REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LXXVIII. — 1er NOVEMBRE 1886.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIEME PERIODE

TOME SOIXANTE-DIX-HUITIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

AP
20
R5
pér.3
t.78

2343
6

JEANNE AVRIL

DEUXIÈME PARTIE

VI.

Une fois remise, il lui fut permis de se promener dans l'appartement, mais non point de sortir, à cause du froid.

Le docteur Nardeck ne venait plus la voir que rarement. A mesure que la malade allait mieux, il reprenait son indifférente sérénité. Elle ne l'avait plus jamais retrouvé tel que le jour où il s'était agenouillé à son chevet. Peu à peu, elle revenait à ses occupations, mais sans goût. Ses pensées se détournaient sans cesse des objets présens pour ne s'attacher qu'à lui.

En arrivant maintenant, le docteur ne lui disait plus bonjour que simplement, froidement même, et ne la regardait guère que par nécessité. Comment ces yeux, ces mêmes yeux bleus, dont l'expression, un instant si vive au début de sa maladie, l'avait bouleversée au point qu'elle avait dû baisser le regard et se soumettre, étaient-ils redevenus si vagues?

En vain essayait-elle, timidement, de lui marquer son inclination.

Dès qu'elle entendait son pas dans l'antichambre :

— C'est lui! prononçait-elle tout bas.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

Et aussitôt elle s'emparait de quelque livre sérieux où elle feignait d'absorber toute son attention, dans l'espoir que, par intérêt pour elle, il voudrait bien lui demander ce qu'elle lisait là. Ou bien encore, après avoir disposé un fauteuil dans une bonne lumière et donné à sa robe des plis harmonieux, elle se mettait son gros chat blanc entre les bras et passait la patte du souple animal autour de son cou pour faire tableau!

Mais le docteur ne prenait garde à rien.

Pensant que de retomber malade serait peut-être le seul moyen de se l'attacher de nouveau, elle se plaçait obstinément dans des courans d'air, ouvrait les fenêtres, marchait pieds nus, trempait ses fichus dans l'eau. Sa grand'mère et sa mère désolées racontèrent ces folies au docteur, qui entra soudain dans une telle colère que Jeanne en trembla de peur. Il éleva le ton comme un prédicateur et s'écria, les bras au ciel et les yeux tournés vers les régions élevées du plafond, que la loi religieuse et morale défendait qu'on se jouât ainsi de la médecine et des médecins, que la santé était un bien donné par le créateur de toutes choses, que de la détruire à dessein était une œuvre impie et sacrilège!

A la longue et bien qu'il s'épanchât rarement, les conversations du docteur avaient appris à Jeanne qu'il aimait tout ce qui était idéal et doux. Raphaël était le peintre, Haydn le musicien, Lamartine le poète qu'il préférait. Toute chose voyante, bruyante ou heurtée choquait sa sensibilité. Un jour donc qu'elle l'entendit qui causait dans le salon avec sa mère, toujours souffrante, Jeanne souleva doucement, tout doucement la portière et tâcha d'entrer « idéalement, » sans bruit, sans souffle, sur la pointe des pieds. Et elle parvint ainsi à s'asseoir auprès de lui, sans qu'il eût rien vu ni entendu des mouvemens légers de cette surprise.

Quand il la vit, il eut dans l'œil un moment d'incertitude.

— Ah! vous êtes là, dit-il,.. vous êtes entrée comme une fée.

Comme il paraissait en cet instant se relâcher de sa rigueur, Jeanne, mise plus à l'aise, se détendit elle-même. Peu à peu enhardissant ses attitudes et redressant sa taille, comme le jour où il lui avait trouvé l'air d'un premier rôle, elle bavarda follement et se lança même jusqu'à dire qu'elle aimait fumer et qu'elle avait « grillé » son premier cigare à six ans.

Ce fut un coup de théâtre.

— Ne dites pas cela, s'écria le docteur Nardeck, tandis qu'il couvrait son visage d'une main et que, de l'autre, il faisait le geste de la repousser. J'ai horreur des femmes qui fument. Cet horrible vice leur ôte tout ce qu'elles ont d'idéal en elles; je les vois avec des dents noires, les doigts jaunis, sentant mauvais et affligées

de tous les vices qui entraînent une femme hors de son sexe, malpropres, veules, relâchées, buvant même et perdant tous les fruits de leur bonne éducation.

Ses yeux brillaient d'un éclat inaccoutumé. Sa voix, si douce d'ordinaire, était devenue dure, haute, saccadée. Chaque mot retentissait comme un coup de marteau dans la tête de Jeanne. Aurait-elle cru que l'aveu d'un simple enfantillage pouvait soulever une si violente indignation, amener une réprimande si cruelle! Elle n'avait fumé qu'une fois et avec son oncle Salneuve, qui ne fit que rire de ses grimaces, causées par deux seules petites bouffées.

Mais comment aurait-elle pu se disculper? Elle était demeurée sans voix.

Elle se leva :

— Adieu! docteur, murmura-t-elle faiblement.

Et elle s'enfuit sans le regarder, la tête troublée, emportant dans ses oreilles cette phrase terrible : « J'ai horreur des femmes qui fument! »

Ainsi donc tout était rompu entre eux!

— Je lui fais horreur, se disait-elle, il me méprise; c'est irrémédiable. Comme il doit me trouver répugnante!.. Et moi, qui désirais tant que son sourire satisfait pût n'approuver en moi que des qualités, que ses yeux ne pussent se reposer sur moi que comme sur un être parfaitement aimable!.. Pour lui plaire, continuait-elle, je me suis tournée de toutes les façons, présentée sous tous les aspects... et voilà où j'en suis venue!

Une désolation furieuse lui venait de ce que cet homme ne voulût rien comprendre à l'influence qu'il exerçait sur elle.

— Il eût pu cependant faire de moi ce qu'il aurait voulu, reprit-elle presque à haute voix, me façonner à sa guise... Je ne lui aurais pas résisté... Peut-être est-ce cela précisément qu'il ne veut pas. Mais avait-il le droit de repousser ainsi une enfant qui s'était donnée entièrement à lui?.. Qui sait aussi s'il ne s'est pas joué de moi? si je ne suis pas pour lui un sujet de moquerie?

Sa fierté souffrait.

Les dents serrées, l'œil fixe, elle se jura qu'à présent elle le détestait, ne le reverrait plus de sa vie, le chasserait de sa pensée. Prenant enfin la photographie qu'il lui avait donnée, elle se mit à la coudre dans un morceau d'étoffe de crêpe sur laquelle elle épingla un petit rameau de buis béni. Elle déposa le tout dans une boîte de carton noir, ainsi qu'en un cercueil, et elle se dit que le docteur Nardeck était maintenant mort pour elle.

Au contraire de ce qu'elle avait fait jusqu'ici, elle ne parut plus pendant ses visites et, afin de n'avoir plus aucune occasion de le revoir, prit un soin extrême de sa santé.

Ses nouvelles résolutions se montraient malgré elle, car Mme de Parthenais lui dit un jour :

— N'es-tu pas véritablement une bien singulière petite fille? Il n'y a pas encore quinze jours que tu n'avais que ton docteur à la bouche... Maintenant tu ne peux plus même supporter sa vue.

— Mais, grand'mère, puisque je vais bien maintenant, je n'ai plus besoin de le voir.

— Non, assurément; mais tu pourrais ne pas aller ainsi d'un excès à l'autre.

— Je suis comme je suis, marmotta-t-elle, mais de façon à ce que sa grand'mère ne l'entendît pas.

Pour distraire son chagrin, Jeanne alors redoubla d'application à ses cours. Prise d'un beau zèle, elle travailla sans relâche afin de rattraper le temps perdu pendant sa maladie. Elle eut d'ailleurs du plaisir à retrouver ses compagnes. L'espèce d'autorité qu'elle exerçait sur elles la faisait se plaire en leur compagnie, et leur hommage la consolait d'un mépris qu'elle ne pouvait encore oublier.

L'étude d'ailleurs ne la rebutait point. Le cours de littérature l'intéressait tout particulièrement. Et puis il courait plusieurs légendes sur le professeur, M. Lambert.

Il avait à peine trente-deux ans, maigre avec de gros os, le teint transparent, d'une santé très délicate, mais courageux et ne se plaignant jamais ; il avait le nez fin, la barbe soyeuse, des yeux de myope, des mains passables qu'il aimait à montrer, et une voix que ces demoiselles appelaient « musicale. » On disait qu'il était fils d'un gendarme et que, resté veuf avec trois enfans, il ne pouvait se consoler de la perte de sa femme. Ce dernier trait l'avait rendu particulièrement sympathique.

Comme à son ordinaire et dès les premières leçons, Jeanne n'avait pas manqué de chercher à attirer l'attention de M. Lambert. Elle y réussit quelquefois.

Pour arriver à ses fins, le moyen qu'elle employait le plus souvent était de s'arrêter net d'écrire sur son cahier de notes et de lever les yeux au plafond lorsque M. Lambert critiquait un de ses livres favoris : *le Beau, le Vrai, le Bien*, de M. Victor Cousin, par exemple, qu'elle n'avait jamais lu, mais dont le titre seul lui semblait prodigieux ; ou bien lorsqu'il lui paraissait trop insister sur l'esprit de M. Silvestre de Sacy, elle avançait la lèvre inférieure en faisant une moue dédaigneuse.

Un jour qu'il parlait des lectures permises aux jeunes filles, M. Lambert en vint à dire « qu'il trouvait le *Tartufe* un peu bien léger pour elles. » Bien qu'elle ne connût *Tartufe* que de nom, Jeanne fit un geste de protestation et cria :

— Oh !

— Permettez, mademoiselle, reprit-il en arrêtant les yeux sur elle, tout est pur qui va aux purs !

C'était la première fois qu'il adressait individuellement la parole à l'une de ses élèves. Aussi Jeanne Avril attira-t-elle sur elle tous les regards émerveillés.

Mais M. Lambert n'en avait pas fini avec elle : ayant annoncé que, dans la prochaine leçon, il commenterait *l'Éducation des filles*, de Fénelon, et s'attacherait particulièrement au chapitre traitant « de la vanité de la beauté et des ajustemens, » Jeanne au jour dit arriva avec une nouvelle robe, un gardenia au corsage, et la tête toute frisée, par espièglerie.

De mille façons aussi elle le harcelait, mais sans qu'au fond M. Lambert lui parût aussi déplaisant ou ridicule qu'elle le voulait laisser entendre. Dans un moment d'expansion il avait dit : « J'aime Racine, il est tendre ! » Elle rit beaucoup avec ses amies de ce qu'elle appela « sa sentimentalité. » Pourtant, ce qu'il avait dit de Racine l'avait assez vivement émue pour qu'elle pensât que, si elle s'était ouverte à M. Lambert, il eût peut-être été le seul à lire en elle bien des choses que d'autres ne savaient pas y voir.

Elle souffrit un jour beaucoup à cause de lui. Par inadvertance, le malheureux fit deux fois la même leçon. Il y avait les mêmes gestes, les mêmes inflexions, les mêmes traits d'esprit, et il s'y appuyait avec une satisfaction navrante qui amena des rires étouffés. S'apercevant enfin de sa méprise, il s'excusa en rougissant un peu. L'humiliant embarras du pauvre homme la toucha profondément, et, au lieu de sourire comme les autres, elle baissa la tête sur son cahier. Eh ! mon Dieu ! si elle avait pu oublier le docteur, et si elle n'avait point mis une sorte d'honnête entêtement à lui conserver sa fidélité, qui sait ? Mais la sympathie qu'elle éprouvait pour M. Lambert était vraiment trop voisine de la compassion pour qu'elle s'éprît tout de bon de lui.

Pendant les vingt minutes de récréation qui séparaient le cours de littérature du cours d'anglais, maintenant que ces demoiselles étaient grandes, ce n'était plus comme autrefois, sur les tables, à travers les bancs et les pupitres, des parties de « chat perché, » de « cache-tampon » et de « colin-maillard. » L'amusement des jeux avait peu à peu cédé à celui des causeries, où, non pas toujours, mais du moins très souvent, il était question du mariage et de ses approches séduisantes.

Si une sœur, une cousine, une amie se mariait, les propos étaient sans fin sur l'époque du mariage, le fiancé, son âge, son air, ses goûts, les toilettes, les cadeaux, les fleurs, les demoiselles d'hon-

neur et les cérémonies... Elles parlaient aussi des bals où elles iraient bientôt.

— Avant-hier, j'ai été au bal pour la première fois, s'écria un jour Noémi Joubert, une petite blonde aux yeux noirs très écarquillés, qui avec Jeanne était le boute-en-train de la classe. Maman ne voulait d'abord pas, parce que je suis trop jeune. Mais bast! pour que papa en passe par où je veux, je n'ai qu'à me mettre à genoux les mains jointes comme ça et à dire : « Je vous en supplie!.. » Et je me suis amusée, mais amusée,.. follement! Jusqu'à la fin j'ai dansé, j'ai bu du champagne... Et si vous saviez quels danseurs j'avais!.. Je les aime tous!

En disant cela, elle ouvrait les bras tout grands comme pour les réunir tous en une immense embrassade.

S'agissait-il d'un trousseau qu'on avait vu et dont tout le linge n'était qu'une dentelle, les curiosités et l'envie s'excitaient au plus haut point. Dans un cas pareil, Jeanne de Champlain, qui portait justement ce même prénom de Jeanne, mais qui était courte et boulotte et n'avait au cou que des ruches très fournies, se plaignit que sa mère ne lui laissât porter que du linge festonné.

— Maman trouve que c'est suffisant, dit-elle, je ne trouve pas, moi!

Elles se prenaient quelquefois dans les coins pour se faire de graves confidences. L'une, pour trois cils trouvés le matin dans sa cuvette, pensait devenir chauve avant l'âge; une autre s'inquiétait d'un petit signe duveté qu'elle avait à côté de la lèvre droite. Celle-ci avait peur d'être trop maigre, et celle-là consultait pour ses engelures. Chacune déjà devenait soucieuse de sa personne intime.

Noémi Joubert confia à Jeanne qu'elle était ravie parce que le matin même sa cousine, en entrant pour la voir dans son lit, avait dit qu'elle était charmante! Mise en confiance, Jeanne lui avoua que tous les soirs, avant de se coucher, elle passait plus d'une heure devant sa glace à arranger son filet de nuit pour ne point paraître négligée si jamais on venait la faire lever en cas d'incendie.

Elles se racontaient aussi des histoires en s'interrogeant. On se demanda entre autres choses pourquoi, dans son salon, Mme Norbert-Lesplagnes, qu'on trouvait toujours occupée à coller des images sur des éventails, avait appelé sa nièce « grosse bête! » quand celle-ci lui avait dit : « Ma tante, on vous trouve toujours avec vos collages. » Dans la conversation courante, ces sortes d'allusions les intriguaient. Elles eussent voulu savoir.

— Ça ne fait rien, conclut Noémi, qui parlait toujours à bâtons

rompus, quand je lis un roman, je commence toujours par le second volume, parce qu'il est plus amoureux!

Et Jeanne, en cherchant dans ses souvenirs, pensa que ce devait être probablement le second volume de *Madame de Chamblay*, qu'elle avait jadis trouvé dans la malle de *la chambre aux confitures*.

Cécile n'allait pas au cours. Des professeurs venaient chez elle. Ç'avait toujours été pour les deux cousines un grand regret que leur éducation ne fût commune. Du moins elles se voyaient souvent, et deux fois par semaine, le jeudi et le samedi, allaient au bois sous la garde de l'oncle Salneuve, car aux yeux de la tante, de plus en plus entêtée de ses soins du ménage, ces promenades passaient pour « futiles. »

De préférence, Jeanne et Cécile choisissaient « l'allée des acacias. » Une fois descendues du landau de famille, elles se perdaient dans les allées environnantes. Marchant seul derrière elles, l'oncle Salneuve les laissait à leurs mutuels épanchemens.

Sans cesse, Jeanne en revenait à l'unique sujet qui l'occupât encore, c'est-à-dire aux mépris du docteur Nardeck. Et quand Cécile essayait de l'interrompre et de lui montrer combien ses doléances étaient vaines :

— Laisse-moi parler, disait Jeanne. En parlant je me soulage et je ne puis me fier qu'à toi.

Alors elle avouait tout : son inconcevable chagrin, le coup qu'elle avait au cœur, chaque fois qu'elle le savait là; son désir inquiet de courir à lui, de le voir; comment, pour entendre le bruit de ses pas, elle se couchait par terre, l'oreille collée au parquet et comment la vibration s'en communiquait à tout son être frémissant. Tant que durait la visite, c'était une souffrance intolérable, et, quand il était parti, un désespoir profond. Mais elle se défendait de le voir, et elle ne courait à la fenêtre, qui donnait sur la cour, que lorsqu'elle était bien sûre que sa voiture était partie : ces inconséquences la torturaient.

— Ma pauvre Jeanne, quand je t'entends parler ainsi, si tu savais la peine que tu me causes, reprenait Cécile, et combien tu me donnes de souci! Pourquoi persister? La situation n'est-elle pas sans issue?

— Je fais bien tout ce que je puis pour n'y plus penser; mais c'est plus fort que moi. Pour m'ôter cette idée, il me faudrait peut-être plus de distractions que je n'en ai, sortir, voir le monde!

— Oh! ce n'est pas le monde qui peut étourdir au point d'empêcher de songer, reprit un jour Cécile en soupirant; tout au contraire! Au lieu de trouver le monde consolant, je le trouve plus

odieux de jour en jour. Je n'y rencontre que de nouveaux sujets de m'affliger... Non, vois-tu, je suis outrée, continua-t-elle en se ranimant tout à coup. René n'a-t-il pas eu le front de partager sa loge à l'Opéra avec le mari de Mme de Rivoire!.. Oh! cette femme!..

Et Cécile lui trouvait des toilettes et une liberté d'allures scandaleuses. Dimanche dernier, au retour des courses, ne s'était-elle pas à la sortie hissée d'elle-même sur le phaéton de René; une fois perchée sur le siège, ne lui avait-elle pas crié : « Voulez-vous de moi maintenant? » et René n'avait-il pas accepté de la prendre avec lui? Assis l'un près de l'autre et souriant, ils avaient suivi la lente file des voitures sans s'inquiéter des regards qui se fixaient sur eux, tandis que la pauvre Alice, qui allait avoir un bébé, venait par derrière en victoria, avec cet imbécile de M. de Rivoire!

— Mais c'est abominable! s'écria Jeanne... Et quelle contenance René a-t-il devant toi?

— Il se soucie bien de moi!.. Je suis pour lui comme si je n'existais pas. Il m'a prise pour amusette, et rien n'était sérieux que dans mon imagination... Et, pourtant, je suis jalouse... Je déteste cette femme et je la trouve diabolique. Mon air n'est-il pas piteux auprès du sien?

— Ah! non, par exemple, interrompit Jeanne, sans oublier pourtant que René avait dit autrefois qu'elle ressemblait à Mme de Rivoire. Son genre de beauté est tout autre que le tien; tu es blonde, elle est brune, ses yeux sont noirs, les tiens sont bleus, mais je te trouve avec des différences tout aussi jolie qu'elle. Il n'est donc pas possible qu'elle puisse te nuire à ce point.

Mais après une pause :

— Est-ce qu'elle chante?

— Une voix d'or! répondit Cécile en pesant sur chaque mot.

— O ma pauvre amie! murmura Jeanne avec accablement.

Presque exclusivement nourries de cette littérature anglaise où les romances jouent dans l'amour un si grand rôle, Jeanne et Cécile s'étaient fait la conviction que la voix était, chez les femmes, de tous les dons le plus irrésistible. Comment donc Cécile, qui n'avait pas de voix, aurait-elle pu continuer de lutter avec Mme de Rivoire!

Alors Cécile expliqua comment Mme de Rivoire s'avançait au beau milieu du salon pour chanter par cœur. Elle avait l'air d'improviser et avec des intonations si pénétrantes! Et ce petit accent qu'elle tenait de son origine italienne et que René trouvait divin! Et puis, comme en terminant son air, elle savait couler son regard sous ses cils tandis qu'elle rejetait ses boucles en arrière avec un mouve-

ment de cou qui n'était qu'à elle. Elle allait ensuite se rasseoir avec une souplesse, une adresse, un charme...

— Et René, continuait Cécile, en croyant encore les voir, René dégagé, l'esprit alerte, sans montrer le moindre embarras, s'avance, lui parle, se penche, effleure son épaule!.. Si j'étais à la place d'Alice, je crois que dans un de ces momens-là je tuerais René!

— Mais Alice ne voit donc rien?

— Dame! je ne sais pas. Elle ne fait aucune réflexion là-dessus, et a l'air content, parce qu'elle attend son bébé... L'autre jour Mme Norbert-Lesplagnes est allée en visite chez Alice. Elle est revenue indignée de la façon dont Mme de Rivoire s'y était comportée. Elle parlait sans repos et à haute voix, recevait les invités comme si elle eût été la maîtresse de la maison, pendant que cette malheureuse Alice demeurait étendue dans son fauteuil sans dire un mot. Mme Norbert-Lesplagnes a dit devant moi à une jeune femme de ses amies, qu'elle voulait enfin ouvrir les yeux d'Alice, mais cette amie lui a conseillé de n'en rien faire : « C'est bien plus drôle, » a-t-elle dit en riant...

Et des idées sombres pesaient sur elles, et comme dans leurs promenades à Trappes leur prévoyance leur faisait voir la vie comme une chose menaçante. Il leur semblait étrange qu'on enviât leur âge ; qu'on parlât de cette époque de la vie comme de la plus heureuse, de la plus libre de soucis; qu'on y comparât les choses les plus riantes ; qu'on crût leurs esprits inattentifs et leurs âmes sans tristesses. Et pourtant leurs angoisses étaient telles, souvent, qu'elles n'imaginaient pas qu'on en pût avoir de plus grandes un jour. Enfin elles trouvaient injuste qu'on ne plaignît pas la jeunesse, parce que rien ne leur persuadait que ce fait seul d'être jeune fût le plus grand bien qu'on eût sur terre.

Ce jour-là, elles s'attendrirent ensemble sur un petit enfant, à qui sa gouvernante avait confisqué son cerceau. Il pleurait à fendre l'âme. Le vrai chagrin de ce bébé pour une petite chose qui lui semblait capitale les toucha. Elles sentirent que cet enfant était plus près de les comprendre que les parens et les amis vénérables dont l'expérience n'est faite que d'une longue succession d'oublis.

Elles allaient souvent ainsi se pressant l'une contre l'autre, dans les allées écartées du bois, le long des ruisseaux solitaires, la tête baissée et songeuses. Elles se quittaient pourtant en se souriant et un peu réconfortées.

VII.

Peu à peu, avec le temps, l'image du docteur s'était reculée dans le lointain douteux de ses pensées, de telle sorte que, si à la fin du printemps qui suivit Jeanne y songeait encore, c'était bien moins à l'homme même qu'aux sentimens nouveaux qu'il avait éveillés en elle.

Chaque matin, dans son boudoir fleuri, sa mère avait coutume de la recevoir, étendue sur sa chaise longue, drapée dans un long peignoir d'ottoman mauve d'où sortait un pied fin chaussé de mules à pompons. Assise à la fenêtre, Jeanne lui tenait compagnie sans perdre rien des mouvemens de la cour. Faute de meilleures distractions, elle s'inquiétait de voir si le facteur apportait les lettres ; si le chien du concierge guérissait ; si l'aveugle qui vendait des crayons sous la porte cochère était arrivé ; si la voisine du dessus revenait de la messe de huit heures toujours avec sa même robe de laine noire ; si l'on attelait le *boghey* de George Savale, le jeune homme de l'entresol, qui, tous les matins, allait au Bois avec un gros cigare aux lèvres.

Que de fois sa mère ne l'avait-elle pas doucement taquinée au sujet de leur élégant voisin, qui venait du Havre et qui s'amusait à Paris sur la part qu'il avait avec sa mère dans les chantiers d'un oncle paternel ! Jeanne l'appelait « Le Mimi, » et savait toutes ses toilettes par cœur. Au printemps surtout il lui donnait fort à faire. Chaque jour c'était un gilet de nuance nouvelle, un pantalon différent, un chapeau d'une autre forme ; d'ailleurs assez joli garçon, avec une grande barbe noire. Cette barbe terrible contrastait le plus singulièrement du monde avec l'expression de ses gros yeux qui, quoique hors de la tête, étaient ceux d'un jeune homme timide. Il n'avait pas encore osé regarder Jeanne en face. S'il la précédait quelque part, il hâtait le pas, marchant serré, bombant le dos ; si, en la croisant, il ne pouvait l'éviter, ses yeux, dont il ne savait que faire, cherchaient quelque autre objet où se poser ; enfin, si sur le point de franchir le seuil de sa porte il voyait ou entendait Jeanne dans l'escalier, il se renfonçait chez lui, de l'air d'un chien pris en faute.

N'éprouvant pour lui aucun sentiment que celui d'une curiosité moqueuse, elle en parlait avec une liberté qui rassurait Mme Avril sur certains changemens qu'elle avait cru d'abord remarquer dans sa fille. De qui donc d'ailleurs Jeanne aurait-elle pu être éprise ? Ce jeune homme était le seul qu'elle vît régulièrement, bien qu'à

vrai dire, elle ne connût même pas le son de sa voix. Ce ne pouvait être Alfred Lefébure, et encore moins le docteur! Comment supposer qu'une jeune fille de dix-sept ans eût pu se prendre de passion pour cet être vertueux et bizarre qui n'avait jamais rien pu comprendre à l'amour humain tel que l'entendait la veuve, et qui prétendait sérieusement que « l'homéopathie devait faire aimer Dieu! »

Et pourtant Mme Avril sentait bien que Jeanne n'était plus la même, qu'elle répondait à peine quand elle lui parlait de George Savale et que, de jour en jour, leurs causeries du matin languissaient davantage. Elle provoquait pourtant sa fille aux confidences, et, gentiment, avec un sourire indulgent, l'appelait : « Pense-Rose. »

— Je vous assure, maman, je suis toujours la même.

Mais elle disait cela avec lassitude, le regard vague et l'œil fixe. Elle recherchait la solitude pour y être seule plutôt que pour y rêver à d'indistinctes chimères, et elle avait des envies de pleurer sans cause.

Parfois sa mère et sa grand'mère se parlaient longuement entre elles à voix basse.

— Comme Cécile est heureuse, soupirait Jeanne en les regardant, elle sort tous les soirs!

Et, moitié sérieuse, moitié riante, elle écrivait tout au long le verbe *s'ennuyer* sur les marges du *Moniteur universel*, sans plus prendre garde que Mme de Parthenais continuait de collectionner soigneusement ce journal en mémoire de son mari.

Vint le mois d'avril, « mon mois, le mois du printemps, » comme disait Jeanne en jouant sur son nom, et dont elle avait toujours voulu par malice qu'on célébrât le premier jour comme si c'eût été sa fête. Cette année, le valet de chambre apporta une bourriche soi-disant adressée de la campagne. Mais au lieu du gibier qu'elle s'attendait à trouver dans le foin, Jeanne en tira de menus objets de cuir et d'ivoire qu'elle désirait depuis longtemps. Mais depuis, tant de choses s'étaient passées en elle!.. Elle feignit cependant une surprise joyeuse pour ne pas désobliger sa mère ni paraître indifférente quand on s'efforçait de lui être agréable; mais que lui importait cet étui, cette boîte, ce porte-bouquet?

Ce fut d'ailleurs le dernier effort de ce genre que sa mère tenta pour la distraire, et l'on dut enfin décider que, l'hiver prochain, Jeanne ferait son entrée dans le monde.

Elle en pensa mourir de joie!

Tout l'été, à Buzancy, l'idée de son premier bal l'agita. C'était presque le seul sujet de conversation qu'elle pût avoir avec ses amies Pauvilliers, quoiqu'il ne fût nullement question de bals pour

ces pauvres filles. Toute l'année enfermées à la campagne, pliées à la discipline maternelle, elles ignoraient quand on les mènerait passer une saison à Paris, ou même si elles iraient jamais.

Constance, beaucoup plus retenue que sa cadette, était loin d'approuver les joies de Jeanne et en blâmait l'effervescence. A ses yeux prévenus, les bals étaient « le monde, » tel qu'il est présenté dans les sermons, c'est-à-dire des réunions suspectes où l'âme se perd et contre lesquelles les livres pieux ont raison de mettre en garde. Elle ne lui cachait pas le chagrin qu'elle avait de la voir si facile aux plaisirs, si avide de jouissances, et les craintes qu'elle lui inspirait. Loin d'envier ces vains amusemens pour elle-même, Constance pensait sincèrement que si l'on songeait à les lui procurer un jour, l'obligation de s'y plaire serait pour sa conscience un grand sacrifice. Elle essayait de réprimer l'élan qui portait son amie vers de tels dangers et raisonnait ainsi :

— « Miss, » dont la religion est si exemplaire, comme tu sais, m'a donné un excellent moyen pour ramener mon esprit dans l'unique pensée du salut... Mais, au point où tu en es, il est peut-être inutile de te le proposer.

— Pourquoi pas? reprit Jeanne, je ne suis pas une impie, et, pas plus que toi, je n'ai l'intention de me perdre l'âme.

— Eh bien! quand tu danseras au milieu des fêtes, demande-toi intérieurement : « De tous ceux-là qui se livrent au plaisir, combien y en a-t-il qui pensent à la mort? »

— Mais personne n'y pense! répondit Jeanne, ahurie.

— Justement, reprit Constance avec un victorieux sourire.

— Cependant, repliqua Jeanne après un moment de réflexion, quand on a demandé à saint Louis de Gonzague ce qu'il ferait si la mort devait le surprendre au milieu de ses jeux, n'a-t-il pas répondu : « Eh bien! je continuerais!... » En somme, il n'y a pas de mal à danser, puisque les parens sont là.

Cette réponse éclaircit le visage de Catherine, qui fit de petits signes d'assentiment, comme si ce que venait de dire Jeanne eût été l'expression même d'une opinion qu'elle n'eût jamais osé dire. Tout au contraire de Constance, celle-ci avait en elle un besoin naturel d'amusement et se résignait mal à cette vie sans joies. Mais Mme Pauvilliers ne pouvait pas voir aux enfans divers caractères, ni concevoir qu'un système d'éducation, convenable peut-être à l'aînée de ses filles, ne l'était point pour la cadette. Quant au petit Pierre, qui aimait Jeanne si follement, il lui avait confié qu'il lui tardait d'être assez grand pour aller au collège et avoir des amis.

Pendant ces trois mois passés à Buzancy, l'idée de ce que pourrait être son premier bal ne la quitta pas un instant. Elle négligea

ses poules, ses chevreaux, ses fleurs et jusqu'à son chat blanc, bien qu'il fût devenu vieux et malade. Elle n'eut plus que ce bal en imagination, qu'elle réglait de cent mille façons. Durant cette attente, elle ne vit ni les arbres, ni les gazons ni les champs, ni les coteaux; le ciel, les nuages, le soleil, les étoiles lui devinrent indifférens; et les vertes profondeurs du parc ne furent pleines que de visions inventives, qui toutes disposaient sous ses yeux les merveilles de son premier triomphe!

Ce premier bal vint enfin! Il devait avoir lieu dans huit jours. La carte d'invitation était glissée dans le cadre de la glace au-dessus de la cheminée, et bien en vue, attirait sans cesse ses regards impatiens.

Dès son retour à Paris, Mme Avril s'était décidée à faire des visites. Et elle renoua connaissance avec ses anciennes amies.

Une des premières, Mme Norbert-Lesplagnes ouvrit ses salons. Elle était belle-fille d'un ex-ministre de l'empire. Élégante, active, ayant du monde, s'y poussant toujours davantage, au fait de tout et comprenant aussi bien l'utilité des œuvres de charité que celle des casinos et des courses, elle avait fait parler d'elle autrefois; mais elle était devenue un peu imposante avec l'âge et ses moustaches brunes s'étaient allongées au coin des lèvres. D'ailleurs, méchante langue, comme presque toutes les femmes bien renseignées.

Chez elle se réunissait un ancien monde de chambellans, de généraux, de députés, de gros industriels, monde riche, élégant, raffiné même, mais sans beaucoup de délicatesse, et qui aimait à rappeler les brillans souvenirs du second empire. Dans cette société, les enfans et les petits-enfans, grandis sous la république, se souvenaient d'avoir vu leurs pères se mettre en culottes courtes et leurs mères en robe de cour pour aller aux Tuileries. La jeune génération surtout, tournée à la coterie, tirait bien peut-être de ces récentes traditions une vanité un peu trop suffisante; mais, par réaction, cette sorte de pose ne messeyait pas trop dans un temps où, quelque sottise qu'il y mette souvent, le monde est seul, en somme, à retenir quelques-unes des bonnes habitudes du passé.

Longtemps Jeanne hésita sur le choix de la nuance de la robe qu'elle mettrait. Le rose ne va guère aux brunes, mais que décider du blanc ou du bleu? Le blanc est plus jeune, mais elle était si jeune encore qu'elle préféra le bleu.

Malgré cette préférence, Mme Avril décida Jeanne pour le blanc.

— C'est en blanc que j'ai eu aux Tuileries le seul succès auquel je tienne encore, dit-elle en soupirant.

Néanmoins, les soins infinis des préparatifs firent un peu perdre à

Mme Avril de son air de victime. Excitée et prise d'un soudain amour-propre pour sa fille, elle la voulait mise admirablement, mais non pas d'une façon banale. Les modes actuelles ne lui plaisaient pas. Pour la coiffure, en particulier, elle désirait quelque chose « d'artistique. » Et elle avait fait venir un coiffeur pour qu'il s'étudiât d'avance à arranger les cheveux de Jeanne « à la grecque, » des bandeaux plats et trois rubans d'or sur le dessus de la tête.

Fort heureusement Cécile survint, qui poussa les hauts cris :

— C'est une horreur ! s'écria-t-elle.

Jeanne, anxieuse, supplia sa mère de laisser sa cousine la guider. Cécile, qui sortait tous les soirs, n'était-elle pas mieux au courant des modes ?

Il fut donc résolu que Jeanne aurait un simple retroussis sur le sommet de la tête, avec un brin de lilas posé de côté.

— Surtout, pas trop de poudre sur tes joues ! dit Cécile, comme dernière recommandation.

Le soir du bal, elle ne put dîner, à force d'émotion. La robe et tous les accessoires de la toilette étaient étalés sur le canapé de sa chambre et formaient un monceau blanc très flou que Jeanne appelait « mes moutons. » Pendant qu'elle s'habillait, son imagination, surexcitée, lui faisait penser qu'à ce bal tout irait mal pour elle : son entrée serait maladroite ; elle ne connaîtrait personne, resterait en plan sur sa chaise et rapporterait, sans aucun nom inscrit, son petit carnet, qui marquait dix-huit valses ! Sa robe aurait un accroc, elle perdrait son soulier, ses joues seraient trop rouges ! Cette dernière supposition lui parut si fâcheuse, qu'elle alla se refroidir les joues aux vitres de la croisée. Surprise dans cette occupation singulière, elle répondit à sa mère, qui lui demanda ce qu'elle faisait là :

— Mais rien, maman, je regarde !

Comment monta-t-elle en voiture et s'y arrangea-t-elle ? De quelle façon descendit-elle sous la voûte et se présenta-t-elle en haut de l'escalier ? Quel genre d'émotion eut-elle lorsque, après avoir donné sa pelisse au vestiaire, elle sentit ses épaules nues ? Elle ne le sut jamais. Elle se souvint seulement qu'elle avait reconnu l'huissier, un gros homme, en culotte noire, qui était suisse à Saint-Philippe, et qu'à cause de cela elle n'avait pas eu trop peur quand il avait annoncé d'une voix sonore :

— Mme et Mlle Avril !

Après s'être présentée à Mme Norbert-Lesplagnes, qui la dévisagea, mais qui, après examen, lui sourit de l'air le plus aimable en abaissant sa face à main, Jeanne alla droit au grand salon, où elle aperçut tout de suite Cécile :

— Je viens me réfugier auprès de toi, dit-elle en s'asseyant sur une chaise vide ; comment suis-je?

— Très bien.

Alors Jeanne osa regarder tout autour d'elle.

Ce salon, éclairé à l'électricité, lui parut un palais de lumière et de fleurs ; ces femmes, des êtres exceptionnels qui devaient ne pouvoir vivre qu'au milieu de cette clarté et de ces parfums, en robes vaporeuses, et ne se nourrir que de fruits rares et de breuvages exquis, que des hommes exceptionnels comme elles leur regardaient prendre en causant, comme si cette occupation, pour les uns et les autres, eût été le but unique de leur vie. Elle ne pouvait se les figurer en un autre lieu que dans ce salon lumineux, ni se les imaginer vivant d'une existence ordinaire et prenant leur part des soucis journaliers. Sous ce plafond doré, d'où pendaient des guirlandes légères, il lui eût semblé déplacé de parler des menus ennuis dont on s'entretient communément : se plaindre d'un retard de voiture, du manque de parole d'une couturière, d'un soulier qui blesse ou d'une épingle mal piquée, lui eût paru une entreprise choquante en une telle compagnie. Les mots même qu'on employait dans la conversation devaient y être légers, rares, exquis, embaumés! Aussi ne fut-elle pas étonnée d'entendre un jeune homme à monocle qualifier de « délicieux Éden » le jardin d'hiver qu'il venait de quitter avec sa danseuse.

— Voici René, dit Jeanne, en voyant M. de Montclair qui s'avançait vers elle.

— Ma charmante cousine veut-elle me faire l'honneur de m'accorder sa première valse? dit-il en s'inclinant galamment.

— Très volontiers, répondit Jeanne en prenant son bras... Mais attendez que je vous marque, ajouta-t-elle en l'inscrivant rapidement sur son carnet.

M. de Montclair valsait bien. Il l'entraînait dans un mouvement vif, mais égal, sans heurt ni rencontre, ni maladresse d'aucune sorte, l'enlevant presque de terre pour avoir le plaisir de lui dire qu'il n'avait jamais vu « danseuse si légère. » Jeanne venait de lui entendre dire la même chose à Cécile. Mais si elle ne se méprit guère sur la banalité du compliment, elle n'y vit du moins aucun mensonge, puisqu'elle valsait, en effet, avec une extrême légèreté. Sa mère, qui dansait à ravir, lui avait donné d'excellentes leçons qui eussent été les plus parfaites qu'elle eût pu recevoir, si ce n'eussent été les soupirs constans et le soucieux retour de la veuve à ses succès passés.

— Vous allez bien me dire les noms de tout le monde, dit Jeanne en s'arrêtant un peu essoufflée.

— Ne me demandez pas le nom des hommes, je ne les connais pas, ou plutôt je ne veux pas les connaître; je ne sais que le nom des femmes, et seulement des jolies femmes.

Il les nomma, avec quelques détails sur chacune. Celle-ci, en satin noir, et blonde d'un si joli blond, se teignait; celle-là ne portait pas de corset, ce qui lui amenait une foule de danseurs. Une autre passait pour bossue, parce qu'elle avait les épaules trop rondes, quoique belles. Cette injuste accusation fâchait M. de Montclair :

— Bossue par devant, oui, mais pas par derrière, dit-il en arrondissant sa main droite comme pour mouler un sein. Car, ainsi qu'on a pu voir, si le beau-frère de Cécile pouvait passer pour galant homme, ce n'est pas qu'il en eût toutes les délicatesses.

— Et Mme de Rivoire, demanda Jeanne en hésitant, est-elle là?

M. de Montclair sourit finement.

— Non, elle n'a pas pu venir ce soir.

Dès que Jeanne eut été reconduite à sa place, ce fut une série de présentations.

Cécile était fière de sa protégée.

— Tous mes jeunes gens me demandent à t'être présentés, dit-elle.

Et Jeanne dansa avec un des « beaux, » Charles de Lajarte, un grand jeune homme châtain à la barbe en pointe, le dos un peu remonté dans le cou, en pingouin, mais qui se tenait d'importance, et dont les yeux noirs la fascinèrent. M. de Lajarte lui demanda une seconde valse, et au cotillon, ne manqua pas de réunir Jeanne et Cécile dans les figures, pour ne pas séparer les deux cousines.

Jeanne n'était plus du tout intimidée. Elle regardait tout le monde et respirait avec délices cette atmosphère moite et agréablement saturée de parfums. Son carnet était maintenant si bien rempli, qu'elle avait dû écrire en travers. Elle alla même le montrer avec orgueil à sa tante Salneuve, qui, chargée d'étoffes et de bijoux, s'appesantissait sur sa chaise dans une embrasure de croisée. La pauvre femme ne tarda pas à s'y endormir, et se crut si bien dans son lit que peu à peu, avec des gestes rêveurs, ramenant ses jupes jusqu'au menton, elle découvrit ses jambes. Si l'on avait su à quelle heure matinale cette bonne ménagère se levait, peut-être eût-on ri encore davantage autour d'elle.

Ayant oublié son éventail au buffet, Mme Avril pria sa fille d'aller le lui chercher; mais, doutant encore de son aplomb :

— Allons, lance-toi, dit-elle en souriant; traverse le salon toute seule.

— Parfaitement, répondit Jeanne, qui se leva sans le moindre

embarras et traversa le salon en soutenant les regards fixés sur elle.

— On trouve que tu fais un peu trop d'yeux, lui dit tout bas Cécile quand elle fut revenue à sa place; et puis, tout à l'heure, au cotillon, tu as été porter une rosette à Charles de Lajarte, au lieu de la donner à ton danseur.

Mais, voyant que Jeanne rougissait :

— Du reste, ce n'est pas un détail très important, ajouta-t-elle; la prochaine fois, tu ne te tromperas plus.

Les mains de Jeanne étaient pleines d'objets de cotillon : fleurs, grelots, rubans, pantins de peluche, cocardes, mirlitons. Elle avait aussi un tout petit éventail japonais qu'elle s'amusa à piquer dans ses cheveux... Sans savoir comment ni pourquoi, et tout à coup, cet éventail lui rappela le nom de M. de Vineuil, l'ami de René, qui était au Japon, et aussi le timbre de la lettre, qu'elle avait collé dans sa collection. Mais cette pensée ne fut que comme une étincelle dans le flamboiement de sa joie.

A la fin, on se groupa par tables de dix pour le souper, qui n'eut que trop d'entrain. Le fils Norbert-Lesplagnes, viveur et joli garçon, se récriait pour avoir du champagne sec et ne cessait d'emplir les coupes de Jeanne et de Cécile. Il s'anima tant, qu'avant même qu'on eût terminé, il entraîna ceux de sa table, à travers les salons, en une farandole qui jeta le plus grand désordre.

Il était cinq heures du matin. Chacun se retirait. On se pressait dans l'antichambre, puis dans le vestibule, où, par-dessus le sourd roulement des voitures amenées sous la voûte, retentissaient les voix claires des domestiques qui appelaient les « gens. » Pour des motifs encore ignorés, Mme de Parthenais n'avait plus de chevaux depuis quelques années; aussi Jeanne fut-elle un peu confuse quand elle vit sa mère donner son numéro de fiacre.

La confiance que lui inspira cet heureux début ajouta bientôt à son succès, et le coup d'œil qu'elle prit du monde lui apprit vite à perfectionner les grâces qui lui étaient naturelles. Elle avait d'ailleurs en elle ce sens de l'arrangement, qui ne s'acquiert pas, et sans lequel les plus jolies femmes ne le sont guère. Maintenant, quand elle entrait au bal, elle faisait sensation. Le teint un peu pâli, les lèvres roses, les yeux brillans, elle tenait son buste très droit, les épaules légèrement appuyées en arrière, mais en se laissant le cou flexible. Elle s'avançait ainsi, sans hâte ni lenteur, avec une grande possession d'elle-même. Son assurance, pleine de mesure, n'était ni hautaine ni familière, et son indifférence aux hommages était assez bien calculée pour qu'elle parût n'en rechercher ni en négliger aucun. Pour se la rendre favorable, quelques-uns allaient l'attendre dès l'escalier. Et l'on se pressait si fort à son entrée qu'il y avait toujours une voix pour murmurer :

— Ah! c'est Mlle Avril! En voilà pour un quart d'heure avant que la circulation soit rétablie.

Au milieu de cet empressement, Jeanne inscrivait les noms sur son carnet avec beaucoup d'ordre, apaisant d'un coup d'œil bienveillant ceux qui étaient sacrifiés. Elle avait à cœur de ne blesser ni effaroucher personne, et se les ménageait tous sans préférence pour aucun, mais avec une sorte d'amour jaloux pour « sa bande. » Cette foule à ses pieds et l'air de reine qu'elle en prenait, la contentait jusqu'ici. L'adulation d'un seul lui eût été insuffisante. Pour l'instant, ce qu'il lui fallait, c'était le nombre, indistinctement. La faveur marquée avec laquelle elle accueillait les nouveau-venus n'était que pour grossir sa cour.

Alfred Lefébure, qu'elle rencontrait dans quelques-uns de ses bals, s'adressait de préférence à Mme Avril pour lui dire :

— Mais, madame, on n'a jamais vu un pareil succès!

Quand le cercle s'était éclairci autour de Jeanne, il venait se planter droit devant elle, et, dans un désarroi qu'il essayait en vain de dissimuler, il lui demandait ce qu'elle lui avait réservé.

— Vous savez bien que les vieux amis passent toujours les derniers, répondait-elle en souriant.

Le pauvre garçon était toujours amoureux d'elle : le volontariat n'y avait rien fait. Chaque fois, il se trahissait par les remarques désobligeantes que sa maladresse risquait sur « la bande. » Quant à Jeanne, elle ne se sentait décidément pour lui qu'une affection de camarade. Avait-il rien qui pût la séduire? Il était resté petit, avec une mine plutôt modeste et un esprit ordinaire. Sa constance seule la touchait, et aussi le sentiment qu'il avait de son infériorité vis-à-vis d'elle et dont il souffrait visiblement. Mais il était clair que, tant qu'elle serait libre, il ne désespérerait pas de l'épouser. Elle n'était point sans remords pourtant, et son amitié pour lui prenait soin du moins à ne pas encourager sa prétention.

— Ce n'est pas, hélas! dans les bals où je vous rencontre que j'ai laissé une partie de moi-même, lui dit un soir Jeanne, qui, si elle ne savait pas ce qu'elle voulait, savait fort bien ce qu'elle ne voulait pas.

Immédiatement, Alfred s'enquit des maisons où elle allait pour y découvrir qui pouvait être ce rival. Mais ce rival n'existait pas, puisque, comme Noémi Joubert, Jeanne « les aimait tous! »

Oui! elle les aimait tous, mais non plus déjà sans remarquer les traits qui les distinguaient, quels qu'ils fussent d'ailleurs. Celui-ci portait un habit rouge; celui-là s'était battu en duel la veille pour une femme; un autre dansait le *boston* et en était à son cent dix-huitième cotillon; cet autre montait à l'hippique et avait chassé une fois avec un archiduc d'Autriche. Le fils Norbert-Lespla-

gnes l'intéressait, parce qu'elle lui avait entendu dire un jour : « Si, comme au siècle dernier, les jeunes femmes étaient aimables, elles devraient vendre tous leurs bijoux pour moi. » Enfin, un jeune homme présenté par Charles de Lajarte l'avait amusé, le premier soir, en lui demandant conseil au sujet d'un roman, et si une jeune fille, éprise d'un général, pouvait se tuer. Elle les distinguait aussi suivant le degré où elle les voyait épris d'elle et tenait bonne note d'une fleur ou d'un ruban tombé de sa robe et ramassé furtivement. Car, si elle les aimait tous, tous aussi ne l'aimaient-ils pas : les timides, pour lesquels elle était maternelle, aussi bien que les audacieux, qu'un mouvement de recul suffisait pour tenir en suspens autour d'elle? Ne savait-elle pas, comme Diane elle-même, arrêter l'élan et la voix de cette meute soumise qui, lorsqu'elle quittait le bal, était presque sur le point de la suivre?

Il n'y avait pas jusqu'à Charles de Lajarte, jugé raisonnable parce qu'il gagnait de l'argent à la Bourse, qui pour elle ne sortît de son caractère sérieux.

— Voulez-vous que je vous le rende à genoux? dit-il un soir très vite et très bas en ramassant l'éventail de Jeanne dans l'antichambre, où il l'avait suivie.

— Non, répondit-elle en se troublant un peu avant de le reprendre.

— C'est que ce soir je me sens capable de tout, reprit-il en la regardant dans les yeux.

VIII.

Les succès de Jeanne ne déplaisaient point à sa mère, bien qu'ils ne fussent pas à ses yeux comparables aux siens propres et qu'elle songeât que depuis la démolition des Tuileries le monde était dégénéré. Que n'avaient-ils pas été pour elle, ces bals de cour! Quels profonds souvenirs n'avaient-ils pas laissés en elle! Et celui-là qui s'était donné à la fin de l'Exposition de 1867 et auquel avaient assisté l'empereur de Russie et le roi de Prusse! Quelle influence ce bal inoubliable n'avait-il pas eue sur le reste de sa vie! Elle y revenait souvent devant sa fille avec une gêne tout ensemble et une bravoure qui semblaient se contredire.

C'était en mémoire de ce bal qu'elle avait imposé à Jeanne une robe blanche et du même blanc. Jadis n'était-ce pas à cause de ce blanc qu'elle avait pu paraître éclatante et soutenir sa beauté au milieu des uniformes, des broderies et des décorations?

Et elle se revoyait toujours, entrant dans la salle du Trône, au

bras d'un des écuyers de l'impératrice. Sa robe tranchait, en effet, si merveilleusement non-seulement sur les costumes des officiers, des chambellans, des ambassadeurs, mais encore sur les tulles jaunes, roses ou bleus, des crinolines à la mode que les femmes s'éloignaient d'elle par dépit. Elle ne manquait pas d'ajouter qu'il n'y avait guère que l'impératrice qui fût habillée comme elle, mais constellée de paillettes d'argent. Et si belle avec son diadème et son triple collier de perles enroulé autour de son col de cygne !

— L'impératrice, continua-t-elle un jour qu'elle s'avança davantage, l'impératrice elle-même, en voyant que tous les regards se fixaient sur moi, me sourit avec bienveillance et félicita du regard son écuyer, qui ne me quittait pas... Et pendant ce temps, les chœurs du Conservatoire, invisibles derrière des rideaux de brocart rouge, chantaient à bouche fermée. Par les fenêtres ouvertes, on voyait les feux de Bengale qui éclairaient les arbres et les statues du jardin réservé. Quelle douce nuit ! L'air était si tiède, le ciel si pur, les étoiles si brillantes, les parfums des fleurs si pénétrans ! Je descendis les épaules nues et je me promenai si longtemps dans ce jardin enchanté que le petit jour parut... Les oiseaux commencèrent à chanter timidement. Il me sembla que j'avais rêvé !

— Papa était avec vous ? demanda Jeanne, bien qu'elle sût qu'on ne devait jamais parler de son père, que d'ailleurs elle ne se souvenait pas d'avoir jamais vu.

— Non, j'étais avec M. du Breuil, répondit Mme Avril sèchement ; ton père a passé la nuit à jouer dans un boudoir des appartemens particuliers ; d'ailleurs, reprit-elle, son service d'aide-de-camp auprès du maréchal le retenait souvent loin de moi.

En parlant de la sorte, aucune rougeur ne lui monta au front. Elle eut seulement dans le regard une expression de regret indicible, mais point pour son mari, certes ! bien qu'ils se fussent pourtant épousés par amour !

D'ordinaire, cependant, elle entourait Jeanne de toutes les précautions et de toute la prudence d'une bonne mère ; mais, par une contradiction fréquente chez elle, après lui avoir vanté l'éclat des fêtes auxquelles elle avait elle-même pris part, elle tâchait de modérer en sa fille le goût de briller. Elle craignait aussi que Jeanne passât pour « lancée » et que sa réputation même ne lui nuisît. Ses craintes s'étaient surtout éveillées depuis que l'oncle Salneuve lui avait dit, et d'ailleurs sans aucune méchanceté :

— Eh ! eh ! mais savez-vous que cette petite Jeanne passe pour faire poser les jeunes gens !

La jalousie des mères dont les filles ne dansaient pas lui donnait

aussi de l'inquiétude. Quels mauvais regards ne jetaient-elles pas sur Jeanne, qui ne manquait pas une danse et dont la chaise était toujours inoccupée! Que n'étaient-elles pas capables de dire ou d'inventer en chuchotant derrière leurs éventails?

Quelquefois Jeanne rencontrait d'anciennes amies du cours. Mais elle trouvait à peine le temps de leur parler.

— Ne manque pas d'aller saluer leur mère et dis-leur un mot gracieux, lui répétait sa mère avec plus d'insistance encore qu'auparavant.

Jeanne n'y pensait pas naturellement, mais elle était bien aise qu'on l'y fît penser. De tout son cœur, elle plaignait certaines de ses compagnes, moins heureuses, à qui de vieux messieurs polis offraient le bras par charité, en dissimulant leur pitié sous un air de fatuité galante.

Quant à se tourmenter du mal qu'on pouvait dire d'elle, Jeanne n'y songeait même pas. Le plaisir qu'elle tirait de ses succès ne la laissait penser qu'à ce plaisir même. Les lendemains de bal, elle n'était guère occupée qu'à disposer dans sa chambre ses trophées de cotillon. Les murs en étaient couverts et elle s'y complaisait comme aux témoignages certains de sa gloire.

Elle touchait à l'apogée. N'avait-elle pas tout ce que sa vanité pouvait désirer? Qu'eût-elle souhaité davantage? Elle était jolie, riche, heureuse, passait pour intelligente. Personne ne s'opposait à ses souverains caprices. Que lui manquait-il? Il n'y avait pas jusqu'à son enjouement sans repos qui ne déridât sa grand'mère et ne la rendît indulgente à cette dissipation, qu'elle excusait en mettant tout sur le compte de la jeunesse.

Vers la fin de l'hiver cependant, sa grand'mère se montra plus soucieuse encore que sa mère. Toutes deux semblaient s'embarrasser de mille choses. Leur humeur aussi avait parfois certaines tristesses et quelque chose de peu endurant qui la surprenait.

Revenue d'un bal avec sa robe en lambeaux :

— Bah! j'en rachèterai dix au besoin, dit Jeanne avec un insoucieux emportement.

Pour cette parole inconsidérée, elle fut grondée sérieusement.

Peu de temps après, ses deux mères se résolurent enfin à lui révéler ce qu'elles avaient jusqu'ici voulu lui tenir caché. Un des jeunes gens de sa « bande » l'avait demandée en mariage et s'était retiré avec des excuses en apprenant le chiffre de sa dot, jugé insuffisant.

— Qu'est-ce qui a fait cela? s'écria Jeanne indignée.

— Charles de Lajarte.

— Le misérable!

Elle eut honte en pensant à la scène de l'éventail. La demande avait été faite le lendemain !

— Nous avions été si imprudentes ! ma chérie, continua Mme de Parthenais. J'ai fait encore de nouvelles pertes cette année et je n'ai pas eu le courage de te priver de rien...

Les preuves de cette gêne, à laquelle Jeanne n'avait d'abord point pris garde, lui apparurent subitement : les chevaux vendus, deux domestiques congédiés, les murs de Buzancy délabrés, les aides jardiniers supprimés, et dans le lointain de ses souvenirs, la conversation du notaire de Jouarre et le projet qu'il fondait pour elle sur l'amitié d'Alfred et la fortune des Lefébure !

— J'eusse été si heureuse de te faire une belle dot, ma chérie ! reprit Mme de Parthenais, les larmes aux yeux. Nous n'aurions pas dû te laisser croire ni laisser croire aux autres que tout était comme auparavant ! Mais nous te trouvions si accomplie !.. Tu étais notre trésor et nous pensions que tout le monde...

Jeanne se jeta dans ses bras pour la consoler :

— Je t'assure, grand'mère, que je ne suis pas affligée du tout ; je tremble seulement à l'idée que nous aurions pu accepter !

Dans le fond, son amour-propre souffrait cruellement. Ses deux mères avaient cru en elle, comme elle-même y croyait. Il lui semblait qu'il n'y avait que de sa propre faute. Elle était loin de reprocher à ses parens sa dot médiocre, mais elle demeurait écrasée sous l'humiliant refus qui venait de peser sur elle.

Ces jeunes gens qui se pressaient si fort au-devant elle, ne les avait-elle pas toujours considérés comme des prétendans anxieux de son seul choix ? Ne les faisait-elle pas « poser, » comme disait l'oncle Salneuve, avec d'autant plus de sécurité qu'elle eût été fort embarrassée de se déterminer pour aucun ? Et l'un d'eux ne s'était avancé que pour reculer ensuite, déçu, et pour un motif auquel elle n'avait jamais pensé.

Ainsi donc ce n'était pas son seul charme qui les avait attirés et retenus autour d'elle ! Leur admiration n'était point désintéressée ! Ce qu'ils souhaitaient d'elle, ce n'était point seulement sa beauté, mais encore par surcroît les autres avantages qu'elle eût apportés et qui eussent servi au complet agrément de leur vie. Elle comprit alors « gros parti, bel avenir, mariage entre notaires, » tous mots jusqu'ici vides de sens pour elle. Et ces phrases vaguement entendues : « qu'il faut bien vivre, que tout est plus cher, que la jeunesse est exigeante » lui furent donc enfin expliquées !

N'ayant manqué de rien jusqu'ici, elle ne s'inquiétait guère. Quoiqu'elle n'eût pas grande idée de la vie pratique, elle prévoyait bien cependant que, mariée, son train devrait être plus modeste. Elle

avait même calculé qu'elle ferait des économies, mais moins par nécessité que par bon ordre, et parce qu'on l'avait mise en garde contre le gaspillage. Mais jamais, jamais ! elle n'avait imaginé que l'argent pût donner un si âpre souci et conduire quelqu'un jusqu'à cet abominable mépris de sa personne.

Pourtant la simplicité avec laquelle avait été faite cette retraite qui lui paraissait indigne, montrait assez à quel point la pratique en était admise. Tous devaient penser et agir comme cet homme. Ce qu'ils recherchaient dans le mariage, ce n'était point cette heureuse communion de deux vies, ce rapprochement journalier de deux êtres, ce plaisir charmant d'être l'un à l'autre ; mais bien l'acquisition d'un bonheur médiocre où le sentiment n'avait que la plus petite part. Et c'était cette recherche dont les motifs les plus forts étaient pris en dehors d'elle qui les rendait si humbles et les mettait à ses pieds ! Ses grâces, son intelligence, son cœur, son âme enfin, n'étaient pour rien dans l'affaire !

— Voilà donc les hommes ! s'écria-t-elle quand elle fut seule dans sa chambre.

De colère, elle arracha du mur un de ses pantins de cotillon, brusquement le jeta au feu. — Et ce fut fait de ce pauvre M. de Lajarte, à qui elle ne songea même plus à reprocher son dos bossu et ses yeux noirs.

Tous les samedis pendant l'hiver, pour remplacer les promenades au Bois, Jeanne allait chez Cécile. Pour rien au monde elle n'eût manqué à ce rendez-vous qui était devenu une obligation sacrée en quelque sorte par une de ces exagérations ordinaires aux amitiés de jeunes filles. Le peu de liberté qu'elles ont, la réserve où on les tient donnent souvent à ces affections une susceptibilité tyrannique et toute la force d'une vraie passion. C'est avec une ardeur extrême qu'elles se jettent aux seules effusions permises. En ces sortes de liaisons, le moindre oubli devient une trahison, la plus petite négligence amène de cruels reproches ou fait verser des larmes abondantes, tant il est vrai que dès leur plus jeune âge les femmes ont toujours besoin que quelqu'un leur soit fidèle !

Un samedi donc, à deux heures, comme d'habitude, Jeanne arriva dans le salon de la rue de Courcelles, où elle trouva sa tante Salneuve en grand émoi.

— Mais qu'avez-vous, ma tante ?

— Elle se marie ! Elle se marie !

— Qui donc ?

Jeanne ne comprenait pas encore de qui il s'agissait.

— Mais Cécile !

— Cécile !.. Et elle ne m'a rien dit !

D'un saut elle fut dans la chambre de sa cousine, qu'elle vit très tranquillement assise à son bureau.

— Comment ! tu te maries et tu ne me dis rien ! s'écria Jeanne précipitamment.

Et autant bouleversée par l'imprévu de la nouvelle que blessée de ce manque de confiance impardonnable, elle se jeta dans un fauteuil.

— Tout cela s'est si vite fait ! dit Cécile sans le moindre embarras. A peine si j'ai eu le temps de me reconnaître moi-même. Il y a quinze jours encore, je ne me doutais pas de l'existence de Lucien Le Girod et maintenant... C'est Mme Norbert-Lesplagnes qui a tout fait...

— Lucien Le Girod !

— Oui ; tu sais, ces deux mots, par un *o* et un *d*... Ma belle-mère y tient beaucoup.

Elle expliqua alors que c'était une très ancienne famille, que le grand-père de Lucien était conseil de Louis XVIII pour le domaine particulier du roi, que son père avait plaidé devant le conseil d'état l'affaire de l'expulsion des jésuites et était mort en laissant des terres considérables en Poitou. Lucien les exploitait lui-même. Il y élevait aussi des bestiaux, mais « en gentilhomme *farmer*. » Elle n'oublia pas non plus de dire que Mme Le Girod, à cause de sa piété reconnue et de ses trésoreries d'œuvres, avait de très grandes relations dans le monde légitimiste de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin. « Un monde très fermé. » On avait parlé de Cécile à Lucien. Il était venu deux dimanches de suite à Saint-Philippe, mais elle n'en avait été prévenue que la seconde fois. Tout de suite il lui avait plu !

— Tout de suite ! interrompit Jeanne.

— Oui, il m'a semblé que c'était lui que j'attendais... Je n'avais qu'une peur, celle de lui trouver quelque défaut, soit qu'il bégayât ou me parût sans esprit. Mais pas du tout, ma chère. J'ai eu une grande conversation avec lui chez Mme Norbert-Lesplagnes... Eh bien ! tu ne le croiras pas, mais nous nous entendons sur tous les points. Il m'a fait aimer la campagne et il a toutes nos idées sur sur la vie...

— Ah ! fit Jeanne simplement.

Cécile lui confia aussi qu'ils ne feraient point de voyage de noces parce que Lucien trouvait cela très mauvais pour une jeune femme.

Jeanne cependant regarda le poignet de Cécile et, de l'air le plus indifférent :

— Tiens, dit-elle, tu as quitté le bracelet que je t'avais donné ?

— Oui, tu comprends, pendant mes fiançailles, je ne peux porter que la bague de Lucien.

Jeanne se tut.

Combien en peu de temps l'amitié de Cécile n'était-elle pas changée ! Quelle différence soudaine dans le ton de ses confidences ! Quelle sorte d'affection molle et tiède lui offrait-elle maintenant en place de celle d'autrefois ! Et ces bracelets d'or échangés aux dernières étrennes, ne s'étaient-elles pas juré mutuellement de les porter nuit et jour jusqu'à leur mort ? Le mot *ever* n'était-il pas gravé à l'intérieur ? Maintenant Jeanne serait seule à conserver le sien. Puisque Cécile avait fait cela, c'est que sans doute il devait en être ainsi ; néanmoins cet abandon anticipé lui paraissait cruel. Ainsi donc ses illusions lui étaient retirées peu à peu, tout naturellement, sans bruit, sans que personne s'étonnât autour d'elle. Bien qu'elle les acceptât, elle avait peine à se faire à ces désenchantemens... Mais plus que tout, la conduite de Cécile lui faisait mal. Quels n'avaient pas été leurs projets autrefois ! Ne s'étaient-elles pas juré une éternelle fidélité et que rien ne pourrait les faire s'oublier ! Ne devaient-elles pas porter le deuil l'une de l'autre en crêpe pendant cinq ans !

Mais Cécile, qui ne s'apercevait de rien, revint à la seule pensée qui l'occupât :

— Si tu savais, continua-t-elle, combien il a été habile avec maman ! Dès le premier jour qu'il l'a vue, il lui a fait grand compliment sur ses bijoux, et maintenant il ne tarit pas d'éloges sur la tenue de sa maison. Aussi le porte-t-elle aux nues.

Jeanne, qui essayait de se rapprocher en pensée de tous ceux que le mariage de sa cousine pouvait intéresser plus particulièrement, demanda ce que René en disait.

René ! Mais il était très content ! Cécile riait à présent des tourmens ridicules qu'elle s'était donnés pour lui. Quelle folie ! Maintenant elle le regardait bien en face, lui serrait la main sans la moindre émotion. En somme, elle lui devait de l'avoir rendue moins sotte. Et quand Jeanne, poussée par le vague désir de se mettre sous les yeux un exemple quelconque de fidèle affection, lui demanda si René voyait toujours Mme de Rivoire :

— Mais non, s'écria Cécile, tu ne savais pas ?.. Tout cela est fini depuis un mois. Le mari vient d'être ruiné dans des mines ; les pauvres gens sont dans une misère noire... L'autre jour, j'ai rencontré cette pauvre femme avec son manteau de l'année dernière... Quant à René, il est incroyable... Il a, paraît-il, déjà entrepris je ne sais plus quelle blonde... Tu sais, celle qui se teint les cheveux ?.. Il est pourtant père de famille, et l'on n'imagine pas...

Mais Jeanne ne la laissa pas continuer, et revenant tout entière à son affection pour Cécile :

— Alors, tu es heureuse, vraiment heureuse? lui dit-elle, debout devant elle, les deux mains appuyées sur ses épaules, et les yeux fixés dans ses yeux... J'ai besoin que tu me le répètes encore pour y bien croire, ajouta-t-elle avec un léger tremblement dans la voix.

— Oui, je suis heureuse, très heureuse! repondit Cécile, pendant que ce doux visage, que Jeanne aimait tant, s'illuminait de confiance et de bonheur.

— Tant mieux, alors, ma Cécile!.. Mais je t'en prie, laisse ton Jeannot t'embrasser bien fort pendant que tu es encore un peu à elle,.. et alors je serai brave!

Ses yeux s'emplirent de larmes, et tout à coup elle fondit en sanglots.

Alors seulement Cécile comprit le grand chagrin qu'elle avait causé si innocemment.

— Ma Jeanne! ma Jeanne chérie! je t'en prie, ne pleure pas! Comment peux-tu croire que je ne t'aimerai plus? N'es-tu pas toute ma jeunesse!.. Ce qui est lié en nous ne l'est-il pas pour toujours? Pour toujours! s'écria-t-elle, en la prenant sur ses genoux et en la berçant comme elle eût fait d'un enfant.

Les jours se poussent si vite l'un l'autre que le contrat de Cécile, d'abord entrevu dans le lointain d'un horizon vague, parut de plus en plus prochain, bientôt immédiat, et arriva enfin!

— Mon Dieu! mon Dieu! c'est fou! Qui aurait pu croire cela! se disait Jeanne, en se rendant à la matinée de contrat.

Elle n'y pouvait pas croire.

Une suite de voitures défilaient sans interruption, déposant, dans la cour, devant le perron de l'hôtel de la rue de Courcelles, les nombreux amis des deux familles.

Pour suivre la mode actuelle, Lucien Le Girod avait tenu à ce que cette réunion eût lieu le jour. Mme Salneuve, avec ses idées demeurées foncièrement bourgeoises, eût préféré l'ostentation prolongée et cossue de la soirée traditionnelle, mais la résistance de son gendre fut si absolue qu'elle y renonça, non pas sans craindre à ce sujet le blâme de quelques-unes de ses plus vieilles amies, et de celles justement qu'elle aimait le mieux. Elle n'épargna rien du moins pour qu'à leurs yeux elle ne parût rien ménager et passât pour « faire bien les choses. » Les volets furent fermés, et, dans les appartemens illuminés, les lilas, les camélias et les roses répandus à telle profusion, que les plus malintentionnés n'eurent rien à dire de cette élégante innovation.

A l'entrée du salon, Cécile, en rose, se tenait à côté de son futur, jeune homme très court, aux épaules carrées, avec des favoris

blond pâle, à l'anglaise, qui retombaient sur un plastron très bombé.

Dès le premier jour, en causant avec lui, Jeanne avait été froissée de la façon légère dont il prenait l'amitié des deux cousines : aimait-il donc si peu sa fiancée que d'être indifférent aux menus détails que Jeanne se plaisait à lui raconter de leur enfance ? S'il était si épris et si bon que Cécile le lui avait dit, n'aurait-il pas dû essayer de revivre en pensée ce temps dérobé à son amour ? Jeanne prit pour lui une grande pitié de n'avoir pu l'intéresser qu'en le mettant sur l'agriculture. Tout le long d'un dîner, il avait discouru sur les machines perfectionnées. Tout à ses idées, il avait même essayé de lui prouver que, malgré la crise agricole, avec des capitaux, et en sachant s'y prendre, la terre était encore un bon placement et en tout cas le plus sûr.

Et c'était ce nouveau-venu que Cécile appelait Lucien !

Avec quels yeux le voyait-elle donc, pour qu'elle parût à ce contrat si radieuse, et accueillît chaque invité au passage avec ce sourire triomphant ?

Placée non loin de l'entrée, Jeanne s'amusa d'abord des figures nouvelles qui se succédaient, et pour se distraire, les examinait toutes l'une après l'autre.

En parcourant ensuite les salons, ses yeux furent surtout attirés par quelques groupes de femmes, mûres pour la plupart, parmi lesquelles Mme Le Girod, la dent pointue, l'œil fin, menue et presque mignonne avec ses cheveux d'ancienne blonde un peu poudrés, se faufilait comme une souris apprivoisée. Ces dames, dont quelques-unes étaient hautement titrées, se tenaient un peu sur la réserve. Quoiqu'elles demeurassent sans vanité et fussent les meilleures du monde, leur rigorisme s'accommodait mal pourtant des allures de cette société, où les jeunes femmes étaient pimpantes, en robes claires, avec des chapeaux voyans de formes hardies, et qui toutes, comme aux bals de Mme Norbert-Lesplagnes, parlaient haut et riaient à leur aise.

Il y avait, au contraire, dans la toilette de ces femmes modestes et pieuses, un dédain de la parure, un parti-pris de simplicité poussé presque à l'affectation, comme si elles eussent voulu constamment protester contre le diable et ses pompes. Les jupes étaient toutes plates, couvertes de petits volans à la vieille ; les corsages défectueux sentaient l'ouvroir ; les chapeaux sans grâce se plaçaient trop en avant, les bottines d'étoffe laissaient deviner le bas blanc. Enfin, comme il faisait très chaud, leur épiderme délicat, habituellement exposé aux intempéries, se marquait de plaques rouges. Et Jeanne étonnée se demandait comment ces dames, qui, à ses yeux repré-

sentaient le meilleur monde, pouvaient ignorer l'usage des voilettes et de la poudre de riz.

Jusqu'ici elle avait conservé de ses lectures l'idée vague que les femmes très nobles ne pouvaient être que très fines, très blanches et vêtues superbement. Elle en rabattit ce jour-là, et dut revenir un peu de cette opinion commune à beaucoup de gens qui ne conçoivent l'aristocratie qu'élégante et riche, et qui n'admettent pas que la distinction même puisse manquer de raffinement et de goût.

Parmi elles, Jeanne remarqua une femme presque âgée déjà et rigide qui portait une robe noire unie et fermée au cou et aux manches.

— Pourquoi donc, ma mère, laissez-vous ma sœur se fagoter de la sorte? dit un jeune homme en se penchant.

Et Jeanne, qui l'entendit, vit que, par comparaison, il ramenait avec complaisance ses yeux sur sa robe bleu-turquoise, qu'elle savait lui aller à ravir.

Il était grand, blond, avec de longues moustaches qu'il tirait impatiemment, le teint bronzé et quelque chose de mâle et de brusque qui lui plut tout à fait.

— Quel est donc ce monsieur? demanda-t-elle tout bas à René qui passait.

— Mais c'est mon ami Raymond de Vineuil! celui qui est resté si longtemps au Japon. Comme moi, il a lâché « la carrière; » il s'en est revenu par la Chine qu'il a traversée, est ensuite descendu dans l'Inde par le Thibet, ce qui ne s'était jamais vu! On ne parle que de lui dans les journaux! Voulez-vous que je vous le présente? ajouta M. de Montclair avec importance, comme s'il eût été lui-même très aise de le connaître intimement.

— Non! non! fit-elle vivement, prise d'une subite timidité.

Elle, qui ne se déconcertait pas d'ordinaire, était demeurée interdite à l'idée de cette présentation. Elle savait que, dans ce voyage à travers des pays inexplorés, M. de Vineuil avait couru les plus grands dangers, et montré la plus rare énergie. Attaqué dans les Himalayas par des bergers pillards, il avait été dépouillé de ses vêtemens et laissé à peu près nu dans ces horribles montagnes. La légende s'en était mêlée et l'on racontait communément dans le monde qu'il avait traversé ces déserts de neige n'ayant que des cigares et point de nourriture. D'ailleurs Raymond de Vineuil laissait dire. Quoi qu'il eût fait, sa vanité était encore bien aise qu'on lui en prêtât davantage.

Pour la première fois de sa vie, peut-être, elle eut peur de paraître sotte devant quelqu'un et de ne savoir que dire. De loin elle

le suivait des yeux au milieu de la foule. Elle le trouvait superbe et s'exaltait au tableau qu'elle se faisait de ses souffrances. René ne lui avait-il pas aussi cité de lui mille traits fameux? Il avait particulièrement insisté sur le côté brillant de ses expéditions, sur ses chasses aux Indes où il était devenu célèbre, et sur la façon magnifique dont les radjahs l'avaient reçu. Mais elle avait écouté ces récits sans supposer qu'elle pût jamais se rencontrer avec un jeune homme dont la vie était si peu banale.

Maintenant qu'elle le voyait, elle aussi eût voulu avoir fait quelque chose d'extraordinaire pour s'attirer son attention et se la rendre favorable. Tout le monde lui était devenu indifférent, et jusqu'à ce qu'il fût parti, elle ne bougea guère de son coin.

IX.

Le mariage de Cécile avait eu lieu à Saint-Philippe avec les pompes d'usage, et un évêque avait donné la bénédiction nuptiale. Mme Le Girod en connaissait plusieurs, et n'avait eu que l'embarras du choix.

Souvent Jeanne y songeait depuis. Elle revoyait alors toute la cérémonie à l'église, et, après le lunch, quand le salon de la rue de Courcelles se fut lentement vidé, elle revoyait aussi sa tante. La face collée aux vitres, avec des yeux gonflés de larmes, Mme Salneuve suivait le coupé des jeunes mariés qui partaient pour le Poitou. Quand la voiture eut disparu sous la porte, elle se laissa tomber sur un fauteuil. Ses larmes partirent avec un cri lamentable et, à bout de courage, elle ne donna plus que les signes du plus violent désespoir.

— Ma fille! s'écria-t-elle en sanglotant de plus en plus, ma pauvre fille, elle est perdue!

Elle tordait son mouchoir entre ses mains et elle reprochait à son mari, qui demeurait silencieux, mais qui, pour ne pas pleurer, n'en était pas moins aussi ému qu'elle, de ne pas regretter sa fille, d'être sans cœur, de ne pas avoir une larme à répandre. Elle alla même jusqu'à l'accuser d'avoir eu trop de complaisance pour son gendre et de ne s'être que trop bien entendu avec lui sur l'agriculture et les nouvelles façons de cultiver la terre.

— Et dire que je l'ai élevée, continuait-elle, que je l'ai suivie, soignée jour et nuit,.. et que maintenant tout est fini!

L'affection profonde qu'elle avait pour sa fille et dont le cours s'était trouvé jusque-là comme arrêté chaque jour par mille acci-

dens de ménage, se répandait maintenant sans obstacle, avec une libre impétuosité.

Et ne sachant plus trop où elle en était :

— Tu l'aimeras bien, Jeanne, s'écriait-elle d'un ton plaintif en lui prenant les mains, tu l'aimeras bien, n'est-ce pas? Tu me le promets!

— O ma tante, vous savez si j'aime Cécile! reprit Jeanne en l'embrassant de tout cœur; mais c'était surtout auparavant que mon amitié pouvait lui servir!.. A présent...

Elle fit un geste découragé.

Cependant Mme Salneuve n'avait plus que des idées incohérentes. L'épouvante que lui causait le départ de sa fille lui faisait imaginer que, dans cette terrible épreuve, Cécile aurait eu besoin d'être instruite et soutenue.

— Et je ne lui ai rien dit!.. soupirait-elle, je n'ai pas eu la force de rien lui dire!

Elle s'épuisait en gémissemens de plus en plus faibles et parlait par phrases entrecoupées :

— On ne pourra pas dire du moins que nous ne la regrettons pas,.. que nous la donnons pour nous en débarrasser... On ne pourra pas dire cela...

Le soir, elle se consola un peu quand son mari lui eut remis la lettre que Cécile avait laissée pour elle en partant.

Trois semaines environ après le mariage, Jeanne revit Cécile, qui passait par Paris. Cette entrevue n'avait pas été sans exciter une grande curiosité de sa part. Comment allait-elle la retrouver? En quoi le mariage l'aurait-elle encore changée?

Plus que jamais Cécile lui parut heureuse : mais comment aussi la questionner? Parfois sa cousine la regardait un peu en dessous, et, comme si elle eût comprimé un léger sourire. Cet air malicieux rendait Jeanne songeuse. Quel était donc ce mystère qui éclaircissait le front de toutes les jeunes femmes et donnait à leurs yeux un éclat nouveau?

Afin sans doute de conserver vis-à-vis d'elle son intime supériorité, et guidée aussi par un sentiment plus délicat, Cécile ne se soucia nullement de la tirer d'embarras, ni de lui rien communiquer sur ce point. Mais elle lui proposa tout à coup de la marier.

Il s'agissait d'un ami de Lucien, un voisin de campagne, le fils d'un armateur, qui avait quarante-cinq ans et quatre-vingt mille livres de rentes.

Indignée de la proposition, Jeanne la repoussa.

— Mais il ne porte pas son âge, je t'assure! reprit Cécile en prenant un air innocent; et puis il est très distingué.

— Ce n'est pas difficile d'être distingué quand on est vieux. On ne peut plus faire un mouvement !

Jeanne avait espéré qu'elle lui proposerait M. de Vineuil, qu'elle devait connaître par René.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle plus doucement, pour ne pas blesser sa cousine, je ne veux pas encore me marier ! J'ai encore besoin d'un peu de bon temps de jeune fille !

Son bon temps de jeune fille ! Elle était à moitié sincère en disant cela : mais elle ne se défendait ainsi que parce qu'elle n'osait encore quitter son abri pour s'envoler vers celui qu'elle plaçait si haut déjà et vers lequel elle se sentait si fort attirée.

Ah ! si elle avait eu une nouvelle occasion de le voir ou si du moins, par quelque signe tout particulier, il avait bien montré ce jour-là qu'il voulait la remarquer, elle eût peut-être pris quelque assurance et se serait découverte ! Mais, non ! il n'y avait rien eu entre eux que de très ordinaire, et si leurs regards un instant avaient été au devant l'un de l'autre, ce n'avait sans doute été que par simple rencontre ! Peut-être même l'échange de ce regard n'était-il qu'une illusion de son désir ! Pourquoi, s'il l'avait regardée une première fois, ne l'aurait-il pas regardée une seconde ? S'était-il donc alors aperçu de l'insistance ridicule qu'elle avait mise à suivre des yeux ses moindres mouvemens, et s'y était-il dérobé à dessein ? Elle rougissait de honte à l'idée qu'il eût pu découvrir quelque chose de ses sentimens.

— Non ! il ne s'est aperçu de rien ! se disait-elle avec autant de crainte que d'espoir.

En tout cas, elle fut bien forcée de s'avouer qu'elle pensait à M. de Vineuil un peu plus que de raison et que son humeur en était quelquefois modifiée. Elle mit sa mélancolie sur le compte du mariage de Cécile, mais, sans plus songer à Cécile, elle soupirait malgré elle :

— Non ! non ! ce serait trop beau !.. se disait-elle quelquefois,.. cela ne se peut pas... Et puis je ne le connais pas... Mais est-il donc tant besoin de se connaître pour s'épouser ?.. Cela ne se trouve t-il pas fait tout à coup,.. sans qu'on y songe,.. comme par miracle ?.. Est-ce que Cécile connaissait Lucien ? Et cependant les voilà mariés, heureux, liés pour la vie...

Plus encore que ses chagrins, les amusemens de l'hiver l'avaient fatiguée. Le docteur Nardeck, consulté, conseilla l'air de la mer, mais défendit les bains, qui l'eussent énervée. Et, tandis que le docteur expliquait le régime à suivre, Jeanne le regardait en souriant. Elle pensa qu'il avait bien pu être pour elle-même ce que René de Montclair avait été pour Cécile, et qu'il n'avait fait qu'aguerrir son cœur pour mieux aimer celui qu'elle devait aimer.

Quand il s'agissait de santé, Mme de Parthenais ne regardait pas à la dépense. Le voyage fut donc décidé. Mais où irait-on?

Mme Avril devait avoir quelque motif pour préférer Trouville, car elle insista tout à coup sur ce choix. En vain, Mme de Parthenais objecta-t-elle la cherté des chalets sur cette plage élégante; sa fille répondit à cela qu'elle s'était déjà informée, qu'il y avait de petits chalets et qu'en tout cas les prix de l'hôtel n'étaient pas inabordables.

— Je tiens absolument à ce que vous ayez un chalet! répliqua Mme de Parthenais. Il n'est pas convenable d'aller à l'hôtel pour deux femmes seules.

Mme de Parthenais ne les accompagnerait pas. En apprenant cette détermination, Mme Avril se montra plutôt bien aise que fâchée. Elle essaya bien de décider sa mère, mais sans le désir d'y réussir. Et Jeanne s'efforçant à son tour de convaincre la vieille dame, en lui reprochant de les abandonner ainsi, sa mère lui dit comme malgré elle de « ne plus ennuyer sa grand'mère, » puisque les choses étaient arrangées de cette façon.

A Trouville, l'installation se fit rapidement. Le chalet, bien situé sur la hauteur, avait sur la mer une vue infinie.

Depuis leur arrivée, Mme Avril était infatigable. Elle passait tout son temps dehors, se promenant sur la plage avec une agitation qu'elle attribuait à l'air salin.

Jeanne avait retrouvé quelques amies. Tous les jours, à cinq heures, sous la surveillance des mères, parmi lesquelles Mme Norbert-Lesplagnes trônait, ces jeunes filles se réunissaient sur « les planches. » La plupart de leurs histoires commençaient par : « C'est un monsieur qui... » Et elles étaient très bienveillantes ou très moqueuses sans y mettre beaucoup de nuances. Pendant quelque temps aussi, leur curiosité s'intéressa particulièrement à une jeune Américaine qui avait fait scandale en disant tout haut dans le salon du casino : — « Moi, je n'ai pas d'*amies*, je n'ai que des *amis*. » Ce fut ensuite le tour d'une jeune femme « qui faisait beaucoup de genre » et qui, ayant perdu son beau-père depuis six mois, portait un deuil plus rigoureux que celui de la veuve, parce que le crêpe allait bien à ses cheveux blonds. Quant aux « cocottes, » elles n'osaient trop hasarder de réflexions sur elles, à moins que ce ne fût sur leurs petits chiens ou leurs ombrelles. Le sentiment des convenances autant que la crainte de lâcher quelque sottise les empêchaient, la plupart du temps, de s'avancer. Pourtant, leur jugement intime était plus avorable qu'on n'aurait pu croire. D'une certaine façon, ces femmes élégantes et parées ne leur révélaient-elles pas la puissance que la femme peut exercer sur l'homme!.. Et puis, quelques-unes avaient tant de « chic » et étaient si jolies!

Après le dîner, Mme Avril conduisait souvent sa fille au casino, Jeanne aurait bien voulu, comme ses amies, jouer aux *petits chevaux*, mais sa mère s'y était toujours refusée, parce que, sous quelque forme qu'il se présentât, le jeu lui rappelait péniblement son mari et ses angoisses de jeune mariée.

Par compensation, elle emmenait Jeanne au concert et quelquefois même au spectacle.

Ce soir-là, après la représentation, la foule s'était répandue avec animation sur la terrasse du casino. La nuit était douce et pure. La mère et la fille marchaient de long en large, poussées par les promeneurs, au hasard du courant, lorsque soudain Mme Avril tressaillit. A la clarté d'un bec électrique, elle venait de reconnaître un homme qui se présentait de face, donnant le bras à une femme plâtrée.

Dès qu'ils furent passés, elle se retourna et les suivit des yeux :

— Qu'y a-t-il, maman? demanda Jeanne.

Mais sa mère ne l'entendit pas. Droite et comme clouée sur place, ses yeux restaient fixés dans la direction où le couple venait de disparaître. Pendant un instant, elle sembla se demander si elle ne les suivrait pas. Mais elle prit vivement le bras de sa fille et l'entraîna au bout de la terrasse, où elles s'assirent.

Elle s'éventa avec force, puis refermant brusquement l'éventail, elle saisit son flacon de sels dans sa poche, le porta à ses narines et respira longuement. Jeanne ne parlait pas, la croyant en proie à l'un de ces malaises ordinaires pour lesquels le silence était recommandé.

Cependant mille pensées agitaient la pauvre femme.

Ainsi c'était lui,.. lui enfin, qu'elle avait revu!.. Elle savait bien que, chaque année, il venait à Trouville, et elle y était venue poussée par une incompréhensible espérance... Il aurait pu ne pas être arrivé ou être reparti. Un moment, par une de ces tragédies de sentimens qui se jouaient en elle, elle avait souhaité qu'il n'y fût pas, ou, s'il y était, de ne pas le rencontrer ou que, du moins, si elle le rencontrait, elle pût faire semblant de ne pas le voir. Mais maintenant qu'elle avait constaté sa présence, qu'elle l'avait vu,.. qu'il l'avait vue aussi peut-être, qu'allait-elle faire? Et lui, qu'allait-il faire?

En regardant la nuit étoilée, elle se rappela ce bal où elle l'avait vu pour la première fois, ce bal, ce fameux bal sans cesse ressassé dans sa mémoire et sur lequel elle vivait depuis vingt ans... Et une fois de plus elle se revit aux Tuileries et promenée par lui dans ce jardin délicieux... Il choisissait les allées les plus sombres, se pressant contre elle en marchant, il murmurait de tendres paroles pendant

que le feuillage des arbres frémissait au-dessus de leurs têtes penchées... Et elle était si belle et lui si respectueux quand il eut enfin appuyé ses lèvres sur ses épaules frissonnantes!.. Avec une tendresse exquise et des larmes dans la voix, il lui avait demandé la permission de venir la voir... Sans qu'elle eût voulu répondre, il était venu le lendemain chez elle, puis revenu les autres jours, assidûment, fidèlement, lui parlant avec passion, mais sans effaroucher ses pudeurs de femme et l'enorgueillissant tous les jours davantage...

Et elle eût cédé sans doute à tant de grâces et de délicatesses si elle n'avait pas un jour appris que les complaisans dédains de son mari pour elle ne venaient que de ce qu'il avait une obligation d'argent à l'homme dont elle était aimée si passionnément... Alors, par une fierté suprême, et, sans donner aucun motif, elle l'avait repoussé de toutes ses forces, pensant qu'elle n'était que le prix d'un marché peut-être... Il avait pleuré à ses pieds, elle était demeurée insensible à ses larmes... Il l'avait poursuivie, elle l'avait découragé par ses hauteurs. A ses lettres brûlantes elle n'avait répondu que par un froid silence!.. Longtemps elle s'était plu aux joies dramatiques de ces souffrances intimes et avait joui du triomphe de ses refus, s'y était absorbée jusqu'à la lassitude, tant qu'enfin, ramenée à de meilleures préoccupations, elle se fut tout entière consacrée à sa fille, à « son enfant!.. »

Et les années s'étaient écoulées... Depuis, son mari était mort et de quelle façon!.. Quant à M. du Breuil, lui, il s'était marié et même remarié... De loin en loin, elle l'avait rencontré et non pas sans éprouver un trouble profond et des regrets indéfinissables, mais elle avait détourné la tête... Elle n'y voulait plus songer,.. elle croyait tout fini... jusqu'à ce que par un lent retour et poussée par d'inexplicables sollicitations intérieures, elle se fût reprise à cet amour, qui maintenant forçait sa solitude, emplissait son imagination vide, et alimentait les flammes de ses rêves!

Et elle ne se disait plus ni qu'il était marié, ni que tout à l'heure encore elle venait de le rencontrer avec une femme, ni qu'elle avait sa fille auprès d'elle, ni que sa mère avait mis en elle sa foi et son orgueil. Son idée fixe était de se rapprocher de lui, de le voir, de lui parler, d'aimer et d'être aimée!

Machinalement, elle passait ses mains sur ses bandeaux pour assurer sa coiffure, sur sa robe pour en mieux disposer l'arrangement. Ses yeux et sa bouche s'essayaient à sourire malgré elle, et sa taille se redressait comme si tout son être se préparait à paraître devant lui!

Elle ne put dormir de la nuit et marcha dans sa chambre en proie à un trouble inexprimable.

Sur la plage, où elle se montra de bonne heure le lendemain avec Jeanne, ce fut par un grand effort de volonté qu'elle s'imposa un calme apparent, et, n'eût été la persistance qu'elle mettait à reconnaître les baigneurs abrités sous leurs parasols, on n'aurait pu rien remarquer d'anormal dans sa tenue toujours noble et rigide.

— Mais je ne me trompe pas, c'est Mme Avril! dit tout à coup une voix.

Elle se retourna tout d'une pièce. Le comte du Breuil était devant elle, chapeau bas, identique à lui-même, mais la moustache et les cheveux grisonnans, les yeux fatigués et plus d'embonpoint. Il avait néanmoins encore perfectionné, s'il était possible, ces manières câlines et pénétrantes qui lui réussissaient assez souvent auprès des femmes.

— Voilà une rencontre bien inattendue, dit Mme Avril, la main tendue, en raffermissant sa voix qui tremblait d'émotion; nous sommes un peu comme deux revenans... Jeanne, salue M. du Breuil,.. un vieil ami!

— Quelle belle jeune fille! dit-il, tandis que Jeanne se rapprochait... Voulez-vous m'offrir, madame, l'hospitalité sous votre toit, ajouta-t-il en désignant le parasol.

— Certainement.

Et il s'assit à l'ombre sur un pliant.

Cette rencontre ne lui causait aucun embarras. Il est bien vrai qu'il avait eu autrefois pour Mme Avril un violent caprice, excité par la réputation sans tache de cette jeune femme malheureuse en ménage, et aussi par l'agrément qu'un homme exercé trouve à s'entêter auprès d'une femme qui résiste. Mais le souvenir de cette aventure incomplète n'avait laissé dans son esprit que l'impression d'un pari perdu et dont un joueur se peut aisément consoler. Il prit donc à peine garde à elle et, avec les préférences d'un homme qui vieillit, il ne s'occupa guère que de Jeanne.

— Vous ne prenez pas de bains de mer, mademoiselle? C'est dommage; je vous aurais demandé la permission de vous accompagner; j'ai la réputation d'être bon nageur...

— Le docteur me les a défendus, répondit Jeanne, que l'idée de se baigner avec M. du Breuil séduisait peu; mais je pêche quelquefois aux crevettes.

Et avec gentillesse elle lui raconta une de ses expéditions de pêche, qui ne présentait, du reste, rien de particulier. Puis elle lui dit qu'elle

aimait la mer à cause de cette belle étendue bleue où l'œil et les pensées ne sont arrêtés par rien.

— Si vous aimez la mer, mademoiselle, j'ai loué ici une barque assez commode où je me promène tous les jours...

— Oh! maman, nous irons, n'est-ce pas?

Mme Avril sourit.

De temps en temps elle faisait de très lointaines allusions que M. du Breuil était seul à pouvoir comprendre, et poussait des soupirs dont la sincérité était peut-être déjà un peu prompte. Les quelques efforts de ce genre qu'elle fit pour solliciter l'attention de M. du Breuil furent en pure perte. Changeant alors de tactique, elle parla de Jeanne, de son enfance isolée, de ses petites maladies, devinant avec la subtilité d'une femme éprise qu'elle ne pourrait peut-être parvenir jusqu'à lui que par sa fille :

— Et maintenant la voilà grande! ajouta-t-elle, bonne à marier. Elle va avoir dix-neuf ans; je ne suis plus qu'une vieille maman!

Par politesse, M. du Breuil crut devoir protester :

— Comment donc! mais on vous prendrait pour deux sœurs; n'êtes-vous pas toujours la belle Mme Avril?

Mme Avril rougit :

— Vous voudrez bien, j'espère, venir nous voir de temps en temps « aux Bosquets, » c'est le nom de notre chalet, dit-elle en se levant, pendant que M. du Breuil se confondait en remercîmens exquis. Je reçois peu ici; mais si vous ne craignez pas trop de vous ennuyer avec deux femmes seules, vous nous ferez le plus grand plaisir.

Elle avait dit cela tout d'une haleine, ne voulant pas se donner le temps de penser qu'il y eût rien de coupable en cette invitation. Cependant elle ne put se décider à quitter la plage, et quand M. du Breuil fut monté en barque, et apparut dans son costume de bain rayé de bleu et de blanc, elle s'approcha si près de la mer et demeura si bien absorbée que le flot d'une vague montante l'entoura et emplit d'eau ses minces bottines de chevreau.

Le lendemain, dans le salon de la villa « des Bosquets, » auprès de Jeanne, occupée à lire, Mme Avril était à demi étendue sur un sopha, immobile, somnolente. Mais ses mains pressées contre sa poitrine contenaient les battemens de son cœur. Elle ne paraissait si tranquille que parce que l'effort de sa pensée fixée sur un seul point lui raidissait tous les membres.

— C'est lui! s'écria-t-elle tout à coup en se levant brusquement.

— Qui? demanda Jeanne.

Au même moment, M. du Breuil entra. Sa présence évita une réponse qui eût pu être embarrassante.

Il tenait à la main un superbe bouquet de roses safranées aux tons violens et comme brûlées :

— Je me suis permis d'apporter des fleurs à Mlle Jeanne, dit-il après avoir salué.

— Vous êtes mille fois aimable, répondit Mme Avril en interrompant les remercîmens de sa fille... Les fleurs conviennent si bien à la jeunesse! ajouta-t-elle en cherchant le ton naturel.

— M'autoriserez-vous alors à prier Mlle Jeanne de vouloir bien mettre une de ces roses à son corsage? Ce serait un très grand honneur pour moi.

— Très volontiers! répondit Jeanne, bien que ces roses étranges ne lui plussent point et n'eussent pas sans doute la fraîcheur de cette rose qu'Alfred lui avait jetée un jour du haut du mur, à Buzancy.

— Comme te voilà fleurie, ma chérie! dit très haut Mme Avril en s'avançant.

Elle parlait avec volubilité pour s'étourdir et se donner le change.

— N'est-ce pas une jeune fille accomplie? continua-t-elle. Ah! si vous saviez ce qu'il m'a fallu de patience et de soins!..

— Il ne serait peut-être que juste de dire que Mlle Jeanne se prêtait à cette patience et à ces soins, répondit M. du Breuil non sans quelque ironie; mais je ne doute pas non plus de la part que vous y avez eue.

Elle parla ensuite des bals où brillait sa fille, mais regretta qu'elle n'eût pas pu comme elle assister aux bals « d'autrefois. » Jeanne étourdiment joignit ses regrets aux siens, et interrogea M. du Breuil sur ce bal des Tuileries dont sa mère avait gardé un souvenir ineffaçable.

— Ces bals, en effet, étaient fort beaux, reprit légèrement M. du Breuil en évitant le long regard que Mme Avril lui jeta; cependant, je vais peut-être vous scandaliser, mais je pense que les succès de femmes se valent dans toutes les sociétés indistinctement.

Mme Avril se défendit :

— Je vous assure que, pour ma part, je n'aurais aucun plaisir à paraître dans les salons d'aujourd'hui; tous les hommages m'y sont devenus indifférens...

Sans rien montrer, M. du Breuil détourna la tête pour demander à Jeanne si elle ne montait pas à cheval, lui dit qu'elle aurait de bonnes leçons au manège de Trouville, que les promenades étaient ravissantes et qu'il n'y avait aucun danger. Il rassura Mme Avril, qui

consentit. Ses moindres paroles étaient devenues pour ainsi dire des ordres pour elle.

Jeanne battit des mains et remercia sa mère, qui jusqu'ici avait toujours craint pour sa fille les dangers de cet exercice. Elle parla ensuite avec animation de l'amazone, du chapeau, des bottes, de la cravache, s'informa du directeur du manège, de la robe des chevaux et arrangea qu'elle serait tout de suite assez solide en selle pour pouvoir galoper sur les routes.

Elle se fit donc faire une amazone, et Mme Avril en profita pour se commander elle-même deux costumes de saison. Afin de justifier cette dépense, elle prétexta qu'elle n'avait plus rien à mettre, que toutes ses robes étaient en loques.

Elle choisit pour l'un une mousseline de l'Inde, blanche, ramagée de fleurs et d'oiseaux. Jeanne la déconseilla en ne lui cachant pas son mécontentement de lui voir choisir une pièce si voyante. Mais sa mère lui répondit qu'aux bains de mer il importait peu, qu'on pouvait mettre ce qu'on voulait.

Cependant Jeanne la regardait avec stupeur pendant qu'elle maniait sur les tables d'étalage les étoffes des couleurs les plus tendres, et discutait la coupe et les formes, trouvant que le cou ne serait pas assez dégagé, ni les manches assez larges.

— Il faut que je puisse les relever jusqu'à l'épaule, disait-elle.

C'était des jabots de dentelles crème, des fichus de linon, des flots de ruban.

— Je veux que tout cela soit une vapeur, répétait-elle nerveusement, l'œil brillant, la voix saccadée.

Se laissant peu à peu entraîner à de déraisonnables caprices, elle alla jusqu'à se commander un costume de bain. Et quand Jeanne lui fit remarquer qu'elle ne prenait point de bains, Mme Avril répondit qu'il n'était pas dit d'abord qu'elle n'en prît pas, que du reste elle avait justement besoin d'un costume neuf pour ses douches cet hiver, et que celui-ci lui plaisait.

Par compensation elle offrit à sa fille des tours de cou, des aigrettes, des rubans pour ses cheveux, tout ce qu'elle voudrait. Jeanne fit « non » d'un ton presque bourru. Mais, en sortant du magasin, pour éviter sans doute de fâcheuses questions, elle multiplia encore ses complaisances; elle choisit les rues où étaient les boutiques que Jeanne préférait, s'arrêta aux chinoiseries, la fit goûter chez le pâtissier à la mode. Au kiosque des journaux, tandis qu'elle prenait pour elle-même *la Vie parisienne*, où sur la page du milieu se voyait une très longue, très mince et très jolie femme à peine vêtue qui buvait du champagne assise sur les genoux d'un monsieur, elle acheta à sa fille le *Graphic* et autres publications illus-

trées en anglais, destinées à la perfectionner dans l'étude de cette langue à laquelle elle avait pris goût.

Une fois seule dans sa chambre, Jeanne déridée s'installa devant la fenêtre qui s'ouvrait sur la mer et se mit à feuilleter les image anglaises. Soudain elle poussa un petit cri de surprise et dut relire une seconde fois pour voir si elle ne se trompait pas.

Mais c'était bien le nom de M. Vineuil, de M. le vicomte Raymond de Vineuil, qu'elle voyait là imprimé en lettres capitales au bas d'une superbe gravure où il était représenté en costume de chasse debout sur un énorme éléphant mort, et la main appuyée sur un fusil!

Il avait bien toute sa barbe, au lieu de la moustache qu'elle lui avait vue le jour du contrat, et elle ne le reconnaissait pas trop bien ; il lui semblait aussi trop gros et l'air un peu trop majestueux, mais ce devait bien être lui, puisque le journal sportique donnait son nom en dessous de l'image. D'ailleurs, pour éclaircir son doute, elle trouva qu'un article lui était tout entier consacré, qui, après mille autres éloges, vantait le sang-froid du chasseur au moment où l'animal furieux l'avait chargé.

Plusieurs fois elle relut ce passage et s'exalta. Il était si noble et si grand, et elle une si petite chose devant lui! C'était le seul jusqu'ici dont la force lui eût donné à ce point le sentiment de sa faiblesse. Elle eût souhaité d'être auprès de lui, à lui, de se sentir pressée dans ses bras. Et comme elle n'avait rien autre qu'*il* eût touché que ce timbre du Japon fidèlement conservé et mis à part depuis leur rencontre comme un talisman dans un petit écrin de maroquin bleu, elle le prit dans sa main, le baisa, le passa sur ses joues aussi doucement qu'une caresse!..

Et, par la fenêtre ouverte, elle contemplait la mer qui *l'*avait bercé dans ses lointains voyages, tendait son front aux brises qui venaient des pays qu'*il* avait parcourus, emplissait ses yeux de la lumière de ce beau ciel qui s'étendait au-dessus de toute la terre, en songeant à *lui*, à l'univers, à Dieu!

X.

Cependant les visites de M. du Breuil n'étaient point fréquentes à la villa des « Bosquets. » Il préférait rencontrer ces dames sur la plage. Les sentimens de Mme Avril parlaient assez clairement pour qu'ils donnassent fort à penser à cet habile homme.

A quoi allait-il se résoudre? Il était perplexe et ne se déterminait trop à rien.

Bien que la maturité de la veuve ne manquât pas encore de certains agrémens, et que son principe fût que toute femme valait bien la peine d'être possédée une fois, la présence habituelle de Jeanne le tenait en suspens, non pas tant que le scrupule d'atteindre en sa mère cette jeune fille si éveillée et si chaste en même temps le retînt, mais parce que la saveur même de cette innocence juvénile lui piquait le goût.

Et puis il songeait que les amours tardifs sont tenaces, qu'ils ne lâchent point ce qu'ils prennent, se cramponnent aux planches du naufrage, et qu'au point où il voyait Mme Avril, elle était fort capable, une fois partie, de mal mesurer ses entreprises et de faire quelque sottise dont le profit ne compenserait pas sans doute les ennuis. Car, en amour, l'inexpérience des honnêtes femmes ne lui paraissait véritablement profitable que chez celles qui sont jeunes.

De peur de se fourvoyer et pour éviter les tête-à-tête décisifs, que Mme Avril recherchait avec un empressement si visible, M. du Breuil ne se présenta même bientôt plus sur la plage qu'accompagné d'un ami.

Il en avait beaucoup, et quelques-uns de singuliers.

— Vous qui aimez les héros, mademoiselle, dit-il un jour à Jeanne, et qui ne prisez chez les hommes rien tant que le courage, vous serez satisfaite, je crois, de faire la connaissance de M. d'Almagro... Il a reçu huit blessures dans la dernière guerre du Chili.

M. d'Almagro ricana, en montrant de belles dents :

— Oh! ce n'est rien! dit-il; dans mon pays, on donne et on reçoit des coups de couteau tous les jours!

Mme Avril l'accueillit gracieusement.

— Tous vos amis sont les nôtres, dit-elle en souriant à M. du Breuil.

Le teint olivâtre du nouveau-venu ne plut pas à Jeanne. Il portait, en outre, une grosse turquoise montée en épingle et avait les mains chargées de bagues.

— Quel vilain bonhomme! pensa-t-elle, bien qu'en somme M. d'Almagro fût assez joli homme et plutôt exubérant que mal élevé.

— Il est très pris et ne fait que me parler de vous, mademoiselle, dit tout bas M. du Breuil... Eh bien! mon cher, reprit-il tout haut en s'adressant à son ami, vous voilà un homme heureux, maintenant que vous êtes présenté dans les règles à la plus jolie personne de la plage!

— Oh! oui! s'écria M. d'Almagro, en arrondissant les yeux... Hier soir, sur la terrasse, vous êtes passée dans l'ombre, mademoiselle, mais je vous ai reconnue tout de suite; il n'y a qu'une taille comme la vôtre!

Et il fit le geste de s'envoler.

— C'est aujourd'hui la première fois que je vous vois, monsieur, répondit Jeanne froidement. Je ne vous avais pas remarqué jusqu'ici.

— Comme vous êtes dure pour ce pauvre Paolo ! dit M. du Breuil en riant. Lui, qui voulait vous demander la faveur de vous accompagner dans vos promenades à cheval !

— Merci ! répondit Jeanne; je n'ai besoin de personne.

— Tu n'es vraiment pas polie, mon enfant, lui dit sa mère quand les deux amis se furent éloignés.

— Est-ce que par hasard vous auriez l'intention de vous lier avec cet homme noir?

— Non; mais je ne vois pas pourtant quel grand mal il y aurait à le recevoir si on nous le demand it.

— Y songez-vous? Il n'aurait qu'à vou'oir m'épouser !

— Je ne pense pas qu'il en aurait l'idée. Mais, à tout prendre, je ne crois pas que, dans les relations communes, cette espèce d'homme soit si désagréable à fréquenter, reprit Mme Avril, qui depuis quinze jours ne paraissait plus avoir sur rien les mêmes idées... Ce M. d'Almagro me rappelle tout à fait un Mexicain célèbre sous l'empire qui était amoureux fou de moi avant mon mariage... Il me suivait partout, au bal, au Bois, dans les boutiques même. Jamais il ne m'a adressé la parole. Son œil noir était si terrible que je l'avais surnommé « mon poignard, » parce que réellement son regard me transperçait.

Mme Avril s'était levée.

Tout en se promenant, elle parlait, maintenant, sans relâche ni mesure, s'animant aux souvenirs de ses anciennes victoires, mais se taisait encore sur la seule qui lui importât. Tandis qu'elle parlait, des mouvemens nerveux la secouaient par intervalles. Elle en vint à rire peu à peu comme une petite fille en racontant comment des grappes d'amoureux étaient suspendues aux *malls* qu l'emmenaient au galop à Saint-Germain, au pavillon d'Ermenonville, à Saint-Cloud. Elle inventait, comme font les femmes malades, et c'étaient des parties fines, des soupers, des toilettes, des bijoux, du luxe, de la joie, des délices ! Le son de sa voix était pénible à entendre, bien que le timbre en fût resté joli.

Elle s'attribuait aussi des anecdotes lues dans des recueils. Elle conta qu'un amoureux, transi celui-là, l'avait demandée six fois en mariage. La sixième fois, il lui avait dit : « Je vous ennuie bien, mademoiselle. » Elle avait répondu : « Pas du tout, monsieur, vous m'amusez ! »

Alors Jeanne, mal à l'aise, lui dit par bravade et pour voir ce qu'elle dirait :

— Le mot est drôle, j'ai envie de le replacer un jour.

— Non, reprit Mme Avril, à qui un retour de raison fit regretter ces confidences; non, mon enfant, il est de la bienséance de demeurer toujours poli avec les gens qu'on éconduit.

Quelquefois sa mère l'avait entretenue de sujets analogues, mais sans avoir montré jusqu'ici cette sorte d'emportement qui eût pu troubler l'heureuse innocence de sa fille, si celle-ci fût née vicieuse et si « tout n'était pas pur qui allait aux purs, » pour employer le mot de cet excellent M. Lambert, dont Jeanne avait failli s'éprendre au cours.

Depuis sa première rencontre avec M. du Breuil, Mme Avril, cependant, n'était pas parvenue à pénétrer dans son intimité. Elle était trop sûre d'elle-même pour ne pas mettre cette résistance sur le compte d'une discrétion délicate. L'idée ne lui venait pas trop qu'il pût se dérober. N'avait-il pas dit l'autre jour encore qu'elle était toujours la belle Mme Avril? Le temps n'avait pu qu'accroître un amour aussi beau que celui qu'il lui avait montré. Mais comme il était lent à se déclarer! Par un plus paisible retour sur elle-même, elle lui savait parfois bon gré de cette lenteur.

— La grandeur de mon sacrifice l'épouvante! se disait-elle, pendant ses nuits d'insomnie. Il veut ne me devoir qu'à moi-même, rester vis-à-vis de moi sans reproche!

Et elle se complaisait à se répéter tout haut ces phrases dites d'abord mentalement.

Un soir cependant, effrayée d'elle-même, elle annonça brusquement à sa fille interdite qu'elles quitteraient Trouville le lendemain, mais elle se reprit non moins brusquement pour dire sur un ton tranchant et impitoyable :

— Non, demain nous ne pouvons pas à cause de la partie arrangée avec M. du Breuil.

Sans savoir pourquoi, Jeanne, malgré la bizarrerie de l'annonce de ce départ subit, s'en voulut de ne pas avoir pris sa mère au mot.

Mais cette promenade à cheval était si tentante!

Depuis huit jours, Jeanne ne pensait qu'à cette première sortie.

Elle avait imaginé un beau cheval alezan doré, qui aurait les pieds trempés dans du lait, indomptable, mais soumis pour elle. Avant de le monter, elle le flattait de la main. Fin, léger, portant bien la tête, il allait d'abord au pas en traversant la ville, au trot en en sortant, puis au galop sur la route bordée de grands peupliers. Elle entendait le bruit régulier de ses sabots sur le sol; cela allait si bien qu'elle prenait confiance, s'enhardissait peu à peu, pressait l'allure, l'œil fixe et frémissante; elle excitait de plus en plus le gé-

néreux animal, et poussait toujours ainsi droit devant elle, sans que personne pût maintenant l'arrêter dans cette course devenue folle, et courant, courant toujours ainsi loin, très loin, plus loin, libre enfin comme si elle était sa seule maîtresse et que le monde fût à elle. Haletante enfin et n'en pouvant plus, elle ralentissait l'allure et arrêtait son cheval écumant au bord d'une fontaine. Le sang lui battait au cœur, aux joues, aux tempes et quelqu'un qu'elle croyait reconnaître lui donnait à boire dans un verre empli d'une eau limpide. Dans ce songe, elle se disait qu'elle faisait une expédition lointaine, que ce n'était là pour elle aussi que l'étape d'un grand voyage,.. et elle tressaillait d'aise à l'idée qu'elle s'y préparait.

D'ailleurs ne semblait-elle donc pas vraiment faite pour être mise à cheval? comment n'y avait-on pas pensé plus tôt?... Elle était presque reconnaissante à M. du Breuil d'y avoir songé le premier.

Et, en faisant ses derniers apprêts le matin pour cette promenade tant souhaitée qu'elle allait faire enfin et qu'on ne pouvait plus retarder, elle se regardait en souriant dans la glace, satisfaite de son petit chapeau d'homme posé bien droit sur le chignon, de sa taille cambrée dans l'amazone qui ne faisait pas un pli. Et elle pensait que cette jupe qui la rapetissait maintenant dans sa chambre, allait la grandir élégamment tout à l'heure, quand elle serait en selle!

Elle descendit au jardin où sa mère l'attendait; mais Jeanne prit de l'humeur en la voyant habillée de cette robe de mousseline à ramages qui ne lui plaisait pas.

Et tout à coup :

— Maman, dit-elle, presque malgré elle, vous n'êtes plus la même.

— Comment! plus la même? reprit Mme Avril en s'efforçant de ne rien laisser paraître... Qu'est-ce que j'ai donc de changé?.. Pourquoi te donnes-tu cet air déplaisant? C'est vraiment bien mal reconnaître le soin qu'on prend de te distraire.

— Ce n'est pas cela! répondit Jeanne en cravachant le bout de sa petite botte.

Mais M. du Breuil arrivait en *poney-chaise*, suivi d'un écuyer monté qui tenait en main le cheval de Jeanne.

— Voyez un peu quelle sottise on a faite! dit M. du Breuil. Au lieu de la victoria que j'avais commandée pour vous, on m'envoie cette petite voiture. Mais si vous voulez bien, un instant va suffire pour réparer le mal.

— C'est charmant, au contraire,.. vous conduirez, dit Mme Avril, qui vit tout un plan combiné dans cette méprise.

— Mais, maman, dit Jeanne, vous qui avez toujours peur en voiture...

— Pas du tout, je suis sûre que M. du Breuil conduit aussi bien qu'il rame!

— Je suis cependant encore meilleur écuyer que bon rameur, dit-il, et il serait si simple que nous attendissions ici votre voiture, reprit-il avec un geste ambigu, qui pouvait encore être aussi bien un geste de consentement que de refus.

— Non! non! ce sont mes ordres, insista Mme Avril.

— Ce sera donc comme vous voudrez, madame, dit M. du Breuil, dont la curiosité hésitante finit par se déterminer.

Il s'abandonna à l'aventure, et quand il eut aidé Mme Avril à monter:

— Voulez-vous que je vous mette en selle, mademoiselle? dit-il, en se tournant vers Jeanne.

— Non, monsieur!

Et de la main s'appuyant sur le pommeau, elle s'enleva légèrement, d'un coup de talon vif sur le genou de l'écuyer, qui pour accompagner la jeune fille garda le cheval d'abord destiné à M. du Breuil.

— En vérité, vous avez l'air de la reine des amazones! dit M. du Breuil en souriant.

— Partons! interrompit Mme Avril.

— Allez! mes enfans, allez! dit Jeanne en les couvrant de loin de sa cravache d'un petit air protecteur, et qui ne pensait plus à rien qu'au plaisir qu'elle se promettait, tandis que M. du Breuil, le fouet en l'air, l'interrogeait du regard.

— Non, Jeanne, passe devant, dit sa mère, je veux t'avoir sous mes yeux...

Un beau soleil brillait dans le ciel clair.

Dès qu'ils furent sortis de la ville, Mme Avril se mit à admirer la lumière, les arbres, les prairies, les bœufs, les vapeurs matinales, les prochains horizons! Tout à l'heure, en traversant les rues, elle voulait que tout le monde admirât ce tête-à-tête hardi; mais comme maintenant il n'y avait ni foule sur la route, ni personne dans les champs, elle se rejetait sur les choses inanimées comme pour les prendre à témoin de son bonheur.

Les joues rouges, les lèvres ravivées par une morsure involontaire, les yeux agrandis, les mains hésitantes, elle parlait avec une voix changée, et par exclamations brèves, dans l'anxieuse attente des douces paroles qu'il allait murmurer. Ils étaient seuls! Il n'avait qu'à puiser dans ce trésor d'amour accumulé pour lui!

Mais le peu de mots qu'avait dit M. du Breuil depuis leur départ n'avait guère eu trait qu'à Jeanne et à sa manière de monter. Mme Avril, perplexe et devenue craintive, se démonta peu à peu, et,

pour solliciter ce tendre aveu, qui tardait tant, elle se fit douce, et doucement lui dit en le regardant longuement dans les yeux:

— Je voudrais vous parler... d'autrefois.

— Mais je croyais cela fini! répondit M. du Breuil avec une froideur calculée sans doute pour le développement de la scène qu'il avait prévue.

— Fini! reprit-elle, en croyant d'abord comprendre qu'il la repoussait. Et, dans un vaste regard, son intelligence un instant parut comme noyée.

Mais un sourire indulgent ne tarda pas à la rassurer, et, avec une joie qui la rendit belle comme au premier jour, elle se récria :

— Rien n'est fini, puisque tout commence!

Alors, se rapprochant de lui, elle excusa sa retenue, sa froideur, sa résistance; elle comprenait ce juste retour des choses et que c'était à elle, maintenant, de se mettre sur ses pas, à elle de venir le chercher, à elle de lui prendre les mains, à elle de le prier et de lui dire qu'elle l'aimait, à elle enfin de faire en sorte qu'il ne la dût qu'à elle-même.

— Oui! oui! répétait-elle en reprenant la phrase qui la troublait dans ses nuits sans sommeil; oui, vous aviez le droit de ne prétendre à me devoir qu'à moi-même,.. à moi-même...

Elle lui dit aussi le motif qui autrefois l'avait fait le repousser.

— Quelle vilaine pensée vous avez eue là! dit M. du Breuil avec un sourire ambigu.

— N'est-ce pas? dit-elle avec une ardeur nouvelle.

L'aventure finissait par intéresser M. du Breuil.

Il lui pressa la main.

Elle se serra contre lui davantage, comme si elle se fût mise sous sa protection. Sa passion, redevenue confiante, la transfigura au point que cet éclair de beauté, tout à l'heure un peu passager, se fixa pour ainsi dire sur son visage. Pendant un moment M. du Breuil ne vit plus que des yeux jeunes, des joues colorées et fraîches; et, au lieu d'un front hautain et rebelle aux hommages, un front soumis et suppliant. A la chaleur de ce corps pressé contre le sien, il s'émut peu à peu, et, ne trouvant plus la mère de Jeanne si fâcheuse, il entoura sa taille du bras qui lui restait libre tandis que ses lèvres se posaient longuement sur les siennes.

— Toujours, toujours ainsi! murmura-t-elle.

Et elle lui fit promettre qu'il viendrait la voir bientôt... cette après-midi même.

— Vous êtes en nage, mademoiselle, dit M. du Breuil avec tranquillité quand Jeanne fut revenue de son étourdissante galopade... Vous allez vous rendre malade !

— Oui, mon enfant, reprit Mme Avril en contenant son émotion, M. du Breuil a raison. Tu vas beaucoup trop vite.

Quoique son cheval ne fût point alezan doré, qu'il n'eût point les pieds trempés dans du lait, et qu'aucune fontaine ne se fût rencontrée en chemin, sa course n'avait pas été au-dessous de ce qu'elle en avait rêvé. Sa joie était vive et brillait librement dans ses yeux.

La promenade s'acheva sans encombre. Seulement, au moment de rentrer dans Trouville, on croisa M. d'Almagro, qui s'exclama avec un geste hyperbolique, en voyant Jeanne passer :

— Superbement belle !

Sans même le regarder, Jeanne le salua d'un petit coup de tête sec.

Vers trois heures, au moment d'aller sur la plage, Mme Avril feignit une très grande lassitude.

— Cette promenade m'a fatiguée, dit-elle en se forçant un peu pour bâiller, j'ai besoin de repos. Mais il ne faut pas, ma Jeannette, que cela t'empêche d'aller au casino comme d'habitude. Je vais te faire conduire chez Mme Norbert-Lesplagnes, qui se chargera très volontiers de toi. Tu lui expliqueras pourquoi je n'ai pu t'accompagner.

Elle disait cela avec aisance et de son ton ordinaire.

— Ma petite mère chérie ! dit Jeanne, je ne veux pas du tout vous laisser seule si vous êtes souffrante... Je me passerai très bien de sortir,.. je vous en prie !

— Non ! non ! mon enfant, je veux que tu sortes !.. Ce serait pour moi un véritable chagrin de te priver du plaisir de raconter à tes petites amies ta promenade de ce matin.

L'idée que sa fille pût refuser de la quitter la remplissait d'effroi.

— Pourquoi voulez-vous que je vous quitte ? Ma présence ne vous est donc pas agréable ?

— Non ! quelle idée ! — Et Mme Avril rougit légèrement. — Mais je serais contrariée que tu persistasses à refuser...

Et elle devint presque suppliante :

— Eh bien ! je m'en irai alors, dit Jeanne brusquement en s'apprêtant à sortir.

— Tu es fâchée ? dit sa mère en la retenant.

— Moi, non !

— Embrasse-moi !

Jeanne s'approcha de sa mère et la regarda sérieusement avec ses yeux francs.

Malgré elle Mme Avril détourna la tête :

— Allons, va! dit-elle, amuse-toi bien!

Et, tout doucement, elle la poussa dehors.

Arrivée sur la plage, Jeanne éprouva un douloureux malaise. Elle répondait sans plaisir aux questions que ses amies ne manquaient pas de lui faire sur sa promenade. Elle faisait de son mieux pour les satisfaire, mais à contre-cœur, et s'efforçait en vain d'être aimable.

Mme Norbert-Lesplagnes s'aperçut bientôt de sa contrainte, et l'absence de Mme Avril excita sa curiosité déjà soupçonneuse.

— Qu'avez-vous, ma mignonne? demanda-t-elle. Seriez-vous inquiète de votre mère?

— Oh! non, madame; maman est très sujette à ces indispositions qui n'ont rien de grave.

— C'est égal, reprit Mme Norbert-Lesplagnes, j'ai envie de vous reconduire moi-même pour savoir ce qu'il en est.

— Ce n'est pas la peine! répondit Jeanne vivement, vous pourriez inquiéter maman en paraissant vous tourmenter d'elle. Je vais m'en retourner seule avec ma femme de chambre. Elle m'attend là-bas près des cabines.

— Comme vous voudrez!

Et elles étaient sur le point de se séparer, quand tout à coup, et avec un singulier éclat de rire dans la voix :

— Mais que me disiez-vous donc, mon enfant? s'écria Mme Norbert-Lesplagnes en saisissant sa face à main... N'est-ce donc pas votre mère que je vois?

Une fois débarrassée de sa fille, Mme Avril avait couru jusqu'à sa chambre, aveuglément, ne reconnaissant ni les lieux, ni les objets et n'agissant plus qu'avec les gestes mécaniques d'une grande poupée, dont le ressort se détraque et qui va, qui va des bras et des jambes, n'ayant plus ni à-propos, ni contenance. Elle se préparait à le recevoir. Dans son déshabillé de surah à dentelles, elle était encore assise devant sa table de toilette lorsque le timbre de la grille sonna.

Elle se dressa et attendit... C'était une lettre où M. du Breuil s'excusait en termes gracieux et lui faisait les représentations les plus judicieuses.

Dans le premier moment, elle demeura stupide, sans souffle, sans chaleur, sans pensée... Puis, se ranimant peu à peu, tranquillement, sans aucune émotion apparente, et, comme s'il se fût agi de la chose

la plus simple, elle alla prendre ses vêtemens de ville, s'habilla, sortit et arriva sur la plage, calme, mais prête à tout oser.

De loin, la pauvre femme, qui était encore plus enragée que sensuelle, reconnut M. du Breuil en barque, qui, dans son costume rayé de bleu et de blanc, faisait, comme à son habitude, une pleine eau non loin du rivage.

Sa résolution fut prompte comme sa pensée. Elle s'éloigna du côté des cabines et se montra bientôt les cheveux serrés dans un bonnet de toile cirée à fanfreluche et enveloppée d'un peignoir bleu ciel.

— Maman! s'écria Jeanne en allant au-devant d'elle, eh! quoi! vous allez vous baigner? dit-elle d'une voix pleine d'alarmes.

— Certainement! pourquoi pas? reprit Mme Avril imperturbable, et, bravant les regards curieux qui se fixaient sur elle.

— Ma chère amie, lui dit Mme Norbert-Lesplagnes, qui s'était rapprochée, je vous félicite! je ne vous croyais pas si courageuse! L'eau froide à nos âges!

Mme Avril répondit que c'était par ordonnance du médecin. Et quand Mme Norbert-Lesplagnes lui demanda si elle allait se lancer ainsi toute seule sans être soutenue par personne, Mme Avril dirigea ses yeux sur la barque où était M. du Breuil et répliqua :

— Pourquoi pas?

D'un mouvement rapide elle rejeta le peignoir, que Jeanne éperdue ramassa, et apparut dans son costume de bain, noir à dentelles rouges, sans manches, les genoux presque découverts et les pieds nus. D'un élan un peu lourd, elle se lança au-devant d'une vague qui arrivait, et s'allongeant elle fit jaillir de l'écume autour d'elle.

D'abord, elle battit l'eau un peu étourdie et surprise par le froid, mais peu à peu elle se remit. Elle nageait maintenant en s'aidant comme elle pouvait des pieds et des mains, les yeux ardemment fixés vers la barque où elle le voyait, folle et la tête emplie de tous les bruits de la mer!

— Du diable si je croyais que ce fût vous! s'écria M. du Breuil en donnant vers elle un coup d'aviron.

— Voulez-vous me tendre la main? je n'en puis plus, dit-elle, la gorge serrée.

Mais M. du Breuil, à qui sa passion certes n'ôtait pas le sentiment du ridicule, furieux de se voir donné ainsi en spectacle avec elle devant toute la plage, hésita un instant, se demandant s'il ne vaudrait pas mieux l'abandonner et prendre le large.

Il eut pitié d'elle, cependant, et la ramena au rivage, mais sans rien dire, ni rien répondre.

— Il n'est pas permis de s'afficher ainsi, s'écria Mme Norbert-

Lesplagnes, ravie du scandale, en s'approchant pour les voir tous deux sortir de l'eau.

Jeanne l'entendit. Elle eût pleuré de honte!

Pour la première fois de sa vie, sa mère lui apparaissait déshabillée et nue pour ainsi dire! Et c'était devant une foule railleuse d'où partaient des murmures et des éclats de rire! Elle eût voulu grandir subitement, couvrir sa mère de toute sa personne. Oh! combien ces regards, ces regards attachés sur ces deux corps piteux et ruisselans lui faisaient mal! Et elle les bravait quand, au contraire, elle eût voulu se jeter à genoux et crier grâce! Tandis qu'elle enveloppait sa mère grelottante et la ramenait à sa cabine, une force soudaine lui était venue de ce sentiment nouveau, que c'était elle maintenant qui protégeait sa mère et devait contre tous la faire respecter!

Oh! comme en peu de temps sa mère avait changé! Quelle était cette femme qu'elle ne connaissait pas et qui venait tout à coup de se révéler à elle! Quelque effort qu'elle fît pour la relever à ses yeux, Jeanne se disait qu'elle était déchue pour ainsi dire et comme au-dessous d'elle! En vain essayait-elle de se diminuer elle-même en forçant son attention sur ses propres défauts; en vain cherchait-elle à se déprécier pour lui rendre ses droits intacts et lui remettre un pouvoir incontesté, elle sentait instinctivement que c'était à elle maintenant de conduire et de dire : « Ceci est bien; cela est mal. » — « On doit agir ainsi, » ou : « On ne le doit pas. » Jusqu'ici, elle avait eu foi en sa mère; elle avait cru que tout ce qu'elle faisait était irréprochable. Pouvait-elle le croire à présent? Pouvait-elle avoir confiance? Où était cette femme si belle, si pure, si admirable, qui ne pouvait rien faire que d'admirable comme elle? Où était sa « grande dame, » comme elle l'appelait? Quel sentiment l'avait égarée au point de s'afficher avec cet homme et de cette façon! L'aimait-elle? Mais, alors, comment l'aimait-elle et qu'était ce donc que l'amour?

Les forces que sur la plage elle avait si aisément trouvées, l'avaient maintenant abandonnée. Elle se sentait faible. Éperdue, elle ne voyait plus que le vide autour d'elle. Sur qui s'appuyer? à qui se fier désormais? Comment oserait-elle paraître? Comment soutiendrait-elle la respectueuse admiration que les hommes avaient eue pour elle jusqu'ici et dont elle était si fière? Quelle porte ouverte aux méchans depuis cette lamentable aventure! Quelle sauvegarde avait-elle et quelle sécurité, puisqu'elle n'avait plus seulement à se garder seule? Auparavant elle pouvait tout dire, tout faire, tout risquer même à l'abri de la dignité maternelle; mais ce qui eût alors passé pour enfantillage permis ne devien-

drait-il pas quelque chose d'inexcusable et de choquant? De quels yeux allait-on la regarder? N'allait-on pas lui nuire encore par d'odieux propos, et qu'adviendrait-il d'elle?

Et un souci déjà triste comme un regret voilait sa vague et chère espérance!

Cependant, dès le soir même qui suivit, Jeanne sentit sa mère gênée avec elle. Son ton et ses manières étaient fort différens. Au lieu de cette douceur qui donnait à toutes ses paroles l'apparence d'un conseil, les inflexions de sa voix avaient pris une dureté voulue. Pour bien affirmer son autorité, elle demandait la moindre chose en ordonnant, et ses gestes inflexibles étaient peu en rappport avec leur objet insignifiant. Mais, loin de résister à ces sévérités nouvelles, comme elle eût fait peut-être en toute autre circonstances, Jeanne devenait humble devant elle, soigneuse de lui dissimuler que sa soumission n'était plus qu'un simulacre.

Pourtant, le lendemain, Jeanne eut un mouvement de révolte quand elle lui commanda de mettre son chapeau pour aller sur la plage.

— Oh! non, maman, pas aujourd'hui!

— Comment! pas aujourd'hui? Et pourquoi donc? Que signifie cette réponse? Obéis.

Il allait donc falloir repasser devant tout ce monde, que les moqueries rassembleraient. Affronter de nouveau ces regards, revoir ses amies! Les larmes lui montaient aux yeux.

Les bras tout près du corps, les yeux modestement baissés sous son voile, et silencieuse, elle tâcha de ralentir le pas pour retarder leur arrivée sur la plage.

Du plus loin qu'elle les aperçut, Mme Norbert-Lesplagnes s'empressa vers elles, et en les abordant:

— Vous voilà devenue célèbre! dit-elle en s'adressant à Mme Avril. Mais vous savez, il est parti!

— Qui donc?

— M. du Breuil.

— Ah! oui! Je sais, répondit-elle avec des yeux vagues.

Une des amies de Jeanne vint la chercher avec gentillesse. Le regard de reconnaissance qu'elle lui jeta fut infini, parce qu'elle avait pensé que ses compagnes la repousseraient peut-être ou que du moins sa présence parmi elles ne serait plus comme hier encore l'objet d'une si vive recherche.

Elle la remercia.

— Une autre fois! dit-elle doucement.

Et quand sa mère insista pour qu'elle allât rejoindre ses amies:

— Non, maman, répondit-elle d'une voix ferme, je reste avec vous.

Elles rentrèrent aux « Bosquets. » A peine de retour, Mme Avril ressortit pour savoir si M. du Breuil avait bien réellement quitté Trouville.

Elle revint fort abattue. Sans plus prendre garde à rien ni retirer son chapeau même, elle se jeta en gémissant sur le sopha, la tête enfoncée dans un coussin.

N'osant rien dire ni même s'approcher, Jeanne regardait sa mère le cœur horriblement serré. Oh! comme elle lui paraissait vieillie! Jamais elle n'avait remarqué ses cheveux déjà blanchis près des tempes, ces rides en éventail au coin des yeux, ces mains fripées! La poitrine de la pauvre femme se soulevait péniblement par hoquets entrecoupés!.. Oh! comme elle devait souffrir!

Un immense sentiment de pitié et de tendresse la rapprocha d'elle.

— Maman! dit-elle doucement.

Elle ne répondit pas.

— Maman! reprit-elle en s'agenouillant, maman, ma chère maman, je suis là!

Elle l'entoura de ses bras.

— Non, laisse-moi!

Et sa mère la repoussa rudement.

Jeanne se recula atterrée.

Elle, sa fille, elle la chassait! Ainsi elle, elle « son trésor, » « son enfant, » comme elle disait, n'était plus rien pour sa mère! Elle était toute à cet homme! — Et c'était pour lui qu'elle se consumait, pour lui qu'elle était en proie aux excès d'une douleur si poignante! L'amour pouvait-il donc réduire à ce point? Ce sentiment si beau, qui devait rendre une femme si belle, n'existait donc que dans ses rêves, puisqu'elle en avait devant elle cette si horrible image! Les choses ne se passaient donc que dans la tête, et tout en ce monde n'était qu'illusion et mensonge! Elle avait cru en vain! Oh! s'il en était ainsi, elle préférerait ne plus jamais revoir Raymond, elle l'aimerait seulement comme elle l'avait aimé jusqu'ici, en un songe, sans le connaître!

. . . . . .

Le lendemain elles quittèrent Trouville.

ROBERT DE BONNIÈRES.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

VIII[1].

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE A LA FIN DE 1867. — LA QUESTION ROMAINE. LA CONFÉRENCE.

I. — LA PRUSSE ET L'ALLEMAGNE DU SUD. — LES TRAITÉS D'ALLIANCE.

La révolution italienne éclatait, au mois d'octobre 1867, à point nommé pour le cabinet de Berlin ; elle suscitait de cuisans embarras à la France, elle la forçait de détourner son attention de l'Allemagne ; elle laissait, au contraire, les coudées franches à M. de Bismarck, elle lui permettait d'arracher aux états du midi la sanction législative des traités d'alliance qu'ils avaient souscrits au mois d'août 1866, dans une heure d'affolement, en voyant, par nos demandes de compensation, que l'empereur Napoléon, loin de défendre l'intégrité de leur territoire, cherchait à s'agrandir à leurs dépens.

Le roi Guillaume et son ministre suivaient, non sans anxiété, les

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 1er février, 15 mars, 15 avril, 1er et 15 mai.

débats passionnés qui s'étaient engagés dans les chambres à Stuttgart et à Munich. De l'adoption des conventions économiques et des traités d'alliance dépendaient l'hégémonie militaire, politique et commerciale de la Prusse en Allemagne, et, dans un temps donné, la couronne impériale. L'enjeu de la lutte expliquait la pression violente, révolutionnaire, que le cabinet de Berlin exerçait sur les délibérations des parlemens au delà du Main. La France servait de bouc émissaire à ses agens occultes ou attitrés ; ils la représentaient vouée à l'impuissance ; ils la prenaient à partie dans les assemblées populaires ; ils dénonçaient ses haines, ses jalousies et ses convoitises. La presse à gages outrageait ceux qui combattaient les traités, elle les accusait d'implorer l'intervention étrangère, elle les considérait comme des traîtres. Jamais, dans les deux royaumes du sud, on n'avait assisté à de pareils écarts de langage.

Les rois de Bavière et de Wurtemberg, dont les ancêtres avaient édifié leur fortune par les armes et par la diplomatie aux dépens du saint-empire, souvent au service de la France, en étaient réduits à forger de leurs propres mains les chaînes qui devaient les river aux Hohenzollern. Placés entre la révolution, qui menaçait de renverser leurs trônes, et la Prusse, qui, en échange de leur soumission, leur laissait tout ce qui est apparent dans l'exercice du droit de souveraineté, ils n'hésitaient pas : de deux maux ils choisissaient le moindre. Ils estimaient que « le mauvais est parfois acceptable et qu'il ne faut rejeter que le pire. » Pour affirmer une politique autonome, il leur aurait fallu l'appui d'une puissance étrangère, et ni la France ni l'Autriche n'étaient en état de rappeler l'ambition prussienne au respect du traité de Prague. Le programme du parti démocratique et les attaques de la presse avancée leur faisaient comprendre, mieux encore que les conseils et les menaces du cabinet de Berlin, la nécessité de se placer sous la puissante égide de la Prusse, qui devait l'éclat de ses succès à la tactique savante de ses généraux et à l'habileté audacieuse de sa politique.

Le roi Louis se désintéressait de la lutte, il trouvait que les réalités s'accordaient mal avec ses rêves. Il laissait mélancoliquement flotter les rênes de son gouvernement au gré de son imagination maladive ; parfois, il les ressaisissait fiévreusement pour les laisser retomber aussitôt, en proie au découragement. Il souffrait des atteintes que les victoires prussiennes avaient portées à sa couronne. « M. de Bismarck, disait-il un jour au marquis de Cadore avec un accent de vive amertume, veut faire de mon royaume une province prussienne ; il y arrivera, hélas ! petit à petit, sans que je puisse l'empêcher. » — « Le découragement du roi, écrivait M. de Cadore, provient de son caractère ; il est intelligent, il comprend

et apprécie aussi bien que qui ce soit l'état des choses, mais il sent qu'il lui faudrait, pour défendre sa couronne, une énergie et une activité qui ne sont ni dans ses goûts ni dans ses habitudes. » Réduit au rôle de vassal, il se retranchait dans un monde imaginaire pour s'y créer un pouvoir sans limite et sans contrôle. Le roi soleil était son idéal ; il semblait subir les lois mystérieuses de l'atavisme en poussant jusqu'à la démence la manie qu'avaient eue jadis les souverains allemands de se modeler servilement sur la cour de Versailles.

Le roi de Wurtemberg ne se révoltait pas contre le destin, il s'en accommodait. Inspiré par la cour de Russie (1), dont il suivait les conseils et reflétait les sentimens, il intervenait dans les luttes de son parlement non pour défendre ses prérogatives, mais pour hâter son asservissement. Il convoquait les députés dans son palais, individuellement, pour leur demander d'abjurer leurs préventions contre la Prusse, de se préoccuper des conséquences d'une rupture ; il les suppliait de ne pas laisser sa signature en souffrance. Il s'attirait parfois de déplaisantes répliques. « J'ai toute ma vie fidèlement servi la couronne, lui répondait le baron de Lobenstein, le doyen de la chambre des seigneurs, et j'estime la bien servir encore en repoussant, malgré les instances de Votre Majesté, des traités qui portent atteinte à son indépendance. » Les chefs des familles médiatisées ne se montraient pas, au même degré, soucieux de l'indépendance de leur souverain. Les princes des différentes branches de la famille de Hohenlohe, — on en comptait jusqu'à cinq dans la chambre des seigneurs, — se posaient en défenseurs résolus des traités. Peut-être ne leur déplaisait-il pas de voir la maison royale de Wurtemberg, qui, avec l'aide de la France, sous le consulat et le premier empire, les avait dépossédés, entrer à son tour dans la voie fatale d'une prompte et inévitable déchéance. « On est toujours assez fort, disait La Rochefoucauld, pour supporter les maux des autres. »

L'opposition, malgré l'intervention de la cour et les efforts des ministres, ne persistait pas moins à représenter la ratification des traités comme la consécration du vasselage des états du midi. Elle prétendait, en s'appuyant sur des considérations stratégiques, que la Prusse, à l'heure du danger, serait impuissante à les secourir. Elle montrait la Bavière et le Wurtemberg exposés sans défense à

(1) Dépêche du marquis de Châteaurenard. — « J'ai dit dans le temps avec quelle violence s'exprimait le ministre de Russie sur le compte du baron de Varnbühler et sur ses tendances prussiennes. Depuis le passage de l'empereur Alexandre et du prince Gortchakof à Stuttgart, l'envoyé du tsar ne parle plus ainsi ; il se fait au contraire l'apologiste de la politique allemande du cabinet de Berlin et son défenseur. Ce changement a été aussi brusque que complet. »

l'invasion, menacés à la fois par la France, l'Autriche et l'Italie, et elle concluait à une neutralité absolue comme à la seule chance de salut. Les ministres de la guerre, à Stuttgart et à Munich, soutenaient au contraire, en passant en revue les alternatives d'une guerre entre la France et l'Allemagne, que, si les vicissitudes d'une campagne transportaient la lutte dans le midi, l'armée de la confédération du nord serait en mesure de faire face à toutes les agressions, que rien ne l'empêcherait d'abandonner la défense de ses frontières occidentales à ses boulevards du Rhin et à la landwehr, pour porter toutes ses forces au secours de ses alliés. Mais ils n'établissaient pas que la Prusse le ferait nécessairement, dans toutes les hypothèses, ni qu'elle se fût engagée à le faire.

Le baron de Varnbühler invoquait des argumens politiques; il s'efforçait d'amoindrir la portée des conventions; il affirmait que le droit de voter les contingens et les crédits militaires était maintenu aux chambres, que le gouvernement s'était réservé la « cognition » du *casus fœderis*, que le roi n'avait pas abandonné une fois pour toutes le commandement de son armée, mais qu'il faudrait chaque fois, en cas de guerre, un acte spécial pour le transmettre au roi de Prusse. Le ministre justifiait le traité d'alliance par l'impossibilité, pour le Wurtemberg, de rester isolé; il invoquait la solidarité de ses intérêts économiques avec ceux du nord; il présentait l'alliance comme une des conditions de la paix imposée par la Prusse en 1866.

Dans ses entretiens avec les députés, il exaltait l'organisation militaire de la Prusse, la science éprouvée de ses généraux; il ne mettait pas en doute son assistance, il était convaincu que M. de Moltke serait à la hauteur des plus menaçantes éventualités. Il évoquait les tristes souvenirs de 1866, il rappelait l'impression douloureuse que lui avait laissée l'armée autrichienne, en regard de la tenue et de l'admirable discipline du soldat prussien, lorsque de Vienne il se rendait, à travers les lignes belligérantes, au quartier général de Nikolsbourg pour implorer la paix. M. de Varnbühler était éloquent, pathétique, lorsqu'il plaidait les causes victorieuses.

Il ne fallait rien moins que les déclarations catégoriques des ministres wurtembergeois et bavarois, et à Stuttgart, l'intervention personnelle du roi pour réagir contre les tendances hostiles des parlemens, pour ébranler la majorité. La Prusse avait d'ailleurs à sa disposition un argument décisif : la dissolution du Zollverein. Sa diplomatie ne cachait pas que le rejet du traité d'alliance entraînerait *ipso facto* la rupture de l'association douanière. M. de Bismarck, en face des passions que sa politique provoquait au midi, avait jugé nécessaire de peser sur les débats de toute son autorité, il avait notifié ses résolutions, par lettre, de sa propre main, à M. Roemer, l'un des chefs du parti national. Son intervention personnelle

montrait qu'il n'était pas sans inquiétude sur le sort des traités qui devaient mettre toutes les forces militaires de l'Allemagne au service de sa politique. Le dénoûment, cependant, ne pouvait être douteux. La Prusse avait trop d'atouts dans son jeu pour ne pas vaincre les suprêmes résistances que lui opposaient les chambres méridionales dans l'espoir d'échapper à une fatale absorption. Il aurait fallu, pour que sa politique succombât, que les trônes de Bavière et de Wurtemberg, dans les jours où se décidait le sort de l'Allemagne, fussent occupés par des princes expérimentés, jaloux de leurs intérêts dynastiques, comme le roi Max et le roi Guillaume (1), les prédécesseurs du roi Louis et du roi Charles. M. de Bismarck avait tous les mérites, mais il avait aussi tous les bonheurs : il rencontrait, pour réaliser ses desseins, l'aveuglement à Vienne, le fatalisme à Paris, la rancune à Saint-Pétersbourg, l'ingratitude en Italie et, sur les trônes les plus importans d'Allemagne, des souverains sans postérité directe, sans ambition, sans virilité.

Après toute une semaine de discussions irritantes, l'opposition était vaincue à Munich et à Stuttgart ; les conventions douanières et les traités d'alliance étaient ratifiés successivement, à de faibles majorités, le 28 octobre, par les chambres bavaroises, et le 30, par les chambres wurtembergeoises, malgré la répugnance des masses pour des arrangemens contraires à leurs penchans.

La Prusse n'a pas l'habitude de s'endormir sur un succès ; à peine les traités étaient-ils sanctionnés que déjà elle s'appliquait avec la même énergie à en poursuivre la prompte et rigoureuse exécution. Mais pour être vaincus, ses adversaires ne désarmaient pas. « Nous persisterons dans notre haine contre les violences de la Prusse, disaient les journaux. La presse mercenaire aura beau vouloir égarer l'opinion au dehors sur les sentimens de notre peuple, en exploitant le vote de chambres privilégiées et poltronnes, nous ne sacrifierons pas nos droits et nos libertés au despotisme prussien décoré mensongèrement du nom d'unité allemande. »

Le baron de Varnbühler et le prince de Hohenlohe n'étaient pas au bout de leurs peines. Tout indiquait que, pour faire prévaloir les exigences du cabinet de Berlin, ils auraient à lutter contre le sentiment public, et que les chambres, violentées, entraînées par surprise, ne mettraient aucune complaisance à voter les sommes qu'ils

(1) Le roi Guillaume de Wurtemberg était le père du roi régnant et de la reine Sophie des Pays-Bas, issue d'un premier lit. Il était des souverains allemands de son temps le plus avisé et le plus éclairé. Souvent il avait eu occasion de donner de sages conseils à Napoléon III ; en 1859, lors de la guerre d'Italie, il lui rendit un signalé service : « J'ai réussi, disait-il au comte de Reculot, notre ministre à Stuttgart, à empêcher la mobilisation des armées de la confédération germanique. Puisse l'Italie être la dernière aventure de l'empereur, car je ne réponds pas de le préserver une seconde fois des haines qui se sont accumulées contre lui en Allemagne ! »

auraient à leur demander pour la transformation de leurs armées sur le modèle prussien. Les populations méridionales, sans répudier la patrie allemande, vivaient au jour le jour dans une béate quiétude; ne payant presque pas d'impôts, il leur répugnait d'endurer les charges de la paix armée et d'être englobées dans un grand état militaire. Loin d'appeler de leurs vœux une centralisation qui pouvait les conduire à une fusion avec la Prusse, elles défendaient pied à pied leurs traditions historiques. Elles tenaient à leurs usages, à leurs souverains, et n'admettaient pas que ce respect et cet attachement fussent inconciliables avec la grande patrie : « La famille, la commune, la province, la patrie restreinte et la grande patrie, écrivait un de nos agents, telle est pour l'Allemand l'échelle des sentimens, et s'il s'élève jusqu'au dernier échelon, c'est qu'il a conservé le souvenir des guerres et des invasions dont l'Allemagne a souffert et contre lesquelles il veut se prémunir. C'est dans cette double direction des esprits que l'on trouve la clé des contradictions apparentes dont l'Allemagne donne le spectacle. Tantôt on est porté à regarder l'unité comme faite, tantôt on se prend à croire qu'elle est un rêve impossible à réaliser. Il y a simplement deux courans en sens inverse dont la politique prussienne cherche à se rendre maîtresse (1). » Au mois d'octobre 1867, le courant au-delà du Main n'était rien moins qu'unitaire. La diplomatie prussienne, pour amener les états du midi à consacrer leurs engagemens, avait dû dépenser d'immenses efforts. Elle ne pouvait se faire d'illusions sur leurs sentimens, elle avait entendu le cousin du roi de Wurtemberg, l'héritier présomptif, formuler à la chambres des seigneurs de significatives réserves. « Nous n'avons signé les traités d'alliance, avait-il dit, que pour échapper à une occupation étrangère, pour n'être pas démembrés ; ne pas les ratifier serait violer nos engagemens. Mais je suis d'avis qu'il y aurait péril pour le pays à se prêter à de plus amples concessions. L'avenir nous dira si nous pourrons en rester là. Les moyens, en tout cas, ne feront pas défaut au gouvernement pour se mouvoir strictement dans la limite de ses obligations. »

M. de Varnbühler était trop avisé pour ne pas tenir compte de réserves parties de si haut et pour ne pas virer de bord en face d'un courant populaire si nettement accusé. Les contradictions ne l'arrêtaient pas, il était le moins doctrinaire des hommes; il savait se retourner promptement. Dès le lendemain du vote il modifia son langage ; il reconnaissait que ceux qui réclamaient l'autonomie étaient de beaucoup les plus nombreux ; il entendait partir en guerre, résister aux tendances prussiennes, combattre les candidats allemands, il se

(1) M. de Laboulaye, aujourd'hui ambassadeur de France à Madrid.

flattait de l'emporter sur toute la ligne. La diplomatie française, qu'on accusait de s'exagérer les tendances particularistes qui se manifestaient au sud du Main, se bornait à les constater sans se faire d'illusion sur leur portée. Elle restait froide, sceptique, en écoutant les sorties de M. de Varnbühler contre les empiétemens de la Prusse. « Un jour peu éloigné, écrivait le marquis de Chateaurenard, décidera entre le parti allemand et le ministre wurtembergeois ; je doute que les espérances de M. de Varnbühler se réalisent. »

Le prince de Hohenlohe n'avait pas l'intelligence primesautière du ministre dirigeant du roi de Wurtemberg ; il ne possédait pas comme lui l'art de manier les assemblées, de se montrer ou de s'effacer suivant les circonstances, de parler ou de se taire ; mais il avait en revanche le sens droit, le jugement fin. Timoré plutôt que résolu, il ne disait que ce qu'il voulait, mais ce qu'il disait était en général l'expression sincère de sa pensée. Il savait que la domination sur toute l'Allemagne était le but suprême que poursuivait la Prusse ; mais malgré les caresses que lui faisait M. de Bismarck et bien qu'il le redoutât, il n'en défendait pas moins, dans la mesure de son tempérament, l'indépendance de son pays. S'il était opposé à l'entrée de la Bavière dans la confédération du nord, il tenait, d'autre part, l'isolement pour une situation fausse. Cependant il ne croyait pas qu'il lui appartînt de choisir ses alliés et de faire de la politique européenne ; il était convaincu qu'en s'appuyant sur une puissance étrangère, il blesserait le sentiment allemand et compromettrait les intérêts qu'il avait mission de défendre. Il ne voyait de possible qu'une intime entente avec la Prusse ; c'était le dernier mot de sa politique. Il n'admettait pas que la Bavière pût se soustraire aux engagemens souscrits à Nikolsbourg. Il ne s'en cachait pas lorsque le marquis de Cadore le questionnait sur ses tendances. Notre ministre cherchait en vain à lui démontrer que les traités d'alliance ne prévoyaient qu'une agression directe contre l'Allemagne ; il n'en soutenait pas moins que l'examen du *casus fœderis* était une réserve à peu près illusoire, et que si la Prusse, pour une cause ou pour une autre, était entraînée dans une guerre soit contre nous, soit contre l'Autriche ou la Russie, il serait bien difficile aux états du sud de ne pas l'assister. « La peur de la France, disait-il, et les préjugés qui existent contre elle sont des sentimens inhérens à tous les Allemands, et l'attitude du midi de l'Allemagne ne dépendra pas, le cas échéant, de la volonté d'un souverain ou d'un ministre, mais du mouvement de l'opinion et des circonstances dans lesquelles un conflit surgirait. » Le prince de Hohenlohe nous laissait peu d'illusions sur la neutralité éventuelle de la Bavière. Peut-être n'eût-il pas fait aussi bon marché du *casus*

fœderis que son prédécesseur, le baron de Pfordten, avait eu tant de peine à arracher à la Prusse victorieuse, s'il n'avait pas vu l'armée française désorganisée et le gouvernement impérial affaibli par les attaques d'une opposition intransigeante, plus soucieuse du pouvoir que de nos frontières.

II. — LES PRÉOCCUPATIONS DES COURS ALLEMANDES AU SUJET DE LA FRANCE.

La situation de la France préoccupait, en effet, les cours allemandes ; elles craignaient que l'empereur, atteint dans son prestige par ses déconvenues diplomatiques, ne fût amené à chercher au dehors un dérivatif aux hostilités vindicatives qui battaient son autorité en brèche. La Prusse seule ne s'en alarmait pas ; le désarroi qui régnait à Paris dans les sphères gouvernementales, et les symptômes révolutionnaires qui déjà se manifestaient dans les chambres et dans la rue, n'avaient rien qui pût lui déplaire ; elle spéculait sur une crise qu'elle voyait approcher rapidement, pour achever l'Allemagne en face de nos divisions. Déjà ses journaux parlaient d'un changement de régime en France et préparaient l'opinion aux résolutions qu'une révolution à Paris imposerait au cabinet de Berlin et à ses alliés.

Machiavel admirait notre esprit de solidarité en face des périls extérieurs : « Les Français, disait-il, dans leurs discours et dans leurs actions, défendent la Majesté du roi et la grandeur du royaume; il n'est rien qu'ils ne supportent plus impatiemment que d'entendre dire qu'une chose est honteuse pour le roi; quelque parti qu'il prenne dans la bonne ou la mauvaise fortune, le roi est toujours au-dessus de la honte, qu'il soit vaincu ou vainqueur (1). »

Cette solidarité, qui a été le salut de la Prusse en 1806, du Piémont après Novare et de l'Autriche après Austerlitz, Solférino et Koeniggraetz, avait depuis longtemps disparu en France. Elle s'était rompue d'une façon tragique en 1792. Le succès s'est depuis lors imposé à tous les gouvernemens ; ils ont été sacrifiés successivement dès que la fortune les abandonnait; souvent ils ont expié les passions et les entraînemens de l'opinion. Les erreurs de Napoléon III étaient éclatantes, indéniables, mais l'opinion ne l'avait-elle pas poussé dans la voie funeste où il avait engagé sa politique extérieure? N'avait-elle pas, bien avant le second empire, proclamé l'émancipation des peuples? Nos écrivains, nos orateurs n'avaient-ils pas pris en mains, sous tous les gouvernemens, depuis 1815, la cause des Grecs, des Polonais, des Roumains et des Italiens? Les fautes étaient commises, les récriminations ne servaient qu'à les

(1) Machiavel. Discours sur la première décade de *Tite Live*.

aggraver. La sécurité de la France, son rang dans le monde, étaient en jeu, l'opposition aurait dû maîtriser ses ressentimens contre l'empire autoritaire, se rallier autour du gouvernement pour lui permettre de réorganiser l'armée et d'empêcher la Prusse de reconstituer à nos portes l'empire d'Allemagne, que la vieille France avait mis deux siècles à détruire. C'était là ce que commandait le patriotisme, mais l'esprit de parti l'emportait sur l'amour du pays.

Le gouvernement de l'empereur n'ignorait pas les craintes et les espérances que ses embarras éveillaient au-delà du Rhin. « Notre situation intérieure, écrivait-on d'Allemagne au marquis de Moustier, apparaît à l'étranger précaire, menaçante; les appréhensions qu'elle soulève dans la presse et dans les chancelleries paralysent notre influence. Il règne en Allemagne, mon devoir est de ne pas vous le laisser ignorer, le sentiment instinctif que nous marchons en France, à pas rapides, vers une grande crise, pour ne pas dire vers une catastrophe. Cette conviction, vous la trouverez reflétée, avec tous les ménagemens possibles, dans une lettre que vient de m'adresser un diplomate allemand de mes amis, bien placé pour connaître la pensée du gouvernement prussien et les sentimens du roi Guillaume. Mon correspondant ne cache pas qu'à Berlin, dans les cercles officiels, on tient notre situation pour grave, et qu'on est convaincu que déjà l'empereur n'est plus en état de la dominer. Voici ce qu'il m'écrit :

« Les rapports officiels entre Berlin et Paris sont bons. Des deux côtés on est calme, bienveillant et modéré. On est très prudent à Berlin, on cherche à retenir les ardens; on ne fait rien pour accélérer la marche des événemens. Le roi m'a parlé dernièrement de sa politique allemande ; il croit avoir poussé la circonspection aussi loin que possible; il ne cherche qu'à modérer, qu'à retenir ceux qui voudraient l'entraîner. Il n'a signé qu'à contre-cœur le traité avec le prince de Waldeck, qui, pour se soustraire à des charges budgétaires écrasantes, s'est déchargé sur la Prusse de l'administration de son pays. Ce n'est pas de la faute de la Prusse si les conditions d'une existence souveraine manquent aux petits états. La constitution fédérale, loin de les médiatiser, leur permet de vivre; abandonnés à eux-mêmes, ils cesseraient bien vite d'exister.

« L'empereur Napoléon n'a certes pas l'idée de se précipiter dans une guerre pour satisfaire les passions qu'exploitent ses adversaires. J'ai confiance en sa sagesse; mais il faut qu'il reste maître de la situation. A Berlin, je vous le dis en toute franchise, on pense généralement qu'il ne l'est déjà plus. On est frappé des oscillations de sa politique, qui le font pencher tantôt vers la Russie, tantôt vers l'Autriche, et dans la question romaine, on le tient pour complètement débordé par les influences cléricales. On croit aussi que l'état

de l'opinion publique en France n'est pas rassurant, que le mécontentement se généralise et que les anciens partis sont à l'œuvre pour exploiter les fautes commises, pour dépopulariser le gouvernement et le renverser... »

« Vous voyez que notre situation intérieure inspire en Allemagne de sérieuses appréhensions ; quelque exagérées et quelque pénibles que puissent être ces craintes, elles ne méritent pas moins de fixer notre attention. On peut se méprendre à distance sur certaines manifestations, en exagérer la portée, mais, par contre, on est mieux placé à l'étranger pour juger une situation dans son ensemble. Les difficultés qui pèsent sur le gouvernement de l'empereur entrent en tout cas, pour une bonne part, dans les calculs de la politique prussienne, et peut-être ne sont-elles pas étrangères aux pourparlers qui se poursuivraient en vue d'un rapprochement entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin. Si la Prusse spécule sur nos dissensions intérieures pour achever son œuvre, en face de notre impuissance, l'Autriche a tout lieu d'en redouter le contre-coup. Notre alliance est son seul appui ; que deviendrait-elle si, au milieu des difficultés qui l'assiègent, menacée par la Prusse et la Russie, notre assistance politique et militaire devait, par le fait d'une révolution, lui faire défaut?

« Ces réflexions n'infirment en rien ce que je vous ai écrit dernièrement sur les tendances aujourd'hui si pacifiques de la Prusse. M. de Bismarck a rompu avec le parti militaire ; il a le désir sincère de vivre en paix avec nous, mais il ne rompt pas pour cela avec le sentiment national, et si les défaillances de notre politique intérieure devaient lui fournir l'occasion de terminer son œuvre, il ne la laisserait certainement pas échapper. J'ai causé ces jours derniers avec des membres du National-Verein, et je me suis aperçu qu'ils s'inspiraient d'un mot d'ordre ; j'ai constaté que le temps d'arrêt que le chancelier ostensiblement affecte d'imprimer à sa politique d'expansion n'ébranle en rien leur confiance dans une solution prochaine de la question allemande.

« La situation des Prussiens est cependant loin d'être bonne, leurs finances s'épuisent, la famine les ronge (1) et le mécontentement règne partout ; mais ils ont sur nous d'incontestables avantages : ils sont dégagés de toute préoccupation dynastique, ils poursuivent la réalisation d'une grande idée, ils ont une solide armée et ils sont animés d'une passion que nous avons perdue, celle de la conquête. »

(1) Des milliers de personnes mouraient littéralement de faim dans les provinces orientales de la monarchie, sans que le gouvernement, dont toutes les ressources budgétaires passaient aux armemens, pût leur venir en aide.

« Vous ne vous méprendrez pas sur la pensée qui me fait aborder dans ma correspondance des questions d'une nature aussi délicate. Vous savez, de longue date, que je ne recule pas devant l'accomplissement d'un devoir. Puisse l'empereur, avant de disparaître de la scène, reprendre son prestige et donner un énergique et éclatant démenti à ceux qui basent leurs calculs sur nos défaillances (1)! »

Tous les hommes politiques en Europe prévoyaient soit une crise à Paris, soit un choc entre la France et la Prusse, en dépit de la volonté de leurs gouvernemens. La guerre apparaissait comme une conséquence fatale des événemens de 1866, qui avaient laissé la France enfermée dans ses limites anciennes et privée de toute espérance, tandis que la Prusse s'était agrandie démesurément. Le cabinet de Berlin, bien qu'il ne voulût pas assumer le rôle de provocateur, la tenait pour inévitable. Il y préparait l'opinion publique en entretenant la confiance de ses partisans dans l'invincibilité de ses armes. Il exaltait l'organisation militaire de la Prusse, il démontrait qu'à tous les points de vue elle était supérieure à celle de la France. Il s'efforçait, par tous les moyens, d'accréditer cette conviction en Allemagne; il y trouvait l'avantage de porter atteinte à notre prestige, de surexciter l'orgueil germanique, d'entretenir les passions belliqueuses et de décourager ceux qui spéculaient sur notre intervention.

Notre diplomatie ne pouvait se méprendre sur cette tactique, elle la relevait dans ses correspondances. « Les critiques dont notre armée est l'objet, écrivait-elle, sont trop persistantes, et l'action qu'elles exercent sur l'opinion publique et sur les gouvernemens en Allemagne, trop manifeste pour que je ne me fasse pas un devoir de vous les signaler. Le gouvernement de l'empereur jugera dans quelle mesure elles sont autorisées.

« On fait ressortir avant tout les excès de notre centralisation et les défectuosités de notre endivisionnement; on prétend que les maréchaux placés à la tête de nos circonscriptions militaires n'ont que l'ombre du commandement, qu'ils sont en lutte constante avec les armes spéciales, qui ne relèvent que du ministère de la guerre, et qu'ils ne sauraient prendre une mesure de quelque importance sans en référer à Paris.

« Bien supérieure serait l'organisation prussienne. L'armée serait divisée en corps distincts indépendans les uns des autres; leurs chefs exerceraient le commandement sous leur responsabilité dans toute sa plénitude; ils décideraient de toutes les questions qui concernent leur administration.

(1) Dépêche de Francfort.

« Quant à notre artillerie, elle serait fort en retard, elle n'aurait subi aucune modification essentielle. On aurait maintenu les canons se chargeant par la bouche, le système de la culasse ne serait appliqué que dans l'artillerie de marine. Le nombre de nos pièces de campagne serait insuffisant, notre artillerie de siège ne serait pas à la hauteur des exigences modernes. La mitrailleuse, dont on parle mystérieusement, ne serait qu'une variante du canon Gatling; son emploi serait borné et malaisé. Le fusil Chassepot n'aurait pas toutes les qualités qu'on lui prête, sa fabrication serait en retard; on serait loin d'avoir atteint le chiffre indispensable à une infanterie de 500,000 hommes. Il ne faut donc pas, dit-on, exagérer les armemens auxquels procède la France; ils lui sont imposés, elle est condamnée à des efforts extraordinaires pour être en mesure de se défendre et pour atteindre le niveau de la Prusse, qui depuis vingt ans n'a pas cessé de pourvoir à son organisation. On ajoute que la fabrication de nos munitions serait compliquée, que l'organisation de la garde nationale mobile rencontrerait des difficultés de tout genre et que jamais, quoi que nous fassions, nous n'arriverons à mettre en ligne autant de forces que celles que nous opposera la Prusse dès le début de la guerre.

« L'armée française, disent les généraux, sera victorieuse le matin, mais elle sera toujours écrasée le soir par l'arrivée de réserves fraîches, auxquelles elle n'aura plus rien à opposer.

« On veut bien reconnaître que des ordres sont donnés pour procéder à la transformation de nos places fortes; des travaux seraient commencés à Metz et à Belfort; mais ces travaux seraient à peine ébauchés, et au train dont ils marchent, il faudra bien du temps pour les terminer. La France, en un mot, ne ferait tout au plus que réparer le temps perdu. Restée longtemps en retard, réveillée en sursaut, elle s'efforcerait de reprendre son rang et de se mettre au niveau de sa rivale. La Prusse, au contraire, qui a progressé lentement et successivement, aurait une avance considérable; son artillerie se chargeant par la culasse serait supérieure, autant par la justesse que par la rapidité de son tir. Ses forteresses seraient armées et toutes ses dispositions si bien prises, qu'elle pourrait instantanément, sur un ordre télégraphique de Berlin, entrer en campagne.

« Aussi les officiers prussiens, contrairement à ce qu'on soutenait avec une persistance si véhémente, au mois d'avril, lors de l'incident du Luxembourg, se refusent-ils à prêter à nos armemens un caractère inquiétant. La France n'est pas prête, disent-ils, et, malgré tous ses efforts, elle restera, par le fait des vices de son organisation et des excès de sa centralisation, dans une infériorité certaine. A les entendre, nos états-majors en seraient demeurés aux

traditions du premier empire, tandis que les états-majors prussiens auraient de longue date compris le rôle que les chemins de fer et les télégraphes seraient appelés à jouer dans les combinaisons de la stratégie. Jeter sur un point donné, dans le plus court délai, le plus de combattans possible, tel serait le secret de la guerre moderne. Ce problème, le général de Moltke l'aurait résolu victorieusement, et non content de la rapidité dont l'armée a fait preuve dans la campagne de Bohême, il se serait appliqué à gagner encore trois ou quatre jours sur l'ancienne mobilisation. — Son plan de campagne arrêté et concerté dans ses moindres détails lui permettrait, avec l'aide des nombreuses lignes de chemins de fer parallèles qui aboutissent sur nos frontières, de nous surprendre en pleine formation, et de remporter, par le fait d'une supériorité numérique écrasante, les premières victoires, qui, selon toute vraisemblance, décideront du sort de la campagne. Le gouvernement prussien serait d'ailleurs résolu à ne pas se laisser arrêter par des négociations dilatoires qui, en retardant l'ouverture des hostilités, nous permettraient de compléter nos préparatifs et de concentrer notre armée sur la frontière. Il connaît la valeur du temps et il saura déjouer les manœuvres habituelles de la diplomatie. Le jour où la Prusse sera convaincue que la guerre est irrévocablement décidée dans les conseils de l'empereur, et elle ne sera pas la dernière à en être informée, elle donnera instantanément l'ordre de la mobilisation, et elle procédera avec une telle énergie, qu'elle sera certaine d'avoir sur nous l'avantage de la vitesse et du nombre.

« Je n'ai pas à me prononcer sur la valeur des critiques et des combinaisons dont je viens de me rendre l'interprète, mais il était de mon devoir de ne pas vous les laisser ignorer. J'ai eu soin, d'ailleurs, d'en faire ressortir suffisamment l'arrière-pensée politique (1). »

La seule question qui se débattait naguère, lorsqu'on parlait de la puissance militaire des états du continent, était de savoir si la France pourrait tenir tête à l'Europe coalisée ; M. Thiers n'en doutait pas, lorsqu'en 1840 il défiait, à propos de l'Égypte, si tristement sacrifiée depuis, à la fois l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse. Ce sentiment démesuré de notre puissance avait disparu. Les plus optimistes reconnaissaient que l'équilibre des forces était rompu à notre détriment. On se demandait anxieusement, en face des enseignemens sortis de la campagne de Bohême, non plus si la France pourrait tenir tête à une coalition, mais si, avec l'infériorité de son armement et de ses effectifs, elle l'emporterait sur la Prusse, et si cette lutte ne serait pas une épreuve mortelle. Le fait seul que

(1) Dépêche de Francfort.

cette question pût être débattue ne montrait que trop où nous avait menés la politique funeste des nationalités.

III. — UN ENTRETIEN DU ROI VICTOR-EMMANUEL AVEC LE BARON DE MALARET.

Les états pontificaux étaient délivrés de la révolution, ses chefs et ses soldats s'étaient dispersés en tous sens, l'aventure de Garibaldi avait piteusement avorté au détriment de la cause nationale. Toute chance de conflit entre la France et l'Italie avait disparu. Victor-Emmanuel s'était hâté, après Mentana, de retirer son armée du territoire pontifical, et son gouvernement avait hautement désavoué les plébiscites que les agens de M. Rattazzi avaient, en recourant à l'intimidation, provoqués dans les provinces romaines. Par le retrait de ses troupes, le cabinet de Florence s'était mis à l'abri de fâcheuses rencontres avec les soldats français ou pontificaux ; il avait prévenu nos réclamations. Après avoir bravé la France par son intervention, il ne se souciait pas de perdre le bénéfice de son audace et de sortir des états du saint-siège sous le coup d'une humiliante sommation. Ses résolutions lui étaient imposées, d'ailleurs, par une impérieuse nécessité, il y allait du salut de l'Italie. Le général Menabrea croyait savoir que le parti clérical, à Paris, grisé par les coups si rapidement portés à la révolution, était menaçant dans ses propos et qu'il ne parlait de rien moins que de défaire l'œuvre de 1859. Il importait, dès lors, de donner à la France, sans tarder, des gages manifestes de bon vouloir et d'affirmer hautement le maintien de l'alliance. C'était l'unique moyen de se prémunir contre les influences ultramontaines qui s'agitaient aux Tuileries et dans les sphères gouvernementales et qui auraient pu entraîner la politique française à des actes d'hostilité.

L'empereur, il est vrai, ne partageait pas l'irritation de ses entours, il n'avait aucune envie de détruire ce qu'il avait édifié. L'Italie lui était toujours chère, il avait pour elle des tendresses paternelles, elle était sa création et il n'entendait pas compromettre le cours de ses destinées. Il n'était intervenu dans la péninsule qu'avec tristesse, sous la pression de sa cour et de ses ministres, pour ne pas exaspérer les consciences catholiques et pour n'être pas accusé d'avoir livré le pape à la révolution. Il avait, au contraire, hâte de faire oublier à l'Italie les atteintes qu'il avait fait subir à son amour-propre. Loin de songer à lui faire expier ses entraînemens, il s'appliquait à cicatriser ses blessures, il écrivait au roi et comblait sa diplomatie des plus délicates attentions. Il savait par les grâces de son cœur et l'aménité de ses manières apaiser les ressentimens ; il souffrait des froissemens qu'il causait à ceux qu'il aimait.

La presse officieuse fut invitée à rendre hommage à la loyauté

de Victor-Emmanuel et à l'énergie de son cabinet (1). *Le Moniteur* annonça que le départ d'une 3e division était contremandé et que la division du général Dumont et celle du général Bataille allaient graduellement se replier sur Civita-Vecchia pour être réembarquées. M. Nigra, qui avait eu avec M. de Moustier, dans ces douloureuses épreuves, de pénibles explications, reprenait aux Tuileries, soutenu par le Palais-Royal, son influence, un instant sérieusement ébranlée. Il avait pâti des fautes de M. Rattazzi, il avait dû, pour satisfaire à ses instructions, se rendre l'interprète d'une politique équivoque que M. de Moustier devait caractériser au sénat en disant : « On ne nous conviait pas seulement au rôle de dupe, on nous conviait à celui de traître ; nous avons repoussé avec indignation cette complicité offerte avec une sorte de bonhomie qui en doublait l'affront (2). »

Le baron de Malaret avait repris possession de son poste, dans les premiers jours de novembre, après un long congé imposé d'office. L'empereur l'avait rappelé et retenu à Paris, pour complaire au roi, qui se plaignait de ses ingérences, et à M. Rattazzi, qui s'irritait de ses hauteurs. Il s'était flatté qu'en retour de cet acte de condescendance le cabinet de Florence romprait avec ses attaches révolutionnaires et respecterait la convention du 15 septembre. Il se méprenait sur le caractère de M. Rattazzi ; en le débarrassant d'un surveillant énergique, vigilant, il le livrait, au contraire, aux adversaires de notre politique.

M. de Malaret, dont on avait sollicité le départ, n'en fut pas moins accueilli, à son retour à Florence, comme un ami impatiemment attendu. Le roi le reçut à bras ouverts ; sa cordialité était démonstrative, mais elle n'était pas toujours le reflet fidèle de ses sentimens. Victor-Emmanuel, au sortir de cette crise, avait beaucoup à se faire pardonner. Sa diplomatie, au mépris des services rendus, n'avait pas craint d'invoquer contre nous l'assistance de la Prusse, et son gouvernement avait perfidement méconnu ses plus solennels engagemens. Jamais M. Rattazzi ne se serait compromis à ce point avec la révolution si le roi, dont il était le ministre favori, ne l'avait pas soutenu, encouragé. Leur entente, pour ne pas dire leur compli-

(1) Note du *Moniteur* du 12 novembre. — « Le gouvernement de l'empereur apprend avec une vive satisfaction la résolution spontanée par laquelle les troupes royales ont été rappelées sur le territoire italien. Il a chargé par dépêche spéciale notre chargé d'affaires de témoigner au gouvernement italien combien il appréciait les sentimens de conciliation et la fermeté de ceux qui ont dicté cette détermination. Les efforts patriotiques du gouvernement italien, pour rétablir partout dans la péninsule l'ordre et le respect des traités, inspirent la plus grande confiance et lui donnent la certitude que les bonnes relations entre la France et l'Italie continueront à s'affermir et à se développer. »

(2) M. Rattazzi avait fait proposer à M. de Moustier par M. Nigra d'occuper, de compte à demi, les états du pape.

cité, était manifeste. M. Rattazzi, d'ailleurs, loin d'être disgracié, se reposait à Naples, dans un château royal, des émotions de sa déloyale et déplorable campagne.

Le roi, dans ses épanchemens avec notre envoyé, n'en protestait que plus chaleureusement de son attachement à l'empereur. Il parlait des événemens des derniers mois qui nous avaient valu de si chaudes alarmes, avec le détachement d'esprit d'un philosophe exempt de tout reproche; il se justifiait en soutenant qu'il n'avait rien négligé, dans la limite étroite de ses pouvoirs constitutionnels, pour les contenir ; il avait déploré et blâmé les compromissions de son cabinet avec le parti avancé, et il n'avait pas hésité à sacrifier son ministre dès qu'il s'était aperçu qu'il allait le brouiller avec la France. Mais il regrettait que, par la précipitation de notre intervention, nous l'eussions empêché de mettre à exécution le plan qu'il avait medité pour débarrasser d'un seul coup la France, l'Italie et la papauté de la révolution. Ce plan était fort simple : Pie IX en sûreté au château Saint-Ange, il eût laissé les garibaldiens pénétrer dans Rome comme dans une souricière; il s'y serait jeté à leur suite à la tête de son armée et il les eût anéantis jusqu'au dernier. Victor-Emmanuel avait l'humeur légèrement gasconne; il n'était pas aussi sanguinaire qu'il se plaisait à le faire croire; son cœur était excellent, il n'eût point massacré les auxiliaires de sa fortune; mais il espérait dégager sa responsabilité, se laver du reproche d'ingratitude en nous convainquant que, loin de pactiser avec les révolutionnaires, il songeait aux moyens de les exterminer. Il disait aussi que, pendant toute la durée du ministère Ricasoli, il avait eu de mystérieux pourparlers avec le Vatican. Il prétendait que le pape s'était montré disposé à faire à l'Italie plus d'une concession, que déjà il l'avait amené à des transactions sur les biens ecclésiastiques et à lui concéder la garde de ses états, que s'il avait résisté sur la question de « Rome capitale, » il avait cependant donné à entendre que les difficultés à vaincre n'étaient nullement insurmontables. Pie IX avait pour Victor-Emmanuel, au fond du cœur, de suprêmes indulgences; n'étaient-ils pas Italiens tous deux? Mais il n'était pas d'humeur, ses encycliques et les résistances qu'il nous opposait ne le prouvaient que trop, à sacrifier le domaine de Saint-Pierre à la maison de Savoie. Le roi n'en affirmait pas moins que, sans l'obstination du baron Ricasoli à refuser le ministère des finances au personnage qui lui servait d'intermédiaire au Vatican, le pape se serait réconcilié avec l'unité italienne. Victor-Emmanuel souvent avait mis notre crédulité à l'épreuve, mais cette fois il dépassait la mesure.

M. de Malaret était pénétré du respect que les diplomates doivent aux souverains auprès desquels ils sont accrédités, alors même

qu'ils feraient injure à leur perspicacité. Il écouta le roi sans sourciller, il prit acte de ses confidences, il se plut à les considérer comme un gage certain pour le succès du congrès. C'était plus que ne souhaitait Victor-Emmanuel ; mis au pied du mur, il prétendit que le vent avait tourné, que la cour de Rome s'était ravisée, que les derniers événemens avaient ulcéré le pape et le cardinal Antonelli et qu'il n'y avait plus lieu de compter sur leur bon vouloir.

« Je n'ai pas besoin de rappeler, écrivait M. de Malaret, qu'on s'exposerait à de sérieux mécomptes, si l'on prenait à la lettre les paroles de Sa Majesté ; il est reconnu et accepté en Italie qu'Elle a l'imagination féconde. Il convient donc de ne pas se monter la tête sur la correspondance que le roi dit avoir échangée avec le pape. Il n'y a rien à conclure non plus des explications qu'il a cru devoir me fournir sur ses préparatifs militaires. Je n'ai, cela va sans dire, aucun motif de penser qu'en augmentant son armée et sa marine, il veuille se mettre en garde contre nous ; mais je ne voudrais pas répondre non plus que ses armemens soient faits uniquement, comme il me l'a dit, en vue du secours que l'Italie, en fidèle alliée, nous apporterait le jour où nous serions en guerre avec la Prusse. Je crois que le gouvernement italien, quelque bienveillant qu'il soit pour nous, se préoccupera à ce moment beaucoup plus de ses intérêts que des nôtres, ce dont on ne saurait, d'ailleurs, lui faire un crime. »

IV. — LA FRANCE ET L'ITALIE APRÈS MENTANA. — LA QUESTION ROMAINE. LES OCCASIONS MANQUÉES.

Les gouvernemens s'étaient rapprochés ; mais, des deux côtés des Alpes, les passions avaient peine à se calmer. Le déchirement avait été trop profond pour ne pas laisser de traces au fond des cœurs. Les ardens, en Italie, voulaient qu'on rompît les relations diplomatiques avec la France, qu'on prît vis-à-vis d'elle l'attitude *irredentiste* que le Piémont, en d'autres temps, avait prise vis-à-vis de l'Autriche. Ils oubliaient que, si Charles-Albert et Victor-Emmanuel avaient pu braver l'Autriche, c'est qu'ils avaient la France derrière eux pour les protéger. Les habiles disaient qu'il fallait dévorer l'outrage, mais préparer la vengeance ; ils affilaient les poignards avec lesquels ils espéraient, soutenus par des complices, nous frapper un jour. Les catholiques, en France, n'étaient pas moins avides de représailles. Ils réclamaient des garanties formelles pour la conservation du pouvoir temporel, et ces garanties, ils ne les trouvaient que dans la restauration de l'état des choses avant 1859. « Laissons les alliances perfides, disaient-ils ; le cri de la France et de l'Europe indignées nous a poussés à Rome ; restons-y. » —

« Eh quoi! s'écriait le cardinal de Bonnechose au sénat, le successeur de saint Pierre, le vicaire du Christ, le régulateur de deux cent millions de consciences catholiques serait à la merci d'un roi d'Italie! Le père commun des fidèles, le collège apostolique, ne pourraient délibérer, se mouvoir, agir, que sous son bon plaisir! Le conclave se tiendrait sous la menace des baïonnettes! Et l'univers se soumettrait à un pouvoir ainsi dégradé, à un pouvoir tombé au niveau des patriarches de Constantinople! »

Le cardinal de Bonnechose subissait les entraînemens de sa sainte éloquence, mais il n'était pas prophète; il ne prévoyait pas, tant les décrets de la Providence sont impénétrables, qu'avant peu le trône de saint Pierre serait occupé par un souverain pontife qui, à toutes ses vertus évangéliques, joindrait l'esprit politique, et que, loin de tomber au niveau des patriarches de la décadence, il trouverait moyen, malgré les atteintes portées au pouvoir temporel, de défendre les intérêts de l'église et d'imposer son autorité aux plus audacieux.

Les esprits libéraux en France, en rupture avec nos vieilles et sages traditions, soutenaient dans les chambres et dans la presse que notre mission était de seconder les aspirations des nations vers l'indépendance et l'unité et non de les contrarier. Ils prétendaient, imbus de souvenirs classiques, que la France devait être, pour l'Europe, ce que le forum ou l'agora était pour la cité antique. Ils cherchaient notre suprématie non dans la puissance militaire et dans les agrandissemens de territoire, mais dans la conquête morale des idées, ils méconnaissaient notre histoire. L'Italie leur était particulièrement chère; ils lui restaient fidèles, sans s'arrêter à l'hostilité qu'elle nous avait si manifestement témoignée; aucun déboire ne pouvait ébranler leurs sympathies. Des générations entières, attendries, indignées au récit des souffrances endurées par ses patriotes sous les plombs de Venise et dans les cachots du Spielberg, avaient compati à son sort et rêvé son affranchissement; il était dur, pour des âmes généreuses, de renoncer à leurs illusions et de reconnaître qu'elles étaient payées d'ingratitude.

L'opposition reprochait au gouvernement impérial ses tendances ultramontaines; elle taxait sa politique d'espagnole. Elle demandait si la France serait condamnée à monter au Vatican une éternelle faction. « Comment le pape, disait-elle, a-t-il reconnu vos services? Vous avez eu beau le supplier, du ton le plus respectueux, d'entrer dans la voie des réformes et de la conciliation, il a répondu à vos supplications, au bout de dix-sept années, par l'Encyclique et le *Syllabus*. Vous avez voulu régénérer la papauté malgré elle et vous vous apercevez tardivement qu'elle ne veut pas se régénérer. La souveraineté temporelle continuera-t-elle à s'abriter sous notre dra-

peau, et peut-on regarder comme indépendant un état qui n'est qu'une apparence, qui ne subsiste que soutenu par vos soldats? Vous avez rempli au-delà vos obligations de Fille aînée de l'Église. La France, que vous venez d'exposer à des complications européennes en subordonnant ses intérêts à ceux de la cour de Rome, demande à être relevée du périlleux et dur service de gardienne de la papauté. » Le parti démocratique accusait l'empereur d'être intervenu au mépris du droit des populations et de faire une guerre de religion; il ne reculait pas devant les manifestations publiques, il criait sur son passage : « Vive Garibaldi! à bas l'intervention! » sans se préoccuper de la présence de François-Joseph, qui était notre hôte.

Le parti catholique n'était pas moins exalté, il ne savait aucun gré à l'empereur de l'assistance qu'il prêtait au saint-siège. Il blâmait ses hésitations, sa tiédeur, ses ménagemens pour l'Italie, son impatience du retour et surtout le projet d'une conférence qui laisserait la porte ouverte à toutes les solutions, même à celles qui dépouilleraient le saint-père. « Vous n'avez fait que votre devoir, disait-il, en accourant au secours du pape après l'avoir laissé dépouiller d'une partie de ses états. Il ne vous doit rien, car c'est moins pour lui que pour vous-même que vous êtes venu à son aide, c'est parce que vous avez des inquiétudes à calmer, des intérêts à ménager, des élections à faire. » Les passions religieuses se mêlaient aux passions politiques.

L'empereur était acculé : de quelque côté qu'il tournât les yeux, vers l'Italie ou vers l'Allemagne, c'étaient les mêmes difficultés résultant du même système de temporisation et de bascule. Les événemens le prenaient au dépourvu ou trompaient son attente. Ce n'était pas le désir de bien faire qui lui manquait, c'était la décision. L'irritation croissante des esprits, la violence passionnée et contradictoire des polémiques le jetaient dans les plus cruels embarras. Un parti défendait à tout prix le pouvoir temporel, un autre le regardait comme contraire à nos intérêts et à nos principes. Les catholiques demandaient qu'on sacrifiât l'Italie au pape, et les libéraux voulaient qu'on laissât à l'Italie, dans la question romaine, la plénitude de ses mouvemens.

L'entente directe entre Rome et Florence était la seule solution, mais la cour de Rome ne pouvait se décider à cette suprême démarche, elle ne se sentait pas tellement abandonnée à ses propres forces qu'elle se vit réduite à traiter avec son ennemi. Il s'agissait, pour le chef de l'église, d'être souverain indépendant ou de ne pas l'être, d'être roi ou sujet, et rien n'indiquait, si ce n'étaient les confidences, sujettes à caution, de Victor-Emmanuel à M. de Malaret, que Pie IX fût disposé à descendre « au rang d'aumônier de la cour

d'Italie. » On avait compté, depuis 1849, sur les conseils du temps, sur le retour de Pie IX aux idées italiennes qui avaient présidé à son avènement au trône pontifical; on avait escompté sa disparition, on avait spéculé sur la sagesse de son successeur, mais la politique passionnée de la curie et la volonté divine avaient déjoué ces calculs inspirés du *fatum* antique. L'événement nous avait surpris dans les conditions les plus fâcheuses, à l'heure où la Prusse, confiante en sa supériorité militaire, procédait à la transformation de l'Allemagne. Sous le coup d'une impérieuse nécessité, l'empereur avait dû faire partir un corps d'armée pour Rome: son honneur lui commandait de sauver le pape et de ne pas laisser déchirer un traité auquel il avait apposé sa signature. Notre flotte était partie précipitamment sans qu'on eût arrêté un programme, sans qu'on eût pesé les conséquences d'une intervention qui pouvait nous mettre aux prises avec l'Italie, et, par contre-coup, avec son alliée de 1856. Notre ministre des affaires étrangères s'était borné à adresser un appel aux puissances catholiques avec l'illusion qu'elles s'empresseraient de nous seconder et de partager nos responsabilités. Faute de prévoyance et de décision, le gouvernement de l'empereur avait laissé échapper les occasions qui s'étaient offertes à lui pour sortir d'une passe dangereuse. M. Nigra, dans l'espoir de conjurer le départ de notre corps expéditionnaire, était venu, à la fin d'octobre, nous proposer une entente directe réservée à la sanction d'un congrès : « L'entrée des troupes italiennes sur le territoire pontifical, disait-il, ne préjugerait nullement la question de souveraineté; l'Italie se mettrait d'accord avec la France pour assurer l'indépendance du pape, elle accepterait un congrès des puissances pour résoudre définitivement la question romaine. » La politique italienne, débordée par la révolution et menacée d'une intervention française, ne demandait à ce moment qu'à transiger sur la question romaine; elle ne réclamait, pour sauvegarder son amour-propre, que quelques modifications à la convention de septembre et le droit de coopérer avec nous au rétablissement de l'ordre dans les états du saint-siège.

Il nous eût été aisé, à cette heure psychologique, de sauver Rome avec une partie de son territoire et d'obtenir du cabinet de Florence aux abois, déçu par la Prusse et l'Angleterre, au prix de quelques concessions faites au sentiment national, le traité d'alliance que l'empereur devait poursuivre en vain jusqu'à la veille de ses défaites. La menace de notre intervention épouvantait l'Italie, elle cherchait à la conjurer à tout prix, elle craignait qu'elle n'eût pour ses destinées des conséquences mortelles. Le général de La Marmora avait été envoyé en mission à Paris ; nulle parole ne pouvait être plus autorisée que la sienne à promettre, et à faire accueillir

des garanties, à jeter les bases d'une inviolable entente. Mais le marquis de Moustier, qui à son entrée au ministère, avait su par son habileté et son sang-froid déjouer les calculs de M. de Bismarck et lui faire subir une défaite, s'était laissé déborder par les affaires au lieu de les dominer. Tiraillé en tous sens par des exigences contradictoires, il avait perdu la claire perception des événemens. Cet esprit si distingué, qui, par l'ampleur de ses informations et la netteté de ses vues, lorsqu'il représentait la France à Berlin, avait plus qu'aucun de nos diplomates contribué aux succès de notre politique, aux débuts de l'empire, en était arrivé à Paris, comme tant de ministres, à réduire la sagesse gouvernementale aux expédiens de chaque jour. Il se préoccupait plus du sort présent de la papauté que de son avenir. Il humiliait la diplomatie italienne au lieu de profiter de sa détresse pour l'amener à de solides transactions. Les vues de M. de Moustier étaient larges, son esprit était pénétré des idées modernes; son optique, malheureusement, s'était rétrécie peu à peu au pouvoir; sa santé s'était altérée dans un milieu fiévreux, énervant. Il eût laissé l'empreinte d'un ministre de grande envergure si, après avoir sauvé la France de l'invasion, lors de l'affaire du Luxembourg, par une savante évolution diplomatique faite sous le coup du danger, il avait su, par d'habiles et rapides négociations, conserver Rome au pape et assurer à la France l'alliance de l'Italie.

Au lendemain de Mentana, l'occasion s'offrait à nous une dernière fois pour résoudre le problème romain. La rapidité de notre intervention avait frappé l'Europe et relevé notre prestige. Nous étions les maîtres de la péninsule. L'Italie, déçue dans ses calculs, abandonnée par la Prusse, terrifiée par l'effet foudroyant de nos chassepots, était livrée à l'anarchie, Garibaldi et Mazzini menaçaient la couronne. Nous venions, après d'injustifiables faiblesses, de lui apprendre à compter avec nous, elle subissait une dure leçon ; il ne fallait retirer le fer de sa blessure que la question romaine réglée. Le pape, de son côté, nous devait son salut; ses destinées étaient entre nos mains. C'était le moment ou jamais d'en finir avec une question qui agitait les consciences et paralysait notre politique, mais il importait de se hâter et de ne laisser ni au cabinet de Florence, ni à la cour de Rome le temps de se remettre de leurs alarmes et de subir de fâcheux conseils. Sans perdre une minute, le gouvernement de l'empereur aurait dû arrêter un programme et l'imposer d'autorité. La France avait le droit de tenir un langage résolu dans les salles du Vatican aussi bien qu'au Palazzo-Vecchio. N'était-elle pas accourue au secours de Rome au risque de compromettre ses propres destinées? N'était-elle pas l'appui le plus sûr, le plus dévoué de la papauté, et le sort du saint-siège

n'était-il pas étroitement lié au maintien de son prestige et de sa puissance? Il était évident que la question de prépondérance, posée entre la France catholique et la Prusse protestante, se résoudrait inévitablement, dans un avenir prochain, sur les champs de bataille, et que, si nous succombions, le pouvoir temporel subirait fatalement le contre-coup de nos revers. Sans abandonner les formes du respect, nous aurions pu déclarer que nous entendions sortir d'une situation fausse qui compromettait nos plus graves intérêts, que nous étions forcés, après tant de stériles conseils et de si lourds sacrifices, à renoncer dorénavant à toute intervention armée. Nous étions autorisés à faire comprendre au pape l'urgence de se prêter à un *modus vivendi* avec l'Italie, qu'il avait, à son avènement au saint-siège, poussée dans la voie des revendications nationales. On a toujours le droit, lorsqu'il y va de son propre salut, de sauver ceux qui ne savent ou ne veulent pas se sauver eux-mêmes. Les âmes catholiques eussent été froissées sans doute par une attitude aussi décidée; elles eussent protesté contre des arrangemens imposant à la papauté de nouveaux sacrifices, mais, si Pie IX, dont la parole enflammée avait, en 1849, donné le branle aux aspirations italiennes, les eût subis, son successeur, qui, heureusement pour l'église, sait compter avec les nécessités de son temps, n'en serait pas réduit à dépenser son habileté à concilier les intérêts les plus divergens. Léon XIII, au lieu de prier, relégué au fond du Vatican, pontifierait et bénirait aujourd'hui à Saint-Pierre, *urbi* et *orbi*, réconcilié avec l'Italie.

L'empereur, bien qu'engagé avec le pape et les catholiques, penchait plutôt du côté du parti libéral, qui soutenait qu'il fallait laisser l'Italie et le saint-siège s'arranger au mieux de leurs intérêts. Il ne demandait qu'à quitter Rome, il sentait que, plus il y resterait, moins il lui serait facile d'en sortir, mais les solutions radicales lui répugnaient. Il frappait à toutes les portes pour trouver une issue qui lui permît de se débarrasser avec honneur, sans mécontenter personne, du fardeau qui pesait sur sa politique. Sa position était des plus embarrassantes entre des exigences opposées, inconciliables. Toutes ses combinaisons avaient échoué l'une après l'autre, toutes les feuilles sibyllines étaient déchirées; notre intervention était une nécessité et non une solution. La question romaine nous était retombée sur les bras de toute sa pesanteur. La situation était redevenue ce qu'elle était avant le traité de 1864, avec cette différence qu'au lieu de nous offrir des garanties contractuelles, l'Italie, aussitôt remise de ses alarmes, en face de nos hésitations et forte de l'appui moral qu'elle trouvait à Londres et à Berlin, constatait la déchéance de la convention du 15 septembre et ne voulait plus rien garantir du territoire pontifical. Elle n'abandonnait ni ses aspi-

rations ni les votes solennels de son parlement, déclarant « Rome capitale; » elle persistait à considérer la possession de la *Città eterna* comme indispensable à sa constitution définitive. Ce qu'elle ne pouvait obtenir ni par la révolution ni par la diplomatie, elle se flattait de l'obtenir, tôt ou tard, des complications européennes qui surgiraient inévitablement: elle escomptait un conflit entre la France et la Prusse. Il n'y avait pas un Italien, quels que fussent ses principes, qui ne partageât cette conviction. Pour le moment, l'Italie subissait la loi du plus fort; comme Rome, elle restait passive et se retranchait à son tour derrière le *Non possumus*.

Il fallait cependant une solution. Il importait de savoir, du moment qu'on avait renoncé aux résolutions viriles commandées par les circonstances, ce que l'on substituerait à une convention mal conçue, mal libellée, prêtant à des subterfuges et qui avait misérablement abouti à la catastrophe de Mentana. Il s'agissait de la remplacer par de nouvelles garanties. La France ne pouvait pas, à défaut d'instrument diplomatique, être ramenée aux interventions intermittentes; elle eût été condamnée à immobiliser une flotte et une armée à Toulon, exposée à embarquer, à débarquer et à réembarquer ses soldats au gré des passions italiennes; à combattre de nouveau ceux qu'elle avait secondés, dont elle avait refait la nationalité, à voir se retourner contre elle la force à laquelle elle avait imprudemment donné l'essor. Telles étaient les conséquences du pacte de Plombières, d'une politique antifrançaise, fondée sur des idées fausses et qui par une logique fatale devait chaque jour porter une atteinte nouvelle aux conditions de notre sécurité et de notre grandeur. Comme Pénélope, l'empereur faisait et défaisait les trames de sa politique. Il n'avait pas cru à l'unité italienne lorsqu'il s'était engagé avec le ministre du roi Victor-Emmanuel. « Il suffit de regarder la carte, disait-il un jour au comte Arese, qui, du temps de sa jeunesse, avait conspiré avec lui dans les Romagnes, pour voir que la configuration de la péninsule ne se prête pas à un état centralisé; elle restera par la force des choses divisée en trois tronçons: l'Italie du nord, l'Italie centrale et le royaume de Naples. » Napoléon III, en invoquant les lois géographiques qui, d'après lui, s'opposaient à l'unification, ne comptait ni avec le comte de Cavour ni avec la révolution. Il ne prévoyait pas qu'en provoquant l'alliance de 1866, il créerait non-seulement l'unité italienne, mais aussi l'unité germanique, et qu'en Allemagne avec le comte de Bismarck la théorie des trois tronçons n'aurait pas plus de succès qu'en Italie avec le ministre du roi Victor-Emmanuel. Il espérait aujourd'hui, à bout de ressources, après s'être opposé depuis 1849 à toute intervention étrangère dans la péninsule autre que la sienne, placer la tiare sous la protection des armées catholiques de l'Europe,

en invoquant les traités de 1815 qu'il avait tenu à honneur de déchirer. On eût dit qu'il ne se sentait plus assez fort pour contraindre son alliée de 1859 à respecter le pape et que pour la mettre à la raison, il avait besoin du concours de toutes les puissances. Il s'était emparé de l'idée du congrès, que M. Rattazzi avait suggérée lorsqu'il réclamait l'occupation mixte des états pontificaux ; le dessein, bien que chimérique, ne manquait pas de grandeur, la diplomatie européenne devait se réunir en concile œcuménique pour résoudre un des plus grands problèmes des temps modernes. Tout le monde était convié, les pays catholiques et les pays protestans, les grands états et les petits états jusqu'au Luxembourg. La Grèce et le sultan seuls étaient exclus.

Le congrès devait décider si les prétentions de l'Italie d'exproprier les états du saint-siège pour cause d'utilité nationale étaient compatibles avec les principes qui régissent les rapports internationaux, ou si, dans l'intérêt de l'ordre européen et pour rassurer les consciences, il ne serait pas urgent de placer les états de l'église sous la protection des puissances catholiques. Mais quelles étaient ces puissances catholiques ? De fait, elles l'étaient toutes, car toutes elles comptaient des catholiques au nombre de leurs sujets. Mais aucune, sauf la France et l'Espagne, n'était intéressée au maintien du pouvoir temporel. La Russie n'était pas seulement schismatique, elle était en guerre avec Rome, elle avait déchiré le concordat, elle persécutait les catholiques polonais (1). L'Angleterre était dissidente, elle n'avait pas d'ambassadeur au Vatican, ses rapports avec le pape étaient clandestins. La Prusse était protestante et l'Autriche se redressait contre les omnipotences du clergé, elle ne songeait qu'à se délier du concordat qui avait subordonné ses lois civiles à celles de l'église ; elle regrettait la politique religieuse de Joseph II. C'était une étrange idée de faire appel à des puissances hérétiques et schismatiques pour régler le sort du chef de l'église. On ne voyait pas ce qui sortirait d'une réunion composée d'élémens aussi hétérogènes, et qui, suivant la présence ou la non-participation des ministres des affaires étrangères aurait le caractère d'un congrès ou d'une simple conférence. Il y manquait, d'ailleurs, la partie principale : le pape, sur le sort duquel on allait délibérer. Pie IX, en admettant qu'il répondît par sa présence à notre appel, ne pouvait tolérer qu'une réunion de diplomates se permît de modifier ou de restreindre ce qui avait été institué par Dieu. Les papes ont accepté parfois des arbitres sur des questions de frontières, mais jamais sur des questions de principe.

(1) Le pape avait dû, à la suite d'une sortie déplacée, mettre littéralement à la porte de son cabinet M. de Meyendorf, le chargé d'affaires de Russie.

« Une situation régulière, disait M. John Lemoine, fait bien plus d'horreur à la papauté qu'une situation révolutionnaire, car de la révolution elle peut toujours appeler, tandis qu'un traité serait la consécration des faits accomplis. »

L'œuvre que nous poursuivions n'était pas viable, nous n'avions aucune combinaison arrêtée, aucun programme à présenter. Notre intention était de laisser aux cabinets une pleine liberté d'appréciation et d'associer leur responsabilité à la nôtre (1); c'est ce dont aucun gouvernement, sauf l'Espagne, ne se souciait. « La France, disaient les journaux étrangers, veut faire endosser à l'Europe les fautes qu'elle a commises; l'empereur n'a convoqué une conférence que pour trouver des complices disposés à porter une dernière atteinte à l'autorité temporelle; les gouvernemens se garderont bien de se laisser prendre au piège. »

On demandait quelle solution poursuivait l'empereur, de quels droits, de quels principes il prenait la défense, comment, en un mot, il entendait régler le sort du saint-siège. « Pourquoi demander au gouvernement ce qu'il fera? disait au sénat l'archevêque de Paris; il ne le sait peut-être pas lui-même. » — Ce mot, échappé dans le feu de l'improvisation, sonnait comme une épigramme. Il n'avait certes pas le sens que lui prêtait l'opposition, car l'archevêque n'était pas l'adversaire des Tuileries, mais il répondait aux sentimens de l'assemblée, qui ne croyait pas que le gouvernement eût un plan arrêté. « Le défaut du gouvernement, disait M. Emile Ollivier, ce n'est pas de n'avoir pas de politique, c'est d'en avoir plusieurs; sur chaque question il y a au moins deux portes pratiquées, qu'on n'ouvre jamais tout à fait, mais qu'on entr'ouvre discrètement de temps à autre. Dans la question du pouvoir temporel on dit deux choses. On dit à l'Italie : « Nous ne laisserons pas prendre Rome; » mais en même temps on discrédite le pouvoir temporel, on le déclare à la fois indispensable et détestable. On dit : « Souffrez-le, mais méprisez-le, parce qu'il est basé sur des maximes contraires aux nôtres, sur la politique de l'ancien régime. C'est la confusion aboutissant à l'impuissance. »

M. de Moustier protestait contre le reproche d'inconséquence, il n'admettait pas que l'unité italienne fût liée à la possession de Rome; il soutenait qu'elle n'était pas incompatible avec l'existence d'une enclave indépendante et qu'il serait difficile de concevoir comment la papauté, même au point de vue spirituel, pourrait vivre à côté de l'appareil d'un grand gouvernement et au milieu des

(1) Circulaire du marquis de Moustier, 9 novembre 1867. — « C'est dans l'étude calme et attentive des faits que le congrès, inaccessible par sa nature aux considérations secondaires, trouvera les bases d'un travail dont nous ne devons pas, en ce moment, essayer de poser les limites ou de préjuger les résultats. »

assemblées délibérantes. « C'est une erreur, disait-il, de croire la France disposée à abandonner la papauté aux hasards des événemens et aux convoitises des passions. Nous avons soumis la question romaine à toutes les puissances intéressées ; elles ne méconnaissent pas que l'état des choses, en Italie, peut, par un contre-coup, amener en Europe des complications de nature à affecter leurs intérêts. Si la conférence se réunit, nous ferons cesser une occupation anormale. Si la conférence ne se réunit pas, nous retomberons sous le régime de la convention de septembre, et nous demanderons au gouvernement italien s'il peut cette fois l'exécuter et donner des garanties formelles. Dans ce cas, nous remettrons la papauté une seconde fois entre les mains de sa loyauté. »

Les paroles ne peuvent rien contre les choses ; les déclarations nettes ne sortent pas des situations incertaines. M. de Moustier cédait à des illusions ; personne en Europe n'avait envie de mettre la main dans l'engrenage romain, et pour l'Italie, la convention de septembre, après le refus que nous avions opposé à M. Rattazzi de la modifier d'un commun accord, était déchirée par le fait de notre intervention : elle ne se souciait pas de reprendre une chaîne qu'elle tenait pour brisée. Elle nous opposait les argumens dont se servent les enfans égoïstes, imprudemment émancipés par ceux qui les ont couvés. Elle nous disait avec une cruelle logique : « Je suis votre œuvre, vous avez fait de moi une nation indépendante, et sur vos instances l'Europe m'a reconnue comme telle. Vous avez mauvaise grâce de me le reprocher aujourd'hui ; en intervenant chez moi, vous violez votre principe, vous méconnaissez mon droit ; vous m'empêchez de vivre. Je ne puis exister sans Rome et je ne désarmerai que lorsque mon drapeau flottera sur la coupole de Saint-Pierre. » Le maintien du vote de 1861 : « Rome capitale » et la circulaire du général Menabrea du 12 novembre ne laissaient aucun doute sur l'intention bien arrêtée de l'Italie de profiter de toutes les occasions et de recourir à tous les moyens, même à ceux que la morale réprouve, pour compléter son unité. Elle n'entendait pas proscrire le pape, elle tenait à le conserver, mais comme gardien du tombeau des apôtres, comme trésor de sacristie, dépouillé de toute puissance temporelle et protégé par son roi.

Mentana n'avait rien résolu, et la conférence était d'avance « frappée de stérilité. » L'Italie, à la face de l'Europe, persistait à contester à la papauté temporelle le droit de vivre sur le sol italien. L'antagonisme entre le droit ancien et le droit nouveau, proclamé par l'empire, se dressait en pleine lumière.

G. Rothan.

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

DANS

L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

I. Félix Ravaisson, *la Philosophie en France au XIXe siècle*, 2e édition. — II. Paul Janet, *Victor Cousin et son œuvre*. — III. Vacherot, *le Nouveau Spiritualisme*. — IV. Jules Simon, *une Académie sous le Directoire*. — V. Alfred Fouillée, *la Propriété sociale et la Démocratie*. — VI. A. Vessiot, *de l'Éducation à l'école*, 3e édition. — VII. Louis Wuarin, *l'État et l'École*. — VIII. Raoul Frary, *la Question du latin*.

Je ne sais si les Français ont la tête métaphysique ou même l'esprit philosophique dans toute la force du terme ; mais ils ont le besoin de philosopher en toute matière, c'est-à-dire de tout décider par des raisons générales. C'était, dès l'ancien régime, un trait dominant du caractère national ; c'est, depuis la révolution, la base même de toute notre existence sociale. Nous avons rejeté toute foi commune, toute tradition universellement respectée. Nous pouvons sans doute, comme individus ou comme membres de libres associations, nous soumettre à une autorité indiscutée ; mais, dès que nous faisons acte de citoyens, dans nos assemblées politiques, dans tous nos conseils délibérans, dans l'exercice de nos droits électoraux, nous ne pouvons échapper à la nécessité d'en appeler à la seule raison, à la raison philosophante. Nous n'y échappons pas davantage dans nos relations privées avec ceux de nos concitoyens qui, sur aucun point, n'ont avec nous le lien d'une même foi. De chrétien à libre penseur, comme de libre penseur à libre penseur, il ne peut se produire, sur un sujet quelconque, que des discussions toutes rationnelles.

Puisque nous ne pouvons nous passer de philosopher, il nous faut, dès l'enfance, une éducation philosophique. L'enseignement de la philosophie est un intérêt de premier ordre, même pour l'instruction privée ; il est, pour l'instruction publique, un intérêt indispensable. La philosophie avait sa place dans l'enseignement supérieur et dans l'enseignement secondaire de l'ancien régime ; elle s'est fait sa place dans tous les enseignemens nouveaux qui se sont constitués, depuis la révolution, à côté de l'enseignement classique. Lorsque les sciences ont obtenu un baccalauréat indépendant du baccalauréat ès lettres, il y a été introduit des questions philosophiques et, dans les classes qui y préparent, un cours de philosophie. Des questions du même ordre, réduites en apparence à la morale, mais embrassant la philosophie tout entière, se sont imposées à l'enseignement secondaire spécial et à l'enseignement secondaire des jeunes filles. Elles viennent enfin, sous ce même nom de morale et avec ce même caractère d'une philosophie complète, d'entrer dans l'enseignement primaire lui-même pour les filles comme pour les garçons.

I.

Cette extension de l'enseignement philosophique ne s'est pas fait accepter sans opposition et de très bons esprits repoussent même, pour tous les degrés d'enseignement, l'introduction ou le maintien de cours de philosophie dans les écoles de l'état. L'enseignement officiel de la philosophie a trois sortes d'adversaires : des esprits positifs, des hommes de libre pensée et des hommes de foi. Les premiers le condamnent par des raisons d'utilité : les seconds et les troisièmes par des raisons de principe.

Les argumens d'ordre purement religieux ne méritent de nous occuper qu'autant qu'ils se confondent avec ceux des deux autres catégories d'adversaires de l'enseignement philosophique. On peut regretter que nous n'ayons pas une seule foi, comme une seule loi ; on peut travailler à rétablir l'unité de foi et conserver l'espoir qu'elle redeviendra la base de l'ordre légal ; mais, tant que la société se maintiendra sur sa base actuelle, la question ne peut se débattre que dans les termes où la posent les esprits positifs d'un côté, les rationalistes de l'autre : une philosophie d'état peut-elle garder sa place, utilement ou logiquement, dans une société qui a cessé d'admettre une religion d'état ?

La philosophie, disent les premiers (1), peut avoir sa valeur

(1) Quelques-uns des argumens que nous résumons ici ont été exposés avec beaucoup de force par M. Raoul Frary au chapitre XVI de *la Question du latin*. (Voir aussi les préfaces de la *Psychologie anglaise* et de la *Psychologie allemande* de M. Ribot.)

comme servante ou auxiliaire de la théologie ; mais, comme science indépendante, elle n'est plus que la matière de discussions sans fin et sans profit. Ce qu'elle a de plus solide appartient à d'autres sciences et y trouvera un terrain plus favorable. La psychologie, dégagée des insolubles questions métaphysiques sur la nature de l'âme, n'est qu'une des branches de la biologie. Il faut la laisser aux naturalistes. La logique ne vaut que par l'étude spéciale des différentes sortes de méthodes. Il faut laisser cette étude ou plutôt ces études aux savans qui pratiquent chaque méthode et qui seuls ont compétence pour en comprendre et pour en expliquer le fonctionnement. La morale est partout à sa place, excepté en philosophie. Elle paraît toute simple et toute claire à une conscience droite et à un cœur honnête : elle se perd au milieu de vaines subtilités entre les mains des philosophes. La philosophie n'a qu'un domaine propre : c'est la métaphysique. Toutes les autres branches de connaissances qu'elle s'était appropriées tendent à s'en détacher, dès qu'elles passent de « l'état métaphysique » dans « l'état positif. » Or la métaphysique, c'est « l'inconnaissable. » Des esprits subtils ou, si l'on veut, de nobles esprits peuvent y trouver une pâture pour de hautes spéculations ; mais c'est viande creuse pour la masse des intelligences. Depuis qu'elle existe, la métaphysique n'a rien fondé qui ne soit sans cesse remis en question ; elle ne saurait prétendre à aucune certitude ; elle ne peut engendrer que le doute. L'histoire de la philosophie, on le disait déjà il y a deux mille ans, n'est que l'histoire des absurdités humaines. Des esprits pénétrans reconnaîtront peut-être, sous ces absurdités, des traits de génie ; mais, dans cette interminable succession de systèmes qui s'entre-détruisent tour à tour, les élèves de nos cours de philosophie ne verront guère que les erreurs. Leur ignorance se hâtera de condamner, sans connaître et sans comprendre, et l'enseignement superficiel qui leur aura été donné n'aura fait que les induire en une « malhonnêteté (1). » Que si leur imagination se laisse séduire par les brillans dehors d'un système, ce sera pour leur raison un péril peut-être mortel. La plupart ne recueilleront de ce choc perpétuel des systèmes opposés que des leçons de scepticisme. Le scepticisme est la maladie du siècle : convient-il à l'état, en fondant, en entretenant des cours de philosophie, de propager une maladie non moins funeste pour l'ordre public que pour la vie privée?

C'est aussi une maladie, non de notre siècle seul, mais de notre race que la tendance à transformer toutes les questions en questions philosophiques. Toutes les erreurs de la première révolution,

(1) L'expression est de M. Ernest Lavisse dans un article de la *Revue politique et littéraire* du 27 février 1886 sur le livre de M. Frary.

toutes les utopies qui se sont fait jour depuis un siècle à travers toutes nos crises sociales viennent de cette tendance. Le devoir d'une sage politique, d'une politique vraiment conservatrice, serait de la combattre : le maintien d'un enseignement philosophique donné au nom et aux frais de l'état et les accroissemens successifs qu'a reçus cet enseignement ne peuvent avoir pour effet que de perpétuer et d'aggraver le mal, en le répandant dans toutes les jeunes générations, à travers toutes les classes de la société.

L'intérêt social condamne l'enseignement officiel de la philosophie : la logique, disent ses adversaires du côté de la libre pensée (1), le condamne plus fortement encore. Une métaphysique d'état n'est qu'une forme déguisée d'une religion d'état. Elle sort de la neutralité que l'état doit observer entre toutes les croyances ; elle est une double atteinte à la liberté des consciences, si l'état prend parti pour une doctrine philosophique contre toutes les doctrines contraires et s'il l'impose à la fois à ses professeurs et à ses élèves. La neutralité serait gardée en apparence si l'enseignement officiel devait s'ouvrir à toutes les doctrines. La conscience des professeurs serait respectée : celle des élèves ne le serait pas. L'état prendrait la responsabilité de toutes ces opinions opposées qui seraient également enseignées en son nom. Il couvrirait de son autorité tous les coups qu'elles se porteraient entre elles et qui atteindraient inévitablement, dans un sens ou dans un autre, les convictions d'une partie au moins des familles dont les enfans suivraient les cours de philosophie. Rôle étrange assurément de la part de la puissance publique, si la philosophie seule était intéressée à ces polémiques ; rôle impossible à soutenir, si l'on considère qu'elles ne peuvent manquer de toucher, directement ou indirectement, par la force même des choses, à la foi religieuse elle-même !

Tous les enseignemens peuvent, par quelque point, entrer en conflit avec les dogmes religieux : seule la philosophie se rencontre avec eux sur tous les points. Elle ne peut discuter aucun ordre de questions qui ne trouve, dans ce domaine rival, des solutions arrêtées et inflexibles. Elle s'y heurte à une métaphysique, à une morale et même à une logique. Quel sera donc le rôle du professeur officiel de philosophie ? S'il s'incline d'avance devant les dogmes, il ne sera plus un pur philosophe. S'il s'efforce de rester neutre, il mutile son enseignement, il en retranche tout ce qui en peut faire

(1) Nous prenons ici le mot de libre pensée, non dans un sens étroit et exclusif, mais comme expression générale du point de vue de ceux qui, par respect même pour la conscience religieuse, prétendent imposer à l'enseignement de l'état la neutralité philosophique aussi bien que la neutralité théologique. Tel est le point de vue de M. Vacherot dans le *Nouveau Spiritualisme* et de M. Louis Wuarin dans son substantiel écrit : *l'État et l'École.*

la valeur et l'efficacité pour les jeunes esprits qu'il est chargé de former. Si, enfin, il n'entend rien abdiquer de la liberté de sa pensée, il risque d'entrer en lutte avec la foi de ses élèves et de leurs familles. Ce dernier parti n'aurait rien que de légitime pour un professeur libre ; il n'engagerait que sa responsabilité personnelle et la responsabilité également personnelle des familles qui lui auraient librement confié l'éducation de leurs enfans. Un enseignement donné au nom de l'état comporte difficilement une telle indépendance. Il y a, pour une philosophie d'état, une antinomie qui semble insoluble. Elle n'est une philosophie que si elle est pleinement libre. Elle ne répond aux devoirs propres de l'état que si elle respecte absolument toutes les croyances entre lesquelles se partagent les familles.

Et qu'on ne dise pas que l'état remplit tous ses devoirs en reconnaissant aux particuliers le droit d'ouvrir des écoles libres à côté de ses écoles. Un enseignement d'état, institué au nom de la société tout entière et aux frais de tous les contribuables, doit être suffisamment large pour s'ouvrir à toutes les catégories de citoyens, quelle que soit la diversité de leurs croyances. Il manquerait à sa destination, s'il cherchait sa base dans les dogmes d'une église, lors même que cette église embrasserait la majorité des citoyens ; il n'y manquerait pas moins s'il prenait parti contre la foi d'une des églises dont l'état s'est engagé à respecter et à protéger la liberté. En fait, d'ailleurs, la liberté d'enseignement n'est placée nulle part dans toutes les conditions de la libre concurrence. Elle ne lutte parmi nous à chances presque égales contre l'enseignement de l'état que dans l'instruction secondaire. Elle ne s'est fait qu'une place très médiocre dans l'instruction supérieure, et si elle a, depuis longtemps, un rôle considérable dans l'instruction primaire, le plus grand nombre des petites communes lui reste fermé.

L'enseignement philosophique ne touche pas seulement à l'ordre religieux ; il touche, par la morale sociale, à l'ordre politique. Ici, à ne considérer que la rigueur abstraite des principes, nul conflit ne devrait être à craindre. L'ordre politique, reposant lui-même sur une base philosophique, n'a pas le droit de se soustraire aux controverses de la philosophie. La plus large tolérance devrait être sa loi, et ceux mêmes qui enseignent au nom de l'état n'en devraient pas être exceptés. La société moderne, la société laïque est essentiellement progressive. Elle demande ses progrès, dans le présent, aux libres discussions et aux libres efforts des générations actuelles ; elle est intéressée à préparer, en vue de ses progrès futurs, les libres discussions et les libres efforts des nouvelles générations. Voilà la théorie, et elle s'appliquerait sans obstacle, si la société, suivant le rêve des anarchistes, pouvait se passer d'un gouverne-

ment. Un gouvernement, en effet, dans une société libre, c'est un parti au pouvoir, avec ses passions militantes et son esprit d'exclusion. Or, il faudrait une révolution prodigieuse dans nos mœurs politiques pour qu'un parti en possession du pouvoir acceptât, de la part de professeurs placés sous sa dépendance et recevant de lui leur salaire, la discussion, je ne dis pas de ses actes, mais des principes de sa politique. Et si la liberté philosophique trouvait par hasard, près d'un gouvernement ultra-libéral, un respect inespéré, elle devrait compter encore avec l'intolérance des partis d'opposition et des partis même qui prêteraient au gouvernement un concours plus ou moins docile. Les dénonciations pleuvraient de tous les côtés sur un enseignement qui ne peut user de sa liberté légitime et nécessaire sans choquer telle ou telle opinion. Elles inquiéteraient les familles, s'il s'agissait de l'enseignement secondaire ou primaire; elles pourraient avoir de plus graves conséquences dans l'enseignement supérieur. Que de fois n'a-t-on pas vu, sous tous les régimes, l'enseignement qui comporte la plus grande liberté, puisqu'il ne s'adresse plus à des enfans, mais à des jeunes gens et même, en grande partie, à des majeurs, empêché par des manifestations tumultueuses, que provoquait la libre et consciencieuse exposition des opinions des professeurs! La même antinomie se retrouve donc, dans l'enseignement philosophique, pour les questions sociales comme pour les questions métaphysiques. Un tel enseignement ne peut se donner au nom de l'état sans abdiquer sa liberté et, s'il abdique sa liberté, il perd toute sa raison d'être.

Nous avons considéré jusqu'ici l'enseignement philosophique *in abstracto*; mais, dans la pratique, il ne peut se dégager des qualités personnelles des maîtres à qui il est confié. La philosophie, comme toutes les matières d'enseignement, exige une préparation spéciale. De là l'institution d'une agrégation de philosophie et, plus récemment, d'une licence philosophique. Or, tout examen professionnel suppose de jeunes candidats; on ne s'y prépare pas dans l'âge de la maturité et quand on suit déjà une autre carrière. Des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans débuteront donc dans cet enseignement si délicat, aux prises avec tant de difficultés; ils y débuteront avant d'avoir pu se faire, sur toutes les questions de philosophie, des convictions vraiment personnelles. Ils devront y redouter ce qui fait le prix même de leurs efforts, la libre évolution de leur pensée, car elle peut les entraîner dans des voies où il leur deviendra périlleux de conformer leurs leçons à leurs opinions, c'est-à-dire de rester d'honnêtes gens.

Telle est la situation que l'enseignement officiel fait à ses meilleurs maîtres, à ceux qui sont pourvus de titres spéciaux et qui les ont conquis à la suite d'examens de l'ordre le plus élevé. Que dire

des professeurs des collèges communaux dont beaucoup n'ont pas d'autre titre que le simple et banal baccalauréat? Que dire des maîtresses de morale philosophique, dans les lycées et les collèges de jeunes filles, dont l'instruction première et l'instruction professionnelle n'ont fait à la philosophie qu'une part très insuffisante? Que dire aussi des maîtres et des maîtresses de l'enseignement primaire, dont les plus jeunes seuls ont pu être, je ne dis pas préparés, mais initiés à leurs nouveaux devoirs de professeurs de philosophie? Quelles garanties la société peut-elle trouver dans ces diverses catégories de professeurs et d'instituteurs pour leur confier un enseignement qui ne vit que par la liberté et qui ne peut en user sans danger, si elle n'est pas tempérée par l'étendue et la solidité du savoir, par la rectitude et la maturité l'esprit?

Enfin, l'enseignement philosophique ne peut recevoir des autorités universitaires la même direction et le même contrôle que les autres enseignemens. Les sciences positives ont des points controversés; mais, dans chacune d'elles, les vérités acquises dominent, et ce domaine incontesté s'accroît sans cesse par l'adhésion immédiate et unanime qui consacre les nouvelles découvertes. Ce sont, en un mot, dans presque toutes leurs parties, des sciences faites; les livres qui les résument pour l'instruction peuvent différer par l'étendue ou par la forme; ils ne se contredisent pas pour le fond. L'enseignement oral reçoit ainsi de l'enseignement imprimé une utile et sûre direction. Il reçoit aussi le contrôle non moins efficace des maîtres éprouvés qui sont appelés à le surveiller. Entre les inspecteurs et les professeurs il y a la communauté d'un même fond de savoir, plus complet et plus mûr chez les premiers, et qui ne soulève chez les seconds aucune opposition de principe. Une égale conformité ne se retrouverait pas dans l'enseignement littéraire. La part des vérités acquises est grande encore dans l'histoire; elle reste cependant moins étendue et moins assurée que dans les sciences positives. Les lettres proprement dites n'ont point de vérités acquises en matière de goût, et les sujets de controverses s'y sont multipliés de nos jours, même en matière philologique. Je ne sais même si le désaccord n'est pas plus grand, dans le corps enseignant, entre les littérateurs qu'entre les philosophes. Le désaccord, en littérature, n'exclut toutefois ni la direction ni le contrôle; une certaine pression peut même se faire accepter sans trop de murmures, parce que les points sur lesquels elle s'exerce sont affaire de pure opinion et ne touchent pas à ce qu'il y a de plus intime et de plus exigeant dans la conscience. On traitera peut-être de *perruque* un critique illustre, un inspecteur redouté: on ne se sentira pas diminué si l'on reçoit quelques indications du premier ou si l'on défère aux conseils du second. Le philosophe sait faire aussi

son choix dans les indications et dans les conseils qui lui sont donnés de haut; mais il n'accueille pas seulement avec un sourire dédaigneux les idées qui blessent ses convictions : le système qu'il a embrassé est pour lui une sorte de foi, qui peut admettre la discussion sur le pied d'égalité avec les systèmes contraires, mais qui se révolte contre toute autorité ou toute apparence d'autorité attachée à tel de ces systèmes. Le nom de science officielle, s'il signifiait quelque chose, n'exprimerait aucun empiétement sur la science pure et simple. Les termes d'histoire officielle et de littérature officielle ne se prennent en mauvaise part que parce qu'ils expriment, non l'enseignement de l'histoire ou de la littérature au nom de la puissance publique, mais la servilité de certains jugemens historiques ou littéraires. Une philosophie officielle représente, au contraire, dans l'opinion générale, l'ingérence d'un pouvoir despotique dans le sanctuaire de la conscience. Sous la monarchie de 1830, jusqu'à la réforme de M. de Salvandy, le gouvernement de l'instruction publique était exercé en fait par les huit membres du conseil royal de l'université, qui se partageaient les diverses branches d'enseignement. L'un régnait en maître sur les sciences mathématiques, un autre sur les sciences physiques, un troisième sur les lettres,.. M. Cousin sur la philosophie. Chacun, dans sa sphère, imposait ses idées à l'enseignement, ses préférences ou ses antipathies au corps enseignant. Cette double dictature sur les choses et sur les personnes n'avait pu s'établir sans provoquer de vives critiques et sans soulever de non moins vives inimitiés. M. Cousin n'était peut-être pas le plus impérieux des huit dictateurs; mais sa dictature s'exerçait sur la philosophie : il n'en a pas fallu davantage pour que seule elle ait laissé le souvenir d'une autorité tyrannique.

II.

Le règne philosophique de M. Cousin vient d'être rappelé à l'attention publique par trois ouvrages considérables : la seconde édition du rapport publié, en 1867, par M. Ravaisson, sur *la Philosophie au XIXe siècle; le Nouveau Spiritualisme* de M. Vacherot, dont les premiers chapitres sont une revue rétrospective de toute la philosophie contemporaine; enfin, et surtout le livre si complet et si impartial de M. Paul Janet : *Victor Cousin et son œuvre*. Ce sont là trois témoignages de la plus haute valeur sur la question même qui nous occupe, des conditions légitimes d'un enseignement officiel de la philosophie. M. Cousin est le premier qui se soit posé nettement cette question, et non-seulement il a pu se flatter de la résoudre complètement, mais il a eu, pendant de longues

années, toute autorité pour mettre en pratique, dans l'enseignement d'un grand pays, la solution qu'il avait adoptée. Avec lui, nous ne sommes plus dans le domaine de la théorie pure, où les principes opposés affectent un caractère absolu et soulèvent des antinomies insolubles; nous assistons à une expérience où les faits parlent plus haut que les idées abstraites, où se produisent peut-être d'autres difficultés que celles qu'avait prévues la théorie, mais où aussi peuvent apparaître des tempéramens et des moyens de conciliation qu'elle n'avait pas davantage soupçonnés entre les intérêts en lutte. Nous demanderons à cette expérience, en prenant principalement pour guide l'excellent livre de M. Janet, la réponse aux objections que nous avons impartialement exposées contre la direction officielle de l'enseignement philosophique (1).

La révolution n'avait fait qu'agiter le problème de l'enseignement philosophique, comme tous les autres problèmes d'enseignement. L'empire et la royauté restaurée en avaient écarté la plus grosse difficulté en revenant au régime d'une religion d'état. « Toutes les écoles de l'Université impériale, disait le décret constitutif de l'Université, prennent pour base de leur enseignement les préceptes de la religion catholique... » La charte de 1814, en restituant à la religion catholique le titre de « religion de l'état, » donnait à cet article une force nouvelle. La base exclusivement catholique de l'enseignement universitaire se conciliait mal sans doute avec l'admission, dans toutes les écoles de l'Université, d'élèves et de professeurs appartenant à toutes les communions religieuses; mais l'article était assez clair et assez impératif pour bannir absolument toute doctrine qui n'aurait pas été strictement conforme à l'orthodoxie catholique. La charte de 1830 et les constitutions qui ont suivi, en cessant de reconnaître une religion d'état, ont élargi par là même la base de l'enseignement de l'état. De là l'importance et le caractère nouveau de l'enseignement philosophique dans la société moderne. De là aussi les terribles difficultés auxquelles il se heurte quand il réclame sa place légitime et nécessaire dans toutes les écoles de l'état.

Chargé, après 1830, de la direction de l'enseignement philosophique dans l'Université, M. Cousin n'avait reculé devant aucune de ces difficultés. Loin de les atténuer, il les avait plutôt aggravées. L'état, suivant lui, avait un triple devoir : 1° enseigner une philosophie complète, embrassant toutes les questions de morale sociale

(1) Outre les ouvrages de MM. Janet, Ravaisson et Vacherot, nous avons consulté avec profit, sur les suites de l'expérience tentée par M. Cousin dans les temps plus rapprochés de nous, les articles et les lettres de M. Boutroux, de M. Espinas, de M. Lavisse, de M. Janet lui-même dans *la Revue internationale de l'enseignement* et dans le journal *l'Université*.

comme de morale privée, de métaphysique comme de psychologie, et gardant, dans toutes ces questions, son caractère « séculier, » son indépendance de tout dogme et de toute église ; 2° imposer à cette philosophie séculière une doctrine uniforme, non sans doute dans tous ses détails, mais dans ses principes généraux et dans sa méthode ; 3° maintenir, sur l'enseignement privé lui-même, l'autorité de l'Université et, par conséquent, l'autorité de la philosophie universitaire, de la doctrine universitaire.

Ce dernier point a été l'erreur capitale de M. Cousin. Il n'admettait pas la liberté d'enseignement, ou du moins il ne l'acceptait qu'avec des réserves excessives. C'était alors l'opinion dominante dans le parti libéral. C'est encore aujourd'hui l'opinion dominante dans le parti démocratique. C'est aussi, — et j'en ai beaucoup de regret, — l'opinion d'un certain nombre de philosophes. Si M. Janet la répudie, M. Fouillée la professe, et il s'efforce surtout de la justifier pour l'enseignement philosophique (1). Je suis, quant à moi, d'un sentiment tout contraire. Je crois cette opinion insoutenable en principe, et, si elle pouvait invoquer de bonnes raisons pour les autres branches d'enseignement, je la repousserais absolument pour la philosophie. Je ne veux la considérer ici qu'à la lumière de l'expérience.

L'opinion publique n'a jamais prêté un très vif intérêt à la question même de la liberté d'enseignement. Elle n'y voyait du temps de M. Cousin, elle n'y voit encore de nos jours que la rivalité de l'université et du clergé, et, suivant ses préférences, elle se prononce pour l'un ou l'autre des deux rivaux, dans un intérêt politique ou religieux, auquel l'amour de la liberté pour elle-même n'a aucune part. Les adversaires du monopole universitaire, sous la monarchie de juillet, l'avaient bien compris. Ils ne s'arrêtaient pas à plaider directement la cause de la liberté; ils attaquaient l'enseignement universitaire, et ils l'attaquaient surtout là où il leur paraissait le plus vulnérable, sur le terrain de la philosophie. Ils réussissaient ainsi à inquiéter les familles religieuses, sur lesquelles ils avaient naturellement le plus d'action. Ils alarmaient aussi, d'une façon plus générale, les familles conservatrices, qui, sans obéir à une foi bien ardente, se défiaient d'une philosophie en lutte ouverte avec la foi religieuse. On croit volontiers aujourd'hui que la philosophie de M. Cousin était l'expression fidèle des idées qui dominaient dans la bourgeoisie française de 1830 à 1848. La vérité est qu'elle était beaucoup plus contestée que de nos jours dans les portions les plus éclairées de cette bourgeoisie et dans le parti même dont M. Cousin était un des chefs. M. Janet a rappelé

(1) Dans son livre : *la Propriété sociale et la Démocratie*, livre IV, chapitre II.

la discussion dont elle fut l'objet, après 1830, dans le parlement. Violemment combattue par le parti catholique, elle fut mollement défendue par le parti libéral, et un des amis politiques de M. Cousin, un de ses plus éminens collègues dans le cabinet du 1er mars 1840, M. de Montalivet, exprimait hautement la défiance que lui inspirait cette philosophie séculière, dont les programmes agitaient, au nom de la raison, tant de graves problèmes revendiqués également par la foi. Devant ces attaques immodérées des uns et cette défiance des autres, M. Cousin sentait la nécessité d'amoindrir ses doctrines, d'en atténuer ou d'en excuser les hardiesses. Ses concessions ne désarmaient personne. L'établissement de la liberté d'enseignement par la loi de 1850 fit seul cesser la lutte. Dépossédée de son monopole, cette philosophie, qu'on jugeait si téméraire, a paru inoffensive à ses adversaires d'autrefois, et ils ont si bien cessé de la combattre que l'ancien objet de leur haine passe aujourd'hui pour avoir été leur complaisant et leur complice. La philosophie de M. Cousin a continué de régner dans l'université, après 1850, sans l'appui personnel de M. Cousin, et elle a régné plus facilement que lorsqu'il était le directeur attitré de tout l'enseignement philosophique. Elle ne s'est pas maintenue seulement dans l'enseignement officiel : l'enseignement clérical ne s'est fait aucun scrupule de s'approprier une philosophie que le clergé dénonçait, quelques jours auparavant, comme une cause de pestilence pour la jeunesse chrétienne. Elle a d'autres adversaires aujourd'hui : elle les avait déjà il y a quarante ans ; mais ce sont des adversaires qui ne la combattent que par des raisons philosophiques. Ici la lutte est sur son véritable terrain. Le refus de la liberté d'enseignement l'avait dénaturée, et M. Cousin, comme l'avare de la fable, s'était exposé à tout perdre « en voulant tout gagner. »

La liberté d'enseignement a profité à la philosophie de M. Cousin ; elle a profité à toutes les écoles de philosophie. Le spiritualisme tel que l'entendent les disciples de M. Cousin ou, pour parler plus exactement, les continuateurs de son œuvre, tient toujours la première place dans l'enseignement officiel ; mais il s'est transformé, il ne constitue plus que dans un sens très large ce qu'on appelle une école. Il se prête, sur toutes les questions, à des doctrines très diverses ; il n'est, chez quelques-uns, séparé que par des nuances des systèmes rivaux. L'université s'est convertie à ces systèmes eux-mêmes. Son enseignement va du spiritualisme traditionnel au positivisme absolu. Quelles colères n'eût pas soulevées, il y a quarante ans, cette invasion de la philosophie officielle par les doctrines hétérodoxes ! Elle a passé inaperçue, ou du moins elle s'est fait accepter sans murmure, non-seulement sous le

régime actuel, mais sous les régimes antérieurs, alors que les influences cléricales paraissaient toutes-puissantes (1).

Deux fois cependant, depuis les grandes luttes du milieu de ce siècle, la guerre a recommencé entre le clergé et l'université : à la fin de l'empire, pour la liberté de l'enseignement supérieur; dans ces dernières années, pour la liberté de l'enseignement primaire. Les attaques contre les doctrines universitaires ont été aussi passionnées et aussi injustes dans ces dernières campagnes que dans les précédentes ; mais, comme autrefois, elles n'ont consulté que l'intérêt du moment. Dans la première campagne, on s'en est pris surtout aux doctrines des médecins, parce que la fondation de facultés libres de médecine était surtout en jeu ; dans la seconde, la philosophie s'est trouvée de nouveau l'objet du débat, mais seulement cette philosophie élémentaire qui, sous le nom d'instruction morale et civique, s'était ouvert l'entrée des écoles primaires. Ç'a été la guerre des « manuels, » et les plus inoffensives parmi ces publications ont été poursuivies des mêmes censures que les livres de M. Cousin en 1846. Toute cette agitation tomberait, comme est tombée, après la loi de 1850, l'agitation contre la philosophie des collèges, si les lois scolaires qui ont restreint ou entravé la libre concurrence entre les écoles congréganistes et les écoles laïques étaient amendées dans un esprit vraiment libéral.

L'opinion libérale au temps de M. Cousin, l'opinion démocratique à notre époque, ont mal compris les devoirs de l'état quand elles les ont invoqués contre la liberté d'enseignement. Pour ne parler que de l'enseignement philosophique, il n'a pas pour objet de substituer à la base religieuse de l'ancienne société une base rationnelle également exclusive; il remplit, d'une manière générale, toute sa destination, au point de vue de l'intérêt social, s'il prépare les esprits à la libre discussion de toutes les questions qui intéressent la société moderne. Reconnaître que la société s'est « sécularisée, » c'est reconnaître que ses institutions, ses lois, ses mœurs ne sont régies par aucune autorité immuable et que les générations nouvelles ont sur tout sujet le droit de penser autrement que leurs devancières. L'important est qu'elles apprennent à penser.

Nous voulons, du moins, disent les autoritaires, qu'elles apprennent à penser librement, qu'elles soient soustraites à tout joug théologique; nous ne saurions admettre la liberté contre la liberté. Cette prétention même est insoutenable. L'orthodoxie religieuse est dans son rôle quand elle oppose la liberté à l'hérésie : la philosophie doit la

(1) Je rappellerai comme exemple de cette nouvelle tolérance philosophique la soutenance publique à la Sorbonne de thèses d'une grande hardiessse, sous le régime de ce qu'on nommait « l'ordre moral. »

liberté à ceux mêmes qui ne savent pas ou qui ne veulent pas penser librement. Elle se mutilerait elle-même si elle répudiait absolument les systèmes plus ou moins asservis à la théologie; elle rejetterait de son histoire une de ses formes les plus considérables et quelques-uns des penseurs qui l'ont le plus honorée; elle serait enfin, par la force des choses, entraînée à des mutilations dans un autre sens, car, si elle accorde aujourd'hui à la pression d'une certaine opinion la proscription d'une doctrine, elle ne saurait refuser demain à la pression d'une autre opinion la proscription d'une autre doctrine. Souvent même les deux proscriptions iront de pair : les esprits modérés ne manqueront pas de bonnes raisons pour réclamer l'exclusion de toutes les doctrines extrêmes, et les esprits timorés verront des doctrines extrêmes dans tout ce qui s'écarte d'une certaine banalité.

Est-ce à dire que la liberté doive être absolue ? Notre idéal serait de laisser aux familles seules l'appréciation des doctrines professées dans les écoles privées. La plupart des familles n'auraient pas sans doute les lumières nécessaires pour une telle appréciation; mais les conseils ne leur manqueraient pas et l'appel à de libres influences nous paraîtrait plus légitime que la mainmise de l'état sur toutes les doctrines. Nous avons exposé ailleurs cet idéal (1). Ici, nous ne voulons pas dépasser les limites posées par les lois qui régissent actuellement l'enseignement privé. D'après la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur, comme d'après la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, le contrôle de l'état « ne peut porter sur l'enseignement que pour vérifier s'il n'est pas contraire à la morale, à la constitution et aux lois. » Nous acceptons pour l'enseignement philosophique, dans les écoles libres de tous les degrés, cette triple obligation du respect de la morale, de la constitution et des lois. Nous demandons seulement que l'obligation soit entendue dans un sens précis et qu'elle ne puisse pas, par voie d'interprétation, imposer des restrictions excessives à la liberté philosophique et à la liberté d'enseignement. Rien n'est plus fréquent que le reproche d'immoralité dans la discussion des doctrines philosophiques. Le reproche d'hostilité contre la constitution ou les lois n'est pas moins fréquent dans la discussion des questions sociales. Dans les deux cas, le reproche est souvent réciproque entre les partisans des doctrines rivales. La « morale intuitive » dénonce l'immoralité de la « morale utilitaire ; » la morale utilitaire voit un danger pour l'ordre social dans les prétentions d'une morale *a priori*, qui prétend résoudre toutes les questions d'après des formules abstraites et absolues. L'inspection légale de l'enseignement

(1) Dans notre ouvrage de *la Liberté dans l'ordre intellectuel et moral.*

privé ne doit pas se laisser guider par ces argumens de polémique. Elle taxera d'immorales, non des théories générales qui, depuis la naissance de la philosophie, n'ont pas cessé de se débattre entre des philosophes également honnêtes, mais la justification particulière et directe d'actes immoraux. Elle écartera comme contraire à la constitution et aux lois, non telle doctrine sur le fondement humain ou divin, expérimental ou rationnel de la société et de la législation, mais une attaque positive contre les institutions du pays dans leur ensemble ou dans telle de leurs parties.

Pour tout le reste, l'état doit laisser aux familles la police d'un enseignement dont il n'a pas la responsabilité. Je voudrais aussi, dans des matières où la conscience est si directement intéressée, que l'état laissât aux familles toutes facilités pour s'assurer le bénéfice de l'enseignement privé. On croit avoir assez fait pour la liberté d'enseignement en autorisant la création d'établissemens privés de tous les degrés et le libre choix des familles entre ces établissemens et les écoles officielles. Une fois le choix fait, l'enfant appartient tout entier à l'établissement choisi. Ce n'est pas assez pour la liberté. Je voudrais qu'on ne fût pas astreint à suivre tous les cours d'une même classe dans un même établissement. Pourquoi ne pourrait-on pas demander à un professeur de l'état l'enseignement scientifique ou l'enseignement historique et recevoir, dans le même temps, près d'une école libre ou à la maison paternelle, l'enseignement philosophique? Pourquoi même, dans une ville comme Paris, où l'état possède plusieurs collèges, ne pourrait-on pas appartenir à l'un pour certains cours et à un autre pour d'autres cours? Pourquoi, par exemple, un père de famille ne pourrait-il pas choisir à la fois pour son fils le professeur d'histoire de Henri IV et le professeur de philosophie de Louis-le-Grand? Ce seraient sans doute de petites conquêtes pour la liberté; mais elles seraient sans péril pour la société et elles ne seraient pas sans prix pour les familles.

III.

L'état ne doit se faire juge des doctrines de l'enseignement privé que dans des limites très restreintes; ses droits sont évidemment plus étendus sur l'enseignement donné en son nom et sous sa responsabilité. Doit-il cependant, comme le croyait ou paraissait le croire M. Cousin, avoir une doctrine propre, se faire, en un mot, sa philosophie? Si telle a été l'opinion de M. Cousin, elle est loin de lui être personnelle. Sans remonter jusqu'à l'ancien régime, l'idée d'une doctrine de l'état a présidé à l'institution de l'Université impériale et, depuis quatre-vingts-ans, un seul grand-maître de l'Université, à notre connaissance, l'a formellement désavouée. C'est M. Waddington, qui

n'a pas craint de revendiquer comme un honneur pour l'Université la diversité des doctrines enseignées par ses professeurs. « Il ne faut pas croire, disait-il à la tribune de la chambre des députés (1), que, dans l'Université, il y ait un corps absolu de doctrines. L'Université se recrute dans toutes les opinions. Il y a dans son sein des représentans des idées les plus diverses : des idées dites ultramontaines, des idées gallicanes, de la libre pensée ; il y a des indifférens, des hommes qui ne pensent qu'à la science pure ; il y a toutes les opinions dans l'Université, et c'est là ce qui fait son impartialité. »

M. Waddington ne faisait d'ailleurs que constater un fait, qui ne s'était pas produit seulement sous son administration libérale, que tous ses prédécesseurs et tous ses successeurs ont pu constater comme lui et contre lequel aucun d'eux, même les moins libéraux, n'a pu efficacement réagir. La même variété de doctrines existait, sous la dictature de M. Cousin, dans l'enseignement philosophique de l'Université, et elle se dissimulait si peu que M. Cousin lui-même était personnellement et publiquement attaqué, dans tout l'ensemble de ses théories, par des professeurs de philosophie des collèges de Paris. L'administration supérieure ne professait pas moins l'idée d'une doctrine d'état et elle a continué à la professer jusqu'à nos jours, malgré son impuissance à la réaliser dans la pratique. C'est sur cette idée que reposent les programmes d'enseignement et d'examen, quand ils ne contiennent pas seulement des séries de questions, mais, sur quelques-unes de ces questions, des solutions toutes faites. M. Janet fait remarquer que le premier programme de philosophie rédigé par M. Cousin, ou sous son inspiration, ne contenait que sur un point l'indication impérative d'une solution : c'est la « nécessité de commencer l'étude de la philosophie par la psychologie. » C'est plutôt une règle de méthode qu'un point de doctrine, mais M. Cousin attachait à cette règle une importance capitale ; il y voyait le point de départ de la révolution philosophique dont il prétendait être le promoteur. C'était donc bien sa propre philosophie qu'il imposait à l'enseignement public, et, malgré l'autorité sans partage dont il resta investi jusqu'en 1848, ses efforts furent impuissans. Il n'a pas réusssi à bannir de l'enseignement public les doctrines rivales et il a vécu assez longtemps pour voir soit ses propres élèves, soit les élèves de ses élèves, s'écarter de la voie qu'il avait tracée. Il n'a fait qu'assumer une responsabilité qui lui a été amère pendant toute la dernière partie de sa vie et qui continue à peser sur sa mémoire.

M. Janet a fait très justement la part de la légende dans la responsabilité posthume de M. Cousin. On croit généralement aujour-

(1) Séance du 3 juin 1876, *Discussion du projet de loi sur la collation des grades.*

d'hui que le propre de la philosophie de M. Cousin était une conciliation de la raison et de la foi, ou plutôt une subordination complète de la raison à la foi. Rien n'est moins exact. M. Cousin ne faisait que se défendre quand il déclarait que sa doctrine n'était sur aucun point en désaccord avec la foi catholique. Il se plaçait, par une telle déclaration, non sur un terrain qui lui fût propre, mais sur le seul terrain où la philosophie universitaire pût se faire accepter. Personne alors n'aurait compris qu'on pût enseigner dans les écoles de l'état une philosophie contraire à la religion de la majorité des familles. J'ajoute que personne, aujourd'hui même, ne le comprendrait, en dehors de quelques sectaires. On ne réclame que la neutralité de l'enseignement philosophique. Or, la neutralité, sincèrement entendue et loyalement pratiquée, exclut l'hostilité.

M. Cousin, en répudiant pour sa doctrine tout désaccord avec la foi, ne faisait qu'obéir à une nécessité que tout autre aurait subie et subirait encore comme lui. Pourquoi donc ces protestations solennelles qu'il a si souvent et si abondamment répétées? Pourquoi ces corrections qu'il a infligées à ses ouvrages, pour que rien n'y parût démentir le respect qu'il professait si bruyamment pour tous les dogmes chrétiens? Est-ce donc que sa philosophie ait eu, à aucune époque, des audaces de doctrine ou de langage de nature à inquiéter les consciences religieuses? Non; même sous sa première forme, elle n'allait pas au-delà de ce panthéisme inconscient que l'on pourrait trouver chez plus d'un philosophe catholique et même chez des pères de l'église et des saints. Le reproche que l'on ferait plus volontiers aujourd'hui à la philosophie de M. Cousin est celui d'une excessive timidité. C'est contre ce reproche que M. Janet, dans la plus grande partie de son livre, s'est appliqué à la défendre. L'obligation d'affirmer et de justifier son orthodoxie n'a été pour lui qu'une conséquence de sa dictature philosophique; elle a disparu quand il a cessé de régner sur la philosophie universitaire et aujourd'hui elle paraît si peu motivée que cette orthodoxie, si contestée autrefois, semble le fond même et le trait dominant de sa doctrine.

L'orthodoxie de M. Cousin était, en réalité, toute négative. Nul philosophe n'a déclaré plus formellement et plus hautement que la philosophie ne relève que d'elle-même et qu'elle ne reconnaît pas d'autre autorité que la raison. Il n'accordait qu'une chose à la foi et il ne pouvait pas ne pas la lui accorder s'il voulait que sa philosophie fût enseignée dans les écoles de l'état : c'était l'absence de toute contradiction entre sa philosophie et la foi sur les questions essentielles. S'il s'est heurté à des exigences qu'aucun autre philosophe n'a eu à subir au même point, c'est qu'il prétendait person-

nifier tout l'enseignement philosophique de la France. Ces exigences, nous l'avons montré, étaient suscitées par le monopole universitaire; elles trouvaient également un prétexte dans la prétention d'une seule philosophie au monopole de l'enseignement officiel. La liberté d'enseignement en dehors de l'Université leur a ôté leur principal mobile; la liberté d'enseignement dans l'Université elle-même a contribué à les faire taire. Non pas que la liberté philosophique soit expressément et pleinement reconnue dans l'Université de France. L'idée d'une doctrine d'état subsiste toujours; mais, après M. Cousin, elle n'a trouvé, parmi les philosophes, aucun représentant autorisé. Les doctrines entre lesquelles se partagent les professeurs ne peuvent compter que sur leur valeur propre, et si le « spiritualisme traditionnel, » comme on appelle aujourd'hui l'école de M. Cousin, garde l'avantage, il le doit, non peut-être à sa supériorité intrinsèque et absolue, mais au mérite qu'aucun esprit impartial ne saurait lui refuser de répondre mieux qu'aucune autre doctrine à l'état général des esprits dans la société française. L'absence de profondeur que lui reprochent ses adversaires est une part de ce mérite. Une philosophie plus profonde répugne à la timidité du bon sens français. C'est aussi une force pour le spiritualisme, tel que le concevait M. Cousin, de s'être interdit toute apparence de désaccord avec les croyances religieuses. L'empire de ces dogmes s'est affaibli dans les consciences; mais beaucoup lui restent soumises et très peu l'ont absolument rejeté. Ce « catholicisme suivant le suffrage universel » qu'un libre penseur a su si bien définir, est toujours, je ne dirai pas la foi, mais le lien moral de la très grande majorité de la nation. Les doctrines léguées par M. Cousin à ses successeurs sont la philosophie de ce catholicisme latitudinaire, et Littré, étranger à cette philosophie comme au catholicisme lui-même, lui eût reconnu les mêmes titres au libre gouvernement des esprits.

Il subsiste aussi une légende sur cette persistance de la philosophie de M. Cousin dans notre enseignement public. On se figure qu'elle n'a pas cessé d'être imposée aux professeurs, même après sa mort. Je rencontrais, il y a quelques années, cette légende dans un article d'un jeune professeur de philosophie et j'avais cru devoir en faire justice (1). M. Janet lui a opposé à son tour la vérité des faits. La direction absolue de la philosophie universitaire a été enlevée à M. Cousin, en 1846, lors de la réorganisation du conseil royal de l'Université. Il n'a plus gardé, pendant les deux dernières années de la monarchie de juillet, qu'une autorité prépondérante encore, qui subsista, mais amoindrie, après la révolution de février,

(1) *Revue internationale de l'enseignement* des 15 novembre 1881 et 15 janvier 1882.

et qui ne fit que s'affaiblir jusqu'au coup d'état du 2 décembre (1). Il prit sa retraite, en 1852, et, dans le nouveau conseil supérieur de l'instruction publique, ce fut un de ses adversaires, M. Ravaisson, qui fut choisi comme représentant de l'enseignement philosophique. On sait avec quelle sévérité est jugée la philosophie de M. Cousin dans le magistral rapport de M. Ravaisson sur la philosophie au XIXe siècle. On sait aussi quelle influence l'auteur de ce rapport a exercée sur le recrutement des professeurs de philosophie, soit directement par la présidence de l'agrégation, soit indirectement par l'enseignement à l'École normale du plus éminent de ses disciples, M. Lachelier. Ce ne fut pas assurément une influence exclusive. D'autres influences se sont maintenues dans le jury d'agrégation et à l'école normale. Un régime libéral s'est substitué dans la direction de l'enseignement philosophique à un régime autoritaire. Le seul fait de cette substitution détruit la légende d'une philosophie imposée.

On dira qu'un point reste vrai dans la légende, c'est qu'il n'y a pas de liberté pour la philosophie universitaire en dehors du spiritualisme. J'examinerai tout à l'heure la question des limites de la liberté philosophique dans l'enseignement public ; mais là n'est pas la question pour la légende que je discute. Autre chose sont les limites légales ou réglementaires de la liberté philosophique, autre chose, la domination tyrannique d'une seule doctrine. M. Cousin a pu rêver une telle domination pour sa philosophie : il ne l'a pas réalisée alors qu'il était tout-puissant, et nul n'a tenté après lui de la réaliser au profit d'un système quelconque. Quant à l'obligation de ne pas s'écarter des solutions spiritualistes, elle existait avant M. Cousin, elle a subsisté après lui, non par l'intolérance des philosophes eux-mêmes, mais dans un intérêt bien ou mal entendu d'ordre public et sous la seule pression de l'opinion générale.

La distinction a son importance. C'est un mauvais renom pour une doctrine philosophique de passer pour une doctrine privilégiée, revêtue d'une sorte d'estampille officielle. Rien n'est plus propre à lui aliéner les esprits parmi les élèves et parmi les maîtres. On fait acte d'indépendance, on croit faire acte de courage en cherchant des voies nouvelles. Courage facile, puisque le privilège n'existe pas, mais dont on se fait un mérite auprès des esprits pré-

(1) Je puis citer, sur le déclin de l'autorité de M. Cousin, un fait qui m'est personnel. En 1850, étant professeur de philosophie au Lycée de Lille, je fus réprimandé pour avoir prêté à un de mes élèves le petit livre que M. Cousin avait publié, sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques, et qui n'était qu'une reproduction, sous le titre de *Philosophie populaire*, de la première partie de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. J'avais cru que le nom de Jean-Jacques Rousseau avait surtout paru suspect : on me fit savoir du ministère que c'était le nom de M. Cousin qui excitait de justes alarmes.

venus et qui dispense souvent d'un examen approfondi des questions elles-mêmes. Ceux qui sont restés fidèles à la doctrine incriminée doivent mettre leur honneur à protester hautement contre une légende qui est pour eux un outrage. Quel qu'ait pu être l'espoir de M. Cousin à l'égard de sa domination philosophique, tous ceux qui ont compté, tous ceux qui comptent encore dans l'école qui porte son nom, sont de très libres esprits qui ont fait leur, par un effort personnel, la philosophie qu'ils ont embrassée, qui l'ont transformée, sur un grand nombre de points, par l'évolution réfléchie de leur pensée et qui, dans cette évolution même, ont donné une nouvelle preuve de leur indépendance en restant attachés à des principes auxquels il est difficile d'attribuer aujourd'hui une situation de faveur. C'est parmi ces philosophes spiritualistes que se sont produits les plus nobles exemples de courage civique dans les temps de réaction. M. Sarcey raconte, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, qu'appelé à l'improviste à professer la philosophie, dans les premières années du second empire, il crut remplir les intentions de ses chefs en prenant pour guide le manuel de MM. Amédée Jacques, Jules Simon et Émile Saisset : il oublie de rappeler que, des trois auteurs de ce manuel, les deux premiers venaient de sacrifier à la fermeté de leurs convictions politiques leur position et leur avenir dans l'Université.

Non, il n'est pas vrai qu'il y ait jamais eu dans l'Université des professeurs de philosophie enseignant « par ordre » et « sur commande » une doctrine toute faite. Ce qui est vrai et ce qui est aujourd'hui plus que jamais la légitime et poignante préoccupation des professeurs de philosophie, c'est que la liberté a des limites et qu'elles sont restées incertaines.

Il ne faut pas croire, en effet, que ces limites soient fixées par les programmes. Les programmes sont des questions; ils indiquent des objets d'étude; ils ne prescrivent pas des solutions. S'ils l'ont fait autrefois, toute injonction de ce genre en a aujourd'hui disparu. M. Janet, qui a eu la plus grande part à la rédaction des nouveaux programmes de philosophie, se félicite avec raison d'en avoir écarté tout ce qui pouvait paraître une atteinte à la liberté des maîtres.

La lettre des programmes ne suffit pas pour nous éclairer : il faut consulter l'esprit dans lequel ils ont été conçus et surtout l'esprit dans lequel ils ont été appliqués. La pratique a, en effet, corrigé ce qu'il pouvait y avoir de trop rigoureux dans les intentions premières. L'expérience a fait prévaloir des règles fort sages et fort libérales, dont le seul tort peut-être est de n'être écrites nulle part et de laisser place à la discussion et au doute par leur opposition apparente à des préjugés toujours subsistans.

La doctrine de l'état, pour l'enseignement de la philosophie, est, en fait, une doctrine toute négative. Elle n'impose aucune solution, mais elle exclut certaines solutions. Et d'abord, pour l'enseignement public comme pour l'enseignement privé, les solutions contraires à la morale, à la constitution et aux lois ; puis les solutions contraires aux dogmes des églises reconnues par l'état. C'est sur ce dernier point seulement que l'enseignement public est moins libre que l'enseignement privé. L'enseignement privé a le droit de s'adresser directement à une catégorie déterminée d'élèves. Il peut se faire une clientèle de purs catholiques et n'épargner devant elle aucune critique, soit aux autres religions, soit à la libre pensée. Il peut user du même droit près d'une clientèle protestante à l'égard du catholicisme. Il peut aussi, près d'une clientèle libre penseuse, poursuivre de ses attaques toutes les religions. L'enseignement de l'état, dont le devoir est de s'ouvrir à toutes les familles sans distinction de croyances, ne peut avoir les mêmes immunités. Il s'impose le respect absolu de toutes les croyances entre lesquelles se partagent ou peuvent se partager ses élèves.

IV.

Ce respect absolu pour les croyances religieuses, dont notre enseignement public se fait un devoir, n'est pas l'abstention absolue sur toutes les questions qui peuvent toucher à quelque croyance. L'abstention a pour objet, non les questions elles-mêmes, mais les doctrines dans tout ce qu'elles pourraient contenir qui serait en opposition formelle avec la foi commune ou les dogmes particuliers des religions professées dans notre pays. Il n'est pas permis de professer, dans une chaire de l'état, le pur matérialisme et le pur athéisme, mais il est permis de les combattre. L'enseignement est tenu à une neutralité scrupuleuse entre les diverses religions : il n'est pas tenu à la même neutralité entre les diverses philosophies.

La neutralité philosophique serait la négation même de la philosophie. Il n'est pas une question de philosophie sur laquelle n'aient été professées de tout temps et ne soient professées de nos jours des opinions contraires. La philosophie n'offre donc pas de terrain neutre. Il faut la rayer de l'enseignement ou laisser à ceux qui l'enseignent la liberté de se prononcer, sur chaque question, entre les divers systèmes. La liberté est entière, en dehors de l'école, pour les écrits des philosophes. Elle subit une première restriction dans l'école libre, puisqu'on ne peut s'y prononcer en faveur des doctrines qui

porteraient atteinte au respect de la morale, de la constitution et des lois. Elle subit une nouvelle restriction dans l'école publique, puisqu'on ne peut y prendre parti contre les bases naturelles ou révélées des religions reconnues par l'état.

C'est un régime d'inégalité, dira-t-on. L'égalité réclamerait, pour le matérialisme et l'athéisme, le même respect que pour les religions. Tous les professeurs, chrétiens ou libres penseurs, ont les mêmes droits ; toutes les croyances, toutes les convictions des familles sont également respectables. S'il n'est pas permis de troubler la foi d'un enfant catholique, pourquoi le serait-il d'ébranler cette foi d'un autre ordre que les adeptes de la libre pensée se font un devoir d'inculquer à leurs enfans ? — Je ne répondrai pas, comme on le fait communément, que le droit ne saurait être égal entre des doctrines qui honorent l'humanité et des doctrines qui la dégradent. Je respecte la liberté philosophique sous toutes ses formes. La valeur propre de chaque doctrine n'est pas ici en cause. Il ne s'agit que des conditions particulières dans lesquelles est placé l'enseignement public.

Je considérerai successivement la question au point de vue des élèves et de leurs familles et au point de vue des maîtres. Les adversaires du christianisme lui ont emprunté des habitudes de langage qui contribuent à fausser les idées. On se sert du nom de foi et même de celui de religion pour exprimer les opinions de la libre pensée. De cette confusion des mots naît celle des devoirs et des droits. On veut, pour la libre pensée comme pour la foi religieuse, non-seulement un égal respect, mais un respect de même nature. La différence des situations appelle, au contraire, des devoirs tout différens. On respecte la foi religieuse en s'abstenant de la discuter. On respecte la libre pensée en la discutant. Le croyant ne veut pas et il a le droit de ne pas vouloir qu'on prononce devant ses enfans un seul mot qui puisse affaiblir la foi dans laquelle il les a élevés. Le libre penseur n'a fait appel qu'à la raison de ses enfans ; il ne s'est servi, pour leur inculquer ses idées, d'aucun argument d'autorité : il ne peut trouver illégitime qu'elles soient discutées devant eux, comme elles pourraient l'être devant lui-même. La contradiction est ici un hommage au principe même de l'éducation qu'il leur a donnée. Il a le droit de protester contre les critiques injurieuses, parce que l'injure, en s'adressant à ses opinions, l'atteindrait lui-même ; mais il ne montre que son inconséquence quand il se plaint de critiques mesurées, qui ne s'en prennent qu'au fond des doctrines et qui respectent les personnes. Il pourra, à la maison, discuter à son tour les enseignemens du maître. Il ne doit pas craindre, dans l'esprit de ses enfans, le conflit des opinions. Ils

retrouveront ce conflit dans la vie, et le plus sûr bienfait d'une libre éducation est d'y préparer de bonne heure les jeunes intelligences.

Ainsi, en ce qui concerne les élèves, l'inégalité n'est qu'apparente entre les immunités du spiritualisme et l'interdit dont le matérialisme est frappé. Elle est plus réelle du côté des maîtres. Ici, il y a vraiment liberté complète pour les uns, restriction de la liberté pour les autres. Les questions qui touchent à l'ordre religieux ne sont pas d'ailleurs les seules où la même inégalité se produise. Un professeur peut glorifier, il ne pourrait attaquer le principe et la forme du gouvernement établi. Ceux qui se plaignent le plus haut de l'exclusion du matérialisme seraient peut-être les premiers à dénoncer comme une trahison envers la république l'introduction d'idées monarchiques dans l'enseignement officiel. Ils diront que le cas n'est pas le même, car l'état ne sort pas de ses attributions quand il protège son propre gouvernement, il s'en écarte, au contraire, quand il agit dans intérêt d'une église quelconque, dont l'autorité ne se confond en aucun point avec la sienne. Je répondrai que les deux cas sont identiques au point de vue de la liberté du professeur. J'ajouterai que l'état remplit un égal devoir quand il demande à son enseignement de respecter à la fois et ses institutions et la religion des familles. Et je pourrais rappeler que, si le respect pour les dogmes religieux en exclut la critique, la critique des institutions, dans une société libre, n'est pas nécessairement un manque de respect, puisqu'elles ne reposent que sur l'assentiment volontaire et raisonné de la majorité des citoyens. Je ne veux pas d'ailleurs poursuivre une comparaison que je n'ai introduite que sur la question de liberté. Celui qui enseigne au nom de l'état ne peut prétendre à une liberté complète. Il doit souffrir toutes les restrictions que réclament les devoirs de l'état. La restriction ne blesserait le principe même de sa liberté que s'il était forcé, non-seulement de s'interdire l'exposition de certaines doctrines, mais de professer des doctrines contraires à ses convictions. Le matérialiste est gêné dans sa liberté s'il ne peut enseigner le matérialisme ; il est atteint dans la sincérité même de sa conscience s'il est obligé d'enseigner le spiritualisme. Son devoir, dans ce cas, serait de se retirer d'un enseignement qui lui ferait une obligation du mensonge. On pouvait ne pas prévoir cette éventualité, il y a quelques années, ou refuser d'en tenir compte, quand les adeptes déclarés du matérialisme et de l'athéisme semblaient une quantité négligeable et, dans tous les cas, une quantité qui ne pesait d'aucun poids dans la faveur des pouvoirs publics. Il en est autrement aujourd'hui. Des doctrines qui n'étaient qu'un objet d'horreur dans les régions officielles, non-seulement ont vu croître le nombre de leurs adhérens, mais se sentent assez fortes près des puissans du jour

pour réclamer la place qui leur a été refusée jusqu'ici dans l'enseignement officiel. Heureux si elles ne disent pas aux autres doctrines :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir!

Je ne saurais, quant à moi, leur reconnaître un droit positif à l'enseignement dans les écoles de l'état; mais il me paraîtrait à la fois illégitime et imprudent de leur refuser un droit négatif. J'entends le droit, pour ceux qui les professent, de participer à l'enseignement de la philosophie, en s'abstenant sur les points où elles sont formellement et exclusivement engagées. Ainsi ils pourront enseigner une psychologie tout expérimentale et une morale tout humaine : ils se tairont sur la distinction métaphysique de l'âme et du corps et sur les bases religieuses de la morale. Ils n'enseigneront rien, en un mot, ni qui soit contraire à leurs opinions, ni qui soit la négation formelle de quelqu'un des dogmes chrétiens.

Nous n'inventons pas ce *modus vivendi*. Il s'est établi de lui-même dans notre enseignement public. Beaucoup lui préféreraient cependant une solution plus radicale. Ils voudraient retrancher des programmes toutes les questions qui peuvent donner lieu à un conflit entre la philosophie et la foi. Ils ne permettraient ni aux spiritualistes ni aux matérialistes de parler de l'âme et de Dieu, ou plutôt ils ôteraient aux uns et aux autres toute occasion de se prononcer sur ces entités surnaturelles, qu'ils abandonneraient à l'enseignement théologique. Ce sont, disent quelques-uns des « questions confessionnelles, » qui ne doivent plus trouver place dans l'enseignement de « l'état laïque. » On affecte, en effet, de confondre l'état laïque ou séculier, indépendant de toute autorité ecclésiastique, avec une conception positiviste de l'état, qui, sous prétexte d'une égale neutralité entre toutes les doctrines théologiques ou philosophiques, ne serait, en réalité, que la domination exclusive d'une seule école de philosophie. La neutralité ne serait qu'apparente. La philosophie positive, maîtresse de l'état, aurait seule la parole dans l'enseignement public. Elle exclurait à la fois le spiritualisme et le matérialisme; mais, par cette double exclusion, elle serait loin de tenir entre les deux doctrines la balance égale. Le matérialiste est d'accord avec le positiviste pour construire la philosophie tout entière en dehors des idées de Dieu et de l'âme. Les deux systèmes ne se séparent que parce que l'un prétend nier ce que l'autre se contente de déclarer « inconnaissable. » Le positiviste ne refuse donc au matérialiste que le droit de professer des négations qui n'ajoutent ni ne retranchent rien au fond commun de leurs doctrines. Il impose une restriction plus ou moins gênante à son zèle

de propagande, mais il ne fait aucune violence à sa conscience. Il refuse, au contraire, au spiritualiste le droit de professer des affirmations qui font corps sur tous les points avec sa façon de concevoir la philosophie. Cette psychologie sans âme, cette morale sans Dieu, dans lesquelles on prétend l'enfermer, sont pour lui non-seulement la mutilation, mais la négation de la psychologie et de la morale. Les rôles seraient renversés. Ce n'est plus la liberté du matérialiste, c'est la conscience même du spiritualiste qui serait mise hors la loi.

M. Jules Simon a rappelé, dans *une Académie sous le Directoire*, cette curieuse séance de la seconde classe de l'Institut, où Bernardin de Saint-Pierre souleva de si vives protestations pour avoir, dans un rapport sur les bases de l'enseignement populaire de la morale, fait appel à l'idée de Dieu. « Je jure que Dieu n'existe pas ! » s'écria Cabanis. Les plus modérés demandèrent qu'on ne prononçât jamais le nom de Dieu, « par respect pour la liberté de conscience. » La majorité interdit la lecture publique du rapport. C'est cette intolérance à rebours dont on voudrait faire aujourd'hui la loi de notre enseignement philosophique.

Je reconnais qu'on pourrait, sans blesser aucune conscience, réduire l'enseignement philosophique à un petit nombre de questions où les idées de Dieu et de l'âme n'auraient aucune occasion de se produire. La philosophie, dans cette seconde classe de l'Institut, qui a été la première forme de l'Académie des sciences morales et politiques, se dissimulait sous le nom d'*Analyse des sensations et des idées*. Ce serait encore un cadre trop vaste, puisque l'analyse pourrait embrasser les idées métaphysiques elles-même. Il faudrait s'en tenir à l'analyse des idées purement expérimentales. Une étude ainsi restreinte ne serait pas sans intérêt. Jouffroy, qui n'y avait vu tout d'abord « qu'un trou où l'on manquait d'air, » n'avait pas tardé à reconnaître que la pensée y pouvait trouver un très grand profit. C'étaient toutefois d'autres besoins intellectuels et moraux qui, à l'École normale, l'avaient attiré vers la philosophie ; c'est aussi pour d'autres besoins que l'état a ouvert à l'enseignement de la philosophie ses écoles de tous les degrés.

Si la philosophie s'est étendue de l'enseignement classique proprement dit à toutes les formes de l'enseignement secondaire, pour les filles comme pour les garçons, si elle est descendue jusqu'à l'enseignement primaire, le nom même qu'elle a reçu, dans ses nouveaux domaines, indique clairement dans quel esprit elle y a été appelée. Elle y porte le nom de morale et c'est en vue de la morale que ses autres parties y ont trouvé place. Il ne lui est donc pas permis de se renfermer dans les subtiles analyses de la psychologie expérimentale. Il faut que les maîtres de morale, à tous les degrés, en-

seignent les règles et les principes du devoir tels qu'ils les comprennent, d'après les doctrines qu'ils ont librement et sincèrement embrassées. Leur enseignement ne demandera rien qu'à l'expérience, s'ils sont matérialistes ou positivistes; il ne niera ni Dieu ni l'âme, mais il s'abstiendra de leur faire appel : c'est la liberté; mais c'est aussi la liberté qu'un enseignement différent puisse également se produire et que le professeur spiritualiste garde le droit de s'appuyer sur la distinction de l'âme et du corps, sur l'immortalité de l'âme, sur la bonté et la justice d'un Dieu rémunérateur et vengeur.

Le droit dont nous réclamons le maintien pour le professeur spiritualiste ne pourrait disparaître que si l'état lui-même se donnait expressément une base positiviste, de même que le droit du professeur positiviste ne pourrait pas être reconnu dans un état dont la base serait exclusivement spiritualiste et religieuse. On nous permettra d'écarter l'une et l'autre hypothèses. L'état français, si nous comprenons bien l'esprit de ses institutions, n'admet qu'une base libérale. Il se confie, pour assurer le progrès des idées, des mœurs, des lois elles-mêmes, à la libre discussion, sans prendre parti pour aucune doctrine philosophique ou religieuse : ce qui ne veut pas dire qu'il n'en accepte aucune, mais, au contraire, qu'il n'en exclut aucune. Les hommes en qui se personnifient les pouvoirs publics ont leurs préférences; ils s'en inspirent dans leur langage et dans leurs actes et ils ont souvent prétendu les imposer à la société tout entière. La société elle-même, prise dans son ensemble, a souvent donné et donne encore le spectacle d'une rivalité d'intolérance entre les doctrines opposées, qui, tour à tour, parfois à quelques semaines de distance, ont pratiqué et subi des tentatives de persécution. Le renouvellement et l'avortement alternatif de ces tentatives sont, en réalité, la plus forte preuve de l'impossibilité d'asseoir la société française sur une base exclusive. Cet état de la société est aussi celui de l'enseignement philosophique. L'unité qui lui est imprimée par la puissance publique n'est pas l'unité d'une même doctrine, mais la réciprocité des devoirs de tolérance et de respect entre toutes les doctrines.

La diversité des doctrines enseignées dans les écoles de l'état, comme dans les écoles libres, est la condition nécessaire d'une société profondément divisée; mais c'est aussi une loi bienfaisante. L'enseignement n'est vraiment fructueux que s'il est donné sous l'inspiration et avec l'accent d'une conviction sincère. J'aime mieux, pour exciter et pour féconder les esprits, des idées fausses ou qui me paraissent fausses, si elles sont bien développées et fortement enchaînées, que l'exposition froide et aride des théories qui me sont le plus chères. Les jeunes intelligences qu'il s'agit de former

sont appelées à vivre dans une société ouverte à tous les systèmes, agitée par toutes les discussions et ne reconnaissant pas d'autre loi commune que le libre examen. Il n'est pas mauvais qu'elles sachent d'avance que le pour et le contre ont leurs partisans et qu'elles soient initiées aux raisons de l'un et de l'autre. Le père de famille qui craint pour son fils une telle initiation peut l'envoyer dans une écôle libre, où ce qu'il appelle les saines doctrines a seul accès; il peut, s'il le confie à l'école publique et s'il n'y trouve pas un enseignement conforme à ses idées, réagir, par son propre enseignement, contre l'esprit qui y domine. Il est le premier juge de ce qui convient le mieux pour l'éducation dont il a la direction première et la responsabilité directe; mais à l'état, d'un autre côté, dans les limites de la responsabilité qui lui est propre, il appartient d'établir et d'encourager, sans l'imposer à personne, une éducation virile où la jeunesse apprenne à connaître la société telle qu'elle est, avec la diversité de ses opinions, et fasse ainsi l'apprentissage de cet esprit de libre jugement qui devra présider à tous ses actes futurs.

Une éducation ainsi entendue n'est, dit-on, qu'une école de doute. Je crois que le doute n'est pas moins à craindre lorsqu'un jeune homme, élevé dans l'ignorance ou dans le mépris de toutes les doctrines qui s'écartent d'une certaine orthodoxie, se trouve jeté tout à coup dans le monde en face de ces doctrines, les voit professées par des hommes honorables et honorés et peut souvent constater qu'elles sont l'objet de la faveur publique et d'une sorte d'engouement, tandis que celles dont il a été nourri semblent avoir perdu tout crédit. Je suppose que son esprit n'a éprouvé aucun ébranlement, qu'il résiste absolument à la contagion des nouvelles idées : le résultat ne sera peut-être pas meilleur. Le doute a ses périls; mais combien dangereuse aussi est la juxtaposition, dans une même société, d'esprits entièrement fermés les uns aux autres, ne sachant que se mépriser et se haïr, parce qu'ils sont incapables de se comprendre! « Dès l'enfance, disait M. Cousin à la chambre des pairs, nous apprendrons à nous fuir les uns les autres, à nous renfermer dans des camps différens, des prêtres à notre tête : merveilleux apprentissage de cette charité civile qu'on appelle le patriotisme! » Pour lutter plus sûrement contre cet esprit de division et de défiance mutuelle, M. Cousin voulait, pour toute la jeunesse française, une éducation commune. Il faut, disait-il, que « l'unité de nos écoles exprime, confirme l'unité de la patrie. » C'était substituer l'excès de l'unité à l'excès de la diversité. L'éducation publique ne doit s'appuyer que sur la libre confiance des

(1) Ce rapport a été publié dans *la Revue internationale de l'enseignement* du 15 mai 1882.

familles. Or elle méritera surtout cette confiance si elle offre une image exacte de la patrie tout entière, avec toute l'opposition de sentimens et d'idées qui règne entre les familles elles-mêmes, et si, en même temps, par le rapprochement d'une vie commune, par des maîtres communs, elle contribue à faire germer et à développer cet esprit de « charité civile » où M. Cousin voyait, avec raison, l'expression la plus pure du patriotisme.

V.

Les programmes officiels de l'enseignement philosophique, tel que nous l'avons défini, ne peuvent être que des cadres d'études appropriés aux divers degrés d'enseignement. Pour l'enseignement supérieur, ces cadres sont extrêmement larges. Le professeur a toute liberté d'étendre ou de restreindre l'objet de ses études dans les limites marquées par le titre de sa chaire. Ce titre seul est tout son programme. Dans un rapport à la Société d'enseignement supérieur, un des représentans les plus distingués de la jeune génération philosophique, M. Émile Boutroux, maître de conférences à l'École normale, distribue en quatre chaires magistrales les cadres nécessaires que devrait comprendre l'enseignement de la philosophie dans les facultés des lettres : deux chaires pour l'histoire de la philosophie, deux chaires pour la philosophie dogmatique. Cet idéal est loin d'être réalisé, même à Paris, où la philosophie dogmatique n'a qu'un seul professeur ; mais, quel que soit le nombre des chaires, les grandes divisions de l'enseignement philosophique dans nos facultés sont bien celles qu'a tracées M. Boutroux.

Si l'état s'interdit d'avoir une doctrine propre, s'il se propose surtout, en instituant un enseignement philosophique, d'initier les jeunes générations à tous les grands problèmes qui ont divisé les penseurs de tous les temps, il est naturel qu'il imprime à cet enseignement un caractère éminemment historique. L'histoire des doctrines doit tenir une grande place dans la philosophie dogmatique elle-même. Elle sera même, sur certaines questions, toute la philosophie dogmatique, lorsque le professeur, par respect pour la conscience de ses élèves et pour les devoirs de l'état envers la foi religieuse, s'abstiendra d'exposer son opinion personnelle. Résumer, sur chaque question, ce qu'ont pensé les plus grands esprits est un des objets les moins contestables d'un enseignement élevé et libéral. Bossuet entendait ainsi la part de la philosophie dans l'instruction du dauphin. Il voyait, dans la connaissance historique des choses « qui ne sont que d'opinion et dont on dispute, » une

préparation nécessaire au devoir d'impartialité d'un souverain (1). Dans notre société démocratique, le souverain, c'est la nation tout entière. Rien n'est donc plus utile, pour l'éducation nationale, que d'éclairer, par leur histoire, ces grandes questions dont on n'a pas cessé de disputer, soit parmi les philosophes de profession, soit dans la masse même et jusque dans les derniers rangs de la nation. Il faut, dans l'étude de toutes les questions philosophiques, une méthode historique; mais cette méthode elle-même a besoin d'être éclairée par une histoire suivie de la philosophie. De là l'importance que l'histoire de la philosophie a prise dans notre enseignement supérieur. Elle a aujourd'hui à la Sorbonne deux chaires magistrales sur trois, et elle s'est fait également une part prépondérante dans les cours complémentaires et dans les conférences. Le plan de M. Boutroux, en étendant à toutes les facultés les deux chaires historiques, leur conserve les mêmes attributions : philosophie ancienne, philosophie moderne. L'enseignement supérieur couronne notre enseignement classique, dont l'étude de l'antiquité grecque et latine forme la base. Il est donc juste que l'enseignement philosophique repose sur la connaissance de la philosophie ancienne. Rien n'est plus propre que cette connaissance à faciliter l'intelligence des théories modernes; car il n'est pas une de ces théories qui n'ait son prototype dans quelqu'un des systèmes conçus par le génie philosophique des Grecs.

Les deux chaires que M. Boutroux assigne à la philosophie dogmatique ont pour objet : l'une, la psychologie; l'autre, la philosophie générale. Cette division consacre l'importance prépondérante qu'a prise la psychologie dans la philosophie contemporaine. Le professeur de philosophie générale traitera, suivant ses préférences, suivant la direction particulière de ses études, telle ou telle branche de la philosophie : la logique, la morale ou la métaphysique; mais il est une science philosophique pour laquelle un professeur spécial est nécessaire, suivant M. Boutroux, parce qu'elle doit toujours être représentée dans l'enseignement supérieur : c'est la psychologie. En effet, la philosophie, telle qu'on l'a toujours conçue jusqu'à nos jours, n'est pas autre chose que la réflexion de l'esprit humain sur sa propre évolution. Elle a donc sa base dans la connaissance de l'esprit humain; elle est, dans toutes les questions, une interprétation de données psychologiques. L'étude historique des questions n'est elle-même qu'une étude psychologique; car tous les systèmes reposent au fond sur des faits psychologiques diversement expliqués. L'esprit humain retrouve dans chacun d'eux quelqu'une des phases de son évolution. L'étude historique et l'étude psycholo-

(1) Lettre au pape Innocent XI sur l'instruction du dauphin, § 7 : *la Philosophie.*

gique s'éclairent l'une par l'autre. L'une et l'autre peuvent se faire de deux façons : par fragmens, à propos de chaque question, ou avec suite et d'ensemble. Pour la psychologie comme pour l'histoire, l'étude fragmentaire appelle l'étude complète. De là la nécessité d'une chaire spéciale de psychologie à côté des chaires de philosophie générale et d'histoire de la philosophie.

A ces chaires nécessaires M. Boutroux en ajoute de facultatives, soit sur telle branche de la psychologie, de la philosophie générale ou de l'histoire de la philosophie qui paraîtrait mériter une étude spéciale, soit sur de nouvelles formes de la philosophie qui tendent à la rapprocher, dans sa méthode et dans son objet, des sciences positives. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier les considérations très ingénieuses et très libérales qu'a développées M. Boutroux sur ces tentatives d'une révolution philosophique. Je ne veux que m'associer à ses conclusions. L'Université s'honore, dans la haute et impartiale mission qui lui est assignée, en ouvrant largement l'enseignement supérieur à tout effort sérieux pour agrandir ou pour transformer le domaine traditionnel de la philosophie.

VI.

L'enseignement secondaire ne peut recevoir la même extension. La philosophie n'y est représentée que par une seule chaire dans chaque établissement, et à cette chaire unique est imposé un programme nettement délimité. Ce programme embrasse toutes les parties de la philosophie et de l'histoire de la philosophie dans la section littéraire de l'enseignement classique; il écarte l'histoire de la philosophie dans la section scientifique du même enseignement; il se réduit à la morale dans l'enseignement spécial et dans l'enseignement des jeunes filles, mais il comprend les questions de psychologie et de métaphysique dont la solution intéresse la morale. Quelle que soit l'étendue du programme, il laisse au professeur toute liberté de traiter les questions d'après ses convictions personnelles, sous la seule réserve de respecter les institutions de l'état et la foi religieuse des élèves. En fait, bien que le spiritualisme domine, les autres doctrines sont représentées, dans notre enseignement secondaire comme dans notre enseignement supérieur, et si, sur certains points, elles ne peuvent s'affirmer jusque dans leurs dernières conclusions, elles gardent le droit de les produire sous une forme historique, à côté des conclusions contraires. C'est ici affaire de mesure et de tact. « Il y a, dit excellemment M. Janet, un tact professionnel qui s'est formé avec le temps et qui n'a plus besoin d'être enseigné. » On peut le dire, en effet, à la louange de ce corps de professeurs de philosophie, dans

lequel on entre à vingt-deux ou vingt-trois ans, et qui est loin d'être contenu aujourd'hui par la crainte des dénonciations ou des attaques d'un clergé défiant ou hostile : il peut traiter librement ces questions si délicates de métaphysique et de morale qui ont été l'objet de continuels débats entre la philosophie et la théologie, et il sait les traiter sans donner lieu à aucune plainte sérieuse de la part des familles les plus attachées à leur foi.

Si l'on débute jeune dans l'enseignement de la philosophie, on n'y débute pas sans de fortes garanties de savoir et d'aptitude professionnelle. Les grades exigés (licence et agrégation) ont aussi leurs programmes, non moins respectueux de la liberté de penser des futurs professeurs que les programmes d'enseignement, mais leur indiquant cependant la direction générale que doivent prendre leurs études pour répondre à la destination de la philosophie dans l'ensemble de notre enseignement secondaire. M. Fouillée a très bien défini cette direction, en disant qu'elle doit être « historique et critique : » historique, car si le professeur ne doit parler que d'après sa conviction personnelle, il doit surtout se proposer de préparer ses élèves à juger par eux-mêmes, en leur faisant connaître, avec sa propre opinion, celle des philosophes les plus illustres ; critique, car le principal fruit de la classe de philosophie sera moins l'acquisition d'opinions toutes faites que le développement de l'esprit philosophique, c'est-à-dire d'un esprit de discernement et de libre et impartial jugement. De là la place considérable que tiennent, dans les programmes de licence et d'agrégation, l'étude et la discussion d'un certain nombre de textes anciens ou modernes. Quant aux questions proprement dogmatiques, elles ne sont point, dans ces programmes, l'objet d'une nomenclature spéciale ; on s'en réfère aux programmes mêmes de l'enseignement.

Certains esprits, soucieux à l'excès de la liberté de la pensée, voudraient écarter des examens les questions dogmatiques. Ils craignent que les opinions des examinateurs ne pèsent sur celles des professeurs. Il faut compter sur l'esprit libéral des examinateurs, comme il faut compter sur le tact des professeurs pour assurer le plein exercice de la liberté philosophique, dans les limites que comportent les devoirs de l'enseignement public. Lorsque des examens sont placés à l'entrée d'une carrière, ils doivent porter sur toutes les obligations de cette carrière. L'enseignement de la philosophie ne se donnant pas seulement sous une forme historique, mais sous une forme dogmatique, il est juste qu'il soit aussi sous cette forme l'objet d'un examen professionnel. Cet examen devra sans doute se dégager de toute intolérance ; mais il lui est permis d'être sévère pour l'ignorance, la confusion dans les idées, l'obscurité dans l'exposition, le manque

de tact sur les points où doit s'arrêter la légitime liberté du professeur. Ce sont surtout ces points si délicats que l'on voudrait soustraire aux examens, sous prétexte qu'ils sont plutôt « confessionnels » que proprement philosophiques. Ils touchent, en effet, à l'ordre confessionnel, mais c'est précisément parce qu'ils peuvent empiéter sur le domaine de la foi, qu'ils doivent entrer autant et plus peut-être que les autres dans l'examen professionnel, non pour y faire prévaloir telle doctrine déterminée, mais pour les renfermer dans les limites d'une exposition purement philosophique et, en même temps, entièrement respectueuse de tout ce qui appartient en propre au dogme religieux.

Ces examens préparatoires à l'enseignement de la philosophie ont pour objet direct les classes des lycées et des collèges, mais ils visent plus haut : ils sont une préparation indirecte au doctorat, qui ouvre l'entrée des facultés. De là un danger qui s'est manifesté surtout dans ces dernières années : la tentation, pour des professeurs qui se sentent ou qui se croient supérieurs à leur enseignement, de le transformer en l'élevant à la hauteur de l'enseignement des facultés. Je suis de ceux qui croient nécessaire de réagir contre cette tentation. La philosophie peut recevoir, dans l'enseignement supérieur, les plus larges développemens, parce qu'elle y est, pour les étudians, l'objet d'un libre choix ; mais, dans l'enseignement secondaire, où elle s'impose uniformément à tous les candidats au baccalauréat, elle doit s'abaisser au niveau de la moyenne des intelligences de dix-sept à dix-huit ans. Elle n'a pour but que de les éclairer sur les grandes questions de l'ordre moral, qui s'agitent dans notre temps comme dans les âges antérieurs. Elle doit développer en eux les qualités d'esprit qui sont nécessaires pour se faire une opinion libre et raisonnée sur ces questions. Elle doit, en même temps, les préparer à en poursuivre plus profondément l'étude, s'ils se sentent une vocation philosophique ; elle doit, en un mot, éveiller cette vocation dans quelques esprits bien doués, mais elle ne doit pas la préjuger.

M. Fouillée, loin de se plaindre que l'enseignement philosophique, dans les lycées et les collèges, ait pris trop d'extension, voudrait lui faire une place encore plus grande. Il le ferait commencer dès la classe de quatrième par des leçons de morale et le continuerait à travers toutes les autres classes par des leçons d'esthétique et de logique, pour lui consacrer, au terme des études, une classe entière, où la philosophie, dans ses principes et dans ses applications, recevrait de plus amples développemens. Il ne s'agit, d'ailleurs, dans cette série de leçons de philosophie, embrassant un cercle de cinq années, que des sujets qui intéressent l'éducation générale de l'homme et du citoyen. M. Fouillée y restreint la part des questions abstraites, qui n'ont d'intérêt que pour les purs philosophes. La

philosophie scolaire, telle qu'il l'entend, est surtout une direction pratique de la pensée dans toutes les sphères de la vie privée et de la vie publique. Elle est ouverte à toutes les questions sociales. J'en accepterais, pour ma part, tout l'esprit, mais je ne la voudrais pas aussi envahissante. Je ne lui demanderais, pour l'enseignement secondaire, que des « clartés de tout; » je réserverais la pleine lumière pour l'enseignement supérieur.

Je m'unis du moins sans réserve à M. Fouillée quand il combat, au nom des principes et des intérêts généraux de la société moderne, l'opinion très répandue aujourd'hui qui voudrait fermer les lycées et les collèges à tout enseignement philosophique. S'il n'y a plus de classes dirigeantes dans le sens étroit du mot, il y a toujours une élite cultivée qui fait l'opinion et, par l'opinion, fait la loi. Or, l'opinion et la loi, dans une démocratie qui a secoué le joug de toute tradition, supposent une culture philosophique. En vain dira-t-on qu'il faut revenir aux traditions. Nul aujourd'hui ne voudrait accepter aucune tradition, dans un sens ou dans un autre, sans lui demander ses raisons. L'esprit philosophique garde ses droits sur les legs du passé comme sur tout le reste. Il faut donc une éducation de l'esprit philosophique, et il la faut sur la base la plus large. Celle de l'enseignement supérieur est manifestement trop étroite. Il ne s'adresse, dans la portion cultivée de la nation, qu'à une élite plus restreinte, et sa clientèle même ne forme pas un ensemble, mais diverses catégories d'élèves, qui se partagent entre les facultés pour leur demander avant tout une instruction professionnelle. La bourgeoisie française, qu'il ne faut pas craindre d'appeler par son nom, même dans une démocratie, se forme par l'enseignement secondaire : c'est donc à l'enseignement secondaire qu'elle doit demander sa culture philosophique.

M. Fouillée a encore pleinement raison quand il se plaint de l'insuffisance de cette culture philosophique dans la section de l'enseignement secondaire qui prépare au baccalauréat ès sciences et à quelques-unes des grandes écoles. Les futurs ingénieurs et les futurs officiers n'ont pas moins besoin que les futurs avocats et les futurs médecins de l'esprit philosophique. Il font souvent à cet esprit une très large part dans leurs études ultérieures et les idées fausses dans lesquelles beaucoup se laissent entraîner ne rendent que trop manifestes les lacunes de leur instruction première. Il importe donc à leur carrière même, il importe surtout au rôle considérable qu'ils sont appelés à jouer dans la société, que l'esprit philosophique reçoive de bonne heure chez eux une direction éclairée.

Bien que réduite à la morale dans l'enseignement secondaire spé-

cial et dans l'enseignement secondaire des jeunes filles, la philosophie y reçoit des développemens suffisans (1). Les programmes, pour ces deux enseignemens, sont rédigés dans un excellent esprit et ils ont su, dans une sage mesure, rattacher à la morale toutes les questions de philosophie générale auxquelles il convient d'initier une intelligence cultivée.

VII.

L'introduction d'un enseignement philosophique à l'école primaire est une nouveauté qui a soulevé les plus violentes polémiques. Cette nouveauté a eu le malheur de se produire en même temps qu'une politique anticléricale, qui a été trop souvent une politique antireligieuse et qui a justement offensé ou alarmé des consciences chrétiennes. Elle en est, au fond, entièrement indépendante. Un enseignement philosophique n'aurait pas été moins à sa place dans les écoles publiques, et les conditions légitimes d'un tel enseignement n'y auraient pas été changées, alors même qu'elles auraient conservé leur personnel congréganiste et la récitation du catéchisme. L'état moderne, si respectueux qu'il soit et qu'il doive être de la foi religieuse, ne relève de cette foi en aucun point de ses institutions, en aucun acte de sa politique. Il peut, dans ses écoles, par égard pour les habitudes et pour les vœux des familles, faire une part à l'enseignement religieux proprement dit et aux influences religieuses ; mais le seul enseignement qui engage directement sa responsabilité est tout rationnel, c'est-à-dire tout philosophique. Il ne peut faire appel qu'à des principes philosophiques pour former le futur citoyen. Or, dans un pays où le droit de suffrage est universel, les plus pauvres, les plus humbles ne peuvent se passer d'une culture civique. Que l'état laisse, pour cette culture comme pour les autres branches de l'éducation, la plus large liberté aux familles et aux instituteurs privés, c'est la doctrine libérale ; c'est la seule doctrine que puissent avouer ceux qui n'acceptent pas l'omnipotence de l'état et qui redoutent son ingérence universelle. Qu'il s'agisse d'enseignement supérieur, d'enseignement secondaire ou d'enseignement primaire, la liberté est le droit commun. L'état offre son enseignement, il ne l'impose pas ; mais il a du moins le droit et le devoir de l'offrir sur la base même de ses institutions, et quand il prend en mains l'éducation du citoyen, à l'école primaire comme au collège ou à la faculté, il en fait, par la force des choses, une instruction philosophique.

(1) Une récente décision lui restitue même son nom de philosophie dans l'enseignement spécial, dont on voulrait faire, sur tous les points, le rival de l'enseignement classique.

Cette « instruction morale et civique, » comme on l'appelle, a trouvé une autre cause de confusion dans les discussions auxquelles a donné lieu le célèbre amendement de M. Jules Simon. La question entre l'auteur de cet amendement et ses contradicteurs autorisés, le rapporteur de la commission sénatoriale et le ministre de l'instruction publique, ne portait que sur un seul point : la rédaction des programmes, pour le nouvel enseignement, doit-elle être laissée entièrement au conseil supérieur de l'instruction publique, ou le législateur lui-même doit-il en préciser l'esprit en déclarant qu'ils doivent nécessairement comprendre les devoirs envers Dieu et envers la patrie? Vous pouvez avoir toute confiance dans le conseil supérieur, disait-on à M. Jules Simon; votre philosophie est celle de la très grande majorité de ses membres; il mettra très certainement dans les programmes ce que vous voulez mettre dans la loi. M. Jules Simon répondait, et il était parfaitement dans son droit, que deux garanties valaient mieux qu'une et que l'autorité du législateur lui paraissait une garantie plus haute et plus sûre que le bon vouloir d'un conseil dont l'esprit pouvait changer à chacun de ses renouvellemens. Au fond, la question prise en elle-même n'avait d'importance que comme manifestation des sentimens qui dominaient dans le parlement. Les programmes de philosophie de l'enseignement secondaire sont toujours restés en dehors de toute intervention législative et les questions de Dieu et de l'âme y ont toujours été maintenues. Elles n'ont pas davantage été exclues du programme de morale de l'enseignement primaire et si l'on peut craindre qu'elles ne soient proscrites quelque jour par un conseil universitaire animé d'un autre esprit, leur inscription dans la loi ne les aurait pas préservées du meme sort à la suite d'un changement dans l'esprit du pouvoir législatif. Il est même certain, comme l'expérience l'a prouvé, qu'elles trouvaient, lors de la discussion de la loi sur l'instruction primaire, une protection moins assurée à la chambre des députés et au sénat lui-meme qu'au conseil supérieur de l'instruction publique. Je ne crois pas qu'il se fût trouvé dans l'une ou l'autre des deux chambres une majorité pour un vote formel qui eût pour objet de « chasser Dieu de l'école; » mais cette forme extrême de la « laïcisation » des programmes avait dans chacune d'elles de nombreux partisans. Le président même de la commission sénatoriale chargée de l'examen de la loi se déclarait publiquement athée et, sans aller jusqu'à une semblable profession de foi, la plupart de ceux qui combattaient avec lui l'amendement de M. Jules Simon estimaient que le Dieu des philosophes n'était pas moins incompatible avec la neutralité de l'école que le Dieu des théologiens. C'était l'opinion dominante dans la presse républicaine, même dans ses organes les

plus modérés (1). C'était aussi et c'est encore l'opinion de quelques-uns des écrivains qui, en dehors de la presse périodique, ont traité la question au point de vue des seuls principes et dans un esprit libéral. M. Vacherot n'admet la métaphysique à aucun des degrés de l'enseignement public. M. Bersier, dans l'intérêt même des idées religieuses, tient le même langage. C'est aussi celui d'un jeune écrivain de talent et de bonne foi, M. Louis Wuarin, dans un livre plein de considérations élevées et sensées sur les droits et les devoirs de l'état en matière d'enseignement et d'éducation. Il ne faut donc pas s'étonner si le rejet de l'amendement de M. Jules Simon a été universellement interprété comme ayant donné raison à cette théorie en fermant l'école primaire à l'idée de Dieu et à toute idée métaphysique. C'est le thème le plus fréquent des plaintes des conservateurs. Hier encore, ce sujet d'accusation se retrouvait dans la plainte si mesurée et si digne du vénérable archevêque de Paris contre les progrès d'une politique antireligieuse. D'autre part, il ne rencontre aucune dénégation chez les républicains. Les uns le tiennent pour vrai, parce qu'il est conforme à leurs sentimens intimes. Les autres ne se donnent pas la peine de vérifier une légende qui semble avoir pour elle l'unanimité des opinions. Les plus prudens se taisent pour ne pas provoquer les réclamations d'une grande partie de leurs alliés. Ce n'est pourtant qu'une légende, bien facile à démentir en fait et non moins facile à rectifier dans son principe. En fait, il suffit de jeter les yeux sur le programme officiel (2). Il s'est approprié les termes mêmes de l'amendement de M. Jules Simon : *Devoirs envers Dieu*. En principe, la question est la même pour l'enseignement primaire que pour les autres degrés d'enseignement. La neutralité doit s'y entendre dans un esprit de liberté, non dans un esprit d'exclusion qui rendrait impossible tout enseignement philosophique ou du moins qui ne le permettrait qu'à une seule école : l'école positiviste. Dieu tient dans la conscience et la raison humaine une trop grande place pour ne pas en réclamer une dans un enseignement qui ne repose que sur la raison et la conscience, mais qui embrasse tout leur domaine. Ceux des maîtres qui croient en Dieu, et c'est jusqu'à présent la presque unanimité, ont le droit et le devoir de faire un large appel à tous les sentimens qu'éveille ce grand nom. Ceux qui le nient dans leur for intérieur

(1) J'avais cru pouvoir, dans une lettre adressée au journal *le Parlement*, prendre acte des déclarations officielles sur le maintien de l'idée de Dieu dans les programmes que devait rédiger le conseil supérieur. Ce journal, le plus modéré des journaux républicains, n'inséra ma lettre qu'avec d'expresses réserves. Le *Journal des Débats* et *le Temps* tenaient un langage plus absolu encore.

(2) Ce programme est reproduit en tête de presque tous ces manuels d'instruction morale et civique sur lesquels on porte des jugemens si sévères sans s'être le plus souvent donné la peine de les lire.

ou dans leur langage extérieur n'ont à l'école que le droit de ne pas se prononcer sur son existence et le devoir de s'interdire des négations qui seraient une offense à la conscience de la plupart de leurs élèves.

Le principe est le même pour tous les degrés d'enseignement. L'application est aussi la même. A l'école primaire comme au lycée et à la faculté, le spiritualisme domine. Il inspire presque tous les manuels, depuis ceux de MM. Compayré et Steeg, qui ont été l'objet de si vives et si injustes attaques, jusqu'à ceux de MM. Mézières et Baudrillart, qui ne laissent aucun prétexte aux procès de tendance des esprits les plus prévenus (1). S'il est absent de certains manuels, il n'est nié ou combattu dans aucun de ceux qui sont reçus dans les écoles, où, quoi qu'on en ait dit, le manuel athée de M. Monteil n'a jamais eu droit de cité. Le spiritualisme inspire également la plupart des livres qui ont été écrits pour former les maîtres eux-mêmes. Il a sa place dans le *Dictionnaire de pédagogie*, publié par M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique. Une des dernières livraisons contient, au mot : *Prière*, des considérations élevées et pratiques sur les devoirs envers Dieu, entendus et enseignés dans un esprit tout philosophique. M. Vessiot, inspecteur de l'académie de Paris (je cite de préférence les écrivains qui ont un caractère officiel), a écrit sur *l'Éducation à l'école* un beau livre conçu dans le même esprit. Il y constate, non sans quelque regret, l'affaiblissement de la foi religieuse et il voit, dans cet affaiblissement un motif de plus pour donner à l'école primaire un enseignement moral indépendant des dogmes religieux ; mais il veut que cet enseignement soit profondémentt spiritualiste. L'alliance du matérialisme et des idées républicaines ou libérales lui paraît contre nature : « Il semble que le spiritualisme ait été enveloppé dans le discrédit des formes politiques sous lesquelles il a vécu ou grandi et qu'il a incontestablement contribué à détruire ; car c'est au nom de la dignité humaine et, par conséquent de la liberté morale qui en est le principe, que s'est commencée et que s'est poursuivie pendant tant de siècles la lutte de la raison contre les tyrannies de tout genre. Il paraissait donc naturel que la victoire profitât à qui l'avait remportée, que le spiritualisme puisât de nouvelles forces et une vertu nouvelle dans le triomphe de la liberté politique et que l'affaiblissement et la défaite de ses adversaires lui donnât plus de puissance et de vitalité. C'est à lui que revenait l'héritage

(1) Le manuel de M. Mézières vient cependant d'être dénoncé au sénat comme un livre dangereux pour la foi et pour les mœurs, mais personne n'a pu prendre au sérieux les imputations de M. de Gavardie.

des tyrannies mortes ou mourantes; et voilà que le matérialisme, son ennemi né, le supplante et lui enlève une large part de l'héritage. Cette substitution inattendue est une preuve que l'éducation philosophique du pays est à peine ébauchée et que la conception de la liberté politique est encore à l'état rudimentaire dans un grand nombre d'esprits. » M. Vessiot s'efforce de préparer, à l'école primaire elle-même, cette « éducation philosophique du pays » dont il attend la renaissance du spiritualisme. Il ne la demande pas seulement à des leçons suivies sur les différens articles du programme officiel; il compte sur tous les exercices ou, pour mieux dire, sur toute la vie de l'école pour la culture intellectuelle et morale des enfans, et il sait, en même temps, par une longue expérience de l'enseignement et de l'éducation, dans quelles limites une telle culture peut être confiée aux maîtres et reçue avec fruit par les élèves.

Avant tout, en effet, il y a ici une question de mesure. Les maîtres et les maîtresses de nos écoles primaires ne sont pas appelés à jouer le rôle de nos agrégés de philosophie. Eussent-ils cette ambition et la capacité nécessaire pour la soutenir, le grain qu'ils sèmeraient dans des cerveaux de onze à treize ans ne pourrait pas germer. Le programme officiel écarte sagement toutes les questions de philosophie qui ne visent pas directement à la pratique. L'esprit de l'enseignement est philosophique; la philosophie proprement dite en est absente. Or, cet esprit général d'une morale rationnelle, nos instituteurs et leurs élèves peuvent plus aisément qu'on ne le croit se l'assimiler, dans la mesure qui convient à l'enseignement primaire. J'ai assisté à des leçons et à des conférences de philosophie faites à des institutrices aussi bien qu'à des instituteurs. J'ai été frappé de l'intérêt intelligent que savait y apporter un auditoire en apparence mal préparé. J'ai été frappé également de la prudence avec laquelle étaient discutés, dans des congrès pédagogiques, les questions les plus délicates que soulève cet enseignement philosophique et moral. On a pu reprocher à quelques instituteurs, sous des influences qui les rendent en grande partie excusables, des écarts plus ou moins graves au point de vue politique; mais, dans leur enseignement même, ils ont acquis, eux aussi, ce « tact professionnel » dont M. Janet fait honneur aux professeurs de l'enseignement secondaire.

Dans des limites plus étroites, l'enseignement moral de l'école reçoit la même direction que l'enseignement philosophique du lycée. Il est psychologique et historique. Il ne comporte, bien entendu, ni un cours suivi de psychologie, ni une énumération et une exposition de tous les systèmes. La psychologie n'y est qu'un appel constant à la conscience de l'enfant, une invitation à rentrer en

lui-même pour apprendre à se conduire, en apprenant à se connaître. L'histoire n'y est que l'indication très sommaire de quelques grandes doctrines et de quelques grands noms qui appartiennent à toute l'humanité civilisée. L'enfant du peuple, pas plus que l'enfant de la bourgeoisie, ne doit être tenu dans l'ignorance des questions capitales qui ont occupé les plus illustres penseurs de tous les temps. L'histoire des idées ne lui est pas moins utile que l'histoire des faits, si l'une et l'autre savent se dégager de tous les détails qui n'ont d'intérêt que pour un plus haut degré de culture.

VIII.

Notre enseignement philosophique garde partout, depuis les facultés des lettres jusqu'à l'école primaire, un même caractère. Un mot le résume; c'est le nom même que M. Cousin avait donné à sa méthode: le nom d'éclectisme. Ce mot a été souvent mal compris. On y a vu, soit l'indifférence pour la vérité pure, soit un choix arbitraire entre les doctrines, soit même un calcul intéressé en vue de se concilier également les partisans des doctrines contraires. M. Cousin lui-même n'a pas toujours défini avec une précision suffisante ce qu'il entendait par l'éclectisme. Il semblait croire à la possibilité d'édifier un système définitif dont les matériaux seraient empruntés à tous les systèmes et qui serait à la fois plus complet et plus durable que chacun d'eux, parce qu'il reposerait sur de plus larges bases. Hélas! l'œuvre personnelle de M. Cousin, comme le constate M. Janet, a vite prouvé, une fois de plus, qu'il n'y a rien de définitif en philosophie. Ce n'était pas même, d'ailleurs, une œuvre éclectique dans aucun des sens qu'on peut donner à ce mot. Loin de chercher la conciliation de tous les systèmes, M. Cousin a commencé par combattre les systèmes qu'il flétrissait du nom de sensualistes et il ne s'est jamais départi de son hostilité contre eux. Au fond, comme le lui reproche avec raison M. Ravaisson, il ne procédait que de Platon et de Descartes; il professait beaucoup d'admiration pour Aristote et pour Leibniz, mais il ne leur a presque rien emprunté; il doit peu à ceux qu'il appelait ses trois maîtres : Laromiguière, Royer-Collard, Maine de Biran lui-même, dont il a le premier publié les œuvres; il doit moins encore à Locke et à Condillac, qu'il a toujours traités en adversaires. Il s'était assimilé quelques théories de Kant, de Schelling et de Hegel, et elles tiennent une grande place dans ses cours et dans ses écrits de la restauration; mais il les a en partie abjurées dans ses écrits ultérieurs, non par un excès de prudence, comme on le croit et comme le dit encore M. Janet, mais plutôt, à mon avis, parce qu'elles n'avaient été pour lui que l'objet passager d'un

entraînement de jeunesse (1). Sa doctrine et sa méthode n'étaient donc rien moins qu'éclectiques. Ce qui subsiste et ce qui doit subsister de l'éclectisme, ce n'est pas une doctrine ni même une méthode déterminée, c'est un esprit général appliqué à l'étude et à l'enseignement de la philosophie. M. Janet a su très bien définir cet esprit général tel que M. Cousin avait eu le mérite de le concevoir, sinon de lui rester toujours fidèle.

La philosophie, dans toutes ses parties et dans tous ses systèmes, n'est proprement que l'interprétation de données psychologiques. Tous les philosophes ont puisé dans le fond commun de la conscience; tous ont eu la prétention de l'embrasser dans son ensemble; mais chacun, suivant la tendance particulière à laquelle il obéissait consciemment ou inconsciemment, s'est attaché de préférence à telles ou telles données et a négligé ou méconnu les autres. De là leurs erreurs; mais de là aussi les services que tous les systèmes, même les plus incomplets et les plus faux, ont rendus à la philosophie. On peut rejeter les systèmes qui expliquent tout par la sensation; mais on peut leur emprunter une étude approfondie de la sensation qu'on demanderait en vain aux systèmes contraires. On peut repousser une morale tout utilitaire; mais on doit supposer que le mobile de l'intérêt, dans toutes les idées et tous les sentimens qui s'y rapportent, n'a jamais été mieux étudié que par les partisans d'une telle morale et, pour l'analyse de ces sentimens et de ces idées, on ne peut mieux s'instruire qu'à leur école. L'éclectisme de M. Cousin n'est autre chose que cet appel impartial à tous les systèmes pour éclairer la psychologie et, par la psychologie, la philosophie tout entière.

L'éclectisme ainsi entendu n'est plus l'esprit d'une seule école: toutes les écoles peuvent le revendiquer et toutes le mettent en pratique. Des jugemens beaucoup plus sévères que celui de M. Janet ont été portés de nos jours sur la philosophie de M. Cousin par M. Ravaisson, par M. Vacherot, par M. Fouillée, par M. Renouvier, sans parler des purs positivistes et des matérialistes. Ce qui domine dans

(1) M. Janet, qui a eu le mérite de mettre en lumière cette première philosophie de M. Cousin, d'après des documens oubliés ou inédits, la préfère à l'œuvre de sa maturité. J'avoue qu'elle me laisse froid. M. Cousin n'a été vraiment lui-même que dans les écrits auxquels il s'est efforcé de donner une forme définitive. C'est par ces écrits seuls qu'il a exercé une influence durable et qui méritait de durer. On affecte de n'y voir qu'une philosophie de sens commun, revêtue d'un beau langage. C'est en faire un double éloge. Ni le sens commun, ni le beau langage ne sont choses à dédaigner. Il y a d'ailleurs plus d'une partie originale dans cette philosophie de sens commun, et M. Janet lui même en a excellemment résumé les parties neuves et solides: l'idée de l'éclectisme, la psychologie reconnue comme le fondement de la philosophie, la réduction des idées rationnelles aux idées de cause et de substance. Le renouvellement même de l'idéalisme platonicien et du spiritualisme cartésien n'est pas une simple reproduction, mais une transformation.

tous ces jugemens, c'est moins le reproche d'avoir pratiqué l'éclectisme que celui de n'avoir su bien comprendre ni les enseignemens de la psychologie ni ceux de l'histoire. Les positivistes eux-mêmes acceptent et entendent l'éclectisme tel quel nous l'avons défini. M. Janet cite une remarquable déclaration de M. Herbert Spencer : « Il faut que chaque parti (ou chaque école) reconnaisse dans les prétentions de l'autre des vérités qu'il n'est pas permis de dédaigner... C'est le devoir de chaque parti de s'efforcer de comprendre l'autre, de se persuader qu'il y a dans l'autre un élément commun qui mérite d'être compris et qui, une fois reconnu, serait la base d'une réconciliation complète (1).»

L'esprit éclectique appartient à toutes les philosophies; il convient surtout à la philosophie enseignée dans les écoles de l'état. Il y représente non-seulement la part prépondérante qu'elle doit faire à la psychologie et à l'histoire, mais les ménagemens et la tolérance qu'elle doit apporter dans l'appréciation des doctrines. Nulle doctrine n'est imposée au professeur, mais il ne doit pas oublier, en exposant et en défendant son opinion personnelle, que des opinions contraires peuvent avoir des partisans dans les familles de ses élèves, qu'elles en ont très certainement dans la société au nom de laquelle il professe; il se fera un devoir, alors même qu'il signale leurs erreurs ou ce qu'il considère comme leurs erreurs, de mettre en lumière les services qu'elles ont rendus à la cause commune de la philosophie et de la raison. L'esprit éclectique lui facilitera ce devoir. Tel est déjà l'heureux effet qu'il a produit dans l'enseignement officiel de la philosophie depuis qu'il y a été introduit par M. Cousin. Parmi les philosophes qui professent dans les écoles de l'état, tous ne sont pas également tolérans. C'est, en quelque sorte, affaire de tempérament plutôt que de doctrine. M. Cousin, le premier, n'a jamais pratiqué qu'une tolérance très relative pour les doctrines qui blessaient ses convictions ou qui lui paraissaient compromettantes pour l'enseignement universitaire. Que l'on compare cependant les polémiques toujours courtoises de ceux qu'on appelle les « philosophes officiels » avec les anathèmes et les injures où se laissent aller si volontiers ceux qui sont restés en dehors de l'enseignement public ou qui l'ont abandonné : on reconnaîtra que l'éclectisme a fait son œuvre et que l'enseignement philosophique, en dehors de la part qui lui est propre dans l'éducation nationale, contribue indirectement, dans une mesure plus ou moins large, à développer les sentimens patriotiques de tolérance mutuelle et, suivant la belle expression de M. Cousin, de charité civile.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) *Premiers Principes*, 1re partie, ch. I, § 6. — Janet, page 444.

LES

ALIÉNÉS A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE

II[1].

LE RÉGIME DES ALIÉNÉS EN FRANCE.

I. Rapports de M. Théophile Roussel, sénateur, à la commission du sénat, 2 vol. in-4°. — II. De Crisenoy : *La Loi et les Aliénés.* — III. Maudsley : *Le Crime et la Folie; La Pathologie de l'Esprit*; Félix Alcan, éditeur. — IV. Dr Calmeil : *De la folie depuis la renaissance des sciences en Europe,* 2 vol. — V. Legrand du Saulle : *Traité de médecine légale; la Folie devant les tribunaux; Étude médico-légale sur l'interdiction.* — VI. Ball, *Leçons sur les maladies mentales.* — VII. Griesinger : *Pathologie et thérapeutique des maladies mentales.* — VIII. *Annales médico-psychologiques.* — IX. Malle : *Histoire médico-légale de l'aliénation mentale.* — X. Dr Luys : *Traité des maladies mentales.*

I.

Érasme a fait l'éloge de la folie : fille de Plutus, sœur de l'illusion, du rêve et de l'amour-propre, elle règne, à l'entendre, sur le genre humain, et nul n'échappe à ses lois. C'est d'elle que procèdent tous les arts, l'amour de la gloire, l'ambition et la guerre; les femmes n'ont point d'autre attrait que la folie ; sans elle, point de société, de liaison agréable et sûre. Quoi de plus fou que d'aimer, de mendier les suffrages du peuple, d'acheter sa faveur par des dons, de se faire dresser une statue sur la place publique? La

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

vie humaine n'est qu'un jeu de la folie, toutes les passions sont de son ressort : c'est folie d'ignorer, folie aussi que d'apprendre, de tromper et d'être trompé. Bref, la raison propose quelquefois, la folie dispose toujours. Eussé-je cent langues, cent bouches et une voix d'airain, s'écrie Érasme en manière de conclusion, je ne pourrais débrouiller toutes les variétés de fous, ni énumérer tous les noms de la folie !

Avant lui, on avait déjà agrandi le pays de la folie, et plus d'un bel esprit de l'antiquité avait formulé le paradoxe. Les peuples orientaux identifient la démence avec l'inspiration prophétique ; les Grecs regardent l'épilepsie comme un mal sacré, et Platon n'hésite pas à déclarer que c'est par le délire que la prophétesse de Delphes et les prêtresses de Dodone ont rendu mille importans services, qu'au contraire, dans le sang-froid, elles ont fait fort peu de bien. La voie est frayée, et beaucoup s'y élanceront. Reprenant la boutade de Montesquieu, le philosophe Royer-Collard, avec cette hautaine ironie doctrinaire dont il a le secret, affirme gravement que le XIXe siècle est le siècle des aliénés et que l'établissement de Charenton devrait couvrir les deux tiers du sol de la France. Dans des strophes célèbres, Béranger chante ces *fous immortels* qu'on persécute et qu'on tue,

> ... Sauf après un lent examen,
> A leur dresser une statue,
> Pour la gloire du genre humain...
> Qui découvrit un nouveau monde?
> Un fou qu'on raillait en tout lieu.
> Sur la croix que son sang inonde
> Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.

Ce qui n'est qu'un jeu de l'esprit, une fantaisie littéraire de quelques-uns, devient presque une théorie scientifique aux yeux de certains déterministes, qui, supprimant le libre arbitre, la responsabilité morale, font nécessairement bon marché de la raison. D'autres ne s'arrêtent pas en si beau chemin et développent, à grand renfort de textes, cette thèse égalitaire que le génie est une névrose, « qu'à une foule d'égards, tracer l'histoire physiologique des idiots serait tracer celle de la plupart des hommes de génie et *vice versa*. » Il en est qui aperçoivent de profondes ressemblances entre le génie et la monomanie, et pensent que beaucoup de grandes réformes ont eu pour initiateurs des hommes sortis d'une famille de fous et considérés eux-mêmes comme des insensés : ainsi des prophètes de l'Ancien-Testament, qui imitent à s'y méprendre les allures des aliénés ; ainsi de Mahomet, qui « dut à une attaque d'épilepsie sa première révélation, et qui, trompeur ou

trompé, tira avantage de cette infirmité pour se faire passer comme inspiré du ciel. » Jules César, Pétrarque, Newton, Pierre le Grand, Napoléon Ier, sont accusés d'épilepsie; Luther est un halluciné, Jeanne d'Arc a été entraînée dans sa vocation par une espèce de folie sensoriale à laquelle elle dut ses triomphes; la science mentale considère Jean-Jacques Rousseau comme un malade, qui eut le délire des persécutions. On decrète d'épilepsie non-seulement les personnages historiques, ceux qui ont vécu en chair et en os, mais les personnages de la comédie et du drame, et les auteurs pourraient répéter avec Talleyrand, auquel on prêtait des mots : « Ils ont trop d'esprit, je ne vivrai pas. » N'a-t-on pas entrepris de prouver qu'au quatrième acte d'*Othello*, les fureurs, les imprécations, les phrases entrecoupées du Maure ont pour cause une attaque d'épilepsie? que Shakspeare ne se contente pas d'être un poète sublime, mais qu'il respecte scrupuleusement la vérité scientifique? A force de circonscrire le domaine de cette pauvre raison, de la présenter comme une pâle lueur vacillante prête à s'éteindre au moindre souffle, plus d'un aliéniste semble croire que chacun de nous est né avec un tempérament fou, qu'il l'est, le fut ou le sera.

Mais la science, comme la littérature, a ses excentriques, et il ne convient point d'imputer à tous l'erreur de quelques-uns. A cette théorie de la folie quasi universelle combien nous préférons l'opinion, plus modeste et trop véridique, d'après laquelle le nombre des aliénés s'accroît partout dans des proportions considérables! Celle-ci s'appuie sur des chiffres à peu près certains. Vers 1838, par exemple, on évaluait à 16,500 les fous français internés, gardés par leurs familles ou retenus dans des prisons; les statistiques officielles de 1881 en relèvent environ 100,000, dont les asiles recueillent presque la moitié, et l'on constate une progression équivalente en Angleterre, en Allemagne, en Amérique. L'augmentation de la population et du paupérisme, la multiplicité des intérêts, les ruines plus rapides et ce vertige d'utopie qui entraîne l'homme moderne vers les abîmes de la pensée, le relâchement de la famille, joint à l'habitude d'une existence plus haletante, plus contentieuse, tout concourt à ce résultat. Voyageurs, médecins, missionnaires, affirment à l'envi qu'il n'est pas question d'aliénés dans l'histoire des peuples sauvages. « L'organisation mentale, dit Maudsley, doit précéder la désorganisation mentale : comment donc le sauvage serait-il soumis à la folie, ce triste apanage des races civilisées? En lui point de passions complexes, de prédispositions héréditaires, mais un petit nombre de besoins très simples venant de ses appétits; le respect instinctif de la coutume des ancêtres lui tient lieu de code, de morale, de religion; il ne connaît ni l'amour idéal, ni

le ciel des espérances, ni l'enfer des désirs réalisés. » Niera-t-on les nouvelles maladies mentales qui surgissent continuellement, la paralysie générale progressive, la terrible influence de l'alcool, du *démon alcool*, sur les populations de nos villes et même de nos campagnes (1)? A l'asile de La Roche-sur-Yon, en pleine Vendée, 25 pour 100 des individus admis de 1873 à 1878 sont des alcooliques; à Paris (2), sur 3,000 aliénés placés d'office chaque année, on compte plus de 1,300 alcooliques.

D'autres au contraire, estiment cette doctrine injurieuse pour la civilisation et n'admettent pas l'augmentation de la folie. Si on l'observe rarement chez les races primitives, rien, disent-ils, ne prouve qu'elle n'existe pas; mais ici, les faibles de corps et d'esprit, ne rencontrant aucune protection, ont moins de chances de vivre, de se survivre dans des descendans : on les tue ou ils meurent. La statistique, trop souvent, n'est que l'art de grouper les chiffres et de tromper ennuyeusement le public. Eût-elle raison en tous points, on ne saurait en tirer des conclusions infaillibles, puisque cette science n'existait pas au siècle dernier et ne nous fournit qu'un des termes de la comparaison. Oui, la population des asiles augmente, mais beaucoup de causes sollicitent les familles d'aller à eux : la faible distance à parcourir pour y arriver, le mouvement philanthropique en faveur des fous, la confiance toujours croissante qu'inspirent les aliénistes, la longévité plus grande des fous dans les asiles, l'admission de vieillards en enfance, d'imbéciles inoffensifs, infirmes de l'intelligence dont la véritable place serait dans les hospices d'incurables. Si, dans les grandes villes surtout, les alcooliques, les paralytiques, les persécutés sont bien plus nombreux qu'autrefois, le chiffre des idiots diminue; et, quant aux crétins, qui naguère encore n'étaient pas moins de 15,000, il sera bientôt difficile d'en rencontrer, même dans les gorges des Alpes et des Pyrénées. Comment oserait-on affirmer la rareté de la folie humaine

(1) Certains aliénistes professent que les grèves diminuent de moitié les admissions pour les hommes dans les asiles, à cause de la privation des salaires qui empêche les ouvriers de s'enivrer, de se livrer à la débauche.

(2) La proportion des aliénés se trouve naturellement plus forte à Paris qu'ailleurs. Le département de la Seine a à sa charge 8,200 aliénés, soit, pour une population de 2,400.000 âmes, un aliéné sur 300 habitans, et une dépense totale de 4,500,000 fr. Depuis 1801, la population aliénée a plus que sextuplé, tandis que, durant la même période, la population générale s'est à peine triplée. Les 3,000 malades admis en 1883 se répartissent de la manière suivante au point de vue de l'état civil : mariés 1,100; célibataires 1,166, veufs ou veuves 324; état civil inconnu, 102. Au point de vue de la profession; métiers manuels et mécaniques 856; gens à gages 437; professions industrielles 317; sans profession 306; professions diverses 292; professions inconnues 185; professions libérales 129; rentiers et propriétaires 74; professions agricoles 62; filles publiques 18; militaires et marins 14.

avant 1789, lorsque la justice de l'ancien régime n'établissait aucune distinction entre les fous criminels et les criminels ordinaires, que les asiles inspiraient une si légitime horreur aux familles, que tant d'aliénés subissaient la peine capitale sous prétexte de sorcellerie? Alors, en effet, la plupart raisonnaient comme ce magistrat condamnant à mort, pour crime de meurtre, un fou avéré, parce que, disait-il, il doutait qu'il ne fût pas beaucoup plus nécessaire de pendre un fou qu'un homme de bon sens. Au moyen âge, on le confond constamment avec l'hérétique, avec le sorcier, on les envoie ensemble au bûcher, afin sans doute que le *diable* reconnaisse les siens. C'est par centaines, par milliers, qu'on brûle des visionnaires, des monomaniaques, des femmes qui s'accusent d'avoir bu, mangé, cohabité avec des démons, avec des incubes, et « reçu leurs caresses jusque dans le lit conjugal, aux côtés mêmes de leurs époux. » A certaines époques, la démonolâtrie, la lycanthropie, le vampirisme, deviennent épidémiques : près de quatre cents démonolâtres périssent sur le bûcher dans le Haut-Languedoc ; en Lorraine, neuf cents mélancoliques sont mis à mort. Montaigne, le sage Montaigne, qui n'était pas homme à se laisser *garrotter le jugement par préoccupation*, dont la créance ne se *manie pas à coups de poing*, mais se tient un peu *au massif et au vraisemblable*, Montaigne déclare tout net qu'à de telles gens il eût plutôt ordonné de l'ellébore que de la ciguë, car ils lui paraissent fous plutôt que coupables, et il estime que c'est « mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif, et que, pour tuer les gens, il faut une clarté lumineuse et nette. » Il préfère admettre que « l'entendement soit emporté de sa place par la volubilité de l'esprit détraqué, au lieu de croire qu'un de nous soit envolé sur un balai, au long du tuyau de sa cheminée, en chair et en os, par un esprit étranger. » Mais la protestation de Montaigne, d'Alciat, de Cazaubon, de Gabriel Naudé et quelques autres se perd dans le torrent d'absurdité universelle : la crédulité populaire fait chorus avec les prévôts et lieutenans-criminels, elle s'acharne contre les démonolâtres, qui relèvent en réalité de la science aliéniste et qu'elle croit occupés à provoquer des maladies épidémiques, emporter des enfans au sabbat, déshonorer des jeunes filles et faire périr leurs ennemis en rôtissant des figures de cire. Au temps de Henri IV, Boguet, juge en Bourgogne, imprime très sérieusement que les sorciers pourraient dresser une armée égale à celle de Xerxès, et que, si les effets correspondaient à sa volonté, la terre serait vite purgée de cette damnable vermine, car il désirerait « qu'ils fussent tous unis en un seul corps pour les brûler tous en une fois en un seul feu. » Il constate du reste, avec une satisfaction évidente, que l'Allemagne passe son temps à leur dresser

des autodafés, que la Lorraine montre aux étrangers mille et mille poteaux où elle les attache, que la France ne reste pas en arrière. Toute une littérature diabolique surgit : des chirurgiens tels qu'Ambroise Paré et Fernel, des jurisconsultes tels que Bodin ajoutent foi à ces billevesées, qui légitimèrent tant de meurtres juridiques. Dans cette douloureuse histoire des aberrations humaines, on remarque avec quelle ingéniosité beaucoup de ces malades, mélancoliques, lycanthropes, stryges de la Lombardie, théomanes extatiques, accumulent des preuves pour se noircir et se perdre, à l'exemple de ce saint martyr de Mayence, qui, marchant au supplice, s'accusait de tous les crimes imaginables afin de justifier, aux yeux de la foule, la Providence de sa condamnation.

Le sort de l'aliéné ordinaire est à peine plus enviable ; loin de chercher à retenir cette raison prête à s'égarer, à la rappeler au plus tôt, si déjà elle s'est enfuie, l'ancienne société ne songe pas à guérir, mais plutôt à retrancher. Quelquefois, il devient un objet de divertissement : la grande Mademoiselle étant en visite à Fontevrault, on imagine, pour la distraire, de lui montrer une folle enfermée dans un cachot. « Je pris ma course vers ce cachot, dit-elle, et je n'en sortis que pour souper. » Les archives de l'intendance de Normandie abondent en détails d'un intérêt poignant (1) ; en plein XVIIIe siècle, la constatation de la démence n'est entourée d'aucune garantie : point d'ordonnance du médecin, très rarement une ordonnance judiciaire, un ordre du roi, de l'intendant ou du maire, et, pour motiver cet ordre, il suffit que la famille le demande sans fournir d'explications ; parfois cependant, outre la signature des parens, l'administration exige celle de quelques notables, du curé, une déclaration de notoriété. Comment de telles facilités, une confiance si aveugle n'auraient-elles pas tenté des personnes peu scrupuleuses, servi des calculs coupables ? « Il m'a été secrètement confié, écrit un subdélégué, que Mlle P... ne doit pas être regardée comme folle, et qu'elle est la victime d'une préférence que sa mère a pour ses autres enfans. » En 1766, un fonctionnaire fait une visite à la Tour Chatimoine et en dresse procès-verbal : le premier individu qu'il rencontre est fou à lier, mais le second est un malheureux qui, un jour de fête et déjà ivre, a mis dans sa poche une tasse d'argent ; aussitôt dégrisé, il l'a rendue, et cependant il reste là depuis dix-sept ans. Le rapporteur déclare ingénument que le crime est expié et que l'infortuné mérite qu'on ait des égards pour lui. Plus loin, la femme D..., non insensée et trois hommes non fous, détenus en vertu de lettres de cachet. Enfin, au plus profond de la prison, deux fous reconnus avec trois autres qui ne le sont

(1) Aristide Joly. *Du Sort des aliénés dans la Basse-Normandie avant 1789.*

pas : celui-ci a alarmé sa famille en mangeant du bois, un autre a été placé là, provisoirement; « leurs parens les ont oubliés. » Sur vingt-deux personnes séquestrées, onze seulement sont de véritables démens, et parmi ces derniers, plusieurs sans doute ne l'étaient pas qui le sont devenus. Puisque l'intérêt social pèse seul dans la balance, et que l'aliéné ne compte pas, celui-ci sera traité comme un corps sans âme, incapable de sentir la douleur; ainsi le doux Mallebranche ne se faisait aucun scrupule de frapper sa chienne, qu'il croyait insensible, prétendant que les cris arrachés par les coups étaient simplement produits par le jeu des cordes vocales. Parlant d'un pauvre diable qui devint fou subitement, Mme de La Guette écrit avec une placidité effrayante : « On fut obligé de le lier sur une charrette de bagages, et même on lui donna le fouet à plusieurs reprises, ce qui lui fit tout le bien du monde, étant un souverain remède pour ceux qui tiennent de la folie. » L'absence de toute hygiène pouvait, on le comprend, sembler préférable à une telle hygiène : d'ailleurs on s'en remet à la Providence du soin de la guérison, on autorise les séquestrations les plus arbitraires; tantôt dans la famille ou en prison, tantôt dans les hospices, dans des couvens comme ceux de Saint-Lô et de Mesnil-Garnier, dont le traitement est assez doux.

On connaît la désolante description de la Mosquée des fous du Caire par Horace Vernet. Lisez le rapport officiel de 1715 sur cette Tour Chatimoine, appelée par le peuple la *Tour aux Fols*, vous vous convaincrez que cet enfer égale en horreur, s'il ne dépasse celui de la Mosquée du Caire : « Les cachots sont des cellules prises dans l'embrasure de la tour, de largeur en l'entrée de six ou sept pieds, et de trois pieds et demi à l'autre extrémité... Le dit endroit de profondeur tout au plus de six ou sept pieds. » Ou bien encore, « des souterrains où l'on descend à vingt-cinq et trente pieds de profondeur; là on trouve une cave voûtée qui ne reçoit le jour et l'air que par trois ou quatre lucarnes infiniment étroites, de manière qu'en plein jour on ne peut y voir sans flambeau. Ce lieu est tellement humide que plusieurs fois dans l'année il est inondé, au point que l'on est obligé d'y pomper l'eau, et qu'une pauvre femme déposée à la Tour pour dix jours, en attendant son entrée au couvent, et qu'on y oublie pendant deux mois, y languit les jambes à l'eau avec les reptiles les plus immondes... » Point de médecins, bien entendu, ni sœurs de Charité, ni prêtres, ni infirmiers : un simple concierge doit suffire à tous les services; malgré la pension que paie le roi pour quelques fous, ils demeurent là sans air, sans lumière, sans vêtemens. Enfin l'indignation des intendans, du ministre éclate, un *brevet* royal de 1715 ordonne la démolition de la Tour Chatimoine; un instant même,

il est question de fonder dans toutes les provinces des établissemens d'aliénés que le roi prendrait à sa charge, car la plupart de ceux qui existent méritent qu'on les appelle des renfermeries plutôt que des asiles. Parlant de Bicêtre, de la Salpêtrière, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt rapporte que la folie y est regardée comme incurable, « les fous n'y reçoivent aucun traitement; ceux qui sont réputés dangereux, on les enchaîne comme des bêtes féroces. » L'idée commençait à germer ; d'autres se chargèrent de la mûrir lentement.

II.

L'assemblée constituante posa le principe : la loi du 27 mars 1790 marque, en droit sinon en fait, la fin du régime des cachots ; pour la première fois, le législateur français appelle l'aliéné un malade ; pour la première fois, il invite la science médicale et l'autorité publique à agir de concert. Rencontrant des insensés au nombre des victimes des lettres de cachet, il veut assurer leur sort en même temps que leur délivrance. Malheureusement il oublie de dire à qui appartiendra le droit de séquestration, d'organiser des moyens efficaces de traitement, et, après comme avant, l'aliéné demeure sous le régime de l'arbitraire : l'arrestation par la police, le dépôt dans un hôpital, à défaut d'hôpital dans une prison, le droit absolu de la famille, sont les seules ressources fournies par la prévoyance sociale. Lorsqu'en 1792 Pinel entre à Bicêtre, il y trouve les aliénés relégués dans des cabanons, enchaînés, mal vêtus, mal nourris, frappés par des gardiens sans pitié. Au point de vue de la sécurité publique, on continue de les assimiler aux animaux, et le code pénal va s'inspirer de cette disposition en déclarant passibles d'une amende ceux « qui auront laissé vaguer des fous ou des furieux étant sous leur garde, ou des animaux malfaisans ou féroces. » Les auteurs du code civil de 1803 ne voient en eux que des êtres qu'il faut traiter comme des mineurs, empêcher de nuire aux autres et à eux-mêmes. Sous la Restauration, en 1819, une excellente circulaire du ministre de l'intérieur signale le mal, trace le programme de la médecine aliéniste. Mais la maxime du moraliste reste d'une vérité éternelle : les gouvernemens discernent le bien, l'approuvent, le recommandent et retombent dans l'ornière de la routine. Malgré l'initiative généreuse de Pinel et de son école, malgré tant de bonnes intentions, les commissions travaillaient dans le vide, les programmes s'égaraient dans les cartons ministériels, le progrès légal ne répondait nullement au progrès moral, l'effort de l'état à l'effort des particuliers. L'enquête de 1833 constate que la négligence où languissent

les aliénés non secourus, mal secourus et en état de vagabondage est un motif de désordres dont la répression devient aussi pénible que difficile. A la monarchie de juillet revient l'honneur d'avoir doté la France d'une législation aliéniste conforme aux idées de justice et aux données scientifiques : on peut l'améliorer sans doute, on ne saurait la détruire de fond en comble, sans s'exposer à rebâtir sur les nuages, à accumuler des chimères sur des ruines.

La loi de 1838 a pour principe le droit de placer dans un établissement public ou privé tout insensé, non-seulement quand il est dangereux pour la sûreté générale, mais quand il a besoin de soins pour obtenir sa guérison ou adoucir son sort ; elle s'occupe donc de lui pour lui-même d'abord, pour son avenir, sa santé, sa fortune et sa famille ensuite ; d'autre part, elle ne néglige pas les intérêts de la société. Elle fut précédée de discussions approfondies à la chambre des députés, à la chambre des pairs, et l'un des hommes qui y prirent la plus grande part la définissait ainsi : « Nous faisons une loi de charité, d'humanité, de liberté individuelle, une loi de conservation pour les biens des aliénés et une loi de dépense. » — « M. le duc de Broglie lui assignait trois buts principaux : pourvoir au traitement des aliénés indigens, prévenir des détentions arbitraires, empêcher que dans les asiles on n'abuse du mauvais état de leur raison. » A-t-elle réalisé toutes les espérances, comblé toutes les lacunes, empêché tous les abus? Ses admirateurs les plus décidés n'ont pas osé le prétendre, mais ils affirment qu'elle est une loi *calomniée*, pure dans les intentions qui l'ont inspirée, bonne dans son principe, sage dans ses dispositions ; ce sont les propres paroles du rapporteur du sénat, en 1867, de M. Suin, qui ajoute qu'elle n'a qu'un défaut, c'est qu'on n'a pas assez veillé à sa stricte exécution. « Il y a eu des plaintes, il n'y a pas eu de preuves positives, mais le soupçon marque les interstices par où la fraude peut se glisser, et la loi, encore moins que la femme de César, ne doit pas être soupçonnée. »

L'attaque commença en 1863, passionnée, furibonde, répercutée par les mille échos de la presse ; un ancien représentant du peuple, le docteur Türck, médecin à Plombières, menait la campagne, écrivait que le véritable bienfaiteur de l'humanité serait celui qui détruirait l'œuvre de Pinel. Les journaux de toutes nuances emboîtaient le pas, s'évertuant à exaspérer l'opinion publique, rappelant les sinistres prédictions des orateurs de l'opposition en 1838, de MM. Auguis, Isambert, Roger, Odilon Barrot, Salverte. A les entendre, la légalité actuelle nous tue, car elle permet à un Français quelconque, avec la complicité d'un Français quelconque, de faire enfermer un autre Français dans un asile. Combien n'avait-on pas eu raison de prophétiser la résurrection des lettres de cachet par

la substitution de Bicêtre et de la Salpêtrière à la Bastille? On tue chaque année 3,000 infortunés qu'on pourrait sauver si on les laissait libres; on rend incurables 3,000 autres malheureux qu'on aurait pu guérir. Chaque heure ouvre son tombeau. Au moyen d'un malentendu, la vengeance peut réaliser le souhait féroce d'Othello : « Je voudrais le tenir mourant sous ma main pendant neuf ans entiers. » « Les asiles, disait *l'Opinion nationale*, sont des enfers à la porte desquels il faut laisser toute espérance; ce sont des fabrications d'aliénations chroniques. » « Il est temps, s'écrie le *Journal des villes et des campagnes*, de combattre, au nom du bon sens et de Descartes, les aberrations de la psychologie morbide des Esquirol et des Broussais. » « Les asiles sont des oubliettes... Sombre et despotique, le pouvoir médical y règne sans contrôle,.. des oubliettes dont le certificat médical est la lettre de cachet. » (*Presse*, 1865.) « La loi n'est qu'un traquenard préparé pour le crime et l'arbitraire; les médecins des ignares, les asiles des prisons. » (*Avenir national*, 1865.)— Un des principaux adversaires de la loi, M. Garsonnet, multipliait ses démarches, écrivait brochure sur brochure (1), racontait, non sans esprit, la dramatique histoire de son internement. Après avoir reconnu qu'il a eu dans sa vie deux crises de délire aigu officiellement constatées, il nous apprend qu'en 1842, alors professeur de l'Université, il vint à Paris pour se justifier d'une polémique anticléricale; il court droit au ministère, trouve sa position plus compromise qu'il ne pensait, s'emporte, s'exalte, laisse ses auditeurs convaincus qu'il a perdu la tête. On avertit M. Royer-Collard, qui lui portait un intérêt tout paternel et qui, fidèle à la doctrine janséniste, pensait que la folie est une seconde chute qui appelait une réhabilitation par l'expiation. Le traitement, à ses yeux, doit être un châtiment; les murs de l'asile sont déjà un remède, répétait-il avec Esquirol; les maisons de santé sont, à proprement parler, des maisons de correction pour la raison déchue. Il ne croit qu'à la théorie, il a le mépris du fait. Sans avoir vu M. Garsonnet, il recommande qu'on l'enferme, et Ferrus signe un certificat d'internement. Au premier abord, le séquestré croit que sa tête va sauter, mais sa forte éducation chrétienne l'empêche de succomber, et il reste là deux mois, pendant lesquels tous les jours M. Royer-Collard reçoit un bulletin de santé. Les nouvelles empirent tellement qu'il fait venir le père de M. Garsonnet, lui annonce avec douleur

(1) Garsonnet. *la Loi sur les aliénés*, 1863; *Port-Royal et la Médecine aliéniste*, 1868. — « Tout aliéniste est un aliéné, » a dit un sceptique. « Tout être humain, a riposté un médecin, porte en lui l'œuf d'un demi-fou, mais la plupart du temps, la vie ne couve pas cet œuf: d'ailleurs, la doctrine de l'unité de l'esprit dans la folie est une conception purement théorique, et il arrive fréquemment que le clavier psychique ait une note fausse, une seule. »

qu'il n'y a plus d'espoir, que l'âme de son fils a disparu à tout jamais, qu'il ne reste plus qu'à souhaiter la destruction de la bête, car « un fou, c'est un mort vivant qui païe une grosse pension. » Enfin, Mme Garsonnet, déjà accourue une première fois et détournée par M. Royer-Collard de voir son mari, revient, réussit à lui parler, va sur sa demande chercher l'acteur Got, qui accourt, se démène et le fait mettre en liberté.

A force de persévérance, M. Garsonnet avait intéressé à sa cause quelques députés : en 1870, MM. Gambetta et Magnin présentèrent au corps législatif un projet où ils dénonçaient violemment la médecine aliéniste, qui, disaient-ils, « a fait la loi, qui l'applique et qui en vit... Qui sait si l'on ne craint pas, en ébranlant l'édifice de 1838, d'y trouver le crime sous chaque pierre?.. Si la folie n'est pas rigoureusement interprétée, les variétés de folie élastiquement interprétées équivaudront à des catégories de suspects dans lesquelles personne ne sera sûr de n'être pas compté. Permettez à l'école aliéniste d'élever à la hauteur d'un principe de jurisprudence cet aphorisme : La folie n'est visible qu'à l'œil de l'*homme de l'art!* dites quel Français est sûr de ne pas coucher ce soir à Charenton. » De ces prémisses étranges MM. Gambetta et Magnin déduisaient la nécessité de réduire le médecin au rôle de simple expert, d'effectuer tous les placemens d'office dans les asiles publics, de constituer un jury spécial pour la constatation de la folie; la mode était alors au jury, cette garde nationale judiciaire, et les auteurs du projet oubliaient trop vite que la nullité suit la mode, que la prétention l'exagère, que le goût pactise avec elle.

A ces clameurs excessives, à cette fantasmagorie de mots, les esprits éclairés se contentaient d'opposer les armes du bon sens et de l'expérience : « Ce n'est pas le médecin, répondait-on, c'est la folie elle-même qui prive de la liberté. » Que fait l'aliéniste, sinon la reconnaître, qui le peut mieux et plus sûrement que lui? Comment la loi résout-elle le problème de la séquestration? Par le triple concours de l'administration, de la magistrature et du corps médical. Où trouver l'ombre d'une délégation du pouvoir judiciaire au médecin? Pourquoi ne chercher dans les asiles que des prisonniers et des victimes au lieu d'y voir surtout des malades? Attente-t-on à la liberté de celui qui est devenu l'esclave du délire, qui n'a plus son libre arbitre, la responsabilité de ses actes? Le docteur Morel allait jusqu'à prétendre que c'étaient quatre ou cinq monomanes atteints de folie raisonnante, comme Sandon, qui avaient fomenté ce tumulte factice; la plupart des médecins et magistrats, interrogés dans l'enquête de 1869, devant les commissions parlementaires ou extra-parlementaires, déclaraient ne pas connaître un seul cas de séquestration arbitraire, pas un seul abus juridiquement con-

staté. Quant au projet de M. Gambetta, ils n'y virent que ce qu'il renfermait en réalité, l'expression d'une philanthropie désordonnée se traduisant par des propositions marquées au coin de l'utopie. Peut-être aussi le désir de se ménager un supplément de popularité n'était-il pas étranger à cette boutade législative ; du moins a-t-elle paru complètement oubliée, après 1870, par son principal auteur, qui affirma son intention de ne point la reproduire devant l'assemblée nationale.

Quelques-uns toutefois se montrent moins catégoriques et signalent les dangers trop réels qui résultent de la non-intervention de la justice dans les placemens volontaires et d'office, certaines séquestrations abusives opérées par les familles en présence de l'aliéniste impuissant et désarmé. Le docteur Dagonet, ancien médecin en chef de l'asile du Bas-Rhin, rapporte un exemple frappant de cette perversité si habile à tirer parti des lacunes de la loi. Une femme de mœurs fort légères parvient à s'emparer de l'esprit affaibli d'un officier supérieur en retraite, atteint d'un commencement de paralysie générale. Elle l'épouse et lui fait reconnaître un enfant qui n'est pas de lui, puis, lorsqu'il devient pour elle un embarras, munie d'un certificat de médecin, elle le place dans un asile et continue sa vie de désordres. Dès qu'elle s'aperçoit d'un commencement de grossesse, elle s'empresse de retirer son mari, qui est tombé dans un état complet d'incapacité mentale et physique, et, après l'avoir conservé chez elle le temps nécessaire pour légitimer, aux yeux de la loi, l'enfant qui va naître, elle le ramène à sa maison de santé, toujours armée du certificat médical. Et, plus tard, le mariage, le testament, la légitimité des enfans furent en vain attaqués par les héritiers naturels.

De tels faits, fussent-ils très rares, justifient amplement les enquêtes répétées, les travaux des commissions, les rapports volumineux de M. Théophile Roussel. Sans ajouter foi, plus qu'il ne convient, aux déclamations de MM. Turck, Garsonnet et consorts, on ne saurait méconnaître que la position spéciale de l'aliéné, l'absurdité habituelle de ses griefs, la difficulté de forcer les murs de l'asile, tout rend bien difficile la preuve devant la justice. Quand on se vante qu'aucun acte arbitraire n'a été commis, n'a été juridiquement constaté, on ne fait que déplacer la question et s'exposer à cette réplique d'une marquise de l'ancien régime : « Comment pouvez-vous être sûr de ces choses-là? » Bien des aliénistes, MM. Faber, Lassègue, Baillarger admettent la contagion de la folie, comme le public, en vertu de ce principe que nos idées et nos sentimens dépendent en grande partie du milieu où nous vivons. *Sumuntur e conversantibus mores.* Le docteur Brunet a observé que, dans les asiles d'aliénés, les malades se transmettent fréquem-

ment les uns aux autres leurs idées délirantes; on cite beaucoup de cas où des fous ont communiqué leur monomanie à toute leur famille. A-t-on oublié avec quelle rapidité se propagèrent les épidémies de possédés? Le délire des trembleurs des Cévennes, les démoniaques de Loudun, les convulsionnaires de Saint-Médard, et la police faisant fermer ce cimetière, théâtre des crises les plus extravagantes, affichant sur la porte ces vers :

De par le roi, défense à Dieu
D'opérer miracle en ce lieu? —

Il ne suffit pas qu'il n'y ait point d'abus en fait, il faut qu'ils ne soient pas possibles, qu'on ne puisse pas même les supposer. Quelle horrible perspective pour un homme sain d'esprit d'entrer dans un asile, de vivre avec des fous, quelle agonie morale, et comme, à cette seule pensée, les paroles du roi Lear (1) s'illuminent d'un reflet sinistre : « Oh! ne permets pas que je sois fou! Conserve-moi dans l'équilibre!.. Oh! non! Pas fou! de grâce! Je ne voudrais pas être fou! » Comment ne pas redouter les effets d'une méprise sur une âme exaltée dont les emportemens auront revêtu l'aspect du délire et paru justifier la séquestration? Le *roseau qui pense* ne peut-il se briser alors en quelques instans?

III.

Un individu est fou ou paraît tel, son état mental exige qu'il subisse un internement dans un asile public ou privé. Comment va répondre le législateur de 1838? Quels moyens offre-t-il, quelle procédure, quelles garanties? Si l'autorité intervient directement,

(1) Les infortunes du roi Lear inspirent à Maudsley (*Pathologie de l'esprit*) ces réflexions singulières où la théorie darwinienne s'épanouit dans toute sa férocité naïve: « Il est triste de contempler le spectacle de Lear devenu fou par l'ingratitude de ses filles et poussant aux cieux sans pitié des lamentations séniles; mais ce serait une chose plus triste encore, si un caractère si faible, une prudence si petite, une volonté si peu ferme, s'étaient terminées par une vieillesse prospère et paisible... » L'homme doit tomber, du moment qu'il est incapable de soutenir la lutte, de même qu'une plante délicate doit sécher et mourir dans un sol pauvre où des plantes plus robustes sont en compétition avec elle. — « Il est vrai, ajoute Maudsley, qu'il peut tomber également, tout en n'étant pas faible, s'il est malheureux; car, de même qu'une graine peut être aussi bonne et aussi vigoureuse qu'une autre et cependant périr, si elle tombe sur une terre stérile, de même un homme fort peut avoir la malchance de rencontrer des circonstances mauvaises contre lesquelles il lutte en vain. L'observateur bienveillant peut regretter qu'il n'ait pas trouvé des temps meilleurs et un milieu plus doux; mais il est inutile de s'en fâcher; il a passé comme un être avorté, et il doit être rangé parmi ces germes innombrables que la nature répand avec une profusion extrême et qui n'arrivent jamais à se développer. »

une ordonnance du préfet suffit ; s'il s'agit d'un placement d'office, un parent, un ami produira une demande que reçoit le maire ou le commissaire de police, accompagnée d'un certificat médical et d'une pièce qui constate l'identité du malade ; dans les vingt-quatre heures, l'autorité administrative recevra le bulletin d'entrée, avec le certificat du médecin de l'établissement. Pour les asiles privés, le préfet envoie dans les trois jours un médecin de son choix qui lui adresse un rapport après avoir visité le malade ; dans tous les cas, il notifie le placement aux procureurs de la république des arrondissemens où se trouvait domicilié l'aliéné, où est situé l'établissement. Ainsi la garantie de la justice intervient après, non avant l'internement : le ministère public a le devoir d'inspecter l'asile au moins tous les trois mois : dans cette visite trimestrielle, il examine les registres, les hôtes de la maison, provoque la sortie de ceux qui ne lui paraissent pas atteints d'aliénation mentale. Puis arrivent les délégués du ministre et du préfet, le président du tribunal, le juge de paix, le maire, les administrateurs des hospices, tous investis de la mission d'inspecter les asiles, mais sans qu'on ait déterminé le nombre, les époques des visites. Même vague, même incertitude pour les inspecteurs généraux : le législateur négligea de proportionner ce service aux besoins considérables que la loi allait faire naître. Cependant les décrets de 1848 et de 1852 réorganisèrent l'inspection générale des services administratifs qu'ils répartirent en trois sections : prisons, établissemens de bienfaisance, asiles d'aliénés ; la dernière se composait de trois inspecteurs, auxquels on laissa le caractère de délégués du ministre, de sorte qu'ils n'agissent point en vertu d'un droit propre, mais d'une délégation spéciale. Encore cette section particulière a-t-elle été supprimée par les décrets de 1880 et 1883, et n'a-t-on conservé qu'un seul inspecteur général qui n'a pas moins de 104 établissemens à visiter : 48 asiles publics, 14 quartiers d'hospice, 17 asiles privés faisant fonctions d'asiles publics, 25 maisons de santé. Fardeau écrasant pour un homme, quelle que soit son activité. Il n'y a donc plus d'inspection générale des aliénés ni de contrôle régulier de ce service par le gouvernement.

Ces mesures ont-elles, dans la pratique, répondu complètement aux espérances de ceux qui les édictèrent ? En 1838, les orateurs de l'opposition dénonçaient déjà leur insuffisance ; MM. Odilon Barrot et Isambert consentaient bien qu'en cas d'urgence, l'autorité prescrivît le placement provisoire, mais ils voulaient réserver le droit de prononcer le placement définitif au pouvoir judiciaire, seul compétent pour trancher les questions d'état, de liberté, de capacité individuelle. D'autre part, MM. Salverte et Lavieille réclamaient auprès du préfet l'institution d'une commission spéciale

de contrôle des placemens. Leurs amendemens furent repoussés et ce qu'on avait prévu ne tarda pas à se réaliser : en dehors du ministère public, aucun fonctionnaire n'a songé à profiter de la faculté qui lui était ouverte ; ils se sont reposés les uns sur les autres du soin de visiter les asiles, et personne n'y est allé ; à force de s'émietter, de s'éparpiller, la responsabilité disparaît. Et, quant aux commissions de surveillance des asiles privés faisant fonction d'asiles publics, elles ont donné aussi de piètres résultats : leur objectif principal est l'intérêt départemental, et elles ne s'occupent guère des biens des aliénés non interdits. Sans doute, elles nomment un administrateur provisoire, mais, ne recevant ni traitement ni indemnité, celui-ci n'intervient point, s'il n'est sollicité par le préfet, le ministère public ou les notaires. Et cependant, que de circonstances exigeraient son initiative ! Qu'un ouvrier célibataire, par exemple, soit interné dans un asile, il laisse derrière lui ses outils, du linge, des vêtemens, parfois un petit mobilier dont la vente ne produirait presque rien et qui passent inaperçus. En sort-il au bout de quelques mois, il ne retrouve rien, tout a disparu, et il n'en faut pas davantage pour entraîner une rechute, car ces objets constituaient son pécule, toute sa fortune, ils lui étaient *une province et beaucoup davantage* ; même observation pour les petits cultivateurs. Ailleurs, ce sont des aliénés possédant jusqu'à 3,000 livres de revenu, maintenus dans la catégorie des indigens et traités à tort comme tels.

L'absence d'un contrôle suffisant, les susceptibilités de l'opinion publique, l'exemple de l'Angleterre, l'expérience d'un demi-siècle, ont démontré la nécessité d'amples réformes. Parmi celles-ci, le gouvernement avait cru devoir ranger la garantie d'un double certificat médical, mais cette innovation a soulevé de graves objections de la part de l'Académie de médecine, qui a prouvé ses inconvéniens pour les malades des campagnes, les pauvres, les cas d'urgence. La quantité supplée-t-elle à la qualité et ne convient-il pas, en cette matière, de peser plutôt que de compter ? Ne se formerait-il pas une classe de médecins dont le rôle consisterait à donner cette seconde signature moyennant finances, un peu à la façon de ce qui se passe entre les notaires qui sont toujours censés instrumenter à deux ? Si, observe le professeur Ball, le premier médecin n'est pas capable de porter, en médecine mentale, un diagnostic précis, pourquoi le second le serait-il davantage ? Deux incapacités ne font pas la monnaie d'un homme compétent. La commission du sénat s'est ralliée à l'avis de l'Académie de médecine : dans l'intérêt du malade, de la liberté individuelle, elle estime plus simple et plus sûr d'imposer au certificat médical unique les conditions, les garanties qui lui manquent ; trop souvent, en effet, il est insuffisant, le médecin

se borne à constater brièvement le trouble mental dont il est témoin, presque jamais il ne fouille dans le passé de la famille qui, de son côté, n'a garde de dévoiler des antécédens fâcheux. Il faudra donc un vrai rapport médico-légal, détaillé, ne remontant pas à plus de huit jours ; vu l'urgence, on permettrait cependant le placement provisoire sur la présentation d'un rapport sommaire, à condition que le médecin dans un délai de quarante-heures, produisît le rapport complet. Afin d'obliger la personne qui poursuit le placement à éveiller elle-même l'attention de l'autorité, la demande d'admission serait, dans tous les cas, munie du visa du juge de paix, du maire, ou du commissaire de police. Quelquefois le malade résiste à son transférement, comme il arriva dans l'affaire Monasterio en 1883. Mlle Fidelia de Monasterio avait été enfermée deux fois à Charenton à la suite d'accès de manie, et son état mental la livrait presque sans défense à des calculs coupables. Muni d'un certificat médical insuffisant, son frère pénétra chez elle avec trois personnes, et, tandis qu'il saisissait, bâillonnait sa compagne, deux infirmiers passaient une camisole de force à la jeune Chilienne et l'emportaient malgré sa résistance. La présence du juge de paix, du maire ou du commissaire de police préviendrait de tels scandales.

La loi de 1838 reste muette au sujet de deux catégories de malades très dignes d'intérêt, ceux qui, pressentant eux-mêmes les signes précurseurs du délire, viennent frapper à la porte de l'asile, et ceux qu'on place à l'étranger ou réciproquement. Pour les premiers, la nécessité, l'humanité ont fait loi jusqu'ici : malgré la responsabilité qu'ils encourent, les directeurs d'établissemens n'ont jamais repoussé un vrai malade, et bien des malheurs ont été évités de la sorte. Quant aux internemens étrangers, la facilité des communications leur donne aujourd'hui une importance réelle, et il n'est presque pas de grand asile chez nos voisins où l'on ne rencontre quelque aliéné français. Comme ces placemens demeurent absolument ignorés de l'autorité publique et affranchis de toutes règles, ils donnent naissance aux abus les plus graves. Cette question internationale a été soulevée en 1880 par une dame anglaise, qui, d'après les médecins de son pays, fut indûment retenue dans une maison de santé de Paris pendant plusieurs années ; ses revenus, assez considérables, étaient touchés par son mari; et, pour qu'elle rentrât en possession après sa mise en liberté, il fallut l'intervention des tribunaux anglais. En 1883, le préfet du Doubs suspendait le maire d'Indevilliers, coupable d'une séquestration arbitraire contre sa femme : celle-ci habitait depuis longtemps la Suisse, et c'est sur la simple attestation d'un médecin suisse qu'un médecin d'Indevilliers avait délivré le certificat au maire. Pendant trois mois, M. U... avait gardé l'arrêté préfectoral d'admission sans en faire usage ; mais,

ayant réussi à attirer sa femme en France par une lettre mensongère, il se présenta chez elle à onze heures du soir, escorté de la gendarmerie ; sur le refus d'ouvrir, les portes furent forcées et Mme U... emmenée de vive force à Besançon. La commission sénatoriale propose une série de mesures fort justes : déclaration au procureur de la république du domicile du malade, certificats légalisés dans le pays d'origine, notification au représentant diplomatique. Quant aux personnes qui sollicitent elles-mêmes leur admission, une demande signée par elles suffirait pour le placement provisoire.

Lorsque l'aliéné a obtenu sa guérison à l'asile et que le médecin le déclare, l'internement doit cesser aussitôt ; même avant la guérison, il peut prendre fin, quand la sortie est requise par le préfet, le curateur, un parent, un tiers autorisé par le conseil de famille ou le tribunal. Mais les sorties prématurées présentent des dangers sérieux lorsque l'aliéné doit se trouver dans de mauvaises conditions de milieu, matérielles ou morales ; ainsi les placemens d'office visent d'ordinaire des indigens pour lesquels la redoutable épreuve du retour à la vie libre nécessiterait des précautions, des ressources, un patronage qui font presque toujours défaut. Dans leur intérêt même, l'administration qui a présidé à l'entrée doit s'occuper de la sortie, en s'assurant que leurs premiers pas au dehors trouveront un soutien. D'ailleurs toute personne intéressée, tout parent ou ami peuvent demander la mise en liberté au tribunal qui décide sur simple requête, en chambre du conseil, sans frais, sans considérans. Sous ce rapport, peu de lois étrangères soutiendraient la comparaison avec la nôtre ; elle atteindra la perfection si on ajoute que le réclamant pourra adresser sa demande sur papier libre sans avoir besoin de constituer avoué ou de fournir caution, si on rend toute cette procédure entièrement gratuite, et si l'on impose l'obligation d'avertir le préfet ou la famille, afin qu'ils puissent présenter leurs observations en temps utile. La liberté de correspondance existe déjà avec l'autorité administrative et judiciaire : doit-on aller plus loin, prendre pour modèles ces asiles étrangers, où l'on voit, à la portée des malades, une boîte aux lettres, dont le contenu est remis à la poste, sans passer sous les yeux du médecin-traitant ? A l'unanimité, les préfets, les aliénistes ont pensé qu'il fallait maintenir un contrôle, que la pleine liberté de correspondance pourrait inquiéter les familles, alimenterait la folie par les idées mêmes et les influences qui l'ont fait naître.

A côté des sorties définitives, il convient de mentionner les sorties provisoires ou sorties d'essai, si usitées à l'étranger, et que les auteurs du projet consacrent en les entourant de sévères précautions : la loi de 1838 ne les prévoyait pas, le règlement de

1857 les permet, sans les définir et d'une manière assez vague. Cette pratique ne laisse pas de rencontrer des adversaires fort décidés, entre autres le docteur Legrand du Saulle, qui a raconté les fruits amers de son expérience. Sur les vives instances des parens, il accorde une permission à une fille de vingt-neuf ans qui semblait à peu près guérie; le soir même de sa sortie, son père l'ayant envoyée chercher deux sous de tabac, elle ne rentra plus; on sut qu'un ouvrier l'avait conduite dans sa chambre et gardée trois jours, au bout desquels il se débarrassa d'elle. Plusieurs femmes, envoyées de même en permission, sont rentrées enceintes; d'autres fois, c'étaient des parens qui sollicitaient ces sorties pour faire consentir un acte notarié ou toute autre obligation. La majorité des aliénistes considère toutefois que les sorties d'essai fournissent le moyen le plus sûr de reconnaître, dans les cas douteux, qu'un aliéné peut rentrer dans la vie commune; c'est l'expérience directe, la constatation même du fait substituée à de simples présomptions; elle permet aussi, en cas de rechute, de reprendre aussitôt le malade sans remplir les formalités d'un nouveau placement.

Voici d'autres innovations plus considérables : l'intervention du pouvoir judiciaire dans les placemens demandés par les particuliers, un conseil supérieur des aliénés, des commissions départementales permanentes. Tout le rôle actif attribué à l'administration passe au parquet d'abord pour les mesures provisoires, au tribunal ensuite, statuant en chambre du conseil, pour les mesures définitives. Dans les cinq jours de la remise du rapport médical, le procureur de la république ou le juge de paix délégué, assisté d'un médecin, visitera la personne conduite à l'asile, procédera, s'il le juge nécessaire, à une enquête; dans le délai d'un mois à partir de l'admission provisoire, la chambre du conseil prononcera la maintenue ou la sortie. Approuvée par beaucoup de jurisconsultes, cette réforme rencontre pour adversaires la plupart des aliénistes, qui invoquent une expérience de quarante-sept ans, et tiennent pour l'autorité administrative, responsable de la sécurité publique, habituée aux mesures expéditives qui répugnent à la justice. Ils observent qu'en faisant le tribunal juge suprême de la question de savoir si l'interné est ou n'est pas aliéné, on amoindrit l'autorité du médecin, et que, d'ailleurs, les aliénés ne sont pas des prévenus qu'on incarcère. A Paris, les 3,000 jugemens d'aliénation qui devront être annuellement rendus absorberont plusieurs magistrats du parquet et au moins une chambre du conseil. L'Académie de médecine voudrait que le procureur de la république pût prononcer immédiatement le placement définitif; certains investiraient la commission permanente des fonctions qu'on distribue à la chambre du conseil.

Voilà, disent-ils, le seul tribunal vraiment indiqué : il réunit tous les avantages, toutes les compétences, et il a l'avantage d'être secret.

La commission du sénat a tranché dans le vif; sans s'arrêter à ces objections, elle assimile aux placemens des particuliers les placemens d'office qu'elle subordonne à la décision de la chambre du conseil. Elle va plus loin : dans chaque département elle crée une commission permanente chargée de veiller sur la personne et les biens des aliénés, d'organiser le patronage des indigens, d'éclairer la justice et l'administration ; elle réorganise l'inspection générale et institue un conseil supérieur qui, siégeant à Paris, à côté du ministre, devra assurer l'unité de direction, centraliser les travaux des commissions départementales, présenter chaque année un compte-rendu officiel et public.

Un homme d'une rare compétence, M. de Crisenoy (1), ancien directeur de l'administration départementale et communale, désireux d'établir ces diverses institutions sur de larges bases, propose de leur donner un caractère indépendant et autonome; à l'instar de l'Angleterre, son conseil supérieur est une véritable cour de magistrats inamovibles, avançant hiérarchiquement; sa commission départementale, « une magistrature *sui generis*, » armée des droits les plus étendus pour contrôler les admissions, maintenues et sorties, procéder à des enquêtes, exercer des poursuites contre les auteurs d'actes de négligence ou de brutalité. Les membres du conseil supérieur et les administrateurs des biens des aliénés recevraient des traitemens fixes, des frais de tournée, les membres ordinaires toucheraient des jetons de présence et des frais de vacations. M. Roussel et ses collègues n'ont pas osé s'associer à cette raisonnable audace, ils ont craint « de bouleverser, par une sorte de révolution, les règles traditionnelles de notre droit public. » Comme si ces fameuses règles traditionnelles n'avaient pas reçu de fréquentes et plus rudes atteintes! Tant de circonspection, tant de pruderie peuvent étonner de la part d'hommes qui ont assisté à de véritables révolutions, vu disperser, comme des fétus de paille, nos lois fondamentales, aux quatre coins de l'horizon. L'esprit de routine a de ces retours dans les meilleures intelligences. Et cependant la force des choses les conduisait aux mêmes conclusions que M. de Crisenoy, mais, cherchant un compromis entre l'expérience acquise et le fétichisme administratif, effrayés de leur propre témérité, ils accordent au conseil supérieur, aux commissions départementales des attributions réduites, une moindre autonomie; dans celles-ci, d'ailleurs, à côté du président du tribunal, du conseiller

(1) M. de Crisenoy, *la Loi et les Aliénés;* Mémoire.

de préfecture, du conseiller général, ils placent un médecin-secrétaire et un homme de loi, avoué ou notaire, agissant de concert avec la mission plus spéciale de visiter les internés, de recevoir les réclamations ; ils reconnaissent que des fonctions aussi compliquées rendent nécessaire de substituer la rémunération à la gratuité, accordent un traitement au médecin-secrétaire, des indemnités de déplacement à l'homme de loi qui l'accompagne, mais ne s'aperçoivent pas qu'ils retombent dans le cercle vicieux auquel on espérait échapper ; que le médecin-secrétaire deviendra forcément la cheville ouvrière de la commission; les autres membres, ayant déjà leurs occupations, se désintéresseront de ce mandat gratuit et lui laisseront carte blanche; il y sera, comme disent les Orientaux, l'œil unique pour voir, le seul bras pour agir.

L'action de la commission permanente s'étendra dorénavant aux aliénés traités à domicile ou même dans la famille. Jusqu'ici la protection légale était réservée aux malades des asiles publics ou privés; désormais toute maison où un aliéné, même seul, est soigné par d'autres que ses proches parens, demeure soumise à la surveillance et assimilée à un asile privé. Le nombre des fous gardés à domicile est considérable, plus considérable sans doute que celui des internés, et on sait aujourd'hui que, sans parler des cas trop fréquens où il encourt les sévérités du code pénal, ce mode de séquestration offre des inconvéniens majeurs, puisqu'il aboutit presque toujours à la contrainte, et, par l'absence de soins dans les premières périodes, rend incurables ou aggrave la plupart des maladies mentales, tandis que l'internement procure au malade les avantages d'un traitement sérieux, lui permet de se mouvoir dans un plus vaste espace, de jouir souvent du bienfait de la vie en commun. Quant aux aliénés retenus par leurs familles, malgré leur fâcheuse influence sur le milieu familial, sur l'enfance en particulier, la psychiatrie admet l'utilité du système pour les imbéciles, les idiots, les crétins et même pour beaucoup de démens séniles; elle le repousse pour les aliénés proprement dits, et, d'accord avec la justice, découvre au foyer domestique les détentions les plus odieuses, dénonce ces calculs intéressés, cette altération des sentimens naturels que la folie amène autour d'elle en se prolongeant. Sans doute, le droit des parens d'agir d'autorité à l'égard d'une personne atteinte de démence ne saurait être contesté et, depuis la loi des Douze Tables, ce pouvoir absolu a fait le fond du droit public en Europe jusqu'après la révolution française. Vivement discuté en 1838, il continua de prévaloir et, en 1869, en 1872, des hommes de mérite, MM. Mettetal, Lacaze, se portaient ses champions. « Vous dites que la folie est héréditaire et que la société n'a qu'à gagner si, par suite d'une révélation semblable, ma fille est mise dans l'impossibilité de se marier! Moi, je

réponds que, si la société a ses droits, qui sont de se préserver par sa vigilance, j'ai aussi mes droits, qui sont de sauvegarder ma situation, l'honneur et le bonheur de ma famille. Prenez vos informations; gardez-vous de moi et des miens, mais ne me faites pas une loi de me mettre moi-même avec ma famille au ban de la société. — On se plaint toujours, répondent M. le conseiller Bertrand et M. Roussel, qu'il n'y ait pas assez de garanties dans les asiles; hors des asiles, il n'en existe plus aucune. Une famille peut, par une incurie calculée, aggraver la maladie elle-même, la rendre incurable, obtenir, après un certain temps, une interdiction fondée sur un état de folie qu'elle a rendu habituel. Faute d'un bon traitement, impossible dans les familles pauvres, très difficile dans les familles riches, le mal s'aggrave et le secret se trouve divulgué bien plus que par un placement, toujours aisé à dissimuler sous l'apparence d'un voyage. Rien de plus commun, autrefois comme aujourd'hui, que des enfans ingrats ou des parens cupides, darwinistes inconsciens qui dévorent la succession de celui qu'ils s'efforcent de dépouiller sous couleur de folie. L'antiquité n'offre-t-elle pas l'exemple de Sophocle, prévenu de démence par ses propres enfans, répondant à cette manœuvre criminelle en lisant aux magistrats son *Œdipe à Colone?* Celui de Démocrite, conduit sous le même prétexte à Hippocrate et vengé par ce père de la médecine, qui apostropha les calomniateurs? M. Ball compte plus de cinquante mille malheureux, la plupart idiots et crétins, qu'on laisse bien souvent errer à l'aventure, abandonnés à la risée, aux injures, poursuivant parfois des enfans, semant la terreur sur leur passage. Privé de sens moral, de pudeur, de retenue, l'idiot est dangereux activement et passivement : dans les campagnes, l'idiote est une proie toujours prête pour les débauchés. Combien deviennent mères sans pouvoir désigner l'auteur de l'outrage qu'elles ont subi! Les journaux ne signalent-ils pas à chaque instant des délits, des vols, des incendies, des suicides, des homicides commis par des fous jouissant de leur liberté? On a vu un mari devenir aliéné en soignant sa femme aliénée, deux jeunes gens tomber en démence à la suite des émotions, des fatigues éprouvées en gardant leur mère qui, après plusieurs tentatives de suicide, finit par se pendre; un imbécile engrosser sa propre sœur; des insensés, conduits tardivement à l'asile où ils arrivent couverts de blessures, de contusions, portant les traces des meurtrissures de leurs chaînes, exténués par de longues abstinences dues au délire religieux ou à des idées de persécution. En exigeant qu'après trois mois de séquestration le tuteur, l'époux ou le parent préviennent le parquet et joignent à leur lettre un rapport médical, que le magistrat consulte la commission permanente et prescrive des rapports trimestriels, le nouveau projet présente un compromis équitable entre

les droits de la liberté individuelle et ceux de la famille; celle-ci ne doit pas pouvoir s'entourer d'un mur infranchissable du moment qu'un de ses membres reste emprisonné derrière ce mur; ainsi l'a-t-on compris en Angleterre, en Belgique, en Norvège. Quelqu'un a posé cette énigme troublante : « S'il suffisait de lever le doigt pour tuer à trois mille lieues un mandarin qui vous laisse un million, le feriez-vous? » Combien, hélas! voient dans leur parent aliéné vivant à côté d'eux le mandarin qui s'oppose à leur fortune, contre lequel ils lèveraient le doigt, peut-être plus encore!

IV.

Les asiles publics qui, financièrement, dépendent des départemens, reçoivent les aliénés curables et incurables, les indigens et les pensionnaires; s'ils n'atteignent pas le confortable, la magnificence des asiles anglais, ils ont néanmoins réalisé des progrès considérables (1). Douze seulement ont à leur tête un directeur administratif, les autres sont sous l'autorité du médecin en chef: dorénavant tous seraient soumis au seul médecin directeur responsable, à moins que leur importance ne nécessitât la séparation des fonctions : ainsi l'article 4 du projet érige en principe un fait que la force des choses, l'intérêt des aliénés, ont, malgré de vives oppositions, établi presque partout en pratique, à l'étranger comme chez nous. On a objecté que les spécialistes en général sont d'assez pauvres administrateurs, que, débarrassé des soucis administratifs, de la gestion des intérêts matériels, le médecin a plus de temps, plus de liberté d'esprit pour se consacrer à ses malades. Peut-être; mais n'est-on pas fondé à répondre que tout, dans un asile, converge vers le même but? Le traitement, outre les moyens pharmaceutiques, comprend la discipline intérieure, la nourriture, les promenades, les congés d'essai, les exercices physiques, les distractions même. Tel malade bénéficie d'un plaisir qui exalte le délire de tel autre; le travail, si celui qui le répartit n'est pas imbu de ces idées, deviendra bientôt une simple exploitation; le surveillant, oubliant son rôle d'infirmier, voudra jouer au contremaître; l'aliéniste, s'il réclame pour son malade une nourriture exceptionnelle, se la verra refuser totalement. Le directeur non médecin tendra à spéculer sur les prix

(1) L'asile Saint-Robert, près Grenoble, est tout simplement un chef-d'œuvre, écrit le docteur Petit; avec ses pavillons séparés, entourés d'arbres, d'arbustes et d'une profusion de fleurs, il a l'air d'une villa d'agrément... il renferme actuellement 850 aliénés; dans le quartier des femmes, où se trouve la buanderie, soixante femmes environ lavaient le linge de l'établissement sans qu'on entendît un seul mot, chose assurément fort rare dans une réunion de femmes mêmes sensées... Bon nombre d'aliénés calmes conservent toute leur intelligence quand il s'agit du métier qu'ils exerçaient avant d'être atteints de la folie... »

de journées, à réaliser un gros boni, à garder le plus possible les aliénés qui donnent un profit, en se débarrassant des autres. La séparation n'aboutit qu'à des tiraillemens, des conflits, confond les responsabilités, entrave les services. Un asile, a-t-on dit, dans son organisation et son fonctionnement tout entier, n'est qu'un immense moyen de traitement; tout, jusqu'aux dispositions architecturales des bâtimens, aux dimensions des appartemens, fait partie du traitement.

Il semble tout naturel que le gouvernement conserve la nomination du personnel médical, mais n'imposera-t-on pas au ministère quelques règles, lui donnera-t-on carte blanche? Alors que le souvenir de tant de nominations dictées par le favoritisme commande la prudence, suffira-t-il, comme par le passé, d'être muni d'un simple diplôme pour devenir le candidat préféré, tandis que partout on crée des chaires spéciales de pathologie et de clinique des maladies mentales, tandis que les jeunes médecins briguent les emplois d'internes des asiles avec l'espérance légitime d'y fournir une carrière honorable? Le concours public, préconisé par les aliénistes, n'a pas réuni tous les suffrages, et en 1874 M. Ferdinand Duval, alors préfet de la Seine, formulait spirituellement ses doutes sur son efficacité : « Imaginez la théorie du concours en exercice il y a cent ans; qu'à cette époque un homme de valeur se fût présenté avec toute la science moderne devant un jury de médecins spécialistes : soyez persuadés que, si on lui eût réservé une place à Charenton, ce n'eût pas été celle de directeur. » La commission sénatoriale admet le concours pour les médecins adjoints; quant aux médecins en chef, elle se borne à demander qu'ils soient recrutés parmi les adjoints ayant plusieurs années d'exercice et choisis sur une liste dressée par le conseil supérieur. En vain M. Ball a-t-il observé qu'elle s'arrêtait à mi-chemin et soutenu que le progrès scientifique, l'avenir de la médecine mentale, commandaient de placer l'épreuve à l'entrée et au milieu de la carrière à parcourir. Le concours est une excellente chose, mais dont il ne faut pas abuser. Pourquoi se montrer plus rigoureux ici que dans les facultés où on limite cette épreuve à l'agrégation, sans y soumettre le professeur titulaire? La direction d'un asile a de multiples exigences, et l'aptitude administrative, inutile au savant, au médecin-adjoint, devient chez le médecin en chef une qualité précieuse, qualité faite de tact, de jugement, de cette science du monde et de la vie, que tous les concours imaginables ne sauraient conférer.

Au dernier degré de l'échelle viennent les vingt-quatre quartiers d'hospice, création de l'ancien régime, qui continuent de fonctionner grâce à la tolérance du législateur de 1838. Les rapports des inspecteurs généraux ont maintes fois signalé le vice fondamental de ces établissemens, seuls réfractaires au progrès, tandis que les

asiles privés eux-mêmes améliorent, augmentent leurs constructions. Qu'ont-ils fait? Rien ou peu de chose. Naguère encore, le plus considérable nourrissait ses malades avec le bœuf qui avait déjà servi à faire le bouillon des hôpitaux. Le vêtement marche à l'unisson : sous le nom de *vêtemens de succession*, les quartiers d'hospice affublent d'habits qui proviennent des décès leurs fous, qui achèvent d'user cette triste défroque. Beaucoup d'aliénistes estiment qu'il faudrait couper le mal dans la racine, détruire ces débris d'un autre âge ; mais des préoccupations budgétaires empêchent la commission de soutenir cette mesure radicale, elle espère changer la situation au moyen de quelques réformes : chaque quartier d'hospice confié à un médecin en chef, préposé responsable, assimilé aux médecins des autres asiles ; les gardiens ou servans soumis à son agrément ; le budget général de l'hospice et celui du quartier des aliénés établis distinctement, de manière à empêcher la spoliation de celui-ci au profit de celui-là.

C'est un fait d'observation générale que, dès qu'un nouvel établissement s'ouvre aux indigens, il se remplit immédiatement d'aliénés qui passaient inaperçus : on y laisse s'entasser les incurables et inoffensifs, qui usurpent la place des malades curables et produisent un encombrement des plus fâcheux. Les uns ont proposé de laisser à domicile ou dans leurs familles les idiots, crétins et imbéciles ; d'autres veulent les interner dans des maisons de refuge, qui coûteraient beaucoup moins ; ceux-ci préfèrent les colonies sur le modèle de Gheel ; ceux-là tiennent pour des établissemens fermés, avec des annexes, cottages dispersés, ateliers variés, permettant de recevoir la population dont on peut utiliser le travail. L'Allemagne, avec ce dernier système, a obtenu de remarquables résultats ; l'Italie se dirige dans cette voie, et il y a longtemps que notre asile de Clermont est cité comme un modèle du genre. Quant à la méthode de Gheel, les essais d'application tentés dans nos départemens ont échoué ; nos aliénistes se montrent peu favorables au système des secours à domicile lorsqu'il s'agit de véritables aliénés, encore moins à l'abandon dans la famille ou la vie libre des idiots et idiotes. De telles questions demeurent livrées à l'initiative des conseils généraux ; mais il en est deux sur lesquelles la commission appelle l'intervention de l'état : l'éducation des jeunes idiots, le traitement des épileptiques. L'assistance publique confond l'idiot et l'aliéné, malgré la différence essentielle qu'Esquirol formulait d'une façon si saisissante. « L'idiotie, disait-il, n'est pas une maladie, c'est un état dans lequel les facultés intellectuelles ne se sont jamais manifestées ; l'homme en démence est privé de biens dont il jouissait autrefois, c'est un riche devenu pauvre ; l'idiot a

toujours été dans l'infortune et la misère. L'idiot automatique ou absolu, réduit aux actes de la vie végétative, n'est qu'une non-valeur sociale; l'idiot spontané ou partiel manifeste une volonté propre, quelques rudimens de facultés, et peut devenir capable de travail utile si, dès le plus jeune âge, on le soumet à une gymnastique intellectuelle qui développe les organes et réprime les mauvais instincts précoces. » Pas plus que celle des aveugles et des sourds-muets, cette éducation ne ressemble à l'éducation ordinaire (1), et, grâce aux médecins renommés qui dirigent les établissemens spéciaux d'Angleterre et des États-Unis, elle accomplit de véritables métamorphoses. A Earlswood, Darenth, Royal-Albert, les filles s'occupent des travaux d'aiguille et de ménage; les garçons apprennent avec succès les métiers de vannier, menuisier, serrurier, cordonnier, tailleur, imprimeur; d'autres se dirigent vers la culture; un certain nombre parviennent à se placer au dehors comme musiciens, dessinateurs, et à gagner honorablement leur vie. Après douze ans d'expérience à l'école du Connecticut, le docteur Knight affirme que 26 pour 100 des élèves deviennent des membres comparativement utiles de la société; le docteur Howe, qui a dirigé vingt-sept ans l'institution du Massachusetts, écrit: « Plus des trois cinquièmes, sur 548 jeunes idiots inscrits comme élèves à notre école, se sont améliorés physiquement, moralement et intellectuellement. Ils ont acquis un plus haut degré de force et de vigueur; ils sont arrivés à commander à leurs muscles et à leurs membres, se nourrissent, s'habillent eux-mêmes, savent se comporter avec décence; leur gloutonnerie et leurs mauvais instincts ont disparu... Ils ont monté dans l'échelle de l'humanité. » Ainsi, l'étranger nous devance dans cette pédagogie spéciale, dont un Français, le docteur Seguin, a été le créateur avec MM. Félix Voisin et Delesiauve : en dehors de la colonie de Vaucluse, du service des jeunes idiots établi à la Salpêtrière, nous n'avons rien. Cependant, le conseil municipal de Paris, dont le budget est celui d'un petit état, et le conseil général de la Seine ont fait un louable effort en consacrant une somme de 3 millions à la création d'un établissement spécial à Bicêtre, sous la direction du docteur Bourneville, pour quatre cents jeunes idiots et épileptiques.

L'épilepsie, le *morbus comitialis*, *morbus sacer*, *morbus herculeus* des anciens, *le mal de la terre*, comme l'appelle énergiquement le peuple, a pris, elle aussi, les proportions d'un danger social : sur 38,000 épileptiques qu'on suppose exister en France (il y en a beaucoup, en effet, dont le pieux mensonge des familles cache le mal sous le nom de syncope à tous les yeux), 3,500 environ

(1) Seguin, *Traitement moral, hygiène et éducation des idiots.*

sont internés comme aliénés; les autres, bien qu'atteints très souvent de folie transitoire ou continue, bien qu'ils présentent une lésion plus ou moins profonde de l'intelligence, demeurent, la plupart, livrés à eux-mêmes. Les établissemens hospitaliers, où ils excitent une répugnance mêlée de crainte, les admettent difficilement, refusent de les garder aussitôt l'accès passé, car ils y fomentent le trouble; ils complotent entre eux, tandis que les aliénés ne complotent pas. Égoïstes, soupçonneux, querelleurs, difficiles à vivre et n'aimant personne, tout, dans leur caractère, est contradiction; *torpent, abjecti animo, mœsti, hominum aspectum et consuetudinem vitantes*, écrit Arétée. Ils sont les esclaves de l'imprévu. M. Legrand du Saulle en a connu un qui, chargé de balayer une salle à autopsie, fut surpris en flagrant délit de profanation de cadavres; tout épileptique, ajoute-t-il, n'est pas un aliéné, il n'est qu'un candidat à l'aliénation mentale. Le *tombeur*, selon la locution consacrée dans l'ouest, peut brusquement parcourir tous les tons de la gamme délirante, depuis l'irascibilité capricieuse jusqu'à la fureur. En 1757, un évêque de Spire édicta des peines sévères contre ceux qui favoriseraient le mariage des épileptiques; car, observait-il avec Celse, les enfans, en succédant à leurs parens, héritent de leurs maladies non moins que de leurs biens. En Danemark, on considère l'épilepsie comme une cause de rupture de mariage, parce qu'il y a erreur sur la personne. On connaît le type classique : un individu jeune, vigoureux, jeté subitement la face contre terre comme par un choc invisible, les muscles du visage violemment convulsés, se tordant, écumant, perdant conscience de ce qu'il éprouve; après la crise, il reste abattu, avec une perturbation plus ou moins grande de ses facultés, à laquelle se mêlent fréquemment des entraînemens dangereux. Mais les aliénistes ont découvert une autre forme de la maladie, le *petit mal*, l'épilepsie larvée, qu'ils opposent au grand mal, et qui se caractérise par de simples vertiges, des absences, pendant lesquels la volonté, le souvenir, suspendus, abolis, s'effacent devant des impulsions irrésistibles qui peuvent se traduire en actes violens, en forfaits véritables. Si, observe Trousseau (1), « un épileptique a commis un meurtre sans but, sans motif possible, sans profit pour lui ni pour personne, sans préméditation, sans passion, au vu et au su de tous, par conséquent en dehors de toutes

(1) Trousseau a connu à Paris un architecte qui est saisi quelquefois d'un vertige épileptique en visitant des constructions; il conserve assez de fermeté pour se diriger sur les échafaudages sans tomber, bien qu'il accélère sensiblement sa marche. Il prononce alors dix ou douze fois son nom, et s'aperçoit, à l'anxiété des ouvriers qui l'entourent, qu'il vient d'avoir une crise. Legrand du Saulle cite l'exemple d'une jeune fille qui, en vingt jours, n'eut pas moins de huit mille attaques épileptiques.

les conditions où les meurtres se commettent, j'ai le droit d'affirmer devant le magistrat que l'impulsion au crime a été presque certainement le résultat du choc épileptique ; je dis presque certainement si je n'ai pas vu l'attaque ; mais si j'ai vu, si des témoins ont vu le grand accès ou le vertige comitial précéder immédiatement l'acte incriminé, j'affirme alors d'une manière absolue que le prévenu a été poussé au crime par une force à laquelle il n'a pu résister, ce qui l'absout aux termes de l'article 64 du code pénal. » D'autres aliénistes jugent ces propositions trop dogmatiques, trop tranchantes, et l'on comprend que la justice hésite à suivre la science sur ce terrain mystérieux, plein d'abîmes moraux, et si mal exploré ; on le comprend d'autant mieux, que c'est la simulation de l'épilepsie (1) qui fournit le principal contingent des folies simulées ; qu'il s'agit en quelque sorte, pour le code pénal, d'être ou n'être pas. Plus d'un magistrat soucieux de l'ordre public a dû se rappeler cette explication naïve du juge anglais condamnant un homme à mort pour le vol d'un mouton, au temps où ce crime encourait la peine capitale : « Je ne vous condamne pas à être pendu pour avoir volé un mouton, mais pour qu'on ne vole plus de moutons à l'avenir. » Sur 28,000 épileptiques qui vivent en liberté, le docteur Lanier estime que 10,000 environ devraient être internés, ou du moins hospitalisés. Entrant largement dans cette voie, la commission sénatoriale propose que l'état fasse construire des établissemens spéciaux pour l'éducation des jeunes idiots ou crétins et pour le traitement des épileptiques. Le gouvernement a l'air de reculer devant la dépense, qui serait en partie supportée par les départemens et les pensionnaires. Mais ne vaut-il pas mieux consacrer quelques millions au soulagement d'une grande infortune que de gaspiller des milliards à laïciser des écoles, des hôpitaux, à construire des chemins de fer sans voyageurs et des canaux sans trafic ?

V.

Est-ce Hamlet qui a offensé Laërte ? Ce n'a jamais été Hamlet, — Si Hamlet est enlevé à lui-même, — Et si n'étant plus lui-même, il offense Laërte, — Alors ce n'est plus Hamlet qui agit, Hamlet renie l'acte. — Qui agit donc ? Sa folie. S'il en est ainsi, — Hamlet est du parti des offensés : — Le pauvre Hamlet a sa folie pour ennemie.

C'est dans ce beau langage, qu'il y a tantôt trois siècles, le grand tragique pose, résout le redoutable problème de la folie criminelle.

(1) A Bicêtre, le plus célèbre des simulateurs, Gautreau, a réussi, pendant trois ans, à tromper les aliénistes.

Hamlet va tuer Polonius, le *rat* qui s'agite derrière la tapisserie, et, n'étant plus lui-même, ce n'est pas lui qui aura tué ; il ne déraisonne pas continuellement, il a en quelque sorte une existence en partie double. Observez avec quelle habileté il prépare, combine le piège où tomberont la mère coupable et son complice (1) ! Supposez ensuite qu'au lieu d'être sorti du cerveau de Shakspeare, Hamlet ait vécu en chair et en os et appartenu à la société ordinaire : il comparaît devant le juge d'autrefois, qui n'hésite pas à le condamner, parce qu'à ses yeux la folie partielle ne détruit point la responsabilité ; pour qu'il échappe à la peine, il faut alors qu'il soit totalement privé d'intelligence, de mémoire et ne sache pas plus ce qu'il fait qu'un petit enfant, une brute ou une bête sauvage. En 1812, lord Mansfield déclare qu'il ne suffit pas d'avoir agi sous l'influence d'une conception délirante ; point d'excuse si l'auteur de l'attentat reste capable, à tous autres égards, de distinguer le bien du mal, s'il ne lui échappe pas que le meurtre est un crime contre les lois divines et naturelles. Aujourd'hui, la vieille doctrine légale a sauté « avec son propre pétard ; » la théorie du *fou bête féroce* est reléguée dans les archives des erreurs humaines, et la justice anglaise abandonne celle du discernement en général pour adopter en principe la théorie métaphysique du discernement quant à l'acte spécial incriminé. D'autres nations n'acceptent pas ce *criterium* un peu étroit de responsabilité ; le code pénal allemand déclare l'acte non punissable, quand au temps de l'action son auteur se trouvait dans un état d'inconscience ou de maladie de l'esprit, excluant la libre détermination de la volonté. D'après notre code pénal français, il n'y a ni crime ni délit, quand le prévenu était en état de démence au temps de l'action. Formule générale qui permet d'adapter en quelque sorte la loi au fait, d'apprécier chaque cas suivant les circonstances.

Certains absolutistes de la médecine mentale accusent volontiers la justice d'avoir commis d'innombrables meurtres juridiques ; ils n'épargnent pas leurs sarcasmes « au métaphysicien en adoration devant ses théories et ignorant des faits, » et poussent si loin la chimère de l'irresponsabilité qu'on pourrait presque les considérer à leur tour comme des *monomanes atteints du délire de la superstition scientifique*. Ils étendraient volontiers à tous les humains cette parole d'un brillant écrivain : qu'au fond de toute femme il y a une douce folie qu'il faut ramener par des caresses et de suaves paroles, et rappellent ce fanatique d'économie politique, qui,

(1) On admet aujourd'hui qu'un aliéné peut simuler la folie, que tel serait le cas d'Hamlet, qui, déjà fou, emprunte la livrée d'un autre délire.

afin de travailler au perfectionnement de la race, excluait du droit à l'amour, à la reproduction, les êtres faibles, mal constitués, les infirmes de l'intelligence et du corps, ne permettant qu'aux plus beaux types de procréer dans des limites et des conditions rigoureusement déterminées. L'homme ne pèche point, mais il est possédé à un degré quelconque, voilà la bonne théologie, disait Casaubon, dont le paradoxe retourné devient l'évangile de ces outranciers de la science.

Et si, après avoir décrété de folie ou de demi-folie la plupart des criminels, ils s'arrêtent et n'osent en réclamer l'absolution, ne peut-on leur reprocher de poser de bien dangereuses prémisses, de laisser entrevoir des conclusions encore plus menaçantes, lorsqu'ils font rentrer l'habitude du crime dans un compartiment de l'aliénation mentale? MM. Frédéric Hill et le professeur Laycok prétendent que les criminels, pour la presque totalité, sont moralement imbéciles. Dans son livre si curieux, *Crime et Folie*, Maudsley, traitant des influences (1), formule cet axiome : du vrai voleur, parodiant ce qu'on dit du vrai poète, on peut répéter qu'il naît, qu'il ne devient pas voleur : « La classe criminelle, ajoute-t-il, constitue une variété dégénérée ou morbide de l'espèce humaine, aussi facilement reconnaissable des autres qu'un mouton à tête noire l'est de toutes les autres races. Un air de famille les dénonce comme compagnons marqués, notés et signalés par la main de la nature pour l'œuvre de honte. M. Bruce-Thompson, médecin de la prison générale d'Écosse, affirme qu'en présence de la tentation l'*imbécillité morale* du criminel invétérée est si grande qu'il n'a contre le crime aucun pouvoir sur lui-même; en douze ans, la prison de Perth a reçu 430 meurtriers, dont 40 reconnus aliénés au moment de la perpétration du crime; le traitement moral n'a aucune prise sur eux, un seul peut-être a manifesté des remords : « Trouvez-moi, disait un de ses confrères, un homme qui ait changé en honnête ouvrier un fripon semblable, il n'aura pas plus de peine à métamorphoser de vieux renards en bons chiens domestiques! » En Italie, sous l'inspiration de trois savans distingués, MM. Lombroso, Garofalo et Ferri, a surgi une école néo-darwinienne qui n'aspire à rien moins qu'à transformer, d'après les principes physiologiques et d'après l'anthropologie criminelle, la philosophie du droit pénal, à faire entrer la jurisprudence, trop scolastique à leur gré, parmi les sciences exactes. Lombroso développe cette idée que la criminalité n'est que l'enfance prolongée ou la sauvagerie survivante; il

(1) Comme nouvelle preuve de la puissance de l'hérédité, on a rappelé que certaines familles avaient jadis le privilège de fournir les bouffons à la cour du roi de France.

décrit longuement le type criminel (1) facilement reconnaissable aux traits suivans : front fuyant, étroit, plissé, arcades sourcilières saillantes, cavités oculaires grandes comme chez les oiseaux de proie, oreilles larges, écartées en anse, lésions du cerveau, vanité excessive, gourmandise, faible aptitude à souffrir physiquement, à compatir et à aimer, inintelligence et ruse ; il admet une identité fondamentale entre l'épilepsie, la folie morale et la criminalité héréditaire. Le fou n'est pas supra-social en quelque sorte comme l'homme de génie, il n'est qu'extra-social ; le criminel, lui, est anti-social ; chez le fou, l'accomplissement même de l'acte délictueux est le but ; chez le criminel, ce n'est qu'un moyen d'obtenir un autre avantage. Et quant à la demi-folie, c'est comme le demi-délit ou la demi-laideur, le monde en est plein, la majorité en est faite : c'est la folie complète qui est l'exception. De même que la folie est un fruit de la civilisation, de même le crime croît en habileté avec chaque progrès des arts et des sciences ; le savoir est un pouvoir, mais il n'est pas la vertu, il est aussi apte à *servir le mal que le bien*. Aux yeux de Lombroso (2), le criminel est un demi-fou, *mattoïdo*. Mais comment ce savant peut-il parler du type criminel lorsque, d'après lui-même, 60 criminels sur 100 n'en présentent nullement les caractères ? M. Tarde, qui l'a brillamment réfuté, démontre que le crime n'a pas été placé, « dès l'origine, à la manière de l'amour, pour parler comme un chœur antique, parmi les forces éternelles et divines qui meuvent ce monde, » que son origine est historique avant tout et son explication sociale.

Maudsley semble admettre quelques tempéramens à sa doctrine : il convient qu'un fou n'est pas exempt de mauvaises passions et peut agir criminellement par jalousie, cupidité ou vengeance. Est-il juste qu'il échappe au châtiment lorsque cette passion impulsive est indépendante du trouble mental ? Cet aliéniste ne veut pas qu'on lui inflige la peine de mort, mais il ne répugne pas absolument à l'application d'autres peines et reconnaît que, dans une certaine mesure, les malades d'un asile sont détournés de mal faire par la

(1) Cesare Lombroso, *l'Uomo delinquente*, 1884. — R. Garofalo, *Criminologia*. — Ferri, *Nuovi Orizzonti del diritto*, Bologne, 1884. M. Sergi, professeur d'anthropologie à l'université de Rome, ne se contente plus de l'atavisme humain, il invoque un certain *atavisme préhumain*, sorte de survivance des espèces inférieures. « L'important, a répliqué le docteur Lacassagne, c'est le milieu social ; le milieu social est le bouillon de culture de la criminalité ; le microbe, c'est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter... Les sociétés ont les criminels qu'elles méritent. » (Congrès d'anthropologie criminelle de Rome, 1886.)

(2) Lombroso étudie aussi le crime chez les plantes, les animaux et s'efforce de démontrer que même les espèces d'ordinaire dociles, comme le cheval, deviennent criminelles sous l'influence d'anomalies crâniennes.

crainte d'une réclusion plus sévère s'ils s'abandonnaient à la violence de leurs penchans. Au reste, il estime impossible de suivre les évolutions d'un esprit dérangé, de distinguer entre ce qui, dans l'acte, appartient à la santé et ce qui rentre dans le domaine du délire, car celui-ci, comme un poison, s'insinue dans toutes les facultés et les flétrit. C'est une erreur de Locke de prétendre que le fou raisonne correctement sur de fausses prémisses; souvent, il raisonne follement sur de fausses prémisses, « il ne fait pas ce qu'il devrait faire si son idée délirante était une idée juste, et il fait ce qu'il ne devrait pas faire si cette idée délirante était la réalité positive. »

Il est des variétés où le délire n'existe pas, une folie où il y a surtout aliénation du sentiment et de la conduite. Une des plus intéressantes est cette impulsion morbide qui entraîne despotiquement le malade, en dépit de sa raison, malgré sa volonté, à un acte désespéré de suicide ou d'homicide. Avec quelle industrie, avec quel machiavélisme il consomme l'acte fatal dont il reconnaît et déplore l'atrocité, tous les spécialistes le savent, tous ont observé, décrit ces lamentables drames. « Comme le démoniaque du temps jadis, en qui l'esprit impur était entré, il est possédé par une puissance qui le contraint à une action dont il a la plus grande crainte et la dernière horreur, et, parfois, dans son affreuse agonie, lorsque, écrasé par cette lutte incessante contre l'épouvantable tentation et désespérant d'en sortir vainqueur, il consulte le médecin, son appel à la science dépasse tout ce qu'on peut imaginer de plus triste et de plus émouvant. » R***, chimiste distingué, poète aimable, se constitue lui-même prisonnier dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine. Tourmenté du désir de tuer, il suppliait Dieu de le délivrer de ce penchant si atroce dont il ignorait l'origine. Lorsqu'il sentait sa volonté prête à succomber, il accourait vers le directeur de la maison, qui lui liait les pouces l'un contre l'autre avec un ruban, et, par cette frêle ligature, réussissait à le calmer. Un jour cependant il essaya de tuer un des gardiens et finit par périr dans un accès de manie furieuse.

Il est une forme de la démence, appelée folie morale ou monomanie raisonnante, qui a toutes les apparences du crime et que les avocats invoquent souvent en faveur des gredins les plus avérés. Insensibilité morale du sujet, intelligence parfois déliée, subtilité extrême dans l'excuse de la conduite, incapacité de donner à sa vie une direction normale, de maîtriser ses passions, de provoquer le remords, voilà les traits particuliers de cette aliénation qu'on n'a pas manqué d'alléguer dans le procès de Charles Guiteau, l'assassin du président Garfield. Le docteur Folsom, qui l'a étudié avec soin, conclut qu'au moment du meurtre, Guiteau était sous

le coup d'une conception délirante consistant à s'imaginer que les adversaires politiques du président, le pays tout entier, l'acclameraient comme un héros, mais il convient que cet état mental reste compatible avec la responsabilité et que le verdict du jury a obtenu l'approbation presque universelle (1).

La vérité médicale se heurte à la vérité sociale, à la vérité judiciaire ; ses champions doivent en quelque sorte négocier, composer, et ne pas s'imaginer qu'elle seule existe et pèse dans la balance. A ces parangons de la casuistique scientifique qui, au nom de l'anthropologie, trouvent des excuses à tous les forfaits, le gros bon sens répondra toujours qu'il importe peu d'être tué par un aliéné criminel ou par un criminel ordinaire ; ces distinctions infinies ne lui disent rien qui vaille, et la vie d'un innocent lui paraîtra infiniment plus précieuse que celle de cinq cents fous homicides. Il veut qu'on les excommunie socialement ; et les bagnes, les prisons sont tout justement l'expression de cette excommunication majeure ou mineure. En fait, le fou criminel a violé le pacte, autorisé les représailles, armé la société du droit de légitime défense, il a transgressé le contrat innomé qui le rattache aux humains ; il s'est mis hors la loi : « Je donne pour que tu donnes, je fais pour que tu fasses, je m'abstiens pour que tu t'abstiennes, » disaient les Romains. Il est bon de ne pas trop spiritualiser la folie (2), il est encore meilleur de ne pas trop la matérialiser. Le médecin la considère comme une maladie exigeant un traitement, le légiste y voit surtout l'affection qui rend l'individu incapable de connaître ses obligations et de remplir ses fonctions en qualité de citoyens ; il répugne aux innovations qui compromettent la sécurité des per-

(1) « La folie, dit Maudsley, est simplement une discordance dans l'univers ; c'est la preuve et le résultat d'un manque d'harmonie entre une nature humaine individuelle et la nature ambiante dont elle fait partie. Le miracle est peut-être qu'il n'y ait pas plus de fous, si l'on considère dans quelle aveugle ignorance des rapports les plus compliqués les hommes sont contraints de vivre ; à quel point ils dépendent des instincts grossiers de l'empirisme, et le peu qu'ils ont fait jusqu'à ce jour pour connaître la nature en eux et eux dans la nature. Tout autre est l'appréciation du philosophe Maine de Biran : « Le fou est rayé de la liste des êtres moraux et intelligens ; il n'a plus la raison ni la conscience, parce qu'il n'a plus la volonté ; il ne juge plus, il ne pense plus ; ce n'est plus un homme, c'est un animal, c'est une machine vivante à laquelle je ne suis plus même en droit d'attribuer une âme comme la mienne. » La définition du chancelier d'Aguesseau est la plus curieuse de toutes. « Le fou, dit-il, est celui qui dans la société civile ne peut s'élever à la médiocrité des devoirs généraux. » Merlin écrit dans le même sens : « Ils ne peuvent remplir la destination humaine. » Le docteur Huggard propose de dire que la folie est « un trouble mental qui rend une personne incapable de se conformer aux exigences de la société. »

(2) Un fou interné essaie de tuer un gardien, et quand on lui reproche son action, il répond très subtilement : « Eh bien, quand même je l'aurais tué, il n'en aurait été que cela, puisqu'on dit que je suis fou. »

sonnes et l'ordre public. Sous la restauration, Léger et Papavoine montent sur l'échafaud, bien que la folie ait été éloquemment plaidée pour eux; le défenseur de Verger, s'appuyant sur l'autorité de Calmeil, n'est pas plus heureux en 1858, encore que l'assassin ait eu huit aliénés dans sa famille et qu'on ait invoqué cette *tare* héréditaire (1). Depuis, il est vrai, le magistrat accepte largement l'intervention de la médecine mentale, et, certaines vérités scientifiques devenant à la longue des vérités juridiques, il ne croit plus que le simple bon sens, éclairé par l'examen attentif des faits et l'expérience des affaires judiciaires, suffise toujours à discerner l'état mental du prévenu ; il comprend qu'un individu *partiellement fou* commette un crime sans liaison saisissable avec sa démence, admet la *folie transitoire*, la *folie à double forme*, l'*épilepsie larvée* (2), règle parfois ses verdicts d'après un verdict scientifique de responsabilité complète ou incomplète. Il fait donc à l'aliéniste sa bonne part, puisqu'il le prend comme collaborateur, mais qu'il se garde bien de

(1) On avait amené au dépôt cet abbé Verger qui venait de causer un scandale public en s'agenouillant sur un degré du grand escalier de la Madeleine, ayant au dos l'écriteau qu'on sait. Le docteur Lassègue l'examina, et, jugeant qu'il n'était point fou, le renvoya. Vingt-quatre heures après, dînant en ville, il apprend qu'un prêtre vient dans la journée de tuer Monseigneur Sibour à Saint-Étienne-du-Mont. « Ah! c'est mon abbé! » s'écrie-t-il! Depuis il prétendit qu'il valait mieux courir le risque d'enfermer un homme sain que de laisser libre un fou dangereux. Aujourd'hui l'abbé Verger eût passé pour un demi-fou, on l'eût acquitté ou à demi condamné, à raison de sa responsabilité atténuée. Beaucoup estiment encore que l'autre solution avait du bon.

(2) Falret soutenait qu'on ne peut pas préciser le degré d'atténuation de la responsabilité, parce que personne ne possède de phénomène. MM. Foville et Rousselin citent le cas d'un épileptique à attaques nocturnes, caissier d'un comptable public, commettant des erreurs de caisse à la suite de ses attaques et masquant très habilement, pendant plus de dix ans, le déficit par des faux, pour ne pas être congédié. Le ministère public abandonna l'accusation, le jury rendit un verdict de non-culpabilité, bien qu'on pût assurément alléguer une responsabilité partielle. M. Brossier, interne de l'asile de Nantes, cite plusieurs faits inédits de responsabilité atténuée. Marie Guillemette D..., âgée de trente-trois ans, était poursuivie pour infanticide; c'était une fille hystérique, aux crises nerveuses rares, sans aucune compromission mentale avant ou après les attaques, et sans impulsions. Les attaques ne sont devenues fréquentes qu'après l'accusation; les experts ont conclu à la responsabilité atténuée; déclarée coupable avec circonstances atténuantes, elle fut condamnée à cinq ans de travaux forcés. — F. A., âgé de vingt et un ans, poursuivi pour vol, était fils d'une mère alcoolique, faible de corps et d'esprit, sans pouvoir être considéré comme imbécile; il fut condamné à quatre ans de prison. Un clerc de notaire, âgé de vingt ans, était accusé de détournemens, de faux; un médecin qui l'avait soigné autrefois, le regardait comme « un hystérique mâle, très vicieux, très hypocrite et très menteur... » Les experts confirmèrent ce témoignage, ajoutant que la névrose s'était compliquée, à deux reprises, de troubles intellectuels passagers n'existant pas toutefois au moment de l'exécution des actes incriminés. Il obtint les circonstances atténuantes et fut condamné à deux ans de prison.

l'accepter comme régulateur de ses décisions, de lui laisser le rôle de la lice de La Fontaine, car

> Laissez-leur prendre un pied chez vous,
> Ils en auront bientôt pris quatre.

Qu'a-t-on fait en France, que doit-on faire, que propose-t-on pour les fous criminels? Il faut tout d'abord distinguer deux catégories bien tranchées : les condamnés devenus aliénés pendant qu'ils subissent leur peine, les aliénés dits criminels, ceux qui n'ont pas été condamnés, malgré leur action, à cause de leur état mental. Quant aux premiers, le gouvernement a installé à Gaillon, en 1876, un quartier spécial annexé à la maison centrale, dans lequel ils sont transférés après enquête; le projet consacre l'existence de ces quartiers pour les deux sexes. La statistique établit de frappantes affinités entre le crime et la démence et parmi les habitans des maisons pénitentiaires, relève un assez grand nombre de cas de folie pénitentiaire : sur 43,000 individus dont 8,500 accusés de crimes et 34,500 prévenus de délits, le docteur Vingtrinier (1) mentionne 255 fous, parmi lesquels 82 furent condamnés sans aucun avis ou malgré l'avis des médecins. Sur 18,000 individus qui forment aujourd'hui la population des prisons, on compte environ 290 aliénés. Des circulaires ministérielles ont constaté que des condamnés étaient séquestrés peu de jours après leur jugement, ce qui porte à supposer qu'ils ne jouissaient pas de la plénitude de leurs facultés lorsqu'ils ont comparu devant les tribunaux : d'autre part, l'examen du médecin de la prison laisse fréquemment à désirer. L'avis de la commission départementale corrigerait ces erreurs, et, grâce à ce surcroît de précautions, aux garanties de savoir, de haute impartialité que présenterait le médecin-secrétaire, on épargnerait à l'administration des dépenses assez considérables. Le quartier de Gaillon est exclusivement réservé aux détenus aliénés ou épileptiques condamnés à plus d'un an de prison : on ne les emploie à des travaux industriels ou agricoles que sur la proposition du médecin, qui doit être consulté aussi en ce qui touche le régime disciplinaire et alimentaire ; deux mois au moins avant la date de la libération, on statue sur la mise en liberté, le renvoi à la famille, à des institutions charitables ou dans un asile. Le quartier peut recevoir cent vingt détenus, mais en fait plus de quarante places demeurent habituellement vides, résultat qui s'explique par l'attention avec laquelle on écarte les cas de démence sénile ainsi que les condamnés qui simulent la folie ou l'épilepsie. L'installation générale,

(1) Mémoire sur les aliénés dans les prisons et devant la justice.

l'ordre intérieur, la tenue des malades et du personnel ne laissent rien à désirer; la direction, la surveillance, dépendent de l'autorité administrative chargée de maintenir une discipline rigoureuse, un contrôle de jour et de nuit; l'aliéniste prévaut dans la stricte mesure de ce qui est indispensable au traitement. Les simulateurs de folie ou d'épilepsie, disait le médecin du quartier de Gaillon, ont été assez nombreux, mais quand le quartier sera mieux connu, il s'en présentera moins, les condamnés sachant qu'ils n'ont rien à gagner, ni sous le rapport de l'alimentation, ni sous celui du régime disciplinaire ou des facilités d'évasion.

La loi de 1838 ne parle pas davantage des aliénés dits criminels, mais la question n'avait point passé inaperçue, car dans le cours de la discussion, deux députés, MM. de Golbéry et Boyard, proposèrent de permettre au ministère public d'interner la personne qui, à la suite de débats criminels ou correctionnels, aurait été jugée folle au moment de l'action. Il ne s'agit en somme, objectaient-ils fort justement au rapporteur M. Vivien, que de permettre à des magistrats, à douze jurés, ce qu'on accorde à un maire, à un commissaire de police. M. Boyard citait un exemple des plus frappans : un jeune homme de dix-neuf ans, d'une figure calme et douce, remarquablement fort, était accusé d'avoir tué un de ses frères envers lesquels il manifestait une jalousie qui allait parfois jusqu'à la frénésie. Le jury prononce l'acquittement. Lorsqu'il est question de placer le meurtrier dans un asile, il soutient qu'il n'est nullement fou, qu'il veut jouir de son droit, et, par une série de raisonnemens très clairs, convainc de l'intégrité de sa raison le président de la cour d'assises. Il a triomphé des préventions du magistrat et s'écrie avec effusion : « Ah! je vois bien que vous allez me rendre la liberté; je reverrai bientôt ma mère et mes sœurs! — Vous avez donc un grand désir de les retrouver? Et votre frère, l'aimerez-vous aussi? — Mon frère, répond le jeune homme avec un calme effrayant, mon frère, je le tuerai comme l'autre! » Il avait suffi d'un mot pour réveiller sa démence (1).

Ces considérations ne prévalurent point et les conséquences d'un tel oubli ne tardèrent pas à sauter aux yeux. En fait, lorsqu'un inculpé est l'objet d'une ordonnance de non-lieu ou d'un acquittement, l'autorité judiciaire se croit dessaisie du droit de le retenir : tantôt alors le préfet le place dans un asile, tantôt il le met en liberté, soit parce que son état mental s'est amélioré, soit parce que le médecin commis par lui ne partage pas l'avis du premier expert; souvent aussi, il arrive que le placement ne se prolonge pas, le directeur de l'établissement n'osant conserver un malade qui ne

(1) Hurel, *le Quartier des aliénés annexé à la maison centrale de Gaillon.*

présente plus de signes d'aliénation; et l'on voit sortir de l'asile, après une déclaration de guérison, des alcooliques tels que l'assassin du docteur Rochard, et l'Allemand Altschuler, qui déchargea son revolver sur les passans en plein boulevard des Italiens (1). Ils rentrent dans le milieu et reprennent les habitudes sous l'influence desquelles les actes criminels sont accomplis. On cite un individu qui, sous l'empire d'accès périodiques de folie, commettait des escroqueries, passait en jugement, entrait dans un asile, puis était relâché après la crise, comme pour lui permettre de satisfaire de nouveau sa monomanie. Aussi Esquirol et beaucoup d'aliénistes pensent-ils que tout aliéné qui a commis un crime reste incurable, toujours dangereux, et qu'il n'y a pas de cas plus difficile que la démence greffée sur la perversité.

Commissions, réunions scientifiques, congrès, magistrats, administrateurs, tous à l'envi affirment la nécessité d'introduire de nouvelles prescriptions trop justifiées par de retentissantes catastrophes, par des meurtres nombreux commis à la suite d'élargissemens prématurés. Chacun a apporté son remède, chacun sa formule. Faut-il s'en rapporter à l'autorité administrative ou lui substituer le pouvoir judiciaire? Convient-il d'investir le ministère public ou la juridiction répressive elle-même? Lorsque l'inculpé passe en cour d'assises, appellera-t-on le jury à décider, si oui ou non, il jouissait de sa liberté d'esprit au moment du crime? La commission sénatoriale tient pour l'autorité administrative, mais on peut se demander si ce système ne provoquera pas des dissentimens entre la justice et l'administration. A quoi bon multiplier les rouages, le frottemens? Beaucoup de magistrats veulent que le jury ait le droit de statuer sur la démence. La question est posée au jury partout où il existe : en Angleterre, en Bavière, en Autriche, en Russie, aux États-Unis. En Italie, le jury prononce même sur l'intensité de la folie, car le nouveau code admet des demi-responsabilités comme il y a des demi-intelligences. En fait, nos jurés ne tranchent-ils pas

(1) Il règne de grandes divergences entre les peuples européens au sujet de l'ivrognerie. Les uns admettent qu'elle sert d'excuse au crime, les autres estiment qu'elle l'aggrave, parce que le délire a lieu sous l'influence d'une cause volontaire; plusieurs ne se contentent pas de punir le delit, mais aussi le vice d'ivrognerie, le fait d'avoir bu, la folie blanche ou rouge, comme disait Henri Heine : *ebrius punitur propter ebrietatem*. Véritable enfance de la démence, l'ivresse est, d'après notre cour de cassation, un fait volontaire et répréhensible, qui peut donner lieu à diverses interprétations. Tous d'ailleurs, législateurs, économistes, médecins, s'accordent à déplorer les progrès effroyables de ce mal dont nos pères signalaient déjà les funestes effets. De vingt bandits ou routiers, dix-neuf se sont formés au cabaret, disait un échevin de Rouen en 1349, et le bon Amyot émettait cet axiome si véridique : « L'ivrogne n'engendre rien qui vaille. » Ses enfans sont bien plus exposés que d'autres à l'idiotie, au crime, à l'échafaud.

à chaque instant la question, puisque le verdict d'acquittement, précédé d'une délibération, a pour cause l'état de démence? Et n'est-il pas autrement grave de leur conférer le droit de laisser ou d'enlever la vie à un homme? L'article 240 du code d'instruction criminelle les invite bien à déclarer si le mineur qui a commis un crime a « oui ou non, agi avec discernement. » Les adversaires de cette séduisante doctrine redoutent l'abus que pourraient faire de la démence les avocats, d'habiles simulateurs et les jurés eux-mêmes, qui, déjà trop portés aux acquittemens, trouveraient dans les cas épineux, et grâce à cette question subsidiaire, un moyen de ne pas rendre un verdict de culpabilité sur la question principale.

Afin de se préserver d'une erreur judiciaire, un grand nombre de magistrats ont l'habitude de réclamer des expertises médico-légales (1) pour les prévenus ou accusés soumis à leur examen : de là une pratique fort répandus aujourd'hui, qu'aucune loi n'a prévue et réglée, et qui amène dans les asiles des individus dont l'insanité n'est pas démontrée ; de 1879 à 1883, ces placemens illégaux ont atteint le chiffre de 1,569, soit une moyenne de 315 par an. Ils ne se dissimulent pas toujours sous les apparences d'un internement d'office ordonné par les préfets, mais ils ont lieu en vertu d'ordonnances de juges d'instruction, des présidens d'assises ou de procureurs généraux. Quelquefois même l'autorité militaire, sans prévenir les préfets, a ordonné de mettre en observation des soldats prévenus ; de là des conflits, des résistances de la part des directeurs responsables des asiles ; il importe donc de légaliser ces placemens, de décider que l'expertise pourra avoir lieu dans le quartier d'observation ou dans l'asile.

On fait plus encore : le projet stipule la création d'asiles spéciaux pour les aliénés criminels des deux sexes, construits et entretenus aux frais de l'état. Cette réforme capitale a rencontré quelques contradicteurs décidés. Tous les aliénés sont dangereux, a dit M. Legrand du Saulle ; l'occasion de commettre un crime s'est offerte aux uns, elle a manqué aux autres. Des malheureux, auteurs inconsciens d'un crime, deviennent souvent à l'asile des travailleurs doux et inoffensifs. Pourquoi alors distinguer les aliénés

(1) *La Médecine judiciaire en France*, par Henry Coutagne. *Archives de l'anthropologie criminelle*, 15 janvier 1886. M. Brouardel demande qu'on relève les tarifs d'honoraires qui datent de 1811 et sont insuffisans, qu'on crée un examen qui donne seul le privilège de devenir médecin expert ; il rappelle que l'Allemagne ne permet les examens judiciaires des cadavres humains que par deux experts, et que dans ce pays, il existe, depuis 1764, un médecin, le *kreis-physicus*, nommé par les magistrats ou le commandant du cercle, qui représente l'autorité de circonscription au point de vue de la police médicale et sanitaire, fait les autopsies, donne son avis dans les cas criminels ou civils, etc.

criminels des condamnés aliénés et des aliénés ordinaires? Le docteur Luys déclare avoir vu beaucoup de fous, dits criminels, tomber dans la démence au bout de six ou sept ans et cesser d'être dangereux; le crime n'avait été qu'un épisode de leur carrière. Mais ceci prouve simplement que le régime nouveau doit, après un séjour plus ou moins long dans l'asile spécial, comporter le transfert dans les asiles ordinaires. Quant au fond du débat, on peut dire, avec M. Roussel, qu'une situation exceptionnelle impose des devoirs exceptionnels; que le gouvernement ne cède nullement à de vaines clameurs de l'opinion en imitant l'exemple des peuples les plus policés; qu'on ne peut sacrifier la distinction entre les condamnés aliénés et les aliénés criminels, car le fait de la condamnation a par lui-même des conséquences que personne ne saurait supprimer. Il y a là un stigmate indélébile, la tache « que tous les parfums d'Arabie ne pourront purifier, » et c'est dans cette catégorie qu'on rencontre les plus redoutables malfaiteurs, des hommes dont le voisinage inspirera toujours une répugnance invincible aux autres malades et à leurs familles.

VI.

En Angleterre, la contribution de l'état au service des aliénés dépasse 15 millions de francs; en France, elle compte pour 66,410 francs, affectés à la maison nationale de Charenton, alors que les dépenses générales représentent une somme de 21 millions, dont les deux tiers environ retombent sur les départemens, une autre partie sur les familles et les communes. Celles-ci participent à la dépense parce qu'elles doivent pourvoir aux besoins de leurs membres indigens, et aussi parce qu'il faut soustraire les maires à la tentation d'encombrer les asiles de pauvres vieillards dont la tête est troublée, sans qu'il y ait insanité complète. En s'exonérant de toute charge financière, l'état perdait un puissant moyen d'action sur les assemblées départementales; celles-ci cherchèrent sans cesse à alléger leur fardeau et furent secondées dans leur effort par les lois de décentralisation des 18 juillet 1866 et 10 août 1871, qui, supprimant le contrôle du gouvernement dans la fixation du concours des communes, aggravèrent une situation déjà précaire dont les rapports des inspecteurs généraux, des procureurs généraux, signalent à mainte reprise le vice capital. On tient pour inoffensifs, on refuse de séquestrer une foule d'aliénés jusqu'au jour où un incendie, un meurtre, forcent tout le monde à ouvrir les yeux: il y a quelques années, on amena au quartier d'hospice d'Orléans un homme reconnu fou depuis longtemps, *mais pas dangereux*, qui, armé d'un croissant à élaguer les arbres, venait, en

quelques minutes, de tuer cinq personnes. « J'ai vu, disait l'inspecteur général Constans, une femme jeune, dont l'admission avait été refusée pendant plusieurs années : elle avait les jambes fléchies sur les cuisses et les cuisses sur le bassin ; tous les membres fléchisseurs étaient contracturés au point qu'ils n'ont pu reprendre leurs fonctions. Elle avait passé deux ans dans un toit à porcs, trop bas pour qu'elle pût se tenir debout, trop étroit pour qu'elle pût allonger les jambes. Elle criait jour et nuit : la famille, ne possédant qu'une chambre, ne pouvait prendre son repos après le travail et n'avait pu disposer que du toit à porcs pour éloigner la malade. » Pendant que les maires provoquent des placemens abusifs en faveur des familles qu'ils favorisent, les conseils généraux liardent, lésinent sur le budget des asiles publics ou autonomes (1), le rognent de toute façon : par le détournement des excédens de recettes, par la fixation de prix de journée inférieurs au prix de revient. L'un d'eux a même imposé, pour la pension de ses indigens, une subvention fixe de 100,000 francs, qu'il a réduite à 90,000 ; et, comme il n'avait pas moins de 384 aliénés à son compte en 1878, le prix de journée descendait à 0 fr. 71, tandis que la dépense réelle dépasse 1 fr. 10, ce qui se traduit par une perte annuelle de 54,662 francs. L'asile n'a pu résister à ces épreuves qu'en élevant ses prix pour les étrangers, en ajournant les améliorations les plus nécessaires ; dans d'autres maisons on a dû, pour la même cause, supprimer la ration de vin, diminuer la ration de viande. Que les conseils généraux règlent le budget de leurs asiles, qu'ils fixent pour leurs malades un prix moindre que pour les étrangers, rien de plus naturel ; mais la faculté de régler un budget n'implique nullement celle de l'appauvrir au profit d'un autre, et, d'ailleurs, les recettes d'un asile public ne proviennent pas seulement de fonds départementaux, mais aussi du travail des aliénés, des contingens communaux, des pensions payées par les familles et les autres départemens. L'équité la plus élémentaire commande donc que de tels revenus profitent d'abord aux aliénés ; qu'afin d'écarter cet abus

(1) Les asiles *autonomes*, qui constituent des personnes civiles dont le patrimoine demeure absolument distinct de la propriété départementale, sont au nombre de sept : Aix, Armentières, Bailleul, Bassens, Bordeaux, Cadillac, Saint-Pierre-de-Marseille. Ils proviennent, en général, d'anciennes fondations dont l'origine est obscure, et leur situation, comme personne civile et comme propriété, est mal déterminée. Bien qu'ils aient une existence propre et indépendante, et ne puissent compter que sur leurs ressources personnelles, ils subissent aussi les abus de pouvoir des conseils généraux ; il en est qui avaient réussi à se constituer une réserve importante sur laquelle on les force à prendre aujourd'hui pour vivre, parce que le département leur impose un prix de journée onéreux qui les laisse chaque année en déficit. M. de Crisenoy propose de les assimiler en tout aux asiles départementaux ; le ministre se contente de réclamer le droit de régler leurs prix de journée.

du droit du plus fort, les tarifs obtiennent l'approbation du ministre de l'intérieur, qui prendra l'avis du conseil supérieur. La Belgique, pays de décentralisation par excellence, confie au gouvernement cette fixation, et les tarifs de journée y vont de 0 fr. 84, prix de la colonie de Gheel, à 4 francs, prix fixé pour l'asile provisoire et de passage de Philippeville.

Est-ce tout? Est-ce assez? L'état qui commande, l'état qui nomme, contrôle, pourra-t-il rester l'état qui ne paie pas? Suffit-il de lui imposer le paiement des traitemens et pensions de retraite du personnel médical (1), des médecins-secrétaires, des dépenses des aliénés criminels? Qu'est-ce qu'une contribution de 550,000 francs à peine, qu'il pourra d'ailleurs recouvrer par des taxes et des centimes spéciaux, alors que le contingent des départemens atteint, en 1885, la somme de 11,605,346 francs, celui des communes 5,284,758 francs? On veut assurer l'unité de direction, ôter tout prétexte à une ingérence léonine des conseils généraux, imprimer le mouvement du centre à la circonférence. Et quel meilleur moyen d'assurer, de justifier la suprématie de l'état, que de faire comme nos voisins d'outre-Manche? Les droits ne vont pas sans les devoirs. Lorsque la loi de 1869 investit le gouvernement du pouvoir dirigeant sur les enfans assistés, on comprit qu'il devait assumer une charge financière équivalente pour les frais d'inspection, de surveillance, et il fut taxé au cinquième des dépenses intérieures. Qui donc oserait prétendre que le service des aliénés n'égale pas en importance les autres services, qu'il n'exige pas au plus haut degré la vigilance de l'autorité publique? Tant vaut le contrôle, tant vaut ici le régime : dans aucun, les erreurs ne sont plus graves, les abus plus faciles. Et qu'on ne vienne pas objecter qu'il importe peu que ce soit l'état, les départemens ou les communes qui paient cette dépense. Sans doute, s'il y a beaucoup de budgets, il n'y a qu'une seule bourse, celle des contribuables, mais la distinction n'en garde pas moins son grand intérêt, car seul le gigantesque budget de l'état se prête, avec une merveilleuse élasticité, à toutes les combinaisons. L'homme est ainsi fait, qu'il respecte ce qu'il ne voit et ne comprend pas; l'état, personnage anonyme, comme le Fatum antique, placé très loin du contribuable, le domine comme une puissance mystérieuse, insondable et sacrée; les budgets des conseils généraux et des communes se meuvent dans une sphère plus étroite, où chacun veut avoir l'air de dépenser le moins possible ; ils passent sous les fourches caudines d'un public qui s'inté-

(1) Les traitemens des inspecteurs généraux seraient de 8,000, 9,000 ou 10,000 francs, ceux des médecins secrétaires varieraient de 6,000 à 2,000.

resse davantage aux choses locales, peut, en quelque sorte, les palper du doigt, y porter son esprit frondeur et pointilleux. Il y a tant de gens pour lesquels la patrie, c'est leur hameau, pour lesquels la politique n'est que le bruit de leur mairie ou de leur marché!

Isoler, ne pas interdire, tel fut le principe formulé par M. Dufaure en 1838 : les formalités coûteuses et prolongées, la publicité de l'interdiction, ne s'accordent guère avec les exigences médicales, deviennent souvent inutiles et pourraient même entraver la guérison ; d'où la nécessité de créer un régime intermédiaire, un régime particulier qui s'adaptât à une situation susceptible de changemens, offrît les avantages sans aucun des inconvéniens de l'interdiction ; d'où le pouvoir attribué au président du tribunal de nommer un administrateur provisoire aux biens, au besoin un curateur à la personne, chargé de veiller à ce que les revenus du malade soient employés à adoucir son sort, à ce qu'on le remette en liberté aussitôt que son état le permettra. On croyait donc avoir tout prévu ; il n'en était rien, il a fallu confesser l'abandon complet des aliénés qui ne sont ni séquestrés ni interdits, les abus qui se produisent dans l'administration provisoire, leur relation directe avec les questions de liberté individuelle. Les lois de tutelle, édictées au moment où la fortune immobilière existait à peu près seule, appellent une revision maintenant que les valeurs mobilières jouent un rôle prépondérant. Presque partout, sauf en France, on exige des tuteurs, des administrateurs provisoires, qu'ils rendent des comptes à des époques périodiques assez rapprochées. En Allemagne, malgré le peu de protection légale, il ne s'élève pas de plaintes contre les séquestrations arbitraires ; pourquoi ? Parce que, dans la plupart des états, le tuteur rend des comptes annuels. Grâce aux commissions permanentes, le nouveau projet assure le bienfait de l'administration provisoire à tous les aliénés séquestrés : les administrateurs qu'elles délégueront, avocats, avoués, notaires, recevront des émolumens, auront une capacité reconnue ; pour les actes majeurs, baux de longue durée, ventes de biens, ils doivent obtenir l'approbation du président du tribunal ou de la chambre du conseil ; ils rendront compte au procureur de la république. Quant au curateur à la personne, il devient obligatoire, lorsque le tribunal nomme un administrateur judiciaire ; dans les autres cas, ses fonctions se confondent avec celles de l'administrateur provisoire. L'expérience ayant prouvé que l'incapacité de l'aliéné est le fait général, sa capacité une rare exception, il semble juste et rationnel d'attacher au placement dans l'asile une présomption d'incapacité, et de déclarer annulables les actes consentis par l'aliéné, à moins que les parties

intéressées ne justifient qu'il les a accomplis pendant un intervalle lucide. Le médecin le plus habile, le plus actif ne réussit pas toujours à empêcher que des relations s'établissent avec des étrangers, des visiteurs, des domestiques, et ces rapports peuvent aboutir à compromettre la fortune du malade, à dépouiller ses héritiers.

La loi anglaise édicte des pénalités sévères contre tout directeur, médecin, infirmier, qui néglige, maltraite un aliéné; la loi française se borne à punir certaines contraventions, sans rien changer au code pénal pour les crimes de séquestration, les attentats à la liberté individuelle; elle ne prononce pas de peines particulières au personnel infirmier; ses sanctions pénales supposent toujours la bonne foi des chefs d'établissement, l'impossibilité d'une mesure arbitraire. Nous avons certes accompli de grands progrès depuis le temps où une circulaire ministérielle de 1819 interdisait aux gardiens des aliénés d'être « armés de bâtons, de nerfs de bœuf, de trousseaux de clés, ou accompagnés de chiens, » mais il reste terriblement à faire. Le nombre des gardiens est insuffisant : à Dobrau, en Bohême, ils sont dans la proportion de 1 pour 7 ou 8 malades, et ont l'excellente habitude de prendre part aux travaux des aliénés : à l'asile de Vienne, outre les surveillans et les dames de compagnie, le personnel subalterne se compose de 80 gardiens et 71 gardiennes pour 741 malades; en France, certains de nos asiles n'ont qu'un gardien pour 20 ou 25 malades. Mal payés, recrutés d'ordinaire parmi les gens qui n'ont point trouvé d'autre moyen d'existence, comment acquerraient-ils la patience, le sang-froid, le dévoûment nécessaires dans une mission aussi triste que pénible? Aussi M. de Crisenoy signale-t-il avec instance le défaut de répression des actes de négligence ou de brutalité. On serait, dit-il, tenté de croire que ces actes ne sont que trop fréquens, si l'on en juge par ceux que le hasard révèle de temps en temps; les auteurs sont rarement poursuivis parce que les directeurs redoutent de donner à des faits irréparables un éclat, une publicité, qui rejailliraient sur eux-mêmes; on se borne à renvoyer les coupables. « Les victimes sont des fous qui se plaignent toujours, et si souvent sans motifs, qu'on hésite à ajouter foi à leurs allégations; ce sujet forme un des chapitres les plus douloureux de l'aliénation mentale. » M. Salverte ne prophétisait que trop vrai, en 1838 : « Quelque plainte qu'élève l'aliéné, toujours la prévention est contre lui. Il montrera des blessures, des cicatrices, on dira qu'elles sont le fait d'une rixe avec ses compagnons de malheur, on dira qu'il s'est blessé lui-même; il faudra qu'il ait mille fois raison de se plaindre pour qu'on daigne une fois examiner si,

en effet, il n'a pas tort. » La commission estime sagement que la loi aliéniste doit elle-même assurer la répression, parce que les circonstances dans lesquelles les actes se produisent augmentent considérablement leur gravité, en sorte que ce qui constituerait une simple contravention de droit commun devient un délit véritable; il faut donc la féliciter sans réserves d'avoir proposé des dispositions répressives qui comblent cette lacune.

Pour aller à la source du mal, il importe avant tout d'assurer le recrutement d'un bon personnel, de former un corps spécial de surveillans d'aliénés, comme on a fait pour les prisons, de les bien payer et leur accorder une retraite; alors seulement on pourra choisir et conserver les bons. Dans plusieurs asiles de l'état de New-York, à Words' Island, Buffalo, Utique, on a organisé des cours de leçons systématiques, faites par le personnel médical, roulant sur les devoirs des gardiens, avec des notions élémentaires d'anatomie, de physiologie et d'hygiène. Le docteur Clark, aliéniste écossais, a installé à Bothwell un enseignement en douze ou quatorze leçons, avec examens, délivrance de certificats d'aptitude aux meilleurs élèves; il proposait aussi l'établissement d'un registre qui servirait à dresser les listes de bons gardiens. A Voghera, le docteur Tamburini faisait chaque semaine une instruction aux infirmiers : c'est le premier pas dans une voie depuis ouverte à Bicêtre et à la Salpêtrière. Les auteurs de la loi de 1838 reconnaissaient l'influence heureuse de la religion sur les aliénés, l'excellente administration des dames de Saint-Joseph, des sœurs de Saint-Joseph à Maréville, à Bourg : les malades du couvent de la Force à Bordeaux considéraient les sœurs comme des anges tutélaires; des aliénistes admettent qu'une femme a parfois plus d'empire sur un homme aliéné que le meilleur des serviteurs: les dons de la charité, les offrandes, les dots des sœurs avaient suffi à créer en maint endroit ce qu'ailleurs il a fallu établir à grands frais avec les deniers des contribuables. Puisque c'est dans cette question du personnel que gît la principale difficulté du traitement, ne pourrait-on faire largement appel à ces religieuses, à ces religieux qui ont la *folie de la croix*, dont les âmes ne respirent que vers le ciel et adorent l'humanité souffrante en Dieu? La folie de la laïcisation ne s'arrêtera-t-elle pas devant l'asile d'aliénés et n'écoutera-t-on pas le conseil d'un savant déterministe, contempteur fort décidé des religions positives, qu'il traite de béquilles inutiles et malfaisantes, et qui cependant convie à cette grande œuvre les Frères de la Croix, les sœurs de Charité? Il est vrai qu'il invite en même temps les laïques, les francs-maçons à constituer une confrérie de l'humanité qui montre au monde de quels efforts sont capa-

bles « ceux qui ne s'inspirent que de l'amour de leurs semblables; par ces moyens pratiques, ajoute-t-il, ils contribueront bien mieux à propager la religion de l'humanité qu'en faisant des réunions pour honorer le Grand Architecte de l'univers ou qu'en écrivant de longs articles passionnés dans les journaux. » Nous craignons fort que M. Maudsley ne prêche dans le désert et qu'on ne voie dans ces conseils aux libres penseurs une ironie amère ou une naïveté indigne d'un homme qui ne croit qu'aux méthodes expérimentales.

La folie est-elle une cause suffisante de divorce? Puisque divorce il y a, ne pourrait-on, en certains cas, ranger parmi ses causes légales l'aliénation reconnue incurable? Ainsi l'a pensé le législateur saxon, qui autorise le divorce trois ans après l'internement et considère le retour à la raison comme désormais impossible. L'Association médico-psychologique anglaise a voté en 1882 que la folie pourrait devenir une cause de nullité de mariage lorsqu'elle aurait existé avant et en aurait empêché la consommation; elle citait l'exemple de cet homme qui, le jour même de la cérémonie, entendit une voix du ciel qui lui interdisait de s'approcher de sa femme et se soumit docilement à cet ordre. Les partisans du divorce pour cause de folie s'appuient sur l'intérêt social, qui, disent-ils, prime l'intérêt du conjoint, sur la nécessité de ne pas favoriser la procréation d'individus porteurs de la molécule héréditaire et condamnés à la démence. Le docteur Voisin (1) a proposé des distinctions nombreuses. L'aliénation existait-elle avant le mariage? le conjoint l'ignorait-il ou non? S'il l'a connue, la loi se prêterait à une véritable lâcheté en autorisant le divorce; s'il n'en a rien su, il y a eu sans doute une supercherie dont il n'est pas juste de le rendre victime. L'aliénation apparaît-elle après le mariage, trois hypothèses peuvent se présenter. A-t-elle été causée par les mauvais traitemens du conjoint, les pertes d'argent, les chagrins des époux, la conduite fâcheuse des enfans, les travaux excessifs? point de divorce. De même, dans les cas où la cause de la folie demeure inconnue. Lorsqu'au contraire elle provient d'une vie de désordres, d'excès alcooliques (on sait que les buveurs de profession sont d'incorrigibles récidivistes), la demande de divorce devrait être prise en considération. Le docteur Luys a fait ressortir avec force la situation si digne d'intérêt du conjoint qui demeure isolé dans la vie et qui, « désormais privé de son soutien naturel, va passer de longues années, dix, quinze, vingt peut-être, dans l'attente des longs espoirs et des illusions décevantes. » S'il n'a une âme forte, stoïque, les passions humaines le ressaisiront, lui créeront un mé-

(1) *Annales médico-psychologiques*, année 1885. Études de MM. Blanche, Dechambre, Luys et Voisin.

nage artificiel, une famille illégale. Son époux, disparu moralement, n'est plus qu'un mort vivant dont l'intelligence, replongée dans le néant, ne ressuscitera plus. Pourquoi lui interdire le bonheur lorsqu'il n'a rien eu à se reprocher pendant l'union, lorsque l'aliéné a forgé lui-même sa folie? — Ces argumens très graves n'ont pas prévalu en 1882 : les médecins consultés par la commission de la chambre des députés, MM. Blanche, Charcot et Magnan, se sont prononcés avec celle-ci contre un amendement de M. Guillot (de l'Isère), qui inscrivait la folie parmi les motifs possibles du divorce. Ils ont pensé que, loin d'être anéantis par le malheur, les devoirs réciproques du mari envers sa femme, de la femme envers son mari, prennent un caractère plus étroit, plus sacré en quelque sorte. Dans notre société contemporaine, déjà si ébranlée par le doute et l'esprit de matière, si affamée de lucre, de jouissances que le souci même de leur conquête empêche de goûter (*serviunt voluptatibus, non fruuntur*), le divorce ne deviendrait-il pas un encouragement à de honteuses spéculations si la loi autorisait les époux à rompre une union dont ils auraient retiré tous les profits, dont il leur plairait de répudier les charges et les devoirs? On a vu se produire des guérisons tardives, inespérées : qu'arriverait-il si on venait dire à la personne qui sort de l'asile : « Votre mari a divorcé et il est le mari d'une autre femme. Vous ne portez plus son nom, votre foyer a été envahi par une étrangère, la loi elle-même vous en chasse. » Ne maudirait-elle pas son retour à la raison, et le désespoir ne pourrait-il la ramener à la démence? Des jurisconsultes ont signalé comme anormale et subversive cette invasion de la pathologie dans le contrat de mariage. Sans parler de la condamnation formelle et si grave que prononce l'église contre le divorce, comment traiter en réprouvée la maladie que la loi n'a connue jusqu'ici que pour décharger ses victimes de devoirs onéreux ou les soustraire à l'action pénale? Enfin, si vous autorisez le divorce pour cette maladie qui a nom folie, ne serez-vous pas logiquement entraîné à l'admettre en face d'autres maladies également incurables? Que restera-t-il du mariage, s'il n'est plus qu'une association de plaisir et de bonne santé? Pourquoi créer un si dangereux précédent alors que, dans les deux cas prévus par le docteur Lunier, la loi Naquet permet, par ses dispositions mêmes, d'arriver aux mêmes fins, alors qu'elle a rangé l'injure grave parmi les causes du divorce? En fait, cette injure grave se sera presque toujours produite quand l'époux a été entraîné au mariage par une imposture, quand l'aliénation du conjoint vient du désordre, de la débauche. Les tribunaux n'ont pas besoin de prononcer le mot de folie; ils sont indirectement armés, un nouveau texte n'ajouterait rien à leurs attributions.

« L'esprit humain, a dit Luther, est comme un paysan ivre à cheval ; quand on le relève d'un côté, il retombe de l'autre. » A peine un fléau a-t-il cédé aux efforts de la science, d'autres surgissent, aussi terribles, plus nombreux, et il semble que nos labeurs si pesans n'aboutissent qu'à multiplier les chances de la mort. « Deux maux pour un bien, » gémit le poète. Si l'histoire d'un homme est son caractère, l'histoire de la folie est, à proprement parler, celle de l'humanité elle-même, et l'on pourrait soutenir avec Esquirol que les illusions des aliénés reflètent assez bien les croyances, les événemens de leur époque, pour permettre de reconstituer les annales de la révolution française depuis la prise de la Bastille jusqu'à nos jours d'après les caractères divers de la démence. Chaque guerre, en effet, chaque révolution, chaque vice social, chaque évangile littéraire ou politique apporte sa folie nouvelle, marque de son empreinte les âmes débiles, vouées au naufrage cérébral, à la faillite de la raison, crée de nouveaux modes d'aliénation. Contre ce flot toujours grossissant de la misère intellectuelle l'aliéniste s'élève avec un courage admirable, payant sans cesse de son travail, de sa personne, et, jusque dans ses erreurs, portant la générosité, l'abnégation, le dévoûment absolu à cette science qui fait ses victimes, car le nombre est déjà grand de ceux qui ont payé de leur vie leur sollicitude pour des fous dangereux. « Nous sommes toujours coupables de nos maladies spirituelles, » prononce durement le génie antique avec Cicéron. Non, répond l'aliéniste, non, car la folie provient d'une dissonance entre la société et l'individu; elle est souvent héréditaire, souvent un malheur et non une faute; elle n'est plus une erreur ou une maladie de l'âme, le résultat de la colère des dieux, la punition du péché ou l'excès de la passion. Substituer l'ancien moi au nouveau moi, cesser de faire le mal, apprendre à faire le bien, apprendre surtout à oublier, voilà la maxime d'une philosophie mentale saine, d'un bon traitement moral de l'aliéné. Il importe donc de faire tomber les derniers préjugés qui subsistent contre les asiles, contre les aliénistes, contre la loi : celle-ci, nous avons essayé de le montrer, a besoin de réformes sérieuses qui la mettront en harmonie avec notre temps, avec les progrès accomplis. On a ramassé, mis en œuvre les matériaux, la statue n'attend plus que le coup de pouce du sculpteur : il faut aboutir.

VICTOR DU BLED.

SAN-FRANCISCO

I.

LES ORIGINES

I.

L'axe du monde se déplace. Une force inconnue, un courant irrésistible l'entraîne vers l'ouest. Sortie des hauts plateaux de l'Asie centrale, la civilisation a, dans ses étapes successives, constamment progressé vers l'Occident. Lente au début, hésitante dans sa marche comme un enfant qui essaie ses premiers pas, elle s'est longtemps attardée aux rives du Gange et de l'Euphrate. Puis le mouvement s'accélère ; la mer Égée est franchie ; la Grèce, Rome, brillent d'un incomparable éclat ; la Gaule, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, sont successivement envahies par cette marée montante toujours en route vers l'ouest, et qui vient enfin se heurter à l'Océan-Atlantique.

Au-delà, c'est l'inconnu ; l'inconnu avec ses terreurs, mais aussi avec ses mirages. Les uns après les autres, de hardis marins s'aventurent sur ces flots, la proue vers l'ouest, et ne reparaissent plus. Pendant des siècles, ils s'acharnent à chercher au-delà de l'horizon lointain qu'empourprent les rayons du soleil couchant la mystérieuse Atlantide, le pays de l'or, des fruits merveilleux et de l'éternel printemps.

Enfin, en 1492, Colomb découvre l'Amérique. Tout ce que l'Espagne comptait d'aventuriers se précipite sur ses traces. La

croix d'une main, l'épée de l'autre, ils occupent les Antilles, l'Amérique centrale et l'Amérique méridionale. Cent trente-cinq ans plus tard, la persécution religieuse jette les puritains anglais sur l'Amérique du Nord. Le Nouveau-Monde est envahi ; un continent quatre fois plus grand que l'Europe entière est conquis, colonisé par d'héroïques aventuriers. La grande république des États-Unis se crée, lutte, triomphe et pousse dans l'ouest, jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, ses hardis pionniers.

De Balbek et de Palmyre, de Ninive et de Babylone, d'Ecbatane et de Thèbes aux cent portes, il ne reste plus que des ruines abandonnées. La civilisation a passé là, elle s'y est arrêtée, puis a repris sa marche vers l'Occident. Athènes, Rome, ont ensuite été ses capitales comme le sont aujourd'hui Paris, Londres et New-York, comme le sera demain peut-être San-Francisco, la reine du Pacifique.

Elle est née d'hier, le 19 janvier 1848. Un aventurier suisse lui servit de parrain. Il avait nom Jean-Auguste Sutter. Originaire de Kandern, où il naquit le 3 février 1803, il suivit les cours du collège militaire de Berne et entra en qualité de lieutenant dans la garde suisse de Charles X. Sutter prit part à la guerre d'Espagne de 1823 à 1824, ainsi qu'à la vaine tentative de résistance à Grenoble pendant la révolution de 1830. Rentré dans sa patrie, il servit quatre années dans l'armée fédérale, donna sa démission et émigra aux États-Unis. Il devait y jouer un rôle important et associer son nom à l'un des grands événemens de notre siècle. Naturalisé citoyen américain, Sutter s'établit dans le Missouri, à Westport, aux confins extrêmes de la civilisation. Actif, énergique et brave, il rallia autour de lui un certain nombre d'aventuriers, chasseurs de prairie, trappeurs et autres, auxquels il sut imposer, avec son autorité, une discipline relative. Il entreprit le commerce des bestiaux avec le Nouveau-Mexique et réalisa promptement des bénéfices considérables. Mais le flot toujours croissant de l'émigration envahissait le Missouri. Westport se peuplait. Sutter la quitta, décidé à chercher plus loin un territoire moins connu, où il pût donner libre carrière à ses goûts d'indépendance.

Pour qui a savouré les charmes de la vie libre et nomade, des grands espaces solitaires, des chasses émouvantes, des périls bravés, des difficultés surmontées, aucune autre existence n'est comparable à celle-là. Se sentir jeune, robuste, sans entraves, dépenser à sa guise son activité, parcourir en tous sens, au galop de son cheval, un domaine sans limites que nul ne vous dispute, c'est le rêve, l'idéal de ces esprits aventureux auxquels les États-Unis sont, en partie, redevables de leur grandeur et de leur prodigieux développement.

Sutter était de ce nombre. Il avait entendu parler des contrées situées sur les rives du Pacifique. Ces récits vagues, ces descriptions merveilleuses et confuses de terres à peines entrevues séduisaient son imagination. Là, du moins, pensait-il, la civilisation ne viendrait pas le relancer. En 1838, escorté de six compagnons sûrs, il s'enfonça dans les prairies, franchit près de huit cents lieues dans l'ouest et atteignit l'Océan-Pacifique, à la hauteur du fort Vancouver. Il s'était trompé dans ses calculs, mal orienté dans sa marche, et se trouvait très au nord de la Californie, dont le séparaient des fleuves difficiles à traverser et d'immenses forêts peuplées d'Indiens hostiles. Il n'hésita pas à modifier son itinéraire, sans renoncer à son projet, et s'embarqua pour les îles Sandwich, à mille lieues dans le Pacifique, pensant y trouver quelque navire baleinier qui le ramènerait de là sur les côtes de la Californie. Il réussit, et le 2 juillet 1839, il franchissait la Porte-d'Or, entrait dans la baie déserte de San-Francisco, remontait le cours du Sacramento et jetait l'ancre dans une crique qu'il baptisait, en souvenir de sa patrie, du nom de Nouvelle-Helvétie. La fortune et la célébrité semblaient lui avoir assigné rendez-vous dans ce site ignoré.

Deux ans plus tard, en 1841, Sutter possédait déjà 2,500 têtes de gros bétail, 1,000 chevaux et autant de moutons. Parlant facilement le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol, il avait appris l'indien, noué des relations amicales avec les indigènes, et organisé un trafic de fourrures qui lui donnait de gros bénéfices. La compagnie de la baie d'Hudson ne voyait pas sans inquiétudes un pareil rival détourner à son profit un commerce dont elle réclamait le monopole, mais Sutter était de taille à lui résister. Pour tenir les Indiens en respect, il avait construit un fort, sorte de *blockhaus* en terre, armé de trois pièces d'artillerie, puis un moulin à farine et une tannerie. Nombre d'aventuriers américains se groupaient autour de lui. Sa générosité, son hospitalité bien connue attiraient autour de la Nouvelle-Helvétie les coureurs de prairies. Blessés, malades, affamés, y trouvaient un abri, des vivres, et, une fois guéris, un genre d'occupations conforme à leurs goûts. Sutter avançait de la poudre, des balles et des chevaux aux chasseurs, des provisions de viande séchée aux trappeurs; il enrôlait à son service tous ceux qui se présentaient. En peu d'années la Nouvelle-Helvétie devint ainsi une colonie américaine, composée d'hommes hardis et entreprenans, bien armés, bien équipés, ne dissimulant guère leur désir de secouer le joug purement nominal du Mexique, et de se proclamer les maîtres du pays, en attendant l'occasion de l'annexer aux États-Unis.

Le gouvernement mexicain s'alarmait, lui aussi, des progrès de

Sutter. L'établissement, au cœur même de la Californie, d'un camp d'Américains, solidement assis sur les rives du Sacramento, en communication par le fleuve avec la mer, en possession d'un fort, difficile d'accès par terre et commandé par un homme résolu dont on connaissait l'influence sur les Indiens, n'était pas sans éveiller de sérieuses appréhensions. Dans l'espoir de se concilier Sutter, Michel Torrena, alors gouverneur de la Haute et de la Basse-Californie, lui conféra le grade de capitaine dans l'armée mexicaine, le titre d'alcade, et des pouvoirs civils d'autant plus étendus que l'autorité dont ils émanaient était elle-même plus éloignée et plus faible.

Sutter en usa loyalement, et, lorsqu'en 1844 les généraux mexicains Castro et Pio-Pico s'insurgèrent contre le gouvernement de Michel Torrena, ce dernier réclama son concours, et Sutter, à la tête de deux cents cavaliers, vint se ranger sous ses ordres. Il ne put toutefois empêcher que Castro ne réussît, par ses intrigues à Mexico, à supplanter son rival. Il regagna alors la Nouvelle-Helvétie, bien convaincu qu'il avait tout à redouter de Castro, que le gouvernement mexicain venait de nommer gouverneur. Il se tint sur ses gardes, organisa ses forces, approvisionna son fort, et attendit les événemens.

Il n'attendit pas longtemps. La guerre éclata entre les États-Unis et le Mexique. Castro invita, par une proclamation, les étrangers à évacuer la Nouvelle-Helvétie. Pas un n'obéit. A ce moment même, le colonel Fremont arrivait au fort Sutter à la tête d'une colonne d'exploration, à court de vivres et de munitions, épuisée de fatigues, et hors d'état de pousser plus avant. Parti des États-Unis bien avant l'ouverture des hostilités, le colonel Fremont avait été chargé par le gouvernement américain d'étudier le territoire inconnu qui s'étendait du Missouri à l'Océan-Pacifique. Ce ne fut qu'en arrivant au fort qu'il apprit les événemens. Sutter accueillit avec sa générosité habituelle le colonel Frémont et ses hommes; il improvisa immédiatement un hôpital pour les malades, distribua des vivres, des effets et des munitions à tous. En peu de jours, l'expédition ravitaillée était à même de poursuivre sa route. Mais Fremont redoutait de compromettre les résultats scientifiques de sa mission. Il s'en ouvrit à Sutter, et tous deux se décidèrent à une mesure hardie. Le pavillon américain fut hissé sur le fort; les hommes de Fremont, joints aux contingens dont disposait Sutter, permettaient de tenir tête à Castro. Le fort était bien approvisionné; de hardis vaqueros tenaient la campagne, surveillant le bétail, la carabine au poing, prêts à se replier et à donner l'alarme en cas d'attaque. Les Indiens, bien nourris et bien traités, espionnaient de leur côté les forces mexicaines et les harcelaient sans relâche. Quand, quelques mois plus tard, le général Kearney, à la tête d'une

division américaine, déboucha dans les plaines du Sacramento, il ne lui restait plus qu'à achever ce que Sutter et Fremont avaient si bien commencé, et, en février 1848, par le traité de Guadalupe Hidalgo, le Mexique cédait aux États-Unis le Texas, tout le nouveau Mexique, la Haute et la Basse-Californie.

L'histoire offre d'étranges rapprochemens. Au moment même où se négociait ce traité, qui, doublant presque l'étendue de la république américaine, lui donnait l'empire du Pacifique, une monarchie s'écroulait en France, ébranlant de sa chute l'Europe entière, tandis que, dans un coin perdu de la Nouvelle-Helvétie, le coup de pioche d'un ouvrier de Sutter mettait au jour une pépite d'or et révélait au monde l'existence de richesses inouïes auprès desquelles pâlissaient la Golconde antique et les mines du Pérou.

James W. Marshall, Américain d'origine, mormon de religion, était entré au service de Sutter comme ouvrier charpentier et mécanicien. Chargé par lui d'établir une scierie mécanique à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Coloma, Marshall fit détourner par les Indiens le cours d'un petit ruisseau sur lequel il se proposait d'élever ses constructions. En fouillant le lit mis à sec, un coup de pioche amena à la surface un caillou d'un rouge brun. Son poids, sa dureté, sa couleur rappelèrent à Marshall quelques pépites d'or qu'il avait vues en Georgie. Ce n'était pas du cuivre, puisque au contact du vinaigre il ne verdissait pas. Très surexcité par sa découverte, il poursuivit ses recherches et réunit en peu de temps un certain nombre de ces pépites, presque toutes d'assez petites dimensions, la plus grosse ne dépassant pas, comme poids, celui d'une pièce de 10 piastres (50 francs). Marshall fit part de sa découverte à ses compagnons, mais ils commencèrent par en rire et se moquer de lui. Cependant, l'épreuve faite avec le vinaigre les décida à ramasser ces pépites, et, en un mois, tout en se livrant à leurs travaux habituels, ils en avaient recueilli plusieurs onces. L'un d'eux, Bennett, devait se rendre à San-Francisco. On lui confia les cailloux avec mission de rechercher s'il ne se trouverait pas, à bord des rares baleiniers qui fréquentaient la baie, quelqu'un qui pût le renseigner. A San-Francisco, Bennett lia connaissance avec un matelot, Isaac Humphrey, ancien mineur en Georgie, lequel, après examen, lui confirma que ces pépites étaient des pépites d'or; elles étaient plus grosses et plus pures que celles qu'il avait trouvées en Georgie, et les *placers* d'où elles provenaient devaient être d'une grande richesse.

Isaac Humphrey offrit à Bennett de retourner avec lui et s'efforça de persuader à quelques-uns de ses compagnons de le suivre, mais ils refusèrent de quitter leur pêche. Humphrey et Bennett partirent donc seuls, et, le 7 mars, ils arrivaient à la scierie. Dès le lende-

main, munis de pelles, de pioches et de plats d'étain, ils se mirent en campagne, fouillant le lit du ruisseau et recueillant partout le précieux métal. Humphrey expliqua alors à Bennett la manière de procéder; il leur fallait absolument un *rocker*, sorte de berceuse plate, à double fond, recouverte d'un treillis en fil de fer, sur lequel on jetait la terre que l'eau entraînait, l'or plus lourd tombant dans la partie inférieure. Il lui dessina grossièrement l'instrument, que Bennett construisit tant bien que mal. Leurs allées et venues, leurs allures mystérieuses éveillèrent l'attention de leurs camarades qui se mirent, eux aussi, à la recherche des pépites. La fièvre gagnait de proche en proche; le bruit se répandait à San-Francisco que l'or abondait dans les cours d'eau aux environs de la Nouvelle-Helvétie.

Ces rumeurs parvinrent aux oreilles de T.-C. Kemble, éditeur d'un journal, alors de passage sur un baleinier. Il se rendit à la Nouvelle-Helvétie, où il se rencontra avec Sutter. Ennuyé de ces bruits qui détournaient ses hommes de leurs travaux, Sutter était fort incrédule; ses ouvriers, vertement tancés par lui, avaient cessé leurs recherches; Humphrey et Bennett prospectaient au loin, Kemble revint sans avoir vu ni mineurs ni or, et, dans une lettre adressée à son journal, tourna la prétendue découverte en ridicule. Peu de jours après, Bennett reparaissait à San-Francisco et offrait en vente à l'un des rares marchands de la baie une demi-livre d'or. Celui-ci consulta un ancien bijoutier, et, sur ses avis, se décida à acheter ce qu'on lui offrait à 40 francs l'once. Ce n'était même pas la moitié de la valeur réelle, et encore était-il stipulé que le paiement s'effectuerait en marchandises. San-Francisco, ou Yerba-Buena, comme on l'appelait alors, ne comptait que quelques magasins pour l'approvisionnement des baleiniers et 459 habitans.

Cette première vente de poudre d'or surexcita vivement la population, éveillant les convoitises des matelots. On se pressait dans la boutique de l'acheteur pour voir, palper, soupeser le précieux métal; mais on hésitait encore; le second envoi, plus considérable, ne trouva acquéreur qu'à 20 fr. l'once. Il fallut cependant bien se rendre à l'évidence. Un subrécargue chilien leva tous les doutes en offrant 60 fr. l'once de tout ce qu'on lui livrerait. Les envois se succédaient, plus nombreux, plus importans. Chaque jour, l'un ou l'autre partait pour l'intérieur; l'exode se dessinait, les matelots désertaient, le village se vidait. Le 29 mai 1848, l'éditeur du petit journal local hebdomadaire, *le Californian*, annonçait qu'il suspendait sa publication : « Le cri sordide : « L'or! l'or! » a fait le vide dans notre imprimerie! » écrivait l'éditeur, qui, le lendemain, partait, lui aussi, pour les placers rejoindre ses compositeurs. Les trois quarts des habitans étaient en route pour les mines; chacun cherchait à réaliser à n'im-

porte quel prix ce qu'il possédait pour réunir les fonds nécessaires au voyage. Et, cependant, en mai, on n'avait encore reçu à San-Francisco que quelques livres du précieux métal. En juin et en juillet, il en arrivait pour 250,000 piastres (1,250,000 fr.); en août et septembre, pour 3,000,000 de francs.

A la fin de l'année 1848, San-Francisco était vide, les navires abandonnés, et 6,000 mineurs fouillaient avec acharnement les cours d'eau, les rivières, les sables, trouvant de l'or toujours et partout. La fièvre gagnait les états de l'Est : les récits les plus étranges, les nouvelles les plus fabuleuses enflammaient les imaginations; d'interminables caravanes d'émigrans quittaient le Missouri pour gagner la terre promise. On faisait argent de tout. On entassait sur les grands chariots de l'ouest, véritables forteresses roulantes, percées de meurtrières, capables de soutenir un siège contre les Indiens, traînés par dix paires de bœufs, les vivres, vêtemens, armes, provisions pour un voyage de six mois à travers les plaines, les forêts, les déserts et les Montagnes-Rocheuses. On y chargeait les ustensiles de mineurs, pics, pioches, couvertures, tentes, et on partait, sans hésitation, droit vers l'ouest, s'orientant à la boussole, abandonnant sans regrets champs et vieux parens, femmes et enfans en larmes, oubliant tout dans le prestigieux mirage d'une fortune dépassant tous les rêves. Lentement, péniblement, on franchissait les prairies, arrêté parfois des semaines entières par des fleuves débordés, semant la route de cadavres de bêtes surmenées et d'hommes défaillans, luttant contre les Indiens et contre la nature, poussant toujours de l'avant, souvent faute de pouvoir retourner en arrière.

Combien de ces hardis émigrans sont morts de faim dans la rude traversée des Montagnes-Rocheuses! Combien ont succombé à la soif dans l'atroce désert du Colorado où chaque pas soulève une fine poussière alcaline qui dessèche la gorge et brûle les yeux, où pendant cinquante heures de marche ininterrompue on ne trouve ni une goutte d'eau, ni un brin d'herbe pour abreuver et soutenir bœufs et mules épuisés par l'ardente chaleur de la journée et le froid vif de la nuit! On ne s'arrêtait pour personne. Malheur à celui que ses forces trahissaient et qui tendait à ses compagnons de route ses mains suppliantes! Le chef de la caravane, ancien trappeur ou chasseur des prairies, choisi comme le plus énergique et le plus expérimenté, cheminait en tête, armé jusqu'aux dents, réglant les étapes, impassible, dur à lui-même comme aux autres, sachant que sa vie et celle des siens dépendaient de l'inexorable discipline qu'il leur imposait, qu'un retard pouvait compromettre le campement du soir, la nourriture et le repos des animaux, sans lesquels ils périraient tous dans ces solitudes.

Quand, du sommet des Montagnes-Rocheuses, ils voyaient se

dérouler à leurs pieds les plaines fertiles des vallées du Sacramento et du San-Joaquin, arrosées de nombreux cours d'eau, semées de bouquets d'arbres séculaires, tapissées de fleurs et d'herbe épaisse, ils dévoraient d'un œil avide, insouciant de ses beautés naturelles, cette terre de l'or, dont ils parlaient et rêvaient depuis des mois, aux bivouacs du soir, pendant les rudes marches sous un ciel brûlant et dans les nuits étoilées où le cri plaintif des coyotes et les rugissemens des fauves tenaient leurs sentinelles en éveil. Nouveaux Argonautes à la conquête de la Toison d'or, ils oubliaient les fatigues passées, les misères de la route et les tristesses de l'exil. Ils pressaient le pas ; la fortune les attendait là-bas.

En 1848-1849, ils partirent ainsi, au nombre de près de 20,000, des rives du Missouri; toute une armée, composée de la fleur de l'Ouest, tous jeunes, vigoureux, prêts à toutes les luttes; ils franchirent ainsi plus de huit cents lieues pour gagner les placers, débouchant en Californie par la passe du Nord, débordant sur le Sacramento et l'American-River.

Beaucoup de ces premiers venus virent se réaliser leurs rêves. L'or était partout. Plus d'un, au début, récolta jusqu'à 500 piastres (2,500 fr.) par jour. On vit des mineurs se partager chaque samedi le produit de la semaine, mesurant l'or, à défaut de balances, dans leurs gobelets d'étain. Mais si riche que fût une localité, on cherchait mieux encore. On *prospectait*, c'était le terme consacré, au loin, parmi les Indiens, traversant les fleuves à la nage, faisant le coup de feu avec les tribus hostiles, sans tentes, et bien souvent sans autres vivres que ceux que l'on se procurait par la chasse. Si l'or était abondant, tout le reste faisait défaut. Les provisions se vendaient, quand on trouvait à en acheter, à des prix exorbitans. La farine, le riz, le sucre, valaient alors, à San-Francisco, 5 francs la livre, le biscuit de mer, 250 francs le quintal, le vin et l'eau-de-vie, 40 fr. la bouteille. Dans certaines localités minières, les frais de transport décuplaient encore ces prix. On paya 350 francs un chapeau de feutre, 400 francs une couverture de laine, 25 francs une bouteille vide. Les privations, une nourriture insuffisante, des fatigues excessives, engendraient les fièvres, les dyssenteries; médecins et médicamens manquaient; malade, on en réchappait rarement.

Puis l'absence d'organisation et de police, les convoitises surexcitées, attiraient autour des *placers* riches des bandits de toute sorte, des *despesadoes*, écume du Mexique, du Chili et du Pérou ; les rixes, les meurtres, les vols se multipliaient. Vainement le gouvernement des États-Unis essayait de remédier à cette anarchie. Le commodore Jones, qui avait reçu l'ordre de se rendre à Monterey et à San-Francisco avec son escadre, avouait son impuissance et répondait aux instances du ministre de la marine qui le pressait d'user des

forces dont il disposait : « Je n'ose toucher la terre; je ne saurais y envoyer que des boulets. Tout détachement que je débarquerais déserterait aussitôt. »

De l'excès du mal devait naître le remède. Le gouverneur de la Californie, George Mason, était un homme énergique et résolu. Convaincu que, dans ces circonstances exceptionnelles, il ne pouvait compter sur le concours des troupes de terre ni de la marine, il se rendit aux *placers*, fit appel aux mineurs eux-mêmes pour rétablir l'ordre et organisa un comité de vigilance dont les mesures expéditives eurent tôt fait de supprimer les élémens dangereux. Le *Juge Lynch* (c'est sous ce nom que l'on désigne la justice sommaire des comités de vigilance) faisait ainsi sa première apparition en Californie (1).

Abandonnée par ses habitans, que l'or avait attirés aux mines, San-Francisco ne devait pas tarder à se repeupler. Le premier moment de fièvre passé, un certain nombre de ses anciens résidens revinrent. De tous les ports, sur toutes les mers, sous tous les pavillons, des flottes entières se dirigeaient vers ce point du globe, inconnu il y avait quelques mois et dont le nom se trouvait désormais sur toutes les lèvres. Du Pérou et du Chili, des îles Sandwich et de la Chine, de New-York et de Boston, du Havre, de Bordeaux, de Southampton, de Londres, de Brême et d'Hambourg partaient des bâtimens chargés d'émigrans, de vivres, vêtemens, tentes, ustensiles. Tout était à créer. Où loger ces nouveau-venus, où emmagasiner ces chargemens attendus?

Ce n'était pas l'espace qui faisait défaut. Dans cette baie immense, toutes les flottes de l'univers pouvaient mouiller à l'aise. Quand on arrive à San-Francisco par mer, on relève d'abord à 40 milles au large les îles Farallones, groupe de rochers mornes, sentinelles avancées du continent américain et qu'habitent seuls des milliers d'oiseaux de mer. Au-delà, se dressent les pics abrupts qui gardent l'entrée du *Golden-Gate* (porte d'or). Battus par les vents d'ouest, envahis chaque après-midi par une brume épaisse, ils présentent un aspect sauvage et désolé. Pas d'arbres, pas de végétation; sur leurs flancs déchiquetés rampent des lambeaux de nuages qui se déchirent à leurs crêtes aiguës. Un chenal profond d'un mille de largeur et de cinq de longueur donne accès dans la baie. Sur un rocher dénudé, Alcatraz, se dresse aujourd'hui une forteresse massive et menaçante sous le feu de laquelle défilent les navires. Enfin, au débouché du goulet, la vue s'étend sur une baie dont l'œil n'aperçoit pas l'extrémité, véritable mer intérieure bordée de plaines fertiles que dominent dans un vaporeux lointain de hautes montagnes

(1) D. Lévy, *les Français en Californie.*

d'un seul jet : Tamalpais, le Monte-del-Diavolo, Mount-Hamilton; puis, si le temps est clair, à 40 milles de distance, fermant l'horizon, la Sierra-Madre, aux cimes neigeuses, dresse ses puissantes assises et ses pics sourcilleux de 4,000 mètres de hauteur. C'est un des contre-forts de la grande Cordillère, qui, de l'Océan-Glacial du Nord au Cap-Horn, déroule sa chaîne immense de plus de 3,000 lieues de longueur des mers arctiques aux mers antarctiques, s'abaissant lentement dans l'Amérique centrale pour se relever brusquement dans l'Équateur, se soulever en masses énormes dans le Pérou, le Chili et la Patagonie, et entasser au Cap-Horn ses rocs de granit qui défient la région des tempêtes.

Tournant le dos à l'Océan-Pacifique, dont la séparent des dunes de sable et des mornes couverts de lentisques et d'une végétation rabougrie, San-Francisco fait face à la baie. A l'époque dont nous parlons, le village se composait d'environ cent cinquante cases disséminées au hasard sur la plage et construites en *adobes*, briques séchées au soleil; ni rues, ni alignemens, ni clôtures. Le sol sans valeur n'en comportait pas la dépense. Sur une simple requête, les détenteurs actuels avaient obtenu des autorités mexicaines des concessions de terres à des prix dérisoires, payés le plus souvent en marchandises. D'ailleurs, à San-Francisco même, le sol aride et sablonneux ne produisait rien. L'eau douce faisait défaut. Le climat, tempéré, ne comportait ni grands froids ni chaleurs excessives. L'été, les vents du large amenaient chaque après-midi un brouillard intense qui enveloppait cette partie de la côte, descendait sur la ville et la baignait de son humidité. Les grandes dunes de sable qui dominent San-Francisco, incessamment tourmentées par les vents du large, remplissaient l'air d'une poussière impalpable. L'hiver était la belle saison. Les vents cessaient et avec eux le brouillard; le ciel redevenait pur. Dans l'air, d'une transparence incomparable, les fuyans lointains se dessinaient en reliefs puissans. Aux environs de la ville, les plaines, abritées du large par le *Coast Range*, fortement détrempées par les pluies, se couvraient alors d'une herbe épaisse et de fleurs sans nombre; les teintes vertes disparaissaient sous l'éclat de leurs vives couleurs. Un immense tapis diapré de toutes nuances déroulait sans fin ses reflets ondoyans. Terre riche et fertile au-delà de toute description, où erraient de vastes troupeaux de bœufs, seule richesse des habitans.

Jusqu'à la découverte des mines d'or, l'unique commerce du village consistait dans le trafic avec les navires baleiniers auxquels, en échange de leurs huiles et fanons, on fournissait des vivres frais, et dans la vente des peaux de bœuf. Brusquement tout était changé. On ne prévoyait pas encore la grandeur prochaine de San-Francisco,

la valeur immense de ces dunes de sable, de ces parcelles de terrains aux limites mal définies. Un petit nombre d'habitans soupçonnait bien qu'à un moment donné le sol pouvait augmenter de prix si les *placers* continuaient à donner de l'or, mais combien de temps cela durerait-il? On était à ce sujet dans l'incertitude la plus complète; on ne possédait aucune donnée précise sur les filons métallifères. Dans ces pépites d'or que charriait le lit des torrens ou que recelaient les sables, on ne voyait qu'un caprice de la nature, le résultat d'un incompréhensible hasard. On ne songeait guère à se demander d'où venait cet or, absorbé que l'on était à chercher où il se trouvait. Tout à l'heure présente, on ignorait même si le site aride où s'élevait le village attirerait et retiendrait le commerce et l'immigration. Sur les rives du Sacramento et du San-Joaquin, à proximité des mines d'or, se dressaient des camps appelés peut-être un jour à prendre bien plus d'importance que San-Francisco échoué dans ses brumes à cinquante lieues des placers.

Mais, sans relâche, les navires se succédaient, débarquant des flots d'émigrans qui, sur ces dunes de sable, plantaient leurs tentes; sur la plage, les marchandises s'empilaient. Les bras manquaient pour décharger ces navires, dont les équipages désertaient aussitôt à terre, impatiens, eux aussi, de se rendre aux mines. La plupart des passagers arrivaient sans ressources; le peu qu'ils possédaient avait été dissipé dans les relâches, à Rio-de-Janeiro, à Valparaiso, avec cette insouciance de gens qui estiment leur fortune faite, et cette soif de plaisirs que surexcite la monotonie d'une longue traversée. Pour se procurer l'argent nécessaire pour gagner les mines, ils se faisaient manœuvres. Combien de passagers de première classe vinrent offrir au capitaine, à la table duquel ils dînaient la veille, leurs services pour décharger le navire qui les avait amenés! Combien de capitaines s'estimèrent heureux d'employer ces ouvriers improvisés qui se contentaient, pour leur travail inexpérimenté, de leur nourriture et de 80 fr. par jour!

Sur les flancs de Russian-Hill, de Rincon-Hill, s'élevaient les constructions les plus bizarres, des cahutes construites avec de vieilles caisses d'emballage et des douves de barriques, recouvertes du zinc des boîtes de conserves. La pluie traversait les toitures mal établies, le vent soufflait à travers les jointures; on couchait sur le sol, enveloppé de couvertures; on mangeait, tout en travaillant, du biscuit de mer et un peu de porc salé; on interrogeait avidement les mineurs du Sacramento, dont les récits fantastiques secouaient toutes les convoitises et surexcitaient les imaginations. Puis, lorsqu'un travail acharné et une économie rigide avaient procuré au nouveau-venu les quelques centaines de piastres nécessaires, il s'équipait et partait, léger d'argent, riche d'espérance, pour la

région où l'or s'attachait littéralement à la semelle de ses fortes bottes de mineur.

San-Francisco offrait l'aspect du camp autour de Babel. Toutes les langues s'y mêlaient en une clameur confuse. Anglais et Chiliens, Français, Américains, Canaques, Chinois, Mexicains, Allemands, Péruviens, Indiens, hommes du nord et hommes du midi, blancs, noirs, cuivrés, tous l'esprit tendu vers le même but, enfiévrés par les mêmes désirs et la même passion, se confondaient en une indescriptible cohue. Les costumes les plus bizarres, les vêtemens les plus hétéroclites donnaient à ce campement l'apparence d'un vaste champ de foire. Mais ce qui frappait surtout, c'était, d'une part, l'absence presque complète de femmes; de l'autre, l'allure résolue et virile de ces émigrans. Peu d'hommes mûrs, pas de vieillards; de jeunes hommes robustes et vigoureux, hâlés, brunis par le grand air et les bises de l'Océan. Tous, pour venir ici, avaient traversé ces heures tristes et dures où l'homme dit adieu à tout ce qu'il aime, où par le rude effort de sa volonté il rompt les liens qui l'attachent à sa patrie et aux siens, et cela, pour la plupart, sans possibilité de retour ou de secours, sachant qu'il leur faut triompher ou succomber seuls, qu'ils vont mettre des milliers de lieues entre eux et ceux dont le souvenir les suit, mais dont la distance rendra l'affection impuissante à leur venir en aide à l'heure de l'épreuve ou de la crise suprême.

Ceux-là, c'étaient les aventuriers, c'était aussi la majorité. Un coup de tête, la curiosité de l'inconnu, la soif d'une vie aventureuse, un chagrin d'amour, une situation compromise, les avaient amenés sur cette plage lointaine, jetés dans ce vaste creuset où venaient se fondre, s'épurer ou se perdre des existences dévoyées, des passions héroïques ou coupables, des volontés énergiques, des forces sans emploi, et d'où devait sortir un empire naissant, une ville étrange, née d'hier et déjà l'une des plus importantes du monde par son mouvement commercial, la première et la plus étonnante par sa vertigineuse prospérité, par son histoire et par sa fortune. Enfans perdus de la civilisation, ils allaient engager la lutte avec la nature. Leurs bras devaient bouleverser le sol, acharnés à la recherche de l'or. Le pic d'une main, la carabine de l'autre, ils allaient jeter bas les montagnes dans les vallées, détourner les cours d'eau, franchir les rivières et les déserts, prodiguer à tous les vents du ciel et à tous les hasards des événemens leur jeunesse et leurs forces, périr peut-être misérablement de faim et de froid dans quelque *cañada* obscure, dans les forêts sous l'étreinte des ours, ou dans quelque salle de jeu de Virginia ou de Washoe, la tête trouée par la balle d'un revolver américain ou la poitrine ouverte par quelque couteau mexicain. Ils sont en bien petit nombre, ceux qui

ont survécu, et dont la fortune a réalisé les rêves ; beaucoup ont succombé aux fatigues, aux épreuves, au vice, à la misère, soldats oubliés d'une grande bataille qui a modifié la face du monde en modifiant les conditions économiques et financières de tout notre ordre social.

Derrière cette avant-garde apparaissait une autre catégorie d'émigrans, esprits plus méthodiques et plus calculateurs. Ils suivaient le même courant, obéissaient à la même impulsion ; mais leur énergie froide et mieux contenue tendait au but par d'autres moyens. Ils entendaient choisir le terrain de la lutte pour conquérir la fortune. L'aléa prestigieux des mines ne les éblouissait pas ; ils voyaient plus juste et plus loin. San-Francisco les prenait et les retenait. Les premiers ils se rendirent compte que, d'où qu'il vînt, l'or des *placers* affluerait là, que dans cette anse sablonneuse s'élèverait bientôt une ville importante ; que là, et là seulement, toutes les flottes du monde pouvaient aborder et trouver place ; que l'or ne suffit pas, qu'il faut au mineur tout ce qui peut assurer son existence, qu'il y avait plus à gagner à le lui fournir en échange de son or qu'à l'arracher soi-même aux entrailles de la terre. Ils furent les premiers à prévoir et à préparer l'avenir, à donner une valeur au sol, à construire des magasins et des maisons, à créer des comptoirs, à improviser des restaurans et des hôtels, à jeter les bases d'une organisation communale.

Sur ce coin perdu du globe où toutes les nationalités semblaient s'être donné rendez-vous, chacune d'elles apportait, avec son génie particulier, ses tendances et ses goûts, ses vices et ses vertus. Sur ce sol, vierge de toute civilisation comme de toute culture, où il n'existait encore ni gouvernement, ni lois, ni police, ni impôts, ni restrictions sociales, chacun jouissait d'une liberté illimitée et donnait libre carrière à son esprit aventureux. La révolution de 1848, qui avait si brusquement ébranlé la France et l'Europe, avait auss bouleversé bien des situations, détruit bien des fortunes et provoqué un exode, non-seulement parmi les classes ouvrières sans travail, mais encore parmi les classes moyennes fortement éprouvées. L'émigration européenne ne se composait donc pas exclusivement de déclassés ou de manœuvres ; loin de là. La distance à franchir, le prix élevé du passage, étaient pour ces derniers un obstacle sérieux. La loterie des lingots d'or, patronnée par le gouvernement français, facilita, en 1849, le départ pour la Californie d'un certain nombre d'exaltés des classes inférieures; mais ce nombre fut forcément très limité, et l'émigration française, considérable au début, par suite des circonstances politiques que nous venons de rappeler, se recruta surtout parmi les jeunes gens de la classe moyenne dont la révolution avait modifié les conditions d'existence,

éveillé l'esprit aventureux et qu'elle jetait hors des sentiers battus. Négocians à demi ruinés, comptables sans emploi, commis congédiés, fonctionnaires disgraciés, en formaient l'appoint. Un petit nombre d'entre eux disposait d'un capital ; la plupart débarquaient avec des ressources très limitées.

L'immigration allemande se composait des mêmes élémens : Brême, Hambourg, Lübeck et Francfort avaient fourni un contingent considérable. L'Allemand s'expatrie volontiers en temps ordinaire ; la crise politique et commerciale que subissait l'Europe avait considérablement accru l'exode. La Grande-Bretagne, toujours au premier rang quand il s'agit de s'ouvrir des débouchés nouveaux, était représentée par ses marchands et ses subrécargues, disposant de capitaux importans ; par ses Écossais à tête froide, à volonté opiniâtre, endurcis par leur rude climat ; par ses Irlandais fanatiques et bruyans, race émigrante entre toutes, prompte à s'adapter à toutes les conditions de milieu, intelligente et fine sous ses apparences insouciantes. D'Italie, de Gênes surtout, était venue toute une population de matelots qui, à peine débarqués, trouvaient tout de suite à gagner leur vie comme pêcheurs. Le Mexique, le Chili et le Pérou, plus rapprochés, avaient décuplé l'élément espagnol, maître, tout récemment encore, du pays, hostile aux *gringos*, comme ils appelaient les Américains vainqueurs de leur race et conquérans de leur territoire. Experts aux travaux des mines, à l'élevage du bétail, cavaliers intrépides, joueurs fanatiques, ils s'étaient répandus surtout dans l'intérieur des terres, prospectant, gagnant aux placers et perdant au jeu des fortunes, toujours prêts à vider leurs querelles ou à se venger de leurs ennemis à coups de couteau.

L'immigration chinoise commençait, obséquieuse, se cantonnant dans les petits métiers, dans les besognes infimes dont personne ne voulait, traitée avec dédain, pliant sous l'insulte, « rapetissant son cœur, » suivant les préceptes de ses sages. Aux mines, ces Asiatiques se faisaient humbles et souples, occupant les placers épuisés ou abandonnés, fouillant à nouveau les lits de torrens travaillés avant eux, les ravins bouleversés où le blanc ne trouvait plus suffisamment à récolter, industrieux et sobres, vivant de peu, se nourrissant de rats, de coyotes, de racines, entassant piastre sur piastre, taciturnes, et cachant soigneusement ce qu'ils possédaient. Excellens cultivateurs, ils défrichaient çà et là, dans le voisinage des camps, aux abords des villes naissantes, un lopin de terre qu'ils plantaient en légumes, ou bien ils se faisaient blanchisseurs, décrotteurs, savetiers. Tout leur était bon, et, si peu qu'ils gagnassent, ils mettaient de côté. On les haïssait et on les maltraitait ; intérieurement ils rendaient haine pour haine, sans en rien laisser paraître. Ils connaissaient trop bien le prix de la patience

et les avantages de l'humilité. Pour la première fois, beaucoup d'entre eux se trouvaient en contact avec cette race blanche dont ils reconnaissaient la force, mais dont ils méprisaient les coutumes, les mœurs, les lois, si différentes des leurs dont les origines se perdaient dans la nuit des temps, race de parvenus sans traditions, sans rites, sans gouvernement stable, incapable, suivant eux, d'asseoir sur des bases solides un système philosophique, religieux ou politique comparable aux leurs, qui défiaient les siècles. Lentement, comme une tache d'huile, ils s'étendaient, ils augmentaient en nombre. *Chinatown*, la ville chinoise, posait au cœur même de San-Francisco, encore à l'état d'embryon, ses solides assises, menace redoutable pour l'avenir.

L'Océanie était représentée par les Canaques des îles Sandwich, excellens marins, gens simples et bons, rudes travailleurs à leurs jours, paresseux et indolens dans la prospérité, et ne reprenant la pioche que lorsque leur dernière once avait passé aux mains du *storekeeper* qui les approvisionnait. Puis des nègres, déserteurs ou affranchis des plantations du sud, des mulâtres de Cuba, des Indiens de Calcutta, et enfin les vrais maîtres du pays, par la conquête et par les traités, les Américains de l'est, du sud et du nord, de New-York et de Boston, de la Nouvelle-Orléans et de Saint-Louis, du Missouri et de l'Ohio, agriculteurs et manœuvres, mineurs et politiciens, hommes de science et déclassés, docteurs et viveurs, avocats et journalistes, sortis des fermes, des comptoirs, des maisons de banque et des maisons de jeu, des campagnes et des villes, entraînés par le grand courant qui les poussait vers l'ouest.

A la fin de janvier 1849, du seul port de New-York, quatre-vingt-dix navires, portant 8,000 émigrans, avaient fait voile pour San-Francisco. Soixante-dix autres se préparaient à lever l'ancre. « Jamais, écrivait le docteur Stillman, rien de pareil ne s'est vu. Il n'y a pas ici de famille qui ne compte un ou plusieurs émigrans. Dans toutes les villes s'organisent des compagnies minières et commerciales; ceux qui ne partent pas souscrivent. Les éditeurs de journaux publient articles sur articles pour dissuader les jeunes hommes d'émigrer; ils les engagent à se contenter d'un gain modeste auprès de leurs familles, ils leur rappellent que les seules fortunes solides sont celles qui s'acquièrent lentement, par l'ordre et l'économie; puis le lendemain ils jettent leur plume, vendent leur journal, réalisent tout ce qu'ils peuvent, obsèdent les compagnies de navigation pour obtenir, en leur qualité de journalistes, un passage gratuit, et partent. Les ministres de l'évangile, nouveaux Cassandres, font retentir les églises de leurs anathèmes contre la soif de l'or; puis ils s'embarquent comme missionnaires

pour la Californie. Les médecins vendent leurs chevaux, remettent à leurs femmes leurs comptes à recouvrer, s'approvisionnent de carabines, poudre et balles, et en route pour la terre de l'or. Les comptoirs se vident, les maisons de banque se dépeuplent, tous partent, entonnant *O Susanna!* ce chant des *placers*, composé par Jonathan Nichols, qui retentit dans nos rues, sur nos places publiques, dans nos théâtres, dans nos concerts, et jusque dans nos salons. »

Dans les neuf derniers mois de 1849, il entrait dans le port de San-Francisco cinq cent quarante-neuf navires à voiles, portant 35,000 passagers et 3,000 matelots, qui tous désertèrent. Il y avait déjà sur rade deux cents navires abandonnés de leurs équipages et de leurs officiers; on démembra leurs carcasses; avec les planches on construisit des cahutes, avec le reste on fit du bois à brûler. Dans le même intervalle de temps, 42,000 émigrans arrivaient par terre. En dix-huit mois, le chiffre de la population de la Californie se trouvait subitement porté de 1,500 à plus de 100,000 âmes.

Que l'on se représente cette population enfiévrée affluant à San-Francisco, où chaque jour un nouvel arrivage vient jeter sur la plage des centaines d'émigrans aux prises avec toutes les difficultés matérielles, sans discipline comme sans cohésion; que l'on se représente chacun des membres qui la composent obligé de pourvoir à tous ses besoins, de tout improviser, de tout prévoir, et l'on se fera une idée de l'étrange chaos qui régnait alors et de tout ce que comporte un état social normal. Rien d'analogue ne s'était encore vu. Si rapides qu'eussent été la naissance et le développement de certaines grandes villes aux États-Unis, tout s'était fait régulièrement et systématiquement: le sol avait des propriétaires qui vendaient à des acquéreurs, lesquels, à leur tour, se procuraient à New-York, à Boston, les matériaux de construction et les ouvriers pour les mettre en œuvre. De grandes voies de communication facilitaient les transports; on s'appuyait sur des centres commerciaux largement approvisionnés de tout, à même de faire face à toutes les demandes, sur les immenses fermes de l'ouest, greniers toujours pleins. Ici, il n'en allait plus de même. Sauf l'or, le pays ne produisait rien. Il fallait faire venir la farine du Chili, à 1,000 lieues de distance; les salaisons, de New-York et Cincinnati, à sept mois de traversée; le savon, l'huile, la bougie, des ports de la Méditerranée. Les forêts abondaient; mais le bois débité manquait, on le demandait aux scieries de l'Orégon et de Vancouver. De là des fluctuations de prix à dérouter tous les calculs, des arrivages inattendus faisant succéder l'abondance à la disette, des retards provoquant des hausses fantastiques.

Aux mines, l'or ne diminuait pas. « On rencontre dans les *pla-*

cers, écrivait alors M. Larkin, ancien consul des États-Unis, nombre d'hommes qui, au mois de juin, n'avaient pas 100 piastres et qui en possèdent aujourd'hui de 5 à 20,000, gagnées en ramassant l'or et en trafiquant avec les mineurs. Il y en a qui ont réalisé bien davantage. Cent piastres par jour sont estimées le résultat moyen du travail quotidien; mais peu de mineurs peuvent travailler plus d'un mois de suite, à cause des fatigues et des privations qu'ils endurent. »

La vie était rude, en effet, et les dépenses énormes. Groupés par camps, afin de pouvoir mieux résister aux agressions des Indiens, les mineurs vivaient sous la tente, le plus souvent deux ou trois ensemble, associés, se partageant le travail, chacun à tour de rôle se chargeant de la cuisine. Une marmite, une poêle à frire, une cafetière et un gril pour tous ustensiles de ménage; pour lit, des feuilles sèches ou de la paille; pour tout luxe, des carabines et des revolvers soigneusement entretenus, toujours en bon état de service. Au centre du camp formé par l'agglomération des tentes, une tente plus vaste, celle du *storekeeper*, ou détaillant. Son assortiment se composait de sacs de farine, barils de porc salé, mélasse et cassonade, thé et café, bougie et savon; puis de pelles, pioches, pics, plats en étain, poudre et balles, chemises de flanelle rouge, fortes bottes, vêtemens grossiers, et enfin et surtout de genièvre et de whiskey (eau-de-vie de grains). Sur le comptoir, une balance pour la poudre d'or. D'or ou d'argent monnayé, il n'en existait pas encore. Toutes les transactions se faisaient au comptant. Le mineur sortait de sa pochette en peau de chamois, par pincées de poudre ou en pépites, le prix de ses achats. L'or circulait à 12, puis à 14 piastres l'once (60 à 70 fr.). Le magasinier le vendait 16 piastres à San-Francisco. Quelques mineurs, connus pour leur sobriété et leur probité, jouissaient dans ces magasins d'un peu de crédit qui leur permettait de traverser sans mourir de faim les momens de gêne; mais c'étaient là de rares exceptions.

D'un jour à l'autre, suivant la facilité ou la difficulté des transports, les prix variaient dans des proportions incroyables. On a payé jusqu'à 100 francs une bouteille de genièvre de 0 fr. 80; 500 francs un demi-baril de farine; le reste à l'avenant. Du lundi matin au samedi midi, les mineurs travaillaient avec acharnement. Le samedi, on vidait les *sluices*, sorte de tiroirs en bois où s'accumulait l'or lavé; on pesait et on se partageait le produit de la semaine; on nettoyait la tente, on lavait le linge sale; et, le soir venu, on se réunissait chez le magasinier. Trop souvent alors commençait l'orgie qui se continuait, furieuse, toute la nuit. Après six jours de dur labeur et d'abstinence, de déjeuners et de dîners com-

posés, à la mode mexicaine, de *tortillas* (crêpes de farine), et de *guisado* (ragoût de porc), arrosés d'eau, il suffisait de quelques verres de whiskey pour allumer des soifs inextinguibles, pour délier les langues, échauffer les têtes. Les récits fantastiques, les démentis, les querelles, les rixes allaient leur train. Les plus sobres se retiraient alors, les autres vidaient leurs différends à coups de poing, quelquefois de revolver et de couteau. Puis, le dimanche, on cuvait l'ivresse de la veille; rarement elle se prolongeait. On respectait le jour du Seigneur; les traditions d'enfance, les enseignemens des mères survivaient chez la plupart de ces mineurs, qui, de leurs mains calleuses et de leurs doigts raidis par le travail de la semaine, consacraient une partie du saint jour à écrire aux vieux parens laissés là-bas, ou à la fiancée qui les attendait, dont ils ne parlaient jamais, mais à laquelle ils pensaient.

Le 28 février 1849, le premier navire à vapeur, le *Californian*, entrait dans le port de San-Francisco chargé d'émigrans. Il inaugurait la voie nouvelle par l'isthme de Panama, et son arrivée fut accueillie par des réjouissances publiques. C'était la première organisation d'un service postal régulier reliant la Californie au reste du monde. San-Francisco ressemblait alors au campement d'une armée. Les collines qui l'entourent, Russian-Hill, Telegraph-Hill, North-Beach et la plage étaient couvertes de milliers de tentes. Les navires mouillaient à un demi-mille du rivage; le débarquement et le déchargement s'opéraient à l'aide de canots et de chalands qui venaient s'échouer dans une anse longeant ce qui est actuellement la rue Montgomery, formant à marée basse un marais fangeux. Il n'existait encore ni quais ni rues tracées. Deux ou trois vieilles bâtisses en adobes servaient de douane et d'hôtel de ville. La première tentative de construction fut le Parker-House, bâti avec des débris de navires et des briques séchées au soleil. Le propriétaire eut grand'peine à recruter des manœuvres à 100 et 150 francs par jour; aussi ce hangar, — car ce n'était pas autre chose, — lui revint-il à 150,000 francs. Il est vrai qu'à peine terminé, il se louait 75,000 francs par mois comme maison de jeu.

Le jeu régnait en maître dans la ville. C'était l'unique distraction d'une population flottante, sans lieu de réunion, vivant sous la tente, ne sachant où passer ses soirées ni comment employer ses heures de loisir. Du matin au soir et du soir au matin, on jouait sans interruption, perdant ou gagnant des sommes énormes. Les mineurs venus de l'intérieur pour renouveler leurs approvisionnemens risquaient sur le tapis tout ce qu'il leur restait de poudre d'or. C'était dans les maisons de jeu que l'on se donnait rendez-vous, que les négocians discutaient et concluaient leurs affaires, que s'effectuaient les achats et les ventes de terrains, au milieu de la fumée des cigares et des

pipes, du brouhaha des voix, des imprécations des joueurs décavés, des altercations et des rixes. On aurait peine à se figurer, sans les avoir vus, ces enfers de la vie californienne, ces croupiers armés jusqu'aux dents, ces revolvers posés sur la table, bien à portée de la main, à côté des sacs de pépites des joueurs, cet indescriptible mélange des costumes les plus disparates, Mexicains en veste courte aux boutons d'argent, coiffés de larges *sombreros* aux ganses d'or et faisant grincer sur le parquet mal raboté leurs lourds éperons au tintement sonore; mineurs hirsutes, en chemise de flanelle rouge, aux larges pantalons flottans engouffrés dans les hautes bottes qui leur montaient jusqu'aux cuisses; *gentlemen* corrects, débarqués de la veille; Chinois aux longues queues, aux tuniques de soie, circulant sans bruit dans leurs babouches feutrées. Les sacs en peau de chamois s'alignaient sur la table, changeant de mains, la valeur calculée au poids. Devant les banquiers, d'autres sacs éventrés, dont le contenu, pépites et poudre d'or, se déversait dans des pelles pour payer l'enjeu des gagnans. Les croupiers se relayaient toutes les deux heures. Le propriétaire de l'établissement prenait, en outre, à sa solde deux ou trois gaillards vigoureux, experts dans l'art d'abattre d'un coup de poing, sans trop l'endommager, un mineur ivre ou un joueur récalcitrant, et de l'envoyer cuver au dehors sa rancune et son vin.

En face de Parker-House s'élevait l'El-Dorado, maison de jeu également et plus particulièrement fréquentée par les Américains; plus loin, la Polka, lieu de rendez-vous des Français, des Italiens et des Allemands. Ces constructions diverses bordaient la Plaza, centre de la ville, grand espace découvert qui tenait de la place publique et de l'écurie. Nuit et jour, des centaines de chevaux et de mules, attachés par des longes à des piquets en fer, campaient en plein air pendant que leurs maîtres s'attardaient au jeu. C'était là que les mineurs achevaient leurs chargemens; sur les bâts s'entassaient les sacs de farine, caisses, outils, vêtemens à destination de l'intérieur; les hautes mules mexicaines richement caparaçonnées, les lourds wagons de San-José, de Santa-Clara, attelés de bœufs, encombraient la Plaza. Après les grandes pluies, l'accès en était difficile. Les sentiers qui y aboutissaient se métamorphosaient en fleuves de boue, dans lesquels les piétons imprudens enfonçaient jusqu'à la ceinture. Dans la rue Montgomery elle-même, artère principale de la ville, la viabilité était telle qu'en février 1849 deux chevaux s'embourbaient sans qu'on pût les dégager. Ils moururent là. Trois individus, quelques jours plus tard, périrent au même endroit.

D'organisation municipale il n'en était pas encore question; aussi les bandits expulsés des mines affluaient-ils tous à San-Francisco. Promptement ils se concertèrent, et l'on assista au singulier spec-

tacle d'une organisation de malfaiteurs, opérant au grand jour, ayant leur président et leur vice-président élus, leur quartier-général dans un local baptisé par eux du nom de *Tammany Hall*, paradant par la ville musique en tête, bannières déployées, se désignant eux-mêmes du nom de *Hounds*, limiers, et débutant, un certain dimanche, par le pillage et la destruction d'un quartier entier habité par les Chiliens. Mis en goût par cette première et lucrative expédition, ils en préparèrent d'autres et, à plusieurs reprises, ils s'attaquèrent aux tentes les mieux garnies, dévalisant ouvertement les magasins où ils savaient trouver des spiritueux. En l'absence de toute police et de toute autorité, quelques hommes résolus entreprirent de résister. Le 16 juillet, ils convoquaient la population à un *meeting d'indignation*, faisaient main-basse sur les chefs des *Hounds*, les jugeaient séance tenante, les condamnaient à dix années d'emprisonnement et donnaient aux autres trois jours pour décamper. La plupart, en effet, quittèrent San-Francisco, du moins pour un temps.

De cet ensemble confus de faits, de ce chaos de nationalités diverses se dégageaient cependant déjà quelques symptômes qui n'échappaient pas à des yeux clairvoyans. On inclinait à croire à l'avenir de San-Francisco, à sa grandeur future. C'était bien là, sur cette langue de terre étranglée entre la baie et les mornes de sable, que devait s'élever la métropole du Pacifique. On commençait à rechercher les parcelles de terrain, malgré l'incertitude qui pesait sur la valeur légale des titres de propriété. La plupart des détenteurs ne possédaient, en effet, qu'en vertu de concessions mexicaines mal définies et mal libellées. Tel gouverneur avait, de son autorité privée, octroyé plusieurs hectares à prendre dans un certain rayon, à la charge pour le concessionnaire d'enclore sa propriété. Le plus souvent ce dernier n'en avait rien fait. Sur ce terrain vague les premiers émigrans avaient dressé leurs tentes; pour se séparer de leurs voisins, ils avaient soit creusé un fossé, soit érigé une clôture rudimentaire; puis, partant pour les mines, ils avaient cédé ou vendu cet abri provisoire à d'autres qui s'en considéraient comme propriétaires légitimes et recevaient, le revolver au poing, le propriétaire primitif ou celui auquel il avait transféré ses droits. Au début, les concessionnaires, n'attachant aucune valeur aux terrains obtenus de la libéralité des gouverneurs, avaient, en outre, négligé de faire enregistrer leurs titres à Mexico, pour éviter le paiement des droits de fisc. Il en résultait une inextricable confusion; aussi la plupart des transactions s'effectuaient-elles dans des conditions assez insolites. L'acquéreur achetait à ses risques et périls, et entrait en possession quand et comme il pouvait. De là naquit une industrie toute spéciale. Certains individus traitaient à forfait pour mettre l'acquéreur en possession. Le prix variait suivant les risques à courir, les

coups à recevoir, le nombre et la réputation des occupans. Les conditions débattues et convenues, l'entrepreneur en question recrutait et apostait ses hommes; au moment favorable, le plus souvent la nuit, on brisait la clôture et on expulsait les intrus, non d'ordinaire sans échanger des coups de revolver. Il nous souvient d'un terrain situé dans Kearney street, où, pendant plusieurs jours, ceux qui l'occupaient résistèrent aux assaillans, faisant feu sur quiconque approchait, tuant et blessant plusieurs hommes. Les passans prévenus faisaient un détour; les flâneurs se rendaient là en promenade et, à distance, jugeaient des coups. Quant à intervenir, nul n'y songeait; mais les sympathies étaient pour les *squatters*, comme on désignait ceux qui prétendaient posséder par droit d'occupation.

Nonobstant ces inconvéniens sérieux, car ce n'était pas tout de reprendre son bien, il fallait souvent le défendre contre un retour offensif. Le prix des terrains montait; en 1847, une parcelle de 50 *varas*, 25 pieds de façade sur 137 1/2 de profondeur, dans la ville même, valait une once, 80 francs; en 1849, on en obtenait facilement 1,000 francs. Quant aux terrains situés dans les sables, ils ne se payaient encore que 12 fr. 50 l'hectare. Tel terrain, dans la rue Kearney, vendu alors 250 francs, en représente aujourd'hui 500,000.

Les matériaux de construction faisant défaut, on y suppléait par l'importation. De Boston arrivaient des maisons en bois, démontées, numérotées, que l'on édifiait en hâte; elles étaient louées avant d'être construites, souvent même avant d'être arrivées. On traçait des rues se coupant à angle droit, sans souci des collines et des dunes, et l'on mettait la mer en vente, offrant aux acheteurs des lots délimités dans la baie même, en façade sur la plage, lots qu'ils devaient combler en démolissant et nivelant les dunes de sable qui encerclaient la ville. Quelques-uns de ces *water lots*, comme on les appelait, avaient une profondeur de 8 à 10 mètres d'eau, et les navires mouillaient sur des terrains à construire. Tous ceux que l'on mit ainsi en vente trouvèrent acheteurs. Une foi robuste dans l'avenir faisait peu à peu place aux incertitudes et aux hésitations des premiers jours. Les nouveaux débarqués, sans argent, trouvaient tout de suite à s'occuper; attelés aux brouettes, ils démolissaient les dunes, équarrissaient les pilotis, comblaient la baie, élargissant chaque jour l'espace restreint dans lequel San-Francisco étouffait.

Les transactions se multipliaient. A défaut de comptoirs, de maisons de banque, d'intermédiaires réguliers, il fallait arriver à créer un équivalent à ces rouages multiples. Du jour au lendemain l'*auction room* se fonda. Elle répondait à un besoin urgent, et tout de suite prospéra. L'*auction room*, ou salle de vente aux enchères de

San-Francisco, n'avait qu'une vague ressemblance avec l'idée que ce mot évoque. Elle tenait à la fois de la maison de banque, du magasin de consignation, de l'entrepôt, du mont-de-piété et de la buvette. L'*auctionneer*, ou encanteur, et s'improvisait tel qui voulait, trônait d'ordinaire sur un tonneau d'où il dominait son public. Là, au milieu des lazzi, des calembours, des plaisanteries plus ou moins épicées, il attirait la foule dans son magasin, annonçant la mise en vente des objets les plus disparates. Lots de terrain, ustensiles de mineurs, chargemens à livrer, maisons à reprendre aux *squatters*, bottes et vêtemens, bois et clous, riz et porc salé. Les caisses, les barils s'empilaient autour de lui. Il recevait, répétait les offres, prompt à saisir un clignement d'yeux, parlant avec volubilité, excitant les acheteurs. Les ventes se faisaient de dix heures à midi. On servait alors aux acheteurs un lunch gratuit, invariablement composé des produits alimentaires entreposés dans le magasin : biscuit de mer et fromage de Hollande, saumon fumé ou harengs. On payait seulement les consommations liquides. Les marchandises achetées devaient être enlevées le jour même.

Je fus témoin, dans une de ces *auction rooms*, d'un épisode assez original. L'encanteur, Th. Cobb, bien connu à San-Francisco, vendait ce jour-là un certain nombre de lots de terrain situés dans la rue Stockton. La localité était peu attrayante. La rue Stockton était dans les sables, en arrière de la ville : personne encore ne s'était avisé d'y construire. Cependant il y avait foule, les prix obtenus devant servir de base d'évaluation, et chacun alors ignorant dans quel sens la ville se développerait. En face de l'encanteur et bien installé sur un ballot de couvertures, se carrait un mineur robuste, dont le visage allumé indiquait qu'il avait dû faire des haltes fréquentes dans les *bar rooms* de la plage. Le sommeil le gagnait évidemment, mais il luttait de son mieux, hochant de la tête. Les deux premiers lots se vendirent une once, 80 francs. Puis, tout à coup, sans qu'on sût pourquoi, l'encanteur adjugea le troisième à quatre onces. « Votre nom? » dit-il, en s'adressant au mineur somnolent. Celui-ci releva la tête : « Tom! — Tom quoi? ce n'est pas un nom, Tom. — Tom Maguire, » répondit l'autre, étourdi de cette apostrophe. « Bien. » La vente reprit. Cobb, les yeux fixés sur le mineur, lui adjugea successivement cinq ou six lots, prenant de bonne foi les hochemens de tête de l'ivrogne pour une surenchère. L'adjudication terminée et mis en demeure de payer ses acquisitions, Tom protesta avec énergie qu'il n'avait rien acheté; mais devant les réclamations de l'encanteur et les affirmations de ses voisins, il dut s'exécuter. Il tira de son sac les 300 ou 400 piastres qu'on lui demandait, et partit en jurant qu'il ne remettrait jamais plus les pieds à *Frisco*, où un coup de trop

revenait aussi cher. Il tint parole et repartit le soir même pour son campement à Texas-Hill. Là, comme tous les mineurs, il eut des alternatives de bonne et de mauvaise fortune, mais, comme la plupart des mineurs aussi, tellement épris de cette existence aventureuse, qu'il prospectait en tous sens, s'enfonçant de plus en plus dans l'intérieur à mesure que les placers s'épuisaient. Quatre ans après sa malencontreuse visite à San-Francisco, Maguire, à la suite d'une chute de cheval, venait échouer à l'hôpital de Mokelumne-Hill. Grâce à sa robuste constitution, il entrait en convalescence et se préparait, sans une piastre dans sa poche, à reprendre le chemin des mines, quand un jeune Américain, dont la tenue correcte et la mise recherchée dénotaient un habitant de San-Francisco, vint lui dire qu'il était chargé, par une des grandes maisons de commerce de cette ville, de s'informer à quel prix il serait disposé à rétrocéder ses terrains de la rue Stockton. Maguire ne se rappelait plus qu'il en était propriétaire. Son interlocuteur lui dit qu'après l'avoir vainement cherché dans les mines du Sud, il avait enfin réussi à retrouver sa piste. Il conclut en l'invitant à se rendre avec lui à San-Francisco, offrant de défrayer son voyage. Tom Maguire partit, s'aboucha avec les chefs de la maison, qui lui offrirent 10,000 dollars de chacun de ses lots. C'était ce qu'ils valaient en effet. Maguire encaissa trois cents et quelques mille francs et repartit pour les États-Unis, bénissant son étoile et protestant hautement qu'à tout prendre, il n'y avait rien de tel pour un honnête mineur que de courir une bordée de temps à autre.

Au commencement de 1850, San-Francisco comptait déjà un assez grand nombre de magasins construits en bois. La population totale de l'état dépassait cent mille âmes, et ce chiffre grossissait; les arrivages par mer étaient d'environ deux par jour. Bon nombre de ces navires apportaient de deux à trois cents émigrans. Par la voie des plaines les caravanes se succédaient. En octobre 1849, le premier navire à vapeur, le *Mac-Kim*, destiné à relier San-Francisco à la région des mines, remonta le Sacramento. Mal construit et plus mal aménagé, il mettait quatorze heures pour faire ce voyage de 120 milles et prenait 150 francs par voyageur, nourriture et coucher non compris. Ce n'en était pas moins un grand progrès et une grande économie, les mineurs n'ayant jusque-là d'autres moyens de gagner les placers qu'en frétant et naviguant eux-mêmes des chaloupes pontées ou des goëlettes qui mettaient plusieurs jours à effectuer cette traversée. Le succès du *Mac-Kim* amena sur la même route le *Senator*, plus rapide et mieux construit. Les deux navires alternaient, et chaque jour il y eut un départ régulier pour les mines.

La même année on fit une tentative pour relier San-Francisco à

la mission de Los Dolores, qui seule produisait, bien qu'en quantités insuffisantes, les fruits et les légumes nécessaires à l'approvisionnement de la ville. Il n'existait alors qu'une route à travers les sables, impraticable pour les voitures, à peine accessible aux mules et aux piétons. San-Francisco, plongée dans les brouillards que le vent du nord-ouest lui amène du Pacifique par la Porte-d'Or, était en outre, par la nature sablonneuse de son sol, impropre à toute culture. Mais, à quelques milles, un été semi-tropical fait place au froid brumeux ; un soleil éclatant, dans un ciel presque toujours pur, succède à un horizon gris et terne et au vent froid chargé de poussière qui règne six mois de l'année. Au-delà de la mission de Los Dolores se déroulent des plaines riches et fertiles, protégées du vent du nord par le Coast Range, hautes collines couvertes de forêts de pins ; par ces plaines ensoleillées on gagne Santa-Clara, San-José, dont les terres sont d'une merveilleuse fécondité. On résolut donc de faire une route jusqu'à la Mission ; pour éviter les dunes de sable, on adopta le tracé par la plage et la construction sur pilotis à travers les parties marécageuses ; mais quand l'entrepreneur se mit en devoir d'enfoncer le premier pieu, de quarante pieds de longueur, à l'aide d'un bélier, du premier coup le pieu tout entier disparut dans la vase. Sans se déconcerter, il en fit placer un second sur celui-ci. Le résultat fut le même ; à quatre-vingts pieds de profondeur on ne rencontrait pas le sol ferme. On dut modifier le tracé et se borner à plancheyer sur le sable. La route coûta 150,000 fr. par mille.

La main-d'œuvre, même la plus inexpérimentée, se maintenait à des prix exorbitans. On le vit bien quand le premier incendie du 4 mai 1850 réduisit une partie de la ville en cendres. Trois blocs entiers de constructions remplies de marchandises furent anéantis en quelques heures. La perte dépassait 15 millions, et naturellement rien n'était assuré. La journée d'un homme employé à déblayer le sol se payait jusqu'à 100 francs. Mais rien ne ralentit l'élan, et, quelques jours après le désastre, de nouvelles bâtisses s'élevaient sur le terrain noirci. Six semaines plus tard, le 14 juin, un nouvel incendie allumé par des mains criminelles ravageait la partie de la ville comprise entre les rues California, Kearney et Clay et occasionnait des pertes supérieures encore. Sans se décourager, on se remit à l'œuvre.

Simple territoire des États-Unis, gouvernée à distance par les autorités fédérales, la Californie ne possédait encore aucune autonomie non plus que San-Francisco aucune organisation communale. Cette situation ne pouvait se prolonger sans de graves inconvéniens. De Washington on octroya à la ville une charte d'incorporation provisoire qui devait devenir définitive le jour où la Californie se-

rait admise comme état dans l'Union. Un conseil municipal et un maire furent élus; MM. Gwin et J.-C. Fremont, nommés sénateurs partirent pour Washington, porteurs d'un projet de constitution qu'ils devaient soumettre au congrès des Etats-Unis, en sollicitant l'admission de la Californie. Cette constitution n'avait pas été adoptée sans lutte. Les premiers émigrans, originaires du Missouri, état à esclaves, avaient vivement insisté pour que l'esclavage fût reconnu dans le nouvel état, mais ils se trouvèrent en minorité; aussi le projet de constitution soumis au congrès faisait-il de la Californie un état libre, comme les états de l'est.

L'antagonisme qui existait au sein du congrès entre les représentans des états à esclaves et les antiesclavagistes provoqua un débat violent. Chaque état de l'Union étant représenté au congrès par deux sénateurs, quel que fût le chiffre de sa population, et le nombre des voix se balançant à peu près exactement, l'admission d'un nouvel état pouvait déplacer la majorité. Les états du sud, longtemps prépondérans, se sentaient menacés par les partisans de l'abolition de l'esclavage, représentans des états du Nord, dont l'influence et le nombre grandissaient. Aussi le bill d'admission de la Californie rencontra-t-il une forte opposition; les chefs du sud menacèrent même leurs adversaires de rompre le pacte fédéral si l'institution de l'esclavage était proscrite dans le nouvel état. Mais l'opinion publique eut raison de leurs résistances. Le 10 août 1850, 34 voix contre 18 votèrent l'admission de la Californie à titre d'état libre.

Du 2 février 1848, date du traité de Guadalupe-Hidalgo, au 10 août 1850, en vingt-six mois, quel chemin parcouru! Inconnu alors, l'état nouveau est déjà célèbre dans le monde entier; le nom de San-Francisco est sur toutes les lèvres, synonyme de fortune rapide, inouïe. Une ville nouvelle vient de naître dans des conditions qui tiennent du prodige et, jour par jour, heure par heure, elle grandit comme jamais ville n'a grandi avant elle. Assise, comme la Rome antique, sur ses collines de sable, elle voit accourir à elle les aventuriers du monde entier, les impatiens de vie libre, les ardens, tous jeunes, vigoureux; avec eux et derrière eux des flottes entières, sorties de tous les ports du monde, affluent dans cette baie déserte, jetant sur cette plage aride les produits de toutes les industries. Le monde entier s'ébranle, l'*auri sacra fames* l'entraîne, il marche vers l'ouest, vers la ville de l'or.

C. DE VARIGNY.

LE

RÉGIME DU PROTECTORAT

EN TUNISIE

La France a fait en Tunisie, dans ces quatre dernières années, une importante et laborieuse expérience dont le succès pouvait paraître chanceux et ne peut plus être contesté. Des prophètes de malheur avaient bruyamment annoncé que sa nouvelle acquisition lui procurerait peu de profit et beaucoup d'embarras, qu'elle y dépenserait en vain beaucoup d'hommes, beaucoup d'argent, qu'elle y passerait son temps à étouffer dans le sang des insurrections sans cesse renaissantes, qu'après s'être exposée à de fâcheux démêlés avec la Turquie et avoir essuyé plus d'un affront, elle en serait peut-être réduite à évacuer Tunis, en reconnaissant la vanité de son effort. Les prophètes s'étaient trompés, les choses ont tourné autrement qu'ils ne le pensaient, grâce à la méthode nouvelle de gouvernement adoptée dans la régence. On a eu la sagesse de ne point l'annexer, on s'est contenté de la soumettre au régime du protectorat, et tout est devenu plus facile. Aussi cette méthode est-elle aujourd'hui en faveur. On entreprend de la pratiquer dans nos possessions d'Indo-Chine et à Madagascar; puissent les hommes distingués à qui on a confié cette délicate mission avoir la main aussi heureuse que M. Cambon!

Le régime du protectorat est une méthode de gouvernement indirect. Le protecteur ne substitue pas violemment son action à celle du protégé; il le dirige, il le conseille, après s'être assuré les moyens de

se faire écouter. Mais, tout en le dirigeant, il le ménage, lui témoigne quelque déférence. Il n'aurait garde de le discréditer auprès de son peuple, car il importe que les populations protégées nourrissent l'illusion qu'elles n'ont point changé de maître. C'est aux mêmes visages qu'elles continuent d'avoir affaire, elles reconnaissent pour l'avoir longtemps entendue la voix qui leur donne des ordres, elles ne se sentent point troublées dans leurs habitudes et dans leurs obéissances séculaires. La Tunisie, comme jadis, est régie par son bey ; il a conservé ses droits de législateur, tous les attributs de la souveraineté ; il gouverne ses sujets par l'entremise de son ministère, mi-indigène, mi-français. Si Sidi-Ali-Bey était un souverain constitutionnel, il aurait sans cesse à compter avec sa constitution. La constitution de Sidi-Ali-Bey est le résident général de France, et si cette constitution vivante et parlante lui cause parfois des chagrins et lui impose plus d'une gêne, il est trop raisonnable pour ne pas convenir qu'elle a tout réglé pour son plus grand bien, et il aurait grand tort de regretter le temps où il était à la merci de ses créanciers. On raconte que peu de mois après notre installation dans la régence, le général commandant le corps d'occupation dit un jour à notre résident sur un ton d'inquiétude : « Le bey commence à se remettre de son émoi ; je crois voir repousser son poil. — Tant mieux ! repartit M. Cambon ; je m'applique moi-même à le faire pousser. »

Si, dans les pays de protectorat, il importe de conserver au gouvernement national et héréditaire toutes les apparences de son pouvoir, par une conséquence toute naturelle, il importe aussi d'employer l'indigène dans l'administration, et le protecteur, s'il est sage, se contente de le contrôler. Grâce aux moyens de contrôle adoptés en Tunisie, l'ordre a été rétabli dans les finances beylicales, dans l'assiette et la perception des taxes, dans la comptabilité du trésor ; on a mis fin aux dilapidations du domaine, et les malversations sont devenues fort difficiles, presque impossibles. Mais la Tunisie est administrée, comme auparavant, par ses préfets indigènes ou caïds, par leurs lieutenans ou khalifas, et les tribus ont gardé leurs cheiks, qui perçoivent certains impôts. Jadis ils ne délivraient aucun reçu à leurs administrés, qui parfois payaient double, payaient triple. Les Tunisiens ont compris très vite l'utilité de ces petits papiers, et quand on oublie de les leur offrir, ils s'empressent de les réclamer. Au surplus, les caïds et les khalifas, nommés par le bey, sont soumis à l'inspection d'un corps de contrôleurs civils, dont les fonctions, aussi importantes que multiples, ne peuvent être confiées qu'à des hommes d'une sérieuse valeur. Ils n'administrent jamais par eux-mêmes, mais ils conseillent le caïd comme le résident conseille le bey. « On a reproché quelquefois à la France de ne peupler ses colonies que de fonctionnaires, lisons-nous dans un livre récemment paru ; mais, jusqu'à présent, on doit faire exception

pour la Tunisie. Dans ce pays, le gros du corps de nos fonctionnaires est représenté par ces six personnages, rétribués par la régence (1). »

Un contrôle exact et rigoureux est d'autant plus nécessaire dans les pays de protectorat qu'ils doivent arriver en peu de temps à vivre de leurs propres ressources, sans rien coûter à la métropole. Aussi le protecteur doit-il veiller avec un soin jaloux sur les finances de ses cliens, les protéger comme un bon chien de garde contre tous les appétits sournois ou dévorans. Dès ce jour, la Tunisie subvient à toutes ses dépenses, en y comprenant celles des services français dont on l'a dotée, et nous n'avons plus à notre charge que les frais d'entretien du corps d'occupation. Si quelque jour, comme on l'espère, ce corps, réduit dès aujourd'hui à un effectif de 15,000 hommes, n'en comptait plus que 5 ou 6,000, Sidi-Ali pourrait se charger encore de cette dernière dépense, et la Tunisie, dont le commerce avec la France montait en 1884 à plus de 21 millions de francs, ne nous coûterait plus un sou.

Mais on n'obtient des résultats aussi satisfaisans qu'en joignant à l'esprit de réforme une prudence cauteleuse. Il faut renoncer aux changemens brusques et pompeux, aux coups de théâtre qu'applaudissent les badauds, se contenter des améliorations graduelles, lentes, accommoder ses plans aux circonstances, étudier profondément le caractère et l'humeur des populations pour savoir quelles nouveautés utiles on peut leur proposer sans violenter leurs habitudes ou leurs croyances. En un mot, il faut procéder avec elles par voie d'insinuation, les apprivoiser en leur tendant des appâts, pratiquer adroitement l'art difficile d'amorcer le progrès. On a plus tôt fait de commander que de persuader et de convaincre ; mais rien ne coûte plus cher que les réformes ambitieuses où la vanité trouve son compte, car de toutes nos passions la vanité est la plus coûteuse.

Nous n'avons point porté en Tunisie nos codes, nos routines et la complication de nos règlemens, comme certaines gens l'auraient voulu, et bien nous en a pris. Si nous avions prétendu imposer aux sujets du bey toutes nos pratiques, ils se seraient défiés, ils auraient vu dans nos réformes autoritaires des pièges, des embûches fiscales, et leur mauvais vouloir musulman n'aurait rien négligé pour se soustraire à nos exigences. Durant des siècles, comme on l'a remarqué, les Tunisiens sont nés et sont morts sans que personne en prît note et sans comprendre à quoi pouvait servir un officier d'état civil. Des registres facultatifs ont été ouverts tout récemment dans les principaux centres de la régence, et on assure que les indigènes s'habituent insensible-

(1) *La France coloniale*, ouvrage publié sous la direction de M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Paris; Armand Colin et Cie, 1886. Aux six postes de contrôle civil, installés au Kef, à la Goulette, à Nebel, Sfax et Gafsa, on vient d'en ajouter six à Tunis, Kérouan, Souk-el-Djemaa, Souk-el-Arba, Béja et Bizerte.

ment à l'inscription, qui peu à peu se convertira en usage, après quoi l'usage sera transformé en loi. Par une sagesse toute semblable, pour parer à l'incertitude des titres de propriété, une nouvelle loi immobilière stipule que tout propriétaire d'immeubles en peut réclamer l'immatriculation et faire enregistrer son titre, en joignant à sa demande le plan de sa propriété, et on prévoit qu'avant peu les biens de quelque importance seront tous enregistrés, que du même coup le cadastre sera fait sans que l'état ait eu rien à débourser. La vertu la plus nécessaire à la prospérité d'un protectorat est la longue et divine patience, qui en toute chose compte sur l'aide du temps et unit aux artifices du gouvernement indirect le goût de travailler au progrès par des voies obliques et détournées.

A la suite d'incidens qui firent quelque bruit, M. de Freycinet, par un arrêté du 23 novembre 1885, chargea une commission de lui présenter un rapport sur la situation administrative de la Tunisie. Cette commission, présidée par M. Flourens, ne négligea rien pour s'éclairer ; elle fit son enquête, recueillit toutes les dépositions utiles, examina les dossiers, prit connaissance des dénonciations, des plaintes portées soit contre la gestion des services publics en Tunisie, soit contre les personnes préposées à cette gestion et dont l'intégrité était reconnue de leurs accusateurs eux-mêmes, qui ne trouvaient à leur reprocher « que leur candeur extrême et leurs scrupules exagérés. » Le rapport qu'elle présenta le 24 décembre n'a pas été publié ; mais on sait qu'elle y rendait un éclatant hommage à l'œuvre accomplie en si peu d'années sans aucun sacrifice pour le trésor français. Elle exprimait aussi le vœu « que le gouvernement eût la main assez ferme pour maintenir le régime du protectorat tel qu'il l'avait compris jusqu'à ce jour. »

On ne peut qu'approuver ces conclusions quand on se rappelle l'état de déplorable déconfiture où se trouvait la régence quand nos soldats l'occupèrent et s'y établirent solidement. Leur courage fut secondé par le sang-froid et les habiles manœuvres d'un intrépide diplomate, M. Roustan, qui rendit à son pays dans cette délicate conjoncture d'inoubliables services. Mais la maison qu'on venait d'occuper était fort délabrée, presque inhabitable ; planchers, plafonds, gros murs et murs de refend, il fallait tout réparer. Le gouvernement tunisien avait engagé ses revenus les plus clairs, et la banqueroute était devenue pour le bey une maladie chronique. Deux cent mille insurgés en armes détenaient les frontières de la Tripolitaine. Les colonies étrangères, dont les privilèges étaient inconciliables avec toute bonne police, surveillaient nos mouvemens d'un œil inquiet et jaloux. La Tunisie, depuis longtemps, ne s'appartenait plus. Par l'effet des capitulations, les consuls disposaient d'un droit de *veto*, dont ils abusaient à la seule fin de prouver en toute rencontre que leur bon plaisir était la loi du

pays. Ils avaient la faculté de soustraire leurs nationaux à toute taxe nouvelle, et il ne tenait qu'à eux de leur fournir le moyen de ne pas acquitter les autres, en les renvoyant de la plainte et en déboutant le fisc avec éclat. L'autorité municipale était passée dans leurs mains. On ne pouvait sans leur aveu prendre un simple arrêté de voirie, aligner une rue, construire un égout. S'avisait-on d'établir un pont à péage, l'indigène seul payait. On avait pensé, dans une heure de détresse, à imposer les voitures. A quoi bon? Ceux qui en avaient étaient dispensés de tout par leur consul, et les gens qui n'avaient pas de consul allaient à pied.

Plus redoutable encore était la tyrannie exercée par la commission financière internationale, formant le conseil de tutelle du bey depuis sa banqueroute de 1869. Elle représentait un syndicat de créanciers qui avait mis la régence en coupe réglée, et elle possédait un pouvoir absolu sur les revenus : les uns lui avaient été concédés, elle en disposait à sa guise, administrant aussi ceux que le bey s'était réservés et qui, au besoin, devaient servir à parfaire le paiement du coupon. Sous un tel régime, il ne pouvait être question d'aucune réforme, car, si petite et si avantageuse qu'elle soit, toute réforme entraîne d'abord une moins-value. Le bey, mangé jusqu'aux os par son syndicat, devait s'épuiser en expédiens pour satisfaire ses impérieux tuteurs, et, en 1882, son déficit montait à plus de 12 millions de francs.

Tous les crédits affectés aux services publics étaient absorbés par des traitemens et des pensions. Il y avait un budget de l'armée et point d'armée ; il y avait un budget des travaux publics et point de travaux publics; il y avait un budget de la justice qui représentait les appointemens des chefs principaux de la magistrature, mais les cheiks et les cadis ne touchaient rien et se payaient par leurs mains sur les contribuables et les justiciables. Le budget de la marine était de 200,000 francs, et des deux corvettes qui constituaient la flotte tunisienne, l'une était à Constantinople, où le sultan la retenait, l'autre avait été saisie par un créancier. Le seul bâtiment qui restât au bey était un canot de plaisance, qui fut mis obligeamment à la disposition du ministre résident de la république, quand il se présenta à La Goulette. Ce canot contenait seize matelots, racolés à la hâte et dont la plupart ne savaient pas tenir une rame; on en fut réduit à se faire remorquer par une chaloupe à vapeur du vaisseau-amiral français. La Tunisie était un pays qui s'en allait par morceaux, comme tous les pays gouvernés par un syndicat. Ce sont de terribles mangeurs de peuples que des créanciers inquiets pour leurs créances. Rien ne les arrête, tout moyen leur est bon. Non-seulement ils pressent le citron pour en extraire tout le jus, mais dans l'occasion ils coupent les citronniers par le pied pour en cueillir plus commodément les fruits, et, au risque d'épuiser en peu d'années la matière imposable, ils ne s'occupent que du paie-

ment du coupon. Arriver à payer le coupon, c'est toute leur politique, c'est toute leur morale.

Notre protectorat a mis fin à une situation qui semblait sans remède. Les hypothèques qui pesaient lourdement sur la Tunisie ont toutes été purgées, elle a recouvré son indépendance financière. Les capitulations furent abolies avec l'assentiment des puissances intéressées, la justice française remplaça les juridictions consulaires. La dangereuse commission internationale disparut; la dette unifiée fut convertie, et cette conversion, opérée avec la garantie de la France, a procuré au budget tunisien une économie annuelle de plus de 2 millions de piastres. Tous les services financiers furent réorganisés suivant les plans élaborés par M. Depienne.

L'ordre règne dans toute l'étendue du territoire. Ce qui le prouve mieux que tout le reste, c'est le voyage que M. Cambon fit, le printemps dernier, sur les frontières de la Tripolitaine parmi ces tribus mi-nomades et guerrières qui avaient eu le plus de peine à accepter notre domination. Débarqué à Zarsis, notre résident général a parcouru leurs territoires sans escorte, leur déclarant qu'il s'en remettait à leur fidélité du soin de le garder. Le bruit se répandit tout à coup qu'il venait d'être enlevé, que les Ouerghemmas le détenaient en otage. Cette nouvelle ne mit que quelques heures à parvenir de Gabès à Tunis, de Tunis au ministère de la guerre à Paris et du ministère dans les colonnes des journaux qu'il honore de ses confidences. Pendant qu'on glosait sur son enlèvement, M. Cambon conférait paisiblement avec les chefs de tribus accourus à sa rencontre, écoutait leurs rapports, leur remettait des burnous d'investiture.

Assurément, la Tunisie n'est pas encore le meilleur des mondes possibles; tout n'y va pas pour le mieux, il reste beaucoup à faire, mais ce qui s'est fait répond de ce qui se fera. La colonie française a considérablement augmenté ses possessions immobilières; en trois ans, elle avait accru son domaine de 180,000 hectares. Nos vignerons s'acclimatent dans la régence, et le prix de la terre s'élève rapidement. Les colonies étrangères trouvent leur profit dans notre prospérité; par les soins persévérans de Mgr Lavigerie, les Maltais ont appris à nous aimer, les Italiens à nous supporter. Les écoles de tout degré se multiplient; avant peu, beaucoup de petits Arabes parleront couramment le français. Sous l'habile et judicieuse direction de M. Grand, les travaux publics préparent la transformation économique d'un pays qui fut jadis un des greniers de Rome. Ports, routes, éclairage des côtes, exploitation des forêts, on n'en est encore qu'aux commencemens, à la période des études et des projets; mais on ne se pique pas de faire vite, et qui veut voyager loin ménage sa monture. Le budget tunisien était naguère un de ces malades désespérés que condamnent les médecins les plus optimistes; il est aujourd'hui en pleine convalescence;

encore faut-il qu'on le soigne, qu'on le surveille, qu'on le tienne au régime, qu'on le garde contre les accidens et contre les rechutes, qu'on lui épargne toutes les émotions. Il est permis de croire à son avenir quand on voit que les encaissemens effectués du 15 octobre 1885 au 16 septembre 1886 dépassent de près de 17 millions de piastres les évaluations budgétaires. S'il est vrai que, pour avoir de bonnes finances, il faut faire de bonne politique, on ne peut plus douter que le résident général de la république française n'en ait fait de bonne en Tunisie et qu'il n'ait été bien inspiré dans le choix des hommes dont il s'entoura dès les premiers jours de son gouvernement.

Quoique le régime du protectorat ait fait ses preuves dans la régence, et dût-il les faire aussi à Madagascar et au Tonkin, il comptera toujours parmi nous beaucoup d'adversaires, d'ennemis jurés. Ce système d'administration contrarie certaines tendances de notre tempérament national, qui ont souvent nui à nos entreprises. Nous avons l'esprit rectiligne et trop de goût pour la logique abstraite, pour les raisonnemens réguliers et tirés au cordeau, pour les solutions simples, radicales. La méthode du gouvernement indirect et les fictions avec lesquelles elle doit compter irritent notre bon sens, qui est sujet à se mettre en colère, et nous comprenons difficilement que, dans un pays où nous sommes les maîtres, un bey continue de régner, de gouverner, que sa souveraineté nominale soit une garantie de l'ordre public. Il nous paraît plus simple de le déposer sans façons et de nous annexer ses états, au risque de soulever contre nous des populations qui n'obéissent que lorsqu'on leur parle arabe et musulman.

Si la Tunisie avait été réduite en province française, si nous l'avions généreusement dotée de toutes nos institutions, de tous nos codes, de nos préfets, de nos sous-préfets, de nos juges d'instruction, si d'un seul coup nous avions fait table rase de ses caïds, de ses khalifas, de ses cadis, peut-être nous faudrait-il aujourd'hui 100,000 hommes pour la garder. Ceux qui ont été chargés de l'organiser s'y sont pris autrement; ils ont pensé qu'il valait mieux la réformer avec l'aide du temps, patienter avec ses abus, les ébrécher d'année en année jusqu'à que l'ouverture fût praticable et qu'on pût, sans péril, monter à l'assaut. Mais la plupart de nos politiciens n'admettent pas qu'on patiente avec les abus, et les fictions légales leur font horreur, quoiqu'elles aient joué un grand rôle dans l'histoire du genre humain.

Tout le monde se souvient de cet homme qui avait toujours raison et qui se rendit un jour à Venise pour représenter au doge qu'il était un grand extravagant d'épouser tous les ans la mer : « Premièrement, lui dit-il, on ne se marie pas deux fois avec la même personne, et, secondement, votre mariage ressemble à celui d'Arlequin, lequel était à moitié fait, attendu qu'il ne manquait que le consentement de la fu-

ture. » Cet homme raisonnable parla si bien qu'on l'enferma dans la tour de Saint-Marc. Quand il en fut sorti, il courut à Constantinople, où il déclara au mufti que sa religion était un ramas d'impostures et de contes de ma mère l'Oie, que si l'archange Gabriel avait réellement apporté de quelque planète les feuillets du Koran à Mahomet, toute l'Arabie l'aurait vu descendre. A peine eut-il prononcé ces paroles qu'il fut empalé, et cependant, nous dit son biographe, il avait eu toujours raison. Comme lui, nous avons la fureur de raisonner, et comme lui, nous nous exposons à de fâcheux accidens. On nous persuade aisément que la ligne droite est toujours le chemin le plus court, et il arrive quelquefois qu'en marchant droit devant nous, nous rencontrons le mur. Quand donc comprendrons-nous que l'amour déréglé de la raison peut devenir une superstition aussi puérile et aussi dangereuse que toutes les autres?

Outre les gens qui raisonnent trop bien, le protectorat a encore pour ennemis tous les gens d'affaires persuadés que les pays conquis sont destinés à leur servir de proie et tous les amateurs de fonctions publiques qui, n'ayant pas trouvé de places en France, seraient bien aises d'en trouver ailleurs. Les gens d'affaires, accourus en Tunisie pour y chercher fortune, se sont heurtés contre le mauvais vouloir d'un résident et de directeurs généraux qui se croyaient tenus de défendre contre leurs fougueuses fringales le trésor du bey, son domaine et celui des mosquées. Très marris de cette aventure, ils ont rempli le monde de leurs doléances et de leurs accusations. Ils reprochaient à nos fonctionnaires tunisiens « leurs scrupules exagérés; » ils auraient dit volontiers à notre résident ce que disait la marquise de Villette en colère à sa cousine Mme de Maintenon : « Vous voulez jouir de votre modération et que votre famille en soit la victime. » On pourrait leur répondre que, si nos fonctionnaires tunisiens avaient eu moins de scrupules, le budget du bey serait peut-être en déficit et que nous serions condamnés à boucher les trous.

Quant aux chercheurs de places et de fonctions publiques, ils ont maudit un régime qui conservait leurs emplois aux indigènes et qui n'avait créé que quelques postes très laborieux de contrôleurs civils, tenus de parler l'arabe et de savoir beaucoup de choses que les paresseux n'aiment pas à apprendre. Dans le discours qu'il prononça devant la colonie française, le jour de la fête nationale du 14 juillet 1885, M. Cambon disait : « Notre politique n'est pas du goût de tout le monde, et certaines personnes réclament l'annexion immédiate de la Tunisie... Les charges de l'annexion seraient telles, pour le budget français, qu'aucun homme politique n'oserait la proposer et qu'aucun parlement n'oserait la voter. Elle imposerait à la France une dépense *minima* de 30 millions par an... J'ai fait le compte des fonctionnaires

et employés de la province de Constantine, qui égale en étendue la régence de Tunis; ils sont au nombre de plus de quinze cents. C'est environ le nombre des Français actuellement établis en Tunisie. Peut-on doubler chaque colon d'un employé de l'état ou donner des emplois à tous les colons? » Nous sommes presque certains que, parmi les colons auxquels il s'adressait, plus d'un n'eût rien trouvé d'exorbitant dans cette mesure. Tous colons et tous fonctionnaires, si ce n'est pas le parfait bonheur, c'est quelque chose qui lui ressemble.

Le régime du protectorat doit compter aussi avec un autre genre d'opposition, beaucoup plus respectable, mais encore plus dangereuse; la malveillance sourde ou déclarée de l'armée et de ses chefs lui crée souvent de redoutables difficultés. Il y a pour une armée, comme on l'a dit, deux périodes dans toute entreprise coloniale : la période de la conquête, des exploits, et celle des sacrifices et de l'abnégation. Il est dur pour un général de se dessaisir des clés d'une place que sa valeur a conquise et que ses soldats ont arrosée de leur sang. Il faut peu à peu céder le pas au pouvoir civil. Les susceptibilités sont en éveil, les froissemens, les conflits sont inévitables. Dans les premiers temps de notre installation en Tunisie, l'armée s'honora par les sacrifices qu'elle fit, sans se plaindre, à l'ordre public. Le commandant du corps d'occupation abandonna au bey la nomination des fonctionnaires indigènes, en se réservant seulement le droit de lui désigner ses candidats. Il souffrit que le contrôle civil se substituât par degrés aux bureaux militaires, qui, sous le nom de bureaux de renseignemens, avaient pris en main l'administration locale.

Tout allait bien; mais, s'il suffit d'un homme pour faire de grandes choses, il suffit aussi d'un homme pour tout gâter. L'ère des concessions mutuelles ne tarda pas à se clore. Une étoile rouge et menaçante venait de se lever subitement sur la régence. Un vaillant et brillant général, qui ne commande pas toujours à son imagination et qui mêle volontiers aux affaires sérieuses un peu de mise en scène, avait débarqué dans les états du bey. Il y apportait la conviction que le pouvoir civil était impuissant à maintenir l'ordre dans la Tunisie, qu'elle avait besoin d'un sauveur, et on le vit aller, venir, se promener parmi les tribus, cherchant partout quelque chose à sauver; mais partout régnait une tranquillité désolante et un ordre désespérant. On connaît des sauveteurs capables de jeter les gens à l'eau pour avoir le plaisir de les repêcher; il arrive aussi quelquefois qu'à force d'annoncer des événemens, on finit par les créer. Peu s'en fallut que, par une proclamation aussi intempestive que provocante, M. le général Boulanger n'ameutât contre nous toute la colonie italienne, envers qui nous avons des devoirs de ménagemens et d'équité.

En même temps, il ouvrait contre la résidence une campagne de

chicanes. Il prétendait s'arroger un droit de réquisition discrétionnaire sur tous les territoires beylicaux et convertir en domaine militaire, placé dans les attributions du service du génie, tous les *habous* ou établissemens publics, ayant un caractère religieux, dont les revenus sont affectés à la justice musulmane, aux écoles, aux mosquées. Le droit de conquête, tel qu'il l'entendait, ne respectait pas même les propriétés privées. La zone qu'il réclamait pour la soumettre au régime des travaux mixtes comprenait tous les ports, toutes les villes, tous les points du territoire offrant un intérêt sérieux pour les travaux publics, auxquels il imposait la loi de son bon plaisir. Ce n'étaient pas des bâtons, mais son épée, qu'il mettait dans les roues d'une voiture dont les essieux étaient fragiles et qui ne roulait pas encore en plaine.

Cette grosse querelle ne suffisait pas à l'inquiétude de son esprit. En vertu d'un accord conclu entre les deux départemens des affaires étrangères et de la guerre, les droits d'entrée étaient acquittés sur les matériaux provenant de France et destinés aux travaux du génie. Une seule réserve était faite en faveur des marchandises dont l'administration était propriétaire avant l'expédition. Au mois d'avril 1885, le génie se refusa à l'acquittement des droits, et, de son côté, la douane crut devoir s'opposer à la livraison des objets. Les prétentions du quartier-général furent approuvées par le département de la guerre, et M. le général Boulanger déclara publiquement qu'il ferait enlever de vive force les colis déposés en douane. M. Cambon s'empressa d'avancer le montant des droits, pour épargner aux colonies étrangères le spectacle de soldats français se servant de leurs armes contre une administration française, coupable de trop d'attachement à ses devoirs professionnels.

Ce fut pour mettre fin à ces dangereuses querelles qu'intervint le décret du 23 juin 1885, délibéré en conseil des ministres, qui plaçait sous les ordres du ministre résident les commandans des troupes de terre et de mer et n'attribuait qu'à lui seul le droit de correspondre avec le gouvernement français, sans qu'il fût fait à cette règle d'autre exception que pour certaines affaires purement techniques. Dans sa lettre d'envoi, M. de Freycinet écrivait à M. Cambon : « Je vous soutiendrai énergiquement, et tous mes collègues sont disposés à faire respecter vos légitimes prérogatives. » En notifiant le décret à M. le général Boulanger, M. Cambon l'invita à se concerter avec lui pour dresser le tableau des affaires techniques que le commandant de la division d'occupation pourrait traiter directement avec le ministre de la guerre. Le 8 juillet 1885, le général lui répondait : « J'ai ordre du ministre de la guerre de continuer à lui envoyer directement toute ma correspondance militaire. J'estime donc qu'il n'y a pas lieu d'établir

la nomenclature demandée dans votre lettre précitée. » Le conflit devenait aigu; on s'entendait aussi peu dans le conseil des ministres qu'à Tunis, chacun tirait à soi. Le général Boulanger et M. Cambon durent quitter leur poste pour venir s'expliquer à Paris, laissant leurs subordonnés face à face et bec à bec. De telles crises ne pourraient se renouveler souvent sans ruiner à jamais l'honneur et le crédit d'une colonie. Heureusement pour la régence, elle a vu disparaître de son ciel l'étoile rouge qui l'inquiétait; le général Boulanger n'est pas retourné à Tunis, et sans doute il ne s'en plaint pas : il se trouve mieux où il est aujourd'hui.

Beaucoup d'abnégation d'une part et de l'autre beaucoup d'entregent et de souplesse, voilà les conditions nécessaires à la prospérité d'un régime de protectorat. Il ne suffit pas que le ministre résident, chargé de faire aller la machine, possède la science des affaires et toutes les qualités d'un bon administrateur, il doit avoir l'esprit politique, des vues d'ensemble, la connaissance des hommes, la main ferme et pourtant légère, le génie des transactions et le courage des responsabilités. Il est appelé à prendre beaucoup sur lui, en laissant à l'evenement le soin de lui donner raison. Si bon Français qu'il soit, il est tenu de s'intéresser à l'indigène et à son bonheur et d'avoir à cet effet une grande liberté de jugement, accompagnée d'une certaine dose de cette imagination sympathique qui permet d'entrer dans les sentimens, dans la pensée d'autrui, de deviner sans effort ce qui se passe dans la tête d'un théologien musulman de Kérouan, dans le cœur d'un cheik de Beni-Sid ou d'Ouerghemmas. Notre résident général en Tunisie a prouvé qu'il joignait à une entente supérieure de son métier un peu de cette philosophie naturelle qui rend indifférent à la médisance, aux clabauderies, aux injures. On donne toujours des dégoûts à un homme qui sait vouloir et qui sait réussir. Pendant bien des mois, chaque matin, M. Cambon a bravement avalé son crapaud, sans se faire prier et sans que sa santé en fût sensiblement altérée.

S'il n'avait pas échangé ses fonctions de ministre résident contre l'ambassade de Madrid, il se serait trouvé aux prises avec un genre de difficultés qu'il n'a pas connues. En ménageant ses excédens, en opposant, comme il le disait, une résistance intraitable à toutes les entreprises contre le budget tunisien, il a mis de côté 30 millions de piastres. C'est dans le temps des prospérités que les administrateurs ont le plus besoin de posséder toute leur tête. Il avait publiquement annoncé son intention « de consacrer une portion de ses économies à doter le port de Tunis, de sorte que ce grand travail pût se continuer sans interruption; l'autre devait former la première dotation d'un fonds de réserve destiné à assurer la marche des services publics en cas de déficit. « Comme vous voyez, ajoutait-il, nous administrons en bon père de famille, et nous épargnons ainsi à la France toute ap-

préhension de dépense en Tunisie. » La sagesse du père de famille n'est pas goûtée de tout le monde; les impatiens déclarèrent bien haut qu'après avoir tiré la Tunisie de sa détresse, l'heure était venue de tout sacrifier à l'œuvre glorieuse des grandes réformes, que les 30 millions doivent être employés en dégrèvemens, et sans doute ces déclarations trouveront de l'écho dans notre chambre des députés. Les démocraties aiment le bruit, l'éclat, et leur instinct les porte à ces imprudentes libéralités qu'on expie souvent par d'inutiles et cuisans repentirs.

Le successeur de M. Cambon cédera-t-il aux sollicitations des impatiens? C'est une belle chose que les dégrèvemens; mais nous savons par de récentes expériences qu'ils produisent souvent des déficits, qu'il faut combler coûte que coûte ou dissimuler par des expédiens. Nous savons aussi que les excédens sont un bien trompeur, que la Tunisie est un pays où tout dépend de la quantité de pluie qui tombe ou ne tombe pas durant trois mois et où les années grasses sont suivies quelquefois d'une série d'années maigres. C'est une noble entreprise que la réforme de l'impôt, et il y a beaucoup à dire contre la capitation ou *Medjba*, contre le *Kanoun* des oliviers, contre les droits sur l'exportation; mais c'est surtout en matière de taxes que les changemens précipités sont dangereux et que les visages nouveaux font peur. Il est bon de compter avec les effaremens du contribuable aussi bien qu'avec ses ruses. Comme le disait M. Cambon lui-même, « un impôt, fût-il mauvais, dont la population a l'habitude, lui paraît moins lourd qu'un impôt, fût-il excellent, dont la création est nouvelle. »

Un voyageur très expérimenté dans les choses d'Orient attribue l'excellence du café que boivent les Turcs « à leurs hideuses petites cafetières en fer battu, lépreuses, noires, répugnantes, mais exhalant le parfum exquis des ustensiles qui ont un long usage. » Il conclut de là que rien ne remplace en cuisine comme en art la patine du temps, et que peut-être il en va de même de la vertu, qu'il n'y a de réellement recommandable que celle qui a beaucoup servi. Ce qui est vrai des vertus et des cafetières ne l'est pas moins de l'impôt; celui qui a reçu la patine du temps est le seul qui rentre, et le premier mérite d'un impôt est de rentrer. Il suffirait d'un réformateur intempestif et imprévoyant pour compromettre à jamais l'avenir financier de la régence, pour la replonger dans ses désordres, dans ses misères d'autrefois. Elle perdrait bien vite ce qu'elle avait gagné sous une tutelle vigilante et sévère; après nous avoir fait honneur, elle nous serait à charge, et sa prospérité d'un jour fournirait un chapitre de plus à la longue et mélancolique histoire des espérances trompées.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

L'INFLUENCE DES FEMMES DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

I. *Les Mœurs polies et la Littérature de cour sous Henri II*, par M. Édouard Bourciez. Paris, 1886; Hachette. — II. *Histoire des femmes écrivains de la France*, par M. Henri Carton. Paris, 1886; Dupret. — III. *Choix de lettres de femmes célèbres, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours*, par un professeur de l'Université. Paris, 1886; Delalain. — IV. *Les Femmes de France prosateurs et poètes*, morceaux choisis par M. P. Jacquinet. Paris, 1886; Belin.

Fort inégaux en mérite, et d'ailleurs ne s'adressant pas au même public, les quelques ouvrages dont nous réunissons ici les titres ont du moins entre eux ce caractère commun d'intéresser l'histoire de la société polie et de ramener une fois de plus la question de l'influence des femmes sur les vicissitudes de la littérature française. Depuis « la très sage Héloïs » et depuis Marie de France, qui vivait au XIIIe siècle, jusqu'à Mme de Staël et jusqu'à George Sand, tant de femmes qui ont écrit l'ont-elles fait impunément? je veux dire sans devenir des modèles pour les femmes, ou même les hommes qui les ont suivies, et sans inoculer de la sorte à l'esprit français, avec les qualités, quelques-uns aussi des défauts de leur sexe? Celles même qui n'ont pas écrit, dont il ne demeure qu'un nom, ou tout au plus quelques débris de correspondance, qui cependant n'ont pas moins été vantées pour leur esprit ou pour leur grâce, et dont le pouvoir ne fut pas moins réel, comment l'ont-elles exercé, au profit ou au dommage de qui? C'est ce que l'on se demande en parcourant ce *Choix de lettres de femmes célèbres* et ce

Recueil de morceaux choisis, où M. Jacquinet et « un professeur de l'Université, » par une innovation galante, et heureuse autant que galante, n'ont voulu faire figurer que des femmes. C'est à cette question que devrait répondre, que répondrait le livre de M. Henri Carton sur *les Femmes écrivains de la France*, s'il ne manquait absolument aux promesses de son titre. Et c'est, à notre tour, ce que nous voudrions aujourd'hui rechercher.

A la vérité, le sujet, pour être traité selon son étendue naturelle, demanderait un livre, tout un livre, ou davantage, n'étant rien de moins que l'histoire elle-même de la littérature française prise d'un certain biais et vue dans une certaine perspective. Si l'on ne connaît point, en effet, de *ruelles* ou de *salons* contemporains des croisades, et si la *cour* de France, en femmes comme en hommes, jusqu'à Louis XII et François Ier, n'est exactement que le service personnel du roi, je viens de rappeler que le moyen âge lui-même avait eu ses femmes historiens ou poètes, et la succession, depuis lors, ne s'en est jamais interrompue. Pour le prouver, rien ne serait plus facile que d'énumérer ici tout de suite une vingtaine, une trentaine, une centaine de noms de femmes auteurs, dont M. Jacquinet dans son *Recueil*, ou M. Carton, dans son *Histoire*, n'ont pas seulement fait mention. C'est, par exemple, Mme du Noyer, c'est Mme Nouvellon, c'est Mme Patin, c'est Mme de Pringy, c'est Mme de Louvencourt, c'est Mme Moussart, c'est Mme Durand, c'est Mme Vatry, c'est Mme de Gomez, c'est Mlle Masquière, c'est Mme du Hallay, c'est Mlle de La Force, c'est Mme de Murat, c'est Mme d'Aulnoy, qui toutes ont vécu de 1680 à 1725 environ, dans une courte période, mais en revanche fort obscure, de notre histoire littéraire; et dont plusieurs, j'ose le dire, ne seraient pas indignes que l'on fît, elles aussi, des *extraits* de leurs œuvres. Mais, à celles qui se firent imprimer, pour peu que l'on veuille ajouter celles qui, sans être auteurs, ont affecté de protéger ou de diriger les lettres, on pourrait, quoique déjà bien longue, allonger encore la liste que Somaize en a donnée dans son *Dictionnaire des précieuses*, pour une seule moitié du XVIIe siècle. Si les autres littératures n'ont pas manqué de femmes auteurs, la succession n'en a pas été si régulière, la tradition si constante que chez nous, et une histoire littéraire des femmes de France nous retracerait presque année par année l'histoire même de notre littérature nationale. Ne pouvant avoir ici la prétention de l'écrire, ou seulement de l'ébaucher, nous pouvons toujours essayer de dire comment nous la comprendrions, et d'indiquer à grands traits en quel sens l'influence des femmes s'est exercée sur notre littérature.

Il n'est pas nécessaire, pour cela, de remonter dans notre histoire au-delà du XVIe siècle. Nous ne connaissons assez ni la littérature ni les mœurs du moyen âge : d'une part, nous ne trouvons rien, dans aucune

littérature, qui soit plus grossier, plus brutal, moins poli que nos vieux fabliaux ; d'autre part, on ne s'expliquerait pas, sans la complicité, l'exemple et l'autorité des femmes, le prodigieux succès des poétiques romans, mystiques même, de la Table-Ronde ; mais ce que nous ne voyons pas, ce que du moins, quant à moi, j'avoue humblement que je ne vois pas encore, c'est le lien, c'est le rapport de tant de cynisme avec tant de délicatesse, de la première partie du *Roman de la Rose* avec la seconde. Et la chronologie, l'ethnographie, la philologie nous le diront sans doute un jour, elles distingueront avec une netteté parfaite ce que nous mêlons et confondons ensemble ; mais, en attendant, ni nous ne le distinguons avec assez de certitude, ni elles-mêmes ne nous le disent avec assez d'assurance. Nos érudits ont beaucoup fait pour la littérature du moyen âge, mais dans les histoires qu'ils nous en ont données, ils n'ont oublié jusqu'ici que de mettre des idées ; et ce sont des catalogues plutôt que des histoires. J'ajouterai, pour peu qu'ils y tiennent, que, s'ils ont établi quelque chose, c'est qu'il y a deux histoires de la littérature française, parce qu'en effet il y a deux littératures françaises : l'une qui commence avec le xe siècle pour finir avec le xive, et l'autre qui *renaît* ou qui naît au xvie pour se continuer jusqu'à nous. La première a sa valeur, et l'étude en est intéressante, mais elle est inutile à la connaissance de la seconde : l'intervalle a été trop long, la solution de continuité trop profonde, la révolution même de la langue trop complète et trop radicale. Si l'on se trompe à vouloir juger les *Chansons de geste* et les *Fabliaux* avec un goût formé dans le commerce des classiques du xviie siècle, l'erreur n'est pas moins grande, ni moins dangereuse, à vouloir juger une tragédie de Racine ou une comédie de Molière du point de vue du moyen âge. Et c'est pourquoi, tout en le regrettant, nous n'avons pas besoin de remonter jusqu'au moyen âge pour y rechercher les origines de la moderne politesse des mœurs, du langage et du style.

Il serait plus utile, et même indispensable, ou du moins on l'a pu croire longtemps, de remonter au xvie siècle. C'est ce que M. Édouard Bourciez a tenté récemment dans un livre fort intéressant : *les Mœurs polies et la Littérature de cour sous Henri II*. Je ne fais point ici la critique de ce livre, et, provisoirement, je m'en tiens à ses conclusions. Quelque influence donc que les femmes aient eue certainement à la cour des princes de la maison de Valois, et encore que quelques-unes s'y montrent plus qu'émancipées de l'ancienne servitude, cependant il ne paraît point qu'elles aient eu le pouvoir de diriger le courant de l'esprit public ou seulement de le remonter ; et, d'une manière générale, elles l'ont suivi. Ni Rabelais, ni Calvin, ni Montaigne, ni tant d'autres, et précisément les plus grands, ne semblent avoir subi l'influence des femmes de leur temps, ni s'être révoltés contre elle, ce qui est,

comme l'on sait, une autre manière de la subir. Pensent-ils peut-être, avec Érasme, « que la femme est un animal inepte et ridicule, *divertissant d'ailleurs et agréable*,.. que Platon a eu raison de se demander s'il fallait la mettre au rang des êtres raisonnables ou la laisser dans l'espèce des brutes ;.. et que, de même qu'un singe est toujours un singe, une femme, quelque rôle qu'elle joue, demeure toujours femme, c'est-à-dire sotte et folle ? » Je les en crois volontiers capables. Mais, quoi qu'ils pensent d'ailleurs, il ne leur vient pas à l'esprit que, si la femme est une personne, elle puisse être un personnage, qu'elle puisse revendiquer sa part aux occupations des hommes, et encore bien moins, par conséquent, qu'elle puisse concevoir l'idée de les conduire, les diriger et les régler. Notre littérature française du XVIe siècle est encore toute virile, sans aucun alliage de qualités féminines, non-seulement dépourvue de pudeur et de goût, mais il faut dire de vergogne, et, comme telle, à peine *Française*, mais par compensation, vraiment Gauloise et vraiment Latine à la fois.

On peut là-dessus se demander si les troubles qui remplissent la seconde moitié du XVIe siècle, guerres de religion, guerres civiles, guerres étrangères, en imposant aux femmes elles-mêmes d'autres vertus que celles de leur sexe, n'ont pas comme étouffé l'esprit de société prêt à naître, et conséquemment, la politesse des mœurs et les agrémens du langage. A la cour même de son frère, la première Marguerite, sœur de François Ier, eût aimé, comme on dira plus tard, tenir bureau d'esprit. Marie Stuart, pareillement, si la fortune le lui eût permis et qu'elle n'eût dû trop tôt quitter la cour de France pour sa brumeuse Écosse. On a dit d'ailleurs avec raison que cette dynastie des Valois « à laquelle l'historien politique est en droit d'adresser de sévères reproches, créa le côté brillant de la civilisation française, et contribua puissamment à fonder notre suprématie en fait d'élégance et de goût ; » et ce qui est vrai de ses premiers princes l'est peut-être encore plus des derniers. François Ier n'a pas usurpé son nom de *Père des Lettres;* tout le monde connaît les vers de Charles IX à Ronsard ; Henri III lui-même s'est piqué d'être connaisseur aux choses de l'art et du goût. Mais enfin toujours est-il que ni les rois ni les reines, ni les femmes en dehors d'eux, ne réussirent au XVIe siècle à fixer d'une manière vraiment stable, sinon définitive, ce que l'on pourrait appeler l'idéal de l'esprit français. Et quelques explications que l'on en veuille donner, lesquelles sont libres, comme toujours, et infinies, dès qu'il s'agit de dire pourquoi quelque chose n'est pas arrivé, le fait est qu'il faut venir jusqu'aux premières années du XVIIe siècle pour voir naître l'influence des femmes et commencer l'histoire de la société polie.

Les jugemens de la postérité sont quelquefois bizarres. Aussi long-

temps que l'on jouera *les Précieuses ridicules*, c'est-à-dire aussi longtemps que durera la langue française, aussi longtemps on se moquera des précieuses, vraies ou fausses, ridicules ou non, de l'hôtel de Rambouillet, de l'incomparable Arthénice et de Madeleine de Scudéry. Ce sont elles pourtant, il faut bien le reconnaître, à qui l'esprit français est redevable de quelques unes des meilleures leçons qu'il ait jamais reçues, et notre littérature elle-même, par une conséquence que je vais dire, de toute une part de sa gloire. Molière, en se moquant d'elles et, pour s'en mieux moquer, en outrant leurs ridicules, a fait son métier d'auteur dramatique, mais nous, il serait temps de faire enfin le nôtre en ne recevant pas une satire pour l'expression durable du jugement de l'histoire. En réalité donc, les précieuses ne nous eussent-elles appris que la décence du langage, et qu'à ne pas nommer en toute occasion ni devant tout le monde toutes les choses par leur nom, ce serait déjà beaucoup; et Molière lui-même, oui, Molière, sans danger pour sa gloire, eût pu plus d'une fois se mettre à leur école. L'art ne peut pas, ne doit pas exprimer tout ce qui forme, en quelque sorte, la matière quotidienne, l'étoffe commune et grossière de la vie, ou du moins il ne le peut qu'en le transposant; et cette formule, qui est devenue celle de la conversation des honnêtes gens, est en même temps aussi le commencement de l'art d'écrire. Tout ce qui se fait ne peut pas se dire, tout ce qui se dit dans la liberté de la conversation familière ne peut pas s'écrire; il ne faut pas mettre, comme Buffon, ses manchettes de dentelles pour paraître devant le public, mais il ne faut pas non plus, comme Diderot, choisir justement ce moment pour passer sa robe de chambre, encore moins pour la dépouiller; — et voilà la première leçon que les habitués de la *chambre bleue* aient autrefois reçue de la marquise de Rambouillet.

Combien la leçon était utile, c'est ce que savent tous les lecteurs, je ne dis pas de Brantôme ou de Tallemant des Réaux, — qui sont des anecdotiers suspects, ramasseurs d'histoires scandaleuses et volontiers calomnieuses, hommes d'esprit avec cela, — mais les lecteurs du *Moyen de parvenir*, par exemple, ou, en plein XVIIe siècle, ceux de Saint-Amant, de Théophile et de Scarron. Dans Balzac même il y a des traits que nous n'oserions citer. Ronsard et la Pléiade avaient inutilement essayé de nous tirer de l'ornière; le fond gaulois revenait, reparaissait toujours, montait jusqu'à la surface, s'y étalait avec ampleur, complaisance et cynisme. A la délicate et subtile allégorie de l'*Astrée*, trop longue, mais, dans sa mièvrerie même et sa sentimentalité, si charmante! on répondait par l'*Histoire comique de Francion*, comme en d'autres temps et dans un autre pays, Fielding répondra par son *Joseph Andrews* et son *Tom Jones* aux longs romans de Richardson. Un autre s'étonnait que Mme de Rambouillet ne supportât pas d'entendre

courammen: prononcer devant elle les mots du vocabulaire de Rabelais. « Cela va dans l'excès, disait-il ; il n'y a plus de liberté. » Et une fois de plus, enfin, nous tombions du côté où nous penchons toujours, si les précieuses n'étaient intervenues pour nous en avertir et nous en réserver. Elles n'ont pas réussi tout de suite; mais il n'a pas tenu à elles que la littérature française rompît entièrement, dès le commencement du XVIIe siècle, avec la tradition gauloise; et, sans doute, c'eût été dommage, si d'ailleurs c'eût été possible; mais du moins nous ont-elles appris à modérer les écarts d'une verve grossière, et à tout faire passer, comme dit La Fontaine, à la faveur du mot, puisqu'en France il faut que tout passe. Et les Gaulois de race eux-mêmes doivent leur savoir gré de tout ce qu'un habile et ingénieux déguisement donne de piquant, comme l'on sait bien, aux idées de certaines choses.

En même temps qu'elles émondaient le vieil esprit gaulois, les précieuses n'en avaient pas moins au pédantisme et à la cuistrerie. Épris des anciens, ivres de grec et de latin, nos plus grands écrivains eux-mêmes du XVIe siècle sont pédans, — et pédantissimes. Rabelais se moque des pédans, avec quelle verve, on se le rappelle, mais qui niera qu'il en tienne lui-même? et qu'avec le continuel étalage de son savoir encyclopédique, ce Gargantua de lettres soit souvent insupportable autant qu'extraordinaire? Et Ronsard, et ses disciples, avec leurs odes pindariques, leurs allusions savantes, et leur mythologie? Mais que dirons-nous de tant d'autres, qui suent leurs classiques, pour ainsi dire, par tous les pores, à qui deux vers de Martial ou un aphorisme de Plutarque, comme les moines en Sorbonne, tiennent lieu de raisons? Ils sont savans, et il fallait en passer par eux; mais l'air du monde leur manque, et l'art de plaire. Ce sont encore les femmes qui le leur donneront, et ce sont les précieuses. Elles leur apprendront que leur science, qui n'est que de l'érudition, n'a pas d'importance en elle-même; que les anciens étaient des personnes naturelles et que le meilleur moyen de leur ressembler est de les imiter justement en cela: qu'il faut apprendre enfin pour vivre et non pas vivre pour apprendre. Il est bon de savoir ce que Platon a pensé, mais les pensées de Platon ne peuvent plus être les nôtres; « les anciens sont les anciens et nous sommes les gens d'aujourd'hui, » ou encore, à le bien prendre, « c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres; » et il faut tâcher de penser à notre tour comme eux, c'est-à-dire librement et naturellement, mais non pas d'après eux. Sachons le latin, si nous le voulons, et le grec, si nous le pouvons, mais soyons d'abord *honnête homme*, et, pour cela, faisons sortir la science des antres qu'elle habite, ôtons-lui son aspect sordide, pédantesque et rébarbatif, menons-la dans le monde, parmi les gens de cour et les femmes, rendons-la intelligible, accessible, profitable par suite à ceux qui n'en

font pas, qui n'en feront jamais profession. Et si nous écrivons, souvenons-nous enfin que ce n'est pas pour les quelques personnes qui connaissent aussi bien et quelquefois mieux que nous la matière dont nous traitons, mais, au contraire, pour la mettre à la portée de ceux qui la connaissent moins, qui ont le droit de la moins connaître, et qui veulent cependant la connaître.

On comprendra mieux la portée de cet enseignement, donné lui-même sans nul pédantisme, persuadé, insinué plutôt que donné, si l'on en veut bien suivre quelques-unes des conséquences dans notre histoire littéraire. En imposant à l'écrivain des qualités d'ordre et de clarté qu'elles-mêmes, d'ailleurs, n'ont pas toujours quand elles écrivent, mais dont elles sentent vivement tout le prix, les femmes ont assuré la perfection de la prose française et sa domination longtemps universelle. L'un des mérites éminens du *Discours de la méthode*, celui qui le fait vivre encore, c'est d'avoir tiré la philosophie de l'ombre des écoles ou du cabinet des abstracteurs de quintessence pour la produire comme au grand jour de la place publique, et l'introduire ainsi dans la conversation des honnêtes gens. De même a fait Pascal en écrivant ses *Lettres provinciales* : il a laïcisé, si je puis ainsi dire, la controverse théologique ; il a donné aux hommes de cour, et non-seulement aux hommes, mais aux femmes elles-mêmes le moyen de disputer sur la *grâce efficace* et le *pouvoir prochain*. De même encore Bossuet, et plus tard les Voltaire, les Montesquieu, les Rousseau, les Buffon : celui-ci rendant l'histoire enfin lisible, qui jusqu'alors était enfouie dans les lourds in-folio des Dupleix ou des Mézeray, celui-là traduisant à l'usage de Mme de Tencin ou de Mme du Deffand les savantes élucubrations des Grotius et des Puffendorff; et tous enfin, l'un après l'autre, nous ouvrant des chemins tout nouveaux en rendant *littéraire* ce qui ne l'était pas avant eux, ce qui ne l'est pas nécessairement, une dissertation métaphysique, une discussion de théologie, l'histoire d'une grande hérésie ou d'une négociation diplomatique, et jusqu'à un chapitre d'astronomie physique ou de physiologie comparée. De tous les services que les femmes ont pu rendre aux lettres françaises, on ne jugera pas sans doute que ce soit ici le moindre. Car c'est bien elles, par leurs exigences encore plus que par leurs exemples, quoique les exemples non plus n'aient pas manqué, qui ont donné à la prose française les qualités qu'on lui refuse le moins : l'élégance dans la précision, la perfection dans la mesure, et, chez les très grands écrivains, la lucidité dans la profondeur.

Que maintenant, dans leurs exigences, les femmes aient passé la mesure, elles ne seraient pas femmes s'il en était autrement. A vouloir épurer une langue, on risque toujours de l'appauvrir, et, en réglant le goût, il n'est pas rare que l'on émousse cette vivacité de sensation qui en est l'âme, pour ainsi dire. De même encore, si l'on admet sans

peine que l'art ne doive pas tout représenter, ni l'écrivain tout dire, il est bien difficile, mais surtout bien téméraire, de vouloir marquer avec exactitude où leur droit à tous deux se termine, et où leur liberté commence. Les précieuses, qui étaient du monde, et du beau monde, en général; et, depuis les précieuses, les femmes qui leur ont succédé, pendant plus d'un siècle et demi, dans la direction de l'esprit littéraire, ont cru trop aisément que la liberté de l'art et de l'écrivain trouvait ses bornes dans leur caprice, et que le monde, « le vaste monde » n'était ni plus étendu, ni plus divers que ce qu'il en pouvait tenir, en hommes et en femmes, dans leurs ruelles ou dans leurs salons. Il est résulté de là plusieurs conséquences, dont elles doivent supporter le reproche, et que je vais essayer d'indiquer en courant.

Je ne leur fais point un si grand crime de leurs façons de parler souvent bizarres, mais quelquefois heureuses, et toujours amusantes. On a bien déraisonné là-dessus. Elles ont peut-être appauvri la langue de quelques vocables énergiques et de quelques tournures naïves, mais, tout compte fait, elles l'ont enrichie de presque autant de mots ou d'expressions nouvelles qu'elles lui en ont enlevé d'anciennes. Et puis ce n'est pas elles qui ont inventé ces métaphores dont s'est moqué Molière : « Je vais pêcher dans le lac de ma mémoire avec l'hameçon de ma pensée, » ou encore « sur la place publique de votre attention je vais faire danser l'ours de mon éloquence ; » et celles-ci, en particulier, sont du plus beau temps de la renaissance italienne. Qui ne sait d'ailleurs qu'il y a pour le moins autant de *concetti* dans un drame de Shakspeare que d'antithèses dans une lettre de notre Balzac ? Et comme le *seicentismo* des Italiens ou l'euphuisme des Anglais, le *cultisme* d'Antonio Perez et de Gongora n'a-t-il pas précédé dans la littérature européenne celui du marquis de Mascarille et du vicomte de Jodelet ? Euphuisme, ou cultisme, ou de quelque nom qu'on l'appelle, c'est une maladie du langage, qui peut quelquefois s'étendre jusqu'à la pensée, qui ne s'y étend pas toujours ; que d'ailleurs, pour en bien parler, il faudrait peut-être étudier plus sérieusement qu'on ne l'a fait, plus scientifiquement, et dont les effets ressemblent souvent de bien près à ceux de l'épanouissement naturel du pouvoir créateur des langues. Qu'il soit ridicule, pour me faire asseoir, de m'inviter « à contenter l'envie qu'un fauteuil a de m'embrasser, » je n'y contredis certes pas ; mais, puisque l'on dit couramment qu'un fauteuil a des bras, je demande à quel moment précis de ses transformations une métaphore cesse d'être ingénieuse pour devenir ridicule. On ne s'est point assez soucié de le savoir, ni même de le rechercher.

Ce qu'il faut reprocher aux précieuses, c'est, en constituant le langage des honnêtes gens, et pour le constituer, d'avoir aggravé la différence qui sépare partout la langue littéraire de la langue populaire. Nous n'avons pas en France, on le sait, de littérature popu-

laire; les plus beaux effets de notre éloquence, la plupart de nos plus beaux vers expirent en quelque sorte avant d'avoir atteint le grand public; et tout écrivain digne de ce nom est vraiment chez nous un aristocrate. Combien de fois ne l'a-t-on pas dit? Toute l'Espagne entend *Don Quichotte*, et en Italie on chante les octaves de *la Jérusalem;* Burns est aux Écossais un poète plébéien, ou Dickens aux Anglais un romancier populaire : nous avons, nous, en France, les romans de Paul de Kock et nos chansons de cafés-concerts : *la Laitière de Montfermeil*, et le *Bi du bout de banc*. La faute en est pour une part aux précieuses. Ce n'est pas qu'elles y aient tâché, ce n'est pas qu'elles l'aient voulu, ce n'est pas même en un certain sens qu'elles aient rien fait pour cela. Mais elles ont ignoré l'existence de trop de choses en dehors d'elles; elles n'ont pas assez connu le monde ni la vie, mais seulement les salons et la cour, avec cela quelques gens de lettres; leur expérience a manqué d'étendue et de diversité. Jaloux du suffrage des salons, les gens de lettres à leur tour, voulant avoir, comme l'on dit, les femmes avec eux, ont insensiblement limité le champ de leur observation, diminué leurs moyens d'expression, raffiné, naturellement, sur le petit nombre qu'ils en conservaient. Aussi, dans aucune littérature, peut-être, le style écrit ne diffère-t-il autant du style parlé que dans la nôtre; dans aucune il n'est plus difficile d'arriver jusqu'à la foule en satisfaisant en même temps les honnêtes gens; et dans aucune enfin les meilleurs écrivains eux-mêmes, — j'entends surtout les prosateurs, — n'ont vraiment moins de lecteurs chez eux qui les goûtent, mais, par compensation, plus d'admirateurs à l'étranger.

A mesure que les écrivains, sous l'influence des salons et des femmes, s'éloignaient ainsi du commun usage de la langue et de l'observation de la vie, ils s'éloignaient aussi du naturel et de la vérité. Nouveau grief, et peut-être plus grave; mais dont heureusement l'indépendance native de quelques grands hommes ne pouvait manquer d'atténuer beaucoup les conséquences. La plupart des femmes préféreront toujours un élégant mensonge à une vérité déplaisante ou même indifférente; et il n'y aurait pas de *salons* si chacun de nous n'y portait que son naturel. Mais aussi nous déguisons-nous pour aller dans le monde; et le déguisement consiste à dépouiller d'abord toutes les préoccupations, tous les soucis, toutes les habitudes qui sont en quelque sorte le fond de notre vie, pour revêtir un personnage dont le premier mérite est de ne pas différer sensiblement des autres. Si la littérature n'est qu'un amusement, c'est bien, et la matière est encore assez riche pour l'observateur, puisqu'elle a pu suffire à La Rochefoucauld ou à Mme de Sévigné. Mais, si l'écrivain a peut-être le droit de se proposer quelque chose de plus, comme par exemple de vouloir voir

le visage vrai sous le masque, et l'homme réel, vivant, agissant et sentant, sous la correction et la tenue de l'homme du monde, c'est moins bien ; et il a besoin d'une liberté que les mœurs de cour et de salon ne lui concéderont jamais. C'est ici la crise que l'influence littéraire des femmes a subie au XVIIe siècle, et dont il s'est fallu de bien peu qu'elle ne sortît victorieuse.

En effet, tous les écrivains du second rang leur cèdent, et même un ou deux du premier. Si vous exceptez quelques débris du XVIe siècle, attardés dans le XVIIe, les turlupins et les grotesques, — ennemis nés des salons, pour beaucoup de motifs, et, notamment, parce qu'on n'y boit point, — tous les autres sont avec elles : Balzac et Voiture, Ménage et Chapelain, Conrart et Vaugelas, Benserade et Quinault, Pellisson et Patru, Mascaron et Fléchier, Corneille même et La Fontaine. Les envieux les raillent, mais elles-mêmes s'applaudissent, et elles ont raison, et la faveur publique les encourage. J'ai tâché d'en dire les motifs, et j'ai rendu justice à l'utilité de leur œuvre. Elles ont eu l'esprit et le courage, le bon sens et le goût, le goût de l'exquis et celui du grand, ou plutôt du grandiose, l'art de tout entendre et celui de tout dire, tout, — excepté justement ce que les Pascal et les Bossuet, les Molière et les Racine, les Boileau et les La Bruyère allaient avoir besoin de leur dire et de leur faire entendre. Grands seigneurs et charmantes femmes, salons de la place Royale ou du faubourg Saint-Germain, il n'y a pas de convenances qui puissent empêcher l'auteur des *Pensées* ou celui du *Sermon sur la mort* d'étaler à leurs yeux la petitesse et le néant de l'homme, la misère infinie de leurs divertissemens, et cet inexorable ennui qui fait le fond de l'existence humaine. Il n'y en a pas qui puisse retenir l'auteur de *Tartufe* ou celui de *Phèdre* d'aller au fond de l'hypocrisie mondaine ou, par delà les vaines galanteries, de pousser jusqu'à l'imitation de la réalité la peinture des passions de l'amour. Et il n'y a pas de considérations qui puissent obliger l'auteur des *Satires* à tempérer sa bile aux vers de Chapelain ou celui des *Caractères* à nous épargner l'amertume de son expérience du monde et de la vie. C'est pourquoi tous ensemble, chacun à sa manière, et sans convention ni concert, vous les voyez qui s'élèvent contre la domination des rhéteurs et des précieuses. La Bruyère les attaque avec son ironie mordante et contenue, mais dont la blessure n'en est que plus profonde, Boileau n'a garde de les oublier dans sa *Satire sur les femmes;*

> C'est chez elles toujours que les fades auteurs
> S'en vont se consoler du mépris des lecteurs...

Racine les crible de ses épigrammes, Molière écrit *les Précieuses ridicules* et *les Femmes savantes*, Bossuet rudoie impitoyablement ces mon-

dains qui s'occupent de savoir comment le prédicateur a parlé, « qui le comparent avec lui-même et avec les autres, et le premier discours avec les suivans,.. comme si la chaire était un théâtre où l'on monte pour disputer le prix du bien dire; » et c'est sur le mépris, enfin, de toute rhétorique ou de toute éloquence que Pascal ose fonder la sienne. C'est encore pourquoi, cherchez dans les *Mémoires* et les *Correspondances* du temps, vous n'en trouverez pas un d'eux qui hante les salons à la mode. Et comment d'ailleurs y fréquenteraient-ils, si c'est là qu'ils ont leurs adversaires et leurs ennemis, si c'est dans les *salons* que l'on reproche à Molière la crudité de ses peintures ou à Racine la vérité des siennes? Elle-même, l'aimable marquise, Mme de Sévigné, n'est-elle pas bien suspecte de préférer Nicole à Pascal? et elle admire sans doute l'éloquence de Bossuet, mais combien plus encore celle de Mascaron ou celle de Fléchier! Et malgré la cour, malgré Louis XIV et sa protection déclarée, la lutte continue jusqu'à ce que, Pascal et Molière étant morts, Bossuet ayant cessé de prêcher et Racine d'écrire, Boileau s'étant retiré dans une solitude chagrine et maussade, femmes et salons reprennent leur empire. C'est pour elles et grâce à elles que les Pradon et les Boyer renaissent, les Perrin et les Coras, pour elles que les Pavillon et les Sainte-Aulaire tournent des madrigaux, d'ailleurs aussi vifs qu'élégans, pour elles que Fontenelle écrit sa *Pluralité des mondes*, pour elles que prêche Massillon. La marquise de Lambert fait revivre les traditions de l'hôtel de Rambouillet. La duchesse du Maine les exagère, avec ce goût de l'excessif qui la caractérise, d'autres viennent à leur suite, un nouveau siècle commence, et le mouvement, un instant suspendu, reprend son cours de plus belle.

Car jamais, on le sait, le pouvoir des femmes n'a été plus grand qu'au XVIIIe siècle, et jusqu'aux approches de la révolution. C'est alors qu'elles sont véritablement reines, maîtresses et arbitres du goût et de l'opinion. Leurs courtisans, ou plutôt leurs sujets, s'appellent maintenant Chaulieu, Lamotte, Sacy, Mairan, Moncrif, Marivaux, Trublet, Montesquieu lui-même, et, comme au beau temps des précieuses, ils remplissent l'Académie française. Pourquoi l'histoire et la critique changent-elles donc ici de ton? Les salons du XVIIIe siècle, que n'en a-t-on pas dit! sur quel mode ne les a-t-on pas célébrés! quelle place ne leur a-t-on pas donnée dans l'histoire de la littérature française! Mais, d'un bout à l'autre du siècle, a-t-on bien fait attention quels écrivains les fréquentent, et comme les vraiment grands, ou plutôt les seuls grands y sont rares? Voltaire peut-être s'y fût attardé, quoique pourtant je ne l'aie jamais vu chez Mme de Lambert ou chez Mme de Tencin, mais, après en avoir respiré l'atmosphère avec délices, les circonstances l'en détournèrent, et c'est de là, le point vaut bien la peine d'être noté, que sa véritable influence a daté sur ses contemporains. On rencontre aussi

Montesquieu chez Mme du Deffand, on l'entrevoit chez Mme Geoffrin, mais au passage, pour ainsi dire, quand il vient par hasard à Paris, et, huit ou dix mois l'an c'est à La Brède, en faisant son vin, qu'il médite son *Esprit des Lois*. De même encore Buffon, et lorsqu'il quitte Montbard, s'il se laisse présenter à Mlle de Lespinasse, on raconte qu'il étonne cette éternelle enamourée de la familiarité de son geste et de la vulgarité de sa conversation. Je ne dis rien de Rousseau : celui-ci se fait un rôle de fuir les salons et le monde, où, d'ailleurs, il se sent mal à l'aise, comme s'il craignait que leurs flatteries, en amollissant la violence de ses haines, retirassent à son éloquence l'aliment dont il la nourrit. Et, en effet, ni les uns ni les autres n'ont besoin des salons, ni les salons n'ont besoin d'eux. Qu'ils applaudissent les bergeries de Fontenelle ou les contes de Moncrif ; la valeur de l'*Esprit des Lois* ou celle du *Discours sur l'inégalité* ne dépend pas de l'approbation de Mme du Deffand ou de l'opinion de Mme d'Épinay. Elles sont mal préparées, et surtout mal placées pour en juger, ou même pour les comprendre. La portée les en passe, comme aussi bien celle de l'*Histoire naturelle*, voire de *Candide* et de l'*Homme aux quarante écus*. Mais, en revanche, autour d'elles, et pour achever le tableau, à défaut de Voltaire et de Buffon, que de Saint-Lambert et de Marmontel ! que de Duclos et de Voisenon ! que de Bernis et de Boufflers ! que de Laharpe et de Thomas ! que de Grimm, que de Galiani, que de Chamfort et de Rivarol, que de Delille et de Morellet ! Voilà les hommes qu'il leur faut, dont je ne veux pas nier le mérite, qui sont fort loin d'être sans valeur, qui savent causer, qui savent écrire, tourner un madrigal, aiguiser une épigramme, ordonner un discours ou rimer une tragédie, mais, enfin, dont l'œuvre a péri presque tout entière avec eux, et que l'on pourrait eux-mêmes retrancher de l'histoire du siècle à peu près sans qu'il y parût.

Je me trompe et je me reprends : ils achèvent au moins de raréfier la matière de l'observation, et, à force de perfectionner la langue, ils achèvent de l'exténuer. J'ai dit qu'ils savaient écrire ; c'est trop peu dire : on n'a jamais écrit plus clairement, parce que jamais on n'a écrit non plus d'un style plus abstrait ; et c'est la limpidité de l'eau pure, mais c'en est aussi et surtout l'insipidité. Pourquoi les versiculets du chevalier de Boufflers ne sont-ils pas de l'abbé de Bernis, comme une tragédie de Marmontel pourrait être de La Harpe, comme un *mot* de Rivarol pourrait être de Chamfort ? Les différences des esprits s'évanouissent l'une après l'autre dans l'indistinction du style : il faut parler comme tout le monde pour être également entendu de tout le monde ; et le bon goût cesse au point précis où l'originalité commence. A ce moment du siècle, la coïncidence est enfin devenue parfaite : les convenances du monde sont les lois mêmes de l'art d'écrire. Les mots

ne sont plus que les signes d'une algèbre conventionnelle, les lois de la seule logique en règlent l'uniforme arrangement. Mais ce n'est pas à Buffon ou à Voltaire qu'il faut s'en prendre, comme souvent on l'a fait, et encore moins à Rousseau, je pense; c'est aux salons, et c'est aux écrivains, qui n'ont visé, comme ceux que je nommais tout à l'heure, qu'à l'approbation des salons, si même ils n'ont uniquement écrit que pour être admis dans ces fameux salons.

On raconte que chez Mme Geoffrin, toutes les fois que la conversation menaçait de s'émanciper « sur l'autorité, sur le culte, sur la politique, sur la morale, sur les gens en place ou sur les corps en crédit, » la maîtresse de la maison s'empressait d'arrêter les imprudens d'un : *Voilà qui est bien !* et de les envoyer, comme elle disait elle-même, faire leur sabbat ailleurs. C'est le dernier reproche qu'il faut adresser aux salons. En aucun temps peut-être, mais surtout sous l'ancien régime, il n'a été possible d'y agiter les grandes questions, et encore moins d'y enfoncer, parce qu'en effet rien au monde ne sent plus, selon les cas, son pédant ou son fanatique. On y peut tout effleurer, on n'y doit rien approfondir; et on y peut parler de tout, mais sans rien y toucher d'essentiel. Outre qu'il est de la politesse de partager l'avis de tout le monde, on ne s'assemble pas pour s'ennuyer, mais au contraire pour se divertir. Si donc l'on a des préoccupations, de quelque nature qu'elles soient, et fussent-elles métaphysiques, rien n'est plus inconvenant que de les mener dans le monde, pour en inquiéter ceux qui ne les ont pas. C'est la règle du jeu, et cette règle est bonne. Ce qui seulement est fâcheux, c'est quand on transporte à l'art d'écrire les usages de la conversation mondaine, et c'est ce qui est arrivé dans l'histoire de notre littérature. Toutes les questions qui peuvent naturellement intéresser les honnêtes gens, nous les avons traitées, sous l'influence des salons, comme on les y traitait, et comme on n'y pourrait autrement les traiter, c'est-à-dire agréablement et superficiellement. « Parler toujours noblement des choses basses, assez simplement des choses élevées » est ainsi devenu la loi de nos écrivains, comme elle l'était de la conversation. Pour plaire aux femmes, ou sans y songer peut-être et par le seul effet de la contagion de l'exemple, de très grands écrivains, comme Montesquieu, ont affecté de traiter gravement les objets les plus futiles, ils s'en sont fait une manière; et d'autres, comme Voltaire, de décider avec une épigramme d'un goût assez souvent douteux, les questions les plus graves. Et les salons sont ainsi responsables, sans rien dire du reste, de tout ce qu'il y a, dans l'*Esprit des lois* lui-même ou dans l'*Essai sur les mœurs*, d'artificiel et de superficiel.

J'ajoute enfin qu'il est certaines questions, les plus sérieuses, les plus hautes, qu'ayant toujours écartées de la conversation, ils ont également écartées de l'esprit de nos écrivains et de notre littérature :

« *Quoique la conversation doive être toujours également naturelle et raisonnable*, écrivait, en 1680, Mlle de Scudéry, *je ne laisse pas de dire qu'il y a des occasions où les sciences mêmes peuvent y entrer de bonne grâce ;* » et on ne pouvait mieux dire, ni d'ailleurs avoir plus pleinement raison. Les salons ne sont point faits pour y causer, par exemple, d'épigraphie sémitique ou d'anatomie comparée. Non-seulement les sciences pures, mais les sciences qu'on appelle appliquées, mais la politique, mais l'économie sociale ne sauraient « entrer de bonne grâce » dans les conversations mondaines ; et sans doute encore moins l'histoire, la philosophie, la religion. Aussi n'y sont elles point entrées, ni dans notre littérature. C'est un étonnement pour les étrangers, pour les Allemands et pour les Anglais notamment, peut-être aussi pour les Russes, et plus généralement pour les hommes du Nord, que de constater l'indifférence de nos écrivains aux problèmes qui tourmentent l'âme de Faust ou d'Hamlet. Et, en effet, c'est qu'on ne les agite guère dans les salons, et c'est qu'ils importunent étrangement les femmes. Leur attention est tendue vers de tout autres objets. La vie présente (une partie seulement de la vie présente), la plus extérieure, la vie sociale, avec ses relations, les occupe, les absorbe tout entières ; et nos écrivains, pour s'en faire bien venir, s'y réduisent eux-mêmes, s'y absorbent, s'y sont absorbés avec elles. On est humilié pour l'esprit français de voir, dans ses pamphlets, dans ses *Contes*, dans son *Dictionnaire philosophique*, de quel air de désinvolture et de quel ton d'élégant badinage, un Voltaire même, avec tout son génie, ridiculise ou bafoue ce qu'il ne comprend pas. Si nous n'avions pas eu nos protestans, si nous n'avions pas nos jansénistes, ceux de la première heure, et Pascal au-dessus d'eux tous ; si nous n'avions pas nos grands orateurs de la chaire, Bossuet, Bourdaloue, Massillon même, en somme ; si nous n'avions pas Rousseau, *la Profession de foi du vicaire savoyard* et *les Lettres de La Montagne*, on serait effrayé de compter à combien de questions notre littérature classique est demeurée presque étrangère. Qu'est-ce que Racine pense du libre arbitre ? Molière de la destinée ? Les salons ont comme allégé notre littérature de son lest philosophique. Et si, vers la fin du XVIIIe siècle, dans le pressentiment d'une universelle attente et dans cet état d'agitation légèrement fiévreuse qui précède les grandes crises, quelques-uns d'eux s'entr'ouvrent pour la première fois à la discussion des intérêts publics, des questions politiques et sociales du prochain avenir, ces autres questions, autrement vitales, puisqu'enfin la conduite et la direction de la vie en dépendent, demeurent consignées à la porte ; elles ne l'ont pas encore forcée.

Hâtons-nous cependant de le dire, — pour ne pas nous-même nous exposer au reproche de pédantisme, pour ne rien exagérer, pour mettre

le bien à côté du mal, — les salons ont su compenser en quelque mesure ce qu'ils nous enlevaient, et les pertes que nous énumérons ont été balancées par de réels profits. Il est vrai : nous n'avons ni Milton, ni Shakspeare, ni *le Paradis perdu*, ni *Hamlet*, nous n'avons ni Goethe, ni Kant, mais dans aucune littérature, depuis que l'on écrit des *Lettres*, il n'y a rien de comparable à la *Correspondance* de Voltaire ou à celle de Mme de Sévigné, rien de comparable seulement à celle de Mme du Deffand ou de Mlle de Lespinasse; et c'est bien déjà quelque chose. De même encore, depuis Montaigne jusqu'à Chamfort et jusqu'à Rivarol, dans quelle autre littérature trouverait-on cette succession de pénétrans moralistes qui, tour à tour, avec autant de sûreté de main que de délicatesse, ont anatomisé jusqu'aux plus imperceptibles fibres de l'homme social et moral? Et de quelque éclat enfin que le roman anglais ait brillé, dans le présent siècle encore plus qu'au dernier, je ne sais, et en faisant les exceptions qu'il faut faire, si je ne préférerais encore, à celle de l'anglais, la veine du roman français. J'en dirais bien plus du théâtre, si je le voulais, qui, depuis deux cents ans tantôt ou davantage, est devenu comme notre privilège ou notre monopole. Et, il faut en convenir, c'est à l'influence des femmes, c'est à la vie de salons et de cour, c'est à la perfection de l'esprit de sociabilité que nous en sommes vraiment redevables.

« Il n'appartient qu'aux femmes de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée qui est délicate; » et quand La Bruyère, avant même que l'on connût les lettres de Mme de Sévigné, louait ainsi la supériorité des femmes dans le genre épistolaire, il en trouvait l'explication dans leur effort même vers la préciosité. Et en vérité, le souci du bien dire, — en tant qu'il consiste à relever par l'expression ou par le sentiment, par la vivacité du tour ou l'imprévu du trait, les choses ordinaires et communes, à donner au bon sens même et à la banalité l'attrait et le piquant du paradoxe, à taire précisément ce que l'on veut faire entendre, ou à diminuer, comme sans en avoir l'air, l'importance ou la gravité de ce que l'on dit; — ce souci du bien dire, n'est-ce pas la préciosité même, comprise comme il faut la comprendre, et n'est-ce pas le fond du genre épistolaire? Vous êtes-vous demandé quelquefois pourquoi les lettres de tant de grands écrivains, les quelques-unes que nous avons de ce même La Bruyère, celles de Boileau, celles de Racine, ou encore, au XVIIIe siècle, celles de Montesquieu, de Rousseau souvent, et de Buffon toujours ressemblent si mal à leurs auteurs, de si loin, répondent si peu à leurs œuvres, contredisent plutôt à l'idée que nous nous faisions d'eux? C'est qu'ils ne les écrivent pas pour le plaisir de les écrire, mais pour les raisons particulières qu'ils en ont, pour traiter de leurs affaires, pour s'acquitter de leurs obligations, par devoir plutôt que

par goût. Mais les femmes y mettent leur âme même, leur invincible désir de plaire, toute l'abondance et toute la vivacité de leur conversation. Elles ne se contentent point de dire les choses, elle les redisent, et en vingt manières, dont chacune ajoute quelque chose d'inattendu à l'agrément des autres. Leur naturel n'y coule point de source, il est acquis, elles le doivent à l'usage du monde; ou plutôt, c'est leur naturel que de ne l'être pas et de faire avec aisance, avec bonne humeur, avec simplicité ce que les hommes ne font qu'avec embarras, gaucherie ou lourdeur. Comme le monde est leur élément et que les salons sont leur univers, elles ne sont vraiment et absolument femmes qu'en entrant dans le monde et en régnant dans les salons. On retrouve donc dans leurs lettres, et cet art « de détourner les choses, » qui fait le fond de la conversation mondaine; et ces métaphores ou ces périphrases, « dont on n'use point communément, » qui leur servent à déguiser ce qu'elles ne peuvent dire crûment; et cet « esprit de politesse » qui les avertit en toute circonstance de s'arrêter à temps; et cet enjouement qui inspire « une disposition à se divertir de tout et à ne s'ennuyer de rien. » En émancipant les femmes, l'esprit de société leur a permis d'être elles-mêmes, elles ne sont sans doute elles-mêmes qu'autant qu'elles diffèrent des hommes; et c'est dans le genre épistolaire, comme étant le plus à leur portée, qu'en mettant ces différences elles ont mis leur originalité. Quelques hommes d'esprit, prompts et vifs comme elles, ont réussi quelquefois à leur en dérober quelque chose, Voltaire, par exemple, et, — si du moins sa pente était moins forte vers la grossièreté, pour ne pas dire davantage, — l'auteur des *Lettres à Mlle Voland*.

Il ne faut pas douter non plus que la pénétration de nos moralistes se soit comme aiguisée au contact des femmes, dans l'atmosphère subtile des salons. Sous l'uniformité de l'allure et sous la correction extérieure de la tenue, c'est devenu de bonne heure une malicieuse occupation que de chercher à découvrir et reconnaître les nuances. La Rochefoucauld et La Bruyère, au XVIIe siècle, y ont particulièrement excellé; Rivarol et Chamfort, un peu plus tard, vers la fin du XVIIIe. Combien souvent « la gravité est un mystère du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit, » nous ne le saurions pas peut-être sans La Rochefoucauld, et lui-même ne s'en est aperçu qu'en admirant dans le salon de Mme de Sablé ou chez Mme de La Fayette la sottise d'un magistrat ou la majestueuse nullité d'un évêque. Qu'un homme sans élévation « ne puisse avoir de la bonté, comme l'a remarqué Chamfort, mais seulement de la bonhomie, » c'est encore de ces nuances qu'à peine saurait-on discerner dans l'usage de la vie quotidienne : elles y sont trop imperceptibles, l'occasion et le loisir font défaut pour les observer. Grâce à la vie de salons et de cour, c'est ainsi que nos mo-

ralistes, si l'homme individuel leur a trop souvent échappé, ont du moins saisi et décrit dans son fonds l'homme universel, ou mieux encore l'homme social. Ils en ont poussé, comme je disais, l'anatomie jusqu'au dernier degré de délicatesse et de précision. Et perfectionnant la langue en même temps que la qualité de leur observation, leurs moyens d'expression, si je puis ainsi dire, en même temps que leur œil, inimitables dans l'art de découvrir les nuances, ils le sont également pour ce qu'ils ont su trouver de ressources presque infinies dans l'emploi du vocabulaire le plus pauvre et de la syntaxe la plus sévère.

Ce n'est pas tout encore, et je crois que l'on commettrait un inexcusable oubli si l'on ne reportait à l'influence des salons et des femmes une part au moins des origines du drame et du roman modernes. En épurant l'amour, en le spiritualisant, en y mêlant le sentiment, sans que d'ailleurs, comme l'on dit, le diable y perdît rien, en le mettant de toutes les conversations, les femmes en ont fait en France la grande affaire de la nation. Otez ceux à qui leur métier défend d'en parler autrement que pour en déplorer et en condamner les erreurs, notre moderne littérature a roulé tout entière sur les passions de l'amour, comme faisaient les entretiens dans le salon de Mme de Lambert ou de Mme de Rambouillet. Et depuis deux cent cinquante ans, c'est-à-dire depuis la naissance ou la formation de la société polie, je ne pense pas qu'il y en ait de plus riche, pas même l'italienne, en fictions galantes ou émouvantes, mais toujours amoureuses. D'Urfé a commencé; Racine l'a suivi, — trop habile, en boudant les salons et fuyant les précieuses, pour ne pas prendre tout ce qui convenait d'eux à la nature de son génie; — Marivaux est venu, puis Prévost, puis Rousseau, qui y ont ajouté la flamme de la passion; et Bernardin de Saint-Pierre, et l'auteur d'*Atala*, et celui de *Delphine*, et celui d'*Indiana*, de *Valentine*, de *Jacques*, de *Mauprat*, et Balzac, et tant d'autres depuis eux! Faut-il y joindre les poètes, Lamartine au moins, et Musset, à défaut d'Hugo? Si les salons n'ont certes pas tout fait, c'est eux au moins à l'origine, qui, en dirigeant les mœurs vers la galanterie pour le moins autant que vers la politesse, ont entraîné le flot des écrivains à leur suite. C'est eux qui dans une littérature jusque-là toute raisonnable, ou du moins tout intellectuelle, ont fait au sentiment la part qu'on lui avait refusée trop longtemps. C'est eux qui ont commencé à distinguer, à noter et à classer pour nous les nuances changeantes d'un même sentiment ou d'une même passion, eux qui ont dessiné, puis enrichi cette *carte de Tendre* dont on se moque, mais qu'après tout les romanciers ne font qu'éternellement parcourir en y cherchant des contrées nouvelles et un coin inexploré. Et c'est eux encore qui, s'ils ont appauvri la langue de la description, ont assoupli

pour nos romanciers celle de l'observation et de l'analyse psychologique ; comme peut-être aussi celle du dialogue pour nos auteurs dramatiques. Et, parce que je ne puis ici qu'indiquer ce qu'il me faudrait trop de place pour bien montrer, c'est enfin ce que l'on vérifiera d'un seul coup d'œil jeté sur l'histoire des littératures étrangères, où le théâtre et le roman, en tout temps, ont été, comme chez nous, exactement ce que les a faits l'esprit de sociabilité (1).

Voilà sans doute bien des services ; — tant de services qu'en vérité j'hésite au moment de conclure, et que je me demande si la meilleure conclusion ne serait pas de n'en point chercher. Car, n'aimez-vous pas les salons, et pensez-vous peut-être sur les femmes comme l'Arnolphe de *l'École des femmes* ou comme le Chrysale des *Femmes savantes*, c'est-à-dire comme Molière? J'ai dit le mal que les salons nous ont fait, et à quelques-uns même de nos plus grands écrivains. Mais, au contraire, les aimez-vous et pensez-vous sur elles comme Mme de Lambert ou comme Mme de Rambouillet? Vous le pouvez sans scrupule littéraire, et j'ai tâché d'en montrer les raisons. Ce qu'il faut seulement avouer tous ensemble, c'est que l'on reconnaît précisément à ce signe les grandes influences, les influences durables : à la difficulté de prendre décidément parti pour ou contre elles. J'ajouterai que peut-être l'a-t-on plus d'une fois publié : les uns, quand ils ont trop vivement attaqué les précieuses, les autres, quand ils ont trop loué les salons du XVIIIe siècle, et les uns comme les autres précisément pour n'avoir pas apprécié cette influence à sa vraie valeur ; et ceci, sans doute, est bien une conclusion.

Si maintenant nous cherchons à caractériser d'un mot la nature de cette influence, on peut dire que les femmes ont donné sa *forme* à l'esprit français. Dans les autres littératures, d'une manière très générale, tandis que les grands écrivains créent en quelque sorte à la fois la *matière* et la *forme* de leur œuvre, qu'ils sont maîtres, à tout le moins, de l'une comme de l'autre, on remarque, dans la nôtre, qu'il leur faut, pour être acceptés, accommoder leur *matière* à une *forme* donnée ou convenue d'avance. En français, il y a des règles de l'art d'écrire, comme de celui de composer, ou plutôt ce sont les mêmes ; et elles sont ce que l'on appelle *formelles*, c'est-à-dire préexistantes aux idées qu'il s'agit d'exprimer. Ainsi l'ont décidé les femmes. Elles ont voulu qu'il ne fût pas permis à l'écrivain de refaire la langue à son image, et, si jamais il l'essayait, qu'encourant ainsi leur disgrâce, il

(1) L'Angleterre même, depuis Shakspeare, n'a eu de théâtre qu'au temps de la Restauration, où Charles II imitait Louis XIV ; et, quant au développement du roman, des causes particulières, que l'on pourrait dire, l'ont favorisé, en lui donnant d'ailleurs un tout autre caractère qu'au roman français. Mais il y est toujours l'expression des relations sociales.

fût un barbare parmi nous. Elles ont également voulu que, si l'on écrivait, ce fût pour être lu, compris par conséquent, que l'on ne se contentât pas d'être entendu de soi-même et encore bien moins de soi seul. Elles ont encore voulu qu'il n'y eût pas de sentiment, quelque subtil qu'il fût, ou de pensée, si profonde soit-elle, qui ne fussent traduits avec les mots et la grammaire de l'usage mondain. Elles ont enfin voulu qu'on mît de l'agrément jusque dans les matières qui le comportent le moins, que l'on ne manquât jamais, ni sous aucun prétexte, aux lois de l'art de plaire. Et c'est pourquoi toutes les révolutions du goût ont commencé par être, en France, des révolutions de la langue : une tentative pour introduire dans l'usage littéraire des habitudes de langage que l'usage du monde en avait expulsées, ou, inversement, pour purger le bel usage du limon qu'à la faveur de certaines circonstances les révolutionnaires y avaient déposé. Mais, à travers ces révolutions, dont la plupart n'ont réussi qu'autant qu'elles les avaient avec elles, les femmes suivaient toujours le dessein qu'elles avaient formé : soumettre tôt ou tard les novateurs eux-mêmes à leur besoin de clarté, de justesse et d'ordre. Quelque sujet que l'on traite en français, si l'on veut le traiter en écrivain, il faut le circonscrire et le délimiter, le *transposer* de sa langue spéciale et technique dans la langue de tout le monde, épargner surtout au lecteur la fatigue de l'attention, et l'amener enfin à croire que nos pensées étaient depuis longtemps les siennes, et avant même que nous les eussions. C'est le secret, depuis deux cents ans, de la diffusion de la langue française : les livres français reposent des autres. Mais peut-être est-ce aussi le secret des confusions, souvent étranges, que les Allemands ou les Anglais commettent sur nos livres et sur nos écrivains. Nous seuls, en effet, sous cette uniformité du costume, et après bien de l'étude, sommes capables de distinguer dans nos livres le médiocre d'avec l'excellent, le vulgaire d'avec l'original, et un habile rhéteur d'avec un très grand écrivain... J'ai tant de noms propres au bout de la plume, et tant de titres, que je préfère n'en mettre ici pas un.

Quant à l'utilité de cette discipline, je la crois bonne, si l'on n'écrit uniquement que pour plaire; moins bonne, comme je l'ai dit, si l'on se propose quelque but plus élevé; mais cependant bonne encore. « Nous avertissons ceux qui liront ces écrits, disait un jour Bossuet dans une *Préface*, qu'ils doivent s'attendre à y trouver en beaucoup d'endroits des matières très subtiles, *dont la lecture les pourra peiner*,.. mais que je ne puis mettre dans l'esprit des hommes sans qu'ils y donnent de l'attention, ni faire que l'attention ne soit pas pénible. » Et il est certain qu'il y a des matières qui ne peuvent recevoir qu'un certain degré de clarté, qu'on ne peut pas traiter en courant, qu'on n'effleure pas, qu'il faut approfondir, mais peut-être aussi faut-il être Bossuet pour

oser les toucher. Car la plupart de nos grands écrivains ont bien secoué le joug de cette discipline, et il est clair qu'ils ont bien fait, mais il sera toujours furieusement délicat, comme disaient nos précieuses, de les vouloir imiter en ce point. Voltaire même, qui a tant osé, n'a pas eu cette audace, ou du moins ne l'a eue que sur l'exemple de Rousseau. C'est que, pour se révolter contre les conventions, il faut être bien sûr d'avoir du génie, ou du moins il faut l'être d'avoir à publier des vérités bien nouvelles, de parler dans une bien grande cause, d'agir au nom de bien grands intérêts. Et, puisque l'on voit que l'un est aussi rare que l'autre, le mieux encore est de suivre les traditions quand elles ont été fixées, comme c'est ici le cas, par les plus honnêtes gens qui nous aient précédés, qu'elles sont conformes d'ailleurs au génie de la race, et qu'elles ont enfin assuré dans le monde l'empire de l'esprit national.

Pour toutes ces raisons, souhaitons donc, en terminant, avec M. Jacquinet, dans l'intéressante *Introduction* qu'il a mise à son *Recueil de morceaux choisis*, que son recueil même, et le plaisir que tout le monde prendra sans doute à le feuilleter, inspirent à quelqu'un l'ambition d'écrire cette *Histoire de la société polie*, dont une femme, à qui d'ailleurs les forces ont manqué, semblerait avoir eu l'idée la première, dont Rœderer, dans un livre curieux, et Victor Cousin, dans un livre bien connu, n'ont esquissé que les premiers chapitres, dont on pourrait tirer tout autre chose, et bien plus qu'ils n'ont eux-mêmes tiré. Conseillons seulement à ce futur historien de n'en pas croire un instant ce mélancolique Thomas, ni ce terrible Diderot, et, pour « écrire des femmes, » de ne pas s'aviser « de tremper sa plume dans l'arc-en-ciel » ou de secouer sur son écriture « la poussière des ailes du papillon. » En dépit des apparences, les faux-brillans ne conviendraient nulle part moins qu'en cette matière. Il y faut plus de goût que d'éclat; de la finesse, nulle éloquence; autant de discrétion dans la louange que de modération dans la critique; un style simple et tout uni. Et supplions-le surtout de se hâter, s'il ne veut pas attendre, pour écrire ce livre, qu'au train dont vont les choses nous ayons tout à fait perdu le sens et l'intelligence de ces mœurs à jamais disparues.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

A peine nos chambres françaises se sont-elles trouvées réunies après trois mois d'absence, la paix a été troublée dans le ménage républicain, entre majorité et gouvernement. Le président du conseil le plus expert en euphémismes et en consultations émollientes avait eu beau prendre ses précautions, employer dans ses récens discours de province des tons aussi variés que touchans pour faire appel à la concorde, à la concentration républicaine, à l'union, à tout ce qu'on voudra : on lui a répondu aussitôt qu'on l'a pu par la discorde ! Cette session extraordinaire a débuté par une crise ministérielle. A la première occasion, la trêve proposée a été rompue, et c'était bien facile à prévoir, parce que le trouble est dans la nature des choses présentes, dans les conditions et l'essence d'une situation parlementaire où tout est artifice et équivoque.

Tant que les chambres sont dispersées, tout peut encore marcher à la faveur de ce bienfaisant repos de quelques semaines laissé au pays, qui, lui, ne s'agite pas et n'interpelle pas. L'incohérence et les contradictions des partis disparaissent momentanément, en quelque sorte, dans la paix ou l'indifférence publique. Les ministres peuvent aller en voyage et prodiguer les discours où ils ne manquent pas de déclarer que tout est pour le mieux dans le plus heureux des mondes, que les républicains n'ont été jamais plus unis, que majorité et gouvernement marcheront d'un même pas, qu'on peut être tranquille. Ce sont là des discours des temps de vacances entre convives des banquets officiels, qui, en quittant la table du festin, ne vont pas voter pour ou contre le gouvernement, pour ou contre un ministre. C'est sans conséquence. Le jour où sénateurs et députés se retrouvent au Luxembourg et au Palais-Bourbon, tout change de face :

passions, ressentimens, jalousies d'influence, intérêts avoués ou inavoués sont en présence et en mouvement, toujours prêts à se heurter. A tout instant, au moindre prétexte, le secret des situations troublées et des alliances équivoques se dévoile dans un conflit futile, dans un de ces incidens de discussion qui semblent être imprévus, qui ne sont le plus souvent que la manifestation de l'incohérence des partis et de la faiblesse d'un gouvernement. Après les discours, il y a les votes où éclatent les surprises, qui ne sont qu'en apparence des surprises, qui sont le résultat de tout un ensemble de choses. On est sans cesse à la merci du premier accident venu qui démasque l'anarchie d'une situation, et c'est tout simplement ainsi qu'est née récemment, dès les premiers jours de la session, cette crise ministérielle, suite d'une médiocre interpellation adressée au gouvernement sur sa politique à l'égard des grèves, notamment sur les mesures qu'il a cru devoir prendre pour maintenir la sécurité publique à Vierzon.

C'était un prétexte, ce n'était au fond qu'un prétexte. A dire vrai, on avait commencé à ne plus s'entendre avant même que les chambres fussent réunies, dès l'approche de la session. Le conflit qui s'est élevé, qui n'a fait que s'accentuer entre la commission du budget et M. le ministre des finances, était le préliminaire significatif de ce qui allait arriver, et, par lui-même, ce conflit est certes le plus curieux spécimen de ce désordre des idées, de cette confusion de pouvoirs et de droits, où l'on se débat depuis longtemps, où rien n'est possible, où tout est possible aussi, parce que la direction n'est nulle part. Évidemment, en effet, on n'en serait pas là, on n'en serait pas à se demander encore aujourd'hui quel sera le budget de la prochaine année, comment ce budget sera composé et équilibré, comment même il pourra être voté, si les chambres ou les délégués qu'elles choisissent, au lieu d'arriver à la dernière heure sans avoir rien fait, comprenaient un peu mieux leurs devoirs envers le pays. Dès le mois de mars déjà, le budget était présenté par M. le ministre des finances, qui lui, du moins, a fait son devoir. Depuis huit mois, on sait qu'il y a des déficits à combler, peut-être des impôts nouveaux à voter, dans tous les cas des mesures à prendre pour rétablir l'ordre financier, profondément troublé, et c'est maintenant seulement, dans une session extraordinaire, aux dernières semaines de l'année, qu'on va engager des discussions précipitées, nécessairement insuffisantes, au risque de ne pouvoir échapper au triste expédient des douzièmes provisoires ! On n'en serait pas là non plus, on ne perdrait pas un temps précieux, si les commissions du budget restaient dans leur vrai rôle, si, au lieu de confondre tous les droits, toutes les responsabilités, elles laissaient au gouvernement la dignité de ses prérogatives, le droit d'initiative et de proposition, en restant elles-mêmes un pouvoir d'examen et de contrôle. Malheureusement, depuis quelques années, les commissions du budget en sont venues à comprendre d'une

si étrange manière leur rôle qu'elles exercent une sorte d'omnipotence. Elles prétendent pénétrer partout par leurs enquêtes; elles disposent de l'administration, des services publics, des lois, du système d'impôts, et on ne voit pas qu'on ne réussit qu'à mettre l'incertitude et le désordre partout, qu'on ne fait qu'accumuler les difficultés par une sorte d'arrogance parlementaire, pour un plaisir vaniteux de domination.

La dernière commission, sans doute pour tout simplifier, n'a voulu rien moins que substituer au budget tel qu'il avait été présenté par M. le ministre des finances, tout un ensemble de combinaisons absolument nouvelles, rétablissant le budget extraordinaire supprimé par le gouvernement, modifiant certaines opérations, réduisant ou augmentant certaines taxes, — proposant enfin la recette merveilleuse, l'impôt sur le revenu. En sorte qu'après huit mois passés à ne rien faire, on en vient à soumettre aux chambres à la dernière heure un système improvisé, artificieusement combiné, mêlé, bien entendu, des éternelles économies sur les cultes, et assaisonné d'une nouveauté justement suspecte. Mais la commission, en proposant l'impôt sur le revenu, dit-elle du moins de quelle façon il sera établi et réparti, comment il se conciliera avec d'autres impôts qui atteignent déjà sous toutes les formes les revenus du contribuable français? S'est-elle demandé dans quelle mesure et à quel moment il serait applicable, quelle influence il aurait sur le crédit, sur la richesse publique? Elle ne paraît pas elle-même bien fixée. N'importe, elle a le mot, qui est à lui seul tout un programme, qui est fait pour être l'ornement d'un budget démocratique, radical, — et surtout chimérique! Et voilà comment on procède pour préparer l'ordre financier! Vainement, M. le ministre des finances, un peu étourdi des querelles et des difficultés qu'on lui suscitait, s'est fait un devoir de se rendre devant la commission, d'essayer de l'éclairer sur le danger ou l'inanité de ses combinaisons, surtout à ce moment extrême de l'année, de défendre ses propres projets : la commission a répondu sans façon à M. Sadi-Carnot en déclinant plus que jamais ses propositions, en maintenant le système qu'elle avait imaginé. Elle a même fini, après avoir passé huit mois à ne rien faire, par se hâter de présenter son rapport de peur qu'on ne vînt lui offrir quelque transaction. Ce n'était encore, il est vrai, que l'opinion d'une commission et il restait toujours la ressource d'en appeler à la chambre elle-même; c'était une lutte que le gouvernement tout entier était intéressé à accepter et à soutenir. Néanmoins M. le ministre des finances, un peu dégoûté de ces préliminaires, assez peu sûr peut-être de l'appui de M. le président du conseil, a paru disposé à en finir sans plus attendre : il a tout au moins offert sa démission, et c'est dans ces conditions assez équivoques que la session s'est ouverte. On avait déjà un premier acte de l'imbroglio parlementaire, — en attendant un se-

cond acte qui n'allait pas tarder à se jouer en pleine séance au Palais-Bourbon.

Cette fois ce n'était plus M. le ministre des finances qui se trouvait en cause, c'est à M. le ministre de l'intérieur, c'est aussi à M. le garde des sceaux, et en définitive au gouvernement tout entier, qu'on a fait la plus étrange querelle. De quoi s'agissait-il donc? Une grève a éclaté il y a quelque temps à Vierzon, parmi les ouvriers d'une compagnie qui s'occupe de la fabrication d'instrumens agricoles. Cette grève n'a point eu, sans doute, les douloureux caractères de celle qui a si cruellement sévi à Decazeville au courant du dernier hiver; elle a eu cependant sa gravité, elle a eu aussi ses incidens, et le moment est venu où la paix publique aurait pu être troublée; elle a été après tout assez sérieusement menacée un jour ou deux. Un certain nombre d'ouvriers, fatigués de suivre des mots d'ordre, ont voulu reprendre leur travail, les grévistes les plus obstinés ont voulu les en empêcher, et les rixes violentes, les conflits de rues ont commencé, au point de nécessiter une intervention de la force publique, des autorités administratives et judiciaires. Un conseiller général, des conseillers municipaux socialistes, invoquant leur privilège d'élus du peuple, se sont mêlés à ces agitations, et ils se sont exposés à être pris avec quelques autres vulgaires perturbateurs; ils ont été tout simplement conduits en prison à Bourges, jugés et condamnés comme d'autres, et même provisoirement privés, par suite de la condamnation qui les a frappés, de leurs droits civiques, dont ils n'avaient pas fait, d'ailleurs, un bien digne usage, Dans tout cela, qu'a fait le gouvernement? Il s'est borné à maintenir l'ordre avec une modération poussée jusqu'à la longanimité, à garantir strictement la liberté des ouvriers qui voulaient travailler et à laisser la justice poursuivre son œuvre de répression légale contre tous ceux qui ont troublé l'ordre à Vierzon. Malheureusement c'est là ce que les radicaux ne peuvent arriver à comprendre. Pour eux les vrais perturbateurs ce sont les gendarmes, seuls auteurs de tous les désordres! Les révoltés, ce sont les ouvriers qui veulent travailler, qui prétendent ne pas se soumettre aux organisateurs de grèves! Les coupables, ce ne sont pas les conseillers généraux ou municipaux, qui abusent de leur titre en encourageant la sédition, ce sont les juges qui les condamnent! C'est là, en définitive, le sens et le résumé d'une interpellation que M. Henry Maret, un esprit distingué peu fait pour ces médiocres besognes, a cru devoir adresser au ministère, qu'un autre député radical, M. Millerand, a envenimée par ses violens commentaires, et que M. Basly a assaisonnée de ses banalités démagogiques et socialistes.

On n'y mettait pas de mauvaise volonté! Ce qu'on demandait à M. le ministre de l'intérieur et à M. le garde des sceaux, c'était tout simplement de déshonorer la répression par un désaveu, d'amnistier au plus vite les condamnés de Vierzon et de flétrir les juges, de livrer les gen-

darmes et de glorifier les grévistes. Notez que quelques-uns de ces interpellateurs de bonne volonté prétendent être les amis du gouvernement, qu'ils se disent ses alliés, qu'ils invoquent sans cesse les discours de conciliation de M. le président du conseil, avec qui ils sont en coquetterie, — et naturellement ils croient que, puisqu'ils sont les alliés du gouvernement, le gouvernement leur doit bien de ménager leurs amis les grévistes. Malgré tout, le ministre de l'intérieur, M. Sarrien, ne s'est pas laissé persuader que le gouvernement, pour avoir l'amitié et l'appui des radicaux, pût aller jusqu'à se faire le protecteur ou le complice des émeutiers, des désorganisateurs du travail. M. le ministre de l'intérieur a tenu bon, revendiquant sans marchander la responsabilité des répressions de Vierzon; il a défendu sa police et ses gendarmes. M. le garde des sceaux Demôle a aussi défendu ses juges, violemment attaqués, et, au fond, le sentiment intime de la chambre était visiblement favorable au gouvernement; mais c'est ici que tout se complique. Au moment du vote, M. le ministre de l'intérieur, allant droit devant lui, impatient de savoir à quoi s'en tenir, a réclamé un ordre du jour de confiance net et clair approuvant ses actes et sa politique. La chambre, qui semblait approuver sa politique à condition de ne pas le dire, a répondu au ministre par un modeste ordre du jour pur et simple, — et M. Sarrien a quitté fièrement le Palais-Bourbon, allant du même pas porter sa démission à l'Élysée, ajoutant familièrement, dit-on, qu'il en avait assez, qu'il préférait tomber ainsi. De sorte que ce n'était plus seulement M. le ministre des finances qui voulait quitter les affaires : M. Sarrien annonçait sa retraite. Le ministre de l'intérieur allait être suivi par le garde des sceaux, M. Demôle, puis par le ministre des travaux publics, M. Baïhaut, qui, lui aussi, dit-on, en a assez, puis, peut-être, par le ministre de l'agriculture, M. Develle, et enfin par ce qu'on peut appeler la partie la plus modérée ou la moins radicale du cabinet. Il n'y avait pas trois jours que la session était ouverte, tout était déjà en désarroi, et c'est ainsi que le gâchis, qui avait commencé avant la réunion des chambres, s'est trouvé un instant compliqué et aggravé, dès qu'on a été en présence, par une interpellation qui semblait d'abord à peine sérieuse.

Comment sortir maintenant de là? Ce n'était point assurément facile. M. de Freycinet a bien vu que, si la dislocation commençait, tout s'effondrait, qu'il allait se trouver, lui personnellement, dans le plus extrême embarras, désireux de garder le pouvoir, pressé d'un autre côté entre tous les partis ou fractions de partis, qu'il veut également ménager, qu'il s'efforce de retenir en les flattant et en les abusant tour à tour. Il a mis toute sa patiente souplesse, et il a été probablement aidé par M. le président de la république à rassembler et à rajuster les morceaux de ce ministère en désarroi. Il s'est ingénié à calmer les susceptibilités de l'impétueux ministre de l'intérieur, en

démontrant à M. Sarrien qu'il n'y avait eu qu'un malentendu, une fantaisie d'indiscipline dans la majorité, que les radicaux regrettaient déjà la faute qu'ils avaient commise, — que, dans tous les cas, l'échec de la discussion sur Vierzon, si échec il y avait, était moins pour le ministre de l'intérieur que pour la politique du cabinet tout entier. C'était peut-être vrai; seulement M. le président du conseil ne s'est point aperçu qu'il s'accusait lui-même, que si l'interpellation sur les affaires de Vierzon mettait en cause la politique du gouvernement tout entier, c'était à lui de se trouver là où la lutte s'engageait, d'aller porter avec M. le ministre de l'intérieur le poids du combat. S'il eût été présent, il eût vraisemblablement réussi à détourner le coup ou à l'atténuer par son habileté dans l'art des diversions et des évolutions. Le mal une fois fait, essayer de le pallier en évitant de se sentir blessé et en s'épargnant ainsi l'épreuve d'une reconstitution ministérielle qui allait mettre en jeu toutes les ambitions, c'était peut-être ingénieux; c'était, au demeurant, un expédient encore plus qu'une solution. M. le ministre de l'intérieur a-t-il été absolument convaincu par tout ce que lui a dit M. le président du conseil? Il faut le croire, il a été du moins assez touché par l'éloquence de M. de Freycinet pour se prêter à l'expédient, pour ne plus insister sur sa démission, et ceux de ses collègues qui avaient eu l'air de vouloir le suivre n'avaient plus dès lors aucune raison de retraite immédiate. M. le ministre des finances, qui avait une position à part, qu'on avait paru un peu oublier dans cette dernière phase de la crise, a fini, puisque tout le monde restait, par rester lui-même, attendant les chances de son duel avec la commission du budget devant la chambre. Le rideau est tombé sur cet acte nouveau de l'imbroglio parlementaire.

De quel nom maintenant peut-on caractériser ce qui vient de se passer, cette manière de sortir d'une crise par elle-même assez médiocre? C'est ce qu'on appelle vulgairement un replâtrage : le ministère, un instant chancelant et menacé de disparaître, a repris une apparence d'équilibre et de vie. Il n'est pas moins évident qu'aujourd'hui comme hier il est à la merci d'un incident, d'une interpellation, qu'il a tout juste la force et le crédit d'un gouvernement qui ne vit que sous la tolérance des partis, en se prêtant à toutes les complicités, en épuisant les condescendances et les subterfuges. M. le président du conseil semble croire que c'est le dernier mot de l'art de gouverner, que tout consiste à échapper aux petites crises, à savoir plier à propos, à vivre en prolongeant le plus possible cette équivoque qu'il appelle la concentration républicaine, qui n'est que le déguisement d'un système de concessions graduées, indéfinies au radicalisme. C'est sa tactique et sa politique. Il n'est pas encore à l'extrémité où il peut être conduit; il est manifestement sur le chemin où les complaisances et les concessions s'enchaînent et se succèdent. M. le président du conseil est

un homme précieux avec qui tout est affaire de tempérament et de combinaison. Il n'accordera pas du premier coup, si l'on veut, l'amnistie qu'on a voulu imposer l'autre jour à M. le ministre de l'intérieur pour les condamnés de Vierzon : patience, il a entendu la pétition, il accordera l'amnistie qu'on lui demande un peu plus tard, peut-être même avec le concours de M. le ministre de l'intérieur, comme il l'a accordée pour les condamnés de Decazeville. Il pourra, au premier abord, faire des façons pour subir l'impôt sur le revenu; il négociera, il ne se refusera à rien et il finira par se prêter, avec une modération doucereuse, à une expérience dont les intérêts publics feront seuls les frais. Il ne prendra pas l'initiative des persécutions religieuses, de l'oppression des croyances, des puériles suppressions de crédits au budget des cultes; il laissera tout s'accomplir, sans songer sûrement à jouer son pouvoir pour résister à une tyrannie du parti dont il subit le joug en prétendant le concentrer et le conduire. Avec cela il vivra peut-être, si c'est vivre pour un chef de gouvernement; il prolongera l'existence de son ministère reconstitué pour quelques jours de plus, ou pour quelques semaines, c'est possible. Il ne sera arrivé, par le fait, qu'à créer cette situation où, de jour en jour, il aggrave la rupture du gouvernement avec toutes les forces modérées du pays, où il n'est plus au pouvoir que le prête-nom d'une politique prétendue républicaine, en réalité radicale et révolutionnaire, amalgame de toutes les passions de parti et de secte, déviation et démenti de toutes les traditions de tolérance et de libéralisme de la politique française.

Certes, s'il est un saisissant exemple de ces déviations et de ces excès que M. le président du conseil couvre de l'autorité de son nom puisqu'il est le chef du gouvernement, c'est cette loi sur l'enseignement primaire que la chambre vient de voter au pas de course, avec une sorte d'impatience fiévreuse, comme si elle craignait de voir lui échapper cette arme forgée et préparée pour une domination de parti. Oh ! ici le commandant en chef de l'opération, M. le ministre de l'instruction publique, est sûr de son affaire, il n'a pas à craindre de trouver une majorité divisée. Radicaux, opportunistes, républicains de toutes nuances marchent du même pas, vont au scrutin comme à l'exercice, sans s'arrêter aux observations et aux amendemens ; ils ne connaissent que la consigne, la consigne est de voter ! Vainement des députés conservateurs, M. de Lamarzelle, M. Fairé, M. Piou, M. l'évêque d'Angers, M. de Mun, M. Lefèvre-Pontalis, se sont succédé à la tribune comme à une brèche; vainement ils se sont efforcés de rappeler à ces législateurs effarés les principes les plus inviolables, les traditions libérales les plus invariables, les garanties les plus simples, et de défendre les droits des pères de famille, les droits des conseils municipaux dans le choix de leurs instituteurs ; les républicains n'ont rien écouté, ils ont marché en vrais sectaires à la délibération comme à une exécution,

et les loustics n'ont pas manqué pour accompagner la manœuvre de leurs grossières plaisanteries.

Il y a surtout deux traits curieux dans cette étrange discussion. On dirait que les républicains d'aujourd'hui ont oublié tout ce qu'ont pensé et soutenu les libéraux de tous les temps, et il n'y a pas à se donner la peine d'interpréter leurs sentimens, ils avouent eux-mêmes, avec une étonnante crudité, leur ignorance ou leur haine de toutes les garanties libérales; ils ont l'arrogant cynisme de leurs apostasies. Ils publient tout haut, en plein débat parlementaire, le mépris des minorités, ils mettent sans façon des classes de citoyens hors la loi. Leur oppose-t-on les conseils municipaux, ils se moquent de ces modestes assemblées; ils ne s'occupent des conseils municipaux que pour leur imposer des charges sans les consulter. Leur parle-t-on des pères de famille, ils leur refusent le droit de surveiller l'éducation de leurs enfans. M. le ministre de l'instruction publique, lui-même, ne craint pas d'avouer que les instituteurs, selon la loi nouvelle, ont une mission politique, qu'ils sont chargés de faire des républicains, de façonner des cerveaux républicains. — Quoi donc! disent ces réformateurs, est-ce qu'à côté de l'enseignement de l'état il n'y a pas l'enseignement libre? Oui, vraiment, on n'interdit pas d'une manière absolue les écoles libres; seulement on prend toutes les mesures pour rendre le recrutement des maîtres de ces écoles impossible, on entoure les instituteurs d'entraves, de surveillances, de suspicions, de restrictions; on les soumet, s'ils sont en faute, à des juridictions ennemies, on les enlace de toute façon et on leur dit ensuite : « Maintenant vous pouvez marcher, vous êtes libres. » Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les républicains d'aujourd'hui parlent encore quelquefois avec un certain dédain du passé, des régimes monarchiques d'autrefois; mais il n'y a pas un seul de ces régimes dont les abus ou les excès d'opinion n'aient été dépassés, qui eût osé faire ce qu'on fait aujourd'hui. Qu'aurait-on dit, même sous le dernier empire, si des maires s'étaient permis de menacer de destitution de modestes fonctionnaires municipaux qui auraient envoyé leurs enfans à des écoles libres? Voilà cependant ce qu'on appelle le progrès! Il est certain que nous sommes loin de ces temps que M. Mézières rappelait ces jours derniers, avec une généreuse élévation de parole, à une cérémonie de commémoration de M. de Serre, de cette époque où régnaient les idées libérales que soutenait tout le premier l'éloquent et royaliste garde des sceaux de 1819, qui étaient l'honneur et la parure d'une génération.

Politiquement cette loi sur l'enseignement primaire qui vient d'être votée au Palais-Bourbon est donc le signe douloureux et inquiétant d'une singulière altération de toutes les idées, de tous les sentimens du droit et de la liberté; mais ce n'est point là encore peut-être ce qu'elle a de plus grave. La vérité est que cette loi, œuvre manifeste

de secte et de guerre, encore plus qu'œuvre scolaire, est un des plus redoutables, un des plus dangereux instrumens de division nationale. Elle crée des scissions irréparables; elle trouble l'unité morale de la France, qu'elle partage en deux camps, pour longtemps peut-être irréconciliables. Des hommes d'une sérieuse prévoyance politique et même des hommes de simple bon sens appelés à fonder un régime nouveau se seraient dit sans doute que leur premier devoir, que leur intérêt était de ne pas multiplier les difficultés autour d'eux, de ne point enflammer et envenimer les hostilités contre les institutions nouvelles; ils auraient compris que, même en accomplissant des réformes, en répandant l'instruction populaire, en introduisant l'esprit de la société civile, l'esprit du temps, si l'on veut, dans l'enseignement, ils devaient ménager prudemment les mœurs, les croyances, les habitudes du pays, éviter tout ce qui aurait l'apparence d'une guerre. C'était, sans ombre de doute, la politique la plus simple, la plus prévoyante et la plus sûre. Au lieu de procéder avec prudence, on a fait justement tout le contraire, on n'a rien négligé pour réveiller, pour exaspérer les susceptibilités religieuses, et on aurait beau s'en défendre, la vérité est trop évidente ; elle éclate dans tous les actes des républicains qui disposent depuis quelques années du gouvernement. Qu'est-ce que cette entreprise qui se manifeste particulièrement encore aujourd'hui, et par cette récente loi scolaire et par ces expulsions nouvelles de pauvres sœurs qui depuis un siècle soignent des enfans et des malades dans leurs maisons, qu'est-ce que cette entreprise, sinon la continuation d'une grande et malfaisante guerre contre une foi religieuse, contre des traditions respectées? On peut tout faire sans doute, on peut provisoirement tout braver puisqu'on a la force; mais on ne le fait qu'en divisant d'abord profondément le pays, et puis en préparant d'inévitables réactions, en créant une situation où le premier acte d'une majorité nouvelle, d'une majorité simplement modérée qui voudrait faire œuvre d'apaisement, serait l'abrogation ou la réforme de cette loi scolaire qui vient d'être votée. On a évoqué l'autre jour en plein Palais-Bourbon les souvenirs de l'édit de Nantes. C'est en vérité de l'à-propos. Le roi Louis XIV voulait que tous ses sujets eussent sa religion ; c'est exactement ce qu'on veut faire aujourd'hui dans un autre sens. A quoi servent donc les exemples du passé, ainsi que l'a dit avec une généreuse éloquence M. Raoul Duval, si ce n'est à prouver que la liberté seule peut régler les rapports des hommes et rendre à une nation comme la France la force par la paix morale?

La politique est comme une scène mobile où les hommes passent et se succèdent. Ils passent vite, surtout de notre temps, dans ce siècle de révolutions et de crises, où l'Europe en trente années a presque complètement changé de face, où la fortune des personnages publics est livrée avec le sort des peuples aux « jeux de la force et du hasard. »

Pour quelques-uns qui ont résisté à tout et que l'âge même ne dompte pas, qui restent debout à travers les commotions, vigoureux champions des causes victorieuses, combien d'autres ont disparu de ce monde ou se sont éclipsés même avant de mourir! Le comte de Beust, qui vient de s'éteindre un peu oublié dans une paisible retraite, aux environs de Vienne, a eu son jour. Il a été mêlé, pendant une partie de sa vie, aux plus graves événemens du temps; il y a joué son rôle en homme d'esprit et de ressource, qui a pu passer pour représenter, à un certain moment, une tradition, une politique, qui a figuré sur tous les théâtres, tour à tour ministre du petit royaume de Saxe et chancelier d'état de l'empire d'Autriche. C'était un diplomate de l'ancienne école des Metternich, des Nesselrode, maniant les affaires avec art, alliant la ténacité à la souplesse. Les circonstances ne l'ont pas toujours favorisé. Il a eu dans sa carrière l'apparence et l'illusion plus que la réalité des grands rôles.

Né à Dresde en 1809, d'une famille originaire du Brandebourg, élevé dans les universités de Goettingue et de Leipzig, M. de Beust était entré, dès sa jeunesse, dans le service diplomatique du royaume de Saxe et il avait commencé sa carrière comme attaché ou secrétaire tour à tour à Munich, à Londres, à Paris, à Berlin. Ce n'est qu'après les révolutions de 1848 et 1849 que, rappelé à Dresde et signalé déjà par ses talens, par son esprit résolu, il entrait au gouvernement, où il prenait rapidement la première place. Ministre des affaires étrangères, président du conseil sous le roi Jean comme sous son prédécesseur, il devenait pour plus de dix années l'inspirateur, le chef dirigeant de la politique saxonne. A la vérité, M. de Beust se sentait déjà peut-être un peu à l'étroit à Dresde. Il cherchait volontiers les occasions de se montrer, de se mêler aux affaires européennes, de faire de la grande politique dans un petit cadre. Il rêvait pour la Saxe un rôle plus actif; il ne cachait pas son ambition de faire pénétrer, avec son influence, un esprit nouveau dans la vieille Confédération germanique, de former avec les états moyens et petits un groupe indépendant, une « troisième Allemagne » entre l'Autriche et la Prusse. Le ministre saxon avait une politique qui pouvait n'être pas sans valeur : il voulait mettre l'Allemagne en mesure, soit de se défendre contre la tutelle oppressive de la Prusse et de l'Autriche, soit de garder une certaine indépendance d'action, en vue des conflits éventuels entre les deux cours qui, jusque-là, avaient exercé en commun leur prépotence dans les affaires allemandes.

C'était le secret d'une réforme fédérale qu'il proposait dès 1861, par laquelle il croyait faire face à tous les dangers, et c'est avec cette idée, avec cette illusion, si l'on veut, qu'il arrivait à l'époque où éclatait la déplorable, l'inique guerre contre le Danemark pour les duchés de l'Elbe. M. de Beust se flattait peut-être encore de maintenir l'au-

torité de l'Allemagne indépendante représentée par la diète de Francfort dans l'exécution fédérale décidée sur le Bas-Elbe. Malheureusement tout avait changé. Il y avait désormais à Berlin un homme pour qui le Slesvig-Holstein n'était qu'un prétexte, qui ne songeait qu'à saisir l'occasion de fonder la prépondérance prussienne par le fer et le feu, au détriment de la vieille Confédération, dont il se moquait, aussi bien qu'au détriment de l'Autriche, dont il fait s'était une complice momentanée et abusée. Pendant que M. de Beust en était encore à ses rêves d'intervention fédérale dans les duchés de l'Elbe, M. de Bismarck marchait à son but, réduisant les petits états à l'impuissance, compromettant l'Autriche dans ses entreprises et se servant d'elle pour l'accabler ensuite. Toute la diplomatie du ministre saxon se trouvait déjouée par la précipitation des événemens, que M. de Bismarck conduisait avec une imperturbable audace, et avant peu la politique de la « troisième Allemagne » était emportée avec tout le reste dans le nouveau et gigantesque conflit qui allait se dénouer à Sadowa. M. de Beust, dans cette redoutable crise, était sans doute un bon patriote qui croyait l'Allemagne intéressée à s'affranchir également de la domination autrichienne et de la domination prussienne. Au fond, sa plus vive antipathie était contre la Prusse ; au moment de la rupture entre les deux puissances, il n'avait pas hésité à s'allier à l'Autriche, et il était vaincu avec elle. Il n'était plus même admis par M. de Bismarck, au lendemain de Sadowa, à traiter pour la Saxe, qui restait à la discrétion du vainqueur. M. de Beust semblait disparaître dans un si grand désastre ; c'était au contraire le moment où, par un singulier retour des choses, il allait retrouver une fortune nouvelle. Avant que trois mois fussent passés, en effet, il était appelé par l'empereur François-Joseph à la direction des affaires de l'Autriche. Le petit ministre saxon, en changeant de patrie, devenait le chancelier d'un grand empire !

La position du nouveau ministre impérial était certes des plus délicates. L'avènement inattendu d'un étranger au pouvoir dans un pareil moment pouvait être et était en effet vu avec ombrage à Vienne ; il pouvait aussi exciter des susceptibilités et même plus que des susceptibilités à Berlin où M. de Bismarck gardait un assez amer ressentiment contre le petit ministre de Saxe avec qui il n'avait pas voulu traiter. C'était justement l'art de M. de Beust d'aller sans embarras au-devant de ces premières difficultés, de savoir se dégager habilement de son passé et entrer d'un esprit libre dans son nouveau rôle. Ce n'est pas qu'il eût oublié, qu'il ne sût dans le secret de sa pensée où était l'ennemi ; mais il savait aussi en homme avisé que, pour le moment, l'Autriche ne pouvait avoir d'autre politique que de se recueillir, de réorganiser ses forces, de rétablir surtout la paix entre les diverses parties de l'empire, et, dès son arrivée au ministère, sa première préoccupation était de négocier avec la Hongrie ce compromis qui dure en-

core, qui a été comme le fondement du nouvel empire austro-hongrois. Il n'ignorait pas, d'un autre côté, que, si l'Autriche voulait se refaire une situation en Europe, elle avait besoin de renouer des alliances, et il est bien certain que, dès les premiers momens, il avait tourné ses regards vers Paris. Entre l'Autriche et la France il y avait des préoccupations, des dangers, des intérêts communs; M. de Beust le savait, et en employant sa diplomatie à rétablir le crédit de l'Autriche à Saint-Pétersbourg comme à Londres, il suivait avec une attention particulière ce qui se passait à Paris. Il considérait la cause de la France comme la cause de l'Autriche, il ne le cachait pas. Malheureusement les affaires françaises étaient alors si étrangement conduites qu'à l'heure décisive, au moment où éclataient les tragiques événemens de 1870, rien n'était assuré, et la rapidité des catastrophes rendait impossibles des alliances qui auraient été simples et naturelles.

M. de Beust a cru devoir quelquefois se défendre d'avoir manqué à ses engagemens envers la France en ne prenant pas les armes pour elle. Il n'était pas engagé, en effet, à se précipiter les yeux fermés et à précipiter l'Autriche dans une guerre pour laquelle il n'avait pas été consulté; il était du moins assez compromis par ses sympathies pour que sa situation devînt difficile après la catastrophe de la France, et dès 1871, il était obligé de quitter la chancellerie de Vienne pour aller représenter l'Autriche comme ambassadeur à Londres, puis à Paris, où il a laissé les souvenirs d'un diplomate alliant à un esprit libre et actif la bonne grâce mondaine et les goûts d'un lettré. Ministre de Saxe ou chancelier d'Autriche, M. de Beust ne peut pas passer pour un homme d'état du premier ordre. Il a été un de ces politiques un peu déclassés dont la carrière est toujours contrariée. Il n'a eu d'abord qu'un petit théâtre pour déployer ses facultés; quand il a eu un plus grand théâtre, les circonstances lui ont manqué, ou ne l'ont pas favorisé. Il reste au demeurant une des figures de cette diplomatie d'autrefois qui s'efface de plus en plus devant la diplomatie nouvelle de l'audace et de la force.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le 3 pour 100 français, il y a quinze jours, était en réaction accentuée sur les cours cotés au début du mois. De 83.05 il avait été ra-

mené à 82.15, l'emprunt était coté 82, et le 4 1/2 110.10. Sur les cours de compensation de fin septembre, cependant, le recul était sans importance, de 30 centimes sur les deux 3 pour 100, nul sur le 4 1/2. Mais, dans l'intervalle, la spéculation avait engagé un grand mouvement de hausse sur les valeurs, et ce mouvement, après s'être communiqué pendant deux ou trois jours à nos fonds publics, avait été brusquement interrompu, menaçant de faire place à un courant rétrograde qui allait emporter tous les résultats acquis.

La journée du 15 a été la plus mauvaise. On redoutait une occupation de la Bulgarie par les troupes russes, et toutes les conséquences qu'un acte aussi grave pouvait entraîner. On était sous le coup des nouvelles les plus pessimistes relativement à l'état de santé de l'empereur d'Allemagne. Les journaux anglais représentaient la France comme prête à déclarer la guerre au premier prétexte soit à l'Allemagne, soit à l'Angleterre elle-même pour obliger celle-ci à évacuer l'Égypte ou du moins à fixer la date de l'évacuation.

A l'intérieur, on s'inquiétait du conflit arrivé à l'état aigu entre M. Sadi-Carnot et la commission du budget. Le ministre des finances, se sentant mal soutenu par ses collègues, avait donné sa démission. Le gouvernement allait se trouver sans budget au moment de se présenter devant la chambre, et M. Wilson, dans un rapport général, déposé à la hâte, proposait diverses augmentations d'impôts, différentes de celles que M. Sadi-Carnot déclarait seules acceptables, et, en outre, l'établissement d'un impôt sur le revenu, applicable dans le courant de 1887.

Les idées étaient sombres, et la spéculation semblait prête à céder au découragement. Mais il y avait de grands intérêts engagés à la hausse. Divers groupes avaient entrepris de relever telles ou telles valeurs tombées depuis longtemps dans un discrédit injustifié. Un grand effort fut fait pour enrayer la baisse, et cet effort eut un plein succès. Le cours des événemens justifia la confiance optimiste dont les syndicats haussiers donnaient l'éclatant témoignage. A Paris, à Vienne et à Berlin, les intérêts menacés se coalisèrent et la reprise se produisit avec un grand ensemble sur toutes les places, reprise lente traversée de temps à autre par l'effet des réalisations, mais qui aboutit après deux semaines à des changemens de cours d'une réelle importance.

Un incident de politique intérieure était cependant survenu au début de la quinzaine, qui aurait pu de nouveau compromettre la campagne. M. Sarrien devant un vote de surprise de la chambre se retirait, menaçant d'entraîner avec lui trois de ses collègues. La Bourse ne s'émut nullement et eut bien raison. Car, le lendemain, toutes les démissions étaient retirées, même celle de M. Sadi-Carnot. On gagnait à cette petite tempête la reconsolidation du ministère, et le gouvernement avait retrouvé son budget.

Pendant ce temps, la Russie ne manifestait aucune intention de brusquer les choses en Bulgarie; il n'était plus question d'une occupation au moins immédiate. Le gouvernement comptait sur le temps pour amener à composition les régens, et l'on se flattait que les choses, loin de s'aggraver avant la liquidation, prendraient, au contraire, une tournure plus décidément pacifique. L'empereur Guillaume, remis d'une indisposition assez sérieuse, quittait Bade pour rentrer dans sa capitale. Les dépêches le représentent allant à la chasse, au théâtre, recevant des visites, écoutant des rapports : la Bourse a cessé d'attendre chaque matin l'annonce d'une catastrophe.

Il est probable que les dispositions très résolues de la spéculation dans le sens de la hausse auraient produit un mouvement plus vif et des résultats plus substantiels encore que ceux qu'offre la comparaison des cotes à quinze jours d'intervalle, si la Banque d'Angleterre, en élevant le taux de son escompte de 3 1/2 à 4 pour 100, n'avait placé les marchés du continent en face de l'éventualité d'assez sérieuses difficultés sur le marché monétaire. Aussitôt on s'est mis à parler retraits d'or, resserrement du crédit en liquidation, raréfaction des disponibilités, nouvelle hausse du taux de l'escompte, étranglement des acheteurs. L'émotion a été de courte durée. On s'est rendu compte des raisons spéciales qui avaient provoqué la mesure adoptée par la Banque d'Angleterre; la liquidation de Londres s'est passée sans que la tension des reports ait pris des proportions exagérées; après Londres, Berlin a montré que les ressources étaient toujours abondantes et qu'il n'y avait à appréhender aucun des malheurs annoncés. On s'est rassuré à Paris, les cours se sont relevés, et, jusqu'à présent, le report sur le 3 pour 100 ne dépasse pas 0 fr. 15.

On jugera par le tableau suivant, qui ne comprend pas toutes les valeurs sur lesquelles le mouvement de reprise a porté, quelles modifications intéressantes se sont produites depuis deux semaines sur l'ensemble de la cote. Ce réveil des affaires, car il serait difficile de refuser cette qualification à l'activité déployée par les groupes et les syndicats actuellement à l'œuvre, paraîtra d'autant plus satisfaisant et plus plein de promesses pour l'avenir, que l'on a encore le souvenir très récent d'une stagnation se prolongeant de mois en mois, d'année en année.

	15 octobre.	29 octobre.	Différence.
Rentes françaises :			
3 pour 100.	82.15	82.72	+ 0 57
— nouveau . . .	82 »»	82.57	+ 0.57
— amortissable .	84.80	85.40	+ 0.60
4 1/2 nouveau.	110.10	110.60	+ 0.50

	15 octobre.	29 octobre.	Différence.
Rentes étrangères :			
Italien	100.70	101.25	+ 0.55
Hongrois	83.15/16	85.1/16	+ 1.1/8
Extérieure	62.3/4	64.1/4	+ 1.1/2
Turc	13.72	14.15	+ 0.42
Unifiée	381.»»	390.»»	+ 9.»»
Portugais	52.5/8	54.1/2	+ 1.7/8
Hellénique	357.»»	370.»»	+ 13.»»
Autrichien or	92.»»	93.»»	+ 1.»»
Valeurs diverses :			
Crédit Foncier	1400	1415	+ 15
Banque de Paris	737	760	+ 23
Crédit Lyonnais	563	578	+ 15
Crédit Mobilier	267	307	+ 40
Banque ottomane	496	508	+ 12
Mobilier Espagnol	108	128	+ 20
Nord	1580	1605	+ 25
Autrichiens	491	506	+ 15
Portugais	492	540	+ 48
Suez	2055	2093	+ 38
Panama	407	417	+ 10
Corinthe	330	357	+ 27
Transatlantique	502	522	+ 20
Omnibus	1065	1115	+ 50
Voitures	625	665	+ 40

Un tel mouvement appellera nécessairement une réaction. Viendra-t-elle avant ou après la liquidation ? Tel est le problème dont les spéculateurs avaient à chercher la solution depuis quelques jours, et que la séance d'aujourd'hui 29 paraît avoir résolu dans le sens de l'ajournement. La réaction n'aurait donc lieu que lorsque les acheteurs auraient eu tout le loisir de démontrer à leurs adversaires que quelques points noirs à l'horizon ne constituent pas un péril imminent et surtout ne font point livrer des titres au moment du règlement des comptes.

Le Nord de l'Espagne et le Saragosse, bien qu'ils continuent à présenter chaque semaine d'importantes plus-values de recettes, ne se sont point associés à l'entrain général et ont fléchi l'un de 6, l'autre de 10 francs.

C'est le 21 octobre que la Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte de 3 1/2 à 4 pour 100. Le 18, la Banque de l'empire d'Allemagne avait pris une mesure analogue, et, quelques jours après, Rome a suivi l'exemple. On se demandait si Paris donnerait à son tour. Mais la Banque de France a des ressources considérables, un stock d'or de près de 1,400 millions, sur lequel le resserrement d'ar-

gent tant redouté a fait prélever jusqu'ici de 8 à 10 millions par semaine. Ce n'est pas à l'aide de retraits semblables que le marché pourra être sérieusement troublé.

On a vu quel progrès avaient fait cette semaine les deux rentes espagnole et portugaise. Il y a une spéculation considérable engagée sur ces deux fonds et visant l'admission de la première à la cote de Berlin et de la seconde à la cote de Francfort. Le marché du Portugais est en outre travaillé en vue du classement des titres du dernier emprunt.

L'organe officiel du Crédit foncier annonce que les bénéfices de l'établissement, en 1886, permettraient de porter le dividende à 63 francs, mais que, dans une intention de sage prévoyance, on ne répartira que 60 francs et que le solde, soit 961,000 francs, sera porté au compte des provisions pour risques en cours.

On annonce, pour le commencement du mois prochain, une émission d'obligations des Chemins autrichiens, sous les auspices de la Banque de Paris. Cette éventualité n'est pas étrangère à la reprise très vive dont les actions des deux compagnies ont eu le bénéfice.

La réponse des primes, qui vient d'avoir lieu, laisse nos fonds publics et la plus grande partie des valeurs aux cours les plus élevés atteints depuis la reprise. Il y a toute raison de penser que la liquidation se fera dans les prix actuels, sauf événement du côté de la Bulgarie, et que les taux de report ne s'élèveront pas sensiblement. Pour qu'il en fût d'autre sorte, il faudrait que les acheteurs eussent en majorité commis l'imprudence de ne point se pourvoir à l'avance et sans attendre le jour même de la liquidation.

Un des traits caractéristiques et peut-être l'un des moins satisfaisans du mouvement de hausse que le mois d'octobre lègue au mois de novembre est la part manifestement peu importante qu'y a prise le public, le vrai public de l'épargne. On a escompté la reprise des affaires, que chacun voyait se dessiner; il en résulte que cette reprise apparaît jusqu'à présent avec un caractère un peu artificiel. Bien des valeurs cotées très bas et entièrement négligées jusqu'alors ont obtenu rapidement de très belles plus-values. Ce n'est assurément pas l'effort de l'épargne qui a produit ce résultat. Il serait bon qu'un temps d'arrêt rendît les cours nouveaux familiers aux petits capitalistes et surtout que les sociétés dont les titres ont monté prissent la peine de justifier au printemps prochain par l'exposé d'une situation réellement améliorée les changemens heureux survenus dans la cote de tout ce groupe de valeurs.

Le directeur gérant : C. Buloz.

JEANNE AVRIL

DERNIÈRE PARTIE (1).

XI.

Mme de Parthenais attendait sur le perron du château, debout, soutenue sur deux cannes d'ébène :

— Vous voilà donc enfin revenues ? s'écria-t-elle dès que Jeanne et sa mère furent descendues de voiture. Que le temps m'a semblé long ! Si vous aviez tardé davantage, je crois que je n'y aurais pas tenu, et que je serais allée vous rejoindre.

Leur vue l'avait mise au comble de la joie. Elle les embrassa tendrement et les conduisit dans le boudoir, qu'elle avait fait orner de fleurs pour fêter leur retour.

Sans cesse elle rappelait Jeanne auprès d'elle et la prenait dans ses bras. Ses questions étaient sans fin sur les amusemens et les plaisirs de cette saison passée loin d'elle. Quelles amies avait-elle retrouvées ? A quel spectacle avait-elle assisté ? S'était-elle amusée au Casino ? Elle insistait sur des détails que les lettres ne donnaient pas. Plus que le reste, la promenade à cheval l'avait préoccupée ; elle demanda à sa petite-fille si réellement elle n'avait pas eu trop peur.

Jeanne éprouvait un grand soulagement à se sentir auprès de cette femme excellente et en était comme rassurée. Elle faisait de son mieux pour se ranimer et répondre aux questions. Mais

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

combien ces affectueuses curiosités ne la troublaient-elles pas en lui rappelant tant de détails qu'elle eût si bien voulu chasser de son souvenir!

Pendant ces échanges Mme Avril se tenait à l'écart. Absorbée et immobile sur sa chaise, elle touchait à peine au thé qu'elle s'était fait servir. Sa mère remarqua ses yeux tirés, sa face amaigrie et son attitude un peu singulière. Elle le lui dit, et que l'air de la mer ne semblait pas lui avoir réussi.

— L'air de la mer m'a fait grand bien, au contraire, répondit Mme Avril.

Elle ajouta seulement que le chemin de fer l'avait fatiguée et, sans perdre rien de sa dignité ordinaire, elle se retira dans sa chambre pour prendre quelque repos.

Restée seule avec Jeanne, Mme de Parthenais lui reprocha de ne lui avoir, pour ainsi dire, point parlé de sa mère dans ses lettres, ou de ne l'avoir fait qu'en passant et comme à regret.

— Mais, grand'mère, répondit Jeanne alarmée, je ne sais pas... Maman vous écrivait de son côté. Je ne pensais pas qu'il fût nécessaire de vous parler d'elle...

— Oui, sans doute. J'aurais voulu cependant de ta part plus de bonne humeur et de cordialité. N'aurais-tu pas pu me dire que vous étiez heureuses d'être ensemble, ou autre chose semblable?.. Est-ce qu'il y aurait eu quelque chose entre vous?

— Il n'y a rien eu du tout, grand'mère!

Mme de Parthenais recommanda ensuite à Jeanne d'être pleine de soins pour sa mère.

Et lui prenant les mains:

— Ta mère a été si malheureuse qu'il faut en avoir bien soin. Elle n'a que toi au monde... Tu es tout pour elle. Ah! si tu pouvais savoir!.. Sache seulement qu'il y aurait de ta part une noire ingratitude à ne pas lui témoigner toute l'affection que tu lui dois... Elle m'a semblé triste, ajouta-t-elle d'un air préoccupé.

Hélas! pensa Jeanne, sans laisser rien paraître, si vous saviez ce qui la rend triste!.. Et combien maintenant vous et moi comptons peu pour elle!

Elle put prendre néanmoins assez sur elle pour affirmer à sa grand'mère qu'elle se trompait, qu'elle n'avait rien à craindre, et qu'une fois remise de la fatigue du voyage, sa mère serait de même qu'auparavant. Elle parvint ainsi à calmer cette naissante inquiétude.

Mais sa tristesse à elle en redoubla. Ainsi donc ce n'était pas assez que sa mère l'eût repoussée, il fallait encore qu'on lui fît des reproches à ce sujet, qu'on la supposât ingrate, et manquant de cœur! Et comment aurait-elle pu se justifier? Elle ne le pouvait

qu'en accusant sa mère, et à aucun prix, ni pour personne, elle ne voulait la trahir.

Comme jadis dans ses promenades avec Cécile, son âme s'emplit des plus noirs soucis. La peur de vivre la reprit. Mais sur quelles raisons maintenant n'appuyait-elle pas cette crainte !

Tout autour d'elle cependant les choses continuaient leur train accoutumé. Ses propres tourmens n'y apportaient aucun trouble. Tout était de même. Accoudée le soir à sa fenêtre avant de se coucher, ne voyait-elle pas là-bas à ce même tilleul grimper cette même vigne vierge? Verte au printemps, elle était devenue rouge. Bientôt, comme à la fin de chaque automne, ses feuilles allaient tomber une à une, annonçant l'approche de l'hiver et qu'il faudrait bientôt s'en revenir à Paris. N'était-ce pas toujours les mêmes groupes d'arbres, leurs mêmes frémissemens continus? Et le hululement de cette chouette dans cette charmille, et ce chien qui aboyait aux reflets de la lune, autour du bassin, et l'ombre noire du château sur ces pelouses doucement blafardes, ne les retrouvait-elle pas comme elle les avait déjà cent fois remarqués? Et là-haut, là-haut dans la nuit, les sept étoiles du char de David, « ses amoureuses, » comme elle disait, avaient-elles changé de place? ne les revoyait-elle pas toujours en ce même endroit du ciel, en cette même saison?

Pourquoi, au milieu de l'ordre immuable des choses, n'y avait-il qu'elle qui fût capable d'inquiétude et de changement? Pourquoi cette différence entre elle et le reste de l'univers? Pourquoi avait-elle une âme qui se troublait? Pourquoi les mouvemens n'en étaient-ils point ordonnés et réguliers? Pourquoi ses joies et ses tristesses n'étaient-elles point toujours les mêmes, égales et fixes, comme ces étoiles dont elle était jalouse?

Et Jeanne en arrivait à envier ses amies Pauvilliers, leur immobilité, leur ennui, leur solitude. Elle eût souhaité vivre comme elles dans une retraite profonde, ne plus sentir, ne plus penser, ne plus bouger, à l'abri de tous les regards. Ses ressorts étaient brisés. Les heureux battemens de son cœur s'étaient arrêtés. Le choc avait été trop rude. Elle n'avait plus assez de confiance pour croire, ne pouvait encore se remettre à espérer.

Par un vaniteux enfantillage, elle n'avait pu se séparer de ses trophées de cotillon. Comme à Paris, elle en avait tapissé les murs de sa chambre, mais la vue lui en était devenue odieuse. Elle les arracha tous. Et il ne resta plus en place sur la nudité des murs qu'une petite statuette de la Vierge sous laquelle elle laissa seulement sa cravache et son stick mis en croix, avec le fameux timbre du Japon piqué au milieu.

Pêle-mêle dans un panier elle empila les rubans, les cocardes, les

mirlitons et les pantins, et pour sanctifier ces objets de plaisir, sans doute, dès le lendemain de son retour elle les apporta chez les Pauvilliers.

— C'est pour moi, mon Jeannot chéri? s'écria le petit Pierre émerveillé.

Toute chose d'ailleurs paraissait merveilleuse à l'enfant depuis qu'il savait qu'on allait enfin le mettre au collège à la rentrée.

Mais Constance et Catherine firent à peine attention à tout ce qu'apportait Jeanne, et, la prenant chacune par un bras, elles l'entraînèrent dans le jardin.

Elles avaient été au bal à Jouarre chez le notaire, qui venait de marier sa fille.

— Au bal? dit Jeanne; et Constance y est allée aussi? reprit-elle en souriant.

— Mais oui, répondit Constance, dont le premier mouvement ne fut pas d'être mécontente.

— Et il ne t'a pas paru choquant de danser?

— Je n'ai pas dansé, reprit-elle un peu piquée; on n'a fait que valser, et maman ne veut pas que nous valsions.

— Oui, mais moi j'ai dansé une fois, continua Catherine, dans un quadrille avec un jeune homme très aimable et très comme il faut. Il avait à la boutonnière deux petites croix enfilées dans une chaînette. Ne me demande pas son nom, ajouta-t-elle, en prévoyant la question de Jeanne, je ne le sais pas. Il m'a invitée sans être présenté et au dernier moment, parce qu'un couple manquait. Il s'en est d'ailleurs excusé très poliment.

De ce bal qui comblait leurs désirs elles ne trouvèrent guère autre chose à dire.

Tant qu'elle resta à Buzancy, Jeanne ne manqua pas un jour d'aller les voir. Ses journées s'y passaient comme en un lieu de refuge. Pendant quelques heures du moins elle échappait au douloureux malaise de se trouver entre sa mère et sa grand'mère préoccupées, et de si différente façon!

De plus en plus assombrie et contrainte, Mme Avril parlait à peine. Si elle répondait, ce n'était qu'après un long intervalle de silence et sans cacher toute la répugnance qu'elle avait à se voir tirée hors de ses pensées. Pendant la veillée du soir, Jeanne se plongeait dans *le Tour du monde* ou le Voyage en Chine du révérend père Huc. Cette lecture, où elle s'appliquait, servait aussi à lui donner une contenance. Elle ne levait pas les yeux de dessus son livre autant à cause de l'intérêt qu'elle y prenait que pour ne pas rencontrer les regards inquiétans de sa grand'mère. Par-dessus ses lunettes, Mme de Parthenais ramenait continuellement ses yeux de la mère à la fille, observant leur attitude réciproque. Cependant elle ne les interrogeait

jamais ; mais, tandis que ses tendresses pour sa fille redoublaient tous les jours, elle usait envers Jeanne d'une sévérité inaccoutumée et très en dehors de son caractère.

Jeanne pensait bien que sa grand'mère l'accusait de la recrudescence maladive où sa mère se trouvait et, sans pouvoir rien contre cette injustice, elle en souffrait chaque jour davantage. Si les Pauvilliers n'eussent point été là pour la distraire, il lui semblait qu'elle serait morte de chagrin. Tout de suite après le déjeuner elle arrivait chez ses amies, s'asseyait auprès d'elles dans le salon ou le jardin, selon le temps qu'il faisait, et là, sans désemparer, se mettait à quelque grossier ouvrage de couture. Une robe de pauvre, un bonnet d'enfant l'occupait tout entière, et elle prenait du plaisir au travail machinal de ses doigts.

Mme Pauvilliers, réconciliée pour ainsi dire, trouvait que Jeanne « était devenue très raisonnable. » Aussi était-ce plutôt par plaisir que par surveillance qu'elle venait maintenant se mêler aux conversations. En revanche, l'opinion que Jeanne avait prise d'elle ne s'était pas beaucoup modifiée. L'exactitude de cette femme à suivre sa méthode et à prendre garde que tout ne se succédât que par degrés lui paraissait, sinon une chose fâcheuse, du moins une chose étonnante. Comment pouvait-elle avec autant de précision mesurer la vie des autres et la sienne propre ? en calculer toutes les circonstances ? en disposer les moindres événemens ? Comment ses calculs, ses prévisions, ses combinaisons ne l'avaient-ils jamais trompée ? Comment avait-elle réussi à vivre elle-même sans dévier ni défaillir et à ne conduire ses enfans que par étape déterminée ? Rien n'était donc venu la surprendre ? Elle n'avait donc jamais rien eu à changer à ses plans ? Aucun obstacle imprévu n'était donc venu à la traverse pour déranger ses règles et en détruire la belle ordonnance ! Y a-t-il donc des gens auxquels rien n'arrive !

Une fois l'éducation de ses filles terminée, pour suivre encore sa méthode et jugeant que le moment était venu, Mme Pauvilliers avait cru devoir leur exposer ce qu'il fallait penser du mariage et l'esprit avec lequel elles devaient s'y préparer. Ce sujet était même devenu le seul où elle se complût.

Après avoir sommairement établi que ce sacrement sanctifiait l'alliance de l'homme et de la femme en leur donnant la grâce de vivre ensemble chrétiennement, elle était entrée avec une satisfaction minutieuse dans les plus petits détails des soins du ménage, insistant sur le loyer, les domestiques, la tenue du linge, la bonne qualité de la nourriture, l'emploi des revenus et les retenues qu'il en fallait faire par prudence. L'époux, sans qu'elle oubliât d'indiquer pourtant la soumission que la femme lui devait, n'avait d'ailleurs qu'une très petite part dans ses instructions. Elle s'étendait au

contraire assez volontiers sur les devoirs de la mère. Un jour même elle prévint ses filles en souriant qu'elle tenait en réserve pour elles dans une armoire des livres de médecine sur le traitement des enfans en bas âge.

Quoique ces entretiens ne fussent point faits pour montrer le mariage sous ses aspects les plus rians, cette phase nouvelle de l'existence était loin de déplaire à Catherine. Tout au contraire Constance, pendant que sa mère parlait, pinçait les lèvres et ne sortait de son mutisme que pour dire : « Cela ne me plaît pas, » sans qu'il eût jamais été encore possible jusqu'ici de savoir si c'était le mariage qui ne lui plaisait pas, ou les conversations dont il faisait maintenant l'unique objet.

Sans blâmer le silence de sa fille aînée ni la trop presser de questions, — car toujours, suivant sa méthode, Mme Pauvilliers avait établi que Constance était parvenue à l'âge de penser par elle-même et ne pouvait d'ailleurs avoir que de bonnes pensées, — cette mère exceptionnelle n'était point cependant toujours très satisfaite du peu d'empressement que celle-ci mettait à recevoir ses leçons. Aussi s'adressait-elle de préférence à Catherine, à qui elle réservait ses meilleurs avertissemens.

Mais, tout en écoutant cet enseignement avec ardeur, Catherine faisait quelquefois la moue. Elle disait qu'elle voudrait bien aussi que son mari fût, avec une figure agréable, jeune, aimable et prévenant, qu'il eût de jolies manières, — et même qu'il sentît bon. Peut-être disait-elle cela en pensant innocemment à son père, qui, maintenant, rapportait de Paris des odeurs dans ses mouchoirs, et ne se privait sans doute plus de rien pendant ses perpétuelles absences.

Les avis de sa mère ne parvenaient pourtant pas à ôter à cette petite l'agréable vision qu'elle persistait à se faire des choses. Pour aller vers une vie heureuse, elle ne voulait pas penser non plus qu'il fallût prendre une route si plate et d'où l'on ne vît le monde que comme une plaine sans fleurs et sans eau. A cause de la charmante fraîcheur de ces illusions, Jeanne la trouvait « unique, » et sa compagnie lui faisait du bien.

Entre autres secrets, Catherine avait confié à Jeanne qu'un de ses cousins, qui avait dix-huit ans, étant venu passer avec sa mère trois jours à Buzancy, toute la maison en avait été en révolution. Pendant trois jours on n'avait fait aussi que se promener dans les bois environnans. Le cousin avait cueilli avec elle des bouquets et il s'y était montré si complaisant, si affectueux même, qu'elle l'adorait. Il avait échoué à son premier examen de droit, mais il allait s'y reprendre cet automne. Catherine eût donné dix ans de sa vie pour qu'il fût reçu !

— Si tu savais ce qu'il est pour moi ! lui dit-elle un jour. Non, tu ne peux pas te l'imaginer... Mais, au fait, reprit-elle en la voyant

sourire, pourquoi ne me racontes-tu jamais rien, toi? Il a dû t'arriver déjà mille aventures?

— Mais non, répondit Jeanne en se renfermant.

— Alors tu n'aimes personne?

— Personne!

— Et tu ne veux pas te marier?

— Je ne suis pas pressée.

— C'est-à-dire que tu ne me trouves pas digne de tes confidences, répliqua Catherine en se fâchant.

— Ne te fâche pas, reprit Jeanne.

Alors, pour la calmer, elle inventa qu'elle avait été demandée en mariage, mais qu'elle avait refusé.

— Tu as refusé!

— Oui, répondit Jeanne.

Et pour soutenir son mensonge, elle imagina toutes les circonstances de son refus. Brouillant les différens traits et les caractères des jeunes gens qu'elle connaissait, elle fit aussi tout un portrait de fantaisie. Enfin elle persuada si bien à sa jeune amie qu'il n'avait tenu qu'à elle d'accepter, que celle-ci, toute pleine de l'importance que Jeanne avait soudain prise à ses yeux, s'écria avec une sorte d'admiration respectueuse :

— Ainsi donc tu serais mariée maintenant, si tu l'avais voulu?

Si elle l'avait voulu!

Mais Jeanne n'avait jamais cessé de le vouloir un instant et de ne penser qu'à Raymond en dépit de tout!

Elle ne se rendit pourtant bien compte de ses sentimens que deux mois plus tard, quand elle alla à Trappes pour le baptême du second garçon qu'Alice venait d'avoir.

Quelques jours avant la cérémonie, René avait annoncé à sa belle-mère qu'elle aurait environ trente invités à recevoir.

— Trente personnes! et vous ne me dites cela qu'au dernier moment! s'écria Mme Salneuve en levant au ciel ses bras désespérés. Comment vais-je avoir le temps de me munir, de combiner, d'amener les provisions nécessaires, d'organiser les repas, les chambres, les voitures?.. Et en décembre, au moment où les transports sont si difficiles, où tout devient plus cher!

Elle marchait au hasard, ne sachant plus où diriger ses pas, allant du vestibule au salon, du salon à l'office, de l'office dans sa chambre, parlant toute seule à haute voix, et pleurant presque.

Et elle rassemblait les domestiques autour d'elle :

— Jamais nous ne parviendrons à réunir tout ce dont nous avons besoin,.. le temps matériel manque... Et il faut tout faire venir de Paris!

Avec l'âge, ses manies d'économies et de surveillance s'étaient

tournées en une cause de continuelles souffrances. Sa vie en était gâtée ; elle ne traînait plus que des jours lamentables. Un plat manqué, une négligence dans le service, l'idée qu'on pût la tromper sur les fournitures ou qu'on « laissât perdre ! » n'étaient plus seulement un chagrin pour elle, mais une douleur véritable. Maintenant elle mettait aux menus détails des soins où elle s'épuisait, une fièvre, un emportement, une passion suprême qui la grandissait en quelque sorte et l'élevait bien au-dessus de Mme Pauvilliers, par exemple, à laquelle son esprit d'ordre et de symétrie n'avait jamais retiré le sommeil, torturé le cœur, ni fait verser des larmes. D'ailleurs, Mme Salneuve agissait sur un champ plus vaste et avec d'autres ressources. Bien qu'on en pût penser, cette disposition chez elle ne venait pas tant encore d'un égoïsme étroit et d'une humeur parcimonieuse que d'un besoin de remplir sa vie et d'y mettre tout ce dont elle était capable. Qui sait même si, en donnant cette générosité de souffrance aux seules choses qu'elle pût concevoir, elle ne cherchait pas à se réserver en cette vie la part de dévoûment et de douleur que chacun y doit prendre? Qui sait si elle ne sentait pas à sa manière que l'existence n'a pas son but en elle-même et qu'il y faut des pleurs et des sacrifices? L'objet seulement en était disproportionné et la cause dérisoire. Mais telle qu'elle était, elle n'y pouvait rien.

Toute activité dépensée en dehors de la maison et pour d'autres que pour son mari ou ses enfans lui semblait si mal employée que, tout en laissant faire son gendre, il n'y avait personne autant qu'elle pour désapprouver le nouveau projet que René poursuivait.

Par distraction, désir de paraître, ou lassitude de repos, il venait, en effet, de se faire nommer vice-président d'un comité conservateur, et déjà, avec l'entrain qu'il apportait à toute entreprise nouvelle, après le conseil général il visait la députation.

Pour se donner quelque popularité dans le pays, à l'occasion de la naissance de ce second fils, M. de Montclair avait fait distribuer dans toutes les familles pauvres des layettes, des outils, du bois de chauffage, du vin et de la nourriture. Afin encore de mieux attirer l'attention sur lui et aussi par plaisir, car il aimait le bruit et les fêtes, il avait pris ce baptême pour prétexte à grande réception et à feu d'artifice. Parmi ses amis et ses amies, il ne manqua pas de choisir les plus capables d'augmenter sa notoriété ou de flatter son amour-propre.

De ce nombre était Vineuil.

Quoiqu'il dût son titre à une substitution récente et fort irrégulière et qu'il s'en fît un peu trop accroire à ce sujet, Raymond de Vineuil était cependant d'assez bonne famille pour avoir pu en imposer au petit-fils des draps Perot, dès le premier jour qu'ils s'étaient

rencontrés au ministère des affaires étrangères. La chanson même qui courut au quai d'Orsay et à laquelle Raymond avait pris part :

Monclair de la lune,
Mon ami Perot!
. . . . . .

ne fit peut-être qu'ajouter à la considération que René avait tout de suite prise pour son collègue.

Pendant quelque temps, tous deux avaient vécu à Paris de la même vie, et toujours ensemble pour le jeu, les spectacles et le reste. Des goûts et des traits communs les avaient rapprochés, mais en tout Raymond était par comparaison comme un coq qui aurait eu une plus belle crête. Ainsi que René, mais bien plus que lui, il avait l'esprit tourné aux aventures de toutes sortes. Il n'aimait aussi que ses fantaisies, mais il en avait du moins d'imprudentes et quelquefois de généreuses. Il se lançait d'abord sur tout avec une vivacité incroyable, et il en mettait même dans ses sentimens, mais cela durait peu. Avec cela plus de facilité que d'intelligence, d'entrain que d'esprit, et point de caractère en dehors de l'action immédiate. Après ses coups d'énergie, il retombait dans la nonchalance, l'irrésolution, le dégoût même, devenait inerte, incapable, presque timide et jusque auprès des femmes, qui toutes étaient pourtant le principal objet de ses préoccupations.

Pour l'attirer à Trappes, René lui avait promis qu'il y verrait de jolies femmes, et dans le nombre il avait compté Jeanne, qui, dans son opinion, était devenue mille fois plus jolie que n'avait été Mme de Rivoire. Il raffolait de sa cousine, et en disait merveilles à qui voulait l'entendre ; mais il y avait loin de là à imaginer que Vineuil eût pu la remarquer au contrat de Cécile et à bâtir là-dessus quelque projet.

A la gare, Jeanne avait tout de suite reconnu Raymond pendant qu'il prenait son billet au guichet; il disparut dans la salle d'attente, et, une fois sur le quai, choisit un compartiment.

En passant devant son wagon, elle observa qu'il tirait sa moustache avec impatience ; ce geste identique à celui qu'elle avait remarqué le jour du contrat lui sembla de bonne augure. Il ne la vit pas, et elle ne se fit point voir, préférant qu'il eût la surprise de sa vue à l'arrivée. Mais, pendant tout le temps du trajet, elle ne put se tenir en place, courant d'une fenêtre à l'autre et se plaignant de la lenteur du train. Sa mère, impassible, ne lui fit aucune observation, comme si elle avait abdiqué désormais toute direction.

Cependant, au moment où le train allait s'arrêter, Jeanne pensa que c'était folie de croire qu'elle pût causer à Raymond une

impression quelconque, et qu'il ne se souviendrait pas non plus de l'avoir jamais vue. Bien qu'elle eût sauté lestement du wagon, elle ne parvint pas à le dépasser. Sa mère avait mis une telle nonchalance à se mouvoir pour descendre et elle marcha si lentement après être descendue, qu'elles arrivèrent les dernières à l'omnibus des Salneuve, qui était déjà rempli d'invités.

Raymond céda sa place à Jeanne et lui sourit d'un air de connaissance. Quand il fut monté dans le *break*, elle lui sourit à son tour comme pour lui faire comprendre qu' elle le plaignait d'être ainsi dans cette voiture découverte à cause d'elle et par ce petit froid piquant. Le *break* prit les devans, et Jeanne, ne voyant plus Raymond, regardait à travers la vitre le ciel clair et la gelée blanche qui couvrait les champs nus et les arbres dépouillés. Elle se sentait heureuse comme si, par ce gai et joli temps, il ne pouvait se préparer que quelque bonheur pour elle.

Elle avait repris cette légèreté d'âme qu'on reproche souvent à la jeunesse, mais sans laquelle aucun homme raisonnable ne pourrait avoir la bonne volonté de vivre.

Une fois débarrassée de son manteau, Jeanne ne put s'empêcher de rougir quand René lui présenta M. de Vineuil. Il fit d'ailleurs cette présentation avec quelque ostentation, comme pour bien montrer à son ami que sa cousine ne démentait pas ce qu'il en avait dit et que la réalité n'était point au-dessous de ce qu'il avait promis. Tout de suite, cependant, Jeanne s'étonna de l'absence de Cécile.

— Ah! ce Poitou! répondit Mme Salneuve d'un air qui en disait long. Il n'y a pas eu moyen de fléchir M. Le Girod ni sa mère!

Elle n'avait pu encore se décider à appeler son gendre Lucien, intimidée qu'elle était par les manières aristocratiques que Mme Le Girod et son fils s'étudiaient à tirer de leurs relations de Saint-Thomas.

Alice, à peine remise, avait encore besoin de soins et de ménagemens. Elle n'assisterait pas au baptême et ne descendrait seulement que pour dîner. Jeanne la trouva dans sa chambre, étendue sur sa chaise longue et vêtue d'un peignoir de velours blanc.

— Tu as l'air ainsi d'une mariée, s'écria-t-elle en la considérant, mais où donc est le personnage?

— Là, dans son berceau ; fais attention, il dort.

Sur la pointe du pied elle s'avança, tandis que la religieuse maniait les rideaux de mousseline avec les mêmes précautions qu'elle eût mise à toucher les linges de l'autel. Jeanne trouva l'enfant « drôle. » Elle s'étonna aussi des sons inarticulés qu'il poussait et demanda pourquoi il chantait de cette façon.

— Il rêve aux anges, le pauvre! répondit la religieuse, qui était du Midi.

Jeanne aussi s'amusa du biberon, de la bouillotte, du hochet, des chaussons, des petites éponges pour le bain. En furetant, elle découvrit que les étagères n'étaient remplies que de chinoiseries. René en avait pris le goût depuis le retour de M. de Vineuil.

Alice, pour être agréable à Jeanne, lui fit cadeau d'un petit éléphant d'ivoire qui semblait tout particulièrement lui plaire.

— Oh! merci! répondit-elle dans un élan de joie un peu exagéré, comme si cet objet eût eu quelque rapport avec la cause unique de toutes ses pensées.

Dans le salon où elle était redescendue, les retardataires s'empressaient, et c'était un ramage de volière où Jeanne essaya de se distinguer, jusqu'à ce qu'enfin le bébé pomponné sous ses voiles apparut sur les bras d'une nourrice superbement enrubannée.

Pour se rendre à l'église, la plupart des femmes montèrent en voiture, mais Jeanne dit qu'elle avait besoin d'air et préférait aller à pied. Maintenant elle marchait avec M. Salneuve devant Raymond et René mis ensemble à sa suite.

Elle se donnait bien l'apparence d'être toute à la conversation de son cher oncle, qui tout en bourrant sa moustache lui parlait de Cécile, rappelait leurs parties enfantines et disait que ces souvenirs le vieillissaient; mais elle avait l'oreille assez attentive, d'autre part, pour qu'elle entendît très distinctement que Raymond remarquait le coq rouge qu'elle avait sur sa toque.

— Ce coq est très gai, dit-il.

A quoi René répondit :

— Jeanne s'arrange toujours très bien.

L'approbation de Raymond lui avait fait battre le cœur. Elle fut sur le point de se retourner pour mieux lui montrer son coq. Elle n'osa pas, mais instinctivement, pinça sa casaque de loutre par devant pour amincir encore sa taille qu'elle savait être extrêmement fine.

On arriva à l'église, où rien n'était prêt; seulement l'enfant s'était réveillé et emplissait le vaisseau de ses cris inextinguibles. Le clergé en désarroi s'agitait et mettait tout sur le compte du sacristain qui était « nouveau. » Ce fut dans le plus grand désordre qu'on prépara les fonts baptismaux, les vases, le coton, l'eau, l'huile, le sel, et que le cierge fut allumé. Au dernier moment, M. le curé ne trouva pas son rituel et s'aperçut que son étole à deux faces, violette d'un côté et blanche de l'autre, ne présentait pas le côté qu'il fallait. On commença enfin, mais à mesure l'enfant criait de plus en plus, la face grimaçante et congestionnée, il en vint aux hurlemens et aux convulsions, quand on eut découvert les épaules et la poitrine et que le prêtre fit l'onction.

— Qu'on l'emporte! qu'on l'emporte! on le baptisera une autre

fois, s'écria Mme Salneuve, qui même dans ses obligations religieuses n'apportait que des soucis terrestres, et du miel de la foi ne goûtait que la cire.

Quand il fallut signer sur le registre, Jeanne se prit de façon à précéder immédiatement Raymond. Il observa la fermeté de son écriture et lui en fit compliment.

A la sortie, les gamins du village attendaient la distribution des sous et des dragées que les domestiques avaient apportés dans des corbeilles. Plus que tout autre, Raymond s'anima au jeu de lancer les sous le plus loin possible. Il s'y acharna même et y mit de l'amour-propre, tandis que, par émulation, Jeanne s'attirait ses éloges. Il lui fit aussi la remarque que par ce froid où toutes les autres femmes avaient les joues violettes, il n'y eût qu'elle qui eut le teint frais comme les roses.

Pour occuper le temps jusqu'au dîner, on organisa une poule au billard; comme d'un commun accord Jeanne et Raymond entrèrent dans la partie.

Raymond à ce jeu était très habile comme il l'était à tous les exercices physiques. Quant à Jeanne, elle papillonnait autour du billard, et, lorsque son tour était venu, s'appliquait à prendre les poses les plus charmantes. La taille appuyée sur la queue à la renverse, elle se risquait parfois à pousser la bille *à l'officier* en gardant l'équilibre sur la pointe d'un seul pied : et c'étaient des souplesses de buste, des mouvemens de tête de côté, des allongemens de doigts dont les grâces aisées étaient si aimables aux yeux qu'on eût joué avec elle rien que pour la voir. Comme le jour du contrat de Cécile, mais enhardie, Jeanne ne voyait plus que *lui*, n'agissait plus que pour *lui*.

Dans l'intervalle de chaque tour, Raymond, en sa qualité de grand voyageur, était accaparé. On voulait lui montrer que, sans voyager soi-même, on était capable de s'intéresser aux voyages dont les feuilles publiques avaient fait des compte-rendus si élogieux. Et René, qui admirait beaucoup qu'on fît parler de soi dans les journaux, ne tarissait pas à ce sujet et entretenait chacun comme s'il eût prétendu détourner sur lui-même une part de cette réputation.

Pourtant, Jeanne finit par se rendre maîtresse de la place en disant à Raymond comment son portrait lui était tombé sous les yeux.

Elle lui cita le titre du journal anglais.

— Debout sur un éléphant mort, n'est-ce pas? dit en riant M. de Vineuil ; mais ce n'est pas moi! Ces Anglais n'en font jamais d'autres!

Il lui expliqua alors qu'on avait utilisé un vieux cliché tiré du *Voyage du prince de Galles aux Indes*. Son nom avait été mis sim-

plement au-dessous de la gravure, à laquelle d'ailleurs on n'avait rien modifié.

— Je m'étais figuré que vous aviez laissé pousser votre barbe, reprit Jeanne assez désappointée de sa méprise.

Pourtant, l'idée qu'elle avait pu prendre une altesse royale pour Raymond ne la fâcha pas dans le fond. Quoiqu'elle n' y eût pas trop songé d'avance, elle s'aperçut aussi que sa vanité se plaisait au titre qu'il portait. Elle y tint même tout à coup et en devint jalouse comme de tout ce qui touchait à Raymond. Eh! mon Dieu, pourquoi n'y aurait-elle pas tenu comme Vineuil y tenait lui-même, et comme on voit tous les jours que les Parthenais, les Salneuve, les Montclair, les Le Girod, les Norbert-Lesplagnes tiennent aux apparences de leurs titres et à la fabrique de leurs noms. « Mademoiselle » elle-même ne tenait-elle pas à avoir un frère officier? Néanmoins, comme sa mère, et quitte à en être comme elle à jamais malheureuse, Jeanne avait assez de passion désintéressée en elle pour n'épouser que quelqu'un qui lui plût.

Et combien Raymond ne lui plaisait-il pas? Combien ne lui semblait-il pas superbe avec sa belle taille, ses grands gestes hardis, quoique rares et contenus? Quelles flammes soudaines ne découvrait-elle pas dans ses regards ardens, mais qui voulaient rester discrets? Comme son sourire aussi lui semblait bienveillant pendant qu'elle parlait! Car il avait laissé la parole à Jeanne, qui, grâce aux lectures studieuses faites à cause de lui, paraissait bien plus au courant de ses voyages que lui-même.

Après avoir joué à son tour, elle revenait s'asseoir auprès de lui et, à mesure, s'animait davantage.

Elle n'avait rien oublié du Japon et disait tout ce qu'il fallait dire du climat, des saisons, de la flore, des habitans, des coutumes, et, comme il convenait, elle l'entretenait de ce peuple enfant qui n'avait pas de besoins et n'aimait qu'à rire, des fêtes joyeuses et fréquentes, celles des poupées pour les jeunes filles, celles des bannières pour les jeunes garçons et aussi des blancs chrysanthèmes qu'on effeuillait à certains jours privilégiés. Elle passait ensuite à la Chine, qu'elle se représentait comme un immense jardin, depuis les plaines jusqu'aux plus hautes montagnes, avec ses pins, ses palmiers, ses bambous, ses bois de sandal et de rose, ses oliviers odoriférans, tandis que dans ces beaux paysages, devant des maisons aux toits de porcelaine, des hommes et des femmes, vêtus de soies claires, vaquaient aux soins du ménage, portant sur l'épaule des potiches nuancées comme des parterres de fleurs... Et tout ce qu'il avait vu encore et qu'elle ne savait point! Et tout ce qu'il avait fait et qu'elle s'efforçait de lui faire raconter!

Raymond était sous le charme, et, peu à peu, une émotion le gagnait à sentir qu'elle s'occupait de lui et de cette agréable façon.

Au dîner, il parut contrarié de n'avoir point été placé à côté d'elle. Ses yeux se portèrent souvent de son côté; mais elle fit semblant de ne s'apercevoir de rien, afin de ne point intimider ses regards et se bien laisser voir. Le soir, quand elle lui offrit du sucre pour son café, il renoua de lui-même cette conversation qui, après le fumoir, où il ne s'attarda guère, reprit de nouveau pendant le feu d'artifice.

Malgré le froid, on ouvrit toutes les fenêtres de la façade, et les dames s'encapuchonnèrent.

Le hasard ou la discrétion voulut qu'ils fussent seuls ensemble à une croisée délaissée au bout des appartemens.

A propos d'un certain soleil qui rata, Raymond lui expliqua que les Orientaux étaient très habiles artificiers, que personne ne s'entendait comme eux aux mélanges des feux et à leur combinaison. Ils y étaient si raffinés que, de même qu'au langage des fleurs, ils s'appliquaient en véritables poètes à la composition des feux, dont chaque couleur était pour eux symbolique. Jeanne se récria et trouva l'invention charmante. Il partit de là pour la conduire dans l'Inde. Il y avait vu dans un feu d'artifice les eaux de la Djumna enflammées par l'huile de naphte. Comme elle ne se lassait pas de l'écouter, il lui décrivit aussi les fêtes qu'après une chasse le maharajah de Gwalior lui avait données, les guirlandes de fleurs passées autour de son cou, les parfums répandus sur ses vêtemens, les danses de bayadères, les lutteurs, les combats d'éléphans et aussi les combats de cailles et de perdrix!

Mise en confiance, Jeanne tira de sa poche l'éléphant d'ivoire qu'Alice lui avait donné et le lui fit voir pour qu'il en jugeât. Elle lui montra aussi le timbre du Japon, qu'elle avait dans son carnet, mais sans lui dire de qui ni comment elle le tenait.

Mais tout à coup une fusée rouge ayant éclaté bien haut dans la nuit, elle poussa un cri de joie, et pendant que, comme des pétales effeuillées, les flammes retombaient en s'éparpillant, elle demanda ce que dans les feux symboliques le rouge signifiait :

— L'amour! répondit Raymond en baissant la tête.

Le soir, à Paris, en descendant du train, ils se séparèrent en se donnant la main sans y penser presque. Et Jeanne tressaillit en sentant à travers son gant la chaleur que la main de Raymond avait laissée dans la sienne.

Et, maintenant, dans sa chambre bleue de la rue de Penthièvre, Jeanne était à genoux sur son prie-Dieu. Elle s'y était jetée en arrivant. De sa tête bourdonnante elle ne pouvait tirer d'autre idée qu'elle était heureuse et remerciait Dieu de son infinie bonté!

Elle eut peur cependant, et qu'il n'en fût de cet amour que comme de ces pays qu'elle ne s'était figurés qu'en songe. Si tout ce qu'elle avait vu, entendu, senti et compris n'avait rien de réel? Mais non!.. La fusée et ses rouges lueurs n'emplissaient-elles pas encore ses yeux? N'entendait-elle pas le son de sa voix comme s'*il* eût été là à côté d'elle? Ne baisait-elle pas le gant qu'*il* avait touché?

Alors elle repassa rapidement les événemens de la journée. Tout lui parut à souhait et jusqu'à sa toilette, qui *lui* avait plu. Elle se rappela pourtant qu'elle avait entendu dire un jour à René que son ami Raymond « ne voulait pas se marier, » mais n'avait-il point dit d'autre part et depuis, que Raymond « n'épouserait qu'une femme jolie? » — Elle ne douta pas qu'il ne l'eût trouvée telle, qu'il la demanderait, que même sa demande ne pouvait être que très prochaine. Elle ne songeait ni aux différences de situation et de fortune, ni à Mme de Vineuil, qui passait pour plus sévère encore que hautaine, mais seulement à l'époux de son choix, à celui auquel elle allait apporter toutes ses énergies, toutes ses facultés et une absolue soumission!

Un mois plus tard, c'est-à-dire dans le milieu de janvier, elle reçut ce billet :

« Chère amie,

« J'arrive du Poitou, j'ai absolument besoin de te parler pour une chose très importante et qui te regarde personnellement. Viens tout de suite.

« Bien à toi,

« CÉCILE. »

Jeanne attendait cette lettre; elle répondait si bien à sa secrète espérance qu'elle n'eut plus un moment de doute.

Pendant toute une matinée, elle connut la joie sans bornes. Elle n'éprouva même point de hâte à se rendre chez sa cousine. A quoi bon? Ne savait-elle pas à l'avance ce qu'elle allait lui dire? Pourtant, elle préféra ne pas avertir sa mère et sa grand'mère. N'ayant été tenues jusqu'ici au courant de rien, comment auraient-elles pu se mettre aussitôt dans l'esprit une conviction que la réflexion chez elles n'aurait pas mûrie? En tous cas, un refus de leur part n'était point à craindre. Ce parti était si inespéré! Elle voulait leur annoncer l'événement en coup de théâtre. Et, pour jouir plus sûrement de leur surprise, il lui fallait bien avoir dans les mains une autre preuve que cette lettre, qui peut-être n'eût pas été suffisante pour elles.

Quoi qu'elle fît pour se contenir, ses gestes étaient plus vifs et

sa voix changée. Par momens, l'éclat en était si joyeux que sa grand'mère, après lui avoir lancé quelques coups d'œil de reproche, lui demanda ce qu'elle avait à être si gaie.

Depuis le retour de Trouville, il semblait, en effet, que la joie dût être bannie de la maison. On ne riait jamais et, sans s'être concerté, on ne parlait plus qu'à voix basse. Un mouvement spontané, une parole trop vive, un sourire échappé, excitaient les nerfs de Mme de Parthenais, qui, pour ignorer la cause de ces contraintes, n'en avait qu'une angoisse plus irritable.

Jeanne ne se choqua nullement de l'observation. Elle répondit avec soumission que sa *chère* Cécile lui avait écrit, qu'elle était revenue et désirait la voir aujourd'hui même. Et elle appuyait sur le mot *chère* bien plus à cause du motif qui l'appelait auprès de sa cousine que pour le plaisir qu'elle avait à la revoir.

Avant, pendant et après le déjeuner, elle s'empressa avec complaisance autour de sa grand'mère. Elle lui ramassa son *Moniteur*, alla lui chercher son étui à lunettes et passa dix minutes à retrouver avec elle l'adresse d'une pauvre femme. Elle eût voulu rendre service à tout le monde, se répandre en bienfaits de toute sorte, étendre sa bonté sur toute la terre.

Pendant qu'elle remplissait instinctivement ces menus offices, sa tête s'échauffait sur la seule idée qu'elle eût précise en elle. Ne se voyait-elle pas déjà en mariée!

Et elle s'inquiétait de la robe qu'elle choisirait. Serait-elle en moire, en satin, en velours? Sans lui déplaire tout à fait, l'obligation d'être en blanc était loin de la satisfaire. La crudité du blanc est si maussade en plein jour! Que ne pouvait-elle se marier à minuit? En tout cas, elle aurait toujours une longue traîne, plus longue encore que ne l'avait eue Cécile le jour de son mariage. Qui lui donnerait le bras? L'oncle Salneuve sans doute? Il faudrait qu'à l'église son entrée fût superbe. Là était le point capital. Comment s'y prendrait-elle? Les yeux baissés donnent l'air d'une victime, et il est de mauvais goût de sourire à la ronde. Elle marcherait donc la tête droite en regardant fixement devant elle.

Elle finit par se mettre à parler toute seule, si bien que Mme de Parthenais lui demanda ce qui lui prenait.

— Rien, grand'mère! Je fais des combinaisons, répondit-elle au hasard.

XII.

Chaque jour, Jeanne sortait pendant deux heures, accompagnée par une vieille demoiselle qui avait fait jadis des copies de dossiers pour feu M. le conseiller d'état de Parthenais. Jusqu'ici Mme Avril

avait mis une sorte d'exagération de sentiment à ne point se séparer de sa fille, mais depuis leur retour de Trouville, toujours épuisée et languissante, elle se donnait pour malade et s'interdisait toute sortie. Cette nouvelle façon de se détacher d'elle avait été très pénible à Jeanne, qui préférait toutefois n'en rien montrer, témoignant, au contraire, d'un certain plaisir à avoir ainsi « une promeneuse » attachée à sa personne.

Mlle Coralie était une petite femme singulière, contournée, presque bossue, le visage tiré dans le sens de la longueur, avec des yeux hébétés et parfois le regard d'un bon chien. Ses chapeaux étaient bizarres, et toujours ornés de fleurs de coucous, ce qui désolait Jeanne : elle cachait aussi ses oreilles sous un bandeau de soie noire. Non-seulement elle avait la faiblesse de priser comme la tante Salneuve, mais encore de vouloir le cacher. Quand la tentation était trop forte, elle détournait l'attention de Jeanne, pour sortir furtivement de sa poche une pincée de tabac et s'en frotter le nez. Son père était alcoolique et enclin au suicide. Aussi les peurs que lui faisait ce malheureux homme l'avaient-elles rendue par contre-coup si ombrageuse elle-même, que, par crainte d'être écrasée, elle s'adressait aux sergens de ville pour traverser les carrefours. Jeanne s'y opposait, et, pour l'encourager, passait hardiment la première en disant :

— Je suis habituée, mademoiselle, à ce que les voitures se dérangent pour moi.

Coralie avait fini par prendre une foi aveugle en sa pupille, qu'elle admirait de tout son cœur, et à laquelle elle était si bien soumise qu'en rentrant Jeanne avait coutume de dire :

— Je viens de promener cette bonne Cora !

Ce jour-là, comme d'habitude, Mlle Coralie était venue la prendre vers deux heures. Toutes deux marchaient vers l'hôtel de la rue de Courcelles, où Cécile et son mari demeuraient pendant les deux mois d'hiver qu'ils passaient à Paris.

Une petite voiture, chargée de violettes, passa le long du trottoir, presque à portée des mains. Par ce temps d'hiver gris et froid, ces fleurs réjouissaient les yeux, et la bonne odeur en éveillait une agréable sensation de fraîcheur printanière. Jeanne en acheta un gros bouquet pour sa cousine et en attacha un petit à sa boutonnière. Quand elle serait fiancée, elle pensa qu'elle se parerait de jasmin blanc et elle répéta à voix basse le mot *fi-an-cée*, appuyant sur chaque syllabe et trouvant au seul son de ce mot une douceur délicieuse.

Une fois arrivée, elle traversa rapidement l'antichambre où elle laissa Coralie. Dans le salon, elle tomba sur M. Le Girod, qui examinait avec son architecte un nouveau modèle d'étable. Il la salua

à peine, lui jeta un regard mécontent au passage. Il lui en voulait un peu depuis qu'elle avait refusé les quatre-vingt-neuf mille livres de rentes du voisin de campagne dont il s'était occupé pour elle. Mais, sans s'attarder, Jeanne entra vivement dans la chambre de Cécile.

— Voilà des fleurs pour toi! dit-elle en la regardant et étonnée qu'elle ne lui eût pas déjà crié la nouvelle.

— Merci! — Cécile l'embrassa longuement. — Mets-toi là! dit-elle ensuite en lui montrant une chaise.

Un peu interdite de cet appareil, Jeanne s'assit et attendit.

Sans rien dire d'abord, sa cousine, accoudée dans son fauteuil, s'appuya le front sur la main comme elle faisait autrefois pour leurs confidences, mais relevant enfin la tête :

— En somme, dis-moi, qu'y a-t-il d'exact dans toute cette histoire de Trouville? demanda-t-elle brusquement :

— Quelle histoire? fit Jeanne prise de peur.

— Il n'y a rien de vrai, n'est-ce pas, dans ce qu'on a raconté? continua Cécile en s'animant. René, ma belle-mère et les autres ont beau dire, cela ne peut être comme ils le disent...

— Mais de quoi s'agit-il donc?

Jeanne voulut d'abord croire qu'il s'agissait de M. d'Almagro, qui le dernier jour à Trouville avait essayé de lui faire remettre un billet par la bouquetière du casino.

Mais quand elle comprit que c'était bien de sa mère qu'il s'agissait et que Mme Norbert-Lesplagnes avait répandu les bruits les plus fâcheux, elle ne sut que répondre.

— Ce sont des mensonges! murmura-t-elle, et, machinalement, de sa boutonnière elle détacha son petit bouquet qu'elle jeta au feu.

Elle se sentait perdue!

Cécile dit qu'elle le pensait bien ainsi que Jeanne le lui disait; qu'à tout le monde elle avait répondu que sa tante était la froideur même, digne jusqu'à la raideur, qu'il était absurde de faire peser sur elle une telle accusation, mais qu'on n'avait fait que rire de son innocence.

— Que raconte-t-on donc? demanda Jeanne péniblement.

— Est-ce que je sais? dit Cécile.

Et, cependant, quoiqu'elle n'y voulût rien entendre, elle n'oublia aucun des détails du bain ridicule et des conclusions diverses que chacun en avait pu tirer. Elle ne passa même pas sur l'indécence du costume et ajouta que non-seulement Mme Norbert-Lesplagnes et les autres blâmaient la conduite de Mme Avril, mais qu'elles appréhendaient toutes que sa fille ne tournât de la même façon.

Cette dernière supposition enflamma Jeanne.

— Non, non! s'écria-t-elle avec une énergie folle.

Se méprenant sur le sens de cette négation, Cécile, un peu rassurée, et qui tenait de son père un cœur excellent, continua d'elle-même à innocenter la mère de Jeanne et à s'étonner que le monde pût être si méchant.

Jeanne la laissait dire et songeait que non-seulement il ne lui était pas possible d'accuser sa mère, mais qu'il lui fallait encore la défendre contre toute accusation. Elle profita de la méprise où s'était engagée sa cousine pour nier de nouveau et dans le sens où celle-ci l'avait compris.

Elle finit même par la persuader tout à fait.

— Je veux bien te croire, dit Cécile; mais, ajouta-t-elle presque involontairement, comment persuader cela à Mme de Vineuil?

— A Mme de Vineuil! s'écria Jeanne.

Cécile lui avoua que, pour ne pas la troubler davantage, elle avait d'abord hésité de lui parler des Vineuil.

— Tu te montes si facilement la tête! reprit-elle en la caressant.

— Oh! dis-moi, je t'en supplie, dis-moi tout bien vite, dit Jeanne émue au dernier point; je t'assure que je serai raisonnable.

Elle apprit alors qu'elle avait en effet tourné la tête de Raymond, que, depuis la journée qu'ils avaient passée ensemble à Trappes, il ne parlait plus que d'elle, qu'il avait forcé sa mère à prendre des renseignemens. L'aventure de Trouville avait produit naturellement l'effet le plus défavorable et détruit tous ces commencemens! Mme de Vineuil avait absolument refusé de donner suite à un pareil projet. Outre les répugnances qu'il eût fallu surmonter avant de la faire consentir à un mariage qu'elle jugeait disproportionné de toute façon, il n'y avait plus à espérer rien d'elle, puisque, aux raisons tirées de la naissance et de la fortune, venaient encore s'ajouter celles que les mœurs semblaient lui fournir.

Ce ne fut pas sans peine que Cécile se laissa ainsi arracher toute la vérité: elle y mit de grands ménagemens dans l'expression; néanmoins elle insista bien pour montrer à Jeanne qu'elle n'avait rien avancé dont elle ne fût absolument certaine. Mme Le Girod, s'occupant justement en ce moment, avec Mme de Vineuil, des trousseaux des missionnaires de la Chine, avait été mise au courant de tout, et d'ailleurs il ne se passait pas un jour que ces dames ne se réunissent.

— M. de Vineuil est assez grand, il me semble, pour savoir et faire ce qu'il veut, répliqua Jeanne.

— Il ne peut cependant pas aller ainsi contre la volonté de sa mère, répondit tranquillement Cécile, que Mme Le Girod, hostile aux mésalliances, avait endoctrinée... Et puis, ajouta-t-elle, le pauvre garçon non plus ne s'y est pas pris bien adroitement, paraît-il.

Aux nouvelles questions de Jeanne elle répondit que, pour enle-

ver le consentement de sa mère, Raymond avait fait de Jeanne une si belle description que la pauvre dame en avait été épouvantée : alors, un peu détournée de son indulgence ordinaire, elle reprocha à Jeanne, mais doucement, ses yeux trop francs, son allure trop décidée, ses façons trop hardies et l'artifice de ses toilettes.

— Eh bien! cela lui a fait peur?

— A lui? Non, au contraire.

Elle lui confia alors, mais sous le sceau du plus grand secret, qu'il y avait eu une scène terrible entre le fils et la mère, après laquelle il l'avait menacée de s'en retourner au Japon, que là, du moins, pour se marier, il n'aurait besoin d'aucun consentement d'elle.

Jeanne reprit quelque espoir et demanda humblement s'il n'y aurait pas quelque moyen pour faire revenir Mme de Vineuil sur sa détermination.

Mais les larmes lui montèrent bientôt aux yeux quand Cécile lui eut dit que, s'il se pouvait faire que Mme de Vineuil, effarouchée, revînt un jour de son opinion sur la fille, la nature de ses doutes sur la mère était telle, qu'il n'y avait pas d'espérance de rien gagner sur sa détermination.

— Il faut pourtant que ma tante ait été bien imprudente, reprit Cécile en hochant la tête.

— Ma mère fait ce qu'elle croit devoir faire, répondit Jeanne d'un ton cassant.

Elles demeurèrent un moment silencieuses et se regardèrent fixement.

Cécile prit les mains de Jeanne; mais, quand elle l'attira vers elle, comme pour solliciter à son tour toutes ses confidences :

— Je t'en supplie, lui dit Jeanne tout bas en la repoussant, ne me demande rien.

— Ah! ma pauvre amie! s'écria Cécile, qui comprit enfin que tout n'était que trop véritable dans ce qu'on racontait.

Comme tout le monde même, elle en crut sans doute davantage.

Toutes deux baissèrent la tête.

— Ainsi tout est fini, bien fini! murmura Jeanne en s'attachant à ces mots avec une énergie désespérée.

Cécile fit signe que « oui. »

Alors, haussant imperceptiblement les épaules :

— Après tout, reprit Jeanne en se levant, cela m'est bien égal; je n'aime pas M. de Vineuil!

Une fois dans la rue, elle crut qu'elle ne pourrait jamais se décider à revenir chez elle. Elle allongea le chemin autant qu'elle put, et ce fut à cela qu'elle occupa d'abord toutes ses pensées. Elle rentra, cependant, mais elle eût voulu ne voir personne, s'enfermer dans sa chambre, se coucher, cacher sa tête sous son oreiller et

verser des larmes jusqu'à ce que ses yeux en fussent vidés. Mais ses yeux restaient secs. Il lui semblait seulement qu'il n'y avait pas douleur humaine égale à celle qu'elle éprouvait en ce moment.

Avant de se mettre à table, sa mère elle-même remarqua la contraction de ses traits et lui reprocha ses brusques changemens d'humeur.

— Le matin gaie, le soir morose, dit-elle.

Elle mettait ce soir une insistance toute particulière à s'occuper de Jeanne.

— Je ne te comprends pas, finit-elle par dire, comme pour amener quelque sujet de conversation.

— Non, maman, c'est vrai, vous ne me comprenez pas, répondit Jeanne, les yeux fixés dans le vague, et sans qu'aucun de ses traits bougeât.

Ce soir-là Mme Avril était assez différente de ce qu'elle était depuis longtemps, imposante encore et crispée sans doute, mais plus alerte et dans une heure de détente.

Quand elle en arriva enfin à la nouvelle qu'elle voulait dire, elle eut, en commençant, un petit rire, et son teint s'anima.

Il s'agissait de George Savale, de ce jeune homme à grande barbe, aux gros yeux timides, que Jeanne appelait autrefois le « mimi. » Il changeait d'appartement; mais, avant de quitter la maison, il avait fait venir sa mère du Havre pour demander Jeanne en mariage.

Mme Avril avait justement reçu sa visite pendant que Jeanne était chez Cécile.

— Eh bien! qu'avez-vous répondu? demanda Jeanne.

Non-seulement parce que ce prétendant n'était point assez riche, mais encore parce qu'elle ne concevait pas que la petite-fille d'un conseiller d'état pût épouser le fils d'un marchand de bois du Havre, Mme Avril avait refusé.

— Il n'y a pas à y penser, conclut-elle.

— Pas à y penser? Et pourquoi cela? dit Jeanne, outrée tout à coup qu'on eût pu ainsi refuser un mariage pour elle sans la consulter.

— Parce que ce n'est pas ce qu'il te faut.

— Et pourquoi n'est-ce pas ce qu'il me faut? Qui vous a fait croire cela? Qui vous dit que je ne me serais pas contentée de ce jeune homme, et qu'il ne me plaît pas?

— Tu ne le connais pas, tu ne lui as jamais parlé.

— Qu'importe!.. A quoi bon se connaître et se parler?

— Tu déraisonnes.

— Comment! je déraisonne! Mais savez-vous qu'il s'agit ici d'une chose qui ne regarde que moi, qui n'intéresse que moi, où vous ne pouviez prendre parti qu'avec moi?

Ses yeux étincelaient.

— Jeanne, tais-toi! interrompit sa grand'mère sévèrement.

Mais, quoi qu'elle fît, elle ne put arrêter Jeanne, qui, avec une passion douloureuse, hors d'elle, en revenait toujours sur l'imprévoyance de ce refus, et au peu de souci que sa mère et sa grand'mère avaient eu d'elle. N'était-elle pas pauvre, abandonnée? Pourquoi refuser ce jeune homme qui voulait bien d'elle? Que pouvait-elle désirer autre chose qu'une vie humble, une situation modeste? Le bonheur n'était-il pas dans l'obscurité? Au lieu de se contenter de ce qui s'était présenté, pourquoi hausser les prétentions? Pourquoi attendre un époux chimérique et prolonger cette attente jusqu'à ce que, les années s'ajoutant aux années, elle en vînt à vieillir misérablement sans que personne prît plus garde à elle? La conduite de M. de Lajarte n'aurait-elle pas dû leur ouvrir les yeux? D'où venait cet aveuglement, cet oubli? Quels rêves insensés poursuivaient-elles donc pour leur fille? Quel amour-propre coupable leur avait fait perdre de vue le seul bonheur qu'il lui fût maintenant permis d'espérer?

— Jeanne! reprit Mme Avril émue de colère.

Mais Jeanne déborda.

— Vous me faites un reproche, vous, maman! s'écria-t-elle en la regardant fixement.

— C'en est trop, mon enfant, reprit Mme de Parthenais bouleversée, jamais je ne te permettrai de manquer de respect à ta mère,.. à ta mère pour toi si bonne, et qui t'aime tant!

— Maman si bonne et qui m'aime tant!.. Elle eut un rire de folle... Mais vous ne savez donc pas, grand'mère, cria-t-elle en perdant tout à fait la tête, vous ne savez donc pas?.. Et, malgré le geste épouvanté que fit sa mère, elle continua désespérément... vous ne savez donc pas que je ne pourrai jamais me marier, que personne jamais ne voudra plus de moi, et que j'en mourrai, parce que... maman,.. à Trouville?..

Elle ne put achever et tomba, en sanglotant, sur le canapé.

Mme de Parthenais demeura atterrée, et d'abord ne fit pas un mouvement.

Ainsi donc tout était vrai de ce qu'on lui avait laissé entendre de sa fille, de la fille de son mari! Elle croyait maintenant ce qu'elle n'avait pas voulu croire, comprenait ce qu'elle avait refusé de comprendre, voyait enfin ce qu'elle n'avait pas su voir. Et cette femme si bonne, mais honnête au point de ne concevoir que le bien ou le mal, sans avoir pu jamais se mettre dans l'entre-deux où le monde s'agite d'ordinaire, eut tout à coup dans les yeux un foudroyant regard.

Elle étendit ses bras tremblans, mais sans pouvoir encore prononcer une parole, pendant que la mère de Jeanne, debout, se

tenait impassible, prête à soutenir le choc. Elle alla même au-devant, et, quand sa mère ouvrit la bouche pour parler :

— Rien de tout cela n'est vrai, articula-t-elle très distinctement. Et, en élevant sa contenance au-dessus de tout ce qu'elle avait été jusqu'ici. Je puis marcher la tête haute, ajouta-t-elle froidement.

Mais Mme de Parthenais ne l'écoutait pas. Ne pouvant plus contenir son indignation, et oubliant que Jeanne était présente, elle éclata en terribles reproches.

N'avait-elle donc tant vécu que pour apprendre cela? Sa fille n'avait point épargné sa vieillesse! Qu'avait-elle fait de la joie et de l'orgueil que sa mère mettait en elle, de cette joie et de cet orgueil où elle avait tant de sécurité qu'elle n'avait jamais pris garde de s'en cacher à personne? N'avait-elle si bien cru en sa fille que pour tomber dans cette certitude? A quoi son amour maternel avait-il servi? Tous ses soins n'avaient-ils donc été que pour en aboutir à cette fin? Les inquiétudes que lui causait la santé de sa fille n'avaient-elles été aussi que pour en venir à cette découverte?

— On a tout imaginé, reprit enfin Mme Avril, qui supportait ces coups, les yeux tournés vers le ciel et tirait intérieurement de son amour la gloire des martyrs.

Quand Mme de Parthenais s'aperçut que Jeanne était encore là, elle la renvoya sur-le-champ; mais elle ne sortit pas assez vite pour ne pas entendre dire à sa mère qu'elle avait tout fait pour perdre son enfant et de bénir Dieu de la lui avoir conservée avec une âme innocente!

La tête égarée, Jeanne ne sentait plus rien qu'une atroce souffrance. Un instant elle se pencha sur la fenêtre qu'elle avait ouverte dans sa chambre. Le froid était moite, la neige tombait moelleusement. Elle se dit qu'il lui serait facile de se tuer. Mais cette pensée lui fit horreur. Elle se recula, non point que la peur de la mort ou que l'idée de l'angoisse et des douleurs de la chute et du choc la retînt, mais parce qu'une telle façon de mourir lui semblait une ressource misérable, qu'il était lâche aussi de quitter la vie pour se délivrer uniquement de ses propres maux, et que, même pour Raymond, elle se devait de ne point céder à cette tentation, bonne pour les faibles, qui n'ont que faire de vivre. Elle eut honte de s'être un moment abandonnée à cette pensée mauvaise. Toute son énergie se rassembla : elle voulut vivre et redevint peu à peu capable de raisonner. Pour occuper cette raison qui lui revenait, elle se répéta, pendant quelque temps, qu'elle n'eût certainement jamais consenti à épouser George Savale, mais que personne n'avait le droit de disposer d'elle sans elle et que son cœur, son esprit et sa volonté lui étaient propres comme sa vie et son amour même!

Et combien n'avait-elle pas eu raison de ne confier cet amour à personne, de l'avoir tenu en elle si bien caché, que Raymond lui-même ne le soupçonnait pas? N'était-ce pas surtout à lui, d'ailleurs, qu'elle le voulait cacher? Elle serait seule à connaître son mal, seule à savoir que nul que lui ne l'en pouvait guérir, jamais elle ne lui découvrirait rien de sa souffrance. Pourquoi se plaindre? L'idée de s'attirer sa pitié lui semblait indigne d'elle, indigne de lui. La compassion n'inspire que des amours médiocres, et le leur ne pouvait l'être.

Comme engloutie et croyant avoir touché le fond des douleurs humaines, elle s'efforçait pour remonter à la surface, voulait revoir la lumière, se débattre de nouveau, lutter avec courage au milieu des courans contraires. Qu'avait-elle à redouter maintenant? Sa faculté de souffrir ne s'était-elle déjà pas exercée tout entière? Si elle avait pu se relever du coup qui venait de l'emporter, quels autres malheurs pourraient donc la surmonter? Bien qu'elle ne sût encore où se reprendre, elle disposa son âme au combat. Ne comptant plus sur personne, pendant un moment même elle eut de la fierté et une sorte de plaisir à ne se sentir d'appui qu'en elle-même.

En songeant ainsi, elle regardait la neige qui tombait, tombait maintenant à gros flocons. Cette continuité silencieuse et douce l'apaisait. Le front levé au ciel, elle retenait sur ses paupières au passage les flocons qui, en se fondant, glissaient le long de ses joues. Cette eau pure et rafraîchissante lui fit du bien, lui donna un nouveau désir de vivre. Et, tout à coup, soit que la neige blanche comme le linceul la fît penser aux sépultures, soit qu'elle s'émût au souvenir du petit Pauvilliers qui venait de mourir d'une angine en entrant au collège, Jeanne se prit d'une grande pitié pour les morts! Par un reste d'imagination enfantine, elle ne pouvait croire qu'il ne restât ni sensibilité, ni mouvemens à des corps si actifs de leur vivant. Elle tâchait de se représenter leur vie souterraine et de se figurer quelle réception ceux qui s'y étaient déjà habitués avaient pu faire à ce nouveau-venu. Comment pour son petit ami cette existence cachée se continuerait-elle? Comment se trouverait-il dans sa nouvelle demeure? Qui s'occuperait de lui? Qui en prendrait soin? Rirait-il encore? Rencontrerait-il une autre Jeanne à qui il baiserait le cou et les yeux?

Et dans le doute elle pleura sur le pauvre enfant parce qu'il ne vivait plus!

XIII.

Depuis, Jeanne cependant ne cessa de tenir rigueur. Le silence qu'elle s'était imposé était presque absolu. Si parfois elle adressait

la parole à sa grand'mère, ce n'était que pour mieux montrer que d'autre part elle avait rompu tout lien avec sa mère. Plutôt que de lui demander la moindre chose, elle aimait mieux s'en priver. Quand elle se trouvait dans la même pièce qu'elle, elle n'y demeurait que le temps nécessaire pour ne pas s'attirer une trop vive réprimande. Elle ne lui refusait aucune des marques extérieures du respect qu'elle lui devait. Mais, quand elle lui donnait le bonjour et le bonsoir, elle se tenait à distance afin de n'avoir point à l'embrasser.

Pendant les premiers temps, Mme Avril prêta peu d'attention à ce système. Elle mit toute cette conduite sur le compte de la déception que Jeanne avait eue à ne point épouser George Savale. Elle l'excusa même en pensant que l'amour devait avoir ses douleurs et ses secrets. Néanmoins, la durée de ce parti-pris finit par l'exaspérer. Elle voulut un jour risquer quelque observation. Sans répondre Jeanne fixa ses yeux sur elle. Son regard fut tel que sa mère ne le put soutenir et dut baisser la tête comme une coupable.

En la quittant, Jeanne éprouva un grand malaise. Elle sentit que l'humiliation qu'elle venait d'infliger à sa mère ne se pouvait supporter de sa part, que, si forts que fussent ses griefs, elle n'avait pas le droit d'agir ainsi, qu'il y a des barrières naturelles qu'il n'est point permis de franchir sans que le remords vous poigne. Sa sensibilité vint encore ajouter à ses remords. Elle se trouva dénaturée, injuste, soumise à un odieux esprit de vengeance et d'orgueil. Qu'était-elle elle-même, pour oser s'élever de la sorte? Était-elle donc à l'abri de tout reproche? Sur quels mérites se fondait-elle pour porter un jugement si sévère? N'avait-elle donc jamais fait tort à quelqu'un ni offensé personne? Que faisait-elle de ce pardon qu'enseigne l'évangile et de cette charité chrétienne si douce aux cœurs des croyans? Elle eût voulu sur l'instant revenir vers sa mère, l'entourer de ses bras, lui dire de tout oublier, que sa fille l'aimait!

Pourtant elle ne put faire un pas vers la porte qu'elle venait de fermer. Elle demeurait clouée sur place, sans que l'émotion de son désir ou l'effort de sa volonté pussent rien pour la ramener. Si son amour était perdu et sa vie brisée désormais, qui en était la cause? N'était-ce pas à sa mère qu'elle devait tout son malheur? En revenant à elle, celle-ci ne trouverait-elle pas qu'elle n'avait plus, ou même qu'elle n'avait jamais eu rien à se reprocher vis-à-vis de sa fille? Qui sait même si elle ne prendrait pas son retour pour un encouragement?

Son mutisme ordinaire bouleversait Mme de Parthenais, pour qui, d'ailleurs, ces complications de sentimens eussent été difficiles à suivre.

— Je préférerais t'entendre crier, lui disait-elle quelquefois, à bout de patience.

Pour elle aussi, la secousse avait été forte. Maintenant, quand elle tricotait, sa mine était navrante. Il n'y avait qu'à la regarder pour deviner quel était désormais le triste objet de toutes ses pensées. Mais sa bonté lui était si naturelle et son amour pour sa fille si enraciné, qu'elle n'avait jamais eu un instant l'idée de lui rien retirer ni de rien changer à ses manières d'être avec elle. Elle ne la traitait pas autrement qu'auparavant. Peut-être même puisait-elle dans sa douleur un plus parfait dévoûment. Quant à sa petite-fille, elle lui témoignait une indulgente affection. Ses ménagemens étaient ceux qu'on a pour un enfant malade. Jeanne s'en apercevait et s'irritait qu'on ne voulût considérer sa conduite que comme maladive au lieu d'y voir un dessein très arrêté et conçu dans un état d'esprit raisonnable.

Par raison aussi, elle ne pouvait faire autrement que de juger son mariage avec M. de Vineuil désormais impossible. Elle y avait d'ailleurs entièrement renoncé; mais pourtant son idée fixe était de trouver une occasion de se remettre sous ses yeux.

Ce désir lui semblait fort singulier, mais si elle souhaitait de rencontrer Raymond, ce n'était que pour mieux lui montrer combien il lui importait peu. Elle serait très belle, très parée, et tout à son avantage, mais ne répondrait à ses regards qu'avec indifférence. Quelquefois cependant elle n'était pas sans s'avouer qu'elle n'agissait ainsi, peut-être, que pour lui paraître plus désirable. Souvent aussi elle se forçait à mépriser ce qu'elle appelait sa déloyauté. Pourquoi lui avait-il donné la main à la gare sans que personne l'en priât? Pourquoi lui avait-il parlé d'amour quand les feux rouges avaient éclaté dans le ciel? Pourquoi avait-il souri quand elle avait tiré le timbre de son carnet? Pourquoi avait-il mis tant de complaisance à lui raconter ses voyages? Pourquoi avait-il remarqué la fermeté de son écriture sur le registre du baptême, admiré le coq de son chapeau, examiné son pied pendant qu'elle jouait au billard? Elle s'appliquait surtout à lui reprocher son manque de courage et de générosité. Il fallait bien qu'il l'aimât pour s'être occupé d'elle au point d'avoir mis sa mère en mouvement, et, après ses refus, de l'avoir menacée d'un nouveau voyage? Que n'était-il parti comme il l'avait dit ou plutôt, hélas! que n'avait-il franchi les obstacles qui s'élevaient entre eux? Il n'était donc pas si grand qu'elle se l'était imaginé.

En raisonnant ainsi, elle essayait de se persuader que, s'il n'avait point toutes les qualités qu'elle lui supposait, il valait mieux qu'il n'eût point poussé davantage l'aventure où tous deux avaient été sur le point de se jeter. S'il était inférieur à ce qu'elle en attendait, à quoi bon le regretter? Qui sait même si cette première déception ne lui en avait pas épargné de plus cruelles et auxquelles sa vie

eût été liée pour toujours? Elle tirait alors du sentiment de son indépendance une satisfaction qu'elle croyait pouvoir lui suffire. N'était-elle pas libre, libre comme elle l'était sur cette route de Trouville, où elle avait galopé de si bon cœur, et sans avoir avec elle personne qui pût s'opposer au choix du chemin qu'elle prendrait? En souriant elle regardait sa petite cravache accrochée au mur de sa chambre. Mais bientôt, au lieu de sourire, elle soupirait, sa tête s'inclinait tristement.

Oh! combien ne sentait-elle pas qu'à cette liberté stérile elle eût préféré une chère servitude!

Il y avait eu encore peu de bals cet hiver à Paris. Non-seulement les élections, de plus en plus radicales, et la crise financière, de jour en jour plus aiguë, en inquiétant les gens riches, leur servaient de prétexte pour s'épargner les soucis et les frais de nombreuses réceptions, mais, depuis quelques années, la mode et le bon ton parmi les gens bien pensans étaient de jouer à la misère et de la surfaire au besoin. On revenait aussi très tard de la campagne, de telle sorte que, outre leur rareté, les bals ne se donnaient plus guère que fort avant dans la saison. Partie de haut, cette habitude était devenue assez générale. Néanmoins, dans les salons impérialistes, où la démocratie ne cause point tant de frayeur et où beaucoup de fortunes largement acquises aiment à se dépenser de même, on annonça que Mme Norbert-Lesplagnes était dans l'intention de recevoir une fois avant le carême.

Tout de suite Jeanne se demanda ce que Mme Norbert-Lesplagnes allait faire. Leur enverrait-elle une invitation comme l'année précédente? Elle ne pensa pas d'abord qu'elle le fît ni qu'elle pût le faire. Ayant elle-même assisté à la scène de Trouville et, d'autre part, ayant contribué à en répandre le bruit plus qu'aucune autre, cette femme n'oserait sans doute plus les recevoir. L'innocence de Jeanne n'allait pas encore jusqu'à penser que le monde est ainsi fait, qu'on n'agit pas toujours avec les gens selon le mal que l'on dit d'eux; et que le cas de sa mère n'était pas après tout si en dehors du train des mœurs, qu'on pût beaucoup ni longtemps lui en vouloir. D'ailleurs pour qui devinait le fond des choses, l'aventure ne passait-elle pas pour plus ridicule que coupable?

Son étonnement fut grand lorsqu' elle vit arriver la carte d'invitation. Sa mère la décacheta, puis la lui passa après l'avoir lue, sans que son visage exprimât le moindre trouble.

— Tu t'occuperas d'une robe pour toi, dit-elle. — Puis, afin d'éviter toute observation, elle ajouta aussitôt : — Tu en conviendras avec ta grand'mère.

Elle avait pris son parti de l'entêtement de sa fille, qu'elle avait

jugé ne pouvoir vaincre. Seulement, pour la sauvegarde de sa dignité, elle évitait tout sujet où Jeanne aurait pu s'oublier de nouveau.

Ainsi donc sa mère acceptait ! Elle acceptait et le plus naturellement du monde, ne laissant voir aucune gêne, aucun embarras. Tant de tranquillité la surprenait. Comment sa mère allait-elle reparaître? Quelle contenance le monde prendrait-il vis-à-vis d'elle, et elle vis-à-vis du monde?

Mais les sentimens de Mme Avril étaient tout au rebours de ceux que sa fille imaginait. Loin de lui déplaire, l'idée de reparaître dans le monde et d'y attirer les regards ne faisait qu'exciter son courage. Elle souhaitait même qu'on la crût plus coupable qu'elle n'était, qu'on l'accusât d'avoir commis une faute qu'elle n'était pas sûre de ne pas commettre. Sa résignation n'était pas telle encore qu'elle eût perdu tout espoir de ramener M. du Breuil. L'amour de toute une vie ne pouvait la quitter de la sorte. Aussi n'était-ce pas toujours tant pour se targuer de son innocence qu'elle levait si haut la tête que pour faire voir au monde que son amour pouvait être à la hauteur de toutes les accusations.

Sur l'heure même, Jeanne s'était occupée de la robe qu'elle mettrait, et tous les tracas qu'elle se donna furent infinis. Elle tenait absolument à être remarquée ! Si M. de Vineuil ne se faisait pas introduire par René ou quelque autre dans cette soirée où il avait chance de la rencontrer, il apprendrait du moins par ailleurs le succès qu'elle y aurait eu. Quoi qu'on pût insinuer sur elle, sa beauté du moins restait inattaquable !

Pour continuer de plaire dans le monde et retenir l'attention une fois fixée, elle avait l'instinct qu'une femme ne doit jamais demeurer la même, qu'à chaque nouvel hiver il faut une femme nouvelle. Déjà elle avait modifié sa coiffure. Au lieu des cheveux follets qu'elle portait sur son front l'année précédente, le bout très fin d'une longue mèche ondulée lui descendait juste entre les deux yeux, tandis que les cheveux relevés en casque, bien unis et bien tirés vers le sommet de la tête, laissaient voir à la nuque et aux tempes la naissance des racines, admirablement plantées.

Elle ne cacha pas à sa grand'mère son intention d'éclipser. Tout en ne lui refusant rien, Mme de Parthenais l'avertissait de prendre garde de donner d'elle une telle idée que les jeunes gens prissent peur d'elle comme d'une femme habituée au luxe. Jeanne répondit à cela qu'elle n'était point faite pour se fabriquer au goût des maris, qu'elle aimait mieux ne tromper personne, se montrer telle qu'elle était, avec son goût de se bien mettre et ne pas faire entendre par des mines hypocrites qu'elle coudrait elle-même ses robes, puisqu'elle n'en ferait rien ensuite.

Pour se marier, à quoi bon essayer de se contrefaire, dissimuler, mentir?

Et elle citait Noémie Joubert, exubérante jusque dans son sommeil, qui avait des cauchemars la nuit et poussait des cris perçans qu'on cachait comme une honte. Et Jeanne de Champlain, dont on torturait la mâchoire pour deux dents en clous de girofle; et celle-ci dont on essayait de faire passer les douleurs rhumatismales pour des migraines, et celle-là, dont on voulait rougir les lèvres pâles d'anémie, en se demandant s'il ne vaudrait pas mieux qu'on les vît fardées. Pour les mettre en état de mariage, à quelles tortures morales et physiques ne les soumettait-on pas toutes? Pourquoi arrêter leur langue, leurs mouvemens, leurs gestes, les empêcher de dire tout ce qui leur passait par la tête, leur composer un visage, un maintien, des attitudes, ne leur rien laisser de naturel dans les manières ni dans l'esprit? Quelles tricheries n'inventait on pas? Quelles lâchetés ne leur faisait-on pas commettre? Comment comprendre qu'elles ne prissent point l'horreur du mariage? Ne faisait-on pas tout pour la leur inspirer? Et d'ailleurs, à quoi servaient toutes ces précautions, puisque, quoi qu'on fît ou qu'on fût en réalité, le monde faisait des réputations pitoyables?

— Telle je suis, telle on me prendra, conclut-elle.

Et elle ajouta qu'elle n'aurait aucun dégoût à rester vieille fille.

Mme de Parthenais, qui n'était pas bien sûre que sa petite-fille n'eût pas un peu perdu l'équilibre de ses facultés, la laissait dire. Elle lui permit de choisir pour faire faire sa robe entre les deux meilleurs couturiers de Paris. Après avoir préféré celui dont le goût lui parut plus féminin et d'une discrétion mieux calculée, Jeanne se décida pour une toilette de tulle bleu pâle, dont la jupe droite serait traversée d'un côté par des lilas blancs en guirlande.

Combien cette soirée cependant lui apparut différente de la première!

Mme Norbert-Lesplagnes leur fit dès l'abord un accueil qui parut incroyable à Jeanne.

— Ah! chère amie, que c'est donc aimable à vous de ne pas m'oublier! dit-elle en s'empressant vers Mme Avril... Et cette petite Jeanne, reprit-elle avec le plus aimable sourire, toujours belle!

Pouvait-on faire si bon visage à une femme qu'on avait tant déchirée, et se déguiser de si différentes façons!

D'un coup d'œil rapide, Jeanne eut bien vite fait le tour des salons. M. de Vineuil n'était point là. Viendrait-il? René, qui eût pu l'amener, n'était point venu. Elle ne regretta pas, en tout cas, le banal entrain du beau-frère de Cécile. D'ailleurs, elle n'eut guère le temps de réfléchir. Tout de suite elle s'était vue entourée comme

autrefois. Aucun de ses fidèles ne manquait, si ce n'est M. de Lajarte, qui venait d'épouser la fille d'un agent de change.

Bien qu'elle eût le même sourire et que rien ne parût changé en elle, Jeanne n'avait plus le même plaisir à voir ces jeunes gens si empressés autour d'elle. Eux non plus n'étaient pas changés ; c'était bien toujours les mêmes, mais combien ne lui apparurent-ils pas médiocres ! Elle eût été cependant fort en peine si leur empressement s'était relâché. Mais être aimable et danser l'ennuyait. Tout ce qu'elle en faisait n'était plus que pour soutenir sa réputation.

En revoyant Alfred Lefébure, elle lui tendit spontanément la main et avec un sourire engageant fait pour le remplir d'espoir.

Elle se promena à son bras, lui parla avec affection de Mme Lefébure, qui avait toujours été si prévenante pour ses caprices de petite fille, rappela jusqu'au bracelet qu'elle lui avait donné. Elle demanda des nouvelles du colonel et de sa sciatique, l'approuva de vouloir que son fils travaillât, et elle montra du plaisir en apprenant qu'Alfred terminait en ce moment ses études à l'École centrale pour entrer bientôt comme ingénieur dans une fabrique de produits chimiques. Elle le retenait auprès d'elle et non sans intention.

Par un sentiment qu'elle tirait de son énergie vitale, de cette force d'égoïsme sans laquelle personne ne se conserve à la vie, à moins qu'il ne renonce à tout, — ce qui est encore peut-être la plus belle façon de s'y conserver, — Jeanne, la pauvre Jeanne, en osant à peine se l'avouer, se disait qu'un jour sans doute Alfred serait sa dernière ressource et qu'elle serait encore heureuse de se l'être réservé. Mais, quand au milieu de leur conversation, elle entendit pardessus tous ces bruits annoncer le nom de M. de Vineuil, elle lâcha le bras d'Alfred sur lequel elle s'appuyait.

— Qu'avez-vous ? dit-il.

— Moi, rien ! répondit-elle.

Elle n'avait point vu entrer Raymond, parce qu'elle avait été surprise tournant le dos à la porte. Pour le voir, elle eût bien voulu se retourner, mais elle n'osait pas.

Si elle ne le vit pas, elle sentit du moins qu'*il* approchait.

Il passa si près d'elle qu'il la frôla par mégarde.

— Pardon, mademoiselle !

Raymond se troubla, mais sans que la surprise entrât pour rien dans son trouble, car il n'était venu à ce bal que pour elle.

Pendant qu'il la saluait profondément, Jeanne inclina silencieusement la tête. Elle n'aurait pu articuler une parole.

Leurs visages étaient tout près l'un de l'autre.

Pendant une seconde, il hésita s'il parlerait. Cette seconde parut décisive à Jeanne, qui ne lui laissa pas le temps de la réflexion.

— Monsieur Lefébure, voulez-vous avoir la bonté de me conduire au buffet? dit-elle d'une voix brève.

Ayant surpris les émotions de cette scène rapide, Alfred lui tendit machinalement le bras. Il sentit dès lors qu'il n'était plus qu'un instrument et qu'enfin il avait vu celui qu'elle aimait.

D'ailleurs Jeanne ne se donnait plus la peine de le tromper ni de se tromper elle-même. Depuis qu'elle avait revu Raymond, l'idée de se ménager Alfred pour l'avenir lui semblait abominable. Elle serait à *lui* ou ne serait à personne.

— Laissez-moi seule, lui dit-elle.

Sans rien répondre, le pauvre garçon lui apporta une grappe de raisins sur une assiette. Il mit aussi tous ses soins à la placer dans un renfoncement près de la table du buffet, afin qu'elle ne fût point dérangée. Il s'éloigna ensuite, mais sans se mettre tout à fait hors de sa vue.

Ce moment de répit était bien nécessaire à Jeanne pour se remettre de la rencontre. Elle n'aurait pu demeurer un instant de plus en face de M. de Vineuil sans se déclarer de l'une ou de l'autre façon.

Tandis qu'elle égrenait machinalement les raisins dans son assiette, un petit jeune homme imberbe, presque un enfant et qui ne portait pas même encore d'habit, s'approcha d'elle en s'agitant de son mieux pour la remercier encore d'une polka promise.

Du coin où il s'était retiré, Alfred vit tout le manège que cet enfant faisait auprès d'elle. Le regard de pitié qu'il lui jeta fut triste comme sa douleur même.

Naïf, naïf enfant, pensait-il, crois-tu qu'en ce moment Jeanne puisse s'embarrasser de toi? Ne sais-tu pas que son cœur, son esprit, sa conscience, ne sont qu'à l'époux qu'elle désire? Que rien ne peut plus la toucher? Ne te trémousse donc pas ainsi devant elle! N'insiste pas, retire-toi, va-t'en, va-t'en, ne la trouble pas, ne l'ennuie pas, laisse-la seule! Que lui importent toutes tes bonnes volontés de petit enfant? Penses-tu que, quoi que tu puisses faire, rien soit maintenant capable de t'attirer d'elle un regard de sincère amitié? Tu ne t'aperçois donc pas que rien, pas même ta faiblesse, ne pourra lui inspirer de pitié pour toi, qu'elle ne t'écoute pas, qu'elle ne t'entend pas, qu'elle ne te voit pas, qu'elle est absente d'elle-même, toute en lui, et que si tu te tuais devant elle, elle ne s'en douterait même pas!

Assise sur une chaise non loin de celle que Jeanne avait laissée vide, Mme Avril s'éventait, étonnée et même dépitée que les quelques chuchotemens que son entrée avait excités se fussent si vite distraits. Que ne lui donnait-on l'occasion de déployer ce grand courage dont elle avait provision! On la regardait à peine. Pourtant

son front n'était-il pas prêt à soutenir tous les regards? N'avait-elle pas rassemblée toutes ses forces pour attirer et dominer le tumulte? Mais sa présence n'avait causé aucun effet même parmi les mères qui lui avaient fait place comme à l'ordinaire et s'entretenaient avec elle du ton le plus naturel!

Cette indifférence lui parut en quelque sorte plus blessante que le reste. Aussi fut-elle bien aise quand sa fille vint la chercher pour partir. Jeanne savait que M. de Vineuil ne l'inviterait certainement pas à danser. A quoi bon alors prolonger sa présence? Il suffisait qu'il l'eût vue.

Elles quittèrent donc le bal bien avant le cotillon, quoi qu'on fît pour les retenir.

Quelques semaines après ce bal, Mme Norbert-Lesplagnes, se trouvant en visite chez Alice en même temps que Mme Avril et Jeanne, dit négligemment et sans s'adresser à personne en particulier :

— Les amis de M. du Breuil sont bien tourmentés en ce moment. On le dit très malade.

Depuis Trouville, Mme Avril n'avait pas revu M. du Breuil, mais elle ne cessait de rapporter à lui ses moindres pensées. Elle avait fini par prendre les choses de telle sorte, qu'elle s'était fait un point d'honneur de demeurer du moins à jamais fidèle à son souvenir. Elle cherchait à l'excuser en se répétant à satiété les mêmes argumens. Ses refus n'étaient-ils pas le cruel retour de ses dédains passés? N'était-il pas juste qu'elle souffrît maintenant toutes les souffrances qu'autrefois elle lui avait fait endurer? Son imagination aidant, elle se plaisait à se figurer les anciennes douleurs de M. du Breuil, les comparait aux siennes, s'efforçait de les égaler, et mettait une sorte de manie à se torturer pour lui. Afin même de raffiner le supplice qu'elle aimait, elle se retirait toute espérance et trouvait une âpre jouissance à penser que jamais l'amour de M. du Breuil ne répondrait au sien. Son seul regret était qu'il ne sût rien de toutes ces choses. Comme jamais non plus ce nom si cher n'était prononcé devant elle, elle en venait à désirer que sa mère lui fît des reproches où elle aurait eu l'occasion de le nommer, et de se donner ainsi, en quelque sorte, l'illusion de sa réalité présente. Dans la journée, elle avait aussi des heures particulières où elle allait se recueillir dans sa chambre pour ne penser qu'à lui. Elle avait imaginé de garder le bouquet de roses safranées qu'il avait offert à Jeanne. Chaque jour maintenant, à un moment déterminé, elle aspirait ces fleurs fanées, qu'elle renfermait ensuite avec les lettres dans le coffret.

Étant dans cet état d'esprit, on comprend l'impression que l'annonce de la maladie de M. du Breuil dut lui causer. Cependant Mme Norbert-Lesplagnes fut déçue dans son attente. Elle n'eut pas

à répondre aux questions inquiètes de Mme Avril, qui sut se contenir, mais ne prolongea pas sa visite. Sa seule idée était que M. du Breuil ne pouvait pas mourir sans elle et qu'elle devait aller le retrouver.

Dès qu'elle fut sortie et avant même de monter en voiture :

— Nous n'irons pas au salut de Saint-Philippe, dit-elle à Jeanne.

— Mais pourquoi, maman, puisqu'il était convenu que nous irions ensemble après notre visite ?

— Il n'est pas nécessaire d'y aller aujourd'hui.

— Je tiens absolument à y aller, reprit Jeanne en tirant résolûment son livre de sa poche.

— Comme tu voudras... Mais alors je vais te mener chez Coralie, qui t'y conduira, répondit Mme Avril pour éviter un éclat.

Dès qu'elle eut quitté sa fille, elle entra chez une modiste. Un voile noir à treillis la rendit méconnaissable, et pour ne pas attirer l'attention, elle fit enlever le nœud mauve qui était à son chapeau. Ce n'était pas pour elle-même qu'elle prenait ces précautions. Que lui importait? Mais elle pensait raisonnablement qu'elle devait à M. du Breuil de ne pas le compromettre et qu'elle ne lui ferait accepter ses soins qu'en usant de la plus grande discrétion.

Il demeurait rue Bassano, et elle ne l'ignorait pas. Que de fois, dans l'espoir de le rencontrer, n'avait-elle pas fait passer sa voiture dans cette rue! Que de fois, pour essayer de voir son ombre, ne s'était-elle pas arrêtée à la nuit tombante devant les fenêtres de ce rez-de-chaussée coquet où il vivait séparé de sa femme? Avec quelle tristesse ses regards déçus ne s'y étaient-ils pas plongés? Mais quand elle avait cru le voir, quelle joie! et au retour quelle ardeur n'avait-elle pas à se figurer qu'elle était toujours aimée de lui?

Ce fut en tremblant qu'elle sonna à cette porte dont elle n'avait jamais osé franchir le seuil. Un valet de chambre vint ouvrir, qui lui dit que M. du Breuil allait mieux. Elle regretta presque qu'il ne fût plus en danger, et demeura quelque temps incertaine. Mais, quand elle sut qu'il allait partir dans quelques jours pour un voyage, la pensée qu'il s'éloignait d'elle, qu'elle n'allait plus respirer le même air que lui, lui fit perdre toute prudence. De son carnet de visites elle tira une carte qu'elle pria de lui faire passer. Elle voulut attendre dans l'antichambre, où elle resta debout pendant quelques minutes qui lui parurent des siècles.

M. du Breuil fit répondre qu'il ne pouvait la recevoir.

Ainsi donc il la chassait!

Elle comprit que cette fois tout était fini. Combien en ce moment n'enviait-elle pas les douceurs de l'incertitude où elle se consumait auparavant! L'indubitable perte de ses illusions lui fut terrible. Dans l'escalier de la rue de Penthièvre, sans savoir comment, elle

se retrouva avec Jeanne, qui revenait de Saint-Philippe. Ses yeux se portèrent machinalement sur le livre de prières que sa fille tenait à la main.

— Tu viens de prier, dit-elle d'une voix étrange ; — et sans attendre de réponse, dans un dernier retour de passion : — Pourquoi pries-tu contre moi ? s'écria-t-elle en disparaissant dans sa chambre, où elle s'enferma seule jusqu'au lendemain.

Ce ne fut qu'en réfléchissant et à la longue que Jeanne devina la cause véritable de ce transport. Pour l'instant, elle s'interrogeait. Bien qu'habituée depuis quelques jours aux brusques changemens d'humeur de sa mère, cet accès passait la mesure. Qu'avait-elle voulu dire? Qu'entendait-elle par cette parole : « Tu pries Dieu contre moi ! » Est-ce que les exercices de piété auxquels elle était fort assidue depuis quelque temps déplaisaient à sa mère? Celle-ci pourtant ne lui en avait rien montré jusqu'alors. Elle en paraissait plutôt satisfaite, et depuis le carême même semblait encourager ce zèle.

Doutant enfin de ses forces et que sa seule volonté pût suffire à la soutenir, Jeanne songeait que Dieu peut-être ne l'avait tant éprouvée dans ses affections que pour la ramener à lui. Dans ses longues prières elle aimait à s'humilier, à se réduire, à se faire petite, à dire tout bas : « Seigneur, celle que vous aimez est malade ! » à penser que Dieu avait toujours l'oreille tendue vers ses créatures, et que rien ne le rebutait. Et maintenant, elle rapportait aux humbles, aux pauvres, aux malheureux, la pitié que sa propre vue lui inspirait. Elle plaignait ceux qui souffrent, ceux qui ont froid et faim, ceux qui ne sont pas vêtus. Leurs misères et leur dénûment excitaient en elle une émotion profonde. Elle s'identifiait à eux. Elle calculait ce qu'aux enfans déguenillés pouvaient bien rapporter les cartes d'épingles qu'ils proposent aux portières des voitures. Tous les jours elle achetait un crayon à l'aveugle qui était sous la porte, jetait dans la cour des sous aux chanteurs ambulans. Si elle avait osé, elle aurait donné sa fourrure aux pauvres gens qui se chauffent aux fourneaux des bitumiers, aurait pris et dorloté dans ses bras les nourrissons des mendiantes, car elle avait remarqué que ces pauvres petits ne riaient jamais, qu'ils ne pleuraient même plus.

Par un détour qui lui était fréquent, elle en venait ainsi à penser aux missionnaires de la Chine, à la façon admirable dont Mme de Vineuil s'occupait d'habiller leur pauvreté, et que, pour eux, elle aussi se fût dépouillée de tout ce qu'elle avait !

XIV.

On entrait dans la semaine sainte.

Cette année, Jeanne y apportait une dévotion toute particulière.

Elle devait suivre la retraite de l'Assomption, bien que ce ne fût pas sa paroisse. Mais justement, à cause de cela, elle espérait donner plus d'attention aux exercices. Cette chapelle, dont le style Louis XVI, à la fois coquet et funéraire, va si bien à la piété élégante, était toujours fort courue. Cette occasion de se montrer, qu'elle eût recherchée en toute autre circonstance, lui fut plutôt pénible. Avec la bonne foi qu'elle mettait en tout, elle eut, pour se sanctifier, préféré sans doute une église moins à la mode, des autels plus abandonnés, quelque nef déserte ou même une cellule ; mais elle avait pensé, d'autre part, qu'à cette retraite le prédicateur était toujours très bien choisi, et que ses paroles auraient sans doute quelque chose qui la toucherait plus vivement qu'ailleurs et serait capable de la tirer de l'état où son âme s'agitait.

Lorsque le prêtre de service lui indiqua la place qu'elle devait occuper, elle eut une joie véritable à toucher ces bancs durs qui lui rappelaient ceux du catéchisme. Elle se souvint de ses anciennes ferveurs et comment, la veille de sa première communion, elle n'avait pu dormir. Toute la nuit, sous de longs voiles blancs, sa propre image ne lui était-elle pas apparue à genoux devant le tabernacle dans l'attente de son divin Maître ?

Sans prendre souci de regarder personne, elle s'agenouilla d'abord, la tête entre ses mains. Ce fut avec le désir sincère de se recueillir qu'elle garda longtemps cette posture, et non pas, comme elle faisait souvent, pour se donner les grâces charmantes d'une femme en prière.

En s'asseyant, elle jeta pourtant un coup d'œil sur ses plus proches voisines. Elle tressaillit en s'apercevant qu'elle était précisément à côté de Mlle de Vineuil, occupée à dire son chapelet. Rarement elle l'avait rencontrée et la plupart du temps à des sermons de charité. Tout de suite, cependant, elle reconnut la sœur de Raymond. C'était bien elle, avec sa mise très simple, son visage peu expressif, son nez très long, ses yeux écartés, enfin, toute différente de son frère.

Un instant lui suffit pour découvrir la mère, cette mère inflexible, cause unique de tout son chagrin. Dans une des chapelles latérales, Mme de Vineuil se distinguait parmi les autres mères. Longue, osseuse, avec un profil dur, masculin, d'une blancheur de cire, elle apparaissait immobile, dans ses vêtemens de deuil, consacrés à un éternel veuvage, mais plus noirs encore et plus sévères que ceux qu'elle lui avait vus le jour du contrat. Elle regardait l'autel pour rendre hommage plutôt que pour prier, et comme si sa sécurité de conscience était telle que Dieu n'eût jamais eu besoin que de ratifier ses moindres actes.

Quelques jeunes filles arrivèrent en retard, et parmi elles Noémi

Joubert, qui se montra avec une jupe droite en bure grise, serrée à la taille par une cordelière. Elle était aussi coiffée d'un chapeau qu'une ganse noire, où pendaient deux pompons, garnissait de la plus singulière façon. Cette recherche d'austérité quasi monacale parut indécente, et il s'éleva même quelques murmures. Mais la messe commença apaisant tous les bruits.

A peine fut-elle dite que le prédicateur monta en chaire. C'était un révérend père jésuite, aux joues pâles, aux lèvres minces, petit, maigre, avec un nez pointu et des yeux un peu rageurs. Le sujet qu'il avait choisi était bien propre à captiver son auditoire : « La jeune fille chrétienne dans le monde. »

Dès les premiers mots, toutes s'étaient regardées en souriant. L'idée qu'un prêtre peut se faire des femmes, qu'il ne lui est pas permis de juger en toute connaissance, excite, en effet, chez presque toutes, et même les plus innocentes, de malicieuses pensées. Chez beaucoup même, le plaisir de noter l'erreur ou l'exagération de ses jugemens s'accroît de la certitude qu'elles ont de l'y avoir jeté, malgré toutes les ruses et les pénétrations que doit lui fournir sur elles l'expérience des siècles.

Pendant les trois jours que dura cette retraite, et pour conclure en leur proposant comme modèle et idéal Marie de qui est né Jésus, le père Larue étudia successivement les trois principaux obstacles qui empêchent les femmes d'atteindre à cet idéal et à ce modèle. Le premier venait de l'Esprit, dont l'erreur était de ne pas rester en Dieu, du vague des pensées, où la vérité est amoindrie, de l'imagination qui jette dans le rêve et l'illusion et fait tomber dans le découragement et l'impuissance ; le second du Cœur, dont le sentimentalisme exagère les affections, de l'imprévoyance où il se laisse entraîner, de l'égoïsme contre lequel il faut réagir par l'élévation des sentimens, le don de soi et la bonté vraie qui vient du dedans. Enfin le troisième obstacle et de tous le plus redoutable venait du Monde. Quoique la peinture qu'il en fit fût terrible, il ne négligea pas pourtant d'y donner quelques coups d'un plus léger pinceau.

Le portrait qu'il fit de la jeune fille mondaine leur plut tout d'abord et justement en chatouillant les coquetteries qu'il poursuivait. Il y mit tant de soin qu'il alla jusqu'à faire en détail la revue les différentes pièces de leur costume. Les bottines étroites, les talons hauts, les corsages ajustés, les recherches de parure furent le sujet de descriptions qui, par momens, devenaient sarcastiques. A propos des coiffures, il cita l'avertissement que saint Pierre fait aux jeunes femmes de son temps qui ne doivent pas porter les cheveux » si crêpés, frisés, annelés et serpentés. » Il attaqua leur désir de paraître aux spectacles profanes où assistent

tant d'hommes oisifs et voluptueux, fit une turbulente satire de ces bals où chacun, acteur et spectateur, vient jouer son rôle et faire son personnage, de ces promenades et de ces réunions publiques faites pour la montre de l'ajustement et des vaines manières. Il en vint enfin à accuser les mères de trop encourager leurs filles à ces frivolités et de les éloigner par ces excitations du cœur adorable de Jésus.

Et le ton et le sujet s'élevant peu à peu et de plus en plus, sa voix, de mordante et sourde qu'elle était, devint claire et douce.

— Enfans, enfans, s'écria-t-il, n'aimez pas le monde ni ce qui est dans le monde parce que Dieu n'y est pas ! Le monde est vain, cruel et menteur. Sortez toutes du rang des ennemis de Dieu, offrez-vous à lui, faites-le régner en vous.

Et, pour terminer, il reprit, en parlant cette fois au nom du Seigneur même, et avec un accent qui alla si juste au cœur de Jeanne qu'elle fut sur le point de verser de larmes :

— Elle m'oubliait, c'est pourquoi me voici, je la conduirai dans la solitude et je parlerai à son cœur !

D'ordinaire, à l'église, sa pensée était ailleurs qu'aux sermons et aux offices, mais Jeanne avait la faculté de pouvoir rester immobile sans impatience, les yeux ouverts et comme attentive pendant des heures entières. Déjà, à Buzancy, cette faculté remarquable chez elle avait plus d'une fois servi à l'édification du curé et de ses amies Pauvilliers. Elle lui servit de même auprès de Mlle de Vineuil, chez qui la fréquence des pratiques émoussait l'attention, et qui, par un humble retour sur elle-même, prit une grande idée de la piété de sa voisine.

L'approbation bienveillante de Mlle de Vineuil se laissait assez deviner dans ses regards pour que Jeanne ne fît de jour en jour qu'apporter dans cette retraite plus de soin à sa tenue persévérante. Si cette approbation pouvait aller jusqu'à la mère ! Si sa piété pouvait la gagner et sa constance la fléchir ! L'intensité de ce désir devint telle que, si sa dévotion n'en fut pas jouée, elle fut du moins si bien poussée dans le sens de cette espérance, qu'elle se reprit enfin tout entière à l'idée d'épouser Raymond !

Le dernier jour à la sortie, le révérend père Larue distribua le « souvenir de retraite : » c'était une petite image du Sacré Cœur.

— J'ai cru d'abord qu'il nous donnait son portrait, dit Noémi Joubert en se rapprochant de Jeanne, qui ne lui répondit pas et se montra même fort embarrassée de sa présence.

Le tour de Jeanne était venu. Ce fut en baissant les yeux qu'elle prit son image ; mais à la façon brusque dont le père la lui remit, au regard oblique qu'il lui lança, elle vit bien qu'il avait reconnu en

elle une « mondaine. » Ses souliers étaient trop fins sans doute et sa mèche sur le front trop « serpentée » pour qu'il s'y trompât.

La pensée que l'opinion qu'elle donnait d'elle pouvait dès l'abord être à ce point fâcheuse la remplit de trouble. Quel serait alors le sentiment de la mère de Raymond à son égard? Comment la verrait-elle?

En sortant de la chapelle, elle eut justement l'occasion de ramasser le livre de Mme de Vineuil, tombé dans le mouvement même que celle-ci avait fait pour l'éviter. Jeanne vit là un coup du ciel. Elle lui remit le livre avec une si douce humilité dans les yeux que la mère de Raymond se détendit un peu :

— Merci, mademoiselle, dit-elle en allant presque jusqu'au sourire.

Sans s'attarder aux groupes qu'elle rencontra sur le parvis et dans la cour, Jeanne s'en revint avec la vieille Coralie. Le sourire de Mme de Vineuil l'avait comblée de joie et d'espérance. Cependant, tout en marchant, le geste et le regard du révérend père Larue la poursuivaient. Elle s'était efforcée de se bien pénétrer de ses avis, de revenir à Dieu, d'abjurer le monde. Mais malgré toute la bonne volonté qu'elle y avait mise, en dépit même des larmes qui lui étaient venues, elle sentait que son cœur n'était que terrestre, hélas! et que dût-elle en souffrir toute sa vie, elle ne pouvait vivre que dans le monde et par le monde, parce que c'était là seulement qu'elle pouvait rencontrer Raymond!

Pouvait-elle aussi faire que tout son être ne tendît à s'unir à un autre être? Et, puisqu'après la virginité chrétienne il n'y avait pas d'état plus parfait et plus agréable à Dieu que celui du mariage, pourquoi n'userait-elle pas des dons que Dieu lui avait départis pour parvenir à cet état même? Tous les moyens qu'elle y emploierait ne seraient-ils donc pas sanctifiés pour ainsi dire? Ne lui était-il donc pas permis de faire de son mieux pour plaire à celui qu'elle aimait? Au lieu de tant blâmer sa coquetterie, ne devait-on pas plutôt l'en louer, puisque c'était cette coquetterie même qui, au contrat de Cécile, avait attiré son premier regard sur elle? N'était-ce pas le soin qu'elle avait eu de se bien mettre pour lui plaire qui, à Trappes, l'avait fait se rapprocher d'elle? Ses grâces habiles avaient-elles été inutiles pour le charmer? Si elle avait été moins jolie, aurait-elle été l'objet de sa recherche? Alors, pourquoi lui reprocher l'usage qu'elle pouvait faire des séductions qui lui étaient naturelles? Pourquoi lui défendait-on de se parfaire pour lui? Pourquoi lui interdirait-on ces hauts talons qui faisaient valoir son pied, ces bottines étroites qui en raffinaient encore l'élégance, ces corsages bien ajustés qui faisaient paraître sa taille plus mince, ces che-

veux ramenés sur le front qui, en les voilant, donnaient à ses grands yeux bleus une expression si profonde? N'était-ce pas tout cela qu'il aimait en elle?

Et dans ces réflexions elle puisa des forces nouvelles, bien résolue à se conserver l'époux humain qu'elle s'était choisi!

Ce fut cette résolution qui, trois mois plus tard, la ramena à Trappes, où elle n'était pas attendue.

Cette année, contre toute habitude, la tante Salneuve n'avait pas envoyé d'invitations. Cet oubli paraissait d'autant plus inexplicable que, pour les chasses de septembre, Cécile et son mari avaient promis de venir à Trappes et s'y trouvaient déjà en ce moment. Sa cousine n'aurait-elle pas dû s'inquiéter de revoir son amie d'enfance et l'appeler auprès d'elle? Tout au contraire de cela, chaque fois que Jeanne, dans ses lettres, essayait de la provoquer à ce sujet, celle-ci répondait toujours avec les mêmes sincérités de tendresse, mais sans prendre garde aux insinuations. Ce silence préoccupait Jeanne et tourmentait sa solitude.

Les longues journées passées à Buzancy lui avaient rendu cette solitude intolérable. Rien ne pouvait plus tromper son ennui. Et, d'ailleurs, tout était devenu si triste autour d'elle! Les sarcleuses qu'elle aimait à suivre autrefois dans les allées du parc n'y étaient plus occupées. L'herbe y poussait comme en plein bois. Les pissenlits envahissaient les gazons, les plates-bandes, les massifs; la hutte agreste que Jeanne avait fait jadis construire dans un taillis coquet ne se voyait plus aux travers des broussailles. Volés pendant le dernier hiver, les poissons rouges de la pièce d'eau n'avaient pas été remplacés; dans la grotte de rocaille, la Nymphe s'était écaillée par places et les conduits obstrués n'amenaient plus d'eau dans son urne.

Dans la maison, tout était de même laissé à l'abandon. Les volets du grand salon avaient été verrouillés, les meubles garnis de leurs housses d'hiver, parce que cette pièce était trop vaste, que Mme Avril trouvait qu'il y fallait parler haut et faire trop de pas inutiles. Partout les araignées tendaient leurs toiles aux gorges des plafonds. Faute d'un nombre de domestiques suffisant, toute une aile du château avait dû aussi être condamnée. Une cloison de séparation bouchait maintenant ces longs et gais corridors qu'avaient remplis la joie et les cris de son enfance.

Cette désolation ne s'étendait pas uniquement aux choses, mais aussi à tous ceux qui l'entouraient. Depuis la mort de leur petit frère mise sur le compte des mauvais soins qu'il avait reçus au collége, ses amies Pauvilliers passaient leurs journées silencieuses, à coudre sous les yeux de leur mère irréprochable. Leur soumission, devenue complète, faisait mal à voir. Chaque jour Jeanne, venant chez elles

avec hâte, les quittait de même. Mais dès qu'elle s'en était séparée, quelles hésitations ne mettait-elle pas avant de se décider à rentrer au château, où ses consolations étaient inefficaces? Tout entière aux angoisses que lui donnait la santé de sa fille, sa grand'mère n'était pour ainsi dire plus capable de parler ni d'entendre. Sa mère ne se levait pas avant midi. Quelquefois même on avait de la peine à l'y obliger. Abîmée et les yeux toujours fixés dans le vide, elle restait la tête renversée sur l'oreiller, pâle et redevenue belle, mais à la façon des mortes. Et n'était-elle pas comme une morte, depuis qu'elle avait tout à fait renoncé à son amour?

Malgré l'inquiète envie qu'elle en avait, Jeanne n'osait encore se trop rapprocher d'elle.

Plus que jamais, d'ailleurs, leur vie était séparée. Chacune d'elles vivait renfermée dans sa chambre. Les repas étaient rapides. Après le dîner, la veillée ne se prolongeait plus, et, le matin, le thé, où Jeanne s'égayait tant autrefois, ne se servait plus dans le boudoir. Tout ce qui avait enchanté son enfance avait disparu. Son chat blanc aussi était mort, à qui elle avait dit ses douleurs et ses espérances!

Un matin cependant, ayant pris la ferme conviction que le silence de sa cousine ne pouvait s'expliquer que par la présence ou l'attente de Raymond à Trappes, Jeanne résolut d'aller trouver sa mère, et, timidement, après mille précautions :

— Le changement d'air vous ferait du bien, maman, dit-elle enfin,.. et puis, j'aurais tant de plaisir à revoir Cécile!.. Je suis certaine que ma tante n'attend qu'un mot de vous.

Au lieu de la grande résistance qu'elle s'attendait à rencontrer, sa mère lui répondit doucement, et en tournant à peine les yeux vers elle :

— Je ferai comme tu voudras,.. tu sais bien que je fais tout ce que tu veux,.. que je n'ai jamais suivi que tes volontés : « Toujours tes volontés! » répéta-t-elle plusieurs fois, comme si désormais elle eût voulu donner sa faiblesse pour change aux responsabilités qu'elle sentait vaguement peser sur elle.

Si elle consentit facilement à ce départ, elle ne partit pas de même. Jeanne y eut de grandes difficultés, mais elles partirent enfin!

L'accueil à Trappes ne fut point chaleureux. Leur arrivée tombait l'avant-veille de l'ouverture de la chasse, qui avait été retardée jusqu'au 10 septembre afin d'y avoir plus de monde. On attendait des amis de René, des parens du Poitou. Mme Le Girod elle-même avait bien voulu consentir à se déplacer.

— Si personne ne nous manque de parole au dernier moment, je ne sais vraiment pas où nous allons pouvoir vous loger, dit Cécile, consternée.

— Tout s'arrangera : on trouvera bien toujours un petit coin où me mettre, répondit Jeanne, qui était si peu déconcertée qu'elle

ne s'excusa même pas d'avoir précédé de quelques heures la lettre qui les annonçait.

Le nom de M. de Vineuil lui brûlait les lèvres. Mais comment aurait-elle pu demander s'il viendrait, puisqu'elle avait bien deviné que c'était précisément leur rencontre qu'on avait voulu éviter? Chaque fois qu'elle entendait ouvrir une porte, parler dans les corridors, marcher dans l'escalier, elle tressaillait. Sa déception fut grande quand elle descendit au salon avant le dîner et qu'elle ne le vit pas. On ne prononça même pas son nom pendant la soirée, comme si chacun se fût donné le mot. Le lendemain, elle proposa à sa tante de l'aider à inscrire les noms sur les cartons correspondans aux chambres numérotées. Mais Mme Salneuve, appelée à l'office, se leva sans répondre, emportant les cartons dans son panier à ouvrage.

Au milieu de l'agitation des préparatifs, Jeanne ne trouvait personne à qui parler, ou du moins qui fût disposé à accueillir sa question sur le seul point qui la préoccupât. Tout le monde avait l'air de se dérober. Bien qu'elle ne se doutât de rien, sa mère elle-même semblait la fuir avec plus de soin encore que d'habitude. Toute la journée la pauvre femme jouait dans le parc avec les enfans d'Alice, qu'elle accablait de caresses, et était devenue si farouche qu'il n'y avait pas jusqu'aux hommages que le galant René croyait devoir rendre à une femme jadis belle qui ne parussent maintenant la blesser.

A l'alarme qu'elle sentait autour d'elle, Jeanne prévoyait bien, cependant, que Raymond ne pouvait manquer d'arriver le jour de l'ouverture.

— Demain matin il faudra sans doute que nous soyons habillées et prêtes de bonne heure, dit-elle la veille à Cécile en lui souhaitant le bonsoir.

— Pourquoi cela?

— Ne descendrons-nous donc pas pour recevoir ces messieurs à l'arrivée?

— Pas du tout.

— Ah! fit Jeanne, contristée.

Mais, dès huit heures du matin, elle se fit annoncer chez Cécile. Elle avait calculé l'heure, et que, si elle ne descendait pas, elle pourrait du moins les voir, des fenêtres de sa cousine.

Elle entra, coiffée avec soin, et habillée d'un petit costume de drap bleu à boutons d'or.

— Comme tu es belle! dit Cécile, pendant que Jeanne s'avançait vers elle timidement.

Et en disant cela, elle ne put s'empêcher de sourire à tant de gentillesse.

— Tu as toujours été si bonne pour moi! répondit Jeanne émue. Aime-moi bien, ma Cécile!

Et elle allait se jeter dans ses bras et tout lui avouer, peut-être, lorsqu'un bruit de grelots et de roues sur le sable se fit entendre. Elle frissonna et n'entendit plus que son cœur, qui battait à rompre. Le *break* s'était arrêté devant le perron. Elle s'approcha de la fenêtre, mais n'osa pas tout d'abord regarder ni se faire voir. Elle écoutait seulement sans parvenir à distinguer les voix au milieu des aboiemens des chiens. Cependant elle ne doutait pas qu'*il* fût là.

Eh oui! *il* était là!

A travers le rideau de mousseline, elle le voyait avec son fusil, sa blouse anglaise serrée à la taille, ses culottes courtes, ses bas de laine, et tel à peu près que la gravure le lui avait fait voir debout sur l'éléphant qu'il avait abattu. Et quand, pour allumer un cigare, il fit signe à un porte-carnier de tenir son chien, elle lui trouva le geste héroïque. Et que ne trouvait-elle pas grand et sublime en lui? Qu'en serait-il du monde si ceux qui aiment ne croyaient pas à leurs illusions, n'espéraient pas comme en un songe, et dans l'objet de leur amour ne trouvaient pas quelque chose au-delà de la réalité? Qui pourrait vivre sans embellir la vie? qui pourrait aimer sans embellir l'amour?

Elle l'aimait ainsi!

Et toute son âme allait vers lui. N'avait-elle pas reconnu en lui l'époux merveilleux de ses rêves d'enfant, celui qui devait lui parler un jour si doucement, lui donner le bras, lui prendre la main, la presser contre son cœur, l'instruire, la guider, la soutenir, celui qui devait occuper toute sa vie, en qui elle avait mis toute sa foi, celui pour lequel elle se sentait si docile et qu'elle aimerait toujours? N'avait-elle pas assez souffert à cause de lui pour qu'elle crût enfin l'avoir mérité?

Elle ouvrit la fenêtre toute grande.

— Tiens! voilà Jeanne; bonjour, petite! dit l'oncle Salneuve au moment où il montait dans la dernière voiture qui était venue se joindre au *break* pour conduire les chasseurs sur le terrain.

Tous les yeux et les saluts montèrent vers elles. Mais sa joie fut ineffable quand elle vit que, lui aussi, levait la tête et qu'*il* l'avait vue. Les yeux de Raymond se mirent dans les yeux de Jeanne sans embarras ni surprise, tout droit, résolument, comme si leurs mutuels regards, enhardis par la distance, eussent enfin pénétré jusqu'au fond de leur mutuelle pensée.

Tant que les yeux de Raymond fixèrent les siens, elle fut si heureuse qu'elle ne pensa pas pouvoir l'être davantage. La plénitude de son bonheur avait été telle cependant que, dès qu'il eut disparu, son courage s'en alla. Toutes les forces qu'elle s'était don-

nées pour se le conquérir l'abandonnèrent à la fois. Rentrée dans sa chambre, sa bravoure et sa coquetterie lui parurent misérables. Une crainte indicible s'empara peu à peu de tout son être. Quoiqu'elle l'aimât plus encore qu'elle ne l'avait jamais aimé, elle redoutait sa présence, avait peur de lui, peur de le voir, de lui parler, et qu'il la vît, qu'il lui parlât, qu'il l'approchât. A mesure même qu'elle espérait plus sûrement et que ses doutes s'éclaircissaient, ce sentiment d'effroi instinctif s'augmentait en elle et l'envahissait tout entière. Elle se sentait devenir faible, faible au point d'y renoncer en quelque sorte. L'air que toute sa personne prit de cette faiblesse même fut si touchant qu'il ne fit bientôt encore qu'ajouter à l'amour dont chaque fois qu'il la revoyait Raymond s'enflammait pour elle.

Elle fut presque heureuse quand elle vit qu'au déjeuner, on avait pris soin de les placer chacun à l'une des extrémités de la table. Après déjeuner, elle ne résista pas aux efforts qu'on fit pour les empêcher de se rapprocher l'un de l'autre. Cécile et Alice s'y employaient de leur mieux pendant que la petite Mme Le Girod entreprenait Raymond sur les vertus de sa mère et rappelait, comme à dessein, sa généalogie, ses parentés, ses alliances. L'intention de tous était visible. Personne ne voulait encourir les reproches de Mme de Vineuil, qui eût pu dire qu'on avait jeté Jeanne à la tête de ce fils aussi faible qu'emporté. Raymond se laissait faire gaîment, comme si la détermination irrévocable qu'il venait de prendre l'eût rendu content de lui-même. Il parlait avec une entière liberté d'esprit, et pour tout le monde, pas plus que Jeanne ne semblait prendre garde à lui, il ne semblait prendre garde à elle.

Pour mieux donner le change à la sourde hostilité qu'on opposait par prévoyance à son dessein, il en vint même à s'entretenir des nouvelles expéditions qu'il comptait bientôt entreprendre.

René se récria sur les dangers auxquels il allait encore s'exposer. A quoi Raymond répondit en riant et assez haut pour être entendu de Jeanne :

— Depuis que j'ai été en Orient, mon cher, je suis devenu fataliste.

Qu'avait-il voulu dire par là ?

Toute la journée, Jeanne se le demanda anxieusement, mais sans se tromper sur le véritable sens de ses paroles. Elle comprit aussi qu'il n'avait parlé voyages que parce qu'il savait qu'elle les aimait et qu'afin de se cacher à tous les yeux il l'emmènerait avec lui bien loin, bien loin, quand elle serait sa femme.

Au goûter qui eut lieu dans la maison du garde, et où Cécile et les autres vinrent se montrer, Jeanne ne parut pas. Mais, au dîner, ce fut à Raymond de ne point paraître.

Elle ne s'épouvanta pas quand elle apprit qu'on venait de reconduire M. de Vineuil à la gare. Il n'avait donné aucun prétexte à ce

départ subit, sinon qu'une affaire urgente le rappelait à Paris. Il avait promis seulement de revenir le lendemain matin.

Reviendrait-il?

Jeanne était bien sûre qu'il reviendrait et que Mme de Vineuil ne pourrait faire autrement cette fois que de consentir à la demande que son fils allait lui faire.

Raymond revint comme il avait dit. Mais, hélas! combien, en le voyant, n'eût-elle pas préféré qu'il ne fût pas revenu!

Il était pâle et défait, et il ne l'aborda qu'avec froideur. Il n'avait plus cet enjouement résolu de la veille, ni cette distraction pleine de sécurité qui avait tant servi à la sienne. Sa physionomie était morne, sa démarche hésitante, ses gestes tristes, ses yeux incertains, méfians et troubles. Où était ce beau regard de consentement échangé des deux parts avec tant de franchise et de fermeté, et auquel il n'était pas possible de se méprendre? Où était cette confiance réciproque? Quel malheur irréparable venait de les frapper tous deux? Devaient-ils donc vivre à jamais séparés? Pourquoi refusait-on de les unir, puisqu'ils s'aimaient et ne pouvaient faire autrement que de s'aimer? Comment la mère de Raymond avait-elle pu prendre sur elle une telle responsabilité? Comment une femme pouvait-elle être si cruelle? Cette dernière chute était affreuse.

Il chassa jusqu'à la nuit et ne dit pas un mot au dîner. Le soir, en partant, il la salua à peine, tandis qu'elle demeura un instant devant lui la tête basse, tremblante, vaincue. Dès qu'il fut parti, tout le monde fixa sur elle des yeux sévères, comme si chacun l'eût rendue responsable du désarroi où l'on avait vu Raymond. Elle y lut si clairement qu'elle était perdue et condamnée cette fois sans retour, qu'elle n'y put tenir et sortit du salon pour aller se cacher dans sa chambre.

Oh! qu'ils furent lourds les pas qui la portèrent, que ses sanglots furent déchirans et ses larmes amères! Et, quand elle entendit s'éloigner la voiture qui l'emportait loin d'elle, comme il fut lamentable, l'appel qu'elle poussa dans la nuit!

— Raymond! Raymond! s'écria-t-elle par la fenêtre, qu'elle ouvrit en rassemblant toutes ses forces. Puis, accroupie par terre, la tête enfoncée dans les genoux : — Raymond, Raymond! répétait-elle sans cesse au milieu de sourds gémissemens.

— Jeanne, Jeanne, qu'as-tu?.. Ne gémis pas ainsi, ne pleure pas, dit Cécile, qui venait d'entrer en éclairant l'obscurité lugubre où Jeanne se trouvait.

Une fois qu'elle l'eut relevée :

— Jeannot! reprit-elle avec tendresse et en la soutenant doucement par la taille, pendant que Jeanne essayait de cacher son visage, Jeannot, écoute-moi...

Mais elle détourna la tête.

— Écoute-moi bien... M. de Vineuil...

Elle fit un mouvement :

— Qu'y a-t-il? dit-elle d'une voix étranglée.

— M. de Vineuil te demande en mariage.

— Non, non, s'écria Jeanne en essayant de se dégager de ses bras.

— Tu refuses!

— Non, non, cela n'est pas vrai, cela ne peut être, j'en suis sûre; tu veux me tromper...

Deux ruisseaux de larmes coulèrent le long de ses joues, et l'angoisse lui fit tordre les mains.

— Mon Jeannot bien-aimé, ma chérie, calme-toi... Si, c'est vrai,.. je ne te trompe pas... Il t'aime,.. comprends-tu?.. il t'aime.

Le visage de Cécile exprimait une joie si sincère que Jeanne ne put douter enfin de ce qu'elle venait d'entendre.

— Oh! alors je suis bien heureuse! murmura-t-elle en fléchissant sur ses genoux.

Cécile la soutint, l'assit dans un fauteuil, sécha ses yeux.

— Je comprends maintenant, dit-elle en la caressant, tu as cru qu'on ne voulait pas vous marier, qu'il te fuyait à cause de cela... Il n'est parti que parce qu'il craignait un refus de ta part... Il n'était si triste et si pâle que parce que comme toi il avait peur...

— Mais, est-il vrai qu'il soit parti? s'écria Jeanne en se relevant tout à coup... Il est encore ici? Où est-il? Mène-moi vers lui. Je veux le voir, me jeter dans ses bras, lui dire...

— Non, il n'est plus là, reprit Cécile en souriant de cet emportement,.. depuis hier je savais bien que tu l'aimais, ajouta-t-elle en songeant, mais je ne croyais pas que tu l'aimais tant!

Et pendant que Jeanne écoutait les yeux dilatés, les lèvres tremblantes, les joues blêmes, Cécile lui expliquait tout, comment Raymond ne s'était ouvert à René qu'en partant, et, au dernier moment, que personne ne savait rien, que tout le monde comme elle pensait que Mme de Vineuil avait encore refusé, mais que les larmes de Raymond, bien plus que ses menaces, avaient fini par convaincre sa mère.

Peu à peu, Jeanne s'était accoutumée au son de cette voix si douce, elle ne se lassait pas d'entendre ces paroles, et se les faisait répéter comme pour les mieux comprendre encore. Ses larmes se séchèrent, ses joues reprirent leurs couleurs, le sourire lui revint aux lèvres,.. et quel sourire!

— Et maman? dit-elle tout à coup.

— Je l'ai avertie de tout. Elle t'attend.

— Oserai-je? murmura Jeanne faiblement.

Le chemin lui parut trop court jusqu'à la chambre de sa mère.

Elle hésita à la porte et écouta si elle n'entendait pas quelque bruit. Rien ne bougeait.

Comment allait-elle paraître devant elle?

Quels amers reproches ne se faisait-elle pas maintenant? Ne l'avait-elle pas laissée seule, bien seule? N'avait-elle pas été trop dure à ses souffrances? N'était-ce pas seulement par rancune qu'elle avait été si tenace? Comment avait-elle agi envers celle qui l'avait tenue petite enfant dans ses bras et entourée de soins si jaloux? Quelles n'étaient pas son ingratitude et sa méchanceté! Parce qu'elle avait été repoussée en un jour de détresse, avait-il donc fallu qu'elle s'éloignât à son tour de celle dont le dévoûment avait été si unique et si constant? Au lieu d'aider à cette séparation et de s'y maintenir avec tant de persévérance, n'aurait-elle pas dû tout faire pour un rapprochement? Si elle n'avait pas réussi d'abord à renouer le lien rompu, que ne s'y était-elle occupée chaque jour, efforcée sans cesse? Au lieu de ses froideurs voulues, de ce silence calculé, que n'avait-elle montré cette affection véritable et à laquelle elle mentait en tenant ainsi rigueur? Une mère résiste-t-elle longtemps aux tendresses de sa fille? Par sa patience et sa douceur ne l'eût-elle pas ramenée à elle, reprise et gardée? Pourquoi s'était-elle découragée avant d'avoir rien entrepris? Même contre ce qu'elle redoutait le plus, un peu d'humilité et de bonté de cœur n'eussent-ils pas mieux valu que tout le reste?

Et c'était à cette mère si cruellement abandonnée qu'elle voulait faire maintenant partager sa joie; c'était à cette femme dont l'existence avait été si malheureuse qu'elle venait demander de consentir au bonheur de sa vie! Comment aussi avouer son amour à celle qui avait tant souffert par l'amour! Elle eût voulu se jeter à ses pieds, lui demander pardon! Elle sentait confusément que nul n'a le droit de juger ceux qui aiment et en sont misérables, qu'on leur doit les mêmes soins qu'aux blessés, les mêmes caresses qu'aux mourans, parce que, comme la mort même, l'amour est sacré, quoi qu'il rompe et détruise en nous!

Quand elle entra dans la chambre, elle trouva sa mère assise devant le feu, où les lettres et le coffret achevaient de se consumer. Mais Jeanne ne prit pas garde à ce qui brûlait là, elle ne vit que ce front rasséréné qui se tendait à ses baisers, que ces regards confians qui allaient au-devant des siens, que ces bras ouverts où elle se jeta en versant des larmes de joie, tandis que sa mère, qui avait tout compris, mêlait ses larmes aux siennes et s'écriait en songeant au désordre et à l'incertitude où se jouent les choses humaines:

— Mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de mon enfant!

ROBERT DE BONNIÈRES.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

IX[1].

LA PRUSSE ET LA CONFÉRENCE. — LA QUESTION ROMAINE AU CORPS LÉGISLATIF.

I. — LE COMTE DE BISMARCK ET M. BENEDETTI.

La France par une action rapide avait su faire respecter la convention de septembre, sauver Rome et le pape, sans avoir à s'expliquer avec la Prusse. On s'était mépris sur la politique du cabinet de Berlin en lui prêtant l'arrière-pensée d'intervenir dans les affaires romaines. Les propos énigmatiques de la diplomatie prussienne à Florence et à Paris, qu'invoquaient les *italianissimes* aux Tuileries pour impressionner l'empereur, n'avaient pas la portée que leur prêtaient M. Nigra et ses amis. Le comte d'Usedom et le comte de Goltz cédaient à leurs penchans et non à leurs instructions lorsqu'ils s'apitoyaient sur les épreuves que traversait l'Italie. Ils reflétaient, tout au plus, les senti-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 1er février, 15 mars, 15 avril, 1er et 15 mai, et 1er novembre.

mens personnels du prince royal, qui défendait à la cour de son père non pas la cause de Garibaldi assurément, mais celle d'une alliée éventuelle. Rappelés à une attitude plus circonspecte, ils avaient, du reste, promptement modifié leur langage. Le comte de Bismarck n'avait aucune envie de sortir d'une stricte réserve : l'Italie, à cette heure, n'entrait qu'indirectement dans l'échiquier de sa politique. Il se méfiait d'ailleurs du roi Victor-Emmanuel et des hommes d'état italiens. Quelle sécurité pouvait lui offrir une puissance qui méconnaissait ses engagemens dès qu'ils l'incommodaient? L'Italie n'avait-elle pas, sous le prétexte de satisfaire ses aspirations nationales, violé coup sur coup le traité de Zurich et la convention de septembre? M. de Bismarck ne se souciait pas, pour complaire à une alliée si peu sûre, de s'aliéner les catholiques allemands ; il se préoccupait des quatre-vingts députés qu'ils comptaient au Reichstag; il semblait pressentir ce qu'il en coûte de rompre avec l'église. Son jeu n'était pas de nous inquiéter, ni de prendre couleur dans la question romaine; laisser se développer l'antagonisme entre la France et l'Italie et s'envenimer les blessures était à ses yeux un moyen infaillible d'empêcher tout retour à l'alliance de 1859. Il nous confiait que les Italiens étaient venus solliciter son assistance, qu'il les avait éconduits en leur disant que la France était légitimement fondée à protéger le pape, et qu'il se garderait bien de se brouiller avec une puissance avec laquelle il entretenait d'excellens rapports. Il n'aurait pas caché d'ailleurs au chargé d'affaires du cabinet de Florence, lorsqu'il lui annonçait l'entrée de l'armée italienne sur le territoire du saint-siège, combien cette résolution était téméraire ; il l'aurait invité à recommander instamment à son gouvernement d'éviter avec le plus grand soin toute rencontre avec l'armée française. Ses paroles dénotaient une résolution nettement arrêtée de ne pas s'engager dans les affaires romaines. Le ton de la presse officieuse reflétait fidèlement sa pensée ; elle restait correcte, comme si elle obéissait à la consigne d'éviter toute polémique irritante. L'attitude du chancelier était d'autant plus méritoire que plusieurs de nos journaux, toujours disposés à subordonner l'intérêt français à l'intérêt italien, faisaient un crime à l'empereur de secourir le pape et se plaisaient à jeter le trouble dans ses conseils en tenant l'intervention prussienne pour inévitable. Mais ni ces incitations, ni les sollicitations venues de Florence, ne parvenaient à émouvoir le conseiller du roi Guillaume. Il restait tout aussi insensible aux suggestions de l'Angleterre, dont la diplomatie s'était compromise dans les menées garibaldiennes. Lord Stanley lui proposait en vain une intervention morale, ou, comme il l'appelait « une pression protes-

tante. » Il lui avait répondu que sa politique, toute pacifique, ne lui permettait pas de sortir d'une situation expectante, à moins d'être appelé d'un commun accord par la cour des Tuileries, par le pape et par le cabinet de Florence à servir de médiateur, que le roi Guillaume portait une égale sollicitude à ses sujets protestans et à ses sujets catholiques, et que prendre fait et cause contre le saint-siège serait peu généreusement créer des embarras aux gouvernemens bavarois et wurtembergeois qui venaient d'arracher à leurs chambres, après de laborieux efforts, en lutte avec les influences ultramontaines, la sanction des traités d'alliance.

La cour de Prusse, cela ressortait de toutes ses manifestations, n'était nullement disposée à se départir du programme qu'elle s'était tracé après l'entrevue de Salzbourg ; elle entendait rester étrangère à toute complication extérieure tant qu'elle ne se serait pas assimilé ses nouvelles conquêtes et tant que les armées du nord et du midi ne se seraient pas fusionnées dans une même organisation.

L'empereur éprouvait un véritable soulagement en voyant le cabinet de Berlin approuver notre intervention et répudier toute solidarité avec la révolution italienne. Prompt à céder aux illusions, il se plaisait à voir dans la correction de son attitude le retour aux sentimens qu'on nous témoignait à Berlin avant 1866. Il croyait, en se rappelant les protestations conciliantes dont il avait été l'objet lors de l'exposition universelle, que M. de Bismarck, sincèrement converti à de nouvelles tendances, prendrait à honneur de lui faire oublier l'affaire du Luxembourg et qu'il lui faciliterait la tâche en s'associant à ses efforts pour résoudre le problème romain. Le discours que le roi avait prononcé à l'ouverture du Landtag était de nature à confirmer ses espérances.

Les parlemens s'étaient ouverts en quelque sorte simultanément à peu de jours d'intervalle, le 15 novembre à Berlin, le 17 à Paris et le 19 à Londres, dans de dramatiques circonstances, au lendemain de Mentana, sans que personne pût prévoir comment se résoudraient les redoutables problèmes sortis des événemens de 1866. Pour rassurer les esprits, les souverains avaient manifesté une quiétude qu'au fond du cœur ils n'éprouvaient pas. Ils s'étaient appliqués à donner le change à l'Europe par de conciliantes déclarations sur les questions qui l'agitaient et la divisaient profondément. Le roi Guillaume avait fait allusion à son séjour à Paris en parlant des entrevues personnelles qu'il avait eues dans le courant de l'été avec plusieurs souverains étrangers pour en tirer des conclusions pacifiques. Il avait constaté que « les récentes inquiétudes causées par deux grandes nations avec lesquelles il était

lié d'amitié s'étaient heureusement dissipées, et il avait ajouté « qu'en présence des graves questions qui réclamaient une solution, son gouvernement consacrerait ses efforts à donner satisfaction d'un côté aux droits de ses sujets catholiques à sa sollicitude pour le maintien de la dignité et de l'indépendance du chef suprême de leur église, et de l'autre aux intérêts politiques de la Prusse et de l'Allemagne. »

Ces déclarations semblaient ne laisser que peu de doutes, malgré l'ambiguïté de la dernière phrase, sur le concours que nous prêterait le cabinet de Berlin au sein de la conférence et sur sa sollicitude pour le maintien du pouvoir temporel.

Aussi l'empereur, le surlendemain, à l'ouverture de la session législative, après quelques considérations consacrées à l'Italie (1), au prochain rapatriement de notre corps expéditionnaire et à la conférence, s'était-il efforcé, à son tour, d'accentuer la note pacifique et de combattre les inquiétudes qui s'étaient emparées de l'Europe : « Malgré les déclarations de mon gouvernement, qui n'a jamais varié dans son attitude pacifique, disait-il, on a répandu cette croyance que les modifications dans le régime intérieur de l'Allemagne devaient être une cause de conflit. Cet état d'incertitude ne saurait durer plus longtemps. Il faut accepter franchement les changemens survenus de l'autre côté du Rhin, proclamer que tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des peuples. Les inquiétudes qui se sont manifestées s'expliquent difficilement à une époque où la France a offert au monde le spectacle le plus imposant de paix et de conciliation. L'Exposition a disparu, mais son empreinte marquera profondément sur notre époque ; car, si elle n'a brillé que d'un éclat momentané, elle a détruit pour toujours un passé de préjugés et d'erreurs. »

Il semblait après ces déclarations, réminiscences de la circulaire de La Valette, qui donnaient en quelque sorte carte blanche à la politique de la Prusse en Allemagne, que la France, désin-

(1) « La paix, que nous voulons tous, a semblé un instant en péril. Les agitations révolutionnaires, préparées au grand jour, menaçaient les états pontificaux. La convention du 15 septembre n'étant pas exécutée, j'ai dû envoyer de nouveau nos troupes à Rome et protéger le pouvoir du saint-siége en repoussant les envahisseurs. Notre conduite ne pouvait avoir rien d'hostile à l'indépendance de l'Italie, et cette nation, un instant surprise, n'a pas tardé à comprendre le danger que les manifestations révolutionnaires faisaient courir au principe monarchique. Le calme est aujourd'hui rétabli dans les états du pape, et nous pouvons calculer l'époque prochaine du rapatriement de notre corps expéditionnaire. Pour nous, la convention du 15 septembre existe tant qu'elle n'est pas remplacée par un nouvel acte international. Les rapports de l'Italie avec le saint-siége intéressent l'Europe entière, et nous avons proposé aux puissances de régler les rapports dans une conférence et de prévenir ainsi de nouvelles complications. »

téressée des transformations qui s'opéraient à ses portes, n'aurait plus dorénavant qu'à se consacrer, avec une absolue quiétude, au développement de sa prospérité intérieure. Mais l'empereur, malgré la confiance qu'il affectait et les argumens qu'il invoquait pour rassurer le pays, partageait au fond les émotions que manifestait le sentiment public, si bien qu'il en arrivait à conclure que les gages incontestables de concorde résultant des entrevues des souverains à Paris « ne sauraient dispenser la France d'améliorer sa constitution militaire et de perfectionner l'organisation de son armée et de sa marine. » Le roi Guillaume et Napoléon III avaient beau affirmer la paix, ils n'en étaient pas moins contraints à préparer la guerre.

Le comte Benedetti avait repris possession de son ambassade dans les premiers jours de novembre, après une longue absence. Il n'avait, cette fois, ni à revendiquer le Palatinat, ni à poursuivre la cession du Luxembourg; sa tâche se bornait à fortifier M. de Bismarck dans ses bonnes dispositions et à obtenir son acquiescement à la conférence. On était loin de pressentir à Paris les objections que notre invitation allait soulever dans la plupart des cours (1). On se fondait sur l'accueil courtois fait à nos premières ouvertures pour considérer comme acquise l'adhésion de l'Angleterre, de l'Autriche, de

(1) Dépêche d'Allemagne. 12 novembre 1867. — « Il serait difficile de pressentir exactement la réponse que le cabinet de Berlin fera à notre invitation. Ses journaux ne se sont pas montrés jusqu'ici fort sympathiques à l'idée d'une conférence, et le langage qu'ils persistent à tenir autorise à croire que notre démarche embarrasse le gouvernement prussien. Il lui en coûte évidemment de sortir de la réserve dans laquelle il s'est retranché dès l'envahissement du territoire pontifical. Il ne saurait s'exposer cependant à abandonner à la Bavière, si elle devait répondre à notre appel, le privilège de plaider la cause des catholiques allemands au sein du congrès. Il est difficile aussi de croire qu'il ne soit pas impressionné par le pétitionnement en faveur du pape, qui semble tout à coup vouloir se généraliser. Les journaux de ce matin nous apprennent en effet qu'une grande manifestation catholique vient d'avoir lieu à Cologne; des orateurs ont proposé, devant une nombreuse assemblée populaire, de demander au roi, par voie de pétitionnement, de sauvegarder les droits de ses 10 millions de sujets catholiques; une adresse suppliant Sa Majesté d'appuyer de son influence la liberté et l'indépendance du trône pontifical a été adoptée à l'unanimité; il a été arrêté aussi qu'on ferait signer cette adresse par toute la population catholique des provinces rhénanes avec l'espoir que l'exemple serait suivi dans toute l'Allemagne. Le gouvernement prussien, toujours si soucieux d'éviter toute contestation avec ses sujets catholiques, ne saurait rester indifférent devant de pareilles manifestations. Mais il est probable qu'avant de se prononcer il cherchera à se concerter avec le cabinet anglais et le cabinet de Saint-Pétersbourg et à connaître la réponse qu'ils comptent faire à nos ouvertures. M. de Bismarck, si je suis bien renseigné, n'admettrait pas, dans les instructions, très bienveillantes, d'ailleurs, pour les intérêts du saint-père, qu'il a adressées à ses agens, une connexité indissoluble entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, et n'ayant pas à s'ingérer dans les négociations ouvertes entre la France et l'Italie, il serait décidé à ne faire, en ce qui le concerne, aucune démarche en faveur de la consolidation de la souveraineté territoriale de la cour de Rome.

la Russie, du Portugal et de l'Espagne. On ne doutait pas de celle de la Prusse, et encore moins de celle de l'Italie. Le cabinet de Florence ne nous avait-il pas suggéré l'idée d'en appeler aux puissances? Et le cabinet de Berlin n'avait-il pas approuvé notre intervention? M. de Goltz, toujours tenté de prendre le contre-pied de la politique de son ministre, et M. Nigra, souvent enclin à confondre ses sentimens personnels avec les dispositions de son gouvernement, nous autorisaient à croire, par leur langage, que leurs cours étaient ralliées à nos vues. C'était une erreur. En réalité, personne en Europe; n'avait envie de se compromettre dans les affaires italiennes pour nous être secourable. Notre invitation ne flattait que les états secondaires, auxquelles nous offrions l'occasion rare de siéger, à côté des grandes puissances, dans un aréopage européen. M. Benedetti s'aperçut, dès ses premiers entretiens, que, si le chancelier avait évité de s'immiscer dans nos démêlés avec l'Italie, il était tout aussi décidé à ne se prêter à aucun acte qui serait de nature à nous faciliter l'évacuation du territoire romain.

M. de Bismarck était un logicien d'une rare fécondité, il savait rehausser ses argumens par des images pittoresques, sarcastiques. Les raisons qu'il invoquait étaient souvent spécieuses, car les causes qu'il défendait ne s'appuyaient pas toujours sur la justice et le bon droit. Mais, cette fois, il avait pour lui le bon sens et l'équité. Nous lui demandions de nous aider à réparer nos fautes, à nous dégager d'une inextricable aventure, pour nous permettre, une fois libres de nos mouvemens, d'entraver l'œuvre qu'il poursuivait en Allemagne. Nous lui demandions, sans rien lui offrir en échange, si ce n'est une reconnaissance éphémère, de s'immiscer dans une affaire scabreuse, insoluble, qui l'exposerait à mécontenter à la fois les catholiques et les protestans allemands, et à se brouiller, suivant le parti qu'il prendrait, soit avec le chef de l'église, soit avec l'Italie.

Aussi disait-il à notre ambassadeur, pour sa bienvenue, avec une désespérante franchise, que, certain de l'inanité de notre tentative, il n'avait pas encore jugé à propos de prendre les ordres du roi et que la France ferait bien de renoncer à un projet « frappé d'avance de stérilité. » Il était convaincu que nous nous bercions d'illusions, que nous n'obtiendrions pas l'assentiment de toutes les puissances. Il trouvait superflu de convoquer une conférence qui ne servirait qu'à démontrer l'impuissance de l'Europe à concilier des prétentions inconciliables. Il pensait que le meilleur gage de sécurité que nous puissions offrir au pape, c'était de rester à Civita-Vecchia, que cela nous permettrait de gagner du temps, et que le temps était l'unique négociateur dont il fallait attendre les solutions que nous voulions hâtivement et inopportunément provoquer. Il esti-

mait, en un mot, que la conférence remettrait tout en question sans rien résoudre. « Si j'avais l'honneur d'être le ministre des affaires étrangères de l'empereur, disait-il, en décochant un trait à M. de Moustier, auquel il gardait rancune, je n'hésiterais pas un instant à lui donner le sage conseil de renoncer à son dessein. »

Il ne nous cachait pas, du reste, en invoquant l'identité de situation, qu'il se concerterait avec l'Angleterre avant de prendre un parti et qu'il se renseignerait pour être fixé sur la pensée de l'Italie et de Rome. Il ne lui convenait pas de blesser des sentimens et des opinions que le gouvernement du roi avait tout intérêt à ménager; il se préoccupait surtout du pape; il ne voulait pas être *anathématisé*.

M. Benedetti cherchait, sans y réussir, à calmer ses scrupules, à le rassurer sur les dispositions du cabinet de Florence et sur les foudres du Vatican. Son siège était fait. Il n'admettait pas que son plénipotentiaire pût être exposé à un rôle insoutenable; sans prendre d'initiative, il se verrait forcé de s'expliquer sur les propositions émises par ses collègues; il ne pourrait émettre d'avis sans nuire aux relations cordiales que le gouvernement du roi avait un égal intérêt à entretenir avec deux cours rivales. S'il s'exprimait dans un sens favorable au gouvernement pontifical, ne cesserait-il pas d'être l'interprète de la majorité du peuple prussien, naturellement hostile au pape et sympathique à l'Italie, et s'il appuyait, au contraire, les prétentions italiennes, n'aliénerait-il pas au gouvernement du roi ses sujets catholiques, qui disposaient dans les chambres d'un nombre considérable de voix? Il lui paraissait, en tout cas, indispensable que la France formulât un programme, qu'elle fixât le lieu de la réunion et les points qui seraient mis en délibération.

Deux politiques se trouvaient aux prises, l'une chimérique, se débattant, désenchantée, dans de cruels embarras; l'autre réaliste, victorieuse, poursuivant son but avec une imperturbable volonté. Notre ambassadeur subissait les conséquences de nos erreurs, il ne pouvait plus, malgré sa vive et fine intelligence, arrêter le cours des événemens que nous avions laissés s'accomplir, sans nous prémunir contre l'ingratitude du vainqueur. Son habileté se buttait contre les partis-pris d'un ministre sans générosité, qui se refusait obstinément de nous tendre la main pour nous permettre de reprendre notre liberté d'action.

Arrivé à Berlin dans les jours où l'empire était à l'apogée de sa puissance, M. Benedetti, depuis Sadowa, voyait son influence et son autorité s'amoindrir. M. de Bismarck, jadis si souple, si déférent à nos moindres désirs, s'efforçait d'accroître nos embarras au lieu de saisir les occasions qui s'offraient à lui de nous rendre service et d'associer sa politique à la nôtre. Notre ambas-

sadeur se reportait au temps où le conseiller du roi Guillaume ne manifestait qu'une crainte, celle de se trouver en conflit avec nous ; qu'un désir, celui de nous complaire. La paix avec la France lui apparaissait alors comme une nécessité de premier ordre, comme le complément de sa tâche. « En serait-il arrivé, disait M. Benedetti, à croire que la guerre est devenue inévitable et jugerait-il nécessaire de semer les difficultés sous nos pas? Cette politique lui est-elle conseillée par les informations qui lui arrivent de Vienne et de Paris? Sont-ce nos armemens et l'entrevue de Salzbourg qui le déterminent à compliquer les affaires italiennes? Ce que je constate, c'est que M. de Bismarck préfère aujourd'hui se ménager d'autres amitiés que la nôtre et qu'il ne craint pas de nous déplaire en entravant la solution de la question romaine (1). »

II. — LES INVITATIONS AUX COURS ALLEMANDES.

M. de Moustier allait aggraver encore la tâche de la diplomatie française en conviant à la conférence non-seulement les états allemands du midi, la Bavière, le Wurtemberg et le grand-duché de Bade, mais aussi la Saxe et la Hesse grand-ducale, qui faisaient partie de la Confédération du nord. Notre ministre des affaires étrangères semblait protester contre l'absorption de l'Allemagne par la Prusse et ne pas admettre que les états placés sous son hégémonie immédiate eussent perdu les prérogatives d'une souveraineté indépendante. Ce n'était pas son intention assurément. Il s'appuyait, en invitant la Saxe et la Hesse, sur des précédens diplomatiques, et il ne croyait pas manquer à ses devoirs internationaux en ne s'adressant pas à la Confédération du nord, qui n'était pas encore officiellement reconnue. Il n'en commettait pas moins une faute en subordonnant à des questions de protocole ses bons rapports avec la Prusse, dont il sollicitait le concours. Le cabinet de Berlin ne devait pas manquer de relever notre procédure avec les emportemens auxquels il ne cède que trop volontiers dès qu'on porte la plus légère atteinte à ses susceptibilités, toujours en fermentation.

La presse prussienne se plut à considérer nos invitations aux cours allemandes comme une offense faite à la constitution qui confiait à la présidence fédérale, exclusivement, la direction des rapports diplomatiques avec les puissances étrangères. « Le cabinet des Tuileries, disait *la Gazette nationale*, a semblé complètement ignorer qu'il existait une Confédération du nord. Jamais ni la Saxe, ni la Hesse n'ont été représentées à aucune conférence européenne. A celle de Londres, en 1866, lors des affaires danoises, M. de Beust représentait la diète à

(1) M. Benedetti, *Ma Mission en Prusse*; Plon, 1871.

côté de la Prusse et de l'Autriche, et non la Saxe, comme état indépendant. Le gouvernement français, en procédant sans informations préalables, a révélé une fois de plus sa présomption. Il en est encore à croire qu'il peut jouer en Europe un rôle prépondérant. Il aurait dû, dans la situation où il se trouve, user de plus de ménagemens. Les chambres des petits états répondront à son invitation par la suppression dans leurs budgets de la représentation diplomatique. » *La Gazette de la Croix* rendait un éclatant hommage à la loyauté de la Saxe, qui, d'une façon déplaisante pour notre amour-propre, avait cavalièrement renvoyé l'invitation de la cour des Tuileries à la présidence fédérale; et elle s'attaquait au grand-duc de Hesse, qui, plus soucieux de ses droits de souveraineté, l'avait acceptée avec un reconnaissant empressement, sans appréhender le courroux qu'il soulèverait à Berlin et les humiliations que lui vaudrait cet acte d'insubordination (1). La cour de Saxe, naguère si fière de son histoire, suivant l'expression de Tacite, « se ruait dans la servitude ; » elle n'avait plus qu'un désir : sauver les débris de sa fortune. Le roi Jean, pour ne pas porter ombrage à la Prusse, nous manifestait en toute occasion l'intention d'éviter avec nous tout contact politique. N'avait-il pas, lorsqu'il vint à Berlin, au mois de novembre 1866, pour gagner les bonnes grâces du vainqueur, poussé la circonspection jusqu'à ne pas vouloir se rencontrer avec M. Benedetti, qui cependant avait contribué pour une bonne part à le tirer des griffes de la Prusse? Il semblait être de l'école du prince de Schwarzenberg, qui faisait de l'ingratitude un dogme politique (2).

M. de Bismarck, jaloux de son autorité, ne dissimula pas au comte Benedetti le déplaisir qu'il avait éprouvé en nous voyant traiter ses confédérés comme des souverains libres de toute attache. Il nous trouvait inconséquens; il ne s'expliquait pas qu'ayant invité la Saxe,

(1) Dépêche d'Allemagne, le 6 nov. 1867. — « M. de Dalwigk, violemment interpellé par M. de Wentzel, a dû faire publiquement amende honorable devant les injonctions du cabinet de Berlin; il a promis de subordonner ses résolutions, en ce qui concerne la conférence, à celles de la Prusse et il est allé jusqu'à déclarer dans la *Gazette de Darmstadt*, que toujours fidèle à ses obligations fédérales, il n'avait jamais aspiré à obtenir la faveur, ni l'alliance de l'étranger. Le ministre dirigeant de Hesse a donc fait une campagne fâcheuse; il a été mal inspiré ou mal conseillé, en ne tenant aucun compte, ne serait-ce que dans la forme, des liens qui l'attachent à la Confédération du nord. Nous n'aurions pas à nous arrêter à cet incident sans la dépêche du comte de Bismarck, écrite, d'après les journaux prussiens, autant à l'adresse de la cour grand-ducale que du gouvernement français. D'après eux, le chancelier fédéral aurait fait d'une pierre deux coups : il aurait rappelé au sentiment de sa sujétion un confédéré récalcitrant et, en même temps, il aurait imposé à l'étranger le respect de la Confédération du Nord, dont il est le seul représentant. »

(2) Le prince de Schwarzenberg disait, en faisant allusion aux services que l'empereur Nicolas avait rendus à la monarchie autrichienne en la sauvant de la révolution : « Nous étonnerons un jour l'Europe par notre ingratitude. »

qui comptait peu de catholiques, nous n'eussions pas invité le duché d'Oldenbourg, qui en possédait trois fois plus. Il s'étonnait que nos invitations fussent descendues jusqu'au Luxembourg et il se demandait s'il pouvait lui convenir de siéger avec un état de ce rang. Il prétendait qu'on le conviait à une société mêlée : « Il me répugne, disait-il, de prendre place dans un quadrille sans bien connaître mes vis-à-vis. — Un grand gouvernement comme celui de la Prusse, ajoutait-il en se redressant, ne peut paraître dans un conseil européen sans avoir arrêté d'avance son attitude et ses résolutions ; or, nous ignorons non-seulement dans quel sens, mais même dans quelles vues seront conçues vos propositions. »

Le comte de Bismarck abusait de nos embarras pour nous faire d'ironiques leçons. Il n'était pas de ceux qu'une rapide et vertigineuse fortune rend accommodans. Exempt de vulgaires faiblesses, il était par momens comme subjugué par un immense orgueil. On eût dit qu'il voulait par ses hauteurs faire oublier les défaillances passées de la politique prussienne. Les grands hommes se donnent volontiers le plaisir des dieux ; il ne faut pas les guetter de trop près, disait Montaigne.

M. Benedetti, par le fait de nos irrésolutions au mois de juillet 1866, à une heure décisive pour nos destinées, en était réduit aujourd'hui à soutenir une lutte inégale avec un adversaire triomphant. Les instructions de son gouvernement étaient vagues ; elles le laissaient désarmé, il n'avait pas de programme à formuler, il ne connaissait pas le fond de la pensée de son souverain et il ne connaissait que trop celle du ministre prussien. Il savait qu'il lui fallait une Italie troublée pour nous paralyser sur le Rhin, et qu'il espérait, avec l'aide du parti révolutionnaire, provoquer, à l'heure des rencontres suprêmes, une violente rupture entre Paris et Florence (1).

« Si vous déclinez notre invitation, dit-il, on s'imaginera que la question romaine vous sert de moyen pour nous créer des difficultés et nous empêcher d'en sortir. » M. Benedetti se donnait la satisfaction de montrer à M. de Bismarck qu'il lisait dans son jeu et qu'il n'était pas dupe de ses raisonnemens.

Le ministre protesta de son bon vouloir, ses volte-faces étaient rapides. Il avait si peu l'intention de nous contre-carrer qu'il eût rejeté, séance tenante, sans même l'examiner, la proposition d'un congrès si elle n'était pas venue du gouvernement de l'empereur. Il regrettait, dans notre intérêt, de nous voir mettre en avant et poursuivre une idée qui n'avait l'assentiment d'aucune puissance et qui, d'après lui, n'avait aucune chance d'aboutir. Il ne croyait pas à la sincérité de nos invités. « La Russie, disait-il, a pu adhérer

(1) M. Benedetti, *Ma Mission en Prusse.*

en principe sans se compromettre, car en diplomatie, adhérer en principe est une manière polie de refuser. Quant à l'Italie, jamais elle n'a désiré un congrès; si elle vous a dit qu'elle l'acceptait, c'était pour vous complaire dans la persuasion qu'il resterait sans résultat. »

III. — L'ATTITUDE DES PUISSANCES.

M. de Bismarck nous enlevait toutes nos illusions. Il affirmait que l'Autriche n'acceptait la conférence qu'à contre-cœur, que la Russie nous faussait compagnie, que l'Angleterre nous désapprouvait et que l'Italie nous bernait. Il n'était que trop bien renseigné. L'Autriche nous prêtait son concours officiel et plaidait notre cause à Rome et à Florence, moins par conviction que pour ne pas manquer aux engagemens de Salzbourg; l'Angleterre encourageait les résistances de l'Italie, et la Russie ne nous donnait que de l'eau bénite. A peine avait-elle adhéré « en principe, » qu'elle revenait sur ses déclarations premières. Le prince Gortchakof ne nous cachait pas que la conférence ne lui agréait à aucun titre. « Si nous y allons, disait-il avec humeur au baron de Talleyrand, ce sera, croyez-le bien, uniquement pour vous être agréable et pour ne pas vous refuser notre concours. Par générosité, il nous répugne de proclamer la chute du pouvoir temporel, et par tradition et par conviction nous ne pouvons voter pour son maintien. La Prusse vous contre-carre, l'Angleterre vous est contraire, et le cabinet de Florence joue un double jeu. Qu'espérez-vous? Tâchez de vous arranger directement avec le pape. » C'était le billet de La Châtre.

Il ne restait plus à M. Benedetti qu'un moyen, sinon de vaincre, du moins d'atténuer les résistances qu'il rencontrait à la chancellerie fédérale, c'était d'en appeler du ministre au souverain. Il demanda une audience. Le roi le convia à sa table, il le combla de prévenances, et bien que par système il évitât la politique dans ses entretiens avec les diplomates étrangers, il ne se refusa pas à parler du congrès.

M. Benedetti fut éloquent, pressant, mais le souverain souleva les mêmes objections que le ministre, dans une forme plus gracieuse et dans un esprit plus conciliant : il était courtois. Le roi parut se préoccuper plus du sort du pape que des prétentions italiennes; ses tendances autoritaires et son orthodoxie religieuse le rapprochaient moins de Florence que de Rome. Il ne déclina pas la conférence, il sembla même regretter l'attitude de son gouvernement, mais il subordonna son adhésion à une entente préalable avec le cabinet de Londres; c'était l'équivalent d'une fin de non-recevoir, car il savait fort bien que l'Angleterre était intransigeante.

Le roi Guillaume était un politique. Le lendemain, M. de Bismarck vint à l'ambassade de France; son ton s'était radouci, c'était le seul bénéfice que M. Benedetti eût retiré de son audience. Le ministre persistait dans son mauvais vouloir; il maintenait que notre démarche était prématurée et que nous devions attendre à Civita-Vecchia qu'elle devînt opportune. Il tenait à ce que la blessure faite à l'Italie demeurât béante et que notre drapeau, comme un défi aux aspirations italiennes, restât arboré sur un coin du territoire pontifical.

Le marquis de Moustier ne désespérait pas de la réunion de la conférence, malgré le mauvais vouloir qu'il relevait dans toutes les cours et particulièrement à Berlin. Son obstination grandissait avec les obstacles. Il se consacrait à la défense d'une noble cause digne de son talent et qui répondait à ses plus intimes convictions : il espérait conserver Rome aux catholiques, et réconcilier l'église avec les idées modernes. Convaincu que l'Europe ne pourrait rester indifférente au sort de la papauté, il adressait à ses agens, avec l'activité dévorante qu'il mettait aux questions qui le passionnaient, dépêches sur dépêches; il télégraphiait nuit et jour dans toutes les directions. « La plupart des gouvernemens, écrivait-il à Berlin, à la date du 23 novembre, dans un accès d'optimisme, ont répondu par une adhésion complète à la proposition que nous leur avions faite de se réunir en conférence; les autres nous ont témoigné des dispositions qui nous laissent l'espoir d'un acquiescement prochain. Le comte de Bismarck, je regrette de le dire, est celui qui a manifesté le moins d'empressement à accueillir nos ouvertures. Il semble s'être proposé d'affaiblir les sentimens confians que nous avait inspirés le discours du roi, et il ne s'est attaché qu'à élever des doutes et à formuler des objections. »

« Les affaires italiennes intéressent tous les états européens qui ont des populations catholiques. Nous les avons invités tous, excepté la Turquie et la Grèce. Dans la Confédération du nord, nous n'avons exclu ni la Saxe ni Darmstadt. Nous n'avons jamais cessé d'entretenir des rapports diplomatiques avec la cour de Dresde, et notre démarche est un acte de courtoisie que nous lui devions. Nous n'avons entendu préjuger en rien les rapports légaux entre la Confédération du nord et la Saxe, ni détourner ce pays de ses engagemens particuliers. J'aurai peine à expliquer la persistance du comte de Bismarck à vouloir séparer sa politique de la nôtre dans une question où tout, au contraire, semblait devoir nous rapprocher. En s'associant à nous le gouvernement prussien servirait l'Italie, qui a intérêt à une prompte évacuation du territoire pontifical; il contribuerait à dissiper des deux côtés du Rhin tout ce qui pourrait rester encore dans les esprits des nuages soulevés par

les événemens du commencement de cette année : il consoliderait la paix générale. Je me refuse à croire que M. de Bismarck sacrifie à de futurs et d'inavouables contingens les avantages présens et certains qu'il trouverait à marcher d'accord avec nous dans la question italienne. » M. de Moustier, prenant ses désirs pour des réalités, ajoutait à la suggestion du comte de Goltz, malgré ce que lui mandait le comte Benedetti, que les difficultés principales qui préoccupaient le cabinet de Berlin étaient aplanies, que l'Italie et le saint-siège adhéraient en principe, que l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, Darmstadt et le Portugal se déclaraient également prêts à se faire représenter. Il reconnaissait toutefois qu'à Londres, sans repousser notre invitation, on désirait connaître les questions qui seraient débattues et s'assurer par des négociations préliminaires de l'empressement que mettraient l'Italie et le saint-siège à adhérer à la décision qui serait adoptée par la conférence. L'Angleterre nous était hostile, mais ses objections, bien qu'empreintes de mauvais vouloir, étaient motivées ; il ne pouvait lui convenir de s'asseoir devant une table verte, les yeux bandés, elle tenait à savoir si les deux puissances dont on voulait concilier les prétentions étaient disposées à adhérer aux décisions des plénipotentiaires ; elle estimait que l'Europe ne pouvait pas s'exposer, une fois réunie, à voir la cour de Rome et l'Italie décliner sa compétence et protester contre ses arrêts. Mais le gouvernement de l'empereur maintenait ses objections ; il disait qu'il ne lui appartenait pas de se constituer d'avance, en quoi que ce soit, juge et partie, en préparant lui-même les solutions qui ne pouvaient être utilement recherchées que dans la conférence.

On tournait dans un cercle vicieux. Les puissances invitées réclamaient un programme et la France se refusait à le formuler. Le pape ne demandait qu'à perpétuer le *statu quo*, et il répugnait à l'Italie de prendre devant l'Europe des engagemens qui lui eussent interdit à jamais la possession de Rome.

IV. — LES CONTRADICTIONS DE LA DIPLOMATIE ITALIENNE.

La tâche du général Menabrea était ingrate ; déjà on oubliait, en Italie, qu'il s'était sacrifié à son roi, dans une heure critique, en prenant le pouvoir, dont personne ne se souciait. On le rendait responsable des humiliations que M. Rattazzi, par la duplicité de sa politique, avait fait subir au pays. On ne lui tenait pas compte des services qu'il avait rendus à la cause nationale en sauvant la péninsule de la révolution et en désarmant la France, dont on avait à redouter les légitimes ressentimens. On flétrissait ses

compromissions avec la cour des Tuileries; on n'attendait que l'ouverture du parlement pour l'accabler. L'opposition, atterrée par Mentana, avait été la première, cependant, à conseiller le rappel immédiat des troupes italiennes du territoire pontifical : elle redoutait alors une rencontre avec les soldats français; elle craignait qu'un conflit ne mît en question l'existence de l'Italie; aussi avait-elle mis une sourdine à ses revendications. Mais, dès qu'elle s'était sentie à l'abri de nos coups, elle avait relevé la tête; remise de ses terreurs, elle poursuivait contre la France une lutte ténébreuse, acharnée, implacable. Les comités révolutionnaires se reformaient et décrétaient l'assassinat de l'empereur; des complots se tramaient dans tous les coins de la péninsule. La police française était sur les dents, chaque jour on lui signalait de nouvelles conspirations. « Mentana, disait la *Gazette du peuple*, sera vengé à Paris avant de l'être à Rome. »

Le général Menabrea ne se laissait pas intimider : il tenait tête aux passions; il réprimait les désordres à Turin, à Milan, à Naples; il désarmait les volontaires de Garibaldi et traquait les séides de Mazzini. Il était soutenu par le sentiment du devoir; mais il se préoccupait, à juste titre, de la chambre, car il n'était pas sûr d'y trouver une majorité. N'était-elle pas la complice de M. Rattazzi, ne l'avait-elle pas encouragé? Ses passions ne reprendraient-elles pas le dessus aujourd'hui que le péril était conjuré? Le comte Menabrea aurait voulu gagner du temps pour arriver devant le pays en parfait accord avec la France; il ajournait, dans cet espoir, la convocation du parlement; il songeait même à le dissoudre. Mais les esprits étaient encore trop excités pour qu'on pût se risquer d'en appeler au bon sens de la nation. Les épreuves que venait de traverser l'Italie ne l'avaient pas assagie; elle persistait à réclamer Rome, elle poursuivait avec d'autant plus d'impatience le couronnement de son unité qu'elle espérait y trouver un terme aux agitations révolutionnaires. Le ministère avait tout lieu de craindre que ses adversaires ne s'emparassent de la question romaine, qu'il avait à cœur d'apaiser et de résoudre, pour le renverser. Il faisait appel à la modération du cabinet des Tuileries; il espérait qu'il lui ferait des concessions qui lui permettraient de prouver au parlement que, dans ses pourparlers avec la France, il n'avait pas fait litière du programme national. Mais les influences ultramontaines étaient prédominantes à Paris. On déclinait une entente directe; ce n'est pas qu'on se refusât à toute transaction, mais on voulait, tant que la conférence ne serait pas réunie, tenir la balance égale et ne pas avoir l'air de sacrifier une partie quelconque des droits du saint-siège aux revendications italiennes. Notre mutisme mettait le cabinet de Florence aux abois; il en arrivait à ne plus vouloir du congrès,

qu'au début il avait accepté chaleureusement, sans réserves, convaincu qu'il s'y présenterait d'accord avec nous. Il ne pouvait pas, en bonne conscience, paraître dans une conférence sans être certain qu'il n'y serait pris aucune détermination contraire aux aspirations nationales. La prudence lui commandait de ne pas nous heurter de front en revenant trop brusquement sur son acceptation, et le patriotisme lui faisait un devoir de prémunir l'Italie contre la contestation de ses droits devant un aréopage européen. Sa diplomatie se ressentait de cette double préoccupation ; elle donnait le spectacle de singulières contradictions en se mettant trop volontiers au diapason des gouvernemens auprès desquels elle était accréditée.

Tandis que nous nous félicitions des bonnes dispositions que nous manifestait M. Nigra, les envoyés du roi tenaient à Londres et à Berlin le langage le plus propre à faire échouer les négociations. On nous disait, à Paris, qu'on désirait la conférence, et l'on déclarait le même jour, à Berlin et à Londres, qu'on ne s'en souciait pas. Le marquis de Moustier demandait l'explication de ce quiproquo. « Lord Stanley, télégraphiait-il à Florence le 12 novembre, vient de dire au baron Baude, notre chargé d'affaires, que le ministre d'Italie déclarait, en invoquant ses instructions, que son gouvernement désirait ne plus participer à la conférence. Que veut dire cela? Nigra, que j'ai vu encore tout à l'heure, me parle sans cesse du désir de son gouvernement de voir la conférence se réunir et se réunir promptement. Il me dit que le cabinet de Florence unira ses efforts aux nôtres pour amener l'adhésion de l'Angleterre et de la Prusse. Rien, cependant, n'est plus propre à faire hésiter le gouvernement britannique que le langage de l'envoyé italien. Nous sommes surpris et affligés. » Notre chargé d'affaires répondait aussitôt : « Le général Menabrea s'étonne et regrette l'interprétation que son représentant en Angleterre donne à ses instructions ; il dit que le langage de M. Nigra rend exactement sa pensée et il annonce qu'il l'envoie à Londres pour rectifier le malentendu. »

Notre ministre des affaires étrangères croyait le malentendu éclairci et l'Italie prête à s'associer à nos démarches. Il n'en était rien. Les agens italiens à Londres, à Berlin et à Pétersbourg ne modifiaient pas leur attitude. M. de Moustier se voyait contraint, en face des déclarations qui se croisaient et se contredisaient, de demander à M. de Malaret de lui donner enfin le mot de cette persistante énigme : « J'ai reçu votre dépêche du 19, lui disait-il, que j'ai considérée comme une adhésion explicite. Le langage de Nigra, d'ailleurs, n'a pas cessé d'être satisfaisant ; il a même annoncé au ministre de Russie l'acceptation de son gouvernement, et Budberg

l'a télégraphié aussitôt à Pétersbourg. Cependant Talleyrand m'écrit : « On annonce que l'Italie accepte la conférence sans la condition d'un programme ; mais son envoyé auprès de la cour de Russie proteste, il dit qu'il n'en est rien. Quelle est la vérité ? » De son côté, Goltz me dit qu'il ne comprend plus rien au langage des agens italiens, qui semblent changer d'avis trois fois par jour. Il paraît qu'après avoir combattu à Berlin la conférence, on s'y est montré ensuite très favorable, et que maintenant on ne veut plus l'accepter que sous réserves. Goltz s'étonne qu'on ne m'ait pas fait connaître les conditions, qui seraient au nombre de huit. Je ne sais vraiment que penser de cet imbroglio. Je croyais, d'après le langage de Nigra, qu'à Florence on était résolu à marcher avec nous sur le terrain d'une confiance réciproque. »

Ces incessantes variations donnaient à réfléchir. Le rôle de M. Nigra devenait embarrassant ; il se trouvait dans la situation du chancelier de la reine Élisabeth qui, sans ordres formels, se demandait, indécis et perplexe, s'il devait oui ou non procéder à l'exécution de Marie Stuart. Les équivoques ne pouvaient se perpétuer. Il fallait s'expliquer et reconnaître officiellement que les dispositions à Florence, si chaleureuses au début, s'étaient modifiées avec les circonstances et qu'en raison du peu de sympathie que les puissances marquaient pour le congrès, les agens du roi avaient reçu l'ordre de se tenir sur la réserve, tant que l'Italie et la France ne se seraient pas mises d'accord.

« Je crois que vous ne vous faites aucune illusion, écrivait M. de Moustier à M. Nigra, en réponse à sa lettre, sur la surprise et le sentiment pénible que devait nous causer votre communication. Je m'attendais à une attitude absolument contraire à celle qui, pour la première fois, nous est révélée. »

La réplique était imméritée. M. Nigra aimait la France, il s'efforçait de concilier nos intérêts avec ceux de l'Italie, et à maintenir intacte l'alliance de 1859. Mais peut-être eût-il mieux valu pour notre politique, si sujette aux illusions, que le représentant de Victor-Emmanuel à Paris eût moins de sympathies pour notre pays, qu'il fût moins intime à la cour, et surtout moins familier au Palais-Royal. Elle n'eût pas confondu les sentimens personnels de l'agent, qui étaient sincères, avec les tendances secrètes de son gouvernement ; elle se serait gardée contre les surprises et les entraînemens, elle n'eût pas si souvent subordonné l'intérêt français à l'intérêt italien. M. Nigra représentait l'Italie correcte, reconnaissante ; il nous masquait, par le charme de sa personne et la loyauté de ses protestations, l'Italie qu'on ne voit pas, avec ses ambitions cachées, impatiente de secouer notre tutelle et de faire prévaloir ses tendances aux dépens des nôtres. L'envoyé du roi

était, du reste, pris à partie à Florence plus encore qu'à Paris; les gouvernemens sont toujours tentés, au lendemain de grandes commotions, d'endosser à leurs interprètes les fautes qu'ils n'ont pas su éviter. En France, on prétendait que M. Nigra, dans la précipitation de ses allées et venues pendant la crise, s'était mépris sur la portée des paroles échangées ; en Italie, on disait qu'il n'avait su ni prévoir ni conjurer l'intervention ; on lui reprochait d'avoir donné une portée officielle à des conversations officieuses, en traitant derrière le dos de M. de Moustier avec M. Rouher, dont les assurances avaient été démenties par l'événement. M. Rattazzi et ses amis affirmaient que M. Nigra les avait induits en erreur, par sa diplomatie en partie double, sur la pensée prédominante dans les conseils de l'empereur ; ils réclamaient son rappel. — Le reproche était excessif, car à Florence M. de Malaret ne se faisait pas faute de négocier directement avec M. Rattazzi, sans tenir compte de M. Campello, le ministre des affaires étrangères. Les diplomates vont toujours chercher l'influence déterminante là où ils croient la trouver. A Paris, souvent ils ne faisaient que traverser le cabinet du quai d'Orsay, pour arriver plus vite dans celui du ministre d'état. C'est aux gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités de ne pas leur permettre d'enfreindre les usages internationaux. Ils avaient beau jeu à la cour des Tuileries ; ils pénétraient partout, dans le cabinet du souverain, dans les bureaux de tous les ministères, ils pactisaient avec les adversaires du gouvernement, ils avaient des intelligences dans les journaux, et ce qu'ils n'apprenaient pas dans les sphères officielles leur était révélé dans les salons, où, par étourderie, si ce n'est par vanité, on se laisse aller, devant des étrangers, à de regrettables indiscrétions. Ils avaient d'ailleurs à leur service des personnages interlopes qui, sous le masque français, s'infiltraient dans notre intimité et s'ingéraient dans nos affaires. L'éparpillement de notre action diplomatique et le contact familier incessant de l'empereur avec les représentans des puissances étrangères ont eu pour notre politique les conséquences les plus désastreuses ; ils lui ont donné le caractère de l'indécision et de la contradiction ; ils ont singulièrement facilité le jeu à nos adversaires.

« Non, la diplomatie n'est pas toujours une science de ruse et de duplicité, s'écriait le prince de Talleyrand, à la veille de sa mort, devant l'Académie des sciences morales, en faisant l'éloge du comte Reinhardt, un ancien serviteur du ministère des affaires étrangères. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques. On a voulu confondre la ruse avec la réserve, ajoutait-il, plus préoccupé peut-être de sa propre mémoire que de celle du confrère dont il retraçait les mérites. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle autorise la réserve, et

la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance. »

Le comte Menabrea était la loyauté même, il ne sacrifiait pas à la ruse, sa politique était celle « de la réserve ; » mais en politique il n'est pas toujours aisé, lorsque les situations sont complexes, de concilier strictement les actes avec les déclarations. S'il est des engagemens qu'un gouvernement ne saurait méconnaître à moins de se discréditer, un homme d'état qui défend les intérêts mobiles d'un pays manquerait à sa mission s'il restait l'esclave de paroles souvent précipitamment échangées, alors que le gouvernement avec lequel il traite subit lui-même des exigences qui l'obligent à modifier son point de vue. Lorsque le comte Menabrea, après la chute de M. Rattazzi, prit en main le pouvoir, l'Italie était sous l'émotion de Mentana, elle se voyait abandonnée par la Prusse et par l'Angleterre, qui l'avait encouragée ; elle donnait à l'Europe un affligeant spectacle, ses destinées étaient en question, car on se demandait à Paris, ulcéré de son ingratitude, s'il ne serait pas prudent de revenir au traité de Zurich. L'hésitation n'était pas permise, le programme du nouveau cabinet était tracé par la force des choses ; il lui imposait une prompte et sincère réconciliation avec la cour des Tuileries. Ne pas adhérer au congrès, c'était offrir aux adversaires de l'Italie, à Paris, un puissant argument pour agir sur l'esprit flottant de l'empereur et le pousser aux résolutions violentes. M. Menabrea, par l'organe de M. Nigra, adhéra au congrès sans restrictions, avec un chaleureux empressement ; il pouvait le faire sans trop engager sa politique, car il espérait n'affronter l'épreuve qu'en parfait accord avec le gouvernement impérial. Il lui était permis aussi de croire que Pie IX, retranché derrière son inflexible *Non possumus*, déclinerait notre invitation et protesterait contre toute contrainte morale. Le gouvernement italien ne devint hésitant que lorsqu'il vit la France se refuser à des explications et qu'il apprit que le pape, qui pressentait peut-être sa tactique, apparaîtrait au congrès pour y défendre ses droits. L'adhésion de la cour de Rome le déroutait. C'était un fait nouveau d'une portée considérable ; le pape, qui avait refusé de paraître au congrès de 1863, sortait de la situation privilégiée supérieure, dans laquelle il s'était renfermé obstinément, pour repousser toute transaction ; pour la première fois, il reconnaissait la compétence de l'Europe, il se mettait sur le même rang que les autres souverains. Il est vrai qu'il ne s'engageait à rien en déférant au désir de la France, qui venait de le sauver. Décidé à ne rien concéder, il comptait uniquement saisir l'occasion pour affirmer les droits qu'il tenait de Dieu et pour revendiquer à la face de l'Europe les provinces dont il avait été dépouillé au mépris du traité de Vienne. Son secrétaire d'état prévoyait, d'ailleurs, qu'il

suffirait d'accepter l'invitation pour faire échec à l'Italie. « Je ne crois pas au succès de la conférence, disait Pie IX au comte de Sartiges, mais du moment que l'empereur croit et veut tenter cette nouvelle expérience, je ne contrarierai pas son projet. Je lui ai trop d'obligations pour ne pas répondre à son appel, bien que ce soit m'embarquer sur une mer inconnue. Mais il ne faut pas que l'Italie s'imagine que je reconnaîtrai qu'elle a bien agi en volant les quatre cinquièmes des états de l'église; des faits accomplis ne sont pas des droits acquis, et jamais je ne sanctionnerai les spoliations dont j'ai été victime. » Pie IX, d'ailleurs, trouvait que la conférence était convoquée prématurément, que les passions révolutionnaires en Italie étaient encore trop surexcitées pour permettre de compter sur un résultat. « Si le congrès de Vienne, disait-il, a pu assurer vingt années de paix à l'Europe, c'est qu'il y avait des vaincus et des vainqueurs, tandis qu'aujourd'hui personne ne se tient pour battu. »

Quant au cardinal Antonelli, il était animé envers l'Italie, après la victoire de Mentana, des mêmes sentimens de colère qu'au lendemain de la défaite de Castelfidardo. Depuis cette date funeste pour l'église, il en était toujours à se souvenir des violences de l'Italie, sans tenir compte des nécessités qui s'imposent aux faibles; il n'avait rien oublié ni rien appris, et cependant il gouvernait à Rome. Aujourd'hui que la papauté nous devait son salut, il rappelait avec orgueil qu'il avait toujours annoncé que le saint-siège rentrerait en possession des provinces qui lui avaient été arrachées.

Le cabinet de Florence, en apprenant l'adhésion du pape, vit le spectre de Banquo se dresser devant lui; il fit un mouvement de recul qui se manifesta à Berlin et à Londres avant de se produire à Paris. Il refusa de s'associer à nos démarches auprès des puissances pour leur recommander le congrès, il réclama une entente préalable sur les questions qui seraient soumises aux délibérations. Il était pénible à l'Italie de comparaître devant l'Europe pendant qu'une armée étrangère campait à Rome. Elle demandait l'évacuation préalable, et elle ne pouvait obtenir que des départs partiels et des concentrations de troupes qui n'étaient que le simulacre de la retraite. Le comte Menabrea aurait voulu nous amener à des explications qui lui eussent permis d'affirmer que, dans aucune hypothèse, les résolutions de la conférence ne seraient défavorables à l'Italie. Mais cette assurance, le cabinet des Tuileries ne pouvait la donner sans mécontenter le parti catholique. Là était le secret des indécisions du ministre de Victor-Emmanuel et des contradictions de sa diplomatie. Pour se justifier, il cherchait des argumens un peu partout. Il disait ne pas se soucier d'un nouveau congrès de Vérone, bien que l'empereur eût prouvé à l'Italie combien il était

peu sympathique aux principes de 1815; il invoquait les répugnances du comte de Bismarck et de lord Stanley, qui, pour colorer leur refus, s'empressaient de se retrancher eux-mêmes, peu généreusement, derrière les hésitations italiennes. Le cabinet de Florence avait basé sa politique sur une entente cordiale avec la France; peut-être eût-il été mieux inspiré en nous faisant résolûment part de ses scrupules avant de les exposer ailleurs. De franches explications avec le cabinet des Tuileries eussent mieux valu que des pourparlers échangés, à son insu, avec Londres et Berlin. Il fallait laisser à M. Nigra le soin d'enlever à M. de Moustier les espérances dont il se berçait trop volontiers, plutôt que de s'en remettre à M. de Bismarck, au prince Gortchakof et à lord Stanley. Mais, accusé de marcher à la remorque de la France et soucieux du parlement, le général Menabrea, peu à peu, s'était éloigné de nous : il avait exagéré « sa réserve. » Forcé de pencher à gauche et de ménager le parti d'action qui avait exercé une si funeste influence sur son prédécesseur, il allait bientôt, en cédant aux passions nationales et sous la pression de la majorité, allouer des secours aux volontaires, étouffer l'action de la justice, élargir Garibaldi et se prêter à une amnistie générale. M. Menabrea, comme tous les ministres italiens, était voué à l'indulgence; il ne pouvait condamner ceux qui se sacrifiaient pour une cause qui lui était chère et qu'affirmait sa diplomatie. Tous les politiques italiens avaient le même programme, tous voulaient Rome pour capitale; ils étaient plus ou moins de connivence avec Garibaldi, sauf à le désavouer et même à l'arrêter lorsqu'il ne réussissait pas ; il y avait pour « le héros des deux mondes, » disait-on, une prison spéciale qu'on rouvrait dès que le danger était conjuré.

M. de Moustier était autorisé à se préoccuper des méandres de la politique italienne, à relever les contradictions entre le langage que M. Nigra tenait à Paris et celui que M. d'Azeglio et M. de Launay tenaient à Londres et à Berlin; mais il manquait à l'équité en faisant un crime au gouvernement du roi d'une évolution qui lui était commandée par ses exigences intérieures. On ne fait de bonne politique que lorsqu'on sait se placer au point de vue des puissances avec lesquelles on traite et qu'on a l'esprit assez large pour faire une part équitable à leurs intérêts et même à leurs passions. Demander à un gouvernement de prendre plus d'engagemens qu'il n'en peut tenir est une faute.

M. de Moustier avait beau écrire et télégraphier avec une infatigable ardeur, il s'usait en vains efforts. Son œuvre, comme nous le disait le comte de Bismarck, « était frappée de stérilité. » Le chancelier fédéral avait donné la note, et tout le monde, avec des intonations plus ou moins sonores, s'était mis à son diapason. L'Europe

ne prenait plus le mot d'ordre à Paris, déjà elle réglait sa montre sur Berlin. Il était dur de le reconnaître, mais c'était la moralité de toutes les correspondances qui arrivaient au ministère des affaires étrangères.

V. — M. THIERS ET M. ROUHER AU CORPS LÉGISLATIF.

L'opinion en France s'impatientait, elle avait cru, sur la foi du discours impérial et des journaux officieux, que les puissances étaient d'accord, que la réunion d'un congrès était certaine, que le rappel de nos troupes était imminent, et l'on s'apercevait au langage de la presse étrangère que les négociations traînaient et se heurtaient contre d'invincibles obstacles. Les chambres étaient réunies, l'opposition avait la partie belle, elle allait mettre l'empire sur la sellette et l'accabler d'amères récriminations. M. Thiers ne pouvait manquer l'occasion qui s'offrait à lui de faire le procès au gouvernement et de s'adresser aux passions du pays. Son patriotisme était grand, mais il n'était pas toujours exempt de préoccupations personnelles. Il révélait avec une merveilleuse lucidité les erreurs de notre politique et il en déduisait avec une inflexible logique les désastreuses conséquences. Ses conseils, malheureusement, au lieu d'être préventifs, n'arrivaient souvent qu'après coup, lorsque les erreurs commises étaient irrémédiables. On eût dit qu'il était moins préoccupé du désir d'éclairer le gouvernement que de la pensée d'aggraver ses fautes, de l'ébranler et de le pousser à sa perte.

Après avoir porté des coups mortels à la restauration et contribué à renverser la monarchie de juillet, il croyait bien servir son pays en faisant expier à l'empire ses origines, sans se préoccuper de la force que M. de Bismarck puiserait dans nos dissensions intérieures. Il est vrai que son patriotisme se réveilla ardent, sincère, après la catastrophe de Sedan. Il est des médecins qui attachent leur gloire à sauver les malades dont ils n'ont pas craint d'aggraver l'état. M. Thiers ne rendit pas moins à la France au lendemain de ses défaites d'inoubliables services : il la releva saignante, il libéra son territoire, il la réconcilia avec l'espérance. Mais l'histoire dira peut-être qu'il ne savait pas toujours faire à son pays, qu'il rêvait puissant et glorieux, le sacrifice de ses ressentimens. Déjà elle rappelle qu'en 1840, par ses défis à l'Europe, à propos du pacha d'Égypte, il a donné le branle aux passions germaniques et a été inconsciemment le promoteur de la politique des nationalités dont il signalait le danger, en 1867, de toutes les forces de son admirable éloquence.

Les discussions ouvertes au corps législatif sur la question romaine excitaient les esprits. Elles soulevaient à la fois les passions religieuses et les passions politiques ; les chambres donnaient à la

France un spectacle dont elle était avide et dont l'empire l'avait sevré depuis 1852. Les princes de l'église avaient paru à la tribune du sénat pour défendre la cause du pape, M. Émile Ollivier et M. Jules Favre défendaient au corps législatif les principes de 89, ils prouvaient que leur parole longtemps étouffée était toujours vibrante, tandis que M. Jules Simon développait avec une haute éloquence la doctrine de l'église libre dans l'état libre, qui peut-être prévaudra dans l'avenir. Les deux principes qui divisent le monde contemporain se trouvaient face à face.

M. de Moustier affrontait une redoutable épreuve ; il n'était pas orateur. Il parla en homme d'état, sans passion, il invoqua à la fois les droits imprescriptibles de l'église et les principes modernes ; il défendit le pape sans sacrifier l'Italie. Il flétrit la politique tortueuse qui avait méconnu la convention du 15 septembre et nous avait mis dans la douloureuse nécessité de la faire respecter l'épée à la main ; mais il affirma les sympathies du gouvernement de l'empereur pour l'Italie. Il se refusa de s'arrêter aux pronostics pessimistes qui annonçaient la dislocation prochaine de la monarchie de Victor-Emmanuel. « Les événemens au milieu desquels l'Italie s'est formée, disait-il, ne sont pas de ceux qui reviennent à leur point de départ par une simple force de réaction. Le monde marche en avant et retourne rarement sur ses pas. »

M. de Moustier, avec une extrême habileté, avait, dans une forme heureuse, laissé la porte ouverte aux transactions. Ses paroles étaient de nature à réconcilier l'Europe avec la conférence. M. Thiers allait envenimer le débat, froisser mortellement l'Italie, harceler le gouvernement et le pousser sous l'influence d'une assemblée fiévreuse à des déclarations inconsidérées.

Il reprochait à la politique impériale d'avoir laissé faire l'Italie et surtout d'avoir aidé à la faire ; c'était d'après lui une faute irréparable d'avoir constitué une nation de 27 millions d'habitans à nos portes quand nous pouvions la laisser morcelée, et cette faute était d'autant plus grave que l'unification de l'Italie avait amené l'unification de l'Allemagne. M. Thiers soutenait que les grandes puissances ont le droit d'empêcher, dans l'intérêt de la sécurité commune, les états plus faibles de se grouper et de s'unifier. Il se moquait des novateurs qui invoquent le droit des nationalités et qui engagent la France à se fier assez à sa propre grandeur pour ne pas se montrer jalouse de l'agrandissement d'autrui ; il ne voyait que la France pratiquer cette politique chevaleresque. Il se plaignait qu'on fût tantôt Allemand, tantôt Italien, sans être jamais Français. Il lui semblait qu'on fût dans le parlement de Turin ou de Berlin en entendant sans cesse proclamer les droits des étrangers ; il suppliait qu'en France on fût Français, alors qu'en Allemagne et en Italie on l'était si peu ; il dé-

clarait qu'avec de pareilles idées on désarmait notre politique, on déchirait notre histoire, et que c'était de la duperie, de la sottise de laisser faire ce qui était contraire à nos intérêts. « Nous n'avons plus de politique, s'écriait-il, nous en avions une mauvaise, il est vrai, lorsque nous nous faisions les propagateurs des idées fausses des nationalités qui nous ont mis dans la situation où nous sommes ; maintenant nous n'en avons plus. On parle d'une conférence; mais, avant de se réunir, l'Europe entière vous demande : Que voulez-vous? Nous avons tous les droits vis-à-vis de l'Italie, ajoutait M. Thiers : Nous l'avons faite, nous lui avons permis de renverser les princes italiens, nous n'avons fait de réserve que pour un seul, et nous en avions le droit. Je ne vous dis pas qu'il faut détruire l'unité italienne, non ; la faute est commise ; mais, confiant dans la puissance de la franchise, je dirais à l'Italie : Dans aucun cas, je ne vous abandonnerai le pape. Vous n'aurez Rome dans aucun cas, ni par les moyens moraux ni par les moyens immoraux. J'ai compromis mes intérêts en vous permettant de vous unir à la Prusse, je vous ai permis de douter de ma loyauté en vous livrant les états italiens, je ne peux pas vous livrer ma considération politique. »

Avant de descendre de la tribune, M. Thiers, dans une écrasante et pathétique péroraison, dressait le bilan de la politique extérieure de l'empire ; il la montrait en rupture avec les traditions de notre histoire, compromettant le drapeau de la France et sacrifiant les intérêts qu'elle aurait dû défendre. « Nous avons retiré nos troupes du Mexique, disait-il, nous laissons consommer en Allemagne une révolution redoutable contre nous, et aujourd'hui nous abandonnons à l'Italie l'état pontifical. Quoi! la France si puissante, si fière, abandonnerait ainsi toutes les positions que son honneur lui commande de conserver! »

Le gouvernement de l'empereur avait conscience de ses erreurs. Les difficultés dans lesquelles il se débattait, après de fugitives années de prépondérance, ne lui montraient que trop les conséquences de la politique des nationalités : ses blessures étaient saignantes, et M. Thiers les mettait à nu pour les envenimer. Il l'accablait de ses sarcasmes et lui demandait un acte de suicide en le poussant indirectement à défaire l'Italie, qui était son œuvre de prédilection. Il irritait les passions et provoquait le gouvernement à des déclarations irréfléchies. Sans doute, il était dans son droit; ses reproches étaient fondées et ses argumens pour la plupart irréfutables, mais était-ce l'heure de soulever des tempêtes et d'attiser les haines au-delà des Alpes? Était-il sage de provoquer l'Allemagne et l'Italie et d'affaiblir en même temps le pouvoir? Était-il logique de signaler le danger et de refuser au gouvernement le moyen d'y parer? « Il faut servir son pays en comptant avec les circonstances, disait un jour le

comte de Bismarck ; il ne faut pas imposer à la patrie ses désirs et ses préférences (1). » Combien le patriotisme de M. Thiers eût été plus grand si, après avoir révélé les fautes et signalé le danger, il avait, en renonçant à ses désirs et à ses préférences, supplié les chambres d'abjurer tout esprit de parti, tant que la France ne serait pas en état de pourvoir à sa sécurité et de défendre son rang dans le monde contre d'ambitieux desseins!

M. Rouher, obéissant aux sommations de M. Thiers, se précipita à la tribune, pâle, décontenancé : son discours allait donner le coup de grâce à la conférence ; la chambre était frémissante, la majorité indécise ; le ministre d'état ne se préoccupa que des moyens de la rallier au gouvernement. M. Rouher, malgré sa puissante intelligence et sa merveilleuse faculté d'assimilation, avait peine à se retrouver dans les trames enchevêtrées de la politique extérieure. Il n'avait pas séjourné à l'étranger, il ne parlait que sa langue, il lui manquait le *sens européen*. Il avait défendu la cause de l'Italie au mois de juillet 1866, dans les conseils de la couronne, contre M. Drouyn de Lhuys, lorsqu'il ne fallait se préoccuper que de l'intérêt français ; il plaidait aujourd'hui la cause du pape quand il aurait fallu ménager l'Italie et tâcher à tout prix de sortir honorablement de Rome. Il prenait le contre-pied du ministre des affaires étrangères et, dans un entraînement oratoire, renversait son échafaudage diplomatique ; il tirait le gouvernement de son impartialité religieuse et lui fermait toutes les issues qui pouvaient mener à une transaction. Son attitude était d'autant plus étrange que, dans le courant d'octobre, il avait, contrairement à notre politique officielle, accepté, dans un entretien avec M. Nigra, la coopération militaire de l'Italie au rétablissement de l'ordre dans les états romains (2).

« Les troupes françaises resteront à Rome, disait M. Rouher, tant que la sécurité du pape rendra leur présence nécessaire ; si l'Italie marchait contre Rome, elle trouverait de nouveau la France sur son chemin. Nous demanderons l'énergique application de la convention du 15 septembre, et si cette convention ne rencontre pas dans l'avenir son efficacité, nous y suppléerons nous-mêmes.

« On dit : « Le pape a besoin de Rome, et l'Italie prétend ne pas pouvoir s'en passer ; nous répondrons à ce dilemme en déclarant que l'Italie ne s'emparera pas de Rome. *Jamais* la France ne supportera une telle violence faite à son honneur, à sa dignité. »

Pour motiver ses déclarations, il montrait dans la tentative de Garibaldi contre Rome la première explosion d'une vaste conjuration révolutionnaire, à la fois religieuse et politique, qui, préparée

(1) Maurice Busch.

(2) *Livre vert*. — Dépêche de M. Nigra du 15 octobre 1867.

à Genève, au soi-disant congrès de la paix, devait éclater d'abord dans les états romains pour se répercuter à Florence et à Paris.

Rappelé à la tribune par une perfide interpellation sur la portée de l'engagement qu'il venait de prendre, il aggrava ses déclarations en disant avec une netteté sans précédent dans les annales parlementaires : « Lorsque j'ai parlé de la capitale du territoire actuel, j'ai compris, dans la défense du pouvoir temporel du pape, le territoire actuel dans toute son intégrité. » — « Ce sont d'*ineffaçables paroles !* » s'écria M. Berryer en prenant acte du commentaire que le ministre d'état venait de donner si imprudemment à son discours.

Il est des mots que les diplomates s'appliquent à bannir de leur langage : ce sont ceux qui engagent l'avenir. « L'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu, » a dit le poète. M. Rouher pouvait-il savoir que *jamais* Rome ne serait à l'Italie? Le congrès de Vienne n'avait-il pas à *jamais* prononcé la déchéance des Bonaparte, et Napoléon III ne régnait-il pas aux Tuileries?

M. Rouher avait tiré plus haut qu'il ne visait. Pour éviter une interpellation incommode et prévenir un vote hostile, il avait commis une suprême imprudence, il avait brûlé ses vaisseaux! Grisé par de frénétiques applaudissemens, il se croyait, en regagnant son banc, maître de la majorité, et il était son prisonnier : « Ce n'est pas le gouvernement, disait-on, qui tient la chambre, c'est la chambre qui tient le gouvernement. » A vrai dire, c'était M. Thiers qui triomphait; il aurait dû prendre la place du ministre d'état et diriger, dans les conseils de l'empereur, notre politique extérieure.

Les trames de notre diplomatie étaient déchirées. La conférence était à vau-l'eau, elle n'avait plus de raison d'être; pourquoi les puissances se seraient-elles préoccupées du sort de la papauté du moment que la France se chargeait de maintenir le pouvoir temporel et de tenir l'Italie à la distance de son épée! Après le *jamais* de M. Rouher, Pie IX était maître de la politique française; nous étions obligés de le défendre toutes les fois qu'on l'attaquerait; le temps, le lieu, les circonstances ne nous appartenaient plus. La situation était nouvelle dans notre histoire : « L'empire clérical est fait, disaient les journaux libéraux. Il faut remonter jusqu'à Louis le Débonnaire pour retrouver une pareille prosternation devant le pape. Saint Louis et Louis XIV s'étaient bien gardés de contracter une de ces obligations absolues sans limite et sans échéance; ils se préoccupaient moins de l'intégrité du pouvoir temporel que de leur indépendance vis-à-vis de l'église. »

La presse ultramontaine triomphait, elle ne dissimulait plus ses arrière-pensées. « Il ne suffit pas de garantir au pape son territoire actuel, disait M. Veuillot, il ne suffit pas de déclarer que nos

chassepots sont au service du pouvoir temporel, il faut sur-le-champ que la France somme l'Italie de restituer au saint-père Ancône et Bologne : ou le maintien du pape ou la chute de l'Italie.» M. de Riancey, dans *l'Union*, allait encore plus loin : « Il faut que la leçon nous profite, s'écriait-il. La France a dans l'Italie une ennemie aujourd'hui peu redoutable, mais venimeuse. Seule, elle est impuissante, qu'on ne lui laisse pas le temps de devenir dangereuse par ses intrigues et par ses marchés avec nos rivaux. »

A l'heure même où le *jamais* du ministre d'état, comme un *Quos ego*, retentissait au corps législatif, le général Menabrea, par un étrange contraste, affirmait les droits de l'Italie sur Rome au parlement de Florence.

Le contre-coup des déclarations parties de la tribune française n'en fut que plus vif au-delà des Alpes. L'Italie fut étourdie, atterrée par les imprécations que sa politique avait soulevées au Palais-Bourbon ; elle était loin de s'attendre à des injonctions aussi catégoriques; elle y vit, à juste titre, une menace pour ses destinées; elle ne les releva pas sur l'heure ; elle comprima son émotion; elle sut dompter ses colères; la domination étrangère lui avait enseigné la prudence, l'art de dissimuler ses ressentimens; elle savait ronger son frein et guetter la vengeance. Ses hommes politiques lui prêchèrent le silence, le recueillement. Ils estimaient qu'il fallait laisser passer l'orage et non provoquer la foudre. Ils savaient qu'en France les tempêtes se déchaînent et s'apaisent avec une égale rapidité, que les haines et les amours n'y ont pas de lendemain. Ils comptaient, avant tout, sur Napoléon III, persuadés qu'il réagirait contre les doctrines de M. Thiers. Ils n'avaient pas tort; déjà le cabinet de Florence avait appris que l'empereur était sincèrement affligé et le prince Napoléon profondément courroucé des blessures faites aux sentimens italiens dans la séance tumultueuse du 5 décembre. L'Italie n'avait plus rien à craindre, elle était débarrassée de la conférence, elle n'était plus qu'en face des Tuileries, et elle savait s'y prendre pour les paralyser. Le parlement de Florence pouvait sans crainte relever le gant, prendre sa revanche et protester contre le *veto* si violemment notifié aux aspirations italiennes. M. Sella donna le signal de la résistance à la politique française, il demanda qu'on répondît au *jamais* du ministre d'état par le renouvellement solennel du vote du 27 mars 1861, qui proclamait « Rome capitale. » La motion était puérile, car elle était dépourvue de sanction ; elle fut repoussée, combattue par le ministère, mais, formulée à la tribune et bruyamment applaudie, elle n'était pas moins un défi jeté à la France.

Rome, qui à vrai dire n'avait été pour l'Italie qu'une affaire

de sentiment, devenait pour elle une question d'honneur, une nécessité politique et stratégique. La ville éternelle acquérait à ses yeux un nouveau prestige, plus que jamais elle prenait l'attrait du fruit défendu. Quelles que fussent désormais la conciliation de Napoléon III et la prudence de Victor-Emmanuel, l'heure devait arriver fatalement où l'Italie, au mépris de ses engagemens et des droits imprescriptibles de la reconnaissance, dès le premier heurt entre la France et l'Allemagne, se jetterait sur Rome.

La politique a d'affligeans retours, elle relève ceux qu'elle a justement renversés, elle se détourne de ceux qui l'ont bien servie; si elle ne déconcerte pas les philosophes, elle déroute et contriste les patriotes. M. Rattazzi, qui, par ses fautes, avait mis l'Italie à deux doigts de sa perte, reparaissait sur la scène parlementaire la tête haute, comme un triomphateur. D'accusé, il devenait accusateur, il s'attaquait au ministère qui avait eu le courage de se charger de sa désastreuse liquidation; il s'en prenait à tout le monde, excepté à lui-même, pour justifier ses fautes et ses perfidies. Il se retournait surtout contre la France, il taxait d'odieux le langage de M. de Moustier et de M. Rouher, qui s'étaient permis, preuves en mains, de révéler et de flétrir ses connivences avec la révolution. Il sommait le gouvernement de protester contre les paroles outrageantes qui, à la tribune française, prétendait-il, avaient été proférées contre l'Italie et son roi.

Le général Menabrea n'avait pas attendu la mise en demeure de M. Rattazzi pour demander des explications au cabinet des Tuileries. « Déjà, disait-il, le gouvernement du roi a reçu du gouvernement impérial l'assurance qu'il tenait *sur toutes choses* au rétablissement de ses bons rapports avec l'Italie. » C'était dire d'une façon polie, mais triomphante, que la politique française battait en retraite. La modération avait, en effet, repris le dessus à Paris. La volonté de l'empereur avait prévalu; il n'était plus question de défaire l'Italie; on s'efforçait au contraire de se réconcilier avec elle et de lui faire oublier d'imprudentes, mais de fières paroles. M. Rouher faisait les frais de la réconciliation, il était désavoué sans l'être; on disait qu'on s'était mépris sur le sens de son discours, que le *jamais* n'avait pas la portée qu'on lui prêtait, que la France n'entendait pas s'opposer à l'expansion nationale et légitime de l'Italie; qu'elle entendait uniquement s'opposer au renouvellement d'une invasion violente des états romains.

Ces explications ne suffisaient pas au gouvernement italien; il réclamait un désaveu formel, écrit. M. de Malaret réagissait contre ces prétentions, il les tenait pour inadmissibles; il trouvait qu'un désaveu officiel serait un acte de faiblesse qui, loin de nous ramener

l'Italie, la rendrait plus intraitable. Il ne le dissimulait pas dans ses correspondances. « Les hommes d'état italiens, que nous avons habitués à une bienveillance démesurée, disait-il, ont de la peine à se persuader que leur politique ne figure pas en première ligne dans nos préoccupations. L'idée ne leur vient pas que l'empereur a à tenir compte de l'opinion qui se manifeste en France. Ils ont à cet égard des étonnemens voisins de la naïveté. Ils s'imaginaient, avant notre intervention, que la France était effrayée des conséquences d'une seconde expédition, qu'elle voulait se soustraire aux embarras d'une occupation prolongée et qu'elle se trouvait dans une certaine mesure à la discrétion de l'Italie. L'événement les a détrompés et le discours de M. Rouher a brusquement dissipé leurs dernières illusions. On a été stupéfait d'entendre un ministre de l'empereur affirmer hautement nos droits. On voudrait aujourd'hui, qu'on nous voit concilians, prouver au parlement, par la communication d'une dépêche du gouvernement français, que le ministère par son énergie nous a fait reculer et a obtenu une éclatante satisfaction. »

Les exigences de l'Italie croissaient en raison de nos faiblesses. Le cabinet de Florence profitait de ses avantages ; il publiait, malgré nos protestations, la correspondance échangée avec M. Rattazzi au sujet de la légion d'Antibes, qui découvrait un côté vulnérable de notre politique; il nous voyait ébranlés et comme effrayés d'un accès de véhémente énergie, il aurait voulu nous imposer une rétractation écrite. C'était trop demander.

La situation était renversée, il semblait que la France eût aujourd'hui tous les torts. On avait mis sa patience aux plus rudes épreuves, méconnu toutes les promesses et déchiré tous les traités, M. Rattazzi avait sollicité l'intervention militaire de la Prusse; la révolution italienne venimeuse, vindicative, nous abreuvait d'outrages ; ses sicaires menaçaient journellement la vie de l'empereur et on nous enjoignait de répudier notre politique, de violenter notre conscience et de faire publiquement amende honorable. On croyait rêver! On se demandait si Solférino, si tous les sacrifices que nous avions faits depuis cinquante ans pour frayer fraternellement le chemin à l'unité italienne n'étaient pas une légende !

Le gouvernement de l'empereur en accourant au secours du pape, sans se préoccuper d'un conflit avec l'Italie et d'une intervention de l'Allemagne, avait risqué beaucoup; il avait déployé une énergie disproportionnée avec les résultats qu'il avait atteints ; il se trouvait au lendemain de sa campagne militaire et diplomatique, en face des mêmes difficultés, condamné à une occupation nouvelle, indéfinie, des états romains qui, jusqu'à sa chute, devait peser sur sa politique. Il avait préservé momentanément la souveraineté tem-

porelle contre un coup de force, mais rien ne disait que la France serait toujours en état de la sauver d'une mort violente, et à plus forte raison d'une fatale décomposition.

L'Italie, plus sage, moins impatiente, aurait pu attendre de l'avenir ce que le présent lui refusait et laisser Rome venir à elle attirée par la communauté d'origine et de sentimens, par la juxtaposition géographique, par la fusion des intérêts matériels. C'était le conseil que lui adressait son grand ministre du haut de la tribune du parlement de Turin, à la veille de sa mort, dans la séance du 26 mars 1861. *Pour aller à Rome*, disait-il, *il faut s'entendre avec la France. Nous irions à Rome, sans affecter l'indépendance de la papauté, que même dans ce cas nous ne pourrions y aller malgré la France. Si nous pouvions le faire matériellement, sans qu'elle pût s'y opposer, nous devrions encore respecter sa volonté. Les bienfaits que nous avons reçus de la France nous font une loi de ne pas agir contre sa volonté. On me dira que nous n'atteindrons pas notre but; mais, si nous pouvons assurer l'indépendance du pape, la France ne fera pas d'opposition.*

L'Italie, au lieu de respecter le testament de l'homme d'état qui avait présidé à son relèvement, a préféré profiter des désastres de la France, qui lui avait donné l'essor, pour pénétrer dans Rome par la brèche ensanglantée de la *Porta Pia.*

L'attitude du comte de Bismarck se modifia subitement au lendemain des déclarations du gouvernement impérial au corps législatif; il était garanti désormais contre tout retour à l'alliance de 1859. Il n'avait plus de motifs pour contre-carrer la conférence, elle était mortellement atteinte par le *jamais* de M. Rouher, son intérêt lui commandait maintenant de nous faire oublier son mauvais vouloir.

« Je ne saurais dire, écrivait M. Benedetti, combien M. de Bismarck se montre aujourd'hui affable, courtois, et combien sa parole diffère du langage qu'il me tenait hier encore. Son but est atteint, il n'a plus à craindre le rétablissement de notre intimité avec l'Italie, dont il se réserve l'alliance; il est certain que notre liberté d'action restera entravée. »

Les évolutions du comte de Bismarck étaient soudaines, déconcertantes.

G. ROTHAN.

L'IMPOT DÉMOCRATIQUE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Les Solutions démocratiques de la question des impôts, par M. Léon Say, membre de l'Institut, sénateur, 2 vol. in-18; Guillaumin.

La question des impôts ne dort jamais longtemps. Elle est toujours réveillée par les besoins des gouvernemens. Elle le serait en tout cas par les plaintes des contribuables, qui demandent qu'on supprime ou qu'on adoucisse les charges qui les gênent. On peut dire que voilà, de compte fait, cinq ou six siècles que cela dure ainsi en France, et rien dans les circonstances présentes ne fait pressentir qu'on en voie bientôt la fin. Mais la question ne s'est pas toujours présentée de la même façon. Elle a eu ses phases historiquement. Elle a eu son âge barbare et son âge de réflexion, qui marque plusieurs étapes. Pendant toute une période d'assez grossier empirisme, les taxes sont livrées à une confusion égale dans l'assiette et dans la perception, et, quant aux doléances des populations, elles ne s'appuient sur aucun principe supérieur. Il faut se féliciter quand les gouvernemens, sous l'empire d'un bon sentiment ou guidés par l'intérêt bien entendu, prennent quelque soin, selon une expression plus d'une fois citée, « en plumant la poule, de ne pas trop la faire crier. » Elle a crié pourtant, et beaucoup, et ce sont ces clameurs sans cesse répétées qui ont forcé à compter avec les pa-

tiens. L'idée de certaines règles à observer se développa, et il fut plus facile de les violer que de les ignorer. On substitua d'autres procédés à la brutalité fiscale agissant au hasard avec cette violence inconsidérée qui « abat l'arbre pour avoir le fruit. » A défaut d'une théorie scientifique, on démêle très bien dans l'administration d'un Sully, plus encore d'un Colbert, et dans les commentaires dont ils accompagnent leurs ordonnances, comme dans les projets qu'ils ne purent mettre à exécution, la préoccupation de rendre l'impôt moins capricieux, moins dur et moins inégal. Cela rentrait d'ailleurs dans la politique royale, qu'on a qualifiée déjà, avec un peu d'exagération dans les termes, de « démocratique. » On trouve cette inspiration d'humanité et d'égalité exprimée avec la plus grande force chez Vauban et quelques autres réformateurs. Ils ont les yeux fixés sur un idéal de justice et se proposent de soulager le « menu peuple. » Peu importe que des projets comme *la Dîme royale* soient impraticables, il s'en dégage des principes destinés à ne pas périr. L'école économiste du XVIIIe siècle les recueille pour constituer une science, malheureusement encore trop mêlée d'hypothèses. Elle s'autorise, en réclamant l'émancipation du travail, des sentimens et des idées de ce qu'on a depuis lors appelé la « démocratie libérale. » Elle veut l'égalité devant l'impôt, elle y échoue par la prétention systématique d'en faire porter le poids par l'unique catégorie des propriétaires fonciers, dans la chimérique conviction que les charges se répartiraient ensuite naturellement sur toutes les autres classes sociales. On sait que, dans l'ordre théorique, il appartenait à un économiste moins systématique, à Adam Smith, d'établir les charges publiques sur toutes les richesses, sur toutes les classes, tous les travaux étant reconnus productifs. On peut affirmer que toutes les théories, à la fin du dernier siècle, se rencontraient dans la pensée d'abolir les privilèges qui exemptaient des classes entières de l'impôt, et dans une conception des moyens d'asseoir, de répartir, de percevoir les taxes, infiniment plus équitable et plus favorable à la masse. La révolution, à ses débuts, n'a guère fait qu'emprunter aux économistes leur programme dans l'accomplissement de cette réforme fondamentale qui, d'une part, affranchissait le travail des monopoles, et, de l'autre, établissait l'égalité devant l'impôt. Elle ne dit pas une seule fois à ce peuple de contribuables, la veille écrasé par le fardeau dont les hautes classes s'étaient déchargées sur ses épaules : « Tu ne paieras pas ta part dans les dépenses communes ! » Loin de là, elle vit dans l'impôt l'obligation, la dette de tous, et, comme le proclamait un de ses orateurs en langage du temps, « le titre même du civisme. » Vouloir s'y soustraire, c'eût été se déclarer

soi-même un mendiant, un paria! En réalité, cette masse ne devait rien y perdre. Moins accablée par les taxes que dans le passé, on l'a vue s'élever par le travail libre à la possession des terres et des capitaux ; on a vu ceux-là mêmes qui restaient dans les rangs du travail manuel accroître leurs salaires, et, malgré trop de misères subsistantes, les conditions de la vie s'améliorer sensiblement. Si l'impôt ne fut pas lui-même sans révéler des imperfections, elles n'accusaient aucune injuste volonté du législateur de favoriser les uns aux dépens des autres, et des esprits éclairés, animés des meilleures intentions, pouvaient songer à les corriger sans mettre en cause les principes sur lesquels repose notre système d'impôts lui-même. On était assez généralement d'accord que ce système était en somme l'œuvre d'une démocratie sensée et libérale. On croyait que la société française n'avait, en l'améliorant successivement, qu'à persévérer dans la même voie.

Mais, personne ne l'ignore, — car la question des impôts n'est qu'une des faces du problème qui se pose, je dirais plus volontiers selon ma pensée, qu'on nous pose sous tant de formes, — cette interprétation ne satisfait pas tout le monde. Justice, égalité, humanité, n'ont pas le même sens pour tous. Ce qui nous paraissait démocratie n'est pour d'autres qu'une oppressive aristocratie, une oligarchie bourgeoise. Quelques axiomes économiques et juridiques dont la société se croyait en possession sur le capital, la propriété, la proportionnalité de l'impôt, ont aux yeux d'un assez grand nombre perdu leur valeur. Des réformes qu'on débattait en elles-mêmes et pour elles, ne semblent plus être un but, mais un moyen. L'impôt est pour certaines opinions radicales une arme de précision avec laquelle elles visent le capital. D'autres veulent seulement y pratiquer une saignée plus ou moins large. Les systèmes s'échelonnent comme les degrés de la démocratie dite avancée, mais tous, qui plus, qui moins, obéissent à une idée de nivellement; très consciente chez les uns, elle l'est moins chez les autres, mais n'a-t-on pas dit qu'on ne va jamais plus loin que quand on ne sait pas où l'on va?

Il faudrait d'abord que notre démocratie se fît une idée nette et juste de l'impôt. Cette idée est étroitement subordonnée à celle qu'on se forme de l'état. Pour les économistes, l'état a une mission restreinte. Il est avant tout le gardien de la sécurité. Ceux même qui lui confient d'autres attributions ou fonctions s'appliquent sévèrement à en limiter le nombre et la portée. Il s'ensuit que l'impôt trouve aussi ses limites dans cette définition. Dans la doctrine opposée, l'impôt est un beaucoup plus grand personnage. Aussi bien que l'état lui-même, il a toutes qualités et il est bon à tout faire. C'est un philosophe politique, qui professe une doctrine,

généralement assez dédaigneuse pour la liberté individuelle et même pour l'égalité civile, où il ne veut voir du moins qu'un acheminement vers l'égalité des conditions ; c'est un philanthrope, car il a un cœur, à ce point qu'il a conçu la généreuse ambition de faire disparaître ou à peu près le mal de la terre et d'imposer la fraternité en la rendant obligatoire ; il vise enfin au rôle de dictateur tout-puissant, qui force toutes les têtes à se courber, abaissant les superbes et relevant les humbles. C'est là, dans son expression extrême, « l'impôt démocratique ; » le nôtre n'en est que le pseudonyme.

M. Léon Say a pensé que c'était le moment d'examiner ces théories de plus près encore qu'on ne l'a fait, et de consacrer une étude étendue aux « solutions démocratiques » de la question des impôts. On doit lui en savoir gré. C'est un excellent exemple qu'un tel emploi de ses loisirs de la part d'un homme qui a occupé les plus hautes fonctions de l'état. Aucun sujet n'était d'ailleurs mieux approprié à ses travaux antérieurs. Par ses études, conformes au nom qu'il porte, M. Léon Say était au courant de toutes les théories, qu'il juge avec la plus ingénieuse sagacité, et, par l'expérience acquise dans les affaires publiques et le gouvernement des finances, il était à même de porter, dans ces matières si sujettes à erreurs et à illusions, les justes appréciations de l'esprit pratique. On doit lui savoir gré aussi d'avoir donné d'abord aux études qu'il publie la forme de l'enseignement, qui est un moyen d'action et de propagande ayant sa vertu propre. Une pareille épreuve est toujours délicate à affronter, surtout quand on s'y met les années de la jeunesse passées. Les talens de l'orateur ne sont pas sûrement une garantie de succès, la tribune n'étant pas nécessairement la meilleure préparation aux qualités qu'exige la chaire. N'est pas, en un mot, si modeste que soit la chose, professeur qui veut. Je m'en fie à l'auditoire pour m'apprendre si le professeur improvisé a mis dans ses conférences cette jeunesse de l'esprit et de l'accent, qui est aussi une séduction dans ces sévères sujets, où les pressans intérêts de la vérité et de la patrie sont en jeu. Il n'est pas mal de faire sentir à ces jeunes hommes de l'École des sciences politiques, que tout n'est pas dans l'avantage pratique que procurent des notions exactes, utiles pour les diverses carrières qu'ils ont à parcourir. Il est bon qu'ils éprouvent le noble attrait de hautes théories discutées avec autant de chaleur communicative que de lumineuse précision. Ajoutons qu'il est résulté de ces entretiens un livre, bien lié dans ses différentes parties, et où l'unité de sujet n'est pas perdue de vue. Ce qui vaut mieux que des éloges pour apprécier ce qu'il y a là de valeur solide et d'à-

propos dans les idées et dans les faits, c'est de s'attacher au fond même. C'est là ce que nous allons essayer de faire, en suivant toutefois un ordre un peu différent.

I.

Il semble que le premier soin d'une démocratie soucieuse de la raison et de l'équité devrait être, avant tout, d'éviter l'arbitraire dans l'impôt. On se convainc pourtant que rien n'est plus nécessaire à rappeler à la nôtre, en présence d'opinions qui se montrent peu scrupuleuses sur les moyens, pourvu qu'elles arrivent à un but réputé supérieur. Mais comment évitera-t-on l'arbitraire dans l'impôt? Pour quiconque en a étudié le mécanisme si délicat, il est clair qu'on augmente les chances d'arbitraire à mesure qu'on augmente l'étendue de l'impôt lui-même. Et comment cette étendue ne serait-elle pas extrême si on donne à l'état des attributions illimitées qui multiplient sans mesure les dépenses publiques? A cet égard, déjà, l'économie politique l'emporterait sur le socialisme. Je regarderais comme oiseux d'engager à ce sujet une discussion sur les limites de l'état, et sur l'opposition que l'auteur établit entre l'*individualisme*, auquel il donne toute son approbation, et la doctrine socialiste. M. Say n'avait pas à se proposer de marquer avec une extrême précision les attributions de l'état autres que la sécurité publique, mais il est telles de ces attributions dans lesquelles il semble ne voir que de simples concessions de « l'art de gouverner, » et qui pourraient bien avoir un caractère plus permanent et plus justifiable en lui-même. J'avoue, d'un autre côté, ne pas aimer le mot d'*individualisme*, qui, comme d'autres mots ayant la même terminologie, paraît indiquer un excès. Il en marque un très visiblement chez les partisans d'un certain radicalisme économique, dont n'est pas exempt, par exemple, le récent ouvrage intitulé : *l'Individu contre l'état*, de M. Herbert Spencer. Je ne veux pas discuter sur les mots. Aussi ne m'aventurerai-je pas à dire que, pour désigner l'homme, je préférerais le terme de *personne*, qui implique des droits, des devoirs, une moralité, au mot plus vague d'*individu*, lequel s'applique aussi à l'animal, à la plante même. On objecterait que c'est là de la métaphysique. Il est permis de trouver, en tout cas, que le terme d'économie politique libérale paraît suffire. Sous ces réserves, je tiens pour parfaitement fondé le parallèle entre les deux théories opposées au point de vue des chances plus ou moins grandes de l'arbitraire dans l'impôt.

Mais ce ne serait là encore qu'une vue trop générale. Il doit y avoir des signes auxquels se reconnaît la tendance plus ou moins

marquée de l'impôt à l'arbitraire. M. Léon Say cherche ce signe dans la distinction entre l'impôt *personnel* et l'impôt *réel*. Non-seulement il appartient à l'école qui préfère l'impôt assis sur les choses, à celui qui vise les personnes, mais il fait de cette distinction une sorte de fil conducteur, ou, pour mieux dire, un critérium. Il y a, en effet, tout lieu de penser que des taxes qui prétendent atteindre des individus ou des classes en raison de leur situation, dont le législateur se fait juge, sont infiniment plus susceptibles d'arbitraire que des taxes sur des biens ou sur des revenus sans considération des personnes. En ce dernier cas, la base matérielle est évaluable en elle-même ; elle se dérobe par là aux appréciations qui peuvent résulter d'une pensée extérieure en quelque sorte à la contribution ; elle reste indépendante des mobiles passionnés et des calculs purement politiques, favorables aux uns, contraires aux autres. C'est ainsi que dans l'ancien régime, sans qu'il soit possible de trouver la justice suffisamment dans la taille réelle, la taille personnelle, qui avait égard au rang, était beaucoup plus inique et plus odieuse. L'impôt, sous presque toutes les formes, était assis et perçu de façon à ménager les uns et à réserver pour les autres ses exactions et ses rigueurs.

Que faisait alors, je ne dirai pas la démocratie, — elle n'existait ni de nom ni de fait, — mais que faisaient ceux qui se portaient pour les organes des griefs populaires? Ils voulaient faire prévaloir la base réelle. L'impôt personnel était l'ennemi. Il a été vaincu, en très grande partie du moins, avec les privilégiés. Les taillables et les corvéables ont eu leur jour de triomphe. Eh bien! dans plus d'un système radical, il s'agit simplement de reporter sur d'autres classes la taille, la dîme et la corvée. Nous n'aurons garde, d'ailleurs, en insistant sur l'arbitraire inhérent à certains projets, de confondre ceux qui s'arrêtent en chemin et ceux qui entendent bien aller jusqu'au bout. Mais, quel que soit le degré, l'arbitraire est le juste et capital reproche qu'on adresse à tous les systèmes d'impôts sur le revenu à échelle *progressive* qui visent des personnes et des situations. Où commence le taux progressif de l'impôt et où finit-il? On n'a rien répondu de solide à cette fin de non-recevoir. On aura beau faire : tout impôt du revenu établi sur des catégories où les considérations de classes modifient la proportion ouvre à l'arbitraire une carrière inévitable. Quant à l'impôt franchement progressif, c'est un coin enfoncé dans la propriété ; il y reste, toujours prêt à élargir l'entaille sous la main qui l'y a fait pénétrer. On déclare aujourd'hui que celui qui a un revenu de 10,000 francs paiera 5 pour 100 ; que celui qui en a 20,000 ou 30,000, paiera 15 et ainsi de suite, en élevant le chiffre de pro-

gression modérément, dit-on, mais on pourra toujours augmenter le quantum. La modération est donc un mauvais argument. Il y a et il y aura toujours, en faveur de l'impôt proportionnel, à base réelle, une double raison de préférence. Premièrement, il est plus juste. Que peut-il y avoir d'arbitraire à demander à chacun selon ses facultés? Si l'impôt représente d'abord les frais de garde des propriétés et des personnes, il y aurait même lieu de soutenir qu'il est plus avantageux au pauvre qu'au riche. On a fort judicieusement observé que les frais de garde ne sont pas plus grands à mesure que l'avoir s'étend. Celui qui a 100,000 francs de revenu ne coûte pas à l'état dix fois plus que celui qui en a 10,000. A parler en toute rigueur, le premier pourrait plutôt demander une diminution, comme celui qui, dans un magasin, achète plus, obtient une réduction en raison de l'étendue de ses commandes. C'est de même ce qui se pratique pour certains abonnemens, pour les assurances, etc. Quant aux avantages sociaux communs à tous, le pauvre en serait encore bien plus privé que le riche sans l'impôt. En second lieu, comment nier que l'impôt proportionnel, soit aux dépenses (taxes indirectes), soit aux biens, aux revenus, aux actes, a une base beaucoup moins capricieuse? Il ne s'agit plus d'un mètre de fantaisie sujet à se rétrécir et à s'étendre. Nul moyen d'en faire une sorte de lit de Procuste où un maître tyrannique jugera dans quelle mesure il convient de resserrer ou de distendre les membres du patient.

Nous touchons ici à une théorie très délicate, qui tend à prendre une place croissante dans les discussions de ce genre, et qui essaie même de faire figure dans la science. On l'appelle la « théorie de l'égalité des sacrifices, » et on entendrait la substituer à notre impôt proportionnel, ou, pour le moins, la lui donner comme un puissant correctif. Quelques écrivains allemands, et, en Angleterre, John Stuart Mill, se sont faits les organes et les défenseurs de cette théorie. Certes, l'autorité de M. Mill est imposante, et M. Léon Say y attache une légitime importance. Il s'en faut pourtant, à mon sens, qu'elle doive être reçue autrement que sous bénéfice d'inventaire. Tout n'est pas or dans le trésor d'idées que M. Mill nous a légué. J'oserai, en présence d'une admiration parfois un peu superstitieuse, faire mes réserves sur la confiance que mérite cet esprit, plus investigateur et plus puissant qu'il n'est sûr. Comment ne remarquerai-je pas que ce même économiste, qui exagère l'orthodoxie malthusienne jusqu'à vouloir mettre des conditions de fortune aux mariages, va, ce qui n'est plus même conforme aux données premières de l'économie politique, jusqu'à émettre des doutes sur l'avenir de la propriété et parle du communisme avec une complai-

sance que ratifiera difficilement l'esprit scientifique? Quoi qu'il en soit, M. Mill admet l'égalité des sacrifices comme un des principaux facteurs de l'impôt. Voici la base du raisonnement : le sacrifice pèse plus sur les uns que sur les autres à inégalité de revenu. Ainsi, l'effort est plus grand pour en abandonner le vingtième, si l'on est pauvre, que le dixième ou le huitième, si l'on est riche. On donne ainsi à ces mots d'effort et de sacrifice une sorte de signification psychologique. C'est là une théorie d'impôts personnels au plus haut chef. C'est une idée vague, et le vague mène à l'arbitraire. Pour mesurer l'étendue relative des sacrifices de chacun, il faudrait presque établir autant de cas qu'il y a de personnes. Qu'il nous soit permis de chercher une comparaison dans la justice criminelle : sur cent individus condamnés à la même peine pour le même délit, il n'y en a pas deux peut-être qui, moralement, présentent le même degré de criminalité. il n'y en a pas deux non plus qui souffrent au même degré de la peine que la loi leur inflige. Ce sont là les cas particuliers des innombrables inégalités humaines. On peut défier les législateurs les plus avisés et les plus perspicaces de les classer d'une manière satisfaisante et d'y remédier avec efficacité.

En tout cas, l'impôt progressif paraît être l'expression fiscale du système qui veut se fonder sur l'égalité des sacrifices. Or, c'est ici que nous cessons tout à fait de comprendre M. Mill. On demandait un jour à l'éminent publiciste, dans une enquête législative, ce qu'il pensait de l'impôt progressif, il répondit sans hésiter : « J'estime qu'un impôt gradué n'est autre chose qu'une volerie graduée. » Fort bien! Mais comment établir autrement la gradation des sacrifices et des efforts? L'impôt progressif le fait grossièrement, mais il essaie de le faire tant bien que mal. Ne serait-ce pas que, s'il y a bien des cas où les principes philosophiques pénètrent très heureusement dans les choses humaines, il n'est pas toujours possible de les y faire entrer? Or, nous ne voyons ici aucun moyen d'introduire la théorie toute psychologique de l'égalité des sacrifices dans le rôle du percepteur. C'est ainsi que le même économiste, estimant qu'il est moral et utile à la société d'encourager l'épargne, bâtit là-dessus un système ingénieux où il divise le revenu en deux parties : celle qu'on dépense, et qui doit être taxée, et celle qu'on met de côté, et qui doit échapper à l'impôt. Cela se justifierait par bien des raisons économiques. Mais M. Say fait observer qu'il est impossible de déterminer à l'avance la partie du revenu qui sera épargnée, et que cela dépend des gens et des circonstances. Il nous apprend, à ce propos, que, quand l'auteur des *Principes d'économie politique* était appelé dans des commissions législatives, où il avait à s'expliquer sur les difficultés

de mettre en œuvre ses théories, il répondait d'une façon invariable : « Ce n'est pas mon affaire ; vous êtes des hommes pratiques, tirez-vous-en comme vous pourrez ! » C'était se faire la partie trop belle. On prétend trouver un fondement à l'impôt plus juste que l'impôt proportionnel, plus démocratique en ce sens qu'il offre un point d'appui plus favorable aux moins aisés. Tout au moins faudrait-il que l'on montrât que ce principe peut, dès à présent ou dans un avenir plus ou moins prochain, être largement applicable à l'ordre de faits qu'il s'agit de réformer. Quel est l'essai que l'économiste anglais ait seulement ébauché en ce genre ? N'est-il pas fâcheux, en tout cas, de jeter la défaveur sur un système d'impôts en vigueur, et qui n'est assurément pas fait pour soulever l'indignation populaire, parce qu'il y a une fine essence de justice plus parfaite encore, qu'on n'essaierait de fixer dans les lois fiscales qu'en causant un plus grand mal que celui qu'on veut réparer ?

Tout cela ne prouve-t-il pas qu'on veut faire faire à l'impôt un métier qui n'est pas le sien en le chargeant d'égaliser les conditions ? Si c'était sa fonction, il ne s'y prendrait pas si mal. Nous objecterons à ceux qui font de l'impôt progressif poussé à outrance une machine de guerre contre la propriété, un moyen de supprimer l'inégalité, qu'ils feraient mieux d'employer des moyens plus directs et plus francs. Ils ont à leur disposition le collectivisme et la spoliation sans phrases. Quant à ceux qui vont moins loin, ils ne réussissent pas à atteindre l'espèce d'équilibre qu'ils veulent réaliser. Sera-ce l'équilibre, quand vous aurez obligé celui qui a 10,000 francs de rente à payer sur le pied de 3 pour 100, tandis que celui qui en aura 1,000 ne paiera que sur le pied de 2 pour 100 ? Les 20 francs que donnera le second lui coûteront plus que les 300 francs payés par le premier ; il restera encore à celui-ci, après avoir acquitté l'impôt, 9,700 fr. pour vivre, tandis que l'autre n'aura plus que 980 francs. C'est se donner beaucoup de mal, créer bien des rouages, froisser bien des gens, exposer bien des intérêts, mettre la sécurité des propriétés et des personnes à de bien cruelles épreuves pour obtenir un assez mince résultat.

Ne peut-on du moins sans arbitraire faire jusqu'à un certain point de l'impôt lui-même et des exemptions de certaines taxes un « moyen compensateur » dans le cas où, par la nature des choses, des charges inégales, antiproportionnelles, pèseraient sur les uns sans peser autant sur les autres ? M. Léon Say ne condamne pas l'emploi discret de ces moyens, d'un usage qui reste d'ailleurs extrêmement délicat, et qui n'offrent, on le devine bien, que des compensations à peine approximatives. C'est ainsi, par exemple, qu'une certaine part de l'*income-tax* pourra répondre ou être censée ré-

pondre à quelque insuffisance de l'impôt foncier. Lorsque l'aristocratie anglaise avait établi des droits élevés sur les céréales, on a pu présenter la taxe des pauvres comme ayant, jusqu'à un certain point, le caractère d'un « impôt compensateur. » L'emploi exceptionnel du mode progressif a été établi sur la taxe mobilière dans certaines villes, comme Paris, il y a déjà longtemps. Rien, dans cette mesure, ne relève d'une idée doctrinale. On a cherché dans le mode progressif établi sur la valeur locative, comme dans l'exemption des petits loyers, une compensation à l'octroi pour les familles les moins aisées. On a fait aussi un raisonnement qui tend à ne voir ici dans le mode progressif qu'un simple moyen de rendre l'impôt plus proportionnel, si on prend la valeur locative comme signe du revenu. On peut, en effet, présumer que celui qui met 2,000 francs à son loyer a un revenu approchant de 20,000 francs de rente ; on aurait tort de conclure de là que celui qui est logé pour 200 francs en a 2,000 ; un ménage qui aurait 2,000 ou 2,400 francs de revenu ne pourrait guère se loger à moins de 400 ou 500 francs. De là des surtaxes, des traitemens plus doux et même des exemptions à un certain taux de loyer. Dire qu'il ne subsiste pas une part d'arbitraire dans ces arrangemens serait se faire une étrange illusion. Tel conseil municipal qu'on devine aisément pourrait, demain même, abuser facilement de ces cotes progressives. Ce qui n'a été jusqu'ici qu'un procédé deviendrait un but bel et bien. En tout cas, ces mesures n'ont rien de commun avec les théories qui nivellent la richesse. Elles ne se proposent pas de la restreindre au nom du prétendu droit social d'attribuer à chacun sa part en fixant un minimum de fortune dont le législateur conserve la faculté de se rendre l'arbitre. C'est ce qui fait qu'on peut les absoudre sans fermer les yeux sur ce qu'il y a d'incertain dans ces compensations et d'un peu périlleux dans ces mesures qui sortent des règles communes.

La plupart des systèmes mis en vigueur ou proposés par la démocratie avancée sont exposés à d'autres genres d'arbitraire. Même lorsque le radicalisme n'y est pour rien, il suffit de citer les impôts sur le revenu dans les pays où ils sont établis. L'arbitraire est plus ou moins dans les déclarations. L'arbitraire est dans les perquisitions. L'arbitraire est dans l'assiette. Exemple : on a beaucoup discuté la question de savoir s'il fallait distinguer pour les imposer différemment les revenus variables et les revenus fixes. Cela semblerait devoir aller de soi. Il y a des revenus, surtout dans le commerce, qui, selon les années et la situation des différentes branches du négoce, varient du simple au double. Cependant, presque toujours, il a fallu renoncer à ces distinctions pour ne pas s'y perdre. Comment ne pas voir un arbitraire tout à fait choquant dans cer-

tains doubles emplois? C'est le *bis in idem* appliqué sans aucun scrupule. On oblige le revenu à payer ce que le contribuable a déjà payé sous diverses formes directes ou indirectes.

Dirons-nous que nous comprenons, pour notre part, un impôt du revenu surajouté aux autres taxes, comme un impôt de guerre, en pleine lutte ou au lendemain de désastres à réparer? C'est alors une manière de se mettre à l'amende. Nous n'aurions pas d'objection de principe contre un impôt du revenu qui remplacerait deux ou trois mauvaises taxes. Il resterait pourtant même alors à peser les inconvéniens. Mais un impôt sur le revenu, en temps normal, à titre permanent quand tout revenu est sujet à acquitter des droits de toutes sortes, comment le justifier? Singulier impôt démocratique que celui qui atteint une quantité de petits industriels déjà frappés par la patente si difficile à rendre seulement proportionnelle! Singulier impôt démocratique que celui qui atteint les traitemens des fonctionnaires par des retenues dans lesquelles l'état reprend ce qu'il a accordé comme une rémunération équitable des services rendus et qui, dans la plupart des cas, suffit à peine à une famille sans fortune personnelle! Singulier impôt démocratique que celui qui taxe les salaires chez des ouvriers déjà grevés d'impôts, et ne les exempte que par un autre genre d'injustice, car comment exempter des salaires souvent élevés, ne pas atteindre le travail aisé quand on atteint le capital pauvre? L'arbitraire sort de toutes parts de ces systèmes fiscaux qui se vantent de réaliser l'idéal démocratique.

II.

Les effets économiques de ces théories fiscales de démocratie égalitaire ne méritaient pas moins d'être étudiés par M. Léon Say que les principes sur lesquels elles reposent. Il est impossible pour quiconque aura lu son livre avec quelque attention de ne pas reconnaître qu'on se fait encore là-dessus de graves illusions. On se contente trop souvent d'apparences, de simples étiquettes quelquefois. Il faut de redoutables expériences pour qu'on s'aperçoive que ces systèmes manquent leur but et se retournent contre cette masse qu'ils ont prétendu favoriser. Comment, par exemple, voir autre chose qu'une de ces étiquettes, d'une simplicité trompeuse, dans l'impôt unique adopté par plusieurs écrivains, parmi lesquels il ne faut pas mettre Vauban, car il laissait subsister d'autres impôts très importans? L'impôt unique n'est qu'un idéal décevant, parce que, outre des difficultés de tout genre, il rencontre un obstacle dans le jeu compliqué et naguère encore si mal étudié

de ce qu'on appelle l'*incidence* de l'impôt. Il ne serait unique que de nom, frappant en fait sur des revenus divers, et de telle sorte que tantôt le poids retomberait sur celui qui les possède et tantôt serait rejeté par celui-ci sur d'autres personnes, selon l'état de l'offre et de la demande. Ainsi, une taxe établie sur les propriétaires peut se répartir sur les locataires en tout ou en partie par une augmentation du loyer. C'est qu'il ne suffit pas de décréter des impôts pour mettre la main sur le libre mouvement des transactions. Lorsque Franklin disait : « Quand on établit un impôt sur un marchand, il le met dans sa facture, » on peut démontrer au nom de l'*incidence* de l'impôt qu'il énonçait une demi-vérité. Il y a des circonstances où le marchand n'est pas maître. Lorsque M. Thiers semblait considérer les impôts indirects comme indifférens pour l'ouvrier, parce qu'il les faisait rembourser dans son salaire, c'était aussi une vérité sujette à caution, et qui cessait d'être vraie quand les patrons faisaient la loi, c'est-à-dire justement dans les temps de chômage. Il est donc tout à fait à propos de remarquer que, lorsque la démocratie avancée tend à faire porter la charge sur le capital, elle oublie que le capital a aussi ses crises, ses nécessités auxquelles l'oblige la concurrence, et qu'il pourra être obligé de reprendre sur les salaires ou sur le nombre des ouvriers employés les taxes exorbitantes qu'on le condamne à supporter et sous lesquelles il risque de succomber s'il n'y échappe.

Non-seulement il y a le jeu de « l'incidence, » qu'on oublie sans cesse, mais il est de la nature de l'impôt, et surtout de certains impôts, d'ôter aux producteurs et aux consommateurs une partie de leurs ressources. L'erreur de l'école socialiste, — ou semi-socialiste, — c'est, comme M. Léon Say en fait la juste remarque, de croire qu'il y a dans les ressources de la société un superflu qui peut être employé à ses besoins ; c'est que le monde vit d'un produit *brut* et qu'il y a en dehors de ce produit brut un produit *net*, dont la propriété peut être revendiquée par la société tout entière. C'est une grave erreur, en effet. L'impôt prend sur l'avoir ou sur le revenu de chacun. Il diminue d'autant les ressources employées à la commande du travail ou à la formation du capital nécessaire au maintien et au développement des diverses industries et de la richesse générale. — Je n'ignore pas ce qu'on peut objecter. Assurément, les individus ne feraient pas toujours de leurs fonds l'usage le plus productif. Peut-être aussi ne remarque-t-on pas assez que les fonds reversés par l'état à ceux qu'il entretient peuvent retourner au travail et à l'épargne. Il y a peut-être ici chez les économistes quelque excès dans l'énoncé de doctrines qui traitent l'impôt avec une sorte de dureté, explicable au début par la réac-

tion contre l'ancien régime. — Deux remarques décisives subsistent néanmoins : la première, c'est que, du moment qu'il arrive à l'état de se jeter dans des dépenses en dehors de sa sphère, il marche à la ruine. C'est ce qui arriverait s'il prétendait s'emparer de la plupart des travaux. L'autre observation, c'est que tout impôt coûte à percevoir, — et je ne mets pas seulement dans ce coût l'argent dépensé, mais les agens dont la force productive aurait reçu un autre emploi. Ce n'est assurément pas une raison pour ne pas établir des impôts, mais c'en est une pour ne pas en établir de mauvais qui ont justement pour résultat d'empêcher la formation de la richesse et de décourager le capital. C'est le tort précisément des taxes progressives, dont j'ai montré l'injustice et l'arbitraire au point de vue des principes. Lorsque la taxe frappe avec rigueur au-delà d'un certain taux de fortune, c'est ôter l'envie d'atteindre à ce niveau. C'est à l'activité humaine, à la prévoyance, à l'industrie, à l'esprit d'entreprise, qu'on vient dire : « Tu n'iras pas au-delà ! » Tels sont les effets de cet impôt établi en vue de favoriser la masse. Il commence par ravir aux possesseurs d'un capital ou d'un revenu un fonds qui serait allé aux salaires. Il porte un préjudice plus grave aux forces productives elles-mêmes. Si la masse populaire vit sur le capital, le capital vit de sécurité et de liberté. Le progrès de la richesse publique profitable à tous est à ce prix. Peut-être pourrait-on soutenir, au fond avec assez peu de raison pourtant, qu'un impôt qui permettrait de s'élever jusqu'à 50,000 ou 100,000 francs de revenu, ne découragerait pas l'envie de s'enrichir. Il resterait toujours à savoir comment, avec un pareil maximum, il y aurait place pour la grande industrie, la grande banque, les fortunes élevées, nécessaires pour porter plus haut le niveau de l'industrie et de la civilisation. A cet argument la démocratie la plus avancée répond par des déclamations contre la féodalité industrielle et par la substitution de l'état aux particuliers pour l'encouragement des arts. Mais cette exorbitante prétention échouerait toujours par le seul fait qu'il y aurait de grandes nations voisines développant librement leur puissance d'accumulation. Les défenseurs de ces systèmes raisonnent un peu trop comme si l'état qu'ils rêvent était entouré d'une muraille de la Chine, ou comme s'ils pouvaient, à l'imitation de Platon, décréter une république sans rapports avec l'étranger; qu'ils abolissent donc aussi le commerce. — Cet oubli a encore un autre inconvénient qui s'est fort accru avec la facilité des communications et l'extension du crédit, c'est le retrait des capitaux. On peut déjà se convaincre par la plupart des impôts existans dans plusieurs pays, qu'ils se dissimulent en grande partie aux perquisitions du

fisc, qu'accompagne un cortège inévitable d'espionnage et de délation, si contraires aux principes libéraux. Qu'est-ce, si l'on se trouve en face, — non pas seulement de déclarations incomplètes qui constituent pour l'état une sorte de banqueroute partielle de l'impôt, — mais d'un véritable exode qui tend à en tarir la source même?

Non n'hésitons pas à le dire : de tels impôts mériteraient plutôt le nom d'antidémocratiques, s'il s'agissait d'une démocratie de raison, de vérité et de liberté, travaillant à assurer à tous le *fair play*, en même temps qu'à réduire les dépenses et à rendre moins lourds les impôts existans. Encore vaudrait-il mieux les augmenter que de recourir à de pareilles combinaisons.

M. Léon Say examine une autre base d'impôt proposée par la démocratie avancée, et qui est déjà impliquée d'ailleurs dans l'idée de la progression : c'est la distinction du superflu et du nécessaire. Nulle base n'est moins scientifique. La ligne de démarcation entre le nécessaire et le superflu est infiniment délicate. Le nécessaire et le superflu s'enchevêtrent perpétuellement dans notre vie civilisée. Nos ouvriers ont aussi leur part de superflu, et on peut se faire une idée de ce qu'ils diraient si on prétendait leur rendre inaccessibles par l'impôt le tabac, l'alcool, et bien d'autres superflus plus inoffensifs. Prendre aux riches le superflu, c'est tout simplement la confiscation, l'anéantissement de la richesse elle-même, c'est la plus odieuse tyrannie sur la production et la consommation. Au point de vue des classes populaires, c'est la suppression de plus de la moitié des industries. Établir un système d'impôt échelonné sur tous les degrés du superflu, c'est, eût-on en vue, non de le supprimer, mais de le restreindre en le tolérant, la plus impraticable des conceptions. Disons pourtant que l'on nous paraît aller un peu trop loin dans la proscription de cette distinction même et de tout usage à en tirer pour l'impôt. De même qu'il y a des dépenses frivoles et d'autres qui ne le sont pas, des dépenses qui reposent sur des plaisirs facultatifs et d'autres sur des satisfactions indispensables, de même il y a un superflu relatif qu'atteignent dans une certaine mesure les législations fiscales. Je ne sais, par exemple, si M. Léon Say, étant ministre des finances, a eu la pensée d'abolir la taxe sur les billards et sur les cercles ; mais je n'ose le blâmer de ne l'avoir pas fait. On n'est pas choqué de voir imposer un billard comme on le serait de voir imposer un établi de menuisier. L'impôt distingue entre les chevaux qu'il a soumis à la taxe. Est-ce à tort ? Et n'y aurait-il pas quelque subtilité de la part des propriétaires à soutenir que c'est entrer dans les questions de personnes ? Rien d'injuste à ce que le cheval destiné

à faire des transports ne soit pas traité par le fisc comme un cheval de luxe, comme un cheval de course. Je n'ose m'inscrire en faux contre la distinction faite entre les chiens selon leur degré d'utilité. Je ne me plains pas, je l'avoue, qu'il taxe les chiens de chasse, et surtout les petits carlins, ornement incommode de certains salons. J'approuve qu'il exempte les chiens de garde, et que, plus sensible que Buffon, il n'ait pas oublié le chien de l'aveugle. Nous aurions vu avec plaisir que M. Léon Say s'étendît un peu davantage sur les taxes somptuaires, partie assez importante de certains programmes démocratiques. Il n'y touche qu'à propos de la révolution, qui en fit un usage malheureux. Peut-être y aurait-il lieu de distinguer les impôts *contre* le luxe, et certaines taxes *sur le* luxe. M. Say n'a pas de peine à démontrer qu'en tout cas ces taxes ne sauraient aller bien loin sans être fort préjudiciables, et qu'on ne les rend tolérables qu'en acceptant qu'elles soient peu productives. La démonstration est faite chez nous, et, en Angleterre même, où elles ne sauraient entrer dans aucune mesure en balance avec les grands impôts de consommation.

III.

Les considérations historiques et politiques fortifient et complètent ces vues générales. La démocratie fiscale a été vue à l'œuvre dans le passé. Elle se manifeste sous nos yeux mêmes chez plusieurs nations dans des taxes inspirées plus ou moins de son esprit. M. Say parcourt ce vaste champ d'expériences, sans remonter toutefois au-delà du moyen âge, bien que les républiques de l'antiquité puissent fournir aussi quelques exemples. Athènes a connu l'impôt progressif, et c'est à propos de la république athénienne que Montesquieu parle de cette taxe dans une de ces phrases laudatives qui prouvent qu'il ne voyait pas toujours où peuvent aller certaines idées. Une logique plus sûre, en même temps que plus hardie, en devait faire voir plus tard la pente et le danger. Florence est moins loin de nous qu'Athènes; elle nous ressemble davantage. C'est là qu'il faut voir fonctionner les taxes progressives sur le capital et sur le revenu avec leur mobilité, leur mouvement ascendant ou descendant selon que l'un des deux partis l'emporte. C'est là qu'elles révêtent le caractère *personnel* le plus agressif. Il n'est nulle part plus visible que l'esprit de parti, avec ses passions acharnées, prime ici les sages calculs de l'économie politique. On se demande ce qui pouvait résulter pour le bien public de ces tarifs à échelle qui, dans certaines périodes, firent peser un fardeau vraiment énorme sur un petit nombre de citoyens. Assurément la masse y gagnait moins en

travail et en salaire qu'en fêtes et en bombances. C'est bien là ce que voulaient les Médicis, plus jaloux de leur popularité que de son bien-être. On peut juger de ce que deviennent ces taxes entre les mains d'une démocratie sans scrupules, par un curieux document, c'est-à-dire par un des rôles de recouvrement du xve siècle conservé dans les archives de Florence. Il comportait 10,600 contribuables; ces 10,600 contribuables devaient fournir entre eux 34,770 florins. Par une échelle de progression, on avait recouvré 15,000 florins en sus sur les contribuables dont le revenu dépassait 50 ou 60 florins. L'échelle n'avait été applicable qu'à 1.859 contribuables sur les 10,600! La progression, remarque M. Say, avait donc imposé un sacrifice supplémentaire de 15,000 florins à 1,859 personnes seulement. Chacune d'elles avait payé un quart de cote, ou une demi-cote, ou trois quarts de cote, ou une cote entière en sus de sa part proportionnelle. Tels furent les constans procédés d'un régime de démocratie, de violence et de représailles, ou plutôt d'écrasement pour le parti vaincu, qu'il s'agissait non-seulement d'exploiter, mais d'humilier. Je dépasserais les limites de cette étude si j'entrais dans les détails de l'*estimo* et du *catasto*, cette dîme du contribuable, fondée sur un revenu cadastral, aux échelles multipliées à un degré qu'on ne saurait croire, et dont les tarifs gradués tantôt fonctiônnent, tantôt se reposent, tantôt agissent d'une manière accablante, tantôt se modèrent selon les catégories, suivant l'état des partis et les besoins prétendus ou réels de la république. Mécanisme de la plus étonnante subtilité combiné pour la plus lourde oppression qu'on puisse imaginer!

Outre l'expérience faite en France des dixièmes et des vingtièmes, qui eut ses raisons d'être sérieuses et ne put échapper pourtant aux inconvéniens des impôts sur le revenu, notre histoire offre des essais qui eurent l'esprit démocratique pour origine et pour point de départ. La révolution a posé les principes modernes de l'impôt, et c'est d'elle qu'est sorti notre système financier auquel les critiques, même fondées, ne sauraient ôter sa valeur. Mais elle a traversé une longue période de tâtonnemens et d'erreurs, et là aussi on pourrait établir le contraste entre les deux démocraties. Je ne parlerai pas de la guerre excessive faite aux impôts de consommation. En cela, l'assemblée constituante empruntait à l'école des physiocrates ses vives répugnances contre des taxes que celle-ci regardait comme funestes entre toutes pour les classes populaires. L'exaltation démesurée des mérites relatifs de l'impôt direct est jugée aujourd'hui. Une forte part de l'impôt se présentant à la fois au paiement des petits contribuables leur est un fardeau insupportable. M. Thiers insiste, dans son livre *de la Propriété*, sur cette vérité de fait que la

charge s'allège en se divisant. Mais on ne saurait imputer à la démocratie à la Rousseau et à la Robespierre cette erreur économique; la démocratie vraiment radicale ne se borne pas à abolir ce qui est, à tort ou à raison, jugé nuisible : elle est inventive et fertile en combinaisons tracassières. Le système progressif était dans son génie. Barère, l'homme de toutes les opportunités, en fit accepter le principe par la Convention dans sa séance du 17 mars 1793. Mais les événemens marchaient trop vite pour qu'on eût le temps de s'occuper d'une organisation sérieuse. Les impôts mis sur des revenus comme les traitemens eurent le plus triste sort. Le député Ramel ne tardait pas à déclarer que « les fonctionnaires avaient été les principales victimes de ces mesures. » La question de l'impôt prend alors un caractère purement révolutionnaire. La commune de Paris donnait l'exemple lorsqu'elle décrétait un impôt sur les riches en des termes inappréciables : « Les autorités constituées lèveront dans chaque commune une taxe proportionnée à leur fortune et à leur *incivisme*. » La Convention institua des *jurys d'équité*, chargés de répartir dans les communes la contribution mobilière. La violence la plus inique s'ajouta à ce qu'il y avait déjà d'arbitraire dans la loi de germinal an v, comme le montre M. Léon Say, qui analyse avec le plus grand soin cette législation de l'impôt *personnel*. On a peine à croire combien ce dernier mot s'applique en toute rigueur. L'auteur cite le cas particulier d'un brave rentier, nommé Pérochelle. Cet honnête homme vivait dans un appartement fort simple avec un seul domestique. On jugea cet appartement trop modeste. On l'imposa à 240 francs. Il se plaignit, on l'imposa à 400 francs; il se plaignit encore, on l'imposa à 600. M. Say parle aussi d'un riche vieillard qui vint s'établir sur un canton suisse, lequel, convoitant son héritage, fit une loi spéciale pour se l'assurer; il fallut du moins que le propriétaire consentît à faire un gros sacrifice. Qu'on ne dise pas que ce sont là seulement de bizarres exactions : elles jugent un système.

La révolution de 1848 a fait aussi éclore des projets issus de la même tradition et des propositions d'un caractère purement révolutionnaire. M. Garnier-Pagès demandait l'établissement de l'impôt sur le revenu; il le demandait progressif. Il pressait l'assemblée de « ne pas manquer la gloire éternelle de l'avoir établi dans la France républicaine. » Barbès voulait forcer l'assemblée, envahie le 15 mai 1848, à voter sur place un milliard d'impôts sur les riches. Proudhon, trouvant qu'un milliard n'était pas suffisant, en demandait trois, dans son journal, à quelques jours de là. L'ennemi des propriétaires voulait les forcer à « rembourser » 150 millions à leurs locataires. Les rentiers auraient acquitté l'autre moitié. — Il a été

après 1868 question d'imposer le revenu dans des projets plus modérés et plus réfléchis, émanés d'économistes qui n'obéissaient assurément à aucune idée démocratique, et qui prétendaient seulement suivre les traces de l'*income-tax*. Ni les principes de proportionnalité simple dont ils se recommandaient, ni le nom de leurs auteurs n'ont sauvé ces projets d'un échec explicable par la défiance que ces taxes inspirent et semblent vouées à justifier de plus en plus. M. Hippolyte Passy, ministre des finances, et dont le nom fait autorité en économie politique, proposait un de ces projets, en prenant pour signe du revenu la valeur locative. M. Léon Say l'analyse et s'applique à le réfuter. Il rappelle et examine de même le projet d'impôt sur *les revenus*, par opposition à l'impôt sur *le revenu*, projet qui eut M. Casimir Perier pour rapporteur en 1871, et dont l'assemblée ne retint que l'impôt de 3 pour 100 sur les valeurs mobilières. Un impôt sur les rentes a paru avoir depuis lors des chances de succès. L'auteur n'y fait pas d'objection de principe, mais il le considère comme injuste et fâcheux dans les conditions spéciales de la rente française.

La démocratie n'a pas paru pendant longtemps être en jeu dans l'*income-tax* de l'Angleterre, simple impôt de guerre avec Pitt, impopulaire d'ailleurs, au point que les registres furent brûlés. Cet impôt fut rétabli sous l'empire de nécessités pressantes, dans des conditions absolument différentes de notre milieu social. Il n'en présente pas moins des inconvéniens qui tiennent à l'établissement de catégories de personnes et de situations déterminées par autant de cédules spéciales. L'exemption de tout revenu au-dessous de 150 livres sterling est le premier pas dans ces distinctions, qui ne cessent de s'y multiplier. On se plaint que la cédule des revenus industriels ne rende pas plus de la moitié des sommes supputées à l'avance. On accuse les fausses déclarations ; mais combien de revenus de ce genre incertains, précaires, insuffisans, semblent excusables de vouloir se soustraire ! D'abord eux-mêmes s'ignorent. Puis la taxe ne risque-t-elle pas parfois d'enlever tout le bénéfice ? C'est comme la dîme, dont Turgot disait énergiquement qu'elle risquait parfois de « couper plus que l'herbe. » En tout cas, qui peut assurer que l'*income-tax* restera longtemps en Angleterre à l'abri de la fausse démocratie ? M. Say raconte d'une manière dramatique quelques épisodes, en effet fort émouvans, de la grande lutte de Richard Cobden et de Robert Peel. Il montre à quel moment précis la démocratie libérale et modérée de ce tribun de la ligue *anticorn-law* pénétra dans la politique économique de la vieille Angleterre, pour se voir malheureusement remplacée par le socialisme d'état, qui a maintenant le verbe haut dans la patrie d'Adam Smith, et qui aspire à s'emparer du gouvernement. Il y a déjà des symptômes de cette sorte, on peut le craindre du moins, dans les

modifications que la chambre a introduites dans quelques cédules. La législation fiscale de l'Italie offre des signes du même genre encore plus sensibles, tels qu'on peut se demander si les beaux jours des luttes florentines à coup d'impôts ne sont pas destinés à refleurir à terme plus ou moins prochain.

L'Allemagne et quelques autres états européens n'offrent pas un champ moins important aux investigations d'un politique et d'un économiste attentif à se rendre compte des principes, et des tendances comme des résultats. La Prusse a accompli des réformes fiscales souvent heureuses depuis 1810. On ne saurait considérer comme de ce nombre les impôts du revenu et des classes, établis sur la distinction des personnes et des situations. On y trouve quelques-uns des traits les plus saillans de l'ancienne capitation. Ces taxes s'en défendent pourtant. On prétend plutôt les rattacher simplement à la théorie qui cherche la richesse dans ses signes extérieurs. La façon de vivre des personnes n'a pas moins servi de base même à l'impôt qui établissait quatre classes dans les campagnes et autant dans les villes. Le seul énoncé montre les côtés factices d'une classification où on plaçait d'abord les grands propriétaires qui vivent du revenu de leurs terres et « qui se voient entre eux » (singulière marque !), puis les agriculteurs d'un ordre élevé qui dirigent leurs exploitations, ensuite les paysans qui mettent la main à la charrue, enfin les domestiques et les journaliers. On taxait d'une façon tout aussi artificielle dans les villes, en première ligne les hauts fonctionnaires, les capitalistes et les banquiers ; en seconde ligne, les bourgeois riches, puis les bourgeois inférieurs, et en dernier lieu les ouvriers. Ces classifications, datant de 1820, ont été revisées, et, sur ce motif trop fondé qu'elles manquaient de justesse et de précision, on les a encore multipliées, rendues encore plus arbitraires. On a fini par donner la préférence à l'impôt du revenu sur l'impôt des classes, et on y a introduit un principe de progression, très modéré, il est vrai. Sans se faire prophète de malheur, on peut se demander si le despotisme ou le socialisme ne sera jamais en disposition d'en abuser. L'impôt progressif sans limites assignables est la fatalité de l'impôt sur le revenu, ne l'oublions pas.

L'exemple de la Suisse ne paraît pas fait pour recommander les impôts sur le revenu et le capital, bien qu'ils y soient traditionnels. Un plébiscite a rejeté l'impôt progressif dans le canton de Neufchâtel. Il fleurit à Zurich. Mais on a un exemple récent des entraînemens toujours possibles. En août 1886, le grand conseil a voté l'établissement de l'impôt progressif dans le canton de Vaud. On y remarque un manque de mesure, un luxe de procédés de coercition, qui dépassent ce qu'on pouvait attendre de pire. Dans la loi nouvelle, quand

la plus basse catégorie de l'impôt mobilier paie 1, la plus haute paie 4. En tenant compte de l'impôt communal, on arrive, paraît-il, à cette conséquence, que le contribuable de la catégorie la plus riche devra au fisc plus du cinquième de son revenu ! Aussi un certain nombre de familles riches et de grands industriels parlaient-ils d'émigrer : en tout cas, on ne se hasarde guère à prédire que les effets d'une pareille loi ne peuvent qu'être des plus funestes.

La décision avec laquelle M. Léon Say repousse tous ces systèmes de taxation s'explique tout autrement que par un esprit antipathique aux réformes : il en signale plusieurs, outre la plus grande de toutes, qui serait l'économie dans les dépenses, irréalisable si l'on se laisse aller aux conseils de la démocratie avancée. La pensée qui anime ces études est celle de défendre les vérités économiques, les principes du droit moderne, les vrais intérêts des classes populaires, et de préserver notre pays de redoutables expériences. L'auteur estime que les projets d'impôts, dits démocratiques, abandonnent de plus en plus la vieille formule de l'impôt unique et la guerre pour ainsi dire classique des taxes indirectes et directes pour celle de l'impôt sur les riches. Il y a des raisons générales de combattre ces systèmes financiers, et M. Say les a développées avec beaucoup de force ; mais il ne dissimule pas qu'il y a en quelque sorte des motifs tout français, dans un pays de logique et de révolution, où les mêmes mots n'ont pas toujours la même signification qu'à l'étranger, et où ils prennent facilement une portée plus étendue et plus menaçante. « Il y a, dit-il, et nous tenons à citer textuellement cette phrase, une raison politique qui domine toutes les autres et qui doit nous porter à refuser d'entreprendre en ce moment une réforme financière dont l'objet serait de transformer les impôts directs existans en cédules anglaises ou italiennes, ou en impôts de quotité sur le revenu général des citoyens : c'est que, dans un pays comme la France, alors que les idées sont aussi profondément troublées qu'elles le sont en ce moment, on ne peut envisager sans crainte l'établissement de ce que les Florentins et les Suisses ont appelé le cadastre de la fortune. »

C'est là un sensé et ferme langage. On ne peut se dissimuler que l'homme d'état économiste qui le tient ne prévoie les luttes prochaines, — et peut-être décisives, — de la démocratie libérale et de la démocratie socialiste. En tout cas, voilà longtemps que cette lutte s'annonce. La lecture du livre de M. Léon Say nous a fait nous reporter vers une lutte pareille, souvenir un peu oublié, mais bien significatif. C'était en 1833. La guerre des idées et des tendances éclatait entre les deux démocraties, nous pouvons

même dire, par anticipation, entre les deux républiques, à propos d'un manifeste de la *Société des droits de l'homme*, empreint du caractère radical le plus décidé. Les doctrines de Robespierre et de Saint-Just sur l'impôt progressif et sur l'égalité des conditions, presque à la façon de Babeuf, y étaient préconisées avec une logique audacieuse qui ne prenait pas soin de dissimuler que l'impôt n'était qu'un acheminement vers un nivellement plus complet. Ce fut le chef le plus autorisé du parti républicain, Armand Carrel, qui répondit par un contre-manifeste développé. Tout en usant des ménagemens dans les termes, dus à des hommes engagés dans les mêmes luttes, il le fit avec la plus mâle vigueur. Toute la politique financière d'une république respectueuse de tous les droits est renfermée dans ces pages d'un bon sens supérieur. Elle pourrait même être condensée en maximes tirées à peu près textuellement de cette déclaration. Qui donc ne répéterait aujourd'hui, avec Armand Carrel, que ces théories reposent, économiquement, sur une vue fausse de la richesse, et qu'elles « semblent considérer la richesse générale du pays comme une provision de vivres d'un navire en mer, provision qui, une fois embarquée, ne s'augmenterait plus, tellement que le pauvre paraît, dans ce système, n'être réduit à la moitié ou au tiers de sa ration que parce que le riche mange deux ou trois fois plus que la sienne, d'où l'idée toute populaire de vouloir réduire le riche à la simple ration, c'est-à-dire de faire qu'il ne soit plus riche? » Qui ne répéterait, avec ce républicain vraiment libéral, que, « en voulant détruire l'inégalité au profit du riche, il faut craindre de fonder l'inégalité au profit du pauvre, le riche acquittant la part du pauvre, plus la sienne, et obligé de lui payer une pension alimentaire pour le faire arriver à la moyenne de bien-être déterminée par la loi; — condamné en outre, pour ce qu'il posséderait de surplus, à une amende de plus en plus rigoureuse, et voué à un véritable régime d'avanies. » — Enfin, comment ne pas redire aussi que, « dès le troisième ou quatrième retour d'un pareil impôt, il n'y aurait plus de riches avouant l'être, et que l'on aurait dépravé le pauvre en l'habituant à faire état de son indigence; que tout le monde aurait intérêt à dénaturer sa fortune, à la soustraire aux perquisitions des répartiteurs... jusqu'à ce qu'on eût reconnu que l'injuste est fort souvent l'impraticable. » Paroles judicieuses et courageuses, faites pour servir d'avertissement à ceux qui seraient disposés à transiger avec des erreurs dont la pente est glissante, — et toujours opportunes en face du parti qui a repris la suite du manifeste socialiste de 1833.

HENRI BAUDRILLART.

LA LANGUE

ET

LA LITTÉRATURE CATALANES

I. *Historia de la lengua y de la literatura catalana*, por D. Magin Pers y Ramona. — II. *Lo Gayter del Llobregat*, poesias de D. Joaquim Rubió y Ors. — III. *Estudios, sistema gramatical y crestomatia de la lengua catalana. La Lengua catalana considerada historicamente*, por D. Antonio de Bofarull. — IV. *Gramática de la lengua catalana*, por D.-A. de Bofarull y D.-A. Blanch. — V. *De la literatura catalana*, discursos leidos ante la real Academia de la historia en la recepcion publica del Excmo señor D. Victor Balaguer. — VI. *Breve reseña del actual renacimiento de la lengua y literatura catalanas*, por D. Joaquim Rubió y Ors. — VII. *Costums que's perden y recorts que fugen* (Reus, de 1820 à 1840). — VIII. *Lo darrer catala quadro tragich, historich y en vers*, por Antoni de Bofarull. — IX. *Ausias Marc y su epoca*, por D.-J. Rubió y Ors. — X. *Historia del renacimiento literario contemporaneo en Cataluña, Baleares y Valencia*, por D.-Fr.-M. Tubino. — XI. Rea Academia Española, discursos de los Excmos señores D. Victor Balaguer y D. Emilio Castelar, leidos en la recepcion pública del primero. — XII. *Gramática historica de las languas castellana y catalana*, por D. Ignacio Farré y Carrió. — XIII. *Ortografia de la lengua catalana*, por la real Academia de buenas letras de Barcelona. — XIV. *Etimologias catalanas*, por el doctor D. José Balari y Jovany. — XV. J. Yxart, *El año pasado, letras y artes en Barcelona*, 1886. — XVI. *Lo Catalanisme*, per Valenti Almirall. Barcelona, 1886; Libreria de Verdaduer.

« Moins de bruit que de besogne, » telle était naguère la devise des Catalans. Heureux et fiers de revendiquer pour eux la part la plus large et la plus solide de l'industrie, du commerce, du travail productif de l'Espagne, ils songeaient peu à la gloire littéraire, la considérant sans doute comme un luxe peu compatible avec la modestie provinciale, et satisfaits de la prospérité durable qui récompense le labeur opiniâtre. Aujourd'hui, leur ambition s'éveille avec le succès qui semble couronner les efforts de quelques patriotes

ardens, entièrement dévoués à ce qu'ils appellent avec un peu d'emphase la renaissance des lettres catalanes. Renaissance est un terme qui implique la mort ou tout au moins la léthargie; peut-être n'est-il pas plus juste que ceux de résurrection et de rénovation. Restauration conviendrait mieux, étant données les conditions dans lesquelles se produit ce retour tardif vers un passé glorieux, mais lointain, qu'il paraît plus aisé de rappeler que de recommencer. Ce serait une chimérique entreprise. Cependant, comme tout effort est un symptôme de vitalité, la curiosité de l'observateur peut s'arrêter avec intérêt et quelque profit sur un mouvement qui n'est à coup sûr ni une crise ni une révolution, mais dont l'importance ne saurait être méconnue, puisqu'il a trouvé des partisans et des adversaires, et en Catalogne même, et en Espagne, où l'opinion publique, représentée par la presse et par les compagnies savantes, s'inquiète de ce renouveau; et à l'étranger, particulièrement dans le midi de la France, où la ligue des patois de la langue d'oc exploite habilement le réveil littéraire de la Catalogne. Les Allemands et les Scandinaves, si attentifs aux manifestations du génie novo-latin, suivent d'un œil curieux la nouvelle évolution d'une race qui, depuis bientôt deux siècles, semblait avoir renoncé aux conquêtes de l'esprit.

Quelle que soit la nature de ce mouvement imprévu, et quelle qu'en doive être la durée, il serait puéril de le méconnaître. Et puisqu'il se prolonge, l'occasion est excellente pour s'enquérir des titres littéraires d'un peuple qui a marqué son passage dans le monde par des actions mémorables et par des œuvres qui gagneraient à être plus connues, et qui sans doute seraient dignement appréciées des connaisseurs, s'il y avait une bonne histoire de la littérature catalane. Malheureusement, cette histoire, noyée dans celle de la littérature espagnole, est encore à faire, malgré d'estimables essais qui, en Catalogne même, en France, en Italie, en Allemagne, pour ne rien dire des études partielles et des matériaux épars dans divers recueils spéciaux, ont signalé plutôt que comblé une regrettable lacune. En attendant l'historien de cette littérature trop peu connue, il est permis d'ébaucher, sans présomption ni témérité, une esquisse historique de la langue et des lettres catalanes, en suivant tout simplement la succession des temps, en écartant surtout avec le plus grand soin les controverses stériles et l'appareil technique qui accompagnent d'ordinaire les travaux méritoires et arides des grammairiens et des philologues de la nouvelle école, trop visiblement enclins à élever de hautes et épaisses barrières autour du champ qu'ils défrichent avec infiniment plus de savoir que d'amabilité. Un peu plus d'agrément ne nuirait point à la pro-

périté de ces études d'exploration dont les érudits de profession s'arrogent le monopole.

I. — LA LANGUE CATALANE.

L'homme de France qui a connu le mieux la Catalogne et les Catalans était un des plus gros savans du XVIIe siècle. Docte magistrat, profond jurisconsulte, habile théologien, controversiste retors et polémiste redoutable, Pierre de Marca, une des lumières de l'église gallicane, fut aussi un grand politique. Diplomate consommé, il semblait prédestiné aux négociations délicates et aux missions de confiance. Sa capacité pour les affaires se montra notamment dans le poste de surintendant de Catalogne, qu'il remplit durant sept ans (1644-1651), à la satisfaction générale des Catalans, qui adoraient cet administrateur gascon, au service de Mazarin. Pour obtenir son retour à la santé, dans une maladie grave, ils firent un vœu à Notre-Dame de Montserrat, et décrétèrent publiquement des actions de grâce. Il fut consacré prêtre à Barcelone, et devint successivement évêque de Conserans, archevêque de Toulouse, puis de Paris, après la démission du cardinal de Retz. Lors du traité des Pyrénées, son rare savoir le fit adjoindre aux commissaires nommés exprès pour régler la question des frontières entre l'Espagne et la France, du côté du Roussillon. Comme il était bon grec, ainsi qu'on disait alors, il servit d'interprète pour des passages controversés de Strabon et de Pomponius Mela, dont l'autorité fut invoquée dans la détermination des anciennes limites de la Gaule. A cette occasion furent réunis les matériaux d'un des plus admirables monumens de l'érudition patiente et solide, qui vit le jour après la mort du prélat, par les soins pieux du diligent Étienne Baluze, lui-même érudit de la grande école, sous le titre général de *Marca Hispanica* (1688). C'est un répertoire de documens précieux, un traité complet de géographie et d'histoire, fondé sur la diplomatique. On y voit clairement qu'il est plus aisé d'amasser des preuves en vue d'une thèse que de déterminer géométriquement la ligne fictive des frontières. En bien des points, les pays limitrophes sont indistincts à cause de la configuration du sol. Les hautes chaînes qui courent le long de deux nations voisines présentent bien deux versans ; mais que de passages communs, combien de gorges, de défilés, de vallons encaissés dans la montagne, qui facilitent des deux côtés les communications et la contrebande ! Quiconque a touché tant soit peu aux annales des provinces basques, de la Navarre, de l'Aragon, de la Catalogne, a senti la difficulté de séparer nettement des contrées qui se pénètrent, se confondent, en-

trent pour ainsi dire les unes dans les autres, comme ces os dentelés qui s'engrènent pour former les sutures du crâne. Ni les mesures administratives, ni la douane, ni l'uniforme des gendarmes, ni les formalités du passeport ne suffisent à distinguer avec précision des contrées et des populations qui, de temps immémorial, sont naturellement indistinctes. C'est à peine si les institutions et les mœurs laissent apercevoir de légères différences. Le type et la langue, sauf d'insignifiantes nuances, ajoutent à la confusion et n'offrent que des indices incertains. Des deux côtés les habitans se ressemblent et se comprennent; conséquence probable de la communauté d'origine. Vouloir tracer une ligne de démarcation entre des peuples voisins et des langues congénères est une prétention aussi chimérique que celle qui consiste à marquer les limites de la raison et de la folie. On peut circonscrire le domaine du basque, du bas-breton, du flamand, qui diffèrent essentiellement du français; mais qui pourrait en faire autant pour les patois où l'on croit retrouver les dialectes perdus? Nul ne saurait dire, même après avoir reçu mission de l'état : « Ici finit la langue d'oïl et commence la langue d'oc, » à moins de manquer de ce sens délicat qui perçoit les transitions. Ceux qui le possèdent ne procèdent pas selon la méthode géométrique, en ces matières ondoyantes où la précision n'est qu'un leurre. Les lignes tracées sur la carte de la géographie des langues sont fictives et de pure convention. La préoccupation d'exactitude peut donner lieu, dans l'espèce, à des conjectures plus conformes aux besoins d'un système qu'à la réalité des faits.

Si la théorie de Raynouard est fausse, comme il paraît, pourquoi la renouveler sous une autre forme? Puisque les langues romanes ou novo-latines dérivent du latin, à quoi bon imaginer une langue lémosine ou limousine pour remplacer le provençal considéré comme source des variétés de la langue d'oc? Puisque ces variétés émanent d'une source commune, qui est le latin, les prétentions du limousin valent exactement celles du provençal. Si l'on pouvait seulement les croire fondées, le gascon et le languedocien pourraient prétendre aussi à cette primauté imaginaire. Bien plus, le catalan, qui est le seul idiome de la langue d'oc au-delà des Pyrénées, serait fondé avec autant de raison à réclamer ses droits à la priorité. Aussi n'y a-t-il pas manqué, même après être devenu langue de *si*, par le contact de l'espagnol et de l'italien, qui l'ont pénétré, altéré, corrompu, quoi qu'en disent les Catalans. L'esprit d'autonomie et l'orgueil national ont influé plus que de raison sur les opinions courantes touchant l'origine et le développement de ce dialecte vivace de la langue d'oc. Après avoir soutenu qu'il dérivait du celte, — thèse insoutenable, — on a reconnu, non sans peine, son origine

latine, mais en prétendant qu'il tenait ses traits distinctifs, sa physionomie et ses allures des populations indigènes lors de la conquête romaine. C'est remonter un peu bien loin dans l'histoire d'une époque assez mal connue, particulièrement au point de vue du langage.

En admettant la vraisemblance du paradoxe, il faudrait encore tenir compte des invasions barbares, des nombreuses alluvions des peuplades du Nord qui renouvelèrent les couches de la population, s'il est vrai que l'expression géographique qui a prévalu dérive des Goths et des Alains (d'où Gothalanie, Catalaunia, Catalogne, et plus simplement Gothland). A ce compte, la langue catalane devrait ressembler à ses voisines d'au-delà des Pyrénées, tandis qu'elle ressemble plutôt à celles d'en-deçà : ressemblance dont la signification est assez claire ; car l'analogie dépasse de beaucoup ce qu'on a coutume d'appeler un air de famille. Ce qui semble prouver qu'il y a proche parenté, c'est que le paysan de la frontière catalane entend plus aisément les patois français du midi que le castillan de ses voisins les Aragonais. Aussi voit-on les habitans de la frontière méridionale de la France s'entendre peu ou prou avec les Catalans, tandis que l'entente est bien plus difficile avec leurs plus proches voisins de l'Aragon et de la Navarre, qui parlent à leur manière la langue castillane. Si les patois doivent servir à quelque chose, c'est surtout à élucider les obscures questions d'origine, de généalogie, de parenté des langues congénères, qu'on ne doit pas englober dans une sorte de confusion commode à l'ignorance : tel a confondu l'auvergnat avec l'espagnol. A défaut du sentiment délicat des nuances, il est bon d'avoir le sens des couleurs, heureusement moins rare. Bien qu'issues d'un tronc commun, les langues romanes présentent de telles différences, qu'il faut les apprendre pour les connaître, malgré l'avis des amateurs qui se persuadent qu'avec un peu de latin et la pratique d'un patois quelconque, ils n'ont qu'à vouloir pour savoir l'italien, le portugais, le castillan, le catalan. Qui posséderait à fond le français classique, en y comprenant même la langue du XVIe siècle, se trouverait fort empêché d'entendre un texte du moyen âge en roman d'oïl ou d'oc ; de même que le Grec moderne qui croirait avoir la clé d'Homère et de Sophocle, d'Hérodote et de Démosthène, avec ce jargon vulgairement dit romaïque, aussi éloigné de l'ancienne langue que les patois le sont des dialectes disparus. L'usage de ces patois si divers peut bien rapprocher ceux qui les parlent, malgré la distance des lieux : à la rigueur un habitant de Périgueux ou de Tulle pourra s'entendre avec un Toulousain ou un Marseillais ; en d'autres termes, Limousins, Gascons, Languedociens, Provençaux se reconnaîtront en leur parler,

malgré de notables divergences; mais ils n'entendront point la langue catalane, pas plus que le Catalan n'entendra ces patois qui tendent à se fondre dans une unité factice. Il est permis de conclure de ce fait, que l'alliance littéraire entre Languedociens et Catalans n'ira point jusqu'à la fusion; mais elle pourrait aller jusqu'à la confusion la plus fâcheuse si, sous prétexte de confraternité et d'autonomie, les patois de la langue d'oc parvenaient à se régénérer assez pour imposer à l'idiome catalan une sorte de suprématie. Une pareille hégémonie, si elle était reconnue et acceptée, aurait pour effet inévitable de transformer bientôt le catalan, déjà si compromis, en véritable patois : ce serait la mort à courte échéance. En attendant la fédération des races latines, on aurait toujours l'union des patois novo-latins, et comme une suite de la revanche de Muret. Au dire des promoteurs de la fête commémorative de cette journée néfaste, célébrée le 12 octobre 1874, sous les auspices de la maintenance d'Aquitaine, le désastre de Muret délivra les régions méridionales de la France de la prépondérance de l'Aragon. Si les morts s'inquiétaient des vivans, il y a grande apparence que cette cérémonie singulière réjouirait Simon de Montfort, le vainqueur du comte de Toulouse et de son allié Pierre II d'Aragon, qui périt dans la bataille. En un temps où l'opinion publique glorifie les vaincus, cette réminiscence du *Væ victis* pourrait passer pour un anachronisme. La maintenance des jeux floraux de Barcelone aurait pu s'offenser d'une telle commémoration.

Voilà de bien graves réflexions à propos de patois et d'un idiome qui y ressemble fort. Mais comment ne pas les faire en un sujet dont l'étude tant soit peu attentive soulève la question latine, autrement sérieuse que la question du latin? Peut-on toucher aux langues sans toucher aux nationalités? Qui ne sait qu'aujourd'hui, pour démarquer un peuple, une race, il est d'usage de proscrire sa langue? C'est ainsi du moins qu'on procède et à Saint-Pétersbourg et à Berlin. Point n'est besoin de rappeler que des deux côtés des Pyrénées le catalan fut interdit, il y a près de deux siècles, dans les actes officiels. Pareille interdiction équivaut à une déclaration de décbéance : l'expérience enseigne que les idiomes décrétés d'incapacité politique et civile ne vivent que d'une vie précaire, quand même ils survivent à l'interdit qui les retranche des langues pourvues d'un état civil. Les pièces démonétisées peuvent du moins rentrer en circulation par la mesure extrême du cours forcé; tandis qu'un idiome atteint dans son autonomie tend forcément à disparaître. L'inflexible loi de Darwin n'épargne pas plus les langues que les êtres vivans; et, dans l'espèce, il n'y a point de transformation compen-

satrice, car les idiomes dérivés n'ont pas la vitalité puissante des langues primitives, qui peuvent revivre sous de nouvelles formes. Ils sont engendrés, et n'engendrent point. Les dialectes dégénérés ou patois traversent la dernière période d'une vitalité amoindrie, inférieure, sans retour possible à la fraîcheur et à l'éclat de la vie; ils tombent de diathèse en cachexie, dépérissent et meurent.

Les troubadours à jamais disparus virent leur domaine s'étendre des bords de la Loire jusqu'aux rives de l'Èbre et du Tage. Artificielle ou non, leur poésie régnait sur une moitié de la France et de l'Espagne. Des deux côtés on composait des vers conformément à ces lois sévères, édictées, codifiées par les législateurs pédantesques du Parnasse. Des troubadours français versifiaient sur les choses d'Espagne; tel Guillaume Anelier qui chanta la guerre de Navarre; tandis que Guillaume de Tudèle commençait le récit de la croisade contre les hérétiques albigeois et le conduisait jusqu'à la bataille de Muret (1213), laissant la suite de la narration à un continuateur qui lui ressemblait aussi peu par l'esprit que par la langue; car il est malaisé de classer l'idiome mixte du clerc de Navarre, où l'on sent déjà l'influence de la langue d'oïl ou des trouvères. C'est un Aragonais, M. Toribio del Campillo, savant bibliographe et bon écrivain, qui a le premier mis hors de doute la nationalité de l'auteur et l'authenticité du poème. Renversant l'ingénieux échafaudage d'hypothèses de Fauriel, premier éditeur de cette chanson de geste, il a rendu hommage au savoir et au talent de ce critique illustre qu'un autre a traité depuis de « littérateur sans précision. » Que n'avons-nous une demi-douzaine de ces érudits lettrés, tels que Raynouard, Daunou, J.-V. Le Clerc, Magnin, Génin, Labitte, Sainte-Beuve, Mérimée, qui savaient rendre l'érudition intéressante! Il ne faut que du jugement et du tact pour dispenser avec goût les trésors du savoir, sans recourir aux procédés géométriques ni aux formules rébarbatives. Qui ne se souvient de ces fortes et substantielles études d'E. Littré, un des maîtres qui ont le plus fait pour renouer l'antique alliance de l'érudition et des lettres? Les mêmes qualités d'exposition recommandent l'excellente monographie de feu Coll y Vehí sur la satire provençale, qui est comme l'introduction à l'ouvrage magistral du regrettable professeur Milá y Fontanals sur *les Troubadours en Espagne*, publié la même année (Barcelone, 1861), et après lequel M. Victor Balaguer a pu faire le sien sur la même matière. De ces consciencieux travaux, qui prouvent, soit dit en passant, que le chanoine catalan Bastero, le premier des provençalistes par la date, a fait école en Espagne, il résulte avec évidence que la poésie provençale fleurit au-delà des Pyrénées, non-seulement dans les pays de langue catalane, mais encore en Aragon,

en Navarre, en Castille, et avant et surtout après Muret. Ce désastre eut lieu un an après la mémorable victoire de las Navas de Tolosa (1212), qui brisa les reins à l'islamisme.

Si les vers des troubadours trouvaient des admirateurs et des imitateurs en grand nombre parmi les lettrés et les courtisans, le peuple restait sourd aux accens de la muse lémosine, et pour cause : cette muse parlait une langue que le peuple n'entendait point. Comment serait-elle devenue populaire ? Les catalanistes, — c'est ainsi que s'appellent les admirateurs passionnés de l'histoire et de la littérature catalanes, — les catalanistes se persuadent volontiers que le catalan fut au moyen âge un idiome parfait, très répandu, conquérant et dominant. Ils sont très enclins à reconnaître, à proclamer même l'universalité et la suprématie du parler national. Pure fantaisie d'une imagination exaltée par un patriotisme rétrospectif qui se complaît à évoquer un passé glorieux à la vérité, mais singulièrement dénaturé par des préjugés de race ou d'école. Malgré la prodigieuse fortune des comtes de Barcelone, devenus rois d'Aragon, ni cette province ni la Navarre ne firent accueil au catalan, bien que soumises longtemps avec la Catalogne au même sceptre. Toutes les conquêtes des rois d'Aragon ne purent conquérir à la langue catalane qu'une partie de l'ancien royaume de Valence et les deux groupes des Baléares. Encore convient-il de remarquer que le pur catalan ne dépassa point les limites de la Catalogne proprement dite. Ni l'Italie méridionale, ni la Sicile, ni la Sardaigne, ni la Corse, conquises successivement, ne conservèrent la langue des conquérans ; pour deux raisons : d'abord la durée de la conquête ne fut pas assez longue pour permettre l'acclimatation ; en second lieu, les conquérans de ces contrées méditerranéennes étaient les uns Catalans, les autres Aragonais ; et l'aragonais prévalut sur le catalan lorsque la dynastie catalane des rois d'Aragon fut supplantée par la lignée de Castille. L'histoire consultée répond que la langue des comtes de Barcelone, au moment même où la conquête reculait le domaine de la couronne d'Aragon, perdait son ascendant, dominée d'un côté par le castillan qui montait du centre vers le nord de l'Espagne, et de l'autre par l'italien, qui devenait un idiome national, après avoir subi l'influence souveraine des langues d'oïl et d'oc. Conquises par Jacques Ier et Alphonse II d'Aragon, au XIIIe siècle, les îles Baléares sont catalanes de mœurs et de langage, avec des nuances très marquées qui s'expliquent par l'isolement ; tandis que les conquêtes instables des grandes îles italiennes et du royaume de Naples s'opèrent à une époque où la Castille et l'Italie, par un heureux concours de circonstances, l'emportent sur le génie de la Catalogne. Si cette

assertion avait besoin de preuves, il suffirait de nommer deux poètes d'origine catalane, qui optent l'un pour la muse italienne, l'autre pour la muse castillane : Cariteo (Carideu en catalan), qui se fit une belle place sur le Parnasse italien ; et Boscan, ami et auxiliaire de Garcilaso ; l'un et l'autre transfuges de la poésie catalane. Ces deux disciples d'Apollon, versificateurs merveilleux, avec l'esprit pratique de leur race, se tournèrent sans hésiter vers le soleil levant, au moment décisif de la renaissance ; date fameuse qui marque l'apogée des langues novo-latines prédestinées à la haute culture littéraire, tandis qu'à la même date commence la décadence de la langue et de la littérature catalanes. L'une et l'autre se développent dans la seconde moitié du moyen âge, entre le XIIIe et le XVIe siècles, car il n'est guère possible de remonter au-delà, ainsi que l'attestent les documens et les recherches de feu Alart, ancien archiviste des Pyrénées-Orientales. Ce laborieux savant n'a pas eu de peine à démontrer avec ses parchemins que l'idiome qui se parle encore des deux côtés des Pyrénées orientales est la preuve vivante de la communauté d'origine, de l'identité de race, de la proche parenté des Catalans de France et d'Espagne. Leur destinée rappelle l'emblème de l'infortuné prince de Viana, qu'il appliquait au petit royaume de Navarre : deux chiens molosses rongeant un os par chaque bout. Image exacte de la forte et vaillante race catalane, coupée en deux par la diplomatie, et ne conservant de sa nationalité perdue qu'une langue altérée, qui n'est plus un idiome national.

Cette scission violente de la race n'a pas été sans un grand effet sur l'idiome. Après avoir absorbé la Catalogne par une assimilation pénible, la France et l'Espagne ont accompli l'œuvre inévitable de l'annexion en absorbant lentement la langue catalane, beaucoup plus altérée en-deçà qu'au-delà des Pyrénées ; mais envahie des deux côtés par des termes et des locutions d'emprunt qui ont prodigieusement accru son vocabulaire et faussé sa grammaire, au point que les plus déterminés catalanistes se voient réduits à parler et à écrire une langue démonétisée, adultérée, bigarrée, aussi peu littéraire que possible, la littérature ayant chômé bien près de trois siècles ; ou à se jeter, au risque de n'être compris que des initiés, dans le purisme raffiné, dans l'archaïsme intempestif ; deux extrêmes également fâcheux, car une langue de convention ne vaut pas mieux qu'une langue hors d'usage ; et s'il est dur de descendre le courant avec la foule, il est insensé de prétendre le remonter. L'élite ne peut rien contre le torrent, et tous ses efforts n'arrêteront pas la plèbe qu'il entraîne. Le malheur est que ni les puristes ni les archaïstes ne peuvent se résigner à parler, à écrire en patois, ni

renoncer à l'espoir généreux et chimérique de conjurer par leurs efforts combinés l'irrémédiable dégénération d'un idiome profondément altéré, corrompu, dénaturé, gravement atteint dans toutes les parties de son organisme, partant d'une vitalité précaire, et destiné, tôt ou tard, à grossir la liste des langues mortes.

Cette situation grave appelle l'attention sur un passé qui ne fut pas sans gloire et sur les tentatives de rénovation qui se produisent depuis un peu moins d'un demi-siècle.

II. — L'ANCIENNE LITTÉRATURE CATALANE.

A première vue, la littérature catalane paraît encombrée d'un nombre infini de poètes; mais, en y regardant de plus près, il est aisé de voir que la plupart ne sont que des versificateurs plus ou moins habiles, qui continuent comme ils peuvent la tradition provençale. Ce n'est pas chez eux qu'il faut chercher l'originalité, car ils ne vivent que d'imitations et de réminiscences, d'emprunts même, pour rester plus fidèles aux préceptes de l'art qu'ils cultivent avec un zèle orthodoxe qui ressemble fort à la dévotion. Leur pensée se cristallise en des formes convenues, de sorte qu'ils semblent presque tous sortir du même moule. De là une monotonie désolante. A peu d'exceptions près, cette partie de la littérature catalane est trop artificielle pour offrir le vrai caractère des aptitudes littéraires de la race. Sans la négliger, il convient de l'estimer à sa juste valeur, comme ce libraire, doublé d'un clairvoyant critique, qui répondit brutalement au pauvre Cervantes en quête d'un éditeur pour une douzaine de comédies inédites : « On peut beaucoup attendre de votre prose; mais vos vers ne valent pas le diable. » Ce verdict, dans la manière d'Alceste ou de Gustave Planche, s'appliquerait très bien, à peine atténué, au génie catalan, peu poétique de sa nature, et entièrement tourné vers la prose, où il excelle par de fortes qualités de vigueur, de sobriété, de netteté, de lucidité, de méthode, essentiellement positives et pratiques, qui sans cesse le ramènent au concret, au solide, à la recherche du vrai par la réalité, à l'observation de ce qui est, laissant aussi peu de marge que possible à la contemplation mystique, à la méditation abstraite, à l'esthétique sentimentale, à la conception rêveuse, à la mélancolie stérile, à l'élan poétique d'où naissent l'épopée, le lyrisme, l'élégie et le drame. L'imagination créatrice et primesautière est dominée par une prodigieuse activité d'esprit, infiniment plus propre à calculer et combiner qu'à inventer de toutes pièces. La très grande majorité de la race se compose d'hommes de mouvement et d'action, énergiques, résolus, persévérans, patiens, tenaces jusqu'à

l'opiniâtreté, malgré l'emportement et la violence qui sont chez eux un effet ou un vice du tempérament. Mise au service d'une intelligence inquiète et entreprenante, l'ambition catalane ne connaît point d'obstacles ; elle se complaît à les tourner habilement ou à les vaincre de haute lutte, mais elle ne va guère à la domination par la servilité et la basse intrigue. Sans aller chercher des exemples bien loin, qui ne se souvient du maréchal Prim et de l'archevêque Claret, maîtres de l'Espagne pendant quelques années ? Et, pour ne point sortir de Paris, qui n'a entendu parler d'Arago et d'Orfila, si différens d'humeur et de mérite, et tout-puissans dans le monde de la science officielle et académique ? Plus entreprenans qu'insinuans, sans dédaigner la diplomatie, forts de leur initiative, inébranlables dans leurs desseins, bien que moins obstinés, sinon plus honnêtes que les Aragonais, les Catalans sont généralement considérés et redoutés dans toute l'Espagne, et particulièrement à Madrid, où on les traite avec une déférence qui ne va pas sans quelque mélange de dédain, marqué par un de ces termes intraduisibles (*catalanote*) qu'on ne saurait prendre toutefois pour un compliment affectueux. Les fainéans de race n'aiment point les gens de labeur dont l'exemple condamne leur paresse.

Parmi les types qui représentent le mieux ce peuple actif, hardi, vaillant et sobre, il n'en est guère de plus parfait que Jacques Ier d'Aragon, surnommé le Conquérant (*El rei En Jaume lo Conquistador*). Né d'une surprise, comme il le raconte lui-même avec une bonne grâce naïve, ce prince fortuné reçut tous les dons de la nature. Il avait la taille d'un géant, une santé de fer, l'âme héroïque et l'intelligence ouverte à tout. Il répara glorieusement les fautes de son père, homme de mœurs légères, mais brave, qui se fit battre et tuer à Muret. La langue catalane vit encore dans les pays conquis par ses armes victorieuses, les îles Baléares et l'ancien royaume de Valence, conquêtes auxquelles il ajouta celle de Murcie pour le compte du roi de Castille. Vers la fin de sa longue vie, il entreprit de reconquérir la terre-sainte : une tempête arrêta cette dernière expédition, inspirée par l'esprit d'aventure autant que par la foi religieuse. Son but était d'ouvrir au commerce de Barcelone les portes du Levant. L'exemple ne fut pas perdu : un jour l'activité catalane devait ranimer pour quelque temps l'empire grec assoupi. Avant de mourir, le conquérant consigna ses mémoires dans un livre mémorable, qui, sous le titre modeste de *Chronique*, ouvre supérieurement la série admirable de ces annales nationales dont la littérature catalane peut se glorifier comme d'un trésor sans pareil ; car, non-seulement ces chroniques ne ressemblent à rien de ce qui se faisait alors dans le même genre en Castille et en France,

mais elles se perpétuent sans interruption jusqu'au milieu du XVIIe siècle, comme un héritage de famille. C'est par l'histoire simplement écrite de ses grandes actions et par un ouvrage pratique de philosophie morale, *le Livre de la Sagesse*, compilé avec un rare discernement, que le conquérant inaugure magistralement cette prose littéraire où se trouvent déjà toutes les solides qualités qui se développeront par la suite dans les œuvres historiques, législatives, didactiques et morales qui sont le plus riche fonds de la littérature catalane. Un érudit français, M. de Tourtoulon, s'est honoré en glorifiant cette illustre mémoire par un bon ouvrage puisé aux sources et rempli d'utiles documens. Contemporain d'Alphonse le Savant, de Castille, de Louis IX, roi de France, de l'empereur Frédéric II, Jacques Ier d'Aragon est le digne émule de ces grands princes.

Ramon Muntaner, le plus populaire des chroniqueurs catalans, commence par rendre hommage à ce roi conquérant et écrivain, avant de raconter les faits mémorables de ses successeurs, Alphonse II, le conquérant de Minorque, et Pierre III, dit le Grand. Témoin et en grande partie acteur des événemens qu'il expose, avec une bonhomie sans affectation, Muntaner parle de ce qu'il a vu et fait avec une autorité qui s'impose, malgré la complaisance et la vanité qui lui dictent ses souvenirs. Un peu d'orgueil est permis à qui a vu des choses si extraordinaires, si merveilleuses, si prodigieuses, qu'on dirait à les lire que l'auteur a imaginé, inventé comme un romancier ou comme un poète, si cet incomparable conteur, qui narre simplement, familièrement, naïvement une histoire réelle, mettait du sien dans le récit véridique de ses souvenirs. Il n'y met en réalité que la sincérité et l'émotion; et, sans art, sans y penser, il produit plus d'effet que le plus savant artiste. Quoi qu'en dise le vieux proverbe, il y a des historiens de naissance et de vocation. En revanche, ce peintre original et fidèle, dont la prose parle aux yeux et au cœur, se traîne lourdement dans ce fastidieux chapitre, où son profond bon sens résume en une interminable tirade de vers pénibles d'excellens conseils de stratégie. Poète en prose, il est prosaïque et ennuyeux quand il emploie cette forme convenue, artificielle et pédantesque qui enchaînait les versificateurs de l'école des troubadours.

Entre Jacques Ier d'Aragon et Ramon Muntaner se place un autre chroniqueur du XIIIe siècle, nommé Bernard Desclot, qui n'est pas indigne de figurer en si bonne compagnie, bien qu'il n'ait ni un nom glorieux comme le premier, ni l'éclatante renommée du second. L'édition publiée par Buchon et Tastu, d'après le beau manuscrit de la Bibliothèque nationale, ne peut donner qu'une faible

idée de ce narrateur naïf et crédule, un des auteurs classiques de l'ancienne histoire de Catalogne. Les curieux se réjouiront d'apprendre que ce chroniqueur remarquable vient de trouver à Barcelone un éditeur intelligent qui va inaugurer, par la publication de sa chronique, une collection intitulée : *les Archives historiques*. On ne saurait trop encourager l'exhumation tardive d'une œuvre qui a les allures d'un poème épique et qui est un modèle dans son genre.

L'édition nouvelle de Bernard Desclot ne sera pas moins utile et opportune que celle de Ramon Lull, à laquelle travaillent présentement quelques littérateurs de Majorque, sous la direction de M. Gerónimo Rosselló, éditeur des œuvres rimées du docteur illuminé, et sous les auspices d'un archiduc d'Autriche, son altesse sérénissisme Louis Salvador d'Este et de Bourbon, l'explorateur et l'historien des îles Baléares, le propriétaire généreux du riche domaine de Miramar, où l'hospitalité la plus large accueille indistinctement tous les visiteurs de toute provenance. Le Mécène est digne de l'œuvre. Ramon Lull brillait moins par la force et la lucidité de l'esprit que par l'énergie du sentiment et l'ardent amour du bien. Poète contestable et versificateur sans relief, il fut en revanche excellent prosateur, écrivain de race, malgré sa phrase exubérante. Sa plume facile et féconde obéissait aux nobles inspirations d'un cœur tendre et généreux qui lui a dicté des pages merveilleusement belles, empreintes d'un parfum mystique et d'une inépuisable philanthropie. L'amour divin et la charité sont le texte favori des soliloques et des dialogues de ce doux visionnaire, qui parle des choses célestes avec une familiarité pénétrante, avec une onction sans pareille, avec un bonheur d'expression qui le placent très haut parmi les plus purs des écrivains mystiques. On passe sans transition trop brusque des confessions de ce grand solitaire, écrites sous toutes les formes, y compris le roman, aux œuvres incomparables de sainte Thérèse, qui est la reine du genre. Bienheureux les hallucinés de cette espèce qui ont joui du ciel dans cette vallée de larmes ! Qui n'envierait leur délicieuse folie ? N'est-il pas singulier de voir à la tête des plus illustres représentans du mysticisme espagnol un homme issu de la race la plus positive et la plus pratique qui soit au monde ? Voilà un de ces faits qui déconcertent les historiens des lettres, dont les principes inflexibles ne sont le plus souvent que des préjugés étroits, savamment réduits en formules systématiques. Est-il vrai que cet homme étrange, qui rêvait de la paix universelle au moyen d'une langue unique et d'une foi commune à tout le genre humain, fut un chercheur du grand arcane, un sectateur de la philosophie hermétique, un alchimiste

enfin? Rien n'est moins certain, malgré de récentes recherches et une longue tradition légendaire. Il n'est point démontré que le manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui porte le titre de « Testament de maître Ramon Lull, » un vrai grimoire, qu'on prendrait à le voir pour un livre de magie à l'usage de quelque sorcier, soit réellement authentique. On y trouve en entier la pièce de vers sur l'alchimie dont le diligent éditeur des rimes de Ramon Lull n'a pu donner qu'un fragment, d'après un manuscrit de Majorque, évidemment incomplet. Rude est la tâche de remettre en lumière les nombreux écrits d'un auteur extrêmement fécond, pour lequel les bons textes manquent, et dont les éditions partielles, devenues très rares, ont subi des retouches et des remaniemens qui, sous prétexte de rajeunir la langue, l'ont misérablement dénaturée. La restitution des œuvres authentiques d'un auteur si peu connu fera connaître beaucoup de documens, qui permettront sans doute aux futurs biographes de démolir l'incohérente légende lullienne et d'écrire enfin la vie de ce docteur illuminé, autodidacte et laïque.

Les érudits catalans feraient œuvre méritoire si l'exemple des Palmésans leur donnait envie de mettre en relief la figure originale d'Arnauld de Villeneuve, non moins maltraité que Ramon Lull par les historiens de la médecine et de l'alchimie, dont quelques-uns, sans les connaître, les ont qualifiés de charlatans, injure gratuite. Il semble que des hérétiques, ou tout au moins des hétérodoxes, devraient être jugés avec un peu plus d'équité. Persécutés durant leur vie et après leur mort, ils subissent encore aujourd'hui le contre-coup des rancunes religieuses. Le fanatisme inquiet du trop fameux inquisiteur catalan, Nicolas Aymerich, n'épargnait ni les vivans, ni les morts. Novateur illustre en chimie et en médecine, Arnaud de Villeneuve eut pour cliens des rois et des papes. Il fut, dit-on, le médecin ordinaire de Pierre III d'Aragon. Pierre IV, nommé le Cérémonieux à cause de ce code singulier qu'il se plut à rédiger lui-même avec le soin méticuleux qu'il mettait à toutes choses et par lequel il régla minutieusement le service quotidien et extraordinaire de la maison royale en assignant à chaque officier du palais son rang, ses attributions et son salaire, fut aussi un lettré. Il n'oublie rien ni personne, dans ce catéchisme de l'étiquette, traitant du sacre et des cérémonies solennelles de la cour avec une gravité qui ne se dément point lorsqu'il descend jusqu'aux plus infimes détails de l'office, de la cuisine et de l'écurie. Il ne se peut rien de plus curieux, de plus intéressant, de plus amusant pour les amateurs d'antiquailles. Au lieu d'évoquer sottement le passé dans des romans pédantesques, les Walter Scott de la Catalogne

feraient bien mieux d'extraire du gros in-folio manuscrit du roi cérémonieux un bon traité de l'étiquette de la cour d'Aragon, dans le genre de celui que M. Rodriguez Vila a donné sur le cérémonial de la maison royale d'Espagne sous la dynastie autrichienne. Ce qui vaudrait mieux encore, ce serait de publier en entier ce curieux et précieux monument des lettres catalanes au XIVe siècle, avec un bon commentaire historique sur le texte et une étude à fond sur l'auteur. Il y a là de quoi tenter les savans hommes qui croient à la renaissance catalane par l'exhumation du passé, tels que Mariano Aguiló et Antonio de Bofarull, si profondément versés dans la connaissance des vieux livres et des manuscrits conservés dans les archives et les bibliothèques. Pierre IV mériterait de revivre dans cette singulière compilation, où il allègue fréquemment les textes sacrés. Figure étrange plutôt que grande et aimable, il est peut-être le plus original de ces rois lettrés d'Aragon, très orthodoxes depuis Muret, mais peut-être plus dévots que dévoués à l'église, qui les tenait en suspicion et défiance. Bel esprit très cultivé, poète à ses heures, fin diplomate, très jaloux de ses prérogatives, ayant de la majesté royale une idée qui rappelle l'autolâtrie de Louis XIV, le monarque au petit poignard, comme on l'appelle encore en Catalogne, moralise sentencieusement et sur les droits de la royauté, et sur les lois, et sur les obligations des sujets, comme pourrait le faire un jurisconsulte doublé d'un théologien, non sans une pointe d'affectation et de pédantisme. Il cite l'Écriture en latin, et l'on ne peut se défendre en le lisant de le comparer à ce roi controversiste qui mérita d'être surnommé maître Jacques. Les rois d'Aragon, comtes de Barcelone, vivaient au mieux avec le pape : leur orthodoxie fut récompensée par des titres qui ne signifiaient rien, et par le privilège de se faire sacrer dans l'église métropolitaine de Saragosse par le primat du royaume. Dans le cérémonial du sacre, il est recommandé au roi de prendre lui-même sur l'autel la couronne, le sceptre, le globe et le glaive, et de ne point recevoir ces insignes royaux des mains de l'archevêque, réduit au simple rôle d'officiant. Dans le couronnement de la reine, c'était le roi qui imposait la couronne.

Ce monarque lettré aimait à écrire : l'histoire de son règne, digne de celui qui l'a écrite, fut publiée pour la première fois dans la *Chronique* de P.-M. Carbonnell, savant archiviste de la couronne d'Aragon et l'un des plus doctes historiens de la Catalogne (1). Cet ouvrage remarquable ne parut qu'une trentaine d'années après la mort de

(1) Un exemplaire de la *Chronique* de P.-M. Carbonell, revue, corrigée, annotée par le grand annaliste d'Aragon, Gerónimo Zurita, existe au fonds de réserve de la Bibliothèque nationale. La *Chronique* de Pierre IV d'Aragon est littéralement couverte de notes précieuses et d'heureuses corrections.

l'auteur (1547). La *Chronique* de Pierre IV s'ouvre par une profession de foi irréprochable au point de vue de l'orthodoxie, mais plus convenable à un théologien scolastique qu'à un roi couronné. Plus franche est l'allure, et plus ronde la forme de Carbonell, dont la *Chronique* d'Espagne, des rois goths, des comtes de Barcelone et des princes d'Aragon, fut commencée, selon son propre témoignage, le 19 du mois de mai de l'an 1495, et poursuivie avec l'autorisation royale par lettres-patentes fidèlement reproduites. Cet historiographe est un critique qui remonte aux sources, une sorte de réformateur dont l'esprit juste et net s'éclaire des conseils d'un ecclésiastique instruit et judicieux, Jérôme Pau, son cousin, haut dignitaire de la cathédrale de Barcelone et camérier du pape Alexandre IV, digne en tout de servir de guide au consciencieux chroniqueur. Au moment où écrivait Carbonell, la langue catalane commençait à subir un arrêt de développement.

Au rebours des autres idiomes novo-latins, qui se retrempaient dans le courant de la renaissance classique, le catalan reste dès lors stationnaire, et la force régénératrice de l'antiquité ne peut lui rendre sa vitalité compromise par deux événemens politiques d'une extrême gravité : l'acte légal, mais inique, qui priva de la couronne d'Aragon l'héritier légitime, Jacques, comte d'Urgell, au profit de don Fernando de Antequera, prince de la maison de Castille ; et, plus tard, la mort prématurée et mystérieuse de l'infortuné prince de Viana, adoré des Catalans, qui comptaient sur lui pour conserver leur indépendance et leur autonomie menacées par la prépondérance castillane. Tout espoir s'évanouit le jour où Ferdinand d'Aragon épousa la reine de Castille, Isabelle la Catholique. Depuis lors, le génie castillan ne cessa de prévaloir sur le génie catalan. La découverte de l'Amérique acheva la déchéance de Barcelone, que ses comtes avaient couronnée comme une reine, et qui était de fait la capitale d'un royaume florissant. La Catalogne respira sous le glorieux et prodigue Charles-Quint. Moins maltraitée que l'Aragon par Philippe II, mais atteinte dans ses libertés, elle secoua le joug sous ses tristes successeurs, et finit par se donner à la France. Mécontente de ses nouveaux maîtres, elle opta pour la dynastie autrichienne lors de la longue guerre de la succession d'Espagne, et fut traitée en peuple conquis par le premier roi de la famille des Bourbons. La proscription du catalan dans les actes officiels équivalait à la déchéance. Les écrivains catalans gardèrent le silence ; quelques-uns adoptèrent le castillan, langue étrangère malgré le voisinage, et non encore acclimatée parmi le peuple, toujours réfractaire à son invasion. Dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, la Catalogne tient une place plus que modeste, malgré la fondation d'une Académie

des belles-lettres, sur le modèle de celles que la dynastie française se hâta d'établir à Madrid, en vue de discipliner des esprits rebelles et de faire diversion aux préoccupations politiques. Barcelone ne crut pas que cette compensation fût suffisante pour la consoler de la perte de son université, transférée à Cervère par décret royal. Le XVIIe siècle, moins stérile, avait vu paraître *la Chronique générale de la principauté de Catalogne*, par Jérôme Pujades (Barcelone, 1609), ouvrage classique, commencé en catalan, continué en castillan, et *les Titres d'honneur de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne*, par Andreu Bosch (Perpignan, 1628); compilations savantes et utiles qui ne déparent point l'admirable série de la bibliothèque historique, laquelle s'était enrichie, depuis le XVIe siècle, des *Faits d'armes de Catalogne*, par Bernard Boades (publié depuis par Mariano Aguiló); de *l'Histoire de Catalogne*, par Mallol, moine du couvent des Saintes-Croix, de l'ordre de Cîteaux; de la *Généalogie des comtes de Barcelone*, par Bérenguer de Monrabá; de *l'Histoire d'Aragon et de Catalogne*, par le chevalier Pedre Tomich, dédiée à l'archevêque de Saragosse, réimprimée à Barcelone cette année même; des *Antiquités d'Aragon et de Catalogne*, par le docte chevalier Turell; des écrits du chanoine Tarafa, auteur d'un excellent nobiliaire, qui est encore aujourd'hui une des meilleures sources de l'histoire des comtés soumis à la suzeraineté des rois d'Aragon, et la plus précieuse généalogie des familles nobles et des grands vassaux de la couronne. La liste des ouvrages historiques serait trop longue si elle était complète.

Ceux de ces livres qui ont été imprimés sont devenus extrêmement rares. Les éditions publiées à Barcelone, à Valence, à Perpignan et ailleurs, dès la fin du XVe siècle, ne le sont guère moins que les manuscrits. On ne pourrait acquérir à prix d'or les œuvres imprimées du laborieux et savant polygraphe François Eximenis, docte franciscain, dont les volumineux écrits remplissent la fin du XIVe siècle et le commencement du XVe. C'est le plus fécond des écrivains catalans. *La Vie de Jésus-Christ*, *le Livre des anges*, *le Guide du chrétien*, *ou le Gouvernement des princes*, dont fait partie une singulière étude sur les femmes, farcie d'anecdotes tantôt édifiantes, tantôt scandaleuses; d'autres encore, qui forment une vaste encyclopédie, comparable aux Miroirs de Vincent de Beauvais, peuvent donner quelque idée de la prodigieuse activité de plume de ce moine, aussi populaire par ses nombreux ouvrages que l'était Vincent Ferrier par ses prédications apostoliques. Une sorte de rivalité existait entre ces deux religieux appartenant à des ordres antagonistes. Rien que la collection très incomplète des écrits d'Eximenis, les deux Bibles valencienne et catalane qui se conservent au département des ma-

nuscrits de la Bibliothèque nationale, avec les trois psautiers et les œuvres de dévotion, suffiraient pour reconstituer la langue d'une époque vraiment littéraire, où parurent de nombreuses traductions des auteurs de l'antiquité sacrée et profane, de nombreux traités techniques d'agriculture, de médecine, de chirurgie, de vétérinaire, de morale, de poétique, d'astrologie et d'astronomie, de droit civil et politique, sans parler de ces monumens précieux d'une législation très avancée qui sont le plus bel ornement de la belle collection de mémoires publiés par le docte et judicieux Capmany sur la navigation, le commerce et l'industrie de Barcelone, un des livres d'or de la littérature catalane, écrit en excellent castillan.

Cette énumération sommaire ne représente que très imparfaitement l'infinie variété de matières qu'embrassait la prose catalane en son âge d'or. Comme elle semblait faite pour l'histoire, son allure se prêtait aussi merveilleusement à la fiction. Qui ne sait que les plus beaux romans ressemblent beaucoup à l'histoire? Il suffit que la vraisemblance soit observée et que l'invention soit raisonnable. *Tirant-le-Blanc*, tant vanté par Cervantes, le plus sévère des juges des poèmes chevaleresques en prose, ne fut pas le seul de son espèce, ainsi que l'attestent les recherches pratiquées dans les plus riches dépôts de manuscrits de l'Espagne. Ici la qualité compense le nombre, et la Catalogne peut être fière de ses anciens romanciers. Quoi d'étonnant après tout? N'est-ce pas cette race positive, prosaïque, qu'on croit généralement dépourvue d'idéal, qui fit avec une poignée de soldats héroïques et d'heureux aventuriers cette invraisemblable expédition d'Orient, plus merveilleuse que toutes les merveilles des croisades? Et n'est-ce pas pour avoir narré comme un romancier qui ne ment point, qui n'invente rien, les incroyables aventures de ses compatriotes dans l'empire grec, que Ramon Muntaner a remporté le prix de la Chronique? Roger de Flor et Roger de Lauria ressemblent aux héros de la chanson de geste, et leurs prouesses rappellent les hauts faits de l'antique légende. C'est en les racontant simplement, familièrement, sans enfler la voix, que le chroniqueur fidèle entre de plain-pied dans le cycle épique des faits réels. Des hommes capables de faire et d'écrire naturellement de si grandes choses n'eussent jamais songé à chanter *l'Atlantide* en vers énigmatiques. La vieille race catalane avait en horreur la rhétorique et le galimatias fleuri qui charment les plats écrivains et les méchans poètes. Race prosaïque sans doute, mais qui a su mettre de l'héroïsme dans ses faits et gestes, et une forte dose de poésie dans sa prose.

La versification ne fait point les poètes, et l'art d'aligner des vers avec habileté et science peut aller, va souvent, sans la poésie.

Quoi que prétendent des admirateurs systématiques, la plupart des poètes catalans, même quand ils se montrent excellens artistes, ne font que de la prose cadencée et rythmée. Dans le fameux *Cançoner d'obres enamorades* de la Bibliothèque nationale, vanté comme pourrait l'être *l'Anthologie grecque*, les bons versificateurs abondent, et leurs vers sont généralement faits de main d'ouvrier; mais, dans cette sorte d'encyclopédie poétique, l'inspiration manque. A peine un ou deux maîtres parmi ces rimeurs consommés; les autres ne sont que d'habiles artistes, de subtils casuistes, des scolastiques raffinés qui dissertent et distinguent doctement, abusant de l'allégorie, distillant la quintessence du parfait amour, comme un élixir d'alchimiste, dans une langue prodigieusement savante, alambiquée, pédantesque, grossièrement mystique, malgré ses prétentions au purisme et à la spiritualité. Dans ces chants de convention et de commande, on retrouve les souvenirs de Dante et de Pétrarque mêlés aux réminiscences flagrantes des deux auteurs du *Roman de la Rose* et de leur sotte école. Ce recueil s'ouvre dignement par une copie en latin des privilèges que les derniers rois d'Aragon accordèrent à l'institution des jeux floraux établis à Barcelone sur le modèle de ceux de Toulouse. A vrai dire, il ne renferme que deux pièces singulièrement remarquables par leur naïveté, où la poésie vraie, inspirée par le sentiment, se moque des lois d'amour et des règles du gay sçavoir. Ce sont les deux complaintes tout à fait touchantes sur la mort calamiteuse du prince de Viana, par Guillem Gibert, de Barcelone; et sur la détention du même personnage, par Jean Fogassot, notaire, dont un autographe, assez bien conservé, n'est pas le moindre ornement de ce précieux volume. Parmi les quarante et quelques poètes dont il renferme des vers, un seul a triomphé de l'oubli qui enveloppe à peu près tous les autres, Ausias March, dont les œuvres attendent encore un éditeur sérieux et un commentateur diligent. C'est le seul classique de la poésie catalane, le seul aussi qui vaille la peine d'être étudié. On l'a maintes fois comparé à Pétrarque, supérieur par la forme, grand et laborieux artiste, maniant en maître un merveilleux instrument, mais inférieur au poète valencien, d'origine catalane, par l'originalité, la force et la profondeur des pensées, et surtout par le tempérament : on sait que l'amant transi de Laure était boiteux et épileptique. Bien plus encore qu'un poète de haut vol, Ausias March est un moraliste, un métaphysicien, un connaisseur incomparable de la nature humaine, de ses contradictions et de ses faiblesses, et, avec cela, un réaliste habitué à voir les choses de ce monde comme elles sont, sans illusion ni complaisance, et à les rendre telles qu'il les voit, comme un photographe. Il ne recule, au besoin, ni devant la peinture exacte, ni devant l'expression propre et crue. Telle de ses

pièces, perdue parmi tant de méditations et de contemplations érotiques, rappelle certaine ruelle du centre de Barcelone où l'on voit à gauche, en entrant, une église et un couvent de nonnes, et à droite, faisant vis-à-vis, une série de maisons de tolérance; quelque chose comme l'étrange chanson de Béranger, intitulée *les Deux Sœurs de charité*. Encore un nouveau trait du génie catalan, qui ne craint pas de mêler la dévotion à la galanterie; témoin quelques-uns des poètes lauréats du *Cançoner*, dont les lauriers furent cueillis dans le monastère de Valldonzella, illustré par des joutes poétiques où les religieuses entendaient parler en vers de tout autre chose que l'amour divin. La chevalerie galante, sous le nom de mysticisme, avait gagné les hautes classes et la riche bourgeoisie.

Il est bon de se souvenir que ce représentant classique des affections platoniques fut marié deux fois, qu'il vécut dans les camps et à la cour, et que tout en chantant les perfections de sa Thérèse de Monboy, il eut quelques bâtards, comme son ami et protecteur le prince de Viana, qui mourut célibataire. Comme homme du monde et d'expérience, qui a vécu, senti, observé, Ausias March est beaucoup au-dessus de Pétrarque, condamné au célibat par son caractère, son tempérament et ses infirmités natives. Un bon commentaire sur les chants d'amour, de mort et de morale de ce philosophe poète, pourrait éclairer d'un nouveau jour cette brillante et frivole société valencienne, dont il fut un des plus rares ornemens, et qu'on retrouve vivante dans cette curieuse compilation du notaire Benajam, abrégé substantiel de toute *la Chronique de Valence* depuis le commencement du XIVe siècle. C'est un des plus précieux documens du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Pour la compléter, il faudrait y joindre le singulier recueil de conseils adressés par le joyeux compère Jaume Roig, maître ès-arts et docteur en médecine, à son neveu Balthazar Bou, recueil étrange et divertissant qui ne rappelle que par l'intention les distiques de Caton ou les sentences de Théognis, le poète gnomique, à son jeune ami Cyrnus. Il ne se peut rien de plus cynique et graveleux, sous une forme sentencieuse et monotone qui ne laisse pas d'être par momens alerte et piquante. Ce bonhomme, qui approche de la centaine, raconte avec complaisance les aventures d'une vie très agitée, où ne manquent point les fredaines; et, tout en invoquant sans affectation Dieu, les saints et la sainte Vierge, ce vieux juif converti, familier avec l'Écriture et les traités de dévotion, poursuit de son implacable ressentiment et de ses plus vifs sarcasmes un sexe qu'il ne connaissait que trop par ses nombreux mariages. Jamais auteur n'a dit autant de mal des femmes, y compris Euripide, leur ennemi déclaré. De là, le titre de cet étrange poème en quatre livres : *lo Libre de les dones*, dont les vers minuscules sont remplis de fiel et

de venin sous leur apparente candeur. Il serait temps d'en donner une édition correcte et complète, annotée par un bon philologue, historien et moraliste. Ce poète sans poésie est un des plus remarquables et intéressans auteurs catalans du xve siècle. Ses confidences malignes ont infiniment plus d'attrait que les vers que dictait aux rimeurs valenciens l'esprit de clocher ou l'ambition académique. Les meilleurs d'entre eux sont à leur maître à tous, Ausias March, ce que l'ombre est au corps : beaucoup d'art, point d'inspiration, nulle originalité. La poésie d'école vaut encore moins que la philosophie d'école, et les concours ne produisent que des lauréats.

Au xvie et au xviie siècle, la poésie catalane n'est représentée que par trois noms mémorables : le peintre-poète, Pierre Serafi, d'un talent facile et d'un caractère léger, associe la piété à la galanterie, afin, dit-il, de plaire aux lecteurs de tout âge ; ses vers rappellent les poèmes italiens en *ottava rima;* il se vante d'avoir brillé dans les joutes poétiques. Le prêtre Jean Pujol, du diocèse de Mataró, célèbre en trois chants *la Bataille de Lépante* avec la foi d'un chrétien et la vulgarité d'un rimeur incapable de s'élever jusqu'à l'épopée. Il invoque les Muses, filles de Jupiter, et se flatte que ses vers d'inégale mesure vivront autant que le Soleil. Cervantes a consacré quelques lignes immortelles à cette journée fameuse dont il fut un des héros et qui méritait d'être chantée par un poète épique.

Le troisième nom, et le plus connu, de cette période de décadence, est celui de Vicente Garcia, toujours populaire en Catalogne, où il est généralement appelé le curé (*rector*) de Vallfogona. La vie de cet ecclésiastique de joyeuse mémoire est émouvante comme un drame. Il vécut un peu plus de quarante ans (1580-1623). Arraché à sa cure, moins par l'ambition que par la curiosité, il connut les passions et les intrigues d'une cour misérable, celle de Philippe IV. Au moment où le dégoût des grandeurs venait de le rendre à sa paisible retraite, il mourut à l'improviste des suites d'une tentative d'empoisonnement. On ne se douterait pas, en lisant les vers faciles de ce gai compagnon, qu'il eût des ennemis implacables : son talent peu commun le portait vers une sorte de lyrique cynisme ; mais la gaudriole n'exclut point une certaine mélancolie : c'est l'alliance singulière de ces deux élémens en apparence incompatibles qui fait son originalité. On l'a comparé à l'archiprêtre de Hita et à François Rabelais. C'est, en vérité, abuser de la comparaison. Ces trois hommes de valeur si distincte n'avaient de commun que le caractère sacerdotal et une manière peu classique de porter la soutane et le petit collet. Vicente Garcia, bien doué par la nature, fut un improvisateur heureux, d'une imagination riante, d'une philosophie un peu mondaine pour son état, mais honnête homme au fond. Il se gâta au contact des poètes courtisans. Son bon ami, Lope de Vega, ne pou-

vait lui donner des leçons de goût ; mais il pouvait lui apprendre à respecter sa langue. Les puristes catalans ne sont pas trop sévères en reprochant au plus illustre des poètes catalans, au plus populaire surtout, d'avoir faussé l'instrument sur lequel il chantait avec plus de verve que de moralité. Ils lui passeraient ses grivoiseries si le vocabulaire et la syntaxe du spirituel recteur ne se ressentaient beaucoup trop de son long séjour en Castille. Il faut ajouter, comme circonstance atténuante, que, depuis la renaissance littéraire, la sévérité des lois de la versification provençale, dont un troubadour Catalan, Ramon Vidal de Besalú, a compilé le code, avait cédé aux libertés de la poésie italienne et castillane, qui tendaient à substituer l'à-peu-près de l'assonance aux rigoureuses exigences de la rime. On ne saurait trop insister sur les suites fâcheuses de ces licences qui ont ouvert l'arène poétique à des milliers d'improvisateurs vulgaires. La mémoire du curé de Vallfogona a été glorifiée et réhabilitée par un romancier catalan contemporain, M. Joseph Feliu et Codina, auteur correct et intéressant de quelques récits populaires sur des sujets nationaux.

III. — LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN.

Si l'Espagne possédait une histoire littéraire, comme la France et l'Italie, l'histoire de la littérature espagnole n'en serait pas encore à la période des essais. Cette tâche, aussi ardue que belle, demande mieux que des bibliographes comme le patient et judicieux Ticknor, ou des professeurs voués à la rhétorique, comme le laborieux déclamateur Amador de los Rios, dont la pesante exposition s'arrête à la renaissance. Dans l'espèce, la bibliographie ne sert qu'à préparer le travail de l'historien, qui ne consiste point à dresser un catalogue ou à classer des manuscrits. Les bibliothécaires et les paléographes de profession peuvent bien amasser des matériaux pour l'histoire, mais ils savent rarement l'écrire. Les érudits qui ne sont qu'érudits se condamnent au rôle utile, mais subalterne, de maçons. Les lettres catalanes comptent un certain nombre de compilateurs dont les travaux confus de bibliographie, de biographie et d'histoire littéraire, auraient grand besoin d'être débrouillés par un savant littérateur. La Catalogne proprement dite doit beaucoup à l'honnête compilation du bon évêque Torres Amat (1836), continuée avec plus de zèle que de succès par le chanoine Corminas (1849). Ces deux recueils rendent inutiles les maigres essais de Ballot et de Salat. Valence est riche et justement fière des travaux de trois biographes et bibliographes d'un vrai mérite : Rodriguez, Ximeno et Fuster. Ce dernier, qui était relieur de profession, n'est pas le moins savant des trois. Ce diligent compilateur aimait par-dessus

tout son pays natal, comme Pers y Ramona, tailleur de son métier, que la passion des lettres arracha à son établi, et qui a eu l'honneur d'être le premier historien de la littérature catalane (1857). Les îles Baléares possèdent aussi deux recueils estimables, celui de Bover, compilateur laborieux et fécond, et celui du diligent imprimeur et publiciste Fabregues, spécialement consacré aux écrivains de Minorque. A tous ces répertoires il faut joindre les deux bibliothèques d'auteurs aragonais du docte Latassa, dont l'usage a été rendu facile par le lumineux index du savant bibliographe et paléographe M. Toribio del Campillo, qui est aussi un judicieux critique et un correct écrivain. On voit que les matériaux ne manquent point pour la mise en œuvre. Ce qui en faciliterait l'emploi, ce serait un répertoire général de tous les imprimés et manuscrits en langue catalane. Ce travail a été fait par un homme d'une compétence rare en ces matières, M. Mariano Aguiló, et couronné par la Bibliothèque nationale de Madrid; mais il n'a point été imprimé. Quand il le sera, l'histoire des lettres catalanes sortira peut-être des limbes, et si sobre et concis que se montre l'historien, il aura bien du mal à rendre justice à tant d'auteurs en tous genres dont la plupart sont ensevelis dans un injuste oubli.

Tout autre sera la tâche de celui qui entreprendra de tracer le tableau de la littérature contemporaine. Comme elle ne comprend pas moins de cinq cents auteurs, et que l'embarras du choix n'est pas difficile, il devra se résigner à jeter par-dessus bord une bonne partie de la cargaison et réduire l'équipage à beaucoup moins d'un quart, et il restera encore trop de lest. Un académicien espagnol, qui n'a point peur des gros ouvrages, a dû faire ces réflexions en compilant avec un soin scrupuleux et une patience angélique un énorme volume à grand format, d'un peu moins de 800 pages, un vrai missel, sous ce titre : *Histoire de la renaissance actuelle des lettres dans les pays de langue catalane* (*Catalogne, Valence, îles Baléares*). Et, pour que rien ne manquât à ce volumineux répertoire, il y a joint vingt-cinq portraits, une carte d'Espagne où sont marquées les provinces du parler catalan, un catalogue complet des auteurs dramatiques et de toutes les pièces de théâtre, plus un index historique des écrivains et poètes catalans du XIXe siècle; le tout précédé d'un avant-propos relativement bref, et d'une pompeuse introduction de bien près de cent pages. Rien de plus consciencieux, de plus fidèle, de plux exact que le massif ouvrage de M. Francisco M. Tubino, un peu bien lourd et prolixe, mais impartial, indulgent, facile à tous les mérites; bref, un panthéon libéralement ouvert à tous les dieux, à tous les saints de tout ordre et de toute taille, si bien que ce temple provisoire de l'immortalité viagère n'a qu'une lointaine ressemblance avec le temple du goût.

Qui sait si l'auteur de cette grosse construction, — il est de l'Académie des beaux-arts, — n'a pas cédé à l'intention malicieuse d'enterrer tout vifs tous ces illustres qu'il fait semblant de recommander à la postérité? En tout cas, cette exhibition de littérateurs est moins un musée de choix qu'une exposition banale où les classiques et les indépendans sont indistinctement reçus. Il n'est point facile de choisir dans le tas, tant la collection est confuse. C'est proprement une cohue, un pêle-mêle. Quand on a parcouru avec un tel guide ces trop riches galeries, il n'y a que de l'à-propos à se rappeler le vers de Martial, jugeant sincèrement ses trop nombreuses épigrammes : « Il y en a de bonnes ; il y en a de passables ; la plupart ne valent rien. » Telle est l'impression exacte du lecteur patient qui a eu le courage de suivre jusqu'au bout le chroniqueur officieux de la renaissance catalane. Si dur à lire qu'il soit, ce livre a cela de bon qu'il fait penser ; et c'est une justice à rendre au compilateur de tant de faits, que son impartialité laisse le champ libre à la critique. Excellent juge d'instruction, il a formé un dossier où l'on voudrait seulement un peu plus d'ordre et un peu moins de diffusion, un peu plus de netteté et des conclusions plus précises. C'est peut-être beaucoup exiger d'un auteur qui fait à peu près abnégation de son jugement.

Ni la conciliation, ni l'esprit d'éclectisme ne sont de mise quand il s'agit d'intérêts aussi graves que ceux qui sont inhérens à la question catalane ; question où l'Espagne intervient autant pour le moins que la Catalogne, s'il est vrai, comme rien ne défend de le croire, que celle-ci caresse toujours le rêve doré d'une autonomie nationale et d'une reconstitution politique qui auraient pour effet de faire de Barcelone la capitale des quatre provinces qui sont aujourd'hui autant de fractions administratives de l'ancienne principauté. Pour que cette chimère prît corps, Girone, Tarragone et Lérida devraient abdiquer et reconnaître la suprématie de l'ancienne cité des comtes-rois d'Aragon ; ce qui impliquerait le retour pur et simple à l'état de choses qui disparut à la suite du mariage de Ferdinand, roi d'Aragon, avec Isabelle, reine de Castille, ou tout au moins le rétablissement des privilèges qui furent abolis lors de la prise de possession du trône d'Espagne par les Bourbons de France. Dans les deux cas, il faudrait revenir en arrière, reculer jusqu'au XVe siècle ou jusqu'au XVIIIe, par un mouvement intempestif de réaction qui serait à coup sûr un anachronisme, une protestation tardive contre les faits accomplis, et en même temps une négation du progrès, une révolte contre l'histoire, à laquelle il paraît difficile d'infliger un démenti. Tel paraît être pourtant l'idéal, ou mieux, le programme des catalanistes décidés à refaire leur patrie. « La Catalogne aux Catalans » est une formule qui ne

les satisfait point. Non-seulement ils voudraient s'affranchir de la tutelle de l'Espagne, de la Castille, comme ils disent, opposant en toute occasion l'élément catalan à l'élément castillan; mais ils prétendent ne rien souffrir en Catalogne qui ne soit purement et foncièrement catalan; car tout ce qui n'est point d'origine catalane, ils le tiennent pour étranger. Cet étroit provincialisme, exclusif et intolérant, ne peut manquer de transformer à bref délai la prétendue renaissance en inévitable avortement. Comment un peuple qui n'a pas su conserver intacte sa nationalité se ferait-il une nationalité nouvelle, de toutes pièces, en éliminant et proscrivant tout élément hétérogène? En faisant table rase de la tradition, de l'atavisme, des influences séculaires du milieu, une pareille utopie ne se pourrait concevoir qu'en admettant l'hypothèse des générations spontanées; car ces rêveurs ont oublié que le passé est irrévocable, et que, selon la remarque d'un grand historien, *præterita magis reprehendi possunt quam corrigi*. En supposant même que les quatre provinces actuelles de la Catalogne fussent unies, unanimes; en admettant que les anciens royaumes des Baléares et de Valence fissent cause commune avec elles, qui oserait garantir une fortune durable aux pays confédérés de langue catalane? Il faudrait s'isoler pour vivre, et quelle serait la civilisation issue d'un pareil isolement? Et comment faire abstraction, non-seulement du passé, mais des mille influences qui font que les peuples voisins se pénètrent mutuellement par toute sorte de communications, de transactions incessantes? Quand même les catalanistes intransigeans seraient sûrs de pouvoir compter sur le concours douteux des grandes cités catalanes et sur l'adhésion peu probable des Valenciens et des Baléares, ils ne gagneraient rien à se séparer de l'Espagne. Castillane ou non, la nationalité espagnole existe en réalité, tandis que la nationalité catalane n'est qu'un mythe. Cette haine puérile de l'élément castillan s'étend jusqu'aux corps savans et littéraires. Les catalanistes purs, à cheval sur les termes, reconnaîtront à la rigueur une académie espagnole, mais une académie castillane, jamais, bien que le castillan soit l'organe des diverses académies qui résident à Madrid. Tel puritain du catalanisme répudiera tous les ouvrages qu'il a eu le malheur ou la faiblesse d'écrire en espagnol, non, mais en castillan, et ne reconnaîtra comme authentiques et légitimes que ceux en langue catalane. Voilà où en est aujourd'hui le fanatisme des sectaires bornés qui oublient que l'histoire contemporaine a fait justice de l'outrecuidante devise : *Italia fará da se*. Si l'expérience des siècles n'enseignait point la prudence, à quoi donc servirait l'histoire?

Les plus avancés, sinon les plus éclairés, font bon marché du passé; et, avec une confiance égale à leur ignorance, ils s'ima-

ginent que la Catalogne recouvrera son indépendance et son autonomie par les bienfaits de cette franc-maçonnerie sans rites, non sans convoitises, connue sous le nom cosmopolite d'Internationale. Au prix d'une crise formidable, ils achèteraient volontiers la satisfaction de voir leur rêve réalisé n'importe comment. Les utopies socialistes et communistes ont fait beaucoup de chemin et beaucoup de mal parmi les classes ouvrières de la Catalogne, tandis que la plupart des populations rurales sont arriérées de trois siècles, et toujours prêtes à soutenir la réaction carliste. On sait le rôle qu'elles ont joué dans les guerres civiles de ce siècle, sous la double influence du fanatisme royaliste et religieux.

Ces dissentimens entre catalanistes font la partie belle aux Catalans qui ne rougissent point de se reconnaître Espagnols, sans se croire tenus de professer une sainte horreur pour les lions et les tours de Castille. Tout en aimant très fort la Catalogne, ils ne donnent pas dans la manie d'évoquer à tout propos les aventures militaires des anciens comtes-rois et les barres sanglantes d'Aragon. Il en est même qui ne craignent point de confesser que le retour au moyen âge ne serait pas précisément le retour à la liberté et au progrès; avec raison, car le conseil tant vanté des Cent, dont on rappelle sans cesse le souvenir, était une assemblée bourgeoise dont l'esprit mercantile ne se tournait pas naturellement vers la démocratie. Parmi ces sénateurs marchands, commerçans, armateurs, qui ne voyaient rien au-delà de Barcelone, représentans d'une oligarchie jalouse, privilégiée, intolérante, hostile à l'étranger, pas un seul n'eut l'âme d'un de ces prévôts des marchands des grandes villes de France ou des Flandres qui, sans sortir de l'enceinte de leurs communes, préparaient un état de choses qu'ils ne devaient pas voir. Rien de plus étroit que cette politique de clocher, qui a tant contribué à l'isolement de la Catalogne après son annexion à l'Espagne. Peut-être que l'unité catalane aurait une autre valeur si le peuple, qui n'était rien, avait compté pour quelque chose. Éclairé sur ses droits et sur ses devoirs, mis hors de tutelle, émancipé en un mot et devenu majeur, il ne serait pas aujourd'hui l'espoir de la réaction et de l'anarchie, auxquelles il a tour à tour donné des arrhes, et l'épouvantail des esprits pacifiques et modérés qui l'ont vu à l'œuvre les jours d'émeute et aux mauvais temps de la guerre civile. On connaît les prouesses du couteau catalan et les exploits des miquelets. Tous les chefs de bande qui ont terrorisé la Catalogne en pleine paix n'avaient pas la noblesse chevaleresque de ce Roque Guinart, immortalisé par Cervantes comme un capitaine de brigands généreux et gentilhomme.

Ce n'est pas sans motif que les hommes prévoyans d'un pays si divisé s'inquiètent des mauvais fermens qui travaillent la masse

ignare et grossière, et des agitateurs qui cultivent et exploitent les basses passions de la plèbe, en répandant sans honte ces écrits populaciers qui n'ont de nom dans aucune littérature. Le jour où ces prédications de carrefour auront porté leurs fruits, la noble cité de Barcelone, centre principal de cette vile propagande, verra disparaître les admirables monumens d'un glorieux passé, et la façade de l'hôtel de ville, les deux statues de marbre qui semblent veiller sur les riches archives de la couronne d'Aragon : le roi conquérant et le premier des conseillers.

Ni les conservateurs, ni les orthodoxes ne sauraient contempler avec indifférence les progrès sensibles de ce travail latent de fermentation profonde et intense dont la restauration littéraire a été la cause indirecte, occasionnelle, mais très efficace. *La Voix de Montserrat*, dont le titre indique assez la couleur, se plaint vivement au nom de la foi, comme le grave *Diario de Barcelona*, une des plus anciennes et des meilleures feuilles de l'Espagne, proteste, au nom de la raison, contre les théories échevelées du *Diari catalá*, dont les prétentions insolentes sont venues à la suite des doléances déclamatoires de quelques périodiques, purement littéraires à leur origine, qui ont fini par s'inoculer le virus rabique de la politique ; l'effet ne peut en être conjuré que par la contre-inoculation du patriotisme, autrement fécond que l'esprit de clocher, soit qu'on l'appelle provincialisme ou catalanisme.

Il semble que tous les partis devraient s'entendre sur ce mot sacré et désarmer au nom de la patrie. Loin de là ; c'est précisément ce mot qui les divise le plus, qui fomente et envenime les haines. Les uns ne veulent d'autre patrie que la Catalogne, sinon telle que la firent les rois d'Aragon, comtes de Barcelone, du moins telle qu'elle était avant Philippe V, vengeur prédestiné de la maison d'Anjou, dont il portait le nom. Les autres se contenteraient, au besoin, d'une petite patrie dans la grande ; mais ils n'entendent point que la Castille se substitue à l'Espagne pour tyranniser la Catalogne. Ceux-ci, indépendans et autonomistes purs, demandent tout simplement la séparation ; ceux-là, séparatistes d'une autre manière, désirent que la Catalogne, état libre, entre dans une fédération de toutes les provinces de la Péninsule, qui formerait l'union ibérique, sous le nom d'états-unis espagnols. De tous les dissidens, — on pourrait dire de tous les prétendans, — ce sont peut-être les plus raisonnables : ils conçoivent que la Catalogne ne soit pas seule au monde et consentent à ne point la confondre avec l'univers. Les plus positifs comprennent parfaitement que l'histoire ne recommence point et acceptent l'état présent des choses, à savoir la Catalogne province de l'Espagne, quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement espagnol. Tels sont, en somme, les

principaux partis, sans tenir compte des nuances. Point d'unité, point d'union, point de tendances communes, aucune entente ; par conséquent, point de force réelle. En un jour de crise, ce serait l'anarchie.

Comment une littérature pourrait-elle naître viable, croître et se développer en un pareil milieu et dans de telles conditions ? Il y faudrait un concours de volontés, d'aspirations, de sympathies dont il est impossible de discerner les germes. Les théoriciens purs, les idéalistes qui espéraient que le rétablissement des jeux floraux pourrait servir à régénérer la langue et les lettres catalanes, n'ont pu s'entendre sur les voies et moyens. Les uns tiennent pour l'archaïsme, les autres pour le néologisme, et les éclectiques, pour un système mixte qui ne satisfait personne. C'est ainsi que la discorde s'est glissée dans le camp académique, parmi ces hommes graves et sérieux qui ont blanchi dans les archives, les bibliothèques, les chaires du haut enseignement, bref dans les asiles des lettres, et qui avec tout leur mérite n'ont pu fonder la république littéraire qui devait réconcilier tous les partis. Mainteneurs des jeux floraux restaurés, maîtres en gay sçavoir, lauréats des concours annuels, poètes et prosateurs, journalistes et publicistes, catalanistes de toutes nuances, mécréans et dévots, forment un orchestre discordant, un concert cacophonique, où dominent les sons aigus et les notes criardes.

Le malheur ne serait pas sans compensation, si de ce charivari sans précédent dans l'histoire littéraire était sorti un vigoureux satirique ou seulement un bon critique, pour rappeler tous ces instrumentistes au diapason et à la mesure. Il y a là une place à prendre. et c'est peut-être la seule qui ne soit pas prise. Encore n'est-il pas bien sûr que la satire et la critique puissent réparer le mal qui a été fait. Voilà qui explique assez bien et l'avortement prématuré de la renaissance catalane, et l'énorme compilation du consciencieux M. Tubino. Le moyen d'écrire une partition raisonnable au milieu de ce vacarme littéraire, de ce débordement de vanités et de préjugés contradictoires ? On a beau être membre de l'Académie des beaux-arts, il n'y a point d'art capable de dominer ce désordre, ni de *fiat lux* qui puisse débrouiller ce chaos. Si l'histoire se souvient de cette épidémie singulière, qui dure depuis plus de quarante ans, avec des rémissions et des paroxysmes, elle dira sans doute que les Catalans ont failli compromettre leur solide réputation de bon sens et d'esprit pratique, en persévérant avec une obstination malheureuse dans une entreprise sans cause comme sans issue, injustifiable pour mieux dire, intempestive et déraisonnable. Car, enfin, de quoi s'agit-il pour les paladins désunis de cette nou-

velle croisade? De ressusciter un passé irrévocable; de refaire une langue atteinte dans sa vitalité avant même la renaissance, frappée de paralysie depuis près de deux siècles, atrophiée, dénaturée, pervertie par le contact ou l'influence d'autres langues plus vivaces, dominantes et florissantes, possédant un état civil et une littérature vivante, ayant subi, en trois mots, une dégénération à peu près incurable.

Téméraire à première vue, la tentative est condamnée par l'examen des faits. Ni les archaïstes, ni les néologistes, ni les éclectiques ne parviennent à s'exprimer en catalan. Les uns écrivent une langue démodée, vieille de quelques siècles; les autres, un baragouin antilittéraire, et les autres, un idiome de convention, qui a besoin d'être traduit et qu'il est malaisé de traduire. Si l'organe fait défaut à la pensée, comment la pensée deviendrait-elle accessible et transparente? Et qui ne sait que, pour bien parler et bien écrire, il est indispensable de se servir d'un instrument de précision? Tel, qui a plus de savoir que de discernement, affecte de s'exprimer comme un revenant du XVe ou du XVIe siècle, ce qui n'est pas le meilleur moyen d'être compris du XIXe. Tel autre travaille en mosaïque, et il faut être bien savant et bien patient pour sentir tout le mérite de son travail de marqueterie. Tel, enfin, démocratise la langue jusqu'à l'encanailler, qui ne semble pas comprendre que la vulgarité, la platitude et la grossièreté ne sauraient charmer que la populace; comme si la littérature devait se faire toute à tous, jusqu'à plaire aux harengères et aux débardeurs du port! Et les poètes, qui surabondent en Catalogne, la moins poétique sans contredit des provinces espagnoles, comment s'arrangent-ils de la langue des dieux? Comment traitent-ils les Muses et les Grâces? Quelques-uns avec un respect puéril; la plupart avec un sans-gêne absolu, comme une fille de brasserie; les uns et les autres, sans inspiration, sans mission, sans mandat, versifiant pour versifier, en dépit d'Apollon et de Minerve. On les compte par centaines, et il n'y en a pas dix qu'on puisse citer; il n'y en a pas deux qu'on puisse traduire. De même pour les pièces de théâtre, qui dépassent un millier, et dont une douzaine tout au plus supporte la lecture. Hélas! les catalanistes ne justifient que trop le mot profond du philosophe castillan: *La mucha fertilidad no llega á madurez*. Pressés de produire pour attester leur vitalité, ils ont fait la moisson avant les semailles; et, faute d'avoir pris le temps pour collaborateur, ils ont improvisé hâtivement des œuvres mort-nées. Combien d'avortons pris pour des chefs-d'œuvre! Et qu'importe cet immense avortement aux enragés patriotes qui se persuadent qu'en un quart de siècle une province peut montrer sa capacité à redevenir nation, en se fabriquant de toutes pièces un art, une littérature, un

théâtre, un Parnasse peuplé de poètes du sommet à la base, en attendant la nationalité restaurée? Comment la manie de l'esthétique qui depuis quelques années agite l'Espagne a-t-elle pu s'emparer d'une race peu préparée à vivre d'idéal, et infiniment plus raisonnable que sensible? Cette tendance à sortir de sa nature n'a jamais été un symptôme de bon augure pour la santé mentale. Il est à craindre que l'épidémie ne dégénère en endémie.

Parmi les causes qui ont détourné du but le courant des esprits novateurs et rénovateurs des lettres catalanes, l'ambition poétique est peut-être la principale. De très bonne foi, avec une confiance enfantine, une troupe innombrable de rimeurs s'est mise à l'ouvrage, versifiant sur tous sujets et en toutes mesures, comme un musicien qui s'essaie en tous les genres sur un instrument complaisant et docile à ses caprices. Aussi n'est-ce point la variété qui manque : il y a de quoi contenter tous les goûts, pourvu que les curieux ne soient pas trop délicats. Ce qui manque à peu près absolument, c'est l'originalité qui vient de la nature, et que ne confèrent point les récompenses fleuries, libéralement distribuées par le consistoire des mainteneurs. On a beau parcourir les recueils de choix, les plus belles anthologies, en un mot, le livre d'or des poètes ou troubadours catalans, il n'y a point dans tous ces bouquets poétiques, si artistement composés, la plus petite immortelle, un de ces chants qui traversent les âges comme l'ineffable expression du cœur et de l'âme. Point de ces vers ailés qui volent au but comme une flèche d'or du dieu des poètes. La plupart sentent le programme du concours et le manuel poétique. La fleur naturelle, décernée au premier prix, n'a pu prévaloir sur l'églantine d'argent et la violette d'or distribuées avec une libéralité sans pareille. Comme au collège, il y a beaucoup trop de nominations, de mentions honorables et de prix d'encouragement. Il est naturel que les talens poussent dru sous cette pluie fécondante. Les jardiniers des jeux floraux s'entendent à manier l'arrosoir ; de leur pépinière les poètes éclosent à foison. De là tant de versificateurs en tous genres, tant d'artisans de la rime qui s'efforcent en vain et s'évertuent à remplacer le naturel et la grâce par l'artifice et l'imitation servile ; ils tombent presque tous dans le métier. Si le poète est tel que l'a défini Platon, n'allez pas le chercher en Catalogne ; vous ne le trouverez pas davantage dans les autres pays de langue catalane. Vous y trouverez en revanche, des ménestrels, des ménétriers pour mieux dire, adroits à manier la flûte pastorale, le tambourin, le galoubet, la guitare et la mandoline, voire la lyre ou la harpe, quand ils ne vont pas jusqu'à emboucher le clairon guerrier et la trompette épique. Beaucoup sont d'excellens instrumentistes, faisant vaillamment leur

partie dans ce vaste concert, où le nombre innombrable des exécutans défie la direction du plus habile chef d'orchestre. Il avait peut-être raison, ce professeur officiel de langues romanes, qui, voulant démontrer l'utilité des patois, déclarait sans rire qu'ils peuvent servir excellemment d'instrument aux facultés poétiques de ceux qui les parlent et n'osent donner l'essor à leur talent dans une langue littéraire. Les vers patois remplaçant les vers grecs et latins, c'est là une évolution de l'idée classique qui fournirait la matière d'un nouveau chapitre à l'histoire toujours ouverte de la vieille querelle des anciens et des modernes. Dans la littérature comme dans la politique, l'imprévu est plein de charme; et la nouvelle théorie littéraire sur la finalité des patois se peut démontrer expérimentalement. Le fait est, que dans cette armée d'orphéonistes, il en est qui versifient indifféremment en castillan, en catalan, et à l'occasion en patois provençal, avec un égal succès. De ce nombre est M. Victor Balaguer, poète, historien, publiciste, auteur comique et tragique. Cet ancien ministre du roi Amédée, revenu aujourd'hui au pouvoir, a fait l'apologie et le panégyrique des patois espagnols en prenant séance à l'académie espagnole où il a été reçu par le virtuose de la parole, M. Castelar, qui l'a couronné de fleurs et loué en prose poétique de manière à lui faire oublier la férule de M. Amador de los Rios, qui l'avait reçu à l'Académie de l'histoire, en répondant avec réserve et froideur à un éloge panaché de la littérature catalane, à laquelle il a fait lui-même une place plus que modeste dans sa volumineuse *Histoire critique de la littérature espagnole*. De toutes ces pièces d'éloquence, il appert que les académies de Madrid récompensent les écrivains d'origine catalane des services par eux rendus aux lettres castillanes, et qu'ils y sont reçus quoique Catalans.

On voit que la muse des auteurs cosmopolites, dont M. Balaguer est le chef, est bonne fille et d'humeur accommodante. Plus fiers et plus jaloux sont les purs et les archaïstes : les premiers ne traitent que des sujets catalans et rejettent sans merci tout mot suspect, toute locution douteuse, employant une forme toute personnelle, mystérieuse et cabalistique; les autres, de peur d'introduire dans leurs laborieuses compositions des élémens hétérogènes, poussent l'amour de l'archaïsme jusqu'à calquer servilement les anciens troubadours. Ce sont des revenans qui, avec beaucoup de savoir et peu de goût, ne ressemblent guère à leurs modèles. L'anachronisme systématique fausse toute théorie littéraire, et le retour au moyen âge ne peut être qu'un mouvement régressif, le contraire du progrès.

Pourquoi la jeunesse dorée de Barcelone, qui affecte de se proclamer catholique, a-t-elle misérablement échoué dans sa ridicule croisade contre la maintenance des jeux floraux, qu'elle accu-

sait de timidité et d'impuissance? Évidemment par son attachement intempestif à des opinions rétrospectives et à des préjugés rances; de même que les démocrates intolérans, par l'ignorance et le mépris de la tradition. Les partis extrêmes tendent visiblement à s'émanciper, à se soustraire à l'autorité centrale; mais en s'efforçant de secouer le joug de Madrid, la tyrannie castillane, comme on dit là-bas, les uns sont dévoués à la papauté, et les autres à la commune. Noirs et rouges obéissent à des tendances contraires et à des passions véhémentes. Dans ce conflit, les modérés, impuissans malgré leur sagesse, se voient honnis et conspués par les intransigeans. Tel est le milieu. Tous les efforts individuels les plus méritoires ne sauraient aboutir sans un concours de forces vives qui n'existe point. Indépendamment de la division des partis et des prétentions locales, il n'y a que trop de tiraillemens dans les principaux centres littéraires, et particulièrement dans le plus actif, où toute sorte de préoccupations mesquines, soit dans les livres, soit dans les feuilles quotidiennes et périodiques, trahissent cette diathèse grave et incurable, si heureusement définie par Martial, *provincialium rubigo dentium*. Comme s'ils étaient en proie à l'odacisme de la rage, les polémistes se mordent à belles dents en attendant que la décentralisation soit un fait accompli, et que la centralisation recommence sous une autre forme.

Grande, riche et belle ville, glorieuse de son passé, Barcelone n'aspire point à descendre, loin de là; mais elle n'a pas encore su reprendre le rang d'une cité capitale des lettres. Peut-être n'y remontera-t-elle qu'en élargissant un peu plus son horizon par une conception moins étroite de la commune et de la province, et par une vue plus nette des nécessités présentes. Si l'initiative de la restauration littéraire lui appartient sans conteste, si elle a donné l'exemple et produit des modèles en plus d'un genre, il faut reconnaître, d'autre part, que la direction du mouvement lui échappe, et qu'au lieu de l'ordre qui fonde, l'anarchie inféconde tend à s'établir dans son sein en permanence. Les procédés révolutionnaires deviennent trop familiers à ces littérateurs militans et entreprenans qui ne semblent douter de rien, et qui se figurent que les poètes et les écrivains s'improvisent comme les généraux en temps de révolution. Ce sont ces sans-culottes de la moderne littérature catalane qui la compromettent gravement, en attendant qu'ils la ruinent; car l'entreprise, sagement commencée il y a une quarantaine d'années par des hommes sérieux et modestes, après avoir progressé avec lenteur, est lancée depuis deux ou trois lustres sur une pente qui l'entraîne fatalement à la liquidation ou à la faillite. C'est un de ces cas pathologiques qui se terminent sans faute par la mort, à moins d'une réaction imprévue dans le sens de la vitalité normale. Fonder des sociétés pour l'ex-

ploration des lieux remarquables, pour la découverte et la conservation des monumens, pour la recherche et l'impression des documens, pour la collection des chants populaires, des vieilles légendes, bref, pour la restauration des antiquités ou des antiquailles nationales, rien de mieux; si ces associations, patriotiques en somme, peuvent se soutenir et durer un peu plus que tant de feuilles éphémères, qui n'ont pas laissé trace de leur passage parce que rien ne les appelait à naître. Permis de faire encore tout ce qui se peut raisonnablement pour donner vie et durée au théâtre, aux beaux-arts, aux belles-lettres, en vue de satisfaire une ambition nationale aussi légitime que louable. Ce sont là de nobles efforts. Mais ce qui paraît moins raisonnable, s'il faut le dire, c'est cette fièvre de production hâtive qui encombre le marché et qui assimile l'art et la littérature à une industrie. Ville de fabriques où domine la population ouvrière, Barcelone compte nombre d'ateliers où le travail littéraire ressemble beaucoup trop à la fabrication de la toile et des meubles. La littérature démocratique et populaire est aux mains de manœuvres pleins de foi et d'inexpérience qui travaillent à la diable, comme des illettrés. Stérile fécondité qui se chiffre par un peu moins de six cents auteurs et plus de mille pièces de théâtre. Cette rage de produire tant de choses absurdes, insignifiantes ou plates se pourrait comparer à une de ces fièvres éruptives de caractère épidémique contre lesquelles l'inoculation ne peut rien. La vaccination littéraire a propagé la contagion à un tel point que les principales villes de Catalogne, réveillées de leur antique quiétude par l'exemple de Barcelone, rappellent la folie des Abdérites, si spirituellement décrite par Lucien. Pour parler sans détour, l'œuvre laborieuse de la renaissance catalane, gravement compromise par la division malheureuse des partis politiques et religieux, détournée de son but par les imprudences des impatiens et des présomptueux, dénaturée misérablement par les enfans perdus de la muse prolétaire, déshonorée par les sottises de la basse bohème des lettres, tourne depuis quelque temps à la mascarade. Jugement dur, mais vrai.

A cette agitation en pure perte, comparable aux folies du carnaval, ceux-là seuls pourraient mettre un terme qui prirent jadis l'initiative et la direction du mouvement. Rude tâche, par ce temps de folles licences, où l'égalité démocratique tend manifestement à porter toujours plus bas le niveau des esprits, comme si l'abaissement collectif était une condition nécessaire de fraternité et de concorde; comme si l'élite des intelligences ne devait pas maintenir, conserver, perpétuer en pleine démocratie une aristocratie sans titres, une noblesse sans privilèges et cette tradition de haute culture, sans laquelle les peuples ne sont que des agglomérations passibles de la

statistique. « La Catalogne aux Catalans » est sans doute une formule exacte et légitime, compatible avec l'unité nationale; car enfin, de par l'histoire et la géographie politique, les Catalans sont Espagnols, malgré leur antipathie pour la Castille; mais une autre formule, non mois juste et vraie, est celle-ci : « La littérature aux lettrés; la science aux savans; l'art aux artistes. » Les Latins, si souvent cités, avaient dit cela en vers et en prose : *Quam quisque norit artem, in hac se exerceat. Tractent fabrilia fabri.* Les Catalans, qui ont un nombre infini de proverbes, devraient mettre ces deux-là dans leur collection. La patrie catalane, la petite patrie, comme ils disent, n'oblige point ses enfans à faire des tours de force ou des prodiges d'esprit pour montrer la plus grande variété d'aptitudes en un temps donné. Le génie d'une race a beau s'évertuer; il ne saurait se développer que selon sa nature. Ni l'orgueil, ni l'ambition, ni la plus sainte envie de réparer le temps perdu par une éclatante revanche ne le changeront point. Chasser le naturel, quelle folie! Prétendre le forcer, quelle sottise! Donner sa note dans le concert des lettres, et surtout la donner nette et claire, rien de mieux; mais aspirer à remplacer l'orchestre et à exécuter à soi seul une symphonie, un concert, c'est le propre d'un virtuose dépourvu de raison.

Les hommes de talent qui ont inauguré bien modestement cette innocente restauration, qui a pris depuis des allures révolutionnaires et anarchistes, s'alarment à bon droit de ce mouvement tumultueux, de ces convulsions épileptiques, faussement considérées comme des manifestations d'une vitalité puissante par les progressistes à outrance, partisans systématiques de l'agitation quand même. Ni Rubió y Ors, ni Mariano Agniló, ni Antonio Bofarull, ni Gerónimo Rosselló, ni quelques autres dont le nom signifie quelque chose, ni Balaguer lui-même, malgré ses incertitudes et variations, en un mot, pas un de ces hommes de mérite et de labeur qui composent la pléiade catalane, à laquelle manque l'honnête et savant Manuel Milá y Fontanals; pas un de ces littérateurs distingués n'a donné des arrhes sérieuses au parti insensé, et tous les jours grossissant, qui voudrait éliminer de la Catalogne tout ce qui n'est pas foncièrement catalan, comme si la Catalogne, qui n'est en définitive qu'une province, était un pays sans frontières ni voisins. Ces patriotes bornés et fanatiques n'ont pas tenu compte des bons avis, des avertissemens très sensés qui sont venus de plusieurs points de la province catalane, et en particulier de Valence et de Palma, où cette espèce de rage catalaniste a trouvé les esprits réfractaires à la contagion.

Ni les autres villes capitales, Girone, Lérida, Tarragone, ne tiennent à descendre; ni les autres pays de langue catalane ne veulent recevoir la loi de Barcelone, qui est sans contredit la ville principale, mais celle où l'on parle le plus mauvais catalan. Est-ce le refus péremptoire

d'hommage-lige à la cité comtale qui a poussé un bon nombre de catalanistes à contracter alliance avec les nouveaux troubadours du Languedoc et de la Provence? La question n'a point grande importance, en somme, mais elle est curieuse. Si les Provençaux ont manœuvré en habiles diplomates pour gagner leurs voisins; en revanche, ceux-ci ont fait preuve d'une légèreté qui frise l'imprudence. On peut s'étonner que les puritains du catalanisme, sous prétexte de confraternité latine, se soient laissé enrôler dans une croisade inoffensive à la vérité, mais évidemment tournée vers la réaction. On peut leur demander ce qu'ils faisaient au pied de la grande croix érigée en Provence au sommet du mont de la Victoire, à l'endroit même où Marius planta son trophée, après la défaite des Teutons et des Cimbres. Allaient-ils s'associer à la célébration du triomphe de la Romanie sur la Germanie, comme disent les romanistes? Qu'allaient-ils faire à la bruyante fête du centenaire de Pétrarque, où la glorification du platonique amant de Laure ne servit, en réalité, qu'à glorifier les habiles organisateurs de cette foire aux vanités? Que faisaient-ils dans ces banquets retentissans, où la coupe catalane et la coupe provençale, se croisant, inspirèrent tant de toasts d'une exubérance un peu folle? Pourquoi tant d'empressement à se produire en vers et en prose dans cette *Revue des langues romanes*, qui a mérité d'être appelée le moniteur des patois du midi et le bureau central de la poésie patoise? Est-ce que les trois recueils du *Gay sçavoir*, de *la Renaissance* et de *l'Illustration* ne suffisent plus à leur verve intarissable, sans compter les almanachs? Qu'avaient-ils besoin d'assister officiellement à l'inauguration du monument commémoratif de la bataille de Muret? Comment expliquer de pareilles inconséquences de la part des purs et des intransigeans du catalanisme? Serait-il vrai, comme le déclare en termes précis un publiciste catalan qui a gardé l'anonyme et qui a dit sous le masque, non sans amertume, les plus dures, les plus cruelles vérités à ses compatriotes, serait-il vrai qu'il y eût, vers la fin du second empire, des projets d'annexion à la France et des négociations ayant pour but d'étendre la frontière française jusqu'à l'Èbre? Peut-être que ce remaniement du traité des Pyrénées a été plutôt rêvé que conçu; mais on sait jusqu'où peut s'emporter le fanatisme provincial et l'hispanophobie. On peut s'attendre à tout des écervelés qui ont mis au concours et couronné avec grand fracas la *Chanson latine*, une sorte de Marseillaise des peuples latins, moins unis que jamais.

Le résultat final de tous ces complimens mutuels, de tous ces échanges de fleurs et de lauriers, de toutes ces embrassades cordiales, de toutes ces agapes pantagruéliques, où la poésie débordait et ruisselait comme le vin, on le connaît. La maintenance de Catalogne, classée entre celles de Provence et de Languedoc, n'a pas eu sujet de s'ap-

plaudir des décisions hautaines de la dictature provençale : nombre de poètes catalans ont fièrement décliné l'honneur de figurer dans cette sorte d'académie internationale des patois novo-latins, dont les maîtres chanteurs de Provence se sont attribué l'hégémonie. L'occasion était belle pour revenir au sentiment de la situation vraie, et la susceptibilité a servi la cause du bon sens. Les Catalans, revenus à résipiscence, ont nettement séparé leurs intérêts de ces trop aimables voisins, qui prétendaient faire campagne avec eux en s'arrogeant le commandement. Les Catalans n'ont pas voulu se prêter à cette mystification, où les rôles eussent été intervertis. En effet, si l'unité de langage n'est possible que par l'extinction des dialectes, comment pourrait-on l'obtenir par la fusion des patois, qui ne sont que des restes de dialectes éteints? Le catalan, tel qu'il est parlé présentement, ressemble plus ou moins à l'ancien, tandis que l'idiome de convention à l'usage des *félibres* ne rappelle que de très loin la langue savante des anciens troubadours.

Ce que les Catalans ont de mieux à faire, s'ils veulent conserver leur autonomie littéraire, c'est de continuer l'antique tradition, en empruntant au passé tout ce qui peut fortifier et corriger le présent, sans avoir la prétention de revenir en arrière, sans se figurer qu'on puisse recommencer ou improviser l'histoire. Le savoir et l'expérience feront beaucoup plus pour l'œuvre de restauration et de rénovation que l'esprit d'aventure et les regrets stériles. Ce n'est point avec des préjugés de clocher que l'on avance dans le chemin du progrès. Les plus illustres Catalans de ce siècle ont aimé tendrement leur province sans s'insurger contre la nation qu'ils ont servie et honorée, et qui se pare de leur gloire. Les noms des Puigblanc, des Capmany, des Aribau, des Balmès, des Monlau, des Cortada, des Piferrer, des Ballot, des Labernia, des Bergnes, et de quelques autres qui ont laissé un sillon lumineux dans l'histoire des lettres, ne sont point des noms d'insurgés. Et si l'on prenait un à un les promoteurs de la restauration littéraire, il serait aisé de montrer que les plus méritans sont ceux qui, au lieu de se lancer dans les aventures, ont consacré leurs doctes veilles à rendre à la Catalogne ses titres de noblesse en exhumant pieusement les documens respectables d'un glorieux passé. Sans être prophète, on peut prédire une renommée durable aux laborieux lettrés qui ont voué leur vie à faire connaître les archives de la couronne d'Aragon et à préparer les matériaux d'une bibliothèque des auteurs catalans. Dans ce mouvement de rénovation, la gloire solide appartiendra aux patriotes qui ont travaillé activement pour l'honneur de la patrie catalane, sans rechercher la popularité.

J.-M. GUARDIA.

LA

COLONISATION FRANÇAISE

EN TUNISIE

La France semble vouloir faire œuvre sérieuse de colonisation en Tunisie. Elle y prétend prendre sa revanche des lents tâtonnemens et des échecs coloniaux d'autrefois. Depuis cinq ans que nous en sommes maîtres, cette contrée est devenue la favorite de l'opinion publique française. Le traité du Bardo, qui y a posé le germe, encore insuffisamment développé, de notre domination, date du mois de mai 1881 et déjà un grand nombre de capitalistes français ont acheté des terres dans l'ancienne régence et s'efforcent de les mettre en valeur. La Tunisie a beaucoup d'attraits : une position superbe qui offre un développement de côtes tel qu'en possèdent peu de pays ; des golfes nombreux qui pénètrent dans les terres et qui peuvent former des ports excellens de guerre ou de commerce, une étendue de sol fertile dont la proportion à l'ensemble du territoire dépasse de beaucoup celle des autres contrées de l'Afrique du Nord ; des montagnes médiocrement élevées qui abritent les vallées et les plaines sans constituer aux voies de communication des obstacles difficilement surmontables ; la prédominance des vents du nord qui tempèrent la sécheresse de l'air et fournissent des pluies

plus régulières et plus nombreuses que dans les autres parties de la Barbarie ; le voisinage de notre Algérie, déjà assez avancée en colonisation, la proximité de la Sicile et de Malte, qui déversent à Tunis le superflu de leur population robuste, sobre et laborieuse ; voilà, certes, des conditions physiques favorables. Les conditions morales et sociales ne le sont pas moins ; une race douce, pour la plus grande partie sédentaire, n'ayant aucun goût pour les armes, habituée à la vie des villes et au travail des champs, connaissant et pratiquant comme régime habituel la propriété individuelle ; les hautes classes et les classes moyennes déjà affinées par une demi-culture, ayant du penchant pour les choses de l'esprit, se sentant attirées par nos écoles, toutes disposées, sous la réserve des opinions religieuses, à se faire nos disciples ; un gouvernement indigène, naguère très corrompu, il est vrai, mais régulièrement obéi sur tout l'ensemble du territoire, ne se heurtant nulle part, comme l'ancien dey d'Alger, à des feudataires orgueilleux, jaloux ou récalcitrans ; une administration française qui, sans prétention apparente, sans ostentation, sans bruit, s'insinue avec discrétion, mais avec fermeté et persévérance, étend une main souple et légère sur les divers services publics, les soumet peu à peu à son empreinte ; une méthode excellemment éducatrice qui agit avec ménagement, faisant entrer le temps dans ses calculs, s'efforçant de modifier le caractère d'un peuple barbare et de former son esprit par les procédés dont un homme fait usage à l'endroit d'un enfant ; comme résultat de toutes ces circonstances heureuses, une paix que rien ne trouble, une sécurité qui n'a guère à envier aux pays les plus policés, une cordialité de rapports entre les nouveau-venus, les dominateurs européens, et la grande masse des habitans. Voilà une colonie presque idéale à son début ; il semble qu'il soit possible de la constituer sans massacres, sans expropriations, sans confiscations d'aucune sorte, sans aucunes mesures artificielles qui consacrent l'oppression ou l'humiliation d'un peuple au profit d'un autre. Sauf la guerre, aussi débonnaire que courte, du 22 avril 1881 au 31 mai de la même année et la révolte de Sfax du 28 juin au 16 juillet, aucune violence n'aura marqué l'établissement de la France en Tunisie. L'histoire si variée de la colonisation n'a pas présenté encore d'origines aussi pures.

Les colons français de Tunisie, cependant, ne sont pas tous dans le contentement. Il en est qui montrent quelque mauvaise humeur. Ils auraient été déçus ; le développement de la prospérité du pays ne serait pas aussi rapide qu'ils l'espéraient. Tous leurs rêves ne se seraient pas réalisés. Cette colonie, qui a aujourd'hui cinq ans et six mois environ, ne jouirait pas de tous les avantages qu'ils se

flattaient qu'elle posséderait bientôt. Le progrès y serait lent; quelques-uns même prétendent qu'il serait complètement arrêté, et il en est qui vont jusqu'à dire que, au lieu d'avancer, la colonisation reculerait. Les terrains qui, à Tunis et auprès de Bizerte, avaient, au lendemain de l'occupation, décuplé de valeur, n'en gagneraient plus aujourd'hui ou même en perdraient. Les réformes jusqu'ici effectuées, la conversion de la dette tunisienne, la suppression des capitulations, seraient insuffisantes. La loi immobilière nouvelle, l'une des plus perfectionnées que connaisse le monde entier, ne serait encore qu'une vaine formule théorique, qui attendrait la consécration de l'application. Les impôts seraient mal assis, trop nombreux, trop touffus; il les faudrait tous transformer. Le commerce extérieur serait entravé par des droits extravagans et absurdes. Les faillites augmenteraient en nombre; l'excédent de l'importation sur l'exportation deviendrait considérable et menacerait la colonie de ruine. L'administration française, embarrassée par sa timidité et son goût pour les ménagemens, laisserait prédominer l'élément étranger. Bref, la colonisation serait dans une mauvaise voie. Certains esprits absolus iraient jusqu'à jeter un œil d'envie sur l'Algérie et regretteraient presque le régime des commissaires civils ou des bureaux arabes, des expropriations de terres, des concessions, des créations officielles de centres ou de villages, du code de l'indigénat et de toutes ces belles institutions qui ont été mêlées à la croissance de l'Algérie comme, dans une terre mal cultivée, le chiendent et les mauvaises herbes s'attachent aux racines des plantes utiles. Il se forme, à Tunis, un petit parti de l'annexion à l'Algérie. Sans aller aussi loin, la chambre de commerce de Tunis a adressé au résident général français, M. Cambon, depuis un an, diverses communications où elle demande des changemens essentiels dans l'organisation commerciale et fiscale de la contrée. Elle vient encore de publier un *Exposé de la situation économique de la régence de Tunis*, qui contient ses griefs et ses vœux.

Dans toutes les contrées, les colons sont impatiens. Ceux qui s'expatrient ou qui placent au loin leurs capitaux ont, en général, un esprit d'aventure qui apprécie mal les obstacles et s'en irrite. Les colons ressemblent aux adolescens ou aux jeunes gens qui, connaissant encore imparfaitement le monde, croient qu'ils n'ont qu'à marcher droit devant eux pour arriver promptement au but. Qu'il convienne parfois de faire des détours, de s'arrêter même et de réfléchir, cela n'entre ni dans leurs idées, ni dans leurs plans. La moindre déconvenue leur paraît venir du mauvais vouloir d'autrui. Il y a, dans les plaintes des Français résidant à Tunis, les traces de cette disposition de caractère. Il s'y trouve néanmoins

aussi quelque chose de fondé. Sans prétendre inconsidérément qu'il faille tout réformer en Tunisie, le moment est venu où il importe de modifier l'organisation économique, du moins le régime commercial de l'ancienne régence. Nous jetterons un coup d'œil sur le pays, sur ses ressources, sur son organisation, sur les ébauches de la colonisation naissante, et nous pourrons distinctement nous rendre compte de l'avenir de la civilisation française à Tunis et des mesures qui en peuvent favoriser le développement.

I.

On n'est exactement fixé ni sur l'étendue, ni sur la population de la Tunisie. Il semble que nous ayons craint, au début, d'occuper toute la contrée : l'idée de laisser entre notre nouvelle possession et la Tripolitaine une sorte de zone neutre rencontrait à Paris beaucoup d'adhérens. On se flattait qu'une certaine surface de désert laissée à l'état vague, comme les anciennes marches, assurerait le mieux la tranquillité du pays. Le projet de mer intérieure du commandant Roudaire, si énergiquement appuyé par M. de Lesseps, entretenait cette illusion. Aussi les Chotts ou lacs salés du sud furent-ils considérés comme une frontière naturelle, et Gabès, qui en forme le seuil, malgré la mauvaise qualité de ses eaux qui en rend le séjour très malsain aux Européens, fut regardé, — et il l'est encore, — comme notre poste extrême. Depuis quelque temps, on s'est avisé que nous perdions ainsi un territoire considérable, que la Tunisie s'étend bien au-delà des Chotts, que le seul moyen de pacifier les tribus nomades est d'établir chez elles notre autorité qu'elles invoquent, de les soumettre à un contrôle qu'elles se déclarent prêtes à accepter et de transporter notre garnison la plus méridionale de l'oasis insalubre de Gabès à celle beaucoup mieux placée et mieux douée qui s'appelle Zarzis et qui se trouve à une quinzaine de lieues de Gabès, au sud-est, tout près de la Tripolitaine. L'habile résident général, M. Cambon, a mainte fois proposé au gouvernement cette extension de l'occupation française ; il semble que de vieilles et tenaces rancunes du ministre de la guerre, dont on n'a pas oublié les démêlés avec notre résident tunisien, fassent seules obstacle à l'exécution d'un plan aussi judicieux. On sera obligé, toutefois, un jour ou l'autre, d'établir un poste militaire près de la frontière réelle, et de même que, en Algérie, nous tenons maintenant garnison à Aïn-Séfra, tout près de l'oasis marocaine de Figuig, nous devrons porter nos avant-postes tunisiens à Zarzis, qui se trouve. par rapport à la Tripolitaine, dans des conditions analogues, avec le double

avantage d'une situation maritime et d'une grande supériorité de climat.

L'évaluation de l'étendue du sol de la Tunisie a beaucoup varié suivant les auteurs. Les uns allaient jusqu'à lui attribuer 15 ou 17 millions d'hectares, c'est-à-dire de 150,000 à 170,000 kilomètres carrés et près de 2 millions d'habitans. Il semble que ces chiffres soient exagérés, que la superficie ne dépasse pas 116,000 à 118,000 kilomètres carrés ou un peu moins de 12 millions d'hectares et que le nombre des habitans soit inférieur à 1,500,000. Cela équivaudrait à moins du quart de la surface de l'Algérie et à plus du tiers de sa population. Or, comme il y a une supériorité de genre de vie des indigènes tunisiens relativement aux indigènes algériens, on voit par ce simple rapprochement combien les conditions de notre nouvelle possession africaine l'emportent sur celle de notre plus ancienne.

Quand on veut coloniser un pays, il faut se rendre compte avec exactitude du genre précis de colonisation qui convient à la fois à la contrée soumise et à la race colonisatrice. Il y a bien des sortes de colonies; mais on peut les ramener à trois types principaux, dont les dénominations sont déjà devenues familières à tous ceux qui ont quelque connaissance de cet intéressant sujet : les simples colonies commerciales, les comptoirs, comme l'ancienne chaîne des postes portugais tout autour de l'Afrique et dans la mer des Indes, comme aujourd'hui encore Aden, Singapour et Hong-Kong; les colonies de peuplement telles que les anciennes provinces anglaises d'Amérique qui forment aujourd'hui les États-Unis, et, dans le temps actuel, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande; enfin, les colonies d'exploitation où la race supérieure dirige, élève, conduit la race inférieure fournit les capitaux, met au jour les richesses naturelles, transforme par un état-major intelligent d'administrateurs, d'ingénieurs, de capitalistes, de commerçans, de professeurs, de contremaîtres, un pays resté longtemps pauvre faute d'initiative et de ressources matérielles accumulées chez les habitans en une contrée prospère et opulente. Les Indes, Java, les Antilles, avec des degrés différens de succès et l'application de méthodes tantôt bonnes et justes, tantôt défectueuses et iniques, offrent des exemples diversement heureux de ce genre de colonisation. Ce mot de colonies d'exploitation a toutefois choqué un certain nombre d'esprits délicats. Ils y ont vu quelque chose de répréhensible et même d'odieux. Au lieu de prendre le terme dans le sens littéral et rigoureux qui ne soulève aucune idée blâmable, ils se sont laissé pénétrer des susceptibilités démagogiques. Ils ont paru comprendre que, dans une colonie de ce genre, il y avait, selon le jargon contemporain, « une exploi-

tation de l'homme par l'homme, » ou plutôt d'un peuple par un autre. Ils n'ont pas réfléchi que l'on dit couramment, sans aucune pensée de critique, une exploitation industrielle, une exploitation agricole, l'exploitation des richesses naturelles, etc., et que c'est dans cette acception primitive et inoffensive du mot qu'on qualifie certaines colonies de colonies d'exploitation par opposition aux simples comptoirs commerciaux et aux colonies de peuplement (1). Certain auteur récent a cru faire merveille en remplaçant ce mot si naturel et si juste de colonies d'exploitation par celui de « colonies de roulement, » qui nous paraît singulièrement obscur. Quand un peuple avancé en civilisation et en richesse apporte chez un autre qui est à un degré inférieur ses capitaux et ses connaissances, il peut parfaitement mettre en exploitation les richesses naturelles du pays sans manquer en rien aux égards et à la justice qu'il doit au peuple indigène.

Les conditions de notre prise de possession de la Tunisie, l'exemple médiocrement encourageant du lent développement de l'Algérie, devaient nous induire à tenter, dans notre nouvelle dépendance africaine, une colonisation du genre de celle que nous venons d'indiquer. Nous nous établissions, comme des protecteurs, chez un peuple dont la soumission avait été prompte ; nous ne pouvions penser à le spolier. C'est par voie d'infiltration lente que nous pouvions introduire, au milieu de lui, un certain nombre de nos nationaux, non pas par une immigration officiellement encouragée et subventionnée, ni par la constitution arbitraire de groupes européens au milieu de la population indigène. Nous avions pris, à l'endroit de l'Europe, des engagemens moraux qui, sans nous lier pour les détails, devaient dominer notre méthode générale d'action dans l'ancienne régence. Les circulaires de M. Barthélemy Saint-Hilaire, alors ministre des affaires étrangères, avaient été trop précises pour que nous pussions, au lendemain d'une promenade militaire, en violer manifestement l'esprit. Qu'aurions-nous gagné, d'ailleurs, à un manque de foi, sinon de répéter en Tunisie l'expérience algérienne, de mettre un grand nombre d'années à atteindre un résultat médiocre, de dépenser sans profit des centaines de millions que la France, peu portée aux grands desseins lointains, n'eût payés qu'à contre-cœur et avec rancune ? La raison, comme la loyauté, nous intimaient d'agir à Tunis tout autrement que nous n'avions agi à Alger.

(1) On nous permettra de renvoyer pour la théorie de la colonisation à notre ouvrage : *de la Colonisation chez les peuples modernes*, 3e édition; Guillaumin, éditeurs.

Développer avec nos capitaux et nos forces morales et intellectuelles, à l'avantage des Tunisiens et de la France, les richesses du pays, c'était là tout notre programme. Il fallait plus d'un jour pour le remplir ; l'on s'y mit avec entrain. Nombre de Français accoururent à Tunis ; la plupart, comme toujours en pareil cas, étaient avides de rapides fortunes : on se précipita sur les terrains urbains, non-seulement dans la capitale, mais à Bizerte et un peu tout le long de la côte. En général, ces sortes de spéculations n'ont pas le prompt succès qu'on en attend. Ceux qui connaissent l'histoire de la colonisation se rappellent l'éclatant désastre de la compagnie de l'Australie du sud et des sociétés ou des particuliers qui, en 1839, avaient soudainement plus que centuplé le prix des terrains à Adélaïde. On est revenu, depuis lors, de cette fièvre enfantine : Adélaïde est une ville florissante de plus de 100,000 habitans, et l'Australie méridionale tient le premier rang, pour l'agriculture proprement dite, entre toutes les colonies australasiennes. Si, même dans les pays tout à fait neufs, les spéculateurs en terrains éprouvent souvent des déceptions de ce genre, il est naturel qu'elles soient plus fréquentes dans de vieux pays que l'on veut ranimer et rajeunir. Le sang nouveau qu'on leur transfuse goutte à goutte n'agit qu'à la longue sur l'organisme, et une ville ancienne de plus de 100,000 habitans, comme Tunis, ou de petites villes provinciales, comme Bizerte et Sousse, ne se doublent pas en quelques mois ni même en quatre ou cinq ans. Les acheteurs de terrains urbains sont, à l'heure actuelle, un certain nombre du moins, parmi les mécontens de la régence : ils ont tort, car l'avenir, pour peu qu'ils aient de la patience, pourra, sans réaliser leurs premiers rêves, rendre passables ou bonnes certaines de leurs spéculations.

Il est plus sérieux de créer des établissemens industriels que d'acheter, dans la banlieue des villes, des lots de terre dont on attend une plus-value. La Tunisie possède des mines et offre de grandes étendues d'alfas : ces dernières ont, sur leurs rivales d'Algérie, l'avantage d'être plus près de la mer. Quelques capitalistes se sont occupés d'exploitations de ce genre dans notre nouvelle possession. La célèbre compagnie de Mokta-el-Hadid a obtenu la concession des mines de fer de Tabarka, qui, situées sur la frontière de la province de Constantine, sont assez voisines des splendides gisemens qu'elle exploite depuis une vingtaine d'années. Elle s'est engagée à construire un petit chemin de fer local qu'elle ouvrira au public. A l'autre extrémité, dans le sud, une compagnie anglaise, qui jouit d'une concession d'alfa, a accepté aussi l'obligation de livrer à la circulation une petite voie ferrée. Ce sont des modes peu coûteux

de faire quelques travaux publics. On a établi encore quelques minoteries, quelques huileries. Mais ces entreprises industrielles sont assez restreintes en nombre et en importance, et il est naturel qu'elles le soient. L'industrie n'est pas la première forme du développement économique d'une contrée : il faut que l'agriculture la précède. Quand la production des champs est abondante, qu'elle offre un excédent notable sur les besoins d'alimentation du pays, quand, en outre, la population est devenue assez dense, l'industrie peut apparaître avec ses usines, ses machines, toute sa mise en œuvre perfectionnée, exigeant tant de concours divers. Il est chimérique d'espérer en hâter artificiellement l'avènement. C'est donc par l'agriculture que, comme tout pays dont le territoire est fertile et très étendu relativement au nombre des habitans, la Tunisie doit commencer à renaître et à grandir. L'ancienne régence doit être d'abord une colonie agricole ; quand elle sera fort avancée sous ce rapport, dans une ou deux dizaines d'années, elle pourra devenir aussi une contrée industrielle.

Les ressources de la Tunisie pour la culture sont variées et abondantes ; les conditions sociales ne constituent aucun obstacle sérieux à la mise en valeur. Il y faut, toutefois, du temps et des capitaux, de l'intelligence et de la persévérance. Le sol tunisien, dans les diverses parties de la régence, se prête à presque toutes les productions : les céréales, l'élève du bétail, la sylviculture, l'olivier, l'oranger, la vigne, voilà pour la région du nord et du centre. Dans le sud s'y ajoute une exploitation qui, confinée d'abord dans les mains des indigènes, commence en Afrique à passer dans celles des Européens, les plantations de palmiers.

Les capitalistes de la métropole ne sont pas restés insensibles à toutes ces séductions et ces promesses. Ils avaient, en quelque sorte, devancé l'occupation française. On sait, en effet, que l'un des griefs, peut-être même le capital, qu'invoqua notre diplomatie au moment de l'expédition, ce fut le criant déni de justice qu'opposait le gouvernement du bey à la Société marseillaise qui avait acheté de Khérédine-Pacha les 130,000 hectares composant l'immense domaine de l'Enfida. Un petit juif retors et déloyal, protégé de l'Angleterre, prétendait soustraire cette immense propriété à ses acquéreurs réguliers en exerçant le droit barbare de cheffa, ou retrait vicinal, quoiqu'il ne se trouvât pas dans les conditions requises pour se prévaloir de cette coutume musulmane. La société financière qui, moyennant quelques millions, s'était approprié cet immense territoire, avait sans doute plutôt pour objet la spéculation sur la plus-value que la culture proprement dite. Néanmoins, en dehors d'elle, quelques Français, de situation modeste, aimant

le climat et le sol de l'Afrique, et se sentant plus libres dans la Tunisie indépendante que dans notre Algérie si strictement réglementée et administrée, avaient créé çà et là quelques domaines ruraux. Au lendemain de l'occupation, les capitalistes français affluèrent. Les achats de terres se firent avec entrain : dans la seule année 1884, nos compatriotes acquéraient 40,000 hectares, par des transactions libres avec les indigènes. Cette étendue égale celle que la colonisation officielle d'Algérie place en moyenne chaque année depuis dix ans dans les mains des colons. En 1885, les acquisitions ont dû être à peu près aussi considérables. Peut-être se sont-elles un peu ralenties en 1886 ; mais il est probable qu'au moment où nous écrivons plus de 250,000 hectares de terres, soit la moitié environ d'un département de notre France, appartiennent déjà en Tunisie à des Français.

Les concessions gratuites n'entrent pour rien dans ce chiffre. Le gouvernement se les est avec raison interdites. Il n'a fait à cette règle qu'une exception, à l'extrême sud, dans le district de l'Oued-Mela, où, après le percement heureux de puits artésiens, une certaine étendue, encore indéterminée, sera concédée à la société qui avait pour inspirateur le commandant Roudaire et pour principal associé M. de Lesseps. Il s'agit là de territoires situés dans le désert et qui, par conséquent, pouvaient être presque considérés comme vacans et sans maîtres. Dans les parties propres aux cultures ordinaires, le gouvernement beylical, en dehors de quelques palais et de fermes attenantes, ne possède comme propriété que des forêts qu'il n'a pas l'intention de céder gratuitement, et qu'il semble même se proposer d'exploiter en régie. Quant à exproprier les Arabes, suivant la méthode sauvage suivie en Algérie, pour attribuer leurs biens à des Européens, personne n'y pense à Tunis. Ce serait une barbarie inutile. La constitution de la propriété et de la société tunisienne est telle, que le transfert de la plupart des terres n'est gêné par aucune prohibition générale ou aucune entrave de droit. C'est la propriété privée, en effet, individuelle ou familiale, qui, dans la partie septentrionale et centrale de l'ancienne régence, constitue le régime terrien habituel. On trouve un grand nombre d'immenses domaines dont les propriétaires ne demandent pas mieux que de se dessaisir à prix d'argent. Les princes et les ministres tunisiens faisaient naguère rapidement d'énormes fortunes ; les dizaines de millions affluaient en quelques années dans les mains des favoris du bey. C'est ainsi que le général Ben-Ayad, dont la succession a si longtemps occupé et occupe peut-être encore le tribunal de la Seine et la cour de Paris, le pacha Khérédine, devenu grand-vizir à Constantinople, après avoir été premier ministre de

la régence, le général ou prince Mustapha qui fut notre adversaire et qui est devenu notre hôte, avaient réuni des richesses colossales dont une partie consistait en terres dans le pays qu'ils avaient administré. La faveur du souverain est dans les pays musulmans aussi précaire que prodigue; quand elle se retire, l'ancien favori n'a guère d'autre ressource que de s'exiler et de réaliser ses biens; la comptabilité était si peu respectée, les ministres, jusqu'à ces derniers temps, en prenaient avec elle si à leur aise, qu'il était facile de prouver après leur chute que leur biens étaient mal acquis. Une soudaine élévation, une faveur illimitée, une prompte et gigantesque fortune, une chute rapide, l'exil volontaire ou forcé, la reprise ou la confiscation des biens, telles étaient les habituelles et successives étapes des ministres dans un pays à gouvernement despotique et capricieux. Aussi tous ces princes ou ces aventuriers heureux qui avaient détenu le pouvoir ne se souciaient pas de conserver, longtemps après l'avoir perdu, de grands domaines dans la régence. Ce fut ainsi que Khérédine vendit les 120,000 ou 130,000 hectares de l'Enfida à la Société marseillaise. On sait que les tribunaux tunisiens ont donné tort à Ben-Ayad dans ses revendications contre le bey. Le général Mustapha lui-même a jugé expédient, il y a environ un an, de constituer, à Paris, une société anonyme à laquelle il a fait apport de tous ses domaines tunisiens, au nombre d'une douzaine, paraissant avoir ensemble, d'après les déclarations faites au fisc, environ une centaine de mille hectares d'étendue, peut-être davantage.

Toutes ces propriétés géantes, dont la plupart ne comprennent pas moins de 5,000, 8,000 ou 10,000 hectares, seraient volontiers cédées à des Européens. La terre disponible ne manque donc pas en Tunisie. On la trouve par lots énormes, mais généralement assez loin des centres et des voies de communication, qui sont peu nombreuses encore. Dans la banlieue des villes, de Tunis notamment, on rencontre des domaines d'une étendue plus restreinte, 3, 4 ou 500 hectares, 1 ou 2 milliers d'hectares. Ce sont là les petites et les moyennes propriétés. Il y a trois ou quatre ans, on trouvait à les acquérir pour des sommes qui variaient entre 30 ou 40 francs l'hectare et 100 francs. Le premier prix était celui des très vastes domaines, situés loin des villes et des chemins, ayant souvent une partie montagneuse. Le prix de 100 francs répondait aux lots moins étendus et mieux situés. Il s'agit d'ailleurs, dans l'un et l'autre cas, d'un sol embroussaillé, sans bâtimens, qui n'a reçu qu'une culture arabe, encore sur une faible partie de sa surface; il faut donc de fortes dépenses de défrichement et de constructions pour le transformer en quelque chose qui ressemble à un domaine d'Eu-

rope. Le défrichement fait à forfait coûte 100 à 200 francs par hectare. Dans ces derniers temps, le prix de la terre s'est notablement accru. Les grands domaines incultes et mal situés ne se vendent guère moins de 80 à 100 francs l'hectare, et les lots convenablement assortis, situés près des voies de communication, peuvent prétendre à 200 ou 250 francs, sinon davantage.

Deux sortes d'exploitation surtout ont attiré l'attention des capitalistes européens : d'une part, l'élève des bestiaux et de l'autre la culture de la vigne. Les propriétaires qui n'ont que des capitaux restreints, qui craignent de les aventurer et qui se contentent de perspectives bornées, se mettent à produire du bétail. On peut, dans ce cas, laisser la terre presque inculte, n'en défricher qu'une faible partie : l'on n'a besoin ni de beaucoup de bâtimens, ni de beaucoup de main-d'œuvre ; on assure que ceux qui se sont livrés à cette industrie en ont retiré dans ces derniers temps un intérêt d'au moins 12 à 15 pour 100 de leurs capitaux. Peut-être la baisse notable du prix de la viande sur les marchés européens rendra-t-elle moins rémunérateur à l'avenir ce mode de tirer parti du sol ; mais on peut espérer que la dépréciation toute récente du bétail tient en partie à des causes occasionnelles et temporaires. Pour l'éleveur tunisien, en temps normal, les risques sont faibles et le profit est presque assuré. Dans la région montagneuse, notamment aux environs de Mateur et de Téboursouk, on affirme qu'il s'est fait ainsi dans les mains de Français ou d'Anglais des fortunes notables.

La grande séduction, toutefois, reste la vigne. Cette plante, comme le jus qu'on en tire, a le don d'échauffer les cerveaux, de mettre les esprits en bonne humeur et de leur faire entrevoir l'avenir sous les couleurs les plus riantes. Que de fois depuis quinze ans que je cause de la vigne avec des propriétaires ou des vignerons méridionaux, puis avec des planteurs africains, ai-je constaté combien cette enchanteresse sait prendre possession des imaginations des hommes les plus positifs ! Moi-même j'ai cédé à son attrait et, au moment où j'écris ces lignes, je suis sous le charme des promesses de cette merveilleuse culture. Celui qui plante la vigne entrevoit la fortune certaine à brève échéance. Aucune déception, aucune expérience, ne parvient à refroidir son zèle : ni le phylloxera, ni l'anthracnose, ni le mildew, ni le black-rot, ni le cortège désormais innombrable des ennemis de la vigne, ne fait impression sur son esprit. Qu'était le pot au lait de La Fontaine à côté de quelques ceps de vignes ? Il n'est pas de vigneron qui n'ait la tête de Perrette. Parlez à un planteur de vignes d'un revenu de 10, 12 ou 15 pour 100 du capital qu'il engage, il lèvera les épaules, et

ne se tiendra pas pour satisfait du double. C'est que, quels que soient la science, les soins du viticulteur, la culture de la vigne participe de la loterie, aujourd'hui plus que jamais. On a en perspective des gains illimités. Il est vrai que parfois la vigne a rapporté 25, 30, 40, peut-être même 50 pour 100 des capitaux employés; on va jusqu'à dire 100 pour 100, mais ceux qui parlent sont des méridionaux. En passant en Afrique, les Gascons ou les Provençaux se sont encore exaltés; ils voient double ou triple. Les journaux algériens gourmandent sévèrement ceux qui, comme moi, déclarent, après bien des réflexions, des comparaisons et des calculs, que l'on doit être satisfait en moyenne sur un grand domaine africain d'une production annuelle, en tenant compte de toutes les vicissitudes diverses, de 40 à 50 hectolitres à l'hectare; si j'ai le malheur d'écrire que la vigne peut, dans le Tell d'Alger ou dans les plaines et sur les coteaux de Tunis, produire un revenu de 10 à 15 ou 20 pour 100, ils s'indignent et affirment que je déprécie l'Afrique et la dénigre. Tel est l'état d'esprit des viticulteurs d'au-delà de la Méditerranée. On peut leur reprocher de dédaigner trop les calculs, de ne pas savoir au juste ce que c'est qu'une moyenne rigoureuse pour un grand nombre d'hectares et pour une série d'années, de généraliser des cas particuliers et exceptionnels, de transformer en ordinaires et normaux des rendemens rares.

La passion de la vigne sévit et sévira, néanmoins, en Afrique, à Tunis comme en Algérie. Est-ce un mal? Non certes; pourvu que ceux qui s'y adonnent ne confient pas toute leur fortune et toute leur destinée à cette plante fantasque, tantôt si prodigieusement libérale, tantôt si persévérammont décevante. La plupart des acheteurs de grands domaines tunisiens se sont mis à planter la vigne. Il y a déjà 2,200 hectares de vignobles en Tunisie, sans compter 1,500 hectares environ de vignes indigènes; cela peut paraître bien peu de chose encore, auprès des 70,000 hectares environ du vignoble algérien, et des 2 millions d'hectares assez avariés du vignoble français. Mais c'est qu'il en coûte cher de faire une vigne: on évalue cette dépense à 3 ou 4,000 francs par hectare. Le premier de ces deux chiffres doit paraître un minimum pour un travail sérieux et offrant des conditions de succès durable. C'est à peu près la même dépense que dans la métropole: le prix de la terre seule est notablement moindre. Les 2,200 hectares du vignoble tunisien appartiennent à une soixantaine de propriétaires différens. Un seul domaine a déjà 300 hectares de vignes, plusieurs en ont plus de 200. La culture de la vigne se constitue en Tunisie sous le régime de la très grande propriété, c'est ce qui la distingue de la métropole et de l'Algérie. Si le phylloxera ne survient pas

trop tôt, il est probable qu'on verra en Tunisie dans dix ans un certain nombre de domaines ayant 4 ou 500 hectares de vignes.

Quelques personnes blâment cet entrain de nos capitalistes à créer au-delà de la Méditerranée des vignobles gigantesques. N'est-ce pas là une culture bien exclusive, singulièrement coûteuse et terriblement aléatoire? A-t-on sous la main le personnel, dans l'esprit l'expérience, qui seraient nécessaires pour réussir? Quand l'insecte ennemi jette ses avant-gardes sur divers points du littoral africain, à Philippeville notamment, si proche de la régence de l'est, n'y a-t-il point de la témérité à le défier en lui préparant, par la plantation de vignes françaises non résistantes, une abondante proie? L'exemple de l'Algérie est-il, d'ailleurs, si séduisant? La vigne y produit, sans doute, mais beaucoup moins qu'on ne l'imagine en moyenne : guère plus de 1 million d'hectolitres en 1885 pour 70,000 hectares environ, dont la moitié ou tout au moins un bon tiers peut être considéré comme en production : une quarantaine d'hectolitres à l'hectare en moyenne, voilà donc ce que semble promettre le vignoble algérien : on peut, sans doute, obtenir mieux, mais aussi moins. L'Algérie, à l'heure actuelle, après tant d'années de tâtonnemens et d'efforts, commence à peine à récolter du vin au-delà de ses besoins. Les documens officiels n'annonçaient-ils pas ces jours-ci que, dans le mois d'avril 1886, l'importation du vin avait dépassé dans notre plus ancienne possession africaine de 1,673 hectolitres l'exportation, soit 17,562 hectolitres pour la première et 15,889 pour la seconde (1). Ne remarque-t-on pas aussi une certaine gêne parmi beaucoup de vignerons algériens? N'est-il pas exact qu'une pétition récente adressée au gouverneur-général par le comice agricole et industriel de Souk-Ahras représente comme très précaire la situation des propriétaires de vignes de ce district et dit, entre autres choses, qu'ils doivent au moins 6 millions de francs aux banquiers tels que la Banque de l'Algérie, le Crédit foncier et agricole d'Algérie, la Compagnie algérienne, etc.? Le même document n'ajoute-t-il pas que beaucoup de vignerons succombent faute d'avances nécessaires, que des hectares de vignes ne se vendent plus que 1,500 francs chacun et que la propriété foncière perd de sa valeur tous les jours (2)? Ces exemples ne devraient-ils pas détourner les propriétaires tunisiens de confier tout leur avenir à cet arbuste fragile et capricieux? Ne serait-il pas plus prudent, plus généreux aussi, de perfectionner simplement la culture arabe, ou

(1) Voir le deuxième numéro d'août 1886 (p. 5,174) de *l'Algérie agricole, bulletin de la colonisation*, publication faite par le comice agricole d'Alger.

(2) Voir la même publication, *ibidem*, p. 5,173.

d'essayer d'introduire en Tunisie des paysans français pour y pratiquer le régime du métayage?

Ces critiques sont exagérées, mais non dépourvues de toute vérité. On en doit faire son profit pour éviter les fautes qui ont pu être commises dans la colonie voisine. Sans doute, l'engouement pour la vigne en Algérie a trop exalté l'esprit et les espérances d'un grand nombre de colons. Quelques-unes des opinions courantes, entretenues par les journaux et les commérages individuels au sujet de cette magnifique culture, sont radicalement erronées. Quand on affirme que la vigne en Algérie produit à sa seconde feuille, c'est-à-dire à la deuxième année, quand on prétend qu'elle rend aisément 80 à 100 hectolitres à l'hectare, on s'illusionne. La vigne n'est pas plus précoce en Afrique que dans le midi de la France; elle peut dans les premières années offrir une végétation plus luxuriante, mais elle ne porte pas plus tôt des fruits. Certains cépages, comme la carignane, peuvent à la troisième feuille donner une demi-récolte; mais les autres cépages, comme l'aramon, le mourvèdre, ne commencent à fournir une véritable récolte qu'à la quatrième feuille, et d'une façon générale l'on n'arrive guère au plein de la production qu'à la cinquième ou la sixième année. Quant au rendement, il est en général inférieur à celui des vignes prolifiques de nos départemens méridionaux tels que l'Hérault ou l'Aude. Sans insister sur certaines infériorités, au moins passagères, des vignobles africains, tels que moins d'entente et de perfection dans le traitement de l'arbuste, moins d'abondance dans les fumures, une condition physique semble s'opposer à ce qu'en général la vigne produise d'aussi grandes quantités en Afrique que dans la France méditerranéenne, c'est la sécheresse de l'atmosphère pendant l'été et au moment de la récolte. Dans la luxuriante plaine de Béziers et de Narbonne, il est rare que, dans la quinzaine ou le mois qui précède la vendange il ne survienne pas quelque pluie qui fasse gonfler le raisin et en double le jus. Tout au moins, les abondantes rosées matinales ont cet effet. En Afrique, ces pluies sont très rares, elles sont souvent remplacées par le sirocco qui dessèche la grappe. De là les quantités moindres que semblent devoir produire les vignes africaines. Mais ce malheur a sa contrepartie heureuse. Le vin d'Afrique est plus alcoolique; il a souvent aussi plus de bouquet et, en définitive, plus de valeur. En supposant que la récolte moyenne soit, pour le cours d'une dizaine d'années et pour un vignoble de 100 hectares, de 40 hectolitres seulement à l'hectare et en évaluant le prix à 30 francs, ce qui semble se rapprocher, pour une série d'années, de la valeur probable, on obtient un rendement brut de 1,200 francs au moins par hectare; si l'on

évalue à 350 ou 400 francs les frais d'exploitation, il reste un bénéfice de 800 francs environ par hectare ; or la constitution du vignoble n'a pas dû coûter plus de 3,500 à 4,000 francs par hectare, de sorte que le rendement net atteindrait 20 pour 100. Ce chiffre est assez beau et séducteur : il faut, toutefois, considérer que ces 20 pour 100 doivent contenir un amortissement rapide. Si, en effet, le phylloxera frappait le vignoble au début de la période de production, s'il agissait d'une façon foudroyante comme dans certains districts du Midi, il faudrait dire adieu à tout revenu. Les frais de l'établissement de la vigne seraient perdus, sauf la valeur amoindrie de la terre et la valeur longtemps stérile du magasin et de la vaisselle vinaire. Il s'agit ici, en réalité, non pas d'une culture paisible, régulière, assurée contre tous les grands fléaux, mais d'une véritable industrie et d'une des plus chanceuses qui soient. Ces 20 pour 100 représentent donc un revenu industriel : parfois, avec beauconp d'habileté et de bonheur, le rendement peut être plus élevé, double même dans certaines années. Mais, pour arriver à ce taux moyen, il faut déjà réunir à un haut degré ces deux conditions de bonheur et d'habileté.

La Tunisie ne se prête pas, dans les circonstances présentes, à l'installation de petits propriétaires français. Un jour viendra sans doute, par le morcellement des grands domaines, où, quand la culture sera plus développée, mieux assurée, il sera possible de faire une part aux petits propriétaires ruraux européens. Aujourd'hui ceux qui y viendraient seraient absolument désorientés, perdus au milieu d'indigènes, sans aucun appui, sans voisins, sans débouchés ; ils languiraient et bientôt auraient disparu. Il n'existe pas dans l'ancienne régence de l'Est de ces centres artificiels, comme ceux que la colonisation officielle a créés de toutes pièces et avec un succès médiocre en Algérie. Quelques-unes des grandes compagnies foncières, celle de l'Enfida notamment, pourraient établir quelques villages de ce genre ; mais il y faudrait beaucoup de dépenses, et les résultats obtenus en Algérie par ce procédé sont trop peu tentans. Le petit cultivateur ne peut avoir d'emploi en Tunisie que comme salarié ou contremaître ; il faudra dix ou quinze ans pour que la petite propriété européenne, en dehors du moins des potagers de la banlieue des villes, puisse naître à l'état viable. Il est vraisemblable, d'ailleurs, que pendant une longue série d'années, peut-être un siècle ou davantage, notre possession de l'Est offrira un caractère tout différent de celui de sa grande voisine algérienne. L'avenir prochain qu'elle peut rêver, au point de vue du régime agricole, nous ne disons pas à celui de la main-d'œuvre, se rapproche du brillant passé des Antilles ; il en différera heureuse-

ment sous bien des rapports, mais ce sont les grandes et les moyennes exploitations qui seront le lot de la Tunisie pendant toute son enfance et son adolescence. La démocratie rurale s'y constituera plus tard graduellement et librement. Aujourd'hui les conditions sociales et techniques ne lui sont pas propices.

Deux types de propriétés semblent convenir aux Européens dans cette contrée : la première est la moyenne, qui peut se composer de 2 ou 300 hectares jusqu'à 7 ou 800, suivant la fécondité du sol et sa situation. A un prix qui varie entre 100 francs et 300 francs l'hectare, on acquiert un domaine de ce genre, ce qui représente 60 à 100,000 francs de prix d'achat. Mais cette terre est en général brute et nue ; il la faut défricher en partie, défoncer, y construire des bâtimens, attendre enfin les récoltes. Un capital de 160,000 à 200,000 paraît indispensable pour faire œuvre qui vaille soit comme vigneron, soit comme éleveur de bétail. Le colon de cette catégorie doit résider sur les lieux ; une exploitation de cette modeste étendue ne pourrait payer des frais de régie. De jeunes Français actifs, entreprenans, durs au travail, qui s'installeraient en Tunisie dans les conditions que nous venons de dire seraient presque assurés d'y accroître singulièrement leur avoir en douze ou quinze années : l'espoir de le tripler ou de le quadrupler ne semble pas exagéré, nous ne parlons pas ici, bien entendu, d'amateurs et d'oisifs, qui regardent faire leurs ouvriers et encore seulement pendant quelques heures de la journée, et qui croient que la tâche d'un propriétaire consiste uniquement à donner quelques ordres, à chasser et à recevoir. Il faut des caractères bien trempés et énergiques, qui se considèrent comme les premiers des travailleurs du domaine. On nous assure que quelques jeunes gens, appartenant à des familles de la riche bourgeoisie parisienne, se sont déjà établis en Tunisie avec le ferme propos de mener cette vie sérieuse et à la longue lucrative.

Le second type de propriété tunisienne, c'est la très grande, celle qui s'étend sur au moins 1 millier d'hectares et le plus souvent sur 3, 4, 5, 8 ou 10,000 hectares. Il y faut d'énormes capitaux ; 1 million, 12 ou 1,500,000 francs. Pendant plusieurs années, quatre ou cinq au moins, ces très grandes dépenses ne rapportent aucun revenu. L'heure de la récolte sonne plus tard, mais celle-ci peut être très abondante. Il est désirable, presque indispensable, que ces capitaux appartiennent en propre à ceux qui en disposent : faire intervenir le crédit, du moins avant d'avoir obtenu des revenus considérables, dans une œuvre de colonisation, c'est courir à une ruine presque assurée. Quelle folie, d'ailleurs, d'emprunter pour faire des vignes ! Quelle témérité à la fois de la part de l'em-

prunteur et du prêteur! Celui qui prête sur une vigne le quart seulement de sa valeur présente peut perdre la moitié de son argent si les fléaux naturels s'acharnent prématurément sur le vignoble hypothéqué. Il ne faut pas imiter certains vignerons algériens dont un document cité plus haut décrit la précaire situation. On nous écrivait, il y a quelques jours à peine, qu'on pourrait acheter en Tunisie, moyennant 400,000 francs ou peu s'en faut, un immense domaine ayant coûté plus de 1 million, mais que les propriétaires avaient eu le tort de créer en partie avec des emprunts. Les colons tunisiens demandent l'établissement d'une banque d'état : cela pourra servir au commerce, et, à un degré ultérieur de développement, à l'agriculture elle-même. Mais nous ne saurions trop dissuader ceux qui veulent constituer sérieusement des domaines tunisiens de recourir à l'emprunt. Le procédé le meilleur semble le suivant; il faut former de petites sociétés amicales entre personnes sérieusement riches qui n'ont besoin ni de tous leurs capitaux, ni de tous leurs revenus. On réunit ainsi le million ou les 1,500,000 francs nécessaires; l'on proscrit toute rétribution, tous frais de déplacement pour les administrateurs, l'on n'a aucuns frais généraux dans la métropole, l'un des associés servant de secrétaire gratuit : l'on court l'aventure, et l'on a la perspective de gains considérables si le bonheur a voulu qu'on mît la main sur un bon régisseur.

C'est là qu'est l'écueil. La grande propriété en France est tellement rare que ni la théorie, ni la pratique, ni les écoles ni les exploitations n'ont formé une pépinière de régisseurs capables, d'hommes qui aient des connaissances, de l'expérience et du caractère. Les Allemands, même les Suisses, nous ont devancés sur ce point. C'est par des Suisses que sont en général gérées les grandes sucreries de Cuba : les vignobles tunisiens sont analogues à celles-ci. Ce n'est pas une mince trouvaille que celle d'un homme ayant de l'instruction générale et une compétence spéciale, s'entendant à la culture, au bâtiment, à la comptabilité, un peu au commerce et surtout au maniement des hommes, qui ait un caractère ferme et souple, prévoyant et entreprenant, qui sache tenir en main et diriger, sans les froisser et les faire fuir, cent ouvriers de nationalités diverses et de tempéramens opposés, qui maintienne tout ce monde en haleine, qui voie à la fois le détail et l'ensemble, qui à la patience et à la persévérance joigne l'entrain. Tout cela est nécessaire pour la grande colonisation dans les pays neufs. Nous avons des écoles en France qui forment d'excellens directeurs et contremaîtres d'usines; nos écôles d'agriculture ont bien des mérites; mais il leur faudra beaucoup d'efforts encore pour qu'elles

produisent de futurs et bons directeurs d'entreprises coloniales agricoles; il ne s'agit pas seulement pour cet objet d'orner l'esprit de certaines connaissances, il faut encore façonner le caractère, apprendre aux jeunes gens à la fois à obéir, à surveiller et à commander. La difficulté de rencontrer de bons régisseurs est et restera longtemps l'une des entraves de la colonisation française.

Capital, talent et travail, telle était la formule assez exacte où une école du commencement du siècle renfermait les élémens nécessaires à une production perfectionnée. Les deux premiers étant trouvés, le troisième ne fera pas défaut. Sans être très abondante en Tunisie, la main-d'œuvre n'y manque pas. A la condition que les capitalistes dispersent leurs propriétés sur toute l'étendue cultivable du pays et ne concentrent pas leurs efforts sur une zone limitée, ils pourront se procurer dans des conditions acceptables des travailleurs. Les indigènes, soit Arabes, soit Kabyles, soit, ce qui est le cas habituel, mélange des uns et des autres, feront volontiers, pourvu qu'on les traite avec égard, les labeurs grossiers. Ils n'ont pas toutes les vertus, mais ils ne sont pas non plus la proie de tous les vices, comme quelques arabophobes le voudraient faire croire. On ne peut pas compter absolument sur leur assiduité; comme l'ouvrier parisien, quand ils ont travaillé quatre ou cinq jours par semaine, ils sont parfois enclins à tirer une bordée et à laisser le chantier ou la charrue. Au demeurant, ils sont de bons laboureurs, d'humeur assez docile quand on ne les violente pas; il ne faut point leur donner d'instrumens trop perfectionnés, mais ils se servent convenablement de notre araire méridionale. J'en ai vu pour 3 piastres environ par jour ou même 2 piastres 1/2, 1 fr. 80 et 1 fr. 50, labourer les vignes d'une façon satisfaisante. On doit renoncer à se servir d'eux pour les travaux plus délicats, la taille par exemple, les soufrages et les applications des insecticides ou cryptogamicides divers auxquels on est aujourd'hui obligé de recourir chaque jour. Pour ces tâches qui demandent plus d'intelligence et plus de soin, l'on a le choix entre les Italiens, d'ordinaire des Siciliens, et les Français. Les Maltais, qui sont, comme on les a heureusement appelés, des Arabes chrétiens, ne louent pas en général leur bras pour la grande culture. Ils s'adonnent aux mille métiers des villes, se font voituriers, portefaix, ou bien encore maçons, entrepreneurs de bâtisses ou même maraîchers dans les banlieues des centres importans. Le Sicilien, au contraire, le vrai voisin de la Tunisie, qui y afflue et y affluera de plus en plus, est, au-dessus de l'Arabe, le vigneron habituel. On le paie, d'ordinaire, 3 francs par jour; il est laborieux, apprend assez vite, quand il l'ignore, la bonne culture; parfois insoumis, mais plus rarement

que le Piémontais, il rend de précieux services aux colons. A l'étage supérieur se présente le Français, Languedocien le plus souvent, arrivant de l'Hérault, du Gard ou de l'Aude; c'est à lui qu'échoient les fonctions de contremaître ou de chef d'équipe : il y apporte sa grande entente de la culture de la vigne, son habileté, son entrain, sa confiance illimitée en lui-même, son optimisme imperturbable : il a des défauts aussi, contre-partie de ses qualités; enfant un peu gâté par la prospérité éblouissante dont a joui si longtemps le midi méditerranéen, par les idées et les mœurs démocratiques qui y règnent, il est susceptible, altier et capricieux, bon garçon d'ailleurs et pouvant être aisément conduit quand on connaît sa nature et qu'on use d'un peu de flatterie à l'endroit de son chatouilleux amour-propre plutôt que de menaces et de raideur.

Le malheur du Français en Tunisie, comme partout, c'est qu'il coûte trop cher. On paie l'Arabe 1 fr. 50 à 1 fr. 80, le Sicilien environ 3 francs par journée de travail effective, le Français ne revient guère, déduction faite des jours non ouvrables, à moins de 4 francs, 4 fr. 50 ou même 5 francs. Les contremaîtres, naturellement, et chefs vignerons reviennent à plus. Arabes et Siciliens se trouvent sous la main; les uns sont indigènes de la contrée, les autres y immigrent spontanément; il faut, au contraire, dans la plupart des cas, faire venir les Français aux frais du propriétaire qui, le plus souvent, ne les connaît pas personnellement et se trouve, moralement du moins, engagé à les garder pendant un certain temps. Ces circonstances font que l'on réduit considérablement le nombre des Français dans une exploitation : on en occupe huit ou dix contre deux ou trois fois plus de Siciliens et quatre ou cinq fois plus d'Arabes. Il faut donc nous attendre à ce que l'élément italien conserve la supériorité numérique en Tunisie. Ce n'est pas là un signe avant-coureur de catastrophes : si nous nous y prenons avec habileté, il n'en résultera pour nous aucun danger sérieux. Nous nous étions bien assimilé les Allemands d'Alsace; nous pourrons aussi, par l'éducation et la langue, peu à peu rapprocher de nous la population d'origine italienne, qui n'atteindra jamais en nombre la population indigène et qui, d'ailleurs, est indispensable à notre œuvre colonisatrice (1).

(1) Le gouvernement ne doit négliger aucun moyen d'influence sur la population italienne en Tunisie. Or, au moment où nous écrivons, la commission du budget vient de réduire les crédits pour l'entretien du clergé français dans nos possessions françaises d'Afrique. On ne peut imaginer de plus antipatriotique ineptie. Le fanatisme de Louis XIV empêcha les protestans français de se porter vers nos colonies d'Amérique. Le fanatisme tout aussi sectaire et beaucoup moins excusable de nos députés, compromet la prépondérance française dans nos colonies africaines. Si nous voulons,

Après la vigne viendront l'oranger, le citronnier, les cultures maraîchères; mais il y faut plus de temps; ce ne sont plus là des cultures que l'on puisse en quelque sorte improviser. Une exploitation, au contraire, qui, dès maintenant, débute avec de séduisantes promesses de succès, c'est celle des dattiers. Il faut pousser dans le désert aux environs de Gabès pour tenter cette branche de production. La compagnie de M. de Lesseps, en poursuivant cette chimère de mer intérieure africaine, c'est-à-dire de la création de marais dans le genre de ceux qui infectent les départemens de l'Aude et de l'Hérault, aura mis par hasard la main sur une véritable source de richesses : en fonçant des puits artésiens on a fait jaillir des eaux abondantes qui atteignent, dit-on, l'énorme débit de 300 mètres cubes à l'heure. Ce sera une des fois, moins rares qu'on ne croit, où en courant après l'ombre on aura trouvé et saisi la proie. Il ne tient qu'à nous de reproduire dans le sud tunisien l'œuvre merveilleuse à laquelle nous nous sommes livrés avec succès dans le sud-est algérien. On sait quel nombre considérable de puits artésiens nous avons percés dans l'Oued Rhir. Un savant russe, M. de Tchihatchef, a rendu, il y a quatre ou cinq ans, un éclatant hommage au talent de nos ingénieurs qui ont ainsi fait jaillir les eaux souterraines sur presque tout le long parcours d'El-Kantara à Tougourt et même à Ouargla. Après avoir, au grand ébahissement et au grand profit des indigènes, multiplié les puits dans cette région, nous nous sommes avisés que nous pourrions en tirer quelques bénéfices pour nous-mêmes. L'idée de planter des dattiers est devenue familière aux colons algériens entreprenans. J'ai sous les yeux le compte-rendu d'une compagnie dite Société agricole et industrielle de Batna, qui, en quatre ans, a foré aux environs de Tougourt huit puits artésiens, d'une profondeur moyenne de 75 à 80 mètres, débitant environ 21,000 litres d'eau par minute ; dans le même temps, elle a défriché, nivelé, défoncé et mis en valeur 400 hectares de terrains incultes ; planté 42,000 jeunes palmiers dattiers. Le tout a coûté jusqu'ici 450 à 500,000 fr. Le dattier n'a pas à l'heure actuelle d'ennemi connu, comme le phylloxera. Il rapporte brut en moyenne 4 ou 5 francs par arbre, sur lesquels il semble que les deux tiers représentent un revenu net ; mais il faut s'armer d'une plus longue patience encore pour le palmier que pour la vigne, car il s'écoule huit à dix années avant la période de production. Il est vrai que cette exploitation fournit autre chose que des dattes :

— et c'est pour nous une question de conservation, — nous assimiler les colons espagnols en Algérie et les colons italiens en Tunisie, il faut entretenir, dans ces deux contrées, un clergé français nombreux et actif.

on peut considérer comme encore vraie la description faite par Pline le Jeune de l'oasis de Tacape et citée par M. Tissot dans sa *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique :* « Là, sous un palmier très élevé, croît un olivier, sous l'olivier un figuier, sous le figuier un grenadier, sous le grenadier la vigne ; sous la vigne on sème du blé, puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la même année, tous s'élevant à l'ombre les uns des autres. » Il y a peut-être quelque redondance dans cette peinture de l'écrivain antique ; mais le fond en est exact, et le palmier dattier permet une foule de cultures intercalaires qui viennent ajouter au produit. Le sud tunisien pour les transports est, par la proximité de la mer, bien plus favorablement placé que le sud-est algérien.

A la vigne, au palmier, à l'élève du bétail, aux plantes potagères, au chêne-liège, faut-il joindre ou préférer d'autres branches de production? Ces cultures, — du moins plusieurs d'entre elles, les plus rémunératrices, — sont aléatoires sans doute ; mais, dans ce temps où les capitaux ne rapportent que 3 1/2 à 4 pour 100 en fonds d'état ou en obligations de premier ordre, ne peut-on se lancer dans des entreprises où les gains peuvent être considérables et où la perte, si l'on ne recourt pas au crédit, ne peut jamais être que partielle? Quelques personnes, cependant, appréhendent ces aventures; mais où en serait le monde si l'on n'avait jamais rien aventuré? Un homme distingué, ayant de l'aversion pour l'optimisme, M. Pascal, dans de récentes et intéressantes études, juge qu'il y a en Tunisie une œuvre plus simple et plus sûre à accomplir, c'est de perfectionner la culture arabe et de la diriger. D'après lui, sur une terre de 2,000 hectares, dont la valeur est de 100,000 francs tout au plus, avec un capital d'exploitation de 120,000 francs au maximum, l'agriculteur indigène peut obtenir 15,000 francs de revenu net par les céréales et 10,000 francs par le croît du bétail, ce qui lui ferait plus de 11 pour 100 de revenu net régulier. L'entreprise, dans ces conditions, serait tentante. M. Pascal entre dans de grands détails pour justifier ses conclusions ; nous n'avons pas le loisir de l'y suivre. Il est loin de notre pensée de détourner qui que ce soit de se faire simple directeur et commanditaire de culture indigène. Cependant, les calculs de M. Pascal nous paraissent exagérés, et le succès que l'on pourra atteindre dans certains cas ne nous semble pas universellement assuré. En premier lieu, on ne trouve plus à acheter à 50 francs l'hectare des terres dans une situation convenable, près des routes et des marchés ; il faut doubler, parfois même tripler ce chiffre. Puis, un lot de 2,000 hectares de terres ne peut pas être tout entier utilisé, même par la culture arabe ; la moitié au moins, souvent les trois quarts, sont couverts de lentis-

ques, de jujubiers, de romarins, et il les faut défricher, ce qui coûte cher; ensuite les travailleurs indigènes, colons partiaires, que l'on appelle des khammès, et qui abandonnent au propriétaire les quatre cinquièmes de la récolte, sont des débiteurs insolvables dont il a fallu acheter la dette, en général, 3 ou 400 francs par tête. Il faut être sur les lieux, ou avoir un représentant sûr, pour faire le partage des récoltes. En outre, ils se livrent souvent à la maraude, et il est bon de les surveiller, mais alors ils se froissent et quittent le domaine en se faisant racheter par un propriétaire moins vigilant. La culture arabe est certainement susceptible d'être améliorée et dirigée par des Européens; les indications de M. Pascal sont utiles et pourront parfois être suivies; mais ici, comme ailleurs, le succès sera variable et dépendra de la valeur du gérant ou du propriétaire dirigeant.

Les modes d'emplois des terres sont donc variés en Tunisie. L'achat en était jusqu'ici difficile, soumis à de grandes incertitudes. La propriété privée, soit individuelle, soit familiale, est fréquente; mais il est fort malaisé, dans beaucoup de cas, de connaître le vrai propriétaire, ainsi que les limites exactes des domaines. Il arrivait que plusieurs personnes étaient possesseurs de titres pour une même propriété. Il fallait passer par l'intermédiaire de notaires arabes, dont quelques-uns, non tous, sont honnêtes et habiles; puis on restait justiciable des tribunaux musulmans, ayant un caractère religieux et jugeant sans publicité. Il résultait de ces circonstances fâcheuses que la propriété avait un caractère précaire, que l'Européen était exposé à des évictions, tout au moins à de fréquentes contestations. M. Cambon a eu le mérite, entre beaucoup d'autres, de faire rédiger une loi immobilière très perfectionnée, imitée du célèbre *act Torrens* australien. Il est remarquable que les principaux personnages religieux, le cheik ul-islam, le cadi hanefi et le bach mufti-maleki aient collaboré à cette réforme, ce qui n'est pas une des moindres preuves de l'esprit progressif des Arabes tunisiens. On crée une méthode sommaire et simple de constatation, d'enregistrement et de conservation de la propriété. Un délai est donné à ceux qui prétendent des droits pour les faire valoir, et, passé ce délai, aucune revendication réelle ne peut être soulevée. C'est la création d'un grand livre terrien que la France enviera à la Tunisie. Les divers droits de préemption, nombreux dans la loi musulmane, sont abolis. En outre, on peut acquérir en jouissance perpétuelle, moyennant une redevance appelée *enzel*, les biens *habous* ou de mainmorte, qui sont nombreux dans la régence et qui appartiennent à des mosquées, à des écoles ou à des fondations philanthropiques. Cette loi immobilière vient d'être promul-

gurée, elle va entrer en application; elle mettra les Européens à même d'acheter en toute sécurité des terres dans l'ancienne régence.

II.

Pour que se développent les nombreux élémens de richesse de notre nouvelle possession africaine, il est nécessaire que l'administration y collabore. Il ne peut s'agir ici d'une intrusion dans les affaires de l'agriculture et de l'industrie; les faveurs, les encouragemens, les subventions, la direction administrative, dont nous avons tant usé ailleurs, seraient des aides décevantes. L'administration doit à une colonie naissante un concours plus limité, mieux défini, mais cependant effectif. La première et la plus essentielle de ses attributions, c'est de garantir la sécurité. Sur ce point, on ne lui peut adresser aucun reproche. On est plus à l'abri d'attaques contre les personnes ou contre les biens dans les rues et dans la banlieue de Tunis que dans la banlieue et dans les rues de Paris. Même dans les campagnes éloignées, un Européen ne court aucun danger. Cette situation satisfaisante ne tient pas au nombre de troupes que nous entretenons dans l'ancienne régence: nous nous sommes un peu trop pressés de le réduire; les garnisons sont faibles et très espacées; l'extrême sud n'est pas garni. On entretiendrait 3 ou 4,000 hommes de plus dans notre colonie, que ce serait une mesure de prudence, non pas pour les nécessités de la période de paix, mais pour les éventualités diverses que peut comporter l'état incertain de l'Europe.

La profonde sécurité dont on jouit actuellement en Tunisie vient de ce que la population indigène ne se sent pas froissée dans ses habitudes ni dans ses droits. Le régime du protectorat est plus souple et plus acceptable à tous que celui de l'annexion tel qu'on l'entend en France. Le maintien du bey et de nombreux fonctionnaires musulmans, qui sont nos intermédiaires, satisfait à la fois l'amour-propre des Arabes, et le besoin de places qu'éprouvent en tout pays la classe élevée et la classe moyenne. En Algérie, nous avons nécessairement indisposé ces deux classes parce que nous ne leur faisons, du moins en territoire civil, aucune place dans l'administration. Il faudra avec le temps changer ce système. A Tunis, nous sommes plus habiles. Les administrateurs français, un peu comme les résidens hollandais à Java, sont des tuteurs discrets, des conseillers pleins d'autorité, mais qui ne sont pas jaloux de l'apparence du pouvoir. Nous avons eu la fortune, qui nous est rarement

échue en ce siècle, de mettre la main, pour fonder notre protectorat en Tunisie, sur un homme qui unit les qualités les plus précieuses : instruction et intelligence, tact et fermeté, entrain et persévérance. On l'attaque et on le calomnie. Des esprits superficiels se livrent à des critiques sans portée ou à des impatiences enfantines. Il faut défendre notre premier résident général, M. Cambon ; l'histoire lui rendra justice. Notre ancienne administration coloniale a compté des administrateurs d'un haut mérite dont le gouvernement métropolitain n'a pas su seconder les grandes qualités : Dupleix, Malouet, l'intendant Poivre, d'autres encore. Les petits esprits, qui croient qu'un empire ou un état s'établit en une demi-douzaine d'années, se sont toujours ligués contre ces administrateurs aux vastes pensées et aux longs desseins. N'est-ce donc rien que d'avoir maintenu depuis 1881 une paix inaltérée en Tunisie, d'avoir permis à l'élément français de s'y infiltrer, d'avoir placé les finances dans une situation telle qu'il n'est pas un seul état européen, notamment la France, qui ne pût les envier ; d'avoir substitué aux capitulations une justice française, d'avoir inauguré et conduit à un certain degré de développement ce que, à notre honte, nous n'avons pas encore fait, après plus d'un demi-siècle de possession de l'Algérie : l'enseignement français parmi les indigènes ? Tout cela n'est-il rien en cinq années ? Devant les misérables chicanes que l'on adresse à l'administration française en Tunisie, on est saisi de pitié pour la légèreté de ceux qui s'y livrent. En vérité, M. Cambon, pour sa défense, n'aurait qu'à rappeler les cinquante années de guerre presque ininterrompue en Algérie, les révoltes ou les frémissemens fréquens dans le sud oranais et dans l'Aurès, l'énorme effectif militaire des trois départemens franco-africains en face du chiffre réduit de nos troupes en Tunisie ; il pourrait mettre en comparaison les milliards dépensés dans notre première possession africaine et l'absence presque complète de tout sacrifice du budget français dans la seconde. Il lui serait loisible encore de faire passer devant ses piètres accusateurs et le Tonkin et l'Annam, et le Cambodge : il y pourrait joindre, s'il le voulait, les combats incessans que les Anglais sont obligés de livrer soit en Égypte, soit en Birmanie ; ceux que la Hollande renouvelle depuis dix années sur la terre d'Atchin ; l'état précaire des Italiens à Massouah ; et alors il n'aurait plus qu'à montrer la Tunisie paisible, s'imprégnant, graduellement il est vrai, mais sensiblement, de l'esprit français, se pénétrant, jusqu'au fond de ses tribus, de plus en plus de notre influence, et quel serait l'étourdi qui oserait encore l'accuser soit de tiédeur, soit de maladresse, soit d'insuccès ? L'habile premier résident général, qui vient d'être appelé à l'ambassade de Madrid, a bien mérité de son pays ;

il a fait une œuvre; son successeur n'a qu'à la développer avec la même prudence et dans le même esprit.

Une colonie qui ne fait pas trop parler d'elle et qui ne coûte quasi rien, c'est déjà, dans ce temps d'aventures maussades, un spectacle réconfortant. Rien de plus simple et de plus pratique que notre organisation tunisienne. Notre résident général, comme un maire du palais sous les Mérovingiens, gouverne auprès et sous le nom du bey, auquel on laisse la pompe extérieure. Deux ministres indigènes : l'un dit premier ministre, l'autre, ministre de la justice et de la plume, assistent le bey et dirigent les caïds ou gouverneurs. Les ministères réels, effectifs, ceux dont part l'impulsion, sont dans des mains françaises. Le général commandant le corps de troupes est le vrai ministre de la guerre; les directeurs des finances, des travaux publics, de l'enseignement, sont des Français expérimentés qui ont foi dans leur œuvre. Le secrétaire général du gouvernement beylical est un Français, secrétaire d'ambassade. Dans les provinces, on a institué des contrôleurs civils qui exercent auprès des autorités indigènes les mêmes fonctions de direction et de conseil dont est investi auprès du bey le résident général. Au lieu de procéder avec notre esprit géométrique, qui, d'ordinaire, nous a induits en tant d'erreurs, et de diviser immédiatement le pays en un grand nombre de circonscriptions administratives françaises, nous avons suivi la méthode expérimentale et graduelle. Nous n'avons eu d'abord que six fonctionnaires civils installés au Khef, à La Goulette, à Nebel, à Sousse, à Sfax et à Gafsa. On en augmente peu à peu le nombre, suivant les ressources du budget et aussi les ressources en hommes. C'est ainsi qu'on vient d'établir six nouveaux contrôleurs civils à Tunis, Kérouan, Souk-el-Djemaa, Souk-el-Arba, Beja et Bizerte. La Tunisie ayant l'inappréciable avantage de ne pas posséder de représentans au parlement français, on n'est pas assujetti, pour les choix, aux recommandations parlementaires et au principe nouveau de l'épuration à outrance ou de la rotation des offices, maux qui sévissent dans la métropole et y auront bientôt tout désorganisé. On prend des hommes capables, connaissant bien l'arabe; on leur donne un rayon étendu. Quand la Tunisie possédera quinze ou vingt bons contrôleurs civils, elle sera suffisamment gouvernée.

La justice tend à se franciser : les tribunaux consulaires ont disparu. La loi du 27 mars 1883 a institué un tribunal de première instance à Tunis et six justices de paix, à Tunis, La Goulette, Bizerte, Sousse, Sfax et Le Khef. Cette organisation rudimentaire doit s'étendre avec le temps. Deux ou trois autres tribunaux civils pourront être établis quand la colonisation se sera plus développée, et les justices de

paix pourront avec le temps être doublées ou triplées. Mais il n'est nul besoin d'agir avec emportement : c'est une maladie française de croire qu'une organisation doit surgir complète, tout armée, définitive, du cerveau du législateur. Au point de vue de la compétence, les tribunaux français prononcent sur toutes les affaires qui concernent les Français ou les étrangers, et ont juridiction même sur les indigènes en matière mobilière ou commerciale lorsqu'un Européen est en cause. Malheureusement les transactions immobilières leur échappaient, et les Européens attaqués par des musulmans pour des actions réelles devaient aller devant des tribunaux indigènes : cet état de choses était intolérable; la nouvelle loi immobilière va l'améliorer. On institue dans les villes importantes, Tunis, La Goulette, Le Khef et Sousse jusqu'ici, des municipalités mixtes où entrent en proportions diverses des Européens, des musulmans, des israélites. Les membres en sont nommés par décret beylical. La municipalité de Tunis comprend un président, deux adjoints, huit membres tunisiens, huit Européens, un israélite. Peu à peu il y faudra fortifier, avec tact et mesure, l'élément français.

Tout ce système est satisfaisant, suffisamment souple et perfectible. On ne pouvait lui faire qu'un reproche, c'est que différentes autorités françaises, celles de l'armée et la justice, ne fussent pas suffisamment subordonnées au résident général. On a eu, il y a deux ans, le scandale du commandant des troupes françaises et du président du tribunal de Tunis intriguant ouvertement contre l'homme éminent et judicieux qui était leur chef, et ces deux fonctionnaires, au lieu du châtiment que méritaient leur insubordination et leur légèreté, ont reçu l'un et l'autre de l'avancement. Il convient de ramener dans la main du résident général la haute influence sur tous les services sans exception. Il n'est pas un homme s'occupant des colonies qui ne sache l'incontestable supériorité du régime civil, quand les administrateurs sont choisis avec discernement, sur le régime militaire. En Tunisie, on a failli compromettre la paix en instituant à la dérobée, sous le nom d'agences de renseignemens confiées à des officiers ,des bureaux arabes dissimulés; on les a supprimés avec raison et remplacés par des contrôleurs civils.

L'œuvre qui fait à Tunis le plus d'honneur à notre jeune protectorat, c'est celle de l'instruction publique. En Algérie, nous nous sommes bien occupés des colons, mais nous avons forfait à notre tâche à l'endroit des indigènes. Nous comprenons mieux notre mission et nos intérêts dans l'ancienne régence de l'est. Nous possédions déjà de nombreux établissemens libres fondés et entretenus par les soins du cardinal Lavigerie, des frères de la doctrine chrétienne, des sœurs de Notre-Dame de Sion, etc. Les écoles israélites, qui

sont nombreuses dans le pays, nous étaient aussi d'un certain secours pour la propagation de notre langue. L'administration publique, à côté de toutes ces fondations privées, a fait son devoir. Sans aucune idée de rivalité sectaire ou haineuse comme en France, simplement inspirée par le sentiment du rôle élevé qui lui incombe, elle a su tirer un excellent parti des institutions existantes et en fonder beaucoup d'autres nouvelles. Une grande institution indigène, le collège Sadiki, qui compte environ deux cents élèves musulmans, a été réformé dans un sens français et scientifique. On a créé une école normale, ou collège Allaoui, dans lequel on forme des professeurs indigènes. J'ai visité ces établissemens, j'ai lu les compositions françaises faites par de jeunes Arabes et j'ai été émerveillé de leur correction relative. Les hautes classes et les classes moyennes de la société indigène se précipitent vers l'instruction française. Outre Tunis, des écoles où l'on enseigne notre langue sont ouvertes à La Goulette, au Khef, à Sousse, à Mehdia, à Monastir, à Sfax, à Djerbah, et l'on en crée sans cesse de nouvelles. On calcule que, dès à présent, six mille indigènes environ apprennent le français. Quand on songe que le budget algérien ne contient encore aujourd'hui qu'un crédit d'une cinquantaine de mille francs pour l'instruction parmi les musulmans, on se dit que, dans quinze ou vingt ans d'ici, on comptera beaucoup plus d'Arabes parlant le français dans notre jeune possession tunisienne que chez sa sœur aînée l'Algérie. Qu'on ne l'oublie pas, ce qui scelle la supériorité d'un peuple sur un autre, le cachet qui marque la soumission définitive, c'est la langue du vainqueur adoptée par le vaincu. Il serait injuste ici de ne pas nommer le directeur de l'instruction en Tunisie, M. Machuel, et de ne pas associer aux éloges qu'il mérite, ainsi que ses collaborateurs, la société de l'Alliance française.

Les travaux publics en Tunisie n'ont pas été jusqu'ici très importans : cependant l'on s'en occupe. Le chemin de fer de la Medjerda, qui, de la frontière algérienne, va jusqu'à Tunis et comprend, en outre, le petit tronçon de Tunis à Hamman-el-Lif, avait précédé notre occupation; il jouit d'une garantie d'intérêt du gouvernement français et est exploité par la compagnie de Bône à Guelma. Le petit chemin de fer de Tunis à La Goulette est resté italien, ce qui est une anomalie; un jour ou l'autre, on devra le racheter, mais cela ne presse pas. Quand nous aurons nommé le chemin de fer Decauville de Sousse à Khérouan, fonctionnant irrégulièrement trois ou quatre fois par mois, puis les voies ferrées que doivent livrer au public les compagnies concessionnaires des mines de Tabarka et de terrains à alfa, en y ajoutant les 10 ou 12 kilomètres de la voie de raccordement de Béja gare à Béja ville, nous aurons épuisé tout le réseau ferré

existant ou concédé dans la régence. Cela représente environ 300 kilomètres, ou plutôt 250, car vraiment c'est un abus que de compter comme voie ferrée ouverte au public le petit chemin de fer Decauville de Sousse à Khérouan.

On devra d'ici cinq à six ans ajouter quelques lignes aux précédentes : les deux plus pressées sont celles de Tunis à Sousse, ayant une longueur d'environ 120 kilomètres, et de Tunis à Bizerte, qui peut avoir 75 kilomètres à partir de la station actuelle de Djedeïda. Si on les construisait à voie étroite, un capital de 20 millions, au maximum, représentant une garantie d'intérêts de 1 million pour le budget tunisien, suffirait amplement à l'œuvre. Il en coûterait 5 ou 6 millions pour transformer en voie ferrée régulière à voie étroite le petit Decauville de Sousse à Kaïrouan. Plus tard, le chemin de fer algérien en construction de Tébessa pourrait être prolongé à Gafsa et peut-être à Gabès ; mais il faudra attendre, car ce serait une imitation tunisienne du plan Freycinet, qui est pour beaucoup dans les embarras financiers de la France. On commence à s'occuper du réseau des routes. On a mis en état celle de Tunis à Carthage : on fait de même pour celles du Khef et de Béja à Tunis. Les phares ont aussi leur part ainsi que les ports : on a concédé, et on exécute celui de Tunis même. Un autre port aura une bien plus grande importance pour notre situation dans la Méditerranée, c'est celui de Bizerte ; la magnifique position de cette place doit en faire pour nous un Toulon africain. Il conviendrait d'y transporter les installations soit de Lorient, soit de Rochefort, nos arsenaux sur l'Atlantique étant surabondans. Mais cela regarde le budget français ; nous ne pouvons pas plus faire supporter à la Tunisie les frais de nos établissemens à Bizerte que les Anglais n'imposent à l'Arabie et à Malte les frais de création ou d'entretien de leurs places d'Aden et de La Valette. On a évité, en fait de travaux publics, l'emportement qui a causé tant de ravages dans les budgets continentaux. On a voulu édifier solidement les finances ; c'était un plan judicieux qui a été heureusement exécuté.

La merveille de l'administration française à Tunis, c'est le considérable excédent des recettes sur les dépenses. On sait combien était délabré le budget du bey ; il ne pouvait payer qu'irrégulièrement et partiellement les intérêts de sa dette. L'opération, fort bien conçue, de la conversion de l'antique dette tunisienne en une dette nouvelle garantie par la France a sauvé les finances de la Tunisie sans coûter un centime à notre trésor. Le 4 pour 100 tunisien garanti est maintenant au-dessus du pair. Tous les derniers budgets se sont soldés par des excédens de recettes de 3 à 4 millions de francs. L'excédent du dernier budget courant, qui se termine au 13 oc-

tobre, s'annonce même comme plus considérable. Cependant aucun impôt nouveau n'a été établi. Quelques impôts anciens ont même été ou allégés ou supprimés, notamment le droit d'exportation sur les céréales. En outre, dans le budget des dépenses de 1885-86, une somme de 9,944,000 piastres, soit approximativement 6 millions de francs, représentait les sommes consacrées aux travaux publics (1).

III.

Devant ces résultats, acquis dans la brève période de cinq années, il semble qu'il devrait y avoir un sentiment général de satisfaction. Il ne faudrait pas s'abandonner à cette confiance : ce serait mal connaître l'impatience naturelle au colon, surtout au colon français. On s'imagine qu'il suffit de changer de lieu pour rassembler en quelques mois une fortune, que, dans une colonie, toutes les spéculations doivent promptement réussir et que le temps ne fait rien à l'affaire. Il y fait beaucoup, c'est le grand maître : les longs efforts sont aussi indispensables dans une colonie que dans une vieille contrée ; ils y sont seulement plus productifs.

Nos colons de là-bas se plaignent donc. On a constitué avec raison une chambre de commerce de Tunis, et son premier soin, comme celui de toute assemblée, c'est de faire entendre des doléances ; la plainte est si naturelle à l'homme ! Nous avons sous les yeux une brochure de cette chambre de commerce intitulée : *Exposé de la situation économique de la régence de Tunis,* et portant le sous-titre : *Nécessité de l'assimilation des produits tunisiens aux produits algériens à leur entrée en France.* Nous approuvons beaucoup ce sous-titre et l'idée qu'il exprime ; cette assimilation, nous l'avons demandée bien des fois ; le gouvernement français ne saurait plus longtemps négliger de s'en sérieusement occuper. La thèse de la chambre de commerce de Tunis est donc excellente ; mais pourquoi faut-il qu'elle la gâte par de déplorables exagérations ? A l'en croire, il semblerait que la Tunisie serait en décadence, que, depuis l'administration française, elle ait reculé. Peut-on soutenir des idées aussi peu

(1) D'après le *Bulletin de statistique et de législation comparée* du mois d'octobre 1886, les excédens des exercices écoulés depuis l'occupation, défalcation faite de la dotation d'un fonds de réserve, s'élèvent à la somme de 16,232,000 piastres, soit plus de 10 millions de francs, sur lesquels un décret du 12 juillet 1886 a affecté 11 millions 232,000 piastres, soit près de 7 millions de francs, à la construction du port de Tunis.

patriotiques et aussi extravagantes? Les preuves qu'offrent à l'appui de leurs affirmations téméraires les auteurs de ce document sont des plus singulières, tout en paraissant aux esprits superficiels des plus décisives. En 1880, on n'enregistrait à Tunis qu'une faillite; en 1881, pas une seule; en 1882, on en constate deux, puis sept en 1883, quatorze en 1884, quinze en 1885 et six dans les trois premiers mois mois de 1886. Voilà qui est probant: autrefois, il y avait un régime commercial irrégulier; tout se passait à la « la bonne franquette; » on n'appliquait pas la loi sur les faillites et il n'y en avait pas; aujourd'hui on l'applique et il y en a. Le nombre des commerçans aussi a augmenté, surtout des Européens, ceux qui, à peu près seuls, sont soumis au régime de la faillite, et l'on voit les dépôts de bilans devenir plus nombreux. Aux États-Unis, il y a beaucoup de faillites et à La Plata; nous sommes certains que dans dix ans, à Tunis, le nombre des faillites sera plus considérable qu'aujourd'hui. Quoi d'étonnant, d'ailleurs, que, dans les cinq premières années de la colonisation, il se rencontre des mécomptes? Des commerçans qui n'ont pas assez réfléchi, qui ne possèdent pas assez d'avances, qui ne connaissent pas les besoins du pays, viennent tenter la fortune dans une contrée neuve, et ils ne la trouvent pas; c'est le train habituel de la colonisation. De même que, sur un sol neuf, les pionniers paient leur tribut à la fièvre, de même aussi un commerce nouveau ne peut éviter de payer tribut à la faillite. Il y a, cependant, à Tunis une cause spéciale de dépôts de bilans : c'est la facilité qu'y trouve la mauvaise foi de certains commerçans, soit indigènes soit israélites. On fera bien d'appliquer avec quelque rigueur nos lois françaises sur la banqueroute simple et la banqueroute frauduleuse (1).

Les membres de la chambre de commerce de Tunis comparent le mouvement du commerce extérieur de l'ancienne régence pendant les dix dernières années, et ils arrivent à cette conclusion singulière que la Tunisie s'appauvrit. Suivez leur raisonnement, qui reproduit toutes les vieilles erreurs vingt fois réfutées. Le chiffre des importations dans la régence, avant l'occupation française, variait entre un minimum de 8,400,000 francs pour l'exercice 1876-1877 et un maximum de 12,600,000 francs pendant l'année 1878-1879; pour les cinq années qui expirent en 1880, le total des importations atteignait 54,600,000 francs, soit une moyenne de 11 millions en chiffres ronds par année. De 1881 à 1885, ces chiffres augmentent considérablement; l'importation atteint au total, pour ces cinq années, 118,200,000 francs, soit une moyenne de près de

(1) Voir à ce sujet l'article intitulé *Mémoire sur la situation commerciale à Tunis et Causes de sa stagnation actuelle*, par M. Jacques Medina. Tunis, 1886.

24 millions de francs, plus du double de la moyenne précédente. Il semblerait que ce soit là un signe de richesse; le doublement des importations en cinq ans paraîtra aux hommes compétens un sujet de réjouissance. La chambre de commerce de Tunis ne le voit cependant qu'avec mélancolie. Elle prétend que la présence et l'entretien du corps expéditionnaire est la cause de cet accroissement d'importation. Nous entretenons sept à huit mille hommes au maximum en Tunisie : les importations en 1884-1885 se sont élevées à 26,400,000 francs, dépassant de 15 millions le chiffre de 1879-1880, qui n'était que de 11,400,000 francs, et l'on voudrait faire croire que ces 15 millions d'excédent représentent l'entretien des sept à huit mille soldats que nous avons en Tunisie, soit 2,000 francs pour chacun d'eux, quoiqu'ils tirent leur nourriture presque entière du sol tunisien même ! Cet argument est vraiment inconsidéré : les trois quarts au moins de l'excédent des importations en 1885, relativement à 1880, ont pour unique cause le développement des affaires dans la régence.

Le raisonnement de la chambre de commerce de Tunis au sujet de l'exportation n'est pas plus heureux. Dans la période de 1875 à 1880, dit-elle, les exportations se sont élevées à 58 millions de francs, soit 11,600,000 francs par année. De 1880 à 1885, elles atteignent 86 millions, soit 17,200,000 fr. comme moyenne annuelle. Il semble que ce soit là un progrès de 5,600,000 francs, soit de 50 pour 100 environ, dont on ait lieu de se réjouir. Ce n'est certainement pas le corps expéditionnaire qui a contribué à cet excédent ; car nos soldats, que nous sachions, n'exportent aucune marchandise. Néanmoins, devant cet heureux résultat, la chambre de commerce de Tunis reste morose ; il lui suffit, pour qu'elle s'attriste, que dans la période quinquennale qui a précédé l'occupation, les exportations aient dépassé de 3 millions les importations, tandis que dans la période quinquennale suivante, les exportations sont restées de 32 millions de francs au-dessous des importations. Le pays court à la ruine, puisqu'il reçoit plus de marchandises qu'il n'en envoie. Voilà, vraiment, des colons bien peu expérimentés et peu instruits des choses de la colonisation. S'ils comparaient, ils verraient que leur cas est celui de toutes les colonies jeunes et florissantes : l'Algérie, l'Australie, le Canada. En Algérie, d'une façon régulière, l'importation est au moins double de l'exportation ; en 1882, par exemple, les importations montent à 404 millions et à 311 millions en 1883, contre 141 millions et 131 millions à l'exportation pendant les mêmes années. L'ensemble des colonies australiennes, pour la dernière année dont nous ayons le compte rendu sous les yeux, importent pour 1,600 millions de francs et exportent pour

1,266 millions; le Canada, en 1883, importe pour 736 millions et exporte pour 549; de même au Cap; je pourrais poursuivre à l'infini.

C'est que les membres de la chambre de commerce de Tunis ne réfléchissent pas qu'une colonie est comme un enfant qui, pendant toute la période de l'enfance et de l'adolescence doit naturellement plus recevoir que rendre. Quand une société française plante 3 ou 400 hectares de vignes en Tunisie, cela lui coûte 1,200,000 ou 1,500,000 francs, dont les deux tiers ou les trois quarts représentent le prix d'achat de la terre, le prix de la main-d'œuvre, les traitemens, etc. Mais le tiers ou le quart de ces 1,200,000 ou 1,500,000 francs vient en Tunisie sous la forme de charrues, de défonceuses, de machines agricoles, de matériaux de construction tels que les tuiles, les madriers, les colonnes de fonte, de vaisselle vinaire, parfois même d'animaux, comme des mulets ou des chevaux de France, etc. Toute cette importation enrichit la colonie, y apporte du capital. Ce n'est que plus tard, quand le vignoble est en rapport, que l'exportation se développe et fait rentrer les capitalistes dans leurs avances. Voilà l'explication de ce phénomène universel, que toutes les colonies, pendant la période de l'enfance et de l'adolescence, qui dure un demi-siècle, trois quarts de siècle, parfois un siècle ou davantage, importent beaucoup plus qu'elles n'exportent. C'est signe de santé, c'est surtout signe de croissance.

On ne peut non plus s'associer à la chambre de commerce de Tunis quand elle prend à tâche de démontrer que le budget tunisien est très fragile et que son excédent est tout à fait précaire. Ce parti-pris de dénigrement est lamentable; il est, d'ailleurs, en contradiction avec les désirs exprimés par cette même chambre de commerce. Voilà des hommes qui déclarent qu'on a beaucoup exagéré la prospérité des finances de leur pays, et ils demandent des dégrèvemens énormes; soyez logiques : si votre budget n'est pas solide, il ne faut pas réduire les impôts, il faut les accroître. Mais non, le budget tunisien vaut mieux que ne le dit la chambre de commerce de Tunis, il a un excédent réel d'environ 4 millions par an depuis quelques années; seulement une partie de cet excédent peut tenir à ce que les récoltes des dernières années ont été excellentes et pourrait disparaître si l'on traversait une période de mauvaises récoltes. Voilà pourquoi il convient d'agir avec prudence et de ne pas disposer témérairement pour des dégrèvemens d'impôts de l'intégralité de cet excédent. Quant à l'idée d'une refonte complète des impôts, ce serait une souveraine imprudence : jamais aucun pays n'a pu réussir à substituer un système d'impôts nouveaux

supposé plus rationnel à un système d'impôts anciens auxquels la population est habituée. La révolution française, qui a voulu le faire, n'a abouti qu'à une double banqueroute. L'habitude est pour beaucoup dans la résignation à supporter les impôts : si on voulait transformer brusquement et totalement le régime fiscal tunisien, on s'exposerait à ces deux inconvéniens graves : mettre le trésor à sec et mécontenter les indigènes, dont on troublerait les usages : les impôts nouveaux, même rationnels, provoquent toujours du mécontentement et parfois des insurrections. Aucun gouvernement sérieux ne courra une aussi périlleuse aventure.

On doit donc procéder graduellement. Les colons se plaignent surtout des droits d'exportation et des droits sur les huiles. La Tunisie, comme tous les états musulmans et, d'ailleurs, comme beaucoup de pays neufs, tels que la République Argentine, le Brésil, demande une partie de ses ressources à des droits d'exportation. Les droits à l'exportation figurent pour 2,300,000 piastres, soit 1,400,000 francs, au budget des recettes de l'année 1886-87. Étant donnée la situation du budget tunisien et pourvu qu'elle se maintienne, il semble qu'on pourrait les supprimer, non pas d'un coup, mais en trois ou quatre années. Les droits sur les oliviers et les dattiers représentent 2,800,000 piastres au budget de prévision, soit 1,700,000 francs environ : on pourrait les réduire aussi de moitié dans un même laps de temps ; ce serait ensemble un sacrifice de 2 millions de francs environ échelonné sur trois ou quatre années ; il semble que cela ne doive pas dépasser les forces du budget tunisien ; mais on ne saurait, sans imprudence, lui demander davantage.

Il est un point sur lequel nous approuverons sans restriction les doléances de la chambre de commerce de Tunis, c'est quand elle sollicite l'assimilation à l'entrée en France des produits tunisiens aux produits algériens, c'est-à-dire la franchise de droits. Le conseil général des Bouches-du-Rhône a dans sa dernière session émis un vœu dans le même sens. Sur ce point, il faut donner aux colons une satisfaction complète et prompte ; tout l'avenir de la colonisation en dépend. Croirait-on que les produits tunisiens sont traités en France comme étrangers et frappés de droits qui sont parfois doubles ou triples de ceux qui grèvent les produits italiens, espagnols ou allemands ? On doit modifier radicalement ce système ou renoncer à toutes les perspectives d'une colonisation fructueuse. Ce n'est pas une réduction de droits, c'est la franchise absolue de droits sur les produits tunisiens qui constituera la seule solution heureuse. L'obstacle, ce sont les traités de commerce qui nous lient à différens pays et qui contiennent la clause de la nation la

plus favorisée, clause dont pourraient se prévaloir les nations étrangères. En réalité, celles-ci n'ont aucun intérêt sérieux à s'opposer à l'affranchissement en France des produits tunisiens : grâce, en effet, à une disposition précieuse de la loi du 17 juillet 1867, les produits tunisiens peuvent entrer en franchise en Algérie par la voie de terre et de là en France, où ils échappent à la douane française comme provenance algérienne : cela sauvegarde en partie les intérêts de l'agriculture, en imposant, toutefois, à ses récoltes des détours qui équivalent à une augmentation de frais ; mais le grand inconvénient de la continuation du régime actuel, c'est qu'il sacrifierait absolument la ville de Tunis et le port de Tunis. Le moment est favorable pour obtenir des puissances leur consentement à ne pas se prévaloir de la franchise que nous accorderions aux produits tunisiens et leur renonciation sur ce point à la clause de la nation la plus favorisée. Peut-être même pourrait-on se passer de consulter les nations étrangères et, par un simple article de notre loi du budget, déclarer que les produits tunisiens, venant directement de Tunis, seront reçus en franchise en France, de même qu'ils le sont déjà en Algérie. Le régime du protectorat doit être maintenu en Tunisie, mais les liens de la contrée protégée avec la contrée protectrice doivent être de plus en plus resserrés. Une fois accomplies ces réformes urgentes, nous serons tranquilles sur l'avenir de la Tunisie. Les énormes capitaux qui se forment chaque année en France et qui cherchent avec anxiété, sans le rencontrer, un intérêt sûr de 4 1/4 ou 4 1/2 pour 100, les forces perdues qui se lamentent sur l'encombrement des carrières, peuvent se rendre dans ce pays si bien doué de la nature. Il faut, toutefois, que les colons se souviennent toujours qu'il est trois conditions nécessaires à la prospérité des colonies : l'énergie, la persévérance et le temps.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

TROIS PALAIS D'ASIE

C'est le charme véritable des voyages de fournir des cadres changeans et imprévus à nos idées, des prétextes variés à toutes les fantaisies de notre esprit, une occasion de localiser et d'évoquer dans un milieu nouveau des pensées ou des images qui ne sont qu'en nous.

Les tableaux pittoresques que l'œil perçoit se peuplent de formes que notre imagination façonne à son gré, nous nous figurons la vie du passé, nous dégageons du présent ce qu'il peut contenir d'idéal et de permanent, nous reconstituons l'atmosphère morale dans laquelle s'agitèrent les générations mortes depuis des siècles et celle que respirent les hommes d'aujourd'hui. La perception directe et immédiate des objets extérieurs ne nous les laissait connaître que superficiellement, par le dehors; mais les idées qu'ils nous suggèrent, les émotions qu'ils provoquent en nous, nous en donnent la connaissance intime et semblent nous révéler une part du mystère qu'ils renferment en eux. Le monde sensible nous apparaît ainsi transposé à notre usage, et mille visions, légères ou puissantes, flottent pour nos yeux entre les lignes du paysage, dans les rues désertes ou peuplées des villes, sous les toits des temples, des monumens ou des maisons.

Puis, lorsque le temps a passé sur nos impressions de voyage, une singulière transformation se produit parfois en elles : ceux de nos souvenirs qui proviennent de l'observation directe et qui res-

suscitent en notre esprit des aspects de paysage, des silhouettes de montagnes, des effets de lumière, des colorations de ciel ou de mer, ceux-là s'atténuent, s'estompent de teintes vaporeuses et semblent reculer loin dans le passé ; les autres, au contraire, ceux où nous avons mis le plus de nous-mêmes et qui n'existent guère en dehors de nous et de notre imagination, persistent avec netteté, passent au premier plan et prennent peu à peu, par contraste, toutes les apparences de la réalité.

Cet effacement progressif des sensations directes devant les idées et les images qu'elles ont suscitées en nous, je l'avais subi autrefois déjà, à plusieurs reprises, en évoquant tel ou tel souvenir d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Maroc et même de cet Orient méditerranéen où cependant les impressions pittoresques sont si lumineuses et si puissantes qu'elles semblent ne devoir jamais disparaître de l'esprit. Mais je viens de l'éprouver plus nettement encore en me rappelant des impressions très récentes, rapportées d'un même voyage, se rattachant à un même ordre d'idées, ressenties dans des conditions analogues et presque dans le même temps.

Trois palais d'Asie m'ont laissé à des degrés différens de profonds souvenirs où dominent déjà les images et les émotions diverses qui s'étaient éveillées en moi à leur occasion : ce sont le palais actuel de l'empereur de Chine à Pékin, le palais abandonné des mikados du Japon à Kioto, et la résidence des anciens rois de Corée à Séoul.

I.

La dernière fois que j'ai vu le Palais impérial à Pékin, c'était par une matinée des derniers jours d'avril. L'air était frais, limpide, et la voûte du ciel semblait fuir à une prodigieuse hauteur. Ce n'était pas cette atmosphère un peu vaporeuse des printemps de France qui semble imprégnée de senteurs humides et végétales et qui baigne les contours fuyans des choses ; ce n'était pas non plus cette lumière ténue des matinées d'Orient qui se répand dans les lointains, enveloppe les objets et en marque les plans. C'était un air très sec, sec depuis cinq mois qu'une goutte de pluie n'était tombée, une clarté presque violente qui paraissait rapprocher l'horizon et qui faisait ressortir avec dureté les formes des constructions et les lignes du paysage.

J'étais sorti de très bonne heure et les détours de ma promenade m'avaient conduit dans la Ville impériale, l'une des trois villes qui composent la capitale de l'empire du Milieu. L'aspect des rues dif-

férait de celui des quartiers que je venais de traverser, les boutiques étaient plus rares, les chaussées plus larges, les temples et les palais plus rapprochés. Mais l'animation, à cette heure matinale, y était plus active encore, et une foule de cavaliers, de piétons et de voitures rendait la circulation malaisée.

J'allais faire un détour pour rentrer plus rapidement à la Légation de France, quand une charrette, bizarrement construite sur deux roues placées tout à fait à l'arrière et que deux cavaliers escortaient, fit ranger mon cheval; c'était une voiture tartare des écuries de la cour : une mule noire, harnachée de cuir jaune et conduite à la main par un palefrenier habillé d'une livrée jaune aussi, la traînait d'un pas allongé.

Sur le devant, visible à tous entre les rideaux écartés, une jeune femme était assise, les jambes repliées sous elle. Elle était vêtue d'un large manteau de soie rose saumon bordé de galons bleu et or et orné sur le devant et les manches d'un semis de bouquets de fleurs brodées d'un éclat très doux et d'une harmonie de couleurs délicieuse ; ce vêtement recouvrait presque entièrement les plis que faisait autour d'elle sa robe d'un vert pâle et mat.

Ses cheveux, relevés au sommet de la tête, étaient divisés en deux épais bandeaux que traversaient çà et là de longues épingles d'or surmontées de papillons en filigrane d'argent et de fleurs artificielles aux formes et aux nuances les plus bizarres. Ainsi qu'il est d'usage pour les femmes de qualité, sa figure était entièrement fardée au blanc de céruse ; mais les joues, la fossette du menton et les lèvres étaient enduites d'une couche épaisse de carmin, tandis qu'un trait d'antimoine allongeait démesurément ses yeux en les tirant vers les tempes, et que deux mouches noires collées vers le haut de la joue donnaient un aspect étrange, un air de coquetterie morbide à ce visage morne où la vie semblait interrompue.

Elle se tenait dans une immobilité paralysée, avec une fixité hébétée de regard, une lueur douteuse d'intelligence, oscillant comme un mannequin de cire, comme une idole de procession, aux cahots de la voiture. C'était sans doute, à en juger par la livrée du cocher et des cavaliers d'escorte, une jeune femme tartare de la cour, quelque dame d'honneur de l'impératrice ou d'une des princesses impériales enfermées au Palais.

De loin, je me mis à la suivre. Sa charrette gravissait la rampe d'un pont dont le tablier était de marbre ; la balustrade, de marbre aussi, supportait des dragons sculptés.

Sous les arches, les eaux d'un lac miroitaient. La lumière du soleil, encore bas sur l'horizon, effleurait à peine la surface liquide et se répandait avec éclat tout autour. Par places, des

lotus s'épanouissaient et semblaient une prairie flottante sur l'eau claire et dormante. C'était le « lac d'or, » dépendance du Palais impérial, dont les hautes murailles et les toits dorés s'apercevaient au dernier plan.

Jusqu'au bord de l'eau, des constructions légères s'élevaient, des kiosques et des temples. Le fouillis de leurs toitures s'éclairait de teintes rosées, et les moindres détails de leur architecture compliquée se détachaient, prenaient dans l'air limpide qui les enveloppait un aspect d'élégance, de grâce et de fraîcheur au milieu des abricotiers et des mimosas en fleurs qui couvraient les rives.

La Chine du nord sortait en effet de son long deuil d'hiver, et c'était une impression exquise que cet aspect printanier de la végétation renaissante.

... La charrette tartare continuait d'avancer du pas rapide de sa mule : elle passait maintenant au pied d'une colline artificielle, plantée d'arbres verts, au sommet de laquelle un obélisque bouddhique s'élevait, se détachant presque durement sur le bleu du ciel.

Mais, sur le bord du lac, les teintes étaient déjà plus fondues, les lignes moins tranchantes. Les kiosques, les pavillons et les temples qui s'élevaient sur la rive reproduisaient tous le type originel des constructions chinoises : une tente de toile aux angles relevés. L'extrême profusion des détails d'ornementation ne parvenait pas à dissimuler la pauvreté de la conception première : des dragons, des chimères, des phénix, des tortues, toute une zoologie fabuleuse et fantastique de bois sculpté ou de terre cuite surchargeait les faîtières ; des figurines et des fleurs d'argile peinte écrasaient les corniches, les larmiers et les frontons ; des couleurs voyantes bariolaient les chapiteaux des colonnes et les architraves ; mais, sous cette décoration touffue et désordonnée, on retrouvait toujours le type absolu et invariable que la Chine a uniformément adopté à toutes les époques de son histoire et sur toute l'étendue de son empire.

Cependant, j'étais arrivé à l'enceinte fortifiée du palais. Devant moi, un rempart, haut de trente pieds et précédé d'un large fossé, se dressait. De distance en distance, des tours aux toits relevés faisaient saillie sur cette ligne de pierre qui s'étendait si loin qu'elle paraissait enfermer une ville entière. Quelques arbres avaient poussé sur le talus du rempart, et l'ombre de leurs branches s'allongeait sur l'eau sombre et stagnante des fossés.

Une large porte surmontée d'une énorme tour carrée donnait accès à l'intérieur du palais, et trois lettres noires gigantesques gravées sur un panneau d'or au sommet de la tour semblaient une inscription mystérieuse placée au seuil d'un monde inconnu.

Et, tandis que la voiture tartare s'engouffrant sous la voûte pé-

nétrait dans l'enceinte impériale, je retrouvais en même temps, mais plus puissante encore, l'impression que j'avais subie trois ans auparavant à Maroc devant le palais du sultan Moulay-Hassan. Là-bas aussi, dans la vieille cité islamique étincelante de soleil, je m'étais senti transporté au milieu d'un monde nouveau, mais j'en avais vu s'abaisser les barrières, j'avais pu franchir les grandes portes ogivales du Dar-el-Mechouar, et la cour des chérifs s'était ouverte devant moi comme se déploie un décor de féerie ou de rêve, dans un éblouissement de lumière et de couleurs.

Ici, au contraire, tout restait fermé, impénétrable.

Cependant, la topographie du palais ne m'était pas complètement inconnue; j'avais déjà étudié le plan qu'en ont dressé les missionnaires jésuites qui le visitèrent au XVIIIe siècle, et même j'avais pu, du haut des remparts de la ville tartare, en reconnaître les dispositions générales et distinguer la succession régulière de ses cours rectangulaires et de ses jardins, renfermant quarante-huit vastes palais, environ autant de temples et un nombre plus grand encore de pavillons, de kiosques, d'arcs et de portiques.

Seule la partie supérieure des principaux monumens dépassait la muraille d'enceinte et surgissait dans des touffes de verdure. Très loin dans le sud, près de la « Porte de la pureté éternelle, » j'apercevais le temple des ancêtres de la dynastie Ta-Thsing actuellement régnante, où l'empereur vient à dates fixes accomplir les rites sacrés du culte officiel.

Plus près, trois édifices plus élevés que les autres se succédaient en enfilade, et les dragons sculptés des faîtières, les tuiles vernissées des combles resplendissaient au soleil : c'étaient les trois palais de la « Souveraine concorde, de la Concorde moyenne et de la Concorde protectrice » où le souverain traite les affaires de l'état et trace de son pinceau trempé dans le vermillon les caractères qui expriment ses décisions et qui sont dès lors vénérés comme la forme figurée et matérielle de la volonté impériale. Là, chaque jour, à deux heures du matin, l'empereur préside le grand-conseil de l'Empire du Milieu : cinq ministres seuls y ont accès. Ceux-ci, quels que puissent être leur âge et leurs fatigues, restent debout quatre heures durant ou se prosternent le front contre terre quand, du haut de son trône, qu'une estrade de bois doré élève de six pieds au-dessus du sol, le Fils du Ciel leur adresse la parole. Pendant la minorité des souverains, comme c'est le cas pour l'empereur actuel, l'impératrice régente prend part également au conseil, mais elle est censée n'y pas assister et un paravent de soie jaune la cache à tous les yeux.

Puis, çà et là, j'apercevais confusément les demeures des princes impériaux, princes mandchous, chambellans, filles d'empereurs mariées à des princes mongols et enfermées dans le palais jusqu'à leur mort, femmes du second degré et concubines de souverains décédés, dames d'honneur, maîtresses des cérémonies, eunuques, toute une population savamment hiérarchisée et s'élevant à plus de huit mille personnes. Vers l'est, dans la lumière papillotante du soleil, apparaissaient aussi les casernes des trois bannières de la garde, le trésor, les magasins des porcelaines, de l'argenterie, des soies, des parures, des vêtemens, des thés, des objets religieux destinés au Fils du Ciel et fabriqués ou préparés à son usage exclusif, l'armurerie, les écuries, la bibliothèque impériale, où sont renfermées les plus anciennes annales du monde, le « Pavillon des fleurs littéraires » où l'empereur se rend, dans la seconde lune de l'année, pour interpréter les livres sacrés, et le temple du « Tchouan-sin-tien » où s'accomplissent les sacrifices à la mémoire de Confucius et des grands philosophes.

Enfin, tout près de moi, en arrière des jardins qui longent la muraille d'enceinte, j'entrevoyais le « Palais de l'élément terrestre supérieur, » qui me rappelait le souvenir de cette infortunée impératrice Aluteh, morte en 1875 à l'âge de dix-huit ans. Elle était fille d'un prince mandchou : toute jeune, âgée de quinze ans à peine, un décret l'avait désignée pour la couche impériale, jetée brusquement de sa province de Tartarie à la cour de Pékin et renfermée dans ce palais qu'elle ne devait plus quitter qu'avec la vie. Le 16 novembre 1872, à minuit, elle y entrait en toilette de fiancée par la « Porte de la pureté céleste : » elle portait une robe de soie rouge brodée de dragons et de phénix, et, de la tête aux pieds, un grand voile écarlate l'enveloppait. Trois ans plus tard, elle en sortait morte par la « Porte fleurie de l'Orient ; » elle s'était suicidée en apprenant la mort de son époux, l'empereur Tong-Tche : un luxe inusité fut déployé pour son cortège funèbre, des broderies de soie bleu pâle sur satin blanc broché d'or recouvraient son cercueil...

Cependant, l'heure avançait, les séances des conseils étaient terminées, des courriers d'état partaient pour les provinces, les hauts mandarins sortaient du palais et remontaient dans leurs charrettes en se faisant d'interminables saluts, et je rentrai à la légation de France.

Le soir venu, toutes les impressions qui s'étaient ébauchées en moi dans la matinée me revinrent à l'esprit. Ce soir-là, — je me

le rappelle, était d'une clarté, d'une pureté incomparables. Il n'y avait pas de lune, mais les étoiles scintillaient avec tant d'éclat et paraissaient si nombreuses que la lueur blanche qu'elles projetaient autour d'elles tenait plus de place que le bleu du ciel. Sous cette lumière, ténue et légère comme une vapeur argentée, le parc de la légation prenait un aspect singulier de fraîcheur et de recueillement.

Le palais du Fils du Ciel m'apparaissait maintenant comme l'expression matérielle de la plus ancienne civilisation du monde, une civilisation vieille de plus de cinq mille ans, la seule qui, après avoir produit tout ce qu'elle contenait dans son sein, n'ait pas disparu de la surface du globe. Pendant qu'autour d'elle naissaient, s'épanouissaient et s'anéantissaient tour à tour les civilisations indienne, égyptienne, chaldéenne, assyrienne, phénicienne, grecque, romaine, tant et tant d'autres encore, elle demeurait fixe, immuable et comme éternelle, arrêtée pour toujours au point de progrès où elle avait atteint dès ses premiers débuts.

Et pourtant, si haute que soit son antiquité, cette civilisation me semblait plus grande encore à me figurer les conséquences morales qu'une si longue vieillesse aurait apportées à toute autre nation et que la race chinoise a su détourner d'elle en se refusant toujours aux jouissances décevantes du rêve, à la contemplation métaphysique, aux spéculations vaines sur la vie et son insignifiance et ses éternels désabusemens. Quelles désillusions, quel désintéressement de toute chose, quelles défaillances de la volonté, quel épuisement des facultés créatrices n'eussent pas été expliqués et justifiés par les déceptions, les démentis et les recommencemens de cinquante siècles d'histoire !

Mais la personne du Fils du Ciel me paraissait d'une majesté plus imposante peut-être, plus sensible pour ainsi dire : elle est, en effet, l'incarnation de la plus puissante souveraineté du monde, l'aboutissement grandiose des vingt-deux dynasties qui ont précédé celle dont l'empereur actuel est le neuvième représentant.

L'empereur de Chine tient de la Divinité même l'autorité suprême dont il est investi. Il est fils du ciel et de la terre, et personnifie en lui la religion de l'état. Il officie seul et sans prêtre, sans intermédiaire entre lui et les puissances physiques dont il est l'émanation. Ses titres, plus mystiques encore que ceux des empereurs byzantins, sont ceux « d'Infini en vertu et en science, » « d'Éternel solitaire, » de « Seigneur des dix mille années, » et son palais est appelé la « cour céleste, » la « demeure interdite. »

Chaque empereur reçoit trois noms : le premier lui est donné

au jour de sa naissance et sert à le distinguer dans sa famille ; le second lui est conféré à son avènement au trône et revêt dès lors un caractère sacré et si vénérable qu'il est interdit, sous peine de lèse-majesté, d'en prononcer les syllabes ou d'en tracer les caractères. Le troisième nom ne lui est décerné qu'après sa mort et désigne désormais dans l'histoire les années de son règne comme le nom dont les papes font choix en ceignant la tiare désigne leur pontificat.

Dans l'ordre politique, l'empereur jouit de la toute-puissance; l'absence d'esprit militaire en Chine et la destruction très ancienne de l'esprit de féodalité dans l'état ont enlevé au pouvoir impérial tout contrepoids, et son autorité s'exerce sans contrôle depuis cinquante siècles sur la vie et les biens de plus d'un quart de l'humanité. Le Fils du Ciel est ainsi le chef suprême et incontesté de la plus puissante orthodoxie politique qui fut jamais.

Cette alliance ou plutôt cette fusion de la religion et de la souveraineté en une seule personne devait fatalement donner au culte officiel une force prépondérante qui, dans la suite des temps, a atteint l'empereur même et qui fait aujourd'hui de ce souverain absolu l'esclave du cérémonial sacré et des rites de l'état.

Un ministère spécial veille au maintien et à la stricte observance de ces rites qui, s'appliquant à tous les rangs de la hiérarchie sociale, prévoient et ordonnent la conduite à tenir dans toutes les circonstances de la vie politique, religieuse ou privée. Leurs prescriptions canoniques remontent à une antiquité si reculée, elles se sont conservées immuables à travers tant de révolutions et de dynasties et elles ont acquis par cette perpétuité une autorité si incontestée qu'elles ont fini par modeler, pour ainsi dire, le caractère des Chinois et devenir pour eux comme une seconde nature.

Mais pour le Fils du Ciel plus que pour tout autre de ses sujets, l'étiquette est la grande loi de l'existence, presque la grande affaire de la vie. Mois par mois, jour par jour, heure par heure, elle pèse sur lui avec une rigueur inflexible. Son lever et son coucher, son vêtement, ses repas, ses séances aux conseils des affaires publiques, ses devoirs religieux, ses études, ses divertissemens, ses attitudes et ses mouvemens, ses paroles et son silence, — tout est réglé avec une précision mécanique.

Depuis son plus jeune âge, avant même qu'il ait revêtu la dignité impériale, la solennité des rites le saisit, elle préside à son instruction littéraire et philosophique et lui impose la connaissance du chinois classique, des langues mandchoue et mongole, des principaux ouvrages de Confucius, du tir à l'arc et de l'équitation. Quand il a atteint sa majorité, elle l'oblige plus étroitement encore et dans le

plus privé de sa vie, car elle pénètre jusqu'au lit nuptial, et, le soir de ses noces, lorsque sa fiancée ayant relevé son voile lui apparaît pour la première fois et se donne à lui, un garde du corps et une maîtresse des cérémonies, présens derrière la couche impériale, psalmodient avec des paroles consacrées le duo d'amour que le Fils du Ciel et la jeune impératrice sont censés murmurer. Ce cérémonial obsédant ne paraît se relâcher par instans que dans les rapports de l'empereur avec ses familiers directs qui sont les eunuques, les cinq concubines de son harem tartare et les femmes esclaves de son service intime. Tout le reste du temps, son rôle officiel n'a pas d'interruption et il est toujours en scène. Dans une seule année, il préside à plus de cinq cents cérémonies importantes, telles que prières au temple des ancêtres, aux autels taoïstes, aux temples de Confucius, du ciel et de la terre, des divinités du vent, du tonnerre et de la pluie, banquets religieux, sacrifices funéraires, actes respectueux à l'impératrice, et visites aux tombeaux de ses aïeux. Sa vie entière n'est qu'une cérémonie solennelle qui se déroule sans intermède dans la monotonie des heures, et les offices du culte presque liturgique qui lui est rendu semblent le poursuivre jusqu'au delà de la mort, aux anniversaires funèbres où l'on convoque son âme dans les sépultures majestueuses que chaque dynastie s'élève à grands frais.

Ainsi, les faits, les traditions et les croyances, en donnant à l'empereur de Chine la toute-puissance absolue, lui créent par là même une existence toute factice, inviolable, inaccessible et presque mythique. Étranger à la réalité des choses, isolé dans sa grandeur, privé même de sa personnalité, il est la réalisation la plus complète, la plus grandiose qui fut jamais d'une fiction humaine.

Le souvenir de cette créature parée et fardée comme une idole, que j'avais entrevue le matin, aux abords du palais impérial, immobile entre les rideaux de soie de sa charrette tartare, me revenait aussi à la mémoire, et je la voyais à présent dans le cadre de sa vie quotidienne, dans le milieu de ses habitudes, dans son existence de chaque jour au fond d'un de ces palais dont je n'avais pu qu'apercevoir les toits d'or et les dragons de bronze.

J'essayais d'animer ses traits figés sous le fard, je me figurais l'élégance de ses mouvemens sous l'ampleur et la souplesse de ses vêtemens de soie pâle, la grâce de sa démarche qui devait être, suivant les préceptes de la mode, « lente et balancée comme les branches du saule au souffle du vent d'automne. » Je me la représentais soumise à la discipline des eunuques, assujettie au cérémonial impitoyable des rites, enfermée dans un cercle immuable

de passions et d'intérêts, végétant dans cette « demeure interdite » où l'horizon de la pensée paraît aussi borné que celui de la vie, étouffant dans une atmosphère que l'air du dehors ne vient jamais renouveler et où semble flotter cet ennui lourd et oppressant dont on se mourait jadis à l'Escurial pendant les années sombres du règne de Philippe II.

Et je me disais pourtant qu'il n'y a pas de coin du monde si renfermé où ne finissent par pénétrer la lumière et le mouvement de la vie. Je me rappelais en effet, maintenant, un drame qui avait ensanglanté le palais impérial, il y a six ans déjà, sur lequel mille bruits contradictoires avaient couru et dont la *Gazette de Pékin* avait confirmé la réalité à travers les sous-entendus et les détours de son langage officiel : un jeune Chinois avait été surpris s'introduisant de nuit dans la chambre même de l'impératrice, il avait été arrêté par les eunuques, jugé sommairement et mis à mort dans sa prison : c'était un fou, disait la *Gazette officielle*, un fanatique qui voulait attenter aux jours de la souveraine, puis le silence s'était fait sur cet incident. Mais bientôt des disgrâces imprévues, des disparitions subites se produisaient dans les hauts rangs de la cour, et même un prince du sang, qui avait la confiance particulière de l'impératrice, se voyait accusé de haute trahison au conseil des censeurs. Le lendemain de la dénonciation, il fut trouvé mort, et l'on répéta qu'il s'était empoisonné « en aspirant des feuilles d'or. » Dès lors, le jour se fit sur ces faits mystérieux et l'on sut, à n'en pouvoir douter, que le jeune Chinois arrêté dans les appartemens impériaux n'y venait point pour la première fois et que ce prince du sang lui en facilitait l'accès...

Évoqué à Pékin même, dans le silence profond de cette nuit claire d'avril, le souvenir de ce drame sanglant avait une grandeur tragique, une puissance d'émotion que je ne peux rendre. Les personnages qui y avaient tenu des rôles me semblaient présens devant moi, mais avec ce changement d'optique que subissent les acteurs en scène, — l'impératrice en robe jaune orange parsemée de dragons d'or planans sur des nuages roses, avec sa coiffure édifiée à la mode tartare et ornée de pivoines rouges, de perles et de deux petits sceptres dorés, — et, à côté d'elle, son amant, un jeune élégant, vêtu sans doute comme ceux que je rencontrais dans les quartiers de plaisir de la cité chinoise, en robe de soie bleu clair couverte de rosaces de fleurs, avec deux boucles flottantes sur les tempes, la tresse parfumée de musc et soigneusement nattée de soie, et les ongles démesurément longs enfermés dans de fins étuis d'or. Le décor même était tout dressé comme pour achever l'illusion, et je pensais que le roman de leur amour s'était déroulé par

des nuits pareilles, dans des jardins semblables à celui que j'avais devant les yeux, sous des kiosques comme celui qui s'élevait à deux pas de moi avec son toit recourbé et ses ornemens de pierre pris au palais d'Été, mais dans un ordre d'idées et de sentimens, de pensées et d'émotions qui me resterait à tout jamais inconnu...

II.

Malgré bien des analogies, la résidence des anciens mikados du Japon à Kioto m'avait laissé de tout autres souvenirs.

On y sentait encore, pour ainsi dire, la vie de ceux qui y avaient passé leur existence fabuleuse, car la trace qu'ils avaient imprimée à tout ce qui les entourait ne s'était pas effacée malgré les siècles.

La parfaite conservation des lieux, les nombreux matériaux que possède l'histoire, une collection inappréciable de documens fournis par l'art et la littérature, ou peut-être aussi une disposition de notre esprit à mieux comprendre les hommes et les choses du Japon, permettaient ici de reconstituer une physionomie plus vraie du passé, de retrouver quelques-uns de ses traits dans ce qu'ils ont eu de plus insaisissable et de plus changeant, et de donner à cette restitution le relief et les tons animés de la vie.

Le mikado se disait aussi fils des dieux, l'incarnation de la divinité solaire. Les honneurs qu'il recevait tenaient de la légende : les dieux mêmes, disait-on, et les génies du Shintô venaient le visiter à sa cour. Nul regard profane ne devait l'atteindre, il en eût été souillé ; ses pieds ne devaient jamais toucher le sol, et tout ce qui avait servi une fois à sa personne, ses vêtemens comme sa vaisselle, était détruit, brûlé ou brisé, afin que nul n'en pût faire usage désormais.

Perdu dans une sorte d'extase, dans un rêve d'où nul bruit du dehors ne pouvait l'éveiller, il vivait d'une vie monotone et somnolente, retiré au fond de ses jardins, ne franchissant plus jamais les murs de son palais. Peu à peu il se fit plus immobile et plus invisible qu'une statue bouddhique derrière les panneaux d'or de son sanctuaire, et un jour vint où seules les femmes de la cour purent approcher sa personne sacrée.

Mais tandis que les empereurs du « Soleil levant » s'absorbaient ainsi dans leur rôle divin et dans le prestige spirituel de leur autocratie religieuse, de grands officiers de l'empire, les taïcouns, élevaient en face d'eux une puissance rivale, se proclamaient héréditaires, usurpaient la réalité du pouvoir et l'exercice de l'autorité, et dépouillaient successivement les mikados de leur armée, de leurs

flottilles de guerre, de leurs terres et de leur trésor public, et ceux-ci se laissaient faire comme si, détachés des choses du monde réel, ils eussent voulu abdiquer toute préoccupation terrestre.

Cependant, une aristocratie féodale, la plus puissante, la plus altière, la plus soucieuse de ses prérogatives, la plus luxueuse qui ait jamais existé, donnait un éclat extraordinaire à cette cour d'où la vie et la force politiques se retiraient. Des princes grands-vassaux, les daïmios, étaient tenus de venir chaque année faire séjour à la résidence impériale. Ils s'y rendaient, entourés de leurs feudataires, escortés de leurs samuraï ou hommes d'armes, avec tout l'appareil de l'autorité souveraine, avec un luxe royal.

Les ambassadeurs hollandais, qui apportaient de Nagasaki les présens semi-tributaires dus à l'empereur, nous ont laissé la description de ces cortèges sans fin des daïmios rencontrés en voyage sur la grand'route du Tokaïdo. A lire leurs récits, cependant si exacts dans leur sécheresse énumérative, je croyais assister à un défilé fantastique des *Mille et une Nuits*, tant il y avait de cavaliers, de soldats et de serviteurs, de palanquins en laque dorée, d'armes niellées d'argent, d'étendards de soie, de brocarts d'or, d'étoffes précieuses et de luxe guerrier.

Un mouvement littéraire et philosophique intense s'était peu à peu développé dans ce milieu, où ne parvenaient que de faibles échos des affaires publiques. Les poètes, les historiens, les artistes, les auteurs dramatiques, les musiciens, les astrologues affluaient à la cour de Kioto, et, pendant plusieurs siècles, l'esprit japonais y rencontra le milieu où ses dons naturels de poésie, de grâce, de délicatesse, d'observation et de vérité trouvaient leur plus complet épanouissement. On vit naître là successivement la poésie lyrique, la poésie intime, l'histoire et le roman historique, le drame, le roman de mœurs, la géographie pittoresque, pendant que, — comme dans les couvens du moyen âge, — les études abstraites et l'exercice de la pensée contemplative se réfugiaient dans les monastères bouddhiques de la capitale, enrichis par les dons des empereurs et des nobles convertis aux doctrines de Çakya-Mouni. Dans cette activité intellectuelle, les sciences physiques n'étaient pas oubliées. On publiait sur la chimie, sur l'anatomie et la physiologie des ouvrages sous ce titre : *une Corbeille pleine de connaissances occultes*. On instituait des concours de poésie et de composition dramatique; on faisait des commentaires publics des œuvres de Confucius dans des salles retirées du bruit et dites « salles de sainteté et de contemplation, » de même que l'on commentait Dante et sa *Divine Comédie* dans les églises italiennes des XIVe et XVe siècles.

Le mouvement était général et entraînait tous les esprits : les hommes d'état, les nobles, les guerriers même se livraient à la poésie, et l'un d'eux, à la veille d'une bataille décisive, écrivait ces vers empreints d'une si délicate mélancolie : « Le brouillard remplit ma tente, l'air d'automne est chargé de vapeurs. Les oies sauvages passent en files et cachent par instans la lune. Je vois les montagnes d'Etsigo d'un côté et les plaines de Noto de l'autre. La beauté de cette nuit calme apaise le chagrin que je ressens à être si loin de ce qui m'est cher. »

Il y eut là, j'imagine, pendant ces belles années, un spectacle semblable à celui que présentèrent les petites cours de l'Espagne mauresque après le démembrement du califat de Cordoue, quand toutes les conditions de race, de milieu, d'état politique, se rencontrèrent pour donner au génie arabe sa pleine expansion. Cependant les Japonais apportèrent dans le travail de leur pensée et dans l'accomplissement de leur œuvre littéraire, philosophique ou artistique un sentiment de la nature, une sincérité d'émotion esthétique, une recherche de la réalité, une mesure dans le recours à l'imagination, enfin une admiration de la vie en toutes ses manifestations qui demeurèrent inconnus à l'esprit arabe et lui interdirent les renouvellemens.

Comme aussi dans ces cours élégantes de l'Espagne musulmane, les femmes tenaient à Kioto un rôle de premier rang qu'elles paraissent n'avoir jamais joué en Chine. L'histoire a conservé le nom de beaucoup d'entre elles qui furent des poétesses tendres ou passionnées, des artistes sensibles à tous les spectacles de la nature et de la vie, des musiciennes inspirées, des danseuses d'un charme incomparable.

Les anciennes peintures sur soie nous les représentent dans leurs formes grêles et dans leurs longs vêtemens flottans, un peu pâlies par le temps, qui a atténué l'éclat des nuances et adouci le reflet des fonds d'or. Avec leur teint si faiblement rosé, les contours vaporeux de leur corps, le vague de leur regard et la grâce mourante de leur physionomie, elles semblent des apparitions de rêve. Mais sur la couverte laiteuse ou ambrée des porcelaines, elles sont bien telles encore qu'elles apparurent aux générations de jadis, animées pour toujours d'un souffle de désir ou de passion, éclairées d'un coloris vivant qui ne s'effacera jamais, revêtues éternellement de leur charme d'autrefois.

Leurs longs yeux noirs, tirés vers les tempes, ont un éclat profond et l'obliquité de leur regard donne à la physionomie je ne sais quelle séduction étrange et piquante; l'ovale du visage est un peu maigre, le nez est mince et retroussé, les lèvres sont fines et d'une sensualité douce, le cou est effilé et dégagé à la nuque, l'atti-

tude du corps est toujours naturelle et les plis des vêtemens retombent avec élégance. De toute leur personne se dégage une impression délicieuse de grâce pensive, de langueur caressante et de capricieuse volupté.

Le souvenir de ces époques brillantes, où l'empire du Nippon était à la tête de la civilisation de l'extrême Orient, s'évoquait là, devant moi, dans le vieux palais de Kioto et s'associait, pour ainsi dire, à celui de ces créatures gracieuses, qui en avaient été le charme et la poésie.

Dans les temples laqués d'or, sous les colonnades de cèdre des salles du trône, au bord des fontaines où baignaient des lotus, ces formes d'un monde disparu semblaient flotter encore et renaître à la vie d'autrefois. Je les voyais surtout glissant dans l'enfilade des chambres du palais, se détachant à peine sur les peintures à l'éclat adouci qui en ornaient les murs. Dans l'une de ces chambres, les panneaux représentaient tous des paysages d'hiver, un village disparaissant sous la neige, un bois de cryptomerias chargé de givre, un lac glacé aux rives indécises, un ciel bas et ouateux, et, sur la monotonie blanche de la plaine et des eaux gelées, la clarté boréale d'une lune à son dernier quartier.

Mais la pièce voisine était tout ensoleillée, pleine de vie et de lumière : sur un nuage rougeâtre bordé d'or, des oies sauvages s'envolaient à grands coups d'aile dans le ciel bleu pâle, d'un bleu presque vert, et planaient haut par-dessus la plaine, qui, vue de si loin, s'estompait de teintes violacées dans la vapeur des rizières et des prairies inondées. Plus loin encore, dans les appartemens des impératrices, des paravens de laque dorée encadraient des oiseaux, des paysages, des bouquets, des chariots ou des jonques chargées de fleurs ; et sur les murs, sur les plafonds, c'était aussi une profusion de fleurs de cerisiers et de pêchers, de chrysanthèmes et d'iris, de roses trémières, de clématites argentées, de magnolias et de dahlias, tout un printemps représenté, rêvé plutôt, dans les gammes les plus fines, — avec une harmonie exquise de composition, un rappel insensible de toutes les couleurs ambiantes, avec une fraîcheur et une légèreté de nuances, un charme de tonalité et une délicatesse d'observation qui donnait l'illusion de la présence des objets et les animait presque d'une vie réelle.

Par l'ouverture des portes, la vue se prolongait sur le jardin tout entrecoupé de ruisseaux et de rocailles, planté d'arbustes rares, de camélias, d'orchidées et d'anémones, ombragé de sophoras et de pawlonias, baigné de la lumière douce et vaporeuse d'une après-midi d'automne japonais.

A cette heure, dans ce lieu, toutes les impressions pittoresques ou

artistiques que j'avais ressenties depuis mon arrivée au Japon me revenaient à l'esprit et se résumaient en moi : je revoyais les grandes sépultures de Nikkho avec l'inépuisable fantaisie de leurs sculptures et la floraison exubérante de leur décoration de bois ou de bronze s'épanouissant sous la végétation puissante des cryptomerias séculaires, — le Bouddha de Kamakura sur son lit de nymphœas et l'inexprimable beauté morale de sa physionomie pensive, — les allées majestueuses des sanctuaires de Shibâ avec leurs lanternes funéraires, leurs brûle-parfums et leurs vasques de cuivre, — la grâce mystique de la déesse Kouânon, peinte à la fresque sur le panneau d'un temple à Yeddo, — les trésors de Nara et leurs merveilles archaïques, — un monastère bouddhique sur les bords du lac Biwa dans un site délicieux de solitude et de mélancolie, — enfin le temple d'Hongwanji, où les laques des murs, reflétant la lumière du soleil couchant, faisaient flotter une vapeur d'or d'une atmosphère de recueillement et de mystère autour des statues sacrées.

Tous ces souvenirs, et bien d'autres encore, se groupaient devant moi et, de leur simultanéité, une impression d'ensemble se dégageait : c'était comme une initiation à une esthétique nouvelle, la démonstration de cette vérité que le génie humain est inépuisable et que le beau n'est pas circonscrit dans une école, la révélation enfin d'un art inconnu, aux allures libres, vives et capricieuses, étranger au formalisme occidental et aux partis-pris de doctrine, de l'art le plus raffiné, le plus sincère, le plus imaginatif et le plus passionnément épris de la vie et de la réalité, qui ait jamais traduit une pensée humaine.

III.

Quelques mois plus tard, j'étais à Séoul, au centre du « royaume de la Sérénité du matin, » au milieu même du pays de Corée, qui a opposé à l'envahissement de la civilisation d'Occident la résistance la plus longue et la plus farouche, et qui, à travers les siècles, a le mieux défendu contre les influences étrangères son autonomie politique et son originalité morale.

La cité de Séoul s'étendait au pied d'une chaîne de montagnes qui, se recourbant autour d'elle, l'enserrait presque entièrement et limitait la vue de toute part. Les murs de la ville, escaladant les premiers contreforts, détachaient dans l'air limpide et lumineux la découpure de leurs créneaux et le profil retroussé des toits de leurs tours. Plus haut, des bois de mélèzes et de cèdres couvraient les pentes abruptes; au-dessus, et jusqu'à la cime, le ter-

rain était dénudé et plaqué de teintes bistrées, si légères au sommet, qu'on distinguait à peine la ligne de faîte sur le bleu argenté du ciel.

Je venais de traverser un dédale de rues étroites, bordées de maisons basses couvertes en chaume, et sillonnées d'une foule active et bigarrée. Les hommes, de très haute taille avec de grands yeux, le regard droit, les traits durs, la physionomie vive et intelligente, étaient coiffés d'immenses chapeaux à larges bords en treillis de crin noir et vêtus de longues robes des nuances les plus délicates : blanc crème, bleu turquoise, rose saumon, vert d'eau, jaune topaze; il n'y avait pas un vêtement qui fût de couleur franche ou foncée. Les femmes, laides, d'une laideur vulgaire et sensuelle, sans grâce dans la démarche ni élégance dans la toilette, portaient sur la tête une pièce de soie légère repliée et fixée sur la chevelure de façon à former un paquetage bizarre d'étoffes, de chignons et de torsades; la jupe, de nuance claire comme le costume des hommes, se rattachait à une ceinture qui soulevait et découvrait les seins, car le corsage, ne descendant pas plus bas que les aisselles, laissait à nu toute une zone du buste.

Ma chaise à porteurs m'avait conduit dans l'ancien palais des rois de Corée, qui est situé dans la partie nord de la capitale, au milieu d'un parc abandonné. Dans ce quartier de la ville, la tranquillité et la solitude étaient si profondes que l'on n'entendait même pas ce murmure confus et sourd qui est fait de tous les bruits d'une grande cité vivante et qui de loin semble le souffle perceptible des milliers d'existences accumulées dans ses murs.

Des cours spacieuses et de larges avenues dallées de marbre, des temples de style chinois, des salles du trône surchargées de boiseries sculptées et surmontées au frontail d'une inscription à demi effacée, puis une succession de petites cours, de petits jardins, de petites maisons, de kiosques et de pavillons se rejoignant, se superposant, s'enchevêtrant les uns dans les autres dans un fouillis inextricable, c'était là tout ce qui restait de la résidence royale. Et tout cela était dans un délabrement lamentable; l'herbe poussait épaisse entre les dalles du sol; des tuiles vernissées d'or, des boiseries peintes, des fragmens de corniches, des battans de porte, des panneaux de paravens laqués, des débris d'armures et de harnachemens jonchaient le sol. Mais çà et là un rhododendron en plein épanouissement ou un magnolia chargé de fleurs rouge ponceau faisaient un contraste étrange avec toutes les choses mortes qui les entouraient.

Il n'y avait pas une âme dans ce vieux palais, à l'exception de deux eunuques très âgés qui servaient de gardiens à la porte extérieure.

Cependant, au-delà de cette agglomération de bâtimens en ruines, un parc s'étendait avec de hautes futaies de cèdres, de châtaigniers et de platanes.

J'arrivai bientôt à un ravin très resserré et si touffu qu'on eût dit un puits tapissé de verdure.

Au fond, tout au fond, un lac miroitait, et sur ses bords trois constructions minuscules s'élevaient : c'étaient un temple, un kiosque et un autel bouddhique ; des cigognes de bronze, des dragons de pierre émergeaient de l'herbe.

Depuis le haut du ravin jusqu'à la nappe du lac, la végétation avait tout envahi, et toutes les nuances du vert, depuis le vert sombre des pins jusqu'au vert tendre des plantes aquatiques, s'y fondaient dans un rayonnement chatoyant et harmonieux.

D'énormes touffes d'azalées sauvages d'un rose pâle ou d'un blanc laiteux s'entremêlaient à des fougères arborescentes, tandis qu'au bord de l'eau des anémones, des amaryllis rouges, des lis jaunes, des iris, des capillaires et des graminées de toute espèce formaient une végétation plus légère, plus élégante et plus variée.

Une lumière tamisée, très douce, se déposait sur la surface de l'eau et sous les futaies ; mais la cime des arbres s'éclairait d'une clarté plus blanche qui, par endroits, traversait comme une flèche lumineuse quelque trouée du feuillage et venait fouiller sur le sol les dentelures d'une fougère. Une odeur humide, faite de senteurs végétales, emplissait l'air tiède.

C'était une résidence d'été, abandonnée comme tout le reste du palais, mais qui semblait moins désolée et d'où se dégageait comme le parfum d'un passé très lointain.

Les lieux qui n'ont pas d'histoire ou ceux dont l'histoire ne nous est pas familière n'ont sur notre esprit qu'une faible puissance d'évocation ; les pensées qu'ils nous suggèrent sont nécessairement vagues, flottantes, faites de fantaisie ou de souvenirs, tissées de la trame légère du rêve.

Je l'éprouvais ici, dans ce pays dont le passé ne nous est pas encore dévoilé et était devant moi comme une antiquité vivante qui n'aurait pas livré son secret. Ce que je savais du passé historique de la Corée ne suffisait qu'à éveiller ma curiosité : c'étaient quelques dates incertaines, les noms de quelques rois émergeant de la suite confuse des dynasties nationales, le démembrement de la Corée en sept ou huit royaumes rivaux, et quelques faits de guerre résumant plusieurs siècles de luttes avec le Japon, avec les Mandchous ou avec la Chine. J'avais cependant la notion plus précise d'une époque d'épanouissement artistique et littéraire. Je savais

que la Corée avait été la grande éducatrice du Japon, et que les deux premiers initiateurs de la civilisation japonaise, au IIIe siècle, venaient du royaume coréen de Mimâna. C'étaient deux savans qui s'établirent à la cour du roi du Yamoto : l'un devint le chef de la corporation des arts et métiers, l'autre professa l'esprit et la doctrine des études chinoises. Ils enseignèrent aux Japonais l'écriture idéographique de la Chine, sa philosophie, sa religion, sa musique et ses institutions politiques; ils leur apprirent aussi les procédés mécaniques chinois, l'art de tisser les étoffes, de broder la soie, de cuire et de décorer la porcelaine, de laquer et d'ouvrager le bois. Et ce fut de Corée encore que venaient au Nippon les bonzes qui, au VIe siècle, allèrent trouver l'empereur Kin-Meï-Tennô, à sa cour de Siki-Sima, pour prêcher l'excellence du bouddhisme et en jeter les fondemens dans le pays même où cette religion devait plus tard atteindre à son plus complet développement.

Mais c'était là tout ce que j'avais pu connaître de l'histoire morale et politique de la Corée. Dans cet état d'ignorance ou de conjecture, des impressions toutes personnelles se dégageaient en moi: celle qui dominait tout d'abord était une sensation d'éloignement, la sensation étrange de l'isolement le plus complet qu'on pût imaginer puisque je me trouvais transporté dans le coin le plus abandonné de la contrée la plus retranchée du monde.

Des souvenirs de France me revenaient à l'esprit; mais, par un singulier phénomène, ils me semblaient anciens déjà, presque effacés, comme si les faits et les impressions qu'ils me rappelaient se fussent passés il y a longtemps : la distance les transformait comme l'eussent fait beaucoup d'années écoulées.

D'ailleurs, les images vagues, les formes flottantes que ressuscite la mémoire, s'encadraient bien dans ce palais abandonné. Aux sensations pittoresques produites par le spectacle que j'avais sous les yeux correspondait en moi tout un ensemble d'idées ou d'émotions éveillées autrefois par des sensations analogues. Elles se reconstituaient avec la nuance précise qu'elles avaient eue jadis et qui les distinguait encore au milieu de toutes les banalités confuses et monotones de la vie ordinaire, mais elles se transposaient pour ainsi dire et trouvaient une expression nouvelle, presque idéale dans ce paysage de la terre de Corée.

Il s'en dégageait, en effet, une impression pénétrante de mélancolie sereine, de tendresse recueillie et pensive, d'émotion discrète, contenue, apaisée. Rien ne troublait cette tranquillité, cet assoupissement des choses, sinon, par instans, un vol de flamans rouges dont le cri effarouché traversait l'air comme parfois une réminiscence douloureuse traverse tout à coup la quiétude de l'esprit.

Mais les frissons légers qui couraient sur l'eau faisaient songer à de longues et voluptueuses caresses, les senteurs compliquées qui s'exhalaient de toutes les fleurs et de toutes les essences forestières étaient comme le souvenir évaporé d'un parfum plus fort et plus troublant, et un monde de rêve semblait s'éveiller à la vie sous ce bois ensoleillé, sur ces eaux mortes, avec des transparences délicieuses de chair embaumée, des rayonnemens de peau blondissante, des souplesses de corps féminins, une douceur pénétrante de voix rythmées, et ce charme des créatures de songe qui est tout-puissant sur chacun de nous parce que nous les formons du plus intime et du meilleur de nous-mêmes, de notre fantaisie et de nos souvenirs. La musique seule, avec ses harmonies voilées, les ressources infinies de sa mélodie et de ses timbres, eût pu rendre ce qu'il y avait, à cette heure, de pensée latente et de poésie incorporée dans ce coin perdu d'une résidence royale abandonnée.

... Quand je quittai ce lieu, le soleil descendait derrière les montagnes situées à l'ouest de Séoul. Autour de moi, les ombres se déplaçant lentement s'allongeaient, éteignaient les tons ; les couleurs s'irisaient, des glacis d'or se posaient sur l'eau, et, dans la vapeur du soir qui se levait, des teintes orangées estompaient les cimes des arbres. Des nuages rosés s'envolaient au loin sur les pâleurs du ciel bleu...

MAURICE PALÉOLOGUE.

SAN-FRANCISCO

II[1].

LES PLACERS ET LES MINES. — LA SOCIÉTÉ DE SAN-FRANCISCO. LE CHEMIN DE FER DE PANAMA.

I.

On ne connaissait et on n'exploitait encore que deux catégories de *placers :* les placers secs et les placers humides. Au nord, le précieux métal se trouvait surtout dans les affluens du Sacramento, de l'American-River et dans le lit des torrens. Entraînée par les fortes pluies de l'hiver, la terre, délayée par l'eau, laissait s'échapper les parcelles d'or qu'elle recelait; le métal, ainsi désagrégé, s'accumulait, en raison de son poids spécifique, dans le fond de bassins naturels où le remous ralentissait un instant l'impétuosité du torrent. L'habileté du mineur consistait à relever, à l'examen des localités, la position de ces bassins, à profiter de la saison sèche pour détourner le cours d'eau et fouiller dans ces creux, que l'on désignait sous le nom de *poches*. Plus l'hiver avait été humide, plus la récolte était abondante. Dans certaines de ces *poches*

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

on a recueilli des fortunes; l'or y était aggloméré en poudre fine et en pépites roulées. On n'avait qu'à le ramasser à la pelle sur un lit de sable ferrugineux.

Dans les *placers* secs, au contraire, l'eau faisait absolument défaut. L'or se trouvait mélangé au sable, plus abondant toutefois dans les ravins qui avaient autrefois servi de lits aux cours d'eau épuisés. On ramassait ce sable dans des plats d'étain; par un mouvement analogue à celui du vanneur, on agitait ce sable de manière à en faire balayer par le vent les parcelles étrangères. Il restait au fond du plat une poudre noirâtre, mêlée à du sable ferrugineux, que l'on extrayait en partie avec l'aimant; on arrosait le surplus de mercure. Le mercure s'emparait de l'or et faisait corps avec lui. On mettait l'amalgame ainsi obtenu dans un sac de peau, et, par la pression, on extrayait le mercure, qui perlait au dehors, et dont on recueillait la plus grande partie. Pour achever de dégager l'or du mercure, on plaçait le résidu sur une pelle chauffée, le mercure s'évaporait et l'or seul restait. Trois livres d'amalgame donnaient en moyenne une livre d'or.

Ces procédés, essentiellement primitifs, furent les premiers en usage. On perdait autant d'or que l'on en recueillait, mais l'essentiel était d'aller vite. Si défectueux que fût ce mode d'exploitation, il ne laissa pas que de donner des résultats surprenans. En 1848, la production mensuelle de l'or est de 1,500,000 francs; en 1849, de 7,500.000; en 1850, de 15 millions, soit 180 millions pour l'année, valeur déclarée à l'exportation, sans compter ce qui restait dans le pays et ce que les émigrans emportaient avec eux. Au début, les placers secs furent exploités de préférence, d'abord parce que l'on y pouvait travailler en toute saison, d'une façon continue, ensuite parce que l'or ne s'y trouvait pas seulement en poudre, mais en pépites, quelques-unes d'un volume considérable, et qu'un heureux coup de pioche enrichissait parfois le travailleur.

En 1853, voyageant de Sacramento à San-Francisco, le hasard me fit rencontrer un mineur italien qui, tout d'abord, attira mon attention. Ses allures étranges, ses traits profondément altérés, ses gestes nerveux trahissaient un homme en proie à une vive émotion. Il était mon voisin de table. Pendant le dîner, nous échangeâmes quelques paroles banales. Le repas fini, je lui offris un cigare, qu'il accepta; pour n'être pas en reste de politesse, il insistait pour faire apporter sur le pont une bouteille de champagne, ce *nec plus ultra* des mineurs. Je refusai et l'engageai à se contenter d'une tasse de thé, redoutant l'influence que le champagne pouvait avoir sur ses nerfs surexcités. Il le comprit. « Je ne suis pas malade, me dit-il, mais j'ai été tellement secoué ces jours-ci,

que j'ai cru que j'en deviendrais fou. » Puis il me raconta son histoire.

Depuis quatre ans il était aux mines, dans les *placers* secs, poursuivi par une malchance qui semblait s'attacher à ses pas. Tout ce qu'il entreprenait échouait; à peine trouvait-il à faire ses vivres dans les localités les plus riches; à côté de lui on récoltait l'or en abondance, lui ne trouvait rien ou presque rien. Il suffisait qu'il s'associât avec un mineur, heureux jusque-là, pour que la veine tournât. Et cependant il était sobre et laborieux, le premier et le dernier au travail. Lassé de ses insuccès réitérés, il écrivit à un de ses amis, à San-Francisco, le suppliant de lui trouver un embarquement comme matelot à bord d'un navire à destination de Gênes ou de Marseille. Son ami réussit, et l'avisa qu'il eût à se rendre à San-Francisco à une date qu'il lui indiqua. L'argent lui manquait; mais ses compagnons, aux mines, se cotisèrent pour lui avancer la somme nécessaire.

En attendant le jour fixé pour son départ, il continuait à travailler, découragé, ne trouvant presque rien. L'avant-veille, il s'éloigna du camp pour *prospecter*, fouillant le sol, cherchant à en tirer quelques piastres. Vers midi, fatigué par la marche et la chaleur, il prit un peu de repos, puis se remit en route pour gagner le camp. Chemin faisant, il creusait de ci, de là, avec son pic, sans résultat, lorsque tout à coup il amena à la surface une pépite d'environ une once. Il se mit à fouiller plus avant dans le sable; mais, à trois ou quatre pieds de profondeur, son outil se heurta contre un gros caillou. Il savait, par expérience, que les pépites se rencontrent rarement dans un sol pierreux, et il fut sur le point de renoncer à pousser plus avant, mais sa première trouvaille l'encouragea à persévérer. Non sans peine il déchaussait ce caillou quand son pic, portant à faux, vint à en écorner la surface terreuse et lui montrer ce que les mineurs appellent *la couleur*. C'était une énorme pépite d'or. Il se pencha, essayant de l'attirer à la surface; mais ses mains tremblaient, ses jambes fléchissaient sous lui. « J'étais, dit-il, tout mouillé d'une sueur froide, et mes muscles étaient comme des chiffons. »

Il dut s'arrêter, reprendre haleine et force; il réussit enfin à soulever sa pépite, mais il lui était impossible, dans l'état où il se trouvait et avec les moyens dont il disposait, de la transporter au camp. « Ma tête se prenait, ajouta-t-il, j'étais comme fou. J'avais l'idée fixe que quelqu'un m'observait, que l'on allait m'attaquer, et je me sentais hors d'état de soutenir une lutte. Couché sur ma pépite, je fouillais du regard la plaine et les bouquets d'arbres, soupçonnant un ennemi derrière chacun d'eux, tremblant au moindre

bruit. Puis, tout à coup, je n'eus plus qu'une idée : enfouir mon trésor et revenir le lendemain le chercher. Toujours guettant à droite et à gauche, je rejetai la pépite dans son trou, je la recouvris de sable, effaçant soigneusement toute trace qui pouvait me trahir, et je repris le chemin du camp. Je mis deux heures à faire la route, le cerveau vide, le corps brisé, marchant sans penser. De retour au camp, je préparai machinalement mon repas, et, la nuit venue, j'allai trouver trois de mes compatriotes, associés ensemble, braves gens sur qui je savais pouvoir compter et je leur fis part de ma découverte. Je leur proposai de venir m'aider le lendemain et de m'accompagner, avec mon trésor, jusqu'à Sacramento. La route n'était rien moins que sûre pour un homme isolé, et, si l'on me soupçonnait en possession d'un pareil lingot, j'avais toute chance d'être dépouillé et assassiné en chemin. Nous fîmes prix ensemble ; ils avaient une mule, on chargerait le lingot sur son bât, que l'on recouvrirait de nos couvertures et outils, de manière à nous donner l'apparence de mineurs en voyage, et on prépara les armes pour le lendemain.

« Rentré chez moi, je m'endormis d'un sommeil de plomb. J'étais brisé. Je m'éveillai avant le jour. Enfin ! mes misères étaient finies,.. j'allais quitter ce pays maudit où j'avais tant souffert, retourner en Italie, revoir ma chère Spezzia, où je suis né, et où Antonia m'attendait ! J'allais lui rapporter une fortune, acheter une ferme et vivre heureux. Puis... une pensée terrible me traversa le cerveau. J'étais fou hier, j'avais perdu la tête. Comment retrouverais-je l'endroit où était ma pépite ? Non-seulement je n'avais laissé aucun indice de nature à me guider, mais j'avais soigneusement effacé tout ce qui pouvait trahir ma cachette. Que faire ? Le jour naissait. Mes compagnons arrivèrent. Accablé, je gisais sur ma couverture comme une masse inerte. — Allons ! debout, paresseux, et en route ! me crièrent-ils joyeusement... Et je restais là. Ils n'y comprenaient rien ; de mon mieux je leur expliquai. Ils me regardaient surpris, échangeant entre eux des coups d'œil significatifs. — Eh non ! je ne suis pas fou. J'ai vu, j'ai touché, je suis sûr, mais je ne sais plus où c'est... Et l'émotion m'étouffait. — Tout cela ne t'avance à rien, me dit brusquement Stéfano. Bois une tasse de café, et en marche ! nous chercherons, et ce sera bien le diable si nous ne trouvons pas. Son apparente confiance me fit du bien. Nous partîmes. — Vois-tu, mon vieux, me dit-il, ne te casse pas la tête, tâche d'être calme et de te souvenir dans quelle direction tu es allé hier. — Par ici, répondis-je sans hésitation, et nous avançons. Le grand air me fait du bien. Je m'arrête. — Nous ne devons pas être loin. Je regarde, je regarde encore ; c'est bien par ici, mais

où? Je veux me souvenir, je ne peux pas. Mon unique idée, la veille, était que l'on m'observait, qu'un ennemi m'épiait. J'erre à droite, à gauche, cherchant à m'orienter. Rien, rien. Je me laisse tomber au pied d'un arbre; machinalement je ferme les yeux. Soudain il me semble voir se dessiner sur ma rétine un coin de paysage clair et net : à ma gauche, un bouquet d'arbres ; à ma droite, un talus de sable ; devant moi, deux arbres, dont l'un est découronné par le vent ; entre les deux, dans le lointain, une colline couverte de *chapparal*. J'ouvre les yeux, je fais quelques pas ; voici la dune, voici la colline, à ma gauche, le bouquet d'arbres. J'avance, en rampant, dans la position où j'étais la veille quand, couché sur mon lingot, j'interrogeais l'horizon d'un œil inquiet. A mon insu, l'image s'était fixée là, je la retrouve, et, sans hésiter : — Fouillons ici. Quelques coups de pioche suffisent ; peu d'instans après, le lingot était solidement amarré sur notre mule et nous partions, non sans avoir fait quelques entailles aux arbres pour permettre à mes compagnons de retrouver l'endroit. Puissent-ils aussi bien réussir ! Mon lingot est ici, dans la cabine du capitaine, et si nous ne sautons pas cette nuit, je l'échange dès demain contre de bonnes traites sur Londres. »

Le lendemain, en effet, il le vendait à la maison Walls Fargo et Cie au prix de 123,000 francs. Le lingot resta un mois exposé dans leur comptoir à côté d'un autre valant 135,000, trouvé par quatre Français. Plus sage que nos compatriotes, qui dépensèrent en quelques jours à San-Francisco le produit de leur trouvaille, mon Italien emporta son argent avec lui.

Depuis longtemps, les *placers* secs sont abandonnés. Ils furent les premiers à s'épuiser, l'eau n'y amenant plus d'or. Quand les mineurs les quittèrent, les Chinois les envahirent et trouvèrent encore à récolter sur ce sol dédaigné. Après eux, il serait difficile de glaner.

Les *placers* du nord offrirent également au début quelques exemples de fortunes subites. Pendant longtemps, on s'en tint à la recherche des *poches* et au lavage du sable sur le bord des cours d'eau. On attendait ensuite que la saison des grandes pluies ramenât des montagnes des terres aurifères. Les mineurs affluaient alors à San-Francisco, dépensant en quelques semaines le produit de plusieurs mois de travail, et repartaient pour les mines au commencement de la saison sèche. Il en fut ainsi jusqu'à ce que l'on s'avisât de recourir à des procédés moins lents et moins incertains que ceux de la nature. On s'était aperçu que toutes les terres aurifères ne se trouvaient pas à proximité des rivières et des torrens ; on reconnut par le relief du terrain que certains cours d'eau s'étaient

déplacés, que d'autres étaient taris, que les gorges et les ravins désignés sous le nom générique de *cañadas* avaient autrefois servi de lits à des rivières, et que l'or abondait dans ce sol d'alluvion. Pour l'exploiter, il fallait y ramener l'eau nécessaire au lavage des terres. On commença par capter à distance une source ou par pratiquer une saignée sur un cours d'eau en ménageant une pente suffisante. Le bois était abondant ; on s'en servit pour installer des rigoles et amener l'eau dans de vastes réservoirs où on l'emmagasinait. On obtenait ainsi une pression considérable. A l'aide de forts tuyaux, semblables à ceux de nos pompes à incendie, on attaquait par la force hydraulique la base de la colline que l'on voulait exploiter. L'eau, violemment projetée, entraînait avec elle la terre, le sable et les cailloux, qui, encaissés entre des troncs d'arbres, roulaient bruyamment sur de longs treillis en fil de fer, munis d'un double fond en bois. La terre et les cailloux étaient balayés par l'eau ; l'or, plus pesant, tombait au fond mélangé de sable ferrugineux. On procédait alors comme nous l'avons décrit plus haut, pour dégager l'or de tout alliage.

Appliqué d'abord sur une petite échelle à des localités exceptionnellement riches et favorablement situées, ce système ne tarda pas à s'étendre et donna naissance aux premières compagnies par actions qui se créèrent à San-Francisco. Elles n'exploitaient pas de mines pour leur propre compte; elles se bornaient à vendre aux mineurs la quantité d'eau dont ils avaient besoin. Cette vente s'effectuait au pouce, c'est-à-dire que la compagnie alimentait régulièrement à une pression déterminée un tuyau mesurant un ou plusieurs pouces d'orifice. La force de projection était telle qu'un homme atteint était un homme mort, et qu'elle jetait bas une colline en moins de temps que ne le pourraient faire cent ouvriers se relayant jour et nuit. Dans les grandes exploitations, on se servait de tuyaux en fer déchargeant de 300 à 800 pouces d'eau par un orifice de 4 à 8 pouces de diamètre. Un pareil jet, sous la pression d'une colonne d'eau de plusieurs centaines de pieds, faisait voler en éclats des quartiers de roche et déracinait les montagnes par le pied. Parfois, des éboulemens soudains ensevelissaient les ouvriers. On ne perdait pas son temps à déblayer; on diminuait la pression d'eau et l'on se servait du jet pour les dégager, morts ou vivans (1).

Avec des moyens d'action aussi puissans, on obtenait des résultats considérables. Voici ceux que donnait par semaine une mine de rendement moyen, travaillée par dix ouvriers et consommant 200 pouces d'eau. La redevance pour l'eau était de 1,500 francs,

(1) *The Ressources of California*, by John Hittell.

la perte de mercure et l'usure des outils, 500 francs, soit 2,000 fr. par semaine. Le résultat moyen était de 15,000 francs, ce qui laissait 13,000 francs à répartir entre les exploitans. Sur certains points, on arrivait à des résultats bien supérieurs. On ne saurait sans l'avoir vu se faire une idée des étonnans bouleversemens du sol dans les *placers* californiens. Sur d'immenses espaces, les collines ont été nivelées, la terre végétale balayée dans les vallées, les ravines comblées; on ne voit que cailloux roulés, quartiers de rochers brisés; il semble qu'une génération de Titans ait passé là laissant derrière elle la désolation et la mort. Toute trace de végétation a disparu. De loin en loin, sur ce sol dénudé, fouillé, épuisé, on rencontre de rares campemens de Chinois cherchant dans ces débris quelques parcelles d'or.

A mesure que l'exploitation des mines se régularisait, que l'action collective se substituait à l'effort individuel et le calcul au hasard, bon nombre de mineurs aventureux s'enfonçaient de plus en plus dans l'intérieur. Un travail régulier, rémunéré même à un taux élevé, mais qui ne comportait aucun aléa, leur répugnait. Ce qu'ils voulaient, c'étaient les émotions du jeu, les chances de fortunes soudaines; ils préféraient les misères et les privations avec les alternatives de riches trouvailles. Leur humeur vagabonde les poussait à prospecter sans cesse, d'heureux hasards soutenaient leur courage et entretenaient leurs espérances. Ils se racontaient l'un à l'autre des récits fabuleux, des légendes dorées empruntées aux Indiens. Plus loin, entre ces pics sourcilleux de la Sierra-Madre, existaient des rochers d'or massif. C'était de là, de ces sommets inaccessibles, couverts de neiges éternelles, que les pluies, les orages, les tremblemens de terre avaient détaché, entraîné, roulé par les plaines et les ravins ces parcelles du précieux métal. Cet or, qu'ils recueillaient en pépites et en poudre, ne jaillissait pas spontanément du sol. En remontant son cours, on devait atteindre sa source, et, en dépit des obstacles, ils poussaient toujours plus avant, comptant sur leur persévérance et le hasard. Le hasard les servit.

L'un d'eux prospectait dans le comté de Mariposa. La journée avait été fructueuse; au tournant d'un ravin, il se rencontra brusquement avec un des bandits qui infestaient les mines. Sommé de livrer ce qu'il portait sur lui, il riposta par un coup de carabine et tua son adversaire. Sa balle, en ricochant, heurta une paroi de rocher et y laissa une trace brillante qui attira son attention. Abandonnant son ennemi mort, il examina de plus près. Ce point brillant, c'était de l'or, et le rocher que sa balle avait écorné était du quartz. Le bruit de sa découverte se répandit, mais ce pouvait

n'être qu'un accident heureux. Deux autres faits, dus aussi au hasard, levèrent tous les doutes.

Dans le comté de Tuolomné, les mineurs ne pouvaient se procurer de viande que par la chasse. Chaque jour, il fallait se mettre en campagne pour ravitailler le camp. Acharné à la poursuite d'un ours gris, l'un de ces chasseurs réussit à l'abattre au sommet d'un ravin presque à pic. Dans sa chute, l'animal resta accroché par un rocher formant saillie. L'homme parvint à se glisser jusqu'à lui et se mit en devoir de le dépouiller. Un coup de sa hachette fit voler un éclat du rocher et lui révéla la présence de l'or dans une veine de quartz.

Enfin, dans la Nevada, deux mineurs se disposaient à quitter les mines pour regagner San-Francisco. La veille de leur départ, se promenant au sommet d'une colline, ils s'amusaient à faire rouler dans le ravin des débris de roc. L'un de ces débris, dans sa course vagabonde, vint se heurter contre une roche brune affleurant le sol et en détacha un fragment révélant à l'œil exercé des mineurs un filon d'or formant veine dans la partie brisée. Ajournant leurs projets de départ, ils forèrent la roche, et, avec de la poudre, la firent éclater. La veine, mise à nu, se prolongeait, et ils en détachèrent des fragmens d'or pur. Les mines de quartz étaient découvertes, et une ère nouvelle allait s'ouvrir pour la Californie.

II.

San-Francisco progressait rapidement. Au rendement, chaque jour plus considérable, des mines d'or correspondait un nouvel afflux d'immigrans. On cessait de camper, on s'établissait; on construisait; les tentes disparaissaient remplacées par des maisons de bois en attendant les magasins en briques et les palais en pierres. De tous côtés s'élevaient des hôtels, des restaurans. Deux incendies nouveaux anéantissent pour 60 millions de bâtisses. On se remet à l'œuvre, et les quartiers détruits renaissent de leurs cendres, plus solides et plus beaux. On commence à faire venir des briques de Londres et de Sydney, du granit de Chine, du fer des États-Unis. La vie matérielle devient moins chère; de nombreux chasseurs approvisionnent la ville de gibier, les *rancheros* du sud l'alimentent de bétail. Les légumes sont encore rares, les fruits manquent, mais partout aux environs se créent des jardins maraîchers et des vergers.

Dans les bons restaurans tels que Delmonico, Sutter, Irving,

Lafayette, Franklin, on peut se procurer un dîner pour 40 francs. Dans certains établissemens populaires, l'ouvrier paie le sien de 10 à 15 francs. Un canard rôti coûte 25 francs; le bœuf 2 fr. 50 la livre. Les œufs sont encore chers, 5 francs la pièce, les pommes de terre 1 fr. 25 chacune. Si élevés que semblent ces prix, ils sont déjà bien inférieurs à ceux que l'on payait en 1848-49, où un repas, composé de biscuit de mer, de porc salé nageant dans une platée de haricots, le tout assaisonné d'eau claire, valait une once, 80 francs.

L'aspect extérieur de la population se modifiait. A mesure que les doutes sur l'avenir se dissipaient, les résidens de San-Francisco faisaient venir des États-Unis leurs femmes et leurs enfans. Cet élément nouveau introduit dans la ville grandissante exerçait déjà sa salutaire influence. Jusqu'en 1850, on ne voyait guère, en fait de femmes, que quelques courtisanes mexicaines ou chiliennes recrutées par les maisons de jeu. Quand, à la fin de 1849, eut lieu à San-Francisco le premier concert de musique instrumentale, on réserva les meilleurs sièges pour les dames, admises sans rétribution. Il s'en trouva quatre. A la fin de 1850, il n'en est plus de même. Les principaux négocians s'établissent sans idée de retour. Leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs viennent les rejoindre, accueillies au débarquement par des ovations qu'expliquent le respect des Américains pour les honnêtes femmes et leur rareté jusqu'ici. En 1851, quand une d'elles, simplement vêtue, paraissait dans les rues de la ville, chacun se découvrait respectueusement sur son passage, Lorsque dans Montgomery-Street, la plus passagère des voies de San-Francisco, au milieu du brouhaha des langues les plus diverses, des conversations les plus animées, de la foule la plus disparate, on entendait tout d'un coup retentir ces mots : « *Gentlemen, a lady !* Messieurs, une dame ! » chacun se découvrait, chacun se taisait. L'unique trottoir encombré tout à l'heure par ces gens qui se coudoyaient brutalement se vidait comme par enchantement, pour laisser le passage libre à cette femme qui s'avançait, rappelant à ces hommes de toute classe et de toute origine la mère, l'épouse, la sœur ou la fiancée qu'ils avaient quittées. Il n'eût pas fait bon garder son chapeau sur la tête, ou par un geste, un regard indiscret, gêner celle qui passait, confuse et touchée de l'hommage qu'on lui rendait. L'imprudent eût payé cher sa bévue. Mais nul n'en avait l'idée, et la brute la plus inconsciente, le mineur le plus grossier subissait à son insu l'influence de l'émotion respecteuse de tous.

Sans elle, sans la femme, San-Francisco n'était qu'un camp d'aventuriers. Telle devait être la Rome antique, sous Romulus et Rémus,

alors que, lieu de refuge des rudes pâtres du Latium, elle abritait dans ses grossières demeures une population d'hommes jeunes, hardis, vigoureux, mais, eux aussi, sans femmes et sans enfans. La présence de ces êtres plus faibles va modifier toutes les conditions de l'existence. Le foyer se crée, l'église s'élève, l'école se construit. San-Francisco se métamorphose, les rues s'alignent, les costumes bizarres des premières années disparaissent. Au sans-gêne, à la brutalité, succèdent une urbanité relative, un parler moins grossier, des manières plus civilisées. On a hâte de sortir de la barbarie ; on se lasse de vivre le revolver au côté, sans police et sans lois. On veut l'ordre et la propreté dans les rues, la sécurité, le droit de travailler sans avoir à risquer constamment sa vie pour protéger le fruit de son travail, sans sentir peser constamment sur soi les menaces d'incendie et de pillage. Contre l'incendie on organise un corps de pompiers volontaires, tous s'enrôlent ; contre le pillage et les bandits la police est impuissante ou complice, on la remplace par le comité de vigilance.

Il s'organisa le 22 février 1851 au grand jour. Ses chefs publient leurs noms et acceptent toutes les responsabilités, et ces noms sont ceux des hommes les plus en vue de San-Francisco : W. F. Coleman, D.-D. Shattuck et Hall Me Allister. Trois mille citoyens répondent à leur appel et s'engagent à leur prêter main forte. John Jenkins est arrêté le 10 juin en flagrant délit de vol. Le comité le fait comparaître devant lui, le juge le condamne et le pend le même jour. Vainement les autorités locales protestent contre cette usurpation de leurs fonctions et lancent un mandat d'amener contre ces magistrats improvisés ; leurs adhérens y répondent par un manifeste revêtu de leurs signatures, se déclarant solidaires de leurs chefs et revendiquant la part prise par eux à l'exécution de Jenkins. Quinze jours plus tard, le comité fait arrêter James Stuart, voleur et assassin de profession, qui avoue, en ricanant, les meurtres qu'il a commis. On le pend à l'extrémité du quai de la rue Market. Whittaker et Mac-Kenzie, arrêtés par les autorités régulières, sont détenus en prison. Le comité de vigilance demande qu'ils passent en jugement tout de suite. Sur le refus de faire droit à cette requête, les chefs du comité font sonner le toscin d'alarme, enfoncer les portes de la prison et amener les prisonniers devant eux. Reconnus coupables, ils sont pendus séance tenante. Ces mesures sommaires effraient les autres ; ils s'empressent de quitter San-Francisco, où le comité se déclare en permanence.

A mesure que les transactions se multipliaient, le besoin d'une monnaie d'échange s'accentuait. On ne pouvait indéfiniment peser la poudre d'or ou des pépites. On admettait indistinctement, et à

des cours arbitraires, les pièces d'or de 20 francs, celles de 5 dollars des États-Unis, les souverains anglais et des pièces octogones d'une fabrication locale grossière et d'une valeur de 250 francs. En fait de monnaie d'argent, on utilisait les piastres mexicaines, chiliennes et péruviennes et les pièces de 5 francs. Pour les petits achats, on n'avait trouvé rien de mieux que de couper en quatre morceaux ces piastres dont les fragmens informes, baptisés du nom de *mitraille*, circulaient pour 1 fr. 25. Chacun, suivant sa convenance, hachait ainsi ses piastres quand il voulait se faire de la petite monnaie. La Californie étant un état producteur d'or, il semblait tout naturel d'y établir un hôtel des monnaies; c'est ce que l'on eut quelque peine à obtenir du congrès. La découverte des mines d'argent de Nevada devait bientôt alimenter une frappe considérable.

L'exportation d'or pour 1851 dépassa 170 millions. San-Francisco reçut, par mer seulement, 27,000 émigrans. C'est en 1851 que l'immigration française atteignit son apogée. Composée d'élémens divers, elle devait jouer un rôle important dans l'histoire de la Californie.

Il est de mode d'affirmer, en dépit des enseignemens de l'histoire et des traditions du passé, que le génie français n'est nullement un génie colonisateur, que nos mœurs, nos habitudes, notre éducation, font de nous un peuple essentiellement sédentaire, peu porté par goût aux voyages lointains et moins encore à l'émigration. On ne saurait nier que les grands changemens introduits depuis 1789 dans nos lois et dans notre organisation sociale n'aient profondément modifié l'esprit aventureux de notre race. Le morcellement des terres a créé une classe nombreuse de petits propriétaires attachés au sol; la suppression du droit d'aînesse et la restriction du droit de tester ont supprimé du même coup ces cadets de famille qui, au XVIIe et au XVIIIe siècles, peuplaient le Canada, l'Inde française, Bourbon, la Martinique, la Louisiane, portant haut le nom et les traditions de notre patrie. La diffusion de la richesse, et partant du bien-être, a créé des besoins nouveaux, des goûts de confort incompatibles avec la vie rude du colon. Nos révolutions successives, les dures épreuves que nous avons traversées nous ont rendus sceptiques et défians, peu enclins aux projets à échéances lointaines, plus soucieux d'une existence modeste, mais sûre en apparence, que désireux de conquérir au dehors une fortune incertaine au prix d'efforts qui nous effraient. Notre ignorance des langues étrangères froisse notre vanité et nous apparaît comme un insurmontable obstacle. Puis, nous sommes devenus timides et craintifs. L'idée de prendre en mains la responsabilité de notre

propre destinée nous paralyse. Les liens de famille, si puissans pour nous, font qu'en dehors des sentimens d'affection naturelle, nos jeunes gens s'habituent si bien à faire fond sur le concours et l'appui de leurs parens qu'ils ne comprennent pas que l'on puisse s'en passer et lutter seul. Dans nos familles, malheureusement de moins en moins nombreuses, le départ d'un fils ou d'un frère crée un vide impossible à combler; enfin, et surtout dans la classe moyenne, il faut compter avec ces préjugés qui font de tout émigrant un incapable ou un déclassé, à tout le moins un cerveau brûlé au succès duquel nul ne croit.

Essentiellement sédentaire par nature, courbé sur le sol qui le fait vivre, lisant peu et profondément ignorant des pays étrangers, le paysan n'émigre plus depuis qu'il possède. Seule, la population urbaine, plus accessible aux influences extérieures, mieux renseignée sur ce qui se passe, s'aventure encore à chercher fortune au loin. A chacune de nos crises politiques correspond un exode proportionné à l'intensité du malaise. Ces grands événemens passent, le plus souvent sans l'atteindre, sur la population rurale, se traduisant parfois par un surcroît d'impôts, mais ne bouleversant pas ses conditions d'existence. Il n'en va pas de même pour la classe ouvrière. Une crise politique, c'est le chômage; l'usine ou l'atelier qui se ferme, le pain qui manque. Si, à cette crise politique et aux conséquences qu'elle entraîne, viennent s'ajouter les récits de fortunes inespérées, réalisées en quelques jours dans une contrée nouvelle, si, au lendemain d'une révolution qui renversait un trône en France et menaçait l'Europe d'une conflagration générale, la terre de l'or apparaît avec son irrésistible mirage, la double et violente secousse rompt les digues, l'esprit d'aventure se réveille: on veut partir, on part.

On le vit bien en 1848-1849. Les nouvelles des *placers* alternaient dans les journaux avec celles de la guerre de Hongrie, des exploits de Kossuth et de la misère dans Paris. Au Havre, à Bordeaux, à Marseille, on armait des navires, on fondait des compagnies, on enrôlait des travailleurs. La classe moyenne, fortement éprouvée, donnait l'exemple; le gouvernement organisait la loterie du lingot d'or pour fournir aux mobiles, vainqueurs de l'insurrection de juin, auxiliaires compromettans dont on redoutait l'ardeur, les moyens d'émigrer. Nombre de gens de métier suivirent, et une immigration française, dans laquelle toutes les classes de la société étaient représentées, afflua à San-Francisco. Pêle-mêle, confus d'abord, ces élémens disparates ne devaient pas tarder à se coordonner d'eux-mêmes, à suivre leur pente et leur voie. Ces nouveaux colons allaient se grouper suivant leurs affinités, créer des

maisons de commerce, ou explorer les mines, introduire dans cette civilisation naissante nos idées et nos goûts, ou, cerveaux brûlés de la politique, tout imprégnés encore de nos luttes civiles, chercher, trouver des chefs comme M. de Pindray ou M. de Raousset-Boulbon, et mourir en tentant de conquérir la Sonora et de donner à la France un royaume dans le Pacifique.

Au début, les mines en attirèrent un bon nombre, mais l'instinct essentiellement sociable de notre race en retint beaucoup à San-Francisco. Ingénieux à se tirer d'affaire, ils eurent recours à une foule de petites industries. Ils se firent chasseurs, manœuvres, débardeurs de navires, voituriers, coiffeurs, garçons de restaurant. L'un d'eux eut une idée ingénieuse; établi décrotteur, il nettoyait les bottes à 5 francs la paire. Il employa ses premières économies à se fabriquer un couteau émoussé à large lame d'or, avec lequel il raclait les chaussures et qu'il faisait miroiter avec complaisance aux yeux de ses cliens. Il n'en fallut pas davantage pour lui en amener un nombre considérable. En quelques mois il réalisa un fort joli bénéfice, s'acheta un lot de terrain, le revendit fort cher plus tard et rentra en France avec une honnête aisance. Plusieurs autres, et du nombre se trouvait le marquis de La P..., s'établirent jardiniers à la mission de los Dolores. Un vicomte de F..., devenu bonne d'enfans, promenait dans les rues une petite voiture à babies.

L'une des individualités françaises les plus en vue à cette époque était celle du marquis de Pindray. Issu d'une vieille famille du Poitou, M. de Pindray arriva, par terre, du Mexique à San Francisco en 1850. D'une rare hardiesse et d'une incontestable bravoure, il était doué d'une force musculaire prodigieuse. De ses mains fines et déliées il ployait en deux une piastre mexicaine et soulevait sans effort des poids considérables. Excellent tireur, il demanda à la chasse ses moyens de subsistance et approvisionnait San Francisco de viande d'ours. Cet animal abondait alors dans les forêts du Coast Range; on en faisait une grande consommation vu son prix, inférieur de moitié à celui du bœuf. Il se rendit aussi aux mines, mais sans grand succès. Lassé de lutter contre la misère et désireux de conquérir par un coup hardi la fortune, à laquelle il tenait moins encore qu'à l'éclat et à la renommée, M. de Pindray rêva de conquérir les mines de la Sonora, province mexicaine au sud de la Californie. La guerre de 1846-1847, qui s'était terminée par la défaite du Mexique, le traité de Guadelupe-Hidalgo et la cession de la Haute et de la Basse-Californie aux États-Unis, avaient laissé le Mexique épuisé d'hommes et d'argent, accablé de ses revers et impuissant à faire respecter l'autorité centrale. En Sonora, l'adminis-

tration était désorganisée ; dans le nord de cette province, les Apaches, Indiens belliqueux, campés sur la rive du Rio Colorado, occupaient le littoral du golfe de Californie réputé riche en mines d'or. Plus au sud, les Indiens Yaquis, employés autrefois à l'exploitation des mines argentifères de Serbiate et de Prieta, s'étaient révoltés à la suite des mauvais traitemens qu'ils avaient subis et s'opposaient à la reprise des travaux. Les autorités mexicaines occupaient le port de Guaymas et la ville d'Hermosillo, à deux journées de marche dans l'intérieur, mais elles étaient impuissantes à rétablir l'ordre et à assurer la liberté des communications.

Des légendes fabuleuses circulaient parmi les mineurs californiens sur la richesse des placers de la Sonora. Bien avant la découverte de gisemens du Sacramento, ceux de la Sierra-Prieta étaient connus des Indiens, qui échangeaient leur poudre d'or contre des cotonnades et des verroteries. M. de Pindray conçut l'idée de recruter à San-Francisco des hommes de bonne volonté pour aller reconquérir sur les Apaches les terrains aurifères qu'ils occupaient. Il laissait à l'avenir et au hasard de décider s'il négocierait avec le Mexique ou entrerait en lutte avec lui pour obtenir la propriété des mines. Il réussit sans peine, grâce à sa réputation de courage et d'audace, à enrôler quatre-vingts travailleurs bien armés.

Parti de San-Francisco le 22 novembre 1851, à bord d'une goëlette, le *Cumberland*, mise à sa disposition par des armateurs aussi aventureux que lui, il débarqua à Guaymas le 26 décembre suivant. Avec la connivence tacite des autorités mexicaines, il parvint à grossir sa petite troupe d'un certain nombre de recrues et se mit en marche pour les mines de l'Arizona. Médiocrement approvisionnés de vivres, ses hommes eurent beaucoup à souffrir dans ce voyage à travers un pays sablonneux, sans habitans et sans cultures, et quand ils atteignirent la région occupée par les Apaches, ils étaient à bout de forces et sans illusions sur l'issue de leur entreprise. Le mécontentement se mit dans leurs rangs et force fut à M. de Pindray de s'arrêter. Il s'établit sur un rancho à Coscopera et s'efforça de remonter le moral de ses compagnons, mais ses allures autoritaires jointes à l'insuccès de leurs efforts lui avaient aliéné leurs sympathies et, dans un accès de désespoir, il se brûla la cervelle. Le bruit courut qu'il avait été assassiné par l'un des siens. Après sa mort, quelques-uns de ses adhérens réussirent à rallier Guaymas et à regagner San-Francisco ; d'autres succombèrent en route aux privations et sous les coups des Apaches ; un petit nombre resta à Coscopera, traînant une existence misérable. L'expédition de Raousset-Boulbon recueillit plus tard quelques-uns de ces malheureux.

La triste fin de M. de Pindray n'était pas pour décourager Raousset-Boulbon. Né à Avignon en 1817, ancien aide-de-camp du duc d'Aumale, ayant pris part sous les ordres du maréchal Bugeaud à la campagne de Kabylie, le comte de Raousset-Boulbon s'était fait remarquer, dès son enfance, par son esprit aventureux et turbulent, plus tard par sa bravoure, son caractère chevaleresque et son audace. Jeune homme, il jeta à tous les vents sa fortune, à tous les caprices sa volonté et sa vie. En 1850, il était complètement ruiné.

La Californie ouvrait à son ambition un champ nouveau. Plus fortement que tout autre, il subit l'attrait de cette terre lointaine, le charme de cette vie aventureuse et libre. Rompant avec les liens du passé, avec ses habitudes et ses goûts, il prit à bord d'un navire anglais un passage de troisième classe et débarqua à San-Francisco le 22 août 1850 sans argent et sans ressources. Comme M. de Pindray, il se fit chasseur, marchand de bestiaux, mineur, pêcheur, essayant de tous les métiers, ne se fixant à aucun, riche et prodigue un jour, pauvre et économe le lendemain, luttant courageusement avec la fortune adverse et opposant à ses coups une indomptable résistance.

Il avait alors trente-trois ans. De taille au-dessus de la moyenne, d'une beauté mâle, mince et élancé, il avait grand air sous le vêtement d'un mineur. Un peu théâtral dans sa mise, il portait d'ordinaire une chemise de laine écarlate, de hautes bottes à l'écuyère et le sérapé mexicain. Nature exubérante et méridionale, il parlait avec une passion communicative et entraînante et exerçait sur ceux qui l'approchaient une influence singulière. On l'aimait pour son courage et sa loyauté; ses manières hautaines imposaient aux mineurs, qui l'adoraient et acceptaient sans la discuter sa double supériorité de race et d'intelligence.

Après la mort de M. de Pindray, il reprit ses projets et ses plans. A cette époque, il racontait en riant, qu'étant enfant, une bohémienne lui avait prédit à Avignon qu'il ferait de grandes choses, mais qu'il aurait une fin tragique « loin... par-delà les flots. » Lui-même avait souvent eu l'idée qu'il mourrait de mort violente. Dans une folle soirée, à Paris, mis en demeure par ses amis de débiter à son tour un couplet, il improvisa le suivant :

Mon cœur en désespéré
Court la prétentaine;
Qui peut savoir si j'irai
Jusqu'à la trentaine?

Mais que l'avenir soit gai
Ou qu'on me *fusille*,
Baisez-moi, Camille, ô gué!
Baisez-moi, Camille.

Tout en reprenant pour son compte la tentative infructueuse de son compatriote et ami, Raousset-Boulbon entendait préparer les voies et mettre de son côté toutes les chances favorables. Il résolut de s'aboucher avec le cabinet mexicain et de lui proposer d'organiser à San-Francisco une expédition française, dont il prendrait le commandement, pour, d'accord avec les autorités mexicaines, réduire les Apaches à l'obéissance et exploiter, avec le concours et sous le contrôle du gouvernement, les mines à reconquérir. A Mexico, le ministre de France, M. Levasseur, lui fit un excellent accueil et le mit en rapport avec des personnages influens. Parmi eux se trouvait Jecker, mêlé depuis aux événemens de la guerre entre la France et le Mexique, et M. Torre, banquier. Sous leurs auspices et avec l'assistance de M. Arista, président de la république, une compagnie par actions fut fondée sous le nom de la *Restauradora*.

Elle traita avec le comte de Raousset-Boulbon. Il s'engageait à recruter à San-Francisco cent cinquante mineurs, armés et équipés. A leur tête, il devait occuper les mines et les défendre; les bénéfices de l'exploitation seraient répartis par moitié entre Raousset-Boulbon et ses hommes, d'une part, et la compagnie de l'autre. Enfin, cette dernière mettait à sa disposition 60,000 piastres (300,000 fr.) pour organiser son expédition et accréditait auprès de lui, comme son agent spécial chargé de la représenter, le colonel Manuel Ximenez. Telle était, à cette époque, l'animosité du Mexique contre les Américains, qui venaient de le démembrer et de lui enlever ses merveilleuses mines de la Californie, que le gouvernement mexicain accueillait avec enthousiasme l'idée d'établir sur la nouvelle frontière une colonie militaire française capable de tenir en échec les aventuriers américains qui se rapprochaient du Rio-Colorado et jetaient sur la Sonora des regards de convoitise.

L'expédition de Raousset-Boulbon est trop connue pour que nous la racontions ici en détail. On sait comment, abandonné et trahi par les autorités mexicaines, il enleva, à la tête de deux cent cinquante-trois Français, par une attaque hardie, la ville d'Hermosillo, défendue par douze cents hommes de troupes régulières, que commandait le général Blanco; comment il échoua devant Guaymas, dut capituler et fut, en violation de la promesse donnée, traduit devant un conseil de guerre, jugé et condamné. « Jamais, disent les témoins

oculaires, il ne parut plus hautain que devant ses juges. Son courage ne se démentit pas un seul instant. Il se défendit avec un calme et une sérénité parfaits, en homme qui a fait le sacrifice de sa vie, mais non de sa mémoire. »

Le 12 août, au matin, on le conduisit sur la plage de Guaymas, et là, tête nue, le front haut, défiant l'ennemi, il mourut en soldat sous les balles mexicaines.

Lui mort, tout s'écroulait; ses compagnons se dispersèrent. Un petit nombre seulement put regagner San-Francisco; les autres se rendirent au Callao, à San-Blas, ou périrent misérablement dans le voyage.

Le rêve de Raousset-Boulbon devait hanter plus tard Napoléon III et amener la désastreuse expédition du Mexique. Qui sait si, en 1854, Raousset-Boulbon ne l'eût pas réalisé avec un peu d'aide, et si, comme l'a écrit Hittel, historien américain, mais impartial et au courant des événemens, il n'eût pas fait plus pour la France que ne fit Maximilien soutenu par une armée française?

Son entreprise n'était ni aussi folle ni aussi condamnée d'avance qu'on l'a affirmé depuis. Le Mexique était alors dans un état complet d'anarchie, résultat de la guerre malheureuse avec les États-Unis. La désorganisation administrative, politique et militaire y était telle qu'un chef hardi, soutenu par une poignée d'hommes résolus, pouvait marcher sur les traces de Cortez et, renouvelant ses exploits aspirer à ses conquêtes. La fortune a trahi les efforts de Raousset-Boulbon et de ses compagnons, mais ce qui nous frappe dans cette aventure, dont nous avons connu le chef et les lieutenans, c'est d'y voir la note dominante de notre génie national s'affirmer dans un pareil milieu et dans des circonstances si singulières. On pourrait croire que, seule, la soif de l'or a attiré ces hommes sur ces plages lointaines, comme elle y attirait les émigrans du monde entier, et nous les voyons, dès le début, tourner le dos aux placers, quitter le pic et la pioche du mineur pour prendre le fusil du soldat, se grouper autour d'un chef hardi, mais sans ressources, pour se lancer à la conquête d'une province mexicaine, pour engager la lutte avec les Indiens et leur reprendre par la force des mines moins riches, à coup sûr, que celles qu'ils exploitent en paix. L'esprit d'aventure, l'amour de l'inconnu, de la lutte et du hasard l'emportent chez eux, et les emportent avec eux. Ils subissent à un degré moindre que les autres races qui les entourent l'influence du milieu, de l'âpreté du gain, de l'or. Ils veulent arriver à la fortune par des voies autres qui sourient mieux à leurs instincts. Ce sont des aventuriers, mais comme l'étaient les compagnons de Cortez et de Pizarre.

Si, dans un sens et par un côté, l'émigration française affirmait

aussi nettement l'un des traits caractéristiques de sa race, par d'autres elle mettait en relief non moins saillant ses qualités d'ordre, d'économie, de goût ingénieux et artistique. Dès 1851, le commerce français occupait à San-Francisco un rang important. Cinquante et un navires sous pavillon national y apportaient les produits de notre industrie, nos vins, nos huiles, nos savons, nos conserves et nos soieries, et, dans les chiffres de l'importation, la France venait au quatrième rang avec 10,200,000 francs. De nombreux comptoirs, des maisons de banque importantes y représentaient notre haut commerce, et nos ouvriers, largement payés, affirmaient leur supériorité et introduisaient dans la ville naissante nos procédés, nos modèles et notre goût.

Jusqu'en 1855, les opérations commerciales à San-Francisco étaient livrées à tous les hasards. Il fallait plus d'un mois pour transmettre à New-York un ordre d'envoi, près de deux avant qu'il parvînt à Paris ou à Londres. Le transport par le cap Horn n'en exigeait pas moins de quatre, souvent six. Il en résultait, dans les prix des articles les plus usités, des fluctuations qui déjouaient tous les calculs et mettaient à néant les combinaisons les mieux établies. Si l'on pouvait, dans une certaine mesure et malgré l'absence de publications officielles, se rendre compte des existences sur le marché, il n'en était plus de même pour les chargemens en route, la plupart des manifestes portant la mention d'articles divers, ou assortis. Le taux élevé de l'intérêt de l'argent, qui, de 10 pour 100 *par mois* en 1840, se maintenait encore à 3 et 4 pour 100, rendait impossible la détention pendant un laps de temps considérable des articles en baisse; les craintes d'incendie et l'impossibilité d'assurer obligeaient, en outre, les importateurs à vendre à tout prix. De là des hausses et des baisses subites, qui faisaient des opérations commerciales un jeu perpétuel, enrichissant les uns, ruinant les autres, au gré du hasard. Un article venait-il à se faire rare, il montait de 100 à 300 pour 100 en quelques jours; trop abondant, il baissait dans les mêmes proportions. C'est ainsi que le bois de construction se vendit à 2,000 francs les mille pieds carrés pour retomber ensuite à un prix qui ne payait même pas le fret. Le tabac en plaques atteignit un moment 10 francs la livre; deux mois après, il était invendable, on en utilisait des milliers de caisses en guise de briques, que l'on jetait dans la boue pour asseoir les fondemens des maisons. Une construction en bois dans la rue Montgomery reposait entièrement sur ces assises d'un nouveau genre. Le beurre salé de New-York variait de 4 francs à 0 fr. 30 la livre, et de tout ainsi. Ces fluctuations incessantes encourageaient une spéculation effrénée. Elle s'incarna surtout dans un homme qui joua, à cette époque, un

rôle important à San-Francisco et qui est resté le type des aventuriers commerciaux dans la Californie.

III.

Henry Meiggs débarqua à San-Francisco en 1849. Originaire de l'état de New-York, il s'occupa du commerce des bois de construction. Intelligent et actif, il réussit promptement et, dès 1850, il passait déjà pour l'un des plus riches de la communauté naissante. Affable et conciliant, généreux et toujours des premiers à souscrire largement pour les œuvres de charité et d'utilité publique, il devint très populaire. Son ambition grandissait avec sa fortune. Il acheta, à North-Beach, des terrains considérables, fit construire un quai qui portait son nom et dont la location lui assurait de gros revenus. Élu membre du premier conseil municipal de la ville, il prit une part active à toutes les améliorations votées. Disposant de capitaux considérables et d'un grand crédit, il soumissionna d'importans contrats pour le percement et le nivellement des rues, et tenait à sa solde une armée de travailleurs. Propriétaire de presque tous les terrains de North-Beach, le quartier nord de la ville, il fondait sur la hausse de ses terrains une spéculation formidable, mais, contrairement à son attente, la ville se portait de plus en plus vers l'ouest et le sud. Le taux élevé de l'intérêt de l'argent rendait sa spéculation dangereuse. Une baisse soudaine des terrains, en 1854, le ruinait, mais il n'en laissa rien paraître. Engagé dans une foule d'entreprises, on le supposait plus riche et plus heureux qu'il n'était. La ville de San-Francisco, pour laquelle il exécutait alors de grands travaux, réglait ses créanciers en *city warrants*, bons de paiement à échéance, ayant cours, mais à 50 pour 100 de perte. On le savait, et les prix stipulés par les entrepreneurs de travaux publics se majoraient en conséquence.

Meiggs, créancier important de la ville, était gros porteur de ces titres, sur lesquels il empruntait le numéraire nécessaire pour payer ses nombreux ouvriers. On ne s'étonnait donc pas des quantités considérables qu'il en mettait en circulation. Bon nombre de capitalistes adoptaient ce mode de placement. Les *city warrants*, intimement liés à la prospérité de la ville, dont ils représentaient le crédit, devaient monter à mesure que cette prospérité s'affirmait, et se rapprocher du pair. On lui en achetait et on en acceptait en garantie des emprunts qu'il négociait. Ces emprunts se multipliaient, mais il désarmait les soupçons en soumissionnant constamment de nouvelles entreprises, et en déclarant lui-même

en riant qu'il lui arrivait rarement de sortir de chez lui sans avoir à négocier, dans sa journée, un emprunt de 150 à 200,000 francs.

Ce que l'on sut plus tard, c'est que Meiggs, en sa qualité de membre du conseil municipal, avait réussi à détourner une grande quantité de ces *warrants* revêtus, par anticipation, de la signature du maire. Il remplissait les blancs pour la date, le nom du porteur et la somme en copiant ceux dont il était détenteur légitime. Des mois s'écoulèrent sans qu'on découvrît la fraude. Meiggs payait régulièrement l'intérêt échu, mais cet intérêt, qui était de 3 pour 100 par mois, il fut bientôt obligé de l'augmenter, et on le vit emprunter sur dépôt de ces titres jusqu'à 10 pour 100 par mois. A bout de ressources, il fabriqua de faux billets, un, entre autres, de 75,000 francs sur lequel il imita la signature d'une importante maison de San-Francisco, Thompson et Cie. Le faux fut découvert par l'un des associés, mais tel était encore le prestige de Meiggs, que cet associé consentit à ne point porter plainte, le faussaire remboursant la somme.

En septembre 1854, Meiggs sentit enfin qu'il était perdu sans ressources. Sa popularité déclinait rapidement, ses prêteurs se faisaient rares et se montraient méfians. Décidé à prendre la fuite, il arma et équipa l'un de ses navires, le brick *American*, le fit installer et approvisionner avec tout le luxe et le confort possible, annonça son intention de faire, avec sa famille, une excursion sur la baie, s'embarqua avec sa femme, ses enfans et son frère et prit le large. Le lendemain on apprenait, avec stupeur, la fuite de Meiggs, sa faillite colossale et les faux qu'il avait commis. Bon nombre de ses prêteurs étaient ruinés, mais on crut, et non sans motifs sérieux, que plusieurs maisons suspendaient leurs paiemens, gravement atteintes par ce sinistre, qui n'y perdaient en réalité que des sommes peu importantes, et profitaient de l'occasion pour liquider une situation compromise.

Meiggs se rendit d'abord à Tahïti, puis au Chili, où il offrit ses services pour les travaux publics. Le bruit de ses fraudes l'y avait précédé, et on ne consentit à l'employer que comme surveillant d'équipe de manœuvres, mais ses connaissances spéciales, son activité, quelques suggestions heureuses aux entrepreneurs le rendirent utile d'abord, puis indispensable. Bientôt il soumissionna pour son propre compte, réussit, livra ponctuellement et bien exécutés les travaux qu'il entreprit. On venait de décider la construction du chemin de fer de Valparaiso à Santiago ; certaines parties de la voie présentaient de grandes difficultés. Meiggs offrit de s'en charger et s'en acquitta avec une rare habileté. De nouveau la fortune lui revenait. Quand il quitta le Chili pour se rendre au Pé-

rou, où on lui proposait de diriger la construction des voies ferrées, Meiggs était fort riche. A Lima, il traita pour l'établissement d'une ligne de mille kilomètres, triompha des plus grandes difficultés, mena son entreprise à bien et réalisa des bénéfices énormes sur les 500 millions de son contrat.

Puissamment riche enfin, il mit à exécution un projet qu'il poursuivait depuis longtemps : celui de désintéresser ses créanciers de Californie. En 1873, il fit racheter tout son papier en souffrance. Il n'en fallait pas davantage pour lui rallier les sympathies et faire oublier ses crimes. Ses amis, ses créanciers eux-mêmes sollicitèrent de l'assemblée de l'état le vote d'un bill autorisant Meiggs à rentrer à San-Francisco sans être mis en accusation. Voté par le sénat et par la chambre, ce bill échoua devant le *veto* du gouverneur. Meiggs continua donc à résider au Pérou. Il y mourut en 1877 et on lui fit des funérailles splendides. Son inépuisable charité et les services éminens qu'il avait rendus au pays firent de sa mort un deuil national.

IV.

Le 23 février 1854, l'inauguration du chemin de fer de Panama mettait San-Francisco à vingt-deux jours de distance de New-York et supprimait un voyage pénible. Difficile pour les hommes dans la force de l'âge, la traversée de l'isthme était dangereuse pour les femmes et les enfans. Il fallait franchir à dos de mulet trente milles dans des forêts vierges, trente-cinq en canots manœuvrés par des indigènes. Le sol saturé d'humidité, inondé de soleil et d'eau, était envahi par une végétation exubérante de mangliers, de palmiers, de bambous, de gigantesques quippos, de figuerons aux nervures énormes, abris des fauves, gîte favori du tigre, d'orangers au feuillage sombre qu'enlaçait les uns aux autres un inextricable fouillis de lianes. Sous cette ombre épaisse, des vasières profondes, des rivières au cours lent et paresseux, semées de bancs de sable où les caïmans échoués au soleil étalent leur peau couverte de mousse verdâtre, de verrues et d'excroissances. Des nuits chaudes et lourdes troublées par les piqûres des moustiques, les cris des singes-hurleurs, les morsures des chauves-souris vampires; des journées brûlantes, un ciel sans nuages dans la matinée, puis, vers deux heures, l'orage quotidien suivi d'une pluie torrentielle, le soleil reparaissant à l'horizon, aspirant l'humidité qui vous baigne d'une intolérable chaleur moite : tel était alors et tel est resté dans mes souvenirs l'isthme de Panama.

Commencée en 1850, la construction de la voie ferrée, qui mesurait quarante-huit milles de longueur (environ 60 kilomètres), devait être terminée, disait-on, en deux ans au plus et coûter 7,500,000 francs. Il n'y avait ni tunnels à percer, ni tranchées considérables à creuser, le point culminant au-dessus de la mer n'excédait pas cent mètres ; aussi les contractans s'attendaient-ils à des profits considérables, mais ils n'avaient tenu compte ni de l'indolence des indigènes, ni de la grande mortalité des travailleurs amenés du dehors, ni de l'attrait puissant des mines d'or de la Californie. Au lieu de chercher à faire œuvre définitive et durable, on s'attacha à bâcler au plus vite une communication telle quelle entre les deux océans. Sur des remblais à peine tassés, nous dit M. Armand Reclus dans son intéressant récit de voyage (1), on plaçait des rondins empruntés aux arbres des forêts voisines, sans même se donner la peine de les recouvrir de ballast ; au moyen de madriers non équarris ou de simples échafaudages, on franchissait les marais, les ruisseaux, le Chagres même, dont le lit a plus de deux cents mètres de largeur à l'endroit où la voie le traverse. Ces travaux provisoires offraient si peu de solidité que la moindre crue des *rios* les plus insignifians enlevait les ponts, affouillait les remblais. C'est ainsi que le viaduc de Barbacoas, entrepris à forfait, était à peine achevé qu'une portion notable s'écroulait.

Le temps passait, et, loin de s'enrichir, les entrepreneurs se ruinaient; les capitalistes de New-York qui avaient engagé leurs fonds dans l'affaire se refusaient à de nouvelles avances. Dans cette extrémité, on eut recours à deux millionnaires de New-York, Howland et Aspinwall, dont la puissante intervention remit l'affaire sur pied. Le sénateur de la Californie, Gwin, obtint de son côté un contrat postal du gouvernement des États-Unis, dont le revenu, affecté en partie à la garantie d'un emprunt, permit de réunir de nouveaux fonds. Après quatre années de labeur et une dépense de 37,500,000 francs, la voie fut enfin achevée.

A San-Francisco, ces communications plus promptes facilitaient l'introduction d'élémens nouveaux, élémens d'ordre et de durée. La famille se constituait, on travaillait pour l'avenir ; à la tente du nomade, incertain du lendemain, succédait le foyer de l'homme civilisé. Mais la corruption administrative, électorale et politique envahissait San-Francisco. Après les émigrans chercheurs d'or ou d'aventures, attirés par l'appât du gain ou la soif de l'inconnu, étaient venus les *politicians* tarés, avocats sans cliens, journalistes

(1) *Panama et Darien*, 1 vol. in-8°; Hachette.

sans lecteurs, discrédités et usés à Washington, à New-York, à Boston, répugnant au travail physique, demandant leur part de bien-être et de fortune aux intrigues politiques, aux emplois grassement rétribués et aux profits inavouables. L'abondance de l'or, le désordre des finances et l'abaissement du niveau moral faisaient de la Californie la terre promise de ces *politicians* sans scrupule. Ils affluaient tout imbus des procédés électoraux et des traditions de *Tammany Hall* et de l'*Albany Regence*, experts dans l'art de frauder les votes, de pousser au pouvoir les plus hardis et les plus corrompus. Ils occupaient les principaux emplois, faisaient curée des deniers publics. Entre leurs mains la police était sans force, la magistrature sans autorité, l'état et la ville sans crédit. De 1849 à 1856, plus de mille assassinats avaient ensanglanté les rues de San-Francisco, et l'on en était encore à attendre une répression en dehors de celles dont le comité de vigilance avait pris l'initiative. Les assassins et les incendiaires étaient connus, on les désignait publiquement, ils se vantaient eux-mêmes de leurs exploits, assurés de l'impunité, maîtres des élections par la terreur qu'ils inspiraient et l'audace de leurs adhérens. La police n'était plus qu'un instrument électoral, mise en mouvement pour recruter des votes, indifférente ou passive le reste du temps, payée par les criminels pour ne rien voir et ne rien empêcher.

Vainement les hommes d'ordre essayaient de réagir. Tous leurs efforts venaient échouer contre une organisation savante, en possession des places et maîtresse des urnes électorales. L'irritation était à son comble quand un journaliste, William King, fonda un journal, *le Bulletin*, « pour réclamer, écrivait-il, les droits des citoyens opprimés et mettre à nu la corruption administrative qui ruinait les finances de la ville. » Acclamé par la partie la plus respectable de la population, encouragé par de nombreuses souscriptions, William King se mit à l'œuvre et commença la publication d'une série d'articles dans lesquels il dévoilait, avec les antécédens des hommes à la tête de l'administration, des faits nombreux de malversation. Violentes et passionnées, ses attaques dépassaient parfois la mesure; emporté par l'ardeur de la polémique, il produisit certaines allégations dont il lui eût été difficile, peut-être, de fournir la preuve légale; mais l'ensemble du tableau qu'il traçait était exact, sa bonne foi incontestable, et les sympathies les plus vives accueillaient ses articles quotidiens.

Le 14 mai 1856, il prenait directement à partie dans son journal un nommé James Casey. Il était de notoriété publique qu'aux élections précédentes James Casey, candidat pour la place de supervisor, avait présidé le bureau électoral et substitué nombre de bulletins à

son nom à ceux déposés pour ses concurrens. Ce qu'on ignorait, et ce que William King révélait, c'est que James Casey avait subi plusieurs années d'emprisonnement à New-York. Le fait était exact. A San-Francisco même, Casey n'avait, en mainte occasion, échappé à la justice que par son audace à la braver. L'article de King avait paru à trois heures de l'après-midi; à cinq heures, Casey le tuait, au coin des rues Washington et Montgomery, à coups de revolver.

Cet assassinat en pleine rue, dans le quartier le plus fréquenté de la ville, d'un homme que l'on entourait d'estime, dont on applaudissait le courage, et qui passait aux yeux de beaucoup pour le représentant des droits et le défenseur des intérêts de la ville, souleva une explosion de colère, et si Casey ne fut pas écharpé sur place, il le dut à ses partisans, qui, symptôme significatif des temps, s'empressèrent, sur sa demande, de le mettre à l'abri de la vindicte publique en le conduisant à la prison de la ville. Le geôlier était de leurs amis, les employés à leur discrétion, les juges leurs appuis. En prison, il se sentait en quelque sorte chez lui, en tout cas, entouré de gens sûrs, intéressés à le protéger en attendant de le mettre en liberté.

La population ne s'y trompait pas, mais cette fois elle entendait que justice se fît. La mesure était comble. Toute la soirée, une foule irritée stationna dans la rue Montgomery, attendant un mot d'ordre. Il vint; à neuf heures le bruit se répandit qu'un *meeting* était convoqué dans le magasin d'un des négocians, Cunningham, à l'effet de prendre des mesures énergiques. Tout le monde s'y rendit. On décida la réorganisation du comité de vigilance, et W. F. Coleman, qui avait présidé celui de 1851, fut invité à prendre la direction du mouvement.

Les circonstances n'étaient plus les mêmes. On se trouvait cette fois en présence d'autorités régulières détenant tous les pouvoirs légaux, disposant de la police, pouvant faire appel aux troupes fédérales et ayant en main tous les rouages de l'administration. Les risques à courir étaient grands; pour y faire face il fallait pouvoir compter sur des forces nombreuses et d'importantes ressources financières. Les chefs du mouvement jouaient leur fortune et leur tête. Ils n'hésitèrent cependant pas et prirent avec une rare énergie les mesures nécessaires. Séance tenante, on rédigea une formule de serment par laquelle on s'engageait à se tenir tous pour solidaires les uns des autres et à ne déposer les armes qu'après avoir mené à bien la tâche entreprise. Chacun s'inscrivit en outre pour une forte somme. On décida enfin d'ouvrir une liste d'adhérens, qui fut promp-

tement couverte de signatures. Puis on procéda à l'organisation militaire. On forma des compagnies de cent hommes chacune; ils devaient s'armer et s'équiper à leurs frais, désigner leurs chefs et se tenir prêts à marcher à toute réquisition. Dès le surlendemain, le local occupé par le comité était gardé par cinq cents hommes résolus qui protégeaient ses délibérations, la prison était cernée pour prévenir toute évasion, et les points principaux de la ville étaient gardés par des détachemens relevés régulièrement. Les affaires suspendues, les magasins fermés, l'appareil militaire déployé dans les rues, donnaient à San-Francisco l'aspect d'une ville en état de siége.

Le meurtre avait été commis le mercredi. Le dimanche suivant, sur un ordre du comité de vigilance, 2,400 hommes armés de carabines défilaient en silence dans les rues de la ville, se rendant aux postes qui leur avaient été assignés, investissant l'hôtel de ville, où siégeaient les autorités municipales. A dix heures, une compagnie d'artillerie mettait ses pièces en batterie devant la porte de la prison, et deux des chefs du comité, se détachant des rangs, sommaient le shérif Scannel de remettre entre leurs mains James Casey. Les mesures avaient été si bien prises que toute résistance était impossible. Casey supplia qu'on lui donnât dix minutes pour se préparer à mourir. On lui répondit qu'il aurait toute facilité pour présenter sa défense, et on l'emmena au quartier-général. En même temps que lui, on y conduisit Charles Cora, coupable d'avoir assassiné le marshal des États-Unis, Richardson, au moment où celui-ci l'arrêtait pour vol. Tous deux, jugés et condamnés, furent prévenus que leur exécution aurait lieu le surlendemain, à la suite des funérailles de King.

Au jour dit, la ville entière était pavoisée de drapeaux noirs. Les chefs du comité de vigilance, escortés de quarante compagnies en armes, suivirent le char funèbre, que précédaient Casey et Cora. On les pendit de chaque côté de la porte du cimetière et la foule défila entre leurs deux cadavres. Puis les arrestations commencèrent; traqués par le comité, qui interceptait les communications avec le port et faisait surveiller les routes, la plupart des coupables tombèrent entre ses mains. L'un d'eux, Sullivan, boxeur de profession, assassin et voleur, longtemps la terreur de la ville, se suicida pour échapper au châtiment qui l'attendait. D'autres furent exécutés; ceux qui n'étaient coupables que de fraudes ou malversations furent mis sous bonne garde à bord de navires en partance et condamnés au bannissement. Maître de la ville, le comité de vigilance y rendait seul des arrêts promptement exécutés.

Mais les autorités constituées n'entendaient pas se laisser dépos-

séder sans résistance. Le gouverneur de l'état donnait ordre au major Sherman, célèbre depuis dans la guerre de sécession et général en chef de l'armée des États-Unis, de prendre le commandement de la milice et d'arrêter les chefs du comité. Le major Sherman se mit en devoir d'obéir, mais la milice refusa de marcher. Le général Wool, requis de faire avancer les troupes fédérales, ne put ou n'osa le faire. Pendant trois mois, le comité de vigilance poursuivit son œuvre, soutenu par ses adhérens et par l'opinion publique, agissant au grand jour devant les autorités impuissantes et terminant enfin ses travaux par l'exécution de Hetherington et Brace, pendus le 29 juillet. Toutes les résistances étaient brisées, les coupables punis, la population rassurée; le comité décida de se dissoudre.

Il le fit le 18 août, au milieu d'une ville en fête, pavoisée de drapeaux. Les vingt-neuf membres du comité défilèrent dans les rues, suivis de leur armée de volontaires au nombre de 5,137 hommes, de trois compagnies d'artillerie et de dix-huit pièces de canons, salués des hurrahs de la foule qui encombrait les trottoirs, des applaudissemens des femmes aux fenêtres. Le même soir, un ordre du jour, affiché sur les murs, remerciait les volontaires de leur concours, les invitait à reprendre leurs occupations et annonçait que le comité de vigilance était dissous, prêt à se reconstituer toutefois si les circonstances l'exigeaient.

Rarement on vit mouvement populaire plus énergique et plus calme, plus respectueux, dans sa justice sommaire, des droits de la défense, plus audacieux vis-à-vis des autorités légales et plus prompt à leur remettre, sa tâche terminée, le pouvoir dont elles n'avaient pas su user pour le bien de tous. L'effet moral fut tel qu'aux élections suivantes la plupart des chefs du comité furent élus, sans s'être présentés, aux fonctions municipales, et que les dépenses de la ville baissèrent, d'une année à l'autre, de plus de 11 millions.

L'ordre régnait, enfin, dans San-Francisco. Une ère finit, ère de trouble et de violence, de meurtres, de vols et d'incendie, mais aussi de grandes choses, de libre initiative, de travaux gigantesques entrepris par une population jeune, ardente et vaillante. Ce sont ces bras robustes et ces rudes mains qui ont solidement assis à l'entrée de la Porte-d'Or la métropole naissante du Pacifique, et qui, l'ayant édifiée, ont su la défendre, comme ils sauront porter haut sa grandeur et sa fortune.

C. DE VARIGNY.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *les Fils de Jahel*, drame en 5 actes, dont un prologue, et en vers, par Mlle Simone Arnaud. — Théâtre de Paris : *Jacques Bonhomme*, drame en 6 tableaux, par M. Maujan. — Comédie-Française : *Monsieur Scapin*, comédie en 3 actes, en vers, par M. Jean Richepin. — *Les Honnêtes femmes*. — Vaudeville : *Un Conseil judiciaire*, comédie en 3 actes, par MM. Bisson et Moinaux.

Les Fils de Jahel à l'Odéon, *Jacques Bonhomme* au Théâtre de Paris, hé! mais, sur les deux rives de la Seine, en un seul mois, serait-ce une renaissance du grand art? Ces Fils de Jahel (autant le dire tout de suite, puisque cela finirait par se savoir) sont les Macchabées, et l'ouvrage en vers qui se cache sous leur nom a quelque chance d'être une tragédie biblique; *Jacques Bonhomme*, cette pièce en prose, ne peut guère être qu'un drame historique où revit la France du moyen âge. Une autre *Athalie*, de ce côté-ci, et, de ce côté-là, une chronique mise à la scène qui nous serait à peu près ce qu'est aux Anglais l'*Henri V* de Shakspeare, — la seule idée de cette double aubaine a de quoi consoler les esprits élevés du succès de *Josèphine vendue par ses sœurs* ou des *Femmes collantes*... Mais, pour y regarder de plus près, divisons les causes.

« C'est une œuvre de conviction, et vous y avez cru, » dit Mlle Simone Arnaud à M. Porel dans sa dédicace : voilà proprement le texte qu'il faut à un équitable sermon sur *les Fils de Jahel*. Premier point : « C'est une œuvre de conviction. » De quoi l'auteur est-il convaincu? — Elle est convaincue, Mlle Arnaud, que la patrie est adorable et le joug

de l'étranger détestable, et qu'il faut tout sacrifier à l'indépendance nationale et ne jamais désespérer d'elle.— Second point : M. Porel « y a cru. » Qu'est-ce à dire? — S'il a cru au succès de l'ouvrage et au bénéfice qu'il en tirerait (c'est en ce sens, généralement, qu'il importe à un directeur de croire ou de ne pas croire), je ne puis qu'honorer sa foi. Mais si, d'aventure, il s'agit de croire à l'ouvrage lui-même, c'est-à-dire d'en recevoir ce bienfait que nous allons chercher au théâtre, l'illusion, oh ! alors je l'envie! Je n'y puis croire, en effet, à la vérité de ces personnages et de leurs actions. Mais si je n'y puis croire, — excusez le paradoxe apparent, — c'est justement parce que toute l'œuvre n'est qu'une « œuvre de conviction. »

« Sitôt qu'un homme a une conviction forte, assure M. Taine, son livre est beau. » Son livre, soit! Mais son drame? Le livre est l'expression directe de la personne de l'auteur; si cette personne est énergiquement attachée à une idée ou à un sentiment, son expression nous émeut. Mais le drame n'existe qu'autant que l'auteur a créé, pour les mettre aux prises, des personnes différentes de la sienne. La conviction peut bien être le principe du drame : elle peut fournir à l'imagination dramatique une occasion de travail; elle peut engager cette ouvrière : elle ne saurait la remplacer. Or, si elle est trop ardente, trop pressée de triompher en paroles, elle veut toute seule occuper la scène, et elle l'occupe mal. Un drame ne sera pas un drame s'il n'est qu'une « œuvre de conviction, » ou, pour parler plus nettement, s'il n'est que l'œuvre d'une conviction et de cette conviction toute seule.

On est femme, on est généreuse, on est pleine de bonne volonté; on a consacré son cœur comme un foyer où brûle ce feu unique : l'amour de la patrie. On est Française, on a vu la terrible guerre où la France a perdu deux provinces : on est patriote, et peut-être on ne l'est pas comme tout le monde; on est patriote, plutôt, comme toute une ligue. Ce n'est pas assez d'être chez soi, pour soi, une Vestale; on veut être, par ce temps de paix armée, une vivandière des âmes : où donc, mieux que dans un théâtre, communiquer avec elles? On y court, dans ce lieu public, pour y confesser sa foi. Dire tout haut un « acte de foi, » oui, voilà l'essentiel; voilà le dessein d'une conscience impatiente, elle s'y précipite. Mais la formule de cet acte? Ah! ce n'est point ce qui l'intéresse; elle ne s'accorde pas le loisir d'en inventer une : elle prend la première qui se présente; cette première est peut-être vague, banale, faite de réminiscences de toute origine; qu'importe? On l'accepte, on l'emploie telle quelle; on a hâte de se soulager. A quoi bon, d'ailleurs, chercher autre chose? On ne doute pas que le principal, et même le tout, pour la foule, ne soit d'entendre un acte de foi, comme, pour soi, de le dire.

Un pareil zèle est digne d'estime, et sa naïveté même est touchante; mais puis-je faire que ses effets soient autres qu'ils ne sont? Puis-je me forcer de croire que tels personnages, ses instrumens, sont des hommes et de certains hommes? Puis-je croire qu'ils agissent tout de bon comme ils paraissent agir? Puis-je me réjouir ou m'affliger de leur bon ou mauvais sort?

Mlle Arnaud a résolu de nous édifier, dans une salle de spectacle, au profit des idées que l'on sait. Une fable, aussitôt, s'offre pour la servir : il y avait une fois une femme patriote et un oppresseur étranger; cette femme avait un fils, et l'oppresseur une fille, et ces enfans s'aimaient; cette femme fit de son fils un martyr de la patrie plutôt que de le laisser devenir le gendre de l'oppresseur. — Rien de surprenant à ce que cette anecdote se soit proposée d'abord : elle appartient à cette morale patriotique en action qui s'imprime peu à peu dans nos cerveaux, à nous tous habitués des théâtres. Supposez que le vieil Horace de Corneille, — ou le Froll-Gerasz de M. Déroulède, — soit le père de Karloo de M. Sardou, il le poussera au bûcher plutôt que de consentir à ce qu'il épouse, même amoureux, la fille du duc d'Albe. De tels événemens ne nous étonnent pas. Déjà, au temps de La Motte-Houdard, on vit le cadet des Macchabées aimer la favorite d'Antiochus (il eût aussi bien aimé sa fille), et périr plutôt que de renier Israël; on sait, d'ailleurs, que ce Macchabée avait une mère.

A propos, il faut donner des noms aux personnages de notre anecdote : pourquoi le jeune homme ne serait-il pas un Macchabée? L'oppresseur serait Antiochus. La partie se jouerait alors entre les Juifs et les Syriens. Elle se serait jouée aussi bien entre les Polonais et les Russes, entre les Hongrois et les Turcs, — entre d'autres adversaires encore qu'il est plus décent de ne pas nommer. Mais, pour l'exemple, il sera bon que le dévoûment et l'espoir des patriotes soient récompensés, sans attendre plus que la durée de cinq actes, par le triomphe de la patrie. Judas Macchabée, c'est connu, rentra victorieux dans Jérusalem : va donc pour les Juifs et les Syriens.

Juifs et Syriens, ce choix fait, l'auteur se recueille-t-il pour les évoquer? Essaie-t-il de ressusciter, par une sorte d'hallucination, les véritables Macchabées et le véritable Antiochus? Ou du moins, s'il se méfie de l'érudition et ne prétend qu'être poète, s'il dispense son œuvre, à la rigueur, d'être historique et veut seulement qu'elle soit humaine, s'efforce-t-il de créer des Macchabées, un Antiochus, qui soient les siens et qui vivent d'une vie nouvelle, mais qui vivent, enfin? On assure que, si Mlle Arnaud a évité de nommer les Macchabées en tête de l'ouvrage et même dans le dialogue, c'est par un scrupule respectable et pour éviter les remontrances des docteurs en Israël. Il y a eu, à la même époque, deux familles désignées de ce nom par la légende :

Judas, le fameux guerrier, et ses frères, fils de Mathathias, d'une part; et d'autre part, sept martyrs, fils d'une même mère, qui les assista dans leur supplice. Mlle Arnaud a prêté aux frères de Judas la mère et la mort de ces martyrs : elle n'a pas voulu mettre sur ce mélange une étiquette historique. A la bonne heure! Si ses Macchabées, sans être ni ceux-ci ni ceux-là, sont des Macchabées, nous serons satisfaits. Nous la tenons quitte de l'exactitude dans le récit des événemens; et, si elle n'abuse pas de la couleur locale, à Dieu ne plaise que nous nous en fâchions! Un joli vers, soupiré par la fille d'Antiochus, nous donne assez l'odeur du pays :

Ce sol a des parfums qui parfument le cœur!

Mais ces Macchabées ne sont pas des Macchabées; ils n'ont rien de ce qu'il faut pour l'être, ou du moins rien de ce qui fait qu'on est un Macchabée plutôt qu'un Jean Hunyade ou un Kosciusko; ils n'ont même pas leur Dieu, ou s'ils l'ont, c'est comme s'ils ne l'avaient pas : ils n'ont que la patrie dans le cœur. Et, — j'y pense, — ont-ils un cœur? Pour abréger, ils n'ont rien de ce qui fait qu'un homme est différent d'un autre, c'est-à-dire rien de ce qui fait qu'il est un homme. Jahel n'est pas leur mère, mais leur prototype; et eux-mêmes ne sont que des types, tous pareils, du patriotisme. Cette Jahel, qui mène la pièce, un personnage la définit :

Une figure étrange, à présent, surhumaine!
Sur laquelle un seul mot semble gravé : la haine!
Un visage de pierre...

Oui, vraiment, un visage de pierre, et nullement humain, et qui ne sait dire qu'un mot ou du moins qu'un discours, et qui le répète infatigablement. Et ses fils, à leur tour, le répètent aussi, et c'est tout leur rôle; s'ils n'avaient cet office, ils n'existeraient pas : peut-on dire qu'ils existent? Ils sont là quatre, au premier acte, assemblés devant le temple et présidés par leur mère, qui débitent chacun à son tour une harangue; je défie qu'on distingue celle-ci de celle-là, et tel orateur de tel autre. Qui me dira, une heure après le spectacle, la différence entre Éléazar et Simon ou Jonathas ou Judas? Judas reparaît au dénoûment : voilà tout son avantage. Comme Jonathas, comme Simon, comme Éléazar, comme cette Jahel qui n'a pas de sexe, il n'est rien autre chose que ce type : le patriote.

Quoi d'étonnant? Des personnages de cette sorte conviennent à merveille au projet de l'auteur. Que veut Mlle Arnaud? Déclarer ses sen-

timens. Elle les crie par cette bouche de pierre, par ces bouches d'airain : des lèvres humaines seraient peut-être moins complaisantes; des héros qui crieraient pour leur compte ne rediraient pas si docilement cette leçon civique. Et si, par ces porte-voix, c'est toujours le même commandement qui nous frappe, tant mieux! L'auteur des *Chants du soldat*, pour peu qu'on lui reproche de chanter toujours la même chose, répond avec franchise :

Tant mieux ! clou martelé n'entre que plus avant !

Le malheur, c'est que, si je vais au théâtre, au lieu de lire des poésies patriotiques au coin de mon feu, et si toute une troupe d'acteurs me représente des personnages divers, je veux croire que ces personnages existent : point d'illusion, point d'émotion. Jahel et fils, cette raison sociale d'une entreprise patriotique, ne m'émeut pas.

J'aperçois bien sur la scène d'autres figures que celles-là : Jean, fils de Jahel, qui, entre les cinq, je le reconnais, a le principal rôle; Antiochus, et enfin sa fille. Mais Jahel toute seule, dans une foule, suffirait à m'avertir que cette foule n'est pas composée d'êtres humains; Jahel, dans une histoire, me prévient que cette histoire est un conte. Point de terreur ni de pitié; Jahel me rassure et me glace : rien de tout cela n'est arrivé. Aussi bien, regardés à part, ces compagnons de Jahel sont creux et vides; ce ne sont que les silhouettes nécessaires à l'action, et dont les traits ne sont guère plus nouveaux ni plus particuliers que cette action même. Jean, peut-être, est plus près que les autres d'obtenir un caractère: dernier rejeton d'une race héroïque, faible et attendri, martyr d'une cause dont il doute, il a quelque velléité d'être original; mais l'auteur ne prend pas le temps de l'y aider. Au demeurant, il n'est que le jeune premier traditionnel en pareille affaire, une main tendue vers sa patrie, une autre vers sa belle, et qui reste ainsi, les bras en balancier, jusqu'à l'heure de la culbute finale. De même, la fille d'Antiochus n'est que la jeune première bien connue, plantée entre son père, l'oppresseur, et son amoureux, le patriote. Et Antiochus lui-même n'est que cet oppresseur oscillant de l'amour paternel au devoir de l'homme d'état. Ainsi toutes les formes, dans ce tableau, sont impersonnelles. Si l'usage n'était que l'affiche porte des noms propres, Mlle Arnaud aurait pu simplement y inscrire, en guise de liste des personnages : la Mère patriote, son Fils, l'Oppresseur, sa Fille.

Ces héros abstraits, est-il besoin de le dire? ne font rien par eux-mêmes. Ils sont des jouets aux mains de l'auteur, dont la volonté règle leur conduite. Ils entrent et ils sortent selon les besoins de sa

cause. Il faut que les fils de Jahel déclament leurs couplets devant la porte de Jérusalem, à l'endroit même où se tiennent les sentinelles syriennes et l'état-major de la place, et la foule des curieux, et la fille d'Antiochus avec ses suivantes : à merveille ! Que tout le monde se retire ! On fait place nette; et bientôt les fils et la mère, comme sortis d'une trappe, occupent leur tribune. De même, aussitôt que chacun a eu son tour de parole, ils disparaissent; et, à point nommé, rentrent sur la scène, Antiochus, sa cour et son armée. Plus tard, sur l'avis d'un fin politique, le roi pense à négocier un mariage entre sa fille et le jeune Hébreu, pour réconcilier les deux races : il n'y a qu'à mander les amoureux et à laisser agir la nature; surtout il sera sage de tenir la mère, cette irréconciliable ennemie, à l'écart; sans être un grand roi ni son conseiller intime, on s'aviserait de cette précaution. Mais quoi ! Il y a longtemps que Jahel, cette machine patriotique, n'a lancé un jet de haine contre l'étranger : cet exercice n'est-il pas l'objet de l'ouvrage ? Antiochus et le fin politique envoient chercher Jahel exprès pour recevoir d'elle cette bordée. Ils veulent obtenir son consentement, disent-ils : vain prétexte, dont ils colorent leur obéissance à l'auteur. Celui-ci triomphe : encore un discours, encore un exemplaire de son manifeste ! Nous cependant, pas plus qu'à la vérité des caractères, nous ne pouvons croire à la vérité de l'action.

Voilà, si je ne me trompe, les raisons essentielles pour lesquelles cet ouvrage nous laisse froids ; il est superflu d'accuser tel détail de l'exécution où se laisse voir la gaucherie d'un auteur novice ; il serait vain, d'autre part, de compter sur tel coup de théâtre bien ajusté pour ébranler nos âmes. Jean, a-t-on dit, n'est pas serré entre sa passion et son devoir assez étroitement : il était blessé, il avait le délire, au moment où il fallait avertir ses frères, par un signal, qu'Antiochus changeait son plan de campagne; donc point de lutte morale (qui, d'ailleurs, se fût trouvée reléguée dans l'entr'acte), et, dans la suite, point de justes remords. — Il se peut, mais ce n'est pas cette faute qui paralyse notre sympathie. — Jahel, par mépris, refuse de reconnaître Jean et lui dénie son droit au martyre ; il le réclame; elle lui ouvre ses bras, et, par ce geste, elle le condamne. — Voilà qui est beau; mais ce beau trait ne suffit pas à faire jaillir la source de nos larmes. Nous secouons la tête ; nous savons que tout ceci n'est qu'un jeu ; un jeu d'aspect sublime, en ce passage, d'accord ; mais comment Jahel et ces gens-là seraient-ils tout de bon sublimes, puisqu'ils n'existent pas ?

Le seul plaisir que nous puissions attendre d'une pièce de ce genre est celui que donnent un beau style et de beaux vers. Les morceaux que les personnages viennent réciter par commandement de l'auteur peuvent être agréables à entendre. Et, en effet, de ces cinq actes, celui

qui a le mieux réussi, c'est l'avant-dernier; et pourquoi? Un père qui ne veut pas laisser sa fille mourir de langueur amoureuse, un conquérant qui veut maintenir sa conquête et qui sait pourtant la vanité des grandeurs humaines; ce père, ce conquérant, sollicité par les prières de cette fille, assurément ce n'est rien de très neuf, ni de particulier, ni qui porte en soi un caractère de réalité bien efficace; mais les discours de cet Antiochus, — un Mithridate qui a lu *les Contemplations* avec profit, — ont de l'ampleur et de la noblesse; vers la fin de ce concert, c'est un air de violoncelle qui remplit mélodieusement les oreilles: on applaudit, et c'est justice. D'ailleurs, çà et là, d'un bout à l'autre de la soirée, dans les soli de clairon qui sont la part, l'abondante part de Jahel, il se trouve des phrases bien sonnantes : elles réveillent les bravos. Mais à l'ordinaire, il faut le dire, la langue de Mlle Arnaud est incertaine; les impropriétés, les incorrections y sont fréquentes. Sa versification, à l'ordinaire aussi, est malaisée; le plus fâcheux, c'est que souvent elle est gênante: où le style menaçait d'être mauvais, elle le rend pire. Judas, nous le savons, n'est guère plus Juif que Polonais ou Hongrois; mais il est nègre plutôt, lorsqu'il s'écrie :

> Et fussé-je cadavre, et fussé-je poussière
> Qu'à moi Dieu renverrait la vie et la lumière!

Et, à coup sûr, son petit frère n'est pas Français quand il déclare :

> Je suis de Mathathias et fils de cette femme.

Parmi ces obscurités, des éclairs. Comme l'émissaire d'Antiochus veut enseigner à Jahel ce qu'elle doit faire de ses fils, elle répond :

> S'il se peut, des héros! s'il le faut, des martyrs!

Avec Mlle Arnaud, je ne connais guère que l'auteur de *l'Hetman* qui soit capable aujourd'hui de vous envoyer ces vers à la Corneille, raide comme balles de chassepot. On sait que lui aussi, bien que son style d'homme soit soutenu par une latinité solide, se passe quelques licences; il est naturel que Mlle Arnaud s'en permette un peu plus. Voilà plusieurs fois, dans cette étude, que le souvenir du poète-soldat me saute à l'esprit : c'est que l'œuvre de Mlle Arnaud, pour l'idée comme pour la forme, c'est du Déroulède femelle.

Mme Favart a prêté à Jahel son ardeur, rallumée pour la circonstance, et les artifices de sa diction; à Antiochus M. Paul Mounet a prêté sa

mâle et simple prestance et le timbre généreux de sa voix. Mlle Baréty, en princesse syrienne éprise d'un Juif, a paru échappée du Cantique des cantiques; un débutant, M. Laroche, dans le rôle de Jean, a paru échappé du Conservatoire, non sans avoir emporté un prix. M. Albert Lambert a représenté le conseiller du roi avec sa correction et son intelligence habituelles. Tous, le premier soir, ont senti au visage le vent de la faveur publique : les habitués peu naïfs de ces fêtes théâtrales se savent si bon gré d'entendre l'expression d'un beau sentiment, ou un beau vers, ou seulement quelque chose qui y ressemble! Et puis, on est là pour encourager la littérature et le grand art. Si cette heureuse soirée n'a pas été suivie de beaucoup d'autres, c'est que le commun des spectateurs ne se connaît aucune mission de ce genre et trouve un goût moins rare à la vertu. Ce vulgaire, pour s'intéresser à une fable, a besoin d'y croire : nous avons dit pour quelle noble raison celle-ci était incroyable.

Hélas! *Jacques Bonhomme*, de M. Maujan, est aussi « une œuvre de conviction, » et, pis encore, une œuvre de parti. Après la pièce patriotique, voici la pièce révolutionnaire, c'est-à-dire un prétendu drame historique où ni l'histoire ni le drame ne trouve son compte. C'était pourtant un beau sujet que la Jacquerie ! S'il serait prudent et opportun de l'exposer sur un théâtre, on pouvait en délibérer. On pouvait craindre, assurément, d'induire la foule en quelque méprise : le spectacle des misères passées risquait d'exagérer chez elle le sentiment des misères présentes, la vue des représailles anciennes risquait de l'animer à de nouvelles violences, auxquelles elle supposerait les mêmes excuses. Dangereuse ou non, cependant, l'œuvre d'art, imaginée avec désintéressement, accomplie avec impartialité, devait être belle. Mérimée, jadis, en une suite de scènes, comme écrites à l'eau-forte, avait tracé les études du tableau qu'il restait à composer. Les mœurs atroces du XIVe siècle, il les avait montrées exactement ; les mouvemens des âmes, et de plusieurs sortes d'âmes, dans l'un et l'autre camp, les passions diverses et les diverses inquiétudes d'esprit, du côté des seigneurs et du côté des Jacques, toute la psychologie de cette petite guerre civile et sociale, l'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* l'avait déterminée avec vraisemblance et précision. A l'intérêt que présentait cette série de dialogues, on pouvait juger de l'émotion que soulèverait un drame décoré de ce titre : *Jacques Bonhomme*.

Mais c'est bien de psychologie et de drame, de ces superfluités, qu'il s'agit! Ce n'est pas pour rien, — quoique sans loyer, — que le conseil municipal de notre bonne ville a cédé à une société d'acteurs le ci-devant théâtre des Nations, devenu « Théâtre de Paris. » Il s'est rappelé le décret du 3 août 1793, ordonnant la représentation d'ouvrages qui fussent des fermens de civisme, et les paroles de Barère à la Conven-

tion, dans la séance du 3 septembre : « Les théâtres sont les écoles primaires des hommes éclairés et un supplément à l'éducation publique. » Il s'est rappelé surtout la Commune de Paris mandant les comédiens à l'Hôtel-de-Ville, interdisant *l'Ami des lois* par un arrêté, substituant à la tyrannie des gentilshommes de la chambre sa libérale autorité.

Les comédiens ordinaires du conseil municipal, dont les principaux sont d'honorables vétérans du mélodrame, prétendent, paraît-il, rester les comédiens ordinaires du public : M. Lacressonnière et Mme Marie Laurent s'inquiéteront moins d'entretenir l'esprit révolutionnaire que d'intéresser le spectateur et de remplir la caisse de la compagnie ; — puisse le conseil leur pardonner des sentimens si bas ! — C'était bien le moins que, pour commencer, ils offrissent à ce généreux gérant de nos propriétés un divertissement à son goût. On ne pendra pas tous les jours, pas même la crémaillère ! On pouvait choisir, pour cette inauguration, une reprise du *Jugement des rois* ou de *la Papesse Jeanne ;* on pouvait remonter *la Contre-lettre ou le Jésuite*, l'*Incendiaire ou la Cure et l'Archevêché ;* — mais peut-être on garde ce répertoire pour des matinées classiques réservées à l'influence du conseil et destinées, naturellement, aux enfans des écoles ; — bref, on s'est contenté, pour cette fête, du *Jacques Bonhomme* de M. Maujan.

Si l'on a pu s'en contenter, ce n'est pas seulement parce que les premiers tableaux de la pièce forment une sorte de galerie des horreurs du moyen âge. D'après les eaux-fortes de Mérimée, l'auteur a exécuté ici de larges peintures qui rappellent ces « mystères de l'inquisition » brossés sur la toile de quelques baraques foraines. Assurément ce prologue a du bon : il pourrait emprunter un sous-titre à certain ouvrage applaudi, voilà bientôt cent ans, sur le Théâtre des Sans-culottes : *les Crimes de la féodalité*. Mais ce mérite n'eût pas suffi. Ce qui a désigné *Jacques Bonhomme* pour un si grand honneur, c'est moins encore l'action enfantine du drame qui se fonde sur ce prologue : la femme d'un vilain mise à mal par un seigneur, la vengeance de ce vilain et ses péripéties... Et qu'est-ce donc enfin qui devait offrir aux patrons du lieu un agrément particulier? C'est Jacques Bonhomme lui-même, personnage symbolique, allégorie, figure ! Jacques Bonhomme c'est le Peuple : ô bourgeois, saluez ! Et vraiment vous auriez mauvaise grâce à ne pas vous découvrir devant ce héros : il est chargé de toutes les vertus, il est gonflé des plus merveilleuses idées. Auprès de lui, l'évêque Myriel, des *Misérables*, est médiocrement évangélique ; auprès de lui Étienne Marcel, même pour nos conseillers, n'est plus qu'un petit génie.

Pour frayer avec cet idéal représentant du peuple et pour lui donner lieu d'exposer sa morale et sa doctrine, il fallait des personnages

imaginés tout exprès; les voici : la fantaisie de M. Maujan fournit des états-généraux complets. Comme députés de la noblesse, voici le bon seigneur, — qui se montre peu et qui n'agit pas, — et le méchant, — qui se met en avant et qui fait rage; — voici, comme députés du clergé, un moine assassin et un prêtre ridicule. Mais le plus précieux de ces comparses, évidemment, c'est un vieux baron chargé de reconnaître et de dire bien haut que l'aristocratie dégénère et que la fin de son règne approche : — ah! la nuit du 4 août n'était pas loin au XIVe siècle!

Tout cela est excellent selon le dessein de l'auteur, — à moins que le dessein de l'auteur ne fût de m'émouvoir : le bonheur ou le malheur d'un pantin allégorique et des fantoches qui procèdent de lui ne peut guère m'affecter. Et ici je n'ai pas la ressource d'attendre de beaux vers. Il est vrai que la prose populaire de M. Maujan est ornée de quelques gentillesses moyen âge : les Jacques Bonshommes des galeries supérieures auront pu dire, à la sortie, que c'est *une* ouvrage « moult joliettement » écrite.

Mais vous qui parlez de pantins, me dira peut-être M. Maujan, tournez-vous vers l'auguste scène de la Comédie-Française : que pensez-vous de ceux-ci ? — Ah ! ceux-ci ont d'abord cet avantage de se donner pour ce qu'ils sont : Monsieur Scapin ne prétend frapper personne de terreur ni de pitié, quand il lance un coup de pied au derrière du matamore. Le coup de pied, en soi, est un geste drôle : il n'est pas besoin, pour que j'en rie, qu'on me fasse croire que ce pied est mû par une âme sublime ; j'en ris bien chez Guignol, où je sais que les personnages sont en bois ! Encore, à les regarder de près, les pantins que voici, au rebours de certains héros de tragédie ou de drame, sont-ils plus vivans qu'ils ne veulent bien le dire. S'il n'est pas de notre monde réel, ce Scapin devenu monsieur, non plus que sa compagne Dorine, j'ai idée qu'ils y ont des parens, et que leur fille Suzette y a des cousines. Le diable, non plus, n'est pas de ce monde : on sait pourtant que, lorsqu'il devient vieux, il se fait ermite ! C'est justement l'histoire de Scapin, dans l'intervalle du temps de ses *Fourberies* à l'heure où cette pièce commence. L'ancien bohème de Naples, en vingt années de bons tours, s'est amassé un capital : avec Dorine qu'il a épousée, il s'est retiré dans la vertu et fait inscrire comme bourgeois chez le syndic de Bologne. Pour mieux s'établir dans cette condition, il veut s'allier à des bourgeois de naissance : il veut marier sa fille au fils d'un notaire. Il faut voir le lustre éclatant et le port imposant de cette honnêteté neuve ! Il faut entendre cette voix, exercée par d'autres chansons, célébrer les droits du père de famille ! C'est toujours Scapin, et c'est un autre homme.—Tenez ! je me laisse aller à le traiter d'homme ! C'est que j'en connais qui lui ressem-

blent. — Et sa commère Dorine, cette fine mouche, engraissée de lait à discrétion, demeure pourtant une fine mouche; avec son bon sens de femme, elle refuse de se perdre en des rêves trop ambitieux : — et voilà que c'est une femme ! — Oui, la même qu'autrefois, sauf ce qu'apportent de changemens nécessaires l'âge et l'aisance; elle est toujours gaie, prompte à la riposte, et secourable aux amoureux, ces amoureux fussent-ils sa fille et un prétendant léger d'écus, musicien de profession, honni par le père. Et la fille, avec ses grâces délicates (la race, dans le bien-être, s'affaiblit et s'affine), est-elle assez, la petite futée, une vive miniature de Scapin et de Dorine à la fois ! Ah ! le charmant trio !

Mais prenons que ces poupées ne soient que des poupées. — Suzette a donc un amoureux, Florisel, qui tient l'emploi de Léandre; et Florisel est flanqué d'un valet Tristan, qui s'est affublé de la cape et de la barrette naguère illustrées par Scapin : voilà les personnages qui vont nous donner la parade. En vain Tristan, pour amadouer Scapin, son glorieux modèle, lui déclare son admiration avec autant d'humilité que d'emphase; il l'avertit en vain que le notaire Barnabé court les tripots et que son fils Antoine est acoquiné à une drôlesse; ne pouvant le détacher de ces bourgeois en faveur de son maître, il lui jette un défi : guerre aujourd'hui entre Scapin, qui joue les Géronte, et Tristan, qui joue les Scapin ! Rira bien qui rira le dernier. Jusque-là, qui rira mieux encore? Le public, témoin de ce duel : ce n'est pas pour un autre effet que l'auteur fait s'entre-choquer ses marionnettes.

Aussi bien, toutes marionnettes qu'elles sont, les spectateurs désirent que leur manège ait une apparence de logique. Après cette annonce d'un duel entre Scapin et Tristan, ils s'attendent que Scapin soit fourbé à son tour. Cependant son adversaire, pour toutes bottes, continue de lui porter des avis francs : il est bien vrai que le notaire Barnabé a commis un faux, et qu'un brigand veut le faire chanter; et ce brigand, aux gages de la maîtresse de son fils, est bien un vrai brigand. Scapin n'en veut rien croire : quand ce spadassin se présente, il fait assaut de rodomontades avec lui, et peu s'en faut qu'il ne s'attire un méchant coup. Le menteur émérite soupçonnant partout le mensonge, et se jetant, par méfiance, dans les embarras dont un conseiller sincère veut le détourner, assurément ce personnage est comique et l'idée en est plaisante. Mais c'est une autre idée que celle acceptée d'abord : il faut que le public change de voie, et son élan se ralentit.

Nouvelle vicissitude : Scapin, à la fin du deuxième acte, a pris décidément l'avantage sur le spadassin. C'est lui tout seul, au troisième, Tristan faisant défaut, qui dirige l'action. C'est lui qui débarrasse les planches de la drôlesse et de son acolyte; c'est lui, par la même occa-

sion, qui force Barnabé à jeter le masque, après quoi tout est prêt pour le mariage de Suzette et de Florisel.

Ces reviremens, si je ne me trompe, déroutent notre plaisir. Voilà ce qui nuit à la pièce, plutôt que ce commencement du deuxième acte, où une réception ennuyeuse chez des bourgeois est trop patiemment imitée ; plutôt même que ce milieu du troisième, où le spadassin et la courtisane, pour effrayer le notaire, évoquent lugubrement l'image du bagne : on en passe bien d'autres au « joyeux » Regnard ! Il se peut aussi que cette comédie, pour un franc pastiche, se hasarde à trop durer : ni *le Tricorne enchanté*, ni *Pierrot posthume*, de Théophile Gautier, ni *le Beau Léandre*, de M. de Banville, ne poussent au-delà d'un acte. Ici le parcours est trois fois plus long ; mais le paraîtrait-il, s'il se faisait tout d'une traite ?

Parade, oui vraiment, et parade qui déconcerte un peu l'esprit par son allure, *Monsieur Scapin*, d'un bout à l'autre, a ce don précieux de charmer les oreilles : c'est la grâce qu'il faut souhaiter à des ouvrages d'un genre plus noble, à la prochaine tragédie, au prochain drame ; si nous ne croyons pas aux paroles, une telle musique tromperа notre ennui. Ah ! la bonne langue, purement gauloise et française ! Elle est riche et toute saine ; assez rare pour être amusante, et cependant toute simple. Elle est convenable au théâtre et apte à ce particulier sujet. Et comme ce courant de style, qui vient de nos aïeux, se coule en ces vers modernes ! Il est vif, il est souple, il se prête à ces rythmes variés, qui, si variés qu'ils soient, demeurent toujours des rythmes. C'est une source de chez Régnier que M. Richepin a captée ; il la fait passer par de petits chemins que voudrait avoir dessinés M. de Banville. Ici elle tinte, là elle gazouille, un peu plus loin elle gronde. — Des citations ? Il faudrait recopier tout le premier acte, où la forme s'accommode si juste aux mouvemens scéniques de l'idée. Du deuxième, je transcrirais pour le moins le duo des amoureux et l'air de bravoure jeté par Scapin à la face du matamore : il réveillerait dans leurs tombes, cet air-là, Scarron et Corneille, le Corneille de *l'Illusion comique*. Du troisième, comment négliger l'apostrophe de Scapin à Barnabé, ce triomphal couplet d'une autre *Chanson des Gueux ?* Et, après cela, je regretterais le reste.

M. Coquelin aîné, qui joue Scapin dans la perfection, a bu là un bon coup de poésie comique, — le coup de l'étrier ! M. Coquelin cadet dit la déclaration de Tristan, ce Scapin *junior*, avec un esprit discret dont il convient de lui savoir gré. M. Le Bargy, par sa voix et par l'usage qu'il en fait, mérite de porter ce nom délicieux, Florisel. Mlle Céline Montaland est gaie, naturelle et avenante comme doit l'être Dorine. Mlle Müller, en Suzette, a la grâce d'une figurine de Saxe dont la pâte serait pétrie de malice

La Comédie-Française, avec *Monsieur Scapin*, joue une petite pièce de M. Becque, représentée naguère au Gymnase et à la Renaissance, *les Honnêtes Femmes*. On y voit que, si l'auteur de *la Navette* et de *la Parisienne* sait au plus juste ce que valent la galanterie et l'adultère, il connaît aussi le prix du mariage. — Trois personnages seulement, et des personnages qui s'appellent Mme Chevalier, M. Lambert, Mlle Dupont : Mme Lambert, une mère de famille encore jeune, a plu, sans le vouloir, à M. Lambert, un homme de trente ans, las de courir les amours faciles; elle lui fait épouser la fille d'une de ses amies, Mlle Dupont. Voilà qui est simple. Mais n'y a-t-il pas dans la nature plus de gens simples et de simples actions que l'on n'en voit sur le théâtre ? Cette simplicité nous agrée, parce qu'elle est justement celle de la nature, et elle nous agrée d'autant mieux qu'elle est, en ce lieu, plus rare. Nous sommes certains que Mme Chevalier existe : un si heureux équilibre du tempérament et de la raison, un cœur si modéré avec un jugement si droit, une si sûre entente de la vie, une si exacte connaissance des hommes, un tel sang-froid devant l'attaque, une telle politique pour la riposte, nous savons que ces attributs ne sont pas d'une poupée de théâtre, mais d'une femme. Nous connaissons même la race de cette femme, et sa condition : elle est Française, elle est bourgeoise ; elle est de cette bourgeoisie qui est une classe sociale ; elle a cette bourgeoisie qui est une vertu domestique. Geneviève Dupont, avec son enjouement et son bon sens, est de la même espèce, du même pays, du même ordre; elle a seulement la pétulance d'esprit et la naïve hardiesse de son âge : Mlle Dupont, c'est Mme Chevalier à dix-sept ans; Mme Chevalier est aujourd'hui ce que sera Geneviève à trente-cinq. Quant à Lambert, eh! mon Dieu! c'est l'un de nous : voilà notre penchant vers le bien, et aussi notre légèreté, notre fatuité, notre trompeuse expérience des femmes, et, pour finir, notre aptitude à vivre heureux avec l'une ou avec l'autre. Aussi bien c'est la philosophie cachée en cet ouvrage, qui n'est ingénu que d'apparence; l'honnêteté de ces « honnêtes femmes » n'est pas l'innocence, mais la sagesse ; et le principe de la sagesse, c'est une juste notion de la médiocrité des sentimens humains, avec la conviction que cette médiocrité est la garantie du bonheur. Ni dupe, ni désespéré, n'est-ce pas ce qu'il faut être? Entre l'optimisme et le pessimisme on tient le vrai. « J'épouserai celui qu'on me présentera, dit Geneviève. C'est si peu de chose, un mari, dans un ménage! » Et Mme Chevalier dit à Lambert : Vous avez demandé à ma maison « ce qu'elle ne pouvait pas contenir pour vous. Faites-vous-en une autre à son image. Mme Chevalier n'y sera pas; Mme Lambert y sera : c'est la même chose, nous nous ressemblons toutes. »

La qualité de ce dialogue est française et le ton en est bourgeois,

comme il sied aux personnages. A cette petite comédie peut s'adresser le même compliment qu'à son héroïne : « Vous ne faites rien pour plaire et vous n'en plaisez que davantage. » Et elle aussi peut répondre : « Je suis naturelle. Il y a quelques bonnes gens encore, pas beaucoup, qui aiment cette note-là. »

« Cette note-là, » Mlle Pierson, qui fait Mme Chevalier, l'a gardée avec une aisance parfaite; Mlle Durand, qui joue Geneviève, a su la donner à une octave plus haute; M. Baillet, entre les deux, n'a pas détonné. C'est ici le moindre ouvrage de M. Becque : à la Comédie-Française, on en voit la valeur. Montée avec cette façon, quels feux ne jettera pas *la Parisienne!*

Au demeurant, « cette note-là, » est-il bien vrai que si peu de gens l'aiment encore? Au théâtre, justement, il me semble que, chaque jour, le public la réclame avec plus de force : tout ce qui n'est pas naturel lui demeure étranger. C'est faute d'imiter la nature qu'une tragédie patriotique, un drame révolutionnaire, le laissent indifférent; c'est faute de logique, — et la logique serait ici un souvenir de la nature,— que des marionnettes, même soufflées par un poète, l'amusent un peu moins qu'elles n'ont promis; c'est par sa ressemblance à la nature que la plus petite et la plus simple comédie gagne son cœur. Et tenez! Il s'est produit, la semaine dernière, au Vaudeville, une farce dont l'idée première est ingénieuse, mais dont l'exécution n'est pas tout entière originale. C'est *le Conseil judiciaire*, de MM. Moinaux et Bisson, joué plaisamment par MM. Jolly et Dieudonné, Mmes Daynes-Grassot et Jane May. Telle quelle, cette pièce a été applaudie jusqu'au bout : en savez-vous la raison? C'est que le public avait été mis en belle humeur, au commencement, par la photographie animée d'une salle d'audience au Palais de justice, et par la reproduction vraisemblable de deux plaidoiries : l'une d'un avoué pédant, l'autre d'un avocat mondain. Ces allées et venues, ces postures, ces intonations étaient naturelles! Ce que nous aimons dans l'art, quel qu'il soit, c'est la nature : il arrive même que nous ne l'aimions que là.

LOUIS GANDEBAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Les discussions du budget ont l'avantage d'être périodiquement comme un rendez-vous des opinions, comme un cadre flexible où passent et se succèdent tous les problèmes qui intéressent, qui passionnent ou occupent une nation. Elles peuvent être tardives, plus tardives qu'il ne le faudrait pour le bien du pays. Le jour du grand règlement de comptes arrive cependant, une fois au moins tous les ans. Ce jour-là on ne peut éviter de se mettre en face de la réalité et d'entrer dans le vif des choses; on est nécessairement conduit à tout aborder par les côtés les plus sérieux, les plus positifs, — et c'est tout simple, puisqu'un budget est comme la condensation, comme la représentation chiffrée de la vie du pays, de ses forces et de ses intérêts, de ses élémens de fortune et de puissance. Napoléon prétendait qu'il éprouvait, à lire les états de situation de ses armées, autant de plaisir qu'à la lecture d'un roman; c'est qu'il voyait de son regard perçant tout ce que ces chiffres représentaient : c'était son roman, à lui! Un budget, qui est bien plus étendu, bien plus complexe que des états de situation, contient tout et embrasse tout. Il touche aux affaires extérieures, c'est-à-dire au rôle de la France dans le monde, comme aux affaires intérieures, aux grands ressorts de la puissance nationale, à l'armée comme au crédit, à la vie matérielle aussi bien qu'à la vie morale. Il donne la mesure des tendances, des méprises et des déviations, des progrès ou du déclin d'une politique, ne fût-ce que par l'histoire d'un crédit ajouté ou supprimé. Le budget a cela de curieux qu'il n'est en apparence qu'un aride assemblage de chiffres et qu'il dit tout, qu'il se prête à tout, qu'il a parfois l'éloquence de la démonstration la plus saisissante. Il peut être aussi le procès des gouvernemens et des partis qui

ont abusé, qui n'ont su manier le grand levier des ressources publiques que pour la satisfaction de leurs préjugés et de leurs passions. La discussion du budget, qui a commencé il y a quelques jours et qui est loin d'être finie, a certainement cette année un intérêt particulier. Elle a un intérêt financier par le jour qu'elle jette sur une situation de plus en plus difficile; elle a pris aussi à l'improviste un intérêt politique de circonstance par une manifestation dont elle a été l'occasion, par un discours de M. Raoul Duval, jetant au milieu de ces débats un appel à la modération.

On aura beau s'en défendre, professer un optimisme mielleux comme M. le président du conseil ou un optimisme délibéré et tranchant comme M. le rapporteur général du budget, on n'échappera pas à la dure vérité des choses. La vérité est que, depuis quelques années, les finances françaises ont été si singulièrement conduites, qu'on plie aujourd'hui sous le poids des dépenses incessamment accrues, des déficits accumulés; on ne sait plus comment s'en tirer, et la meilleure preuve, c'est qu'entre M. le ministre des finances et la commission du budget, qui ont été un moment fort divisés, qui ne paraissent pas encore réconciliés, toute la question est de savoir comment on suffira à ces dépenses, comment on comblera ces déficits, quels impôts nouveaux on établira, si on supprimera le budget extraordinaire ou si on le maintiendra pour faire bonne contenance.

La vérité est que, depuis quelques années, tandis que toutes les recettes ont fléchi, les dépenses n'ont cessé d'augmenter. Et la cause de cette aggravation de dépenses, aussi imprévoyante qu'onéreuse, il ne faut pas la chercher bien loin : elle est à chaque pas dans le budget même, elle est dans la politique, meurtrière pour les finances, par laquelle les républicains, maîtres du pouvoir, ont cru assurer leur domination. On a voulu épurer à outrance, épurer surtout la magistrature, et le chiffre des pensions civiles, qui était, il y a quinze ans, de moins de trente millions, est aujourd'hui de soixante millions. Il a fallu assouvir des convoitises, récompenser ou encourager toute une clientèle de parti; on a multiplié les emplois à tous les degrés, et le chiffre des traitemens s'est accru, en quelques années, de plus de cent millions. Les fonctionnaires, qui coûtaient, en 1875, deux cent soixante-dix millions, coûtent maintenant quatre cents millions. On a voulu satisfaire les passions anticléricales par la propagation de l'enseignement populaire, par des constructions d'écoles de tout genre, et on a engagé l'état, les départemens, les communes, dans une dépense de plus d'un milliard, non pas pour un développement de l'instruction publique qui n'eût pas été contesté, mais pour payer les frais d'une guerre religieuse, de ce qu'on a appelé la « laïcisation. » On a cru se populariser par des travaux de toute sorte, et on a démesurément grossi la dette publique dans un moment où la France avait besoin de

garder toute l'élasticité de son crédit et de ses finances. Le résultat est bien clair, il est toujours dans le budget: c'est que, depuis 1877, les dépenses ordinaires se sont accrues de plus de cinq cents millions. Nous ne parlons pas des emprunts réalisés ou prévus, qui monteront peut-être à neuf ou dix milliards, demandés au crédit en pleine paix. M. Henri Germain, dans un lumineux travail, prouvait récemment qu'en une dizaine d'années d'administration républicaine on avait dépensé quelque chose comme près de cinq milliards de plus que ce qu'on avait reçu. C'est la démonstration du déficit! c'est aussi la moralité de cette instructive discussion du budget qui occupe depuis quelques jours la chambre des députés et qui est certes de nature à édifier la France sur ses propres affaires.

Au fond, on n'en doute pas; le mal est trop évident. Sans parler des dépenses extraordinaires qui pourraient être suspendues, le budget ordinaire ne se suffit plus avec ses ressources : l'équilibre est rompu! Comment remédiera-t-on à ce triste déficit qui est entré dans nos finances? C'est la plus sérieuse ou plutôt l'unique question aujourd'hui. Sans doute M. le ministre des finances a ses expédiens, sa surtaxe sur les alcools, sa suppression du budget extraordinaire. La commission du budget a, elle aussi, ses expédiens; elle a cherché, par tous les moyens, à pallier plutôt qu'à combler le déficit, et après avoir tout épuisé, ayant encore un vide à remplir, elle a imaginé l'impôt sur le revenu! Malheureusement ce n'est qu'un mot destiné à chatouiller les passions démocratiques. A la rigueur, dans une réforme complète du système fiscal de la France, qui ne serait pas déjà aussi facile qu'on le croit, on pourrait examiner l'opportunité de substituer à une foule de taxes existantes l'impôt sur le revenu. Dans les conditions où la commission le présente, ce n'est qu'un impôt de plus ajouté aux autres impôts qui frappent déjà tous les revenus. Ce n'est pas une solution, ce n'est pas même un expédient à demi efficace. En attendant qu'on ait trouvé le grand moyen, ce qu'il y aurait peut-être de mieux en vérité serait de commencer par le commencement, de se mettre tout simplement à de sérieuses économies, à une revision attentive de toutes ces dépenses qui ont si démesurément augmenté depuis dix ans. Il y a sans doute de ces dépenses dont l'augmentation est toute simple et s'explique par les circonstances, par le mouvement naturel des choses, par le développement de certains services. Il en est beaucoup d'autres qui sont entrées dans le budget sans raison, sans nécessité, par des calculs de parti ou par une prodigalité de financiers improvisés, et nul doute que, sur les cinq cents millions qui ont grossi le budget depuis dix ans, on ne pût réaliser l'économie d'une somme respectable sans que les services publics dussent en souffrir. Il est à croire qu'avec un peu d'attention et de bonne volonté la commission trouverait quelque chose de mieux que de retrancher trois

mille francs sur les pensions de quelques malheureux instituteurs congréganistes qui ont passé leur vie au service des écoles publiques ou de supprimer cinq mille francs affectés, à ce qu'il paraît, à l'entretien des chats dans les casernes. Oui, probablement, si on le voulait, on pourrait trouver mieux! Mais qu'on ait recours aux économies ou à de nouveaux impôts, qu'on accepte les propositions de M. le ministre des finances ou les projets de la commission du budget, il est bien clair qu'on ne fera rien de sérieux, qu'on continuera à se débattre dans un provisoire indéfini, si, avant tout, on ne se décide pas à changer de système. C'est la politique qui a créé et aggravé la crise financière, c'est la politique seule qui peut la guérir. Il y a un mot du baron Louis qui a été bien souvent répété, qui a été reproduit avec à-propos l'autre jour : on ne fait de bonnes finances qu'avec de la bonne politique, et c'est ici justement qu'intervient M. Raoul Duval avec son discours qui, à travers les détails du budget, va droit à la vraie question, à la direction générale de nos affaires, à la conduite des partis dans la situation faite à la France.

Quelle est la portée réelle de ce discours que M. Raoul Duval a cherché l'occasion de prononcer, où il a mis une évidente franchise, un courageux bon sens et quelques illusions? Ce n'est peut-être pas un événement, — ce qui est toujours un bien gros mot; c'est l'acte sérieux et sincère d'un homme qui, placé entre les partis, indépendant d'esprit et de caractère, cherche les moyens de redresser une politique égarée sans sortir d'une légalité qu'il n'a pas créée, à laquelle il se soumet. Le brillant député de l'Eure, à parler franchement, ne dit que ce qui est dans la pensée de bien des hommes désintéressés, en assurant que, dans la situation telle qu'elle existe, il peut y avoir pour les conservateurs un rôle plus utile et plus efficace que de s'agiter sur place, de s'effrayer du mot de république, de sacrifier à un idéal qu'ils ne peuvent réaliser pour le moment les intérêts dont ils sont les mandataires et les défenseurs. Si les conservateurs avaient pu rétablir la monarchie, ils n'auraient pas tant attendu évidemment; ils auraient depuis longtemps ramené la royauté à l'Élysée ou ailleurs. S'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils ne l'ont pas pu; s'ils ne le font pas encore, c'est qu'ils ne le peuvent pas, et dès lors, ce qu'il y aurait de mieux, ne serait-ce pas d'éviter de remettre sans cesse en doute ce qu'on ne peut pas abroger, de s'établir tout simplement dans les institutions en s'employant à y introduire l'esprit et les garanties d'un régime conservateur? M. Raoul Duval, en un mot, veut fonder le parti modéré de la république contre les républicains qui ont abusé de tout, qui ont divisé la France par leur politique, par leurs guerres religieuses, qui ont épuisé les finances par leurs gaspillages et leurs imprévoyances, qui ont désorganisé son administration par leurs épurations de parti. M. Raoul Duval n'est pas le premier que cette pensée généreuse ait séduit. Il a

eu des précurseurs, il a eu surtout le plus illustre de tous en M. Thiers, qui, déjà de son temps, mettait tout son esprit à rallier les conservateurs en traçant le programme de la seule république qu'il croyait possible et durable. M. Thiers ne s'y méprenait pas trop, et en demandant aux conservateurs d'accepter, sans renier leurs croyances, le seul régime pour le moment possible, il ne se faisait pas illusion sur les républicains. A ceux qui se sont faits depuis les théoriciens de l'omnipotence des majorités violentes de parti il avait répondu d'avance par tous ces traits caractéristiques : « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas... La république n'est qu'un contresens si, au lieu d'être le gouvernement de tous, elle est le gouvernement d'un parti...» A ceux qui se sont faits les promoteurs des guerres religieuses il avait répondu avant de les avoir entendus : « ...Tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux mêmes de la philosophie...» M. Thiers parlait ainsi! Les républicains, une fois maîtres du pouvoir, n'ont plus rien écouté. Ils ont commis toutes les fautes, ils se sont livrés à toutes les violences qu'on leur conseillait d'éviter, et en définitive à quoi ont-ils réussi? Ils n'ont fait qu'accumuler les difficultés pour le régime même qu'ils prétendent fonder et donner raison à celui qui les jugeait d'avance.

Ce que M. Thiers disait autrefois, avant l'expérience, M. Raoul Duval le répète à son tour aujourd'hui après les excès de ces dernières années. Aura-t-il plus de succès que son illustre prédécesseur? peut-il se promettre de mieux réussir à rallier les conservateurs pour former avec eux ce parti modéré destiné à tenir tête à une politique républicaine qui n'est plus guère que le radicalisme? Il est certain que ce qui s'est passé depuis quelque temps n'est pas encourageant. Les conservateurs, on en conviendra, sont un peu fondés à montrer quelque défiance en se souvenant des abus encore récens de majorité dont ils ont été les victimes, et en voyant comment les plus modérés d'entre eux sont parfois accueillis dans la république. Qu'on y réfléchisse cependant : les circonstances sont peut-être moins défavorables qu'il y a quinze ans, précisément parce que bien des illusions sont dissipées, parce qu'on a assisté à cette expérience meurtrière d'un règne de parti qui ne s'est manifesté que par les atteintes à la paix morale, par le désordre dans les finances, par la désorganisation administrative. Après tout, les conservateurs, en entrant dans la république, n'ont ni à désavouer leurs traditions, ni à faire des actes de résipiscence, ni à solliciter une place que personne n'a le droit de leur accorder ou de leur refuser : ils n'ont qu'à la prendre! Ils représentent déjà près d'une moitié du pays, cette partie de l'opinion désabusée qui craindrait peut-être une révolution, fût-ce en faveur de la monarchie, qui témoigne assez, dans tous les cas, par son énergie persévérante

qu'elle n'est pas disposée à céder devant une politique qui a mis en péril tous les intérêts publics. On vient de le voir encore tout récemment par cette élection du département de l'Aisne, où le candidat conservateur, sur cent mille votans, n'a eu que quelques centaines de voix de moins que le député républicain élu. Toutes ces élections, où se reproduit en général ce phénomène d'un partage presque égal des voix, ont certainement une signification sérieuse, et c'est là justement peut-être ce qui fait l'opportunité de la hardie tentative de M. Raoul Duval pour rallier les forces modérées dans une action toute constitutionnelle. Il en sera sans doute ce qu'il pourra, l'imprévu a toujours un rôle dans ces mouvemens d'opinion; mais, s'il y a un parti intéressé à favoriser cette évolution, c'est celui des républicains qui se disent modérés, qui ne le prouvent guère puisqu'ils sont les complices de toutes les violences, et qui n'ont pas d'autre moyen de se dégager des influences radicales sous lesquelles la république est menacée de s'affaisser, suspecte et déconsidérée.

Lorsque M. Raoul Duval signalait l'autre jour le danger des divisions intérieures dans l'état présent du monde, il donnait la raison la plus décisive contre la politique qui entretient et envenime ces divisions; lorsqu'il montrait que, pour une nation comme la France, qui n'a aujourd'hui ni le bénéfice des fortes traditions de la monarchie, ni le prestige intact du passé militaire, il n'y a de sécurité et de force que dans l'union d'une grande démocratie, il exprimait la vérité la plus simple, la plus saisissante pour un patriotisme éclairé. C'est vrai depuis longtemps, c'est encore plus vrai à un moment où le monde ne se sent visiblement pas rassuré au milieu des obscurités croissantes qui l'enveloppent et lui ferment l'horizon. Ce n'est pas, si l'on veut, qu'il y ait des conflits imminens et inévitables, que la guerre soit en perspective pour demain ou pour le printemps, comme on l'a dit si souvent. Personne, on peut le croire, ne désire ou ne médite la guerre à l'heure qu'il est. Les volontés les plus puissantes, les intérêts des peuples et même des gouvernemens conspirent pour la paix : c'est sans doute une garantie. Il n'est pas moins évident qu'il y a partout aujourd'hui un sentiment indéfini de malaise, que partout on ne parle que d'armemens, d'accroissement des forces militaires, que le moindre incident suffit pour remettre en mouvement toutes les politiques, c'est-à-dire toutes les ambitions, et par suite, pour créer une de ces situations où une étincelle peut tout enflammer. Quand on parle de la paix de l'Occident, il faut toujours se défier de l'Orient. C'est le pays de l'imprévu et des périlleux antagonismes; c'est là que se déroule, depuis plus d'un an, cette crise bulgare qui a commencé par une révolution, qui a continué par la guerre avec la Serbie, qui s'est compliquée, il y a trois mois, d'un coup d'état contre le prince Alexandre, naguère encore acclamé à Sofia, et qui, après avoir passé par toutes

les péripéties, a fini par devenir une assez sérieuse affaire européenne. Qu'en sortira-t-il maintenant? Comment se dénouera cette crise qui est bien une des plus étranges et peut-être un des plus dangereux épisodes de cette éternelle question d'Orient?

Assurément quand les Bulgares et les Rouméliotes faisaient il y a un an leur révolution de Philippopoli pour l'union des deux principautés, il était facile de voir que de singulières complications pouvaient naître de cette révolution, qui détruisait ce que le congrès de Berlin avait fait dans les Balkans et qui allait mettre en ébullition tous les autres états orientaux. C'est ce qui ne manquait pas d'arriver; les événemens de Philippopoli avaient aussitôt leur contre-coup en Serbie, en Grèce, même dans les provinces ottomanes limitrophes. et causaient d'étranges soucis à l'Europe, gardienne embarrassée du traité de Berlin. Un instant, il est vrai, le prince Alexandre de Battenberg, dans sa guerre avec la Serbie, semblait trancher par ses victoires la question à son profit et au profit de l'union bulgare. Il avait le succès pour lui, il avait la popularité du victorieux, d'un jeune héros de l'indépendance des Balkans! Rien n'était encore fini cependant; c'était, au contraire, le commencement d'une situation nouvelle où allait se dévoiler la véritable difficulté. Ce qui semblait être un fait accompli, que la diplomatie n'avait plus qu'à enregistrer de bon ou de mauvais gré, n'était pas un fait accepté partout. La révolution bulgare était surtout très peu acceptée par la Russie, qui, en paraissant rester d'accord avec les autres puissances pour le règlement de toutes les affaires orientales, n'a pas visiblement cessé un instant de prétendre à une prépondérance particulière dans les Balkans. La Russie a pu se contenir d'abord et se prêter à tout ce qu'on a voulu, à des temporisations, à des conférences, à des apparences de transaction. En réalité, elle s'est sentie atteinte par des événemens qui s'étaient accomplis en dehors d'elle, en partie contre elle, qui, en paraissant donner une forme nouvelle à l'indépendance des Balkans, mettaient en doute ses privilèges, son protectorat traditionnel, tous les intérêts de sa politique en Orient. Elle a vu de plus une influence rivale, l'influence anglaise, à l'œuvre dans tout ce qui passait en Bulgarie, et, comme si ce n'était pas assez, à toutes ces raisons politiques de l'opposition russe est venue se joindre une de ces raisons intimes qui ont toujours leur place dans les affaires humaines : cette raison intime, c'est l'animosité personnelle, violente, implacable de l'empereur Alexandre III contre le prince Alexandre de Battenberg. Dès ce moment, a commencé cet étrange imbroglio qui se prolonge depuis quelques mois, où la Russie s'est engagée avec une sorte d'âpreté, avec l'intention bien évidente d'aller jusqu'au bout, de vaincre tous les obstacles, de ressaisir sa prépondérance un instant mise en doute dans les Balkans.

Rien, certes, de plus curieux, de plus intéressant que cette lutte

inégale qui se déroule depuis quelques mois dans ces régions bulgares et dont la paix de l'Orient est l'enjeu. D'un côté, un petit peuple retranché dans ses droits, visiblement abandonné par tout le monde, même par ceux qui l'ont excité, se défend comme il peut et ne laisse échapper aucune occasion de manifester sa volonté persévérante de rester indépendant. Une conspiration, un coup d'état nocturne lui enlève le prince qu'il a choisi : il ne se rend pas au fait accompli, il rappelle son prince, désavouant avec éclat les conspirateurs, et le jour où ce prince, accablé sous le poids d'une haine impériale, sent lui-même la nécessité d'abdiquer la couronne qui lui a été rendue, ce petit peuple ne se décourage pas encore, il s'accommode d'une régence qui exerce un pouvoir précaire en attendant la réunion d'une assemblée nationale chargée de fixer le sort du pays. C'est là, certes, une situation périlleuse où peuvent se produire bien des troubles, bien des incidens d'anarchie, et il est vraisemblable qu'il y en a eu en Bulgarie. Somme toute cependant, la paix intérieure se maintient au milieu de toutes les excitations. Les élections se font et l'assemblée nationale, la sobranié, se réunit à Tirnova; régence et représentans élus du pays commencent par attester une fois de plus leurs vœux d'indépendance, et leur premier acte est d'élire un nouveau prince, le prince Waldemar de Danemark, qui est l'allié de toutes les maisons souveraines, le beau-frère de l'empereur de Russie aussi bien que du prince de Galles. C'est l'acte le plus récent, acte certes pacifique et inoffensif de la sobranié réunie à Tirnova.

Voilà qui est curieux: un peuple qui, après s'être placé, il est vrai, dans une situation assez fausse, en dehors des traités, se borne à se défendre par une sorte de résistance passive, à voter pour un nouveau prince, à émettre des vœux pour la sauvegarde de son indépendance! D'un autre côté, une grande puissance qui, par son seul poids, accablerait ce petit peuple, est là partout présente, ne négligeant rien pour ressaisir son influence, pour provoquer des manifestations en sa faveur, pour persuader aux populations que ce qu'elles ont de mieux à faire, c'est de se confier au tsar. La Russie agit en souveraine dans ce pays bulgare. Elle ne reconnaît pas la régence, ou du moins elle ne la reconnaît que pour lui créer des embarras, pour lui demander la mise en liberté des conspirateurs qui ont renversé le prince Alexandre ou la répression de désordres dont les agens russes sont le plus souvent les auteurs. Elle ne reconnaît pas davantage l'assemblée de Tirnova, qui s'est réunie malgré elle et dont elle a contesté d'avance la légalité. Tout ce qu'elle demande à la régence et à la sobranié, c'est de s'en aller, de céder la place à un pouvoir mieux disposé à recevoir ses ordres. Le commissaire qu'elle a envoyé pour la représenter et qui parcourait récemment les provinces, le général Kaulbars, semble n'avoir eu d'autre objet que de favoriser une sorte d'insurrection contre

le gouvernement, en laissant entrevoir au besoin, si on ne cède pas, la menaçante éventualité d'une occupation russe. Or c'est ici justement que la question pourrait se compliquer et s'aggraver si, dans cette lutte inégale qu'elle a engagée avec un petit peuple, la Russie se laissait entraîner à une occupation militaire de nature à inquiéter d'autres puissances également intéressées à l'équilibre et à la paix de l'Orient.

On peut sans doute, pour rester dans la vérité et l'impartialité, admettre que la Russie ne se considère pas comme une étrangère dans les Balkans, dans cette Bulgarie qu'elle a, en définitive, affranchie il y a huit ans par ses armes. Elle a des traditions de politique auxquelles elle ne renonce pas, un droit ou des privilèges particuliers d'influence qu'elle a tenu à exercer, ne fût-ce que pour ne pas les laisser périmer. C'est probablement pour faire reconnaître une fois de plus ce droit qu'elle est allée cet été à Carlsbad ou à Gastein au moment où la crise bulgare allait entrer dans une phase plus aiguë, à la veille du coup d'état qui devait emporter le prince Alexandre et son éphémère royauté. C'est avec une sorte de consentement ou de tolérance tacite de ses alliés, tout au moins de l'Allemagne, qu'elle s'est dès lors plus vivement engagée. Jusqu'ici, elle a pu tout faire pour ressaisir son influence, pour prendre sa revanche de ce qu'elle considérait comme un échec pour sa politique dans les Balkans; mais il est bien clair qu'elle ne pourrait dépasser une certaine limite, aller par exemple jusqu'à l'occupation, sans provoquer d'assez sérieuses complications, sans rendre aussitôt à ces affaires de Bulgarie un caractère tout européen. M. de Bismarck lui-même, en sacrifiant beaucoup pour retenir la Russie dans son alliance, en facilitant au gouvernement du tsar la campagne qu'il a entreprise en Bulgarie, n'a point sûrement entendu s'engager sans condition et sans réserve. Le chancelier de Berlin a fait face, il y a trois mois, aux difficultés du jour en se promettant de trouver d'autres moyens de faire face aux difficultés du lendemain. Que la question soit devenue aujourd'hui assez grave pour émouvoir l'opinion, pour tenir en éveil l'attention des cabinets, c'est ce qui n'est point douteux, et c'est justement ce qui fait l'intérêt de ces récentes manifestations qui se sont produites, soit à Pesth par les discours des présidens des délégations austro-hongroises ou de l'empereur François-Joseph lui-même, soit à Londres par le discours de lord Salisbury au banquet de Guildhall.

Que pense l'Europe, ou plutôt, puisqu'on dit qu'il n'y a plus d'Europe depuis longtemps, que pensent les principaux cabinets de tout cela? Où en sont-ils de leurs impressions sur ces affaires de Bulgarie, d'où dépend pour le moment la paix universelle? Les gouvernemens européens, à n'en pas douter, ont de singulières perplexités qu'ils ne déguisent même pas toujours. L'Autriche, qui est la puissance la plus intéressée à l'équilibre oriental, n'est point évidemment sans se préoc-

cuper d'événemens qui sont pour elle une perpétuelle menace, et les discours récemment prononcés à Pesth ne sont, après tout, que l'expression plus ou moins nuancée de cette préoccupation, sans avoir peut-être au fond une signification aussi sérieuse qu'on a pu le croire un instant. Au premier abord, il est vrai, le président de la délégation autrichienne, M. Smolka, et le président de la délégation hongroise, le comte Louis Tisza, le frère du président du conseil, ont paru mettre dans leur langage un accent un peu vif, presque belliqueux. Ils ont avoué sans détour qu'on ne pouvait se défendre d'inquiétudes sérieuses en présence des événemens qui agitent la péninsule des Balkans, et ils n'ont pas craint de prévoir le moment où l'Autriche pourrait être conduite à défendre ses intérêts par les armes. D'une manière générale, on peut parler ainsi sans se compromettre, puisqu'un grand empire n'est jamais à l'abri de cette extrémité de la guerre ; dans les circonstances présentes, il est certain que ce langage a pu émouvoir une assemblée, qui s'est demandé aussitôt si M. Smolka et M. Tisza s'étaient concertés avec le gouvernement, et il a fallu peu après, le discours de l'empereur François-Joseph lui-même pour calmer les esprits en précisant mieux la situation. Ce n'est pas que le discours impérial ait rien dissimulé, qu'il ait déguisé la gravité des choses ou qu'il ait évité de s'expliquer sur les conditions nécessaires de la pacification des Balkans. L'empereur François-Joseph a dit à peu près tout ce qu'il pouvait dire sur les événemens qui se sont succédé depuis la révolution de Philippopoli, et qui ont créé la dangereuse crise d'aujourd'hui. Il ne cache pas les difficultés, il ne cache pas non plus que, dans la pensée de l'Autriche, rien n'est possible que par le respect du traité de Berlin, par l'accord de toutes les puissances, par la confirmation de l'autonomie bulgare, c'est-à-dire par l'exclusion de toute influence étrangère dans les Balkans. L'empereur François-Joseph a l'air de faire ses conditions, de dire ou d'insinuer ce que l'Autriche acceptera, ce qu'elle ne pourrait pas accepter ; mais, en même temps, il se hâte de dissiper tous les nuages par ses déclarations confiantes, par les témoignages les plus rassurans sur les « intentions pacifiques de tous les gouvernemens. » En d'autres termes, l'empereur François-Joseph énumère tout ce qui pourrait troubler la paix et tout ce qui doit l'empêcher d'être troublée. Le langage de l'Autriche est évidemment celui d'une puissance qui se sent dans une situation difficile, qui craint de trop s'engager. Le comte Kalnoky, dans les commentaires par lesquels il peut être appelé à compléter le discours impérial, ne sortira probablement pas de cette savante réserve, et ce qui domine, en définitive, dans la politique autrichienne, en dépit des paroles de M. Smolka et du comte Tisza, c'est le désir, c'est l'espoir de la paix.

Cette malheureuse affaire de Bulgarie, ce n'est pas seulement en Autriche qu'elle est une obsession. L'Angleterre, qui a déjà l'Irlande

toujours difficile à contenir, qui a aussi l'Égypte, où elle n'exerce qu'un protectorat contesté, qui a en même temps l'Inde, où ses querelles de délimitation sont encore mal apaisées, l'Angleterre elle-même ne peut oublier qu'elle a des intérêts d'influence dans les Balkans, et c'est après tout de cette question bulgare que lord Salisbury s'est le plus occupé dans son dernier discours au banquet du lord-maire. Les manifestations socialistes qui ont accompagné cette fois le cortège du nouveau lord-maire n'ont pas troublé le banquet traditionnel de Guildhall et n'ont point surtout empêché les discours. Le chef du cabinet a prononcé le sien selon l'usage, et il a passé rapidement à travers toutes les autres questions pour en venir à celle qui était dans tous les esprits, à « cette éternelle question d'Orient, qui, a-t-il dit, retombe encore sur nous. » C'était attendu; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le ton leste et dégagé des explications du premier ministre de la reine Victoria. Lord Salisbury n'a point craint certainement de se compromettre par les libertés de sa parole avec la Russie. Il a parlé de la violation des traités comme si l'Angleterre ne s'était jamais associée à la violation d'un traité même à Sofia. Il s'est élevé contre ce coup d'état nocturne accompli au détriment d'un « prince brave et habile » par des officiers que ce prince avait conduits à la victoire et que « l'or étranger venait de suborner. » Il a passablement fulminé contre tous ces faits de pression étrangère qui se succèdent depuis quelque temps en Bulgarie, qui ont révolté, assure-t-il, la conscience de l'Europe, contre la scandaleuse intervention d'une diplomatie dans l'intérêt des conspirateurs qui ont jeté à bas du trône le dernier prince. L'Angleterre en est encore suffoquée! C'est fort bien; tant qu'il ne s'agit que de faire des discours contre la Russie, lord Salisbury a de singulières hardiesses d'indignation inutile. Dès qu'il s'agit de prendre un parti, d'avouer une politique, de faire quelque chose pour cette pauvre Bulgarie à laquelle il porte un si vif intérêt, le chef du cabinet de la reine n'a plus que des subterfuges et des distinctions subtiles. Cela ne regarde pas l'Angleterre d'être le don Quichotte du droit européen, de faire respecter au profit des autres des engagemens que les autres ne jugent pas nécessaire de défendre eux-mêmes! L'Autriche est, après tout, la première intéressée dans les affaires de Bulgarie; la politique que suivra cette puissance décidera de celle que l'Angleterre devra adopter! Et lord Salisbury finit en disant lestement : « ... Nous ne voyons rien pour le moment qui nous donne lieu de craindre pour la tranquillité de l'Europe... » Voilà qui est au mieux! Mais c'était bien la peine de tant parler de traités violés, de faits qui ont révolté la conscience universelle!

Qu'en faut-il conclure? C'est qu'évidemment aujourd'hui, si la Russie veut y mettre quelque mesure, si elle ne prétend pas pousser ses entreprises jusqu'à une occupation militaire qui serait toujours périlleuse,

elle peut avoir encore une assez grande liberté pour rétablir son influence dans les Balkans; c'est que, s'il y a partout des inquiétudes vagues et du malaise, il n'y a nulle part une volonté d'action, et, s'il en est ainsi, c'est que depuis longtemps l'Europe est dans une de ces situations où tous les rapports sont confondus, où tout est possible et où rien n'est possible. Une simple remarque! Lord Salisbury, pour expliquer l'inaction de l'Angleterre, a dit l'autre jour qu'à trois époques en ce siècle, en 1828, en 1854, en 1877, la Russie a envahi la Turquie, et qu'une seule fois, en 1854, l'Angleterre s'est crue obligée d'intervenir pour sauvegarder l'indépendance de l'Orient. L'Angleterre est intervenue alors, c'est lord Salisbury qui le dit, parce qu'elle avait une alliée, — et cette alliée, c'était la France! Ce serait peut-être une raison pour que l'Angleterre mît un peu plus de soin à ménager les relations avec un pays qui a eu ses malheurs sans doute, qui peut redevenir encore un utile allié dans les grandes affaires du monde. Et, pour notre part, le meilleur moyen de relever notre alliance aux yeux des peuples, n'est-ce point justement cette politique de pacification intérieure qui a été conseillée l'autre jour, qui est la force d'une nation?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les préoccupations relatives aux affaires de Bulgarie n'ont pas empêché la spéculation internationale engagée sur les fonds d'état de poursuivre la campagne de hausse si vivement menée depuis quelques semaines. On sait que la principale impulsion vient de Berlin, où les banquiers ont entrepris d'acclimater toutes sortes de valeurs étrangères, depuis l'Extérieure d'Espagne et l'Unifiée d'Égypte, jusqu'à des emprunts de la province de Buenos-Ayres. Récemment, la rente portugaise a été l'objet d'un accueil non moins enthousiaste sur les places allemandes. Comme le marché berlinois est déjà extrêmement chargé de fonds russes, et qu'en ce moment même un syndicat de maisons de la capitale de la Prusse assume la tâche de placer les nouvelles obligations privilégiées créées par la Porte, on peut se demander si nos voisins ne commencent pas à oublier un peu le sens du proverbe: « Qui trop embrasse mal étreint. » Quoi qu'il en soit, en dépit de tous les incidens qui ont marqué la lutte des régens et de l'assemblée

bulgare contre le général Kaulbars, la hausse a prévalu partout. A Londres même, les Consolidés ont monté de 101 à 101 3/4. L'Italien, à propos duquel on entretient toujours certains projets de conversion, s'est élevé de 101.13 à 101.60. L'Unifiée, sur laquelle a été détaché un coupon de 9.50, est déjà en voie de le regagner. Le Turc s'est avancé de 0 fr. 35 à 14.45, les Fonds helléniques se sont relevés, ainsi que les Titres serbes, à la suite du Turc. Le Portugais, qui avait si vite conquis le cours de 55, s'y est établi solidement. Tous les Fonds russes ont repris d'une demi-unité environ.

L'Extérieure a été portée de 64 3/4 à 66. A ce cours, les achats ont trouvé de faciles contre-parties. On a parlé de quelques menées du parti révolutionnaire. De plus, on cherche sans doute, à Berlin, à réaliser les bénéfices si promptement acquis. Les nouvelles obligations cubaines, dites Billets hypothécaires, ont monté d'environ 15 francs, signe précurseur de la proximité d'une opération financière.

Le 4 pour 100 hongrois n'a pas monté, nous le retrouvons aujourd'hui comme il y a quinze jours à 85, mais c'est déjà beaucoup qu'il n'ait pas baissé après l'exposé financier fait par le ministre des finances, M. Szapary, à l'occasion de la présentation du projet de budget de la Hongrie pour 1887. Ce budget admet une prévision de déficit de 23 millions florins, et le total des sommes à emprunter, en 1887, s'élève à environ 60 millions florins effectifs. Le ministre contractera ces emprunts en rente papier 5 pour 100 et non en 4 pour 100 or.

Jusqu'à ces trois derniers jours, les rentes françaises n'avaient point participé au mouvement général qui emportait les fonds étrangers, à l'exception du 4 pour 100 hongrois, et cela tandis qu'il se produisait sur le marché de nos valeurs, grandes ou petites, excellentes ou médiocres, une véritable résurrection de l'esprit de spéculation et une poussée des cours bien trop vive pour qu'elle ait quelque chance de durée, si ceux qui dirigent le mouvement n'ont pas la sagesse de le modérer. La principale raison de cette abstention dont nos fonds publics étaient l'objet paraît avoir été la crainte de voir la discussion du budget aboutir à la chambre à un conflit grave entre la majorité et le gouvernement. La discussion s'est engagée et n'est pas encore sortie des généralités, bien que nous ne soyons plus qu'à six semaines de la fin de l'exercice. A mesure que le temps s'est écoulé, la Bourse a moins redouté de voir la commission, et la chambre à sa suite, s'entêter à vouloir imposer au gouvernement une application partielle en 1887 de l'impôt sur le revenu. On a été amené à penser que la majorité, de guerre lasse, voterait les propositions du gouvernement. Comme, dans l'intervalle, il s'était formé un peu de découvert par la vente de primes à de très faibles écarts et à des cours s'éloignant peu des derniers prix de compensation, une partie de la spéculation s'est reportée des valeurs sur les rentes. Le 3 pour 100, à la fin de la se-

conde semaine, s'est élevé de 82.52 à 82.92, entraînant à sa suite l'emprunt de 82.37 à 82.75, l'amortissable de 85.40 à 85.80, et le 4 1/2 de 109.35 à 109.67.

Le tableau du rendement des impôts et revenus indirects pour le mois d'octobre n'accuse aucune amélioration sérieuse dans la situation résultant du rendement des neuf mois précédens. La moins-value en octobre sur les évaluations a été de 9,626,352 francs, ce qui porte à 61,095,850 francs (y compris la moins-value sur le produit des valeurs mobilières), le total du déficit sur les évaluations pour les dix premiers mois de 1886. Si l'on compare le rendement de ces dix mois avec celui de la même période de l'année dernière, on constate que l'écart en moins pour 1886 atteint 35,515,800 francs.

La quinzaine qui s'achève aura été des plus brillantes pour les titres des établissemens de crédit. Presque tous ont monté, peu ou beaucoup. La Banque de France s'est élevée de 100 francs, passant de 4.335 à 4.435, malgré la perspective d'un dividende total pour 1886 inférieur de 30 francs à celui de 1885 (155 francs probablement au lieu de 185). Les acheteurs savent que ce titre est peu susceptible de déclassement, et c'est la poursuite du découvert qui est le principal facteur du mouvement de hausse. De plus, la spéculation escompte l'influence des besoins d'argent de fin d'année, et plus encore les bénéfices qui pourraient résulter de la reprise probable des affaires.

La Banque de Paris a monté de près de 50 francs. Les acheteurs expliquent ce mouvement par les hauts cours qu'ont atteints récemment les valeurs dont on sait que le portefeuille de cet établissement contient une notable quantité, et surtout les valeurs espagnoles. On allègue, d'autre part, le succès obtenu par l'émission lancée, il y a peu de jours, de quarante mille obligations nouvelles des Chemins autrichiens, et les probabilités de succès pour l'opération qui se prépare, et à laquelle doit participer la Banque de Paris, pour l'achèvement de la conversion des emprunts urbains. Il a été question aussi d'une augmentation de dividende pour 1886, mais on sait que plus d'un semestre doit s'écouler encore avant qu'une décision soit prise à cet égard. Une hausse si rapide aurait en tout cas besoin d'être consolidée. On en peut dire autant de celle du Crédit lyonnais, qui a gagné encore une vingtaine de francs depuis le commencement du mois.

La Banque d'escompte continue à profiter de la hausse persistante de l'Italien et des Chemins méridionaux, et s'est établie à 543 en hausse de 15 francs. Le Crédit foncier et le Comptoir d'escompte ont monté de 10 francs à 1,425 et 1,020. Parmi les titres de banques que l'on a vus entraînés dans le même courant d'amélioration, nous pouvons noter la Banque franco-égyptienne en hausse de 25 francs à 545 (ce titre se négocie maintenant entièrement libéré), la Banque russe et française, et la Banque transatlantique, qui ont également gagné 25 fr. à 502 et 470.

Les valeurs de crédit étrangères n'ont pas été moins favorisées.

La Banque ottomane a été portée de 515 à 525 francs. Les motifs invoqués sont la hausse des obligations privilégiées ottomanes et la vente ferme, effectuée par la Banque à un groupe financier allemand, d'une partie de son stock d'obligations nouvelles garanties par les douanes, créées en vertu du dernier arrangement avec la Porte. Il s'agit de 80,000 de ces titres sur les 225,000 que détient l'établissement. Le prix de vente serait de 325 francs, jouissance courante. Enfin la reprise légère qui s'est produite sur le 4 pour 100 turc consolidé a servi également à la hausse de la Banque ottomane.

La Banque des Pays autrichiens a monté de 30 francs, de 457 à 487. Il ne paraît cependant y avoir rien de changé dans la situation de cet établissement, que l'on suppose devoir être en état de répartir un dividende de 5 à 5 1/2 pour 100 pour 1886. Des achats de spéculation d'origine anglaise ont relevé de 20 francs les cours de la Banque du Mexique. Le Crédit foncier d'Autriche a gagné 7 francs à 797. Le Crédit mobilier espagnol a été relevé de 137 à 153 sans cause plausible. Il s'est produit également une amélioration de prix très sensible sur un certain nombre de valeurs industrielles. La plus-value est de 30 fr. sur les Voitures (705 au lieu de 675), de 60 francs sur les Omnibus (1,230 au lieu de 1,170). La Compagnie Transatlantique a été portée de 526 à 533; les Messageries de 582 à 595; le Gaz de 1,440 à 1,455; les Docks de Marseille de 405 à 437; le Canal de Corinthe de 360 à 385; le Panama de 418 à 425. Bien que la diminution de recettes de 1886 sur 1885 pour le Canal de Suez soit actuellement de près de 5 millions, l'action s'est encore élevée de 2,085 à 2,102.

La Compagnie foncière de France et d'Algérie et la Société foncière Lyonnaise ont progressé l'une et l'autre d'une quinzaine de francs à 380 et 340. La Compagnie franco-algérienne s'est maintenue à 143 fr. Sauf l'action des Chemins méridionaux, qui a monté de 20 francs environ et atteint 795, tous les titres de chemins de fer français et étrangers sont restés immobiles. Malgré l'amélioration assez sensible que les relevés hebdomadaires signalent pour nos grandes Compagnies, la diminution est encore de 28 millions depuis le commencement de l'année, ce qui est de nature à retenir la spéculation contre toute velléité d'enlèvement. La situation ne se modifie que très peu en ce qui concerne les Autrichiens, dont la moins-value de recettes est toujours considérable. Le Nord de l'Espagne, au contraire, voit maintenant ses recettes de 1886 atteindre à peu près le niveau de celles de 1885. Déjà les diminutions reparaissent sur le Saragosse.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

EN CRIMÉE

Quand on développe une carte de Russie, il semble qu'on voie pendre au bas de l'immense empire un petit médaillon, à peine rattaché par un fil : fragment des monts d'Asie-Mineure, soudé par une fantaisie de la nature à la steppe russe, et qu'il sied bien à celle-ci de porter comme un bijou ; c'en est un, ciselé à ravir, tout doré de soleil, enfermé dans son écrin de mer bleue. Depuis longtemps, je désirais visiter un pays qui m'attirait par un double aimant. La Crimée ! ce mot a deux sons, l'un grave et l'autre doux ; en tombant dans l'imagination, il éveille deux mondes d'idées bien différens. On ne connaît guère en France que le premier, fait de souvenirs héroïques et douloureux ; la Crimée, pour nous, c'est un glorieux ossuaire, la terre rude et froide des hivers du siège, défoncée par les tranchées et arrosée de sang. Les Russes partagent avec nous ces souvenirs ; mais pour eux, ces deux syllabes ont en outre une musique caressante : elles parlent aux enfans du Nord de ce qui leur manque le plus, de ce qu'ils convoitent le plus passionnément, de soleil et de montagnes, de longs printemps et de nuits enchantées. La corniche du Baïdar, c'est leur fenêtre ouverte sur un Orient de féerie, celle par où la poésie de l'Orient est entrée chez eux. Car la poésie n'a pas fait moins que le ciel pour illuminer ce coin de terre ; là Pouchkine s'est réveillé poète, et depuis lui, tous ceux qui savaient les paroles magiques sont venus les essayer au bord de cette mer. L'esprit humain a ajouté ses fleurs à celles dont le sol est prodigue, et sa lente collaboration est nécessaire pour qu'un lieu soit parfaitement séduisant.

Il y a peut-être dans les montagnes Rocheuses ou dans les archipels d'Océanie des sites aussi beaux que le lac de Genève et le golfe de Naples ; ils ne retiennent pas le voyageur comme ces derniers, parce qu'avant de les voir en réalité, on ne les a pas entrevus en rêve, transfigurés par les grands enchanteurs. Il leur manque le prestige accumulé de l'histoire, de l'amour et du génie, tout ce que les hommes laissent d'âme éparse sur les choses associées à leur vie.

La Crimée a cette consécration. Il y faut porter deux guides qui ne se ressemblent guère, les poèmes de Pouchkine et le *Rapport* du maréchal Niel sur les opérations du siège de Sébastopol. C'est par surcroît un champ inépuisable pour l'historien et l'archéologue. Mais que le lecteur se rassure ; je n'avais pas de gros livres savans dans mon bagage. J'ai été par ces beaux chemins, regardant les paysages et les hommes, m'amusant aux idées qu'ils font lever. En parcourant les routes, l'enfant chasse aux papillons, l'homme chasse aux idées ; jolies prises, sur l'heure où on les fait ; mais quand on vide sa boîte, le soir, elles ont déjà les ailes pâles et l'insignifiance des choses mortes. N'importe, il faut toujours collectionner ; c'est une passion tranquille, on ne saurait trop l'encourager.

Steppe de Cherson, 5 septembre.

Hier soir, j'ai laissé à Kief l'automne, si hâtif en Petite-Russie. Quelques heures avant d'arriver à Odessa, je sors sur la plate-forme du wagon. Un matin d'été dans le désert. Un grand pays vide, mais vide au-delà de toute imagination, comme un ciel retourné sous les pieds. Pas un buisson, pas un être, pas une forme, durant des verstes et des verstes. Tout regard porte droit à l'horizon, par-dessus ces vallonnemens égaux de terre jaune, uniformément revêtue d'un tapis d'herbe sèche et rase. Cela n'est pas triste, parce que ce vide est baigné de clarté ; c'est déjà la joie du Sud, l'ineffable bienfait de la lumière et de l'air tiède, qui vient alangui de la mer.

Cette Nouvelle-Russie, — on appelle de ce nom les territoires entre le Dnièpre et la Mer-Noire, conquis par Potemkine et réunis par Catherine à la fin du siècle dernier, — n'est qu'un vaste pâturage, parcouru par de grands troupeaux de moutons. De toute antiquité, la steppe au-dessus du littoral a été un royaume de vaine pâture, livré à tous les errans. Les hommes y poussaient leurs troupeaux, les conquérans y poussaient les hommes : Scythes, Huns, Mongols, Tatars... Ces plaines ouvertes sont le grand chemin des migrations et des invasions asiatiques, la soupape par laquelle l'Asie déverse sur nous le trop plein de nos frères aux pommettes saillantes. Rien n'y fut jamais stable, pas même les tentes dressées

sur ces chariots où les nomades promènent leurs foyers. Les multitudes humaines ont passé là comme les eaux des neiges fondues dans ces ravins, sans laisser de traces. Quelques légers renflemens du sol, les *kourganes* disséminés dans la steppe, témoignent seuls des peuples qu'elle a dévorés. Quand les antiquaires sont en fonds, ils éventrent un de ces tertres; on en retire habituellement le squelette athlétique d'un chef barbare, enterré là dans les formes que rapporte Hérodote, avec tous les objets nécessaires dans cette vie et dont on le prémunissait à tout hasard pour l'autre : un cheval, des flèches, des femmes et une marmite. Les savans disputent alors copieusement sur la race et la famille de leur vieux mort; je crois qu'ils prennent beaucoup de peine. Ces lieux uniformes et immuables façonnent des hommes à leur image : toutes ces tribus pastorales, sorties de la même source, ne devaient guère différer entre elles. Si l'on pouvait ranimer les premiers bergers qui portèrent ici le touloupe et les sandales d'écorce, je gage qu'on les distinguerait difficilement de ceux qui mènent aujourd'hui les mêmes troupeaux dans les mêmes herbages.

En voici quelques-uns, aux stations où un peu de vie reparaît. Hommes et chevaux ont le type, le costume, les attitudes des hommes et des chevaux scythes représentés sur le précieux vase de Nicopol, orgueil du musée de l'Ermitage; un orfèvre habile qui cisèlerait aujourd'hui ce vase ne reproduirait pas autrement les modèles placés sous ses yeux. Et le contenu des crânes n'a pas changé plus que leur conformation. Devant le jardinet d'une gare, mangeant leurs pastèques et leurs galettes de blé, les pâtres sont couchés au pied d'un poteau du télégraphe. Beau sujet pour un tableau symbolique. Sur leurs têtes passe la pensée moderne dans ce qu'elle a de plus affiné et de plus puissant; invisible, incompréhensible pour eux, elle les frôle sans les pénétrer; le fil porte dans le ciel, bien au-dessus d'eux, les commandemens de leur maître, les découvertes du génie humain, le torrent d'idées qui alimente le monde. Entre cette pensée et la leur, il y a six pieds et vingt siècles de distance. Ceux d'entre eux qui ont quelque notion de ce pouvoir mystérieux doivent le diviniser dans leur esprit comme eussent fait leurs ancêtres; laissés à leur instinct naturel, ils adoreraient ce poteau, emblème d'un dieu à l'âme triple, d'un Apollon Pyrophore, générateur de lumière, de chaleur et de force. Et si l'on y réfléchit, ce n'est pas seulement pour ces créatures primaires que le tableau est symbolique; il se reproduit peut-être à notre insu au sommet de l'échelle humaine. Si des êtres mieux doués regardaient au-dessus de nous, ils nous verraient sans doute tels que nous voyons ces bergers : aussi misérables d'esprit et aussi incapables de comprendre, sous les courans d'idées éternelles qui

nous enveloppent, qui sont d'autant supérieurs à notre pensée qu'elle-même est supérieure à celle de ces pauvres gens.

Odessa, 5-13 septembre.

Une grande, belle ville, si beauté est synonyme de régularité. Des rues, des boulevards en damier, larges, propres, plantés d'acacias. On reconnaît au premier coup d'œil une cité qui a surgi par ordre administratif, tout d'une pièce, sur les dessins des géomètres; la fantaisie populaire et le travail curieux des siècles n'y ont eu aucune part. N'était la langue des enseignes, rien n'indiquerait qu'on marche encore sur le sol russe. Odessa est la ville la plus confortable et la plus incolore de l'empire. Ses habitans disent avec fierté qu'elle est « tout à fait européenne. » Elle se distingue surtout de ses sœurs de l'intérieur par l'absence des constructions en bois; jusque dans les jardins des faubourgs, des murs au lieu de clôtures en planches. En Russie, on peut établir un rapport constant entre l'emploi de la pierre et le degré de civilisation; celle-là est à la fois l'instrument et le signe de celle-ci. Ce peuple traverse trois âges, avant de se fixer définitivement; l'âge de toile, celui de la tente qu'on roule; l'âge de bois, celui de la maison qu'on brûle et de la barrière qu'on déplace; l'âge de pierre : le dernier a seul complètement raison du nomade et du collectiviste qui sont au fond de tout Slave. Odessa déroute encore le regard fait aux villes russes par le petit nombre de ses églises et la modestie de ses clochers. En comparaison des métropoles orthodoxes, Kief, Moscou, annoncées de loin par une pieuse forêt de flèches et de coupoles, Odessa est une infidèle, une païenne, signalée aux navires qui arrivent de la mer par le couronnement grec d'un théâtre monumental; on achève de le construire au sommet de la falaise qui commande le port; il ne déparerait pas une grande capitale. Les marchands russes font volontiers d'énormes sacrifices pour une bâtisse; mais au Nord c'est pour une cathédrale, ici pour un théâtre.

On comprend qu'une demeure révèle le caractère de celui qui l'habite; mais que l'aspect d'une ville considérable trahisse avec une exactitude rigoureuse la physionomie morale de ses citoyens, comme s'ils s'étaient donné le mot pour façonner leur enveloppe à leur image, c'est moins explicable; et pourtant rien n'est plus évident. Avec quelle promptitude nous avons vu de grands changemens sociaux se refléter dans les métamorphoses de Paris, de Rome, de Berlin! Ici tout annonce une ville hybride et cosmopolite, uniquement occupée d'affaires, d'argent, de plaisir. Odessa est le point de fusion du Nord avec le Midi et l'Orient, de la race russe avec les races du Levant. Ces dernières dominent; sous l'uniformité de

l'habit européen, on retrouve dans la foule leurs échantillons variés : profils aquilins de vieux palikares enrichis dans la banque, figures arméniennes, italiennes, maltaises; des juifs surtout, 50,000, suivant l'estimation la plus modérée, sur une population de 225,000 âmes. D'autres portent ce chiffre beaucoup plus haut; il est difficile de savoir, avec un élément aussi flottant. On prévoit qu'il va s'augmenter encore ; Rostof, Taganrog, les ports de la mer d'Azof, viennent d'être rattachés au territoire des Cosaques du Don; cette mesure entraîne l'interdiction de séjour pour les israélites, qui reflueront sur la Nouvelle-Russie.

Dès son origine, Odessa a appartenu aux étrangers; les Russes ont eu peu de part à son développement. Il y a cent ans, on ne voyait sur ce point de la côte qu'un petit village de pêcheurs turcs, nommé Hadji-Bey. Après la conquête, en 1793, l'amiral Ribas, un Espagnol de Naples, soumit à Catherine le projet d'un port à créer dans ce golfe ; un ingénieur français, M. de Voland, fournit les plans et surveilla les premiers travaux. A partir de ce moment, les destinées d'Odessa furent confiées à nos émigrés, Richelieu d'abord, Langeron ensuite, aidés par beaucoup d'autres moins connus. Quand on parcourt l'histoire de cette ville, on ne rencontre au début que des noms français. Aujourd'hui encore, nous nous retrouvons un peu chez nous dans ces rues ; les deux principales s'appellent rue Richelieu, rue Langeron. Et ce sont aussi des fleurs françaises, les grappes blanches qui égaient ce pays au printemps: l'acacia, la seule végétation de la ville et des campagnes avoisinantes, a été importé et acclimaté dans la steppe aride par les soins de Richelieu. Ce nom vénéré éclipse tous les autres ; le futur ministre de Louis XVIII, chargé par l'empereur Alexandre de faire surgir un grand port sur la Mer-Noire, consacra à cette tâche tout son esprit et tout son cœur. Gouverneur-général pendant onze ans, de 1803 à 1814, il trouva la ville avec 2,000 habitans et la laissa avec 25,000, déjà pourvue de tous les ouvrages maritimes et de toutes les industries qui font sa richesse. Quand le duc abandonna son œuvre pour venir libérer notre territoire, ce fut une explosion de douleur dont témoignent les récits contemporains ; 10,000 personnes lui firent cortège, et lorsqu'il s'arracha à leurs embrassemens, les sanglots éclatèrent dans cette foule. On n'a pas été ingrat ici; la statue de cet homme de bien, qu'on cherche vainement dans la patrie délivrée par lui des armées étrangères, se dresse sur le boulevard d'Odessa, au sommet de l'escalier monumental qui conduit au port. Je sais bien qu'il y a une mauvaise note dans son dossier ; il a émigré ; avant de s'illustrer par les services rendus à la Russie et à la France, il eût été préférable, pour la régularité des principes, qu'il se fît couper la tête sur la place de la Révolution ;

mais les Odessois chez lesquels il vint travailler ne sont pas de cet avis. Par une fâcheuse concession au goût de l'époque, le duc est représenté en proconsul romain, le torse et les jambes nues sous les plis lâches du peplum; costume un peu froid quand la rade est gelée.

On peut se demander si les fondateurs d'Odessa furent bien inspirés en attirant le commerce de l'empire sur cette rade, mal abritée, envahie par les glaces durant les hivers rigoureux, et sans défenses militaires. Ce choix ne se justifie guère pour un pays qui possède un peu plus bas l'un des premiers ports du globe, celui de Sébastopol. On prête à Menchikof une boutade, dictée par le sentiment de cette erreur géographique, et qui ferait plus d'honneur à sa perspicacité qu'à sa courtoisie ; en 1854, quand la ville essuya le bombardement des alliés, le généralissime dépêcha de Crimée un de ses aides-de-camp à Odessa; après avoir chargé cet officier de divers ordres, il ajouta une dernière commission : « Ensuite, vous irez de ma part donner un soufflet à la statue de Richelieu. »

Dans les cercles de la société, si on élimine les militaires et les fonctionnaires, on peut se croire à Alexandrie ou à Péra. On n'y entend que noms grecs, roumains, turcs, italiens, allemands, polonais, petits-russiens. Du croisement inextricable de toutes ces races est sortie une nationalité ambulante, la nationalité levantine. Elle serait curieuse à écrire, en remontant jusqu'aux plus lointaines origines, l'histoire du monde levantin; tel à peu de chose près il devait être quand les Génois, et bien avant eux les Grecs, régnaient sur les Échelles. De tout temps, le bassin de la Méditerranée et des mers tributaires a été un vaste alambic où les sangs les plus divers se sont mêlés et perdus, comme se mêlent et se perdent dans ce lac les eaux des fleuves d'Asie, d'Afrique, d'Europe. Cette histoire serait en grande partie celle de notre civilisation, de nos idées, de notre religion, élaborées depuis vingt siècles sur les quais et dans les comptoirs de la Mer Intérieure. Le Levantin a été le ferment subtil, pénétrant partout, qui faisait lever les nouveautés dans des masses plus lourdes, repliées sur elles-mêmes; d'abord dans la dure masse romaine, puis dans les peuples barbares de notre continent, dans les peuples endormis au cœur de l'Asie ; à la fois agent de destruction et de vie, comme tous les fermens. Au fond, l'esprit du monde levantin ressemble beaucoup au vieil esprit grec, j'entends ce qui resta de ce dernier quand la Grèce eût perdu son génie créateur et descendit au rôle d'intermédiaire. Les traits saillans de la physionomie se retrouvent chez l'héritier, pratique, entreprenant, aimable, avisé de toutes choses, faisant du lucre sa grande affaire, mais ouvert à toutes les doctrines avec un égal scepticisme, prêt à tous les services avec une

égale aptitude. Ce monde épouse avec une souplesse prodigieuse les intérêts du pays où ses affaires l'ont fixé; français à Marseille, turc à Galata, égyptien à Alexandrie, il est russe à Odessa. Dans le collège des augures de Moscou, on n'entend pas des opinions plus orthodoxes et plus soumises que celles de certains slavophiles, tombés ici des quatre aires de vent. C'est même trop pur; on voit vite le fond des eaux trop pures, le lit de sable sur lequel elles glissent.

La conversation a plus d'imprévu avec un vrai Russe « des classes intelligentes, » et l'on en rencontre quelques-uns, amenés par leurs affaires ou par leur service de Pétersbourg, de l'intérieur. A la bonne heure! celui-là maugrée contre tout, il critique son gouvernement, son pays et lui-même; il se plaint de la centralisation bureaucratique, du peu d'initiative laissée aux individus. Vous croyez avoir affaire à un libéral; erreur, vous ne l'avez pas bien compris; il se plaint l'instant d'après du manque d'autorité réglée, de la faiblesse des divers pouvoirs, il gémit de n'être pas gouverné. Si on lui donne toutes les lunes qu'il réclame, il ne sait pas bien ce qu'il fera, mais il tient pour certain qu'il fera quelque chose de peu ordinaire, vu qu'on se mettra quatre-vingts millions à la besogne et qu'on ne regardera jamais derrière soi. Pour lui, le monde est un vaste champ d'expériences soumis au hasard, divinité amie; tout comme cette table de jeu dont il ne s'éloigne guère, où il risquera sa fortune sans sourciller. Si par malheur et par extraordinaire la table de jeu n'est pas dressée, il n'aura pas de plus grand plaisir que de passer tout le jour à vous expliquer, avec beaucoup d'éloquence et de feu, les théories contradictoires qui bouillonnent dans son esprit; à moins qu'il ne fume assis en rêvant, cependant que son voisin le Levantin travaille et gagne de l'argent dans un comptoir. Pourquoi donc cette cigale commande-t-elle à cette fourmi? Ah! voilà; c'est que notre mécontent est prêt à se faire tuer de grand cœur pour tout ce qu'il dénigre, et telles ne sont pas toujours les dispositions du Levantin pour tout ce qu'il loue; c'est aussi que le Levantin peut bien gagner la fortune du Russe sur une carte, il ne démontera pas ce philosophe, qui dira avec un haussement d'épaules: *Nitchévo*, et restera riche de ses chimères. Or l'on se peut assurer en dernière analyse que le monde est possédé par l'argent, mais conduit par l'imagination et par le cœur. Oui, on en rencontre ici, de ces frères de l'immortel Oblomof et de l'immortel Roudine, doutant de tout dans le raisonnement et ne doutant de rien dans l'action, tournant sur eux-mêmes comme un jeune chien qui fait son lit, comme lui paresseux de nature et infatigables à l'occasion, également organisés pour dormir vingt-quatre heures et pour courir tout un jour.

Plus on les pratique, plus on voit apparaître le contraste fondamental entre leur race et les races usées de l'Occident : chez nous, une faiblesse croissante, palliée par de bonnes recettes d'hygiène intellectuelle, maintenue par de vieux cadres très solides ; ici, une force élémentaire qui n'a pas encore trouvé son cadre, qui sommeille ou se dépense à l'aventure, faute de rouages éprouvés et de régulateur.

Au Café-Chantant.

Pour apprendre à connaître, au moins dans ses traits extérieurs, la population d'une ville, il n'est pas de meilleur observatoire qu'une salle de spectacle. Le théâtre chôme en cette saison ; mais il y a le café-chantant. On m'y conduit, un soir ; dans un grand jardin, autour des tables alignées devant la scène, trois à quatre cents personnes sont assises. La physionomie du lieu et du public est éminemment composite ; on retrouve là, fondus à parts égales, les aspects habituels d'un *Bier-Garten* d'Allemagne, d'un *musico* de Smyrne, d'un établissement similaire dans une de nos villes de province. Le murmure de la foule est fait de toutes les langues d'Europe, les figures sont modelées avec tous les types des enfans d'Adam. Enlevez quelques casquettes d'officiers et quelques verres de thé, rien ne vous avertira que vous êtes en Russie.

A ce public cosmopolite il faut des divertissemens et des artistes appropriés. Si l'on en croit l'affiche, la plupart des chanteuses en vedette seraient françaises ; le consommateur exige notre marque sur cet article d'exportation, c'est une supercherie obligée pour l'impresario ; mais elle ne saurait tromper ceux qui ont l'honneur d'être compatriotes de ces « artistes. » Sauf deux ou trois faubouriennes authentiques, exhalant cette inimitable odeur de piment que l'Europe nous envie, les autres pseudo-Parisiennes sont des Allemandes, des Italiennes, des métisses d'on ne sait quelles bohèmes. Les pauvres filles font des efforts méritoires pour « envoyer » la chansonnette comme leurs institutrices françaises, avec le même accent et les mêmes gestes ; elles n'y arrivent pas ; elles ont la canaillerie gauche. Les Allemandes surtout sont intéressantes dans ce rôle ; le *gemüth* les trahit, le ricanement s'émousse sur un fond de sentimentalité inconsciente ; elles ne parviennent pas à étouffer un reste d'âme, incompatible avec la pleine intelligence des productions de « l'esprit gaulois. » Cela fait sourire de pitié les connaisseurs ; la pitié a parfois d'étranges placemens. Après les Allemandes vient une Russe, une grosse blonde candide ; celle-ci n'essaie même pas de lutter avec les étoiles, elle chante, d'une voix robuste et inexpérimentée, des romances de son pays ; elle y

met toute la simplicité de son cœur. C'est de l'art bien malhabile, c'est de l'art pourtant, puisqu'il essaie de traduire une émotion sincère et garde le respect de lui-même.

Ce théâtre de Babel nous réservait un bien autre contraste pour la fin de la représentation. Une dame vient de créer *la Sœur de l'emballeur*; tandis que vibre encore le dernier refrain de cette poésie, la toile se relève sur un groupe de paysans, des joueurs de bouquin. Jadis, les grands seigneurs entretenaient chez eux des compagnies pareilles; elles deviennent fort rares aujourd'hui. Ce sont des gens du pays d'Orel; on ne les a pas affublés de costumes d'opéra comique, ainsi qu'on le fait d'habitude pour les chœurs russes; ils portent le vêtement primitif de leur région, le long sayon brun, les sandales de treillis; humbles figures, avec un grand recul d'âges et de pensée dans le calme impassible des traits; tristes, indifférentes plus qu'étonnées, elles semblent tombées dans ce bastringue de quelque monde lointain. Les moujiks attaquent sur leurs longues trompes de bois une de ces mélodies, vieilles chansons populaires du Volga, que vous avez entendues à Paris ce printemps. Leur instrument est pauvre de notes, rauque, timbré comme le cri des grands oiseaux sauvages. Tout d'abord, l'oreille est confondue et blessée par les dissonances des ensembles, les chutes imprévues, les prolongations aiguës sur une même note; cela ne ressemble à rien, c'est la négation de toutes les grammaires musicales. C'est magnifique et puissant. Aux premiers sons qui éclatent hors de ces machines, on est transporté au fond des forêts; des voix se croisent et se heurtent, venues de lieux cachés; elles font de furieux efforts pour vaincre l'immensité de l'espace et retombent découragées sur elles-mêmes; voix de la terre, gémissemens d'arbres, colères d'élémens, amours de bêtes, avec un peu d'humanité mêlée, mais d'une humanité encore mal dégagée de la terre, subordonnée aux forces non pensantes. C'est la symphonie naturaliste des anciens poèmes russes, à demi païens, de cette *Chanson d'Igor* où un chœur d'êtres obscurs partage, exprime et domine tous les sentimens de l'homme. Les bouquins continuent de sonner leur appel mélancolique, et devant nous passent à perte de vue des plaines noires de sapins, des fleuves, des hommes, des douleurs. Cette musique va chercher au fond de l'âme, ou des nerfs, — je ne sais, ce n'est pas mon affaire en ce moment, — mais elle va chercher et déchaîner dans le plus ignoré de notre être des instincts confus qui sommeillaient.

Je regarde le public; il est indécis, surpris, puis subjugué. Sans prêter aux habitués du café-chantant plus de philosophie qu'il ne convient, on peut croire que ce public entrevoit le sens supérieur du spectacle qu'on lui offre, l'envahissement de l'étroite scène par

le drame de l'histoire ; des contrastes aussi violens provoquent dans chaque esprit des prolongemens de pensée, des comparaisons entre les mièvreries de l'extrême civilisation et ce qui vient de les faire taire, ce balbutiement d'enfans inconnus, plein de grandeur et de menace.

Chacun sort d'ici avec un malaise indéfinissable, en plus de la lourde tristesse qu'on emporte invariablement de ces « lieux de plaisir. » Pour nous, Français, il s'y mêle un grain d'irritation. On peut la ressentir sans empiéter sur les attributions de Cassandre et de M. Prudhomme, sans croire la fin des temps venue, parce que nous allons entendre des inepties auxquelles nos pères se plaisaient tout comme nous. Cela n'est que drôle à Paris, quand en sortant du café-concert on retrouve notre activité intellectuelle sous tant d'autres aspects plus consolans. A l'étranger, il est pénible de voir cette forme de notre supériorité d'autant plus florissante et incontestée que les autres sont plus discutées et languissantes. On se rappelle involontairement que jadis, dans ces mêmes ports du Levant, sur des scènes analogues, les amateurs réclamaient des mimes et des chanteurs grecs pour distraire leur ennui ; la Grèce était en possession d'amuser le monde, après l'avoir instruit, charmé et vaincu. L'Italie, elle aussi, a fourni des bouffons à toute l'Europe en son temps de déclin. C'est toujours le dernier et le moins enviable monopole des grands empires spirituels quand l'humanité échappe à leur direction. — Mais voilà des réflexions bien moroses pour l'endroit ; ces dames de France y ont répondu tout à l'heure, quand elles chantaient avec tant de grâce :

Elle s'en bat l'œil, la sœur
De l'emballeur.

Sur le port.

Odessa n'offre au voyageur ni monumens ni curiosités d'aucune sorte. Tout l'intérêt est sur le port, qui se développe en demi-cercle au fond de l'amphithéâtre dont la ville couronne les hauteurs. Y a-t-il rien de plus amusant et de plus instructif qu'un port ? C'est un lieu aussi gai qu'une gare est triste. En flânant au travers de cette ruche humaine, parmi les essaims qui partent et reviennent ayant pris quelque chose à tout l'univers, on se sent léger et tiré hors de soi, en communication avec le vaste monde ; l'imagination appareille et pousse au large sur chaque vaisseau. Quelle diversité de gens et d'objets ! Nous avons laissé là-haut l'élite du monde levantin ; en voici la plèbe sur ces jetées, portefaix, débardeurs, bateliers ; tous les types humains réunis sous le même fez, le peuple vague des îles et des côtes, que la mer charrie et abandonne, comme ses co-

quillages, sur toutes les grèves de son littoral. Dans les bassins, on retrouve les préséances invariables des pavillons ; la plupart des bâtimens appartiennent aux deux puissances maîtresses de l'eau, l'aristocratie anglaise et la démocratie grecque. Les Anglais sont d'énormes chargeurs de grains au coffre de fer, mouillés au large avec l'aisance tranquille de leur souveraineté ; peu d'hommes à bord, juste ce qu'il en faut pour manœuvrer la vapeur ; ces lourdes machines s'ébranlent avec des bruits de peine humaine, de longs appels enroués, des grincemens, des râles aigus, les voix épouvantées de l'esclave qu'on lance dans l'inconnu. Les Grecs se contentent des petites places et des menus profits ; ils glanent sur la mer ce que leurs grands rivaux dédaignent. Leurs modestes voiliers, ameutés contre les quais, affairés, montés chacun par une famille qui compose l'équipage, arrivent et partent sans bruit. Ils apportent surtout les fruits de Constantinople et de Crimée, les pastèques, les pommes, les raisins, qui s'entassent dans les échoppes du port en pyramides colorées pour la joie des yeux. Job se souvenait peut-être d'avoir vu des barques semblables sur les rades de Tyr ou de Jaffa, quand il disait : « Mes jours ont fui comme ces navires chargés de fruits... » Bon nombre des petits caboteurs viennent de la mer d'Azof, de Taganrog, de Rostof, de Marioupol. Sont-ce des Russes ou des Grecs? Il est souvent difficile de distinguer ; les noms des bateaux et de leurs patrons, les lettres dorées gauchement moulées sur la poupe, les vierges qui les surmontent, tout cela réunit des emprunts faits indifféremment à l'alphabet, à l'idiome, aux dévotions de l'un et de l'autre peuple. Cette confusion des deux nationalités, chez les marins de la côte, rend matériellement sensible la soudure ancienne des deux civilisations, avant que la russe se fût détachée du tronc byzantin.

Je cherche vainement un pavillon français; ici, comme dans toutes les eaux du Levant, l'apparition de nos couleurs devient un phénomène de plus en plus rare, et j'entends les doléances accoutumées de nos nationaux à ce sujet. Nous n'avons plus l'audace qui fait aimer la mer assez pour lui confier son argent. A côté des étrangers, la marine russe de commerce fait assez bonne figure ; d'ici partent les lignes de ses Messageries, qui rayonnent fort loin. Voilà d'immenses bateaux-magasins pour le pétrole ; ils vont charger les huiles minérales au Caucase et reviennent les déverser à quai dans des wagons spéciaux qui les distribuent à toute la Russie. Ces citernes flottantes ont un aspect bizarre, avec leur pont tout hérissé de manches à vent, pour éliminer les gaz de cette dangereuse cargaison. Un bâtiment de la « flotte volontaire, » acheté par souscription nationale lors de la guerre turque et maintenant affecté au transport des condamnés, est en partance pour l'île de

Saghalin, le Nouméa des Russes; on a entassé dans la cale quelques centaines de pauvres diables, drainés dans les prisons de l'intérieur; triste graine humaine, qu'on va promener autour de l'Asie et semer dans la mer d'Ochotzk. Rien n'étonnera ces moujiks; ils sont endurcis à toutes les souffrances, animaux migrateurs de leur nature, et retomberont partout sur leurs pieds comme des chats.

C'est le moment où la Russie envoie son blé en Europe; chacun vient s'approvisionner de pain aux terres noires et leur porte en échange du charbon. C'est la saison la plus active; et pourtant le mouvement du port paraît assez faible. On me dit qu'en effet, depuis quelques années, la prospérité d'Odessa est stationnaire, sinon en déclin. Elle souffre de la concurrence de plusieurs rivales : Sébastopol, revenue à la vie et tête de ligne d'un chemin de fer, Batoum, dont le port franc, maintenant fermé, a commencé d'attirer le trafic de la Mer-Noire. D'autre part, le blé s'écoule sur l'Allemagne par les voies de terre, par les ports de la Baltique. Enfin, ici comme à Marseille, on accuse le canal de Suez, le bouc émissaire de toutes les déceptions maritimes. Je n'arrive pas bien à comprendre comment l'ouverture d'une route en face de chez vous fait qu'il passe moins de monde à votre porte. Ce déclin est-il temporaire ou irrémédiable? C'est difficile à prédire. L'outillage nouveau des pays qui se couvrent de voies ferrées, les révolutions économiques, l'expansion de l'Europe vers l'extrême Orient, tout cela a bouleversé les fortunes des ports; comme au XVIe siècle, après la découverte des Amériques, les situations acquises sont remises en loterie; nul ne sait où le commerce élira ses entrepôts.

En Mer-Noire, 13-14 septembre.

Le vestibule de la Crimée m'a retenu. Il est temps de partir. Le *Général-Kotzebue*, un paquebot de la ligne circulaire de la Mer-Noire, m'emporte à son bord. Adieu, petite maison hospitalière, terrasse battue par les lames où les journées passaient tièdes et légères, à l'ombre du vieil olivier qui penche sa tête grise sur la mer! Elle décroît, descend sous l'horizon, disparaît derrière les voiles et les mâts, choses fuyantes qui plongent à leur tour dans le commun naufrage. La grande ligne d'eau monte et submerge lentement les lieux quittés, image visible de cette autre ligne du temps qui monte de même derrière nous, noyant le jour d'hier.

Voilà dix ans que je ne m'étais trouvé en pleine mer, sur le pont d'un bateau. C'est comme une maison d'autrefois où je rentre après ce long temps. Les vagues qui la portent arrivent tout droit du Bosphore, chargées de visions familières. Je reconnais mon

vieil Orient, sa mer et son ciel accablés de chaleur, saturés de clarté. Il semble que dans ce grand creuset on ait broyé de l'or et des turquoises pour éblouir les yeux. Le soleil se couche dans une gloire indicible, si calme, si fort, sûr d'avoir bien accompli sa tâche et sûr de son lendemain. L'eau fait dans le sillage un petit bruit doux, le frissonnement de soie d'une bien-aimée qui entre. A la nuit, la voix du large enforce et devient plus solennelle; la pleine lune déroule devant le bateau son chemin de lumière, qui tremble sur le disque sombre de la mer. Cette heure agit toujours sur les natures les plus lourdes; tous ces gens qui arpentaient le pont en causant bruyamment se rassemblent, regardent et se taisent. Il y a là des négocians partis pour chercher fortune, des malades pour chercher la santé, des oisifs pour chercher le plaisir; la recherche vaine qui les a occupés tout le jour, ces pauvres hommes l'oublient un instant; quelque chose d'autre leur remonte à fleur d'âme; ils se laissent envelopper de paix et de silence, comme un passant affairé qui traverse un lieu où l'on prie. Dans la soirée, un jeune officier se met au piano; quelques passagers qui ne se connaissaient pas le matin, des marchands de Moscou, je crois, se groupent autour de lui et chantent en chœur, sur une cadence grave et triste, des airs russes apparentés à la voix de la mer. Les deux voix se confondent : l'une faite de toutes les vagues du large, l'autre de tous les sentimens humains; ce qu'elles expriment est identique, toutes deux sont d'accord sur la double mesure qui rythme la vie universelle : un infini cri d'amour, parce que cette vie veut se perpétuer, un infini cri de détresse, parce que la mort sous toutes ses formes l'en empêche, parce que cet effort d'amour est sans cesse déçu par la fuite de son objet.

A l'aube, nous mouillons à Eupatoria; une mauvaise rade, une ligne de maisons sur une bande de sable, quelques minarets de mosquées. A ce même jour et à cette même heure, il y a trente-deux ans, le 14 septembre 1854, les premiers bataillons des alliés débarquaient sur cette plage. Nous ne touchons qu'un instant à Sébastopol; je reviendrai ici plus à loisir. Depuis Eupatoria, on suit de près la côte, plate et basse jusqu'au phare de Chersonèse, qui s'élève à la pointe occidentale de la Crimée; après avoir rangé le phare, on tourne à angle droit et on fait route vers l'est, au pied de la muraille méridionale. La falaise se redresse rapidement; la roche apparaît à vif, avec des veines rouges ou dorées qui se détachent dans la lumière crue sur le bleu intense de la mer. Ce sont les aspects des côtes de Grèce. L'illusion est complète quand on passe sous le monastère de Saint-George; il rappelle de tous points ceux de l'Athos, avec ses églises qui se profilent là-haut sur l'arête, à pic au-dessus de l'abîme. Ce monastère

est bâti sur le cap Parthénion, où fut un temple de Diane. En Orient, les lieux de prière ne changent jamais, alors que la prière se transforme. Là où l'adoration des hommes s'est une fois posée, les sanctuaires renaissent de leurs ruines pour enfermer des symboles nouveaux; comme ces chênes abattus qui repoussent du pied, continuant dans un individu rajeuni la vie impérissable d'un même gland.

Après le cap Parthénion, une étroite fissure s'ouvre entre deux mamelons; c'est le goulet qui donne accès dans la baie de Balaklava, une mer intérieure en miniature et l'abri le plus sûr du littoral; on sait quels services il rendit aux Anglais. Au-delà de Balaklava commence la haute chaîne des monts de Crimée; mais cette expression ne donne pas une idée exacte de l'architecture de la presqu'île. Le Yaïla, — c'est le nom turc conservé à cette chaîne et qui signifie « plateau de pâturages, » — est, en réalité, une falaise géante, coupée à pic, dont la crête court à 1,500 ou 1,600 mètres au-dessus de la mer, sur une longueur de 180 kilomètres, depuis Balaklava jusqu'à Kertch. Le versant nord n'est que la continuation de la steppe russe, interrompue un moment par les lagunes putrides de l'isthme de Pérécop, et qui reprend au-delà avec sa physionomie habituelle, plane, dénudée, soumise à des hivers rigoureux; elle se relève insensiblement jusqu'au sommet des plateaux du Yaïla. Tout autre est le versant sud; une paroi perpendiculaire, abrupte; entre le pied de cette muraille et la mer, sur les pentes formées d'anciens éboulis, une bande de terre, large de 3 à 6 kilomètres, un peu plus dans les vallées profondément creusées; ce liséré de terrain est un espalier merveilleux, exposé en plein midi, abrité par la haute barrière contre les vents et les neiges; là sont rassemblés tous les arbres, toutes les fleurs, tous les fruits qu'on peut trouver sur 30 degrés du méridien, depuis Arkhangel jusqu'à Beyrouth.

Notre bâtiment longe cette côte, d'abord déserte et sauvage dans la partie la plus resserrée, bientôt couverte de forêts, de vignobles, de maisons de plaisance et de palais. On distingue tous les méandres de la route de poste; elle sort là-haut de la porte du Baïdar comme un serpent de son trou; c'est la route de « la Corniche, » dont les Russes sont si justement fiers et qu'ils opposent à la Corniche italienne. Il est très recommandé aux touristes d'arriver sur la côte méridionale par la voie de terre, par la porte du Baïdar; ce sera l'article premier des guides, quand on en fera pour la Crimée. Les familles trouvent là une auberge, au point précis où il faut s'extasier. J'ai préféré la voie de mer : du bateau qui contourne les rivages de Crimée, on aperçoit d'ensemble la presqu'île, on saisit mieux la diversité d'aspect des deux versans et le caractère général de ce pays.

Sa configuration géographique explique bien le rôle capital qu'il a joué dans l'histoire du monde. Tous les peuples en mouvement se sont posés un instant sur ce rocher, comme les oiseaux émigrans sur l'écueil marin d'où ils choisissent leur route. La Crimée fut pour les navigateurs de l'ancien Orient ce qu'étaient les Antilles pour les explorateurs des Indes occidentales ; le perron d'un monde inconnu. Ils s'établissaient sur cette côte charmante, remontaient peu à peu dans les vallées de l'intérieur, sur les plateaux du sommet, et découvraient de là l'obscure Russie. Durant de longs siècles, tandis que la région fabuleuse des Scythes reste enveloppée dans une brume impénétrable, la Tauride est le seul point lumineux qui émerge au clair soleil et témoigne de la réalité du continent qu'elle annonce. C'est là qu'Hérodote et ses contemporains bornent leurs connaissances positives, qu'ils viennent recueillir des notions douteuses sur l'au-delà du septentrion. Plus tard, Marco Polo aura un comptoir à Soldaïa, d'où il communiquera avec toute l'Asie ; Rubruquis abordera en Crimée pour s'y renseigner sur la Tartarie ; il trouvera dans la montagne des tribus de Goths qui comprendront encore son langage flamand. On aurait peine à citer une race qui n'ait pas traversé ce caravansérail en y laissant quelques vestiges. Le sol porte des couches d'histoire superposées comme les stratifications de cette muraille de rocher. De la Grèce, qui posséda longtemps ce rivage, il reste des joyaux enfouis et des syllabes harmonieuses dans l'air ; les noms de ces bourgades qui défilent devant nous, Parthénit, Siméïs, Orianda, Choréis... Ce doux écho, demeuré d'une lyre détruite, me remet en mémoire les beaux vers d'Apouchtine sur un poète mort :

La corde s'est brisée et le son vibre encore...

Après les Grecs, les Génois, maîtres de la Crimée au moyen âge ; sur presque tous les caps et aux débouchés des vallées, voici les forteresses en ruines de ces marchands militaires. A côté d'eux subsistaient des tribus barbares, épaves oubliées sur ce grand chemin : des Goths, des Alains, des Celtes, et ces juifs de la secte karaïte, établis là peut-être depuis la dispersion d'Israël. A partir du XIIIe siècle, le flot de l'invasion mongole noie et amalgame tous ces débris ; les Tatars Nogaïs, détachés de la Horde-d'Or, maintiennent longtemps en Tauride le dernier fragment de l'empire de Gengis-Khan. Tour à tour vassaux de la Porte et de la Russie, c'est chez eux que s'engage d'abord ce grand duel qui est toute l'histoire de l'Orient depuis deux siècles. Tant que la Crimée fut disputée, les chances demeurèrent égales entre les deux adversaires ; le jour où Catherine la réunit à son empire, comme un

gage en avancement d'hoirie, la Turquie dut s'avouer que son démembrement commençait. Car, malgré les attaches géographiques, c'est bien une province turque, une tête de pont du Bosphore, cette terre musulmane; le maître russe y semble un étranger parmi les hommes, les arbres, les mosquées de l'Asie.

La Russie négligea d'abord le trésor qu'elle venait d'acquérir; à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, elle en laissa la jouissance paisible aux Tatars soumis à ses lois. Voronzof, gouverneur d'Odessa sous le règne de Nicolas, fut l'inventeur de la Crimée; il se prit de passion pour le pays qui lui était confié, et toutes les améliorations datent de cet habile administrateur. Il y importa la vigne, qui devait faire la richesse de la côte méridionale, il traça la route de poste de la Corniche; après avoir bâti son merveilleux palais d'Aloupka, il choisit les plus beaux sites pour y élever des maisons de campagne et y dessiner des jardins. Quelques grands seigneurs suivirent son exemple et vinrent coloniser à côté de lui. Ce fut l'âge romantique de la Crimée; embellie par de luxueuses folies, encore ignorée de la foule, elle était alors un paradis mystérieux réservé aux demi-dieux, aux poètes, aux amours légendaires de ce temps déjà si loin. Cette période prit fin avec la guerre de 1854, qui ruina et dépeupla le pays. Une grande partie de la population tatare émigra en Turquie, sans que les Russes vinssent la remplacer. Durant les quinze dernières années, la vie et la prospérité sont revenues, grâce au chemin de fer mené jusqu'à Sébastopol, grâce à l'impulsion donnée par Alexandre II. Le défunt empereur préférait sa résidence de Livadia à tout autre séjour; il attira dans la ville voisine de Yalta ses courtisans et ses fonctionnaires. Dans la Russie monarchique, comme dans la France de Louis XIV, la société polie se règle sur les moindres goûts du souverain; elle adopta cette bienheureuse plage, où le soleil de la cour ajoutait son attraction au soleil du ciel.

Tandis que j'évoque ces souvenirs, en causant avec les Criméens de passage à bord du *Kotzebue*, la nuit tombe, une ligne de feux s'allume au fond d'une rade, le bateau stoppe: c'est Yalta. Je descends à terre. Du balcon d'où je la regarde, la ville inconnue paraît charmante cette nuit; une cité d'Orient, avec ses maisons blanches parmi les peupliers et les cyprès; derrière, le cirque des hautes montagnes; devant, la mer immobile, où la lune promène un grand triangle d'or.

Yalta, 15 septembre.

L'enchantement ne tient pas au grand jour. Que de lieux et de gens il ne faudrait voir que de nuit! Le cirque de montagnes,

aux pentes assombries sous les forêts de sapins, reste la seule chose vraiment belle. Dans le bas de la vallée, la végétation est indigente; de petits platanes poussifs, de maigres peupliers, tous ces arbres rongés de poussière blanche comme s'ils croissaient à l'orifice d'un four à chaux. La ville est un amas de maisonnettes prétentieuses, de style mauresque, néo-russe, ou tout simplement de ce style qu'on pourrait appeler « de banlieue; » une fusion éclectique de Tsarskoé-Sélo, d'Alexandrie et d'Asnières, surtout d'Asnières. On bâtit partout; la spéculation escompte la vogue de Yalta, les terrains se paient au poids de l'argent. L'air est empoisonné par le plâtre et la poussière des constructions autant que par les émanations nauséabondes du vieux quartier tatar. Sur le quai, un hôtel-caserne, des maisons de location, les inévitables magasins de coquillages, de bibelots, de curiosités caucasiennes. Des tchinovniks souffreteux arpentent ce quai en grignotant mélancoliquement leurs grappes de « chachelas; » on vient surtout ici à cette époque pour faire des cures de raisin. D'autres, attirés par les bains de mer, grouillent entre les planches d'un baraquement fort primitif. Bref, Yalta manque de caractère; elle n'a plus la couleur locale d'un village du Bosphore ou d'une bourgade de la rivière de Gênes, elle n'a pas encore le confort et l'élégance d'une station maritime d'Occident. C'est une Nice barbare et embryonnaire; le lit pierreux d'un torrent aussi altéré que le Paillon est le seul point d'absolue ressemblance. Comme beaucoup d'autres lieux et d'autres choses en Russie, Yalta traverse cette première phase de vulgarisation démocratique, âge de disgrâce des peuples et des villes; on approprie timidement à l'usage de tout le monde ce qui était réservé à l'usage de quelques-uns; mais les choses faites pour tout le monde n'ont de grandeur et d'agrément qu'alors qu'elles s'adressent à d'immenses collectivités, déjà devenues exigeantes. Ici la concurrence, qui est le ressort des entreprises démocratiques, comme la vanité est celui des fantaisies aristocratiques, la concurrence n'est pas suffisamment développée.

Les gens de Yalta ont tout juste le pittoresque de leurs maisons; ou, si le pittoresque se rencontre, c'est ce fâcheux apprêt d'opéra comique, médité par les aubergistes de villes d'eaux pour stupéfier l'étranger. Je vois fort peu de Tatars, à l'exception des guides, soutachés d'or, qui offrent des chevaux de louage devant les hôtels; mais ceux-là font métier de leur type oriental, ils sont trop sûrs de leur beauté et savent combien elle est cotée chez le photographe. Le fond de la population est russe, petits marchands ou journaliers venus de l'intérieur pour chercher fortune. Ce n'est pas ici qu'on peut voir la vraie Russie, dans sa force triste et superbe; on ne

verra qu'une Russie grimée en orientale qui fait songer aux modèles italiens de Montmartre. Le soir, un théâtre installé dans le jardin public envoie aux montagnes les refrains de *la Vie parisienne* et de *Madame Angot*, adaptées dans la langue de Pouchkine. Les arts de la civilisation ajoutent aux attraits de la nature dans Yalta bains de mer.

Yoursouf, 16 septembre.

Il faudrait monter au-dessus de tout cela. Pour prendre une meilleure idée de la Crimée, il n'y a qu'à s'élever sur la route de la Corniche et à visiter les principaux sites de la côte, à droite ou à gauche de la vallée centrale de Yalta. Ce pays apparaît alors incomparable de variété et de beauté.

Aujourd'hui on me conduit à Yoursouf, la première station dans la direction de l'est, sur la route de Théodosie. La distance est de 15 kilomètres. Les petits chevaux de selle tatars enlèvent ce parcours sans ralentir un instant leur train; ils ne connaissent qu'une allure, l'amble, et ils maintiennent pendant des heures ce trot insensible, aussi rapide que le galop le plus allongé. La chaussée déroule ses zig-zags entre les chênes, les pins, les vignobles de Massandra, qui descendent jusqu'au bord des flots. Au printemps, cette végétation touffue doit avoir bien de la grâce; dans l'arrière-saison, après deux mois de sécheresse durant lesquels pas un nuage n'a traversé ce ciel, la verdure est attristée par une poudre crayeuse qui blanchit uniformément les abords des routes. Les sources encore actives sont fort rares sur les pentes presque verticales de la muraille de Crimée; dès les premières chaleurs, les neiges des sommets se précipitent en quelques jours à la mer. Pourtant un filet d'eau murmure çà et là au creux d'une ravine; dans ces oasis, la forêt est lavée et pimpante, tout verdoie et sourit comme en avril.

Yoursouf est blotti au fond d'une petite baie circulaire, abritée par un grand rocher où les indigènes veulent retrouver la figure d'un ours : de là le nom turc de cette localité. Un large tapis de vignes tombe des collines environnantes. Le vin d'Yoursouf est un des plus estimés de la côte; il ne le cède qu'à celui des Voronzof. Quand, il y a un demi-siècle, le comte Voronzof, le Noé de la Russie, procéda aux premières plantations, il fit venir des plants de vigne de toutes les parties du monde : de Turquie, de Hongrie, de France, de Sicile, d'Espagne. Ces espèces se sont conservées avec leurs qualités et leurs noms d'origine, ces derniers un peu déformés seulement dans la bouche des Tatars; et voilà comment on entend ces braves gens offrir aux baigneurs, dans les boutiques de fruits de Yalta, du malaga, de l'isabelle, du « chachelas, » des grappes appétissantes de toutes les couleurs de l'arc-

en-ciel. Les vignerons criméens énumèrent avec orgueil les trois cents variétés de ceps qu'ils cultivent. Il en résulte une infinie diversité de vins; nulle part au monde on ne pourrait faire pareille étude d'œnologie comparée. Les rouges sont inférieurs aux nôtres; au contraire, les blancs sont excellens, ils peuvent lutter sans désavantage avec les crus similaires du Bordelais et de Hongrie; et ils reviennent en Russie à moitié prix des vins étrangers, frappés d'un droit d'entrée exorbitant. Oui, mais il faut compter avec une manie dont l'industrie russe souffrira longtemps encore. On imagine peut-être que ces vins sont vendus sous une étiquette propre, sous les noms respectifs des localités qui les produisent; pas du tout. Ils partent dans le commerce sous les noms consacrés de « Bourgogne, » de « Château-Lafitte, » de « Sauterne; » quelquefois, pour se couvrir contre les poursuites possibles, on ajoute en caractères plus petits cette mention: (de Crimée). Ces vins, très naturels, sont englobés du coup dans la défaveur qui s'attache aux horribles falsifications débitées à l'étranger sous les rubriques susdites. Faute de confiance en eux-mêmes, faute d'oser avouer leur nom véritable, ils sont encore inconnus ou n'ont pas pris la place qu'ils méritent sur le marché européen. J'ai insisté sur ce trait, parce qu'il caractérise une des faiblesses de l'esprit national. Qu'il s'agisse d'industrie ou de littérature, le démon de l'imitation est le grand ennemi des Russes; ils professent pour l'Occident un dédain théorique, corrigé par une docilité pratique; l'Europe et tout ce qui vient d'Europe leur en impose. Écoliers émancipés d'hier, alors même qu'ils simulent la révolte, les Russes hésitent encore à être eux-mêmes, à consommer leurs produits et à penser à leur façon; ils se disent supérieurs à leurs anciens maîtres, ils ne s'en persuadent pas, et cependant c'est vrai en plus d'un cas.

Un peu avant le bas de la côte, le vignoble cesse et fait place à un grand parc. Il faut s'y arrêter, on ne trouvera pas le pareil dans tout ce vaste verger qui est la Crimée, ni dans aucun jardin botanique de l'Europe. Yoursouf passe pour la plus ancienne propriété d'agrément dont on ait souvenir dans la presqu'île. Elle appartint d'abord au duc de Richelieu. Son possesseur actuel est un marchand de Moscou, servi dans ses goûts par une de ces fortunes colossales comme on en gagne à Moscou. Il est « général civil, » mais il conserve les habitudes et le costume classique de sa corporation, le kaftan moscovite. Cet heureux nabab vit dans une luxueuse forêt de platanes, de cyprès, de cèdres, de lauriers-roses, de magnolias, d'arbres de toute essence et de toutes fleurs, qui vont jusque sur la grève mêler leurs parfums aux senteurs de mer. On trouve là pêle-mêle les plantes du pôle et celles du tropique, le bouleau d'Olonetz à côté de lauriers-roses géans, tels que je n'en ai jamais

vu en Grèce ou en Syrie. Dans la belle saison, on démonte les serres immenses qui abritent les plantes plus délicates; le promeneur a l'illusion de rencontrer en pleine terre l'arbre à thé, l'oranger, le camélia. Les eaux vives sont abondantes, la fraîcheur est délicieuse, tout croît avec une énergie folle : les gazons, les fleurs et les feuillages ont encore leur éclat de printemps. La nature montre peut-être des fantaisies plus curieuses près de l'équateur, dans ces lointaines îles du rêve où le Pacifique dort sous des feuilles et des fleurs monstrueuses; mais ici la main de l'homme l'a savamment aidée, je doute qu'elle ait ailleurs plus de variété et plus de grâce. L'Éden devait être fait de la sorte, et l'on cherche involontairement dans ces massifs l'arbre de la science du bien et du mal. On y trouve du moins l'arbre de la poésie, un cyprès planté de la main de Pouchkine. En 1820, comme le poète se rendait dans son exil de Bessarabie, il passa quelques semaines à Yoursouf. Une famille amie l'y retenait, et une personne de cette famille fit sur lui une profonde impression. Ses lettres de cette époque montrent son imagination enivrée des splendeurs qui l'entouraient; dans les poésies de sa jeunesse, les vers mélancoliques reviennent toujours errer autour du lieu charmant

Où dorment le doux myrte et le sombre cyprès.

Après avoir payé mon juste tribut d'admiration à Yoursouf, oserai-je dire au jardinier de ce domaine combien j'ai été affligé par les nymphes de zinc, aussi répréhensibles de galbe que de métal, qui pleurent dans ces bassins sur leur laideur vulgaire?

Au sortir de la forêt enchantée, on passe brusquement dans la misère pittoresque du village tatar. Les masures basses, aux toits en terrasses, sont perchées dans les roches, de l'autre côté de la baie. Le soir tombe, les femmes et les filles se réunissent autour de la fontaine. Puiser de l'eau est la grande affaire de la vie musulmane; les gens d'Orient procèdent à cette opération avec une gravité respectueuse, comme à la réception d'un sacrement; il y a au fond de leur conscience un souvenir confus des souffrances du désert qui leur fait attacher un prix démesuré et une idée religieuse au bienfait de cet élément. Les Tatares de la classe pauvre sont rarement voilées; les filles portent le fez sur les cheveux, divisés en nattes pendantes. Le type est assez beau chez les jeunes, d'une dureté tragique chez les vieilles. Tandis que les femmes babillent à la fontaine et que les enfans demi-nus se roulent sur les toits, les hommes fument en silence, accroupis sur les seuils des portes. Leur regard vague, indifférent, suit la spirale blanche qui

monte lentement dans l'air tranquille, les premières constellations que la nuit ramène, au bas du ciel, au ras de la mer.

Orianda, Aloupka, Siméïs, 17-19 septembre.

Ces jours derniers, j'ai visité la plus riche, la plus belle partie de la côte, celle où s'élèvent les plus magnifiques résidences, entre Yalta et Siméïs. Je ne veux pas multiplier les descriptions; elles seraient monotones, elles ne peuvent rendre la diversité de ces tableaux faits des mêmes élémens, placés dans le même cadre, et toujours changeans, toujours surpassés par le dernier qu'on voit. Je dois pourtant dire quelques mots de deux endroits célèbres, Orianda et Aloupka. On ne peut vivre en Russie sans entendre parler sans cesse, avec toutes les formules de l'enthousiasme, de ces joyaux de la Crimée. Cette préparation irrite la curiosité et la rend terriblement exigeante; elle n'est pas déçue par la réalité.

Orianda, propriété du grand-duc Constantin, est située à une petite distance, sur la droite de Yalta. On s'y rend en traversant le domaine impérial de Livadia, qui serait fort admiré partout ailleurs, et qui pâlit ici devant ses opulens voisins. A Yoursouf, l'art et la fantaisie de l'homme ont décoré un nid gracieux; à Orianda, la nature a tout fait, et elle a fait très grand. Plus de vignobles, plus de cultures, très peu de jardins; une puissante forêt de chênes, accrochée aux crêtes du Yaïla, déroulée sans interruption, avec des plis de draperie d'une beauté sculpturale, jusqu'aux premières vagues de la mer; déchirée çà et là par d'énormes saillies de roches, par des pans de montagne écroulés qui profilent sur les eaux leurs attitudes d'une hardiesse menaçante. Tout est contraste entre des impressions que l'œil n'a pas coutume d'associer. Dans le ciel et sur l'horizon marin, une lumière d'Afrique; sous les voûtes d'arbres et de rochers, de fraîches ténèbres, les accidens et la végétation d'une vallée des Alpes. Sur le rivage, un sol convulsé de colère, les membres de ces grands squelettes culbutés pêle-mêle; à leurs pieds, sans même un cordon de plage qui fasse transition, la nappe d'azur endormie, cette mer d'une sérénité immuable, comme le fond de certaines âmes et le bleu de certains yeux. Dans le creux des ravins étranglés entre les quartiers de montagne, des cascades bruissent et se précipitent. Trois voix se marient et forment un concert perpétuel : le chuchotement de ces sources, le souffle du vent dans les cimes des arbres, les répons égaux de la vague sur les galets; les deux dernières dominent tour à tour, suivant que gronde plus fort la houle du large ou le vent de la forêt. Telles les voix alternées qui célèbrent la gloire de la terre dans les hymnes du Psalmiste. Parfois, un carillon de bronze jette

sa note dans ce concert; il sort des branches d'un vieux chêne; c'est le clocher original où l'on a imaginé de suspendre les cloches de l'église.

Il y a quelques années, le palais d'Orianda a été détruit par un incendie. Le grand-duc a voulu que les matériaux de sa demeure fussent employés à la construction d'une église. Il s'est proposé de restituer avec la plus scrupuleuse exactitude l'architecture des anciennes chapelles byzantines de la Géorgie. Le prince me montre avec sa bonne grâce habituelle la décoration de mosaïque, confiée à Salviati, et tous les détails d'aménagement qui feront de cet édifice un bijou artistique. Tandis qu'il m'explique ses plans, je l'entends qui donne un ordre en turc au gardien et je lui marque ma surprise. Il me raconte la bizarre odyssée de son sacristain. C'est un ancien officier de l'armée ottomane : pris par les Russes au Caucase en 1854, il s'initia au christianisme durant sa captivité; libéré à la paix, renvoyé à Constantinople, le Turc retourna bientôt en terre chrétienne pour se convertir et résolut d'entrer en religion. Les vœux étaient méritoires pour un homme à qui Mahomet faisait la vie facile. Cependant aucun monastère ne s'ouvrit devant lui. Il alla frapper à toutes les portes saintes, à Kief, au Caucase, au mont Athos; nulle part les moines ne voulurent admettre ce circoncis. Rebuté partout, il revint de guerre lasse chez son protecteur, qui l'installa dans ce pieux emploi. Cet officier turc, sacristain d'une église orthodoxe, symbolise bien les deux mondes qui se touchent en Crimée, l'adhérence naturelle des Russes et des populations musulmanes, sous les faux dehors d'une lutte irréconciliable.

On ne se lasse pas d'errer dans ce bois. C'est à chaque pas une surprise nouvelle, un rideau qui s'entr'ouvre sur une vue lointaine, éclatante. En regagnant la route, j'atteins la pointe de rocher la plus élevée, couronnée par une rotonde à colonnade grecque. D'ici le regard embrasse la rade de Yalta et tout ce vide illuminé qui appelle. Des voiles partent au large, les pensées fuient parmi elles, voiles et pensées vont se perdre là où on ne sait pas. D'autres voiles se rapprochent, il semble que ces barques poussées vers des lieux si beaux doivent être chargées de quelque bonheur inconnu. Le vent leur manque pour arriver.

La route de poste quitte Orianda, s'élève, franchit le col qui sépare la vallée de Yalta de celle d'Aloupka et redescend sur l'autre versant. Elle traverse les villages tatars échelonnés à mi-côte, Gaspra, Myshore, Choréïs. Partout la gracieuse fontaine turque, chargée de versets du Koran, nichée dans un bouquet de platanes, centre de la vie publique; des groupes de femmes respirent la fraîcheur alentour. Un chemin s'embranche sur la chaussée au-dessous de Myshore; à travers les champs d'oliviers, abrités dans les tièdes re-

plis de ce vallon, il vient aboutir dans la cour d'honneur d'Aloupka. C'est la résidence que Voronzof avait choisie pour en faire la capitale de son petit état de Crimée; là son génie fastueux s'efforça de rivaliser avec les *Mille et une Nuits*.

Qu'on se représente la scène légèrement inclinée d'un théâtre, dont la cuvette de mer serait le parterre et la muraille du Yaïla la toile de fond. Cette muraille atteint ici sa plus grande hauteur sur un plan rigoureusement vertical; elle sert de piédestal à la dent de l'Aï-Pétri, le point culminant de la chaîne; ce bloc brillant découpe ses déchirures sur le ciel, égal et sombre de ton comme une table de lapis. La paroi de roche polie réverbère la clarté que lui envoie le miroir des eaux. Sur ce fond de tableau surgit un palais arabe, bâti en marbre gris bleu de Gaspra. Au centre de la façade qui regarde la mer, la grande porte de l'Alhambra de Grenade, reproduite avec les dimensions et toute l'ornementation de l'original; colonnettes et caissons de stuc blanc, inscriptions koufiques en faïence verte. De ce porche monumental, où s'encadre l'horizon de la Mer-Noire, un escalier descend vers la grève; des lions en marbre de Carrare gardent les extrémités des degrés; l'autre jour, en passant au large, nous distinguions de fort loin ces grands animaux blancs, qui semblaient une avenue de sphinx d'Égypte. Devant les ailes du palais règnent des terrasses disposées en jardins d'hiver ou couvertes de berceaux de vignes; les énormes sarmens sortent d'un massif de fleurs odorantes; par-dessus les parapets de ces terrasses, on entrevoit le scintillement des vagues à travers un épais rideau de caroubiers, de figuiers, de myrtes et de tamaris. Autour des bâtimens d'habitation, depuis les plus hautes pentes jusqu'à la plage, le parc déploie ses trésors de végétation, essences rares, bois de magnolias hauts et touffus comme des futaies de chênes, allées de cèdres et de cyprès, noyers, sycomores, pins parasols isolés sur de vertes pelouses, dont le gazon va défier la morsure des flots.

Ce château est vraiment seigneurial et peut loger tout le rêve des plus exigeans. Les palais du sultan, à Constantinople et sur la côte d'Asie, sont plus considérables; mais ils ne sauraient lutter avec Aloupka pour la magnificence de certains détails, pour la beauté du site et des jardins. Un Russe de la première moitié de ce siècle pouvait seul concevoir et exécuter cette féerie orientale. Rencontrée en Russie, elle donne la même impression de gageure que ces bals du Palais d'hiver, connus sous le nom de *Bals des palmiers*, quand, par vingt degrés de froid, on arrive sur un chemin de neige dans une salle transformée en serre tropicale, où les femmes décolletées sortent de leurs fourrures sous une voûte de palmiers, d'orangers et de camélias en fleurs. La Russie n'aime que l'impossible, et elle en a vite la lassitude. Les hautes salles mau-

resques d'Aloupka sont désertes, avec un air abandonné. Dans le labyrinthe des allées du parc, je ne rencontre qu'un vieux musulman. Il regagne là-haut son village; je le suis, je vais m'asseoir devant une petite auberge, accolée à l'élégante mosquée bâtie par Voronzof pour ses Tatars. Soudain une cantilène bien connue retentit au-dessus de ma tête; c'est le muezzin, qui de la galerie du minaret appelle les croyans à la prière de midi. *Bismillah il Allah, Mohammed raçoul Allah!* Que de fois je l'ai entendue, cette incantation de mes années vagabondes, en Asie, en Syrie, en Roumélie ou en Égypte! Mais ici la voix rauque du muezzin est plus faible; découragée et soumise comme sa race et sa religion, elle parle bas sous le palais du maître moscovite. Elle n'a plus confiance en elle-même. La prière de l'imam tatar s'en va suppliante par-dessus la mer, vers Stamboul et La Mecque, vers Allah qui l'a abandonné au pouvoir de l'infidèle.

Au-delà d'Aloupka, la Corniche se resserre, les terrains cultivés et boisés sont rabattus vers la plage. La petite anse de Siméïs abrite un dernier groupe d'habitations sous les rochers qui ferment la côte à l'ouest. Je pousse jusque-là pour saluer d'anciens amis. Le hasard a réuni dans cette retraite, à dix minutes de distance, les deux hommes qui ont exercé peut-être l'action la plus marquée sur les destinées de la Russie depuis un quart de siècle : le général Milutine et le général Ignatief. Le premier a dit adieu au monde, il plante ses vignes avec le détachement de Cincinnatus; la mer sa voisine lui murmure depuis longtemps que tout est naufrage et vanité. Le second n'est ici qu'un passant: toujours prêt pour l'action, avec sa verve intarissable, son entrain juvénile, son affabilité proverbiale. Au bord de cette baie ensoleillée, dans ce paysage d'Asie, entouré de serviteurs turcs, Nicolas Pavlovitch peut se croire encore à Buyukdéré; ce qu'il écoute dans les flots de la Mer-Noire, c'est le bruit vivant qu'ils apportent de Constantinople, ou cet autre tapage qu'ils recueillent depuis quelques jours sur leur rive bulgare. Les heures passent rapides à causer des souvenirs communs du Bosphore, à évoquer des figures mortes, de l'histoire contemporaine déjà refroidie. Nos rêves inégaux d'il y a quinze ans sont aujourd'hui bons à mettre ensemble; calculs de puissance pour le faiseur d'empires, chimères plus légères pour le voyageur; quand elles fuient sous le vent au crépuscule, toutes les fumées ont la même couleur.

Rentré ce soir à Yalta, je retrouve dans la salle à manger de l'hôtel de Russie le public de baigneurs. Quand on a vu dans la journée tant de beaux arbres, il ne faudrait pas voir des hommes; les hommes semblent moins beaux. Oui, mais qu'ils sont curieux! Surtout à cette heure, dans cette fonction, chacun retranché derrière sa petite table, mangeant et pensant isolément. Il y a là du

monde de toute sorte, des négocians, des oisifs, des officiers, des fonctionnaires et même deux prêtres catholiques, des Polonais sans doute; aucune particularité de leur costume ne les trahit, mais on reconnaît sur leurs fronts le caractère indélébile, le pâle reflet de la lampe de l'autel. Sur la galerie extérieure, une fanfare joue la sérénade de Schubert. Tandis que la nourriture et le vin font remonter de la chaleur dans tous ces cerveaux, les ondes musicales viennent les frapper avec des effets divers. On devine ces effets aux expressions fugitives qui passent sur les visages entre deux bouchées : béatitude, sentimentalité vague, mélancolie, effort de mémoire. Pour la plupart, la musique n'est qu'un excitant qui redouble l'activité de leur pensée du moment; pensée de lucre, projet d'ambition, inquiétude de santé, idée gaillarde, réflexion abstraite. Chacun se compose un masque et serait désolé qu'on pût voir dans l'intérieur de sa petite boîte, sans se douter que les petites boîtes, mues par des rouages identiques, sont faciles à pénétrer. Ils suivent leur préoccupation de l'instant avec de faibles à-coup de volonté qu'un verre de vin suscite, qu'un second verre éteint. Heureuses gens! ils arrangent le monde au gré de la pensée qui les amuse; pas un ne s'épouvante et ne se décourage à l'idée que son crâne est un petit clapet, employé pour faire nombre dans une immense machine; à l'idée que la vie universelle poursuit son travail, qui seul a un sens, avec leurs mille petites affaires privées, qui n'en ont point. Pas un ne se dit que cette vie impitoyable va bientôt utiliser ces crânes sous une autre forme; quand, disséminés sous terre en vingt endroits, la vie reprendra leurs élémens pour recomposer des combinaisons nouvelles du grand jeu. Que restera-t-il alors des millions de pensées qui viennent d'être produites par ces cerveaux, depuis une heure seulement, dans la salle à manger de l'hôtel de Russie? Où va et à quoi sert toute cette poussière d'idées? Elle existe pourtant, une fois produite; elle ajoute aux effroyables quantités idéales qui s'accumulent dans le monde. Les petites boîtes n'en ont pas souci, elles continuent de fonctionner avec plus de rapidité, activées par l'effluve vital de l'estomac, par le sang nouveau qu'elles s'incorporent. C'est risible; et pourtant, si l'on touchait certains ressorts connus, dans cette minute où elles sont bien préparées, on leur ferait accomplir des actes sublimes; avec telle parole, tel spectacle, telle note de musique d'un effet sûr, on inciterait presque tous ces hommes aux héroïsmes qui tirent des larmes; le marchand sacrifierait ses plus chers intérêts, la femme dévouerait sa vie, le soldat irait se faire tuer, le prêtre se faire martyriser. Rien que pour se procurer cette mangeaille, des cerveaux pareils créent depuis des milliers d'années des inventions absolument belles; belles de la beauté mathématique, sur laquelle aucun doute ne peut mordre.

Demain, d'ailleurs, à la première minute du réveil, une petite lampe claire, inextinguible, la même pour tous, illuminera un instant leur pensée; indépendante de l'estomac, et, comme je le crois, extérieure au mécanisme cérébral qui sert pour les communs usages, cette conscience du matin rectifiera sur un plan invariable leurs idées contradictoires ou mauvaises de ce soir. Il faut bien croire que ces boîtes sont réglées suivant un dessein préconçu, avec infiniment d'intelligence et de bonté. Il faut les respecter après en avoir ri. Oui, les arbres étaient plus majestueux d'apparence; mais que c'est drôle et mystérieux, des hommes! quelle sotte chose! quelle sainte chose!

Aï-Petri, 20 septembre.

Après le Tchatyr-Dagh, — le mont de la Tente, — nœud central du massif de Crimée, la dent de l'Aï-Petri est la cime la plus élevée du Yaïla. Elle domine la vallée de Yalta, celle d'Aloupka, et tout le développement des côtes, depuis Foros jusqu'au-delà d'Yoursouf. Il faut y monter, non pas pour le plaisir de grimper, mais parce qu'aucune promenade ne montre mieux avec quelle rapidité et quelle richesse toutes les zones de végétation se succèdent sur la pente de ces montagnes; et aussi parce qu'aucune route, ni dans le Liban, ni dans l'Apennin, n'offre des points de vue composés avec autant de variété, autant de magnificence. Le chemin de voitures, fort bien tracé, développe ses lacets durant 25 kilomètres, depuis Yalta jusqu'au sommet du plateau; de là on atteint la dent après trois quarts d'heure de marche.

On laisse dans le bas de la vallée la vigne et les plantes méridionales. Sur les premiers contreforts, le sol pierreux et brûlé ne porte que des arbustes : aubépines, genévriers, églantiers, clématites sauvages. Un peu au-dessus, les pins d'Italie commencent : on a établi dans cet endroit une station sanitaire à l'instar d'Arcachon. A mi-hauteur, le chêne, l'érable, le tremble, se mêlent aux conifères. Encore quelques centaines de mètres, et aucune feuille ne vient plus égayer l'uniformité de la forêt noire. Pins et sapins sont d'une venue superbe; leur masse obscurcit tout le vaste entonnoir dont on gravit les spirales. Cette mer sombre se déroule sous nos pieds; l'autre mer, qui lui succède sans transition pour le regard, en paraît plus claire et plus dorée. Au tournant de chaque lacet, la vue change et s'étend, tantôt sur la rade de Yalta, tantôt sur Choréïs, Myshore, les tableaux de l'autre versant. Comme on approche du faîte, le hêtre succède aux pins, vigoureux d'abord, puis rabougri et pelotonné sur les roches. Un dernier échelon et nous débouchons sur le plateau. La température tombe brusquement de 15 degrés; plus d'arbres ni d'arbustes; la steppe, une herbe

rare que paissent des troupeaux, autour de lacs saumâtres. Nous rentrons en Russie. Avant d'atteindre l'Aï-Petri, on rencontre encore, dans un pli de terrain, quelques hêtres-nains, quelques airelles enracinées sous les pierres roulantes. Après, toute végétation disparaît. Je me trompe, je ramasse sur le rocher une anémone des Alpes. O la jolie petite fleur d'entre ciel et mer! Elle a le cœur tout bleu, tout plein du reflet des deux seules belles choses qu'elle ait jamais vues. Premier chaînon de la vie, au sommet de cette pyramide du règne végétal dont nous venons de compter les assises, elle précède bravement le grand peuple forestier; toute la sève de la terre aboutit à son calice, elle a pour soi toute seule les premiers rayons du soleil levant; et comme elle ignore les lourdes puissances d'en-bas, elle croit sans doute que le monde est fait pour les anémones. Non, petite fleur, il est fait pour l'homme, qui te prend et t'emporte dans son pays lointain.

Nous arrivons au bord de la crête. On se couche en avançant la tête, car on aurait le vertige à moins. A 1,600 mètres en ligne droite au-dessous de nous, la côte, qui paraît d'ici un mince cordon, développe sa ligne accidentée de caps et de golfes, ses palais et ses villages menus comme des joujoux. Au-delà, l'immensité de la mer, mouchetée de points noirs qui sont des paquebots. A quelques toises au-dessous du rebord, un grand pin s'est cramponné dans une anfractuosité du roc. En voyant ses frères, les mâts des navires, courir sur les vagues, éprouve-t-il le sentiment d'envie et d'aventure qui s'empare de l'homme en pareil cas? Virgile le croyait : *Casus abies visura marinos.*

En face de nous, tout l'horizon du sud, tiède, baigné de clarté. La mer est soudée au ciel par un voile de brumes laiteuses, qui enveloppe les terres d'Asie. Un air chaud monte du précipice sur lequel nous sommes penchés. Cependant nous frissonnons aux morsures d'un vent glacial. Il arrive par derrière. C'est le souffle de la Russie. En se retournant vers le nord désolé, on croit la voir tout entière; on croit sentir sa poussée formidable, accumulée durant des milliers de verstes, qui vient peser sur la muraille de Crimée. A partir de ce plateau et sans guère changer d'aspect ni de climat, la Russie court, nivelée, affranchie de toute barrière, jusqu'à la Mer-Blanche. Dans quelques jours, elle déroulera sa robe de neige jusqu'à la place où nous sommes. Le soleil ne lui dispute que cette bande de terre sous la montagne, mince frange d'or et de fleurs brodée au bas de la longue, triste robe blanche. Elle est arrêtée comme nous au bord de l'abîme, la Russie; elle regarde la mer charmante; de ce plateau, le Tentateur lui montre les royaumes de l'Orient; à gauche, l'Arménie sous le Caucase, en face l'Asie-Mineure, à droite le Bosphore et un mirage étincelant, la coupole

de Sainte-Sophie. Comme nous, la Russie a le vertige en regardant l'horizon du Yaïla.

A la descente, la nuit nous prend dans les forêts de pins. Des Tatars, qui charrient dans la vallée les bois coupés sur la montagne, bivouaquent autours de grands feux; les troncs s'empourprent aux réverbérations des flammes. Entre les aiguilles des hauts parasols, les étoiles brillent comme des lucioles.

Route du Baïdar, 21 septembre.

De Yalta, on peut regagner Sébastopol en un jour par la route Voronzof. C'est un peu moins de 100 kilomètres. Ils passent vite! la promenade est si belle, tant qu'on s'attarde sur le versant méridional; le contraste est si frappant dès qu'on arrive sur l'autre. Je l'ai refaite aujourd'hui une dernière fois, cette route de la Corniche; j'ai vu encore s'égrener sur la côte ces châteaux, ces villages qui enchantent l'œil de leur aspect et l'oreille de leurs noms : Orianda, Myshore, Choréis, Aloupka, Siméis... Au-delà de ce dernier, et jusqu'à l'extrémité du cirque qui se referme sur la mer au cap de Laspi, le pied du Yaïla devient rude et désert; ses parois mal attachées, toujours à pic ou en surplomb au-dessus de la route, sont trop menaçantes, trop instables pour permettre des établissemens sur les pentes, sur la plage. Tous les dix ou quinze ans, un nouveau pan de la muraille s'écroule dans le bas pays. Les Tatars rebâtissent alors leurs hameaux sur ces coulées de roches : ainsi Limaine, Kikinéis, Foros. Les derniers zig-zags de la route, avant la porte du Baïdar, traversent un chaos comme on en voit dans les Pyrénées; rien n'est plus pittoresque et plus hardi que les prodiges d'équilibre des parties de montagne restées debout. De grands vautours chauves sortent des failles et planent le long des crêtes.

Un pylône en granit, formant un petit tunnel, engloutit la route sur l'arête du col par où l'on sort de la Crimée méridionale. C'est ce qu'on appelle la porte du Baïdar, du nom de la longue vallée où l'on s'engage sur l'autre versant, et qui relie les plateaux du Yaïla à ceux de Chersonèse. Le Baïdar est un vaste entonnoir de forêts, avec des clairières où s'élèvent des villages musulmans. Cette partie du trajet est agréable, autant que quelque chose peut l'être quand les yeux viennent de perdre la mer rayonnante et la lumière immédiate du sud, ces joies auxquelles rien dans la nature n'est comparable.

On ressort du Baïdar par une gorge étroite, fort sauvage; au fond serpente un affluent de la Tchornaïa. A l'orée de cette gorge, du point où se trouve le relai de poste, on ne voit plus devant soi qu'une suite de monticules indécis, un paysage morne et vide; un seul objet arrête les regards, sur l'arrière-plan, cela semble

un mur de clôture avec une tour. Je demande à une petite fille, l'unique être vivant qu'on aperçoive devant la maison de poste, ce qui surgit là-bas à l'horizon. Elle me répond : « C'est le cimetière des Français. » Voilà donc le repère qui m'annonce le voisinage de Sébastopol! C'est bien. Dans cette gorge sinistre où on la reçoit tout d'abord, l'impression est très forte, très belle. Mais que nous sommes loin des merveilleux décors traversés ce matin! Des landes nues, sablonneuses, puis les plateaux arides de Chersonèse; des ossuaires, des pyramides qui rappellent des combats. La route coupe le champ de bataille de Balaklava, en avant de Kadi-Koï, là où tombèrent les dragons d'Enniskillen et les Écossais gris de lord Cardigan, soutenus par les chasseurs d'Afrique du général d'Allonville. Et tout le long de cette route, des souvenirs semblables, sur des friches toujours plus dénudées, enveloppées de poussière noire, jusqu'aux faubourgs écroulés de Sébastopol, dont voici les lumières et les feux de mer.

Sébastopol, 21-23 septembre.

Jusqu'à ces dernières années, Sébastopol était restée exactement dans l'état où les vainqueurs la trouvèrent, le 9 septembre 1855 : un cadavre de ville, enseveli sous un amas de pierres émiettées par les bombes, les explosions, l'incendie. On ne pouvait pas dire que ce fût un champ de ruines; dans cette seconde Troie, comme l'appelait le maréchal Vaillant, les ruines mêmes avaient péri. La population, qui s'élevait avec la garnison au chiffre de 45,000 âmes avant le siège, était tombée à 5 ou 6,000. Les eaux de la baie n'étaient hantées que par des fantômes de navires, les carcasses de la flotte abîmée dans cette rade depuis trente ans.

Aujourd'hui, la malheureuse cité renaît, grâce aux circonstances politiques qui ont rendu à la Russie sa liberté d'action dans la Mer-Noire. Une ligne ferrée descend de Pétersbourg et de Moscou à travers tout l'empire, elle vient aboutir au fond du ravin du Sud. On rebâtit; des maisons blanches et coquettes percent çà et là les décombres. Mais la résurrection ne fait que de commencer : il est facile de se représenter ce qu'était naguère tout cet amphithéâtre, en parcourant certains quartiers; l'herbe y pousse sur les fondemens bouleversés, poutres et moellons gisent encore à la place où les écrasa le boulet. Malgré toutes les descriptions qu'on a lues, on éprouve d'abord quelque peine à reconnaître les emplacemens historiques dans cet enchevêtrement de collines, de ravins et de baies où Sébastopol est disséminée par petits paquets.

Pour le voyageur qui arrive de la mer, ce panorama un peu confus se ramasse en quelques grandes lignes : à droite, le mame-

lon de la ville, avec ses maisons neuves et ses ruines étagées sur les croupes; à gau he, la falaise et les petites anses de la rive septentrionale, dominée par la montagne des « Tombeaux fraternels. » En face, le faubourg de Karabelnaïa arrondit son éperon dans le fond du golfe, avec ses arsenaux, ses chantiers, ses docks de radoub. Quel admirable port! Si l'on excepte la Corne d'or, je n'en connais pas de plus vaste et de plus sûr dans les eaux du Levant. La nature a tout fait, il n'est pas besoin d'une seule jetée pour y rompre la mer; par les plus gros temps, le lac intérieur de la baie du Sud, coudé sur le golfe principal, offre un abri tranquille et profond à toute une flotte. Au-dessus des chantiers de Karabelnaïa, sur un vaste terre-plein, une masse imposante arrête tout d'abord le regard ; le soir, aux clartés de la lune, elle fait songer au Colisée de Rome. C'était un corps de casernes, bombé en hémicycle sur le port; il couvrait d'un seul tenant tout le plateau et pouvait loger une armée. De ces bâtimens il n'est demeuré qu'une muraille circulaire, trouée de milliers d'ouvertures, qui fait écran sur le ciel. Adossée à cette gigantesque ruine, au sommet d'un socle fort élevé, la statue de bronze de l'amiral Lazaref commande toutes les eaux des rades; c'est d'un grand effet. Par-delà ces premiers plans, des assises de roches calcaires, coupées par des ravines, se redressent et vont rejoindre à l'horizon les plateaux d'Inkermann, les crêtes du mont Sapoun; paysage vide de végétation et d'accidens, stérile et poudreux comme les abords d'un polygone. On n'y distingue qu'un point blanc sur la première ligne des hauteurs; c'est Malakof.

Toute l'activité de Sébastopol est concentrée sur le port militaire et dans les docks d'armement. On y travaille jour et nuit, la nuit, à la lumière électrique. Mais il ne faut pas s'attendre à trouver ici une forêt de mâts. Comme la Russie a fait grand bruit de ses efforts et de ses espérances, on s'imagine que la nouvelle flotte de la Mer-Noire est déjà une réalité. Voici à quoi elle se réduit: un cuirassé à flot, non armé encore, le *Tchesmé*, inauguré récemment par l'empereur; un second cuirassé, le *Sinope*, en construction sur les chantiers. Pour le surplus, quelques avisos, et des monstres aux formes étranges, lamentablement emprisonnés dans les bassins; ce sont les *popofki*, les fameux bateaux circulaires pour lesquels l'expérience a été si cruelle. Parmi eux la *Livadia*, le yacht impérial du même type, semblable à un château flottant, — qui ne flotterait pas. Il est aujourd'hui désarmé. Entre les gros navires serpentent les longues flèches d'acier des torpilleurs. Par les soirées les plus claires, quand ces engins invisibles courent sur la rade, on n'aperçoit que leurs fanaux, errans sans corps comme des feux-follets. Les marins que je rencontre ont bonne tournure, des hommes alertes, dégagés, bien tenus.

A terre, il y a peu de chose à voir dans la pauvre ville. Elle n'offre quelque animation que sur le boulevard en fer à cheval qui l'enserre dans toute sa longueur. Dans le musée du siège, un vieux défenseur de Sébastopol me montre des souvenirs historiques. On achève d'élever la cathédrale qui doit remplacer l'ancien temple grec, copié sur celui de Thésée à Athènes, et dont il ne reste qu'une colonnade ébréchée. Sur les quatre faces de la nouvelle basilique, des plaques de marbre noir portent les noms des quatre amiraux légendaires, Lazaref, Istomine, Kornilof, Nakhimof. Ces deux derniers noms reviennent sans cesse sur les lèvres des Russes avec un accent de piété particulier ; il n'en est pas de plus vénérés dans toute leur histoire, et à plus juste titre. Kornilof et Nakhimof ont égalé en simplicité, en grandeur, tous les hommes de Plutarque ; ils ont laissé la plus pure image de cette beauté morale qui illumine certaines morts, comme la beauté physique transfigure parfois le visage des trépassés.

Les lignes du siège.

Il faut sortir de la ville pour trouver les monumens qui passionnent l'intérêt ; ces monumens, ce sont des amas de terre, quelques fossés comblés, quelques excavations ; vestiges informes, mais qui ressuscitent devant les yeux une des plus terribles épopées de l'âge moderne. Les lignes du siège sont encore visibles sur tout le pourtour de Sébastopol, respectées par le temps et par les hommes ; les armées pourraient venir reprendre leurs postes de combat et continuer la sape au point où elle fut abandonnée. Si l'on veut bien étudier le théâtre du drame, il est utile d'y porter le *Rapport* du maréchal Niel, excellent dans ses indications techniques ; mais, pour rendre à ces lieux une âme vivante, il y faut surtout relire *l'Histoire de la guerre de Crimée* de M. Rousset. Quand on a relu et contrôlé cet ouvrage sur la scène qu'il décrit, il est impossible de ne pas le placer au premier rang des chefs-d'œuvre de l'histoire militaire, et mieux, de l'histoire tout court. C'est la clarté et le souffle des meilleurs récits de M. Thiers, avec plus d'émotion intime, sans les inexactitudes et les boursouflures de rhétorique. Si ce livre nous était venu du fond des temps, écrit en grec ou en latin, on l'apprendrait dans toutes les écoles. Lorsque les Russes veulent nous faire admirer leur malheur, ils invoquent tout d'abord ce témoin sincère ; à leurs yeux, un tel livre est la dernière des victoires françaises en Crimée. Et, maintenant, qu'on taxe d'exagérée cette opinion, sans prendre la peine de la vérifier d'ailleurs : je n'ai pu résister à l'entraînement de justice et de re-

connaissance qui emporte mon esprit, encore tout plein du grave plaisir qu'il a trouvé dans cette lecture.

Au sommet de la montagne de la ville, sur le front escarpé qui regarde les ravins, une plantation d'arbustes malingres porte le nom de *boulevard historique*; c'est l'emplacement du quatrième bastion, — le bastion du Mât des alliés; — on sait que ce point était la clé de la défense; il est resté pour l'imagination des Russes le lieu héroïque et sacré entre tous, celui auquel se rattachent les plus terribles souvenirs d'efforts et de souffrances. Pendant longtemps, dans leurs armées, les officiers du quatrième bastion bénéficièrent d'un prestige d'estime et de curiosité; ce n'étaient plus des hommes comme les autres. Tolstoï, qui fut un de ces officiers, a raconté comment on vivait et l'on mourait au quatrième bastion. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié ces pages saisissantes, ils se rappellent peut-être le petit chemin où les bombes éclatent dans les convois de blessés, où les soldats et leurs chefs, ceux qui vont au feu et ceux qui en reviennent, se croisent avec des sentimens mêlés de crainte, de résignation, d'orgueil et d'horreur. Ce chemin, c'est le *boulevard historique* d'aujourd'hui. Il aboutit au fossé; voici, dans l'épaisseur de l'épaulement, les chambres casematées où l'on devisait en jouant aux cartes, en attendant son tour de monter sur ce parapet d'où l'on ne revenait guère. Au-delà du parapet, le sol est bouleversé, comme labouré par une charrue furieuse qui l'aurait défoncé en tous sens. Sur tout le parcours du front d'attaque, long de 7 à 8 kilomètres, la terre a le même aspect; elle est saturée de fer comme aux alentours d'une mine, elle a gardé l'ensemencement stérile des quinze cents bouches à feu qui la travaillèrent durant douze mois, sans un jour de relâche.

De l'autre côté des ravins, on entre dans les lignes de l'assiégeant. Sur la droite, le plateau de Chersonèse déroule jusque vers Kamiesch l'emplacement des camps français. Une maison cachée dans un bouquet d'arbres est le seul point vivant; c'est la même qui servit de quartier-général à Pélissier. En tirant vers le nord, on dépasse le Grand-Redan, les attaques anglaises, le Mamelon-Vert, tous ces lieux qui ont rempli le monde du bruit de leur nom, aujourd'hui si vides et si tranquilles. Ce n'est que cela, ces petits champs de pierraille, dont la possession fut payée au poids de la chair humaine! Un chemin aux pentes très raides conduit à la tour Malakof. Le mot *tour* est ambitieux pour cette espèce de corps de garde, élevé seulement de quelques mètres. On sait comment une poignée de défenseurs s'y maintint, fusillant par ses embrasures nos soldats maîtres de l'ouvrage. A Malakof, comme au quatrième bastion, les Russes ont planté un maigre jardin sur le rempart effondré; ils ont

réuni sous une pyramide les ossemens, les leurs, les nôtres, ramassés pêle-mêle dans le fossé. Ici encore, la terre est restée hachée par la charrue infernale; voilà sur tout le pourtour les trous de loup où s'embusquaient les tirailleurs de l'assiégé; et, à 45 mètres, la tête de la tranchée d'où s'élancèrent les soldats de Mac-Mahon. En remuant du pied les mottes du jardin, on met à découvert des balles, des amorces. De cette position dominante, il suffit d'un coup d'œil pour comprendre que la ville était perdue en perdant Malakof. Avant d'y entrer, les vainqueurs ne soupçonnaient pas eux-mêmes toute l'importance de cette conquête, ils n'étaient pas certains qu'elle mettrait fin à la lutte; ce fut seulement après avoir gravi ces talus qu'ils virent au-dessous d'eux Sébastopol à leur merci.

Quand on examine le pays de cet observatoire, un problème demeure insoluble; comment, après la victoire de l'Alma, les alliés renoncèrent-ils à foudroyer la place du haut des collines du Nord? Sauf un vieux fort et les batteries marines, qu'ils eussent pris à revers, il n'y avait de ce côté aucun ouvrage de défense. Un profane est mal venu à trancher en quelques mots une question sur laquelle les gens du métier ont longtemps discuté; pourtant l'opinion des Russes, qui croyaient Sébastopol condamnée après l'Alma, n'a jamais varié sur ce qu'ils considèrent comme une faute incompréhensible, explicable seulement par le manque d'informations de nos états-majors. S'il y a eu fausse manœuvre, peut-être ne faut-il pas la regretter; elle a permis aux nôtres de montrer ces trésors d'énergie et de constance, bien plus honorables pour eux qu'un succès de surprise. Mais on ne peut s'empêcher de plaindre l'erreur de Saint-Arnaud, qui aurait vu avant de mourir son drapeau flotter sur la ville, son nom attaché à ce grand événement. Il méritait bien cette suprême récompense. Quel admirable soldat, à l'âme ardente et mobile! Quelle belle mort, quelle belle tenue du cœur quand le corps s'en allait! Ah! pourquoi faut-il qu'on discute cette gloire, compromise dans des besognes inférieures, pourquoi est-ce lui qui amena la garde dans la maison de M. Dupin? Les gens qu'il a mis au poste me disent qu'il fut avant tout un grand criminel; c'est, je crois, le jugement qui a prévalu dans tout ce qu'on a écrit sur lui, en prose, en vers; je ne suis pas bien éclairé sur ces histoires un peu troubles; mais, après tout, quel admirable soldat!

Quand la pensée revient sur cette guerre de Crimée, — et que peut-elle faire autre chose ici? — elle est assaillie par des problèmes militaires et diplomatiques plus obscurs les uns que les autres. On prendrait son parti des premiers en s'avouant son ignorance; mais les seconds? J'ai eu jadis sous les yeux toute la correspondance

d'Orient avant l'année 1854 ; on en peut parler après ce long temps. La seule impression nette qui se dégage de l'interminable débat sur les lieux-saints, c'est que nous eussions dû en bonne justice faire la guerre aux Turcs ; forts de leur faiblesse, ils jouèrent jusqu'à la dernière minute un double jeu ; ils lassaient la patience de nos agens en leur marchandant les satisfactions promises, ils nous trompaient tout autant qu'ils trompaient les Russes. On objectera que ce débat était un prétexte sous lequel s'agitait la grosse question de la prépondérance en Orient. Nous l'avons reconquise pour une heure ; mais, à moins de recommencer la guerre de Crimée tous les dix ans, pouvions-nous espérer que notre main, étendue si loin, arrêterait un torrent qui roule fatalement sur sa pente? Nous sommes allés faire une digue, puis nous sommes rentrés chez nous ; le torrent, lui, ne cesse pas de couler, il agit chaque jour, il tourne l'obstacle quand il ne le brise pas ; des voisins immédiats pourraient seuls le contenir. Cette prépondérance, d'ailleurs, au profit de qui l'avons-nous relevée sur les mers du Levant? Pour nous ou pour nos alliés de 1854? L'histoire s'est chargée de répondre. Insensiblement, l'histoire nous a éliminés sans pitié de l'Orient, — j'entends celui qui confine à la Mer-Noire, — elle a rejeté notre activité, nos ambitions, nos vues d'avenir sur d'autres points du globe. Pour qui ne se paie pas de phrases et de formules d'étiquette, nous ne sommes plus que des spectateurs désintéressés dans les conflits orientaux. Après une courte période, tous les résultats de la guerre de Crimée sont anéantis ; au point de vue de ses conséquences pour nos intérêts actuels, cette guerre est un épisode aussi éloigné de nous que la première croisade. Il est douloureux de constater cette stérilité sur le terrain même qui fut arrosé de notre sang et consacré par tant de sacrifices.

Du moins, si la guerre de 1854 n'a pas produit d'effets utiles, elle n'en a pas produit de mauvais. Ce rude choc nous a mêlés à la nation ennemie plus que n'avaient fait des siècles de rapports pacifiques. On l'a remarqué bien souvent ; jamais lutte aussi acharnée ne laissa entre les combattans moins de levains de haine. J'ai surpris quelquefois, dans les couches profondes du peuple russe, la trace d'anciens ressentimens contre nous ; j'ai eu un jour l'agrément d'entendre mon cocher activer son cheval avec ces mots : « Hue donc, Français ! » Mais les ressentimens et leur expression naïve datent de 1812. L'affaire de Crimée n'y entre pour rien. C'est qu'en Crimée la fierté nationale ne reçut aucune blessure, tant l'honneur et le courage furent également partagés entre les vainqueurs et les vaincus ; à mieux dire, il n'y eut pas de vaincus ; la défense d'une ville presque ouverte, prolongée durant une année, a été pour les

Russes une victoire morale tout aussi glorieuse que les nôtres (1). Dans le petit jardin de Malakof, les ossemens réunis sous un cippe commun peuvent dormir fraternellement leur sommeil de paix.

Et le soir m'a pris dans ce fossé, d'où se lèvent tant de souvenirs et d'images qui font oublier les heures. Le calme se fait plus profond sur les collines solitaires. Là-bas, dans la mer, le soleil descend, rouge, superbe, indifférent à toutes les visions d'horreur ou de joie qu'il éclaire. Quelle paix des choses quand l'homme n'est plus là! Pourtant, par intervalles, un bruit le trahit; un bruit de coups de marteaux qui monte de l'arsenal, où l'homme forge de nouveaux engins de colère et d'héroïsme.

Les Cimetières.

En dehors de Sébastopol, et par-delà les lignes du siège, une troisième ligne d'ouvrages, ceux de la Mort, couronne les hauteurs. La ville des vivans est bien petite, en comparaison de cette vaste superficie des nécropoles où reposent, dans leurs quartiers respectifs, deux cent cinquante mille hommes venus se coucher ici de toutes les patries. C'est le chiffre généralement admis comme le minimum des pertes subies pendant le siège par les armées engagées. Ce peuple évanoui est distribué un peu partout, par grandes masses et par petits pelotons, dans les enceintes de terre bénite et dans les terres vagues, sous les pyramides qui indiquent les champs de bataille, à Balaklava, à Inkermann, à l'Alma. Ma première visite est pour le cimetière français, un enclos planté de quelques arbres sur le plateau de Chersonèse, à l'endroit où s'éleva notre camp. On dirait un quartier de ce camp oublié lors du départ. Ces caveaux blancs, alignés le long des allées, ont l'aspect de grandes tentes, mais de tentes immobiles pour l'éternité. Sur les revêtemens de marbre, de longues listes de noms déroulent leur pieux annuaire. Beaucoup de ces noms rappellent des épisodes célèbres, on relève la tête en les lisant; d'autres s'effacent déjà, chaque hiver les neiges russes emportent quelques-unes de ces glorieuses syllabes. J'ai eu l'occasion de dire ailleurs combien la tenue de notre cimetière laissait à désirer; ceux qui ont le devoir d'y veiller ont fait

(1) Cette vérité évidente inspirait ces jours derniers à l'un des grands journaux russes un curieux parallèle entre la guerre malheureuse de 1854 et la guerre heureuse de 1877 : « A Sébastopol, — disait ce journal, — nous avons perdu trois fois plus de monde qu'en Bulgarie; au nom de Sebastopol se rattache la légende de notre défaite. En Bulgarie, nous avons célébré nos victoires. Et pourtant, grand Dieu ! quel abime entre notre défaite sous Sébastopol et nos victoires en Bulgarie ! Là, nous avons acquis une gloire universelle, impérissable; ici, notre triomphe s'est changé en confusion, notre gloire s'est obscurcie, dissipée... »

honneur à leur charge en prenant sans retard les mesures nécessaires. Malgré tout, ces morts de Crimée ne sont pas à plaindre : ils sont tous venus ici un soir de victoire. Pourvu seulement qu'on n'apprenne jamais rien dans la terre, que rien n'y descende jamais des mauvais bruits d'en haut ! Pourvu que plus tard, aux heures changeantes, ces heureux soldats n'aient jamais rien su du deuil de leurs camarades vaincus !

Plus loin, l'enclos de nos braves alliés d'Angleterre ; puis, çà et là, les îlots funèbres dont j'ai parlé, et qui vont rejoindre, par-delà les falaises de la baie du Nord, la montagne du grand cimetière russe, les « Tombeaux fraternels. » C'est le nom populaire et consacré dont on se sert toujours pour désigner ce lieu ; on le voit de partout, la croix au faîte de l'église est le premier objet que le navigateur aperçoive en venant de la haute mer à Sébastopol. Sur les pentes verdoyantes, les tombeaux se mêlent de façon bien touchante ; entre les monumens qui rappellent des chefs illustres, des princes issus du sang de Rurik, on rencontre à chaque pas des stèles portant pour toute inscription ces deux mots : *Tombeau fraternel*. Ce sont les os obscurs, anonymes, ceux des légions de serfs accourus, du fond des forêts de l'immense Russie, pour défendre ce morceau de rocher dont ils ignoraient l'existence ; pauvres cœurs de paysans qui allaient se faire percer sans savoir pourquoi, et qui étaient alors les plus nobles. Sur un caveau bas, couvert de fleurs, un nom fraîchement gravé : Todleben. On l'a ramené naguère au milieu des siens. La montagne porte à son sommet une église byzantine, en forme de pyramide trapue, d'un beau style bien approprié à la destination. Le jour de Pâques, un prêtre vient ici bénir du même geste et de la même parole tous les chrétiens réconciliés qui reposent sur ce vaste horizon.

De la terrasse de l'église j'entends en bas, dans la plaine, des commandemens militaires, des roulemens de canons et de caissons ; la lande entre la montagne et le golfe sert de polygone, des batteries d'artillerie manœuvrent aux portes du cimetière. Dans ce rapprochement insouciant, qui est presque une bravade, y a-t-il plus de folie ou de grandeur ? Creusez tant que vous voudrez l'idée de guerre, vous aboutirez toujours à ces deux termes de l'idée, vous ne pourrez pas plus les accorder que les nier. De Maistre a seul dit le mot, elle est un mystère. Elle permet à l'homme de faire sa fonction d'héroïsme ; grâce à celle-là, il se pardonne et on lui pardonne toutes les autres fonctions basses ou douteuses de sa vie. Je cherchais hier, avec mon pauvre sens humain, les résultats pratiques de la guerre de Crimée ; le voilà, le seul résultat persistant de cette guerre et de toutes les guerres : sur un champ de destructions et de souffrances comme ce Sébastopol, l'homme pense mieux de lui-

même, il se sent plus haut que dans les villes fameuses où il a accumulé les merveilles des arts et de la civilisation. Dans aucun ordre d'idées, la raison n'est mieux convaincue de sottise par l'évidence de la conscience. La guerre est un mystère, comme la contradiction des sentimens qu'elle suscite; il est fou de vouloir l'expliquer, il est également coupable de ne pas la détester et de ne pas l'admirer. Les canons peuvent rouler, les clairons peuvent sonner sous ces tombes; ils troublent notre entendement, ils ne troubleront pas ces morts, car sans doute ceux-là savent le secret.

Baktchi-Saraï, 24-25 septembre.

Qu'on a vite fait de changer de monde! Me voici tombé ce soir dans une petite ville d'Anatolie, assis au bord de la fontaine, sous un berceau de vigne, dans la cour à ciel ouvert d'un caravansérail turc. Je me crois revenu à Nicée ou à Brousse; c'est la nudité du *khan* classique, le pauvre et pittoresque attirail de la vie musulmane; une galerie carrée, avec son alignement de cellules meublées d'un divan, donnant de plain-pied dans la cour intérieure; au centre, la boutique du cafetier-barbier, toute reluisante d'instrumens de cuivre jaune; un jeune Tatar se démène au milieu de ses petites tasses, il apporte le café et les narghilés à ses cliens, de graves personnages, très déguenillés, très nobles, parlant peu et bas, accroupis en contemplation devant l'eau fascinatrice, assoupis par le glou-glou des bouteilles, d'où monte la vapeur du tabac de Perse. Un portail ouvre sur la rue; là passent, une lanterne à la main, traînant leurs babouches, des vieillards aux turbans verts; ils s'arrêtent à causer devant les établis où les artisans, assis sur leurs talons, travaillent sous les yeux des promeneurs. Ces échoppes d'une rue turque semblent une enfilade de scènes en plein vent, comme celles de nos fêtes foraines, où le commerce oriental donnerait la représentation perpétuelle de ses arts et métiers : bourreliers, maroquiniers, tourneurs, fabricans de pipes, étalages de fruits et de sucreries; industries toujours les mêmes, enfantines, répondant à des besoins très simples, mais réjouissantes pour l'œil et formant autant de petits tableaux composés à souhait.

Baktchi-Saraï est l'ancienne capitale des Tatars de Crimée, confirmée dans ses privilèges par Catherine II et demeurée jusqu'à ce jour exclusivement musulmane. Bien qu'elle compte près de 20,000 habitans, cette ville n'est guère qu'une longue rue, déroulée au bord du Djurouk-Sou dans un pli de montagne, entre Simphéropol et Sébastopol, à deux heures de cette dernière. Les Tatars y vivent et se gouvernent à leur mode autour de leurs mosquées, de leurs écoles,

du palais désert de leurs anciens maîtres. Ici a régné durant trois siècles la dynastie des khans Guiréï; ces héritiers de Gengis-Khan eurent leurs heures de puissance, ils firent compter avec eux Constantinople et Moscou. Leur palais est fameux, moins par ses souvenirs historiques ou sa beauté que par le célèbre poème de Pouchkine, *la Fontaine de Baktchi-Saraï*, qui a daté de cet endroit la naissance de la poésie romantique. C'est un but de pèlerinage littéraire pour les Russes, pour ceux du moins qui sont encore sensibles au tour d'imagination byronien. Devant la fontaine de Selsébil, ils viennent relire les stances où Pouchkine a raconté l'histoire romanesque de Marie Potocka. Cette belle captive, ramenée d'une razzia en Pologne, gagna le cœur de l'un des Guiréï; il fit disposer pour elle les appartemens somptueux qu'on voit encore; quand elle périt victime de la jalousie de ses rivales, l'inconsolable sultan éleva à cette place une fontaine de marbre, l'élégante Selsébil, décorée d'inscriptions dans ce goût :

« La face de Baktchi-Saraï est réjouie par la sollicitude bienfaisante du lumineux Krim-Guiréï-Khan; c'est lui qui de sa main généreuse étancha la soif de son pays. Par son doux penchant, il découvrit une excellente source d'eau... Les villes de Damas et de Bagdad ont vu bien des choses; mais elles n'ont pas vu une aussi belle fontaine. S'il en existe une semblable, qu'elle se présente... »

Selsébil abuse un peu de l'hyperbole orientale. Pour qui a vu les cités musulmanes d'Asie, la ville et le « Palais des jardins, » — c'est la signification du nom de Baktchi-Saraï, — ne sont qu'une jolie turquerie de second ordre. Je fais grâce au lecteur des pavillons de bois peinturlurés et dorés, des parterres fleuris du harem, grillagés comme des volières, de la tour des faucons du Khan. Néanmoins, ce fouillis de constructions capricieuses a un certain charme, surtout le charme des lieux où l'on a beaucoup vécu et d'où la vie s'est retirée. Dans cette grande cour solitaire, où l'eau des vasques bruit sous des peupliers pensifs, les hordes tartares s'assemblaient à l'appel du sultan de Crimée. Aujourd'hui, un vieux colonel russe habite seul le palais de Guiréï; on entend les chansons de ses filles, qui fourragent des roses dans les massifs, derrière les grilles du harem.

Aux portes de Baktchi-Saraï, il faut visiter le bourg ruiné de Tchoufout-Kalé, le « Château des juifs. » C'est le coin le plus curieux de la Crimée, et cette courte excursion permet de passer en revue toutes les races de l'Orient. On sort de la ville tatare par le faubourg des Bohémiens. Une tribu de tsiganes habite là de misérables huttes, faites de quelques pierres accolées au flanc de la montagne et fermées par un lambeau d'étoffe. C'est le minimum de ce qui peut suffire à une existence humaine. Les pauvres parias ne vivent que d'harmonie; ils n'ont d'autre gagne-pain que la mu-

sique, les aubades qu'ils vont donner aux riches Tatars, quand ceux-ci les appellent pour un mariage ou pour une fête.

Le chemin s'élève dans une gorge étroite, escarpée : les parois de roche tendre qui la dominent sont trouées de petites excavations naturelles, aménagées en grottes profondes par la main de l'homme. Ce phénomène se reproduit dans toute cette partie déserte des monts de Crimée. Au moyen âge, ces grottes servaient de refuge aux populations persécutées qui se succédaient ici; chaque fois que le pays changeait de maîtres, les débris des vaincus disparaissaient dans les terriers de la montagne et y menaient une existence de troglodytes. A l'entrée de la gorge, là où ce système de catacombes aériennes a son plus grand développement, des moines russes ont pratiqué dans le roc de petits ermitages. Les cellules et les chapelles, reliées par des escaliers, par des galeries de bois en surplomb, ont fini par devenir une communauté, le monastère vénéré de l'Assomption. Le dessin pourrait seul rendre l'étrangeté pittoresque de ce couvent, tantôt englouti dans la muraille, tantôt suspendu à ses aspérités, et qui rappelle à l'œil la thébaïde de Mar-Saba en Judée. Un verger de noyers couvre les terrasses inférieures ; en ce moment les novices sont occupés à gauler les noix sous la surveillance de l'igoumène; cette scène naïve donne au paysage une ressemblance de plus avec les tableaux des primitifs italiens. Dans un des oratoires intérieurs, révélé seulement par sa fenêtre taillée en pleine roche, quelques pèlerins sont prosternés derrière le religieux qui psalmodie l'office. De ce trou de pierre, le murmure de l'interminable litanie tombe dans le ravin, lent, égal, monotone, comme un filet d'eau. Un roucoulement l'accompagne, sorti là haut d'autres fentes du roc, où une bande de pigeons niche au-dessus des cénobites. De ces moines à ces oiseaux, la décroissance de la vie pensante est presque insensible; tant est sommaire la pensée des premiers, engourdie dans sa pieuse tranquillité. Ils ont atteint cet anéantissement de l'esprit, — il faudrait dire ici cette pétrification dans la roche, — qui a toujours été pour l'Orient l'idéal des saintes béatitudes. Ces hommes procèdent directement du bouddhisme hindou. Sous des expressions théologiques différentes, c'est la même accalmie du cerveau, la même communion inconsciente avec la nature, la même fraternité avec les oiseaux et les arbres, dans un couvent de Ceylan et dans le monastère de l'Assomption en Crimée.

Un sentier pierreux monte à gauche, bientôt remplacé par un escalier dans le grès ; les chevaux gravissent d'un pied assuré les dernières marches, ils franchissent la poterne d'une enceinte de murailles, rattachée à une forteresse génoise. On débouche sur la vaste table qui forme le sommet de cette montagne, isolée de tous

côtés par des précipices, et l'on se trouve dans les rues d'une ville ruinée, aussi morte et silencieuse que Pompéi. C'est Tchoufout-Kalé, la métropole des Karaïtes. Pendant de longs siècles, auxquels il est impossible d'assigner un commencement, la tribu juive a vécu sur cette aire de roc vif, sans eau, sans terres arables, mais à l'abri des spoliations et des avanies. Il y a cinquante ans, la plupart de ces maisons étaient encore habitées, on fermait le soir les portes de la forteresse, et ces pauvres gens faisaient une heure de route pour aller chercher dans la vallée l'eau du Djurouk-Sou. Les temps devinrent plus doux, les Karaïtes descendirent dans les villes de la plaine, surtout à Simphéropol et à Eupatoria, où ils exercent maintenant le commerce. Il ne reste sur le plateau de Tchoufout-Kalé que deux familles et un rabbin qui dessert la synagogue; les adhérens de la secte y reviennent prier à la fête des Tabernacles.

Les Karaïtes ne fraient pas avec les autres juifs; ils repoussent le Talmud, s'en tiennent à la Bible et diffèrent par maintes pratiques de la liturgie. Propres, avenans, ils n'ont aucun des défauts qu'on reproche à leurs coreligionnaires en Russie; au contraire, ils jouissent de l'estime générale, on s'accorde à louer leur probité, leurs qualités morales. L'origine de ce rameau d'Israël a lassé les conjectures de la science. Si l'on en croit leur propre témoignage, leur tribu aurait quitté Jérusalem avant la première dispersion, suivant les uns, avant la destruction du Temple, suivant les autres. Quelques historiens veulent voir en eux des judaïsans, recrutés aux premiers siècles de notre ère parmi les populations locales et sans lien de parenté avec le peuple d'Abraham. Le type de ceux que j'ai vus proteste contre l'assertion, il est purement hébraïque. Le rabbin me mène à la synagogue, où il garde ses livres sacrés, puis au tombeau de la *fille du khan*; sous ce turbé repose une fille de Krim-Guiréï, qui monta jadis à Tchoufout-Kalé pour implorer les soins d'un célèbre médecin karaïte; elle s'éprit de ce savant homme, mourut à la fleur de l'âge et demanda qu'on l'ensevelît près de celui qui n'avait pu la sauver. Mon rabbin parle couramment la langue russe; j'essaie de lui faire préciser les divergences entre sa Bible et celle des juifs, je voudrais surtout qu'il pût me dire si elle se rapproche de celle des Samaritains et s'il existe des affinités entre les deux sectes. Mais il ne sait pas ces choses. Il sait seulement qu'il est fort pauvre; en m'invitant dans sa maison, tenue avec une propreté hollandaise, il me fait comprendre qu'un rouble serait bien placé en échange du verre de lait qu'il m'apporte. Nous descendons ensuite dans le *Vallon de Josaphat*; sous un groupe de beaux chênes, les dalles tumulaires s'entassent là depuis plus de mille ans, quelques-unes vénérables et curieuses, couvertes de caractères hébreux d'une forme archaïque. De ce bois plein d'ombre et de paix, la vue est ravis-

sante : devant nous, la crête brûlée de soleil de Tchoufout-Kalé, la forteresse et les ruines suspendues au bord du précipice ; derrière nous, le désordre des monts de Crimée, la plupart taillés en tables isolées comme celui d'où nous venons, séparés par les vallées forestières où coule le Salghir. Ces éminences vont se perdre dans la steppe, du côté de Simphéropol, qui blanchit à l'horizon.

Mais le pittoresque sauvage des sites n'est pas ce qui retient ici ; l'intérêt est absorbé par ces échantillons si tranchés des plus vieilles, des plus mystérieuses espèces humaines. Voici, dans un rayon de deux kilomètres, quatre races juxtaposées ; les Tatars de Baktchi-Saraï, dernier débris de l'empire des Mongols ; les Tsiganes, tels qu'ils sortirent de la plaine du Gange ; les Karaïtes, branche détachée du tronc de Juda ; enfin les Russes du monastère de l'Assomption : des Touraniens, des Aryas, des fils de Sem et de Japhet. Quatre races, quatre langues, quatre types physiques reconnaissables au premier coup d'œil, et trois religions ; car il serait arbitraire de vouloir déterminer celle des Bohémiens. Depuis un temps immémorial, ces élémens vivent côte à côte, aujourd'hui en parfaite intelligence, mais sans qu'une goutte de sang passe jamais de l'un dans l'autre, sans plus se mêler que des eaux réfractaires qui couleraient dans le même lit. L'Orient menteur nous en impose parfois sur la beauté de ses paysages et de ses monumens ; nous avons mieux chez nous ; mais voilà ce qu'il peut seul montrer, les couches visibles de l'ancienne histoire, le tableau synoptique des races, irréductibles à toute fusion. Rien de pareil n'est concevable dans notre Europe broyée par la civilisation. Ceux qui n'ont pas vu ici ce tableau comprendront difficilement l'attrait qu'il exerce, les pensées qu'il fait naître, les clartés qu'il jette sur tous les problèmes humains.

Il le faut pourtant quitter, cet Orient retrouvé sur ma route au bout de la Russie. Je lui dis encore une fois adieu dans le *khân* de Baktchi-Saraï, assis près de ces hommes silencieux, rêvant avec eux au parfum des narghilés, sous le treillage de vigne où tremblent les étoiles, par cette nuit très douce. Dans quelques heures, le train m'aura porté aux premières brumes d'automne qui déroberont le ciel du sud ; dans quelques jours, aux premières neiges d'hiver, à Pétersbourg. Le train roule, et sur le fond radieux de la mer s'évanouissent les belles visions, côtes de Crimée, palais, forêts d'Asie, montagnes lumineuses, et aussi Sébastopol, avec ses braves morts qui dorment là dans leur gloire. Visions d'un instant que l'oubli pâlira vite. Il fallait se hâter d'en fixer quelque chose, tandis qu'elles sont encore vivantes devant les yeux.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES

ORIGINES DE LA BIBLE

LA LOI.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le profond mouvement religieux qui s'opéra dans le royaume d'Israël, au IXe siècle avant Jésus-Christ, se résumait en l'affirmation obstinée que Iahvé est un Dieu juste, qu'il veut le bien et demande à l'homme de se conformer aux règles absolues du droit. Le corollaire presque immédiat d'une telle conception était une loi écrite, censée émaner de Iahvé et se donnant pour l'expression de sa volonté. Il n'est pas douteux que l'écrivain sacré qu'on est convenu d'appeler « le Jéhoviste, » en entreprenant son histoire sacrée, n'ait eu pour but principal d'y insérer un code résumant d'une manière abrégée les préceptes de Iahvé. Moïse fut censé l'intermédiaire de ces communications divines, le législateur par excellence. Moïse avait-il déjà ce caractère dans les livres antérieurs, en particulier dans le livre des Guerres de Iahvé? On en peut douter. Il était naturel que le chef qui tirait le peuple de l'Égypte au nom de Iahvé devînt l'interprète du pacte de Iahvé avec son peuple. Mais cette idée même d'un pacte moral

entre le Dieu libérateur et la tribu délivrée supposait un immense progrès moral. Nous avons cherché à montrer, ici même (1), que ce progrès doit être rapporté à la grande école des prophètes, en partie légendaires, Élie et Élisée.

C'est surtout par la manière dont il fixa les contours de la législation censée mosaïque que le premier rédacteur de l'Histoire sainte se fit dans l'évolution d'Israël une place à part. Son livre fournit le cadre de tous les développemens postérieurs de la Thora. Le deutéronomiste ne fit que l'imiter; les pandectes juridiques, résultat du travail religieux qui amena, accompagna et suivit la restauration du temple de Jérusalem, ne firent que le copier et le commenter.

La révélation a lieu, selon le jéhoviste, dans ce redoutable entassement de montagnes rocheuses et métalliques qu'on rencontre dans la péninsule arabique, six ou sept jours après avoir quitté l'isthme en allant vers le sud. Un effroyable orage couronne les sommets. Le peuple tremble, se tient à distance, Moïse seul s'approche des ténèbres où est Dieu. Il en rapporte le petit code que voici (2) :

Tu me feras un autel de terre, et tu immoleras dessus tes *oloth* et tes *selamim* (3), tes brebis et tes bœufs. En tout lieu où j'attacherai mon nom (4), je viendrai vers toi et je te bénirai, et si tu me fais un autel de pierres, tu ne le bâtiras pas en pierres de taille (de telles pierres sont profanées par cela seul qu'on a passé le fer sur elles). Et tu ne monteras pas à mon autel par des degrés, de peur que, quand tu es dessus, ta nudité ne paraisse.

Le prêtre, dominant les foules du haut d'un autel élevé, déplaisait à ces tribus restées nomades et patriarcales. On se rabattait, pour critiquer les autels exhaussés par des marches, sur un inconvénient tout matériel. Les gens placés au pied d'un escalier raide pouvaient avoir la vue choquée. A Jérusalem, les degrés sont prescrits (5); aussi les prêtres portent-ils des caleçons (6).

Après ce résumé du culte de Iahvé, comme l'entendaient les

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) Exode, xx, 24 et suiv. jusqu'à xxiii, 19, inclusivement. Le chapitre xxxiv de l'Exode est une reprise postérieure et affaiblie, que le dernier rédacteur n'a pas voulu perdre.

(3) Noms de formes particulières de sacrifices.

(4) Les anciens lieux de culte ont été désignés par Iahvé, qui y a attaché son nom par quelque manifestation. On saisit ici l'opposition contre le temple unique de Jérusalem.

(5) Exode, xxvii, 1; Lévit., ix, 22 (textes se rapportant au second temple).

(6) Exode, xxviii, 42 et suiv.

tribus du nord, venait un petit code, à la fois civil, criminel, moral, religieux, qui fut sûrement, le jour où on la rédigea (huit cents ans au moins avant Jésus-Christ), la loi la plus humaine et la plus juste qui eût été écrite jusque-là. Nous disons à dessein qui eût été écrite; ce ne sont pas ici, en effet, des lois ayant eu, dès leur publication, une force exécutoire. Ces lois ne sont pas promulguées par l'autorité publique. Les prophètes, bien qu'ayant une grande puissance morale, n'avaient aucun pouvoir législatif. Ce sont donc ici des règles idéales, des utopies si l'on veut. C'est le code parfait, tel que le concevait un sage iahvéiste du IXe siècle avant Jésus-Christ.

L'esclavage est, aux yeux de l'auteur, la première chose qui demande à être légiférée.

Quand tu auras acheté un esclave hébreu, il servira six ans, et la septième année, il s'en ira libre sans rien payer. S'il est venu seul, il s'en ira seul; s'il est venu marié, sa femme sortira avec lui. Si son maître lui donne une femme, et que celle-ci lui donne des fils ou des filles, la femme et les enfans de cette dernière seront à son maître, et lui il sortira seul. Mais si l'esclave dit : « J'aime mon maître, ma femme et mes fils; je ne veux pas m'en aller libre, » on l'amènera devant *Ha-élohim* (1), et on l'approchera du battant de la porte ou du montant de la porte (2), et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon, et l'esclave alors servira à perpétuité.

Si quelqu'un a vendu sa fille comme concubine domestique, elle ne s'en ira point libre comme les [autres] esclaves. Si [à l'âge nubile] elle déplaît à son maître, qui se l'était destinée, celui-ci doit la laisser racheter. [Dans le cas où personne ne se présenterait], le maître n'a pas le droit de la vendre à un étranger, puisque c'est lui qui a manqué de parole. S'il l'a destinée à son fils, qu'il la traite de la même manière que ses filles. Si [après avoir eu des rapports avec elle] il se choisit une autre [concubine], qu'il ne fasse aucune diminution à la première sur sa viande, ses vêtemens et sa demeure; s'il ne lui donne pas satisfaction sur ces trois points, elle peut s'en aller sans rien payer en argent.

Celui qui frappe un homme, si celui-ci meurt, doit être mis à mort. Celui qui a tué sans intention, *Ha-élohim* ayant choisi sa main pour faire arriver la chose (3), je te fixerai un lieu où il pourra se réfugier (4).

(1) *Ha-élohim* semble indiquer un reste de polythéisme. Il s'agit, en tout cas, du temple local où Iahvé rendait ses oracles et recevait les sermens.

(2) La porte du temple peut-être. Je crois pourtant qu'il s'agit plutôt de la porte de la maison du maître.

(3) Il s'agit de l'homicide par hasard, le hasard n'étant jamais que la réalisation d'un arrêt divin contre quelqu'un. En ce cas, le vrai coupable, c'est le tué.

(4) Lieux de refuge, non distincts des lieux de culte.

Mais si quelqu'un va jusqu'à dresser des embûches à un autre pour le tuer, vous l'arracherez même de mon autel, pour qu'il meure.

Celui qui frappe son père ou sa mère doit mourir. Celui qui enlève un homme et le vend, ou entre les mains duquel on le trouve, qu'il soit mis à mort. Celui qui injurie son père ou sa mère, qu'il soit mis à mort.

Si des hommes se querellent et que l'un d'eux en frappe un autre avec une pierre ou avec le poing, le coup n'entraînant point la mort, mais forçant seulement le blessé à s'aliter; quand ce dernier se lève et peut se promener dehors en s'appuyant sur son bâton, celui qui a frappé est hors de cause. Seulement il indemnisera l'autre pour son repos [forcé] et pour les frais de guérison.

Quand un homme frappe son esclave ou sa servante avec un bâton, de façon à ce qu'ils meurent sous sa main, il sera puni. Cependant si l'esclave ou la servante survivent un jour ou deux, il ne sera pas puni; car, après tout, c'est son argent.

Quand des hommes se battent et qu'une femme enceinte est atteinte d'un coup et qu'elle fait une fausse couche, sans autre dommage, [celui qui a donné le coup] sera puni d'une amende, conformément à la demande du mari de la femme, légalisée par des arbitres; et s'il y a d'autres dommages, vous appliquerez [le talion, c'est-à-dire] vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure.

Si quelqu'un frappe l'œil de son esclave ou l'œil de sa servante, et qu'il le crève, il les renverra libres en compensation de leur œil, et s'il fait tomber la dent de son esclave ou la dent de sa servante, il les renverra libres en compensation de leur dent.

Si un bœuf frappe un homme ou une femme et qu'ils en meurent, le bœuf sera lapidé, et sa chair ne sera pas mangée; mais le propriétaire du bœuf sera indemne. Cependant, si le bœuf avait de longue date l'habitude de frapper, et que son maître, dûment averti, ne l'ait pas surveillé, le bœuf homicide sera lapidé, et son maître aussi sera mis à mort. Si une rançon est proposée pour lui [par les parens du mort], il paiera, comme rachat de sa vie, la totalité de la somme qui lui sera imposée. Si c'est un jeune garçon ou une jeune fille qui ont été frappés, on suivra la même règle que ci-dessus. Si c'est un esclave ou une servante que le bœuf a frappés, [le propriétaire du bœuf] donnera au maître de l'esclave 30 sicles d'argent, et le bœuf sera lapidé.

Si quelqu'un laisse ouvert l'orifice d'une citerne, ou, en creusant une citerne, ne recouvre pas l'ouverture, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne, le maître de la citerne dédommagera en argent leur propriétaire, et la bête morte lui appartiendra.

Si le bœuf de quelqu'un frappe le bœuf d'un autre et que le bœuf frappé meure, ils vendront le bœuf vivant, et ils s'en partageront le prix, et ils se partageront également le bœuf mort. S'il est notoire que le bœuf avait depuis longtemps l'habitude de frapper, et que son propriétaire ne l'ait pas surveillé, celui-ci donnera son bœuf en compensation pour l'autre bœuf, et l'animal mort lui appartiendra.

Si un homme vole un bœuf ou un mouton, et le tue ou le vend, il donnera cinq bœufs en compensation du bœuf et quatre moutons pour le mouton. Si le voleur est surpris dans l'effraction [nocturne], qu'il soit frappé et qu'il en meure, il n'y a pas là d'homicide. Si le soleil était levé, il y aurait homicide. Le voleur [surpris] doit payer compensation; s'il n'a rien, il sera vendu pour la valeur de son vol. Si l'objet volé est trouvé vivant en sa possession, que ce soit bœuf, âne ou mouton, il en restituera deux.

Si quelqu'un faisant paître ses bêtes dans un champ ou un verger, les laisse aller paître dans le champ d'un autre, il compensera le mal en donnant de son champ selon son produit, et, si tout le champ est brouté, il donnera en compensation le meilleur produit de son champ ou de son verger.

Si un feu éclate, rencontre des broussailles [qui le propagent] et consume des tas de gerbe, ou une moisson sur tige ou [tous les produits] d'un champ, celui qui aura allumé le feu compensera le dommage.

Quand un homme donne à un autre de l'argent ou des objets à garder et que le dépôt est volé dans la maison de ce dernier, le voleur, s'il est trouvé, paie le double. Si le voleur n'est pas trouvé, le maître de la maison est amené à *Ha-élohim* [pour jurer] qu'il n'a pas porté la main sur la chose de l'autre. En cas de manque, qu'il s'agisse d'un bœuf, d'un âne, d'un mouton, d'un manteau, de tout objet dont [le propriétaire, en le voyant] dit : C'est celui-là, l'affaire des deux [contendans] vient à *Ha-élohim*. Celui que *Ha-élohim* condamnera (1) paiera le double à l'autre. Si quelqu'un donne à garder à un autre un âne, ou un bœuf, ou un mouton, ou toute autre bête, et que cette bête meure ou ait un membre cassé ou soit enlevée [par l'ennemi], sans que personne l'ait vu, le serment de Iahvé interviendra entre les deux; [le défendeur jurera] qu'il n'a pas porté la main sur la chose de l'autre : le propriétaire acceptera [ce serment], et [le défendeur] ne paiera rien. Mais si [la bête] a été volée d'auprès de lui, il dédommagera le propriétaire. Si elle a été déchirée [par une bête féroce], il apportera comme témoin [les restes de la bête]; dans ce cas, il n'y aura pas de compensation. Et quand un homme empruntera [une bête] à un autre et qu'elle se cassera un membre, ou qu'elle mourra sans que le pro-

(1) Origine du jugement de Dieu.

priétaire soit présent, [l'emprunteur] compensera [le dommage]. Si le propriétaire était présent, il n'y aura point de compensation. S'il s'agit d'un mercenaire, [les dédommagemens] entreront dans ses gages (1).

Si quelqu'un séduit une vierge non fiancée et couche avec elle, qu'il paie la somme voulue pour en faire sa femme. Si le père de la jeune fille refuse de la lui donner, qu'il compte en argent [au père] ce qu'on donne pour les vierges.

Tu ne laisseras pas vivre une sorcière.

Quiconque couchera avec une bête sera mis à mort.

Celui qui sacrifiera aux dieux, hors le seul Iahvé, sera anathème (2).

Quant à l'étranger, tu ne le vexeras ni ne l'opprimeras, car vous avez été étrangers en la terre de Mesraïm.

Tu n'affligeras ni la veuve ni l'orphelin. Si vous les affligez, et qu'ils élèvent leur cri vers moi, j'entendrai leur cri, et ma colère s'allumera, et je vous tuerai par l'épée, et vos filles deviendront veuves et vos fils orphelins.

Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au pauvre qui vit à côté de toi, tu ne seras pas à son égard comme un usurier, tu n'exigeras pas d'intérêts de lui. Si tu prends en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras avant le coucher du soleil; car c'est son unique couverture; c'est le vêtement de sa peau. Sur quoi se coucherait-il? Et il arriverait que, s'il criait vers moi, je l'écouterais; car je suis bon.

Tu ne blasphémeras pas Dieu; tu ne maudiras pas le prince de ton peuple.

Tu ne mettras pas de retard à [m'apporter la primeur de] ce qui s'entasse [en] tes [granges] et de ce qui coule [en] tes [celliers]. Tu me donneras l'aîné de tes fils (3). Tu feras de même pour tes bœufs et tes moutons. [Le petit] restera sept jours avec sa mère; le huitième jour, tu me le donneras.

Vous serez pour moi des hommes de sainteté (4); vous ne mangerez pas la chair [d'un animal trouvé] égorgé dans les champs : vous la jetterez aux chiens.

Tu ne répandras pas de faux bruits; tu ne seras pas complice du

(1) C'est-à-dire seront retenus sur ses gages.

(2) Hors la loi, voué à une mort certaine.

(3) Sûrement avec rachat. Cette offrande des premiers-nés, reste d'un primitif molokisme, avait été réduite, surtout par les progrès du prophétisme, à quelque chose d'assez inoffensif. Le passage élohiste, Exode, XIII, 2, ne prête plus à l'équivoque. (Voir II Rois, XII, 3.)

(4) La sainteté n'est ici que la pureté extérieure, consistant à éviter tout ce qui est souillé.

méchant dans ses faux témoignages. Tu ne te mettras pas à la suite de la majorité, quand elle va vers le mal. Tu n'opineras pas, dans un procès, selon le sens où incline la majorité, contrairement au droit. Tu ne favoriseras pas l'homme puissant dans son procès.

Quand tu rencontreras le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, tu le lui ramèneras. Quand tu verras l'âne de ton ennemi tombé à terre sous son fardeau, ne reste pas les bras croisés; unis tes efforts aux siens pour remettre la bête sur pied.

Tu ne feras pas fléchir le droit de ton pauvre (1) en son procès. Évite l'œuvre de mensonge; ne fais pas mourir l'innocent, le juste; car je n'absoudrai pas le méchant. Tu ne recevras pas de cadeaux; car les cadeaux font du clairvoyant un aveugle et amènent à trouver mauvaise la cause juste. Tu ne vexeras pas l'étranger; vous savez bien l'état d'âme de l'étranger, car vous avez été étrangers en la terre de Mesraïm.

Durant six années, tu ensemenceras ta terre et tu en recueilleras les produits; et, la septième année, tu la laisseras et l'abandonneras, pour que les pauvres de ton peuple en mangent [les produits]; et le reste, les bêtes des champs le mangeront. Tu feras de même pour ta vigne et ton champ d'olivier.

Durant six jours, tu vaqueras à ton travail, et, le septième jour, tu te reposeras, afin que ton bœuf et ton âne se reposent, et que le fils de ta servante et l'[esclave] étranger puissent reprendre haleine.

Mettez vos soins à observer tout ce que je vous ai dit; ne prononcez jamais le nom d'autres dieux; qu'on n'entende jamais ces noms dans ta bouche.

Trois fois, dans l'année, tu me feras fête. Tu observeras la fête des azymes : pendant sept jours, tu mangeras des pains azymes, comme je te l'ai ordonné (2), à la date du mois d'abib ; c'est à cette date que tu sortis de Mesraïm; [en cette fête], on ne paraîtra pas devant moi les mains vides; — puis la fête de la moisson, [où tu apporteras] les prémices de ce que tu auras semé dans les champs; — puis la fête de la récolte [des fruits], à la fin de l'année, quand tu récolteras de tes champs [le fruit de] ton travail. Trois fois dans l'année, chacun de tes mâles se présentera devant la face du Seigneur lahvé.

Tu ne feras pas couler sur le pain fermenté le sang de mon sacrifice, et la graisse de ma fête ne durera pas jusqu'au matin.

Les prémices des fruits de ta terre, tu les apporteras à la maison de lahvé ton Dieu (3).

(1) Ces recommandations sont adressées à Israël dans son ensemble.

(2) Exode, XII, aujourd'hui combiné de jéhoviste et d'élohiste.

(3) Silo ou Béthel. Israël eut son temple, moins développé que celui de Jérusalem.

Tu ne cuiras pas le chevreau dans le lait de sa mère (1).

Telle est cette première Thora, simple, grossière encore, mais qui contient en réalité tous les principes civilisateurs dont on fait honneur à Moïse. Un esprit d'humanité et de douceur a pénétré la religion : Iahvé est juste et miséricordieux ; il est le protecteur du faible ; on lui plaît par la bonté ; il punit l'homme injuste et cruel. La base du pacte de Iahvé avec Israël est de la sorte toute morale. Le sort en est jeté : ce peuple est bien le peuple de Dieu ; il créera dans le monde la vraie religion.

Et Moïse vint, et il rapporta au peuple toutes les paroles de Iahvé, et le peuple répondit d'une seule voix et dit : « Tout ce que Iahvé a dit, nous le ferons. » Et Moïse écrivit toutes les paroles de Iahvé, et le lendemain matin il bâtit un autel au pied de la montagne, et il y avait douze cippes pour les douze tribus d'Israël. Et il envoya les plus jeunes des fils d'Israël pour accomplir des holocaustes et offrir à Iahvé des génisses en sacrifices *selamim*. Et il prit la moitié du sang, et il le mit dans les bassins, et, de l'autre moitié, il aspergea l'autel. Et il prit le *Livre de l'alliance*, et il le lut aux oreilles du peuple, et ils dirent : « Tout ce qu'a dit Iahvé nous le ferons, et nous obéirons. » Alors Moïse prit le sang [des bassins], et il aspergea le peuple, et il dit : « Voici le sang de l'alliance que Iahvé a frappée avec nous sur la base de ces commandemens. »

Ce serait, nous l'avons déjà dit, une très grande erreur de s'imaginer que de pareils textes eurent tout d'abord, quand ils furent écrits, une valeur légale. Hors les cas où ils ne faisaient qu'énoncer un droit coutumier existant, ces codes, censés émanés du Sinaï ou du Horeb, n'étaient que des théories personnelles au prophète, des exposés idéalistes de la façon dont il concevait une société parfaite. On ne peut tenir, par exemple, que pour une création d'utopiste exalté l'essai que fait le jéhoviste d'appliquer le principe du sabbat hebdomadaire aux années.

Plein de l'idée du sabbat, qu'il conçoit comme une institution de

(Voir Amos, VII, 13 ; IX entier ; Osée, IX, 4, et Jérémie, VII, 12 et suiv. ; XXVI, 9 ; peut-être ci-dessus, p. 524. L'inscription de Mésa, ligne 17-18, suppose également qu'il y avait un temple en Israël. En tous cas, l'expression « du temps où la maison de Dieu était à Silo » désigne une période qui dura jusqu'à la fin du royaume d'Israël. II Sam., XII, 20, montre l'expression « maison de Dieu » employée avant la construction du temple de Salomon.

(1) On trouvait cruel de cuire la pauvre petite bête dans le lait qui aurait dû servir à la nourrir.

miséricorde, comme une trêve de Dieu en faveur du faible, il l'applique bien au-delà de ce que la tradition des hommes pieux avait déjà sanctionné. Il veut que l'esclavage cesse la septième année; il veut même que la terre ait son sabbat, et, comme à ses yeux la pauvreté des uns vient de la richesse des autres, il s'imagine que ce sabbat de la terre sera très favorable aux pauvres. Cette loi ne fut certainement jamais appliquée; l'idée qu'une telle institution serait bonne pour les pauvres suppose une économie politique assez naïve. Les préceptes sur le prêt, sur le gage, sont aussi plutôt inspirés par un sentiment d'humanité que par un esprit positif de légalité. Il en est de ces passages comme de tant de préceptes de l'Évangile, insensés si on en fait des articles de code, excellens si on n'y voit que l'expression hyperbolique de hauts sentimens moraux.

Plus tard, on exagéra encore les paradoxes humanitaires de notre prophète. Les organisateurs du second temple voulurent que l'année sabbatique tombât en même temps pour toute la nation, ce qui eût été établir la périodicité de la famine. Leur imagination de l'année jubilaire acheva le cycle des utopies qui ont fait de la Thora le plus fécond des livres sociaux et le plus inapplicable des codes. L'erreur des écrivains de législation comparée, qui mettent en parallèle les lois du Pentateuque et celles des autres peuples, est de méconnaître ce point fondamental que les lois du Pentateuque ne sont pas des lois réelles, des lois faites par des législateurs ou des souverains, ayant été promulguées, connues du peuple, appliquées par des juges; ce sont des rêves d'ardens réformateurs qui restèrent en leur temps sans application dans l'état, qui ne furent réellement observées que quand il n'y eut plus d'état juif, et d'où devait sortir non une société complète, une *polis*, mais une *ecclesia*, une société religieuse et morale vivant, selon ses règles intérieures, sous le couvert d'un état profane, fortement organisé.

Le Livre de l'Alliance fut, en réalité, le père de tous les codes qui suivirent. S'il n'a pas été adopté comme *le Décalogue* pour la loi morale de l'humanité tout entière, c'est qu'il appartenait trop particulièrement au royaume du Nord et qu'il renfermait une part considérable de législation civile, dénuée de caractère absolu. La rédaction hiérosolymitaine, dite élohiste, qui a donné au monde le récit initial : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre,.. » devait fournir à la conscience religieuse du genre humain un élément encore plus essentiel, une législation courte, d'un caractère exclusivement moral, pouvant convenir à toutes les races, exprimée en cette forme concise et, si j'ose le dire, cordée, pour laquelle l'ancienne langue hébraïque possède un don spécial.

II.

Selon une hypothèse que nous avons ici même exposée (1), le travail d'élaboration d'une Histoire sainte contenant un rudiment de Thora, qui se fit dans le royaume du Nord, au IXe siècle avant Jésus-Christ, se répéta à Jérusalem environ cent ans plus tard, vers 750, dans la génération qui prépara le règne d'Ézéchias. L'Histoire sainte de Jérusalem se distinguait par un caractère particulièrement sensé, peu mythologique, presque déiste. Pas plus que le livre dit jéhoviste, le livre de Jérusalem, l'élohiste, n'avait de Thora développée. Mais, comme le livre du Nord contenait le livre de l'Alliance, le livre de Jérusalem avait ce qu'on appelle improprement le Décalogue (2). Le Décalogue est la loi de Moïse telle qu'on la conçut d'abord à Jérusalem (3). Rien ne porte à croire que l'auteur élohiste ait connu la rédaction jéhoviste du Nord. Le Décalogue et le Livre de l'Alliance furent écrits séparément sans aucune entente réciproque. Les traits de ressemblance qu'on trouve entre les deux morceaux viennent du commun fonds traditionnel où les deux auteurs ont puisé. A tous égards, d'ailleurs, le Décalogue présente des formules plus mûres, plus analytiques, plus dégagées.

Et Dieu dit toutes les paroles que voici :

Je suis Iahvé, ton Dieu (4), qui t'ai fait sortir de la terre de Mesraïm, de la maison aux esclaves. Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi. Tu ne te feras pas d'idole ni d'image des choses qui sont dans le ciel en haut, ou sur la terre en bas, ou dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosterneras pas devant elles et tu ne les adoreras pas; car moi, Iahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, poursuivant le crime des pères sur les fils jusqu'à la troisième et quatrième génération de mes ennemis, et faisant miséricorde jusqu'à la millième génération à ceux qui m'aiment et gardent mes commandemens.

Tu ne prendras pas le nom de Iahvé, ton Dieu, pour garant du men-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) Exode, ch. XX. Deutér., V, est une reproduction. Comp. Ps. LXXXI, 10-11. La division en dix articles est peu justifiée. La principale particularité élohiste du *Décalogue* est la connexité de ce qui concerne le repos du septième jour avec la cosmogonie élohiste. Gen., I. Le récit de la création en sept jours n'existait pas dans le jéhoviste.

(3) Je vois une allusion à ces rédactions multipliées de la Thora dans Osée, VIII, 12.

(4) Rappelons qu'à partir de la révélation du nom de Iahvé, le prétendu élohiste se sert, aussi bien que le jéhoviste, du nom de Iahvé.

songe; car Iahvé ne laisse pas sans le punir celui qui prend son nom pour garant du mensonge.

Note le jour du sabbat pour le sanctifier. Durant six jours, tu travailleras et te livreras à tes occupations; mais le septième jour est un jour de repos, consacré à Iahvé, ton Dieu; tu n'y feras nulle besogne, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton esclave, ni ta servante, ni tes bêtes, ni ton hôte qui demeure chez toi. Car, en six jours, Iahvé a fait les cieux et la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, et il se reposa le septième jour; voilà pourquoi Iahvé a béni le septième jour et l'a sanctifié.

Respecte ton père et ta mère, pour que tu vives longtemps sur la terre que Iahvé ton Dieu doit te donner.

Tu ne tueras point.

Tu ne commettras pas d'adultère.

Tu ne voleras point.

Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.

Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain.

Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son esclave, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain.

On le voit, le progrès religieux qui caractérise le *Livre de l'Alliance* est encore plus sensible dans la petite Thora en une dizaine d'articles élaborée par les sages de Jérusalem. Ce que Iahvé commande est exclusivement la morale. La condition du pacte de Iahvé avec ses serviteurs est de bien faire. Les récompenses de Iahvé sont les biens de ce monde; il les donne à qui lui plaît; or, celui qui lui plaît, c'est l'honnête homme. Pour vivre longtemps, pour être heureux, il faut éviter le mal. Le pas est franchi. Les vieilles religions où le Dieu octroie ses biens à celui qui lui offre les plus beaux sacrifices et pratique le mieux ses rites sont entièrement dépassées. *Le Livre de l'Alliance* avait déjà inauguré des idées du même ordre dans le royaume du Nord; mais *le Décalogue* lui est supérieur en netteté. La fortune incomparable qu'a eue cette page, devenue le code de la morale universelle, n'a pas été imméritée.

Dans *le Décalogue*, en effet, est achevé le cycle de retour au culte pur de Dieu qu'on entrevoit aux origines de la vie patriarcale et dont Israël avait dévié en adoptant un dieu national. Iahvé n'est plus seulement le Dieu d'Israël, il est le Dieu du ciel, de la terre, du genre humain. Il aime le bien; il ordonne le bien. Il est le vrai Dieu. Ainsi, Israël réussit à faire le bien et le vrai avec ce qui en était la négation. Le progrès en religion peut se faire de deux manières, soit en

attaquant de face un culte mauvais, en détruisant et supprimant les dieux méchans ; soit en améliorant le dieu particulier sans changer son nom, en le ramenant peu à peu au type du Dieu universel. L'aristocratie morale d'Israël était si profondément pénétrée par l'idée du culte pur qu'elle réussit à faire de Iahvé le Dieu absolu. Ce funeste nom propre de *Iahvé*, elle a fini par le supprimer en le déclarant imprononçable. Pareille fortune n'arriva ni au Camos des Moabites, ni au Rimmon des Ammonites, ni au Salm des Arabes, ni même à Baal, ni à Milik. De même, le temple de Jérusalem, qui semblait le plus grand malheur au point de vue de l'élohisme pur, finit par servir au développement de l'idée religieuse. *Le Décalogue* fut écrit probablement dans les chambres qui entouraient le temple. Plusieurs fois, dans son histoire, Israël est arrivé à aimer ce qu'il avait d'abord haï et à faire contribuer à son œuvre ce qui pouvait y sembler le plus contraire. Même Iahvé a plié sous ce génie de fer. Une idole, un faux Dieu, s'il en fut, est devenu, sous l'action constante d'une intense volonté, le seul Dieu véritable, celui qu'on sert en étant juste, qu'on honore par la pureté du cœur.

Nous avons expliqué (1) comment, selon toutes les apparences, la fusion des deux histoires saintes se fit, après la destruction du royaume de Samarie, vers la fin du règne d'Ézéchias. Dans l'Histoire sainte unifiée, la partie législative était représentée par le Livre de l'Alliance, conservé intégralement, et par le Décalogue, tel qu'il est aujourd'hui dans l'Exode. On peut admettre que le code du temps d'Ezéchias se terminait par le cantique qui occupe aujourd'hui le chapitre XXXII du Deutéronome, morceau mis dans la bouche de Moïse, et dont la rhétorique rappelle bien celle des prophètes de l'époque classique. Une seule pensée résume ce morceau : le bonheur ou le malheur d'Israël seront toujours en proportion de sa fidélité à la loi de Iahvé.

Il n'est sûrement pas impossible que l'Histoire sainte du temps d'Ézéchias ne renfermât quelques autres prescriptions amenées par la formule : « Et Dieu dit à Moïse... » Le temple pouvait dès lors avoir des règlemens écrits, les ordonnances sur les lépreux, la liste des choses impures, par exemple (2). Quand les railleurs, pour se moquer des prophètes, allaient répétant sur leur passage d'un ton nasillard : *Qav-laqav, sav-lasav* (3), « règles sur règles, lois sur lois, » c'était bien le commencement de la casuistique

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) Ces deux morceaux tels qu'ils figurent dans les chapitres XI, XIII et XIV du Lévitique sont antérieurs au Deutéronome.

(3) Isaïe, XXVIII, 10.

rituelle, qui plus tard devait dévorer Israël. Un dicton sans cesse répété était celui-ci :

De Sion sortira la Thora
Et la parole de Iahvé de Jérusalem (1).

Mais beaucoup de ces préceptes nouveaux ne s'écrivaient pas encore. Les petits codes comme celui des lépreux, qui furent rédigés de bonne heure, formaient des livrets à part (2), et n'ont été réunis que plus tard pour constituer cet ensemble de lois, sans suite, qui remplissent une partie de l'Exode, le Lévitique tout entier et plusieurs chapitres des Nombres.

Le mot d'ordre des prophètes était *Iahvé mehoqeqénou*, « Iahvé est notre législateur. » Outre le Livre de l'Alliance, dont quelques parties avaient vieilli, et le Décalogue, toujours jeune, il y avait des petites Thora, si l'on peut s'exprimer ainsi, tel que le Psaume XV (3), où l'on énumérait en quelques lignes excellentes les devoirs du serviteur de Iahvé. Isaïe affectionnait ces sortes de résumés (4). Il n'y avait pas pour ces préceptes de texte consacré, de rédaction unique; mais le fond était bien toujours le même. Quant à l'esprit, « les Commandemens de Dieu » étaient complets du temps d'Ézéchias.

III.

La mort d'Ézéchias, arrivée l'an 696 avant Jésus-Christ, fut le signal d'une réaction complète dans l'histoire religieuse de Jérusalem. Le parti des prophètes, dont Isaïe avait été le chef, tomba dans une complète disgrâce. Toute coterie piétiste, quand elle est au pouvoir, amène des froissemens; puis elle en supporte le contre-coup. Sous les longs règnes de Manassès et d'Amon, même pendant la minorité de Josias, la tendance religieuse de l'école prophétique fut énergiquement refrénée. Il paraît qu'il y eut même des violences et que plusieurs saints personnages furent victimes de leur zèle, peut-être intempérant. Cela fit comme une interruption de soixante-quinze ans dans la vie religieuse d'Israël. Le prophétisme sembla se taire. La rage concentrée des exaltés s'exprima dans un grand

(1) Isaïe, II, 3, et Michée, IV, 3.
(2) Le code des lépreux est cité par le Deutéronome, XXIV, 8.
(3) Comp. Ps. CI.
(4) Qui est le juste? C'est celui qui,.. etc.

nombre de Psaumes, où l'auteur se présente comme en détresse, abandonné de Dieu, entouré de méchans, en butte aux railleries de l'impiété triomphante. Les saints persécutés s'appellent eux-mêmes *anavim* ou *aniim*, « les doux, les humbles, » *ebionim*, *dallim*, « les pauvres. » Sûrement, la Thora ne se grossit pas durant ce temps. Ce n'est pas que le culte de Iahvé fût interrompu; mais le pouvoir était tolérant pour les cultes étrangers, et le parti religieux, qui poussait aux écritures sacrées, subissait dans son activité une suspension momentanée.

Tout fut changé quand Josias, arrivé à la vingt-cinquième année de son âge (622 avant J.-C.), et sous l'empire de circonstances que nous ignorons, reprit en l'exagérant la tradition du iahvéisme pur, purifia les lieux souillés d'idolâtrie, et rendit le pouvoir aux *anavim* persécutés par Manassès et Amon.

La principale cause des abus religieux dont se plaignent si âprement les prophètes était le peu d'organisation officielle du culte. Le roi faisait des sacrifices à son dieu Iahvé dans le temple, qui était en quelque sorte une annexe du palais; les gens de Jérusalem et les personnages considérables obtenaient de sacrifier dans ce même temple. Mais on sacrifiait aussi dans une foule d'endroits consacrés des territoires de Juda et de Benjamin. Ces cultes locaux n'étaient pas surveillés; les impuretés étrangères s'y mêlaient facilement. Une mesure capitale était nécessaire, une mesure qui fixât à Jérusalem le centre unique du culte. La petite étendue du territoire de Juda rendait cela possible. Aucune localité du royaume n'était éloignée de la capitale de plus d'une douzaine de lieues.

Josias prit cette mesure avec une décision qui étonne. Tous les sanctuaires autres que le temple de Jérusalem furent supprimés. Il dut en résulter un étrange bouleversement dans les familles sacerdotales des petites villes de province. Par suite de la suppression des *bamoth* ou hauts lieux de province, une foule de lévis se trouvèrent sans pain; on les transféra à Jérusalem. On ne leur donna pas le droit de monter à l'autel de Iahvé avec les prêtres attitrés du temple; ils restèrent des desservans de bas étage, des espèces de sacristains; mais une part leur fut assignée dans la distribution des dons en nature, surtout des *massot* ou azymes.

Ainsi s'augmenta dans une énorme proportion le personnel du temple. A partir de cette époque, le nom de *prêtre lévitique* commença d'être employé. Le mythe d'une prétendue tribu de Lévi, prélevant un préciput sur ses frères, prit alors tous ses développemens. Le germe en existe dans la rédaction de l'auteur jéhoviste; cependant ce n'est qu'après Josias que ce troupeau de prêtres entassé à

Jérusalem devint une institution d'Israël et peut-être celle qui pesa de la manière la plus capitale sur ses destinées.

La révolution opérée par ces mesures ne fut pas en province aussi sensible qu'on pourrait le croire; car le mouvement de centralisation du culte avait commencé à s'effectuer depuis la destruction du royaume d'Israël et depuis Ézéchias. Des mesures furent prises pour que la boucherie, qui jusque-là avait été inséparable des sacrifices, ne fût pas trop gênée par la centralisation. Une seule boucherie centrale pour Juda, c'était trop peu. La boucherie fut en quelque sorte laïcisée, et on admit des tueries profanes. C'est à Jérusalem que la réforme fut profonde et changea entièrement la face de la religion. Le temple prit une importance toute nouvelle. Il devint ce qu'était le temple de Melkarth à Tyr, le sanctuaire national unique d'un Dieu qui n'a qu'un temple et est seul dans son temple (1). Le monothéisme absolu fut fondé sur un signe évident et tangible. Les prophètes, qui jusque-là n'avaient pas tenu grand compte du temple, commencèrent à se grouper autour de lui, dans les *liska* (2), qui formaient une sorte de galerie autour de l'édifice sacré. Le temple en vint, de la sorte, à ressembler beaucoup à une mosquée musulmane, avec ses *qobbé*, servant à l'enseignement. D'un autre côté, une véritable armée de sacristains se forma autour du temple. Un long travail d'organisation commença. Le lévitisme, qui jusque-là n'avait pas été un rival sérieux pour le prophétisme, devint une puissance, ou pour mieux dire un obstacle avec lequel l'esprit libre d'Israël dut compter.

Les fêtes se trouvèrent, du même coup, fixées et généralisées. Elles ne purent plus être célébrées qu'à Jérusalem; le pèlerinage devint ainsi une obligation et prit une importance capitale. La Pâque surtout fut fixée dans ses moindres détails. Tout souvenir naturaliste fut écarté. La Pâque ne fut plus qu'un souvenir de la délivrance de l'Égypte, considérée comme le grand bienfait qui rattachait Iahvé à son peuple.

En devenant ainsi le centre panégyrique de la nation, le temple devenait le centre du mouvement national. Les réunions de foules au temple, pour les jeûnes et les fêtes, étaient l'occasion choisie par tous les agitateurs. C'est dans ces réunions que Jérémie récitait ou faisait lire ses pièces les plus incendiaires. C'était quelque chose d'analogue aux réunions antéislamiques de la vallée de La Mecque, où tout le mouvement de l'Arabie aboutissait. Jésus, six cent cinquante ans après Jérémie, sera en cela, comme sur

(1) *Monœcus*. Se rappeler *Hercules Monœcus*, Monaco.

(2) Comparez le grec Λέσχη.

bien d'autres points, son imitateur. Juda avait désormais un *sensorium* commun. Cette petite nation, si pauvre en institutions politiques, était la plus richement douée qui fut jamais pour l'agitation religieuse. La fièvre qui la dévore ne s'éteindra plus.

Les lévites étaient très pauvres, n'ayant guère, pour vivre, que les aubaines du temple. Le peuple des *anavim* ou pauvres de Dieu, vivant de son autel, oisifs à l'ombre de son temple, grossit démesurément. La poésie du temple était créée. L'enceinte qui l'entourait fut le point d'attache de mille sentimens. Il fut clair que, si ce temple venait à être détruit, il serait rebâti par l'amour qu'il avait inspiré. A cette heure-ci, le judaïsme est véritablement fondé; ses racines ne seront plus ébranlées; il vivra éternellement, poussant de droite et de gauche les rameaux les plus féconds. L'œuvre idéale, vaguement aperçue par tous les voyans d'Israël, est maintenant réalisée en une maison de pierre, qu'on peut croire indestructible pour l'éternité.

Cette savante façon d'enguirlander la vie dans un cycle de fêtes et de pratiques ayant un sens spirituel, dont le christianisme a réalisé le chef-d'œuvre au moyen âge, est bien en effet la création du judaïsme. Un pieux juif du temps de Josias était presque aussi heureux, par sa religion, qu'un chrétien du temps de saint Louis. Toutes les passes difficiles de la vie étaient enchantées ou désinfectées. On ne voit pas que le mariage juif fût accompagné de cérémonies religieuses. Les funérailles étaient une triste nécessité, comme tant d'autres, que l'on ne chercha pas à sanctifier. Mais la circoncision, qui ne fut à l'origine qu'une opération préalable au mariage, prit de bonne heure un sens mystique; elle signifia purification et consécration. On l'appliqua aux dispositions intérieures; on parla de circoncision du cœur. Le jeûne, comme manifestation publique, allait prendre une extension extraordinaire et s'attacher aux anniversaires de deuils nationaux. On touchait aux sacremens. Les conditions essentielles de ce qui a fait le côté attachant de la vie juive et de la vie chrétienne étaient déjà posées.

L'état tout à fait fragmentaire où nous est parvenue l'histoire des rois de Juda ne nous permet de voir, de toutes ces grandes choses, que le résultat. Qui inspira, qui assista Josias dans cette grande réforme, où il eut sans doute une faible part personnelle? Le nom de Jérémie se présente de lui-même. Sur tous les points l'accord est parfait entre les vues du prophète et les mesures prises par le roi. Les prophètes de l'école d'Amos, de Michée, d'Isaïe n'auraient nullement conseillé de donner cette importance au temple, dont ils se souciaient assez peu. Mais Jérémie était bien plus prêtre que les prophètes antérieurs. Il était naturel qu'il versât du côté

du culte. Son idéal impliquait la religion d'état et un roi protégeant par son glaive le culte pur de Iahvé. Les mesures de Josias répondent si parfaitement à ce programme qu'on ne peut se défendre de l'idée que, derrière tous ses actes de réforme, était Jérémie. Si l'on objecte qu'un prêtre d'Anatoth a pu difficilement participer à la suppression des cultes locaux, on peut répondre que ce prêtre d'Anatoth était en guerre ouverte avec sa famille, qui voulait le tuer. Qui sait si cette haine n'avait pas pour origine les sentimens que put exprimer de bonne heure le jeune Jérémie sur les abus de ces cultes de village, où devaient se mêler tant de détails indignes de la Divinité?

IV.

Toutes les réformes de Josias furent faites en exécution d'une loi de Iahvé, censée révélée à Moïse. Avant le règne de Josias, on avait souvent parlé d'une loi ou *thora* de Iahvé, renfermant l'ensemble de ses volontés, son pacte en quelque sorte avec Israël. Nous avons vu que la rédaction de l'Histoire sainte dite jéhoviste contenait un petit code de ce genre, appelé *le Livre de l'Alliance*, conçu particulièrement au point de vue du royaume d'Israël et censé révélé au Sinaï. La rédaction élohiste contenait des prescriptions morales analogues (ce qu'on appelle le Décalogue), d'un caractère plus général, censées également révelées au Sinaï. Les deux petites législations religieuses étaient réunies et se complétaient l'une l'autre, dans le texte combiné que nous croyons avoir été fait vers la fin du règne d'Ézéchias. Le temple vit se former, peut-être dès le temps d'Ézéchias, de petits codes relatifs à des points spéciaux, par exemple, les règlemens concernant les lépreux, la liste des animaux impurs, etc. Il y avait, en outre, des petits poèmes moraux, des psaumes, ayant la prétention de renfermer en quelques articles tout l'enseignement moral de Iahvé.

Tout cela constituait un ensemble suffisant pour justifier des phrases comme celle-ci : « Observer la loi de Iahvé,.. conformément à la loi, c'est-à-dire aux préceptes de Iahvé. » Il n'y avait pas, cependant, un livre qui pût précisément s'appeler *la Thora*. Il faut se souvenir, d'ailleurs, que la vieille Histoire sainte avait une publicité très restreinte, qu'il n'en existait peut-être qu'un seul exemplaire, que le livre à cette époque était comme la stèle de pierre, une chose sans seconde. On ne savait pas ce que c'était que recopier. Quand on avait à recopier un livre, on faisait un autre livre, en ajoutant, en retranchant, en combinant. Parmi les inscrip-

tions d'Asoka, qui sont ce que nous appellerions des affiches, et qu'on s'attendrait à trouver partout les mêmes, il n'y en a pas deux qui soient identiques. L'ancienne Histoire sainte était ainsi presque inconnue. L'intention du parti piétiste étant de frapper un grand coup, son plan consista bien moins à tirer de l'oubli les parties législatives de l'ancien texte, qu'à composer un texte nouveau, où les prescriptions anciennes fussent enchâssées d'une façon mieux accommodée aux idées du temps.

Le besoin d'un tel livre se faisait particulièrement sentir depuis que l'activité religieuse de l'entourage de Josias avait singulièrement perfectionné et complété la religion. On voulait un livre qui résumât tout l'idéal législatif de l'école théocratique, la règle d'un état parfait selon Iahvé. Naturellement la révélation de ce code fut censée avoir été faite à Moïse. Mais la révélation du Sinaï (ou, comme on disait alors, du Horeb) était censée un fait complet et achevé. On supposa donc une seconde révélation plus compréhensive que la première, que Iahvé aurait faite à Moïse, au-delà du Jourdain dans la plaine d'Arboth-Moab, avant le moment solennel de l'entrée dans la terre promise. Très peu de personnes étaient en mesure de soulever une objection capitale, qui eût été d'opposer le texte ancien au texte nouveau. La nouvelle révélation, d'ailleurs, n'excluait pas l'ancienne; elle était censée n'en être que la conclusion et le résumé (1). Enfin, l'intrigue pieuse d'où sortit le texte nouveau avait probablement pour complices toutes les personnes qui connaissaient les vieux livres et qui eussent pu provoquer à la comparaison. Sans parler de Jérémie, qui paraît avoir été l'âme de toute cette fraude, nous y voyons figurer en première ligne le chef des prêtres Helqiah, le sofer Safan, fils d'Asaliah, fils de Mesullam; deux grands personnages, Ahiqam, fils d'un autre Safan, et Akbor, fils de Mikaïah; un officier royal nommé Asaïah, enfin la prophétesse Hulda, femme du maître de la garde-robe Sallum, fils de Tiqva (2).

Un jour donc, en la dix-huitième année du règne de Josias, le sofer Safan, fils d'Asaliah, vint au temple surveiller la comptabilité des travaux qui s'exécutaient, et s'entendre à ce sujet avec Helqiah. Quand les affaires furent réglées, le prêtre lui fit une confidence des plus singulières :

« J'ai trouvé dans le temple le livre de la Loi. »

Helqiah donna en même temps le livre à Safan, qui le lut. Safan,

(1) Deut., I, 6; IV, 10, 15; V, 2, et surtout XXVIII, 69. Le Deutéronome suppose connues toute l'histoire de Moïse et même l'histoire patriarcale, telle qu'elle est donnée dans les livres plus anciens.

(2) II Rois, ch. XXII.

après avoir fait son rapport au roi sur les travaux, ajouta : « J'ai là un livre que m'a donné le prêtre Helqiah, » et il le lut devant le roi. « Or, lorsque le roi eut entendu les paroles du livre de la Loi et les menaces terribles qui les accompagnaient, il déchira ses vêtemens, et il dit au prêtre Helqiah, et à Ahiqam, et à Akbor, et à Safan le sofer, et à Asaïah : Allez consulter Iahvé pour moi et pour tout Juda, au sujet des paroles du livre qui vient d'être trouvé ; car c'est une terrible chose que la colère de Iahvé, qui s'est allumée contre nous, parce que nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre, de façon à exécuter tout ce qui nous y est prescrit. » Le roi n'avait pas de doutes sur l'authenticité du livre; mais, comme il était clair que, depuis l'avènement de Manassès, on avait négligé d'observer la Loi, il se demandait si Iahvé reviendrait sur ses menaces et s'il valait la peine de se convertir, puisque le mal était fait. Les envoyés du roi vinrent trouver la prophétesse Hulda, qui demeurait à Jérusalem, dans le quartier appelé Misné ; ils lui exposèrent l'affaire. La prophétesse, d'accord sans doute avec Jérémie, répondit que Iahvé était justement irrité, mais qu'on l'apaiserait en revenant à l'observation stricte de la Loi.

Le nouveau code fut adopté comme le programme du iahvéisme réformé que les piétistes de la nouvelle école voulaient introduire. Selon le récit du Livre des Rois, Josias fit assembler tous les habitans de Jérusalem. On lut devant eux les paroles du livre de pacte trouvé dans le temple. Le roi, debout sur une estrade, proclama le pacte avec Iahvé, consistant « à suivre Iahvé de cœur et d'âme, à garder ses commandemens, préceptes et ordonnances, selon qu'il est écrit dans ce livre. » Tout le peuple conclut le pacte, et Israël fut consacré de nouveau à Iahvé, comme on croyait qu'il l'avait été du temps de Moïse et de Josué.

On ne saura jamais avec la précision exigée par nos habitudes historiques les circonstances de cet événement capital ; ce qu'il y a de sûr, c'est que le volume découvert si à propos par Helqiah, nous le possédons. C'est l'ouvrage, parfaitement bien composé, qui s'étend depuis le verset 45 du chapitre IV de la section de l'Histoire sainte appelée Deutéronome par les traducteurs grecs, jusqu'à la fin du chapitre XXVIII de cette même section.

Le code en question a la prétention d'être le code suprême, non le code unique d'Israël. Le pacte du Sinaï ou du Horeb dure encore (1). La loi révélée à Arboth-Moab n'en est qu'une nouvelle promulgation, mais une promulgation qui rend inutile la première. La base du pacte de Iahvé avec le peuple est le Décalogue tel que le

(1) Deutér., ch. V, plusieurs fois.

donnait l'ancien texte. Ce document capital est reproduit avec des variantes insignifiantes (1). Dans le détail des préceptes, l'auteur du code nouveau fait de grands emprunts au Livre de l'Alliance. Il a sûrement copié sa liste des bêtes pures et impures dans un texte plus ancien (2), qu'il a corrigé et écourté. Sur une foule de points de casuistique, il n'a fait qu'abréger des règlemens antérieurs. Pour les lépreux, il renvoie à un code qui nous a été conservé ailleurs (3).

Ce qui appartient bien à notre auteur, c'est le *schema*, la pierre angulaire du judaïsme, la courte formule de son *Credo*, à travers les siècles : « Écoute, Israël; Iahvé, notre Dieu, est unique. Tu aimeras Iahvé, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. Que les choses que je te prescris aujourd'hui soient toujours présentes à ta pensée. Tu les inculqueras à tes fils et tu en feras ton entretien, quand tu demeureras dans ta maison, et quand tu seras en voyage, en te couchant, en te levant. Tu les attacheras en signes sur tes mains, en bandeau sur ton front; tu les écriras sur les jambages de ta maison et sur tes portes. »

En prenant ce précepte à la lettre et en l'exécutant d'une façon toute matérielle, le judaïsme n'a pas manqué d'une sorte de sagacité historique. La Thora découverte (c'est-à-dire fabriquée) sous Josias a été la base de la religion particulière qui s'est fondée au VIIe siècle avant Jésus-Christ, en Palestine. Elle a été la pire ennemie de la religion universelle que rêvaient les prophètes du VIIIe siècle ; Jésus n'a pu faire triompher l'esprit des grands prophètes qu'en la brisant, en la niant en face. Mais les choses humaines sont composées de matière et d'esprit. La liberté et la chaîne, ce qui excite et ce qui retient, le sublime et le terre-à-terre sont également nécessaires pour construire un grand ensemble qui dure. Sans la Thora, les prédications des prophètes fussent restées infécondes et seraient à l'état de tant de manifestations de l'esprit dont la trace même est perdue.

Le Iahvé de la Thora née sous Josias ressemble tellement à celui de Jérémie, que l'on est tenté de croire qu'ils ont tous deux le même père. Le Iahvé de la Thora est en même temps le Dieu du ciel et de la terre et le Dieu d'Israël. C'est, à la fois, le Dieu universel, comme tel absolument juste, et un Dieu provincial, souverainement injuste. Quand il s'agit de son peuple, il est égoïste, immoral. Pour prix d'une fidélité peu méritoire, puisqu'elle est intéressée, il promet à

(1) Deutér., ch. V.

(2) Lévit., ch. XI. L'interdiction des mélanges hétérogènes a aussi une physionomie plus ancienne dans Lévit., XIX, 19, que dans le Deutéronome.

(3) Lévit., XIII et XIV; Deut., XXIV, 8.

Israël le comble du bonheur humain ; ce comble du bonheur, c'est de posséder de grandes et belles villes qu'il n'aura pas bâties, des provisions qu'il n'aura pas amassées, des citernes qu'il n'aura pas creusées, des vignes et des oliviers qu'il n'aura pas plantés (1). Ces récompenses ordinaires de la bravoure et du travail sont ici la récompense d'une vertu théologique, la croyance à un seul Dieu. Iahvé est un Dieu fidèle ; il garde son pacte. Il aime Israël, il a juré ; cela suffit. Ce n'est pas un mérite quelconque d'Israël qui lui vaut ces faveurs ; c'est le choix libre de Iahvé.

Le crime par excellence est de s'attribuer quelque chose. Celui qui dit : C'est par ma propre force que je me suis procuré tout cela, fait un vol à la gloire de Iahvé. Ce Dieu jaloux donne à ceux qui le servent tout, excepté l'impossible, c'est-à-dire l'immortalité ; ils ont la vie, la forte multiplication de la race, la prospérité parfaite, la pluie en son temps, tous les biens de la terre. Le monde n'existe que pour eux : « Vous dévorerez tous les peuples que Iahvé, votre Dieu, vous livre ; votre œil n'aura pas pitié d'eux (2). »

Une législation fondée sur de telles prémisses ne pouvait être tolérante. Les mesures de précaution pour maintenir le monothéisme jahvéique sont empreintes d'une férocité extrême. Sous ce rapport, l'auteur du code deutéronomique n'a pas été dépassé, même par le code de l'inquisition dominicaine, au XIIIe et au XIVe siècle. Extermination des infidèles, défense de tout rapport avec eux, interdiction des mariages mixtes, par suite de cette idée que les infidélités religieuses sont la conséquence des séductions féminines ; broiement impitoyable de tout objet idolâtrique, iconoclastie absolue. « Vous exterminerez le mal d'au milieu de vous, » telle est la formule sanglante par laquelle sont motivés ces arrêts. Les accusations pour crime contre le iahvéisme entraînent les plus terribles solidarités. Un prophète, même thaumaturge, qui prêcherait d'abandonner Iahvé, doit être mis à mort.

« Si ton frère, le fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou la femme de ton sein, ou l'âme qui est comme ta propre âme, voulait te séduire secrètement en disant : « Allons servir d'autres dieux,.. » tu ne l'écouteras pas. Vous n'aurez pas pitié de lui ni ne l'épargnerez ; au contraire, vous devez le faire mourir. Ta main sera la première à lui donner la mort ; les mains du reste du peuple l'achèveront. Vous l'assommerez de pierres, parce qu'il a cherché à vous détourner de Iahvé. Que tout Israël l'apprenne pour l'exemple. »

Plus terrible encore est le cas d'une ville d'où sort un séduc-

(1) Deut., VI, 10 et suiv.
(2) Deut., VII, 16.

teur. L'enquête ayant été faite, si l'accusation se trouve vraie : « Vous ferez passer au fil de l'épée les habitans de cet endroit, en les mettant au *herem* avec tout ce qui s'y trouve et en égorgeant les bêtes; puis vous amasserez tout le butin au milieu de la place et vous brûlerez la ville et tout le butin comme un holocauste à Iahvé. La ville sera à jamais un monceau de ruines, elle ne sera pas rebâtie. »

On frémit quand on songe que, dans ces sortes d'enquêtes, il suffisait de la dénonciation de deux ou trois témoins, avec la garantie assez illusoire que les témoins jetteraient la première pierre. Deux personnes qui s'entendaient pouvaient perdre un homme sans appel. Au VIIe siècle avant Jésus-Christ, nous croyons que ces textes-là ne tuèrent personne. C'étaient des utopies, prouvant beaucoup de naïve imprudence chez ceux qui les rêvaient; ce ne furent pas des lois réelles, régulièrement appliquées. C'est déjà beaucoup qu'il y ait eu des fanatiques pour faire ces mauvais rêves. Deux mille ans plus tard, ces textes malsains devaient porter leurs fruits. Ils envoyèrent, en particulier, au bûcher, des foules de malheureux israélites. Notre Occident, avec sa lourde bonhomie, n'a pu comprendre que, par simple figure de style et par hyperbole, on ait écrit de telles horreurs, avec l'arrière-pensée qu'il n'y aurait personne pour les appliquer et les prendre au sérieux. Le terrible *Directorium inquisitorum* de Nicolas Eymeric est calqué sur le Deutéronome, et cette fois, des milliers d'infortunés furent victimes de la coupable légèreté de notre rêveur.

Les institutions judiciaires étaient, du reste, la partie la plus défectueuse de ces vieux codes. L'ordalie, base du Livre de l'Alliance, n'est pas commandée dans le Deutéronome; mais dans les cas difficiles, on doit aller à Jérusalem exposer l'affaire aux prêtres lévites et au juge du temps; celui qui ne leur obéirait pas doit être mis à mort (1). D'autres textes prouvent, du reste, que l'ordalie, en particulier celle des eaux amères pour la femme accusée d'adultère, continuait d'être en usage (2).

La conception de la royauté est bien celle que devait se former un *anav*, un *ébion*, ennemi du faste et de l'apparat. Le roi sera choisi par Iahvé; il sera choisi parmi ses frères d'Israël. Le luxe des chevaux est signalé comme un danger; si le roi s'y abandonnait, il serait capable, pour s'en procurer, de ramener le peuple en Égypte. Or, c'est là un chemin qu'il ne faut plus reprendre (3).

(1) Deut., XVII, 8-13.

(2) Nombres, V, 11 et suiv., loi ancienne.

(3) Allusion aux essais d'alliance égyptienne, qui furent la grande préoccupation du règne de Josias, et auxquels Jérémie fut toujours opposé.

Le roi doit s'interdire les harems nombreux. Il ne doit pas posséder trop d'or ni d'argent. Il doit éviter l'orgueil et ne pas dédaigner ses frères, pour qu'il règne longtemps. Il se procurera une copie de cette loi, dont il demandera le texte aux prêtres lévites. Il l'aura toujours par devers lui et la lira pour l'observer de point en point.

On sent un esprit fortement antimilitaire. Le piétiste veut un roi à son image. Mais c'est là de sa part une grande inconséquence. Le roi est surtout établi pour les cas de guerre. Or la guerre est une chose de race. Le tempérament militaire est affaire d'hérédité et d'éducation. Une caste militaire ne saurait se laisser morigéner par des saints; un roi ne doit tenir le programme de sa maison ni de démocrates ni de bigots.

Toutes les innovations religieuses de Josias se retrouvent dans le code qui fut l'œuvre de ses conseillers. L'invraisemblance et le manque de couleur locale eussent été trop choquans si Moïse, avant le passage du Jourdain, eût désigné Jérusalem pour le lieu unique du culte. D'un autre côté, la singulière invention par laquelle on chercha à rendre concevable l'unité du lieu de culte dès les temps mosaïques, la fiction du tabernacle, n'était pas née encore. L'auteur du code deutéronomique se sert d'une expression indéterminée : « A l'endroit que Dieu choisira, d'entre vos tribus, pour y établir son nom et pour y demeurer. » Cet endroit sera le seul où l'israélite pourra offrir ses holocaustes, ses sacrifices, ses dîmes, ses prémices, ses offrandes votives et volontaires, les premiers-nés de son gros et menu bétail. Les trois grandes fêtes de l'année doivent s'y célébrer en famille, avec les lévites, devant Iahvé. Nous l'avons déjà dit, le monde auquel convenait un tel code était extrêmement petit.

Ce devait être un étrange et touchant spectacle que celui de ces familles en voyage avec leurs offrandes, leur batterie de cuisine, leur clientèle de lévites et de pauvres. Les festins autour du temple, pleins de joie pieuse et de confiance en Iahvé, laissaient un précieux souvenir. A Jérusalem, les prêtres du temple s'y joignaient ; ces jours-là les lévites étaient rassasiés, ce qui n'arrivait pas fréquemment. Il est clair qu'une telle vie de voyages continuels n'aurait pu exister bien longtemps. Il faut toujours se souvenir que ces lois représentent un état de choses que l'homme de Dieu aurait désiré voir établi bien plutôt qu'un état réel de société. Il faut se souvenir, d'ailleurs, que Josias mourut en 609, que sa mort fut suivie d'une réaction antipiétiste qui ne finit qu'avec le royaume de Juda, si bien que le bel idéal rêvé par l'auteur du Deutéronome n'a guère duré que treize ans ; et certes plus de treize années eussent

été nécessaires pour mettre en train un régime aussi extraordinaire et le faire fonctionner.

Le culte intérieur du temple de Jérusalem ne paraît avoir subi sous Josias que peu de changemens. La théorie des sacrifices est des plus simples ; ils sont de deux sortes : holocaustes où la victime est consumée ; sacrifices où l'animal est tué, puis mangé en famille. On éprouva le besoin d'établir des règles pour le partage des victimes entre les prêtres et le fidèle qui offrait le sacrifice, mais sans entrer dans les détails qui plus tard furent jugés nécessaires. Les préoccupations de l'auteur du Deutéronome, tout en étant sacerdotales à un haut degré, ne sont pas exclusivement liturgiques. Elles sont avant tout morales et puritaines. Les devins, les sorciers, les faux prophètes, la prostitution religieuse, l'érection des *aseroth*, les incisions au front et l'habitude de se taillader les cheveux, surtout l'horrible pratique de faire passer les enfans par le feu, voilà ce qu'il abomine. C'était la reprise, avec une rigueur nouvelle, du programme de réforme essayé mollement sous Ézéchias.

La situation qu'avaient faite aux lévites les innovations de Josias entraînait les conséquences les plus singulières. Pour l'auteur du code deutéronomique, lévite est synonyme de prêtre ; son expression favorite est : *prêtres lévitiques ;* il n'a pas l'idée d'une hiérarchie entre les *cohanim*. Le grand-prêtre, évidemment, n'existait pas encore. Tous les lévites, selon notre code, fonctionnent à l'autel. Le lévite à qui il plaît de venir de son village demeurer à Jérusalem prend rang immédiatement parmi ses frères, sert à l'autel, reçoit sa part comme les autres, indépendamment du prix qu'il a pu tirer de son patrimoine. Ces lévites formaient ainsi comme une armée sacerdotale famélique, cantonnée en partie à Jérusalem, en partie dans les petites villes de province, et vivant en parasites du reste de la nation. L'auteur du code josiaque aime cette classe de déshérités. Il veut que la communauté les adopte. « Vous vous réjouirez en présence de Iahvé, votre Dieu, vous et vos fils et vos filles, vos esclaves et vos servantes, et les lévites qui demeureront parmi vous, » est pour lui une formule souvent répétée. La dîme et les prémices doivent être consommées à Jérusalem. Le cas où le fidèle demeure trop loin de Jérusalem est prévu ; il peut réaliser sa dîme en argent, qu'il dépensera ensuite à Jérusalem, toujours sans oublier les lévites. La dîme triennale doit être abandonnée dans les villages, pour que les lévites, les étrangers, les orphelins et les veuves mangent et se rassasient.

V.

Notre opinion arrêtée, à nous autres modernes, étant que le meilleur code religieux est la liberté, puisque les croyances sont le domaine propre de la conscience de chacun, ces vieilles législations de l'Orient se présentent à notre jugement dans des conditions très défavorables. Le côté civil et politique, le côté moral, social, religieux, y sont confondus. Or, à tort ou à raison, nous ne voulons pas que l'état s'occupe des questions morales, sociales, religieuses. La charité et le droit nous paraissent deux domaines distincts. Peut-être est-il bon qu'ils soient maintenant séparés ; mais il est bon sûrement qu'autrefois ils aient été réunis. La force était l'unique reine de l'humanité primitive. Le faible n'eut d'avocats que bien tard. Nous croyons que les plus anciens avocats de l'opprimé furent les prophètes d'Israël. Le code né sous Josias, ce qu'on appelle le Deutéronome, est le premier code un peu étendu où l'on ait voulu établir pour le faible un système de garanties aux dépens des riches et des forts. Sans doute, le Livre de l'Alliance, antérieur de deux cents ans au Deutéronome, présente déjà, à côté de prescriptions assez barbares, de singulières attentions de propreté, d'humanité, de politesse. L'auteur du Deutéronome abonde encore plus dans ce sens. On ne poussa jamais plus loin l'amour des humbles, des délaissés. Nous l'avons vu, dans tous les actes religieux, faire la part du pauvre. Il aime le lévite, car le lévite est un pauvre. La veuve, l'orphelin, l'étranger isolé dans le pays, ne sont jamais oubliés.

Sur le prêt à intérêt, le Deutéronome ne fait guère que reproduire les prescriptions du Livre de l'Alliance. L'usure est interdite absolument entre Israélites ; elle est permise, encouragée même envers l'étranger. L'usure, à vrai dire, n'aurait pas de place en un Israël fidèle, puisque l'Israélite fidèle, spécialement protégé de Iahvé, serait à l'abri du plus grand des malheurs, celui d'avoir besoin d'emprunter.

Il n'y aura plus de pauvres parmi vous, car Iahvé vous bénira si vous l'écoutez. Vous prêterez à beaucoup de gens, sans avoir besoin d'emprunter vous-mêmes, et vous dominerez sur beaucoup de gens, et ils ne domineront point sur vous. S'il se trouve parmi vous un pauvre d'entre vos frères dans l'une de vos villes ou l'un de vos villages, vous n'endurcirez point votre cœur ni ne fermerez votre main, et vous lui prêterez de quoi pourvoir à ses besoins autant qu'il lui faudra. Gardez-vous d'avoir dans le cœur une vilaine pensée, de vous dire : « La septième année approche, l'année de relâche, » et de voir

de mauvais œil votre pauvre frère et de ne lui rien donner, de peur qu'il n'invoque Iahvé contre vous et que vous ne vous chargiez d'un péché. Donnez-lui plutôt, et que votre cœur ne lui donne pas à regret; car, à cause de cela, Iahvé, votre Dieu, vous bénira dans tous vos travaux et dans toutes vos entreprises. Car les pauvres ne manqueront jamais dans le pays (1). C'est pourquoi je vous donne ce commandement : « Ouvrez vos mains pour vos pauvres et vos indigens dans votre pays. »

Le code de l'esclavage, presque tout emprunté au Livre de l'Alliance, ajoute aux prescriptions de l'ancien code des règles inspirées, elles aussi, par un sentiment d'humanité. Le droit d'asile est développé, de façon à créer un contrepoids à la cruelle loi du sang pour le sang. La confiance funeste que toutes les vieilles justices ont dans le témoignage est atténuée d'une manière assurément fort insuffisante. Le lévirat, enfin, institution dont seul notre législateur donne la théorie, implique un souci des droits de la femme bien rare dans l'antiquité.

En somme, le code de Iahvé trouvé par Helqiah est un des essais les plus hardis que l'on ait faits pour garantir le faible. C'est le programme d'une sorte de socialisme théocratique procédant par la solidarité, ignorant l'individu, réduisant à presque rien l'ordre militaire et civil, supprimant le luxe, l'industrie et le commerce lucratifs. Les restrictions apportées au droit de prendre des gages dépassent de beaucoup les prescriptions déjà très humaines du Livre de l'Alliance. Le passage sur le mercenaire est excellent : « Vous ne ferez point de tort au mercenaire pauvre et indigent, qu'il soit de vos frères ou des étrangers qui demeurent dans votre terre et dans vos villages; vous lui donnerez son salaire chaque jour avant le coucher du soleil (car il est pauvre et il l'attend avec impatience), de peur qu'il n'invoque Iahvé contre vous et que cela ne vous soit compté comme un péché. » Déjà une efficacité toute spéciale est attachée à la malédiction du pauvre. On est près d'admettre que sa prière a une valeur particulière auprès de Dieu, idée dont le moyen âge fera découler de si graves conséquences sociales et économiques. La recommandation de ne pas museler le bœuf, pendant qu'il dépique le blé dans l'aire, se rattache au même ordre d'idées, dont le socialisme moderne ne se fait une arme que parce que la saine économie politique ne sait pas s'en saisir.

Les éliminations opérées dans les rangs par le prêtre, avant la

(1) Légère contradiction avec ce qui précède. L'auteur sent bien que son rêve d'un Israël pratiquant parfaitement la loi de Iahvé ne sera jamais réalisé.

bataille (1), sont une des choses les plus aimablement naïves qui se puissent imaginer. Les règles de guerre pour la ville assiégée, vu la cruauté antique, furent en leur temps un progrès. Les droits de la belle captive sont conçus avec tact. Les prescriptions relatives à l'homme qui a deux femmes, à l'homme qui vient de prendre une femme, au fils indocile, à l'adultère, au viol, aux nids d'oiseaux, certaines recommandations de propreté, et surtout la raison qui en est donnée (2), les bizarres prescriptions sur la virginité (3), eurent en leur temps une justesse relative. L'homicide par imprudence est sagement prévu. La règle sur l'esclave fugitif a semblé anarchique à des états modernes censés libéraux. La cueillette des grappes et des épis paraîtrait également trop libérale à certains pays. La peine de mort est follement prodiguée, comme dans tous les codes antiques; mais les punitions corporelles sont limitées. Tout respire une horreur instinctive du sang versé.

Quoi de plus délicat que la recommandation d'oublier des gerbes en moissonnant, de ne pas dépouiller complètement les branches de l'olivier, de laisser de quoi grappiller après la vendange, pour que le pauvre ait sa part (4)? L'auteur de ce code n'aima sûrement qu'Israël; mais comme il l'aima! Il ne comprit rien à la liberté; dans sa pensée, les membres d'une société se garantissent tous et sont responsables de tous. Mais comme il conçut bien le bonheur de frères qui vivent ensemble! Comme les panégyries qu'il rêva, ces théories de riches paysans apportant au temple leurs nouveaux fruits, en compagnie des lévites et des pauvres, durent bien chanter en chœur le beau cantique :

Oh! qu'il est bon! oh! qu'il est doux à des frères d'habiter ensemble!

C'est comme un parfum sur la tête, qui découle sur la barbe d'Aaron (5) et humecte le bord de sa tunique.

Comme la rosée du ciel qui descend sur la montagne de Sion; car c'est là que Iahvé a placé le bonheur, la vie pour l'éternité (6).

Devant tant de belles et bonnes choses, on oublie certaines taches, quelques prescriptions cruelles, qui jamais, nous le répétons, n'ont été appliquées, des abus du principe de la solidarité, qui gâteraient tout le livre si, par une heureuse contradiction, l'au-

(1) Ch. xx, 1-9. Cf. xxiv, 6.
(2) Ch. xxiii, 10 et suiv.
(3) Ch. xxii.
(4) Levit., xix, 9; xxiii, 22, paraît antérieur.
(5) Ce trait indique les temps du second temple.
(6) Ps. cxxxiii, texte fortement altéré.

teur lui-même, quand il n'est pas aveuglé par sa frénésie monothéiste, ne s'élevait contre ce principe. Les pères ne seront plus mis à mort à cause de leurs fils, et les fils ne seront plus mis à mort à cause de leurs pères; chacun sera mis à mort pour son péché. Progrès immense sur le Décalogue, où Dieu punit le crime des pères sur les enfans jusqu'à la troisième et quatrième génération! Le vieux principe de la réversibilité du crime perdait du terrain. Il faut se rappeler que ce qui répond chronologiquement en Grèce au code deutéronomique est la législation du mythique Dracon. Le code hébreu de l'an 622 a des erreurs; il renferme quelques pages fanatiques qu'on voudrait effacer, mais il a aussi des articles qui pourraient faire envie aux modernes. Ce code a été à son jour une loi de progrès.

Qui fut l'auteur d'un livre dont les parrains nous sont si bien connus et dont la paternité nous est comme à dessein dissimulée? C'est pour la critique un vif sujet d'étonnement que le nom de Jérémie ne soit pas prononcé au chapitre XXIIe du deuxième livre des Rois, quand il s'agit de l'apparition de la Thora. D'un bout à l'autre, cette Thora est remplie de l'esprit de Jérémie; ce sont ses idées, c'est son style. La Thora deutéronomique est la réalisation complète de l'idéal prêché par le prophète d'Anatoth. Comment Jérémie ne figure-t-il pas dans le récit de la découverte du livre, quand sept ou huit autres personnes sont nommées? Parmi ces personnes, nous en trouvons au moins deux, Safan et Ahiqam, qui sont nommés ailleurs parmi les amis intimes et les protecteurs de Jérémie (1). Comment, pour s'édifier sur les menaces du livre, va-t-on consulter la prophétesse Hulda et non Jérémie? Jérémie était pourtant bien en vue. Il était l'agent le plus actif de la réforme. Chaque jour, il allait se placer aux portes de la ville pour prêcher. Il commandait au roi, aux officiers (2). Que le code qui résumait ses idées ait été promulgué sans lui être communiqué, c'est chose tout à fait invraisemblable. Si ce code fut publié d'accord avec lui, il faut dire qu'il en fut l'auteur ou à peu près. Aucun texte historique ne nous apprendrait que les articles de Smalkalde sont l'œuvre de Luther, que nous aurions le droit d'affirmer que ces articles, résumant solennellement les idées de Luther, n'ont pas été publiés à l'insu de Luther.

Le prêtre Helqiah, l'inventeur de la nouvelle Thora, est, selon quelques-uns, identique au prêtre Helqiah, père de Jérémie. Jérémie, en 622, était jeune encore; les préoccupations que trahit le code deutéronomique au sujet des prêtres-lévites réduits à la misère, et en particulier au sujet des lévites qui viennent des sanc-

(1) Jérémie, ch. XXVI et XXXVI.
(2) Ch. XVII, 19 et suiv.

tuaires supprimés en province s'établir à Jérusalem, conviendraient bien à un prêtre d'Anatoth, prétendant traiter de pair à égal avec les autres ministres du temple. Mais *Helqiah* était un nom très commun; l'identité des deux personnages n'est pas probable. Nous n'avons donc aucun moyen pour déchirer le voile dont on a voulu envelopper cette affaire. La part de fraude pieuse qu'elle impliquait a entraîné des combinaisons qui nous déroutent et ne se trahissent que par des invraisemblances et des manques de logique. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le code désigné sous le nom de Deutéronome a été composé du temps de Jérémie, dans l'entourage de Jérémie, d'après les idées de Jérémie.

Ajoutons que le livre de Jérémie contient une pièce (1) qui semble être la promulgation du code récemment découvert. Dans un autre passage (2), le prophète a l'air de citer ce même code et de l'alléguer à titre de parole de Dieu.

Le petit livre lancé si habilement eut son plein succès. Il se présentait comme un code à part, complet, réunissant ce qui jusque-là avait été épars. Le nombre des exemplaires de l'Histoire sainte était si peu considérable que personne ne faisait des objections qui, dans des temps de plus grande publicité, eussent été accablantes. A ceux qui connaissaient les parties de législation iahvéique déjà existantes, on répondait par la distinction de deux révélations faites à Moïse, celle du Sinaï ou du Horeb et celle de la plaine de Moab, avant le passage du Jourdain. Il ne faut pas prêter à ces siècles reculés nos exigences critiques. La nouveauté était une cause de force; un livre récemment paru jouissait d'un temps de vogue, comme les remèdes, durant lequel il avait sa plus grande efficacité. C'est l'explication de tous les apocryphes, Daniel, Baruch, Hénoch, etc. Ces livres, quand ils paraissaient, plaisaient plus que les vieux livres; car ils répondaient mieux aux sentimens du temps. Il fallait sans cesse au peuple de nouvelles révélations, et l'on n'admettait pas que la source en fût tarie. Jérémie, s'il composa le Deutéronome, ne commit pas, après tout, un plus grave attentat que ceux qu'on réitéra bien souvent après lui. C'est une des lois de l'histoire religieuse qu'une révélation, une dévotion, un livre, un pèlerinage, vieillissent vite; il faut du nouveau à la piété; cet ordre de choses, que l'on présente souvent comme voué à l'immobilité, est, au contraire, sujet à un perpétuel renouvellement. Les vérités éternelles sont celles sur lesquelles notre pauvre humanité a coutume de varier le plus.

ERNEST RENAN.

(1) Ch. XI.
(2) Jér., VII, 23. Cf. Deut., XXVI, 17 et suiv. XXIX, 12.

DON GESUALDO

I.

C'était un jour de juin.

Les grillons chantaient, les papillons voletaient sur les blés mûrs, les grands épis s'inclinaient et tombaient sous la faux des moissonneurs. A travers l'étroite fenêtre de sa sacristie, don Gesualdo, le jeune vicaire de San Bartolo au village de Marca, regardait d'un air pensif les pentes des collines qu'il entrevoyait à travers les branches d'un cerisier toutes rouges de fruits. C'était le premier jour de la moisson. Hommes et femmes travaillaient dans les champs parsemés de mûriers et de vignes; un ciel d'azur semblait leur sourire; leurs voix, leurs appels joyeux lui arrivaient adoucis par l'air et la distance. Tout en regardant et en écoutant, il soupira. Pourtant, si on l'avait interrogé, il aurait répondu qu'il était heureux, que rien ne lui manquait.

C'était un pâle et mince jeune homme, presque un adolescent, aux traits délicats, aux yeux bruns, sérieux et tendres. Il était fils d'un pêcheur de Bocca-d'Arno, là bas où la rivière rencontre la mer au milieu des roseaux et des cactus que Costa aime à peindre. Mais qui aurait pu dire quel pur sang étrusque ou latin, affiné par le temps, coulait encore dans ses veines? Il y a tant de traits et de formes classiques parmi les paysans des côtes tyrrhéniennes de la Maremme!

C'était le dernier jour tranquille qu'il devait passer à Marca.

Il s'éloigna à regret de la fenêtre quand la femme âgée qui soignait son ménage et balayait l'église vint l'avertir que son repas l'attendait. Il aurait pu souper à l'heure qu'il eût voulu, mais c'était

l'usage à Marca de prendre le repas du soir à la vingt-troisième heure. Dans tous les villages italiens, l'habitude règne en maîtresse. — On a toujours fait ainsi, — cette formule excuse et sanctifie tout, et Gesualdo se fût gardé de l'enfreindre. Souvent il n'avait pas le moindre appétit au coucher du soleil, et regrettait de tout son cœur d'aller manger son potage et son pain noir juste au moment où la nature était dans toute sa beauté, où le ciel donnait son spectacle le plus splendide à une terre ingrate. Pourtant, il se rendait toujours docilement à l'appel de Candida : changer l'heure du repas lui eût paru quelque chose d'irréligieux, de révolutionnaire, d'absolument impossible.

Candida était une petite vieille, noircie par le soleil, avec une touffe de cheveux gris attachée sur le haut de la tête; elle était originaire du nord de l'Italie, aussi sa robe et son fichu avaient un air plus soigné que ce n'est l'habitude à Marca. Elle avait toujours servi dans des maisons de curés; quand le sacristain était malade ou absent, elle savait aussi bien que lui où se trouvait chaque objet, le livre, la clochette, le cierge : au besoin, si son sexe le lui eût permis, elle aurait dit les offices. Elle avait la langue affilée; dans le secret de son cœur, elle était fière de pouvoir, à l'occasion, dire son fait au vice-roi du bon Dieu. Dans cette paroisse de pauvres gens, le curé était le premier, et pourtant il eût tremblé comme un enfant pris en faute si Candida avait découvert qu'il venait de donner sa meilleure chemise à un mendiant, ou s'était hasardé avec des souliers boueux sur le parquet de briques qu'elle venait de nettoyer. C'est l'histoire de plus d'une souveraineté. Il pouvait lier et délier, bénir ou maudire, absoudre ou condamner les pécheurs, mais, en dépit de tout cela, il n'était aux yeux de sa vieille servante qu'un grand enfant à qui elle faisait sentir sa propre supériorité, tout en éprouvant pour lui une admiration maternelle et grondeuse à la fois : elle voyait en son maître un simple d'esprit, et une espèce d'ange, ajoutait-elle tout bas.

Don Gesualdo n'était ni habile, ni savant; il en avait tout juste assez appris pour passer ses examens et entrer dans la prêtrise. Ce mince bagage était tout ce qu'il possédait, mais c'était suffisant pour le village de Marca, où l'on n'avait pas le droit d'en demander davantage. En tout temps il accomplissait scrupuleusement son devoir tel qu'il le comprenait : jamais il ne lui serait venu à l'esprit de mettre le moins du monde en doute les exigences de sa tâche. Son *Credo* lui semblait clair comme le soleil, et sa foi était soumise comme l'âme docile d'un chien de berger.

C'était une nature poétique et solitaire : la religion le possédait tout entier, et il était aussi détaché du monde, aussi visionnaire, aussi naïf qu'une de ces *pecorelle di Dio* qui vivaient autrefois au-

près du grand saint d'Assise. Sa mère, Allemande de naissance, s'était mariée quand elle était fille de service dans une petite auberge de Pise, et il y avait en lui, tout Italien qu'il fût, quelques-unes des qualités rêveuses et réfléchies du tempérament germain. Dans une âme ainsi faite, le côté spiritualiste de sa foi avait pris une force singulière; son office était pour lui une mission divine qui le poussait irrésistiblement à un incessant sacrifice de tout appétit terrestre, de toute égoïste pensée.

— Il est trop bon pour vivre, disait sa vieille ménagère.

C'était une vie bien simple et monotone que la sienne. Rien ne changeait à Marca, à moins que quelqu'un ne quittât le village, ce qui n'arrivait presque jamais. Les habitans de ces vallées n'étaient pas forcés par le climat de devenir nomades comme ceux des Apennins ou des plaines hantées par les fièvres. Marca est un village rustique, dans un pays salubre où hommes et femmes peuvent séjourner et travailler tout le long de l'année, sans autre risque de fièvre qu'une consommation trop grande de vin nouveau à la fin de l'automne. Il n'y a là ni souvenirs historiques, ni rien de pittoresque ou de remarquable. C'est un de ces villages comme on en voit par centaines dans le pays, au milieu des vignes et des champs de blé, avec sa sombre petite église, son presbytère blanchi à la chaux, ses maisons basses, et sa villa silencieuse et vide, — un petit endroit tranquille, loin des cités et des chemins de fer, sans beauté aucune, mais en pleine lumière, dans un paysage admirable dont personne n'avait l'air de s'apercevoir, excepté ce jeune et simple prêtre, Gesualdo Brasaïlo.

Le sentiment de la nature et de ses beautés est, — de tous les sentimens humains, — celui qui nous apporte les jouissances les plus pures, des jouissances qui ne s'achètent pas, et que le bruissement des arbres et le mouvement des eaux suffisent à éveiller. Mais ce don-là n'est pas précisément italien. Beaucoup d'Italiens préfèrent le gaz à la clarté du soleil, trouvent les montagnes assommantes et les villes délicieuses, détestent les forêts et aiment le tumulte des foules. Certes, les exceptions sont nombreuses; partout se rencontrent les natures poétiques, bien que partout elles soient rares : à Marca, Gesualdo était cette exception. Soir après soir, dans la saison d'été, on le voyait errer à travers champs, son bréviaire à la main, mais le cœur distrait par la danse des lucioles, le feuillage frissonnant des peupliers, les roseaux s'inclinant au vent, et les petits poissons aux reflets argentés sautant parfois au-dessus des eaux basses de la rivière. Il n'aurait pu dire pourquoi il aimait ces choses, peut-être parce qu'elles lui rappelaient les rivages de Bocca d'Arno; mais elles parlaient à son cœur qu'elles remplissaient d'une vague émotion, moitié plaisir et moitié peine.

Après son repas du soir, il alla dans son église, qu'un petit passage réunissait au presbytère. L'église était exiguë et sombre, avec un retable d'autel, ouvrage d'un vieux maître de Sienne, mais don Gesualdo n'était pas connaisseur; une toile de Raphaël aurait pu être là, suspendue sous ses yeux, qu'il ne s'en serait pas aperçu. Simple et vieille comme elle était, il aimait son église, — et de temps en temps, il y prêchait des sermons étranges, pathétiques, passionnés, qu'aucun de ses paroissiens ne comprenait, et qu'il comprenait à peine lui-même. Il avait une voix douce et profonde, avec un accent singulier de mélancolie, et tandis que ses phrases mystiques et un peu confuses passaient par-dessus la tête de ses auditeurs comme un vol d'oiseaux vers les nues, l'ardeur et l'harmonie de sa parole émouvaient vaguement leurs cœurs. Certainement, se disaient-ils, c'est un homme en qui les saints doivent prendre plaisir. Candida, assise près de l'autel, la tête inclinée et les mains sur son rosaire, songeait à part elle en suivant cette éloquence inintelligible : — Dieu de bonté, avec tout ce flux de paroles et cette habileté de langue, il mettrait sa chemise sens devant derrière si je n'étais pas là!

Il n'y avait pas d'office du soir, et pourtant il s'oubliait dans son église, touchant un objet après l'autre d'une main respectueuse et tendre. On respirait un doux parfum dans ce petit sanctuaire. D'habitude la porte restait ouverte sur la campagne, et l'odeur de l'encens brûlé dans l'église de siècle en siècle se mêlait selon la saison à celle des primevères et des églantines, des foins fraîchement coupés ou des raisins foulés au pressoir. Candida la maintenait d'une propreté qui faisait plaisir à voir; son balai toujours en mouvement avait fait fuir les scorpions et les araignées qui, pendant de longues générations, s'étaient complu dans ses bancs de bois et ses pierres crevassées.

Depuis son arrivée à Marca, rien d'important ne s'y était passé. Quelques mariages, beaucoup de naissances et d'enterremens, et c'était tout. Les gens qui venaient se confesser à Pâques s'avouaient coupables de péchés très ordinaires : ils avaient volé ceci ou cela, fait tort à leur prochain dans telle et telle occasion ; ils s'étaient enivrés et querellés, rien de plus. Il leur donnait un billet de santé spirituelle et leur disait d'aller en paix et de ne plus pécher, bien sûr, comme ils l'étaient eux-mêmes, qu'ils auraient à faire la même confession l'an prochain.

Les villageois de Marca avaient une haute idée de leur religion, c'est-à-dire qu'ils se fiaient en elle comme en un fétiche qui, dûment et régulièrement servi, mettrait toutes choses en règle après la mort. Pour rien au monde ils n'auraient manqué le service du dimanche : qu'ils eussent sommeillé pendant l'office, ou bien, au

réveil, croqué une noix et mis leur pipe à la bouche, tout cela n'affectait nullement leur foi inébranlable dans la puissance miraculeuse et propitiatoire de la messe. Leur eût-on demandé ce qu'ils croyaient, et pourquoi ils croyaient, ils se seraient gratté la tête avec embarras. Leurs pensées flottaient dans un demi-jour crépusculaire où rien n'avait une forme distincte. L'idée la plus claire qui se présentât à eux était celle de la Madone. Ils voyaient en elle une mère universelle qui ne manquerait pas, pourvu seulement qu'on observât ses rites, de leur faire du bien dans le présent et dans l'avenir, juste comme autrefois, dans les temps reculés, sur ces mêmes collines, leurs aïeux se représentaient la grande Cérès.

Gesualdo lui-même, en dépit de toute la doctrine qu'on lui avait insufflée au séminaire, n'en savait guère plus qu'eux; il répétait les paroles de l'office sans une idée bien nette de ce qu'elles signifiaient; il avait le sentiment vague que l'abnégation et le sacrifice de soi-même étaient trois fois bénis, il s'efforçait de son mieux de sauver sa propre âme et les âmes des autres; mais, arrivé là, il cessait de penser : au-delà, la pensée était un péché trois fois punissable. Cependant, comme il ne manquait ni d'imagination ni d'intelligence, il était parfois cruellement tourmenté en voyant combien peu d'effet la religion qu'il enseignait, avec une foi si soumise, avait sur ses paroissiens. Sa vie, à lui, était entièrement réglée par elle : pourquoi n'en était-il pas de même pour eux? Pourquoi s'en allaient-ils sacrant, mentant, dupant et querellant tout le long de l'année? Il était forcé de reconnaître qu'ils ne venaient lui confesser leurs péchés que pour pouvoir s'y livrer ensuite plus à l'aise. Il ne pouvait se dissimuler que son ministère, à Marca, qui durait depuis six ans, avait laissé le village absolument tel qu'il était le jour de son arrivée.

Pensant à ces choses, — et il y pensait nuit et jour, — il s'assit sur un banc de pierre, en dehors de l'église, et ouvrit son bréviaire. Le soleil se couchait derrière les collines; ses rayons, d'une lumière orangée, tombaient sur le chemin, à travers les cyprès, et venaient mourir à ses pieds. Un rossignol chantait dans la haie d'églantiers; des lézards glissaient dans les fissures du pavé; un surgeon de chèvrefeuille, sortant d'un trou du mur, étendait jusqu'à lui ses délicates fleurs parfumées : autour de lui tout était chaleur et lumière, tandis que la petite église était seule dans l'ombre.

Il avait ouvert son bréviaire, mais il ne lisait pas; il regardait les nuages du soir, les collines bleuâtres, l'atmosphère rayonnante, et suivait le chant du rossignol avec cet air de ravissement et de rêverie qui le faisait paraître comme hébété aux yeux de Can-

dida, tandis que ce n'était que la songerie d'une âme poétique qui ne se sentait ni assez éclairée, ni assez affranchie pour être capable d'analyser ce qu'elle sentait.

— Le chant du rossignol, en juin, est tout à fait différent de ce qu'il est en avril ou en mai, pensait ce pauvre prêtre, à qui la nature avait donné des yeux pour voir et des oreilles pour entendre; les modulations sont différentes, l'accent n'est pas le même. Au printemps, c'est tout un cantique, comme ceux de Salomon; dans la mi-été, qu'est-ce donc qu'il chante? Regrette-t-il le printemps, ou est-ce seulement qu'il apprend à ses rossignolets comment ils devront s'y prendre pour chanter l'an prochain?

Et il se reprit à écouter le plus doux des oiseaux chanteurs qui ravissent la terre. Le rossignol répétait patiemment son chant, le répétait encore, tantôt plus lentement, tantôt plus vite; une autre voix, plus faible et plus douce, repétait fidèlement, après lui, trilles et roulades, et souvent toutes deux s'arrêtaient brusquement à la fois. Évidemment là, dans la haie en fleurs, le rossignol donnait une leçon à son petit. Chacun, pour peu qu'il en ait envie, peut entendre ces douces leçons, tout le long du mois de juin, sous les myrtes et les grenadiers.

A Marca, on ne regardait les rossignols que comme de petites bêtes bonnes à être prises au lacet, pour être mangées ou mises en cage et vendues pour deux sous, comme tout autre petit oiseau; mais, près de l'église, personne n'y aurait touché; on savait que le *paroco* aimait leurs chants, qui se faisaient doucement entendre dans les pauses du récitatif de l'office. Absorbé comme il l'était par cette leçon de musique donnée au milieu des fleurs, Gesualdo tressaillit tout à coup en voyant une ombre qui franchissait le seuil, tandis qu'une voix disait : « Bonsoir, don Gesualdo! »

Il aperçut une femme qu'il connaissait bien, une jeune femme de dix-huit ans à peine, très belle, avec une figure pleine d'éclat et de tendresse, de grands yeux étincelans qui pouvaient, par momens, être aussi doux que ceux d'un chien, une bouche vermeille et des dents d'une blancheur éblouissante. C'était Generosa Fè, la femme de Tasso Tassilo, le meunier. A Marca, beaucoup de femmes de vingt ans à peine sont noires comme des mûres, grâce au travail en plein soleil; avec leurs cheveux ébouriffés, leur taille détruite, des enfans suspendus tout le long de l'année à leur sein, elles paraissent vieillies avant d'avoir eu le temps d'être jeunes. Generosa, avec ses formes de déesse, n'était pas de celles-là; elle travaillait peu, elle prenait soin de sa beauté et n'avait pas d'enfans, bien qu'elle se fût mariée à quinze ans. Depuis longtemps elle connaissait Gesualdo; tous deux étaient venus de Bocca d'Arno,

ce qui formait entre eux un lien de mutuel attachement. Ils aimaient à se souvenir du temps où ils couraient ensemble le long des grèves, vaguant au soleil et dormant dans le sable chaud, et comme ils se cachaient pleins d'effroi quand les chameaux du roi s'avançaient de leur côté, projetant leur ombre difforme sur les immenses étendues de roseaux!

Il la revoyait, toute jeune enfant, le suivant de ses yeux rieurs quand il allait, déjà grand garçon, au collège pour se préparer à entrer dans l'église. — Gesualdo! s'écriait-elle, quel beau prêtre il va faire pour aller nous confesser à lui! — Et elle éclatait de rire, sa charmante petite figure rayonnante de gaîté, comme les vagues de la mer par un beau soleil.

Il s'était souvenu d'elle et avait été charmé quand Tasso Tassilo, le meunier, s'en était allé chercher femme à soixante milles de distance et l'avait ramenée de Bocca d'Arno pour vivre au moulin que faisait tourner la petite rivière, la seule eau courante qu'il y eût dans la contrée de Marca.

Tasso Tassilo, allant un jour en affaires sur la côte, avait eu la chance de voir cette jolie fille, s'était fiancé à elle et l'avait obtenue sans peine, car elle était d'une famille de pauvres gens qui gagnaient leur vie en charriant du sable; elle-même était lasse d'aller toujours la tête et les pieds nus; elle se sentait un robuste appétit, car elle dévorait avec ravissement les baies des cactus; elle se savait belle, mais il n'y avait personne pour l'admirer, excepté les mouettes du rivage, et des pêcheurs, des coupeurs de joncs, aussi indigens qu'elle.

De sa personne, Tasso Tassilo était laid, maigre, déjà vieillot, ne vivant que pour ses sacs de farine et ses sacs d'écus; elle le haïssait. Lui, de son côté, l'adorait et lui laissait dépenser à son gré tout ce qu'elle voulait en ajustemens et en parures. Le moulin, d'ailleurs, était un joli séjour, avec ses murs peints *in tempra*, ses saules penchés sur le canal, les jeunes gens et les mulets s'attardant auprès, les paysans arrivant avec leur blé pour la mouture, quand il avait plu en été et qu'il y avait assez d'eau pour faire tourner la roue. En temps de sécheresse, tout était arrêté; à peine si les canards et les sarcelles trouvaient à barboter à leur aise, comme ils n'y manquaient pas au lever du soleil, à moins que le meunier, du haut de sa fenêtre, sous le toit, ne s'avisât de lâcher sur eux un coup de fusil.

— Bonsoir, don Gesualdo! répéta la jeune femme au milieu du chant des rossignols et des rayons dorés du couchant.

Gesualdo se leva souriant. Il était toujours aise de la voir; elle apportait avec elle quelque chose de son enfance, de son pays, des jours heureux avant le séminaire. Il ne regrettait pas d'être entré

dans la prêtrise, mais il se souvenait de sa vie d'autrefois, s'étonnant d'avoir pu être un jour ce garçon au cœur léger qui courait à travers les roseaux pour aller plonger sous les vagues, avec le gai soleil sur sa tête et, devant lui, l'infini de la mer :

— Qu'y a-t-il de fâcheux, Generosa? demanda-t-il en voyant que sa belle figure était soucieuse. Ses jours n'étaient pas tous tranquilles ; son mari se montrait jaloux, et ce n'était pas sans raison ; le moulin était le rendez-vous favori de bien des jeunes gens, à vingt milles à la ronde, et, à moins de cesser de moudre, Tasso-Tassilo ne pouvait pas leur fermer la porte.

— Toujours la même histoire, don Gesualdo, répondit-elle en s'appuyant au porche de l'église. Vous connaissez Tasso, vous savez quelle vie de misère il me fait mener.

— Vous n'êtes pas toujours prudente, ma fille, dit Gesualdo avec un faible sourire.

— Comment serait-on toujours prudente à mon âge? répondit vivement la jeune femme. Tasso est une brute et un fou aussi. Un jour, il me mettra hors de moi : je le lui ai dit.

— Ce n'est pas le moyen de le rendre meilleur. Quel dommage que vous ne vous en aperceviez pas! il vous aime; il n'est plus jeune et il sait que vous ne vous souciez pas de lui; c'est comme une épine dans la chair, il sent que vous ne l'aimez pas.

— Et comment pourrait-il croire que je me soucie de lui? dit-elle avec emportement. Je l'ai toujours détesté. Il est aussi vieux que mon père; il se figure qu'on peut m'emprisonner comme une nonne; s'il pouvait agir à sa guise, je ne bougerais jamais de la maison : est-ce pour cela qu'on se marie?

— On devrait se marier pour faire son devoir, dit Gesualdo un peu timidement, — car il sentait la faiblesse de ses conseils contre l'ardeur et la volonté d'une femme qui a le sentiment de sa beauté, qui sait qu'elle a des amoureux et qui est entraînée par tous les instincts de la passion et de la vanité.

— Nous avons eu tout à l'heure une terrible scène, dit Generosa sans répondre aux derniers mots du vicaire. Il m'en a coûté de ne pas lui donner un coup de couteau. C'était à propos de Falco. Il n'y a rien eu de nouveau entre nous, mais il n'en croyait rien. Je crains bien qu'un jour il ne tombe sur Falco ; il menace de le faire et ce n'est pas la première fois...

— Ceci est bien grave! dit Gesualdo devenu plus pâle. Ma fille, vous êtes encore plus coupable que Tassilo. Après tout, il a ses droits. Pourquoi ne renvoyez-vous pas ce jeune homme? Il vous obéirait...

— Il m'obéirait pour toute autre chose, — pas pour celle-là, répondit-elle avec le petit sourire d'une personne qui sait combien

elle est aimée. Il ne s'en irait pas! Et, d'ailleurs, pourquoi s'en irait-il? C'est ici qu'il a ses occupations. Pourquoi devrait-il partir, parce que Tasso est follement jaloux?

— Est-ce qu'il est vraiment fou d'être jaloux? dit Gesualdo, levant tout à coup les yeux et la regardant en face.

Generosa rougit. — Mais les choses ne sont pas allées si loin que vous pensez, reprit-elle après un moment de silence. Et puis je ne veux pas être accusée pour rien. Tasso finira par avoir ce qu'il craint. Pourquoi a-t-il voulu m'épouser? Il savait bien que je ne l'aimais pas. Nous étions bien pauvres à Bocca d'Arno, et pourtant nous étions gais et heureux : pourquoi m'a-t-il emmenée avec lui?

Des pleurs jaillirent de ses yeux sur ses joues brûlantes. C'était la centième fois qu'elle disait ses chagrins à Gesualdo, au confessionnal et ailleurs, une vieille histoire dont elle ne se lassait jamais de lui parler. Ses parens étaient bien loin, là-bas, sur la côte de la mer, et elle n'avait point d'amie à Marca, parce qu'elle n'était pas du pays, et que les femmes étaient jalouses de sa beauté et de sa vie oisive. Gesualdo lui semblait un compatriote, un ami, presque un des siens. C'est à lui qu'elle apportait ses plaintes. Un prêtre était presque une femme, pensait-elle; seulement, c'est un confident plus sûr.

— Vous êtes ingrate, ma fille, dit-il alors avec un effort pour être sévère. Vous avez été toute contente de vous marier avec un homme aussi riche que Tassilo. Vous savez que vos père et mère ont été contens comme vous. Sans doute ce n'est pas tout à fait l'homme que vous pouviez souhaiter, mais vous lui devez pourtant quelque chose; en réalité, vous lui devez beaucoup. Je ne vous parle pas maintenant comme prêtre, mais comme ami. Je vous conjure de renvoyer votre amoureux. Si vous ne le faites pas, il y aura un malheur, peut-être du sang répandu, et c'est vous qui serez coupable de tout ce qui arrivera.

Elle fit un geste qui montrait combien cette perspective la laissait indifférente. Elle était dans un moment d'obstination et de désespoir; elle avait eu une querelle violente avec son mari; elle aimait Falco Melegari, l'intendant du maître absent à qui appartenait la villa. Falco était un beau jeune homme qui avait du sang lombard dans ses veines, grand et fort, de bonne humeur et de cœur léger, aussi différent que possible en tous points de Tasso Tassilo, taciturne, chagrin et ayant le double de l'âge de sa femme.

Le moulin n'était qu'à un mille de la villa. Tassilo aurait aussi bien pu arrêter le sirocco ou le vent de mer qu'empêcher des communications que le voisinage rendait si faciles. L'intendant avait cent raisons pour une d'aller au moulin; si le meunier l'injuriait

et lui fermait sa porte, il ne pouvait lui défendre de pêcher dans la rivière, de faire des signaux du haut des terrasses de la villa et d'arranger des rencontres dans les bois ou dans les vignes. Seul le départ de l'un des deux hommes eût pu mettre fin à l'intrigue, mais Falco Melegari ne quitterait pas un endroit où ses intérêts et ses passions se réunissaient pour le retenir, et jamais l'idée d'emmener sa femme ailleurs ne vint à l'esprit de Tasso. Il avait passé dans son moulin tous les jours de sa vie, et ses pères, depuis cinq générations, l'avaient habité avant lui. Jamais il n'arrive à de telles gens de changer de domicile : ils sont fixés comme des arbres dans le sol et n'en bougent plus jusqu'à ce que la mort vienne les abattre.

Toujours adossée au pilier du porche et jouant avec une branche de grenadier dont les boutons n'étaient pas plus rouges que ses lèvres, Generosa continuait à se lamenter, et Gesualdo ne cessait de la presser de ses bons conseils, qu'il aurait aussi bien pu adresser aux hirondelles sous les auvens de l'église. Pour toute réponse, elle finit par lui dire sèchement : — Vous pouvez trouver assez de devoirs pour vous, parce que vous êtes un saint, mais je ne suis pas une sainte, moi, et je ne veux pas perdre mes plus belles années pour les beaux yeux d'un homme malingre et qui gronde toujours !

— Vous vous abusez étrangement, ma fille... Et, rougissant sans savoir pourquoi : — Je ne sais rien de ces passions, ajouta-t-il avec un peu d'embarras, mais je sais ce que c'est que le devoir, et le vôtre est clair.

Il ne connaissait que peu de chose de la nature de l'homme et rien de celle de la femme, mais il comprenait obscurément que Generosa était arrivée à cette crise de sa vie où toutes les ardeurs de sa jeunesse et toutes les joies qu'il était en son pouvoir de donner la rendaient passionnément rebelle aux cruautés de sa destinée ; il sentait qu'il ne pouvait lui présenter le devoir que d'une façon qui lui serait odieuse, tandis que les périls mêmes et les difficultés qui entouraient son amour ne faisaient que le rendre pour elle plus irrésistible et plus doux. Elle était d'une nature ardente, passionnée et hardie ; les dangers de l'intrigue qu'elle poursuivait n'avaient pas de terreurs pour elle, tandis que l'indifférence qu'elle éprouvait depuis des années pour son mari avait fini par se tourner en haine.

— On n'est pas de bois ou de pierre pour vivre ainsi sans amour tous les jours de sa vie ! s'écriait-elle enfin avec colère et mépris.

Elle jeta la branche de grenadier par-dessus la haie, et regardant Gesualdo d'un air dédaigneux et compatissant à la fois, elle le quitta.

— Après tout, que pourrait-il comprendre à ces choses? C'est un saint, ce n'est pas un homme, pensait-elle.

Gesualdo la suivait des yeux, tandis qu'elle s'éloignait à travers les cyprès. Le soleil venait de disparaître, et ses derniers rayons enveloppaient d'une douce lumière la souple figure de la jeune femme. Elle avait cette démarche aisée et charmante des jeunes Italiennes qui, jusqu'à quinze ans, n'ont pas porté de chaussures; la clarté du soir se reflétait sur ses cheveux d'un châtain sombre, son cou svelte, ses formes voluptueuses et fortes. Gesualdo la regardait. Une impression subtile d'ardeur et de peine le pénétra, apportant avec elle le sentiment poignant d'une faute. Il détourna les yeux et entra dans son église pour prier.

Ce soir-là, Falco Melegari descendait de cheval quand on lui dit que le *paroco* l'attendait.

La villa avait eu ses jours de splendeur, mais n'était plus aujourd'hui qu'une des propriétés négligées d'un jeune patricien, ser Balda, qui dépensait gaîment à l'étranger ses minces revenus, ne venait presque jamais dans ses terres et acceptait sans contrôle les comptes que ses hommes d'affaires voulaient bien parfois lui envoyer.

Falco Melegari occupait au rez-de-chaussée de la villa de vastes chambres peintes à fresque, avec leurs plafonds voûtés, leurs corniches sculptées, les grands lits d'honneur à tentures de soie tombant en morceaux et les tapisseries fanées où les teignes étaient à l'œuvre. Son petit lit de camp, une table et quelques chaises éparses çà et là étaient en grand contraste avec ces magnificences d'autrefois, mais il n'y songeait guère. Il aimait vaguement ces restes de grandeur qui l'entouraient, mais toutes ses pensées appartenaient à ses amours, à la femme de Tasso Tassilo. Des terrasses de la villa il pouvait voir le moulin au bord de la rivière, et il passait parfois les courtes nuits d'été à regarder les lumières qui lui faisaient reconnaître la demeure de Generosa.

Il avait vingt-cinq ans, il était passionnément épris, et son amour s'accroissait encore parce qu'il sentait que c'était un amour coupable.

Falco était grand, bien fait, avec de beaux cheveux et des yeux bleus; de caractère il n'était ni meilleur ni pire que la plupart des hommes de son âge. Intendant, il était tolérablement honnête; amoureux il était parfaitement sincère. Il entra d'un pas rapide dans la grande salle où l'attendait son visiteur; il supposait que le vicaire était venu pour des fleurs, à l'occasion de la fête des saints Pierre et Paul, qui avait lieu le lendemain. Tout négligés qu'ils fussent, les jardins de la villa étaient encore riches en

fleurs qui ne demandent pas de culture, lis et lavandes, roses d'autrefois, magnolias et lauriers.

— Bonsoir, révérend père! dit-il en apercevant Gesualdo; vous me faites de l'honneur; y a-t-il quelque chose que je puisse faire pour vous?

Gesualdo le considéra curieusement. Jusqu'alors il n'avait jamais fait grande attention à lui; il l'avait vu passer à cheval, ou bien à la messe; quelquefois il lui avait parlé, lors des fêtes de l'église; aujourd'hui, il le regarda fixement en lui disant sans préambule:

— Je suis venu vous parler de Generosa Fè, la femme de Tasso Tassilo.

Le jeune homme rougit jusqu'aux cheveux et resta silencieux.

— Elle vous aime! continua-t-il.

Falco fit un geste; ce geste semblait dire qu'il ne lui appartenait ni de nier ni d'affirmer.

— Elle vous aime! répéta Gesualdo.

Falco eut ce sourire un peu fat qui exprimait involontairement le sentiment d'une conquête. Mais il était aussi sincère qu'ardent dans son amour.

— Pas autant que je l'aime, dit-il avec entraînement, sans songer à son auditeur.

Gesualdo fronça le sourcil.

— Elle est la femme d'un autre, répondit-il d'un ton sévère.

Falco leva les épaules: était-ce là, semblait-il dire, une raison de ne pas l'aimer?

— Comment tout cela finira-t-il? ajouta le prêtre.

L'amoureux sourit: — Ces choses-là finissent toujours d'une manière ou de l'autre, dit-il d'un air indifférent.

Gesualdo fit un pas en arrière, comme si quelque chose l'avait blessé.

— Je suis venu pour vous engager à quitter Marca...

Le jeune homme le regarda avec surprise, puis riant d'un rire hautain:

— *Ser vicario*, fit-il avec impatience, vous êtes le gardien de nos âmes, nul doute là-dessus, mais pas jusque-là... Est-ce Tassilo qui vous a envoyé, — ou elle? ajouta-t-il avec un éclair de soupçon dans les yeux.

— Personne ne m'a envoyé.

— Alors, pourquoi?..

— Parce que, si vous ne vous en allez pas, il y aura sang et misère. Tassilo n'est pas homme à vous céder tranquillement la place. Je connais Generosa depuis qu'elle était toute petite, nous sommes nés tous les deux à Bocca d'Arno. Elle est de nature ardente, mais peu profonde: si vous partez, elle oubliera. Tassilo est un homme

dur, mais il lui donne tout ce qu'elle a ; il a bien des droits sur elle, car, à sa façon, il a été généreux et bon. Vous êtes un étranger ; vous ne pouvez faire autre chose que gâter sa vie ; il vous sera facile de trouver ailleurs, loin d'ici, un autre amour... Pourquoi ne voulez-vous pas partir ? Si vous l'aimiez réellement, vous n'hésiteriez pas...

Falco se mit à rire :

— Cher don Gesualdo, vous êtes un saint homme, mais vous n'entendez rien à l'amour.

Gesualdo tressaillit : c'était la seconde fois, ce soir, qu'on lui parlait ainsi.

— Est-ce de l'amour? demanda-t-il après un silence ; est-ce l'aimer que de risquer de la voir tuée par son mari? Je vous le dis encore, Tassilo n'est pas de ceux qui acceptent tranquillement leur déshonneur.

— Et qui s'inquiète de ce que fera Tassilo ? s'écria le jeune homme avec emportement. S'il touche à l'un des cheveux de sa tête, il mourra de mille morts.

— Tout cela, ce n'est que des mots. Vous ne pouvez pas réparer un crime par un crime, vous ne sauriez protéger une femme contre la juste vengeance de son mari. Il n'y a pour vous qu'un moyen de la sauver du péril où vous l'avez mise, c'est de partir.

— Quand cette maison s'en ira à un mille d'ici, je partirai, pas avant !.. Allez-vous-en ! ajouta-t-il dans sa colère. Quoi ! me sauver devant le ressentiment de Tassilo comme un chien couchant? La laisser seule pour me maudire comme un poltron sans foi ? M'en aller quand ma vie tout entière, et mon âme, et la lumière de mes yeux est à Marca ?.. Don Gesualdo, vous êtes bon, mais vous êtes fou... Pardonnez-moi de parler ainsi, mais je suis hors de moi.

— Vous ne croyez donc à aucun devoir?

— Je crois au devoir de tout honnête amoureux, reprit Falco avec véhémence, et ce devoir est de faire tout ce que souhaite la femme qu'on aime. Elle est enchaînée à un misérable ; elle est malheureuse et n'a pas même d'enfans pour lui faire prendre courage; elle est comme une belle fleur enfermée dans une cave, et elle m'aime, moi, moi, et vous m'ordonnez de partir ! Don Gesualdo, occupez-vous des offices de votre église et laissez tranquilles les amours des autres. Que sauriez-vous de ces choses ? Excusez-moi si je suis rude : vous êtes un saint prêtre, mais vous ne connaissez rien des hommes ni des femmes.

— Je ne sais que peu de chose, dit doucement Gesualdo.

Il était découragé et intimidé ; il avait le sentiment de son ignorance des passions. Cet homme, presque de son âge, mais si plein de vigueur, d'ardeur et d'indignation, si fier de se sentir aimé, si

résolu à rester, quoi qu'il pût lui en coûter, là où était son amour, cet homme le dominait avec un sentiment orgueilleux de son triomphe et de sa force qu'il ne pouvait pas même comprendre, et pourtant qu'il ne pouvait s'empêcher d'envier. C'était péché sans doute, il se le disait bien à lui-même, et cependant là était la vie, la force, la virilité.

Il était venu pour reprendre et censurer, pour amener au repentir cet amoureux obstiné, et il était là, devant lui, faible et accablé, se sentant débile et ignorant comme un enfant. Toute cette provision d'argumens usés que lui suggérait sa foi religieuse lui semblait aussi inutile que des coques de noix vides, en présence de ces ardeurs, de ces volontés sans frein de la vie réelle. Cet homme et cette femme s'aimaient, et ne se souciaient de rien d'autre sur la terre. Silencieux, il quitta la villa, en faisant à peine un geste d'adieu.

II.

— Pauvre innocent! il avait de bonnes intentions, pensait Falco en voyant s'éloigner au milieu des pampres et des mûriers la mince figure du prêtre. — Bien qu'il allât à la messe et qu'il envoyât des fleurs, comme c'était l'usage, pour les jours de fête, le jeune homme n'avait pas pour l'église une vénération particulière. Comme beaucoup de jeunes Italiens qui ont eu un semblant d'éducation, il était fort indifférent en ces matières et inclinait à la raillerie ; il laissait tout cela aux femmes et aux vieillards. Mais il y avait dans la personne de son visiteur quelque chose qui touchait son cœur ; cette simplicité, cette réserve, cette sincérité, gagnaient son respect ; et, dans le secret de sa conscience, il reconnaissait que le *paroco* avait pour lui la raison et la vérité.

Quant à Gesualdo, il poursuivait, d'un pas découragé, son chemin solitaire. Il n'avait rien obtenu, et ne voyait pas comment il pourrait jamais rien obtenir. Il se sentait désarmé contre la frénésie d'une passion inconnue et coupable, comme un jour il s'était senti impuissant devant une forêt en feu dans la Marche. Ses livres d'église lui fournissaient suffisamment d'homélies contre les péchés de la chair et les tentations du démon, mais est-ce avec ces armes-là qu'il pourrait arrêter cet amour sans loi et sans Dieu qui passait au-dessus de sa tête comme un tourbillon ? Il suivait tristement le bord de la rivière : le sentiment de quelque chose qui lui avait toujours manqué, qui lui manquerait toujours, était avec lui.

La nuit était venue. Il aimait prolonger ses promenades nocturnes. Tout alors était si tranquille! On ne voyait point les cica-

trices des arbres mutilés, les crevasses aux pentes des collines, les écorchures aux flancs des mulets, les yeux injectés de sang du bœuf travailleur poursuivi par l'aiguillon, la gorge goitreuse de l'enfant qui se roule dans la poussière. La nuit, cette affectueuse amie des rêves, jetait son voile sur toutes les misères et faisait ressembler la poussière elle-même de la route à un chemin d'argent qui montait vers Dieu.

Il s'en allait dans l'air embaumé, sous les branches de pêchers chargés de fruits, à travers les gerbes de blé fraîchement coupé, appuyés les unes contre les autres le long du chemin. La rivière n'était plus qu'un simple filet d'eau, luisant sous la lune dans son lit de sable. Dans l'ombre du moulin, il vit les lanternes suspendues à une corde, d'un bord à l'autre du barrage, pour attirer quelque poisson resté dans les eaux basses. Le moulin était là, plongeant dans la rivière ses fortes murailles bâties dans des temps lointains; les grandes roues sombres étaient immobiles, les mules inactives comme le moulin s'ébrouaient bruyamment dans l'écurie. Pendant trois mois il n'y aurait rien à faire, à moins qu'un orage ne survînt, amenant à torrent l'eau des montagnes. Le meunier avait des loisirs pour ruminer ses chagrins! pensa Gesualdo. Et son cœur était troublé; il n'avait jamais connu ces souffrances de la passion qui pourtant l'alarmaient et l'oppressaient.

En passant devant les fenêtres basses du moulin, protégés par des grilles de fer, il aperçut l'intérieur éclairé par une lampe; les treillis étaient ouverts; deux voix querelleuses se répondaient et semblaient échanger des outrages dans le silence sacré de la nuit. Generosa était debout, en proie à un paroxysme de rage, ses beaux bras levés sur sa tête dans une imprécation passionnée. Pour le moment, Tasso Tassilo semblait se courber sous ce déluge de paroles enflammées; son visage, sur lequel la lumière tombait en plein, était défiguré par une fureur impuissante; il n'y avait pas besoin d'entendre ce que disait Generosa pour être sûr qu'elle le torturait avec son amour pour Falco Melegari. Gesualdo était un homme timide et faible, mais il n'hésita pas un instant et entra résolûment dans la cuisine du moulin.

— Au nom du Christ, taisez-vous! dit-il, en faisant le signe de la croix.

Les paroles expirèrent sur les lèvres de la jeune femme; le meunier fronça les sourcils et s'éloigna de quelques pas.

— Est-ce ainsi que vous gardez les sermens que vous avez faits à Dieu, et que vous vous êtes faits l'un à l'autre? ajouta Gesualdo.

Une rougeur de honte couvrit la figure de Generosa; l'homme abaissa son chapeau sur ses yeux et sortit sans rien dire. La vic-

toire avait été plus aisée que le prêtre ne l'avait espéré. Et pourtant, se disait-il à lui même, à quoi bon? Ils ne restaient silencieux que par respect pour lui. Lui parti, la querelle recommencerait de plus belle. A moins de changer leurs âmes, que servait-il de brider un moment leurs langues?

Il y avait là d'un côté une haine ardente et sauvage, de l'autre un amour tyrannique, brûlant, inassouvi : comment la paix pourrait-elle se faire entre eux?

Gesualdo ferma les treillis, pour que d'autres ne pussent voir comme lui ce qui se passait dans cet intérieur, puis il s'efforça de calmer sa compagne d'enfance, dont le sein palpitant, les joues brûlantes, les yeux où la colère séchait les larmes, montraient assez que l'orage n'était que suspendu. Il parla avec toute la sagesse que lui avaient apprise ses livres et les conseils des pères, et, — ce qui était plus doux et sans doute plus efficace, — un désir sincère et passionné de sauver Generosa d'elle-même. Elle était absolument dans ses torts, et il s'efforça de lui faire voir le danger de la voie qu'elle suivait. Mais il lutta en vain : elle avait un de ces tempéramens insoucians, véhémens, ardens au plaisir et profondément égoïstes, qui ne voient que l'avantage du moment, la satisfaction immédiate de leurs désirs. Quand il tenta de remuer sa conscience en lui parlant du danger qu'elle appelait sur la tête de celui qu'elle aimait, peu s'en fallut qu'elle ne se mît à rire.

— Il ne mériterait guère d'être aimé, dit-elle fièrement, si tous les dangers du monde ne lui étaient pas si chers à cause de moi.

Gesualdo la regarda dans les yeux :

— Vous savez que tout ceci doit finir par la mort de l'un des deux : osez-vous dire que cela ne vous trouble pas?

— Ce ne sera pas ma faute, répondit Generosa.

Et il reconnut en elle cet ardent besoin de la vanité féminine qui jouit orgueilleusement du sang répandu pour elle, comme le fait la tigresse et même la gazelle.

Il resta plus d'une heure avec elle, épuisant tous les conseils pour ramener cette âme égarée et enchaînée au péché, mais il s'aperçut que ses paroles tombaient sur elle aussi stériles que l'eau sur la pierre. Elle était à la fois reconnaissante pour lui comme pour un ami et effrayée de cette vague majesté d'une puissance inconnue qu'il représentait à ses yeux; mais elle haïssait son mari, elle adorait son amoureux, et il ne pouvait l'arracher à ces deux passions extrêmes. Il la quitta avec inquiétude et dans un sentiment douloureux de son impuissance. Elle lui promit, pour le moment, de ne plus tourmenter Tassilo, et cette pauvre promesse fut la seule qu'il pût lui arracher. Il était tard quand il quitta le moulin. Il craignait que Candida ne fût alarmée de son absence et, le cœur troublé, il

se hâta vers le village, dont la lune de la mi-été blanchissait les maisons endormies. Il avait si peu d'influence, il se sentait si faible pour persuader ou pour avertir, pour conseiller ou commander! Il s'effrayait à l'idée d'être indigne de sa tâche : — J'aurais mieux valu pour le cloître, pensait-il tristement; je n'ai pas la clé qui ouvre les cœurs.

Rentré au presbytère, il se glissa sans bruit dans l'escalier qui conduisait à sa chambre, heureux de ne pas entendre la voix de Candida lui demander sévèrement pourquoi il avait si longtemps tardé. Il dormit peu cette nuit-là et, à l'aube, comme toujours, il était debout. Il faisait à peine jour quand la cloche de l'église tinta sur sa tête pour l'office du matin.

C'était le jour des Saints Pierre et Paul. Il y eut peu de monde à la première messe : quelques paysans qui voulaient être libres le reste du jour, quelques ménagères levées de bonne heure, Candida au premier rang parmi elles. La gaie lumière du matin rayonnait fraîche et rosée; il y avait quelques lis et quelques roses sur l'autel, des bouts de draperies rouges flottant à l'entrée de l'église. Les rossignols chantaient dans la haie en fleurs, leurs douces voix alternant avec les versets latins. La messe venait de finir quand, au dehors, s'éleva un bruit étrange, tout ensemble perçant et confus : c'étaient les voix d'une foule, des gens s'exclamant, criant, parlant tous à la fois. Les paysans, les femmes à genoux, se levèrent effrayés et se précipitèrent vers la porte, croyant que la terre s'était entr'ouverte et que les maisons croulaient. Gesualdo descendit de l'autel, s'efforçant de les calmer, mais ils ne prenaient pas garde à lui, et il sortit comme eux. Tout le village, hommes, femmes et enfans, était là; les rossignols s'étaient tus.

— Qu'y a-t-il? demanda Gesualdo.

— Tasso Tassilo a été assassiné.

— Ah! s'écria Gesualdo à voix basse, et il s'appuya au tronc d'un cyprès. — A quoi avaient servi ses paroles de la dernière nuit?

L'homme assassiné avait été trouvé dans les roseaux non loin du chemin, à quelque distance de l'église. Un chien qui suivait sa trace avait fait découvrir son corps. Il n'était mort que depuis quelques heures, tué, semblait-il, d'un coup de couteau sous l'épaule qui l'avait atteint jusqu'au cœur. L'agitation de la foule était inimaginable, le bruit assourdissant. Quelques-uns, à qui restait un peu de sang-froid, avaient couru chercher les carabiniers, mais le poste de Marca était à deux milles de Marca, et ils n'étaient pas encore arrivés. L'homme mort se trouvait toujours là où il était tombé; personne n'osait y toucher.

— Sa femme sait-elle quelque chose? demanda Gesualdo d'une voix rauque, étrange.

— Elle ne pleurera guère, dit une voix dans la foule. — Et on entendit quelques rires, que fit taire bientôt le sentiment de la présence du mort et de celle du prêtre.

Gesualdo, avec un frisson de dégoût, leva sa main en signe d'horreur et de reproche, et se pencha sur le cadavre gisant parmi les roseaux.

— Apportez-le dans la sacristie, dit-il; il ne doit pas rester là comme une bête morte. Allez chercher une civière, un drap, quelque chose.

Pas un ne bougea.

— Si nous le touchons, on nous arrêtera pour cause de meurtre, murmuraient-ils tout d'une voix.

— Lâches! faites-moi place, je l'emporterai moi-même, dit le prêtre.

— Mais vous êtes en costume d'église! s'écria Candida, le tirant par la manche.

Sans faire attention à elle, il écartait d'une main compatissante les mouches qui bourdonnaient déjà autour de la bouche du mort. Les mouches se seraient acharnées après lui tout le long de jour que personne dans cette foule ne s'en fût inquiété. Pas un n'aurait seulement étendu la main pour le mettre à l'ombre.

Gesualdo était un homme débile; il avait toujours pratiqué de longs jeûnes; depuis sa naissance, il n'avait jamais été robuste; mais l'indignation, la compassion et l'horreur lui prêtèrent un moment les forces qui lui manquaient: il se baissa, souleva le corps mort dans ses bras et, chancelant sous le fardeau, il le porta de l'endroit où il était tombé jusqu'au presbytère.

Le peuple regardait respectueusement, la bouche béante. — C'est contre la loi, murmuraient quelques-uns à voix basse, tout en le laissant faire. — Gesualdo, sans être dérangé autrement que par les cris de sa gouvernante, transporta le corps dans la sacristie, où il le déposa respectueusement sur un banc. Il était épuisé de son effort, la sueur inondait son visage, son étole était tachée de sang: il n'y prenait pas garde et n'entendait ni les plaintes qu'exhalait Candida sur ses vêtemens déshonorés, ni le bavardage des gens qui se pressaient dans la sacristie. Il regardait ce pauvre corps raidi, couvert de poussière, ses yeux sans regards, et se disait dans une terreur muette: — C'est elle qui a fait cela!..

Il n'avait là dessus, dans son âme, pas l'ombre d'un doute.

Candida continuait à crier: — L'étole! la chape! vous allez les abîmer... Otez-les!

Il la repoussa avec un air de dignité qu'elle ne lui avait jamais vu, et montra aux intrus la porte de la sacristie.

— Je veux le veiller jusqu'à ce que les gardes arrivent. Allez, et envoyez sa femme ici.

Puis il aspergea le cadavre d'eau bénite, s'agenouilla auprès, et pria.

La foule trouvait qu'il agissait d'une façon étrange : pourquoi semblait-il si frappé et si épouvanté? S'il eût perdu la tête, crié, couru çà et là sans but et laissé le corps dans les roseaux, cela leur aurait paru tout naturel. Ils étaient là, devant l'église et le presbytère, à demi effrayés, à demi irrités ; quelques-uns s'en allèrent au moulin, se hâtant pour ne pas laisser à d'autres l'honneur d'apporter la grande nouvelle.

Personne ne regrettait le mort, sauf quelques paysans qui étaient ses débiteurs ; ils pressentaient que très prochainement ils seraient sommés, au nom de la loi, d'acquitter leur dette, capital et intérêts.

Avec cet air étrange et ce repos mystérieux qu'imprime la mort sur les créatures les plus ordinaires, l'homme assassiné gisait là, dans la sacristie, au milieu du bruit, lui et le prêtre, les seuls qui fussent silencieux.

Gesualdo, agenouillé, dans ses vêtemens de fête ensanglantés, priait de toutes les forces de son âme, non pas pour l'homme mort, mais pour la femme qui vivait.

La chaleur du jour croissait. Il se leva et dit à son sacristain d'apporter un linge et de l'étendre sur le corps pour le garantir des mouches. Aucun magistrat ne parut. Les messagers revinrent : le poste de gendarmerie avait été fermé au point du jour et les carabiniers s'en étaient allés. Il ne restait autre chose à faire que d'attendre. Les villageois, debout ou assis, restèrent dans la cour et sur le chemin. Jamais, dans leur vie monotone, événement pareil n'était arrivé. Ils apportèrent des miches de pain et se mirent à manger, tout en continuant à discourir.

— Ne voulez-vous pas rompre votre jeûne? dit Candida à Gesualdo. Vous ne le ferez pas revenir en vie en mourant de faim vous-même.

Gesualdo fit un signe de refus.

Sa bouche était sèche, sa gorge serrée; il avait les yeux fixés sur la route blanche par où devait arriver Generosa. — Si elle est coupable, pensait-il, jamais elle ne viendra voir l'homme mort.

Bientôt il l'aperçut accourant d'un pas rapide, sa robe flottante, la tête nue, le long des cyprès. Elle était livide, ses cheveux dénoués épars derrière elle.

Elle avait eu une nuit fiévreuse, seule, enfermée dans sa chambre, passant les longues heures à la croisée d'où elle pouvait voir, au clair de lune, au milieu des oliviers, la grande villa sombre où demeurait Falco. Elle ne s'apercevait point de la beauté de la nuit :

elle était tout entière à l'agitation d'un premier amour et d'une passion coupable.

Bien que d'un caractère rebelle, elle n'avait pas le cœur dur, et sa conscience n'était pas tranquille. Elle sentait que Tasso l'avait honnêtement aimée, qu'il avait été prodigue de sa richesse pour sa pauvreté, et était resté bon pour elle jusqu'au moment où une jalousie, trop bien justifiée, avait empoisonné sa vie. Elle prenait légèrement l'offense d'infidélité, mais sa candeur la contraignait à reconnaître qu'elle rendait le mal pour le bien et payait indignement la passion imprudente, mais généreuse de son vieux mari. Elle n'aurait hésité devant rien pour réunir sa vie à la vie de celui qu'elle aimait, mais, dans un recoin de son âme, elle sentait vaguement qu'il y avait de la déloyauté et de la bassesse à duper un homme faible et de l'âge de Tasso Tassilo. Elle le haïssait de toutes ses forces; il était son espion, son tyran, son geôlier; elle détestait le bruit de ses pas lents, sa voix croassante, sa rudesse en parlant à ses journaliers, sa dureté pour les chevaux et les mulets; la vue de ses traits, que flétrissait une jalousie chagrine et sans repos, lui était odieuse : la jeunesse est sans pitié pour des souffrances semblables chez les gens âgés. Souvent elle avait pour lui, en sa présence, des railleries cruelles. Pourtant elle sentait ses torts, et les reproches de Gesualdo avaient plus profondément remué sa conscience qu'il ne l'avait cru. Elle était dans cette période d'irrésolution où une femme peut être sauvée d'une folie par un changement quelconque, l'éloignement, le mouvement, les distractions du monde, mais il n'y avait rien de tout cela pour la pauvre Generosa. Tant que son mari serait de ce monde, elle était condamnée à vivre là, avec le bruit assourdissant des roues du moulin, et, devant ses yeux, les mêmes fouillis de roseaux, les mêmes champs parsemés d'érables et de pampres, cette éternelle route blanche se perdant au-delà des peupliers, sans rien pour distraire ses pensées et lui faire oublier son bel amoureux, là haut, dans le vieux palais, sur la colline.

Elle avait passé des heures à regarder la place où il vivait. Il n'y était pas même dans ce moment-là; il était parti pour le marché des grains, à Vendramino, et devait y passer deux jours. Mais elle se rappelait avec extase leurs rencontres près de la rivière, les heures passées dans le jardin de la villa, les douces soirées où elle s'était échappée pour le voir venir à travers les champs de maïs, faisant s'envoler les lucioles sous ses pas. Languissante, fatiguée et inquiète, elle s'était jetée sur son lit dans l'obscurité quand les cloches annoncèrent la première messe. Elle venait de s'endormir d'un lourd sommeil hanté par des rêves, où elle voyait son

amant lui tendant les bras et murmurant des mots passionnés et tendres.

Elle était encore toute vêtue sur son lit quand les gens du moulin la réveillèrent en criant à la porte de sa chambre : — Generosa, Generosa! levez-vous, *padrona!* Le meunier a été tué, il est couché mort à l'église...

Elle venait de rêver de Falco, elle croyait encore sentir ses baisers sur sa bouche, quand ces cris lui arrivèrent en même temps que les premiers rayons du matin.

Elle se leva en sursaut, descendit, et, se dégageant des mains qui voulaient la retenir, se mit à courir d'une course folle du côté de l'église.

— Est-ce vrai? est-ce vrai? cria-t-elle à Gesualdo, toute tremblante et les lèvres décolorées.

Gesualdo fixa sur elle un long regard scrutateur, — puis, sans dire un mot, il tira le linge qui couvrit la tête du mort.

Pleine de vie, énergique et forte comme elle l'était, Generosa tomba sur le carreau dans un long évanouissement.

Les gens accourus près de la porte la regardaient d'un air soupçonneux et dur. Pas un parmi eux qui ne la crût coupable du meurtre, — pas un, excepté Gesualdo. Tout à l'heure, en la regardant dans les yeux, il l'avait reconnue innocente. Il appela Candida, la laissa auprès de la pauvre femme, et ferma la porte aux regards de la foule.

Les villageois murmuraient, se demandant pourquoi le curé faisait ainsi le maître. Il y avait là, sous leurs yeux, tout un spectacle qu'ils regardaient avidement: de quel droit s'avisait-il de les en frustrer?

— Il sait qu'elle est coupable, disaient-ils tout bas; il veut lui donner le temps de se remettre et d'arranger l'histoire à sa façon.

On entendit sur la route un bruit d'armes, des pas de chevaux : les carabiniers arrivaient. Puis vint le syndic, avec quelques municipaux du bourg de Sant'Arturo, le siège de la justice de paix, et qui comprenait dans son ressort le village de Marca. Il y eut beaucoup d'agitation, de bruit, des ordres et des contre-ordres, des conflits d'autorité, un tapage de voix discordantes, de questions, d'exclamations, bref, une excitation à souhait.

Plus tard, on se souvint contre Gesualdo de tout ce qu'il avait fait ce jour-là.

La fête des Saints Pierre et Paul fut un jour de désastre et de désordre, mais, pour les bonnes gens de Marca, tout cela avait son charme. Du matin jusqu'à la nuit, ils avaient à parler de quelque chose; plus la tragédie était sombre, plus les langues s'en donnaient à cœur-joie. Seule, l'âme du vicaire était malade. Depuis

qu'il avait vu les regards éperdus de Generosa, il ne lui était pas resté l'ombre d'un soupçon, mais il sentait que, pour chacun, son crime était aussi clair que le jour. Les querelles de Generosa avec son mari et sa passion pour Falco n'étaient un secret pour personne, et qui d'autre qu'elle avait quelque chose à gagner à la mort de son mari? Tout Marca se prononçait d'une voix contre elle. Les femmes ne lui avaient jamais pardonné sa beauté, les hommes lui gardaient rancune à cause de ses dédains et de sa façon de porter la tête, comme si une mendiante de Bocca d'Arno était une reine.

— Quand elle était en plein soleil, les gens la laissaient faire, disait Candida avec une satisfaction méchante; maintenant qu'elle est à l'ombre, ils lui jettent la pierre. — Et elle était prête à faire comme eux. Generosa lui avait toujours paru une impudente donzelle qui venait sans façon, à toutes les heures, parler à don Gesualdo, comme si l'église et la sacristie étaient des boutiques ouvertes à tout venant!

Comment se passa ce triste jour, comment il put faire face à tout, Gesualdo ne le sut jamais. Vers le milieu de la nuit, comme il était encore debout sans avoir pu retrouver le calme, et qu'il marchait çà et là dans sa petite chambre, son crucifix à la main, il entendit son nom prononcé d'une voix inquiète, et, regardant à la croisée, il vit Falco Melegari sur son cheval gris couvert d'écume.

— Est-ce vrai? est-ce vrai? s'écriait Falco.

— Oui, tout est vrai, répondit-il. — Sa voix était grave et froide; il ne pouvait pas dire quelle part cet homme avait peut-être dans le crime.

— Mais elle est innocente comme l'oiseau dans l'air! dit Falco et il montrait une chouette volant au-dessus des cyprès.

Gesualdo baissa la tête et étendit ses mains, les paumes renversées, dans un geste de doute absolu.

— J'étais parti dans la nuit pour aller acheter du bétail à la ville, dit le jeune homme avec un sanglot dans la voix. J'avais pris la route du côté opposé; je ne sais rien de rien. O mon Dieu, pourquoi n'étais-je pas là? Ils ne l'auraient pas prise sans qu'il leur en eût coûté cher...

— Vous n'auriez rien pu pour elle, répondit froidement Gesualdo. Vous lui avez déjà fait assez de mal, ajouta-t-il après un silence.

Falco ne lui en voulut pas de ces derniers mots. Il sanglotait en tenant ses mains serrées à l'arçon de sa selle; il avait abandonné les rênes de son cheval.

— Qui a fait cela? Qui a pu le faire? Il avait bien des ennemis; c'était un homme dur, murmurait-il.

Gesualdo fit un geste d'abattement et de désespoir. Il regardait

la belle tête de Falco éclairée par la lune ; il y avait dans ses yeux une expression étrange.

— Maudit soit ce prêtre au cœur de glace ! pensait Falco avec amertume. — Puis il retourna brusquement son cheval, et s'éloigna du côté de la villa, décidé à se remettre immédiatement en route pour Sant'Arturo. Il était passé minuit ; il ne pourrait voir personne, ni rien faire pour elle, mais cette course serait pour lui un soulagement ; il ne pouvait se résoudre à rentrer tranquillement dans sa demeure, tandis que la femme qu'il adorait était seule et désespérée.

Tout le ravissement de joie qui aurait rempli son cœur en apprenant que Tasso venait de mourir de mort naturelle s'éteignait dans l'horreur du destin qui lui enlevait Generosa pour la plonger dans une prison sous l'accusation d'un crime odieux.

Pas un instant il ne la crut coupable, mais il savait que d'autres ne manqueraient pas de l'accabler de leurs soupçons. — Peut-être, se disait-il, cet animal s'est tué lui-même, afin que le crime retombe sur elle et la sépare de moi... Mais il sentait que cette pensée était absurde. Tasso Tassilo aimait la vie ; il aimait son moulin, son argent, et la possession d'une aussi belle femme que Generosa ; et puis comment un homme pourrait-il se tuer en se frappant entre les épaules? C'était justement le coup qu'une femme forte, mais timide, donnerait. En errant çà et là sur sa terrasse pendant qu'on lui sellait un autre cheval, il se sentait frissonner. Il ne la soupçonnait pas, non, pour rien au monde ! Et pourtant il y avait je ne sais quel obscur pressentiment qui voilait par moment dans son souvenir la radieuse beauté de sa maîtresse.

Les jours qui suivirent la fête des Saints Apôtres furent remplis pour lui d'une horreur indicible : ses yeux étaient hagards, ses joues creuses, on le voyait vieillir en dépit de sa jeunesse. Les formalités redoutées de la loi sévirent dans le tranquille village, sans épargner personne ; chacun de ceux qui avaient vu ou entendu, ou appris quelque chose, fut questionné, harangué, suspecté. Don Gesualdo lui-même fut soumis à des interrogatoires répétés et blâmé sévèrement de n'avoir pas laissé le corps gisant sur place jusqu'à l'arrivée des gens de justice. Il dit avec une sincérité scrupuleuse tout ce qu'il savait, mais, quand on le questionna sur les relations de l'homme assassiné et de sa femme, il hésita, s'embarrassa, se contredit même, et donna au juge enquêteur l'idée qu'il en savait plus qu'il ne voulait dire. Il fit des efforts inouïs pour communiquer à d'autres sa conviction ardente de l'innocence de Generosa, mais il échoua misérablement, et la passion même qu'il mit à la défendre ne fit qu'augmenter les soupçons contre elle.

Le résultat de ces premières investigations fut que la femme de Tasso Tassilo, assassiné le matin du jour des Saints Pierre et Paul, devait être consignée à la prison pour être provisionnellement détenue sous les verrous de la loi, les circonstances ayant fourni la preuve qu'elle était véhémentement soupçonnée d'avoir été la première cause, sinon l'exécutrice de fait, du meurtre de son mari.

Tous ceux qui furent appelés du village, pour s'expliquer à son sujet, parlèrent contre elle, à l'exception de Falco Melegari, son *damo*, dont le témoignage, par conséquent, était nul, et de don Gesualdo, qui était pourtant un prêtre ; mais le juge d'instruction n'aimait pas les prêtres et était peu disposé à admettre leur témoignage, même sous la foi du serment. D'ailleurs l'attachement de Gesualdo pour Generosa et l'anxiété nerveuse qu'il avait si imprudemment mise à la défendre, trahissaient à ses yeux un parti-pris qui ôta toute valeur à sa déposition.

— Vous savez que je suis innocente! s'était-elle écriée le jour de son arrestation, et Gesualdo, les yeux tout en larmes, lui avait répondu : — Je le crois; je donnerais ma vie pour le prouver! Un instant j'ai douté de vous, pardonnez-le-moi, mais un seul instant; je suis sûr que vous n'avez pas un crime sur la conscience, aussi sûr que le soleil brille dans les cieux...

Mais cette certitude, qu'aucune preuve n'appuyait, ne gagna personne; le sentiment dominant des villageois de Marca parlait contre elle, non moins que le fait bien connu de la jalousie qui avait consumé les derniers jours de son mari; le juge estima qu'il ne pouvait faire moins que d'ordonner l'arrestation provisoire. La beauté même de Generosa devint une arme contre elle. Il semblait si naturel à ses accusateurs qu'une aussi jeune et charmante femme eût voulu se débarrasser d'un mari presque vieux, mal fait, exigeant et détesté! Ce fut en vain, absolument en vain, que Falco, frémissant de rage et indiciblement malheureux, jura par tous les saints que ses relations avec elle avaient été innocentes. Personne ne le crut.

— Vous êtes tenu de parler ainsi, dit le juge d'un air bénévole.

— Mais, Dieu du ciel, pourquoi pas, puisque c'est la vérité?

— C'est toujours la vérité, quand le *damo* est homme d'honneur, reprit le juge avec un gai sourire d'incrédulité.

Ainsi, ses seuls défenseurs n'étant pas écoutés, elle fut punie d'être plus belle et plus riche que d'autres, et conduite à Vendramino pour y être détenue jusqu'au moment où il plairait à la majesté de la loi de décider si, oui ou non, elle la jugeait coupable. Les gens de Marca étaient satisfaits. Seulement ils ne comprenaient pas qu'il fallût tant de cérémonies à la justice pour débrouiller un fait qui leur crevait les yeux comme le coq de leur clocher.

— Qui donc aurait pu le tuer si ce n'est elle ou son *damo?* demandaient-ils. Et personne n'avait rien à répondre.

Ainsi elle fut emmenée par la gendarmerie, et Marca ne vit plus sa belle tête avec les épingles d'argent dans les tresses de ses cheveux se montrant aux fenêtres du moulin, et sa robe aux couleurs éclatantes qu'agitait le vent d'automne, quand elle allait s'asseoir sur la colline au pied des grands pins.

Au moulin, le travail continua comme d'habitude, grâce au frère de Tassilo, qui, de son vivant, en avait déjà partagé la peine et le profit. L'histoire du meurtre ne cessa pas d'occuper les langues, pendant les vendanges, et jusqu'à la récolte des olives. Quand vinrent les jours froids et les longues nuits, elle cessa d'être la préoccupation suprême du village. Personne n'eut jamais l'idée qu'il pût y avoir le moindre doute sur la culpabilité de la femme absente, ni ne prononça une bonne parole en sa faveur; personne ne s'apitoya sur sa jeunesse perdue dans une cellule de prison, bien que chacun fût prêt reconnaître qu'après tout ce qu'elle avait fait était peut-être assez naturel. Les gens de sa famille étaient trop pauvres pour lui venir en aide et faire le voyage de Vendramino; en réalité, ce ne fut qu'après plusieurs jours, et seulement par hasard, qu'ils apprirent son malheur. Ils ne pouvaient rien faire pour elle et ne tentèrent même pas une démarche inutile. Elle ne leur avait jamais envoyé de l'argent de son mari autant qu'ils l'auraient voulu et, maintenant qu'elle était dans la peine, — qu'elle se tire d'affaire comme elle pourra! disaient-ils. Elle s'était toujours occupée de ses ajustemens, et jamais ne s'inquiétait d'eux : elle verrait maintenant si ses belles robes pouvaient lui venir en aide. Quand une pauvre fille se marie richement, le désir de profiter de cette aubaine tourne vite, chez les siens, s'il n'est pas satisfait, au mauvais vouloir pour elle. Qu'avait-elle besoin d'aller manger des fricassées de chevreau et du lièvre au fenouil cuit au four, quand ils n'avaient, eux, qu'un morceau de poisson salé ou seulement un oignon à mettre sous la dent?

On avait permis au vicaire de San Bartolo d'aller une ou deux fois la voir en présence du geôlier, mais il n'avait pu faire que pleurer avec elle en lui répétant qu'il la croyait parfaitement innocente. Le changement qu'il remarqua en elle le frappa si péniblement que c'est à peine s'il pouvait parler. En la voyant ainsi défaite et amaigrie, il se demandait à quoi lui servirait qu'on reconnût son innocence si elle perdait sa beauté et était devenue vieille avant le temps? Son amoureux lui-même ne la regarderait plus.

Sans doute, celui-ci l'aimait à la folie ; mais Gesualdo, avec cette pénétration aiguë qui supplée quelquefois, dans les natures délicates, à la connaissance des hommes, sentait bien que ce n'était pas

là un de ces amours qui résistent à l'épreuve du temps et de la beauté disparue. Peut-être Generosa le sentait-elle comme lui, et cette pensée cruelle la tourmentait plus que les barreaux de sa prison.

III.

L'hiver passa; les amandiers étaient en fleurs, les violettes annonçaient les anémones, les saules commençaient à verdir autour du moulin. On entendait çà et là résonner des chansons, des éclats de trompettes, on tirait quelques coups de fusil, on fêtait le carnaval, le verre à la main. Pourtant, à Marca, on ne riait guère, car les temps sont durs, les cœurs soucieux, et la gaîté légère d'autrefois semble avoir disparu comme disparaissent peu à peu en Italie les forêts d'yeuses et les grands jardins du passé.

Le carême était venu avec ses sonneries de cloches mélancoliquement répétées. Le vicaire de San-Bartholo jeûnait et priait et mortifiait sa chair; il espérait ainsi obtenir là-haut (sinon sur la terre) un allègement aux misères de la pauvre Generosa. Sans se lasser, il fatiguait l'oreille de Dieu de ses supplications.

Jour et nuit il se creusait la tête pour découvrir quelque indice sur le véritable auteur de l'assassinat. Il avait toujours foi en elle : tous les saints de l'église seraient descendus du ciel pour témoigner contre Generosa, il leur aurait crié qu'elle était innocente.

Les soupçons cruels qui hantaient parfois l'esprit de son amoureux quand il errait la nuit au bord de la rivière et levait les yeux vers cette fenêtre du moulin qui semblait fermée pour toujours, ne vinrent jamais ébranler l'âme de Gesualdo. La vérité pourrait demeurer ensevelie à jamais dans d'impénétrables ténèbres, n'importe ! il ne la croirait jamais coupable. Ne l'avait-il pas connue quand elle n'était encore qu'une enfant, courant pieds nus sur les grèves de Bocca d'Arno?

Certes, ses relations avec la femme de Tassilo avaient été bien pures. Pourtant il lui semblait que son intérêt pour elle, le plaisir qu'il éprouvait autrefois à lui parler, avaient eu quelque chose de condamnable. Ses yeux, qui n'auraient dû voir en elle qu'une âme à sauver, ne s'étaient-ils pas complu dans la beauté de son corps, ne s'étaient-ils pas attachés sur elle avec un éveil d'admiration trop tendre? C'était assez pour qu'il se sentît en faute. Les tourmens qu'il ressentait pour Generosa n'étaient peut-être que la sympathie d'un attachement terrestre. Il en était sûr, et cette certitude le jetait au pied du crucifix dans une agonie de remords.

Il sentait aussi qu'il avait fait plus de mal que de bien à la cause de Generosa par l'incohérence de son témoignage, ses réticences,

la véhémence qu'il avait mise à affirmer une chose dont il était incapable d'apporter la preuve, et même par l'impulsion d'humanité qui lui avait fait emporter le corps de son mari sous le toit de l'église et fermer la porte à cette foule qui ne voyait qu'un passe-temps dans cette horrible tragédie. C'était lui, plus que tout autre, qui avait aidé à la laisser tomber dans l'abîme de désespoir où elle se débattait aujourd'hui...

Même si elle était acquittée dans la maison de la loi, elle serait déshonorée pour toujours. Son amoureux, qui l'aimait avec l'ardeur brûlante et les désirs effrénés de la jeunesse, avait déclaré qu'il aurait honte de se laisser voir avec elle en plein jour aussi longtemps que cette tache serait sur elle. Lui-même, âme sensitive, commençait à craindre que cette préoccupation exclusive du sort de Generosa ne le rendît coupable, au détriment d'autres qu'elle, du péché de négligence. Candida le voyait en proie à une anxiété croissante qui le faisait de plus en plus ressembler à une ombre. Elle savait qu'en temps de carême le jeûne était le plus impérieux devoir d'un prêtre, mais il ne touchait pas même aux mets permis par l'église et ne se laissait pas tenter par les œufs et les laitues sauvages. — On ne peut pourtant pas vivre d'eau et de pain, lui disait-elle; le plus pieux des hommes doit se faire une raison. — Il en convenait lui-même, mais ne changeait rien à sa manière de vivre, qui était plutôt celle d'un solitaire de la Thébaïde que d'un vicaire de paroisse.

Il y avait en lui quelque chose de l'âme d'un saint Antoine ou d'un saint François. Il était venu trop tard au monde. Même au fond d'un petit village perdu dans la solitude des campagnes, le monde, tel qu'il est aujourd'hui, était trop incrédule et trop mauvais pour lui.

Les gens de Marca le trouvaient bien changé. Il avait toujours été pâle, mais maintenant il l'était autant que son crucifix d'ivoire; on le trouvait un peu taciturne autrefois, et pourtant, alors, il avait des mots enjoués pour les enfans, des paroles affectueuses pour les vieillards; aujourd'hui, plus rien de semblable. L'indifférence apathique avec laquelle il accomplissait les rites de l'église contrastait avec les accens passionnés et douloureux qui sortaient naguère du fond de son âme, quand il prêchait ces discours étranges qui effrayaient vaguement ses paroissiens.

— On croirait presque qu'il a un gros péché sur la conscience, disait un jour une femme causant avec Candida.

— Non, non, il est aussi innocent qu'un agneau! répondait celle-ci en faisant tourner son fuseau; mais il a toujours été comme un en-

fant, et, — que Dieu me pardonne! — trop occupé des choses du ciel.

Pourtant, dans le secret de son cœur, elle était frappée du changement qui s'était fait en lui. Il est vrai qu'elle mettait tout cela sur le compte de ses inquiétudes au sujet de Generosa Fè, mais ces inquiétudes lui semblaient peu séantes chez un prêtre. Une fieffée étourdie, une impertinente, — c'est ainsi qu'elle appelait toujours la femme du meunier, — lui semblait absolument indigne d'occuper les pensées d'un si saint homme :

— Il n'y a pas de doute que c'est elle qui a fait le coup la nuit des Saints Pierre et Paul, pensait-elle, mais pourquoi le *paroco* s'en tourmente-t-il ainsi?

Avec sa brusquerie maternelle et sans façon, elle se risqua à chapitrer son maître sur l'intérêt trop vif qu'il prenait à cette pécheresse.

— Les gens du village trouvent que vous prenez trop à cœur cette vilaine affaire; ils croient que cela vous fait négliger vos devoirs, dit-elle un jour en lui servant son souper de choux à l'huile. Il y aura des crimes aussi longtemps que le monde ira, mais ce n'est pas une raison de se tourmenter pour des choses qu'on ne peut changer.

Gesualdo ne répondit rien, mais ses lèvres tremblaient légèrement.

— Ce n'est pas mon affaire de sermonner Votre Révérence, ajouta-t-elle d'un air pincé, mais ils disent que se tourmenter ainsi pour une femme coupable est un tort fait aux braves gens...

— Et comment osez-vous dire qu'elle est coupable? Qui a prouvé qu'elle l'était? répondit-il en frappant la table de sa main fermée avec un air de colère qu'elle lui voyait pour la première fois.

Elle jeta sur son maître un regard rusé et soupçonneux en lui tendant le flacon de vinaigre :

— Je n'ai vu personne qui n'en soit sûr, personne, excepté son *damo*, là-bas, à la villa, et Votre Révérence, dit-elle cruellement.

— Vous êtes beaucoup trop prompte à croire le mal, répondit Gesualdo. — Et, sans toucher au plat qu'on venait d'apporter, il se leva et sortit de la maison.

— Il est hors de lui pour l'amour de cette drôlesse, pensait Candida. — Et, après avoir attendu un moment sans le voir revenir, elle s'assit et mangea à sa place. Parce qu'il y a dans le monde autant de crimes que de mouches dans la cuisine en été, elle ne voyait pas qu'il fallût laisser se perdre un bon plat.

Après souper, elle prit sa quenouille et alla s'asseoir sur le mur bas qui séparait de la route l'enclos de l'église. A Marca, malgré

toutes les occupations de la saison, on trouvait toujours le temps de causer, et le mur de l'église était le rendez-vous favori des villageoises qui allaient aux champs ou revenaient du réservoir où elles lavaient et battaient le linge. Et là, avec ses amies et ses commères, Candida ne pouvait s'empêcher de laisser tomber comme au hasard quelques mots qui trahissaient ses inquiétudes au sujet de don Gesualdo. Elle lui était dévouée sans doute, mais son amour du mystère et son impatience de tout ce qui opposait une barrière à sa curiosité l'emportaient encore sur son dévoûment. Elle se croyait incapable de dire une parole qui eût pu nuire à sa réputation, et pourtant ses voisines la quittaient toujours avec l'idée que les choses allaient mal au presbytère, et que, si elle l'avait voulu, la gouvernante du curé aurait eu d'étranges histoires à raconter.

Depuis le jour de l'assassinat, un vague sentiment d'hostilité contre don Gesualdo s'était répandu à Marca. Un homme qui ne va pas criant, grondant et bavardant à l'occasion de la moindre chose qui se passe, paraît toujours étrange et suspect dans un village italien. Les gens de Marca commençaient à se souvenir qu'il y avait du sang étranger dans les veines du vicaire et qu'il s'était toujours montré plus amical pour la femme de Tassilo que cela n'était séant chez un homme de son état.

La justice n'avait pas accordé à Falco Melegari l'autorisation d'aller voir la prisonnière. On n'était pas sûr que l'amant de Generosa n'eût pas trempé dans le crime, d'autant plus que son langage imprudent et emporté devant le juge d'instruction avait prévenu contre lui tout le personnel judiciaire. L'exclusion dont il avait été l'objet le rendait encore plus malheureux, et il se répandait en plaintes contre le vicaire de San-Bartolo, à qui l'on avait donné l'entrée de la prison. — Ces serpens noirs se glissent partout, disait-il; — et son aversion pour les gens d'église, que le caractère et les bons procédés de Gesualdo avaient tenue longtemps en respect, reparaissait dans toute sa force.

A l'époque de Pâques, Gesualdo était toujours surchargé de besogne. Cette année-là, quand il reçut ses paroissiens à la confession, le récit de tous ces petits péchés sordides et bas lui sembla plus répugnant que jamais. Ces tristes aveux étaient toujours les mêmes; l'échelle ne variait guère, et l'histoire roulait dans le même cercle de choses grossières. L'esprit abattu, le cœur souffrant, le confesseur écoutait. En donnant l'absolution, il se sentait inquiet : L'église infaillible ne pourrait-elle pas se tromper? C'était la première fois que cette question venait porter le trouble dans ses pensées. Le monde lui semblait se transformer, le sol se déro-

ber sous ses pieds : il y avait dans ses regards et sur ses traits amaigris comme un tressaillement d'effroi.

Après le dernier office de cette semaine de Pâques, un homme s'avançait vers l'église dans l'ombre croissante du soir. Il s'appelait Emilio Raffagiolo, mais on ne le connaissait guère que sous le nom de *Girellone*, c'est-à-dire le *rôdeur*. Chez les campagnards, ces sobriquets remplacent le nom de baptême, tandis que c'est à peine si le nom de famille est jamais employé. Le Girellone faisait depuis quelques mois, au moulin, le service de charretier. C'était un homme d'une trentaine d'années, à la figure sombre sous ses longs cheveux, avec des yeux couleur gris-fauve, un regard terne et pourtant rusé. Il était, ce jour-là, en habits de fête. En entrant dans l'église, il ôta son chapeau, qu'il portait sur l'oreille. Il ne savait ni lire, ni écrire, et son *Credo* était un peu embrouillé. L'église, pour lui, avait certaines vertus, à peu près comme celles d'un charme ou d'un bouquet d'herbes magiques ; il était nécessaire, croyait-il, d'observer quelques-unes de ses formules pour être sauvé : à part cela, la conduite qu'on pouvait tenir ne tirait pas à conséquence. En général, rien n'égale la confusion d'idées du paysan italien en matière de religion. Le prêtre est à ses yeux ce qu'est le médecin pour les sauvages ; mais, en gardant un sentiment superstitieux pour sa charge, il a cessé de le respecter. Entré dans l'église, le Girellone s'approcha du confessionnal en faisant le signe de la croix. Bien que l'heure fût passée, et que les services du jour l'eussent fatigué au dernier point, Gesualdo se prépara à recevoir sa confession : jamais il ne prenait prétexte du moment choisi ou de sa lassitude, pour se dérober aux devoirs de son office. Reconnaissant le charretier, il s'attendit à voir défiler le chapelet ordinaire, ivrognerie, larcins, luxure, et se résigna à écouter les répétitions confuses qui, en tout pays, caractérisent les gens de la campagne quand ils répondent à une question ou racontent un fait. Sa conscience lui reprochait son apathie : l'âme de ce rustre adonné au vin ne devait-elle pas être aussi précieuse que toute autre à ses yeux?

Le Girellone répondit au hasard et d'un air d'humeur aux interrogations du prêtre : il ne pouvait s'empêcher de faire ce qu'il faisait, parce qu'une crainte superstitieuse le poussait au confessionnal, mais il était irrité contre lui-même, et effrayé de l'aveu qui allait lui échapper. Ses membres tremblaient, sa langue hésitait. Enfin, d'une voix indistincte et étouffée, il parvint à dire : — C'est moi qui l'ai tué...

— Qui ? demanda Gesualdo le cœur palpitant, et sachant bien ce qu'on allait lui répondre.

— Tasso, le meunier, mon maître, dit le charretier... Arrivé là, il reprit courage, et se rapprochant davantage encore de l'oreille du prêtre, il raconta avec une sorte d'étrange orgueil comment et pourquoi il avait accompli le crime.

— J'avais besoin d'aller en Amérique, disait-il à peu près. J'ai là-bas un cousin, et il dit qu'on y fait vite de bonnes affaires, sans trop travailler. J'avais souvent eu envie de prendre l'argent de Tassilo, — mais j'avais toujours peur. Il enfermait ses écus aussitôt reçus, quand bien même ce n'était qu'une toute petite somme, et l'argent ne se montrait plus, excepté quand il le portait à la banque, à moins qu'il n'allât payer les toilettes de sa femme : il a dépensé pour ses nippes bien des billets de vingt.

Voyez-vous, la veille de la fête des Saints Pierre et Paul, il avait touché sept cents francs pour une livraison de blé. Je le vis qui enfermait cet argent dans son bureau, en disant à sa femme qu'il le porterait le lendemain à Sant'Arturo. C'était dans la matinée. Le soir, ils eurent une querelle encore plus terrible que de coutume. Elle l'insulta, et il lui fit des menaces. Au chant du coq, j'étais sur le qui-vive pour voir si rien ne bougeait dans la maison : il était déjà debout. Il ôta lui-même les barres, et appela le maître garçon, lui disant qu'il allait à la ville, et ce que nous autres nous aurions à faire. — Je serai dehors tout le jour, qu'il ajouta. — Il faisait encore sombre. Je me suis glissé après lui sans que personne m'ait vu. Je m'étais dit en moi-même que je lui prendrais son magot quand il suivrait la traverse pour aller attendre la diligence de Sant'Arturo. Je n'étais pas bien sûr de le tuer, mais il me fallait l'argent. Il y avait de quoi aller en Amérique et s'y tirer d'affaire. Mon parti était pris. L'argent est la cause de tout dans ce monde. Je l'ai suivi l'affaire de quatre ou cinq cents pas avant de me sentir prêt. Il ne me voyait pas, par rapport aux roseaux. Il traversait l'herbe à l'endroit des grands arbres, quand je dis au dedans de moi : A présent ou jamais ! Alors j'ai sauté sur lui, et je lui ai planté le couteau sous l'épaule. Il est tombé comme une pierre. Je l'ai fouillé, — mais il n'y avait rien dans ses poches. Je me suis pensé qu'il avait fait semblant de partir pour Sant'Arturo, et qu'il voulait revenir en arrière pour trouver les amoureux ensemble. J'ai enterré le couteau sous un arbre. J'aurais pu le jeter dans la rivière, mais on dit que les choses qui ont servi pour tuer un homme flottent toujours sur l'eau. Vous le trouverez sans faute si vous creusez sous le peuplier qu'on appelle le grand-duc, parce que les gens disent que Pierre-Léopold s'y est assis une fois. Il y avait un peu de sang sur la lame, mais pas beaucoup parce qu'il avait saigné en dedans : cela arrive ainsi quand on frappe droit. J'ai été garçon boucher, et

j'avais l'habitude de tuer les bœufs; je sais cela. Quand j'ai trouvé que le vieux richard n'avait pas l'argent sur lui, je l'aurais bien tué une fois de plus, par-dessus le marché. Je ne comprends pas comment il l'avait laissé à la maison, à moins, comme je dis, qu'il ne pensât revenir sans être aperçu et surprendre sa femme avec Melegari. Ça doit avoir été pour cela, j'en suis sûr, parce que, amoureux comme il l'était de son argent, il l'était encore plus de sa femme. Je le tournai sur le dos et je le laissai là. Puis je suis revenu au moulin et me suis mis au travail jusqu'au moment où les gens sont arrivés et ont raconté la chose : alors j'ai laissé l'ouvrage, et je suis venu avec les autres et j'ai regardé comme eux. C'est tout.

L'homme qui faisait cette confession était calme et froid ; le prêtre qui l'écoutait était pâle d'horreur, ses lèvres tremblaient d'agitation et d'angoisse.

— Mais sa femme est sous les verrous ! Elle peut être condamnée ! criait-il dans sa détresse.

— Je le sais, dit l'autre avec indifférence. Mais vous ne pouvez pas parler de moi. Je vous ai tout dit sous le sceau de la confession.

Et c'était vrai. Quoi qu'il pût arriver, il était impossible à Gesualdo de révéler ce qu'il avait entendu. Sa tête tournait, ses yeux étaient égarés, une souffrance mortelle l'envahissait. Dans sa courte carrière, tout avait été simplicité et innocence ; on lui avait bien parlé des crimes des hommes, mais ces crimes n'étaient pas venus jusqu'à lui ; il savait quelque chose des péchés du monde, mais n'avait jamais pu les comprendre. Le sentiment que l'assassin de Tasso Tassilo était là, à ses côtés, que cette voix qui lui parlait, ces yeux arrêtés fixement sur lui étaient les siens, qu'il était possible, et pourtant absolument impossible pour lui, de venir en aide à la justice et de sauver une femme innocente, — tout cela pesait sur lui comme un fardeau accablant de terreur et de devoir. Il perdit connaissance en s'agenouillant dans le confessionnal, et tomba lourdement à terre.

Au temps de son noviciat, ses maîtres avaient eu raison de dire qu'il n'était pas de force à lutter sérieusement contre les réalités de la vie.

Quand il reprit ses sens, avec un engourdissement pénible dans son corps et son cerveau, l'église était complètement sombre, et l'homme qui venait de confesser son crime avait disparu.

Il se recueillit avec effort, s'assit sur le banc de bois, et essaya de penser. Il se sentait honteux de sa faiblesse. Qu'était-il donc, lui pasteur et conducteur d'hommes, si, à la première horreur qui lui

était dévoilée, il se laissait épouvanter et s'évanouissait comme une femme, sans avoir la force de répondre par la condamnation méritée? Était-ce pour cette lâcheté sans nom qu'il avait été jugé digne de recevoir la prêtrise?

Son premier mouvement fut d'aller confesser sa faiblesse et sa faute à son évêque; puis il se souvint que cette ressource même lui était refusée; à personne au monde il ne pouvait révéler cet exécrable secret.

La loi, qui ne respecte rien, ne respecterait pas les mystères du confessionnal; mais il savait qu'aucune loi humaine ne pouvait l'affranchir de la soumission absolue au devoir qu'il avait librement accepté.

Minuit était passé quand, tremblant encore et tâtonnant dans l'obscurité, il rentra au presbytère. Comme il montait l'escalier de sa chambre, Candida, entrebâillant la porte, lui cria :

— Où donc êtes-vous resté tout ce temps, la lampe brûlant pour rien et votre lit s'ennuyant après vous? Vous n'êtes pas pour rentrer à ces heures, et ce n'est pas même décent pour un prêtre.

— Paix! femme, dit Gesualdo d'un ton qu'il n'avait jamais eu en parlant à la pauvre Candida.

Rentré dans sa chambre, il se sentait impatient de revoir la lumière du matin, et pourtant il la redoutait.

Quand l'aube parut, elle ne lui apporta pas la paix et lui montra seulement, à un demi-mille de distance, le toit qui abritait le meurtrier qu'il lui était interdit de dénoncer à la justice. Les occupations ordinaires du jour le réclamaient, mais il n'y apporta qu'une attention machinale. Les briques du parquet, la table où Candida venait de placer le café et un pain rond, la pierre de l'évier où elle épluchait des laitues, les vieilles gens qui venaient raconter longuement leurs misères et demandaient un peu de réconfort, le soleil brillant sur le seuil, les poules picorant les miettes à terre, toutes ces choses familières lui apparaissaient comme dans un rêve, il ne les voyait qu'à travers un brouillard.

Cette petite demeure à l'ombre des cyprès, où il avait cru trouver un séjour de paix, lui semblait une prison où son cœur languissait en attendant de mourir.

A la fin de la semaine, obéissant à une impulsion irrésistible qui le poursuivait depuis huit jours, il se leva par une nuit noire, alluma une lanterne et se glissa hors de sa chambre furtivement, comme avec un dessein coupable; il prit dans la cabane des outils la bêche du fossoyeur, se dirigea vers l'endroit où le cadavre de Tasso Tassilo avait été retrouvé. Au clair de lune se montrait dans sa majestueuse hauteur le peuplier de Lombardie, que la cognée avait

épargné parce que les gens de Marca, autant qu'ils comprenaient ces choses, étaient demeurés fidèles au régime disparu. Réveillé par les pas de Gesualdo, quelques oiseaux endormis dans les branches s'envolèrent avec un grand bruit d'ailes. La clarté de la lune ne pénétrait pas jusqu'au pied des grands arbres; il posa sa lanterne à terre et se mit à creuser. Au bout d'un moment, sa bêche heurta contre un objet brillant : c'était le couteau. Il le prit en frissonnant. Il y avait des traces de sang sur la lame d'acier. C'était un de ces couteaux légèrement recourbés, longs de six pouces, que tous les Italiens des classes inférieures ne manquent jamais d'avoir sur eux, l'instrument le plus ordinaire des meurtres dans le pays.

Il le regarda longtemps. Si seulement cet objet inanimé avait pu dire ce qu'il avait fait!

Agenouillé sur le sol, le regard fixe, il était là en proie à une sorte d'hallucination; enfin il remit le couteau où il l'avait trouvé et égalisa la terre. Le sol était sec et c'est à peine si l'on pouvait remarquer qu'il avait été fouillé. Lentement il retourna au presbytère; il était maintenant bien convaincu que la confession de Girellone n'était que trop vraie. Quelques jeunes garçons, conduisant du bétail à une foire éloignée, le rencontrèrent; ils le saluèrent avec respect, puis, quand ils furent loin, se mirent à rire.

Que pouvait donc faire le *paroco* à cette heure de la nuit, une bêche à la main? Ne cherchait-il point un trésor?.. Il y avait dans le pays une tradition selon laquelle des sacs de ducats auraient été enfouis près de la rivière, pour les dérober au pillage des Français, du temps du premier consul.

Gesualdo, sans se douter de leurs commentaires, regagna sa demeure et ouvrit l'église, où il resta longtemps à prier. Puis il éveilla son sacristain et lui commanda de sonner pour la première messe. L'homme se leva de mauvaise humeur, car il faisait encore nuit, et dès le lendemain il parlait à ses voisins des allures singulières du vicaire, comment il allait et venait dans sa chambre, se levant parfois et sortant au milieu de la nuit. — Quant à lui, ajoutait-il, il n'y pourrait bientôt plus tenir : sa santé et sa patience étaient à bout. — Un sentiment de malaise se répandait de plus en plus dans le village; quelques commères suggérèrent l'idée d'avertir l'évêque; mais chacun craignait d'être le premier à se mettre en avant; personne ne savait bien comment il fallait s'y prendre pour aborder un si haut personnage et l'on demeura dans l'expectative. Cependant l'inquiétude et l'hostilité qu'excitaient les agissemens du curé augmentaient de jour en jour, et en même temps l'impression qu'il en savait plus sur le meurtre du meunier qu'il n'en voudrait jamais convenir.

Quant à lui, le sentiment horrible d'être le complice de cet homme

l'envahissait chaque jour davantage : le pacte de silence auquel il était tenu de rester fidèle avec ce misérable n'était-il pas de la complicité ? Sa faiblesse physique, sa délicatesse de nerfs, n'étaient guère faites pour lui aider à soutenir un fardeau si lourd, une si épouvantable pensée.

— C'est un châtiment qui est venu sur moi parce que j'ai pensé trop souvent à elle, parce que tout ce qui la touche m'a trop passionnément ému, se disait-il à lui-même, et il frissonnait de l'énormité de son péché.

Depuis qu'il avait reçu la confession du charretier, il n'osait plus demander une entrevue avec Generosa : comment aurait-il pu rencontrer son regard chargé de souffrances, sentir en même temps qu'il n'avait qu'un mot à dire pour lui faire rendre la liberté, et que, ce mot, il lui serait à jamais impossible de le prononcer ? Il tremblait qu'à la vue du martyre de cette femme, devant qui il se sentait si ému et si faible, il ne devînt infidèle à son ministère et ne laissât échapper le secret qu'il devait garder à tout prix. Comme tous les caractères vacillans et timides, il différa et attendit.

Ne se doutant pas combien la prévention publique se prononçait contre lui, absorbé dans une seule pensée, il poursuivait routinièrement sa vie pastorale, accomplissant les cérémonies de l'église sans avoir plus conscience de ses actes que les cierges qu'allumait son sacristain. La confession du Girellone le hantait nuit et jour. Il la voyait comme si elle eût été écrite en lettres de sang sur les murs de sa chambre, de son église même. Le meurtrier était là, en liberté, travaillant en plein soleil comme ses camarades, allant et venant, parlant et riant, aussi peu soupçonné que l'enfant qui n'est pas encore né. Et cependant Generosa était prisonnière. Il ne lui restait qu'une seule chance : être acquittée par ses juges. Mais, même alors, l'opprobre d'un crime, imputé une fois, serait à jamais sur elle et obscurcirait tout son avenir. D'ailleurs, après ce qu'avait dit son amoureux, un simple acquittement, laissant le doute attaché à sa personne, ne pourrait la rendre aux joies et aux promesses de la vie. La main de tous serait contre elle ; les enfans la montreraient du doigt comme cette femme qui avait voulu tuer son mari.

Tourmenté par ces pensées, il alla un jour à la villa, où il trouva Falco assis à son bureau, dans la profonde embrasure d'une fenêtre et occupé à débrouiller ses comptes.

— Vous savez que le jour des assises est fixé au 10 du mois prochain ? dit-il d'une voix lente et basse.

Le jeune homme, se renversant dans son fauteuil, fit un geste affirmatif.

— Et vous? poursuivit Gesualdo avec une expression singulière dans les yeux. Si elle est absoute, aurez-vous le courage de montrer que vous croyez fermement à son innocence? L'épouserez-vous quand elle sera libre?

La question était brusque et imprévue. Falco pâlit légèrement : il hésitait.

— Vous ne le ferez pas, dit Gesualdo.

— Je n'ai pas dit cela, répondit évasivement Falco. Je ne sache pas qu'elle voulût l'exiger.

C'était clair! Le vicaire ne connaissait pas beaucoup le cœur humain, mais il savait ce que cette froide réponse voulait dire.

— Je croyais que vous l'aimiez : je me suis trompé, fit-il avec amertume. — Une rougeur parut un instant sur la pâleur de cire de son visage.

Falco lui jeta un regard insolent.

— Un homme d'église ne devrait pas se mêler de ces choses-là! L'aimer! Je l'aime, oui! Cela me tue de penser qu'elle est au fond d'une prison. Je couperais mon bras droit pour la sauver... Mais l'épouser si elle est absoute, c'est autre chose. Voir son nom vilipendé, sa bonne foi raillée, ses amis s'éloigner de vous, — c'est une autre affaire, je le répète. Il ne suffit pas qu'elle soit acquittée par ses juges : cela ne prouvera pas son innocence aux yeux des gens de Marca, ni aux yeux des miens, dans mon pays.

Il se leva et poussa impatiemment son fauteuil. Il était honteux de ses propres paroles; mais, dans les natures italiennes les plus impétueuses, la prudence et l'intérêt bien entendu sont toujours les plus forts instincts. Gesualdo, avec un grand mépris dans les profondeurs de ses yeux sombres, le regardait. Ce beau et viril amoureux lui semblait une bien misérable créature, un couard et un félon.

— Au fond de votre cœur, vous doutez d'elle! dit-il avec dédain. — Et il se dirigea vers la porte-fenêtre qui s'ouvrait sur les terrasses.

— Non! aussi vrai que Dieu est vivant, je ne doute pas d'elle, s'écriait Melegari, non! pas une heure, pas un instant! Mais le faire croire aux autres, c'est plus difficile. . Je veux pourvoir à tous ses besoins, veiller sur elle, si on la remet en liberté; la traiter comme une amie; mais me marier avec elle, la conduire dans ma famille, entendre chacun dire que ma femme a été dans un cachot, accusée de meurtre, — c'est impossible... Pas un homme qui a une réputation à perdre ne le ferait! On est amoureux pour l'amour, on se marie pour le monde...

Il parlait dans le vide; personne n'était plus là pour l'écouter, si

ce n'est les petits lézards qui se glissaient dans les interstices du seuil. Gesualdo avait disparu.

Le jeune homme se remit à ses écritures, mais il se sentait mal à l'aise et ne pouvait voir clair dans ses calculs de doit et avoir. Il prit son fusil, siffla son chien et s'en alla vers les collines, où il espérait s'étourdir en chassant le lièvre ou la perdrix. Il était singulièrement irrité contre son visiteur; il lui en voulait surtout parce qu'il avait dû lui sembler un poltron, un amoureux sans cœur. Pourtant, après tout, il n'avait dit que ce que tout autre aurait dit à sa place.

Dans leur commun chagrin, son cœur s'était d'abord senti attiré vers Gesualdo, le seul qui se fût mis en peine du sort de Generosa. Aujourd'hui, le soupçon qui s'était glissé dans son cœur lui revenait avec toute son antipathie haineuse pour l'église, que la mansuétude du vicaire avait d'abord désarmée.

— Certainement, c'est un hypocrite et un menteur, se disait-il méchamment; qui sait s'il n'est pas aussi capable de meurtre?

Il savait bien que cette idée était folle. Gesualdo était connu pour être incapable de faire du mal à une mouche; son aversion pour les tourmens infligés aux animaux l'avait fait souvent la risée des enfans quand il arrachait des oiseaux à leurs mains cruelles et leur défendait de jeter des pierres aux chevreaux qu'ils conduisaient a la pature. — Mais ils ne sont pas baptisés, disaient les enfans en ricanant, — et il leur répondait : — C'est le bon Dieu lui-même qui les baptise.

C'était démence pure de supposer qu'un tel homme, tendre comme une femme, doux comme un épagneul, aurait égorgé Tasso Tassilo à quelques pas de son église à lui, presque sur terre sainte. Et pourtant cette idée grandit peu à peu dans l'esprit de Falco Melegari et finit par se changer en certitude. De toutes les suppositions, ce sont celles qui s'identifient le mieux avec nos préjugés que nous accueillons le plus avidement. Falco négligeait ses occupations et ses devoirs pour ruminer longuement ses soupçons et pour les confirmer à ses propres yeux, rassemblait les circonstances les plus insignifiantes dont il pouvait se souvenir. Partout, à la foire aux chevaux, au marché des vins, dans les champs, à l'heure de midi, quand il était entouré de ses paysans, ou la nuit quand il errait, au clair de lune, dans les jardins déserts de la villa, toujours il était hanté par cette unique pensée.

Dans son chagrin et sa fureur, c'était un soulagement pour lui de pouvoir tourner sa haine sur un être vivant. Seul, et songeant à ce qui s'était passé, mainte bagatelle lui revenait à l'esprit qui semblait confirmer ses cruels soupçons contre le vicaire de San

Bartolo. Pour lui, libre penseur, c'était chose si naturelle de s'attendre à toute espèce de crimes de la part d'un membre de la prêtrise ! L'incrédule est aussi étroit et arrogant dans son incrédulité que le croyant peut l'être dans son bigotisme. Melegari était un jeune homme cordial, affable et gai, généreux par nature, mais il avait les préjugés de son temps et de son milieu, il inclinait à penser qu'un prêtre était un fourbe et que sa robe recouvrait un monde d'iniquités.

— Je crois que vous en savez long sur ce qui s'est passé, dit-il avec rudesse un jour qu'il rencontra Gesualdo dans un étroit sentier et que ses yeux se fixèrent soupçonneusement sur la figure penchée du prêtre, qui tressaillit et resta silencieux.

Il avait parlé à l'étourdie et n'eût pu expliquer ce qu'il avait voulu dire; mais l'embarras et le silence de Gesualdo lui semblèrent confirmer étrangement ses soupçons.

— Si vous savez quelque chose qui puisse la sauver et que vous ne parliez pas, ajouta-t-il avec emportement, puissent tous les démons, en qui vous croyez plus qu'au bon Dieu, vous torturer éternellement !

Gesualdo n'ouvrit pas la bouche et s'éloigna en faisant nerveusement le signe de la croix.

— Au diable tous les prêtres! dit le jeune homme. Ah! si seulement on pouvait agir avec eux comme avec tout le monde! Mais dans leur infamie et leur faiblesse, ils sont couverts par leur robe comme des femmes...

Il était hors de lui de rage, de chagrin et surtout du sentiment de son impuissance : il était jeune et fort et ardemment épris, et pourtant il ne pouvait faire davantage, pour sauver la femme qu'il aimait, que s'il eût été un enfant et n'avait eu ni cœur dans la poitrine, ni sang dans les veines.

Depuis, chaque fois qu'il rencontrait le vicaire, il ne touchait pas même son chapeau. Jusqu'alors il ne s'était jamais départi de ces marques extérieures de respect pour l'église; il savait que son maître voyait avec plaisir ce bon exemple donné aux paysans. Désormais, il n'y pensa plus.

— Si ser Baldo me congédie pour cela, eh bien! soit, se disait-il. Je ne remettrai plus le pied à l'église : je serais capable d'étouffer ce maudit prêtre avec sa sainte hostie.

Le soupçon est une herbe empoisonnée; si on lui laisse prendre racine, elle mûrit vite. Falco Melegari finit par se persuader que ses sinistres suppositions étaient la vérité même, et que bientôt tout le monde penserait comme lui.

IV.

Entre temps, Gesualdo faisait des efforts désespérés pour amener le vrai coupable à confesser publiquement son crime. Il le voyait en secret et, pour le gagner, avait recours à tous les argumens que pouvaient lui fournir les dogmes redoutables de l'église et son ardent désir de sauver Generosa. Mais il n'y a pas d'entêtement aussi tenace, d'égoïsme aussi intraitable que celui d'un être ignorant et vil, prêt à toutes les bassesses pour échapper à un danger. Le Girellone était sourd aux censures comme aux prières, stupidement indifférent au mal qu'il avait fait comme à celui que ferait encore son silence. Que lui importait à lui? Il aimait à se représenter la veuve du meunier enfermée dans sa prison. Il l'avait toujours détestée depuis les jours où il la voyait passer, dans ses atours, avec son collier de perles et sa chaîne d'or, sans même le regarder. Mainte fois il aurait voulu se jeter sur elle et lui arracher ses bijoux. De quel droit se parait-elle ainsi, elle, la fille de gens déguenillés qui gagnaient misérablement leur vie en charriant du sable à Bocca d'Arno? Valait-elle donc mieux que lui? Parfois elle lui ordonnait, sans façon, d'aller tirer de l'eau ou de porter du bois, et, dans ces occasions, elle ne lui faisait jamais un bout de conversation, c'est à peine si elle lui disait bonjour. Son orgueil était froissé ; il aurait voulu l'appeler ver de terre, fille de mendians. Il jouissait de la sentir là-bas, souffrant de la saleté et de la chaleur d'une prison de ville d'où ses belles toilettes ne pourraient la faire sortir, tandis que ses larmes terniraient ses joues roses et noieraient l'éclat de ses grands yeux.

Avec toute la force que donne une conviction profonde, Gesualdo luttait contre l'obstination de cette âme brutale, et menaçait le Girellone des peines éternelles s'il persistait dans son refus de se livrer à la justice. Il aurait aussi bien pu parler aux meules du moulin. Pourquoi ce misérable avait-il fait tomber sur une tête innocente le fardeau de son infâme secret? C'était pour le pauvre prêtre une angoisse toujours croissante de ne pouvoir éveiller aucun sentiment de faute dans cette conscience criminelle. Cet homme était venu se confesser à lui, mû par une impulsion superstitieuse, dernier reste de la religion de son enfance, et surtout par le besoin de *sfogarsi*, comme il disait lui-même, de conter son histoire à quelqu'un, nécessité impérieuse pour les esprits faibles dans un moment de détresse et de danger. Cela lui avait fait du bien de partager avec le prêtre son coupable secret. Il était moitié fier et moitié épouvanté d'avoir eu le courage de tuer son maître ; surtout il était profondément vexé de n'avoir rien gagné par son crime ; mais,

à part cela, il n'éprouvait d'autre émotion que le plaisir de sentir Generosa souffrir par lui et pour lui.

— Tu brûleras éternellement si tu persistes dans ton iniquité, lui répétait sans cesse Gesualdo.

— J'en courrai la chance, répliquait le Girellone; l'enfer est loin et les galères sont près.

— Mais si tu ne crois pas que j'aie le pouvoir de t'absoudre ou de te faire damner, pourquoi es-tu venu te confesser à moi?

— Parce qu'il faut bien s'ouvrir à quelqu'un quand on a fait un coup pareil; je sais bien que vous ne pouvez pas me trahir...

Et rien ne pouvait l'émouvoir : supplications, raisons, menaces, rien ne l'ébranlait. Il était venu à confesse *per sfogarsi :* c'était tout.

Une nuit pourtant, après que Gesualdo l'avait longtemps sollicité, il prit peur; son secret n'était plus à lui : qui sait si ce secret ne reviendrait pas maintenant le retrouver, le dénoncer? Il avait parlé au prêtre pour avoir la paix, mais la paix le fuyait. Il sentait à chaque instant la main de fer de la loi s'abattre sur lui. Chaque fois qu'il apercevait de loin dans le village le tricorne des gendarmes ou qu'il entendait le trot de leurs chevaux, un frisson de terreur le prenait. Le prêtre aurait-il parlé? Il savait que c'était impossible, et pourtant il avait peur.

Il fit le compte de son avoir, un petit rouleau de papier-monnaie, bien froissé et bien sale; c'était peu de chose; il se demanda si cela suffirait pour passer en Amérique : c'est à peine s'il l'espérait, mais le mieux était d'essayer. Il inventa donc l'histoire d'une remise d'argent qu'il avait reçue de son cousin; ce cousin, dit-il à ses camarades et à son patron, l'engageait à aller le rejoindre; puis il fit son paquet et partit. On parla un peu de tout cela au moulin et au village; le Girellone avait de la chance, disait-on; pourtant ils ne voudraient pas être à sa place. Dans le courant de la journée, Gesualdo apprit son départ.

— Mon Dieu, parti! loin du pays! s'écria-t-il, les lèvres tremblantes.

On fut surpris de son trouble : qu'est-ce que cela pouvait bien lui faire qu'un charretier s'en allât chercher fortune au-delà des mers?

Le Girellone n'était ni un bon camarade, ni un bon travailleur; aussi on ne le regretta guère. — L'Amérique prend nos rebuts, disait-on : grand bien lui fasse!

Cependant le fugitif gagnait pays, tantôt à pied, tantôt monté sur un chariot de paysan ou de charbonnier qui le dépassait. Presque sans bourse délier, il atteignit ainsi Livourne et prit passage à bord d'un navire d'émigrans en partance dans le port. Les gens de Marca ne le revirent plus.

Mais il avait laissé derrière lui le fardeau de son crime, et ce fardeau pesait d'un poids terrible sur une âme innocente.

Tant que le Girellone était encore au village, Gesualdo avait espéré qu'il finirait par avouer devant la justice ce qu'il avait confessé devant l'église, ou tout au moins qu'un incident imprévu ferait découvrir la vérité. Maintenant que le bandit avait passé la mer, et s'était perdu dans l'obscurité profonde qui enveloppe la vie des pauvres gens quand ils ont quitté leur village, cet espoir avait disparu, et Gesualdo, dans son angoisse, se reprochait de ne pas avoir assez fait pour sauver l'âme de ce misérable, de ne pas avoir su, à force d'éloquence et de sévérité, le contraindre à déclarer devant la loi son lugubre secret.

Son insuccès lui semblait un signe de la colère de Dieu qui s'appesantissait sur lui :

— Comment, se disait-il, faible et inutile comme je suis, oser m'appeler encore un serviteur de Dieu et espérer faire du bien aux âmes qui me sont confiées? Insensé qu'il était, il avait cru pouvoir éveiller la conscience de cet homme, et jamais l'idée qu'il pourrait s'enfuir ne s'était présentée à son esprit! Quoi de plus naturel pourtant de la part d'un être sans remords, et poursuivi seulement par la peur des conséquences de son crime? Lui, lui seul, connaissait la vérité, lui seul avait en mains le moyen de sauver Generosa, et ce moyen, il ne pouvait s'en servir, parce que le secret de son ministère lui tenait la bouche close comme une serrure de fer sur ses lèvres...

Ses journées se passaient dans un long cauchemar. Pendant l'office, dans son église, à peine savait-il ce qu'il faisait; l'alternative terrible où il était placé semblait paralyser en lui les ressorts de la vie; il sentait qu'il devait paraître étrange aux yeux de son troupeau; sa voix résonnait à ses oreilles comme une voix étrangère : n'était-il pas indigne de distribuer aux vivans le pain sacré et d'administrer les saints sacremens aux moribonds? Il se savait innocent, et pourtant il se sentait maudit. A quoi qu'il se décidât, il était contraint de commettre un détestable péché.

Le jour fixé pour le jugement, le 10 mai, était venu; le temps était splendide, les abeilles bourdonnaient dans les acacias en fleurs, les lézards couraient çà et là le long du chemin. Bon nombre de gens de Marca étaient cités comme témoins : ils partaient de grand matin pour la ville, dans leurs chariots attelés de chevaux de labour, se plaignant aigrement de devoir perdre ainsi une journée. tout en se réjouissant à l'idée de voir Generosa sur le banc des accusés et de pouvoir raconter tout ce qu'ils savaient du meurtre et passablement de choses qu'ils ne savaient pas.

Falco Melegari était parti à cheval à la pointe du jour; Gesualdo,

sa femme de ménage et son sacristain, appelés aussi comme témoins, prirent à Sant'Arturo la diligence qui roule lentement à travers la poussière, passant tour à tour devant les petites chapelles et les débits de vin pour arriver enfin à la ville. Le prêtre n'ouvrit pas la bouche pendant les quatre mortelles heures que mit le véhicule cahotant, traîné par de pauvres bêtes efflanquées et cinglées de coups de fouet, à faire le trajet. Il tenait son bréviaire à la main, et ses voisins, le croyant absorbé dans sa méditation, le laissèrent en paix et babillèrent entre eux, remplissant l'air frais et embaumé du matin de senteurs d'ail et de tabac.

Candida le regardait de temps en temps avec un vague pressentiment de malheur. Sa figure lui paraissait étrange, et ses lèvres blanches et froncées comme celles d'un mort. Quand la diligence arriva dans les rues dallées de la ville, les voyageurs descendirent, pour boire et manger, à la première ostérie qu'ils aperçurent sur la piazza. Lui, sans proférer une parole, fit taire d'un geste Candida, qui l'engageait à prendre quelque chose, et s'en alla seul dans l'église pour prier.

La ville aux rues étroites, avec ses vieux palais vides, surmontées de hautes tours, a un aspect d'abandon. De temps à autre, quelques artistes, quelques étrangers viennent y voir, dans la grande église, deux ou trois beaux tableaux de l'école de Sienne; c'est une de ces petites cités, presque complètement oubliées du monde, comme on en voit beaucoup en Italie. Le beau pont, à plusieurs arches, qu'on dit avoir été bâti par Auguste, résonne rarement d'un autre bruit que celui des chariots lourdement chargés de foin et de blé, richesses rustiques qu'on vient emmagasiner à la ville.

La maison de justice se trouvait sur la grand'place. Anciennement, c'était le palais du Podesta, et ce palais avait encore les murs à mâchicoulis, les tourelles, et les salles peintes à fresque d'une époque bien différente de la nôtre. Le tribunal siégeait dans une vaste chambre à piliers de marbre, voûtée et sombre; ce jour-là elle regorgeait d'une foule de gens du peuple, on y sentait une odeur de foin, d'ail, de pipes brûlant encore et remises précipitamment dans la poche, surtout cette vapeur humaine de gens entassés dans un espace trop étroit. Le juge, entouré de ses collègues, avec sa toge noire et son bonnet carré, semblait un personnage de la renaissance. L'accusée était dans cette sorte de cage assignée aux prisonniers criminels et gardée par les gendarmes et les geôliers. Gesualdo, debout dans une embrasure de porte, jeta un regard dans la salle, puis, se sentant chanceler et les oreilles pleines d'un bourdonnement semblable au bruit de la mer, il se retira dans l'antichambre, où un peu d'air lui arrivait par l'escalier; il attendait là le moment où l'huissier prononcerait son nom.

La séance commença. Tout se passa comme lors de l'interrogatoire qui avait précédé l'incarcération de Generosa. Les dépositions des témoins furent les mêmes; seulement, dans l'intervalle, les gens de Marca avaient oublié certaines choses et devaient inventer quelque peu pour suppléer à ce qui manquait. Somme toute, les témoignages restaient semblables, donnés cependant avec ce décousu et cette absence de précision qui caractérisent l'esprit italien. Le juge, habitué à tout cela, séparait avec une habileté consommée la bale du grain et suivait patiemment les détours tortueux et le langage obscur des paysans.

Ce fut le troisième jour seulement que vint le tour de Gesualdo. Ces soixante-dix ou quatre-vingts heures d'attente lui furent terribles. Il rompit à peine son jeûne et vivait comme dans un rêve. Il avait passé tout ce temps tantôt au tribunal, tantôt dans les églises. Quand enfin il fut appelé, une sueur froide baignait son corps, ses mains tremblaient, et ce fut presque au hasard qu'il répondit aux questions du juge et des avocats. Ses réponses étaient à peine celles d'un homme dans son bon sens; il affirma l'innocence de Generosa avec des répétitions sans fin et une exagération passionnée.

— Ce prêtre sait qu'elle est coupable, se disait le président; peut-être même en sait-il davantage : ne serait-il point son complice?

Son témoignage, son aspect, ses paroles haletantes et contradictoires firent un effet déplorable. Le juge savait, par d'autres témoins, qu'une très vive amitié avait toujours existé entre Generosa Fè et le vicaire de San Bartolo, et que, le matin même de l'assassinat, le prêtre, prenant les devans sur les officiers de justice, avait transporté dans la sacristie le corps de la victime. Un courant d'impressions hostiles se forma ainsi dès le début contre lui dans la foule et jusque parmi les juges. Sa pâleur, son agitation, son langage incohérent, ses yeux égarés qui cherchaient constamment la figure de la prisonnière, tout lui donnait l'apparence d'un homme qui connaissait quelque coupable secret et que la peur rendait presque fou. Le président le questionna sans merci, le censura même, le railla et n'épargna rien pour arracher au malheureux Gesualdo la vérité qu'il croyait celée par lui. Tout cela fut inutile. Quelque incohérent et malade d'esprit qu'il parût, le prêtre ne dit pas une syllabe qui pût laisser deviner ce que lui seul savait. Seulement, quand ses yeux rencontraient ceux de Generosa, il y avait dans son regard tant d'angoisse qu'elle-même en fut frappée.

— Qui aurait jamais cru que cela lui ferait tant de peine? se disait-elle; mais il a toujours eu l'âme tendre; il avait tellement pitié des oiseaux pris au piège et des bœufs qu'on menait à la boucherie !..

Repris et tancé mainte fois, — car le président savait que faire affront à un prêtre, c'était se ménager en haut lieu de l'avancement, — Gesualdo fut enfin autorisé à s'éloigner de ce banc de torture. Défaillant et ne voyant rien autour de lui, il se fraya péniblement un chemin dans la foule, descendit le grand escalier et se retrouva à l'air libre. La place était pleine d'une cohue qui n'avait pu pénétrer dans la salle du tribunal; le tumulte était assourdissant; toutes ces voix répétaient le même cri : Elle va être condamnée! Et puis ces gens se demandaient l'un à l'autre si elle aurait ses vingt ans de prison, ou bien si ce serait pour la vie...

Gesualdo s'en allait à travers cette foule. La populace est la même en tout pays, avide de spectacles et cruelle à la fois, qu'il s'agisse d'un taureau s'abattant dans l'arène, d'un assassin qui monte à l'échafaud, ou seulement d'un rat enduit de pétrole et brûlant tout vif dans la rue. Le meunier n'était rien pour tous ces gens-là, sa femme ne leur avait jamais fait de mal, et pourtant, si elle eût été acquittée, ils se seraient sentis frustrés dans leur espoir, tout en trouvant qu'elle n'avait rien fait que de très naturel et qu'elle était dans son droit.

La figure émaciée et lugubre du prêtre passait comme une ombre au milieu de ces groupes tumultueux. L'air était chaud comme en un jour d'été, le ciel sans un nuage, le soleil inondait de lumière les sombres murs de brique de l'église et du palais du justice. Il y avait, à l'angle de la place, une fontaine monumentale, reste des jours d'éclat du passé, où des dauphins de marbre répandaient à flots une eau fraîche et pure. Gesualdo se baissa et but longuement comme un homme brûlé par la soif; puis, traversant la place et poussant le rideau de cuir qui fermait l'église, il entra dans cette fraîcheur et cette solitude comme dans un refuge. Là, prosterné devant l'autel, il pria et pleura des larmes brûlantes sur le crime d'un autre et sur sa propre impuissance à le réparer qui lui semblait un plus grand crime encore.

Mais, même au pied de la croix, on ne le laissait pas tranquille. Des pas rapides résonnaient derrière lui sur les dalles : c'était Falco Melegari qui posa lourdement sa main sur l'épaule du prêtre; sa figure était enflammée, ses yeux hagards, sa respiration haletante : — Levez-vous, écoutez-moi! dit-il rudement comme s'il n'eût pas été dans un lieu saint. On dit qu'elle sera condamnée... Vous avez entendu? — Gesualdo fit un signe d'assentiment. — Alors, s'il en est ainsi, continua Falco, les dents serrées par la colère, aussi bien que vous et moi sommes vivans, je jure que je vous dénoncerai aux juges à sa place.

Gesualdo ne répondit pas. Il était debout, pensif, les bras croisés sur sa poitrine, ses traits n'exprimant ni indignation ni surprise.

— Je vous dénoncerai, répéta Melegari rendu encore plus furieux par le silence du prêtre : Que faisiez-vous la nuit sous le peuplier du grand-duc? Pourquoi avez-vous emporté et caché le corps? Tout le village ne parle-t-il pas de vos manières suspectes, du changement de vos habitudes? Il y a contre vous assez d'indices pour faire envoyer aux galères dix hommes meilleurs que vous. C'est vous qui l'avez tué, ou bien vous connaissez le véritable assassin... Dès demain, si vous ne déclarez pas au président du tribunal tout ce que vous savez, c'est moi qui vous dénoncerai, damné prêtre que vous êtes!

Gesualdo rougit légèrement, mais il ne dit rien.

Le jeune homme, qui l'observait avec des yeux chargés de haine, crut voir un aveu dans ce silence obstiné.

— Vous n'osez pas nier, tout menteur endurci que vous êtes, dit-il avec mépris. O misérable chien, qui osez vous appeler un serviteur de Dieu, vous la laisseriez languir toute sa vie au fond d'une prison pour sauver votre méprisable existence! C'est bien, mais écoutez-moi : on sait que je tiens toujours parole; si vous ne parlez pas, et qu'elle soit condamnée, je jure par cette croix que je vous dénonce à la loi, et si la loi ne fait pas justice, je vous tue comme Tasso Tassilo a été tué. Si j'y manque, puissé-je mourir sans enfans, réduit à la besace et damné éternellement!..

Puis, sans ajouter un mot, il s'éloigna, les rayons d'or du soleil de l'après-midi tombant, à travers les vitraux, sur ses cheveux blonds, sa figure courroucée, ses yeux flamboyans, si bien qu'il semblait transfiguré, comme l'ange vengeur du Paradis de Tintoret.

Gesualdo était resté immobile dans l'église déserte, la tête penchée sur sa poitrine. Une inspiration soudaine, une grande résolution était descendue dans son âme en même temps que les paroles frénétiques de son ennemi. Un éclair venu du ciel l'avait illuminé. Il ne pouvait livrer le secret du confessionnal, mais il pouvait se livrer lui-même. Sa tête était pleine d'histoires de martyrs : ne pouvait-il pas devenir un des soldats de cette sainte armée?

Mais non, il était trop humble pour se croire digne de s'enrôler parmi eux. Tout ce qu'il pouvait faire serait d'expier l'ineffaçable péché qu'il avait commis en laissant une affection terrestre, quelque innocente et désintéressée qu'elle fût, ternir la pureté de son obéissance à ses vœux. Il n'avait été qu'un petit paysan jusqu'au moment où il s'était enfermé au séminaire avec son cœur aimant et son esprit candide. Il était né avec l'âme d'un saint; il vivait dans un monde où la passion du dévoûment était aussi ardente que le sont, dans d'autres natures, celles de la jouissance ou de l'égoïsme. Le monde spirituel était pour lui la grande réalité, et notre terre,

avec ses habitans avides et cruels, ses cœurs souffrans, ses injustices sans fin, ne lui semblait qu'un rêve décevant et hideux.

Pour un homme ainsi fait, le sacrifice qui se dressait devant lui comme un devoir était à la fois la réconciliation avec le Dieu qu'il avait offensé et avec l'humanité qu'il était tenté de trahir. Pour son esprit, exalté par de longs jeûnes et le renoncement à toutes les douceurs naturelles de la vie, cet abandon de lui-même semblait un ordre venu du ciel. Sa vie ne serait plus que misère et opprobre, — mais qu'importe? Les grands martyrs de son église n'avaient-ils pas souffert bien davantage? N'était-ce pas par de telles tortures, volontairement acceptées et endurées, que la faveur de Dieu pouvait être conquise?

Il est vrai qu'il lui faudrait mentir; il attirerait l'ignominie sur l'église; il ferait croire aux hommes que celui qui avait reçu le sacrement de la prêtrise était un meurtrier; — mais il ne pensait pas à ces choses. Dans les perplexités de son âme angoissée, la vision d'un sacrifice où il serait seul à souffrir, qui sauverait une femme innocente et préserverait le secret qui lui avait été confié, apparaissait comme une solution inespérée de ses doutes et des difficultés de son chemin.

Prosterné en prière devant un des autels de l'église, il lui semblait que le rayon de soleil qui tombait sur sa tête, à travers la haute fenêtre, était une clarté céleste, et, dans cette atmosphère alourdie par l'encens, il entendit une voix qui lui criait : « C'est en souffrant que toutes choses sont faites pures. »

Gesualdo n'était ni un sage, ni un homme énergique et résolu. Il avait le cœur d'un poète et l'esprit d'un enfant. Son âme aspirait au sacrifice, sa crédulité acceptait toutes les exagérations d'une foi candide. Il était jeune, ignorant et faible, mais il portait en lui un fonds caché d'héroïsme; il savait souffrir et se taire, et, du fond de son cœur, il aimait cette femme plus que lui-même, d'un amour qui, selon sa foi, le damnait pour l'éternité.

Quand il quitta l'église, son parti était pris, et son âme avait retrouvé la paix.

Le jour finissait, les rayons du couchant jetaient un dernier éclat sur les vieux murs de la petite ville. La foule s'était dispersée; plus d'autre bruit, dans la place déserte, que celui de l'eau tombant dans le bassin. A ce murmure familier de la fontaine, des larmes lui vinrent aux yeux : plus jamais, dans les jours d'automne, il n'entendrait la petite rivière de Marca courant le long des peupliers; plus jamais, dans l'endroit où il était né, les flots verdâtres de l'Arno descendant vers la mer à travers les roseaux.

Le lendemain, à trois heures, le jugement fut prononcé.

Generosa Fè, atteinte et convaincue du meurtre de son mari,

était condamnée à vingt ans d'emprisonnement cellulaire. Quand elle entendit le jugement, elle tomba comme morte et fut emportée hors de la salle de justice; son amoureux poussa un hurlement de fauve, se débattant, furieux, entre les mains des hommes qui voulaient le retenir. Gesualdo, qui attendait sur le palier du grand escalier, ne sourcilla pas : pour lui, l'amertume de la mort avait passé; il s'attendait à la sentence, et, depuis bien des heures, il savait ce qu'il avait à faire; il y avait sur ses traits cette sérénité que donne seule une âme en paix avec elle-même.

Le ciel était couvert, l'atmosphère étouffante. La foule sortait du tribunal, agitée, bruyante et consternée à la fois, prête à prendre le parti de la condamnée maintenant qu'elle était la victime de la loi. Seul le prêtre restait immobile, assis sur un siège au-dessous des figures allégoriques de la Justice et de la Clémence, sculptées sur la voûte en ogive; sa pâle figure semblait indifférente à ce qui se passait autour de lui, les gendarmes s'éloignant d'un pas mesuré, les employés du tribunal, les greffiers, les avocats se hâtant, leur labeur fini, pour s'en aller au café où les attendait la partie de dominos. Ses mains inertes tenaient son bréviaire, il répétait machinalement une prière latine. Quand tout le monde fut parti, un gardien s'approcha et lui toucha le bras, disant qu'on allait fermer. Il leva les yeux comme sortant d'un rêve et dit doucement :

— Je voudrais voir M. le président, un moment, seul ; est-ce possible?

Après bien des hésitations et des retards, on l'introduisit en présence du juge, dans un petit cabinet du palais.

— Que me voulez-vous? demanda celui-ci, involontairement frappé de la pâleur du prêtre.

— Je viens vous dire que vous avez condamné une femme innocente, répondit Gesualdo.

Le juge le regarda avec un sourire sarcastique et dédaigneux.

— Et quoi encore? fit-il. Si elle est innocente, qui donc est le coupable ?

— Le coupable, c'est moi, répondit le prêtre.

Au cours de l'instruction du procès, après son premier aveu, il ne parla plus.

La tête baissée, les bras croisés, il se tint immobile derrière les barreaux, comme elle s'y était tenue, ne répondant point aux questions qui lui étaient faites. De nombreux témoins furent appelés, et leurs dépositions semblèrent concorder avec son aveu. Ceux qui l'avaient toujours vaguement soupçonné, ceux qui l'avaient vu fermer la porte de la sacristie sur le corps de l'homme assassiné, les

muletiers qui l'avaient surpris, la nuit, la bêche à la main, près des peupliers, le sacristain qu'il était allé éveiller cette même nuit, jusqu'à la pauvre Candida jurant qu'il était un saint, un ange, une créature trop bonne pour cette terre, un homme de Dieu dont l'esprit s'était dérangé par les jeûnes et les visions, tous, par malice ou par ignorance, confirmèrent la confession du prêtre. On fit creuser la terre sous le peuplier du grand-duc, et, quand on y découvrit le couteau taché de sang, il sembla que la terre elle-même témoignait contre lui.

Enfin, après de longs jours employés à la revision du procès, Generosa fut mise en liberté, et lui condamné à sa place.

Falco Melegari épousa Generosa ; ils s'en allèrent vivre dans son pays, dans la plaine lombarde ; ils furent heureux ; le village de Marca et la petite rivière ne les revirent plus.

Parfois il lui arrivait de dire à son mari :

— Je ne puis pas croire qu'il soit coupable ; il y avait là-dessous quelque mystère...

Et son mari riait et lui répondait :

— Il était coupable, sois-en sûre; c'est moi qui lui ai fait peur, il a tout avoué : ces rats d'église sont tous des capons.

Generosa n'était pas bien convaincue, mais elle ne voulait pas penser à ces choses et se remettait à jouer avec ses beaux enfans. — Après tout, se disait-elle, comment n'y pas croire? N'est-ce pas don Gesualdo lui-même qui s'est reconnu coupable? Et puis ne l'avait-il pas toujours aimée? A Marca, tout le monde ne le soupçonnait-il pas, et ne sait-on pas que les gens n'avaient tenu si longtemps leur langue que par respect pour l'église?..

Il vécut deux longues années aux galères, sur la côte; pendant ce temps, il ne parla pas; on le croyait fou. Puis, le troisième hiver, par une saison humide et froide, ses poumons se prirent, ses forces s'en allèrent et, au printemps, la phtisie l'emporta. Dans ses derniers momens, il y eut sur sa figure un rayon d'extase, sur ses lèvres un sourire d'un ravissement ineffable.

— *Laus tibi, Domine, libera me!* murmurait-il en rendant le dernier soupir.

Comme son âme passait, un oiseau vint chanter sur la fenêtre de sa cellule. C'était un rossignol, peut-être un de ceux qui, autrefois, pendant les nuits d'été, chantaient pour lui dans les églantiers près de l'église de Marca.

OUIDA.

SAN-FRANCISCO

III[1].

L'AGRICULTURE CALIFORNIENNE. — LES NOUVELLES MINES D'ARGENT. LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

I.

Cette terre, que des milliers de mineurs fouillent fiévreusement pour lui arracher le précieux métal qu'elle détient, cette terre n'est pas seulement la terre de l'or, mais aussi celle des moissons abondantes, des fruits incomparables, des forêts gigantesques. Tout y pousse, tout y fleurit, tout y mûrit. Ses richesses agricoles n'ont rien à envier à ses richesses minières, qu'elles égaleront malgré les merveilleuses découvertes qui vont bientôt étonner ces mineurs que rien n'étonne.

A l'époque où nous sommes parvenus, en 1860, l'agriculture en Californie n'en est encore qu'à ses débuts, mais ces débuts promettent ce qu'ils ont tenu depuis. On s'est lassé de payer cher au Chili ses farines et ses blés, de tout demander à l'étranger. Après les rudes mineurs, pionniers des premiers jours, après les aventuriers et les *politicians*, après les capitalistes, banquiers, négocians, importateurs, population citadine, voici venir les petits, les gens d'humble condition et d'ambition modeste, ne demandant pas l'or

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 novembre.

aux mines, la fortune aux spéculations hardies, mais leur subsistance à la terre et quelques économies pour leurs vieux jours.

Jusqu'ici ils se sont abstenus. La Californie était trop loin, le voyage trop coûteux, l'avenir trop incertain ; puis ils ont appris par les journaux, par les lettres, par les récits au village, que tout se payait au poids de l'or à San-Francisco, que les légumes y étaient introuvables, les pommes de terre à 1 franc la pièce, les œufs à 15 francs la douzaine, le beurre à 5 francs la livre, et que cependant le bétail était abondant, la terre à qui voulait, le climat sain. Ils ont vendu leur champ et ils sont venus. Fermiers de l'ouest des États-Unis, géans osseux et maigres, escortés de la ménagère, de quatre ou cinq fils vigoureux, sans compter les filles qui valent des hommes; paysans du comté de Galles, Irlandais affamés, robustes Écossais, cultivateurs de la Bretagne et de la Provence, vignerons du Bordelais et du midi, maraîchers de la banlieue de Paris, Italiens secs et nerveux, Allemands lourds et résistans à la fatigue, gens de toute race et de tous climats, ils ont suivi ce grand courant qui les déracine du sol natal et les emporte vers l'Ouest.

Dans ces plaines où la vie latente frémissait en hautes herbes ondulant à la brise, s'épanouissait en fleurs sans nombre, tapis diapré de mille nuances, s'élançait vers le ciel en arbres de cent mètres de hauteur et de dix de diamètre, la terre recelait plus et mieux que de l'or : une puissance de végétation incomparable, un humus vierge et fécond qui n'attendait que la main de l'homme pour récompenser son travail au centuple. Vingt millions d'hectares de terres labourables offraient à l'agriculture un champ immense. De vastes forêts de pins, de cèdres, de lauriers, de madronas, de chênes, de sycomores couvraient les pentes de la Sierra-Nevada, des montagnes du Coast-Range, de Santa-Lucia et de Monterey. Sous leurs épais ombrages erraient en liberté l'ours gris et l'ours noir, le chat sauvage, les loups, les coyotes, les daims, les antilopes; lièvres, lapins, écureuils foisonnaient. Sur les eaux de la baie, les canards et les oies sauvages, puis, dans les plaines, les cailles, perdrix, tourterelles, oiseaux de toute taille et de tout plumage, depuis le vautour californien mesurant dix pieds d'envergure jusqu'au minuscule oiseau-chanteur.

Les seuls animaux redoutables étaient les ours gris et noirs, le premier surtout, tellement abondant que sa chair figurait pour une part considérable dans l'alimentation. On le rencontrait aux environs mêmes de la ville; il peuplait les forêts du Coast-Range, se nourrissant de racines et de tubercules, s'attaquant aux troupeaux, quelquefois à l'homme quand il était surpris ou poussé par la faim. Sa force énorme et sa grande taille en faisaient un adversaire redoutable. L'ours gris de Californie mesure d'ordinaire quatre pieds de

hauteur sur sept de longueur. Son poids varie de 500 à 1,000 kilogrammes. Son poil est long, rude ; sa peau épaisse permet rarement de l'abattre du premier coup ; sa vitesse est presque égale à celle d'un cheval. Capturé jeune, il est facilement réduit à l'état de domesticité et s'attache à son maître. Adams, chasseur d'ours renommé, en avait dressé plusieurs qui l'accompagnaient dans ses excursions, le défendaient contre les autres animaux sauvages et même leurs congénères, et portaient sans murmurer les fardeaux dont il les chargeait.

Par suite de la guerre acharnée que leur ont faite les chasseurs et les fermiers dont ils ravageaient les troupeaux, les ours ont beaucoup diminué, mais on en trouve encore en assez grand nombre dans certaines localités de l'intérieur, et on estime à une dizaine le nombre d'hommes tués ou blessés annuellement par eux. Les reptiles étaient nombreux, mais peu dangereux, sauf le serpent à sonnettes. Dans le sud, les scorpions et les tarentules abondaient, mais leurs morsures douloureuses n'étaient pas mortelles.

Abstraction faite de San-Francisco, à laquelle sa situation particulière au débouché de la Porte-d'Or crée un climat exceptionnel de brume et de froid, peu de climats peuvent être comparés à celui de la Californie. Les hivers y sont plus doux, les étés plus frais que dans les contrées situées sous le même parallèle : le centre des États-Unis, l'Espagne, l'Italie du sud et la Grèce. Les changemens de température sont gradués, exempts de transitions brusques ; le fond de l'air est plus sec, les jours voilés moins nombreux, les coups de vent rares ; plus rares encore les orages, la grêle, la neige et la gelée. Les vents réguliers du nord amènent le beau temps, ceux du midi la pluie. Dans la région sud, l'oranger, le citronnier, l'olivier, le figuier, la vigne, rencontrent les conditions les plus favorables.

Presque chaque jour, à San-Francisco, la brise du Pacifique se lève, plus forte l'été par suite des chaleurs des bassins du Sacramento, du San-Joaquin et du Colorado ; la nuit, la brise de terre reprend le dessus. La température varie peu. Plus élevée, au mois de janvier, qu'à New-York et même qu'à Naples, elle est, pendant l'été, beaucoup moins élevée que dans ces deux stations. Si de San-Francisco nous passons à l'intérieur, nous constatons à Sacramento une moyenne annuelle de deux cent vingt jours sans un nuage, quatre-vingt-cinq jours partiellement couverts et soixante pluvieux. Pendant des semaines, en hiver, et des mois en été, le ciel reste parfaitement pur.

L'hiver et le printemps sont les saisons pluvieuses. A San-Francisco, comme dans l'intérieur, la quantité d'eau mesurée au pluviomètre pendant la moyenne des soixante jours de pluie égale à peu

de chose près la quantité d'eau qui tombe à Paris dans l'année. Dans les bassins du Sacramento et du San-Joaquin se produisent parfois des inondations, mais elles sont peu fréquentes. En vingt-quatre années, on n'en a compté que quatre importantes.

De ces conditions atmosphériques résulte un climat très sain, remarquable surtout par l'absence d'humidité dans l'air. Cette siccité est telle que de la viande crue laissée au dehors se sèche sans entrer en décomposition et que les cadavres d'animaux se momifient sans exhaler de miasmes. Un outil d'acier laissé des semaines entières à l'air ne se rouille pas. A San-Francisco, la mortalité est en moyenne de 21 pour 1,000; elle est de 39 à Naples, 38 à Berlin, 30 à Rome et 24 à Londres. Les décès occasionnés par les maladies de poitrine y sont inférieurs de moitié à ceux des États-Unis; mais les maladies du cœur, névralgies et ophtalmies sont plus fréquentes. Les fièvres sont rares et les épidémies presque inconnues.

La Californie offrait donc à l'agriculture, avec un climat d'une grande salubrité, un sol fertile, merveilleusement adapté à tous les genres de culture et surtout un débouché assuré et rémunérateur au-delà de toute attente. Dès le début, les petits maraîchers s'enrichirent. Les légumes les plus communs poussaient avec rapidité et se vendaient à des prix très élevés. Les basses-cours donnaient des résultats prodigieux, alors qu'une poule se vendait 25 francs et un lapin 50 francs. Évidemment, de pareils prix ne pouvaient se maintenir, mais longtemps encore ils restèrent à un niveau très élevé. La culture des céréales n'était pas moins rémunératrice. Bien avant la découverte des mines d'or, en 1833, il résulte des recherches faites dans les archives de la mission de San-José que la récolte de cette année donna 8,600 boisseaux de blé pour 80 de semence et que l'année suivante on récolta encore 5,200 boisseaux du même sol sans nouvel ensemencement (1). Une seule semence avait donc rendu 107 la première année, 65 la seconde, soit au total 172 pour 1. Aux Etats-Unis on estime 10 pour 1 une bonne récolte. En Californie, on a obtenu jusqu'à 160 boisseaux à l'hectare, alors que dans les régions les plus riches de la vallée du Mississipi le rendement maximum a été de 90. Si, de ces chiffres exceptionnels, nous en revenons aux cultures moyennes et aux rendemens ordinaires et cherchons à nous rendre compte des bénéfices que donne la culture de céréales en Californie, examinons le coût et le revenu par hectare dans le comté de Stanislas, sur un sol et dans des conditions normales. Pour le labourage, par hectare 12 fr. 50, la semence 5 francs, ensemencement et hersage 7 fr. 50, mois-

(1) Colton, *three Years in California.*

son 12 fr. 50, battage 12 fr. 50, loyer du sol 10 fr., mise en sacs 17 fr. 50, transport 10 fr.; total 87 fr. 50. Par contre, 40 boisseaux à l'hectare vendus 6 fr. 25, soit 250 francs (1).

L'avoine donne, comme quantité, un rendement encore supérieur. En 1853, un champ de cinquante hectares dans la vallée du Pajaro a produit jusqu'à 90,000 boisseaux (2). On cite un champ dans le comté de Yolo, qui, ensemencé une seule fois, a porté successivement cinq récoltes, dont la dernière donnait encore 60 boisseaux à l'hectare. L'orge rend communément de 60 à 80 boisseaux à l'hectare, 30 de plus qu'aux États-Unis. Riggs et Read, dans le comté del Norte, ont obtenu 250 boisseaux, et John et Brown, de Crescent City, jusqu'à 315 à l'hectare. La pomme de terre réussit admirablement et, jusqu'ici, n'a souffert d'aucune épidémie. Elle atteint un développement prodigieux; beaucoup pèsent une et deux livres, on en a exposé une qui atteignait six livres et demie.

La culture du tabac date de 1853; elle n'a encore donné que peu de résultats comme qualité, bien que, comme quantité, le rendement en soit bon : 2,500 kilogrammes à l'hectare; les procédés de curage laissent fort à désirer. Le coton rend beaucoup : de 250 à 500 kilogrammes par hectare, le prix de revient n'étant que d'environ 150 francs par hectare, mais les terres d'irrigation facile se font rares. On y supplée par la création de canaux, et, en 1871, on irriguait artificiellement déjà 45,000 hectares et on en avait drainé 50,000.

Mais la principale, on pourrait même dire l'unique industrie de la Californie, depuis sa découverte par Cabrillo en 1542 et l'établissement des frères de Saint-François en 1769, était l'élevage du bétail. Des troupeaux immenses paissaient alors dans ces riches plaines, se multipliant en liberté, trouvant partout avec un climat propice une nourriture abondante. C'était la seule richesse du pays. La plupart des habitans, peu nombreux, obtenaient gratuitement du gouvernement des concessions variant de 1 à 10 lieues carrées, à la seule condition d'y élever une maison et d'y entretenir 100 têtes de bétail. Beaucoup en possédaient 5,000 et plus. Leur vie se passait à cheval à surveiller leurs animaux, à se visiter et à jouer. Trois ou quatre fois par année, ils se réunissaient pour un *rodeo*, occasion de fêtes et de réjouissances. Le *rodeo* consistait à ramener dans un vaste enclos les animaux errans dans les montagnes et les plaines, à marquer les jeunes, à choisir ceux que l'on devait abattre, à mettre à part les vaches laitières. Si le *rodeo* était général, s'il s'agissait de réunir les troupeaux de propriétaires habitant la même

(1) Hittell, *Resources of California.*
(2) Rapport de l'assesseur de Monterey.

région, on les convoquait plusieurs semaines à l'avance. Ils arrivaient montés sur de solides chevaux richement caparaçonnés de hautes selles mexicaines surchargées de clous d'argent, amenant avec eux leurs *vaqueros* hâlés par le soleil, cavaliers intrépides, faisant siffler au-dessus de leurs têtes leurs *lassos* flexibles, arme redoutable entre leurs mains. Puis l'on se mettait en campagne, couronnant les crêtes, fouillant les ravins, encerclant et poussant devant soi dans d'immenses espaces des milliers d'animaux affolés, campant où et comme l'on pouvait, parcourant d'énormes distances jusqu'à ce que l'on eût tout ramassé dans un gigantesque coup de filet.

Alors commençaient les trocs, les achats, les échanges et les parties de *monté*, dont le bétail était l'enjeu, les repas copieux, les danses et les querelles d'amoureux suivies de fiançailles. Puis à ces périodes de grande activité succédait la vie calme et monotone jusqu'au jour où un voisin ou un ami réclamait aide pour son propre bétail. C'étaient les *rodeos* particuliers, moins nombreux, moins bruyans, mais ramenant toujours la large hospitalité des *rancheros*, riches sans argent au milieu d'une abondance rustique.

Les bœufs n'avaient pas d'autre valeur que celle de la peau, du suif et des cornes. On enfouissait la chair; qu'en eût-on pu faire quand on abattait en quelques jours 500 ou 1,000 têtes de bétail? On tendait les peaux au soleil avec des piquets pour les empêcher de se racornir; quand elles étaient sèches, on les empilait, on les chargeait sur de lourds chariots aux roues massives, et, suivi des siens, le *ranchero* se dirigeait au pas lent de ses bœufs vers Monterey, San-José, Santa-Clara ou San-Francisco. Là, il traitait de son chargement avec l'un des marchands établis dans ces localités et qui lui-même le revendait aux capitaines de navires qui fréquentaient la côte. D'argent, il n'en était pas question; le *ranchero* se payait en marchandises; la ménagère s'approvisionnait de sel, savon, chandelles, sucre, café, et, s'il restait quelque chose, d'étoffes et de rubans pour elle et ses filles, pendant que, buvant du *pulqué*, le *ranchero* jouait avec ses amis et échangeait les nouvelles. Bonnes gens d'ailleurs, simples et hospitaliers, accueillant l'étranger sans s'enquérir d'où il venait ni où il allait, le gardant une semaine ou six mois comme il lui plaisait, honnêtes dans leurs mœurs, probes dans leurs transactions, toujours prêts à obliger.

La découverte des mines d'or eût dû les enrichir; elle les ruina. Exploités par des aventuriers, ils se laissèrent dépouiller sans merci; ils perdirent au jeu leur bétail et leurs terres ou les vendirent à des prix dérisoires. Ils n'entendaient rien aux opérations commerciales, ils ne comprenaient rien aux exigences fiscales de cette civilisation nouvelle qui brusquement les envahissait et bru-

talement les dépossédait. Un Indien des prairies auquel, au gué d'une rivière, un gendarme demanderait ses papiers, ne serait pas plus ahuri qu'ils ne l'étaient quand on leur réclamait leurs titres de propriété, à eux qui, à quelques centaines d'hectares près, en ignoraient la contenance et les limites. Leur temps était fini, ils n'avaient plus de raisons d'être; force leur était de céder la place à d'autres, comme les Indiens leur avaient cédé la leur. Ces terres, sur lesquelles ils n'exerçaient qu'un droit de pâturage, devaient être défrichées, labourées, ensemencées, porter d'abondantes moissons. Ces forêts produisaient des bois de charpente et de construction et surtout des sapins rouges d'un grain lâche, mais résistant mieux qu'aucun bois dur à l'action de l'humidité. On devait l'employer aux pilotis de la baie, l'exporter au Chili et au Pérou, qui en ont utilisé d'énormes quantités pour les traverses de leurs voies ferrées, le faire servir aux constructions maritimes. Toute cette matière première existait en abondance, et aussi les bras, les capitaux et l'intelligence pour la mettre en valeur.

Les premières tentatives d'agriculture faites par les nouveaux colons sur une petite échelle donnèrent donc des résultats tels que les progrès furent rapides. Vu la cherté des produits, le maraîcher gagnait autant que le mineur, avec cette différence que plus il fouillait le sol, plus il en augmentait la valeur, tandis que l'autre l'épuisait. Aussi vit-on promptement les abords des villes et des grands camps destinés à devenir villes, se couvrir de jardins que les petits cultivateurs bêchaient et ensemençaient de légumes dont la grosseur prodigieuse attestait la fertilité du sol. Ils apportaient sur le marché de San-Francisco des choux qui pesaient 15 livres, des potirons de 100 livres, des oignons de 2 livres, des betteraves de 15 kilogrammes, des navets de 7 et des carottes de 5. Les tomates, melons, radis, céléri, petits pois, patates poussaient partout, donnant des produits aussi abondans qu'excellens. Les arbres fruitiers grandissaient vite et portaient tôt : le poirier, le prunier, l'abricotier, donnaient à deux ans plus de fruits qu'à quatre ou cinq ans ailleurs ; un verger était en plein rapport à trois ans. On estime actuellement à 4 millions le nombre des arbres à fruits des climats tempérés et à 250,000 celui des arbres fruitiers des climats chauds; 50,000 hectares sont affectés à ce genre de culture.

Les premiers essais furent tentés par des Français; ils ouvrirent la voie. Industrieux et économes, ils réussirent. La viticulture surtout, cette industrie essentiellement nationale, devait attirer leur attention. Dès 1770, les missionnaires espagnols s'en étaient occupés. En 1820, le général Vallejo avait fait quelques plantations au nord de San-Francisco. Les ceps de madère y donnaient d'assez bons résultats, mais c'était surtout dans les comtés de Los-Angeles, de

Sonoma, de Napa, de Santa-Clara et d'Amador que la culture de la vigne devait se développer. On estime qu'en 1848 il n'y avait encore que 200,000 ceps en rapport portant un raisin à gros grains d'un bleu noir et de peu de saveur; on en tirait un petit vin léger, se conservant mal. En 1853, 1854 et 1855, on commença à importer des plants étrangers originaires de France, d'Espagne, d'Allemagne et des États-Unis. Partout, ils prospérèrent, donnant une moyenne de 10,000 kilogrammes de fruits à l'hectare. L'absence de grands froids, de grêle et d'orage favorisait la croissance du plant et la maturité des grappes; le climat, nettement divisé en saison pluvieuse et en saison sèche, permettait les vendanges tardives dans d'excellentes conditions; l'oïdium était inconnu; enfin, les terres à vignobles valaient de 200 à 500 francs l'hectare, prix très inférieur à celui des mêmes terres en Europe. En revanche, la main-d'œuvre était fort chère; on ignorait l'art de faire le vin, on manquait de fûts et de chais, et enfin l'intérêt de l'argent était exorbitant.

En dépit de ces obstacles, les plantations de vignes se multiplièrent, grâce à l'énergie et au travail de nos compatriotes, qui ont définitivement doté le pays d'une industrie appelée à un grand avenir. Aujourd'hui, la Californie possède plus de 30 millions de ceps, mais la plupart des grands vignobles ont passé dans des mains étrangères. Le plus considérable de tous, celui de l'association viticole de Buena-Vista, compte 200,000 ceps, celui de B.-D. Wilson à San-Gabriel, 200,000; L.-J. Rosa, dans la même localité, 130,000; Matthew-Keller à Los-Angeles, 100,000; R. Chalmers, à Coloma, 100,000. La plupart de ces vignobles portent de 1,400 à 1,600 ceps à l'hectare. Les vins californiens sont, en général, de qualité médiocre, foncés en couleur et dépourvus d'arome. Les vins mousseux sont les plus appréciés; on en produit 3,000,000 de bouteilles par année.

II.

De 1855 à 1857, l'attention se portait de plus en plus vers l'agriculture. Les mines, tout en rendant beaucoup, n'offraient plus ces chances de fortunes rapides qui agissaient si puissamment sur les imaginations. Le commerce se régularisait; plus de ces fluctuations subites qui laissaient croire à tous que la chance les favoriserait un jour. L'ordre régnait dans les rues de San-Francisco à la suite de l'énergique intervention du comité de vigilance, le calme revenait dans les esprits enfiévrés par sept années d'efforts incessans et de secousses de tout genre. De temps à autre cependant, des rumeurs vagues parties de l'étranger ou d'un coin reculé des mines venaient réveiller les ardeurs passées et les passions calmées. En 1854, les

journaux de Panama annonçaient à grand bruit la découverte de riches *placers* aux sources de l'Amazone, et un millier de mineurs quittaient la Californie pour s'y rendre et n'y rien trouver. En 1855, nouvel *excitement*, comme on appelait ces fièvres minières. Cette fois, il s'agissait, disait-on, de gisemens fabuleux, sur les bords du Kern-River; on y avait trouvé, en effet, des belles pépites; il n'en fallut pas davantage pour provoquer un nouvel exode de 5,000 travailleurs, 10,000 autres se préparaient à les suivre quand les faits se précisèrent; tout au plus s'il y avait du travail pour 100 mineurs.

Ces secousses se reproduisaient fréquemment, nous ne citons que les principales: l'imagination, la spéculation et la crédulité en faisaient les frais. Beaucoup de mineurs, las d'un travail régulier, bien que rémunérateur, abandonnaient leurs *claims* et, la carabine d'une main, le pic de l'autre, se mettaient à prospecter. Ils se passionnaient pour cette existence nomade, comptant toujours sur une heureuse trouvaille qui ferait leur fortune, en attendant, explorant les montagnes et les vallées, rencontrant parfois de bonnes veines, promptement épuisées, repartant de nouveau à la recherche du grand filon aurifère rêvé, dont ils voyaient partout les débris sous forme de poudre et de pépites, et qu'ils se figuraient comme une montagne d'or massif. Quand le hasard leur faisait découvrir quelque riche placer, ils se hâtaient d'ébruiter leur découverte dans l'espoir de la revendre à haut prix et de s'enrichir d'un seul coup. Poussant toujours plus avant, ils s'enfonçaient dans les montagnes de la Sierra Nevada, dans le désert du Colorado, dans les grandes plaines du sud, dans le nord de l'Orégon, remontant jusqu'à la Colombie britannique, rayonnant dans toutes les directions, entraînés par le mirage de l'or.

Au mois d'avril 1858, le bruit se répandit que l'on venait de rencontrer des gisemens d'une richesse inouïe sur les bords de la rivière Fraser, dans la Colombie britannique, à 100 milles de l'Océan-Pacifique. A l'appui de cette assertion, on envoyait des échantillons de poudre d'or très pur recueillie dans le sable et on affirmait que, quand la rivière, très haute alors par suite des pluies d'hiver et de la fonte des neiges, viendrait à baisser, on récolterait d'énormes quantités du précieux métal, les échantillons envoyés n'étant que le résultat de quelques jours de travail d'une petite bande de mineurs. Au reçu de ces nouvelles, un vent de folie passa sur la population. On ne parlait plus que des mines du Fraser. Tous les paquebots disponibles s'annonçaient en partance pour les nouveaux placers, une armée de mineurs descendait sur San-Francisco pour s'embarquer. On put croire un moment que c'en était fait de la Californie. Du 20 avril au 9 août, 23,428 partirent; les autres, maudissant la fortune ad-

verse, cherchaient à faire argent de tout pour les suivre. A San-Francisco, la panique régnait, on tenait la ville pour ruinée; le sceptre du Pacifique allait passer aux mains de Victoria-City, métropole de la colonie anglaise. En trois mois, la valeur des propriétés baissa de 80 pour 100; l'une d'elles, Blythes Gore, entre les rues Market et Geary, dont on a offert, en 1876, 7,500,000 francs, que le propriétaire a refusés, ne trouvait pas acquéreur à 150,000 francs.

Négocians, banquiers, hommes de loi, tous prenaient leurs mesures pour transporter leurs maisons de commerce, leurs fonds et leurs bureaux à Victoria, où régnait une agitation indescriptible qui rappelait les premiers temps de la Californie. En juin, les eaux du Fraser commencèrent à baisser; en juillet, on s'aperçut que l'or n'était pas plus abondant dans le lit en partie vide que sur les bords; en août, on ne croyait plus à la richesse de ces nouveaux placers; en septembre, on revenait en foule. On évalue à 45 millions la somme en numéraire que cette aventureuse campagne coûta aux mineurs trop crédules, sans tenir compte de la perte, bien plus considérable encore, qu'ils eurent à subir du fait de la vente à tout prix de leurs *claims* abandonnés. San-Francisco se remit vite de cette panique. L'exode et le retour des mineurs enrichirent les hôteliers, les restaurateurs et les cabaretiers de la ville, puis l'écho de ces rumeurs fabuleuses avait donné une impulsion nouvelle à l'émigration; 13,000 nouveaux colons arrivaient par mer des états de l'Atlantique. Quant à ceux qui revenaient désappointés des bords du Fraser, ils juraient qu'on ne les y reprendrait plus et rentraient, bien décidés à se fixer en Californie. A la fin de l'année, il ne restait plus trace de l'*excitement;* le prix des terrains dépassait celui coté antérieurement, mais nombre de propriétés avaient changé de mains et la fortune favorisait, une fois de plus, ceux dont la foi dans l'avenir était restée ferme.

Un an plus tard, une découverte bien autrement sérieuse devait encore accroître l'importance de la métropole du Pacifique, qui semblait sortir plus vivace et plus forte de chaque épreuve qu'elle traversait.

En juin 1859, deux mineurs irlandais, Peter O'Reilly et Patrick Mac Laughlin, exploitaient, sans grand profit, un *claim* situé sur les confins du territoire de l'Utah, aux environs du lac Washoë, quand ils rencontrèrent un filon de minerai argentifère. L'or s'y trouvait mêlé à l'argent en quantité suffisante pour laisser croire aux mineurs inexpérimentés qu'ils se trouvaient sur un filon aurifère et, ce qu'il y a de plus étrange, cette erreur fut partagée par des hommes de science. M. L. Simonin, dans son intéressant volume, *A travers les États-Unis, de l'Atlantique au Pacifique*, raconte ce qui suit : « J'étais à cette époque en Californie, chargé de diriger

l'exploitation de gîtes aurifères dans le comté de Mariposa. Je quittai le pays de l'or au commencement du mois de décembre 1859, forcé de me rendre au Chili. Quand je revins à Paris au mois de mai 1860, je trouvai la France émue des découvertes de Washoë et de ces nouvelles exploitations d'argent. Tous les banquiers étaient en éveil. Le gouvernement français se préparait alors à abaisser, comme il l'a fait depuis, le titre de ses monnaies d'argent, afin de parer au défaut d'équilibre entre les deux métaux précieux, lequel avait été amené par une trop grande abondance de l'or. Avant d'accomplir l'opération qu'il projetait, le gouvernement, pour s'édifier complètement sur les récentes découvertes, dépêcha sur les lieux un de ses ingénieurs des mines. Celui-ci vint à Washoë, annonça aux mineurs qu'ils étaient sur un filon d'or et non d'argent, et rédigea son rapport sur ces conclusions. Le fait est resté légendaire dans tous les états du Pacifique. Les pionniers de Washoë laissèrent dire et s'escrimèrent si bien sur leur filon qu'en dix années, de 1860 à 1870, le Nevada produisit en lingots d'argent une moyenne de 70 millions par année. En 1873, la production a même atteint 125 millions. Le Mexique tout entier, le plus riche des états argentifères, ne fournit pas au-delà de 100 millions par an. »

Connu d'abord sous le nom de Washoë, ce nouveau filon fut désigné sous celui de Comstock, suivant la loi des mines, qui donne à tout *placer* le nom du premier qui en marque le périmètre, ainsi que le fit Comstock, associé des deux Irlandais. Le Comstock se dresse comme une muraille énorme sur un plateau qui atteint huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Pays rude, où souffle un vent âpre et froid. Le sol aride et grisâtre y porte de maigres moissons. La montagne, crevassée par les pluies et le froid, battue par les tempêtes, élève lisses et droites ses assises de quartz dur à rayer l'acier, brillant comme du métal poli. Sur le plateau de la mine même s'étend aujourd'hui Virginia-City, une ville de plus de vingt mille habitans, aux larges rues droites, formant damier, bordées de magasins, de maisons de banque, d'hôtels, et surtout de cabarets aux enseignes grotesques et branlantes, secouées par une bise constante.

Comstock avait le premier tracé le périmètre de son exploitation, et, suivant la loi en usage, pris possession de 200 pieds linéaires sur le filon; James Walsh en fit connaître la valeur. A la fin de 1861, il expédiait à San-Francisco 3,000 kilogrammes de minerai non épuré qu'on lui payait 22,500 francs, et il achetait à ses voisins 1,800 pieds de filon à 70 francs le pied. Quelques mois plus tard, le pied se vendait couramment 5,000 francs, et les mineurs envahissaient le pays. « Il fallait voir, écrivait un témoin oculaire,

les débuts de Virginia-City. Nous allions tous dans les rues, mis comme des mendians; à peine prenait-on le temps de se vêtir, de boire et de manger. Notre vie se passait dans les puits, dans les galeries, dans les excavations. Quand on se rencontrait, on ne parlait que de filons, essais, minerais d'argent. On était à la veille de l'élection du président des États-Unis, la guerre civile pouvait éclater, suivant le nom qui sortirait de l'urne, et elle éclata en effet; mais, de tout cela, on n'avait cure. On ne voyait que mines; on en causait le jour, on en rêvait la nuit, et les ventes, les achats, les projets, les illusions allaient leur train. A peine si le soir les maisons de jeu ouvraient un moment leurs portes et si les joueurs y échangeaient quelques coups de revolver; c'était bon naguère, mais cette fois on n'avait qu'une idée : vendre, acheter, puis racheter et vendre encore des pieds de filon. Tous, nous devions faire fortune; tous, nous étions riches, et souvent nous n'avions pas même de quoi payer notre dîner. »

De tous côtés, en effet, on accourait à Virginia-City, mais cette immigration ne ressemblait en rien à celle qui avait envahi la Californie en 1849 et depuis. Si les mineurs affluaient, les capitalistes de San-Francisco étaient aussi largement représentés. Bon nombre d'entre eux achetaient au hasard, sur des renseignemens vrais ou faux. Plus de trois mille compagnies minières se fondèrent avec un capital nominal de 5 milliards de francs! Les actions minières portaient le nom de *pieds*, chacune d'elles représentant un pied linéaire de filon (30 centimètres sur toute sa profondeur). On vit alors un agiotage effréné. Un pied de la mine Gould-et-Curry vendu, au début, 50 francs, atteignait 2,500 francs en mars 1862, 5,000 en juin, 7,250 en août, 12,500 en septembre, 16,000 en février 1863, 22,000 en juin, 28,000 en juillet. La compagnie Hale et Noseross donna des résultats plus surprenans encore; ses actions montèrent à 60,000 francs avant qu'aucun dividende fût acquis. Pour la mine Chollar-Potosi, en revanche, les actionnaires touchaient 25, 50 et 75 francs de dividende *par mois*, alors que les actions n'étaient encore cotées que 400 et 425 francs à la Bourse de San-Francisco.

Sur le marché minier de la Californie, le prix des actions est infiniment plus élevé, alors que la mine ne rend encore rien, que lorsqu'elle commence à donner un dividende. Tant que l'on est dans la période d'organisation et de travaux préliminaires, l'imagination se donne pleine carrière. Les bénéfices entrevus sont sans limites, comme ils sont sans contrôle. On se trouve en présence de l'inconnu, et chacun de le calculer à sa guise. Il n'en va plus de même quand les premiers résultats de l'exploitation sont connus. Si riches qu'ils soient, ils ont une limite précise, pour l'heure présente tout au moins, et lors même qu'ils donnent plus de 100

pour 100 par an, la réalité demeure encore au-dessous de l'attente.

La plupart des actions se capitalisaient à un taux de revenu de 5 pour 100 par mois. A mesure que les travaux avançaient, on se rendait mieux compte de la valeur du filon. Son épaisseur variait de cent à deux cents pieds dans la direction du méridien magnétique, c'est-à-dire à 15 degrés à l'est du nord vrai. La plus grande profondeur à laquelle on l'ait exploité est de neuf cents pieds. Ce filon ressemble à une immense fissure, entre les roches granitiques et les roches de porphyre vert, remplie après coup. En se rapprochant de la surface du sol, il se renfle et projette à l'extérieur des arêtes de quartz formant affleurement.

Les ingénieurs estiment que cette fissure est due à quelque mouvement volcanique. Des dégagemens gazeux ont entraîné le minerai mélangé de quartz et d'argile grasse, bleuâtre et polie, semée de stries, et qui, sous l'énorme pression qu'elle a subie, se dresse en parois lisses que les mineurs désignent sous le nom de *miroirs*. Çà et là le filon est brusquement interrompu par d'énormes blocs de porphyre évidemment détachés du toit de la fissure. Il faut les forer pour retrouver le filon au-delà. Les mineurs appellent *chevaux* ces masses improductives qui, tout à coup, leur barrent la route et les condamnent à un travail ingrat.

Le minerai est du sulfure d'argent presque pur, mélangé à un peu d'argent rouge ou sulfure d'argent, d'antimoine et d'arsenic, à la galène ou sulfure de plomb argentifère, et enfin au chlorure d'argent, dit *argent corné*, que les mineurs de l'Amérique espagnole désignent sous le nom de *plata plombo* ou argent-plomb, à cause de sa propriété d'être tendre et flexible et de se laisser couper au couteau comme le plomb. Le filon de Comstock en contenait, par place, des amas considérables, presque purs, qui ont, en quelques jours, enrichi les exploitans. Les mineurs, empruntant dès le début beaucoup de mots à la langue espagnole, plus riche que l'anglais en expressions minières, désignent sous le nom de *bonanzas* ces accumulations de minerais formant poches entre des roches souvent improductives. Certaines de ces *bonanzas* sont restées célèbres. On cite entre autres celle de la mine de Valenciana, au Mexique, qui, rencontrée inopinément en 1768, rendit pendant trente-deux ans plus de 7 millions par an et fit de son heureux propriétaire, señor Obrigo, le comte de Valenciana, et l'homme le plus riche de son pays et de son temps. La *bonanza* de Real-del-Monte, sur la Veta-Madre, également au Mexique, donna en douze ans, de 1759 à 1771, à don Pedro Torreros, depuis comte de Regla, plus de 30 millions nets.

Plusieurs de ces *bonanzas*, rencontrées sur le filon de Comstock, ont, à diverses reprises, déterminé des hausses considérables sur

les actions et relevé subitement leurs cours au moment où ces cours étaient au plus bas. C'est ce qui se produisit en 1868, pour la compagnie de Yellow-Jacket, dont les actions délaissées se relevèrent tout à coup à la suite de la rencontre d'un de ces nids de minerai dont, pendant plusieurs semaines, on tira des millions.

Sur ce plateau aride et dénudé du Nevada, sur cette étroite bande de terre de 500 mètres de largeur sur 4 kilomètres de longueur, l'industrie a accumulé les découvertes et les procédés les plus récens de la science, ses conquêtes les plus merveilleuses, à côté d'un luxe intelligent et pratique inconnu partout ailleurs. Les précautions les plus minutieuses pour protéger la vie des ouvriers, les appareils les plus ingénieux pour faciliter les travaux, pour la descente et la montée des mineurs, pour l'épuisement des eaux, y sont mis en usage. De puissantes machines à vapeur font mouvoir les pompes, les ventilateurs, les cages d'extraction. Les galeries, vastes et soigneusement aérées, solidement étayées, sillonnées en tous sens par des wagonnets, amènent l'air respirable jusqu'aux chantiers les plus éloignés. Les boyaux d'extraction, une fois épuisés, sont immédiatement remblayés avec des roches pour prévenir tout tassement. Le pays ne produisant rien, il faut tout y amener : la houille pour les machines, les étais de soutènement. Les puits atteignent une profondeur de neuf cents pieds. D'immenses nappes d'eau souterraines semblaient devoir empêcher de pousser plus avant, mais un Américain, M. Sutro, a conçu l'idée d'un gigantesque tunnel de plus de 20,000 pieds de long, qui, assurant l'écoulement, permet de suivre le filon jusqu'à 2,000 pieds de profondeur. Ce travail a coûté plus de 10 millions.

Le filon de Comstock dépasse en richesse les trois mines d'argent les plus renommées : celles de la Veta-Madre de Guanajuato, de la Veta-Madre de Zacatecas, au Mexique, et de Potosi, au Pérou. La première a cependant donné, en trois siècles, 4 milliards; la seconde, 3 milliards 330 millions; la troisième, enfin, 6 milliards, soit une moyenne, pour cette dernière, de 20 millions par an. Dans les dix premières années de son exploitation, le filon de Comstock a donné 675 millions, soit une moyenne annuelle de plus de 67 millions. Si l'on tient compte, en outre, de ce fait que, dans les mines d'argent de Comstock, aussi bien que dans l'exploitation des mines de quartz aurifère, le rendement moyen du traitement à l'usine n'est que des deux tiers du titre, ce qui revient à dire que 33 pour 100 de l'or ou de l'argent est perdu, on se rendra compte de l'étonnante richesse de ce filon, qu'un heureux hasard révéla à deux mineurs.

Si une pareille découverte était bien faite pour encourager les *prospecteurs* à se lancer encore plus avant à la recherche de nouveaux gisemens, elle était aussi de nature à surexciter toutes les

convoitises et à faire naître les fraudes. Peu après la découverte du Comstock, on n'entendait parler que de filons merveilleux, de placers de grande richesse. Dans certains de ces derniers, on semait sur le sol de la poudre d'or, et l'acheteur, séduit par les premiers lavages, acquérait à un prix exorbitant un placer artificiellement enrichi. Dans les mines de quartz, des mineurs chargeaient leurs fusils avec des pépites d'or et tiraient contre les parois, dans lesquelles l'or s'incrustait. L'acquéreur admis à visiter ces mines y relevait, en maints endroits, ces affleuremens factices, qui le décidaient à s'en rendre propriétaire. Mais la fraude la plus colossale est celle qui, en 1877, provoqua à San-Francisco un *excitement* d'un nouveau genre, et sur laquelle M. Edmond Leuba, dans son intéressant volume sur la Californie et les états du Pacifique, donne des détails précis (1). Un jour, le bruit se répandit que des mineurs venaient de découvrir, dans le territoire de l'Arizona, des gisemens fabuleux de pierres précieuses. L'on n'ignorait pas que, du temps de Pizarre, les Aztèques recueillaient dans ces régions des pierres fines dont Montézuma possédait de grandes quantités. Ces mineurs racontaient qu'ils s'étaient aventurés, non sans dangers, dans ce district occupé par les Indiens Apaches, qu'ils avaient retrouvé ces anciens gisemens et les avaient superficiellement fouillés, le temps, les outils et les vivres leur manquant pour commencer une exploitation en règle.

A l'appui de leurs dires ils produisaient des sacs en peau de chamois remplis de diamans, de rubis bruts, parmi lesquels à côté de pierres sans grande valeur s'en rencontraient quelques-unes fort belles. Il n'en fallut pas davantage pour éveiller toutes les convoitises. Plusieurs banquiers et capitalistes de San-Francisco mis en goût par les énormes bénéfices réalisés sur les mines de Comstock entrèrent en relations avec ces mineurs et leur offrirent de traiter avec eux. A quoi ceux-ci répondirent qu'ils ignoraient la véritable valeur de leurs gisemens. Ils consentaient bien à les vendre, mais ils entendaient vendre après qu'un examen sérieux aurait permis d'établir un prix. Ils invitaient donc les acquéreurs à se rendre avec eux dans l'Arizona et à procéder à une vérification minutieuse. Cette proposition était trop équitable et trop sensée pour n'être pas accueillie avec satisfaction et pour ne pas désarmer tous les soupçons. Sans plus tarder, on enrôla quelques ingénieurs, on leur adjoignit des connaisseurs en pierres fines, et, dans le plus grand mystère, on se mit en route pour l'Arizona. Pour dépister les curieux, les divers membres de l'expédition prirent des routes différentes et se réunirent à un point éloigné. Arrivés sur les gisemens,

(1) 1 vol. in-8°; Sandoz et Thuillier.

ils commencèrent les recherches. Elles furent des plus fructueuses; partout, sur un rayon d'une lieue carrée, dans la plaine, dans les sables, dans les ravins et jusque dans le lit des ruisseaux on recueillit des pierres semblables aux échantillons produits à San-Francisco. Minutieusement examinées par des hommes du métier, elles furent reconnues être des pierres fines.

Les capitalistes, au nombre d'une douzaine, aux frais de qui l'expédition avait été faite, n'hésitèrent plus. Ils offrirent aux mineurs 5 millions comptant et une part dans les bénéfices. Après bien des pourparlers l'affaire fut enfin conclue, et les promesses d'actions atteignirent tout de suite des prix fabuleux. Les choses en étaient là et l'on préparait le matériel de l'exploitation quand le rapport d'un expert de Philadelphie vint glacer l'enthousiasme. De l'examen des localités et de la nature du sol il concluait que les gisemens n'existaient pas et qu'on se trouvait en présence de *salted deposits* (champs salés) ou artificiellement ensemencés de pierres fines. Une enquête minutieuse révéla, en effet, que ces filous avaient acheté à Londres et à New-York pour environ 250,000 francs de diamans et de rubis bruts, plus ou moins défectueux, mélangés de quelques belles pierres et qu'ils les avaient semés sur le sol des anciens Aztèques. Il va sans dire qu'une fois en possession de leurs millions, ils avaient quitté la Californie et qu'on ne les y revit jamais.

Le traitement des minerais de la Californie nécessite l'emploi du mercure en quantités très considérables, et par une heureuse coïncidence la Californie possède des mines importantes de mercure, au premier rang desquelles figure celle connue sous le nom de New-Almaden. Elle est située à 16 milles au sud de l'extrémité de la baie de San-Francisco, dans un des contreforts du Coast-Range, chaîne de montagnes qui court le long du littoral. Cette mine était connue des Indiens, qui en utilisaient le cinabre pour leurs tatouages. Le filon serpente dans une roche verte ; en certains endroits il mesure plusieurs centaines de pieds d'épaisseur, en d'autres, il s'amincit et se réduit à presque rien. Sa direction constante est du nord au sud. On détache le cinabre, on le brise en morceaux et on l'empile, ainsi concassé, dans un vaste récipient pouvant contenir jusqu'à vingt-cinq tonnes de minerai. Soumis pendant quatre jours à une chaleur intense, le mercure mélangé de soufre se volatilise et passe à travers un appareil de condensation dans lequel il se liquéfie; le soufre converti en gaz sulfureux disparaît par la combustion. En vingt-quatre années New-Almaden a produit 45,000,000 de livres de mercure ou 60,000 flasques. La mine de Fresno en produit 6,000 et celle de Napa 7,000 annuellement.

D'un prix très élevé au début de l'exploitation des mines d'or, le mercure a subi depuis une dépréciation considérable grâce à laquelle

il a pu lutter avec avantage contre le mercure importé et même lui faire une concurrence telle que les mines d'Italie : Levigliani et Ripa en Toscane, et celles de Huancavelica au Pérou ont vu cesser leur exploitation. Seule, la mine d'Almaden en Espagne a pu se maintenir, et si le marché de la Chine lui a été enlevé par sa rivale californienne, elle lui dispute encore celui du Mexique.

Enfin, pour compléter la liste des richesses minières du pays de l'or et de l'argent, notons les houillères de Monté del Diablo, qui fournissent par an 175,000 tonnes de combustible, celles du nord qui en donnent 75,000, soit en tout 250,000 tonnes, la moitié de la consommation locale ; le surplus est fourni par l'Australie, les États-Unis et l'Angleterre. De grands dépôts de soude et de borate, de soufre, de minerais de fer ont été reconnus et sont exploités. Chaque jour la Californie s'affranchit du tribut qu'elle payait à l'étranger et devient un centre de production et de fabrication.

III.

Tant de progrès réalisés, tant d'épreuves heureusement franchies, une prospérité sans égale, un avenir sans limites, semblaient devoir lasser la fortune inconstante. En quelques années, San-Francisco avait pris un développement prodigieux ; partout de somptueuses résidences, de vastes magasins, des églises, des quais énormes, attestaient l'énergie et la richesse de ses habitans, leur foi désormais inébranlable dans l'avenir de la métropole du Pacifique. L'année même où la production de l'or semblait faiblir et où l'exportation du précieux métal baissait de 10 millions, les mines d'argent venaient combler et au-delà cette lacune et ajouter 30 millions en argent aux 200 millions que les vapeurs de Panama emportaient en 1861. Le recensement constatait, pour l'état, une population de 380,000 habitans, pour San-Francisco de 57,000. L'immigration continuait, non plus avec la fièvre des premiers jours, mais régulière et constante, par la voie de l'isthme. Mais cette voie plus rapide ne satisfaisait pas encore l'impatience des habitans de San-Francisco. En attendant la construction du grand chemin de fer transcontinental on décida d'organiser un service de courriers à cheval. La distance à franchir, de Saint-Joseph du Missouri, point extrême de la voie ferrée du côté de l'Atlantique, et Sacramento, était de 1,900 milles, environ 3,000 kilomètres, à travers les déserts, les sierras et les prairies. On réussit à la franchir en deux cent-cinquante heures, dix jours et demi, avec une vitesse moyenne de 8 milles à l'heure, chaque cheval fournissant une course de 24 milles. Le *Pony express*, comme on appela ce nouveau service, partait deux fois par semaine ; le maximum des lettres dont le cour-

rier était porteur ne pouvant dépasser deux cents, le prix fut fixé à 25 francs la demi-once. Ce service ne pouvait pas être absolument régulier; les Indiens arrêtèrent souvent le messager pour le dépouiller; ils attaquaient les stations, volaient les chevaux de relais et pillaient les provisions, mais en dépit de ces obstacles il donna d'excellens résultats.

Quand le voyageur parti de New-York par la voie ferrée, après avoir franchi à toute vitesse le *Great American Desert*, cette plaine maudite que recouvre un linceul de sable et de poussière d'alcali, le défilé des cèdres et la vallée du Humboldt, arrive à Palissade station dans le Nevada, et qu'il aperçoit sur le quai deux hautes murailles de lingots d'argent attendant qu'on les charge sur les trucs du chemin de fer, des millions empilés comme des briques au milieu du désert, il a déjà un avant-goût des surprises que lui réserve la Californie. Il en conclut, lui aussi, que la prose de la vie quotidienne et les féeries des *Mille et une nuits* se coudoient dans le Far West. Il comprend ce qu'il a fallu d'efforts et d'énergie pour surmonter les obstacles que la nature opposait à l'homme dans sa marche irrésistible vers l'ouest. Quand après avoir gravi lentement les âpres rampes de la Sierra Nevada, il atteint Summit, le point culminant de la voie, à 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et découvre, entre les cimes de granit qui l'entourent, les plaines de l'El Dorado, inondées de soleil, il voit se dérouler à ses pieds des pentes aux contours arrondis, rayées de lignes blanches. Ce sont les torrens artificiels, créés par les mineurs, amenant l'eau sur les champs d'exploitation. A mesure qu'il avance, le terrain coupé de tranchées est sillonné de digues; aux pentes boisées succèdent des gorges couvertes d'arbustes et de *chaparrals*, puis les ponts de treillis sur lesquels on traverse l'*American River*. A l'horizon, un petit nuage gris se dessine, c'est San-Francisco. En sept jours, on a franchi cette énorme distance qui exigeait, il y a trente ans, un voyage de six mois.

C'est le 28 avril 1869 que fut terminée cette œuvre gigantesque qui reliait enfin les rives du Pacifique à celles de l'Atlantique. Le 10 mai suivant, on célébrait en grande pompe le raccord des deux tronçons simultanément entrepris à l'est et à l'ouest, et poussés avec une activité fiévreuse par les deux compagnies l'*Union* et le *Central*. La première dirigeait les travailleurs qui, des États-Unis s'avançaient vers le Pacifique; la seconde, marchant à sa rencontre, avait successivement franchi la vallée du Sacramento, la Sierra, et, débouchant dans les plaines de l'Utah, atteignait le 41e degré de latitude nord et le 114e de longitude ouest. A mesure qu'ils se rapprochaient, les ouvriers des deux compagnies luttaient d'efforts pour se surpasser et atteindre les premiers le but assigné. En une seule journée de travail ceux du Central posèrent 10 kilomètres de rails

et ne s'arrêtèrent, épuisés, qu'à la nuit, donnant à l'endroit qu'ils avaient atteint le nom de *Challenge point*, ou lieu du défi, défiant leurs rivaux d'accomplir en une journée un pareil tour de force. Le lendemain, les équipes de l'Union ainsi provoquées achevaient la pose de 12 kilomètres, mais les travailleurs californiens, résolus à l'emporter dans cette lutte d'un nouveau genre, posaient, le 28 avril, 16 kilomètres de rails en onze heures de travail ininterrompu et s'arrêtaient à *Victory Point*.

Entre l'extrémité de chacun des deux tronçons, on avait laissé libre un espace d'environ cent pieds. Deux escouades composées d'Irlandais du côté des unionistes, et de Chinois du côté des centraux, en tenue de fête, s'avancèrent pour effectuer le raccord. Dans les deux camps on avait choisi l'élite des travailleurs. Les Chinois, graves, silencieux, alertes, s'entr'aidant adroitement, provoquaient l'admiration générale. « Ils travaillent comme des prestidigitateurs, » s'écria un témoin oculaire, et, pour qui a vu avec quel art les Chinois opèrent dans les plus petites choses, cette expression est parfaitement juste.

Le raccord opéré, deux locomotives se dirigèrent à la rencontre l'une de l'autre, se saluant de leurs sifflets stridens. Un dernier rail restait à placer. Il reposait sur une traverse de laurier. Le délégué de la Californie offrit aux présidens des deux compagnies, MM. Stanford et Durant, la traverse, un boulon en or massif et un marteau en argent : « Cet or vient de nos mines, ce bois précieux de nos forêts. L'état de Californie vous les remet pour qu'ils fassent partie intégrante de la grande voie ferrée qui va relier l'Océan-Pacifique à l'Océan-Atlantique.

Le délégué de l'Arizona offrit ensuite un boulon de fer, d'or et d'argent : « L'Arizona, dit-il, riche en fer, en or et en argent, vous remet cette offrande destinée à compléter la grande œuvre des communications interocéaniques. » Puis les deux derniers rails furent posés sur la traverse et les deux présidens s'avancèrent pour fixer les boulons. Un appareil télégraphique transmettait aux États-Unis comme en Californie tous les détails de la cérémonie et les discours prononcés. Au moment de la pose des boulons, le message suivant fut expédié sur les rives des deux océans : « Tous les préparatifs sont terminés, découvrez-vous et invoquez avec nous la bénédiction d'en haut. » Au nom des états de l'Est, Chicago répondit : « Nous vous suivons en pensée ; tous les états de l'Est ont reçu votre message, attentifs et recueillis, ils attendent. » Quelques instans après, chaque coup de marteau, exactement répété par les signaux électriques, apprenait à toutes les villes de l'Union américaine que la grande œuvre était achevée. Partout des salves d'artillerie et des réjouissances publiques saluaient cette mémorable journée. La voie

avait été achevée sept ans avant la date fixée par l'acte de concession.

Le rêve de Christophe Colomb devenait une réalité. Par l'ouest, on atteignait l'Asie. Quand, le 3 août 1492, après huit années d'efforts et de sollicitations, il obtenait, enfin, de la générosité d'Isabelle et de Ferdinand, trois vaisseaux et, s'embarquant à Palos, faisait voile vers l'ouest, c'était l'Inde qu'il cherchait, la mystérieuse et opulente Cathay, qu'il pensait atteindre, là-bas, où se couchait le soleil, dans cet Ouest empourpré vers lequel l'entraînaient son génie et cette force inconnue qui, sans trêve ni relâche, pousse le monde vers l'Occident. L'Amérique lui barrait la route; Cuba, Saint-Domingue l'arrêtèrent. Quatre fois il revint à la charge, espérant toujours forcer le passage, découvrir un détroit, le cherchant de l'embouchure de l'Orénoque à Caracas, croyant un instant l'avoir trouvé au Darien, ne soupçonnant pas que vingt-cinq lieues de terre le séparaient seules alors de cet Océan-Pacifique dont les flots baignaient les rives asiatiques.

Cette gigantesque voie ferrée, la plus longue que l'on ait encore construite, formait le dernier anneau de la ceinture du monde autour duquel la vapeur court sans temps d'arrêt de Paris, de Londres, de Vienne, de Saint-Pétersbourg sur New-York, Chicago, San-Francisco, puis par Yokohama, Shanghaï, Hong-Kong et Calcutta rejoignant Suez, Port-Saïd et Marseille, charriant dans son parcours, de plus de 7,000 lieues, les produits manufacturés de l'Europe, les blés de l'Amérique, les lingots d'or et d'argent des états du Pacifique, les soies du Japon, le thé de la Chine, l'opium de l'Inde, ses tentures et ses tapis. Multipliant les échanges et la richesse, elle crée, avec de nouveaux besoins, les moyens de les satisfaire, réveillant sur son passage les vieilles civilisations endormies, détruisant les barrières qui séparent les races et les peuples, supprimant les distances et semant sur toutes les côtes, avec des produits inconnus, des idées nouvelles.

San-Francisco devenait l'une des étapes importantes de ce vaste parcours, l'une des grandes villes où devaient forcément s'arrêter le voyageur, se transborder les échanges entre l'Europe et l'Asie; son or et son argent s'écoulaient à l'est et à l'ouest, sur la Chine et les Indes aussi bien que sur New-York, Londres et Paris. Entrepôt des métaux précieux, c'était dans ses puissantes maisons de banque que se concentraient ces lingots avec lesquels se soldaient les comptes entre l'Europe et l'Asie. Tributaires pendant quelques années de l'étranger, la Californie s'était affranchie de ce joug; à son tour, elle voyait l'univers tributaire de ses mines, intéressé à ce que sa production ne s'arrêtât ni ne se ralentît.

A l'âge d'or succédait l'âge d'argent. Les mines de Comstock avaient détrôné les placers aurifères, passant, elles aussi, par ces

alternatives de hausse et de baisse, de rendemens surprenans et de temps d'arrêt soudains dont on avait vu tant d'exemples sur les rives du Sacramento et du San-Joaquin. De 1861 à 1878, on compte dans ces nouvelles mines trois découvertes de filons extraordinaires, ce que les mineurs, dans leur langage imagé, appellent trois *grand pay chutes*. La première de ces découvertes fut celle d'un filon reconnu par hasard à la surface de la mine de Gould et de Curry. Il produisit 200 millions, puis cessa brusquement en 1860. Pendant quelques années la mine ne donna plus qu'un rendement moyen et un dividende ordinaire. En 1872, on retrouve tout à coup le filon perdu courant en profondeur vers le sud. On en extrait 450 millions de francs, et l'on vient se heurter à des roches improductives. Pendant des années on le cherche en vain. Le hasard le révèle dans les mines de *Consolidated Virginia*; cette fois il rend plus de 550 millions, et n'est pas encore épuisé.

Les actionnaires subissaient le contre-coup de ces périodes de hausse et de baisse, tantôt encaissant des dividendes énormes, tantôt écrasés par des appels de fonds réitérés quand la veine perdue, à la poursuite de laquelle on s'acharnait, exigeait des dépenses considérables. Les uns, découragés, lâchaient prise à la veille du succès, les autres, réalisant en pleine prospérité, rachetaient aux heures d'abattement; quelques-unes des grandes fortunes de San-Francisco n'ont pas d'autre origine. On s'en rendra mieux compte par un exemple pris entre cent.

J.-C. Flood et W.-S. O'Brien, associés, tenaient à San-Francisco un *bar room*, salon de rafraîchissemens, fréquenté surtout par les négocians et les courtiers. Presque toutes les affaires à San-Francisco se traitaient alors dans les bureaux, mais se terminaient au *bar room*. Derrière le comptoir se tenaient du matin au soir les deux associés occupés à servir leurs cliens. Leurs affaires marchaient assez bien, ils avaient mis quelque argent de côté et acheté avec leurs économies un petit intérêt dans une mine, à Virginia City. Intéressés dès lors à ce genre d'opérations, comptant parmi les familiers de leur établissement bon nombre de capitalistes et de spéculateurs en actions minières, ils sollicitèrent d'eux des conseils et des renseignemens, prêtant en outre une oreille attentive aux conversations dont ces valeurs étaient l'objet. Ils achetèrent et vendirent, réalisant sur leurs opérations restreintes de modestes bénéfices jusqu'au jour où, désireux d'étendre leurs spéculations et d'être exactement tenus au courant par des gens résidant eux-mêmes aux mines, ils s'associèrent avec J.-W. Mackay et J.-G. Fair, habitant Virginia. Guidés par eux, ils achetèrent la plupart des actions de la mine de *Consolidated Virginia* au moment où ces actions étaient tombées à 45 francs ; un certain nombre leur fut même

laissé à 20 francs. Il n'y avait que 10,700 actions, ce qui mettait le prix total de la mine au-dessous de 500,000 francs. Sa longueur était de 1,310 pieds sur le filon. Le prix du pied courant ressortait donc à environ 400 francs, ce qui ne laissait pas de paraître un taux élevé pour une mine dans laquelle on avait déjà dépensé 1,250,000 francs sans obtenir le moindre dividende. Aucun filon important n'y avait encore été découvert et si ce filon existait, on ne mettait pas en doute qu'on ne l'atteindrait qu'au prix de nouveaux sacrifices.

Au lieu de continuer le forage de leur puits, qui n'avait encore que 400 pieds de profondeur, les nouveaux acquéreurs traitèrent avec les propriétaires de la mine voisine, Gould et Curry, pour établir une galerie d'accès à leur propre mine. Le puits de la mine Gould et Curry atteignait une profondeur de 1,800 pieds. La galerie transversale poursuivie sur une longueur de 800 pieds vint se heurter à un filon puissamment riche qui traversait tout leur terrain. La nouvelle mine fut divisée en deux : la *Consolidated Virginia* et le *California*. De 10,700 actions primitives, le nombre fut porté, par des émissions successives, à 540,000 pour chacune des deux mines. En 1874, au prix coté, ces deux mines représentaient un capital de 750 millions de francs et avaient déjà rendu aux heureux propriétaires plus de 500 millions. Les actions achetées par eux en 1871 leur donnaient, trois ans plus tard, un bénéfice de trois mille capitaux pour un.

A d'autres points de vue, la carrière de Ralston, l'un des grands financiers de San-Francisco, n'est pas moins caractéristique. Elle montre avec quelle prodigieuse rapidité s'édifiaient alors de puissantes fortunes et se créaient de hautes positions dans la banque et le commerce.

Né en 1825 dans l'état d'Ohio, Ralston reçut une bonne éducation primaire, rien de plus. Apprenti dans son enfance chez un constructeur de navires, il mania jusqu'à dix-neuf ans la scie et le rabot, puis entra comme employé à bord d'un des vapeurs du Mississipi. En 1850 il partit pour la Californie, mais, faute d'argent pour poursuivre son voyage, il dut s'arrêter à Panama, où il entra au service de Garrison et Morgan, propriétaires d'une ligne de bateaux à vapeur qui, de New-York à Colon et de Panama à San-Francisco, transportait les émigrans. Employé dans les bureaux de cette compagnie, il séjourna quelques années à Panama et fut ensuite promu à l'agence de San-Francisco; capable et intelligent, il s'acquitta de ses fonctions avec zèle, révéla des aptitudes sérieuses, et lorsque Garrison et Morgan se décidèrent à adjoindre à leur agence de San-Francisco une maison de banque dirigée par M. Fretz, Ralston y fut admis comme associé. Une année plus tard, Garrison et

Morgan se retiraient, et la raison sociale devenait Fretz et Ralston. Peu après, une de ces crises financières si fréquentes alors en Californie éclatait à San-Francisco et mettait leur maison à deux doigts de sa perte. Leur clientèle se composait surtout de négocians dont ils recevaient les dépôts en comptes courans et auxquels ils consentaient de fortes avances. La plupart des maisons de banque opéraient de même. Une spéculation effrénée, brusquement arrêtée, entraînait des faillites considérables. Dans cette circonstance, Ralston fit preuve d'un sang-froid et d'une décision remarquables. Par son calme et son courage, il imposa la confiance autour de lui; grâce à de prodigieux efforts, il parvint à soutenir le crédit ébranlé et traversa la crise, non sans perte, mais sans y succomber. A partir de ce jour, la maison Fretz et Ralston prit le premier rang parmi les maisons de banque de San-Francisco.

En 1864, Ralston jetait les bases de la puissante banque connue depuis en Europe, en Asie et en Amérique, sous le nom de *Bank of California*. Dès le début, elle vit se grouper autour d'elle les plus riches capitalistes du monde entier. Ralston, auquel on en offrit la présidence, refusa et fit nommer D.-O. Mills, mais il en resta le directeur dont l'influence dominante s'exerçait sur les finances, le commerce, l'agriculture, les manufactures et la politique de l'état.

Une si haute position, si rapidement conquise, devait lui faire et lui fit beaucoup d'envieux. Par compensation, la part considérable qu'il prenait dans toutes les grandes affaires, les capitaux énormes dont il disposait, les intérêts multiples groupés autour de lui lui créaient de nombreux et puissans appuis. Aucune entreprise nouvelle ne se fondait sans son concours, et chaque matin, la porte de son bureau était assiégée par les faiseurs de projets, capitalistes et gros négocians. Il recevait tout le monde, écoutait avec patience, se décidait promptement en quelques mots clairs et nets. Son hospitalité était proverbiale. Il habitait hors de San-Francisco une immense villa dans laquelle il pouvait loger et héberger jusqu'à cent visiteurs à la fois. Sur le parcours il avait établi des relais de chevaux pour une douzaine de voitures. Tout son train de maison était à l'avenant et ses envieux affirmaient qu'en dehors de sa part des bénéfices et de ses émolumens, la banque lui allouait 1 million par an pour ses frais de réception. Quoi qu'il en soit, il le dépensait et au-delà en hospitalité; en outre, il souscrivait libéralement et souvent secrètement à toutes les œuvres de charité. Quand il mourut, il se faisait construire à San-Francisco une résidence princière.

Peu d'hommes, en Californie, eurent autant d'amis et d'admirateurs. On l'y désignait sous le nom de César financier. Après sa mort, ses ennemis n'épargnèrent pas les reproches à sa mémoire; on l'accusa, non de s'être approprié, mais d'avoir détourné plus de

20 millions des caisses de la Banque pour les employer, sans consulter les directeurs, à l'établissement de manufactures, à la création d'usines sans rendement immédiat. La vérité est qu'on lui est redevable de l'impulsion donnée à l'industrie locale et de la création de la plupart des manufactures qui permettent à la Californie d'utiliser ses laines et ses cotons. Après lui, la *Bank of California* dut se reconstituer sur d'autres bases, mais non sans avoir enrichi la plupart de ses actionnaires et de ses agens, parmi lesquels on cite William Sharon, dont la fortune atteint 125 millions.

Combien d'autres ne pourrait-on pas encore nommer qui ont accumulé en quelques années des capitaux énormes? Leland Stanford, C.-P. Huntington, Charles Cooper, Mark Hopkins, modestes détaillans de Sacramento, depuis vingt et trente fois millionnaires; John-P. Jones, simple mineur; E.-J. Baldwin, loueur de voitures; James-R. Keene, laitier, aujourd'hui possesseurs de 50 et 60 millions de francs.

Peu de villes comptent autant de millionnaires que San-Francisco. Dans peu de villes aussi s'étale un luxe plus écrasant. Elle se ressent de son origine et subit encore aujourd'hui l'influence de son point de départ. La note dominante y est la même qu'en 1849; mêmes aussi les appétits et la prodigalité. Les vins les plus coûteux, les meilleurs cigares, les soieries les plus luxueuses se vendent à San-Francisco. Les hôtels les plus somptueux, les résidences les plus princières s'étalent dans ses rues. Nulle part la vie matérielle n'est aussi large. La Californie consomme par année soixante livres de sucre par habitant contre vingt en France, dix livres de café contre trois, et de tout à l'avenant. Nulle part l'hospitalité ne s'exerce aussi complète ni sur une plus large échelle; nulle part les bourses ne s'ouvrent plus libéralement à l'appel de la charité. On le vit pendant la guerre de sécession. Sur les 24 millions de dons volontaires aux blessés souscrits en numéraire par tous les états de l'Union, la Californie seule en donna 6, et San-Francisco contribua pour la moitié de cette somme. On n'a pas oublié le magnifique élan de nos compatriotes californiens en 1871, et comment cette colonie de 11,000 Français envoya plus d'un million et demi pour venir en aide à nos soldats malheureux, somme énorme, vu le nombre restreint de nos nationaux, dont M. Lévy nous a raconté, dans des pages émues et touchantes, l'ardent amour pour la patrie vaincue (1).

San-Francisco, avec une population d'un peu plus de 300,000 habitans, dépense annuellement plus de 5 millions, provenant de dons volontaires, en charité, et l'on évalue en outre à plus de 10 millions, en numéraire, les sommes souscrites par ses habitans, depuis quinze ans, pour secourir au dehors les infortunes

(1) D. Lévy, 1 vol. in-8°; Grégoire, Tauzy et Cie. San-Francisco.

étrangères. Si l'or y est abondant, la vie large et facile, la charité aussi y est inépuisable et vient en aide, sans acception de race et de nationalité, à tous ceux qui souffrent.

Cette force d'expansion qui caractérise le Californien, et surtout l'habitant de San-Francisco, ne se révèle pas moins par sa remarquable faculté d'essaimer, de porter au loin l'ensemble d'idées, de traditions qui font de lui un être essentiellement cosmopolite. Pour s'établir sur cette plage lointaine à une époque où les communications étaient si difficiles, il lui a fallu rompre avec tous les liens qui attachent l'homme au sol natal : liens de famille, d'affection, de souvenir, parfois même d'intérêt et d'avenir. Ces liens rompus par lui, il n'a pu en enseigner le culte à la génération qui le suit. Ce qu'il lui a appris, c'est l'amour de l'indépendance, de la vie libre, son droit à disposer de sa destinée, à livrer, sur le terrain de son choix, la lutte pour l'existence. De là, pour tout Californien, une grande facilité à se déplacer, à émigrer, au Chili ou au Pérou, au Japon ou aux Indes. Physiquement, la race est merveilleusement préparée et adaptée à ce mode de vie. Ces émigrans de 1849 à 1855 étaient tous des hommes dans la force de l'âge, vigoureux et robustes. Il fallait l'être de toute façon pour affronter ces épreuves et vivre de cette vie. Leurs descendans les valent. Un climat sain, un air vif, une existence active, ont fait d'eux aussi des hommes énergiques et résolus. A San-Francisco, l'on vit beaucoup au dehors. La marche, l'équitation, la navigation sont les distractions les plus usitées et les plus recherchées de la jeunesse.

La vie matérielle est aujourd'hui abondante et bon marché. On vit mieux et à meilleur compte à San-Francisco que nulle part ailleurs. Poisson, gibier, viande de boucherie, légumes, fruits, y sont excellens et à très bas prix. Dans les maisons les plus simples, chez les gens de condition modeste, la table est relativement excellente. Dans les hôtels, elle est somptueuse, et, pour 15 francs par jour, on y est parfaitement traité.

La vie sociale est ce que l'on doit attendre du point de départ de cette civilisation et du milieu dans lequel elle se développe. Ce qui frappe l'étranger de prime-abord, c'est la cordialité avec laquelle on l'accueille et l'égalité sociale qui règne à San-Francisco. Cette égalité ne tient pas uniquement aux traditions républicaines des États-Unis. On ne la trouve ni à New-York, où domine une aristocratie d'argent, ni à Boston, où règne une aristocratie de naissance, ni dans les états du sud, où survit une aristocratie de race. Elle tient à des causes multiples et locales. Ici chacun est fils de ses œuvres, artisan de sa propre fortune. Chacun sait que les chances sont les mêmes pour tous. Pas de grandes fortunes héréditaires en terres ou en rentes, pas de hautes positions à l'abri de tout revers.

Le millionnaire d'aujourd'hui peut être pauvre demain et un autre occuper sa place. Il importe donc de se ménager mutuellement, de se concilier le plus d'amis, de sympathies possible. Le champ est vaste, comme tel il exclut toute idée de rivalité. Il y a place pour tous, et l'espace n'est mesuré à personne.

San-Francisco est, à juste titre, renommé pour la beauté de ses femmes, dont le type se rapproche beaucoup plus du type italien pour la pureté des traits et du type saxon pour le teint, que de ceux de New-York, de Boston et des états du sud. Les enfans sont sains et robustes, le climat réunissant au plus haut degré les conditions favorables au développement physique de la race. On ne retrouve pas en Californie les traits distinctifs de l'Américain du Nord : le teint terreux, les lèvres minces, le corps long, maigre, osseux et légèrement voûté, la poitrine étroite et la voix rude qui caractérisent les Yankees. Les jeunes hommes de vingt-cinq à trente ans, nés dans ce milieu nouveau, rappellent plutôt le type anglais, celui de leurs ancêtres, qui reparaît après plusieurs générations : les joues pleines et rosées, la poitrine large, les membres bien musclés.

Américain d'origine et de traditions, le Californien est surtout et avant tout Californien, fier de son état, de sa ville, de son histoire. Chez lui, la tendance particulariste est plus accentuée que chez aucun de ses compatriotes. Un instinct secret l'avertit du rôle que l'avenir lui réserve et l'y prépare en développant en lui des idées nouvelles. Il aime sa cité comme un Athénien, un Spartiate, un Romain aimaient Athènes, Lacédémone ou Rome ; il a foi dans sa grandeur, non plus cette foi superstitieuse que l'antiquité a connue, mais une foi fondée sur des données statistiques et des chiffres précis. Aux vieilles légendes païennes des dieux fondateurs et protecteurs des villes, aux légendes chrétiennes assignant à chacune son patron et sa devise, son église et son saint, il a substitué les calculs mathématiques d'une progression contrôlée et confirmée par l'expérience. A l'aide de ces données, il est arrivé à la conviction que sa ville sera, dans un avenir prochain, la grande métropole des états du Pacifique, comme New-York de ceux de l'Atlantique. Il voit en elle la capitale d'un empire futur, le jour où, par la force même d'expansion inhérente à sa race, et, par suite, de l'impossibilité de faire vivre sous un régime financier commun des états manufacturiers et des états exclusivement producteurs de matières premières, la république se scindera en deux ou trois grands tronçons. La guerre de sécession l'a averti, malgré son insuccès, que, pour être retardée, cette heure n'en est pas moins fatale. Il l'attend sans impatience comme sans regrets. Son patriotisme ne s'en alarme pas plus que ses intérêts ne s'en effraient. Il est essentiellement de son temps, plus cosmopolite à ce point de vue que ne le sont encore les hommes

de sa race et de son sang. Ses traditions datent d'hier, comme le pays qu'il habite, comme cette ville qui a son âge. Il a dans ses veines du sang d'aventurier et de calculateur. Son imagination naissante s'est éveillée aux récits des premiers temps de la Californie, à ces histoires, dorées comme un conte des *Mille et une nuits*, pratiques comme un livre de caisse, à ces trouvailles de lingots invraisemblables, sommeillant dans un lit de torrent, brusquement mis au jour par un heureux coup de pioche, faisant d'un pauvre un riche en un clin d'œil, mais pesant tant et valant tant. On lui a enseigné l'arithmétique avec une table d'intérêts à 3 pour 100 par mois. A l'école, il a coudoyé des enfans de nationalités diverses, anglais, français, italiens, espagnols, allemands; son cosmopolitisme est né de là. Ses angles américains se sont émoussés à ce contact, son horizon s'est élargi, et cet horizon est sans limites.

Sous ses yeux, le Pacifique roule vers l'ouest ses vagues majestueuses, et la même force invisible qui a fait franchir l'Atlantique à ses ancêtres, les prairies, les fleuves et les sierras à son père lui fait tourner ses regards vers le soleil couchant. A 700 lieues au large, l'archipel des Sandwich déploie sous un ciel tropical sa végétation luxuriante, ses riches plantations, ses rivages verdoyans, ses montagnes géantes. Il en a déjà fait sa station d'hiver, sa plage méditerranéenne où ses malades et ses millionnaires viennent goûter les charmes d'une vie indolente et d'un incomparable climat. Au-delà, à 800 lieues plus loin, le Japon et la Chine offrent à son activité commerciale un vaste champ d'entreprises. Sans relâche, ses vapeurs sillonnent le Pacifique, reliant San-Francisco à Hakodadi et à Hong-Kong, à Honolulu et à Sydney, attirant dans son port les thés et les soies de la Chine, les sucres et le café de l'Océanie, les laines de l'Australie, faisant de ce port l'un des grands entrepôts du monde, détournant vers cette voie nouvelle le trafic de l'Europe et de l'Asie. Il a pour lui la jeunesse et l'audace, une situation géographique unique, une baie assez vaste et assez sûre pour y abriter toutes les flottes de l'univers; il a la force et la richesse, tout ce qui prépare et assure le succès. En moins de quarante années, d'une bourgade ignorée il a fait l'une des premières villes du monde; fier de son passé, il a foi dans l'avenir de la grande métropole de l'ouest, de la reine de l'Océan-Pacifique.

C. DE VARIGNY.

TITIEN

ET

LES PRINCES DE SON TEMPS

I. Marchese Campori, *Tiziano e gli Estensi.* — II. Ronchini, *Delle relazioni di Tiziano coi Farnesi.* — III. Cavalcaselle e Crowe, *Tiziano, la sua vita e i suoi tempi.*

L'étude des relations des artistes avec les amateurs sera toujours l'un des chapitres les plus instructifs et les plus amusans de l'histoire de l'art. Non-seulement on y suit, de près, cette influence fatale du goût des protecteurs sur l'inspiration des producteurs, mais on y voit à plein se développer le caractère personnel des uns et des autres dans une situation délicate où leurs intérêts sont engagés en même temps que leurs amours-propres. Il est fâcheux que, trop souvent, on ait apporté, dans cette étude, des préjugés de caste ou des besoins de théories qui faussaient la vision des réalités. L'amour des formules absolues est aussi dangereux là qu'ailleurs. Tous les protecteurs des artistes n'ont pas été des Mécènes désintéressés et infaillibles, comme la littérature officielle des siècles derniers faisait profession de l'enseigner; tous n'ont pas été des despotes imbéciles et capricieux comme la légende romantique s'amusait à le croire. Tous les grands artistes n'ont pas été, non plus, ainsi qu'on aime trop à se l'imaginer, des êtres exceptionnels, tantôt absolument parfaits et tantôt absolument pervers.

Depuis qu'on regarde le passé avec plus de sang-froid, on s'aperçoit que les artistes, comme les autres hommes, ne sont ni anges,

ni démons, n'étant pas, en général, même les plus grands, plus exempts de faiblesses qu'un simple homme d'état, un misérable écrivain ou un vulgaire bourgeois. Leur caractère, comme celui de leurs protecteurs, n'est qu'un mélange infiniment variable de qualités et de défauts; cette variété même qui est la source de leurs talens est aussi, presque toujours, la cause de leur propre destinée. Aucune époque n'est plus favorable à des constatations de ce genre que le XVIe siècle en Italie, car nulle part, dans aucun temps, la passion pour les arts ne fut à la fois si générale et si profonde, nulle part elle ne s'est manifestée avec plus d'ardeur dans un milieu social plus coloré et plus sensible. Grâce aux récentes découvertes de l'érudition, l'un des maîtres de la renaissance qu'on peut aujourd'hui le mieux étudier dans sa vie et dans ses rapports avec ses contemporains, est l'illustre chef de l'école vénitienne, Tiziano Vecellio, celui que nous appelons familièrement, comme ses compatriotes des lagunes, Titien ou le Titien. La grande quantité de documens extraits des archives de Venise, de Mantoue, de Parme, de Modène, de Simancas, par MM. Lorenzi, Braghirolli, Ronchini, Campori, Crowe et Cavalcaselle, venant se joindre aux travaux de Cadorin, à la correspondance de l'Arétin et aux témoignages des contemporains, nous permet désormais de suivre avec autant de clarté sa glorieuse carrière que celles de Raphaël et de Michel-Ange (1).

I.

Dans le livre ingénieux et paradoxal qu'il appelle *Histoire de la peinture en Italie*, Stendhal intitule un de ses chapitres : *Malheur des relations avec les princes*. C'est une série d'anecdotes à propos de Michel-Ange et de ses démêlés avec les papes. Le vieux Florentin était méditatif, irascible, opiniâtre; les papes avaient des habitudes d'autorité absolue, arrivaient tard au pouvoir, étaient pressés d'en jouir : il n'est point surprenant que, du choc de pareilles natures, aient pu jaillir parfois des éclairs de violence. Mais ce qui est vrai pour Michel-Ange ne l'est déjà plus pour Raphaël, dont l'humeur affable et douce s'accommodait fort bien de la vie des cours. Cela l'est moins encore pour Titien, que Stendhal, sans le nommer, semble avoir visé, avec quelque malignité, dans le même chapitre : « Il faut que l'artiste se réduise strictement, à l'égard des princes, à sa qualité de fabricant, et qu'il tâche de placer sa

(1) On trouvera la plupart de ces documens dans la monographie qui va paraître à la librairie Quantin et Ce : *Titien*, par George Lafenestre, 1 vol. in-f°, orné de nombreuses gravures et reproductions.

fabrique en pays libre ; alors les gens puissans, au lieu de le tenir, seront à ses pieds. »

Certes, il serait injurieux pour Titien de lui appliquer à la lettre cet axiome et de comparer son atelier à une boutique. S'il est vrai que, dans la fin de sa longue vie, ne pouvant suffire aux exigences de ses cliens, il ait eu recours, comme tous ses confrères, à la collaboration de nombreux élèves, qu'il ait répété ou fait répéter nombre de fois ses tableaux célèbres, on sait aussi que nul ne conserva plus vif et plus profond jusqu'au bout l'amour de son art. La difficulté qu'il éprouvait à se séparer de ses toiles, ne les trouvant jamais accomplies à son gré, était proverbiale, et cette lenteur d'achèvement fut pour lui une cause de continuels ennuis. Ce souci de perfection et cette passion pour les retouches tournèrent même enfin à la manie. Un de ses derniers élèves, Palma le jeune, nous a transmis, sur ses façons de travailler, les plus précieux renseignemens. Il nous le montre commençant d'abord ses peintures par une application hardie d'une couche de couleurs servant de fond dans laquelle au moyen de trois couleurs, le rouge, le noir, le jaune, il indiquait les reliefs et les clairs « et faisait, en quatre coups de pinceau, apparaître la promesse d'une rare figure. » Ces ébauches faisaient l'admiration des amateurs et des artistes. « Ensuite, ajoute Palma, il retournait ses tableaux contre le mur et les y laissait parfois quelques mois sans les regarder, puis, lorsqu'il voulait y appliquer de nouveau le pinceau, il les examinait avec une rigoureuse attention, comme s'ils avaient été des ennemis mortels, pour voir s'il leur pouvait trouver des défauts. Et, à mesure qu'il découvrait quelque chose qui ne fût pas d'accord avec sa délicate conception, il médicamentait le malade comme un bon chirurgien, sans pitié pour lui, soit qu'il fallût arracher quelque tumeur ou excroissance de chair, soit qu'il fallût redresser un bras ou remettre en place une articulation... En attendant que ce tableau fût sec, il passait à un autre, recouvrant chaque fois de chair vive ces extraits de quintessence, les achevant à force de retouches, jusqu'à ce qu'il ne leur manquât plus que le souffle. Il ne fit jamais une figure du premier coup, ayant l'habitude de dire que l'improvisateur ne fait jamais un vers savant ni bien rythmé. »

Un travailleur de cette trempe resta donc toujours un artiste ; mais ce qu'on peut dire, c'est qu'à la différence de Michel-Ange, il ne fut qu'un artiste. De bonne heure absorbé par les préoccupations de son métier, trouvant dans les splendeurs de la nature et dans les réalités de la vie des joies assez intenses pour n'avoir point besoin d'en chercher dans le rêve, aussi indifférent à la philosophie qu'à la politique, acceptant, en vrai Vénitien, les choses telles qu'elles paraissent et les hommes tels qu'ils sont, il ignora les

nobles inquiétudes et les hautes aspirations du Florentin. Sous tous les rapports, le contraste est frappant entre ces deux grands hommes qui, après la mort prématurée de Raphaël, restèrent, durant un demi-siècle encore, vis-à-vis l'un de l'autre, également vigoureux et convaincus, également personnels et laborieux, se partageant entre eux l'admiration du monde. L'un, de noblesse républicaine, élevé chez les Médicis, dans le milieu intellectuel le plus actif que l'Europe eût connu depuis Athènes, accoutumé à toutes les fiertés de la pensée et du caractère, brutalisant le marbre pour y fixer des expressions morales toujours insuffisantes au gré de son âme hardie, ne semblait-il pas le dernier représentant du moyen âge, le survivant, puissant et sombre, d'une génération hantée par les visions de l'infini? Il avait bien d'ailleurs l'extérieur de son génie : solitaire, brusque, mal endurant, ce célibataire au visage mutilé passa toujours pour peu sociable, malgré son grand cœur. L'autre, au contraire, de petite bourgeoisie campagnarde, fils et arrière-petit-fils de notaires et de juges, grandi jusqu'à dix ans en pleine montagne, en plein air, comme un sauvageon, parmi des paysans incultes, ensuite à Venise, obscur apprenti chez les Bellini, gagnant gaîment sa vie dans un milieu de mœurs faciles, d'indifférence morale et de grand luxe, joignant des traditions d'ordre à des habitudes de plaisir, ne demandant à la peinture que la représentation éclatante de tous les beaux spectacles de la vie, n'était-il pas l'artiste brillant fait pour répondre aux besoins nouveaux d'une société polie, moins héroïque et plus indifférente, et, par-dessus tout, avide de jouissances? Chez lui aussi les dehors ne trompent pas. Beau, de grande taille, bienveillant, perspicace, prudent, il a toutes les qualités séduisantes du Vénitien; c'est un homme de belles manières, d'humeur enjouée, un diplomate avisé, un commerçant habile, avec des restes de bonhomie patriarcale dans sa manière de vivre et de simplicité antique dans l'imagination. Il se marie de bonne heure, probablement à une très belle femme, dont l'image attrayante, pendant une dizaine d'années, rayonne dans ses plus charmantes compositions; il a de beaux enfans qu'il adore, qu'il gâte à outrance, pour lesquels il sacrifie tout : temps, travail, dignité. Quand il a perdu sa femme, il vit avec sa sœur; chaque année, il retourne au pays, où il s'occupe de tous les siens, aide les uns, case les autres et ne cesse d'arrondir l'héritage paternel. Très indépendant, d'ailleurs, et, sous des airs soumis, sauvegardant sa liberté avec une finesse de paysan matois. Sous ce rapport, ce fut bien l'artiste que rêvait Stendhal, vivant libre dans un pays libre. Tout le monde le caressa, mais personne ne put le soumettre. De bonne heure, à cet égard, son bon sens éclate et sa volonté s'affirme. Au moment où il commen-

çait à être connu par ses travaux de Padoue, en 1513, son ami, Pietro Bembo, devenu secrétaire du nouveau pape Léon X, le fit appeler à Rome. Il refusa net, préférant solliciter de la république l'expectative d'une charge de courtier d'entrepôt, et devenir le premier à Venise qu'être le troisième à Rome, entre Michel-Ange et Raphaël, dont la rivalité faisait déjà tant de bruit.

C'est vers cette époque que Titien entra en relations avec la cour de Ferrare. Sa correspondance avec le duc commence en 1516. Alphonse Ier, de la maison d'Este, le quatrième mari de Lucrèce Borgia, avait succédé, en 1505, à son père Hercule Ier. Il avait beaucoup voyagé, dans sa jeunesse, en France et en Italie. Énergique, astucieux, sensuel, il s'adonnait à tous les exercices violens : il faisait le forgeron, le charpentier, l'armurier, le fondeur. Très passionné, d'ailleurs, pour les arts, comme tous ses ancêtres, il faisait appel aux meilleurs peintres pour décorer son palais. La première besogne qu'il confia au jeune homme fut l'achèvement d'un tableau de son propre maître, le *Repas des dieux*, que Bellini, nonagénaire, vivant encore, mais ne pouvant plus voyager, avait commencé dans son cabinet d'études. Du 13 février à fin mars 1516, on trouve Titien logé au palais de Ferrare avec deux personnes et recevant des fournitures de « salade, viande salée, huile, châtaignes, oranges, chandelles de cire, fromage, et cinq mesures de vin par semaine. » Toutes les figures du tableau étaient faites. Titien n'eut à y ajouter qu'un fond de paysage dans lequel il représenta ses chères montagnes de Cadore. Il retourna bientôt à Venise, emportant quelques commandes. Le duc, dilettante impatient autant que souverain autoritaire, chargea son ambassadeur à Venise, Tebaldi, d'en suivre l'exécution. Ce Tebaldi, qui devait être, pendant de longues années, le surveillant et le persécuteur de Titien, exerça ces fonctions avec une conscience dont fait preuve sa volumineuse correspondance.

Le duc ne se gênait pas avec son protégé, mettant son obligeance et son talent à contribution pour toutes sortes de fantaisies. Un jour il lui commande d'aller prendre le dessin d'une balustrade qu'il a remarquée dans un palais de Venise. Titien fait le croquis et l'envoie en y joignant le projet d'une balustrade de sa façon. Quelques jours après, le duc le charge d'acheter « un cheval de bronze, » une statuette antique probablement, et lui confie divers autres achats, pour lesquels il lui ouvre un crédit chez le banquier Lardi. D'autres fois, Titien doit aller surveiller des expériences de cuisson dans les faïenceries de Murano, fournir des modèles de verreries, passer des marchés pour leur fabrication, surveiller les emballages. Il est bon à tout, il est prêt à tout. C'est lui qui sert de conseil et d'intermédiaire lorsque Alphonse, dans son enthousiasme, veut

établir une manufacture de céramique à Ferrare, c'est lui qui choisit les ouvriers et qui les envoie. C'est à lui qu'on demande des doreurs et des encadreurs. Un jour, Alphonse apprend qu'il y a dans le palais de Giovanni Cornaro un animal étrange qu'on appelle une *gazelle*. Vite, il écrit à Tebaldi de se rendre à l'atelier de San-Samuele et de prier Titien d'aller sur-le-champ faire une peinture de cet animal. Le duc avait été, cette fois, informé bien tardivement. Quand Titien et Tebaldi se présentèrent au palais Cornaro, on leur annonça que la bête était morte. « En peut-on voir au moins la peau? » demanda l'ambassadeur. « La bête a été jetée au canal, » leur répondit-on. On leur montra cependant un petit croquis fait autrefois par Giovanni Bellini, d'après cet animal rare; Titien offrit de le copier en l'agrandissant.

Sur ces entrefaites, le peintre, hier encore discuté, venait d'affirmer son génie par un chef-d'œuvre éclatant dont la renommée s'était promptement répandue dans toute l'Italie. Le 20 mars 1518, l'*Assomption* avait été découverte, à la grand'messe, le jour de Saint-Bernardin, dans l'église Santa-Maria-dei-Frari; et les Vénitiens avaient pu admirer tout à coup réunis, selon l'expression d'un contemporain, « la grandeur formidable de Michel-Ange avec le charme et la beauté de Raphaël et la couleur même de la nature. » L'ambassadeur de l'empereur, Adorno, avait offert sur-le-champ aux moines, que cette manière grandiose et inattendue avait d'abord surpris, d'acheter la toile pour son maître. Le bruit de ce succès monta la tête d'Alphonse; il s'empressa de complimenter l'artiste en lui envoyant un programme pour l'une des Bacchanales. Nous n'avons pas cette lettre du duc, tous les papiers de Titien ayant disparu, après sa mort, dans le pillage de sa maison abandonnée, mais nous en connaissons le sens par la réponse du peintre retrouvée dans les archives d'Este : « L'autre jour, j'ai reçu avec le respect que je dois la lettre de Votre Seigneurie ainsi que le châssis et la toile. J'ai lu la lettre, et les renseignemens qu'elle contient m'ont paru si beaux et si ingénieux que je ne sais si l'on peut mieux trouver. Et vraiment plus j'y pense, plus je me confirme dans cette opinion que la grandeur de l'art des peintres anciens venait en grande partie, sinon en tout, de ces grands princes qui leur faisaient de si intelligentes commandes, dont ils tiraient ensuite tant de renommée. Aussi, si Dieu m'accorde que je puisse en quelque façon répondre à l'attente de Votre Seigneurie, qui ne sait combien j'en serai loué? Néanmoins, en cela, j'aurai seulement donné le corps et Votre Excellence aura donné l'âme... » Sans doute il faut faire une part à la politesse et même à la flatterie dans l'admiration que témoigne le peintre pour l'érudition et l'imagination de son patron; néanmoins, toute cette correspondance prouve que le duc de Fer-

rare s'occupait assidûment des commandes qu'il faisait, non en simple amateur, mais presque en collaborateur. A plusieurs reprises, il envoie à Titien des croquis pour expliquer sa pensée, des notes pour préciser les conditions de l'éclairage ; de temps à autre, il vient lui-même à Venise, et, dans l'intervalle de ses visites, laisse à Tebaldi le soin de presser le peintre, soin dont le diplomate s'acquitte avec une ponctualité infatigable ; c'était probablement la plus grave de ses occupations.

A vrai dire, Titien, si laborieux qu'il fût, avait grand besoin d'être relancé. Depuis son dernier triomphe à Santa-Maria-dei-Frari, les commandes lui affluaient ; d'autre part, il retouchait de plus en plus ses toiles, les gardait indéfiniment dans son atelier, ne se décidait à les livrer qu'à la dernière extrémité. La vertu d'Alphonse d'Este n'était pas la patience ; il aimait à être servi promptement ; lorsqu'il eut attendu plus d'un an la livraison de la peinture, il commença à se plaindre. Son dépit était d'autant plus vif qu'il venait d'éprouver une autre contrariété au sujet de la décoration de son cher cabinet. Raphaël, après lui avoir fait espérer pendant plusieurs années une toile de sa main, lui avait à la fin laissé entendre qu'il n'y fallait pas compter, et le duc lui avait fait exprimer son mécontentement par son ambassadeur à Rome, Paolucci, en des termes qui, de la part d'un homme si violent, n'étaient rien moins que rassurans. « Il ne me plaît point d'écrire à Raphaël d'Urbin, suivant votre avis. Nous voulons que vous l'alliez trouver et que vous lui disiez avoir reçu des lettres de nous, par lesquelles nous vous écrivons qu'il y a aujourd'hui trois ans qu'il nous paie de paroles, que ce ne sont pas là façons d'agir avec des gens comme nous, et que, s'il ne nous satisfait pas en ce qu'il nous a promis, nous ferons en sorte qu'il connaîtra qu'il n'a pas bien fait de nous tromper. Ensuite, vous lui pourrez dire, comme venant de vous, qu'il fasse attention de ne point provoquer notre haine alors que nous lui portons de l'amour ; qu'ainsi, en tenant sa parole, il peut espérer se servir de nous, tandis qu'au contraire, en ne le faisant pas, il peut un jour attendre de nous des choses qui lui déplairont. Et que tout cela soit dit de vous à lui, seul à seul ! » Après avoir fait si vertement admonester le Romain, Alphonse se retourna, pour le tancer à son tour, du côté du Vénitien, qui ne déclinait point, il est vrai, comme son jeune confrère, l'honneur de le servir, mais qui n'y mettait point, selon lui, un suffisant empressement. Il chargea naturellement Tebaldi de cette agréable besogne : « Messire Jacomo, lui écrit-il le 29 septembre 1519, nous pensions que le peintre Titien devait enfin une bonne fois achever notre peinture. Comme nous voyons qu'il n'en tient pas grand compte, nous voulons que vous alliez le trouver au plus vite. Vous lui direz de notre part que nous nous émerveillons beaucoup qu'il ne veuille pas

achever cette peinture et qu'il faut de toute manière qu'il en vienne à bout; autrement, nous en éprouverons un grand ressentiment et nous lui prouverons qu'il aura desservi quelqu'un qui saura bien le desservir à son tour et lui faire connaître que je ne suis pas de ceux qu'on berne. Et parlez-lui ferme, car nous avons décidé qu'il finirait l'ouvrage commencé, suivant sa promesse, et, s'il ne le fait pas, nous saurons bien aviser; informez-moi immédiatement de sa réponse. » Ces grosses colères, heureusement, ne duraient pas. Quand Titien, quelques jours après, le 22 octobre, se rendit à Ferrare avec sa toile, le duc lui avait pardonné, et, durant toute l'année suivante, ne cessa de lui témoigner sa confiance en l'accablant de commissions. Il est vrai qu'il attendait alors de lui un autre travail, probablement la seconde toile pour le cabinet; lorsqu'il vit, un an après, qu'elle n'arrivait pas, il recommença à s'impatienter. Tebaldi, loin de le calmer, lui transmettait toute sorte de bruits désagréables : le peintre travaillait pour vingt personnes à la fois, il était en pourparlers continuels avec un légat, Averoldo Averoldi, il avait fait pour ce prêtre un Saint Sébastien merveilleux! A cette nouvelle, le duc se fâcha de rechef et reprit sa bonne plume : « Messire Jacomo, dit-il le 17 novembre 1520 à son fidèle agent, voyez à parler à Titien : dites-lui, de ma part, qu'à son départ de Ferrare il me fit bien des promesses... Jusqu'à présent, nous ne voyons pas qu'il en tienne aucune. Comme nous ne croyons pas mériter qu'il nous manque, invitez-le à faire en sorte que nous n'ayons pas de motif pour nous fâcher avec lui et qu'en particulier il s'arrange pour que nous ayons vite ladite toile. »

Tebaldi s'empressa d'exécuter cet ordre. L'entretien fut des plus animés. Le peintre allégua d'abord pour excuse qu'il n'avait encore reçu ni châssis, ni toile, ni même indication des mesures; il avait donc pu croire que le prince renonçait à son projet. D'ailleurs, on n'avait qu'à lui envoyer ce dont il avait besoin et tout serait vite réparé; il se chargeait de bien finir la peinture avant l'Ascension. L'ambassadeur, à ce mot, éclata de rire : « Maître, lui dit-il, vos raisons sont vraiment aussi artificieuses que votre peinture; vous n'êtes pas moins habile raisonneur que peintre habile. Avouez, pourtant, avouez qu'ayant goûté à l'argent des prêtres, vous vous souciez bien moins qu'autrefois de servir mon maître. » Sur quoi Titien se confondit en protestations, jurant qu'il était prêt à tout faire pour le duc, même de la fausse monnaie, que jamais, au grand jamais, il ne faillirait à ses devoirs envers lui : « Eh bien! répliqua Tebaldi, est-il vrai que vous venez de faire un Saint Sébastien dont tout le monde parle? » Titien lui répondit que c'était la vérité, qu'il avait peint, en effet, un Saint Sébastien de grandeur

naturelle où il avait mis tout son savoir et tout son soin et qui serait l'un de ses meilleurs ouvrages : « D'ailleurs, ajoutait-il, la toile entière (il s'agissait du grand triptyque qui se trouve encore aujourd'hui dans l'église des saints Nazzaro et Celso à Brescia) la toile entière ne m'est payée que 200 ducats, tandis que cette figure seule vaut bien pareille somme. Le duc aurait donc grand tort de croire que ni pour moines, ni pour prêtres, je veuille me soustraire au service de Son Excellence, que je suis au contraire prêt à servir à toute heure de jour et de nuit. »

Satisfait de cet aveu, Tebaldi, quelques jours après, vint, en curieux, voir le Saint Sébastien. Il se trouva dans l'atelier avec quelques amis de Titien, auxquels celui-ci ne cessait de répéter que c'était sa meilleure œuvre. Quand ils furent partis, l'ambassadeur s'approcha du peintre et lui dit, carrément, qu'à son avis, c'était perdre ce chef-d'œuvre que de le donner à des prêtres et de l'envoyer à Brescia, qu'il ferait beaucoup mieux de l'offrir au duc de Ferrare. Titien, surpris par la proposition, s'écria que c'était impossible, qu'il ne saurait comment s'y prendre pour commettre une pareille fourberie : « Qu'à cela ne tienne ! dit le Ferrarais, je vous en indiquerai le moyen : refaites-leur ce tableau avec quelques changemens. » Le peintre, cette fois, ne céda pas. En envoyant à son maître une chaleureuse description du Saint Sébastien, l'ambassadeur ne put donc que lui annoncer l'insuccès de sa tentative, l'engageant à n'en souffler mot, « de peur que le légat, ayant vent de l'affaire, ne lui fasse la mauvaise plaisanterie d'emporter le tableau. » Mais le duc avait saisi au bond l'idée suggérée par son ingénieux serviteur ; il lui écrivit, sur-le-champ, d'employer tous les moyens pour réussir, et les insistances de Tebaldi finirent, paraît-il, par vaincre les répugnances du peintre au sujet d'une action qu'il considérait d'abord comme une fourberie, *una truffa*. Seulement, à bout de résistance, Titien suppliait qu'on lui donnât vite une réponse définitive, afin d'avoir le temps de refaire l'exemplaire du légat. Bien entendu, on faisait au prince des conditions moins dures qu'à l'homme d'église : on se contentait de soixante ducats. Le duc éprouva-t-il alors un scrupule de conscience touchant la moralité de l'opération, ou craignit-il simplement les conséquences fâcheuses que pouvait avoir pour lui ce vilain tour joué à un représentant du saint-siège? Toujours est-il que, malgré le succès des négociations, il revint de lui-même à des idées plus délicates ; il chargea Tebaldi, le 23 décembre, d'informer Titien « qu'ayant beaucoup réfléchi à cette affaire du Saint Sébastien, il s'était résolu à ne pas faire cette injure au révérendissime légat. « Que ledit Titien, ajoutait-il, s'occupe seulement de nous bien servir dans le

travail qu'il fait pour nous. Pour le moment, nous ne l'importunerons point pour autre chose. Nous lui rappelons seulement cette tête qu'il commença pour nous avant de quitter Ferrare. »

De quelle tête ou plutôt de quel portrait s'agissait-il? Toute cette correspondance entre le duc, Titien et Tebaldi qui, pendant plusieurs années, presque au jour le jour, nous montre aux prises le grand seigneur autoritaire, le fonctionnaire faisant du zèle, l'artiste intéressé et prudent, est remplie de détails piquans qui mettent bien en jour les contrastes de leurs caractères. Par malheur, les peintures qui en font l'objet n'y sont jamais désignées que par les expressions les plus vagues. En tout cas, ni ce portrait, ni la composition pour laquelle Titien avait réclamé une toile, n'étaient achevés à l'Ascension, pas même à la Pentecôte. N'avait-il pas fallu livrer le grand triptyque de Brescia, aller à Conegliano décorer la façade d'une confrérie, faire semblant de travailler aux peintures du palais ducal? Au mois de décembre 1521, Alphonse fit inviter le peintre à venir passer près de lui les fêtes de Noël, mais celui-ci se dérobait encore, lorsque Tebaldi eut tout à coup une inspiration lumineuse : il se souvint qu'en mainte occasion Titien avait manifesté son regret de ne point connaître Rome, et lui dit d'un air négligent : « C'est dommage, car je tiens pour certain qu'aussitôt le nouveau pape élu (Léon X venait de mourir), Son Excellence ira lui rendre hommage. Si vous vous trouviez à Ferrare, à ce moment, il vous emmènerait avec lui; sinon vous pensez bien qu'il ne restera pas à vous attendre. » Tebaldi n'avait aucune instruction pour faire cette offre, mais, tout fier de son stratagème, il s'empressa d'en faire part à son maître, qui l'approuva chaudement : « Vous auriez l'esprit de prophétie, messire Jacomo, que vous n'auriez pu dire à Titien chose plus vraie touchant notre volonté d'aller à Rome. Pressez-le donc, s'il veut venir, d'arriver vite, car nous serions fort désireux qu'il vînt avec nous; toutefois avisez-le de n'en rien dire à personne. » La lettre est du 26 décembre, mais lorsqu'elle parvint à Venise, Titien avait déjà pris la clé des champs. Il avait été passer quelques jours soit dans sa famille, à Cadore, soit ailleurs. Le lendemain de son retour, le 4 janvier, Tebaldi frappait à sa porte; le bruit courait qu'il était revenu malade. Le diplomate lui trouva, en effet, la mine mauvaise et l'air défait; il supposa obligeamment dans son rapport que l'artiste avait fêté la Noël plus que de raison, bien qu'il n'en convînt pas. Dans cette entrevue, il avait été question du voyage de Rome; Titien n'avait dit ni oui, ni non, mais il n'en bougeait pas davantage; Tebaldi passait son temps à le harceler. Le 17 juin, il le tourmente encore pour qu'il se transporte à Ferrare avec sa toile. Titien reçoit l'invitation avec son sang-froid habituel, déclare qu'il ira à

Ferrare dès qu'il aura changé quelques figures, mais se refuse à fixer une date. En attendant, il prie Tebaldi de demander au duc pour un sien ami, grand chasseur, Niccolò di Martini et pour son valet, un permis de chasse aux oiseaux sur l'autre rive du Pô ; l'octroi de cette faveur lui redonnerait du cœur pour se mettre au travail. Ainsi encouragé, il était certain de peindre les plus belles figures du monde. « Trêve de plaisanteries ! s'écria Tebaldi ; arrangez-vous pour venir le plus tôt possible. »

Au mois d'août suivant, rien de prêt encore. Titien ne remuait pas. Le prince était furieux. Tebaldi se rendit à l'atelier ; il nota minutieusement l'état de la toile (le *Bacchus et Ariane*, aujourd'hui à Londres dans la *National Gallery*). Il n'y avait de fait que le char traîné par les animaux et les deux figures principales : « Rien de plus facile à terminer, lui dit Titien, c'est l'affaire d'une quinzaine ! » Désolé d'ailleurs d'avoir déplu à son puissant protecteur, le peintre consentait à prendre un engagement, il promettait la livraison pour le mois d'octobre ; mais, comme l'ambassadeur insistait pour qu'il allât, en attendant, à Ferrare se réconcilier avec le duc, Titien déclara qu'il ne partirait, cette fois, qu'avec un sauf-conduit écrit de la main du prince : « A quoi bon, d'ailleurs, fit-il à plusieurs reprises, puisque j'aurai fini dans le délai que je vous dis et que je n'accepterai d'ici là aucune commande, vînt-elle de Notre-Seigneur Dieu ! » Le mois d'octobre arriva et le *Bacchus* n'était pas terminé ! Et Tebaldi fut encore chargé d'exprimer la colère du duc ! Et Titien le reçut avec son calme imperturbable ! Il lui montra qu'il avait changé plusieurs figures, se refusant toujours à s'en aller à Ferrare, où il ne trouverait point, comme à Venise, toutes ses commodités pour ses modèles, hommes et femmes : « Je fais ce que je puis, je vous jure ; je travaille tous les jours régulièrement à cette toile, au moins toutes les après-midi, puisque, dans la matinée, je suis obligé de travailler au palais ducal. » Titien ne mentait pas. Un autre maître, qu'il avait plus d'intérêt encore à ménager, le gouvernement de la sérénissime république, dont il était le peintre officiel depuis la mort de Giovanni Bellini, ne le tourmentait pas moins énergiquement. Le conseil des Dix, dans sa séance du 11 août 1522, avait voté une résolution, mettant le peintre en demeure d'achever avant le 15 juin la quatrième toile dans la salle du grand conseil, sous peine de déchéance de ses fonctions de courtier à l'Entrepôt des Allemands et de restitution au trésor de tous ses honoraires depuis six ans. Il fallait donc, bon gré mal gré, faire au moins preuve de bonne volonté.

Enfin, dans le mois de janvier 1523, Titien put annoncer au duc que le *Bacchus et Ariane* était achevé. Les livres de dépense du château de Ferrare ont enregistré les paiemens faits « le 30 janvier

à un batelier pour transport, de Venise à Ferrare, d'une peinture envoyée à Son Excellence par Maestro Tiziano; — *item* à un portefaix pour transport sur l'épaule de ladite de Francolino à Ferrare; — *item* à un charretier pour transport de Francolino à Ferrare de la malle de maestro Tutiano.» Titien avait seulement envoyé d'avance par le plus court sa toile et ses bagages. Quant à lui, il s'était arrêté à Mantoue pour y passer quelques jours chez les Gonzagues, auxquels il était recommandé par leur ambassadeur à Venise. Avant de quitter Mantoue, il prit soin de demander au jeune marquis Frédéric, qui l'avait accueilli avec une grâce parfaite, une lettre pour le duc Alphonse, dans laquelle le marquis s'excusait d'avoir retenu le peintre et priait son oncle de le lui renvoyer au plus vite pour quelques jours. C'est seulement le 7 février qu'on le trouve à Ferrare, où les livres du château font mention de vingt-quatre repas apprêtés pour les personne de sa suite.

La toile de *Bacchus et Ariane* complétait, avec l'*Offrande à Vénus* et la *Bacchanale*, la décoration du cabinet pour laquelle le vieux Giovanni Bellini avait donné, dans son *Repas des dieux*, la note première et charmante. Ces trois peintures, où le génie du peintre, se débarrassant de ses dernières timidités, éclate avec une joie virile, portent l'empreinte des enthousiasmes classiques qu'excitait alors, dans tous les esprits cultivés, la résurrection des poètes et des écrivains de l'antiquité. Les sujets des deux premières sont empruntés à Philostrate et celui de la dernière à Catulle, dont Alde Manuce, chez qui Titien rencontrait souvent Bembo, Navagero et tout le groupe des érudits vénitiens, avait récemment publié les œuvres. Dans toutes les trois, à l'inspiration de la poésie antique se joint, selon toute apparence, l'inspiration directe d'Arioste, qui travaillait alors au *Roland furieux* et que Titien dut voir fréquemment à Ferrare. L'*Offrande à Vénus* est la restitution exacte du tableau des *Amours* décrit par Philostrate. C'est avec la simplicité naïve et saine d'un ancien Grec que le Vénitien suit, sans y rien changer, la description du sophiste. Depuis longtemps, il avait montré, dans presque toutes ses peintures, un amour aussi vif pour les beaux enfans que pour les belles femmes; ses bambins, agiles et roses, avaient un air de santé, d'insouciance, de gaîté qui ravissait les yeux. Dans l'*Offrande à Vénus* il en jeta une ribambelle se bousculant, dans la lumière, avec une vivacité et un naturel inexprimables. Aucune œuvre n'a été plus admirée, plus copiée, plus imitée. C'est là qu'Albane, Poussin, Rubens, Van Dyck, Duquesnoy, tous les artistes qui ont donné dans leur œuvre une grande place aux enfans, se sont longuement inspirés. Lorsqu'un siècle après l'*Offrande à Vénus* allait partir pour l'Espagne, le Dominiquin demanda au

vice-roi de Naples la permission de la revoir une dernière fois et se mit à fondre en larmes. Si l'*Offrande à Vénus* est le poème de la beauté enfantine, la *Bacchanale* est celui de la beauté féminine. Philostrate n'y apparaît plus que comme un inspirateur éloigné. La joie de vivre qui s'en exhale est bien celle qui rayonne dans les vers harmonieux et plastiques des poètes antiques, mais la lumière et la couleur y sont toutes vénitiennes, comme la chevelure dorée des nymphes qui s'y mêlent aux bacchans enivrés, comme leur teint rose et leur lent sourire, comme leur geste nonchalant et leur grâce exquise. Jamais Titien, dans la plus triomphante maturité de son génie, ne devait retrouver cette allégresse printanière ni cette ardeur spontanée d'inspiration. Dans *Bacchus et Ariane*, l'artiste, sur les indications du duc Alphonse, s'attacha de nouveau à restituer une œuvre antique, l'une des tapisseries décrites par Catulle dans les *Noces de Thétis et de Pélée*. Avec quel merveilleux éclat l'Italien de la renaissance sut tirer parti de tous les détails que la brûlante imagination de son compatriote avait si vivement groupés quinze siècles auparavant! Rien n'y manque, ni le brun satyre entortillé de serpens, ni les belles sonneuses de cymbales et de tambourins, ni le satyreau traînant en triomphe la tête de génisse comme un jouet sanglant. Dans l'élan hardi par lequel l'ardent aventurier se jette du haut de son char doré pour saisir la fugitive, quelle vive et pittoresque interprétation du fameux : *Te quærens, Ariadne!* Et quel admirable mouvement de couleurs pour donner tout son prix à ce mouvement surprenant des formes! Là, comme dans les deux toiles précédentes, retentit pour la première fois, en toute liberté, cette musique savante des colorations expressives, pressentie par les Bellini et essayée par Giorgione, mais qu'aucun d'eux n'avait, avec tant de souplesse et tant de résolution, portée à ce degré inattendu de puissance harmonique et d'irrésistible séduction.

Pour les années qui suivent la livraison des *Bacchanales*, il y a, dans les archives d'Este, une lacune due à quelque ancienne destruction des pièces; mais, à partir de 1528, la correspondance d'Alphonse et de ses agens, au sujet de Titien, redevient aussi active que par le passé jusqu'à la mort du duc en 1534. Quarante-deux ans après, lors de celle de Titien, on trouva encore dans son atelier une toile dont le sujet allégorique lui avait été donné par Alphonse de Ferrare. Jusqu'au dernier moment le maître illustre avait respectueusement conservé le souvenir de son premier protecteur dont les impatiences et les boutades n'avaient été, après tout, que les manifestations d'un enthousiasme trop passionné, mais qui avait puissamment contribué à le mettre en lumière et à pousser son génie brillant dans ses véritables voies.

II.

Le jeune marquis Frédéric-Gonzague de Mantoue, auquel Titien avait été présenté en 1523, se montra pour le peintre un protecteur non moins chaleureux, mais plus éclairé encore, plus égal et plus doux que le duc de Ferrare. Frédéric, né en 1500, était le fils de cette belle et savante Isabelle d'Este dont la cour avait été, comme celle de sa sœur, la duchesse Élisabeth d'Urbin, le séjour favori des artistes et des lettrés, et qui avait fait décorer son cabinet par Andrea Mantegna, Lorenzo Costa, Pérugin. Il avait passé quelques années de son enfance à Rome, où Raphaël, ravi de sa beauté délicate et noble, l'avait représenté, comme un élève studieux et attentif, à côté d'Archimède, dans la fresque de l'École d'Athènes. Balthazar Castiglione, dans son *Courtisan*, avait parlé avec admiration de cet adolescent qui unissait à une grande modestie de manières une haute intelligence, un vif désir de gloire, un amour extraordinaire du bien et de la justice. Il n'est donc point surprenant que ce jeune homme, si cultivé et si généreux, se soit, dès son arrivée au pouvoir en 1519, empressé de continuer les traditions de sa famille, qu'il ait appelé près de lui les artistes les plus distingués et qu'il ait cherché à s'attacher Titien déjà considéré, depuis la mort de Giorgione et de Giovanni Bellini, comme le plus grand peintre de Venise. Sa correspondance avec le peintre témoigne d'une courtoisie constante et d'une déférence délicate qui contrastent avec le ton brusque et les impatiences violentes de son oncle de Ferrare.

La première commande qu'il lui fit fut celle d'un portrait; avant même que l'œuvre fût livrée, il gratifia le peintre, suivant l'usage du temps, d'un magnifique pourpoint. Son ambassadeur à Venise, Braghino Croce di Correggio, lui remit ce cadeau en présence de « beaucoup de grands personnages. » Il lui demanda ensuite une *Mise au tombeau;* c'est le chef-d'œuvre qui est entré au Musée du Louvre après avoir passé par les galeries de Charles Ier d'Angleterre, du banquier Jabach, de Louis XIV. Quelques années après, les rapports entre le prince et l'artiste étaient devenus si cordiaux que l'Arétin, récemment installé à Venise, où il établissait décidément le quartier-général de ses opérations littéraires et financières, songea à en tirer parti. Il ne connaissait pas Titien depuis trois mois, qu'il s'était déjà fait peindre par lui et lui persuadait d'envoyer en cadeau au marquis de Mantoue cette image du « Fléau des Princes, » avec un portrait de l'ambassadeur Adorno, récemment décédé, que le marquis avait beaucoup aimé. La lettre qui accompagnait l'envoi semble dictée par l'Arétin : « Excel-

lent seigneur, disait Titien, je sais combien vous aimez la peinture, combien vous l'encouragez, comme on le sait par Jules Romain. Messire Pietro Aretino, ou plutôt saint Paul, étant venu ici pour prêcher vos vertus, j'ai fait son portrait, et comme je sais que vous aimez un pareil serviteur pour tous ses mérites, je vous l'envoie. » Le marquis s'empressa de répondre le même jour à l'Arétin en le chargeant de remercier Titien et à Titien en le remerciant directement : « J'ai reçu les deux très beaux tableaux qu'il vous a plu de m'envoyer, et qui m'ont été vraiment très agréables... Je vous remercie donc infiniment... Quand je pourrai vous faire plaisir, je le ferai toujours volontiers, et je me tiens, dans tous vos besoins, tout à votre disposition. » Mais ce n'était pas seulement des paroles aimables que l'Arétin demandait aux grands seigneurs : il exigeait des politesses palpables et bien sonnantes. Le marquis, qui le connaissait, lui fit remettre 50 écus et un pourpoint doré. Dans sa lettre de remercîmens, le pamphlétaire, avec son impudence habituelle, réclama aussi pour son nouvel allié une gratification en alléchant le marquis par la perspective d'un autre cadeau : « Je vous rappellerai encore que vous pensiez à vos promesses faites à Titien, à propos de mon portrait que je vous ai fait donner. Je crois que Messire Jacopo Sansovino, rarissime sculpteur, vous ornera votre chambre d'une Vénus si vraie et si vivante qu'elle remplit de concupiscence la pensée de tous ceux qui la regardent... » La réponse du marquis à cet honnête courtier fut froide et brève : « Je ne manquerai pas de donner sous peu à Titien quelque témoignage par lequel il pourra connaître en quelle estime je le tiens et combien il m'a fait plaisir. » Dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, l'intervention de l'Arétin avait failli gâter l'affaire, et l'on ne s'expliquerait pas que Titien y eût désormais si fréquemment recours si l'on ne connaissait par ses contemporains la douceur de son caractère, son amour du repos et son goût pour l'argent, en même temps que l'infatigable activité, le génie d'intrigue, la souplesse cynique de son habile *compère*.

Quoi qu'il en soit, la cordialité de ses rapports personnels avec le marquis n'en fut pas altérée. Toutes les lettres qu'il lui adressa respirent une vive reconnaissance exprimée en termes simples bien différens des formules obséquieuses dont il se servira plus tard vis-à-vis des monarques espagnols. Parmi ses protecteurs princiers, c'est Frédéric qui semble vraiment lui avoir inspiré le plus d'affection et dont le jugement lui ait paru le plus précieux; il l'appelle souvent son vrai, son rare patron, *padrone singularissimo*. Il faut dire qu'il en reçoit sans cesse des cadeaux en nature et en espèces, et des attentions et faveurs « continues et infinies. » En 1530, il a pour lui trois tableaux sur le chantier, son Portrait, une

Vierge avec sainte Catherine, des Femmes au bain. Il travaillait alors aussi pour sa mère Isabelle; c'est à ce moment que se place une anecdote curieuse et qui peint bien les mœurs du temps.

Au mois d'octobre 1529, Charles-Quint et Clément VII s'étaient donné rendez-vous à Bologne pour y régler le sort de la malheureuse Italie. La conférence se prolongea jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Est-ce à ce moment que Titien fut présenté à l'empereur? On n'en a point de preuves, mais ce qu'on sait, c'est que son aimable patron, le marquis de Mantoue, qui joignait à ses qualités d'amateur éclairé l'habileté d'un diplomate ambitieux, se montra des plus empressés auprès du vainqueur; en échange de son humilité, il obtint bientôt le titre de duc. Covos, le premier secrétaire d'état, l'avait beaucoup servi dans cette affaire. Il paraît que ce ministre, dont la passion pour les œuvres d'art ressemblait fort à une avidité mercantile, s'était, dans l'intervalle de ses travaux politiques, laissé tourner la tête par les charmes d'une dame d'honneur de la comtesse Pepoli, une certaine Cornelia. Le marquis estima qu'un des plus sûrs moyens de faire sa cour à Covos serait de lui offrir le portrait de sa beauté. Dans les premiers jours de juillet 1530, il envoya à Titien ordre d'aller à Bologne. Titien, mal portant, ayant sa femme malade, quitta tout, sans hésiter, et se présenta quelques jours après chez la comtesse Pepoli. Quelle ne fut pas sa surprise de s'y trouver face à face avec le sculpteur Bologna, qui, gravement indisposé lui-même, les mâchoires enflées, avait dû, de son côté, sur un ordre semblable, quitter son lit en toute hâte et faire à cheval une longue course, par une chaleur suffocante! Dans sa précipitation à mettre à exécution une idée qui lui semblait excellente, le duc n'avait même pas pensé à prendre les informations les plus indispensables. Pour compléter l'aventure, la belle Cornelia n'était plus à Bologne : atteinte des fièvres, elle avait dû partir dans la montagne. Les deux artistes, fort mécontens, écrivirent au duc des lettres assez vives : « Cette dame n'est pas à Bologne, lui disait Titien. Madame Isabelle l'a envoyée à Nivolara pour changer d'air, parce qu'elle a été malade. On dit même qu'elle a été un peu gâtée par la maladie. Ce que sachant, j'ai craint de ne rien faire de bien... De plus, je suis vaincu par la grande chaleur et aussi un peu par le malaise et, afin de ne pas tomber tout à fait malade, je n'ai point passé outre... D'ailleurs ces aimables dames m'ont si bien imprégné des traits de Cornelia que j'oserais bien la faire de façon à ce que tous ceux qui la connaissent disent que je l'ai portraite maintes fois. Vous n'avez qu'à m'envoyer à Venise ce portrait déjà fait par un autre peintre. Une fois le mien fait, s'il y

manque quelque chose, j'irai volontiers à Nivolara pour le rajuster, mais je crois que ce ne sera pas nécessaire. »

Le peintre avait de sérieuses raisons pour hâter son départ. Non-seulement il arriva à Venise assez souffrant, au dire de l'ambassadeur Agnello, que le duc lui dépêcha tout de suite pour savoir de ses nouvelles et lui remettre de l'argent, mais il trouva sa femme Cecilia dans le plus triste état. Quelques semaines après elle succombait à son mal. C'est encore par une lettre d'Agnello à son maître, du 6 août 1530, que nous connaissons la date de ce malheur, qui frappa cruellement le peintre. Agnello, qui va fréquemment le voir, constate, pendant plusieurs mois, qu'il a grand'peine à se remettre au travail. Cecilia laissait à son mari trois enfans, Pomponio, Orazio, Lavinia, tous en bas âge. Titien fit immédiatement venir de Cadore sa sœur Orsola, qui dirigea dès lors son intérieur et qui ne le quitta plus. Il abandonna la maison de San-Samuele, appartenant à la république, où il avait passé les quinze plus fécondes et plus heureuses années de sa vie, et loua, à l'extrémité de la ville, dans le quartier perdu de Biri-Grande, mais au milieu d'un grand jardin, devant la mer, en face des montagnes natales, une maison récemment bâtie par les Polani. A partir de ce moment, toute son ambition se tourne du côté de ses enfans. Avec la suite et la patience qui le distinguent en toutes choses, il met à profit toutes ses relations anciennes et il en recherche sans cesse de nouvelles, en vue de leur procurer le bien-être et de leur assurer un brillant avenir! Cette passion paternelle devait être bien mal récompensée dans l'aîné, Pomponio, qu'il destinait dès lors à l'état ecclésiastique et pour lequel, malgré son jeune âge (il avait cinq ans!) il sollicitait déjà du duc de Mantoue une abbaye à Medole. Le 27 septembre, Agnello écrit que Titien, toujours mal portant, vient de lui avouer que, pour guérir vite, il lui faudrait recevoir la nouvelle de cette concession, « car son indisposition vient surtout d'une humeur mélancolique. » Pendant toute l'année qui suit et durant laquelle Titien peint pour le duc plusieurs toiles, entre autres cette « Madeleine » qu'on lui avait demandée « aussi larmoyante que possible, » ce ne sont, de sa part, à tous propos, que nouvelles sollicitations et nouvelles lamentations au sujet de cette abbaye. L'impudence de l'Arétin et la servilité de la cour espagnole déteignaient dès lors sur lui : son style, moins naturel, commence à s'encombrer de phrases flagorneuses et de formules emphatiques d'une humilité exagérée. Dans toute cette affaire de Medole, le duc ne semble pas s'être départi de sa bienveillance habituelle. En septembre 1531, il fit remettre à Titien la bulle de concession tant désirée, en l'accompagnant d'une lettre par laquelle il lui faisait part de son prochain mariage. Le peintre le félicita et

le remercia, « les genoux en terre, en lui baisant humblement les mains, en lui rendant des grâces infinies. » Cette reconnaissance était sincère; jusqu'à la mort du duc, en 1540, on le voit travailler pour lui. Le duc, très fin connaisseur, distinguait pourtant dès lors ses ouvrages, souvent faits à la hâte et avec l'aide de ses élèves, en peintures « excellentes » et peintures « moins bonnes et moins belles. » Parfois, il lui rappelle, à ce sujet, avec une fine courtoisie, qu'il est de ceux qui méritent d'être bien traités : « Mon excellent et très cher ami, autrefois vous m'avez donné un *Christ* qui m'a plu outre mesure, d'où m'est venu le désir d'en avoir un autre semblable; je vous prie donc de vouloir bien me le faire avec cette étude et ce soin que vous savez mettre dans les choses dont vous désirez tirer honneur, afin que cette figure ne soit pas moins belle et moins bonne que l'autre et qu'on puisse la compter parmi les œuvres excellentes de Titien... » Cette lettre était écrite le 3 août 1535. L'année suivante, le duc priait Titien de l'accompagner à Asti, où il allait rendre ses hommages à Charles-Quint. Lorsqu'il mourut, en 1540, on vit le grand peintre, accouru de Venise, suivre son cortège funèbre avec Jules Romain et tous les autres artistes qui, depuis vingt années, travaillaient à faire du palais de Mantoue, aujourd'hui si délabré et si lamentable, la plus splendide résidence princière de la Haute-Italie.

C'est par les Gonzague, sans doute, que Titien avait été mis d'assez bonne heure en rapport avec le duc d'Urbin, dont la femme, Éléonore, était la sœur de Frédéric. Francesco-Maria, duc d'Urbin, fils adoptif de Guidubaldo Ier, n'avait point l'humeur douce et pacifique de son prédécesseur. Trapu, membru, bilieux, barbu, très adonné aux exercices violens, capable de rester en selle des semaines entières, c'était, dans l'Italie amollie du XVIe siècle, le type survivant des condottieri de l'âge antérieur. Fils d'une mère héroïque, Giovanna di Montefeltro, qui avait lutté contre César Borgia, exilé tout enfant à la cour de France, il avait, à dix-sept ans, tué de sa main l'amant de sa sœur et, à trente ans, percé de coups un cardinal. Chassé deux fois de son duché, il l'avait reconquis deux fois à la pointe de l'épée. Sa physionomie dure et martiale revit tout entière dans le beau portrait de Florence, peint en 1537. A cette époque, Francesco-Maria venait d'être nommé généralissime des troupes de la république vénitienne. Titien le représenta donc cuirassé, son bâton de commandement sur la cuisse, ayant près de lui son casque empanaché et un faisceau de hampes sur une desquelles on lit sa devise brutale : *Se sibi*. Cet aventurier hardi avait pourtant le goût des arts. Sa cour, grâce à sa femme, n'avait point perdu cette réputation d'urbanité qui naguère faisait regarder la cour d'Urbin comme un modèle inimitable. La duchesse avait toutes

les grâces des Gonzague. Comme elle avait accompagné son mari à Venise, Titien la peignit à la même époque. C'était une femme déjà mûre, mais encore belle et surtout attrayante. Par un contraste piquant, avec un respect profond de la réalité et une finesse savante d'observation, le peintre se plut à accentuer, par des douceurs de touches, le charme de cette figure mondaine, aux traits vifs et délicats, aux carnations blanches, au visage tendre un peu amolli par l'usage des parfumeries, comme il avait accentué, par la rudesse du faire, l'expression énergique de la face basanée du mari, ce soldat peu scrupuleux, endurci à toutes les intempéries comme à tous les hasards. Ces deux portraits sont entrés par héritage, au XVIIe siècle, dans la collection des Médicis, avec plusieurs autres chefs-d'œuvre de Titien prouvant que ses relations avec Francesco-Maria datent d'une époque bien antérieure à 1537. C'est, en effet, pour cet heureux guerrier qu'avaient déjà été faites la fameuse *Vénus couchée* de la tribune, la *Bella* du palais Pitti et la *Madeleine* de la même collection, ce premier et superbe type de toutes les belles repenties, qui, depuis, ont peuplé plus de cabinets d'amateurs que d'oratoires de couvens. L'amitié de Francesco-Maria pour Titien paraît avoir été profonde et payée, en retour, d'un véritable dévoûment. Lorsque le généralissime, probablement empoisonné, tomba, en 1538, gravement malade à Venise et voulut retourner à Pesaro, il pria le peintre de l'accompagner, et celui-ci ne le quitta plus pendant les quelques semaines que dura sa douloureuse agonie.

Le dévoûment que l'artiste avait montré pour le père lui assura l'affection du fils. Lorsque Guidubaldo II, avec sa femme Giulia Varana, prirent, quelques années après, l'habitude de venir séjourner fréquemment à Venise, on trouve Titien parmi leurs hôtes assidus, à côté des hommes d'état et des hommes de lettres les plus célèbres. Sperone Speroni nous a conservé, dans ses Dialogues, le souvenir des conversations savantes et poétiques qui animaient ce salon de Venise, comme autrefois Balthazar Castiglione avait, dans son *Courtisan*, répété celles qu'on entendait dans l'ancienne cour d'Urbin. Dans les récits de Castiglione, le grand artiste, c'était Raphaël; dans ceux de Sperone, naturellement, c'est Titien. Un soir, une discussion très subtile et très vive s'était élevée entre la signora Tullia, une dame platonicienne, Molza, Niccolò Gratia et Bernardo Tasso. Tullia, s'élevant jusqu'aux plus hautes conceptions de la métaphysique et déclarant « que le monde entier n'était qu'un portrait de Dieu fait par les mains de la Nature, » s'était laissée aller, dans son enthousiasme, jusqu'à ajouter : « Le portrait fait par le peintre, celui que le vulgaire appelle seul un portrait, est le moins bon de tous, car c'est celui qui nous donne seulement de la vie et de l'homme la couleur de la peau. » A ces paroles, Bernardo Tasso

se récria vivement : « Ah! vous injuriez Titien, dont les figures sont telles et ainsi faites qu'il vaut mieux être peint par lui que créé par la Nature. » Aussitôt, Tullia, ne pouvant rester à court d'hyperboles, s'excusa en ces termes : « Mais Titien n'est pas un peintre, son talent n'est pas de l'art, mais bien un miracle! Je crois que ses couleurs sont composées de ces herbes merveilleuses qui, goûtées par Glaucus, le changèrent d'homme en Dieu. En vérité, ses portraits ont en eux je ne sais quoi de divin, et, comme le ciel est le paradis de l'âme, il semble que, par ses couleurs, Dieu nous fasse le paradis de nos corps sanctifiés et glorifiés par ses mains. »

L'admiration pour le grand artiste, de tous côtés montée à ce ton, se traduisait en faits aussi bien qu'en paroles. A ce moment, le pape Paul III et la famille Farnèse faisaient de nouveaux efforts pour l'attirer à Rome, tandis que Guidubaldo voulait l'emmener à Pesaro. En septembre 1545, contrairement aux avis de Guidubaldo, Titien, persuadé que ce voyage à Rome serait le seul moyen d'obtenir de nouveaux avantages pour son fils Pomponio, se décida enfin à accepter l'invitation pontificale. Le duc d'Urbin, malgré son dépit, prit la chose en grand seigneur et, redoublant de galanterie, lui offrit de se charger des soins du voyage. Il le mena lui-même de Venise jusqu'à Pesaro, et là lui donna une escorte de sept cavaliers et d'un nombreux domestique pour l'accompagner jusqu'au Vatican. La reconnaissance du maître éclate dans une phrase d'une de ses lettres à l'Arétin : « Adorez le seigneur Guidubaldo, compère; adorez-le, car vraiment il n'est pas de bonté princière qui l'égale! »

Ce tardif voyage à Rome est un des épisodes les plus curieux de la vie de Titien, l'un de ceux qui donnent le plus d'estime pour la modestie de son caractère et pour la solidité de son intelligence. Par malheur, il ne nous reste qu'une lettre de toutes celles qu'il y écrivit et nous n'avons le contre-coup de ses enthousiasmes que par les réponses de l'Arétin. Partout, c'est l'expression vive et chaleureuse d'une admiration ardente pour les belles œuvres qu'il voit, pour celles de l'antiquité et pour celles de ses contemporains; partout le regret naïf et bien touchant, chez un vieillard de soixante-douze ans, unanimement acclamé comme un génie incomparable, rassasié d'honneurs et de gloire, de n'avoir pas vu plus tôt ces merveilles, de ne les avoir pas étudiées. « Que vous soyez peiné que ce caprice qui vous est venu maintenant de vous transporter à Rome ne vous soit pas venu vingt ans plus tôt, lui écrit l'Arétin, je le crois sans peine; mais si vous en restez émerveillé dans l'état où vous la trouvez, qu'auriez-vous donc fait autrefois?.. Ne vous perdez pas tellement dans la contemplation du *Jugement* de la chapelle que vous en oubliiez l'heure du départ! » Quelques

jours après, lui-même écrit à Charles-Quint : « Je suis à Rome et je vais m'instruisant d'après ces très précieux marbres antiques, afin que mon art devienne digne de peindre les victoires que Notre-Seigneur Dieu prépare à Votre Majesté en Orient. » Dans toutes ses promenades à travers Rome, c'est Vasari qui est son guide. D'après son désir, on le conduisit d'abord dans les collections de statues antiques, qu'il tenait à voir avant tout; on lui montra ensuite toutes les œuvres de Raphaël, en commençant par les tapisseries de la Farnésine et en finissant par les chambres du Vatican. C'est là que, remarquant sur quelques figures dégradées par les lansquenets allemands des traces de restauration récente, il se retourna brusquement vers Sébastien del Piombo et lui demanda quel était le présomptueux et l'ignorant qui avait barbouillé ces beaux visages. L'ami Sébastien fut obligé d'avouer que c'était lui.

Ce n'était pas sans peine que la famille Farnèse avait mis la main sur Titien. Il avait fallu, pour le décider à quitter sa tranquille Venise, mettre en jeu, avec une longue habileté, sa passion dominante, son amour pour ses enfans et son ambition pour le moins digne d'entre eux, le révérend petit abbé Pomponio. Trois ans auparavant, par ce motif, il avait déjà fait à Venise le portrait du jeune Ranuccio, petit-fils du pape et fils de l'ignoble Pier-Luigi Farnèse, âgé de onze ans, prieur de Saint-Jean des Templiers, qui achevait alors ses études à l'université de Padoue. Les précepteurs de Ranuccio avaient dès lors entrepris de lui persuader que le seul moyen d'obtenir d'autres bénéfices ecclésiastiques serait de se mettre au service des Farnèse. Le cardinal Alexandre lui avait fait faire, à ce sujet, des offres positives, et, l'année suivante, lorsque son père vint attendre Charles-Quint à Bologne, il l'invita à les y rejoindre et l'hébergea pendant deux mois dans son palais. Durant ce séjour à Bologne, Titien acheva plusieurs portraits, notamment cet implacable tableau du Musée de Naples où revit, avec un accent de vérité terrible, cette étrange figure de Paul III. Toute la duplicité opiniâtre des Farnèse respire dans ce vieillard osseux, aux longues mains décharnées, dardant, sous la sombre épaisseur de ses sourcils tordus, le regard astucieux et perçant de ses yeux noirs. Assis dans un fauteuil rouge, vêtu d'un surplis blanc et d'un camail rouge, coiffé de rouge, la face couperosée, avec une longue barbe blanche, ce pontife, à mine d'usurier, est une apparition à la fois pâle et sanglante qu'on ne peut oublier. Au dire de Vasari, le portrait était si frappant que, lorsqu'on le mit sur une terrasse pour le faire sécher au soleil, nombre de passans, le croyant vivant, s'inclinaient et lui ôtaient leur chapeau.

« C'est une grâce particulière de la maison Farnèse, dit quelque part l'Arétin, d'abonder en multitude de caresses qui sont, on le sait, les mères de l'espérance, inventées par la nature pour faire pa-

tienter les hommes, qui se repaissent au moins de la certitude des promesses. » Dans ce voyage de Bologne, Titien put faire l'épreuve de ce système. On lui offrit d'abord le titre de garde des sceaux, bien que cette place fût, depuis la mort de Léon X, occupée par Sébastien Luciani (d'où son surnom *del Piombo*) à la charge de servir à un autre peintre, Jean d'Udine, une rente de 80 ducats. Sébastien et Jean d'Udine étaient deux amis de Titien. Celui-ci repoussa sans hésitation cette proposition indélicate. On fit alors de nouveau miroiter devant ses yeux l'espoir d'un bénéfice pour son fils. Cette fois, on lui vendait encore une peau d'ours vivant. La sinécure en vue, l'abbaye de San-Pietro-in-Colle, près de Ceneda, était bel et bien occupée par Sertorio, archevêque de San-Severino, qui ne voulait l'abandonner que contre bonne et immédiate compensation. Des négociations laborieuses, à ce sujet, suivaient déjà leur cours lorsque le cardinal Alexandre, pris d'un accès de fièvre, quitta précipitamment Bologne sans même prévenir Titien. Ce contretemps bouleversa le peintre. Il écrivit franchement au cardinal : « Le départ subit de Votre Seigneurie Révérendissime m'a donné la plus mauvaise nuit que j'aie jamais passée de toute ma vie... » Il est vrai que le matin même, le secrétaire du cardinal, Maffei, venait lui affirmer que la cession de l'abbaye était chose faite, qu'il n'y manquait plus que la rédaction des pièces. L'affirmation était mensongère. Durant toute l'année 1544, on voit, en effet, le père entêté mettre en campagne divers amis pour rappeler aux Farnèse leurs promesses, l'Aretin, Gualteruzzi, le secrétaire du cardinal Bembo, Bembo lui-même et jusqu'au farouche Michel-Ange. C'est en désespoir de cause qu'il s'était décidé à partir pour Rome.

Le pape et ses fils, à son arrivée, s'efforcèrent, par leurs caresses, de lui faire oublier ces récens déboires. On l'installa au Belvédère, où il se mit à travailler avec son activité habituelle. Il y commença d'abord cette peinture hardie du Musée de Naples, dans laquelle le vieux pape, assis près du cardinal Alexandre, se retourne, par un mouvement brusque, vers son petit-fils Ottavio, qui, son bonnet à la main, s'incline en le saluant avec une feinte humilité. Le visage du pape, fatigué, inquiet, contracté, trahit l'impatience et la colère, celui d'Ottavio est plein d'une astuce hypocrite et sinistre. Nous assistons à une des scènes de famille fréquentes alors entre le grand-père et le petit-fils qui ne cessait de conspirer contre son propre père, Pier-Luigi. Vasari dit que ce tableau fut exécuté à la grande satisfaction des intéressés. On a quelque lieu d'en douter, car il est resté à l'état d'ébauche. Dans le même temps, Titien faisait divers portraits, un *Ecce Homo* qui n'eut pas grand succès, et la célèbre *Danaé*, qui, au contraire, excita l'enthousiasme de tous les connaisseurs et désarma, par la splendeur de ses formes et l'éclat de son coloris,

la sévérité même du vieux Michel-Ange. La *Danaé* fut peinte pour le cardinal; Ottavio se fit donner une *Vénus*, probablement une répétition d'une des Vénus couchées appartenant au duc d'Urbin ou au duc de Mantoue. L'exécution de nudités aussi franchement voluptueuses, sous les yeux du saint-père, dans son palais même, au moment où s'ouvrait le concile de Trente pour la réforme des abus de l'église et la répression des écarts du clergé, n'est pas un des traits de mœurs les moins significatifs de cette singulière époque.

Au bout de sept mois, toujours flatté, toujours leurré, Titien, regrettant de plus en plus la paix de Venise, quitta Rome sans avoir avancé en rien ses affaires. Peut-être même brusqua-t-il son départ sur la nouvelle que la question des bénéfices se compliquait encore; en effet, tandis que l'évêque Sertorio paraissait disposé à céder, le duc de Ferrare et le cardinal Salviati, plus voisins de la place, avaient profité de son absence pour lancer un nouveau candidat. Il s'arrêta pourtant en chemin pour voir Florence, où il éprouva les mêmes admirations qu'à Rome et pour faire à Plaisance le portrait de Pier-Luigi Farnèse, ce vicieux personnage dont Charles-Quint allait se débarrasser, l'année suivante, en le faisant assassiner. A son arrivée à Venise, il trouva ses affaires en meilleur état qu'il n'espérait, grâce à l'intervention du légat Giovanni della Casa. Le cardinal Alexandre, celui de tous les Farnèse qui semble lui avoir témoigné le plus d'intérêt, pressa, de son côté, l'expédition de la bulle. Quelque temps après, en 1547, après la mort de Sébastien del Piombo, il fit même de nouveau offrir les sceaux à Titien. Cette fois, le peintre n'avait plus aucune raison de refuser; il accepta. Les désirs des Farnèse, qui voulaient avoir Titien à leurs ordres, comme ils y tenaient déjà Michel-Ange, étaient sur le point de s'accomplir. La nomination de Titien allait être signée lorsqu'il reçut une invitation pressante de l'empereur de se rendre à Augsbourg, où la diète allait se réunir. Les obligations que Titien avait envers Charles-Quint ne lui permettaient pas d'hésiter. Il s'empressa d'adresser une lettre d'excuses au cardinal, avec lequel il resta, d'ailleurs, en correspondance, et se disposa à partir pour l'Allemagne.

III.

Les faveurs que Titien reçut des cours d'Italie ne sont rien si on les compare à celles dont le combla Charles-Quint. Des documens certains nous le montrent en relations suivies avec le victorieux empereur, lors de la seconde conférence de Bologne, en 1532. La descente du César à travers la Haute-Italie avait été une promenade triomphale. Tous les principicules de la contrée, tremblans pour leurs possessions ou avides de les agrandir, dépêchaient au-devant

de lui leurs ambassadeurs ou se hâtaient d'aller se prosterner à ses pieds. On savait qu'un des moyens les plus sûrs de flatter ou de gagner la majesté impériale, ainsi que ses officiers, c'était de leur offrir des objets d'art. L'éducation flamande de Charles-Quint lui avait donné de bonne heure pour la peinture un goût très vif et très sûr. Ses lieutenans et ses ministres, soit par besoin de flatterie, soit par esprit d'imitation, soit par curiosité personnelle, affectaient pour les tableaux italiens, dont la valeur vénale grandissait rapidement, un enthousiasme qui n'était pas toujours exempt d'arrière-pensées profitables.

Les patrons de Titien, les ducs de Mantoue et de Ferrare, se trouvaient bien en passe pour exploiter ces dispositions. L'un des conseillers les plus influens de Charles, Covos, que nous connaissons déjà, se montrait ainsi l'un des plus ardens à se former une galerie. Ferrante Gonzaga, frère de Frédéric, lui fit offrir, au débotté, un beau Sébastien del Piombo. Alphonse d'Este, toujours soupçonné de secrètes sympathies pour le roi de France, brûlant d'avoir les mains libres pour s'emparer de Modène et Reggio, villes réclamées par le pape, mais séquestrées par l'empereur, ne pouvait se montrer moins gracieux. Ses agens à Bologne, Alvarotti et Casella, reçurent l'ordre de gagner à tout prix l'amitié de Covos; celui-ci leur en fournit vite l'occasion. Le 9 janvier 1553, comme on venait de s'entretenir d'affaires, la conversation tomba sur les belles peintures ornant le cabinet du duc à Ferrare, notamment sur les portraits du duc et de l'empereur, par Titien, qu'on y admirait. Covos déclara sans ambages qu'il lui serait tout à fait agréable d'emporter ces deux toiles en Espagne; il ajouta même qu'il ne saurait point mauvais gré au duc d'y joindre quelque autre petit souvenir, comme le portrait de son fils Hercule. Il désirait d'ailleurs être promptement fixé. La réponse ne se fit pas attendre. Le prince remerciait le ministre du grand honneur qu'il lui faisait et lui permettait de choisir, parmi ses tableaux, ceux qui lui plairaient le mieux, à moins qu'il ne préférât les faire choisir par Titien lui-même. Il est vrai que, dans la liste jointe à sa lettre, il omettait précisément son portrait, celui dont on parlait tant. Covos ne se gêna pas pour en faire la remarque, déclara qu'il tenait surtout à cette peinture parce qu'il avait entendu dire à Titien qu'elle était bonne, et se contenta d'y faire joindre une *Judith*, un *Saint Michel*, une *Vierge*, dont leur auteur faisait aussi grand cas. Tous ces tableaux d'Alphonse, sauf le portrait, pouvaient être expédiés par Gênes. Pour ce dernier, il le lui fallait tout de suite à Bologne afin que l'empereur le pût admirer. Casella et Alvarotti s'efforcèrent en vain de temporiser. Six jours après, le conseiller renouvela sa demande avec impatience. Alphonse d'Este dut s'exécuter et livrer

son image à Covos. Celui-ci, en le remerciant, lui assura avec impudence qu'il ne se gênerait pas pour lui demander d'autres peintures dans le cas où il en aurait envie. Quelques jours après, Covos montra à Casella le tableau suspendu dans la chambre de l'empereur : « Hein ! qu'en dirait le pape? lui fit-il. — Il s'en chagrinerait peut-être, répondit le diplomate, mais moins que de savoir l'image de mon maître gravée dans le cœur de l'empereur. »

Titien, heureusement pour lui, avait toute la souplesse nécessaire pour manœuvrer dans ce milieu d'intrigues, bien qu'il s'y déplût fortement, aimant par-dessus tout le travail de l'atelier dans sa maison paisible. Charles-Quint le prit vite en affection et le traita avec des égards qui auraient excité davantage les jalousies si le peintre n'avait su séduire tout le monde par ses excellentes manières, son affabilité inaltérable, sa conversation enjouée. Les contemporains sont unanimes à faire son éloge sous ces rapports et à le représenter comme un parfait gentilhomme : « A sa merveilleuse excellence en peinture, dit Dolce, il joint beaucoup d'autres qualités estimables. D'abord, il est très modeste, il ne médit jamais d'aucun peintre, il parle volontiers et honorablement de tous ceux qui le méritent. Ensuite, c'est un très beau parleur, d'esprit et de sens parfaits en toutes choses, d'un naturel aimable et doux, très affable et tout plein de manières nobles; qui lui parle une fois, s'en éprend pour toujours : *che gli parla una volta è forza che se innamori per sempre.* » L'Arétin, qui ne se piquait point de si belles manières, se moque quelque part de son compère, lui reprochant de les conserver même avec les dames de Venise les moins faites pour inspirer du respect. « Ce qui m'émerveille en lui, c'est que chaque fois qu'il en rencontre, ou qu'il se trouve près d'elles, il les courtise, il les amuse par mille badinages de jeune homme, sans aller au-delà... Nous devrions bien nous corriger par son exemple! »

Dès ce premier séjour à Bologne, Charles-Quint posa plusieurs fois devant le peintre. Beaucoup d'artistes avaient déjà sollicité cette faveur sans pouvoir l'obtenir, entre autres, Alfonso Lombardi, le sculpteur, qui voulait faire son buste. Ne sachant comment y parvenir, Lombardi supplia Titien de l'emmener un jour avec lui chez l'empereur, comme s'il était son domestique chargé de porter ses couleurs. Titien, « en homme très courtois qu'il fut toujours, » dit Vasari, n'osa pas s'y refuser. Dès que le peintre fut devant son chevalet, Lombardi se plaça derrière lui, et, cachant dans sa main une petite boîte de la grandeur d'une médaille, y modela en cire le profil de l'empereur, qu'il acheva juste au moment où Titien finissait son travail. Ce manège n'avait point échappé à l'empereur, qui, se levant, s'adressa à Lombardi; celui-ci avait

déjà caché la boîte dans sa manche pour que Titien ne la vît pas : « Montre-moi ce que tu as fait là. » Lombardi lui remit la médaille; il la regarda, en fit l'éloge : « Aurais-tu le cœur de l'exécuter en marbre? — Certainement, Majesté. — Fais-la donc et porte-la-moi à Gênes. » Au dire du biographe florentin, qui devait tenir l'anecdote de Titien lui-même, ce dernier, très blessé de l'indélicatesse de son confrère, qui aurait pu lui coûter cher sans la bienveillance de Charles, fut bien plus vexé encore lorsque celui-ci, lui faisant remettre mille ducats, lui ordonna de les partager avec le sculpteur.

On a lieu de penser que la peinture faite alors par Titien n'était qu'une étude à mi-corps dont il se servit d'abord pour faire le portrait en pied, en costume de gala, qui se trouve aujourd'hui au musée de Madrid. Son séjour à Bologne ne fut pas de longue durée; dès le 10 mars 1533, il était rentré à Venise. L'empereur, de son côté, regagnait l'Espagne, mais n'oubliait pas, au milieu des plus graves affaires, l'artiste qui l'avait séduit. Le 10 mai, à Barcelone, il signait des lettres-patentes conférant à Titien, avec le titre de peintre impérial, ceux de comte palatin, conseiller aulique, chevalier d'or. Dans l'un des considérans de cette longue et curieuse pièce, l'empereur déclare que « reconnaissant à Titien, outre ses excellentes vertus et dons de l'esprit, un art exquis de peindre et de représenter les personnes à vif, il veut suivre l'exemple de ses prédécesseurs Alexandre le Grand et Octave Auguste, dont l'un ne voulait être peint que par le seul Apelle et l'autre par quelques excellens maîtres seulement, dans la crainte prudente que, par la faute de peintres inhabiles, leur gloire ne fût diminuée dans la postérité par quelque laide et monstrueuse peinture. » Il lui confère donc, avec le droit exclusif de le représenter, toute une série de titres et de privilèges dont quelques-uns sont bien faits pour nous étonner. Parmi ces privilèges se trouvent, entre autres, « le droit, la liberté, la faculté, valables dans tout l'empire romain et dans le monde entier, d'instituer et de créer des notaires, chanceliers et juges ordinaires,.. » et, en outre, « le pouvoir de légitimer les fils naturels, bâtards, incestueux, nés de concubinat indigne, et tous autres mâles, de quelques rangs que soient les femmes, même s'ils sont nés de nobles, d'une union illicite et condamnée, que leurs pères soient vivans ou morts, à la seule exception des fils de princes, comtes et barons. » Le diplôme se terminait par l'octroi de la noblesse à tous les enfans légitimes de Titien, nés ou à naître, ainsi qu'à leurs descendans à perpétuité. Quant à lui, il entrait dans l'ordre de la chevalerie d'or, et devait, à partir de ce jour, porter comme insignes de sa dignité, « l'épée, le collier, les éperons et l'habit d'or. »

Bien que les peintres, plus que les autres artistes, soient restés dans les siècles suivans les enfans gâtés des souverains, comme ils le sont aujourd'hui du public, il faut pourtant reconnaître qu'aucun d'eux, même Rubens, n'en reçut de prérogatives si exorbitantes. Titien, bourgeois pacifique, usa rarement sans doute, dans Venise sa bonne ville, de son droit de marcher l'épée au poing, quoique à partir de cette époque la plupart de ses portraits le représentent portant son collier d'or; mais nous savons, par pièces authentiques, qu'il usa plusieurs fois de ses prérogatives judiciaires. Dans les dernières années de sa vie, le 1er octobre 1563, il créa encore à Pieve di Cadore une charge de notaire pour un de ses parens, Fausto Vecellio, et, le 18 septembre 1568, légitima deux fils qu'un curé de son pays, le révérend Pietro Costantini, avait eus d'une certaine Maria Perini, « payée par lui. »

C'est à ce moment même que Titien recevait, comme l'Arétin, des avances de la cour de France. Venise, ville libre et gardant, autant qu'elle le pouvait, la neutralité entre Charles-Quint et François Ier, était le foyer de toutes les intrigues diplomatiques. C'est là que se donnaient rendez-vous, comme sur un marché, les agens secrets de toutes les puissances, grandes ou petites, qui, dans cet interminable conflit, avaient intérêt à prendre une position avantageuse. Les Vénitiens de toute classe, en bons commerçans, souriaient à tout ce monde, tirant leur profit de droite et de gauche et, tandis que l'Arétin se faisait acheter à la fois par l'empereur, le pape, la France, les Médicis et les Farnèse sans se livrer à personne, Titien ouvrait son atelier à tous les partis, y recevait fréquemment les visites du cardinal de Lorraine et commençait, d'après une médaille, en s'aidant de renseignemens verbaux, l'admirable portrait de François Ier que nous possédons au Louvre. Des tentatives furent-elles faites auprès de lui pour qu'il vînt en France? C'est assez probable, mais il n'est pas surprenant qu'elles aient échoué pour qui connaît ses goûts casaniers. Charles-Quint lui-même ne put jamais le décider à l'accompagner en Espagne; à plus forte raison le trouva-t-il absolument rebelle à la proposition qu'il lui fit, en 1535, de l'emmener dans son expédition de Tunis.

L'amitié de l'empereur n'était point d'ailleurs refroidie par ces refus. A chacune de ses descentes en Italie, il revoit Titien et lui témoigne son admiration par des faveurs nouvelles. A Asti, en 1536, il lui promet un canonicat pour son fils Pomponio et lui concède une rente sur les douanes de Naples. En 1541, à Milan, il lui donne une autre rente de 100 ducats sur le trésor de cette ville. Il est vrai que ces deux pensions devaient, durant toute sa vie, donner au vieil artiste autant de tracas que de profits ; car, dès que Charles-

Quint était retourné en Espagne, tous ses agens s'empressaient d'oublier ses ordres. On ne sait vraiment ce qu'on doit admirer le plus ou de la désinvolture avec lequel un souverain qui se croyait absolu disposait des deniers publics en Italie, ou de la persistance avec laquelle ses fonctionnaires échappaient de loin à son pouvoir, n'en faisant jamais qu'à leur tête et à leur profit. Le nombre de tableaux que Titien donna, pour se les gagner, à tous les gouverneurs, trésoriers, conseillers, procureurs de Naples ou de Milan, afin de rentrer dans ses fonds, le plus souvent sans résultat, est vraiment extraordinaire. A partir de ce moment, il n'est pas une lettre de Titien adressée à Charles-Quint et plus tard à Philippe II qui ne contienne, dans les termes les plus lamentables, une réclamation à ce sujet. La bonne foi des souverains n'est pas douteuse. Les archives nous montrent leurs ordonnances précises, péremptoires, parfois sèches et presque menaçantes. On leur en accuse réception dans les termes les plus soumis, mais quand Titien ou l'un de ses mandataires se présente, il n'y a rien. Si, à la fin, les trésoriers s'exécutent, ils le font en rechignant, comme des usuriers de comédie. A Gênes, au lieu de le payer en or, on le paie en argent, ce qui lui occasionne une perte de 20 pour 100. A Milan, on lui offre, non pas du numéraire, mais deux cent balles de riz qu'il est obligé de faire revendre dans de mauvaises conditions. Parfois le recouvrement de ses arrérages lui coûte plus cher encore, comme en 1550, lorsqu'Orazio, son fils, étant parvenu à toucher les sommes dues, faillit être victime d'un assassinat. Dans toutes ces circonstances, les souverains espagnols intervinrent personnellement avec une persistance, souvent inutile, mais aussi remarquable que l'opiniâtreté même du concessionnaire.

Lorsque Charles-Quint se trouva avec le pape Paul III à Busseto en 1543, Titien fut encore de sa suite, mais c'est surtout en 1548, durant la diète d'Augsbourg, que l'empereur lui donna publiquement des témoignages de son amitié et de sa confiance. L'invitation de Charles-Quint avait été si pressante qu'il n'avait pu la décliner, bien que la traversée des Alpes, à cheval, en plein hiver, fût une expédition peu tentante pour un vieillard de soixante et onze ans. Mais que refuser au vainqueur de Muhlberg, qui, sûr maintenant de la soumission de l'Europe, venait d'intimer au pape l'ordre de réunir le concile à Trente, et, traînant à sa suite, comme un ours enchaîné, le gros électeur de Saxe son prisonnier, convoquait à Augsbourg, pour se montrer dans sa gloire, tout le ban et l'arrière-ban des noblesses allemande, espagnole et italienne? Avant de quitter Venise, craignant peut-être de n'y plus rentrer, Titien fit une vente de ses tableaux, qu'on se disputa chau-

dement. Dans la fin de janvier, il arrivait à Augsbourg, où il retrouvait nombre de cliens, de protecteurs, d'amis, et notamment les riches banquiers Fugger, ses anciens voisins du quartier San-Samuele. C'était dans un de leurs palais, sur la grande rue, qu'habitait l'empereur. Parmi les grands personnages logés près de lui se trouvaient le roi Ferdinand, ses deux fils Maximilien et Ferdinand, sa fille Anna avec son mari Albert III de Bavière, Marie, reine douairière de Hongrie, Emmanuel-Philibert de Savoie, Maurice de Saxe, le duc d'Albe, le prince de Salerne, les deux Granvelle, père et fils, le chancelier et le cardinal. Titien dut naturellement chercher à satisfaire tout ce monde. Il avait prudemment emporté avec lui un certain nombre de peintures achevées qu'il put vendre aux plus pressés. C'est ainsi probablement que les Granvelle enrichirent leur palais de Besançon de la « Vénus couchée près d'un homme jouant de l'orgue » de la « Vénus endormie avec un satyre, » d'une « Danaé » et d'une quantité d'autres chefs-d'œuvre qui s'y trouvaient encore en 1600 à côté de chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci et de Corrège.

Dès son arrivée, Titien se mit au travail ; ses dix mois de séjour à Augsbourg peuvent compter parmi les périodes les plus laborieuses de sa vie. Au lieu de lui donner comme autrefois, à grand'peine, quelques instans de pose, Charles-Quint s'enfermait de longues heures avec lui. On peut rattacher à cette époque les anecdotes qui eurent cours dès le XVIe siècle. Un jour que quelques personnages s'étonnaient de cette familiarité de l'empereur avec un artiste, Charles-Quint leur aurait répondu que, « s'il était en son pouvoir de faire des comtes et des barons, c'était Dieu seul qui pouvait faire un Titien. » Un autre jour, le monarque ayant fait apporter à Titien sa palette et ses pinceaux, le pria de vouloir bien donner une petite retouche à une toile placée au-dessus d'une porte dans la salle où ils se trouvaient. Le peintre fit observer que la toile était trop haute et qu'il n'y pourrait arriver sans échafaudage. L'empereur alors pria plusieurs seigneurs de l'aider à porter une table devant le tableau ; il aida lui-même Titien à y monter, mais la table se trouva encore trop basse de quelques pouces : « Allons, messieurs, dit Charles-Quint, il faut l'y faire parvenir. Tous ensemble, nous pouvons bien un instant porter sur notre pavois un si grand homme. » Les hauts dignitaires n'auraient pas, dit-on, été très flattés de cet ordre. Tout le monde connaît l'histoire du pinceau ramassé : un jour que l'empereur, assis dans l'atelier de Titien, le regardait peindre, le vieux maître laissa tomber, du haut de son échafaudage, un de ses pinceaux à terre, et Charles-Quint s'empressa de le ramasser pour le lui rendre. Comme Titien descendait en hâte pour s'excuser,

en lui disant qu'il ne méritait pas cet honneur : « Un Titien, lui répondit-il, est bien digne d'être servi par un César. »

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces légendes, ce qui est certain, c'est que Charles-Quint donna, jusqu'à son dernier jour, à Titien, des preuves effectives de son admiration. Lors de ce premier voyage à Augsbourg, il lui doubla sa pension de Milan en prenant des mesures pour qu'elle lui fût payée intégralement. Son amitié multiplia les attentions, trois ans après, lorsqu'il lui imposa de nouveau la fatigue d'un séjour hivernal dans ce dur climat. A ce moment, Charles-Quint, malade, dégoûté, plus triste que jamais, mûrissait déjà la résolution de quitter le monde. Il demanda à Titien de lui faire une composition allégorique dans laquelle seraient exprimées toutes ses désillusions mondaines en même temps que sa soif immense de bonheur et de repos. Titien lui proposa de lui représenter la gloire de la cour céleste, avec la Trinité, les vierges, les patriarches, les prophètes, les évangélistes, s'ouvrant à ses désirs et à ses pénitences ainsi qu'à ceux des êtres qui lui étaient le plus chers, sa femme Isabelle, sa sœur Marie, son fils Philippe. L'étude de ce projet, qui devint le tableau de la *Trinité*, donna lieu à de fréquentes conférences. Avant que Titien quittât Augsbourg, l'empereur lui assigna, au nom de son fils Philippe, une nouvelle pension de 500 écus. Deux ans après, en 1553, comme il se trouvait en Flandre, le bruit ayant couru de la mort du Titien, il s'empressa d'écrire à Vargas, son ambassadeur ; nous avons le rapport de ce dernier, qui le tranquillise en l'informant que, non-seulement le peintre est en vie et en bonne santé, mais qu'il travaille activement pour lui et qu'il a été profondément touché de sa sollicitude. Lorsqu'il se décida enfin à abdiquer, en 1555, il ne voulut point renoncer tout à fait aux joies de l'art : il emporta, dans sa solitude de Saint-Just, toutes les peintures de Titien qui pouvaient convenablement entrer dans cette pieuse retraite, trois portraits et six tableaux religieux. Parmi ces derniers se trouvait la *Trinité*, pour laquelle, peu d'instans avant sa mort, il ajouta un codicille exprès à son testament, voulant qu'on fît mieux encadrer cette belle peinture et qu'on la plaçât, en souvenir de lui, sur le maître-autel du couvent.

A partir de 1555, c'est avec Philippe II que Titien correspond. Les archives de Simancas ont conservé, en grand nombre, les minutes des lettres royales et les réponses du peintre. Philippe II y montre pour Titien la même affection et la même admiration que son père. La plupart des autographes du peintre sont annotés de sa main, et, dans ses réponses, il s'occupe des moindres détails avec la minutie pointilleuse d'un bureaucrate expérimenté. C'est à Augs-

bourg, en 1545, que Titien avait fait un premier portrait de Philippe, âgé de vingt-quatre ans, en cuirasse d'apparat, chausses et haut-de-chausses de soie blanche, celui qui se trouve au musée de Madrid. La richesse des accessoires et la beauté du coloris y faisaient un peu oublier ce qu'il y avait déjà de triste et de dur dans ce visage ingrat. Deux ans après, lorsqu'il fut question du mariage de Philippe avec Marie Tudor, la reine Marie, sa tante, ne crut pouvoir mieux faire, afin de décider l'Anglaise, que de lui envoyer cette peinture, sous la condition expresse de la lui restituer lorsqu'elle aurait le bonheur de posséder l'original. La vieille princesse tomba, en effet, extraordinairement amoureuse de son jeune fiancé sur le vu du tableau, qu'elle rendit consciencieusement, en 1554, après les noces. Pendant les longues négociations qui précédèrent ce mariage, Philippe avait fait de nombreuses commandes à Titien. Le maître lui avait d'abord expédié en Espagne, avec des tableaux de dévotion, une *Danaé* plus réaliste que la *Danaé* des Farnèse; au moment du départ de Philippe pour l'Angleterre, il était en train d'achever une *Vénus et Adonis*.

La correspondance qu'ils eurent à ce sujet nous édifie à la fois sur la générosité du jeune monarque, lorsqu'il rencontrait un artiste soumis à ses désirs, et sur la facilité avec laquelle sa dévotion mêlait à des pratiques superstitieuses le goût des nudités provocantes. *Vénus et Adonis*, envoyés à Londres, y arrivèrent quelques jours après le mariage royal, accompagnés d'une lettre de l'artiste qui ne semble indiquer ni de sa part, ni de celle de son client, une intention bien ferme de demander à la peinture des encouragemens aux vertus matrimoniales : « Votre Majesté regardera, je l'espère, cette peinture, de cet œil joyeux qu'elle avait naguère l'habitude de tourner vers les œuvres de son serviteur Titien. Comme la *Danaé* se voyait tout entière par devant, j'ai voulu varier dans ce second poème, et lui faire montrer la partie opposée, afin que le cabinet où elles se doivent tenir soit plus gracieux à la vue. Bientôt je lui enverrai le *Poème de Persée et Andromède*, qui offrira une vue différente encore, et de même pour *Médée et Jason*... » Philippe II trouva, en effet, le tableau superbe, mais constata avec chagrin que la toile, durant le voyage, avait pris un mauvais pli; il renouvela, plus que jamais, ses minutieuses recommandations au sujet des emballages. L'idée de faire jouer des scènes érotiques à tous les personnages de la fable antique lui souriait d'ailleurs particulièrement; ce ne furent pas seulement Persée et Andromède, Médée et Jason qui le rejoignirent en Espagne les années suivantes, mais encore Diane avec toutes ses nymphes, tantôt découvrant la grossesse de Calisto, tantôt faisant dévorer

Actéon par ses chiens, sans compter Europe enlevée par le taureau. Dans toutes ces scènes, où la mythologie n'est qu'un prétexte aux développemens les plus variés de la beauté féminine, le vieil artiste déploie une verve d'invention et une science d'exécution qui semblaient sans doute à la piété du roi de suffisantes excuses.

La plupart des lettres, souvent fort longues, adressées par Titien à Philippe II depuis 1545 jusqu'en 1576, pendant trente et un ans, contiennent, avec des annonces d'œuvres faites et des projets d'œuvres nouvelles, des lamentations et des récriminations au sujet de ces malheureuses pensions (non pas pensions, mais *passions*, dit-il dans l'une d'elles) qu'il parvenait rarement à extorquer des griffes des trésoriers royaux, aussi bien à Milan qu'à Naples. Le recouvrement de l'une d'elles faillit, nous l'avons dit, coûter la vie à Orazio, chargé, à Milan, du soin de ses intérêts. C'est par une supplique lamentable du malheureux père que nous connaissons les détails de l'affaire. Orazio, en arrivant à Milan, avait été accueilli à bras ouverts par le sculpteur Leone Leoni. Sur ses instances, il avait accepté l'hospitalité dans son magnifique palais. Ce Leone Leoni, du même pays que l'Arétin, quelque peu son parent, sculpteur de l'empereur, devait, en partie, sa fortune à Titien, qui avait protégé ses débuts. C'était, d'ailleurs, un personnage de la pire espèce, condamné aux fers à Ferrare pour délit de fausse monnaie, condamné à mort à Rome pour toute sorte de crimes, mais qui, s'étant réfugié à Milan, y menait grand train depuis quelques années. Au bout de quelques semaines, soit qu'il se méfiât des sentimens de son hôte, soit qu'il voulût simplement reprendre sa liberté pour exécuter quelques portraits, Orazio prévint Leoni qu'il allait le quitter et descendre à l'*Albergo del Falcone*. Ce jour-là même, Oragio avait touché les sommes dues à son père. Leone insista, plus courtois et plus riant que jamais, pour que son cher ami ne quittât point sa maison. Mais Orazio tint bon, et, sur le soir, vint au Palais Leoni, avec un domestique, pour y prendre ses effets. Au moment où il faisait, sous la porte, ses adieux à son hôte entouré de ses gens, l'un de ceux-ci lui jeta brusquement un manteau sur la tête et tous l'entourèrent en le criblant de coups de poignards. « Le pauvre Orazio, frappé d'abord à la tête, tomba à terre tout étourdi et reçut, avant de se reconnaître, sept autres blessures. Il serait resté mort sur place si son valet, qui était déjà sorti de la maison, emportant quelques tableaux, ne se fût retourné et n'eût mis la main à l'épée en criant sus aux traîtres, qui le blessèrent misérablement à son tour en trois endroits. En sorte que s'il n'avait pas eu ce peu de défense dont le bruit fut entendu des voisins et qui permit d'arracher à l'assassin son butin, celui-ci les aurait dépouillés et tués en

même temps au milieu de l'illustrissime cité de Milan. » En terminant, Titien supplie le roi de lui donner une preuve de sa bonté en faisant poursuivre avec énergie le malfaiteur : « Si Orazio était mort, ajoute-t-il, je vous le jure, je serais mort, moi aussi, de douleur, car dans ma vieillesse impuissante, j'ai placé toute mon espérance et toute ma vie dans sa santé. » Cette douleur est d'autant plus touchante que l'affection de Titien pour son fils cadet, son collaborateur fidèle, était plus profonde et plus délicate. Il nous est resté une lettre écrite à Orazio peu de temps auparavant, où cette affection s'exprime en termes d'une sollicitude toute maternelle : « Orazio, tes retards à m'écrire m'ont causé bien des inquiétudes... A ce que m'écrit Sa Majesté, son désir est d'aller à Gênes. Si tu penses de bien faire en y allant, tu peux mieux le juger que moi, mais, si tu y vas, prends bien garde de ne pas chevaucher par la chaleur et si tu peux y aller en deux jours, mets-en quatre... » Philippe II ordonna qu'on instruisît promptement l'affaire de Leoni. Par malheur, l'organisation de la justice laissait à désirer autant que l'administration des finances ; à distance, les juges n'obéissaient pas mieux que les trésoriers. Quelques mois après, en lui envoyant l'*Actéon* et la *Calisto*, le vieillard s'en plaignit amèrement sans manifester de grandes illusions à cet égard : « Mon fils est rentré à la maison et il n'y a plus personne à Milan qui se puisse opposer aux ruses, intrigues, corruptions de ce criminel. » En effet, Leone Leoni, fastueux et prodigue, grand donneur de fêtes, grand distributeur de cadeaux, batailleur, insinuant, spirituel, s'était fait en Lombardie un grand nombre de protecteurs influens. Mis d'abord en liberté provisoire, il en fut bientôt quitte pour une condamnation à une amende et au bannissement. Les menaces de vengeance qu'il ne cessa de répandre alors contre Orazio et les tentatives de guet-apens qu'il ourdit à plusieurs reprises contre lui devaient bientôt forcer celui-ci à demander au conseil des Dix l'autorisation de ne plus sortir qu'en armes.

Ceci se passait en 1558. Durant toutes les années suivantes, on voit, de temps en temps, partir de l'atelier de Biri-Grande une caisse avec des peintures pour le roi d'Espagne. Outre les tableaux mythologiques déjà cités, ce sont successivement une *Déposition de croix*, une *Adoration des mages*, un *Christ au jardin des Oliviers*, le *Jupiter et Antiope*, un *Christ au denier*, une *Madeleine*, une grande *Cène*, un *Saint Jérôme*, un *Martyre de saint Laurent*, des figures de fantaisie et des portraits. Toutes les commandes et les livraisons donnent lieu à de longues correspondances. Les colis n'arrivent pas plus sûrement que les lettres. Souvent les caisses restent indéfiniment en souffrance à Gênes ou à Barcelone. Une *Déposition*, entre

autres, fut perdue ou volée, on ne put jamais la retrouver ; Titien, sur la prière du roi, exaspéré contre ses maîtres de poste, dut en faire une répétition. Au bout de quelques années, le peintre ne se souvient plus lui-même de tout ce qu'il a pu envoyer à Philippe, et, lorsqu'il adressa en 1571, à Antonio Perez, un mémoire récapitulatif des peintures livrées à Sa Majesté et pour lesquelles il n'a rien reçu, il dut prier le secrétaire d'état de faire compléter sur place cette liste par le conservateur des tableaux du roi, son illustre confrère, Alonzo Sanchez Coëllo. On trouve, en effet, que dans sa nomenclature, il avait oublié quelques toiles assez importantes comme l'*Adam et Eve* et le *Christ portant sa croix*, du musée de Madrid.

Le vieux maître était, à ce moment, dans sa quatre-vingt-quinzième année. Son activité n'était pas ralentie par l'âge. Les ambassadeurs espagnols constataient qu'il ne perdait rien de ses facultés, mais qu'il devenait seulement « un peu plus cupide. » En 1567, sachant que Philippe II désirait avoir une série de peintures sur la vie de saint Laurent, il lui avait hardiment encore proposé de s'en charger, lui demandant « en combien de parties il la voulait, et la hauteur et la longueur des cadres ainsi que leur éclairage, car on pourrait la faire en six, huit ou dix morceaux, sans compter celui de la mort, qui a quatre bras de large et six bras et demi de hauteur. » Qu'y avait-il de vrai dans la gêne dont il se plaint dans toutes ses lettres? C'est ce qu'il est difficile de savoir. Sa déclaration de biens, faite en 1566, prouve qu'à cette époque il possédait un grand nombre de petites propriétés en terre ferme, mais, d'autre part, nous savons qu'à Biri-Grande on avait toujours mené une existence large et très hospitalière, qu'Orazio, si laborieux qu'il fût, avait toujours aimé la dépense et s'adonnait, dit-on, aux études d'alchimie, que Pomponio surtout, le scandaleux chanoine, s'endettait toujours à outrance. D'autre part, il n'y avait rien de régulier dans la façon dont les princes, même les plus généreux, s'acquittaient envers l'artiste ; les concessions de rentes ou de bénéfices, les cadeaux en nature, les envois d'argent n'étaient que de pures faveurs, quelquefois spontanées, le plus souvent longuement implorées, ayant toujours le caractère d'une amabilité ou d'un caprice. Lorsque Titien écrit à Perez que, depuis vingt-cinq ans, il ne cesse d'envoyer des peintures en Espagne sans qu'on ait jamais établi son compte, il peut bien avoir raison.

Dans les dernières années, voulant mettre ses affaires en ordre, il bat un rappel général auprès de tous ses protecteurs princiers. Il se souvient que le duc d'Urbin, autrefois, ne lui a pas même accusé réception d'une Notre-Dame ; il le lui rappelle deux fois, et le duc d'Urbin, pour réparer sa négligence, lui achète une Cène et

une Résurrection. En même temps il pense à renouer avec les Farnèse, dans l'intérêt de ses fils, ses relations longtemps interrompues, mais, cette fois encore, il en est avec eux pour ses frais. Plusieurs envois de tableaux ne lui valent que des lettres charmantes et des promesses irréalisées. C'est toujours, en somme, Philippe II qui lui reste le plus bienveillant et le plus secourable, malgré les grands soucis politiques dont il est de jour en jour plus accablé. Le roi de France, Henri III, passant à Venise dans le mois de juin 1574, et visitant l'atelier de Titien, y put voir une *Allégorie de la victoire de Lépante*, récemment terminée pour le roi d'Espagne. Les deux dernières lettres que nous possédions du maître, l'une du 25 décembre 1575, l'autre du 27 février 1576, sont adressées à Philippe. A l'époque où fut écrite la dernière, la peste sévissait déjà à Venise ; un quart de la population y fut enlevé en six mois. Titien et Orazio ne voulurent pas cependant quitter leur atelier ; le 27 août, ils y furent frappés ensemble. Le père mourut quelques heures avant le fils ; il allait atteindre sa centième année. Malgré la terreur qui planait sur la ville, les conseils du gouvernement, convoqués sur-le-champ, décidèrent qu'il y avait lieu, pour un si grand homme, de déroger à tous les décrets sanitaires. On ensevelit son corps sans tarder, mais avec grande pompe, dans l'église Santa-Maria de' Frari, en plein cœur de la ville, au lieu de le faire brûler dans les îles.

Les puissans de la terre avaient donc, jusqu'à la fin, manifesté pour le grand peintre leur admiration et leur déférence par d'exceptionnelles faveurs. L'influence qu'eurent tour à tour sur son génie la protection des doges et celle des princes étrangers est visible dans toute son œuvre. Qu'il nous suffise ici de constater que si, d'une part, son titre de peintre de la république lui fournit l'occasion de se manifester au palais ducal, comme peintre d'histoire et de batailles, dans deux grandes compositions malheureusement anéanties par l'incendie de 1577, sa qualité de peintre des ducs de Ferrare et d'Urbin, de Mantoue, de Farnèse et de la maison d'Autriche, lui permit de développer son génie avec une liberté extraordinaire dans les deux genres où il est resté un maître incontesté, le portrait et la composition plastique. Titien, ne travaillant qu'à Venise et pour Venise, n'eût fait sans doute que continuer, avec plus d'ampleur et plus d'éclat, la carrière des Bellini. La plupart de ses peintures auraient été des peintures de piété. Certes, quand il s'y mettait, il y excellait, et ce n'est pas là qu'éclate le moins l'incroyable souplesse de son habileté vigoureuse. L'*Assomption*, la *Vierge des Pesaro*, la *Mise au Tombeau*, la *Mort de saint Laurent*, ont eu sur les destinées de la peinture religieuse une longue

action qui n'est pas épuisée. Cependant, ne serait-il pas regrettable, pour les artistes et pour les historiens, que le Titien païen ne se fût pas librement développé en même temps que le Titien chrétien, et que les qualités du compositeur eussent étouffé en lui les qualités du naturaliste? C'est grâce à ses relations princières que le Vénitien observateur put voir poser devant lui tous les hommes les plus importans et toutes les dames les plus fameuses de l'Europe durant près d'un siècle; c'est grâce à ces relations que, profondément épris des harmonies brillantes de la figure humaine, il put, avec la simplicité d'un Grec ancien, faire resplendir dans toutes ses compositions mythologiques avec un éclat de naturel et de vie incomparable les beautés séduisantes de la femme et les beautés innocentes de l'enfant. Sous ce rapport, il apparut à sa génération et aux générations suivantes comme un modèle inimitable. On comprend donc que, pour ses successeurs, l'homme en lui ait paru aussi bon à imiter que l'artiste. Le souvenir de sa triomphante carrière exalte encore aujourd'hui les ambitions sociales de tous les peintres. A partir de Titien, tous les liens sont rompus avec cette tradition du moyen âge qui obligeait l'artiste, même le plus familier avec les princes, à se tenir dans le rang modeste des ouvriers de choix et des bons serviteurs. Grâce à la ténacité rustique de son bon sens et à la souplesse mondaine de ses manières, Titien offre, en réalité, l'un des premiers, l'exemple de l'indépendance fondée sur le travail; il ne donne de lui aux grands que ce qu'il leur en veut donner, il en obtient presque toujours plus d'égards qu'il ne leur en accorde. Pour prendre, à cette époque, une pareille situation, il fallait, comme l'a bien indiqué Stendhal, qu'il vécût dans un pays libre, sous la protection d'un gouvernement indépendant. La position neutre de la Venise républicaine et aristocratique lui fut, sous ce rapport, aussi utile qu'à l'Arétin; mais il s'en servit mieux et plus honorablement. Désormais un grand nombre d'artistes, modelant leur vie sur la sienne, s'efforceront d'édifier leur fortune tout en édifiant leur gloire à l'aide de hautes et nombreuses relations. Deux Flamands qui, par l'étude de ses œuvres, allaient renouveler l'art de la peinture, Rubens et Van Dyck, mirent bientôt avec éclat ces maximes en pratique. Tous deux, nous le savons, surent aussi éviter avec un certain succès les « malheurs des relations avec les princes, » et Van Dyck avait lu, avec quelque profit, la première biographie de Titien dédiée, durant leur séjour en Italie, à sa protectrice, milady Arundel.

GEORGE LAFENESTRE.

DEUX CONTES

I.

LE PÈRE JACQUES.

La première fois que je le vis, ce fut un soir d'été, à la brune. Le soleil venait de se coucher, laissant à l'horizon le flamboiement d'un immense incendie. Comme je passais au long d'un champ de luzerne, j'aperçus à quelques pas devant moi quelque chose d'étrange et de formidable. C'était un homme très grand et très maigre qui fauchait, seul, dans la campagne déserte. Avait-il les jambes de longueur inégale, ou bien quelque ankylose nouait-elle l'un de ses genoux, je ne pus m'en rendre compte à ce moment. Mais, ce que je vis nettement, c'est que son buste, arc-bouté sur deux jambes torses, s'élevait, puis s'abaissait alternativement, selon qu'il portait l'un ou l'autre pied en avant. A chaque pas, il s'arrêtait pour lancer un large coup de faux; puis, de courte et d'écrasée qu'elle était alors, sa silhouette osseuse se faisait longue, démesurément longue, émergeait au-dessus du champ, si grêle, si anguleuse, qu'on eût dit d'un squelette gigantesque se détachant en noir avec un déhanchement hideux, sur l'écran rouge du couchant.

— Tiens, dit le médecin du village, qui d'aventure passait près de moi, sa tournée finie, tiens, vous regardez ce bancroche de père Jacques!.. Quand je pense qu'il fauche encore à cette heure, le vieux brigand!.. Hé, père Jacques, on ne rentre donc pas manger la soupe, ce soir?

A cet appel, l'homme, se retournant vers nous, redressa lentement son grand corps disloqué et resta un moment immobile, appuyé sur sa faux, dont il avait planté le manche en terre ; sans répondre, il nous montra d'un geste circulaire tout un morceau de pré qu'il avait encore à faucher. Et soudain passa dans mon esprit, avec une netteté surprenante le souvenir d'une fresque que j'avais vue autrefois dans un vieux cloître, d'une fresque sur fond rouge où la Mort, d'un geste semblable à celui de ce faucheur, donne le signal du branle aux figurans de la danse macabre.

Tandis que nous rentrions au village, je fis causer le docteur, et voici ce que j'appris sur le père Jacques. Bien des années auparavant, cet homme était venu s'établir dans le pays, arrivant on ne sait d'où. Était-il juif ou chrétien, protestant ou catholique, Français ou étranger, on l'ignorait. Quelques-uns le croyaient « bohémien » parce qu'on se souvenait de l'avoir vu, jadis, tresser des paniers en osier sur le bord des chemins. En dépit de sa claudication, il était propre à tous les métiers, aussi bien à ceux qui exigent de l'adresse qu'à ceux pour lesquels il faut seulement de la vigueur : ce qui, joint à certaines expressions, à des jurons de matelot dont il se servait quelquefois, donnait à penser qu'il avait été marin, dans le temps, ou bien encore forçat, là-bas, à Cayenne. Sa réputation était déplorable. On l'accusait de ne croire ni à Dieu ni à diable, de vivre comme un païen, sans mettre jamais les pieds à l'église, de ricaner méchamment quand il passait auprès de ce pauvre saint homme de curé et de faire : « Couah ! couah ! » du plus loin qu'il l'apercevait dans les champs. Comme les paysans de ce coin de France ne sont pas encore faits aux façons des villes, beaucoup trouvaient mauvais que ce grand sacripant tournât en dérision le vieux prêtre qui depuis deux générations donnait aux nouveau-nés la douce bienvenue du baptême et aux moribonds le consolant adieu de l'extrême-onction. D'ailleurs, le père Jacques était encore plus craint que haï. L'ignorance où l'on était de son passé, la force surhumaine de ses grandes mains maigres (dont il avait un jour saisi par les cornes et renversé sans effort une vache furieuse), sa brutalité, sa laideur grotesque et terrible tout ensemble, la malice et la luxure qu'on voyait pétiller dans ses petits yeux sanglans, tout était réuni pour faire de cet horrible homme l'objet d'une sorte de terreur superstitieuse. Hardi et lascif comme un bouc, il mettait en fuite les jeunes filles, quand, allant aux mûres ou aux noisettes, elles voyaient tout à coup sa face velue surgir au-dessus des buissons.

— Du reste, ajouta le docteur, s'il faut en croire ce qu'on dit de sa vie privée ce vieux satyre...

La demie de sept heures sonnait au même instant.

— Ah! sapristi, s'écria le docteur en s'interrompant brusquement, déjà la demie... Je me sauve... Je vous conterai le reste une autre fois... Bonsoir!..

Et il s'éloigna à grands pas.

A quelque temps de là, j'eus besoin d'un ouvrier pour un travail à faire dans mon puits. Le puits était profond, plusieurs hommes qu'on m'envoya déclarèrent, après l'avoir examiné, qu'ils n'osaient se risquer à y descendre.

— Il n'y a que le père Jacques d'assez hardi pour cet ouvrage-là, dit l'un d'eux. Et il ajouta, d'un air qui me parut singulier :

— D'ailleurs, les puits, ça doit le connaître...

— Pour sûr! fit un autre à mi-voix.

Ils ne voulurent ni l'un ni l'autre s'expliquer davantage. Et comme j'exprimais des doutes sur la possibilité pour lui, vu son âge et son infirmité, d'exécuter un pareil travail, l'un des hommes, haussant les épaules, me répondit :

— On voit bien que vous ne le connaissez pas... Il a beau avoir une jambe plus longue que l'autre, il grimperait aux murs comme un mille-pattes, ce grand faucheux-là!

Le lendemain, je me rendis chez le père Jacques. Il habitait une masure sordide, isolée de toutes les autres maisons, à deux pas du cimetière, dont il était le fossoyeur. En approchant, je vis, tricotant debout sur le seuil, une grande fille rousse, à l'air audacieux, dont le visage, criblé de taches de rousseur, n'était pas dépourvu d'une sorte de beauté bestiale. Par la porte ouverte j'aperçus, accroupie dans un coin, vêtue de loques immondes, une femme dont les cheveux, rudes à l'œil comme des poils de bique, pendaient en longues mèches grises sur son cou déformé par un goitre. Cet être hideux poussait, par momens, une sorte de gloussement, puis ouvrait une bouche édentée pour rire sans fin, d'un rire silencieux d'idiote, qui faisait mal à voir. Des bottes d'oignons pendaient au plafond; un corbeau privé sautillait sur le plancher, crevassé par endroits. Au milieu de la pièce, garnie de meubles misérables, un grand garçon roux, sec comme un sarment et velu comme un ours, mangeait, les bras nus, une écuellée de soupe sur une table boiteuse.

— Le père Jacques! dis-je à la fille.

— Qué que vous lui voulez? répondit-elle en me dévisageant de ses grands yeux de chèvre, fendus en amande.

— Lui parler pour un ouvrage.

— Y est pas...

— C'est dommage... J'aurais voulu le voir...

— Sais-tu où qu'est le père, Jean? fit-elle en se retournant vers l'homme qui mangeait.

J'appris ainsi que le père Jacques avait une famille, et je compris que je me trouvais en présence de ses enfans et de sa femme.

— Y creuse une fosse, répondit Jean à la question de sa sœur.

Et l'idiote s'étant mise à grogner, il lui jeta, pour la faire taire, une croûte de pain qu'elle saisit avidement avec de petits jappemens joyeux qui secouaient son goitre.

— Pouvez-vous me conduire auprès de lui? demandai-je à la fille.

Sans répondre, elle se mit à marcher devant moi. Je remarquai alors qu'elle portait aux oreilles des boucles d'or ou d'argent doré. Un peigne d'écaille était piqué dans son chignon, formé de deux grosses torsades d'un blond ardent. Un caraco à peine boutonné, mais dont la coupe et l'étoffe annonçaient une certaine recherche, dessinait les contours fermes de sa gorge. Elle avait aux pieds des souliers, au lieu de sabots remplis de paille, comme son frère. Tout, enfin, dans la mise de cette robuste gaillarde, contrastait avec l'air d'indigence du taudis que je venais d'entrevoir.

— Vous habitez là avec votre père et votre frère? dis-je après avoir fait quelques pas.

Elle me jeta un regard perçant et, sur un ton de défi :

— Pourquoi donc pas? répondit-elle sèchement.

Je ne répliquai point : une idée horrible, dont j'eus honte, venait de traverser soudain mon esprit.

Elle poussa du pied, car elle avait continué de tricoter en marchant, la porte noire surmontée d'une croix, et nous nous trouvâmes dans le cimetière.

— Hé! p'pa! cria-t-elle d'une voix forte.

A quelques pas de moi, je vis poindre au ras du sol, par-dessus un amas de terre fraîchement remuée, la tête aux oreilles pointues d'égipan, la tête aux yeux de loup du père Jacques.

— Quoi qu'il y a, fifille?

Et je crus remarquer que sa voix rude cherchait des inflexions caressantes pour parler à cette faunesse. Puis, s'aidant des mains, des coudes et des genoux, contractant et ramassant son long corps noueux, les cheveux, les sourcils et la barbe pleins de terre, sale, maculé de glaise, plus épouvantable à voir de près que le soir où je l'avais aperçu pour la première fois fauchant au crépuscule, le père Jacques se hissa hors de la fosse avec les mouvemens obliques d'un énorme crabe sortant du fond d'un trou.

— Eh bien! c'est fait, dis-je en rentrant chez moi à la mère Françoise (une femme du pays qui fait ma cuisine et mon ménage), le père Jacques viendra demain pour le puits... Ça n'a pas été sans

peine... Il ne voulait pas d'abord, ni pour cinq francs ni pour dix; c'est sa fille qui l'a décidé... A propos, mère Françoise, ça n'a pas l'air de grand'chose de bon, cette fille-là, n'est-ce pas?

— Comment, dit-elle, surprise, vous ne savez pas?.. Depuis trois ans que vous venez chasser à Villedeuil!.. C'est-y Dieu possible qu'on ne sache pas des choses pareilles!

Et la bonne femme se mit à me raconter tout d'un trait ce que j'avais déjà deviné en partie : la mère, une pauvre créature à moitié folle, ramassée on ne sait où et rendue tout à fait idiote à force de mauvais traitemens; le père, assouvissant sur sa fille, à peine sortie de l'enfance, une abominable passion; le fils, témoin de ces horreurs et dompté d'abord par la crainte, puis brûlant à son tour des mêmes ardeurs incestueuses; une jalousie furieuse s'emparant de ces monstres, les jetant l'un contre l'autre comme des cerfs en rut; des cris, des blasphèmes épouvantables, des bruits de meubles brisés, des hurlemens de fauves, sortant parfois la nuit de cette maison maudite; la Margot, maîtresse de l'un, maîtresse peut-être aussi de l'autre, se parant des cadeaux de tous les deux, vivant depuis dix ans sans remords au milieu de ces exécrables amours, régnant en souveraine sur les deux hommes dans ce repaire d'inceste et de luxure...

Ces révélations m'avaient inspiré un tel dégoût que je fus sur le point de mettre à la porte le vieux scélérat quand il arriva le lendemain matin, à l'heure dite. Mais il s'agissait d'une réparation urgente; je devais sous peu rentrer à Paris. Je conduisis le père Jacques au bout du potager et, lui montrant le puits :

— Voilà, lui dis-je.

— Ah! fit-il seulement.

Et il regarda le puits, sans approcher, avec une sorte de défiance.

— Vous voyez que tout est bien solide et qu'il n'y a pas de danger.

En même temps, afin de le rassurer, je lui fis toucher la corde neuve terminée par une large sangle formant une sorte d'étrier, qu'on allait lui passer sous les cuisses; je fis remarquer la solidité de la poulie suspendue à trois arcs-boutans de fer.

— A nous six, dis-je en montrant les hommes que j'avais fait venir, nous vous descendrons et vous remonterons comme une plume.

Il m'écoutait à peine et demanda brusquement :

— C'est-y ben creux?

— Vingt-cinq mètres à peu près...

— C'est-y ben noir dans le fond?

— Dame! regardez vous-même...

Il s'approcha de l'ouverture, se pencha une seconde et se rejetant vivement en arrière, dit d'une voix sourde :

— J'peux point... J'peux point!

— Voyons, père Jacques, fis-je, impatienté, vingt francs au lieu de dix!

Et je lui montrai un louis. Il parut évaluer, par un calcul rapide, la somme de jouissances que représentait pour lui cette pièce d'or, et, la cupidité l'emportant sur la crainte :

— Allons, dit-il, faut y aller!

Crachant dans ses mains, il les frotta l'une contre l'autre et empoigna la corde d'un air résolu. Nous lui fîmes passer les jambes dans la sangle, nous l'attachâmes solidement, et mes hommes commencèrent à le descendre. Penché sur la margelle, je le regardais s'enfoncer lentement dans le vide. Avec la lanterne dont je l'avais muni, il explorait les parois de meulière, car il s'agissait de découvrir une crevasse qui s'était produite depuis peu et qui pouvait, à la longue, déterminer quelque grave éboulement. On avait déjà filé une vingtaine de mètres de corde; la lueur de la lanterne devenait tout à fait pâle à cette profondeur et dans cette ombre opaque; je n'apercevais plus le père Jacques que comme une grosse araignée se balançant au bout de son fil, lorsque, m'étant redressé pour donner un ordre, je vis tout à coup la corde osciller comme si des secousses violentes lui eussent été imprimées d'en bas. En même temps, un cri sourd, étouffé, paraissant venir de si loin qu'on eût dit que la voix désespérée qui le poussait sortait des entrailles mêmes de la terre, un cri d'épouvante et de folie montait jusqu'à nous, si effrayant à entendre que nous sentîmes tous pâlir nos visages et flageoler nos genoux. Je me penchai vivement et je ne vis rien : rien que l'énorme trou noir qui me jeta à la face son haleine de gouffre, une bouffée d'air humide et froid. La corde oscillait toujours et toujours montait ce cri, ce cri d'agonie, rauque, étranglé, caverneux, comme le mugissement d'un bœuf à l'abattoir.

— Tirez, mais tirez donc! ordonnai-je à mes hommes, et je me mis à haler de toutes mes forces avec eux. La corde remonta rapidement; les vibrations cessèrent ainsi que l'horrible cri, et, après quelques secondes, nous vîmes paraître au niveau de la margelle la tête du père Jacques. De grosses gouttes de sueur coulaient sur son front; il avait la face livide et décomposée; ses yeux s'ouvraient démesurément, hagards comme ceux d'un homme en démence; un tremblement nerveux agitait tout son corps; l'une de ses mains se cramponnait à la corde; il avait porté l'autre à sa bouche, et, d'un mouvement convulsif, mordait le bout de ses doigts crispés. Nous le détachâmes et nous l'assîmes à terre, d'abord contre le mur de la margelle, puis contre un arbre, car il nous fit signe qu'il ne voulait pas rester auprès du puits.

— Eh bien! père Jacques, qu'est-ce qu'il y a donc eu? lui demandai-je.

Il ne répondit pas à ma question. Croyant qu'il ne m'avait pas entendu, je la lui adressai de nouveau à voix plus forte :

— A boire! dit-il seulement. Je lui tendis une bouteille d'eau-de-vie et un verre. Il prit la bouteille et y but à même, d'un seul trait, la valeur d'un demi-litre; puis il fit claquer sa langue en disant :

— Ça réchauffe, ça!

Ensuite, il se passa sur le front son bras tatoué de signes bizarres, boutonna la manche de sa chemise, remit sa blouse qu'il avait ôtée pour descendre dans le puits et promena autour de lui le regard d'un homme qui sort d'un cauchemar :

— Allons! ça va mieux, père Jacques; mais que diable est-ce que vous avez eu à crier comme ça?

— J'ai donc ben crié, alors?

— Mais oui... Vous avez eu une fière peur, hein?

— J'peux pas dire non...

— Peur de quoi?

— J'étions point sûr de la corde...

Je ne fus pas seul à trouver cette explication médiocrement plausible, car je vis un des hommes hausser les épaules en l'entendant et chuchoter avec ses camarades. Alors le père Jacques se leva, ramassa le bâton noueux qui ne le quittait jamais et marchant vers le groupe de son pas inégal et sautillant, leur dit d'une voix menaçante :

— Eh ben! quoi, tas de feignans! qué que vous avez tous à me reluquer?.. J'suis-t'y point à vot' goût?

Ils reculèrent en se bousculant, comme des moutons devant le chien, et firent mine de se diriger vers la porte.

— Voyons, Firmin, dis-je à celui qui m'avait paru le plus entreprenant, voulez-vous vous charger de l'ouvrage, vous?

— Merci ben, m'sieu, ni pour or ni pour argent...

Et, baissant la voix :

— Il y *revient*, dans vot'puits, m'sieu ; demandez au père Jacques!

Le soir même, j'avais le docteur à dîner.

— A propos, lui dis-je, je sais à quoi m'en tenir sur la vie privée du père Jacques.

— Ah! vous êtes au courant... Comme spécimen de mœurs villageoises, c'est assez réussi, n'est-ce pas? Mais ce n'est pas tout... J'ai oublié de vous dire qu'il avait été, dans le temps, soupçonné d'un

assassinat... Les preuves manquaient, et c'est un autre qui a eu le cou coupé...

— Un assassinat!.. dis-je, en proie à une soudaine et violente émotion.

— Oh! c'est déjà de l'histoire ancienne... Il y a vingt ans au moins... une petite-sœur des pauvres qu'on a trouvée, étranglée et violée, dans un puits...

— Ah! m'écriai-je, le misérable!

Cette nuit-là je ne dormis pas. Un cauchemar épouvantable hantait ma pensée. Que j'ouvrisse ou que je fermasse les paupières, je voyais, je voyais toujours le père Jacques pendu au bout de la corde à soixante pieds sous terre, et se débattant dans ces ténèbres contre deux spectres, dont l'un était celui d'un homme décapité et sanglant, l'autre, celui d'une femme coiffée de la cornette aux ailes blanches.

Après cette aventure, plusieurs années s'écoulèrent sans que j'eusse l'occasion de venir, comme d'habitude, faire l'ouverture de la chasse à Villedeuil. J'y retournai l'an dernier. Le jour même de mon arrivée, j'eus l'idée d'aller faire avant la nuit un tour en plaine pour voir s'il y avait du gibier. Dans le chemin creux qui mène au plateau, je rencontrai un homme fléchissant sous le poids d'un énorme fagot de ramée. Il marchait lentement, l'échine courbée, un bâton dans chaque main, les sabots traînant à terre; sa tête disparaissait presque parmi les brindilles de bois sec et les feuilles mortes; à chaque pas, un souffle court, comme celui d'une bête de somme harassée, sortait de sa poitrine.

— Eh! l'homme, dis-je en passant près de lui, vous en avez plus que votre charge.

Il s'étaya sur ses deux bâtons et tendit le cou de mon côté. Je me penchai pour voir sa figure et je reconnus le père Jacques. De repoussante que je l'avais connue jadis, sa laideur était devenue monstrueuse. Des bourrelets rouges remplaçaient les paupières, et cerclaient de chair vive le globe de ses yeux chargés d'une immonde sanie. Un cancer avait rongé son visage, ne laissant plus à la place du nez, que deux trous sanguinolens, qui donnaient à cette face hideuse l'aspect d'une vivante tête de mort. Il me regarda, — d'un regard trouble d'aveugle, — sans me voir ou sans me reconnaître, et reprit sa marche lente avec un bruit sec de bâtons heurtant les cailloux. Je le suivis à distance. Une femme qui rentrait au village avec son nourrisson détourna la tête de dégoût et s'écarta en passant près de lui. Vinrent ensuite des gamins qui se mirent à crier: « Hou! hou! hou! » en le voyant. L'un d'eux

ramassa des pierres et les lui lança par derrière. Un autre excita son chien, un fort chien de berger, à le mordre en disant : « Au loup ! au loup ! » Alors le père Jacques, se retournant, redressa dans un effort de colère son grand corps cassé ; il frappa la terre du bâton : le chien qui hurlait dans ses jambes, les enfans qui criaient après lui reculèrent épouvantés et le laissèrent continuer sa route. Il prit le chemin qui longe le mur du cimetière, et, comme la nuit commençait à se faire noire, arriva enfin à sa maison. La porte s'ouvrit, et la grande fille rousse à qui j'avais parlé quelques années auparavant parut sur le seuil. Derrière elle, une chandelle plantée dans un litre éclairait la grande pièce à rideaux rouges que j'avais vue autrefois. Devant la table, couverte de bouteilles vides, de plats et d'assiettes, un homme maigre, à profil d'oiseau de proie, que je reconnus aussitôt, fumait sa pipe en se renversant sur sa chaise, avec un air satisfait de brute qui digère.

— Eh ! Jean, c'est le vieux qui revient, dit la fille. Elle rentra dans la pièce, coupa un morceau de pain et ressortit.

— Jette ça là, dit-elle durement.

Le père Jacques s'inclina de côté pour laisser tomber sa charge à l'endroit qu'elle désignait. Je la vis se pencher, regarder la grosseur du fagot.

— Faudra travailler mieux que ça demain si tu veux que l'on te donne à souper, vieux feignant !.. Tiens, mange.

Elle lui tendit le morceau de pain ; il le prit en marmottant quelques mots que je n'entendis pas.

— Dis donc, Jean, y demande du vin... Crois-tu, hein?

L'homme qui fumait se leva, s'approcha de la porte, et, tapant du pied, cria d'une voix furieuse :

— Va te coucher, N. d. D. !

Alors je vis le père Jacques se diriger vers une échelle appliquée au mur, gravir péniblement les échelons et disparaître par l'ouverture d'une sorte de soupente qui sans doute servait de grenier. Puis la porte se referma, et je ne vis plus, de l'horrible maison, que la fenêtre aux rideaux rouges sur lesquels passaient et repassaient les ombres du frère et de la sœur.

Un matin, la mère Françoise, en entrant dans ma chambre, me dit :

— Vous ne savez pas la nouvelle, monsieur?.. Le père Jacques s'est cassé les reins... C'est pas dommage !

Elle m'apprit qu'un paysan l'avait aperçu, au petit jour, étendu par terre, au pied de son échelle. Il n'était pas tout à fait mort ; on l'avait relevé, étendu chez lui sur un lit... Et présentement le vieux

gueux était en train de rendre l'âme, sans autre compagnie que celle de l'idiote, car son brigand de fils et cette « guenon » de Margot étaient partis de la veille pour le marché du bourg voisin...

J'eus pitié du misérable, et, mû peut-être aussi par quelque secrète curiosité qu'il m'avait inspirée dès le premier jour, je pris le chemin de sa maison. Il était étendu dans un grand lit, au fond de la pièce et geignait sourdement; l'idiote sommeillait, couchée en rond comme un chien, sur une litière de paille; le corbeau domestique voletait çà et là, en donnant des coups de son gros bec contre les meubles. Je m'approchai du moribond et je vis qu'il souffrait horriblement.

— Pierre, dis-je à mon petit domestique qui m'avait accompagné, va-t'en bien vite chercher le docteur, de ma part, et ramène-le tout de suite...

L'enfant revint au bout de quelques minutes, tout essoufflé. Le docteur étant déjà parti pour sa tournée du matin, Pierre avait eu l'idée d'aller chez les sœurs et de dire à la supérieure, celle qui soigne si bien les malades, que le père Jacques était dangereusement blessé. L'instant d'après, on frappa un petit coup à la porte. J'allai ouvrir :

— Eh bien! dit la sœur, y a-t-il encore quelque chose à faire? — Et elle posa sur la table sa boîte à pharmacie qu'elle avait apportée à tout hasard.

— J'en doute, ma sœur... Regardez...

Elle s'aprocha du lit et prit doucement, pour tâter le pouls du moribond, la grande main noire et osseuse qui pendait... A ce contact, l'homme, que je croyais en syncope, remua faiblement et fit un effort pour retourner la tête. Comme je disais à Pierre d'aller chercher le curé, un cri rauque, — ce même cri que j'avais entendu sortir du fonds du puits, — retentit tout à coup.

Le père Jacques s'était dressé à demi sur les coudes, et de ses yeux tout grands ouverts, où passait une indicible épouvante, il regardait fixement la sœur. A ce bruit, l'idiote, réveillée, se mit à rire, d'un rire épais, dans son coin; le corbeau poussa un croassement lugubre.

— Je crois que c'est fini, dis-je tout bas.

— *Requiem æternam dona ei, Domine!* fit la sœur.

Et comme le corps, un moment soulevé, retombait inerte après un dernier hoquet, sa main, d'un geste large, dessina lentement dans l'air un grand signe de croix.

II.

PÈLERINAGE D'AMOUR.

—

Quand ils s'étaient aimés, leurs âges réunis ne faisaient pas quarante ans. Lui, venait de remporter le grand prix de sculpture; elle, était institutrice dans une famille riche. Olivier décida Mariette à le suivre en Italie; là, pendant trois années qui passèrent rapides comme des heures, ils vécurent ensemble, camarades et amans, d'une douce vie de travail et d'insouciante gaîté. Puis ils se quittèrent, parce que le sort commun des amours de jeunesse, — ces belles amours qui embaument le matin de la vie, — est d'être soumises à la même loi de prompte caducité que subissent les fleurs les plus odorantes et les fruits les plus savoureux. Ils se quittèrent, sans récriminations ni paroles amères, juste au moment où ils sentirent qu'allait s'épuiser leur tendresse, étant de ceux qui pensent qu'au lieu de vider le flacon rempli d'une essence délicieuse et de le jeter ensuite, il convient de garder précieusement la dernière goutte, afin de retrouver, plus tard, quelque chose du parfum qui vous semblait si doux jadis. Olivier devint célèbre, riche; il fut envié par les hommes, aimé par les femmes, recueillant ainsi sous des formes diverses, mais également flatteuses, l'hommage particulier dont chaque sexe consacre à sa manière les réputations naissantes. Mariette eut des aventures, où l'entraîna l'instinct nomade de son cœur, peu propre aux haltes prolongées dans un même sentiment. Beaucoup l'aimèrent; un d'eux l'épousa, qui, voulant faire tout à fait bien les choses, la laissa veuve avec de la fortune et un titre de marquise.

Quinze ans s'étaient écoulés, et ils ne s'étaient jamais revus depuis leur séparation, lorsque le hasard, dont l'ironie se plaît à ces rapprochemens, les remit en présence l'un de l'autre dans un bal.

— Quelle est cette jolie femme? se dit Olivier, qui ne retrouvait plus, sous les pierreries dont elle était maintenant couverte, sa petite amie d'autrefois, celle qui, dans ce temps-là, n'avait jamais porté de parure plus riche qu'un camélia blanc dans ses cheveux, avec un bouquet de roses au corsage.

— Quel est ce beau garçon? pensait de son côté Mariette, qui se rappela vaguement avoir vu quelque part, mais noires et non pas blanchissantes, une barbe en pointe et des moustaches retroussées qui ressemblaient à celles-là.

Leurs regards s'étant rencontrés, ils se reconnurent. Et, d'un bout à l'autre du salon, par-dessus le flot d'indifférens qui les séparaient, Mariette et Olivier se sourirent doucement, comme au temps où, n'ayant qu'une seule chose à se dire, toujours la même, ils restaient longtemps sans se parler, la main dans la main; quelque chose d'humide baigna soudain leurs paupières, tandis que passait devant eux comme un éclair le souvenir rapide des beaux jours d'autrefois; deux pensées tendres se croisèrent, invisibles messagères du cœur, chargées de bienvenues; puis, comme si quelque mystérieux aimant eût encore attiré l'un vers l'autre ces deux êtres dont la chair et dont l'âme s'étaient jadis confondues dans des baisers sans nombre, au moment même où l'artiste se dirigeait vers elle, la marquise se leva pour aller au-devant de lui.

— C'est donc vous! dit Mariette en lui tendant la main. Quelle rencontre!...

Ils allèrent s'asseoir au fond d'un petit salon désert, cherchant d'instinct, par habitude ancienne d'amoureux, la solitude et le silence. Une grosse lampe, coiffée d'un transparent de papier rose, éclairait discrètement ce boudoir, où les accords bruyans de la valse, tamisés par les portières de velours et assourdis par les tapis d'Orient, n'arrivaient que comme une mélodie lointaine qui berçait doucement l'intimité de leur causerie et inclinait leurs âmes aux tendres épanchemens. Ils se dirent la joie qu'ils sentaient de se revoir, quelle émotion les avait soudain envahis quand ils s'étaient reconnus, comment ils avaient vécu depuis quinze ans. Dédaignant de mentir, ils ne se cachèrent rien, ni de leur situation présente, ni des infidélités qu'ils avaient faites tous deux au souvenir de leur liaison; mais, sous le badinage léger dont ils enveloppaient ces confidences, perçait comme un regret de n'être pas restés l'un à l'autre, comme un aveu timide de la faute commise en allant chercher si loin le bonheur qu'ils avaient sous la main. Au moment où l'orchestre attaquait un de ces airs tziganes dont la musique capiteuse grise comme le parfum d'une fleur des pays chauds, Mariette vit que son ami posait sur elle un regard profond où passait la flamme, tout à coup ranimée, des désirs d'autrefois, et ce regard, qui l'enveloppait toute d'un fluide de caresses, ce regard impérieux et suppliant, fit palpiter sa gorge et monter à ses joues une rougeur de vierge. Il se pencha vers elle, et, d'une voix qui tremblait un peu, murmura quelques mots à son oreille.

— Vous voulez donc, dit-elle, ajouter un chapitre à notre roman? Soit !.. mais à une condition, c'est que nous le reprendrons à la page où nous l'avons laissé... Je pars demain pour Rome : venez

m'y rejoindre dans trois jours... Je ne veux être à vous de nouveau, mon bel Olivier, qu'après que nous aurons fait ensemble ce pèlerinage d'amour.

La nuit est claire et froide. Elle a, pour paraître plus belle, sorti tous les joyaux de son écrin céleste; la voie lactée se déploie, là-haut, comme une rivière d'étoiles; des astres solitaires jettent çà et là leurs feux multicolores, et semblent des pierres précieuses, rubis, émeraudes et diamans semés sur un grand manteau noir. Aux vitres du wagon, le givre dessine en arabesques ses fines broderies. Par momens, on entrevoit dans la campagne le squelette de quelque grand arbre, ployant sous son suaire de neige. Et, cependant que le train file vers Modane, Olivier, les yeux mi-clos, songe à son amie qui l'attend, là-bas, dans le pays où le ciel est toujours bleu, et dont les tièdes hivers ont la douceur de nos printemps. Il la reverra donc enfin, cette chère Italie! Et c'est pour cet homme, las de la vie fiévreuse de Paris, des luttes qu'il y faut soutenir, des jalousies qu'on y excite, des amours banales qu'on y rencontre, c'est pour Olivier, — à l'idée qu'il va se retremper dans l'art, dans la nature, dans l'amour vrai, — une sensation délicieuse de détente et de quiétude, quelque chose comme une paix divine qui déjà le pénètre, et lui donne un avant-goût du bonheur qu'il est venu chercher.

Turin, Florence, Orvieto... La campagne est verte encore et fleurie; la brise apporte des parfums légers; l'air est plus transparent; la vigne s'enroule aux branches des ormeaux et tresse d'un arbre à l'autre les guirlandes empourprées qui charmaient les yeux de Virgile. Olivier songe toujours à Mariette. C'est qu'on ne rencontre pas, encore jeune et toujours belle, une maîtresse jadis aimée, sans acquérir bientôt la preuve que les sens ont, eux aussi, leur mémoire, plus tenace quelquefois et plus prompte à s'éveiller que la mémoire du cœur. Le souvenir des caresses anciennes, — un souvenir aigu, dont on ne saurait dire s'il est une souffrance ou bien une volupté, — entre dans notre chair comme une flèche, et ranime soudain l'impérieuse envie de connaître encore la suavité des baisers qu'on croyait à jamais oubliés. C'est pour cela qu'Olivier avait senti, en revoyant la marquise, ce frisson de tout l'être qui est l'avant-coureur des renouveaux de passion; c'est pour cela qu'il arrivait au rendez-vous doublement épris, puisqu'aussi bien il y avait deux femmes en elle, la maîtresse qu'il allait retrouver, et celle qu'il allait découvrir.

Comme il descendait de wagon, à Rome, le matin, sur le quai de la gare, il aperçut son amie qui l'attendait. Elle portait une robe

brune très simple ; elle était coiffée d'un chapeau à bords étroits, flanqué de deux ailes grises de ramier, pareil à celui qu'Olivier se souvint d'avoir vu sur sa tête quand ils étaient partis ensemble pour l'Italie, et qui donnait à la fière marquise, superbement épanouie dans l'opulente beauté de la trente-cinquième année, quelque chose de l'air modeste qu'avait la petite institutrice d'autrefois.

— Ah ! dit Olivier, ma chère Mariette, comme je vous retrouve toute !.. C'est hier, n'est-ce pas, que nous nous sommes quittés ?

— Viens, dit-elle, avec un sourire d'une ineffable tendresse, je t'emmène avec moi...

Ils prirent une voiture qui les déposa, via San-Claudio, à la porte d'une maison que l'artiste reconnut aussitôt. Ils montèrent au troisième, elle ouvrit une porte en disant :

— Nous voilà chez nous !

C'était leur chambre d'autrefois ; tous les meubles étaient à la même place : la table, avec son tapis rouge taché par un encrier qu'il avait renversé ; le fauteuil, où elle venait se blottir, comme un enfant câlin, sur ses genoux ; le grand lit avec ses rideaux à ramages... Il promena un regard attendri sur ce mobilier, banal pour d'autres, mais non pour lui, car il n'était pas un objet qui ne gardât, à ses yeux, quelque chose de la poésie de leurs amours. Il vit qu'elle avait mis, la chère retrouvée, des fleurs partout, camélias blancs et rouges, roses pourpre, violettes de Parme, — ces violettes qu'ils allaient cueillir ensemble dans les jardins de la villa Ludovisi et dont elle aimait à glisser quelques-unes sous son corsage, sachant que son amant prenait plaisir à respirer, le soir, sa gorge comme un bouquet.

— Ah ! chère, chère ! dit-il, comme nous allons être heureux !

Et il voulut la prendre dans ses bras. Mais elle se déroba prestement à cette étreinte et répondit avec une grâce mutine :

— Nenni, mon bel Olivier !.. Ceci n'est que la première station de notre pèlerinage... Je vous donne cette nuit : donnez-moi en échange cette journée !

Et comme il implorait encore :

— Ah ! dit-elle, comme vous voilà bien tous, vous autres hommes ! Toujours il faudrait que nous cédions sur l'heure à l'impérieuse exigence de vos désirs... Vous ne comprenez donc pas ce qu'il y a d'exquis dans ce raffinement qui fait que l'on diffère son bonheur afin de le mieux savourer ?.. Voulez-vous que je vous dise : vous êtes des gourmands, non des gourmets d'amour !

— Ah ! mon amie ! dit-il, que vous me semblez versée dans la philosophie de cette matière !

Sur ce, ils quittèrent gaîment la chambre. Mariette proposa d'al-

ler au bord du Tibre déjeuner dans une *trattoria*, où ils aimaient autrefois à venir manger des *spaghetti*, arrosés de vin blanc d'Orvieto. Olivier trouva l'idée charmante et ils allèrent s'asseoir tous les deux en plein air, sur la terrasse de l'*osteria*, à l'ombre d'un énorme oranger, devant une table où ils retrouvèrent, gravées dans le bois à la pointe d'un couteau, leurs initiales entrelacées, avec la date de l'année :

— Tiens! dit Olivier, regarde!.. Dix-sept ans déjà!.. Te rappelles-tu comme nous nous sommes aimés ce jour-là?

— Oui, dit Mariette; tu venais de finir ta *Diane*... Nous avons bu à ton succès, mais de l'eau claire, de l'Acqua-Marcia dans des verres à champagne, car il ne restait plus que trois francs pour finir le mois... Et puis nous sommes allés voir le Moïse... Et puis nous sommes rentrés dans notre petite chambre... Si je me rappelle!.. O la délicieuse journée!.. Quel bon temps c'était, n'est-ce pas?

Ils restèrent quelques instans silencieux, perdus l'un et l'autre dans une songerie où défilaient lentement, tantôt à demi effacés, comme de vieilles photographies mangées par le soleil, tantôt se détachant en pleine lumière les souvenirs du passé. Au-dessus de leurs têtes s'arrondissait la grande coupole bleue des ciels d'Italie; des insectes bourdonnaient parmi les feuillages sombres de l'oranger, dont les fleurs imprégnaient l'air d'une exquise et énervante senteur. A leurs pieds, le Tibre roulait avec un bruit de torrent ses eaux rapides et limoneuses qui tournoyaient en gros remous jaunâtres auprès des piles du Ponte-Rotto. Sur l'autre rive, ils voyaient la Cloaque Maxime, le gracieux temple de Vesta, les vieilles maisons qui plongent leur pied dans le fleuve, le Janicule et tous les débris de monumens qui donnent un air de grandeur triste à ce coin de Rome et le leur avaient rendu, jadis, plus cher que tout autre.

— Qu'est-ce qui se passe dans cette tête-là? dit tout à coup Mariette en touchant doucement du doigt le front de son ami. Votre servante a-t-elle eu le malheur de vous déplaire, que vous la regardez avec ce mauvais regard?

Il parut hésiter un instant, puis, brusquement :

— Mariette, dit-il, je voudrais savoir si vous avez aimé quelqu'un plus que moi?

— O mon ami, pouvez-vous me demander une pareille chose, en un pareil endroit, surtout!

— Dites-le-moi, je vous en supplie!.. Je veux le savoir...

— Est-ce que je sais seulement si j'en ai aimé d'autres que vous, vilain homme que vous êtes!

— Mais vous me l'avez dit!

— Et s'il me plaît, maintenant, de l'oublier, quel droit avez-vous, je vous prie, de vous en souvenir?

Poussé par on ne sait quelle curiosité malsaine qui s'éveille parfois dans les bas-fonds de nos cœurs d'hommes, Olivier insista pour qu'elle répondît à sa question. Quelque chose de plus fort que sa volonté l'obligeait à penser aux amans qu'elle avait eus et à retrouver sur les lèvres de son ancienne maîtresse la trace non de ses baisers à lui, mais des leurs. Et, bien qu'il se fît horreur à lui-même, il ne parvenait pas à dompter l'abominable envie de récapituler les désirs qu'elle avait inspirés et d'apprendre, de sa bouche même, dans quelle mesure elle les avait satisfaits.

— Olivier, Olivier, ce serait odieux, si vous n'étiez pas fou en ce moment, disait Mariette.

Il eut le triste courage de lui répondre que ce n'était point par jalousie qu'il l'interrogeait.

— Ah! c'est ainsi! dit-elle. Eh bien! mon cher, puisque cela vous amuse, causons de mes caprices et de vos bonnes fortunes... Cela sera tout à fait délicat!

Mais alors un brusque revirement se fit en lui. Il eut honte, et de l'ignoble instinct dont il n'avait pas su dominer l'impulsion et de la lâcheté qu'il venait de commettre en offensant cette femme qui se donnait généreusement à lui.

— Mariette, dit-il, pardon!.. J'étais fou, en effet... Et je sens bien, maintenant, qu'il y a quelque chose de sacrilège à parler, en ce lieu, à cette place où nous nous sommes aimés, d'autres amours que du nôtre!..

Elle lui tendit sa main, qu'il baisa, et ils se mirent à causer de choses et d'autres, théâtres de Paris, musique, romans, sur un ton léger de marivaudage mondain. Mais, en même temps, ils s'observaient l'un l'autre avec la perspicacité que leur donnait l'expérience qu'ils avaient acquise, lui, de la femme, elle, de l'homme; et ils commençaient à se voir, non pas tels qu'ils s'étaient semblé en se retrouvant, mais tels que la vie les avait faits, depuis le temps déjà lointain de leur séparation. Il parut à Mariette que son ami était devenu sceptique, moqueur et blasé, que l'esprit de critique et d'ironie avait tari en lui la source des généreux enthousiasmes; Olivier crut s'apercevoir, de son côté, que la petite institutrice, depuis sa métamorphose en grande dame, avait perdu de son naturel, qu'elle ne gardait plus cette réserve pudique, ce charme d'innocence et de naïveté, qui donnait, jadis, quelque chose de presque virginal et de si touchant à sa jeune maîtresse : et ce fut une déception pour tous les deux, de constater combien les années avaient ôté de ressemblance à l'image idéale qu'ils conservaient l'un de l'autre.

Le déjeuner fini, Mariette et Olivier s'allèrent promener par la ville. Ils entrèrent au Vatican et s'étonnèrent de ne plus sentir la religieuse émotion qu'ils éprouvaient, au moment de pénétrer dans le sanctuaire de Raphaël et de Michel-Ange. Ils visitèrent la Sixtine, les Stanze et les Loges.

— Eh bien! dit Mariette en sortant, tu ne dis rien!

— Que veux-tu que je dise?.. Je vais te scandaliser si je t'avoue que je ne trouve plus tout cela aussi beau...

— Tiens, dit-elle, c'est curieux... J'ai eu la même impression... Vois-tu, mon cher, nous étions des cœurs simples dans ce temps-là, et nous ne le sommes plus...

— Peut-être bien...

Elle soupira légèrement et ajouta après un silence :

— C'est dommage!.. c'était bon d'admirer...

Et, la déception que l'art venait de leur causer s'ajoutant à celle qu'ils s'étaient déjà infligée à eux-mêmes, le malaise vague dont ils commençaient à souffrir augmenta.

Ils prirent une voiture et se firent conduire sur la Via Sacra, à l'heure où le soleil déclinant à l'horizon colore de tons plus chauds le marbre des tombeaux antiques, et allonge démesurément l'ombre des aqueducs. Au temps de leurs amours, Olivier venait quelquefois, après une journée de travail, rejoindre Mariette qui l'attendait sur un banc du Pincio, et l'on sortait de la ville, on cherchait à travers champs quelque coin de prairie tapissé d'asphodèles, pour s'asseoir l'un près de l'autre et contempler dans une extase muette ce spectacle, le plus grand, pensaient-ils, qui pût être au monde. Puis, lorsque le soleil avait disparu, là-bas, du côté de la mer et d'Ostie, ils revenaient côte à côte, graves, recueillis, pénétrés de la souveraine beauté du lieu et de la scène. Olivier récitait en marchant des vers qu'elle se répétait tout bas; ou bien ils parlaient des dieux de Rome qu'ils sentaient partout présens autour d'eux, du radieux Apollon, dont ils venaient de voir le char enflammé, de la chaste Diane, dont le croissant mince et pâle commençait de briller au-dessus des monts de la Sabine; leurs âmes, enivrées par la splendeur des formes et la magie de la couleur, devenaient païennes, dans ce milieu tout plein d'antiquité; et, doucement, la main dans la main, les yeux au ciel, où s'allumaient çà et là les étoiles, ils rentraient par la voie bordée de sépulcres, où leurs pas résonnaient sur les grandes pierres qu'avaient foulées, deux mille ans auparavant, les sandales romaines.

Or, ce jour-là, quand ils furent arrivés auprès du tombeau de Cecilia Metella :

— Ah! mon pauvre Olivier, dit tout à coup Mariette, je n'ai pas de

chance!.. Moi qui me promettais tant de plaisir à faire cette promenade, je ne l'aime plus, la campagne romaine! C'est fini!..

— Le fait est, répondit Olivier, que les environs de Paris sont autrement jolis.

Cent mètres plus loin, ils rencontrèrent un groupe de jeunes gens qui parlaient français; trois ou quatre belles filles brunes, grandes et droites comme des cariatides, les accompagnaient. C'étaient des pensionnaires de la Villa Medici, des peintres, qui se promenaient avec leurs modèles. Ils riaient, embrassaient les belles filles aux yeux stupides, chantaient des chansons d'atelier, disaient des calembours absurdes; puis l'exubérante gaîté de la vingtième année s'éteignait brusquement : les coq à-l'âne cédaient la place à des réflexions sur l'art; ils devenaient graves tout à coup et répétaient, en se montrant au loin les collines d'Albano et de Frascati : « Que c'est beau! que c'est beau! » Après quoi, ils se remettaient à rire bruyamment et à échanger des gaudrioles en lutinant leurs compagnes. Mariette et Olivier les suivirent des yeux jusqu'à ce qu'ils eurent disparu au tournant du chemin; puis, sans rien dire, ils échangèrent un long regard. Et ce regard signifiait : Voilà pourtant comme nous étions!.. Qu'y a-t-il donc de changé en nous?

La nuit étant arrivée, ils se firent conduire au restaurant qu'on trouve après avoir passé le Ponte-Molle, sur la gauche du chemin qui mène au rocher des Nasons. Ils y étaient venus souvent, en bande joyeuse, avec leurs amis, faire de petites fêtes où l'Asti spumante leur mettait au cœur quelque chose de la gaîté des vins de France. Ils dînèrent en tête-à-tête dans un cabinet dont ils reconnurent, fanée et vieillie, la tenture de perse semée de bouquets blancs et roses, sur fond bleu. Au dessert, Olivier demanda à Mariette si d'aventure elle se rappelait une chanson d'autrefois qu'il avait beaucoup aimée. Elle se mit à la lui chanter; mais il leur sembla aussitôt que la gaîté des paroles et de la musique sonnait faux à leurs oreilles.

— Tu pleures, dit-il, en voyant que de grosses larmes roulaient dans les yeux de son amie.

— Ce n'est rien, dit-elle, je pense à ce pauvre Henri...

C'était l'auteur de la chanson, un de leurs meilleurs camarades, mort poitrinaire à vingt-cinq ans.

— Tu pleures aussi, s'écria Mariette à son tour, tandis que les paupières de son amant se gonflaient. Qu'est-ce que tu as?..

— Ne fais pas attention... Je pense aussi à Henri...

Ils se mentaient l'un à l'autre; car c'était sur eux-mêmes, non

sur leur ami disparu qu'ils pleuraient. Alors ils se levèrent et partirent.

— Rentrons, veux-tu? dit Olivier. Ils firent, sans échanger une parole, le chemin qni les séparait de leur chambre, de la chambre pleine de fleurs où ils s'étaient aimés, et où ils projetaient, quelques heures auparavant, de s'aimer encore et d'être heureux comme ils l'avaient été. Mais ce fut du pas lent dont on accompagne un mort au cimetière qu'ils firent cette dernière étape de leur pèlerinage d'amour. Une mélancolie subtile s'était insinuée dans tout leur être; l'effort qu'ils venaient de faire pour ressusciter leur jeunesse et retrouver la fraîcheur de leurs anciennes amours n'aboutissait qu'à un morne, qu'à un universel désenchantement. L'amour, l'art, la nature, eux-mêmes, tout leur avait successivement fourni, pendant cette promenade funeste, des sujets de déconvenue, de regret ou de tristesse. Quand ils furent arrivés à la porte, ils se regardèrent, chacun d'eux espérant trouver dans les yeux de l'autre une lueur qui le réconfortât : mais il faisait nuit dans leurs yeux comme au fond de leurs âmes, et ils restèrent là, immobiles, sentant à chaque seconde qui s'écoulait quelque chose d'infranchissable s'élever entre eux et les séparer à jamais.

— Demain, mon ami, dit enfin la marquise en lui tendant la main. Je suis lasse!..

— Comme vous voudrez, répondit-il; moi aussi, je suis las... Bonsoir, Mariette!..

— Adieu, Olivier!..

Et ce fut tout.

Le lendemain, Olivier s'éveilla tard. Le garçon de l'hôtel lui remit une lettre. Elle était de Mariette et portait :

« Lorsque vous recevrez ce mot, je serai partie... Nous nous sommes trompés, mon ami, en demandant à notre tendresse d'autrefois quelque chose d'autre ou de meilleur qu'un souvenir. Gardons pieusement cette rose fanée et ne cherchons pas à la faire refleurir. Je ne suis plus la Mariette que vous avez chérie et vous n'êtes plus l'Olivier que j'ai tant aimé. Je vous prends à témoin que nous nous sommes cherchés et que nous ne nous sommes plus retrouvés. Quelque chose nous manque à tous deux que rien ne remplace : l'ingénuité du cœur et la jeunesse. C'est pourquoi nous avons fait une tentative vaine en essayant d'être heureux de nouveau l'un par l'autre, comme au temps où nous étions naïfs et où nous avions vingt ans : l'amour ne se recommence pas. »

GEORGE DURUY.

UNE BIOGRAPHIE

DE

MISSIONNAIRE ÉCOSSAIS

L'Écossais Robert Moffat, né le 21 décembre 1795 à Ormiston, dans l'East-Lothian, mort le 9 août 1883 dans un village du comté de Kent, a passé près de cinquante années en pleine Cafrerie, chez les Betchouanas, à qui il prêchait l'évangile, et son nom figure avec honneur dans la liste de ces intrépides missionnaires que la Grande-Bretagne envoie par milliers sur tous les points du globe pour convertir les gentils et pour travailler subsidiairement à sa grandeur. La biographie de cet homme de bien, écrite par son fils, est un livre composé sans art, où les grandes choses sont souvent sacrifiées aux petites (1). On y chercherait vainement des informations précises sur les Betchouanas, sur la façon dont ils comprennent le monde et la vie, des renseignemens instructifs touchant la politique du gouvernement du Cap et les services que lui rendent les missionnaires. En revanche, l'auteur raconte longuement des incidens d'un médiocre intérêt, il reproduit en entier des billets insignifians. Il se croit tenu de nous rapporter journée par journée tout ce qu'a fait Robert Moffat depuis son retour en Angleterre jusqu'à sa mort, tous les meetings religieux où il a paru, d'énumérer tous les personnages de marque qui ont accompagné son cercueil au cimetière de Norwood. Était-il bien

(1) *The Lives of Robert and Mary Moffat,* by their son John J. Moffat. Londres; T. Fisher Unwin, 1886.

nécessaire de nous apprendre qu'un soir de l'an 1882, le vénéré vieillard, assistant à une cueillette de pommes qui n'étaient pas encore tout à fait mûres, prononça à ce sujet cette parole mémorable : « Nous ne devons pas oublier d'envoyer quelques-unes de ces pommes à M. Stacey. » Mais il faut pardonner aux Anglais leur amour excessif du détail, il faut excuser un hagiographe de croire que tout est digne de mémoire dans la vie de son saint, et les exagérations de la piété filiale ont quelque chose de touchant qui désarme la critique.

Malgré ses défauts, ses lacunes et ses longueurs, cette biographie mérite d'être lue. Elle nous fait connaître un homme remarquable, qui unissait à la candeur de la foi l'héroïque courage des entreprises, un de ces hommes qui se donnent tout entiers à leur œuvre, et les hommes capables de se donner sont rares. Cet Ecossais d'obscure origine, jardinier de son état, avait eu une dure enfance, dont les sévérités le préparaient de loin aux rudes labeurs de son apostolat. Il avait appris le maniement de la binette et les secrets de la greffe sous l'exacte discipline d'un maître qui n'avait pas le cœur tendre. On le nourrissait mal, et, dans les nuits les plus rigoureuses d'un hiver écossais, il était sur pied dès quatre heures; pour rendre quelque sensibilité à ses pauvres doigts perclus, morts de froid, il en était réduit à frapper de grands coups contre le manche de sa bêche. Mais sa santé était aussi robuste que sa volonté était tenace. Taillé en athlète, il excellait dans tous les exercices du corps, et, né curieux, il employait ses loisirs à étudier le latin, l'arpentage et le violon. S'il ne fut jamais un grand latiniste, il devint un excellent menuisier, un habile forgeron, et tout ce qu'il avait appris dans sa jeunesse lui servit chez les Betchouanas.

Parmi nos voisins d'outre-Manche, les uns ont une religion fort tranquille, qui se contente de froides pratiques, exactement, mais froidement observées; les autres n'ont de goût que pour cette dévotion romanesque et orageuse, inventée au siècle dernier par John Wesley, dont l'éloquente prédication arrachait à son auditoire des sanglots convulsifs, excitait des tempêtes de larmes et de soupirs. Pour être un vrai converti selon le cœur de Wesley, qui enseignait à ses disciples la physiologie de la conversion, il faut se sentir perdu, damné, et après avoir savouré en quelque sorte tous les supplices de l'enfer, entendre tout à coup la voix qui appelle, qui console, acquérir la certitude d'un salut inespéré, fruit d'une grâce divine. Robert Moffat, devenu sous-jardinier de M. Leigh dans le comté de Chester, fut mis en rapport avec de pieux méthodistes, et il eut bientôt, lui aussi, sa crise, son drame, son roman : « Une nuit, je m'éveillai d'un rêve affreux, et je me trouvai comme plongé dans une indicible horreur. Je me sentais perdu, absolument perdu, et je ne pouvais prier. Je me laissai tomber sur mes genoux, et il me sembla que mes péch's pesaient sur

moi comme une montagne, qu'il n'y avait qu'un pas entre moi et le lieu de l'éternelle douleur. Partagé entre l'espérance et le désespoir, j'essayai de me réformer, non en évitant une conduite grossièrement immorale dont je ne m'étais jamais rendu coupable, mais en m'abstenant des compagnies mondaines, des vaines pensées et des folles imaginations. » Après avoir traîné quelque temps son boulet et sa misère, il entendit un soir le grand appel ; une voix d'en haut lui parla et la paix divine entra dans son âme.

Son père, vieux calviniste qui n'aimait pas les romans, avait peine à comprendre ce qui se passait dans le cœur de cet aide-jardinier. Il lui représentait « qu'il ne faut pas être arrogant et superbe, que jadis un homme fut transporté dans le troisième ciel et qu'il sentit une épine qui pénétrait dans ses chairs, que le messager de Satan le souffleta pour l'empêcher de concevoir une trop haute opinion de lui-même. » Robert Moffat écoutait avec respect les remontrances paternelles ; mais, à jamais certain de son salut, il ne songeait plus qu'à sauver les âmes perdues. Son Dieu lui ordonna de quitter sa serpe et son râteau pour devenir jardinier et greffeur d'hommes, de partir pour l'Afrique du Sud, d'aller porter aux Betchouanas la parole de vie. Il offrit ses services à la société des missions de Londres, qui ne les accepta qu'avec quelque défiance ; mais les fortes volontés triomphent de toutes les objections. A quelque temps de là, il débarquait au Cap et bientôt il s'acheminait vers le fleuve Orange sur une charrette traînée par des bœufs. Une vie de privations, de renoncemens, de dangers commençait pour lui ; l'infatigable tendresse d'une femme y répandit quelque douceur. Mary Smith avait quitté l'Angleterre et sa famille pour venir l'épouser au Cap et s'associer à sa fortune. Elle lui donna plusieurs fils et plusieurs filles, dont l'aînée fut mariée au célèbre Livingstone.

Mary Smith avait la vocation, elle était née pour être la femme d'un missionnaire ; rien ne l'étonnait, rien ne l'effrayait. Peu de temps après son mariage, elle écrivait à sa mère : « Les seuls accidens du désert que nous avons traversé sont ses montagnes et ses rivières, dont les bords sont ombragés de mimosas aux longues épines. Par endroits, j'ai vu des arbres tombés de vieillesse, dans la racine desquels poussait un jeune arbre florissant. Dans ce désert imprégné de salpêtre, toute chose, à l'exception des mimosas, offre au regard une teinte maladive, mêlée de bleu et de jaune. Pendant plusieurs jours, à peine avons-nous aperçu quelque gazon... On nous trouvait imprudens de voyager dans cette saison ; c'est la meilleure, si chaude qu'elle soit ; les rivières sans eau sont plus faciles à passer. Nous n'avons point rencontré d'animaux de proie, quoique nous ayons parcouru leurs états. On nous apprit dans une ferme, où j'ai vu deux autruches apprivoisées qui mangeaient des cailloux comme du pain, qu'en six ans

soixante lions avaient été tués dans le pays environnant. Vous voyez que les promesses ont été accomplies en nos personnes; le soleil et la lune ne nous ont point incommodés, et les bêtes des champs ont fait amitié avec nous. Nous sommes tous de belle humeur, tout va bien. »

Que se passe-t-il dans la tête des Betchouanas qui voient arriver un missionnaire blanc pour s'établir chez eux? Il ne peut leur dire d'emblée : « Je suis venu ici pour sauver vos âmes. » Il faudrait leur expliquer d'abord qu'ils ont une âme et qu'elle a besoin d'être sauvée, et cette démonstration demanderait beaucoup de paroles. A l'étonnement qu'ils ressentent se joint une défiance dont il n'est pas facile de les guérir. Dans ces plaines et ces plateaux africains, où les faibles sont exposés sans cesse aux violences, aux rapines de quelque conquérant heureux, on cherche à cacher sa vie, à se faire oublier, et chaque tribu a soin de laisser un désert entre elle et ses voisins. A l'apparition d'un missionnaire, elle se sent découverte, trahie; elle croit voir dans cet homme de paix l'avant-garde d'une armée d'invasion. Mais les noirs sont de grands enfans, la curiosité remplace bientôt la défiance, et le Betchouana se dit : « Peut-être le blanc me servira-t-il à quelque chose; peut-être sait-il des secrets qu'ignorent mes sorciers. » « Les habitans de villages que nous visitâmes, écrivait Moffat, n'avaient jamais vu de blancs, et notre visite les intéressait beaucoup; ils nous accueillaient comme des bêtes curieuses; Mary se recommandait particulièrement à leur attention, ils arrivaient en foule pour examiner sa toilette. Ils ont souvent passé des journées entières à observer tous nos mouvemens, surtout quand nous dînions dans notre tente; nos couteaux et nos fourchettes étaient pour eux des objets fort étonnans. Dans une de mes entrevues avec leur vieux chef, je lui demandai s'il aimerait à avoir un missionnaire pour lui enseigner à lui et à son peuple les choses de Dieu. Cet homme grave et de figure avenante répondit : « Oui, certes, s'il pouvait m'enseigner comment je dois m'y prendre pour redevenir un jeune homme. »

L'art de rajeunir est malheureusement aussi inconnu en Europe que dans le continent noir; mais un Européen, comme on l'a dit, peut se rendre agréable à des Africains par de certaines connaissances qu'il apporte, et Moffat savait beaucoup de choses. Son premier soin fut de se bâtir une maison, de la meubler, de l'entourer d'un jardin. Il se fit charpentier, forgeron, menuisier, boulanger, tonnelier, tailleur; tour à tour il faisait grincer la scie ou retentir le marteau sur l'enclume, ou courir le rabot sur la planche. Il rendait des services, il raccommodait les fusils endommagés; il avait aussi quelques lumières en médecine, il fut heureux dans ses cures, il s'entendait à enlever sans trop de douleur une dent malade.

Les Betchouanas du Kuruman finirent par se convaincre que l'homme blanc était un précieux voisin, aussi utile qu'obligeant; ils l'avaient supporté, ils s'attachèrent à lui. Pendant ce temps, il étudiait leur langue à la sueur de son front. Un géographe a dit que la langue hottentote se distingue de toute autre par ses quatre claquemens, dont l'un ressemble au bruit d'une bouteille de vin mousseux qu'on débouche, une autre au *clac* par lequel on excite un cheval; les deux autres ne ressemblent à rien. Les Betchouanas sont de beaux Cafres au teint cuivré; quoiqu'ils méprisent les Hottentots, ils leur ont emprunté trois de leurs claquemens, et leur langue est difficile à apprendre, difficile à parler. Pour en pénétrer tous les secrets, le zélé missionnaire se mêlait à leurs fêtes, à leurs concerts, à leurs bals, à leurs cérémonies étranges, qui révoltaient sa conscience, et il offrait à Dieu ses scandales en sacrifice agréable. Quand il sut le setchwana, il put prêcher, catéchiser. Il n'obtint d'abord que de médiocres succès; mais il était persévérant, saintement obstiné, il avait une patience d'ermite. Il était convaincu que toutes les grandes choses ont de petits commencemens, qu'il ne faut jamais se rebuter, que, grain à grain, la poule finit par se nourrir.

La méthode des conversions individuelles est lente et laborieuse; elle n'a de charmes que pour les missionnaires très croyans, très consciencieux. Plus rapide, plus attrayante est la méthode des conversions en bloc, qui consiste à circonvenir adroitement un chef de tribu, à s'emparer de sa confiance, à lui persuader qu'il trouvera son avantage à faire baptiser d'autorité tout son peuple, comme Clovis fit baptiser ses Francs. Le missionnaire devient le conseiller de Clovis et gouverne en son nom. Le consciencieux Moffat préférait la première méthode, et il n'arriva jamais à ces résultats étonnans qu'ont obtenus en d'autres lieux certains de ses confrères. Il n'a jamais eu la joie de rassembler un peuple entier dans son bercail, il n'a pas connu les douceurs, les ivresses de la royauté spirituelle. Il essaya pourtant de convertir un grand chef. Il s'attaqua au terrible Mosilikatsé, souverain des Motabelis, affreux despote qui versait le sang comme de l'eau. Cet homme de proie l'avait pris en goût, lui prodiguait les prévenances, les attentions, les caresses; ses peuples, étonnés de ce grand attachement, l'attribuaient à l'action mystérieuse d'un charme, d'un philtre ou d'une incantation. Moffat se flatta plus d'une fois de tenir le chef des Motabelis; mais, au moment décisif, Mosilikatsé se dérobait. La diplomatie est un art cultivé avec passion par les chefs africains; ils excellent dans la science des subterfuges, des défaites, des habiles échappatoires. Ils s'amusent pendant des années à entretenir dans le cœur d'un missionnaire de savoureuses espérances qu'ils sont résolus à tromper toujours. Ils tournent autour de la nasse, ils n'y entrent jamais, et le pêcheur d'âmes en est pour ses frais d'amorces.

Si Moffat dut renoncer à convertir le chef des Motabelis, l'affection, la confiance que lui témoignait le petit troupeau de Betchouanas qui fréquentait son église et son école le consolèrent amplement de son mécompte. A la vérité, il eut ses jours de doute, de découragement profond. Il avait vu plus d'un converti retourner à ses fétiches, à ses vieux vices héréditaires, à son impur vomissement, comme parle l'écriture. Il arrivait aussi que, dans des temps de sécheresse, ses catéchumènes recouraient comme jadis aux bons offices du sorcier qui appelle la pluie, et, pour surcroît de malheur, quand le sorcier l'appelait, la pluie venait quelquefois. Mais Robert Moffat se remettait bien vite de ses abattemens. Il ne disait pas, comme un célèbre voyageur : « En Afrique, il faut se méfier de tout le monde et de toute chose. » Il avait ce fonds d'optimisme nécessaire à tout homme d'action; le moyen de rien faire quand on ne croit pas à ce qu'on fait ?

Durant un demi-siècle, il savoura, comme il le disait lui-même, « le bonheur de réciter à des âmes neuves le vieux conte de l'amour divin. » Ce ne fut pas sans regrets qu'à l'âge de soixante-quinze ans, sentant décliner ses forces, il quitta à jamais la Cafrerie et ses ouailles pour aller mourir en Angleterre. Sa mission avait fait quelque bruit dans le monde. A Londres comme à Manchester, il fut accueilli, honoré, fêté. On admirait son mâle visage, brûlé par le soleil d'Afrique, sa longue barbe grise, aussi hérissée que touffue, ses grands yeux noirs qui avaient contemplé de près sans terreur des faces de rois cafres et la caverne des lions. « Robert Moffat vient de mourir, écrivait au mois d'août 1883 un journaliste de Brighton. Ce vieux pionnier dans le champ des missions était le plus simple, le plus ingénu des héros. Quiconque l'approchait se sentait en présence d'un grand homme. » Non, Robert Moffat n'était pas un grand homme, mais c'était un homme de cœur, que son idée avait conduit au bout du monde et qui ne demandait qu'à mourir pour elle.

On peut admirer l'héroïsme, les vertus, les souffrances volontaires d'un homme de cœur qui, un demi-siècle durant, évangélise les Betchouanas à ses risques et périls, et douter en même temps de l'efficacité de sa prédication. Dès les premiers jours de son apostolat, Moffat s'était imposé la tâche de traduire la Bible en setchwana. Il consacra de longues années à ce pénible labeur, et ce fut assurément la plus héroïque de ses entreprises. Il dut inventer un alphabet, une écriture pour rendre tant bien que mal les sons et les claquemens d'une langue qu'on n'avait jamais écrite ; il déclarait lui-même que ce dur travail avait fini par lui ébranler le cerveau, par lui brouiller l'esprit. Il ne songea pas un instant à se demander s'il est possible de traduire la Bible en setchwana, si ce genre de traduction n'est pas la pire des trahisons. Il ne mit pas non plus en question si la théologie

du docteur John Wesley peut être enseignée à des Cafres, si elle est vraiment un article d'exportation, si le cerveau d'un Betchouana est constitué comme le nôtre, si la lumière divine peut traverser ce singulier cristal trouble sans y subir les réfractions les plus étranges. « A Calicut, a dit Montesquieu, c'est une maxime d'état que toute religion est bonne. Mais il n'en résulte pas qu'une religion apportée d'un pays très éloigné et totalement différent de climat, de lois, de mœurs et de manières, ait tout le succès que sa sainteté devrait lui promettre. » Nous savons que beaucoup de ces Hovas que les missionnaires anglais se vantent si bruyamment d'avoir convertis se font une idée baroque des sacremens. Tel d'entre eux tient pour démontré que l'homme qui a reçu l'eau du baptême a plus de chances qu'un autre d'être respecté des caïmans. Tel autre éprouve en approchant de la table de la communion des transports de sainte gourmandise : il est heureux de communier sous les deux espèces, il considère le vin consacré comme un élixir de longue vie. Enfoncés dans leur ténébreux fétichisme, les Betchouanas ont moins d'ouverture d'esprit que les Hovas. Il est méritoire à un chrétien de vouloir les convertir à sa foi ; mais le plus souvent ce n'est pas le christianisme qui convertit les Cafres, ce sont les Cafres qni convertissent le christianisme en quelque chose qui leur ressemble beaucoup.

Le commandant Aylward, auteur d'un livre intéressant sur le Transwaal, demandait un jour à un prêtre catholique de Durban, qui avait travaillé vingt et un ans sur la côte orientale de l'Afrique du Sud, combien de Zulus il avait convertis. « Pas un seul, » répliqua-t-il. M. Aylward avait posé la même question au révérend docteur Allard, qui lui avait répondu : « Je ne connais aucun Zulu que la prédication des missionnaires ait rendu plus honnête ; en revanche, j'en connais quelques-uns que le baptême a rendus plus vicieux qu'ils ne l'étaient auparavant. — En ce qui concerne mon expérience personnelle, ajoute M. Aylward, je déclare que les Zulus sont une nation de menteurs et que le peu de convertis qu'on peut trouver chez eux sont des menteurs encore plus déterminés et plus habiles que les autres (1). » Les Zulus sont une race guerrière, conquérante et pillarde, qui ne se fait aucune conscience de s'emparer du bien et du bétail d'autrui. D'autres populations africaines, telles que les Bassoutos ou les Betchouanas, sont plus douces, plus réglées dans leurs mœurs comme dans leurs conseils, plus accessibles aux bonnes impulsions. S'il est permis de douter que Robert Moffat ait initié beaucoup de Betchouanas aux doctrines de John Wesley et aux mystères de la grâce, on doit reconnaître qu'il a beaucoup fait pour améliorer leur sort, pour réformer leurs usages,

(1) *The Transwaal of to-day*, by Alfred Aylward. Edinburgh and London, 1878.

leurs habitudes, pour leur enseigner les industries utiles et les arts de la paix. Il est plus facile d'inspirer l'horreur de la guerre à ceux qui reçoivent les coups qu'à ceux qui les donnent.

Lorsqu'il arriva chez eux, ils étaient encore à demi nomades, et leur ignorance les exposait à de cruelles famines. Il les rendit sédentaires et agricoles. « Avant moi, écrivait-il dans les dernières années de son séjour, il n'y avait pas une charrue dans le pays ; il y en a aujourd'hui des milliers ; jadis, c'étaient les femmes qui labouraient ; aujourd'hui les hommes s'en mêlent. » Tout autour de la station, la terre était peu grasse ; rien ne venait à bien sur un sol léger, sablonneux, qui demandait d'abondans arrosages. Les Betchouanas n'avaient aucune idée de l'irrigation artificielle, ils ne tiraient aucun parti de leurs sources et de leurs ruisseaux. Moffat se donna des peines incroyables pour pratiquer des rigoles, pour dériver l'eau de la rivière voisine, pour l'amener dans le jardin potager qui entourait son humble maison. La première pensée de ses ouailles fut de lui voler son eau, de détourner son canal. Ils s'avisèrent, plus tard, que l'exemple du jardinier d'Ormiston était bon à suivre, ils se mirent comme lui à irriguer leurs champs. Ils s'étaient fort étonnés, au début, en le voyant transporter et répandre sur ses planches d'oignons et de salade tout le fumier de ses étables. Ils supposèrent d'abord que c'était un sortilège inventé par les blancs pour jeter un charme sur la terre, ils préféraient s'en tenir à la méthode de leurs aïeux, qui consistait à mâcher une certaine racine et à cracher sur les feuilles des arbres qu'on désirait féconder. Ils découvrirent à la longue que les champs fumés rapportaient beaucoup plus que les autres, que si les blancs ne possédaient pas le secret de rajeunir les vieillards, ils s'entendaient à rajeunir la terre, et on vit bientôt les plus endurcis fétichistes transportant, à dos d'homme ou de bœuf, de l'engrais dans leurs jardins. L'un d'eux dit à Moffat : « Faut-il que nous soyons bêtes pour avoir refusé pendant des années de croire à ce que voyaient nos yeux ! »

Dans la meilleure page de son livre, M. John Moffat a résumé en quelques lignes l'œuvre accomplie par son père ; il nous montre les Betchouanas de la vallée du Kuruman transformés par ses soins assidus et par sa foi persévérante. Chaque soir, on se rassemblait sur une éminence qui domine la station. Les pères missionnaires y occupaient chacun sa place accoutumée, de grosses pierres leur servaient de sièges. Sous leurs yeux s'étendait la large vallée, jadis marécage plein de joncs, et maintenant couverte de cultures, distribuée en jardins. De toutes parts couraient des rigoles ombragées de saules gris et de syringas d'un vert sombre. En bas était l'église avec les bâtimens et les écoles de la mission ; sur les hauteurs étaient perchés les villages des indigènes, composés pour la plupart de huttes rondes ou coniques.

semblables à des meules de blé. A l'est comme à l'ouest, une vaste plaine gazonnée s'en allait rejoindre à l'horizon une chaîne de collines basses. A droite, une cavité buissonneuse marquait l'emplacement du cimetière. « Une demi-heure se passait à voir se coucher le soleil. Des fumées bleues s'élevaient dans l'air calme du soir. Le bétail rentrait à pas lents dans les *kraals;* les petits Betchouanas, montés à cru sur leurs bœufs, s'amusaient à les faire galoper, et les vieillards, en contemplant cette scène tranquille, se rappelaient les jours sombres d'autrefois, le temps où la guerre et les rapines désolaient tout le pays et où la vallée du Kuruman était le redoutable repaire de farouches Boschimans, dont on entendait siffler les flèches empoisonnées.» Les hommes qui s'en vont semer un peu de bonheur dans un coin perdu de l'Afrique et dans des terres avares méritent bien de l'espèce humaine, et le paisible lecteur de leur histoire, qui médite sur leurs exploits au coin de son feu, les pieds sur les chenets, sans entendre autour de sa maison le cri menaçant du chacal et le grondement famélique de l'hyène, aurait mauvaise grâce de marchander son hommage à ces nobles aventuriers.

Tel grand fabricant de Manchester ou de Birmingham, disciple plus ou moins tiède, serviteur plus ou moins fidèle de l'église officielle d'Angleterre, regarde de haut en bas les obscurs missionnaires wesleyens qui vont prêcher l'évangile aux nations barbares ou sauvages. Il méprise leur dévotion agitée, l'étroitesse de leurs pensées, leurs pieuses illusions, leur zèle indiscret et souvent tracassier, leurs pratiques parfois ridicules. Mais nos voisins ont une intelligence si vive, si nette de leur intérêt qu'elle triomphe de leurs mépris, et ce même fabricant versera de grand cœur, chaque année, un bon nombre de livres sterling dans la caisse des missions, son expérience et ses calculs l'ayant convaincu des services que peuvent rendre au commerce anglais ces hommes de petite condition qu'il ne tient pas pour des *gentlemen* et dont il rougirait de serrer la main. Par les routes qu'ils ont ouvertes, arrivent bientôt les colporteurs de marchandises, accompagnés de trafiquans d'ivoire, tels que ce Philipps que Serpa Pinto rencontra chez les Bassoutos et qui lui disait : « Si le ciel pouvait exaucer mes vœux, tout ce qui pousse, tout ce qui existe deviendrait de l'ivoire et serait à moi. »

Les missionnaires sont les pionniers du commerce ; partout où ils s'établissent, ils font naître des besoins nouveaux dans des populations qui n'en ont guère. On assure que nombre de missionnaires anglais, pour stimuler la générosité de leurs riches patrons, entrent avec trop de complaisance dans leurs vues, se transforment en de véritables commis-voyageurs, mêlant avec art le sacré au profane, faisant tour à tour l'article pour le Christ, leur divin maître, et pour

les manufacturiers d'Angleterre. On en connaît qui représentent aux sauvages que, pour être un bon chrétien, il faut non-seulement se bien nourrir, mais se vêtir convenablement, et que les seules cotonnades tout à fait orthodoxes, tout à fait agréables au Seigneur, sont celles qui se fabriquent à Manchester.

Robert Moffat ne fut jamais un voyageur de commerce. On lui reprocha, il est vrai, d'avoir fait ouvrir par sa femme un bazar où il vendait des étoffes anglaises aux indigènes. Il fallait vivre ; le traitement que lui allouaient ses directeurs était fort exigu, ne suffisait pas à ses besoins, à la subsistance d'un missionnaire marié, à qui Mary Smith faisait beaucoup d'enfans. On l'accusa aussi d'avoir expédié au Cap toute une cargaison d'ivoire. La meilleure réponse qu'il pût faire aux médisans fut de rester pauvre ; à son retour en Angleterre, il fallut ouvrir une souscription pour assurer le repos de ses vieux jours. Toutefois, si occupé qu'il fût de catéchiser ses ouailles, il était fort attentif à leurs intérêts temporels. Il ne se contentait pas d'engager les Betchouanas à s'approvisionner de charrues, il leur remontrait qu'il est fort indélicat de paraître nu dans la maison du Seigneur, que les justes qui se tiennent devant le Trône et devant l'Agneau sont vêtus de robes blanches, et il les exhortait à s'habiller dès ici-bas. « En 1829, nous dit son fils, les chants païens avaient fait place aux cantiques de Sion et au murmure des prières, et les indigènes, honteux de l'indécence de leur costume, se procuraient volontiers des vêtemens européens, que leur apportaient des commerçans d'occasion. » C'est ainsi que dans ce monde tout se tient et que la piété travaille pour les fabricans de cotonnades.

Le missionnaire, a-t-on dit, arrive le premier, sa Bible à la main ; derrière lui, paraît le marchand avec sa quincaillerie et ses étoffes ; après le marchand, viennent le colon, puis le gouverneur et ses soldats, et l'Angleterre ajoute à son immense empire une colonie de plus. Si la colonie du Cap, débordant de toutes parts ses étroites limites, s'étend aujourd'hui jusqu'au Fleuve-Orange, les missions et les sociétés bibliques y sont assurément pour quelque chose. Les missionnaires vont à la découverte, ils explorent les contrées, ils reconnaissent les lieux ; ce sont de précieux informateurs, leurs stations sont des bureaux de renseignemens. Si les tribus chez lesquelles ils s'établissent vivent encore dans l'état sauvage, ils s'appliquent à les domestiquer, ils adoucissent leur naturel farouche, ils les accoutument à regarder sans défiance des faces blanches, ils apprivoisent leurs inquiétudes. Ce sont eux qui préparent les voies, qui essuient les plâtres, et, quand arrive le gouverneur, la maison est presque habitable.

Robert Moffat fut toujours un bon chrétien et un chaud patriote. La Grande-Bretagne lui était aussi chère que sa Bible, et il se montra

quelquefois plus royaliste que le roi, plus Anglais que le gouverneur de la colonie du Cap. C'était le temps où les Boërs accomplissaient leur pénible exode. Ne pouvant s'accommoder de la domination britannique, ces descendans de calvinistes hollandais et de huguenots français émigraient sans cesse au nord avec leurs bœufs et leurs serviteurs hottentots. Le gouvernement de la colonie pratiquait à leur égard une politique artificieuse, médiocrement évangélique. On leur laissait le temps de s'installer, de défricher, de bâtir, après quoi on les tracassait, on les obligeait à quitter la place, à s'en aller plus loin préparer de nouveaux territoires à l'annexion anglaise, et tour à tour on protégeait les indigènes contre les Boërs ou les Boërs contre les indigènes, à qui on reprenait de vive force les armes qu'on leur avait vendues fort cher et qu'on leur restituait gracieusement, quelque temps après; ils devaient les payer une seconde fois, et c'est ainsi qu'on fait aller le commerce. Moffat avait pour les indigènes des entrailles de père et il détestait cordialement les Boërs, il s'indignait des ménagemens qu'on avait pour eux. Un Betchouana qui sanglotait en communiant lui semblait plus près de Dieu que ces calvinistes somnolens, qui n'entendaient rien à la physiologie de la conversion. Au surplus, il les considérait comme des rebelles à l'autorité anglaise. Lorsqu'il apprit, peu de temps avant de mourir, que le gouvernement anglais s'arrangeait avec eux, leur abandonnait le Transwaal, il en ressentit un cuisant et inconsolable chagrin. Les saints ne sont pas toujours des justes, les disciples de John Wesley ont souvent la paix à la bouche et la guerre dans le cœur.

Robert Moffat aimait peu les Boërs, il aimait encore moins la papauté et les papistes, et la pauvre Irlande ne trouva jamais grâce devant lui. Mais par une faveur de la destinée, il n'entra jamais en concurrence avec les missionnaires d'une autre confession. On le laissa tranquille chez les Betchouanas, peuple tout neuf qu'il défrichait, et, de son côté, ou par scrupule ou faute d'occasion, il ne fut jamais tenté d'envahir le champ d'autrui. Un prêtre de l'église d'Angleterre, établi dans la plus grande des îles Seychelles, écrivait dernièrement à un libraire de Paris : « Veuillez m'envoyer au plus tôt une histoire critique des reliques des saints, quelque chose sur le purgatoire, en vue de la controverse, l'histoire du domaine temporel des papes et de l'usage qu'ils en ont fait, quelques vies de papes, en choisissant les plus édifiantes, telles que celle d'Alexandre Borgia, une histoire très complète de l'inquisition, de la croisade des albigeois, de la Saint-Barthélemy, un livre intitulé : *Taxes des parties casuelles de la boutique des papes;* je tiens beaucoup à cet ouvrage. Je voudrais bien aussi une bonne histoire des capucins. Ce sont les agens du pape aux Seychelles; trouvez-moi quelque chose, je vous prie, et je vous en serai bien recon-

naissant. » Heureux habitans des îles Seychelles, vous serez initiés avant peu à toutes les controverses d'une théologie contentieuse, à ses aigres discussions, à ses disputes de boutique! Il faudra faire votre choix et vous en serez réduits à jouer votre salut à pile ou face, ou peut-être tirerez-vous au doigt mouillé à qui aura votre âme.

Une autre épreuve fut épargnée à Robert Moffat : il ne devint jamais assez puissant pour avoir le cœur enflé et l'esprit dominateur. Si Mosilikatsé, roi des Motabelis, l'avait pris pour son conseiller ou son premier ministre, il aurait goûté les douceurs du gouvernement, la joie d'être obéi par tout un peuple; mais, pour conserver son influence, il aurait dû s'aider d'un peu de charlatanerie et de beaucoup d'intrigue; il n'a jamais échangé la houlette du bon berger contre la verge des magiciens de Pharaon. Il enviait parfois les triomphans succès obtenus par ses confrères dans la grande île de Madagascar; il avait tort, les siens étaient plus modestes, mais beaucoup plus respectables. Nous avons vu à l'œuvre ces missionnaires de Tananarive pendant nos démêlés avec les Hovas, qu'ils animaient contre nous par de faux rapports, par des promesses mensongères. Leurs lieux de prière étaient des officines de nouvelles controuvées, d'impudentes calomnies, et, s'il n'avait tenu qu'à eux, le gouvernement anglais aurait envoyé des cuirassés à Tamatave pour y venger l'injure imaginaire de ces proconsuls spirituels, à la longue redingote.

Un gouvernement qui épouserait en aveugle toutes les jalousies et les querelles de ses missionnaires s'exposerait à de grands embarras; mais il encourt de graves reproches lorsque, insensible au profit qu'il peut tirer de leurs courageuses entreprises, il leur retire son aide et son patronage. Le devoir d'un homme d'état est de compter avec tout ce qui est fort et agissant, avec toutes les puissances morales, et de s'en servir dans l'intérêt de sa politique. Toutes les nations protègent activement leurs missionnaires; si la France, oublieuse de son passé, renonçait à protéger les siens, elle donnerait beau jeu à ses ennemis. Notre gouvernement a prouvé en Chine et au Tonkin qu'il entendait demeurer fidèle aux vieilles traditions de la politique française, dont les fanatiques de la libre pensée l'engagent à s'affranchir. Sa résistance lui fait honneur. On a dit qu'il faut avoir quelque indulgence pour les sottises paisibles; mais les sottises guerroyantes et funestes n'en méritent point, et un ministre des affaires étrangères ne saurait leur faire la moindre concession sans trahir son pays et les intérêts commis à sa garde.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

Études littéraires sur le XIXe siècle, par M. Émile Faguet. Paris, 1886; Lecène et Oudin.

Dans le court et modeste *Avant-Propos* qu'il a mis à son livre, l'auteur de ces *Études littéraires*, M. Émile Faguet, nous avertit dès le premier mot qu'il n'a pas prétendu donner une histoire de la littérature française au XIXe siècle. Et, en effet, pour que ce fût une histoire, il y manquerait au moins le lien, le mouvement, et ce je ne sais quoi de successif ou de progressif qui ne fait pas toujours, mais qui devrait faire la différence d'une histoire à un recueil d'études. Le temps d'ailleurs est-il venu d'écrire cette histoire? et, chauds encore de la lutte, n'y sommes-nous pas toujours plus mêlés que nous ne le croyons? Mais à tout le moins il est utile, il commence même à être pressant d'en préparer les matériaux, — avant que ceux que nous avons connus aient cessé d'être des hommes pour devenir des effigies de marbre ou des sujets de pendule; — et c'est ce que M. Faguet a voulu faire en étudiant ici tour à tour Chateaubriand, Lamartine, Vigny, Victor Hugo, Musset, Théophile Gautier, Mérimée, Michelet, George Sand enfin et Balzac.

Ce que ces *Études littéraires* ont de très particulier, de remarquable, et même de rare, c'est d'être uniquement et vraiment littéraires. Ni la biographie, ni la psychologie, ni la physiologie, ni la pathologie n'y tiennent beaucoup de place. Même je ne crois pas qu'on y trouve un seul vers inédit de Musset, une seule ligne de Balzac, pas une lettre, pas un acte notarié, pas le plus petit morceau des traités qu'ils passèrent avec leurs libraires. M. Faguet s'est contenté de lire leurs romans ou leurs poèmes, d'en recevoir, pour ainsi dire, l'impression ou la sensation directe et, l'ayant reçue, de la démêler, de la contrôler, de la préciser, de la transformer d'une sensation d'art en une opinion personnelle, d'une opinion personnelle en

un jugement général; et, assurément, ce n'est pas de la science, comme il se trouvera sans doute quelqu'un pour le lui dire, peut-être même n'est-ce pas « de l'exégèse, » mais c'est de la critique, c'est de la littérature, et, il faut bien le reconnaître, c'est justement aujourd'hui ce qui nous manque le plus. Pour être tout à fait émancipées de la méthode soi-disant scientifique, il suffirait aux *Études littéraires* de M. Faguet de ne pas être toutes un peu jetées dans le même moule; d'être plus variées dans la forme, aussi variées, s'il était possible, que les modèles eux-mêmes en furent dissemblables; et, sans être moins raisonnables, un peu plus irrégulières. Telles quelles, et l'observation une fois faite, j'en vois au moins deux ou trois qui me semblent être le bon sens, le bon goût, la justesse mêmes.

On est bien aise de voir, après longues années, un historien de la littérature française contemporaine oser être juste pour Chateaubriand. A la vérité, les romantiques, tenus envers Chateaubriand d'obligations trop nombreuses, mais surtout trop évidentes pour les pouvoir nier, n'avaient médit d'*Atala*, des *Martyrs*, ou du *Génie du christianisme* qu'avec discrétion et mystère. On raconte aussi que le patriarche du naturalisme, c'est Flaubert que nous voulons dire, aimait à hurler ou, comme il disait, à « faire passer par son gueuloir » les phrases amples et les périodes sonores de ce merveilleux artiste de mots. Mais il n'est pas moins vrai qu'après cela Chateaubriand, pour les jeunes gens et pour les jeunes femmes d'aujourd'hui, n'est plus guère qu'un « troubadour; » — et je connais quelques vieux journalistes qui les encourageraient au besoin dans cette illusion. Ils se figurent ainsi être agréables à l'ombre de Voltaire. Je les renvoie au Chateaubriand de M. Faguet pour y prendre une plus juste idée de l'homme, qu'évidemment ils ne connaissent guère, et de son œuvre, qu'ils ont encore moins pratiquée. Tout au plus les mettrai-je en garde contre *les Natchez*, où M. Faguet les convie comme à une lecture des plus divertissantes, et qui ne me paraissent, pour moi, supportables qu'à petites doses. Je crains aussi qu'en faisant honneur à Chateaubriand de la révolution littéraire d'où sortit le romantisme, et à Chateaubriand seul, au *Génie du christianisme* et à *René*, M. Faguet n'ait un peu oublié de faire à Rousseau sa part, et une part considérable. En réalité, ce n'est pas Chateaubriand, c'est l'auteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard* et des *Lettres de la Montagne* qui a réintégré l'éloquence dans la prose française, d'où l'école des Fontenelle et des Voltaire l'avait jadis expulsée, comme ayant quelque chose de trop naturel et conséquemment de vulgaire. De même encore, c'est bien Rousseau, c'est l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Rêveries d'un promeneur solitaire* qui le premier chez nous a « senti, » ou « rendu » la nature; Bernardin de Saint-Pierre est le second; et Chateaubriand est sans doute un bien autre peintre, mais enfin il n'est que le troisième. Et c'est bien Rousseau,

c'est bien encore l'auteur des *Confessions*, avant Chateaubriand, dont l'exemple a conféré le droit à l'écrivain d'étaler son *moi* dans son œuvre, et de remplir du bruit de ses lamentations l'univers habitable. M. Faguet s'en fût aisément aperçu s'il eût seulement étendu ses regards un peu au-delà de l'horizon français, du côté de l'Allemagne et de l'auteur de *Werther*, ou du côté de l'Angleterre et de l'auteur de *Manfred* et de *Lara*. Chateaubriand n'explique pas Goethe, puisqu'il l'a suivi, d'ailleurs sans le connaître; ni même Byron, quoiqu'il l'ait précédé, mais sans l'inspirer; et Jean-Jacques Rousseau nous rend compte, au contraire, de ce qu'ils ont tous les trois de commun.

J'aime bien mieux ce que M. Faguet nous dit des « Idées générales » et des « Idées littéraires » de Chateaubriand, et les pages très neuves où il remet à son vrai rang le *Génie du christianisme*. Car, pour nous faire comprendre l'importance historique de ce livre célèbre, ceux mêmes qui peut-être en ont le mieux parlé, c'est Sainte-Beuve et Vinet, l'avaient plutôt étudié du dehors, nous en avaient plutôt démontré les effets immédiats, les conséquences prochaines, qu'ils n'en avaient approfondi la pensée. M. Faguet s'est appliqué surtout à nous faire bien voir tout ce que contenaient en elles, au plus profond d'elles-mêmes, les idées de Chateaubriand, et que peut-être Chateaubriand n'y voyait pas, qu'en tout cas il n'y avait point mis, et qui cependant s'y trouve. « Les idées de Chateaubriand sont sincères, dit à ce propos M. Faguet, mais elles sont superficielles. C'est pour cela qu'on a si souvent suspecté sa sincérité, dont pour mon compte je ne doute pas. La faiblesse relative de l'argument a fait douter de la conviction. C'est mal conclure. Ce qu'il veut faire croire, il le sent. *Mais il le prouve médiocrement, parce que ses idées sont moins profondes que ses sentimens.* » On ne saurait mieux dire. Artiste et poète, Chateaubriand n'a pas eu de théorie, encore moins de système; il a eu des intincts, ou, si l'on veut, des intuitions, des divinations. En un sens, c'est moins; en un autre, c'est plus. L'intuition ne se démontre pas, il faut se remettre au temps d'en prouver la justesse, mais en attendant, l'artiste y trouve une certitude, un motif de confiance et de sécurité qu'aucune démonstration ne saurait ébranler. Ç'a été le cas de Chateaubriand. Qu'il s'en soit lui-même rendu compte ou non, ce qu'il a aimé dans le christianisme, ce n'en est pas seulement la beauté propre, ni même la beauté des choses qu'il a pensé que l'on en pouvait dire, c'est l'ébranlement, c'est la secousse qu'en éprouvait tout entière son âme d'artiste et de poète. L'émotion de la beauté lui a tenu lieu de preuve; et son temps, à son tour, ne lui en a pas demandé davantage, parce qu'il s'agissait précisément alors, en littérature, comme en art, et comme un peu partout, de rouvrir les sources fermées par l'étroit et tyrannique rationalisme du XVIIIe siècle. « Toute la critique et toute la poétique de Chateaubriand, dit encore M. Faguet,

comme aussi, à très peu près, toutes les inclinations de son esprit, se ramènent, en leur source, à sa répulsion à l'endroit du XVIIIe siècle. » La forme ici ne vaut pas le fond, mais M. Faguet n'a pas moins raison. Chateaubriand s'est comme déclaré, dès son premier ouvrage, l'*Essai sur les révolutions*, l'ennemi personnel du XVIIIe siècle. A suivre Voltaire et Rousseau, lui millième, par les chemins qu'ils avaient tracés, il n'a pas calculé, il a senti qu'il fallait commencer par y sacrifier ses instincts de poète, le meilleur et le plus intime de lui-même, son tout en quelque sorte, et sa seule raison d'être. Joignez-y maintenant ses voyages, les misères, les dures expériences de sa jeunesse, Combourg et sa Bretagne, un fonds héréditaire d'éducation chrétienne, le *Génie du christianisme* est sorti de là, et du *Génie du christianisme* toute une littérature et tout un art, on pourrait presque dire toute une esthétique et toute une philosophie.

La nouveauté, l'originalité, la richesse cachée de cette littérature et de cet art, c'est ce que M. Faguet, résumant ici les opinions de ses prédécesseurs, non sans y ajouter beaucoup encore de lui-même, n'a pas moins habilement ni heureusement montré. Sur la façon de composer de Chateaubriand on lui saura gré, par exemple, de cette remarque ingénieuse, que « Chateaubriand, qui compose admirablement les œuvres d'art, compose très mal les œuvres de logique. » Et l'explication, qui coupe court à de nombreuses discussions, est toujours la même. Il était alors question, pour opérer la révolution littéraire, d'enlever à la pure logique l'exclusif empire qu'elle avait exercé depuis tantôt cent ans sur le choix des mots, sur l'ordre de la phrase, sur la distribution et la disposition des parties successives de l'œuvre. Il était aussi question de rendre au style des idéologues du Consulat et de l'Empire, des Cabanis, des Tracy, des Morellet et autres encyclopédistes, l'éclat, la couleur, la vie, l'émotion, la sensibilité que depuis un quart de siècle en avait insensiblement bannies la raison raisonnante. Et il était question de retrouver enfin ce « nombre » et cette « harmonie » qui, sans rendre pour cela, comme on l'a dit très improprement, la prose « poétique, » pouvaient seuls et devaient lui donner le moyen de rivaliser cependant de séduction avec le vers, d'être capable de tout exprimer, de ne pas se réduire à n'être enfin que ce qu'elle était devenue au moment même où Rivarol en célébrait l'universalité : l'instrument des conversations diplomatiques et des échanges commerciaux. C'est tout cela que fit Chateaubriand, agissant sur son siècle, sur nous-mêmes encore aujourd'hui, par ses défauts autant que par ses qualités, logicien, dialecticien, théologien médiocre, mais grand artiste, donnant « sa forme même au sentiment religieux moderne ; » créant à son image « des états psychologiques, la désespérance, la mélancolie, la fatigue d'être ; » renouvelant enfin, comme le dit très bien M. Faguet, « l'imagination française. » M. Fa-

guet ajoute, et c'est sa conclusion : « Historiens, poètes, romanciers moralistes, philosophes spiritualistes, historiens des idées religieuses, voyageurs, et ceux-là même, derniers venus des modernes qui disent avoir inventé l'écriture artiste,.. tous lui doivent quelque chose, et tous au moins un esprit public préparé à les comprendre. »

Passons rapidement sur Lamartine, sur Vigny, sur Musset. Ce n'est pas que chacun de ces chapitres ne soit riche, aussi lui, d'intéressantes remarques : mais ils ne valent pas le premier, et je les voudrais plus justes, ou même parfois plus étudiés. Je ne dis rien d'une lecture plus attentive de la *Correspondance*, qui peut-être eût permis à M. Faguet de mieux voir pourquoi le style épique ou philosophique de Lamartine rappelle quelquefois celui de *la Henriade* ou des *Discours sur l'homme :* c'est que Voltaire fut vraiment le premier maître de Lamartine, et que tout ce que Lamartine n'a pas tiré de lui-même, j'oserais presque dire qu'il le doit à Voltaire. Mais, s'il faut avouer avec M. Faguet, qu'entraîné par son abondance et sa facilité, Lamartine a souvent manqué d'art, j'aimerais qu'il eût dit plus fortement qu'aucun poète en revanche n'a été plus naturel. M. Faguet l'a dit, mais pas assez, et, je crois, avec trop de réticences.

Un peu froid pour Lamartine, sinon un peu sévère, M. Faguet me le paraît d'autant plus que je le trouve au contraire plus indulgent, trop indulgent à Vigny. On sait qu'avec Baudelaire, — auquel Dieu me garde de le comparer ! — Vigny, pour nos jeunes poètes, est le maître aujourd'hui, et un maître bien plus vénéré qu'Hugo même dans leur petite chapelle. Si M. Faguet ne va pas, lui, jusqu'à la vénération, il ne s'en faut de guère, et nous avions vraiment besoin des dernières pages de son *Étude* pour en corriger les premières. « Le dernier mot qui revient quand on conclut sur Vigny, nous dit-il, est celui d'original; la dernière impression est celle d'une force solitaire, travaillant à l'écart, dans une grande tristesse et sous un ciel morne, sans hâte et sans bruit, produisant quelques fruits précieux et rares, à qui la matière a fait un peu défaut, et qui se l'est un peu refusée, à qui a manqué aussi le sourire, mais non pas la grâce. » Il y a bien de la vérité dans ce court jugement; mais, au mot d'*originalité*, qui d'ailleurs pourrait bien blâmer ou critiquer aussi souvent qu'il loue, je voudrais ajouter pour ma part celui de *prétention* ou d'*affectation*, et aussi celui d'*impuissance*. Non-seulement « Monsieur le comte » l'est toujours demeuré, mais il a toujours pensé plus haut, si je puis ainsi dire, qu'il ne pouvait exécuter, et je veux bien que ce fût son honneur, s'il avait fait profession de métaphysicien, mais, étant poète et romancier, c'est incontestablement sa faiblesse et son infériorité. Après cela, je reconnais volontiers que l'influence de Vigny sur toute une direction de la poésie contemporaine a été grande, considérable même, et précisément parce que l'on n'a pas désespéré, en l'imitant, de le surpasser, de

mieux faire en faisant comme lui, et de réaliser ce qu'il n'avait pu qu'entrevoir.

Plus juste pour Musset, et, si je ne me trompe, tout à fait équitable en ses conclusions, je crains seulement que M. Faguet n'ait réduit à quelques traits trop simples ce qu'il y a d'assez complexe dans le talent ou le génie du poète des *Nuits*. Très Français, très Parisien, et jusqu'à la gaminerie ; fat et candide à la fois ; un peu bourgeois, quoique poète, mélange de Villon, de Regnier tout au moins et de Lauzun ou de Casanova ; joignant à quelques traits de l'honnête et ferme Boileau quelques traits empruntés de Byron ; tantôt assez content de rimer faiblement en prose, et tantôt, au contraire, dans ses *Proverbes* et ses *Comédies ;* retrempant, comme l'a dit M. Montégut, aux sources mêmes de la nature « pour les faire épanouir en fleurs vivantes et embaumées » les métaphores les plus usées ; poète immortel de la jeunesse, et non pas peut-être de l'amour, mais au moins de la volupté, grand poète enfin dans la passion, et grand à l'égal des plus grands, je ne retrouve pas dans l'*Étude* de M. Faguet tous ces aspects successifs ou simultanés de la physionomie de Musset. Y seraient-ils peut-être, et ne faudrait-il m'en prendre qu'à moi de ne les avoir pas vus ? Mais, en tout cas, l'*Étude* ici n'est qu'une esquisse, et, comme je le disais, je trouve le jugement juste, mais je le voudrais plus abondamment et diversement motivé.

C'est au contraire une véritable *Étude*, et non-seulement avec la première l'une des plus remarquables des dix, mais la plus complète et la plus personnelle de toutes, que le *Victor Hugo* de M. Émile Faguet. Félicitons-le d'abord comme d'un acte de courage d'avoir ramené l'Hugo de la légende aux proportions de la réalité : « A essayer de voir son caractère dans son ensemble, dit très bien M. Faguet, on se figure une âme insuffisamment élevée, et même assez ordinaire, dépaysée dans un grand génie, comme un homme du commun dans une grande place, et y contractant des défauts de parvenu. » Lisez : le Samuel Bernard de la rime, ou le Turcaret de la poésie. Jamais infatuation plus superbe de soi-même, jamais pareille inconscience du ridicule, et jamais non plus, par une conséquence inévitable, pareil débordement d'injures contre quiconque n'avait pas trouvé ses vers bons. Il est vrai qu'en ce cas on avait tort le plus souvent. Cependant la plupart de ceux qui, depuis qu'il est mort, ont parlé de Victor Hugo, n'ont rien dit ou presque rien ni de cette vanité monstrueuse, ni de tant d'autres défauts de l'esprit ou du caractère qui ne laissent pas en somme de composer une moitié du dieu. Autour de l'homme, ils ont paru vouloir faire un respectueux silence, une obscurité pieuse. Et cela serait bon, louable et décent, si, selon la remarque de M. Faguet, Hugo ne se fût arrangé de manière à mettre constamment et obstinément sa personne dans ses œuvres. Le moyen d'oublier l'homme quand il se compare lui-

même à l'Atlas ou au Mont-Blanc? ou qu'il se fait interroger par une « bouche d'ombre » pour répondre « qu'il fait son métier de flambeau? » On rit... et on n'est point désarmé. Je ne veux rien ajouter de la violence et de la grossièreté de ses haines.

Cela ne l'empêche pas d'être un très grand poète, et de beaucoup le plus grand artiste en vers que nous ayons eu jamais dans notre langue. On le dit du moins, on le répète, on a raison, mais on ne prend pas la peine de le montrer, et c'est ce que M. Faguet a pensé qu'il serait temps de faire. Je recommande aux curieux de ce genre de questions, — et ne devrions-nous pas l'être tous? — les deux chapitres intitulés, le premier : *l'Expression*, et le second : *le Rythme chez Hugo*. Ce sont deux études techniques, sans aucun doute, et, comme telles, très spéciales, très détaillées, très minutieuses; mais ne faut-il pas toujours en venir là si l'on veut une fois sortir des généralités vagues et mesurer en poésie l'importance de la question de forme? A peine d'ailleurs ai-je besoin d'ajouter que ce n'est ni dans *les Orientales*, ni dans *les Feuilles d'automne* que M. Faguet étudie surtout les rythmes et le style de Victor Hugo, mais de préférence dans *les Contemplations*, dans *la Légende des siècles*, dans *les Chansons des rues et des bois*. Là est, en effet, le vrai Victor Hugo, celui qui a renouvelé la langue poétique de son temps et, par malheur, emporté pour toujours peut-être avec lui le secret de ce renouvellement. « Créer de nouvelles images, puisque les anciennes sont les cendres de flammes éteintes; avoir assez de puissance pour pousser la métaphore jusqu'à l'allégorie sans être froid, l'allégorie jusqu'au symbole sans être forcé, et le symbole enfin jusqu'à cette coordination vivante de symboles qui se fait accepter de l'imagination comme une réalité, c'est-à-dire jusqu'au mythe, » telle serait, selon M. Faguet, la formule du don créateur chez Hugo; et elle est un peu longue, mais les exemples qui l'*illustrent* en justifient chacune des parties, et je n'en connais pas de plus compréhensive, ni par conséquent de meilleure. Il y a vraiment dans Hugo du *voyant*, au sens ancien du mot, et comme un poète des âges primitifs égaré parmi nous. Mais il y a encore un artiste, héritier naturel de tous ceux qui l'ont précédé, mais unique, incomparable, inimitable pour enchaîner sous la loi du rythme ses images et ses visions. « L'art de s'exprimer par des phrases musicales, d'associer intimement le son à la pensée, de se faire comprendre par l'oreille autant que par l'esprit, et avant même que l'esprit ait entendu, Hugo l'a eu tout de suite, d'instinct et en perfection. Sa merveilleuse divination de la forme lui a révélé ces deux formes de la pensée, le style et le rythme, et il les a fait conspirer ensemble d'une manière inimitable. » Et c'est ce que M. Faguet s'est attaché à prouver, avec une sûreté d'oreille, une justesse de distinctions, une délicatesse de goût et un choix d'exemples tout à fait remarquables. On a beaucoup écrit, dans ces

derniers temps, sur Victor Hugo, et j'ai là, sous les yeux, deux ou trois livres récens dont je donnerais volontiers les titres, s'il n'était plus poli de les taire, puisque, sur le style et le rythme d'Hugo, aucun d'eux ne nous en apprend tant que les quelques pages de M. Faguet. Je regrette seulement qu'il ait assez brusquement tourné court et qu'après avoir étudié les rythmes d'Hugo à l'intérieur des vers ou de la période, il ne les ait pas étudiés dans les grandes pièces, et au sens le plus large, le plus étendu du mot, tels qu'ils enchaînent ou qu'ils entraînent dans leur mouvement non plus les vers ou la période, mais les strophes elles-mêmes toutes ensemble. Un vers a son rythme, une strophe a le sien, et un entrelacement de strophes l'a aussi.

N'est-il pas malheureux « que cet homme n'ait pas eu assez d'idées pour soutenir ses incomparables prouesses d'élocution ? » M. Faguet n'a pas craint de se poser la question, et, du moment qu'il se la posait, on devine la réponse ; M. Faguet n'est point de ceux qui prennent Hugo pour un penseur. En fait d'idées, non-seulement Hugo n'en a eu que de poétiques, mais encore on peut dire qu'une fois dépouillées de la magnificence de leur forme, il n'en a eu ni beaucoup, ni de très originales, ni de très personnelles : « Il possède la faculté de penser en lieux-communs, dit spirituellement M. Faguet; celle d'avoir d'instinct, naïvement, et avec cette joie intime que donne à d'autres une découverte ou un paradoxe, la pensée de tout le monde sur un sujet donné. » Je trouve ici M. Faguet un peu sévère aux lieux communs, qui pourraient bien être, après tout, l'étoffe de la poésie comme de l'éloquence, mais, en ce qui touche l'invention des idées chez Hugo, force m'est bien de l'approuver, — et même de le copier : « L'amour n'a qu'un temps, » c'est *la Tristesse d'Olympio ;* « tous les hommes sont mortels, » c'est *Zim-Zizimi*, *Pleurs dans la nuit*, etc., « l'homme est plus grand que ce qui le détruit, » c'est l'*Épopée du ver;* M. Faguet a raison ; ce sont bien là les thèmes ordinaires, les thèmes préférés d'Hugo, ceux que le prestige de son art se complaît à transfigurer, quand encore ce n'est pas, sans tant de frais ni de réflexions, l'événement du jour ou de la veille : l'arrestation de la duchesse de Berri, le bal de l'Hôtel-de-Ville, le retour des cendres de Napoléon. D'ailleurs absolument étranger à la science de son temps, aquafortiste distingué, ce dit-on, mais indifférent à l'art, à la philosophie, n'ayant vu dans les questions sociales dont le siècle est agité qu'un prétexte à déclamations creuses, presque hostile aux idées et à ceux qui en ont. « Dans son *Mirabeau*, dans son *William Shakspeare*, s'il n'a pas d'idées, du moins il rencontre sur sa route celles des autres. Il pourrait s'en inquiéter, les examiner, au moins les citer. Il les évite. » On n'est pas plus pauvre de son fonds, ni moins curieux de l'enrichir. Et c'est encore ce que M. Faguet aura dit; et tellement à propos que je ne veux pas rechercher aujourd'hui si

le plaisir de sa démonstration ne l'aurait pas peut-être un peu trop fait abonder dans son sens.

Quelle influence Hugo aura-t-il exercée, sinon sur les « penseurs, » au moins sur les poètes ou les versificateurs de son temps? On la croirait considérable, et, quand on y regarde, elle semble médiocre. Ni Lamartine, sans doute, ni Musset n'ont subi l'influence d'Hugo, mais lui, bien plutôt, celle de Lamartine; et, quant à nos contemporains, c'est de Vigny que leurs idées procèdent, et leurs formes d'Hugo, si l'on veut, mais encore à travers Gautier. Aussi M. Faguet, dans ses *Études*, n'a-t-il eu garde d'oublier Gautier. Pourquoi ne l'a-t-il pas placé tout aussitôt après Hugo? On eût mieux vu la filiation, et comment Gautier, pour l'instruction des *Parnassiens*, a mis en préceptes réglés toute une part au moins de la poétique inconsciente du maître. Si je ne craignais d'irriter deux ombres à la fois, j'appellerais Gautier le Boileau du romantisme. Et qui sait, après tout, s'ils ne s'entendraient pas mieux qu'on ne pense? « Il faut avouer, disait Boileau, que j'ai deux grands talens : l'un de bien jouer aux quilles, et l'autre de bien faire les vers. » Et Gautier disait pareillement : « Je suis très fort; j'amène cinq cents au dynamomètre, je fais des métaphores qui se suivent, et je vois le monde matériel. » Sans rien exagérer, ou même plutôt en le maltraitant un peu, M. Faguet a rendu justice à Gautier. L'œuvre de Gautier périra peut-être, mais l'homme comptera toujours dans l'histoire de la littérature du XIXe siècle, comme ayant fait école, et marqué à sa manière le passage du romantisme au naturalisme contemporain.

Je n'aime pas autant les *Études* qui suivent : l'une sur Mérimée et l'autre sur George Sand. Mérimée a-t-il exercé une telle influence qu'il eût sa place marquée dans le volume de M. Faguet? Je le crois; mais en parlant de Mérimée, et en en parlant bien, toujours est-il que M. Faguet n'a pas trouvé la formule qu'on eût voulu pour justifier son choix. Il me semble que, pour la trouver, il faudrait la chercher, comme pour Gautier, dans la transition du romantisme au naturalisme. Par des moyens tout différens, et, par exemple, en réduisant le travail du style à la parfaite exactitude de la notation algébrique, donner au bizarre, à l'invraisemblable, à l'exceptionnel au moins l'accent de la réalité, n'est-ce pas l'exercice ordinaire où Mérimée s'amuse? Et si c'est par Gautier que les naturalistes nous sont venus d'Hugo, ne serait-ce point par Mérimée qu'ils descendraient de Stendhal?

Je n'insisterai pas non plus sur l'*Étude* qu'il consacre à George Sand. Elle manque de largeur, et le jugement de M. Faguet m'y semble quelquefois en défaut. Il y oublie d'abord que la révolution du roman a daté dans la littérature contemporaine de la publication et du succès d'*Indiana*, de *Valentine*, de *Jacques*. La veille encore, on en était tou-

jours, comme les écrits de Sainte-Beuve et la correspondance de Lamartine en témoignent, aux romans de Mme Cottin et de l'abbé Prévost. Je ne puis du tout, d'ailleurs, lui accorder que, dans *Indiana*, dans *Valentine*, dans *Jacques*, les idées soient « puériles » et les sentimens même « presque vulgaires. » Encore moins puis-je voir les chefs-d'œuvre de George Sand, quoi qu'il en dise, et même si j'aimais ces idylles trop poétiques, dans *la Petite Fadette* et dans *François le Champi*. Et peut-être qu'enfin, pour juger George Sand, comme aussi bien tout romancier, il ne faudrait pas s'enfermer dans son œuvre, mais, au contraire, après l'avoir lue, s'élever au-dessus d'elle et la résumer par ses traits essentiels. M. Faguet, dans cette *Étude*, me semble avoir tenu trop de rigueur à George Sand de la fable de ses romans, ou du moins y avoir attaché trop d'importance, et sans faire attention qu'il y a toujours dans le roman comme dans le drame ou la comédie une part d'artifice, de convention et de métier qu'une critique impartiale doit commencer par négliger.

Son *Balzac* est bien meilleur, et le commencement en est tout à fait heureux. « C'est un singulier caprice du fabricateur souverain, y dit-il, que d'avoir uni un jour le tempérament d'un artiste et l'esprit d'un commis voyageur. Balzac a été vulgaire et pénétrant, grossier et subtil, plein de préjugés sots, et, tout à coup, infiniment clairvoyant et profond. Sa platitude confond, et aussi son imagination. Il a des intuitions de génie et des réflexions d'imbécile. C'est un chaos et un problème : essayons de les démêler. » Nous voilà loin, en quatre lignes, de M. Taine et de M. Zola, pour ne rien dire de Gautier, dont je ne sais si M. Faguet a connu la curieuse étude. S'il faut opter, nous sommes avec M. Faguet, et nous pensons que rarement on a dit en moins de mots tout ce que fut Balzac et tout ce qu'il n'est pas. Aussi bien, quant à la nature et au mode de son influence, M. Faguet dans son *Avant-propos* ne les avait-il guère moins heureusement caractérisés. « Balzac, né réaliste, mais sans goût, a donné dans le romanesque le plus faux, ne s'en est jamais détaché complètement; mais parce qu'il n'était supérieur que dans les parties de son œuvre qui sont réalistes, il a vraiment fondé cette école nouvelle, déclinante, à son tour, au moment où j'écris. » A la vérité, de ceci, je suis moins sûr que ne l'est M. Faguet, et, pour moi, nos naturalistes procéderaient plutôt ou surtout de Flaubert, qui lui-même débuta par l'être quasi sans le savoir et certainement sans le vouloir, mais, pour le surplus, on ne saurait trop le redire avec lui : ce qu'il y a d'original et, comme tel, de vraiment supérieur dans Balzac, c'est la représentation de ce qu'il y a d'inférieur dans l'humanité, les passions tournées en monomanie délirante, les vices, les ridicules, la maladie, la laideur, la monstruosité.

Notez que c'est beaucoup, que M. Faguet ne le nie point, et qu'il reconnaît volontiers le « génie » de Balzac. Il ne lui refuse, on l'a vu,

ni la pénétration et au besoin la profondeur, ni la puissance et encore moins le don de la vie. Il dit du *Lys dans la vallée* que c'est un prodige de pathos, et s'il admire *le Père Goriot*, c'est avec mesure et sang-froid; mais il ne trouve pas que *les Illusions perdues*, sauf le style, soient tellement au-dessous d'un bon roman de Le Sage, et il n'est pas éloigné de voir dans *le Cousin Pons*, dans *la Cousine Bette*, dans *Eugénie Grandet*, quelques-uns des chefs-d'œuvre du roman contemporain. Il croit seulement devoir insister sur deux points. Le premier, c'est que le réalisme de Balzac « est généralement gâté par le voisinage constant d'imaginations étranges qui sont ce qu'il y a de moins réaliste;» et il nous renvoie pour la preuve aux *Illusions perdues*, à *la Peau de chagrin*, à *une Ténébreuse Affaire*, à la *Dernière Incarnation de Vautrin*. Pourquoi n'a-t-il pas développé quelques-uns de ces exemples? L'imagination de Balzac, naturellement grossissante, est, de plus, mal équilibrée. Ce n'est pas la raison, le bon sens, qui font en lui contrepoids à cette sorte d'imagination, c'en est une autre, que l'on pourrait appeler l'imagination mystique. Rien n'est clair, ni naturellement intelligible pour Balzac. L'événement le plus vulgaire, le suicide de Lucien de Rubempré ou la faillite de César Birotteau, ne sont pas seulement des faits à ses yeux, mais, pour son imagination, l'expression abrégée d'une infinité de causes entrecroisées, qu'il prétend débrouiller, et qui s'éloignent de la réalité à mesure même qu'il les démêle, car il n'a pris effectivement dans la réalité qu'un point de départ, et son imagination fumeuse a inventé le reste. On remarquera qu'il est d'autant plus romanesque que son roman est plus long. C'est ce qui peut également servir à l'explication d'une autre formule de M. Faguet, quand il observe, et à bon droit, que, « considéré en lui-même, le réalisme de Balzac est quelquefois faux. » En effet, Balzac applique trop souvent les moyens d'art du réalisme aux conceptions les plus romanesques ou les plus extravagantes. Il donne ainsi la sensation d'un faux réel, d'un réel qui ne l'est point, qui ne l'a jamais été. Balzac est un halluciné pour qui ses visions ont plus de corps et de substance que la réalité même; ou, si l'on veut, pour qui la réalité n'est que la traduction imparfaite et le symbole de ce qu'il y croit voir.

Est-ce pour ces raisons qu'au lieu de prendre la direction qu'il a prise en Angleterre avec George Eliot, ou en Russie avec Tolstoï, le naturalisme chez nous a pris la route que l'on sait? Balzac est-il responsable, comme le veut M. Faguet, « de toutes les audaces faciles et méprisables de tous ces romanciers qui ont feint de croire que le réalisme était dans l'étude des *exceptions* sinistres ou honteuses? » C'est trop dire, à mon sens, et Balzac n'est pas si coupable. Le Balzac des naturalistes n'est, non plus que le nôtre, dans *la Fille aux yeux d'or*, et dans *la Dernière Incarnation de Vautrin*, mais, comme celui de M. Fa-

guet, dans *le Père Goriot* et dans *le Cousin Pons*, c'est-à-dire dans des romans où il n'y a d'*exceptionnel* que l'intensité des passions, nullement leur nature, encore moins leur principe. M. Faguet dit encore : « Il a dû son grand succès, plus à ce qu'il y avait de mauvais dans son réalisme qu'à ce qu'il contenait d'excellent; » et c'est encore ce que je ne crois pas. Comme introducteur dans le roman d'un goût de la réalité qui passait jusqu'à lui pour être le contraire du romanesque, Balzac n'a rien fait qui ne fût bon, utile, nécessaire même à son heure, et de même que c'est aujourd'hui le fort de ses admirateurs, ce fut aussi en son temps la vraie raison de son succès. Les uns faisaient du roman sentimental, à la manière de Mme Cottin, les autres, comme Dumas, du roman historique ou du roman d'aventures; George Sand était alors tout entière dans le roman social; Balzac mit dans le roman les mœurs de son temps, — ou du moins ce qu'il appelait de ce nom, — et à beaucoup d'égards ce sont encore celles du nôtre. C'est la raison de son succès et de la durée de ce succès. Et si nos naturalistes l'avaient suivi dans cette voie, si d'autres maîtres depuis lui n'étaient intervenus, si le plus considérable d'eux tous, l'auteur de *Madame Bovary*, n'avait lui-même été l'un des esprits les plus bornés que l'on puisse concevoir, si quelques-uns d'entre eux n'avaient apporté dans le roman un goût fâcheux de l'obscénité, je ne vois pas de raison pour que l'exemple de Balzac les eût tant pervertis, ni conséquemment pour qu'on lui impute une responsabilité qui est bien toute celle de Gustave Flaubert, des frères de Goncourt et de M. Zola.

Si le livre de M. Faguet n'est pas une histoire de la littérature fran- au XIXe siècle, j'ai tâché de montrer qu'il touchait du moins à quelques-unes des principales questions que soulèverait cette histoire. Dirai-je maintenant ce que l'on y voudrait en plus de tout ce qui s'y trouve? Un peu plus d'originalité, d'abord, et, là même où, ses prédécesseurs ayant bien jugé, c'est un mérite que de juger tout naïvement comme eux, un accent au moins plus personnel. Un peu moins de négligence ensuite : il y a vraiment du laisser-aller dans quelques-unes de ces *Études*, un air d'improvisation, et la facilité d'un homme qui se contenterait d'avoir à peu près mis ses impressions en ordre. Et nous lui demanderions enfin des idées parfois un peu mieux liées, si lui-même n'avait en quelque façon prévenu la demande, en nous avertissant « qu'une histoire des idées en France serait presque mieux faite avec les noms qui ne sont point dans ce volume : avec Benjamin Constant, de Maistre, Mme de Staël, Guizot, Cousin, Stendhal, Proudhon. » C'est donc de quoi nous lui donnerons acte, et, sans autrement appuyer sur des critiques, on le voit, d'assez peu d'importance, c'est à ce nouveau volume que nous l'attendrons, — avec impatience et confiance.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

C'est bien vraiment une comédie au complet qu'on nous donne depuis quelques jours au Palais-Bourbon : seulement la comédie n'est pas gaie; elle n'est ni amusante ni tranquillisante, ni bien conçue, ni bien jouée. Elle se compose de toute sorte de scènes décousues, où figurent et passent de médiocres acteurs, comme dans ce qu'on appelait autrefois une pièce à tiroirs; elle nous promène de surprise en surprise à travers les petits coups de théâtre, les intrigues, les changemens à vue, les fausses sorties ou les fausses rentrées, et, en fin de compte, il ne faut pas l'oublier, ce sont les intérêts les plus précieux du pays qui sont en jeu, qui font les frais de la représentation. Qui aurait jamais imaginé que les finances elles-mêmes pussent être mises en comédie ou en vaudeville ? C'est bien pourtant ce qui arrive dans cette discussion bizarre, fantasque, qui se déroule depuis quelques jours, où les votes se succèdent au hasard, où des députés, en belle humeur, taillent dans les administrations de l'état sans trop savoir ce qu'ils font, où le personnage le plus à plaindre, M. le ministre des finances, assiste assez mélancolique, plein de bonne volonté et d'impuissance, au bruyant sac-

cage de son budget et des services publics. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que cette chambre, ainsi déchaînée, sans guide et sans frein, à travers les crédits d'un budget de plus de 3 milliards, ne se doute même pas du genre de spectacle qu'elle offre au pays avec cette plaisante arrogance de médiocrité qui veut tout faire et qui ne sait rien faire. Elle va devant elle les yeux fermés, jouant avec les chiffres comme avec tout le reste, satisfaite d'elle-même, et finissant par ne plus savoir où elle en est. Non, sans doute, cette comédie du Palais-Bourbon n'a rien de gai; elle n'a surtout rien de rassurant pour le progrès des mœurs publiques et pour la France, dont on traite si singulièrement les affaires.

Le mal ne date pas d'aujourd'hui, nous en convenons. Évidemment le désordre qui vient de se révéler sous des formes presque fantastiques, et qui fait de la discussion du budget un des plus curieux épisodes des annales parlementaires de la France, ce désordre n'a pas éclaté à l'improviste. Il y a longtemps qu'il se prépare. Il est le résultat de l'altération croissante de toutes les conditions de la vie publique. Il est né de l'idée fausse et abusive qu'on se fait du rôle des assemblées, du mandat des commissions chargées de la préparation du budget; il est né aussi d'une manière générale de cette situation parlementaire où il n'y a ni une majorité réelle pour soutenir un ministère, ni un ministère pour conduire une majorité. Tout s'est réuni pour préparer la confusion et l'impuissance dont on vient d'avoir la représentation.

Précisons un peu plus les faits. On peut encore, si l'on veut, essayer de déguiser la vérité et de se faire illusion : on n'est pas moins engagé dans une crise financière des plus graves, qui est en grande partie l'œuvre d'une politique d'imprévoyance et de prodigalité suivie depuis des années déjà et à laquelle il faut aujourd'hui de toute façon remédier. On a abusé de la fortune de la France, on a semé le gaspillage, on a récolté le déficit : c'est là le premier fait avéré et certain. Lorsqu'il y a huit mois, M. le ministre des finances a voulu composer son budget, il s'est trouvé en face de cette crise dont il recueillait le lourd héritage, et, c'est du moins son mérite, il a pris sa tâche au sérieux. Il ne s'est pas arrêté à cette hâblerie de parti : « Ni emprunts, ni impôts nouveaux ! » Il a cherché, il a cru trouver dans quelques combinaisons modestes et pratiques un moyen d'aller, comme on dit, au plus pressé. Il a voulu arrêter le déchaînement des dépenses par la suppression du budget extraordinaire, créer des ressources par une surtaxe des alcools, dégager à demi la situation par un emprunt à peine déguisé sous la forme d'une consolidation d'obligations à court terme. Le système pouvait être plus ou moins heureux, plus ou moins efficace : il existait, il présentait un certain ensemble

qui n'avait rien de hasardeux et de compromettant pour l'avenir. Survient un nouveau personnage, qui a pris de l'importance depuis quelques années : c'est la commission du budget, qui entre en scène, incohérente comme la chambre elle-même, comme la majorité qui l'a nommée, et cette commission, qui tient les cordons de la bourse, a commencé par prendre son temps, certaine probablement d'arriver toujours assez tôt, sans avoir besoin de se hâter. Elle a laissé passer les mois, elle a pris ses vacances, et le jour où elle a paru se mettre sérieusement à l'œuvre, soit pour attester son omnipotence, soit par une arrière-pensée de défiance et d'hostilité contre M. le ministre des finances, elle n'a trouvé rien de plus simple que de refaire un budget, d'imaginer des combinaisons toutes nouvelles. Ce que M. Sadi-Carnot avait fait, elle l'a à peu près complètement bouleversé, rétablissant le budget extraordinaire, qu'il avait supprimé, substituant à la surtaxe des alcools un impôt vague et mal défini sur le revenu, repoussant l'emprunt de M. le ministre des finances pour le reprendre sous d'autres formes ou pour y suppléer en épuisant la réserve budgétaire de l'amortissement. La commission a tout changé, de telle sorte qu'à l'ouverture encore récente de la session, à un moment où il ne restait que quelques semaines avant la fin de l'année, on s'est trouvé avec deux systèmes, avec deux budgets dans une situation financière qui ne cesse de s'aggraver.

Voilà le commencement du gâchis ! Voilà le conflit allumé entre M. le ministre des finances et la commission du budget ! Il a été même un instant assez vif au début de la session, ce conflit, pour que M. Sadi-Carnot, qui se sentait peut-être d'ailleurs peu appuyé dans le conseil, ait cru devoir offrir sa démission, et il n'est resté, on l'a dit, que par une sorte de point d'honneur, pour ne pas quitter la brèche sans combat ; mais ce n'était point là évidemment une solution, ce n'était tout au plus que l'ajournement d'une crise qui s'est, en effet, ravivée plus que jamais dès qu'on est entré dans la discussion publique du budget. Les deux systèmes se sont retrouvés en présence au grand jour, devant une assemblée qui venait de passer plusieurs séances à écouter l'histoire des dépenses demesurées et des déficits accumulés, sans apercevoir encore le moyen de sortir de là. M. le ministre des finances a défendu avec une fermeté honnête et un peu morne ses projets ; la commission à son tour a longuement exposé ses idées et ses combinaisons. Budget contre budget ! à qui entendre ? à qui donner raison ? La chambre s'est sentie visiblement embarrassée, n'y voyant plus clair du tout, tiraillée entre le gouvernement et la commission. Elle a commencé à s'exaspérer, lorsqu'un de ces hommes qui ne se rencontrent que dans les occasions extraordinaires. M. de Douville-Maillefeu, radical humoristique, financier par circonstance, grand

partisan des économies, surtout sur les cultes, est venu la soulager en lui demandant un vote qui la dispensait d'avoir une opinion, qui renvoyait de compagnie la commission et le ministère à de nouvelles études! D'un seul coup tout était à bas, et le budget du gouvernement et le budget de la commission. Il a bien fallu pourtant obéir à ce vote qui avait réuni une immense majorité, et on a essayé, en effet, de se mettre d'accord par des concessions mutuelles, auxquelles M. le ministre des finances s'est prêté avec une désolation plus naïve qu'efficace, — un peu aussi en ajournant une des questions les plus délicates; mais ce n'était point là encore évidemment une solution. Le grand mot d'économie avait été prononcé; le secret de la panacée souveraine était découvert, et la chambre impatiente s'est précipitée dans la voie des économies. Elle avait trouvé son mot d'ordre. M. le comte de Douville-Maillefeu était le triomphateur dans cet imbroglio d'un nouveau genre!

L'économie est sans doute une grande vertu, et elle aurait pu être aujourd'hui un des premiers, un des plus sérieux moyens financiers, puisqu'il est avéré que, depuis quelques années, il y a eu sans raison, sans nécessité, dans la plupart des administrations, d'étranges et inexplicables augmentations de dépenses. Comment se fait-il, par exemple, que le personnel et le matériel des administrations centrales, qui coûtaient 10 millions, il y a dix ans, coûtent aujourd'hui près de 20 millions? Ce serait assurément une question utile à examiner. Encore cependant faudrait-il procéder avec un certain ordre, commencer par une étude attentive des services publics, savoir d'abord dans quelle mesure les économies peuvent être réalisées sans danger; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit! La chambre n'en est pas à perdre son temps dans ces futiles études. Une fois lancée sur son chemin de Damas, elle ne s'est plus arrêtée. Elle n'a plus rêvé qu'économies, taillant et retranchant, s'attaquant aux services financiers comme aux services judiciaires. Vainement la commission du budget et le ministre des finances ont essayé de la retenir; ils ont été eux-mêmes emportés dans le torrent, on ne les a plus écoutés. La chambre a continué, et lorsqu'enfin le président de la commission du budget, un peu excité, s'est levé pour déclarer que tout cela était pourtant étrange, que le budget n'était pas seulement l'affaire de la commission et du ministre des finances, qu'il était l'affaire du gouvernement, — que M. le président du conseil devrait au moins être présent, — cette sortie imprévue n'a fait qu'animer et compliquer l'imbroglio. M. le président du conseil croyait en effet, à ce qu'il semble, que cela ne le regardait pas. Il a comparu cependant, et, du premier coup, à force de vouloir mettre de la finesse dans sa tactique, faute aussi peut-être d'avoir reconnu le terrain où il était appelé à l'improviste, il n'a point été en vérité fort habile. Au risque de paraître abandonner le ministre des finances, il

a eu l'air de voir ses meilleurs amis dans ceux qui n'ont cessé de lui créer des difficultés. Il a commencé par innocenter tous ces votes qui détruisent les crédits de l'état, par reconnaître tout ce qu'il y avait de louable dans cette passion d'économies qui régnait dans la chambre : à quoi la commission du budget s'est hâtée de répondre que, puisqu'il en était ainsi, puisque le gouvernement ne voyait aucun inconvénient à laisser réduire les dotations des services publics, il n'y avait plus à se gêner. « Nous mêlerons nos votes à ceux de nos collègues, — les radicaux, — qui vous applaudissent, » a dit M. Rouvier un peu ironiquement à M. le président du conseil, — et la grande opération des économies a recommencé de plus belle. Le massacre des innocens, c'est-à dire des crédits de l'état, a repris son cours. C'est tout au plus si l'inspection générale des finances, que M. Sadi-Carnot a appelée « l'œil de l'état, » si la cour des comptes, la cour de cassation, ont échappé à une mutilation. On a eu un dernier scrupule, on a hésité à toucher par un vote budgétaire à ces grandes institutions créées par des lois organiques.

Il faut aller au fond des choses. Le secret de cette situation, c'est qu'il n'y a pas de gouvernement, et cette vérité, elle est sentie, elle est avouée par ceux-là mêmes qui ont contribué au mal, comme elle est signalée depuis longtemps par tous ceux qui suivent avec désintéressement, avec une généreuse inquiétude, le progrès de la désorganisation publique. — Il faut ici un gouvernement, disait à peu près l'autre jour M. Rouvier à M. le président du conseil. — Mais gouvernez donc ! lui dit-on d'un autre côté. C'est le cri qui s'échappe de toutes parts. Nous assistons à ce qu'on peut appeler une éclipse totale de gouvernement, — et si M. le président du conseil ne gouverne pas comme on le lui demande, s'il ne peut pas gouverner, c'est qu'il s'est créé une situation où il est sans force et sans autorité pour imprimer une direction aux affaires de la France, pour éclairer et conduire cette majorité incohérente qui lui échappe sans cesse. M. le président du conseil a entrepris de résoudre le problème de se placer dans une position où, avec des apparences de modération personnelle, il est réduit, pour vivre au pouvoir, à toutes les concessions, à toutes les connivences révolutionnaires. Il se croit obligé, sous prétexte de concentration républicaine, à être le plus aimable allié des radicaux, et par le fait il est le chef d'un ministère plus qu'à demi radical. Il est toujours prêt à donner des gages en action ou tout au moins en paroles. Faut-il expulser les princes, il ne refusera certainement pas cette satisfaction au radicalisme. S'agit-il des libertés les plus précieuses, de la liberté du père de famille, de la liberté municipale, il laissera M. le ministre de l'instruction publique soutenir et faire voter cette loi sur l'enseignement primaire qui constitue l'abso-

lutisme, non pas de l'état, au vieux sens du mot, mais d'une majorité de parti, selon l'aveu du ministre lui-même. Est-il question de la mairie centrale de Paris, il se réserve pour sa part, il attend d'être éclairé ; mais en même temps il laisse auprès de lui un de ses collègues, le ministre du commerce, M. Lockroy, promettre son appui à l'autonomie communale et exprimer l'espoir qu'en 1889, à l'exposition universelle, le maire de Londres pourra être reçu par le maire de Paris. Tout récemment, devant le sénat, un autre de ses collègues, interpellé sur la révocation d'un ancien général, maire de sa commune, prenait parti contre le vieux soldat destitué pour avoir empêché quelques tapageurs de village de mettre un bonnet rouge sur le drapeau national dans une cérémonie officielle. Lorsqu'enfin il y a quelques jours à peine, M. le président du conseil lui-même a été appelé devant la chambre pour s'expliquer sur les affaires financières, quelle a été sa préoccupation la plus visible? Il semble n'avoir eu d'autre souci que de ménager les radicaux, de garder les bonnes grâces de ceux qui, précisément, ne cessent de voter contre le ministre des finances. — Ainsi vont les choses. Avec cela on peut vivre peut-être quelques jours de plus, si c'est vivre, — on ne gouverne pas, on se crée l'impossibilité de gouverner. On se fait sans profit le complice de cette anarchie où ce n'est pas seulement le gouvernement qui s'éclipse, où les libertés parlementaires elles mêmes sont compromises par la confusion et l'impuissance dont elles offrent le spectacle dans une des discussions qui intéressent le plus le pays.

Où s'arrêtera-t-on, maintenant, dans ces débats mêlés de surprises et de puérilités? A quoi arrivera-t-on avec ces procédés de fantaisie qui finiraient par déconsidérer et rendre suspect, si c'était possible, jusqu'à ce mot d'économie dont on couvre souvent d'assez pauvres calculs? C'est pour le moment et pour quelques jours encore l'unique question. Ce qu'il y a de bien clair provisoirement, c'est que cette chambre, qui a plus d'instincts que de lumières, ne sait pas elle-même où elle va, qu'elle ne se rend pas compte de ce qu'elle fait et qu'elle est exposée à arriver au bout de sa carrière avec un budget de rencontre où il n'y aura ni l'équilibre désiré, ni un ordre visible, ni des services suffisamment assurés. Évidemment on n'en serait pas là s'il y avait eu un gouvernement, si M. le président du conseil, au lieu de songer à faire sa cour aux radicaux, était allé dès le premier jour soutenir de sa parole, de son action M. le ministre des finances, non pas à tout propos, comme il s'est plu à le dire, mais sur les points essentiels et décisifs où l'intérêt de l'état était engagé. Il eût probablement réussi, avec un peu de fermeté, à prévenir bien des incohérences, à modérer tout ce déchaînement de fantaisies réformatrices, et il aurait épargné à la chambre un assez grand ridicule. Aujourd'hui la dernière ressource est au Luxembourg.

C'est au sénat d'accomplir cette action méritoire, le sauvetage d'un budget. Une occasion rare, pour ne pas dire unique, lui est offerte de montrer qu'il peut être, qu'il est réellement une assemblée de revision et de contrôle, une garantie vivante et efficace dans l'ordre constitutionnel. Il n'a qu'à reprendre ce budget qu'on va lui envoyer, à le réparer, à le remettre un peu en ordre ; il le peut et il le doit, ne fût-ce que pour prouver que la raison et la maturité des conseils ont encore leur place dans ces délibérations où sont si souvent et si légèrement compromis les intérêts de la France.

C'est l'éternelle destinée de cette éternelle question d'Orient de recommencer sans cesse par des incidens, de s'embrouiller bientôt en chemin et de finir assez souvent par des complications où toutes les politiques se trouvent successivement engagées. Il n'y a pas moyen d'en sortir, il n'y a pas toujours moyen de s'y reconnaître. Comment se terminera cette affaire bulgare, qui a paru n'être d'abord qu'une révolution tout intérieure et qui, à son tour, n'a pas tardé à devenir une affaire européenne par l'atteinte qu'elle a portée au traité de Berlin, par tous les antagonismes et les conflits d'influence qu'elle a suscités? Le dénoûment viendra sans doute : on trouvera quelque combinaison conciliant les vœux des Bulgares et des Rouméliotes avec le traité de Berlin, qui consacre la séparation des deux principautés; on finira par découvrir quelque nouveau prince qui se laissera tenter, puisque le prince Waldemar, récemment élu par la Sobranié de Tirnova, n'a pas été autorisé par son père, le roi de Danemark, à accepter cette couronne tombée du front du prince Alexandre. En attendant, cette malheureuse Bulgarie reste dans une situation plus que jamais incertaine, ne sachant ce qu'elle peut espérer ou ce qu'elle peut craindre, ayant à peine un gouvernement, exposée aux sévérités et aux représailles de la Russie, qui s'efforce assez vainement, depuis deux mois, de lui imposer ses volontés. Les péripéties se succèdent, s'accumulent, et la plus récente, la plus singulière aussi dans cette histoire bulgare, est cette mission du général Kaulbars, qui finit comme elle avait commencé, à peu près sans résultat sensible. C'est un épisode de plus, voilà tout.

Pourquoi le général Kaulbars avait-il été envoyé en Bulgarie? Quelle était la nature de sa mission? On ne voit pas même à quel titre il est allé représenter le tsar dans les Balkans. Ce n'était point un plénipotentiaire, un agent supérieur de diplomatie régulièrement accrédité : il n'a pas reconnu un seul instant la régence instituée après le départ du prince Alexandre ; il n'a pas reconnu davantage l'assemblée nationale reunie pour mettre fin à un interrègne pénible et périlleux. Il n'a cessé de protester contre le gouvernement, contre la Sobranié, contre tous les pouvoirs nationaux. Il a joué pendant deux mois, sous les

yeux mêmes de ceux qu'il bravait, le rôle d'une sorte de tribun allant dans les réunions populaires à Sofia ou parcourant les provinces, essayant de provoquer les défections dans l'armée, l'insurrection ou l'agitation dans le pays. Il semble n'avoir eu d'autre mandat que de décider les Bulgares à désavouer leurs chefs, à invoquer d'eux-mêmes l'arbitrage ou le protectorat du tsar. Le général Kaulbars n'a visiblement pas réussi, et saisissant le prétexte de quelque mauvais traitement exercé contre un serviteur du consulat russe à Philippopoli, il est parti en laissant derrière lui une dernière protestation, en se faisant suivre de tous les agens consulaires de la Russie dans la principauté : c'est comme l'aveu d'une mission manquée. Est-ce à dire que la Russie, en quittant Sofia, se désintéresse des affaires bulgares, ou bien qu'elle se réserve d'employer d'autres moyens, de donner une sanction plus éclatante à la rupture qui vient de s'accomplir, de tenter, en un mot, de reprendre par la force ce qu'elle n'a pu obtenir par la persuasion? Ni l'un ni l'autre probablement. La Russie ne renonce sûrement pas à sa politique traditionnelle ; elle entend plus que jamais reprendre position dans les Balkans, et elle l'avoue peut-être d'autant plus haut qu'elle a vu sa prépondérance un moment contestée. D'un autre côté, elle sent bien qu'elle n'est pas seule à décider dans ces affaires orientales, qu'une intervention armée, une occupation militaire de la Bulgarie donnerait aussitôt un nouveau et plus grave caractère à la question. C'est, en effet, aujourd'hui encore plus qu'hier le nœud de la situation. C'est ici que la politique russe se heurte aux autres politiques, qui, depuis quelques jours, ne sont pas demeurées absolument silencieuses, qui ont saisi l'occasion de dire leur mot sur cette crise bulgare et même sur la mission du général Kaulbars.

On a parlé un peu brutalement à Londres ; on a parlé aussi, on a multiplié les discours devant les délégations austro-hongroises à Buda-Pesth. On vient même de parler à Berlin à l'ouverture du Reichstag. Le langage de lord Salisbury a été une boutade un peu violente qui paraît avoir été vivement ressentie à Saint-Pétersbourg et qui pourrait avoir pour conséquence un refroidissement momentané entre les deux gouvernemens, s'il est vrai que l'ambassadeur du tsar à Londres ait été autorisé à prendre un congé imprévu. Le comte Kalnoky, appelé à s'expliquer devant les délégations de Pesth après l'empereur François-Joseph lui-même, après tous les orateurs qui se sont succédé, après le comte Andrassy, qui n'a pas déguisé les antipathies hongroises contre la Russie, le comte Kalnoky n'est pas homme à prendre les libertés de parole du premier ministre anglais. Il est trop bon diplomate pour se permettre les déclarations inutiles ou compromettantes. Lord Salisbury a pu parler en ministre d'un empire qui, selon le mot

traditionnel, a sa ceinture de mers. Le chancelier autrichien a parlé en ministre d'un empire qui, par sa position, par ses frontières, est au premier rang dans tous les conflits et qui n'a pas d'ailleurs cessé d'être, au moins en apparence, dans une sorte d'alliance intime avec la Russie sous l'égide de l'Allemagne.

Le comte Kalnoky a gardé une suffisante réserve dans ses explications et il a tourné habilement autour des difficultés. Il en a pourtant dit assez pour laisser entrevoir les préoccupations et les idées du cabinet de Vienne, pour sauvegarder l'indépendance de sa politique en précisant la position et les intérêts de l'Autriche dans tous ces conflits orientaux. Il n'a pas caché, par exemple, que, si la Russie avait envoyé un commissaire pour prendre le gouvernement de la Bulgarie, si elle avait occupé des villes du littoral ou de l'intérieur, l'Autriche n'aurait pu rester insensible à l'intervention étrangère dans les Balkans, à l'occupation de Varna ou de Bourgas, qu'elle aurait dû « prendre position dans la question; » il a seulement atténué cette déclaration hypothétique en ajoutant que « le danger était pour le moment à peu près écarté. » Le ministre autrichien, un peu pressé par le comte Andrassy, interprète des susceptibilités hongroises, s'est assez nettement expliqué sur quelques points essentiels, sur le caractère européen et les garanties du traité de Berlin, sur la nécessité de maintenir intacte dans tous les cas l'autonomie bulgare; il n'a point hésité à déclarer qu'on entrait probablement dans une période de négociations difficiles où la Russie n'avait pas plus de droits que les autres puissances pour décider de ce qui serait fait dans les Balkans. Il est allé plus loin en parlant, lui aussi, un peu vivement du général Kaulbars et de sa mission et de son « action désagréable en Bulgarie, » en ajoutant que le seul résultat de cette mission avait été de « rendre l'opinion publique de l'Europe plus favorable à la nation bulgare. »

Bref, le comte Kalnoky en a dit assez pour que ses paroles et ses déclarations, si mesurées qu'elles soient, si réservées qu'elles aient été à l'égard du gouvernement russe, n'aient pas été peut-être beaucoup mieux accueillies à Pétersbourg que les paroles de lord Salisbury. Il en a surtout dit assez pour montrer ce que valent en définitive ces alliances d'ostentation dont on se plaît à offrir de temps à autre le spectacle à l'Europe. Depuis quelques années, l'Europe a eu périodiquement la représentation un peu fastueuse de ces rencontres des trois empereurs, tantôt à Skierniewice, tantôt à Kremsier. Ces entrevues de souverains, au moment où elles se sont accomplies, répondaient sans doute à quelque calcul de celui qui les provoquait; elles ne changent ni les situations ni les conditions générales de la politique, et toutes ces combinaisons artificielles qui n'ont le plus souvent qu'une raison de circonstance, même quelquefois une raison intime et personnelle,

ne résistent pas au premier choc des intérêts contraires. Il est certain que l'alliance des trois empires a été assez malmenée, il y a quelques jours, devant les délégations autrichiennes, qu'elle a été faiblement défendue ou plutôt à peu près passée sous silence par le chancelier de Vienne, que la Russie a éprouvé quelque ressentiment du langage du comte Kalnoky, et qu'au premier abord on aurait pu croire à quelque danger de complications prochaines entre alliés de la veille. Il restait à savoir ce qu'on en penserait, ce qu'on en dirait à Berlin, et si on ne le sait pas encore bien exactement, puisque M. de Bismarck n'a pas eu l'occasion de prononcer un de ces discours qui éclaircissent les situations, on le sait du moins à demi par le langage de l'empereur à l'ouverture du parlement allemand.

Le Reichstag a été en effet ouvert ces jours derniers à Berlin. Il a été inauguré par un discours que le vieil empereur n'a pas pu prononcer lui-même, qui a été lu en son nom par un de ses ministres, M. de Bœtticher, et ce discours, il faut l'avouer, rétablit un peu l'équilibre au profit de la paix. L'empereur Guillaume parle avec confiance de la paix, de l'entente entre les puissances, de la persévérance de l'Allemagne dans son action pacifique, de ses relations de « vive amitié avec les deux cours voisines. » Il est vrai qu'il accompagne ces déclarations rassurantes d'un petit supplément qui devient un des points principaux du discours impérial. Il demande au Reichstag le renouvellement du septennat militaire qui va expirer et une augmentation de 40,000 hommes dans l'effectif de l'armée de paix. Il justifie naturellement ces propositions par le développement de l'état militaire des autres puissances, qui accroissent sans cesse leurs forces, et une partie de la presse allemande, pour appuyer les projets impériaux, ne manque pas, bien entendu, d'évoquer le fantôme de la revanche française ou même de montrer en perspective l'alliance de la Russie et de la France contre l'Allemagne. Ce sont des polémiques qui ont déjà servi plus d'une fois, et elles se renouvellent aujourd'hui ; mais le langage tout pacifique de l'empereur Guillaume a, sans nul doute, une bien autre signification, une autre importance que toutes ces déclamations, et reste provisoirement l'expression de la politique allemande.

Que peut-on cependant conclure de toutes ces déclarations rapprochées, de ces discours prononcés un peu partout, à Londres, à Pesth comme à Berlin? On peut distinguer que les rapports de l'Europe ont été certainement troublés par ces affaires bulgares, que depuis quelque temps, en dépit de la triple alliance, il y a des dissentimens assez vifs entre la Russie impatiente de ressaisir la prépondérance dans les Balkans et l'Autriche inquiète des retours offensifs des Russes, que l'Allemagne reste néanmoins résolue à employer tous ses efforts pour maintenir ou pour rétablir une certaine entente. L'empereur Guillaume a

mis dans son discours un mot qui ne laisse pas de donner à penser. En proclamant le « désintéressement » tout pacifique de l'Allemagne dans les affaires orientales du moment, il s'est évidemment dégagé d'avance de tout ce qui pourrait arriver, il a décliné tout engagement: de sorte qu'en cas de complications croissantes il resterait l'Autriche et la Russie qui seraient ennemies, l'Allemagne qui serait neutre en attendant de revenir arbitre, ou qui reprendrait sa liberté selon les circonstances. Ce serait un redoutable inconnu; mais on n'en est pas là, et avant que l'Europe en soit à ces extrémités, on trouvera sans doute quelque moyen de tout concilier encore une fois, de maintenir la paix en rajustant le traité de Berlin, en créant en Bulgarie, avec un nouveau prince, une situation qui ne soit une victoire exclusive pour aucune des influences qui se disputent l'Orient. Ce moyen n'est point, après tout, impossible à trouver, si on le veut bien; il n'y a qu'à le chercher dans la situation même. La Russie paraît désavouer tout dessein d'intervention militaire; elle ne méconnaît pas la nécessité de conserver l'indépendance de la Bulgarie, elle n'a cessé de se déclarer favorable au traité de Berlin. Les autres puissances, de leur côté, ne peuvent avoir la pensée de contester à la Russie l'influence légitime à laquelle elle peut prétendre dans les Balkans. Ce sont là les élémens d'une transaction que la partie de l'Europe la moins engagée ou la plus « désintéressée, » selon le mot de l'empereur Guillaume, peut être naturellement appelée à préparer et à réaliser. On y arrivera sans doute parce que, si de toutes parts on arme beaucoup, personne ne semble bien pressé de se servir de ses armes, de jouer la paix du monde pour la Bulgarie.

Au milieu de ces complications européennes, nous ne demanderions pas mieux assurément que de voir la France, dont M. le président du conseil exposait ces jours derniers encore la politique extérieure, dont il proclamait, lui aussi, le « désintéressement, » exercer son influence conciliante et pacificatrice. Pourquoi donc semble-t-elle avoir un rôle si effacé? Pourquoi dans tous ces discours, dans toutes ces explications qui se sont succédé depuis quelques jours, son nom n'a-t-il pas même été prononcé? Est-ce donc parce qu'on méconnaît sa puissance et ses droits, parce qu'on lui refuse sa place dans la politique de l'Europe? Il n'en est rien, il n'y a dans la réserve gardée à l'égard de notre pays ni oubli ni dédain. On sait bien que la France, en dépit de toutes ses crises, sera toujours la France, M. le président du conseil a eu raison de le rappeler dans son discours aussi convenable qu'inoffensif. On ne demanderait probablement pas mieux en Europe que de s'entendre avec la France; mais ce que M. le président du conseil n'a pas ajouté, ce qu'il ne pouvait pas ajouter, ce qu'il faut redire encore et toujours, c'est que pour des gouvernemens étrangers

il n'est vraiment pas facile de faire entrer dans leurs calculs ce que feront des cabinets qui ne savent pas vouloir ou qui ne sont pas sûrs de pouvoir le lendemain ce qu'ils auraient voulu la veille.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Pendant plusieurs jours après la liquidation de quinzaine, le marché des rentes françaises a montré une certaine indécision. La discussion du budget s'engageait de façon à faire redouter une crise ministérielle, et il courait des bruits alarmans concernant des mobilisations de troupes russes dans la Russie méridionale.

Le 3 pour 100 a été ramené un peu au-dessous du dernier cours de compensation (82.65), puis s'est relevé à 82.80. Les valeurs subissaient les mêmes oscillations, et il était difficile de prévoir qui l'emporterait dans cette lutte des influences de baisse et des efforts de hausse. Les transactions, d'ailleurs, ne manquaient pas d'activité. Il y a en ce moment un certain nombre de syndicats à l'œuvre, syndicats sur des fonds internationaux ou sur des valeurs étrangères, syndicats aussi chez nous pour l'amélioration du cours de la rente française en tant que celle-ci doit servir à remorquer le reste de la cote.

Deux raisons ont déterminé la victoire des haussiers : 1° l'atténuation des craintes d'une guerre entre la Russie et l'Autriche ; 2° l'adoption par la chambre de la célèbre formule budgétaire : Ni emprunt, ni impôts nouveaux !

La situation extérieure, au lieu de s'aggraver, est devenue beaucoup plus rassurante. Le rappel du général Kaulbars aurait pu être immédiatement suivi d'une occupation de la Bulgarie par les troupes russes,

et l'Autriche, liée par les déclarations de ses deux ministres, Tisza et Kalnoky, aurait été obligée d'abandonner les négociations pour les armes.

Tout au contraire, la Russie, en rappelant son agent dont la mission avait échoué, a rendu simplement à la question bulgare son caractère international. Elle a fait savoir à Berlin et à Vienne qu'elle n'avait pas l'intention d'occuper la Bulgarie, mais qu'elle ne pouvait abandonner la revendication des droits privilégiés qu'elle tient et de ses sacrifices dans la guerre de 1878 et du texte même du traité de Berlin.

C'est une nouvelle campagne diplomatique qui s'ouvre. Les puissances sont saisies de la question. Il leur appartient maintenant de régler la question de l'union de la Bulgarie et de la Roumélie, d'avoir raison de la résistance des régens de Sofia, de rendre possible l'élection d'un prince par une nouvelle assemblée, enfin d'assurer à la Russie le rétablissement de son influence sur la direction des affaires de la principauté. C'est une œuvre difficile, mais c'est une œuvre de paix, et les puissances feront de grands efforts pour l'accomplir avant que la Russie se croie forcée de recourir à l'*ultima ratio*.

Les assurances pacifiques contenues dans le discours du trône lu à l'ouverture du parlement allemand, les déclarations du comte Robilant au parlement italien, celles de M. de Freycinet à la chambre des députés, ont contribué à dissiper les plus gros nuages à l'horizon politique européen. La spéculation, devant tant de harangues officielles affirmant qu'il n'y a rien à craindre et que la tranquillité générale ne sera point troublée, a été d'avis qu'il n'y avait pas à tenir compte des préparatifs belliqueux de la Russie, des armemens de la Turquie, des dépenses extraordinaires de guerre proposées aux délégations austro-hongroises, de l'augmentation considérable de l'effectif de l'armée allemande, demandée par le discours du trône lu à Berlin, enfin des 400 millions de francs que notre ministre de la guerre se propose de demander au bon moment pour nos forteresses et l'adoption du nouveau fusil.

A l'intérieur, la chambre, ayant rejeté à la fois le projet de budget du gouvernement et celui de la commission, a entrepris d'en faire elle-même un nouveau, fondé exclusivement sur des économies. Le gouvernement s'est vainement efforcé d'arrêter la majorité dans son premier accès de zèle réformateur. Celle-ci est allée de l'avant, et dix fois par ses votes eût renversé le ministère, si celui-ci n'avait pris le sage parti de ne pas prendre la chose au tragique, comme l'a fort bien exprimé M. de Freycinet, et de se regarder provisoirement comme inamovible. Jusqu'ici, la chambre a réussi à économiser 6 à 7 millions. C'est peu, et cela a suffi cependant pour calmer son ardeur. On s'attendait bien à voir le président du conseil poser la question

de confiance à propos d'une proposition inopportune de réduction budgétaire et ressaisir, en apparence au moins, son influence sur la majorité. Quant au budget, il se réglera comme on pourra, par le sacrifice de l'amortissement, et comme le sénat n'aura pas le temps de le voter à son tour avant la fin de l'année, on devra recourir aux douzièmes provisoires. La spéculation s'en préoccupe peu, l'important pour elle étant que toute appréhension de crise ministérielle soit écartée.

Si les préoccupations budgétaires avaient dû, malgré tout, faire hésiter les acheteurs à porter leur effort sur la rente française, la hausse continue des fonds étrangers aurait eu raison de leurs scrupules. Il était difficile que nos fonds seuls restassent immobiles quand tous les autres en Europe étaient en ébullition. C'est surtout en Italie et à Vienne que la spéculation se donne maintenant carrière. En Italie, les haussiers poussent certains titres de banque, comme le Mobilier italien, la rente, puis les Chemins méridionaux. Chez nous, la rente italienne a dépassé 102 et les Méridionaux 800. A Vienne, c'est le Crédit mobilier d'Autriche qui donne l'impulsion, avec les Chemins autrichiens, que l'on rachète pour compte d'un vendeur à découvert; puis le Crédit Foncier d'Autriche, en hausse de 790 à 815; la Banque des Pays-Autrichiens, qui s'élève de 480 à 520; puis la Banque hongroise, les Lombards, le Hongrois 4 pour 100 or, qui a gagné presque une unité depuis quinze jours, puis encore un certain nombre de valeurs locales.

A Berlin, les fonds russes ne montent pas, mais, ce qui est remarquable dans la situation actuelle, ils ne baissent pas, malgré le bruit qui a circulé de l'opposition qu'aurait faite M. de Bismarck à l'émission de tout nouvel emprunt russe sur les marchés allemands. La hausse lente, mais continue des valeurs ottomanes trouve dans la spéculation berlinoise encouragement et appui. Comme il s'agit de créer un marché aux nouvelles obligations ottomanes garanties par le revenu des douanes de quatre vilayets, on a fait monter le Turc à 14.50 et la Banque ottomane à 530. Les obligations des douanes ont été prises, dit-on, par le syndicat allemand à 325. Elles sont cotées environ 540. Les anciennes obligations privilégiées garanties par l'ensemble des revenus concédés au service de la dette publique ne valent toujours que 363.

Les Consolidés ont définitivement passé 102. Le parlement belge a voté, le 17 courant, la conversion de 4 pour 100 en 3 1/2. Le premier fonds a fléchi à 101.25. Le capital de la dette belge 4 pour 100 s'élève à 818 millions, et l'annuité inscrite au budget pour le service d'intérêt est de 32,800,000 francs. La conversion doit réduire de 2 millions 1/2 cette annuité. Le nouveau fonds est garanti pendant six ans et demi

contre toute conversion nouvelle. La dette belge ne comprendra plus désormais que les trois types 3 1/2, 3, et 2 1/2 pour 100.

L'Extérieure d'Espagne est à 66 1/2 ou 3/4. Les acheteurs comptent que rien ne viendra troubler la quiétude politique dans le pays et que les pronunciamientos y sont désormais passés à l'état de légende. On cote les obligations urbaines anciennes 495 et les nouvelles 463. Le Journal officiel, à Madrid, a publié le décret autorisant l'émission des 900,000 obligations formant le solde de l'emprunt total de conversion qui comportait 1,240,000 titres, sur lesquels 340,000 avaient été émis au commencement de l'année. Les produits de cette émission doivent être appliqués à la conversion ou au remboursement des emprunts cubains 1878 et 1880, du 3 pour 100 cubain amortissable, des annuités de Cuba, et à la consolidation de la dette flottante. Il paraît que les conditions offertes par le ministre des finances pour cette conversion n'ont pas satisfait tout le monde et qu'il s'est élevé des protestations.

Le 3 pour 100 portugais semble vouloir se consolider entre 55 et 56. Les obligations helléniques ont sensiblement monté dans cette quinzaine sur les déclarations faites par M. Tricoupis au sujet de la ferme résolution où est le gouvernement d'être scrupuleusement fidèle à ses engagemens.

L'Unifiée se rapproche peu à peu du cours de 390 francs, qu'elle avait atteint avant le détachement du dernier coupon.

Nos rentes ont donc fini par s'associer à tout ce mouvement. Le 3 pour 100 est passé de 82.70 à 83.25, l'emprunt de 82.60 à 83.10, l'amortissable de 85.60 à 86.07, le 4 1/2 de 109.50 à 109.80.

Les titres de nos principaux établissemens de crédit n'ont pas beaucoup varié de prix pendant la seconde moitié de novembre. Ceux toutefois qui avaient plus ou moins fléchi devant la liquidation de quinzaine ont remonté ensuite et se trouvent cotés maintenant aux environs des plus hauts cours atteints depuis la reprise. La Banque de France toutefois, — il est vrai que sa situation spéciale place ce titre complètement à part, — a fléchi de près de 100 francs. Quelques réalisations se sont produites à la suite de la hausse de 200 francs survenue en quelques semaines. De plus, le renchérissement de l'argent n'a pas eu les proportions attendues et la comparaison des bénéfices actuels, toujours en diminution, avec ceux de l'année dernière, a découragé les acheteurs.

Le Comptoir d'escompte a gagné 20 francs à 1,040 sur la prévision d'un dividende de 50 francs au lieu de 48. La Banque de Paris oscille autour de 800 francs, la Banque d'escompte s'est élevée de 542 à 552. Le Crédit lyonnais à 590, la Générale à 475, le Crédit mobilier à 305 sont à peu près immobiles. La Banque franco-égyptienne atteint 550.

Les Banques parisienne, transatlantique et maritime cherchent à s'établir en équilibre stable sur le terrain nouveau où la hausse les a portées. Même observation sur la Banque russe et française à 505. Ces derniers titres n'ont d'ailleurs qu'un marché assez étroit, étant encore peu répandus dans le public.

Le Crédit foncier a touché 1,440 francs et ne s'en est guère éloigné depuis. L'influence de l'excellente situation de cette société s'est exercée sur la tenue des titres de deux de ses satellites, la Compagnie foncière de France et la Rente foncière. La première de ces valeurs (libérée de 250 francs), a dépassé 400 francs; la seconde (entièrement libérée) 200 francs. De même, la hausse du Crédit lyonnais a profité à la Foncière lyonnaise, cotée maintenant 340. Le Sous-Comptoir des entrepreneurs, dont l'assemblée a lieu le 11 décembre prochain, est à 286.

Les actions des Chemins français sont restées stationnaires, sauf celles du Lyon en hausse de 15 francs à 1,257. Les recettes hebdomadaires s'améliorent peu à peu. Mais il reste encore une moins-value totale de 28 millions. Les acheteurs de Chemins autrichiens estiment que la diminution des recettes, en 1886, aura pour contre-partie, avec le maintien de la paix, l'amélioration du change, un arrangement avec les chemins de fer de l'état pour les tarifs, et, dans un avenir plus lointain, le raccordement avec les lignes turques.

Les Lombards ont été portés de 220 à 226. Le Nord de l'Espagne s'est également relevé d'une dizaine de francs, le Saragosse de 2 à 3 francs. Toutes les obligations des chemins de fer espagnols sont en amélioration continue. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un cas particulier de la progression générale de toutes les bonnes obligations, quelle qu'en soit la nature. Les Chemins portugais et les Méridionaux toujours en grande hausse.

Un certain nombre de valeurs industrielles qui n'ont qu'un marché étroit, facile à diriger, présentent des plus-values considérables. Il se produit là, d'un jour à l'autre, des écarts énormes de cours, attestant le caractère irrégulier des transactions. Plus sérieuse est la consolidation de la hausse des Voitures à 700, celle des Magasins généraux à 600, celles de la Compagnie transatlantique et des Messageries. Le Suez a repris 2,100 francs, le Panama se tient à 425. Les Omnibus, après avoir monté de 100 francs, sans raison plausible, ont reperdu cette avance et sont revenus à 1,220.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA BÊTE

FRAGMENS DE JOURNAL

PREMIÈRE PARTIE.

I.

30 novembre.

Je veux écrire mon journal. On prétend que cela fait du bien, que l'écriture est un calmant, et j'ai grand besoin de me calmer.

La secousse a été trop forte, je ne réussis pas à me rasseoir. Il entre dans mes chagrins beaucoup plus de colère que de tristesse. Si je regrettais cette femme, je serais le dernier des hommes. Je ne la vois plus, son haleine n'empoisonne plus l'air que je respire ; que manque-t-il à ma délivrance? Mais il y a quelque chose de détraqué dans ma machine ; j'ai l'œil et l'esprit troubles. Il me semble que celui qui a fait le monde ne savait pas ce qu'il faisait, ou qu'il s'est donné le plaisir de nous proposer une énigme... Devine, mon garçon, si tu le peux, ou si tu l'oses... Je ne devine pas, je ne veux pas chercher à deviner. Je suis tenté de croire que l'énigme n'a pas de mot.

Mes parens m'avaient élevé dans la croyance que le secret du bonheur est d'être juste, sage, modéré dans ses désirs, maître de ses passions et toujours en paix avec sa conscience. Mon père le

vigneron, quoiqu'il aimât beaucoup l'argent, ne fit jamais tort d'un centime à personne. Il était correct en affaires, probe jusqu'au scrupule, et dès ma petite jeunesse il m'enseigna que, pour mériter les bénédictions du ciel, qu'il me montrait de l'index de sa main droite, il faut respecter le bien d'autrui, ne prendre à son prochain ni ses écus, ni son bœuf, ni son âne, ni son honneur, ni une parcelle de son champ, ni le plus petit morceau de sa femme. Ma mère ne se lassait pas de me répéter : « Sylvain, mon fils unique, les honnêtes gens, les bons chrétiens, ceux qui observent les dix commandemens et tous les articles de la loi de Dieu, sont sûrs d'être heureux dans ce monde-ci comme dans l'autre. » Ce qui se passe dans l'autre, je n'en sais rien, n'y étant jamais allé. Mais celui-ci, je le connais ; à travers son masque j'ai vu son visage, qui n'est pas beau. O mon père et ma mère, comme vous vous trompiez ! Je vous croyais sur parole, car j'ai toujours été candide ; mais aujourd'hui j'en crois mon expérience : il n'y a rien de commun entre le bonheur et la morale, cet univers n'a pas été créé pour que la vertu y fût à l'aise, elle doit laisser aux coquins la graisse de la terre, la rosée du ciel. Bonnes gens, c'est votre fils qui vous le dit, le métier d'honnête homme et de bon chrétien est un métier de dupe !

Je voudrais qu'un juge équitable et de bonne foi fût assis là, en face de moi, de l'autre côté de ma table à écrire. Je lui conterais mon affaire, je lui déduirais mon cas, je le prierais de juger mon procès avec la vie.

Mon père, Jean Berjac, lui dirais-je, était un homme d'âpre vertu, d'épaisse encolure, d'un abord froid, sévère, le regard, la voix et la main rudes, qui passait son temps à se travailler et à travailler les autres, et qu'on tenait à dix lieues à la ronde pour le huguenot le plus rigide et pour le plus habile vigneron de toute la Saintonge. Dans notre famille, on naît vigneron de père en fils. Jean Berjac, qui s'entendait à acheter comme à vendre, s'arrondit ; il doubla, tripla son héritage. Vinrent les traités de commerce, et sa grande vigne sua de l'or. Il était riche, sans que personne s'en doutât, car il vivait en pauvre. C'était son goût et sa superstition ; il prétendait qu'une belle enseigne est la mort d'une bonne boutique. Sa maison de paysan était une vraie baraque ; il prenait ses repas dans sa cuisine avec ses gens, qu'il obligeait à dire leurs grâces pour remercier Dieu d'une soupe quelquefois un peu maigre. Toujours vêtu de futaine, il ne se sentait à l'aise que dans de vieilles hardes, qui avaient travaillé avec lui et comme lui s'étaient surmenées. Son seul luxe était une belle argenterie plate, qu'il aimait à regarder en cachette, à palper de ses doigts calleux, sans jamais s'en

servir, tant sa vaisselle d'étain lui était une chère habitude! Ceux qui voyaient ma sœur Jeanne manier la binette et la serpe comme une simple ouvrière de campagne étaient loin de soupçonner qu'écu par écu, une grosse dot s'amassait pour elle dans le silence d'un coffre-fort.

Ma bonne mère avait à ce sujet ses petites idées, qui ne s'accordaient point avec celles de mon père. Si elle préférait, elle aussi, l'être au paraître, elle ne laissait pas d'attacher quelque prix aux belles apparences, et elle pensait que, lorsqu'on a l'honneur d'être un bourgeois, on peut vivre en bourgeois sans déplaire au bon Dieu, qu'on lui fait même plaisir. Mais elle avait vu dans sa grande Bible in-folio, où elle voyait tout, absolument tout, que l'apôtre saint Paul a dit : « Femmes, soyez soumises à vos maris. » Et elle se soumettait. Sur un seul point, elle s'obstina, se buta. Elle surveillait beaucoup ma conscience, elle la nettoyait chaque matin avec autant de soin qu'elle écurait sa vaisselle, et Dieu sait que sa vaisselle comme ma conscience étaient reluisantes de propreté. Cependant, quoiqu'elle mît la vertu bien au-dessus du savoir, elle souhaitait que j'eusse un jour de l'esprit et que je lui fisse honneur. A force de répéter la même chose, en choisissant l'heure et l'endroit, elle finit par obtenir de mon père qu'il m'envoyât au collège à Bordeaux. Il y consentit par pure complaisance pour la jeunesse de sa femme, qui avait quelque dix ans de moins que lui : « Quand on le rendrait savant jusqu'aux dents, disait-il, mon grand nigaud de fils ne sera jamais qu'un nigaud. » Et il secouait ses fortes épaules.

Je n'étais pas un nigaud ; j'avais seulement l'esprit épais et comme embrouillé de sommeil. Je me donnai beaucoup de mal pour me réveiller, pour me débrouiller, pour me dégrossir et pour faire honneur à ma mère. Malheureusement je n'avais pas de santé ; elle m'est venue avec les années, et aujourd'hui je suis robuste comme un Turc; mais j'étais né malingre. Dans mon enfance, j'ai souffert longtemps des oreillons, j'ai eu la coqueluche, la scarlatine. A Bordeaux, j'eus la variole, dont je faillis mourir, et mon père s'en prit au latin. Dès que je fus sur pied, je m'appliquai à rattraper le temps perdu. Je mordis si vigoureusement à la grappe que je m'en barbouillai la bouche, les joues et les yeux. Grec, histoire, algèbre, tout m'était bon et tout m'était égal ; j'avais un de ces gros appétits qui empêchent de sentir le goût de ce qu'on mange. J'étais fort en calcul, et je faisais des vers français dont le sens était obscur, mais ils avaient tous leurs pieds, le compte y était. Je sentais fermenter dans ma tête toutes les ambitions vagues. Je voulais devenir bachelier, et après on verrait. J'avais résolu d'être un grand homme, dans quelque partie que ce fût, de prouver à mon père que je

n'étais pas un nigaud et, je vous le répète, de faire honneur à ma mère. Hélas ! je ne suis pas bachelier, et c'est un très petit insecte qui en est cause.

Quand le phylloxera eut commencé ses ravages et qu'aux années grasses succédèrent les années maigres, mon père, qui parlait peu, ne parla plus du tout. Il creusait un problème, il causait avec Jean Berjac. Ceux qui n'étaient pas affolés se rassuraient bêtement et disaient : « Le phylloxera s'en ira comme il est venu. » Mon père avait décidé que le phylloxera ne s'en irait qu'après avoir tout mangé. Il considérait que le vigneron est un soldat de Dieu, condamné à défendre sa vie contre la gelée noire, la sécheresse, la coulure, l'oïdium, le gribouri, la pyrale. Le nouvel ennemi était plus redoutable, plus dévorant que tous les autres ; mais Jean Berjac aimait les batailles, il se battit. En vrai Saintongeais, il se donna le temps de réfléchir ; il interrogea sa terre, fit son enquête, ses essais. Sa résolution prise, rien ne put l'en faire démordre, et tandis qu'autour de lui on passait de la peur à l'espérance et de l'espérance à l'effarement, il arracha toutes ses vignes, les remplaça par des cépages américains, qu'il greffa à sa façon, qui était la bonne. A cinq ans de là, ses nouveaux plants étaient au moins en demi-rapport, et ses voisins, qui ne pouvaient plus dire : « Le mal s'en ira comme il était venu ! » — s'écriaient : « Ce diable d'homme a toujours raison. » C'est quelque chose que d'avoir raison cinq ans avant tout le monde.

L'insecte ne mangea pas nos vignes ; mais il ruina mes projets. Dès le premier jour, quoi que ma mère pût lui dire, l'homme de qui dépendait mon sort avait déclaré que les temps étaient trop durs pour qu'il pût se passer de moi et de mes médiocres services, qu'un fils bachelier était un luxe que ses moyens ne lui permettaient plus de s'accorder. La veille de l'examen, je reçus l'ordre de venir reprendre mon licou. Ce fut un chagrin, presque un désespoir. Je me sentais comme arrêté en pleine croissance ; on condamnait le papillon à peine éclos à reployer ses ailes et à rentrer dans sa triste chrysalide, le futur grand homme devenait un apprenti vigneron ; je maudis la vigne et le dieu, couronné de pampres, qui nous l'a donnée. Je respectais mon père, je le craignais ; il trouva en moi un écolier docile, un serviteur empressé, sans me savoir aucun gré de mes dures obéissances. Si je lui avais désobéi, il m'aurait étranglé, et pourtant mon humble soumission me diminuait à ses yeux. J'avais renoncé, pour lui complaire, à mes études, à mon avenir, il me regardait comme un être manqué, comme une volonté lâche qui ne savait pas vouloir, et il n'estimait que ceux qui veulent. Il plaisantait souvent sur les fausses vocations, sur les petits jeunes gens infatués d'eux-mêmes, prompts à se croire des génies et incapables

d'ébourgeonner un sarment ou de tailler un greffon. Souvent aussi, il croyait lire dans mes yeux que j'avais appris le latin, que je méprisais ceux qui ne le savent pas, et il écrasait dans l'œuf mon orgueil très modeste. Ma bonne mère soutenait mon courage; elle ne se lassait pas de me répéter que l'homme qui respecte son père quand son père a tort appelle sur sa tête les faveurs du ciel, que Dieu bénit sa vigne et sa vie; c'était écrit dans sa grande Bible, et sa grande Bible n'avait jamais menti. Je fus privé trop tôt de ses consolations ; elle n'avait pas quarante-neuf ans lorsque une pleurésie l'emporta.

Mon père, quoiqu'il semblât ne tenir à rien, ne put s'accoutumer à son veuvage; il n'aimait pas assez ses enfans pour avoir du plaisir à les gronder. Il tomba en langueur, dans un dépérissement d'esprit et de corps; il se consumait, séchait sur pied. Il traîna quatre ans et s'en alla. Peu de jours avant sa mort, il causa tête à tête avec ma sœur et lui dit : « Je me suis crevé de travail pour vous amasser des écus ; comme vous allez les faire danser ! Sylvain ton frère est un niais; si tu n'as pas l'œil sur lui, il fera le gros monsieur, et les vignes seront vendues. » Il causa ensuite avec moi et il me dit : « Que les hommes sont bêtes de s'user de peine pour leur postérité ! Jeanne ta sœur est une sotte; si tu ne la surveilles pas, elle voudra faire la dame, et les vignes seront vendues. » Ainsi mourut ce juste, qui ne l'était pas pour ses enfans. Vingt-quatre heures plus tard, à notre vive surprise, nous apprenions qu'il laissait à chacun de nous vingt-cinq mille francs de rente en bons titres, sans parler des vignes, que nous n'avons pas vendues, que je ne vendrai jamais.

Non-seulement ce sont de bonnes créatures, qui d'année en année récompensent plus richement les soins qu'on leur donne; mais elles me rappellent un gros homme voûté dont j'avais peur, une petite femme toute ronde que j'adorais. Et puis, j'ai travaillé moi-même, bien malgré moi, à les planter. J'avais parfois des distractions, des absences ; je songeais à Bordeaux, à mes camarades, à la robe noire de mes professeurs, à tout ce que j'avais espéré, à tout ce que j'avais perdu. Il me semble que sous chacune de ces souches j'ai enterré l'un de mes rêves; ils dorment là, je n'entends pas qu'on les dérange. Non, je ne vendrai jamais nos vignes. Elles me rapportent déjà beaucoup et elles me racontent des histoires.

Juge inconnu qui m'écoutes, remarque bien que jusqu'à cet endroit de mon récit, je ne trouve rien dans ma vie dont j'aie vraiment sujet de me plaindre. Mon père était dur; il m'a endurci à la fatigue, à la peine, je l'en remercie. Le phylloxera m'a fait beaucoup de tort; si petit que soit un insecte, il faut bien qu'il mange, et chacun mange ce qui lui convient. J'espérais devenir un jour quelque

chose ; je ne suis qu'un humble vigneron ; je m'en console en pensant que tel bachelier n'est qu'un sot, que tel autre se débattra toute sa vie contre une misère noire. Ma bonne mère est morte avant l'âge, et ce coup m'a été cruel. Le pasteur qui arriva de Saintes pour la conduire au cimetière dit à mon père : « Résignez-vous à la volonté de Dieu. » — « Ne pouvait-il vouloir autre chose ? » repartit mon père d'une voix creuse, et c'était la première fois qu'il ergotait contre la Providence. Le pasteur lui remontra que Dieu veut toujours le bien de ses élus, et que certains maux apparens sont des biens. Le docteur Hervier, qui soignait depuis longtemps ma mère, m'a assuré que, quand la pleurésie l'enleva, elle commençait une maladie de cœur, que de longues et vives souffrances lui ont été épargnées... Je suis un homme raisonnable, et jusqu'ici je ne me plains de rien ; mais voyons la suite.

Je comptais que ma sœur resterait auprès de moi, qu'elle tiendrait notre ménage. Elle y consentit d'abord. Nous convînmes que, sans faire le grand seigneur et la grande dame, nous vivrions en bourgeois. N'était-ce pas l'idée de notre mère? Jeanne s'était promis de soigner désormais ses pauvres mains tannées et gercées, qui avaient tant tripoté dans les gros ouvrages que ce n'étaient plus des mains de femme. Mon père, cédant sur le tard aux instances de ma mère, avait acheté au-dessus de nos vignes un terrain pour y bâtir ; il l'avait fait niveler, avait amené les matériaux à pied d'œuvre, et la bâtisse en était restée là. Dix-huit mois après sa mort, nous nous installions dans une maison toute neuve ; un entrepreneur venait de nous la construire sur un plan dessiné par moi. Comme celle où je suis né, elle se nomme Mon-Cep. Ce n'est pas un palais, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui un joli cottage, propret, commode, bien distribué, bien planté, dont les murailles blanches, encadrées de briques rouges, du plus loin qu'on les aperçoit, ont bonne grâce et font plaisir aux yeux. Je pris un maître-valet ; je le logeai, lui et son monde, dans la vieille baraque, qui s'en allait, et que je fis réparer soigneusement à cet effet.

J'étais content de mon sort, je le croyais fixé à jamais ; j'eus bientôt à décompter. Sans manquer à ma sœur Jeanne, j'oserai dire qu'elle ressemble en laid à mes parens. Au caractère âpre de mon père elle joint la sécheresse du ton, l'inquiétude de l'humeur. La piété de ma mère était douce ; la sienne est aigre et discoureuse. Elle me reprochait d'être un orthodoxe à gros grains. J'avais plus d'ouverture d'esprit, plus de monde que cette recluse, qui n'a jamais vu Bordeaux ; je m'étais frotté à mon siècle, et ma vieille foi huguenote avait émoussé ses angles. Je respectais infiniment Dieu le Père ; je m'occupais peu du Fils et pas du tout du Saint-Esprit.

Sur les querelles religieuses se greffèrent des tracasseries domes-

tiques. Ma sœur le prenait de très haut avec la vieille Francine, notre cuisinière, qui avait servi longtemps chez nos parens et à qui ma mère avait appris toutes ses recettes. C'étaient des picoteries continuelles. Je fis en toute douceur quelques remontrances à Jeanne. Elle se gendarma, m'annonça un matin qu'elle me quittait pour se retirer à Saintes chez une vieille cousine, qui a du goût pour la haute dévotion. Je cherchai vainement à la retenir; elle a, comme mon père, la volonté brusque et tenace. Nous nous voyons peu, mais nous ne sommes pas brouillés. Elle me charge de cultiver sa portion de vignes; déduction faite des frais, je lui en sers chaque année le revenu et je lui rends mes comptes qu'elle fait examiner par un homme d'affaires, lequel jusqu'aujourd'hui n'y a rien trouvé à reprendre.

Je n'ai pas l'humeur solitaire; après le départ de ma sœur, ma maison me parut trop grande. Je ne songeai pourtant pas tout de suite à me marier; j'avais entendu dire à mon père que c'est l'affaire de ce monde qui demande le plus de réflexions; je n'avais pas encore assez réfléchi. Je renouai connaissance avec quelques amis que j'avais négligés ou perdus de vue, et je m'imaginai que les amitiés suffisent à remplir la vie.

Parmi mes anciens camarades de collège, Félicien Jalizert était celui que j'avais toujours préféré. Il m'attirait par le charme de sa simplicité, par l'abandon de ses manières et de sa confiance, par son bon sourire, qui annonçait un millier de bonnes intentions; j'en avais aussi, nous étions bien assortis, faits pour nous convenir. J'allai le voir à Rochefort, où son père lui avait laissé en héritage une fabrique de bâches et de prélarts mal outillée, qu'il s'occupait à remonter. Il me présenta à sa jeune femme, petite brune très vive, très sémillante, dont les grands yeux noirs remuaient et parlaient beaucoup. Elle était vraiment trop jolie pour lui; ce pauvre garçon était défiguré par une grande tache lie de vin, qui lui couvrait toute la joue droite; mais la douceur du sourire faisait oublier la tache.

Quelques mois plus tard, il m'appelait auprès de lui par une lettre pressante. Je trouvai un homme rongé de soucis, de chagrins, qui m'expliqua qu'il avait à payer une grosse échéance, qu'il ne savait où prendre l'argent. Il avait dû emprunter pour outiller et agrandir sa fabrique; il avait compté sur des rentrées qui lui manquaient. Il était sujet aux illusions, s'égarait souvent dans ses calculs; il croyait que les choses s'arrangeaient dans la vie comme dans sa tête, que les chiffres étaient d'aussi bons garçons que lui, et rien n'est plus rétif qu'un chiffre.

— Si je n'ai pas soixante mille francs avant huit jours, me dit-il, je suis un homme perdu.

— Tu les auras demain, lui répondis-je.

Il me déclara que j'étais le roi des amis; il pleurait, m'embrassait, et sa petite femme grillait d'envie de m'embrasser, elle aussi : je ne lui avais jamais vu les yeux si brillans, si chauds; il y avait de la flamme et du pétard dans ces yeux-là. Je me félicitais de ma bonne action; pendant les trois heures que dura notre entrevue, j'eus de la joie pour plus de soixante mille francs.

Cette bonne action m'en fit faire une autre qui me coûta bien davantage. De ce jour, nous nous vîmes souvent. Je partais brusquement un matin, j'allais frapper à leur porte en disant : — C'est moi ! — Et me voyant entrer, Mme Jalizert s'écriait : — C'est lui ! — A leur tour, ils venaient quelquefois amuser leur dimanche à Mon-Cep. J'invitais le docteur Hervier, avec d'autres bons vivans. On jouait aux boules, au tonneau, on buvait sec, on plaisantait, on disait le mot et la chose; Mme Jalizert promenait au milieu de ces gaîtés sa petite taille ronde, ses rubans roses et son sourire coquet.

Un jour, je crus m'apercevoir qu'elle avait souvent les yeux braqués sur moi et que les miens trottaient autour de sa jupe, autour de son fichu, qu'ils y retournaient sans cesse comme va le chat au garde-manger. Pour la première fois, je compris que les yeux ont leur gourmandise et un goût particulier pour les nourritures dangereuses. Du matin au soir, quand Mme Ninette Jalizert venait à Mon-Cep, elle y remplissait l'office de maîtresse de maison. Elle s'inquiétait de ceci, de cela, donnait ses ordres à Francine, réglait tout à son plaisir. A dîner, elle s'asseyait en face de moi et faisait les honneurs. Ce jour-là, après le potage, le docteur Hervier s'avisa de lui crier à travers la table :

— Dites-nous un peu quel est le menu, madame Sylvain Berjac.

Tout le monde se mit à rire, et Félicien, qui riait plus fort que tout le monde, se pencha vers moi pour me dire :

— Je te la prête, je ne te la donne pas.

Je me sentis rougir jusqu'à la racine des cheveux; il me semblait que ma tête était devenue transparente, qu'on pouvait voir tout ce qu'il y avait dedans.

Quinze jours après, l'un des premiers dimanches du mois d'octobre, ils étaient là, elle et lui. Je leur avais promis de les conduire à la pêche aux écrevisses; une pluie fine, mais persistante, contrariait notre projet. Pour tuer le temps, Félicien, qui était un chasseur aussi intrépide que maladroit, imagina d'aller tirer une grive dans mes vignes, et, quoi que je pusse lui dire, il s'obstina dans sa malencontreuse idée.

— Sylvain, me dit-il, dévoue-toi, mon fils, mets-toi en frais pour la désennuyer.

Il sortit et me voilà seul avec elle, l'un à droite, l'autre à gauche d'une cheminée où flambait un feu de sarmens. Elle m'avait fait la

surprise de me broder un beau coussin de tapisserie. Il restait encore quelques points à faire. Elle ouvrit son petit nécessaire en acajou, choisit ses laines, enfila son aiguille et, les yeux collés sur son ouvrage, elle travaillait silencieusement. Mais je crus deviner qu'elle n'était pas tranquille, qu'elle respirait avec embarras, qu'il se passait quelque chose sous son fichu de batiste, qui montait et descendait.

J'étais moi-même fort ému; je me disais : — Mon Dieu! qu'elle est jolie!

— Oui, mais elle n'est pas à toi.

— Elle ne se défendrait pas, elle serait aussi facile à cueillir qu'une fleur au bord d'un chemin.

— Oui, mais c'est la femme de ton meilleur ami.

— Est-ce ma faute s'il a une grande tache couleur lie de vin sur la joue droite?

— Non, mais il est ton obligé, tu lui as prêté soixante mille francs.

— Mon Dieu! qu'elle est jolie!

— Oui, mais les trahisons ont un vilain visage, et tout à l'heure, quand tu reverras l'homme à la tache, il t'en coûtera de lui serrer la main.

Et je crus entendre une grosse voix qui criait : — Tu ne lui prendras ni une parcelle de son champ, ni le plus petit morceau de sa femme!

Cette grosse voix était apparemment celle de mon père, et je me dressai sur mes pieds, en disant que j'avais des ordres à donner à mon maître-valet, qu'il s'agissait d'une affaire pressante.

Elle leva vivement le nez de dessus sa broderie et me répliqua qu'une autre affaire pressait davantage, qu'elle avait un écheveau de laine à dévider, que faute d'un dévidoir, elle me priait et au besoin m'ordonnait de lui prêter mes deux mains. L'instant d'après, j'étais assis en face d'elle, regardant tour à tour ses petits pieds, ses genoux, ses épaules, sa bouche en cerise, où était monté subitement comme un flux de paroles.

Elle me parlait de petites contrariétés qu'elle avait eues dans son ménage. Tout n'allait pas comme on voulait. Les jeunes filles faisaient des rêves et, en se mariant, elles s'avisaient que la vie ne ressemble pas à un rêve. On avait des chagrins, quelquefois aussi des plaisirs, mais courts, fugitifs et mêlés d'ennui. On se disait : « Il doit pourtant y avoir quelque part dans le monde de grands bonheurs qui se cachent. » On les cherchait, on ne les trouvait pas et on rentrait dans son ennui... Elle était arrivée presque en même temps à la fin de son écheveau et au bout de son discours. Elle fit danser son peloton entre ses mains et dit comme à la volée :

— Voyons, mon beau monsieur, qu'avez-vous inventé pour me désennuyer?

Je m'armai de résolution, je répondis :

— J'ai bien envie de vous faire un petit doigt de cour.

Son regard pétilla de plaisir. C'était bien ce qu'elle attendait, elle était contente de ne s'être pas trompée.

— Je savais, me dit-elle, qu'un jour ou l'autre il faudrait en passer par là. Vous êtes tous les mêmes... Allez-y donc, je vous écoute, cela m'amusera... Ainsi vous me trouvez jolie?

— Très jolie.

Le peloton roula à terre. Elle avait avancé la tête. Elle me regardait de côté. Ses joues étaient en feu, sa taille était à la portée de ma main, sa bouche juste à la hauteur de la mienne, et ses yeux entraient dans mes yeux comme des clous et me disaient : « Ose donc, imbécile! » Je ne savais où j'en étais, je voyais trouble. Mais les femmes sont quelquefois maladroites. Elle s'avisa de me dire :

— Vraiment, j'admire la confiance de mon mari. J'ai deviné tout de suite, malgré vos airs placides, que vous étiez un homme très dangereux... Il est vrai qu'après ce que vous avez fait pour nous, vous pouvez vous croire tous les droits.

L'imbécile, qui la minute d'avant se croyait capable de tout oser, recula précipitamment sa chaise. Cependant, pour sauver sa retraite et n'avoir pas l'air d'un sot, il prit une main qu'on lui tendait, il toucha du bout de ses lèvres de jolis ongles roses; puis il ramassa un peloton qu'il déposa sur les genoux d'une petite femme brune qui l'eût souffleté de grand cœur, et il sortit en disant :

— Excusez-moi, mon maître-valet m'attend.

Quand Félicien fut las de courir après ses grives, il rentra sans rien rapporter; mais je lui rendis sa femme telle qu'il l'avait laissée... « Pas le plus petit morceau! » comme le disait mon père. Et vraiment je fus tenté de le remercier du plaisir que j'avais à lui serrer, à lui secouer les deux mains. Dès lors, j'évitai soigneusement toute occasion de me retrouver tête-à-tête avec Mme Jalizert. Au reste, elle ne les cherchait plus, elle me parlait d'un ton sec, pincé. Il y a des choses que les femmes ne pardonnent pas.

— Je ne sais pas ce que tu as fait à Ninette, me dit un jour Félicien. Elle a une dent contre toi.

— On assure, lui répondis-je en cherchant mes mots, que, dans certaines situations, les femmes ont des caprices. Est-ce que par hasard?..

Il mit son doigt sur sa bouche.

— Eh oui! il est en chemin. Croirais-tu que je désespérais d'en avoir jamais un? Sylvain, depuis que nous avons renoué amitié, la joie est entrée dans ma maison.

Et son bon sourire candide, qui n'a jamais soupçonné personne, me bénissait des pieds à la tête.

Il m'arrivait souvent encore de penser aux grands yeux noirs de Mme Jalizert ; j'en conclus que je devais me marier, que le plus tôt serait le mieux.

Il y avait à cinq kilomètres de Mon-Cep un castel flanqué de deux tours rondes, dont le propriétaire, petit gentilhomme à lièvre, s'appelait pompeusement M. le comte de Roybaz. La maladie avait dévoré ses vignes; on lui parlait souvent des miennes, il vint les voir, me demanda des conseils. Je n'ai jamais refusé de rendre un service à mes voisins. A quelques jours de là, je déjeunais chez ce comte avec sa femme et sa fille. Mlle Hermine de Roybaz n'était ni jolie ni belle; mais il ne faut pas mentir, et je dois avouer qu'elle était bien faite, qu'elle avait de la tournure, de superbes épaules, beaucoup d'entregent, beaucoup d'agrément dans les manières, une grâce attirante, de beaux yeux verts comme ceux d'une chatte, des yeux très luisans, des yeux qui riaient et je ne sais quoi de prenant dans le regard. Je fus pris.

Dès notre première rencontre, la mère et la fille m'avaient fait bon visage. Nous nous revîmes plus d'une fois; chaque fois leur accueil était plus chaud, et j'en vins à me persuader que, dans cette gentilhommière, on ne rougissait pas des mésalliances, que si jamais Sylvain Berjac demandait la main de Mlle de Roybaz, il aurait dix chances contre une d'être agréé. Mais j'hésitais, je pesais mes raisons dans mes petites balances; me sentant le maître du jeu, je retardais ma décision, je laissais la porte ouverte au repentir.

Sur ces entrefaites, ma sœur, qui avait des intérêts à régler avec moi, vint passer une journée à Mon-Cep et trouva son moment pour me notifier que mes assiduités chez M. de Roybaz avaient été remarquées, qu'on en jasait.

— Jure-moi, Sylvain, que tu n'épouseras jamais cette demoiselle.

— Il ne faut jurer de rien, répondis-je. Qu'as-tu donc à lui reprocher?

— D'abord, elle est catholique, reprit-elle de son ton le plus rogue. Serais-tu capable de renier la foi de tes pères?

Je lui répliquai que, si jamais j'épousais une catholique, je m'arrangerais pour lui laisser sa religion et pour garder la mienne.

— Mais tu es donc aveugle? s'écria-t-elle. Tu n'as pas su découvrir que Mlle de Roybaz est une fille légère, sans principes, trop facile, trop libre dans ses manières, que ses parens sont fort en peine de la caser?

— Comment le sais-tu? De qui peux-tu bien tenir tes informations charitables?

Elle les tenait de notre vieille cousine, qui les tenait elle-même

d'une commère de ses amies, laquelle les tenait d'une marchande de légumes, renseignée par un coquetier. Comme elle insistait :

— Plus un mot, lui dis-je en m'échauffant, ou j'épouse.

Et je lui déclarai que j'étais assez grand pour voir à me conduire, que je méprisais les caquets, que j'avais peu d'estime pour les gens qui les pondent, pour ceux qui les couvent et pour ceux qui les portent au marché. Elle se fâcha; si doux que je sois, je me fâchai aussi et nous nous quittâmes en d'assez mauvais termes. Ma sœur ne se trompe pas toujours, elle ne manque pas de jugement, on se trouverait bien de suivre quelquefois ses avis. Mais elle a l'esprit aigre, la raison amère et irritante, la fureur de prendre les hommes comme les affaires à rebrousse-poil. Loin de rien gagner sur moi, elle était allée à contre-fin, et j'éprouvais un violent désir de prouver aux vieilles cousines, aux marchandes de légumes et à tous les coquetiers de la terre le peu de compte que je faisais de leurs odieux commérages.

Cependant j'hésitais toujours. Mlle de Roybaz me plaisait, m'attirait; j'étais pris, mais je me sentais capable de me déprendre. Un malheur inattendu et un entretien que j'eus avec Mme de Roybaz me décidèrent. Son mari était un homme sanguin, de complexion apoplectique et d'humeur colère. Un matin, ayant surpris deux maraudeurs à dévaliser un de ses espaliers, il fondit sur eux, la canne à la main et, tout à coup, il s'arrêta, la canne en l'air, la bouche ouverte, les yeux tournés, et il s'affaissa comme une masse. Quand on le releva, il était mort. Mme de Roybaz fut si affectée de ce triste événement qu'elle tomba malade et s'alita. Dix jours après l'enterrement, j'allai prendre de ses nouvelles. Je la trouvai debout, mais agitée d'un tremblement nerveux, les yeux rouges, et je crus deviner qu'à son chagrin se mêlaient de grandes inquiétudes d'esprit. Je la questionnai; elle me confessa que M. de Roybaz avait toujours dépensé au-delà de son revenu, qu'il laissait une succession fort embrouillée, que les terres étaient hypothéquées jusqu'aux deux tiers de leur valeur, que selon toute apparence, après avoir exercé ses reprises, elle aurait tout juste de quoi vivre et qu'elle plaignait sa pauvre fille, qui, se croyant riche, connaîtrait les privations et la gêne.

Son émotion me gagna : — Madame, m'écriai-je dans un élan du cœur, Mlle votre fille n'aura besoin de se priver de rien si elle consent à épouser un homme qui l'aime et qui a l'honneur en ce moment de vous demander sa main.

Ses yeux brillèrent de joie ; il se fit comme une éclaircie dans son deuil, et sa longue robe de crêpe noir me sembla moins lugubre. Cette tendre mère m'avoua que sa fille avait du goût pour moi. On la fit venir. Elle s'étonna d'abord qu'on osât lui parler de mariage

quand son père venait de mourir; sa piété filiale et sa modestie s'en indignaient. Elle finit par entendre raison, et je partis content, fier de moi. Il me parut que j'avais agi en galant homme, en homme de cœur, que je me mariais par générosité autant que par amour. Je me disais : « Ma femme, qui me devra tout, se croira tenue de m'aimer beaucoup, de me rendre heureux, et Dieu le Père, comme ma bonne mère me l'a promis, bénira ma vigne et ma vie. »

J'ai hérité du vigneron qui m'a tenu sous sa dure discipline l'art de vendre et la science des gains honnêtes. Grâce à moi, le castel fut vendu très vite, à bon prix, sans que l'acheteur eût à se plaindre. Mme de Roybaz accepta provisoirement l'hospitalité que lui offrait un de ses beaux-frères, possesseur d'un château près de Royan. Ma charmante future s'éloignait de moi; mais j'ai de bonnes jambes et j'étais souvent sur la route qui conduisait chez elle. La pauvre enfant avait le cœur sensible; elle regrettait sincèrement son père, qui avait toujours été son très humble serviteur. Peu à peu elle se calma; le plaisir de me voir l'emporta sur le chagrin, ses yeux recommencèrent à rire. Pendant tout le temps que durèrent nos fiançailles, il ne lui échappa ni une parole ni un geste qui pût me déplaire; il y avait de la réserve dans son abandon, de l'abandon dans sa réserve, et je me moquais des coquetiers. Au début, j'étais plus pressé qu'elle, j'avais hâte d'être heureux. Elle me demandait du temps, puis elle se ravisa; il fut décidé entre nous que, sans manquer aux convenances et au respect qu'on doit aux morts, nous pourrions nous marier sans attendre la fin de son deuil, à quoi Mme de Roybaz consentit de grand cœur.

Mais il survint une difficulté, et il s'en fallut de peu que tout ne fût rompu. Le curé de mon village, l'abbé Poncel, exigeait, pour bénir notre union, que je prisse l'engagement d'élever toute ma progéniture dans la confession catholique romaine. Je ne voulais pas lui faire ce présent; il me semblait juste, équitable, que mes fils, si j'en avais, fussent parpaillots comme leur père, que mes filles, s'il m'en venait, fussent catholiques comme leur mère. L'abbé s'entêta, je me raidis. On s'adressa à monseigneur, qui fut intraitable. Mme de Roybaz avait écrit à Rome et sollicitait vainement une réponse. Elle n'épargnait rien pour me ramener, elle me tournait et me retournait; mais, si doux qu'ils soient, les Berjac n'ont qu'une parole. Personne ne voulant céder, notre procès resta accroché pendant quelques semaines. Enfin, Mlle de Roybaz, qui désespérait de me voir mollir, perdit patience, déclara que, puisque l'église était déraisonnable, elle se passerait de sa bénédiction. Sa mère se rendit et je lui promis en retour que désormais, à Mon-Cep, le maître de la maison, tout le premier, donnerait l'exemple de manger maigre le vendredi.

Notre mariage ne fut béni qu'au temple. Catholiques et protestans, tout Saintes y assistait, à l'exception de ma sœur. Je l'avais suppliée d'y paraître, elle resta sous sa tente. Tant de désagrémens m'avaient remué les nerfs, et au cours de la cérémonie, je fus pris d'un bourdonnement d'oreilles fort incommode. C'était comme un bruit de cloches que j'entendais tinter et parfois sonner à pleine volée. Mais, quand les yeux sont contens, ils ne se laissent pas déranger dans leur bonheur par un tintement d'oreilles. S'il faut tout dire, la veille de mon mariage, je n'étais encore amoureux qu'à moitié; le lendemain, je l'étais éperdument, et je m'étonnais de découvrir qu'un Berjac pouvait avoir son grain de folie. De temps immémorial, cela n'était jamais arrivé.

Ma folie ne dura guère; on y mit bon ordre. Je regardais la vie d'un jeune ménage comme une étroite communauté de la chair et de l'esprit, comme un état de choses où l'on croit recevoir ce que l'on donne et donner ce que l'on reçoit, où les devoirs se confondent avec les plaisirs, où les joies des yeux et des sens sont bénies et pures de tout reproche, comme un bonheur abondant, tranquille, honnête et gras, qui remplit l'âme et que le cœur rumine lentement. Sans doute, on ne se voit pas toujours; c'est un personnage ridicule qu'un jeune marié qui se coud à la jupe de sa femme. On a ses affaires, son maître-valet, ses ouvriers, ses vendanges, sa distillerie, ses chais à surveiller, ses barriques et ses factures à expédier. Mais, au milieu de ses occupations, on songe aux plaisirs qu'on a eus, à ceux qu'on aura tantôt, comme la vache dans son pâturage, où elle a de l'herbe jusqu'au fanon, se souvient de celle qu'elle a mangée et pense à celle qu'elle mangera, et il y a dans l'air un parfum, une douceur répandue qu'on respire et qu'on boit. Durant plusieurs semaines, en revenant de mes vignes ou d'ailleurs, du plus loin que je la voyais, ma maison me semblait en gaîté et parée pour une fête. Je me hâtais, je m'essoufflais en gravissant la côte, j'arrivais tout en sueur, et pour me reprendre, je me recueillais un instant à quelques pas de mon seuil. C'est un bon visage à regarder que celui d'une porte derrière laquelle il y a quelqu'un qui nous attend.

J'ai dit que ma folie ne dura guère. J'en fus radicalement guéri le jour où ma femme me fit sentir qu'une fille de comte ruiné, qui épouse un petit bourgeois dans l'aisance, lui fait beaucoup d'honneur, que c'était moi qui lui en redevais. Lorsqu'elle me signifia cette sentence, je venais d'allumer un cigare, en tâchant d'oublier ma pauvre pipe de bruyère, qu'elle avait mise en interdit. Dans mon trouble, je portai à ma bouche le bout allumé et je me brûlai cruellement. Je contins mon étonnement et mon indignation; d'un ton bénin, je représentai à cette princesse sans dot que certains

titres s'achètent, qu'on les acquiert facilement à Rome en acquittant un droit de finance, qu'un comte par la grâce du pape n'est qu'un demi-comte, que toute sa famille appartenait à la bonne ou, si elle l'aimait mieux, à la grande bourgeoisie, mais qu'on ne sait pas bien où commence la grande et où finit la petite. Elle s'effaroucha de mes explications, me bouda deux jours entiers, après quoi elle me fit grâce.

Depuis ce malheureux moment, elle ne contraignit plus son humeur, qui s'accordait mal avec la mienne. J'ai appris à mes dépens qu'il y a dans la femme qu'on épouse et qu'on croit connaître une inconnue, qui n'attend que l'occasion de se montrer; ce n'est pas elle qu'on a épousée, mais c'est avec elle qu'il faut vivre. L'inconnue venait de m'apparaître; elle me plaisait peu, et ses goûts étaient tout le contraire des miens. Je mettais le bonheur dans la régularité et le repos des habitudes; elle mettait le sien dans le mouvement, dans l'agitation perpétuelle, dans les projets, dans les dissipations, et, chaque soir, elle ne s'endormait qu'après s'être demandé :

— Que pourrai-je faire demain que je n'aie pas fait aujourd'hui?

Elle était toujours en l'air, toujours en course. Ses tantes, ses cousines, ses amies la réclamaient, et d'amie en amie, de babil en babil, elle s'en allait souvent fort loin. Souvent aussi, touchée d'une subite sollicitude pour la santé de sa mère, qu'elle aimait peu, et croyant éprouver un violent désir de l'embrasser, elle trottait dans la poussière des chemins sans me prévenir, et je recevais une dépêche ainsi conçue : « Ma mère me garde, ne m'attendez pas. »

Je crois vraiment qu'elle était bien aise d'avoir une maison pour avoir le plaisir d'en sortir. Si d'aventure elle y restait la moitié d'une journée, elle l'employait à ses écritures. Elle avait des nouvelles à donner, à demander à toute la terre, et quand je disais à sa soubrette, que je ne pouvais souffrir : « Où est donc Madame? » — cette pécore me répondait avec un sourire agréable : « Eh! monsieur le sait bien, Madame écrit. »

J'allais relancer dans sa chambre cette écriveuse, je l'entretenais de mes petites affaires, elle ne m'écoutait pas. Le soir, je lui proposais de jouer une partie de bésigue ou de trictrac; elle y consentait lugubrement, la mort dans les yeux. Tout en jouant, je lui disais de petites douceurs; elle affectait de ne pas m'entendre, et son impertinent ennui me bâillait au nez.

Je m'étais marié pour avoir un intérieur, je n'en avais point. Ma femme m'échappait, elle était aux autres plus qu'à moi. J'appelais l'enfant de tous mes vœux; j'osais croire que l'enfant la tiendrait, qu'elle serait sa prisonnière. Il y a de petites menottes qui serrent

très fort, qui sont des crochets et des chaînes. Hélas! l'enfant ne venait pas. Je m'avisai d'autre chose en attendant. Je représentai à Mme Sylvain Berjac, née Hermine de Roybaz, qu'au lieu de courir après sa mère, ses parens, ses alliés, ses amis, elle ferait mieux de les attirer à Mon-Cep, qu'elle n'y perdrait rien et que j'y gagnerais, que mes hôtes me procureraient au moins le plaisir de ravoir ma femme. Elle parut goûter mon idée, mais elle m'objecta la petitesse de ma maison. Bien à contre-cœur, je mis les maçons à l'œuvre ; je fis construire une aile en retour, qui pouvait contenir six logemens. Mme Berjac présida elle-même à cette bâtisse, où elle n'épargna ni les pilastres ni les balustres. Elle ne courait plus, ses maçons l'amusaient. L'année suivante, les six logemens étaient occupés. Le nombre de ses proches était incalculable; ils foisonnaient, il en sortait de dessous terre. L'un parti, un autre prenait sa place. On arrivait, on s'installait, on ne démarrait plus. Je faisais bon visage à tout ce monde ; je maugréais, je pestais, le sourire aux lèvres. J'aime le bruit du marteau, de la scie, de la ripe; ce sont des bruits utiles ; mais le tapage de l'oisiveté m'attriste. Il fallait divertir ces oisifs. On eut des voitures, des bourriquets, des chevaux à deux fins, des cochers. La pauvre Francine était excédée de travail; il fallut lui donner du renfort. Je ne dînais plus seul, j'avais procuré de la compagnie à mon assiette; mais mon dîner me coûtait cher. Heureusement mes vignes travaillaient; elles semblaient prévoir qu'il y aurait quelque jour des trous à boucher.

Il se trouvait dans l'innombrable famille de ma femme plus d'un visage qui ne me revenait point. Le plus déplaisant de tous était celui d'un petit rousseau de vingt ans à peine, qui prenait grand soin de sa moustache naissante. Il avait sur moi l'avantage d'être bachelier, et il se destinait à la diplomatie; il s'y destinera jusqu'à sa mort, son vrai destin est de ne rien faire, de n'être jamais qu'un vilain petit rousseau. Ma femme l'appelait le petit cousin, parce qu'il avait cinq ou six ans de moins qu'elle ; je l'appelais le macaque, parce que je lui en trouvais la grimace et que ses longs bras fluets descendaient jusqu'à ses genoux. Il se piquait d'exceller dans tous les genres de sport, comme on dit à Paris d'où il arrivait, et je dois reconnaître qu'il était bon écuyer. Mais il m'irritait par ses façons cavalières. Ce petit homme très avantageux avait le verbe haut et décisif, l'air et la chanson d'un fat qu'il était. Vraiment, il abusait du parentage ; il était sans cesse fourré à Mon-Cep et il avait l'art de me rencontrer sans me reconnaître, de me regarder de ses petits yeux clignotans sans réussir à m'apercevoir, ou je lui apparaissais comme un ciron perdu dans un fromage, et il ne semblait pas se douter que le fromage était à moi. Je trouvai cependant l'occasion de me réconcilier avec lui : je lui sauvai la vie,

on veut toujours du bien à ses obligés. Nous étions allés au mois de juillet passer quelques jours à Royan; le petit cousin ne tarda pas à nous y rejoindre. Le lendemain, comme nous nous baignions, lui et moi, il s'avisa de faire des exploits, il s'avança trop au large, les forces lui manquèrent tout à coup, il n'eut que le temps de pousser un cri et il disparut. Je suis un médiocre écuyer, mais un très bon nageur, et bien lui en prit. Je dus plonger trois fois avant de le repêcher, je faillis me noyer en le cherchant. Enfin je le trouvai, je le ramenai. On le croyait mort, il ne l'était pas, et de ce jour il me témoigna quelques égards.

Ma mère se plaisait à dire que la patience est divine, qu'elle fait des miracles, que rien ne lui résiste, qu'elle vient à bout de tout. J'étais marié depuis trois ans lorsque ma femme, obéissant à je ne sais quelle heureuse inspiration, parut se rapprocher de moi. Je dois lui rendre la justice qu'elle ne me traitait pas en ennemi, qu'elle ne me poursuivait point de sa haine, qu'elle me rangeait parmi les indifférens. Tout à coup, comme par l'effet d'un charme miraculeux, elle me fit meilleur visage; on eût dit qu'elle me trouvait à son goût; elle avait des soins, des chatteries; il lui arriva même, dans un moment de tête-à-tête, de s'asseoir sur mes genoux et de me passer la main dans les cheveux. Aussi ému que surpris de ce soudain changement, je sentis se réveiller en moi un vieil amour qui dormait depuis longtemps sous sa remise et que je croyais condamné à n'en jamais sortir. On l'avait rebuté, on lui faisait des avances; après un long éloignement, ma femme me revenait. Je fêtai cet aimable retour, en me disant que les femmes ont des caprices, qu'il faut prendre son parti des mauvais, profiter des bons. J'étais étonné, j'étais heureux; je louais la sagesse de ma mère et la divine patience qui fait des miracles.

Je crois me rappeler que, vers le même temps, toutes les personnes qui m'approchaient ou que je rencontrais dans les grands chemins semblaient m'examiner avec une attention particulière. Les unes témoignaient à ce bon M. Sylvain Berjac une affectueuse commisération, les autres lui parlaient sur un ton de légère ironie. Ce bon M. Berjac ne s'en avisa pas tout de suite, ce détail ne lui est revenu que plus tard. On se souvient de certaines choses qu'on n'avait pas remarquées dans le moment; c'est comme un débrouillement de sensations confuses, qui étaient restées dans la peau, sans pénétrer jusqu'à l'âme; une secousse subite les y fait entrer, et on ressent après coup ce qu'on croyait n'avoir pas senti. J'étais content de mon nouveau sort, le contentement n'entend malice à rien.

Un matin, je fus appelé à Rochefort par une dépêche et par une

affaire de conséquence qui devait m'y retenir plus d'un jour. Il se trouva par le plus grand des hasards que les hôtes que nous avions venaient de partir sans être remplacés, qu'il n'y avait à Mon-Cep, ce jour-là, ni oncle ni tante, ni cousin ni cousine, ni poil ni plume. Quand j'annonçai à ma femme que je partais et ne serais de retour que le lendemain dans la soirée, cette roucoulante colombe m'adressa les plus doux reproches; elle se plaignit des petits maris qui s'en vont en laissant leur petite femme toute seule, quand ils savent qu'elle n'aime pas les endroits déserts et qu'elle a peur la nuit. Je me moquai d'elle, je l'embrassai, je me mis en route.

L'affaire que j'avais à traiter fut, contre mon attente, réglée en quelques minutes. Je trouvai des gens d'humeur facile, qui ne demandaient qu'à s'entendre, et je résolus de retourner le soir même à Mon-Cep, de faire cette agréable surprise à une petite femme qui avait peur la nuit. Je ne pouvais pas repartir sans donner le bonjour à Félicien. Il m'offrit avec empressement son dîner, dont il avança l'heure. Ce cher Félicien n'avait plus rien à souhaiter. Ses affaires prospéraient; sa petite famille s'accroissait comme à plaisir. Après le premier enfant, qui s'était fait attendre, il en était venu deux autres, tous sans tare, sans aucune tache sur la joue droite. Ils étaient les délices et l'orgueil de leur mère, qui ne vivait que pour eux. Elle n'était plus coquette, elle ne se souvenait même plus de l'avoir été ni qu'il se fût jamais rien passé entre nous; les femmes ont une merveilleuse faculté d'oubli. Elle n'avait pour moi désormais qu'une amitié fort tranquille, accompagnée du vif désir de me faire admirer un gros poupon, frais et dodu, qu'elle nourrissait elle-même et mangeait de baisers. Je l'admirai, je le caressai, et je me disais : « C'est un paradis que cette maison; il n'aurait tenu qu'à moi que ce paradis fût un enfer. »

Je n'attendis pas le dernier train pour me transporter à Saintes, où je me procurai sans peine une voiture attelée de deux petits chevaux qui allaient comme le vent. Pendant qu'ils allaient, je conversais avec Sylvain Berjac. Quoique ce fût une nuit du milieu de novembre, l'air était presque tiède, et je le trouvais bon à respirer. J'étais dans une disposition d'esprit très agréable, très douce. Je pensais avec attendrissement au tranquille ménage que je venais de quitter, à l'heureux Jalizert qui me devait son bonheur, à cette Ninette qui n'était plus coquette et qui me devait en partie sa vertu; j'avais commencé l'ouvrage, les enfans n'étaient venus qu'après. Je pensais avec plus de mélancolie au gros poupon que j'avais caressé. Que n'était-il à moi! Mais je me flattais encore que quelque jour j'en aurais un, moi aussi. Tout allait mieux depuis quelque temps, tout finirait par aller bien; ce n'était pas la perfec-

tion, on s'en approchait, grâce à la divine patience et à ses miracles.

Au bas de la côte, je sentis le besoin de me dégourdir les jambes. Je quittai ma voiture et fis à pied le reste du chemin. La lune, dans son décours, venait de se lever; l'horloge de mon village sonna minuit, et, au même instant, un chien de ferme se mit à aboyer, puis un second, puis un troisième. C'étaient tour à tour des cris de colère ou des gémissemens, de longues plaintes traînantes, et je n'avais jamais entendu tant de chiens aboyer si fort et si longtemps. Ils semblaient protester contre quelque désordre, contre je ne sais quoi de hideux qui se passait quelque part. Mais sans doute c'était à la lune qu'ils en avaient, n'ayant jamais pu se réconcilier avec cette face blême où je croyais voir, en cet instant, le divin visage d'une bonne Providence se levant sur les collines pour regarder le monde qu'elle a créé et s'assurer que tout, les choses comme les cœurs, était en ordre et à sa place.

J'aperçus enfin ma maison, dont les girouettes jetaient des étincelles et dont les murailles étaient toutes blanches, et je songeai que derrière ces murailles, qui brillaient comme de l'argent, il y avait une chère et bizarre créature, très personnelle, fort capricieuse, mais sujette aux bons repentirs. Elle ne m'attendait pas, et sans doute elle dormait. Je comptais lui dire en la réveillant : « Eh bien! vous aime-t-on? Est-on pressé de vous revoir? »

L'idée me vint de l'effrayer un peu, avant de la rassurer à ma façon. Je rentrai chez moi sans bruit, par une petite porte dont j'avais la clé. Je monte à pas de voleur un escalier, j'arrive à une seconde porte, devant laquelle je m'arrête un instant pour respirer. Tout à coup je tressaille; j'ai cru entendre un léger murmure, un chuchotement mêlé de petits rires étouffés. J'écoute; je ne m'étais pas trompé, on riait, on chuchotait. Ma première pensée fut que, dans sa frayeur de rester seule, elle avait fait coucher sa soubrette dans sa chambre; mais une Hermine de Roybaz ne chuchote pas, ne rit pas avec sa chambrière. J'écoutais toujours; on parlait plus haut, et je sus bientôt qui parlait, j'avais reconnu les deux voix... L'autre était une voix de fausset que je n'aimais pas, celle d'un petit jeune homme repêché par moi, un jour qu'il se noyait, celle d'un rousseau à qui j'avais sauvé la vie en risquant la mienne.

Je me sentis comme figé, mon cœur ne battit plus. J'étais plongé dans un hébétement, dans une imbécile stupeur qui ne comprenait rien à rien. Je me cherchais, je ne me trouvais pas, et durant quelques minutes, je cessai de vivre... Tout à coup la pensée, la mémoire me revint, et il faut que ma tête et mon cœur soient solides, puisque ni mon cœur ni ma tête n'éclata. Je connus pour la première fois l'ivresse des grandes colères, des fureurs de taureau

qui voient rouge et brisent tout. Mes bras et mes jarrets étaient d'acier; d'une seule poussée de genou, j'enfonçai une porte qui avait l'insolence de me résister.

Ce qui se passa ensuite, je n'en sais rien. Je criais, je frappais, et autour de moi tout volait en éclats. J'ignore si le petit jeune homme qui me devait la vie s'échappa par l'escalier ou par la fenêtre. J'ai appris plus tard qu'il dut garder le lit quinze jours durant, après quoi on l'expédia quelque part, dans un endroit où il fût sûr de ne pas me rencontrer. Je ne tuai pas ma femme; je ne saurais expliquer comment elle sortit de cette bagarre sans une seule égratignure, sans y laisser un seul de ses cheveux. Elle était pâle de peur et toute frissonnante; elle me signa de sa plus belle anglaise, et en s'appliquant comme une petite fille qui apprend à écrire, toutes les déclarations que je lui demandais.

Je l'obligeai de m'ouvrir son secrétaire; j'y trouvai une liasse de lettres que, depuis six mois, le petit cousin adressait à sa grande cousine. Il y gémissait sur les tourmens, sur les cruautés de l'absence; il y racontait, dans un style abondant et fort cru, les délicieux plaisirs qu'on avait savourés ensemble, il s'en promettait de plus doux encore dans un prochain avenir. Il ne s'amusait pas aux périphrases; il allait droit au fait, et les choses étaient nommées par leur nom. Je signifiai à la grande cousine que, provisoirement, je garderais ces lettres sous clé; que, si elle essayait de nier ou d'atténuer ses torts, de s'opposer au divorce ou de traîner en longueur notre procès par une demande d'enquête, je montrerais cette fange à l'univers entier. Là-dessus elle partit, avec sa soubrette, pour se réfugier chez sa mère.

Aussitôt, cocher, marmiton, je renvoyai tout mon monde; je voulais purifier, balayer ma maison. Je ne gardai que ma pauvre vieille Francine, dont la pieuse innocence n'avait rien deviné et qui me baisait les mains en pleurant et me disant : « Monsieur, est-ce possible? Qu'en penserait votre mère? » A quoi je répondais : « Sans doute elle me prêcherait la divine patience et le Dieu qui a béni ma vigne et ma vie. »

Dès que ma maison fut nette, je courus à La Rochelle, où je passai plus d'un jour avec mon avoué. Il cherchait à me calmer, mais il s'y prenait mal. Ces gens-là ne savent pas s'étonner, ces gens-là ne savent pas s'indigner. Je lui dis en le quittant : « Vous avez ma vie dans vos mains. Le malade ne reprendra que le jour où cette femme ne portera plus mon nom et sera pour moi une étrangère. » Et, depuis une semaine que je suis de retour, je vis claquemuré dans mon ménage, ne voyant personne, refusant ma porte, ayant peur des autres, ayant peur de moi-même, car le dégât que je fis, l'autre nuit, dans une chambre où je fracassai tout ne ressemble

qu'à celui qui s'est fait dans ma pauvre tête. Je ne suis plus le même, je n'aime plus rien, je n'espère plus rien, je ne crois plus à rien.

Juge invisible à qui j'ai raconté mon histoire, dis-moi maintenant ce que tu en penses. J'ai combattu mes entraînemens, j'ai respecté le bonheur d'autrui; qu'a-t-on fait du mien? En toute rencontre, je me suis montré bon, juste, serviable, patient, généreux; je me suis acquitté de devoirs dont l'amertume m'écœurait. De quel retour m'a-t-on payé? On a marché, piétiné sur mes droits. Le Dieu de mon père et de ma mère, celui qu'ils appelaient le Seigneur, le Dieu équitable et bon, a-t-il rempli ses promesses? Quelle grâce ai-je obtenue de sa miséricordieuse justice?

Juge invisible, qu'est-ce donc que ce vilain monde où nous vivons? As-tu pénétré son secret?.. Il n'est connu, je crois, que de ces chiens dont la colère aboyait un soir à pleine gueule, et qui m'invitaient à mêler mon cri à leurs sinistres hurlemens!

II.

2 décembre.

Je n'ai pu encore me résoudre à sortir de chez moi. Hors Francine et mon maître-valet, je n'ai vu âme vivante. J'ai beaucoup de comptes arriérés à régler, mes livres de dépense et de recette à mettre en ordre. Cela m'occupe.

Je gagerais qu'il y a des gens qui trouvent mon aventure plaisante. On s'attendrit sur un homme trompé et ruiné par un caissier infidèle; mais un mari trompé par sa femme, on s'en gausse; c'est l'usage. Je me regardais tout à l'heure dans mon miroir; le visage que j'y ai vu était blême, creusé par l'insomnie, et ne m'a point paru risible. Vraiment, je fais mieux de ne pas sortir. Je rencontrerais quelque gausseur, et cette affaire finirait mal. Je sens remuer en moi ma colère qui gronde, prête à me sortir par les yeux, frémissante et toute rouge. Si quelqu'un s'avisait de sourire en me parlant, je ne sais pas trop ce que feraient mes deux mains.

Je ne veux pas qu'on se moque de moi, je ne veux pas non plus qu'on me plaigne. Ma sœur, qui m'accable de ses lettres, me propose de venir me voir. Elle est convaincue, en son âme et conscience, que je me suis attiré ma disgrâce par mes iniquités. N'avais-je pas renié la foi de mes pères? Elle me donne à entendre que je dois employer l'épreuve que Dieu m'envoie au salut de mon âme; elle s'offre charitablement à m'y aider. Ma réponse a été nette; je l'ai priée de ne point se déranger, de m'épargner l'ennui d'une inutile visite. Je ne veux pas endurer, comme Job, l'insipide

bavardage des fausses amitiés. Consolateurs fâcheux, n'y aura-t-il point de fin à vos discours?

III.

3 décembre.

L'abbé Poncel était venu deux fois déjà frapper à ma porte, qui ne s'était pas ouverte. Il est revenu tantôt et je l'ai reçu. Il a sujet de déplorer mon aventure plaisante; il y perd quelques bons repas. On l'avait pris en gré, on le priait à dîner une fois au moins chaque semaine. Quoiqu'il m'en voulût de m'être passé de sa bénédiction, il ne désespérait pas de me convertir, et ma cuisine lui plaisait; il n'y flairait aucune hérésie. Ce n'est pas un gros mangeur, il ne fait jamais d'excès. Il aime d'un goût honnête les morceaux délicats, les vins qui ont du bouquet; il aime surtout à causer longuement, la serviette nouée autour du cou, le dos au feu, les coudes sur la table. Les récits, les commérages, la théologie, la controverse, tout lui est bon.

J'avais remarqué qu'il ne venait jamais à Mon-Cep sans préparer dans sa tête deux ou trois petites pointes à mon adresse. Il les plaçait avec art ou sans art entre deux récits, et quelquefois il avait de la peine à les amener. Il barguignait quelque temps; puis tout à coup il me décochait son trait, en me demandant pardon de la liberté grande. C'était pour l'acquit de sa conscience; car, dans le fond, il est bonhomme. De peur de manquer à son devoir, tout à l'heure encore il m'a lancé son dard et m'a dit:

— Monsieur Berjac, un jour que j'avais l'honneur de dîner à Mon-Cep, et tenez, dans la pièce même où nous voici, j'ai appris de madame...

— Ne la nommez pas, interrompis-je brusquement, pour l'amour de vous et de moi, ne la nommez pas.

J'avais le ton si farouche qu'il se démonta. Il promenait ses grandes mains sèches le long de ses cuisses et tournait sa langue dans sa bouche. On eût dit un âne qui avise au bout de sa longe un coin d'herbe verte qui l'affriande; mais il craint le bâton. Enfin, reprenant courage:

— Monsieur Berjac, je tiens de la femme qu'il ne faut pas nommer que le jour même de votre mariage, qui ne fut béni qu'au temple, vous fûtes pris de bourdonnemens fort incommodes dans les oreilles.

— On vous a bien informé. J'entendais comme un vacarme de cloches.

— Ah! monsieur Berjac, s'écria-t-il avec un accent d'héroïque

résolution, que n'avez-vous compris cet avertissement! Ces cloches, qui tour à tour tintaient ou sonnaient à toute volée, c'était la voix de notre sainte mère l'église qui vous appelait à elle, en vous reprochant de lui refuser obéissance.

— Allez-y donc, lui répliquai-je, et dites-moi bien vite que, si je l'avais écoutée, je ne serais pas aujourd'hui... ce que je suis.

— Je n'osais pas le dire, répondit-il bravement.

— Mon cher abbé Poncel, chacun tire de mon histoire la moralité qui lui convient. Mme de Roybaz, veuve d'un comte et douairière sans douaire, en a conclu qu'il arrive toujours malheur aux gendres qui contrarient quelquefois la mère de leur femme. J'en ai conclu, pour ma part, que les sauvetages sont des niaiseries, qu'on est bien fou, dans certains cas, de repêcher un petit jeune homme qui se noie. Ma sœur, de son côté, prétend que le ciel, qui châtie ceux qu'il aime, a voulu me punir d'avoir fait entrer dans mon lit une catholique romaine. J'ai bien envie de vous enfermer dans une cage, elle, vous et vos cloches, vous y seriez tous à l'aise pour vous manger les yeux jusqu'au jour du jugement.

Il craignit de m'avoir fâché; il me cajola. Francine venait d'entrer pour mettre mon petit couvert; elle avait laissé la porte entrebâillée, et de la cuisine arrivait jusqu'à nous l'appétissante odeur d'une gélinotte, à laquelle il ne manquait guère qu'un tour de broche. Les narines gonflées et frissonnantes, l'abbé Poncel regardait cette porte, humait le parfum. Il s'attendait que j'allais lui dire : « Mettez-vous là et dînez avec moi. » Une gélinotte bien grasse, bien blanche, accompagnée d'une jolie petite controverse, quel régal! Il dut s'en priver, car on devient méchant à la fin. Il me salua gauchement et partit penaud. Eh! parbleu, que chacun reste dans sa boutique! Pharmaciens, apothicaires, faux médecins, laissez-moi tranquille dans la mienne. Je n'ai cure de vos onguens.

Après dîner, en rangeant une armoire, il me tomba sous la main un éventail de plumes qui sentait le musc, épave oubliée de mon naufrage. Comment ai-je fait de ne pas le renvoyer avec tout le reste? Je pris ces plumes avec mes pincettes et je les brûlai dans mon feu. Garder dans ma maison quelque chose d'elle, plutôt mourir!

J'étais en colère; j'entrai dans la cuisine pour chercher noise à ma pauvre vieille Francine. Après avoir écuré sa vaisselle et remis ses casseroles en ordre de bataille, elle s'était assise, comme à son ordinaire, au coin de sa cheminée, devant trois tisons qui se mouraient. Au-dessus de sa tête pendait la cage d'osier où elle loge son bouvreuil. Sur une chaise de paille, à côté d'elle, une chatte de gouttière, au poil ras, dormait roulée en boule. La bonne femme tenait ouverte, sur ses genoux, sa grande Bible, où elle lisait avec

les yeux et avec le doigt. Elle y cherchait l'oubli des lassitudes du jour et le repos de sa nuit.

Je me campai devant elle, je lui dis :

— Jadis, Francine, dans une vieille maison que tu as connue, il y avait des Bibles de toute forme, de toute taille ; chacun avait la sienne. Celle de ma sœur était toute petite et ornée d'un fermoir d'argent ; la mienne était un peu plus épaisse et ne serait pas entrée dans ma poche. Mon père en avait une in-quarto, reliée en peau de chagrin. Celle de ma mère était un in-folio, aussi grand que le tien. Bible de poche, Bible in-quarto, in-folio, c'était toujours la même Bible, et je te déclare...

Elle vit que j'allais lâcher quelque mauvaise parole. Elle se hâta de me prévenir et, ôtant ses lunettes :

— Monsieur, me dit-elle, je ne sais pas trop ce que c'est qu'un in-folio, mais les grands livres, voyez-vous, sont commodes pour les vues fatiguées.

Je me repentis ; je ménageai son innocence. D'un ton plus doux :

— Que lisais-tu dans ton grand livre?

Elle remit ses lunettes sur son nez, recommença à lire avec le doigt. Le verset qu'elle épela était ainsi conçu :

« J'ai trouvé plus amère que la mort la femme dont le cœur est un piège et un filet et dont les mains sont des liens. »

— Francine, lui dis-je, il y a de grandes vérités dans ta grande Bible. Continue.

Elle hésita un instant.

— Monsieur, le verset qui vient après, le voici : « Celui qui est agréable à Dieu échappera à cette femme, mais le pécheur est pris par elle. »

Je la saisis par le cou et la secouai fortement.

— Francine, lui dis-je, où est mon péché?

— Ah! monsieur, excusez-moi... Votre péché, c'est peut-être d'avoir été trop bon. Vous ne vous êtes pas défié de cette femme, et à présent qu'il m'en souvient, elle avait le diable au fond des yeux!

— Je ne crois pas au diable, répondis-je, en haussant les épaules.

— Alors, monsieur, comment expliquez-vous?..

— L'inexplicable est le fond des choses, et cet inexplicable, Francine, est abominable.

Ma chatte ne dormait plus ; les éclats de ma voix l'avaient dérangée. Après s'être étiré les pattes, elle venait de se poser sur son derrière, et elle me regardait fixement. Je m'enfuis sans lui avoir accordé la caresse qu'elle mendiait. Est-ce sa faute, pourtant, si, comme l'*autre*, elle a les yeux verts?

IV.

6 décembre.

— ... Vous en revenez toujours là, mon cher monsieur Berjac, me dit-il, en hochant sa grosse tête chauve, et vous n'avez pas le sens commun. La nature est gouvernée par des forces sourdes et aveugles, que nous réussissons à connaître tant bien que mal, mais qui ne nous connaissent pas, et qui, d'ailleurs, ne sont que les formes diverses d'une seule et même force inhérente à la matière. Un grand homme, nommé Descartes, réduisait la matière à l'étendue et au mouvement. Après s'être moqué de lui, on est revenu à son idée, et tous ceux qui raisonnent conviennent aujourd'hui que ce monde n'est qu'une grande mécanique. Pour que les honnêtes gens fussent plus heureux que les drôles, il faudrait que ce grand inconnu, qui a fait notre univers, fût sans cesse occupé à en modifier les lois par des coups d'état ou des miracles, ou que dès l'origine des temps il eût établi une correspondance nécessaire et fatale entre nos bons sentimens, nos bonnes actions et les hasards de notre destinée ou les accidens de la nature. Si le phylloxera ne s'était pas mis dans les vignes de feu votre père, le bachelier Sylvain Berjac serait aujourd'hui peut-être un grand homme. Si cet insecte dévorant n'avait pas mangé par la racine les ceps de M. de Roybaz, vous n'auriez pas fait la connaissance de ce gentilhomme ni épousé sa fille. Pensez-vous que le dit insecte eût de méchantes intentions à votre égard? Quant à moi, je ne crois ni aux intentions du phylloxera, ni aux miracles, ni à l'harmonie préétablie. Au surplus, que la vertu soit toujours assurée de toucher le prix de ses mérites, elle ne sera plus la vertu, et les Sylvain Berjac ne seront que des égoïstes bien conseillés et prévoyans. Résignons-nous aux accidens communs. Les machines n'ont point de cœur ni d'entrailles, il ne faut pas leur demander de compter avec nous ni d'avoir du sentiment, et il est ridicule de se fâcher contre elles. Je vous connais depuis longtemps, mon cher monsieur Berjac, vous avez une bonne tête et l'esprit juste, quand vous n'êtes pas en colère. Ma petite bibliothèque est assez bien montée, je vous prêterai des livres. Lisez, raisonnez, tâchez de vous distraire, et vengez-vous par l'oubli, qui est la plus belle des insolences.

Ainsi parlait le docteur Hervier. A ma première sortie, je l'avais rencontré dans un chemin creux. Comme il me prêchait l'oubli et que je m'apprêtais à répondre, un tombereau de fumier vint à passer. Pour lui faire place, nous nous rangeâmes, moi d'un côté du chemin, le docteur de l'autre. Quand la charrette eut passé, je ne trou-

vai plus mon homme; il gagnait déjà pays, les malades n'attendent pas.

Il a raison. Il pourrait se faire que ce monde ne fût qu'une grande mécanique, et on ne se fâche pas contre les machines.

Je me souviens que, dans mon enfance, il y avait un vieux berger rébarbatif, que les gamins du village n'aimaient pas. Un soir que nous passions en bande devant la cabane roulante où il se retirait de bonne heure, la troupe se mit en tête de troubler son premier sommeil en le saluant d'une huée de polissons. Comme il ne répondait mot, l'un de nous s'avança sur la pointe des pieds, entr'ouvrit avec précaution la porte de la cabane. Il n'y avait personne, elle était vide. Qui se trouva sot de l'aventure?

V.

9 décembre.

J'ai reçu une lettre de mon avoué, une lettre réjouissante, pleine des meilleures assurances. Je serai franc et libre plus tôt que je ne l'avais espéré. Que béni soit à jamais le législateur avisé qui inventa le divorce! Mais à quoi donc a-t-il pensé en nous condamnant à nous revoir? Le juge essaiera de nous concilier, et nous serons là tous les deux. Revoir ce visage! entendre cette voix!

VI.

20 décembre.

Le docteur Hervier m'avait envoyé deux gros volumes. Je craignais de n'y pouvoir mordre; depuis que j'y ai mis la dent, je ne les lâche plus. Je mange, je me repais, je double les morceaux. Je lis le jour, je lis la nuit, je lis avec fureur. J'ai toujours eu du goût pour la lecture. Dans le temps de ma plus étroite servitude, je me procurais des livres en cachette; quand je me laissais surprendre, mon père disait : « Voilà monsieur le curé qui lit son bréviaire. » C'étaient des histoires, des romans, quelquefois des vers, où je croyais me retrouver. Je ne retrouve pas Sylvain Berjac dans les deux gros volumes du docteur, et cela me fait du bien. L'un m'enseigne que les nébuleuses forment de leur substance les soleils, que les soleils produisent les planètes, que les planètes engendrent leurs satellites. Les cieux ont des entrailles fécondes, et ces enfantemens se font tout seuls, sans que personne s'en mêle. L'autre volume m'apprend que je descends en droite ligne d'un mammifère velu, pourvu d'une queue et d'oreilles pointues, qui vivait sur les arbres et des-

cendait d'un marsupial, dérivant d'un reptile ou d'un amphibie, dérivé lui-même d'un animal aquatique et hermaphrodite, lequel ressemblait, comme deux gouttes d'eau, aux larves des ascidies. Je voudrais en être bien sûr.

Je passais ce matin dans le chemin creux ; j'y rencontrai de nouveau le docteur. Il est tombé de la neige ces jours-ci, le soleil commençait à la fondre ; nous barbotions dans le margouillis, le docteur et moi.

— Convenez, lui dis-je, que votre grande mécanique n'est pas parfaite.

— Elle est ce qu'elle peut, répondit-il. Toutes les machines ont leurs frottemens... Allez-vous encore vous fâcher?

— Que voulez-vous, docteur? Il y a des machines qui frottent, il y en a d'autres qui se fâchent ; cela est fatal comme tout le reste.

Pour la première fois depuis mon accident, je faisais, paraît-il, une grimace qui ressemblait à de la gaîté.

— Les meilleures machines, fit le docteur, sont celles qui rient.

Et il s'en alla trottant et piaffant à travers son cloaque.

VII.

1er janvier.

Je me disais, depuis longtemps, qu'il est honteux de craindre le regard des hommes. Je n'ai pas voulu finir l'année sur une lâcheté, et hier, 31 décembre, j'ai pris sur moi de remonter toute la grande rue du village. On se plantait sur le seuil des portes pour me regarder passer ; personne n'a ri, tous les paysans que j'ai rencontrés m'ont salué d'un air fort honnête ; mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils se retournaient bien vite pour m'accompagner des yeux. Je suis une bête curieuse, et je porte mon histoire écrite sur mon dos.

Comme je traversais la place, j'avisai l'abbé Poncel sortant de son église. Il se dirigea vers moi à pas comptés, l'oreille basse, comme un homme qui est dans un mauvais cas et appréhende les rebuffades. Il me tendit ses deux grandes pattes. Puis, raccommodant quelque chose à son rabat, qui n'était pas dérangé, la contenance humble, confus et contrit, il poussa un profond soupir qu'il tirait de ses talons, et il me regarda en dessous, bouche close, mais l'œil parlant : — « J'ai été un sot l'autre jour, me disait son éloquent silence ; aussi n'ai-je pas tâté de la gélinotte. Qu'avais-je affaire de vous entretenir de ces maudites cloches, que j'aurais bien dû laisser à tout jamais dans leur clocher? Pensez-y, pourtant : à toute faute miséricorde, et les grands cœurs font gloire d'oublier

leurs petits griefs. C'est aujourd'hui la Saint-Sylvestre ; sûrement votre vieille servante, qui est un cordon bleu, fera ce soir quelque cuisine. Les régals sont rares dans ce pays. Regardez-moi, mon sort est triste. N'est-il pas dur, pour un curé, de passer tout seul la dernière soirée de l'an, tête à tête avec sa soupière et ses remords? »

— Monsieur l'abbé, lui dis-je, Francine, que bien vous connaissez, et vous savez si elle est bonne rôtisseuse, m'a promis de me régaler tantôt d'une oie aux marrons. Vous seriez fort aimable d'honorer ce petit festin de votre sainte et gracieuse présence.

Il crut sentir un peu d'ironie dans mon invitation; il en conclut que je lui gardais rancune, que je refusais d'oublier, et il secoua la tête d'un air de reproche. Puis, ayant pensé à l'oie, aux marrons, à Francine, sa bouche s'épanouit, et sur sa large face vermeille un doux sourire courut d'une oreille à l'autre.

A six heures précises, il s'asseyait à ma table, en face de moi. L'oie était en tiers avec nous. Je le chargeai de la découper ; il s'y entend et il y met quelque amour-propre. Personne ne sait mieux que lui trouver du premier coup les jointures d'une volaille.

Ce fut moi qui, entre la poire et le fromage, reparlai des cloches.

— Vous pensez donc, monsieur le curé, lui dis-je, que le jour de mon mariage Dieu fit un miracle dans mon oreille? Quant à moi, je n'en crois rien. Depuis quelque temps, je lis, je raisonne, je réfléchis beaucoup, et je ne crois plus qu'à la grande mécanique qui gouverne cet univers et dont notre petite machine n'est qu'une dépendance. Sauf votre respect, quand il nous arrive d'entendre sonner des cloches qui ne sonnent pas, cela tient tout simplement au battement de nos artères ou à quelque chose qui se passe dans notre nerf acoustique, et cela est aussi naturel que la sonorité exagérée de la région du cœur dans un homme souffrant d'une péricardite, ainsi que me l'enseigna l'autre jour un docteur très savant que j'ai le plaisir de rencontrer quelquefois dans un chemin creux.

Il me regardait attentivement, comme pour s'assurer qu'un homme qui ne croit pas aux miracles peut bien avoir le nez au milieu du visage, après quoi il me représenta qu'il y a miracles et miracles, que les uns sont relativement difficiles, les autres relativement aisés, que le bon Dieu est très avare des premiers, qui lui donnent beaucoup de peine, et qu'il n'a arrêté qu'une fois le soleil et la lune pour faire plaisir à Josué, mais qu'en ce qui concerne les miracles relativement aisés, il en opère à la journée, sans s'imposer pour cela la moindre fatigue.

— Et le miracle des cloches, lui demandai-je, est du nombre des miracles faciles?

— Je vous le demande à vous-même, fit-il en se rengorgeant.

— Il est certain, monsieur le curé, que j'en connais de beaucoup plus difficiles. Eh! tenez, je me ferai le plaisir de vous donner tout à l'heure un billet de cent francs, pour les étrennes de vos pauvres, si vous réussissez à me faire comprendre par quel prodige une femme qui me devait tout...

— J'accepte vos cent francs, interrompit-il. Mais je vous volerai votre argent, car il n'y a pas de prodige ni de miracle dans cette affaire, et depuis que par la faute d'un homme le péché est entré dans le monde, le lion ravisseur rôde sans cesse autour du bercail pour nous dérober quelque brebis.

Il se pique d'être un grand théologien ; je ne sais ce qu'en pensent ses supérieurs. Il entreprit d'abord de me conter l'Eden et la façon dont y vivaient nos premiers parens avant la chute. Leur corps était pur de toute tache. Les coups ne leur faisaient pas mal, et s'il y avait eu dans ce temps des étages, ils seraient tombés d'un sixième sans se meurtrir, et il citait saint Augustin. Ils étaient, à la vérité, condamnés à se nourrir, et, en conséquence, à se débarrasser de l'excédent de leur manger, mais leurs excrétions étaient aimables, et il citait saint Thomas d'Aquin : *Oportebat superfluitates emitti ; tamen nulla ex hoc indecentia erat.* Ils pratiquaient l'œuvre charnelle sans y mêler jamais aucune concupiscence, pas plus que n'en ressent aujourd'hui le laboureur qui ensemence la terre, et il citait de nouveau saint Augustin. Dieu leur avait interdit de goûter au fruit de l'arbre de la connaissance, sachant bien qu'ils s'en trouveraient mal ; c'est ainsi qu'une mère prévoyante défend à ses enfans de toucher aux petits couteaux. Le diable, déguisé en serpent, persuada à la femme de manger du fruit défendu, et, dès lors, tout s'est gâté. C'est de ce jour que les carnivores, qui autrefois broutaient l'herbe des prairies, commencèrent à manger de la viande, et il citait saint Grégoire de Nysse. De ce jour aussi, la rose eut des épines, et il citait saint Basile. De ce jour enfin, les coupables convoitises, l'amour des biens et des plaisirs sensuels régnèrent dans le monde, le péché originel s'étant transmis de père en fils comme un virus héréditaire, de telle sorte que désormais l'homme est tombé dans les griffes du diable, et il citait saint Irénée.

Il était parti, et quand je l'aurais voulu, je n'aurais pu l'arrêter. Il me demanda si j'avais pris la peine de réfléchir sur l'origine de l'âme, si j'était préexistentianiste comme Origène ou créationiste comme saint Augustin, ou traducianiste comme Tertullien. Pour lui, comme saint Thomas d'Aquin, le bœuf muet, l'Ange de l'école, il tenait pour démontré que nous n'héritons de nos parens que notre corps, que l'âme est créée par Dieu, mais que tombant dans un corps

souillé par le péché d'Adam, elle y perd sa pureté, ainsi que le vin le plus pur se corrompt dans une bouteille sale. Il ajouta que toutefois il importe de distinguer entre les petits et les grands péchés, que les petits s'expliquent par la faiblesse de la chair, que les grands sont l'œuvre de l'esprit malin et de ses perfides suggestions, qu'il y met la main directement ou par l'entremise de quelqu'un des démons qui sont à son service et qui prennent possession de nous, comme un voleur s'empare d'une maison dont la porte n'est pas défendue par un chien bien aboyant. Il dénonça comme le plus terrible de tous ces agens du diable le démon de la luxure, me donnant à entendre que, depuis plusieurs années déjà, le démon susnommé possédait le cœur et la chair de madame...

— Encore un coup, monsieur le curé, pour l'amour de vous et de moi, ne la nommez pas!

— Vous faites bien de m'y faire penser, me dit-il. Il y a des noms qu'on laisse échapper dans l'entraînement du discours.

Puis, reprenant sa harangue où il l'avait laissée : — Quand le démon de la luxure nous tient, les anges du ciel eux-mêmes parviennent difficilement à lui faire échec. On raconte qu'un bon bourgeois, dont la femme était toute pareille à celle qu'il ne faut pas nommer, au moment de partir pour un voyage d'affaires, dit à son ange gardien : « Je te la recommande, garde-la comme je la garde moi-même. » A peine fut-il en route, qu'elle fit venir tous ses amans l'un après l'autre. L'ange gardien n'en laissa pas approcher un seul. Mais quand le mari fut revenu, il lui dit : « J'aimerais mieux garder tous les pourceaux du pays de Saxe qu'une femme qui a du goût pour l'œuvre de la chair. »

— Je conviens, lui repartis-je, que le démon de la luxure et le diable expliquent bien des choses ; par malheur, c'est une explication qui demande elle-même à être expliquée. Comme je le disais l'autre jour à Francine, je ne crois pas au diable, il n'en est pas question dans mes livres. Laissez-moi faire, je finirai bien par y trouver ce que j'y cherche.

— La lecture est une bonne chose, me dit-il d'un ton grave ; mais il faut se défier du démon de la curiosité, qui est plus dangereux encore que celui de la luxure.

Francine venait d'apporter un flacon de mon plus vieux cognac, la plus fine goutte qui ait jamais réjoui et mis en feu le palais et le cœur d'un Saintongeais. Je portai mon verre à la hauteur de mes yeux, en m'écriant :

— Monsieur le curé, je veux finir l'année en bon chrétien, qui pardonne à ses ennemis. Je bois à la santé de la grande mécanique de l'univers!

Il s'inclina gracieusement et me répliqua : — Vous me permettrez de boire au mécanicien.

Cela dit, il me déclara avec émotion qu'il n'avait jamais bu d'eau-de-vie plus dépouillée, plus exquise, plus capable de ressusciter un mort ; mais il ne cita pas saint Augustin.

Francine alluma sa lanterne pour le reconduire jusqu'à la grille. Je montai dans ma chambre, où j'attendis avec impatience que ma pendule sonnât minuit. Il me tardait d'en finir avec cette vieille année de malheur que je traînais après moi comme une guenille, comme un sale haillon. Celle qui commence, c'est l'inconnu ; mais quoi qu'elle me réserve, sa figure me plaît davantage ; elle ne m'a pas vu embrasser une drôlesse.

J'ouvris un de mes livres. J'y lus que la lumière accomplit son trajet du soleil à la terre dans l'espace d'un peu plus de huit minutes, mais que pour arriver de la Chèvre jusqu'à nous, il lui faut tout le temps qui s'écoule entre la naissance d'un homme et sa blanche vieillesse. Telle étoile qui viendrait à s'éteindre continuerait d'être visible aux générations futures. L'astronome qui contemple Alcyone avec sa lunette n'est pas certain qu'elle existe encore ; les rayons qu'elle nous envoie se sont mis en route à la fin du XIIIe siècle et nous savons seulement qu'elle était, il y a près de six cents ans, dans l'endroit du ciel où nous croyons la voir.

Je me souvins des histoires que me racontait au collège mon ami Théodule Blandol, qui, dès sa plus tendre jeunesse, se piqua de raisonner. Il m'assura un jour que jadis, dans la saison des orages, les paysans lithuaniens se promenaient autour de leur champ, un morceau de lard à la main et qu'ils disaient : « Bog Perkun, Dieu du ciel et de la foudre, ne tonne pas sur mon champ et je te donnerai ce que je touche de mon petit doigt. »

Bog Perkun, tu n'auras pas mon lard, tu as tonné sur mon champ. Mais vraiment je ne t'en veux pas ; tu ne saurais me voir ni me connaître. Tu as tant d'affaires sur les bras qu'à peine y peux-tu suffire. Ton univers est si vaste que tu es l'éternel absent. Peux-tu seulement compter tes mondes, tes astres naissans, tes soleils qui se refroidissent, tes vieilles lunes mortes, plus nombreuses que les sablons de la mer? Tu les abandonnes à leur destin, qui est de naître et de mourir, et tu emploies leur poussière à bâtir ailleurs.

Enfin, minuit sonna. L'année funeste partit avec sa honte, l'autre m'apparut, mais je ne sais pas ce qu'elle m'apporte : elle cachait ses mains sous sa robe.

VIII.

14 janvier.

Il m'a fallu retourner là-bas. J'ai revu le visage de cette femme, j'ai entendu sa voix. Quelle tranquille effronterie! Elle est confite en impudence. Tour à tour elle parlait d'un ton dégagé ou sucré, avec un demi-sourire, et je n'ai pas réussi à lui faire baisser les yeux. Mais je la tiens; elle se souvient des lettres que je garde ici, au fond d'un tiroir. Elle avoue, elle se confesse ingénument. Quand le président du tribunal, chargé de notre conciliation, lui demande ce qu'elle peut bien alléguer pour sa défense, elle a des réponses charmantes :

— Je n'aimais pas mon mari, je n'ai jamais pu l'aimer.

Ceci est une pure vérité, claire et limpide.

— Lui-même ne m'a jamais aimée.

Audacieux mensonge!.. Eh! que ne dit-elle vrai!

— On n'avait pas consulté mes goûts. Il m'a épousée pour mon nom, je l'ai épousé parce qu'il jouissait d'une honnête aisance. Quand j'ai appris que mon père nous avait ruinés par sa négligence et son désordre, j'ai fait ce qu'on me disait de faire.

Tu mens encore. Du premier jour où tu m'as vu, tu as jeté tes filets et tu m'y as pris.

— M. Berjac n'est qu'un paysan parvenu; nos caractères ne s'accordaient pas. J'avais besoin d'aimer et d'être aimée; j'ai cédé à un entraînement de mon cœur.

L'entendez-vous? Son cœur! Le cœur de cette!.. Mais je ne parlerai plus d'elle. J'ai juré de n'en plus parler.

IX.

17 février.

Je néglige mon journal; je n'y ai rien écrit depuis un mois. Ce n'est pas ma faute, j'ai dû courir. Mon maître-valet m'a quitté; il avait fait des économies et un petit héritage, il veut devenir propriétaire, vivre chez lui, être son maître; j'ai couru et j'ai trouvé. Son remplaçant me plaît. C'est un homme robuste, tranquille, rangé, un peu dur d'oreille; il faut crier, s'user les poumons, mais j'en ai d'excellens. La femme me plaît aussi. Petite, sèche, ratatinée, quoiqu'elle n'ait que quarante-six ans, on lui en donnerait soixante. Son seul tort est de trop parler; une fois l'écluse ouverte, le torrent

s'écoule. J'ai présidé moi-même à leur installation; je leur ai recommandé la vieille maison où je les loge; ma mère y a vécu, j'entends qu'on respecte ce souvenir. Ils m'ont présenté leurs deux fils, grands gars bien découplés; mes vignes seront honnêtement soignées.

Mais on a toujours des surprises dans ce monde. Quand je demandai à Gabelin s'il avait d'autres enfans, il me répondit par un sourd grognement et je crus qu'il avait dit non. Je me trompais, l'homme est sujet à se tromper. Hier dimanche, de bon matin, j'arpentais l'allée qui descend à la ferme; j'entendis de loin une voix de femme jeune et sonore, fredonnant un joyeux couplet. Assurément, ce n'était pas la voix de Mme Gabelin. Curieux de savoir comment cette chanteuse s'était introduite chez mon maître-valet, dans une maison où jadis on ne chantait que des psaumes, j'approchai, et, par une fenêtre du rez-de-chaussée, j'avisai une grande fille en simple corset et en jupe courte, qui, les épaules nues, debout devant une armoire à glace, s'occupait à se coiffer. Je la voyais de dos; je constatai qu'elle avait une belle taille ronde, le cou bien planté, des bras blancs, grassouillets et des fossettes aux deux coudes. Après un hiver dur, le printemps s'annonçait déjà; l'air était doux, et cette belle fille avait ouvert toute grande sa fenêtre pour laisser entrer le soleil et sortir sa chanson.

Elle était fort affairée. Tour à tour haussant ou baissant la tête, la penchant à droite, l'inclinant à gauche, elle étudiait des poses : « Retenez ce qui est bon, a dit l'Écriture, et laissez le reste. » Elle n'en finissait pas de demander des conseils à sa glace. Comme je m'avançais, mon image vint s'y refléter à côté de la sienne. Elle se retourna, très étonnée, et elle me regardait, tenant d'une main son démêloir, de l'autre une poignée d'abondans cheveux fauves qui lui tombaient jusqu'aux talons. Je dois confesser qu'elle gagnait encore à être vue de face. Ses yeux, d'un bleu sombre, sont ombragés de longs cils frisés, son teint est frais comme une fleur de printemps; mais il me parut que son regard était trop hardi dans ses caresses et qu'elle avait un de ces petits nez légèrement retroussés qui cherchent les aventures et les exploits.

Tout à coup, elle s'avisa qu'elle était à demi nue; se débarrassant de son démêloir, elle saisit sur le dossier d'une chaise un châle à carreaux dont elle s'enveloppa. Puis elle me regarda de nouveau; l'instant d'après, elle sourit et me montra deux rangées de superbes dents. Évidemment accoutumée à cueillir les cœurs et les hommages, elle me croyait plongé dans une stupeur d'admiration. Elle s'aperçut enfin que j'avais le visage sévère, que je fronçais le sourcil. Elle pinça les lèvres, le sourire rentra dans son étui.

— Qui êtes-vous, mademoiselle? lui demandai-je d'un ton bourru.

Ma question lui parut impertinente, elle hésita un moment à me répondre ; après réflexion, ayant deviné que j'étais le propriétaire de Mon-Cep, elle répliqua d'un ton bref :

— Je m'appelle Mlle Zoé Gabelin.

Elle n'ajouta rien, mais elle semblait me dire : « D'où sortez-vous? Toute la terre me connaît, et me connaître, c'est m'admirer. »

— Eh bien! mademoiselle Zoé Gabelin, lui repartis-je, ce n'est pas ici l'usage que les jeunes filles fassent leur toilette en laissant leur fenêtre ouverte.

Elle m'examinait avec une curiosité effarée. Je lui faisais l'effet d'un être absurde, saugrenu, qui disait des choses baroques, d'un ridicule pédant, ennemi juré de ses propres plaisirs. Avait-on jamais rien vu, rien ouï de pareil? Eh quoi! un homme avait eu la bonne fortune de contempler les épaules nues de Mlle Zoé Gabelin, et, au lieu d'en rendre grâces au ciel, il avait le front ou la sottise de s'en plaindre! Elle n'avait rencontré jusqu'alors aucun animal de cette sorte.

Elle réussit cependant à s'arracher à ses pensées et ferma brusquement la fenêtre. Comme je m'en allais, je la vis soulever un coin de son rideau pour suivre du regard l'homme saugrenu, pour s'assurer qu'il n'était pas un magot de porcelaine ou de pierre, mais un homme en chair et en os.

A quelque vingt pas de là, ayant contourné l'angle de la maison, j'aperçus Mme Gabelin armée d'un balai de genêt et nettoyant sa cour :

— Or çà, madame Gabelin, lui dis-je avec humeur, depuis quand vous permettez-vous d'avoir une fille?

Elle s'étonna de mon étonnement, me soutint qu'on m'avait prévenu, que l'existence de Mlle Zoé m'avait été expressément notifiée, et comme la bonne femme est sujette à des flux de paroles, elle ne manqua pas une si belle occasion de discourir. Pour omettre les détails inutiles, je consigne dans mon journal que Mlle Zoé est à la fois une lingère et une couturière accomplie, habile à broder un col autant qu'à façonner une robe, qu'elle a des doigts de fée, qu'on l'a surnommée Mlle Chiffe, qu'après avoir terminé son apprentissage à quelques lieues d'ici, chez une tante qui est du métier, elle vient de rentrer chez ses parens, heureux de la ravoir, que c'est une bonne et douce petite personne, aimant le travail, innocente comme un mouton, incapable de penser à mal.

— Et vous lui permettez, madame Gabelin, de se coiffer la fenêtre ouverte? Et vous lui donnez des armoires à glace?

Nouveau discours plus diffus que le premier, destiné à m'expliquer que, si Mlle Chiffe avait laissé sa fenêtre ouverte, il fallait s'en

prendre à quelque incompréhensible hasard. Pareille chose ne lui était jamais arrivée, et je pouvais être tranquille, on se proposait de lui faire de sérieuses remontrances. Quant aux armoires à glace, il n'y en avait qu'une, qu'elle avait achetée de son argent. Dès le jour de sa première communion, elle s'était promis qu'elle aurait une armoire et que son armoire aurait une glace.

— Voyez-vous, monsieur Berjac, c'était son idée, sa fantaisie. Elle commence à gagner; que peut-on lui dire? C'est dans l'air aujourd'hui, et les pauvres mères ne se reconnaissent plus dans leurs filles. On s'attife, on se pare, on veut faire la demoiselle. Bah! jeunesse est courte, et il faut bien lui passer quelque chose.

Puis, s'appuyant sur son balai et s'efforçant de concilier la déférence avec la curiosité, elle me demanda quel mal je pouvais bien trouver à ce qu'elle eût une fille. Je fus embarrassé; je me tirai d'affaire en la rabrouant.

— Madame Gabelin, repris-je d'un ton rêche, les filles, quand elles sont belles, attirent les galans comme le lait attire le chat; il me déplairait fort que ces messieurs vinssent rôder autour de ma ferme et qu'il arrivât scandale chez moi. J'aime les maisons où il ne se passe rien. Que voulez-vous? c'est mon idée, ma fantaisie, mon armoire à glace.

Elle entama un troisième discours, me représenta que sa fille allait chaque matin en journée, travaillait chez la pratique, et le dimanche, après la messe, se rendait au village voisin, chez sa tante, qu'on ne la verrait guère à Mon-Cep. Mais que pouvais-je craindre des galans? Mlle Zoé ou Mlle Chiffe était trop modeste dans ses mœurs comme dans son maintien pour les encourager, pour les laisser seulement approcher. Au surplus, son père et sa mère n'entendaient pas badinage sur cet article, et fort respectueuse pour les auteurs de ses jours, elle ne faisait jamais rien qui pût leur déplaire.

J'étais déjà bien loin qu'elle continuait encore sa harangue. Je poussai jusqu'à ma grille, pour contempler à travers les barreaux mon champ, mais surtout mes vignes, ces vaillantes nourrices dont le lait m'est cher. En retournant sur mes pas, j'entendis une vieille voix enrouée, qui criait :

— Ne t'amuse pas dans les chemins, et reviens avant la nuit.

J'entendis une autre voix beaucoup plus fraîche, qui répondait vivement :

— C'est bon, c'est bon. Je ferai ce qu'il me plaira.

Cette réponse ne me donna pas une haute idée du respect que pouvait avoir Mlle Gabelin pour les auteurs de ses jours. Quand on est fort jolie, qu'on a des cheveux superbes, des doigts de fée et une armoire à glace, il n'est pas défendu de se sentir et de secouer

sa bride. Je la vis bientôt apparaître, descendant le sentier que je remontais, toute pimpante, coiffée d'un chapeau de velours garni de fleurs, relevant assez sa jupe pour laisser voir un bas bien tiré, et convaincue avec raison que sa robe lilas faisait autant d'honneur à Mlle Chiffe qui l'avait bâtie et cousue qu'à Mlle Zoé qui la portait.

En m'apercevant, elle éprouva un petit soubresaut : elle venait de reconnaître le plus absurde, le plus étonnant des hommes, qui n'était pas un homme aimable. Elle ralentit le pas, composa sa démarche, renonça à faire danser son paroissien dans ses mains, et à l'instant où nous nous croisions, elle coula sur moi un regard infiniment pudique, sans réussir à apprivoiser ma morgue et mes sourcils.

Cette fille et sa beauté hardie ne me reviennent pas. J'aurai l'œil sur elle; à la première inconvenance, je trouverai quelque moyen de l'éconduire. Je deviens un homme de fer, un censeur rigide, hérissé et farouche.

X.

25 février.

J'ai assez de l'astronomie, des astres innombrables et toujours circulans, qui ne communiquent avec nous que par leur impassible lumière; j'ai assez des espaces éthérés, des solitudes inhumaines, dont l'immensité dévore ma petitesse comme l'océan mange un grain de sable. Peut-être ont-elles ainsi que moi leurs joies et leurs douleurs; mais le bruit n'en arrive pas jusqu'à mes très petites oreilles. Serviteur à l'infini! Il me réduit à rien, et je veux être quelque chose.

Je relirai le plus gros de mes deux volumes, celui qui traite de la descendance de l'homme. J'ai rapporté l'autre au docteur Hervier; il m'a retenu à dîner. J'ai dépêché un exprès à Francine pour la prévenir, et j'ai passé pour la première fois depuis longtemps une soirée presque agréable hors de chez moi.

On fait petite chère chez le docteur. Il n'a pas une Francine, et sa maison est mal tenue. Du jour où il a perdu sa femme, il s'est trop abandonné à ses inclinations naturelles; il a pris pour devise : Laissez faire, laissez passer. Feu Mme Hervier était une jolie perruche; elle en avait le plumage, le bec, la gourmandise et le cri. Depuis qu'on ne crie plus après lui, notre ami se néglige. Quand vous rencontrerez par les chemins un gros homme court, chauve et carré, à qui les cordons de ses bas retombent sur les talons, dites : C'est le docteur Hervier! — et ne vous étonnez pas si les manches de son tricot de laine rouge dépassent les paremens de son habit à queue de morue

ou si l'extrémité indiscrète d'une de ses bretelles apparaît sournoisement au bas de son gilet chiffonné. Ma pauvre mère disait qu'il faut savoir se gêner pour les autres. Le docteur ne se gêne pour personne ; il faut le prendre tel qu'il est, et il ne fait pas bon courir chez lui la fortune du pot. Mais il est homme de bon propos, de belle humeur, et ses invités lui pardonnent ses brandades manquées. Ce serait un vrai philosophe s'il ne passait pour aimer d'un amour trop tendre ses petits écus. On assure que, si attaché qu'il soit à son heureuse indépendance, il n'hésiterait pas à se remettre sous le joug pour peu qu'il trouvât quelque part un million à épouser. Dans ce pays-ci on ne trouve pas des millions sous le pas d'un cheval, et selon toute apparence le docteur finira ses jours veuf, négligent et serré. Que le ciel des astronomes, où foisonnent les nébuleuses et où s'éteignent les soleils, lui fasse grâce ! Chacun de nous a ses petits défauts... Eh ! toi, là-haut, n'as-tu pas les tiens ?

Nous prîmes le café dans son cabinet de travail. Il se plongea dans un fauteuil, repoussa sur son occiput sa barrette de velours, caressa un instant son crâne nu, qui luisait comme un miroir. Puis, ayant soulevé avec effort sa jambe droite, il l'étendit en travers sur le fémur de sa jambe gauche, empoigna de sa main gauche son pied droit, et tout en grattant de l'ongle la semelle de sa pantoufle :

— Mon cher monsieur Berjac, me dit-il, je suis content de vous. Vraiment vous avez meilleur visage, et il me semble que tout à l'heure vous mangiez de grand appétit ; vos yeux ne sont plus creusés, vos joues se regarnissent, vous vous remplumez. Voilà ce qu'on gagne à lire de bons livres. La lecture est le plaisir qui coûte le moins et rapporte le plus.

— J'en connais un autre, lui repartis-je, qui coûte encore moins et rapporte encore plus : c'est l'oubli.

— A la bonne heure ! C'est une recette que je vous avais donnée, vous suivez mes ordonnances. Oubliez, oubliez, vous n'oublierez jamais assez.

— Laissez donc, je ne pense plus à cette femme.

— En vérité !

— Je n'y pense plus, vous dis-je, et je n'en parle jamais.

— Voilà qui est bien. Et que pensez-vous de Darwin ?

— Depuis quelque temps, docteur, lui répondis-je, je suis devenu très défiant ; je ne me laisse plus prendre aux apparences, et dans mes lectures comme dans mes affaires, je crains toujours qu'on ne m'attrape. Il y a dans votre Darwin des choses qui me plaisent et d'autres qui chagrinent mon petit bon sens. Je le tiens pour un grand savant, mais je soupçonne qu'il avait autant d'imagi-

nation que de science et qu'il s'est parfois amusé de nous. S'il faut l'en croire, il y avait naguère dans un jardin mal approvisionné une paire de colimaçons qui s'aimaient beaucoup. L'un était robuste et ingambe, l'autre était débile, de petite santé : le plus vigoureux des deux compagnons disparut tout à coup ; il avait passé dans un jardin voisin, où il fit chère lie et bombance. Après s'être repu, il songea à son ami, il revint par-dessus le mur l'informer de sa trouvaille ; il l'affrianda, le persuada, et l'un suivant l'autre, il l'emmena clopin clopant dans son paradis. Ce n'est pas Darwin lui-même qui a vu la chose ; il l'avait apprise d'un M. Lonsdale, qui, nous dit-il, ne tenait pas ses yeux dans sa poche. Depuis mon enfance, docteur, j'ai pratiqué les colimaçons, et tous les Lonsdale de la terre ne me persuaderont jamais qu'ils aient le cœur sensible. Docteur, croyez-vous que les escargots aient le cœur tendre ?

— Je dois avouer, dit-il, que jusqu'à ce jour ils ne m'en ont donné aucune preuve ; après cela, il y a de belles âmes qui gardent leur secret.

— L'histoire des colimaçons, repris-je, m'avait mis en défiance. J'ai peu d'estime pour les boulangers qui ne font pas le poids et pour les gens qui paient en fausse monnaie. Je n'aime pas non plus les savans qui donnent leurs conjectures pour des certitudes. Un homme averti en vaut deux, et je ne veux plus croire tout ce qu'on me dit. Ah! messieurs, vous nous en contez! à qui vendez-vous vos coquilles? Est-il bien certain, par exemple, que l'extrême envie de plaire à leurs femelles ait inspiré aux faisans argus mâles l'heureuse idée de peindre leur plumage et de l'orner d'ocelles de toute couleur? La sélection sexuelle me paraît une affaire très hasardeuse, et je doute que les poules faisanes n'accordent leurs faveurs qu'à ceux de leurs mâles qui se requinquent. Je doute aussi que les êtres les mieux doués et les mieux nourris aient plus que les autres la faculté de se reproduire, et que ce soit là tout le secret du perfectionnement des espèces. Ne voyons-nous pas des gueux, vivant de privations, faire dix enfans à leur femme, et tel duc, qui craint de voir ses biens tomber en déshérence, se remarier deux fois sans venir à bout de fabriquer le petit rejeton, le gentil petit homme en qui il voudrait se survivre et continuer sa race? Consultez le premier jardinier venu : il vous dira que certaines plantes trop soignées, trop fumées, deviennent stériles en s'engraissant. Le bois grossit, se fortifie ; mais adieu les fleurs et les fruits! Le sauvageon d'à côté en jonche la terre, comme pour narguer nos soins perdus et notre vaine science. Croyez-moi, il y a bien du hasard dans les choses de ce monde et beaucoup de roman dans les systèmes qu'on nous bâtit. S'il faut tout dire, de doute en doute, j'en viens à douter que nous

descendions d'un mammifère velu, qui descendait lui-même d'un animal aquatique tout semblable aux larves des ascidies. Docteur, que vous en semble ?

— Ma foi ! je n'y étais pas, et, à vrai dire, personne n'y était, sauf les larves des ascidies, qui n'ont pas écrit leur histoire. Mais il faut être de son siècle. Jadis, on expliquait tout par de grandes causes agissant par à-coups ; aujourd'hui on croit à de petites causes qui travaillent sans cesse dans l'ombre et dont les effets s'accumulent. Aux révolutions violentes et successives on a substitué la théorie de l'évolution insensible et continue. Cela me va mieux ainsi ; je n'ai jamais aimé les révolutions.

— A ce compte, lui dis-je, c'est affaire de goût ; que chacun en prenne à son aise !

— Ah ! permettez, monsieur Berjac. Il y a une science très certaine, qui s'appelle l'embryologie, et ne vous en déplaise, cette embryologie nous apprend que l'homme se développe d'un ovule large de deux centièmes de millimètre, ne différant en rien de celui de tout autre animal, que plus tard l'embryon humain ressemble à celui d'un poisson, puis à celui d'un oiseau, puis à celui d'un chien, et qu'à la veille de ma naissance je ressemblais étonnamment à un petit singe. Il en résulte que j'ai refait dans le ventre de ma mère, étape par étape, espèce après espèce, toute l'histoire du règne animal. D'autre part, l'anatomie m'enseigne que je diffère moins d'un singe anthropoïde qu'il ne diffère lui-même d'un macaque ou d'un babouin. Aussi ai-je pris le parti de me laisser classer sans résistance dans l'ordre des primates, dont vous et moi, comme tous les bipèdes de notre sorte, composons la première famille, en compagnie des chimpanzés, des orangs-outangs, des gorilles et des gibbons.

— Vous êtes donc, docteur, un gorille perfectionné ?

— Parlez mieux, ce n'est pas cela. De l'aveu de tous les savans sérieux, je ne descends d'aucune des espèces de singes existans. La preuve, c'est que dans sa première jeunesse le gorille nous ressemble beaucoup plus que dans son âge adulte ; à mesure qu'il vieillit, il s'éloigne davantage de nous : il acquiert des canines aussi longues que celles du lion, de fortes crêtes osseuses sur l'occiput et une tête prognathe, pareille au museau de l'ours ou du sanglier. Il m'est permis d'en inférer qu'il n'est pas mon père, mais que sans doute nous avons des ancêtres communs, dont il tient plus que moi. Il ne s'est pas soucié de faire son chemin ; j'ai travaillé et je fais dans le monde meilleure figure que lui. Non, le gorille n'est pas mon père ; il n'est que mon parent éloigné, mon cousin, si vous voulez, un cousin pauvre, qui n'a pas su arriver, ce qui est consolant pour mon amour-propre.

— Docteur, votre amour-propre se console facilement.

— Mon cher Berjac, il ne faut pas renier ses parens; cela n'est pas bien et cela porte malheur. Au demeurant, la nature y a pourvu; elle rabat les bouffées de notre orgueil de parvenus en nous soumettant, nous et les singes, aux mêmes infirmités, aux mêmes maladies de famille, telles que la carie dentaire, les catarrhes chroniques ou aigus, la pneumonie, la phtisie, l'hépatite, la néphrite, les parasites de la peau et des intestins. A quoi nous servirait-il d'oublier nos origines? Nos humbles parens et alliés s'en souviennent et se chargent de nous les rappeler. Cuvier, le grand Cuvier, l'ennemi déclaré du transformisme, a constaté de ses yeux qu'un singe, qui n'était pas un anthropoïde, mais un vil catarrhinin, un obscur cynocéphale, tressaillait d'aise et entrait dans de violens transports en voyant passer devant les barreaux de sa cage de jeunes et jolies femmes. Il les provoquait, les appelait de la voix et du geste, leur dénonçait le cousinage. Eh! morbleu, n'imitons pas ces faquins enrichis qui ne connaissent plus leurs anciens compagnons de misère, et, pensez-y, tel sauvage velu, dont le rictus fait peur et que cependant vous tenez pour un homme, pour votre congénère, ignore si le soleil qu'il voit aujourd'hui est le même qu'il a vu se lever hier matin; donnez-lui des clous, il les sèmera dans l'espérance de les faire pousser; il n'a pas trois idées dans la tête et ne sait compter que jusqu'à trois. Y a-t-il plus loin d'un gorille à ce sauvage que de ce sauvage à Sylvain Berjac? Mon voisin, ne méprisons personne et soyons aimables pour nos cousins pauvres.

J'étais assis en face d'une fenêtre sans rideaux, et, quoique les carreaux en fussent un peu troubles, j'apercevais un grand pan de ciel étoilé.

— Soit! lui dis-je. Je veux être un bon cousin, Dieu me garde de renier ma famille! Mais avouez qu'un primate qui a compté toutes les étoiles que voici, qui a mesuré leur orbite, qui peut dire à chacune d'elles d'où elle vient, où elle va et quand elle y arrivera, est un primate bien étonnant.

— Je l'admire autant que vous. Il a inventé non-seulement l'astronomie, le télescope et le calcul de l'infini, mais l'alphabet, la charrue et le pressoir, les langues et les religions, les torpilleurs et l'opéra comique, sans parler du petit instrument que voilà, auquel, moyennant quatre cordes accordées de quinte en quinte, et une baguette garnie de crins tendus, il fait dire toute sorte de choses qui ne peuvent pas se dire avec des mots.

Et, en parlant ainsi, il me montrait du doigt sa boîte à violon posée de travers sur une console, pêle-mêle avec de gros bouquins, des bocaux suspects, un bonnet de coton, une brosse à dents, et je ne sais quoi de flasque qui ressemblait à une vieille culotte dé-

penaillée. Il joue du violon dans ses momens perdus ; mais, soit modestie, soit orgueil, il n'en joue que pour lui.

— Eh ! oui, reprit-il, ce primate a toutes les curiosités de l'esprit comme toutes les industries. C'est là sa grandeur et sa misère, car je le plains autant que je l'admire, et je vois en lui l'être le plus désassorti qui puisse se rencontrer sous la voûte des cieux. Remarquez, en effet, monsieur Berjac, que, jusqu'à l'apparition du bipède humain, tout s'était passé régulièrement dans le monde. Depuis l'ascidie, qui n'est qu'un petit sac muni de deux orifices, jusqu'à la puce, et de la puce jusqu'aux vertébrés supérieurs, que de progrès méthodiques et gradués se sont accomplis dans la fabrique des êtres sentans, comme dans la distribution, dans l'agencement de leurs organes, s'adaptant de plus en plus à la grande loi de l'économie des forces et de la division du travail ! Chaque animal possédait juste la dose d'intelligence nécessaire à son bonheur. Le cerveau du poisson est plus petit que ses lobes optiques ; celui du flétan, ce gros poisson plat qui pèse autant qu'un homme de taille moyenne, a la grosseur tout au plus d'une graine de melon, et il passe pour constant que cette graine de melon suffit à ses besoins, même à ses plaisirs. L'homme paraît, et l'art progressif de la construction des espèces animales subit un arrêt brusque et fatal ; dorénavant, le progrès ne consiste plus que dans le raffinement indéfini de la substance nerveuse, de l'appareil cognitif, de cette pulpe grise ou blanchâtre que nous logeons dans la cavité de notre crâne, grand magasin d'images et d'idées. Idées et images, nous en acquérons par la transmission héréditaire plus que nous n'en pouvons consommer, plus qu'il n'en faudrait pour que nos sens et notre corps fussent heureux. Je dis que nous en avons trop ; que sera-ce dans vingt siècles d'ici ? On assure que Shakspeare ne disposait que de quinze mille mots, représentant quinze mille idées, et on a calculé que la petite case de notre cerveau affectée à la mémoire des sons articulés contient plus de six cent millions de cellules. Si jamais le magasin s'emplit, quelle surcharge ! Alors on pourra dire que la pléthore est au centre de l'empire, le marasme, la langueur aux extrémités. Je crains vraiment que la nature n'ait fait fausse route. Puisqu'elle voulait fabriquer un être capable de la connaître et s'en faire un miroir pour y contempler son image, elle aurait bien dû assortir la bordure à la glace, perfectionner notre corps avec notre âme, nous distinguer du singe et nous affranchir des vils besoins de la bête.

— Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait, mon cher docteur ? Le savez-vous ? Elle a eu sans doute ses raisons, et j'aime à savoir les pourquoi.

— J'ai tort de l'accuser, reprit-il ; c'est l'homme qui a tout gâté par son industrie. Le premier principe de tout progrès est le sentiment très vif d'une privation et le malaise, la douleur persistante qu'elle nous cause. Le jour où l'homme a inventé l'outil, il n'a plus éprouvé le désir de perfectionner son corps ; il l'a même laissé dégénérer. Assurément, il peut se flatter que son visage, où se reflète son intelligence, est plus avenant que celui d'un chimpanzé, et on ne saurait trop vanter les merveilles de sa main, qui fabrique et manie l'outil ; mais, hors de là, nos cousins pauvres ont sur nous plus d'un avantage. L'homme a inventé le feu ; il s'en est servi tout d'abord pour attendrir sa nourriture, et, faute d'exercice, ses mâchoires ont perdu de leur ressort. Il a inventé les pièges et les armes, il a pu se passer de lacérer sa proie, et ses canines laissent fort à désirer. Il a découvert le levier, et ses bras se sont affaiblis ; il se trouverait mal de défier un gorille au pugilat. Un illustre physicien allemand a fait une savante critique de l'œil humain et déclaré que, si un opticien s'avisait de vendre un instrument fabriqué avec si peu de soin, il n'hésiterait pas à le lui laisser pour compte. L'homme a inventé les lunettes et le cornet acoustique et le téléphone ; peu lui importe que sa vue et son ouïe déclinent, que la plupart des animaux l'emportent sur lui par l'acuïté comme par la finesse de leurs sens. L'outil est le grand criminel, et l'homme, grâce à ses inventions, a trouvé le moyen de rétrograder en avançant. Il loge aujourd'hui la sagesse d'un dieu dans le corps d'un animal médiocre.

Je réfléchis un instant, car j'aime à réfléchir avant de parler, et je lui dis :

— Ceci explique, docteur, pourquoi l'homme est le seul être qui ait honte de son corps.

— Cette fois, me dit-il, vous avez bien parlé. Oui, l'homme a honte de son corps. Il l'a déguisé d'abord en le tatouant, ce qui est une façon de le cacher ; il s'est arrangé plus tard pour ne laisser voir d'ordinaire que son visage et ses mains, seules parties de sa personne auxquelles il ait apporté quelque perfectionnement. Puis sont venus les ascètes, qui ont dit anathème aux joies des sens, les philosophes de toute secte, plus ou moins heureux dans leurs efforts pour concilier les prétentions des deux parties contestantes et négocier entre elles un concordat, et, après eux, les spiritualistes, empressés à nous faire croire que l'esprit ne contracte avec la chair qu'un mariage à terme, qu'un jour il s'en ira vivre tout seul dans le ciel, sa vraie patrie, laissant son indigne compagne pourrir en terre, à moins qu'elle ne ressuscite sous la forme d'un corps glorieux et spirituel, qui ne sera plus le corps d'un singe. Com-

ment voulez-vous qu'un être dont la destinée est de joindre toutes les curiosités sublimes aux sensations d'un animal ne soit pas un abîme de contradictions? Mais, en sa qualité d'animal très rusé, et à la fois méprisant son corps et l'aimant beaucoup parce qu'il le considère comme un grand fournisseur de plaisirs dont il ne saurait se passer, il recourt à toute sorte de petits artifices, de petites hypocrisies, pour s'entendre avec lui-même et accorder ses tendresses avec ses mépris. Il a créé l'art culinaire, et il ne mange pas comme une bête; il déjeune, il dîne, il soupe. La peinture, la statuaire, lui procurent l'agrément de contempler sans honte sa chère et méprisable personne, réduite à l'état de forme pure et de pure apparence, affranchie de tout vil alliage, dégagée de cette matière corruptible à laquelle s'attaquent les maladies et qu'un jour les vers mangeront. Faut-il parler de certain besoin naturel qu'il décore des plus beaux noms? Cela s'appelle le culte de la beauté, l'union des âmes, la divine sympathie des cœurs. Un philosophe a dit que l'amour est l'étoffe de la nature brodée par l'imagination. L'homme est le seul animal qui cache ses amours, et comme il tient à sa propre estime, il n'ose se les avouer à lui-même qu'en mariant à ses plaisirs des chimères, à ses appétits un peu de métaphysique, et au cri de son désir les chansons de l'oiseau bleu. Cruels embarras d'un être qui n'a pas le corps qui convient à son esprit, ou l'esprit qui convient à son corps! Mais à quoi bon ces réflexions chagrines? Que bénies soient les fictions qui embellissent notre misérable existence et nous aident à être contens et fiers de nous-mêmes!.. Monsieur Berjac, avez-vous lu *Tristram Shandy?*

— Jadis Théodule Blandol m'en récita plus d'un chapitre. Ce cher garçon était notre grand pourvoyeur de lectures défendues.

— Un soir, s'il vous en souvient, ils étaient tous ensemble à l'office, valets d'écurie, marmitons, laveuses de vaisselle. Suzanne, la charmante soubrette, s'y trouvait aussi, et le caporal Tom s'était mis à prêcher. Il leur disait : « Qu'est-ce que la plus jolie femme du monde? Une chair corruptible. » A ces mots, Suzanne, qui le caressait de la prunelle, se recula vivement et s'en fut bouder dans un coin. Mais l'auteur ajoute : « Femmes, c'est ce délicieux mélange qui fait de vous les chères créatures que vous êtes, et celui qui vous hait pour cela a sûrement pour tête un concombre et pour cœur un pépin. Qu'on le dissèque bien vite! on verra si j'ai dit vrai. »

Je frappai sur sa table à écrire un si formidable coup de poing qu'elle trembla sur ses quatre jambes, dont l'une était boiteuse et mal calée.

— Au diable! dit-il; ne cassez rien.

— Docteur, m'écriai-je, vous qui avez tout appris ou tout deviné, expliquez-moi comment il peut se faire qu'une femme qui me devait tout?..

— Ah! ah! fit-il en ricanant, on vous y prend, on vous y attrape!

— Une femme, dis-je, pour qui j'avais toujours été parfait?..

— Eh! le malheureux! il l'avait expulsée de sa mémoire, il n'y pensait plus, il n'en parlait jamais.

— Docteur, il faut que cela sorte. Comment se fait-il qu'une femme?.. Regardez-moi, je ne suis pas encore décrépit; j'ai eu mes trente-deux ans accomplis le 9 septembre de l'an dernier, et je ne suis ni tortu ni bancroche. Sans être fat, je ne me crois pas vilain; certaines femmes m'ont fait la grâce de me donner à entendre qu'il ne tenait qu'à moi, que je n'avais qu'à vouloir... Je n'ai pas voulu, non, je n'ai pas voulu. Ce n'était pas dans mon idée ni surtout dans l'idée de mon père. Le petit cousin, vous le connaissez, vous l'avez vu. Quel affreux rousseau! je l'appelais le macaque. Et notez, je vous prie, qu'il n'a pas eu la peine de soupirer longtemps; c'est d'elle que sont venues les avances, elle s'est offerte; j'ai des lettres qui en font foi. Et notez encore que le jour même où elle se donnait à lui, elle me rendait ses bonnes grâces et s'étudiait à me reprendre... Docteur, si vous m'expliquez l'impudeur de cette femme, je vous proclame un grand savant.

Cette fois, il passa sa jambe gauche sur sa jambe droite, et de sa main droite prit son pied gauche.

— Mon cher voisin, me dit-il, vous êtes un mauvais lecteur, vous ne savez pas déchiffrer les écritures; autrement Darwin vous aurait appris ce qu'il faut entendre par une réversion. Les chevaux, vous ne l'ignorez pas, ont la faculté de mouvoir certaines parties de leur peau par la contraction du pannicule musculaire; certains hommes, par une contraction toute pareille, dont nous n'avons pas le secret, vous et moi, remuent à leur plaisir la peau de leur tête. C'est un joli talent, et il y faut voir un cas de réversion. D'autres ont le pouvoir de chauvir des oreilles ou de les ramener d'arrière en avant et d'avant en arrière, ainsi que les chiens et les chats. C'est encore une réversion. D'autres ont le gros orteil mobile et opposable, comme celui d'un singe, et peuvent s'en servir comme d'un pouce pour jouer du violon ou pour peindre à l'huile. Il en est dont l'os coccyx est si développé qu'on leur fait l'injure de les appeler des hommes à queue. D'autres, enfin, aussi velus que des ours, ont l'occipital si aplati, le front si fuyant, la voûte crânienne si comprimée, les mâchoires si saillantes qu'ils n'auraient pas le droit de s'indigner contre ceux de leurs cousins pau-

vres qui s'aviseraient de les traiter de frères. Je vous l'ai dit, l'homme est le grand déclassé de la création, et tantôt il aspire à se dissoudre dans l'éther, ou il rétrograde piteusement vers ses humbles origines... Il y a aussi des femmes à réversions. La bête a ses curiosités folles, et quand la bête crie, on fait ce qu'elle veut ; c'est l'heure du berger pour les vilains rousseaux.

Et là-dessus, il cita deux vers de Juvénal ; Blandol me les avait lus en traduction, avec beaucoup d'autres :

> Si nihil est, servis incurritur; abstuleris spem
> Servorum, veniet conductus aquarius...

Il ajouta : — Mon cher voisin, profitez de votre expérience, ne faites plus à vos amis le chagrin d'épouser une femme à réversions.

Je bondis sur ma chaise : — Docteur, docteur, lui dis-je, vous moquez-vous de moi? Me croyez-vous donc capable de me remarier?

— Laissez, laissez, dit-il. Qui a bu boira.

Il m'avait mis en colère. Sans prendre congé de lui, je gagnai la porte pendant qu'il me disait :

— Doucement, vous êtes trop vif. C'est une nuit sans lune, les étoiles brillent, mais n'éclairent pas. Donnez à Marguerite le temps d'allumer sa lanterne.

— Ne dérangez pas Marguerite, lui répliquai-je, je connais mon chemin.

Comme je traversais la cour, il ouvrit sa fenêtre pour me crier :

— Sans rancune, mon cher monsieur Berjac. Je m'invite à votre second mariage. Vous avez beau ne plus croire aux miracles, vous serez toujours de la race des croyans.

Et je m'enfonçai dans la nuit noire, la prenant à témoin qu'erreur ne fait pas compte, que Sylvain Berjac n'était pas homme à se laisser tromper deux fois, qu'il en avait à jamais fini avec les femmes.

XI.

3 mars.

Je passe ma vie à gronder. Ce soir pourtant, il se mêlait quelque douceur à ma mélancolie ; mon avoué m'ayant donné de ses nouvelles, mon noir avait tourné au gris clair.

Au coup de dix heures, la nuit étant calme et sereine, je voulus, avant de me mettre au lit, aller respirer le frais dans ce que j'appelle

mon chemin de ronde, lequel sépare mes vignes de mon potager. Je sortis par la petite porte, dont j'ai seul la clé, et je longeais tranquillement mon mur à chaperon, les mains derrière le dos, lorsque je crus entrevoir une ombre arrêtée devant ma grille. Je continuai d'avancer, elle ne se dérangea pas. On assure que le matin, dans les montagnes, à l'heure où le coq de bruyère rend ses hommages au soleil levant, cet oiseau, le plus défiant de tous, uniquement occupé de l'objet qui le transporte, est tellement blessé d'amour et perdu dans ses pensées que le chasseur peut l'approcher, le coucher en joue sans inquiéter sa brûlante extase. Il en va des amoureux sans plumes comme des coqs de bruyère.

Je m'étais coulé derrière un buisson; je me tenais coi, je prêtais l'oreille. L'ombre parlait, et, de l'autre côté de la grille, à quelque distance, quelqu'un lui répondait. Je reconnus l'amoureux à sa voix de rogomme. C'était un nommé Joseph Loubil, ancien soldat du train, natif du village désormais historique où Mlle Zoé Gabelin apprit à coudre. Ayant quitté le service depuis peu et maréchal-ferrant de son état, il rêve de s'établir dans ce pays, d'y monter une forge. En attendant, faute de mieux, il était venu deux fois déjà me prier de l'occuper à quelque travail, et je comprends à cette heure ce qui l'attirait chez moi. Pour le moment, c'est à un plus doux ouvrage qu'il aurait voulu se livrer; mais une grille fermée est un grand empêchement. Il grognait, il geignait.

— Je suis sûr que vous avez la clé, disait-il.

— Je vous jure que je ne l'ai pas.

— Approchez du moins; j'ai des choses à vous dire, et je ne veux pas les crier.

Elle se gardait d'approcher, elle se mettait à rire, et de nouveau, il se lamentait, il suppliait. Je ne pouvais la voir, mais je démêlais facilement son petit manége. Elle tournait les talons, feignait de s'en aller. Alors il se fâchait tout de bon, la menaçait de tenter l'escalade, entreprise ardue, pleine de hasards. Aussitôt elle faisait volte-face, revenait sur ses pas, puis s'arrêtait hors de portée. Pour la seconde fois, j'entendis son rire provocant, moqueur, qui égrenait ses perles dans le vague de la nuit, et l'imbécile recommençait à la supplier, exhalant son dépit en de longs soupirs, auxquels se mêlaient par intervalles des jurons de caserne.

— Venez, mais venez donc; vous feriez damner un saint.

— Joseph, me promettez-vous d'être sage?

— Sage comme un agneau, comme un bon Dieu, répondait-il.

Elle prit enfin son parti et lentement lui fit la grâce de venir s'appliquer contre la grille, disant :

— C'est bien convenu, vous m'avez promis d'être sage?

Il ne fut ni sage, ni sot. Je devinai qu'il avait passé lestement son bras droit entre deux barreaux et qu'il la tenait par la nuque. Elle avait beau protester, se débattre, lui rappeler ses engagemens, elle était à sa discrétion, et j'entendis le bruit d'un baiser, puis d'un second, puis d'un troisième...

On ne put aller jusqu'à quatre. Une grande colère très stupide s'était emparée de moi, m'échauffait la cervelle et les joues. Il me parut que ce Joseph était un maraudeur, qui pillait effrontément mon jardin, un braconnier qui attrapait mes lapins au collet, qui me prenait mon bien, me dérobait... C'était absurde! Mais, permettez, en fin de compte, ce qui est chez moi est à moi.

J'étais sorti de mon buisson, et, me dressant tout debout, je frappai des mains. Il prit ses jambes à son cou, elle détala, il n'y avait plus personne. Je regagnai bien vite la petite porte dans l'espérance de prévenir la fugitive, de lui couper la retraite, de la surprendre avec éclat en flagrant délit d'escapade nocturne. Elle sait courir, j'arrivai trop tard. Elle avait déjà enjambé l'appui de sa fenêtre, tiré son volet, et elle faisait la morte.

Le gibier aux bonds agiles s'était moqué du chasseur. Mais avant de lever le siège, doutant si j'avais rêvé, je voulus m'assurer que la terre humide conservait des empreintes de pas. J'allumai une bougie, que je porte toujours dans ma poche, et j'avisai au coin de la maison une jolie pantoufle, ornée d'une bouffette de ruban rose. Cendrillon l'a perdue dans sa fuite; sans doute, elle donnerait beaucoup pour la revoir. Armé de cette pantoufle, dont le témoignage ne peut être récusé, j'irai trouver Mme Gabelin, et je lui dirai avec autorité :

— Bonne femme, je vous avais prévenue que je n'entends souffrir aucun scandale chez moi. Expédiez votre fille en quelque endroit où ses galans pourront la voir sans que je les voie.

Cette aventure m'avait ému. Pourquoi? Je voudrais qu'on me le dît. Pour penser à autre chose, j'ai ouvert machinalement mon gros volume et mes yeux sont tombés sur ce passage :

« Les thysanures constituent l'ordre inférieur des insectes. Ils ne subissent pas de métamorphoses. Leur bouche est disposée pour broyer, et leur abdomen se termine par trois filets, qui leur servent à sauter, d'où leur vient leur nom, qui signifie : queue frangée. Ces insectes nous offrent une organisation tout à fait subalterne; mais on acquiert, en les étudiant, la preuve intéressante que, même à un degré aussi bas de l'échelle animale, les mâles font une cour assidue aux femelles et que les femelles possèdent tous les secrets d'une coquetterie raffinée. Le célèbre Lubbock dit, en décrivant le *smynthurus luteus* : « Il est fort amusant de voir ces petites bêtes

coqueter ensemble. Le mâle, beaucoup plus petit que la femelle, court autour de l'objet de ses tendresses. Puis ils se placent vis-à-vis l'un de l'autre, avancent et reculent comme deux agneaux qui jouent. La femelle feint ensuite de se sauver, le mâle la poursuit avec une apparente colère et la devance pour lui faire face de nouveau. Elle se détourne timidement, mais le mâle, plus vif dans ses allures, se détourne aussi et semble la fouetter avec ses antennes. Enfin, après être restés face à face quelques instans, leurs antennes ne leur servent plus qu'à causer, et, dès lors, ils sont tout entiers l'un à l'autre. »

C'étaient un *smynthurus luteus* et une *smynthura lutea* qui causaient tout à l'heure des deux côtés de ma grille. Quand on ne croit pas au diable, il faut croire à la bête, de qui nous descendons. Le docteur sait ce qu'il dit, la bête et son cri expliquent tout.

XII.

4 mars.

On veut et on ne veut plus; l'homme est un animal bizarre. Ce matin, de bonne heure, je me rendais auprès de Mme Gabelin dans l'intention de régler mes comptes avec elle, de l'édifier sur les manœuvres d'une belle fille dont elle m'avait vanté l'innocence, lorsque je vis sortir de la ferme Mlle Chiffe, qui s'en allait en journée. Elle descendit lentement l'avenue, s'arrêtant à chaque pas pour regarder autour d'elle. Je lui disais en moi-même :

— Cherche à ton aise, ma belle enfant; ce que tu cherches est dans ma poche.

Elle se retourna, m'aperçut et tint à me prouver qu'elle savait rougir. Puis elle me fit une légère inclination de tête, à laquelle je ne répondis point, et après m'avoir jeté un long regard, qui me parut plein de repentir et d'humble supplication, elle partit comme un trait.

Je me suis laissé bêtement toucher, attendrir; j'ai fait grâce à sa confusion, je n'ai rien dit à sa mère... A quoi bon? Il y aurait du bruit, de l'orage, des scènes de famille. Je ferai moi-même ma police; je surveillerai cette noctambule. Si jamais je l'attrape de nouveau dans un tête-à-tête amoureux, je lui dirai son fait, je lui signifierai brutalement son arrêt d'expulsion définitif et exécutoire.

Jusque-là, je garde sa pantoufle; je l'ai serrée dans un buffet.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES

MISSIONS CATHOLIQUES EN CHINE

ET LE

PROTECTORAT DE LA FRANCE

I.

Comme un disciple de Confucius l'interrogeait un jour sur l'immortalité de l'âme et sur la vie future, le sage répondit : « Pourquoi songer à l'autre vie, alors qu'il est déjà si difficile de connaître la vie présente ? » Cette réponse, qui fait du philosophe de Lou un ancêtre de nos positivistes, paraît exprimer assez exactement l'idée commune des lettrés chinois sur le plus grand problème qui s'impose à la pensée de l'homme. Ce problème, ils ne s'en occupent guère. L'esprit chinois, terre à terre, peu porté aux abstractions et aux conceptions métaphysiques, s'accommode volontiers d'une indifférence à laquelle répugne l'imagination plus ardente de la plupart des autres peuples. Pour les lettrés, il n'existe guère de religion dans le sens que nous donnons à ce mot. Les hommages périodiques rendus à la mémoire de Confucius, les cérémonies en l'honneur des ancêtres, la participation au culte officiel dont l'empereur est le seul grand prêtre, n'impliquent pas une foi particulière en des

dogmes surnaturels. Quant au menu peuple, les bonzes et les taossé lui offrent pour l'autre vie des perspectives fort séduisantes : les bonzes, disciples d'un bouddhisme très éloigné des doctrines de Çakyamouni, lui promettent les délices du paradis du ciel occidental, séjour d'Amitabouddha; les taossé, apôtres des croyances grossières et basses où est descendue la noble philosophie du Tao, ou de la raison pure, enseignée par Laotseu, placent la vie future dans les étoiles. Mais, en fait, pour les masses populaires, le culte se borne à faire brûler de temps en temps des baguettes d'encens devant une image de Bouddha, ou devant la bonne Kouanyin, déesse de la miséricorde. Quelques pratiques superstitieuses pour ainsi dire instinctives, — tant les générations qui se succèdent s'en transmettent fidèlement les rites, — répondent presque seules au besoin qu'éprouve tout homme de se concilier les mille forces mystérieuses dont nous sommes entourés. Rien dans la Chine passée ou présente ne rappelle les grands entraînemens religieux dont le monde occidental a été souvent le théâtre. Que l'on songe en outre à la méfiance et au mépris avec lesquels l'orgueil chinois accueille tout ce qui vient de l'étranger, et l'on reconnaîtra que ce grand empire est un milieu peu favorable à l'expansion d'une religion élevée et métaphysique. Aussi le christianisme a-t-il eu grand'peine à y prendre pied. Les efforts de la propagande semblent avoir été plus heureux aux époques où l'empire est tombé aux mains des dynasties étrangères. Les Mongols, au XIIIe siècle, ont accueilli avec bienveillance la prédication de l'évangile. Koubilaï, petit-fils de Gengiskhan, que Marco Polo visita dans sa capitale de Cambalik, aujourd'hui Pékin, Koubilaï s'était converti au bouddhisme thibétain, cette religion des Lamas qui offre avec le catholicisme des ressemblances de forme trop frappantes peut-être pour être fortuites. Il ne fit aucune opposition à des doctrines qui s'alliaient facilement à ses sentimens et à ses croyances propres. Des rapports presque réguliers s'établirent entre Rome et la Chine : plusieurs prélats nommés par le pape se succédèrent sur le trône épiscopal de Pékin à la fin du XIIIe siècle. Mais les Mongols qui avaient conquis l'empire subirent bientôt l'influence chinoise : ils perdirent peu à peu les qualités religieuses et militaires qui distinguent leur race. C'est une triste histoire que celle des descendans de ce Koubilaï Khan, empereur de Chine, dont la suzeraineté s'étendait de la Corée jusqu'à la Pologne, y compris l'Indo-Chine et la Perse. Ils allèrent s'affaiblissant sans cesse jusqu'au jour où le fils d'un artisan, domestique dans une bonzerie, s'enrôla dans une bande de mécontens, en devint le chef, réveilla le patriotisme chinois qui sommeillait, groupa autour de lui les forces vives du pays, chassa le

Mongol dans le nord et fonda la dynastie des Mings, la dernière des dynasties nationales de la Chine. Le christianisme sombra dans la tourmente ; il reparut au XVIe siècle. Les Mings avaient subi le sort de toutes les familles qui ont régné sur l'empire du Milieu. A un fondateur illustre avait succédé une lignée d'hommes médiocres, incapables de porter dignement le fardeau du pouvoir suprême. La lutte contre les Tartares, qui est le fond de l'histoire de la Chine depuis mille ans, recommença. Au début du XVIIe siècle, la Tartarie presque entière avait passé sous la dominations d'un vaillant petit peuple, inconnu cent ans plus tôt, le peuple mandchou. Le roi des Mandchous, appelé en Chine pour écraser un usurpateur qui avait chassé les Mings de leur capitale, fut reçu à Pékin comme un libérateur et y resta. Ainsi a été fondée la dynastie actuelle, au moment où Louis XIV montait sur le trône de France.

Le christianisme était rentré en Chine à la fin du siècle précédent, sous le patronage des Portugais, maîtres de Macao. Les jésuites, avec le célèbre P. Ricci, prirent le premier rang parmi les ordres religieux qui se partagèrent les provinces de l'empire. Les derniers Mings marquaient une certaine faveur aux chrétiens : un converti devint ministre d'état vers 1630. Plus tard, alors que les Tartares n'étaient encore solidement établis que dans le nord, un prince Ming dut à deux mandarins chrétiens une victoire qui lui permit de se proclamer empereur dans la province de Canton. Cet empereur éphémère avait épousé une chrétienne appelée Hélène, qui échangea de curieuses lettres avec le souverain pontife. Alexandre VII put se glorifier, pendant quelques mois, de compter l'impératrice de Chine parmi ses ouailles. Les premiers empereurs tartares ne témoignèrent pas moins de bienveillance aux chrétiens, surtout aux jésuites, plus habiles et plus intelligens que les autres missionnaires, et spécialement aux jésuites français envoyés à Pékin par Louis XIV en 1685. On sait que ces derniers, sous l'empereur Kang-hi, qu'ils comparaient volontiers à Louis le Grand, son contemporain, acquirent une influence considérable. Le père Bouvet, le père Gerbillon et plusieurs autres avaient l'oreille du souverain : ils étaient souvent consultés pour les plus grandes affaires de l'état, ils accompagnaient l'empereur dans ses campagnes et ses voyages en Tartarie. Gerbillon fut même chargé d'aider de son expérience les plénipotentiaires envoyés à la frontière de Sibérie pour négocier le premier traité conclu entre le Moscovite et le Tartare, comme on disait alors. Ces religieux, hommes éminens, dont les écrits attestent le savoir et la haute intelligence, durent leur succès à ce qu'ils avaient reconnu que l'esprit chinois, si exclusif, si fermé aux innovations, est pourtant accessible par un point. Ils avaient

compris que le seul moyen d'acquérir de la considération dans l'empire du Milieu, c'est d'y apporter les seules preuves de notre supériorité intellectuelle qui ne puissent pas être contestées, c'est-à-dire des connaissances scientifiques nouvelles. Ceci est encore vrai de nos jours. Les Chinois, fiers avec raison de leur antique culture nationale, ne croient avoir rien à apprendre de nous en matière de politique (qui oserait leur en faire un reproche?), de morale, ou, à plus forte raison, de religion. Ils méprisent nos jeunes civilisations et nous tiennent volontiers pour des barbares, sauf au point de vue des sciences exactes et de leurs applications. C'est par la science, comme astronomes, comme mathématiciens, comme géomètres, que les jésuites ont fait si grande figure à Pékin. La religion profitait tout naturellement de leur haute situation à la cour, et il est probable que, grâce à eux, le catholicisme compterait aujourd'hui dans ses rangs une fraction importante de la population de l'empire, si des dissentimens à jamais regrettables ne s'étaient produits entre les missionnaires.

Les jésuites, toutes les fois qu'ils ont été appelés à évangéliser des peuples étrangers, — que ce fût en Amérique ou en Asie, — ont toujours cherché à ne heurter que dans la mesure strictement exigée par la foi chrétienne les croyances et les pratiques locales. En Chine, ils se sont bornés à proscrire les pratiques bouddhiques ou taoistes, pour lesquelles les lettrés n'avaient pas plus de respect qu'eux-mêmes, et ils ont toléré, en les interprétant, certains des usages qui tiennent le plus au cœur à tous les Chinois, comme les cérémonies en l'honneur des ancêtres. Ils ont admis, en outre, qu'on pouvait être chrétien tout en prenant part aux hommages officiels rendus à la mémoire de Confucius, le sage moraliste dont les enseignemens ont si profondément imprégné l'âme chinoise. Ils ne voyaient non plus aucun inconvénient à désigner le Dieu des chrétiens avec le terme même dont on se sert en Chine pour désigner l'être suprême, placé si haut dans l'esprit de tous que l'empereur seul a le droit de lui rendre hommage. Ces concessions, inspirées peut-être par des considérations d'ordre politique plus que par une rigoureuse théologie, permettaient de poursuivre l'œuvre de propagande sans blesser ni les lettrés, ni la cour. Les résultats de la prédication de l'évangile furent surprenans. Vers 1700, des chrétientés florissantes existaient dans presque toutes les provinces, les églises se multipliaient. Mais les tolérances des jésuites furent dénoncées à Rome; leur indulgence pour les rites chinois fut taxée d'hérétique par leurs rivaux, à la tête desquels marchaient leurs vieux ennemis les dominicains. Le pape Clément XI se prononça contre la compagnie de Jésus dans une bulle du 4 novembre 1704.

Cette décision, prise à la suite de discussions longues et passionnées, fut d'abord tenue secrète. On se demandait avec anxiété comment les jésuites l'accepteraient. Pour la leur notifier et pour les obliger à se soumettre, le pape eut l'idée d'envoyer en Chine un légat investi des pouvoirs les plus étendus. Son choix se porta sur un prélat piémontais, M. de Tournon, qui se mit en route immédiatement. Le voyage était alors long et difficile. Parti de Rome en decembre 1704, M. de Tournon arriva à Macao au mois d'avril suivant; puis il passa à Canton; puis, après un trajet de trois mois dans l'intérieur de la Chine, il atteignit Pékin le 14 décembre. Bien que la bulle n'eût pas été publiée, tout le monde en soupçonnait le contenu, et un grand émoi régnait parmi les missionnaires. Les jésuites avaient pour adversaires tous les autres ordres religieux. Mais, puissamment organisés, appuyés par l'empereur, ils constituaient une force imposante à laquelle le légat hésitait à se heurter de front. Avant toute autre démarche, M. de Tournon chercha, pour accroître son autorité, à se faire reconnaître par Kang-hi comme supérieur général de tous les missionnaires. Il entama à cet effet une négociation écrite; mais l'empereur, averti par les jésuites, comprit le piège qui leur était tendu. S'indignant à la pensée de voir un étranger envoyé dans son empire pour condamner des pratiques chères aux Chinois, estimant qu'il avait autant de droit à juger les dogmes catholiques que M. de Tournon à statuer sur la portée des rites de la Chine, il prit les devans, s'improvisa théologien et déclara, parlant comme Constantin l'aurait pu faire : 1° que, le Dieu des Chinois étant le Dieu même des chrétiens, il était naturel de lui donner le même nom; 2° que les cérémonies en l'honneur de Confucius n'étaient pas incompatibles avec le christianisme; 3° que les hommages rendus aux ancêtres n'étaient pas davantage inconciliables avec cette religion. Le même édit ordonnait l'expulsion de tous les missionnaires qui ne se soumettraient pas à la décision de l'empereur. Le légat du pape, irrité de ces mesures inattendues, froissé de l'attitude des jésuites de Pékin, quitta la capitale du nord et se retira à Nankin. De là, en février 1707, il répondit à l'édit impérial par un mandement où il réfuta point par point les assertions théologiques de l'empereur de Chine, et prescrivit de quitter immédiatement le territoire de l'empire à tous les missionnaires qui ne s'inclineraient pas devant le jugement du souverain pontife. Pris entre l'empereur et le légat, condamnés nécessairement par l'un ou par l'autre, les missionnaires ne savaient à quel parti s'arrêter : quelques-uns se soumettent, la plupart font appel au pape du mandement du légat. Kang-hi fulmine à son tour, menace de mort M. de Tournon et le relègue à Macao, avec

défense de partir avant le retour de deux jésuites envoyés par lui à Rome. A Macao, le malheureux prélat est gardé à vue par des soldats de sa majesté très fidèle. Le supérieur des jésuites, se fondant sur les droits de la couronne de Portugal, refuse de reconnaître la juridiction de l'envoyé du saint-siège. Il est interdit et excommunié par le légat. L'évêque de Macao, en bon sujet de son roi, prend parti pour le supérieur. Il est excommunié à son tour. Pendant que ces lamentables événemens se déroulaient de l'autre côté de la terre, le pape récompensait le légat en lui conférant la pourpre cardinalice. Quand la nouvelle en parvint à Macao, les haines ne furent que plus ardemment surexcitées. Une surveillance toujours plus vexatoire était exercée par l'autorité portugaise autour du malheureux cardinal. Presque soumis au régime de prisonnier, il attendait toujours le retour des deux jésuites députés auprès du pape par l'empereur, et qui, pour comble de malchance, étaient morts en route. Le mauvais climat de Macao fit son effet. Froissé dans sa dignité, ulcéré du sentiment de son impuissance, le cardinal de Tournon mourut après une courte maladie, en 1710. Les gens toujours nombreux qui n'aiment pas à attribuer les choses aux causes les plus simples répandirent le bruit que le cardinal avait été empoisonné par les jésuites. Ce fut un grand scandale dans le monde entier. Des libelles diffamatoires, des pamphlets injurieux circulèrent en Europe. Quelques années plus tard, le chapeau du cardinal de Tournon ayant été donné à un jésuite, un poète anonyme épanchait dans les vers suivans l'indignation débordant de son cœur :

Les fils de Loyola l'ont conduit au tombeau,
Il doit à leur fureur la palme du martyre,
Un jésuite complice a reçu son chapeau.
Je n'y trouve rien à redire,
La dépouille appartient au valet du bourreau !

Cette affaire des rites avait porté aux missions de Chine un coup dont elles ne se sont pas relevées. La bulle *Ex illa die*, qui est la confirmation officielle des condamnations prononcées dans le mandement de Nankin, causa à l'empereur Kang-hi une irritation profonde. Un grand désordre continuait de régner parmi les missionnaires. Pour y mettre fin, le saint-siège décida, en 1719, l'envoi d'un nouveau légat, M. Mezzabarba. Celui-ci, plus avisé que M. de Tournon, passa par Lisbonne, afin d'y faire reconnaître sa qualité, — ce qui lui valut un accueil enthousiaste à Macao, où d'ailleurs son premier soin fut de lever toutes les excommuni-

cations prononcées par son prédécesseur. A Canton, le légat fut reçu avec honneur, et il partit pour Pékin accompagné d'un mandarin dépêché au-devant de lui; mais, à quelques lieues de la capitale, il fut invité à s'arrêter et à faire connaître le but de sa mission. Il écrivit alors à l'empereur qu'envoyé pour assurer l'exécution de la bulle *Ex illa die*, il désirait être reconnu comme supérieur général des missions. Kang-hi répondit qu'il acquiesçait volontiers à cette demande, mais à la condition que M. Mezzabarba laissât en Chine les religieux attachés à la cour et emmenât tous les autres missionnaires à Rome, où il serait maître de leur signifier la bulle et d'exercer librement ses fonctions de supérieur. Cette réponse ironique était accompagnée du refus de donner audience à l'envoyé du pape, qui était toujours gardé à vue aux environs de la ville. Devant cette attitude, le légat fit entendre, ainsi que ses instructions l'y autorisaient, que certains tempéramens pourraient être apportés, dans la pratique, aux rigoureuses interdictions de la bulle. A cette nouvelle, l'empereur s'adoucit un peu, admit le légat à faire devant lui, dans une audience solennelle, les trois agenouillemens et les neuf prosternemens classiques, lui fit servir un dîner somptueux, plaisanta quelque peu la prétention du pape de juger les rites chinois, qu'il ne connaissait pas, et renvoya les discussions sérieuses à des entretiens ultérieurs. Dans ces entretiens, où il se montrait plein d'affabilité, le Fils du Ciel discourait longuement sur toutes les questions et charmait son interlocuteur par la hauteur de ses vues, par son esprit, par la variété de ses connaissances. Une fois, il fut particulièrement cordial : il avait parlé d'oublier le passé et s'était répandu en bonnes paroles. Mezzabarba crut avoir ville gagnée et rédigea pour le pape une dépêche triomphante ; mais l'empereur ayant, dès le lendemain, demandé communication de la bulle *Ex illa die* elle-même, et l'ayant lue, inscrivit en marge, de son propre pinceau trempé dans le vermillon, quelques annotations fort insolentes et fit défense formelle de publier ce document dans son empire. Ainsi s'évanouirent les rêves du légat. Kang-hi ne cessa pas de se comporter envers lui avec beaucoup de politesse, mais il resta inflexible. Mezzabarba partit, promettant d'en référer au pape et de revenir avant trois ans avec une réponse définitive. La mort de l'empereur le dispensa de tenir cette promesse. Ce fut bien fâcheux pour l'église. Elle perdit ainsi la dernière chance de régler par une transaction cette question irritante des rites, qui fut définitivement résolue dans le sens le plus restrictif par une bulle de Benoît XIV, en 1742.

Après la mort de Kang-hi, le christianisme, déconsidéré par ses propres dissensions, vit se clore la période de tolérance qu'il devait

aux jésuites de Pékin, à leur doctrine et à leur science. Sous le premier successeur de Kang-hi, Young-tching, puis sous Kien-long, qui régna jusqu'au temps de la révolution française, des ordonnances sévères furent promulguées contre les chrétiens. Il n'y eut guère d'exception que pour les missionnaires attachés à la cour, jésuites d'abord, puis lazaristes après la dissolution de la compagnie. La mission de Pékin, bien déchue depuis cette transformation, s'est maintenue néanmoins jusqu'au commencement de notre siècle, grâce aux services qu'elle rendait au gouvernement chinois. Jusqu'en 1814, les fonctions de président du tribunal des mathématiques étaient remplies par un religieux européen, d'ordinaire un Français. A cette époque, les missionnaires de Pékin eux-mêmes sont dispersés et il ne reste plus en Chine que quelques religieux obligés de se cacher pour échapper aux poursuites des mandarins, au bout desquelles pouvait être le martyre. En effet, des peines draconiennes avaient été prononcées par le code pénal de 1814, sous l'empereur Kia-king, contre les chrétiens étrangers et indigènes, contre ceux qui voudraient se convertir à leurs doctrines, contre les magistrats qui ne sauraient s'opposer à ces conversions.

II.

Telle était la situation quand M. de Lagrenée fut envoyé en Chine par le roi Louis-Philippe et par M. Guizot pour négocier un traité d'amitié et de commerce. C'était au lendemain de la première guerre entre l'Angleterre et le Céleste-Empire, de cette guerre dont l'opium avait été la cause déterminante. L'emploi que faisait de ses forces la première puissance navale et commerçante du globe n'était pas de nature à dissiper les méfiances et les préjugés séculaires des Chinois contre les étrangers, mais on ne pouvait guère refuser aux uns ce qu'on avait accordé aux autres. Le gouvernement impérial comprit du reste que, forcé qu'il était de rompre avec la politique d'isolement, il aurait avantage à entrer en rapports avec toutes les puissances pour tabler sur leurs rivalités, plutôt que de rester en tête-à-tête avec les Anglais. La France et les autres états maritimes de l'Europe passèrent ainsi par la brèche que l'Angleterre avait ouverte.

Le traité signé le 24 septembre 1844, à bord de la corvette l'*Archimède*, à Whampoa, est une œuvre remarquable qui, aux faveurs accordées aux sujets britanniques, joint de précieux avantages pour nos nationaux. M. de Lagrenée était trop pénétré des

traditions de la politique française pour négliger les missionnaires; mais il ne put obtenir pour eux une reconnaissance officielle, ni même la permission de circuler dans l'intérieur pour y prêcher l'évangile. Cependant ils ne tardèrent pas à sentir les heureux effets des rapports établis entre les gouvernemens de Paris et de Pékin; de plus, certaines dispositions, d'apparence générale, avaient été introduites à leur intention et tournèrent à leur profit. En premier lieu, dans les ports, alors au nombre de cinq, ouverts au commerce français, la liberté religieuse était garantie. D'autre part, un article spécifiait que, si des Français, quels qu'ils fussent, venaient à s'aventurer hors des limites des ports ouverts et pénétraient dans l'intérieur des provinces (ce qui était défendu en principe), ils pourraient être arrêtés par l'autorité chinoise, laquelle devrait les conduire au consulat français le plus proche. Les missionnaires se trouvaient par là soumis à la juridiction française, et, au lieu d'encourir la peine de mort, ils ne risquaient plus que d'être reconduits sur la côte. Certains missionnaires ont manifesté des regrets de l'immunité qui leur était consentie. C'est dans ce sens que s'exprime le père Huc, auteur d'un célèbre voyage en Thibet. M. Huc apprit à Tchengtou-fou, capitale du Sze-tchouan, le nouveau régime auquel les missionnaires venaient d'être soumis. « Si on demandait, dit-il, aux missionnaires qui évangélisent la Chine, au milieu des souffrances et des privations, ce qu'ils pensent de la peine de mort d'autrefois et de la triste situation qui leur est faite aujourd'hui, nous les connaissons assez pour être certain de leur réponse. » Ici le père Huc se trompe. Il est possible que de jeunes prêtres enthousiastes rêvent les palmes du martyre quand ils quittent leur famille et leur pays pour se vouer à la conversion des païens. Mais les hommes d'expérience qui ont connu l'existence que menaient, avant 1844, les missionnaires de Chine, toujours obligés de se cacher, toujours sous le coup d'arrestations arbitraires, d'emprisonnemens plus cruels que la mort, ces hommes reconnaissent tous que le gouvernement français d'alors a bien mérité de l'église. Ils savent, en effet, que dans un pays comme la Chine, le spectacle des persécutions risque trop de rapetisser les cœurs, suivant l'expression chinoise, au lieu de les grandir. Au surplus, je n'en veux d'autre preuve que l'accueil fait par les missionnaires de la Corée au traité franco-coréen du 5 juin dernier. Ces malheureux et vaillans prêtres, qui ont vu la plupart de leurs confrères mis à mort par les mandarins, ont accueilli avec reconnaissance un régime qui, en attendant mieux, les soustraira du moins aux vexations des autorités, et, les plaçant sous la juridiction française, leur épargnera les terribles pénalités prononcées contre eux par les lois coréennes.

Le traité de 1844 est l'origine du protectorat religieux de la France en Chine. Auparavant, les missions étaient, comme on l'a vu, sous le patronage du Portugal, c'est-à-dire que sa majesté très fidèle, en vertu de bulles pontificales dont la plus ancienne remonte au pape Nicolas V et à l'année 1454, avait le droit de nommer les évêques, et, sauf de fréquentes exceptions, le privilège de répartir les missionnaires dans tout ce qu'on appelait les Indes orientales, terme vague dont le sens s'étendait au fur et à mesure des nouvelles découvertes des navigateurs. Ce privilège n'avait sa raison d'être qu'à l'époque où la navigation, dans l'extrême Orient, était en quelque sorte un monopole aux mains des Portugais. Au XVIe siècle, ceux-ci étaient seuls investis du droit de prêcher l'évangile dans ces vastes régions. Quand le nombre des missionnaires portugais était insuffisant, on voulait bien admettre des étrangers, mais ils devaient, avant de partir, se rendre à Lisbonne pour y faire acte d'obédience. Un pareil régime engendra bien des abus, et, dès le XVIIe siècle, le saint-siège commença à le battre en brèche. C'est seulement de nos jours que sont tombés les derniers débris de cet exorbitant privilège, souvenir d'une grandeur passée, pour le maintien duquel la cour de Lisbonne a lutté avec une extrême énergie. L'archevêque de Goa, primat des Indes orientales, avait dans sa mouvance les deux sièges épiscopaux de Nankin et de Pékin, où d'ailleurs les titulaires ne résidaient plus depuis longtemps quand la France entama des négociations avec la Chine. Vers 1845, à la mort de l'évêque portugais de Pékin, le saint-siège voulut confier à un missionnaire de la même nationalité les fonctions de délégué apostolique dans la capitale de la Chine. Ce prêtre, fidèle sujet du roi de Portugal, refusa, alléguant qu'il ne pouvait accepter aucune dignité en Chine que de son roi. Alors fut désigné M. Mouly, prêtre français, de l'ordre des lazaristes. Le patronage portugais, dans l'empire du Milieu, tomba de lui-même. Sa principale raison d'être avait été la possession de Macao, qui, donnant au Portugal un pied en terre chinoise, semblait le désigner tout naturellement pour y recevoir et y protéger les missionnaires. Mais ce motif a cessé d'exister du jour où d'autres puissances ont signé des traités d'amitié avec la Chine, tandis que le Portugal, précisément à cause de sa colonie de Macao, que le gouvernement impérial refuse absolument de reconnaître, s'est trouvé jusqu'ici dans l'impossibilité de conclure un traité analogue.

Le plénipotentiaire chinois qui a signé avec M. de Lagrenée le traité de Whampoa, Ki-yng, était un homme d'esprit élevé et bienveillant. Quelques jours après la signature du traité, il écrivait au ministre de France : « La religion du Seigneur du ciel (c'est-à-dire le catholicisme), qui est celle que votre noble empire pro-

fesse, engage par sa nature les hommes au bien et les détourne du mal. En vérité, c'est une religion vraie et non une secte fausse. Il y a en Chine une ancienne loi qui la prohibe. Maintenant, pour apprécier dignement le traitement si plein de bonté de l'empereur de votre noble empire, et parce que c'est la religion que votre noble empereur et votre nation professent et ont en grand honneur, et aussi parce que c'est elle qui a inspiré à Votre Excellence les sentimens élevés qu'elle manifeste, il est absolument de mon devoir d'envoyer en toute hâte une claire représentation à l'empereur de la Chine afin que dorénavant il soit trouvé bon que les Chinois de l'intérieur puissent suivre publiquement cette religion et qu'on ne le leur impute pas à crime... » Quelques lettres furent encore échangées pour préciser la question ; puis, selon sa promesse, le vice-roi Ki-yng envoya un rapport au trône concluant à ce que la liberté d'exercer leur culte fût concédée aux chrétiens dans tout l'empire. Ce document passa sous les yeux de l'empereur Tao-kouang et reçut l'apostille au pinceau vermillon, qui est la forme officielle de l'approbation impériale. M. de Lagrenée en eut connaissance au mois d'août 1845, à Macao, où était installée la légation de France. A sa demande, Ki-yng envoya une circulaire aux autorités de toutes les provinces pour leur notifier la décision de l'empereur. Ces premières dispositions furent confirmées et complétées par un décret impérial, en date du 20 février 1846, dont voici la traduction exacte :

« Ki-yng et ses collègues nous ayant adressé une pétition dans laquelle ils demandaient que ceux qui professent la religion chrétienne dans un dessein vertueux fussent exempts de culpabilité, qu'ils pussent construire des lieux d'adoration, s'y rassembler, vénérer la loi et les images, réciter des prières et faire des prédications, sans éprouver le moindre obstacle, nous avons donné notre adhésion impériale à ces divers points pour toute l'étendue de l'empire.

« La religion du Seigneur du ciel, en effet, ayant pour objet essentiel d'engager les hommes à la vertu, n'a absolument rien de commun avec les sectes illicites quelles qu'elles soient : aussi, nous avons accordé déjà qu'elle fût exempte de toute prohibition, et nous devons également faire aujourd'hui toutes les concessions qu'on sollicite en sa faveur, savoir :

« Toutes les églises chrétiennes, qui ont été construites sous le règne de Kang-hi dans les diverses provinces de l'empire et qui existent encore, — leur destination primitive étant prouvée, — seront rendues aux chrétiens des localités respectives où elles se trouvent, à l'exception toutefois de celles qui auraient été converties en pagodes ou en maisons particulières.

« S'il arrive dans les différentes provinces qu'après la réception de cet édit, les autorités locales exercent des poursuites contre ceux qui professent vraiment la religion chrétienne, sans commettre aucun crime, on devra infliger à ces autorités le châtiment que mérite leur conduite coupable. »

Le décret se termine par quelques réserves touchant les gens qui emprunteraient la qualification de chrétiens pour commettre des méfaits punis par les lois ordinaires. En somme, M. de Lagrénée était arrivé à un résultat aussi satisfaisant qu'il était possible de l'espérer. Mais la liberté ainsi accordée *motu proprio* par l'empereur n'était pas inscrite au traité. Il s'ensuit que l'empereur pouvait la retirer et, en tout cas, que la France n'avait aucun titre pour réclamer en cas d'infraction contre l'édit impérial. On s'en aperçut bien à la mort de Tao-kouang. Une réaction s'opéra dans plusieurs provinces. Beaucoup de lettrés s'effrayèrent des conséquences possibles de l'émancipation religieuse, et certains censeurs dénoncèrent les chrétiens comme ennemis de l'état. Ki-yng fut lui-même l'objet de graves inculpations. Il fut rappelé à Pékin. En 1858, on se souvint des bons rapports qu'il avait eus autrefois avec les étrangers et on l'envoya négocier à Tientsin avec les Anglais et les Français. Il se montra ce qu'il avait été en 1844, sage et conciliant, et paya de sa vie les efforts qu'il avait faits pour épargner à son pays les hontes suprêmes de 1860. Jeté en prison, il fut invité à se suicider et il n'eut garde d'y manquer.

Après la mort de Tao-kouang, le traité de 1844 lui-même recevait de sérieuses atteintes, dont la plus connue est le meurtre de l'abbé Chapdelaine à Silinhien, dans le Kouang-Si. Reconnu et dénoncé, cet ecclésiastique devait être reconduit à Canton pour y être livré au consul de France. Son exécution par ordre de l'autorité était une violation trop flagrante des engagemens pris par la Chine pour ne pas être suivie d'une demande immédiate de réparation. C'est en grande partie cet incident qui a déterminé le gouvernement de l'empereur Napoléon à se joindre à l'Angleterre pour occuper Canton et à ouvrir des négociations afin de substituer au traité de Whampoa des engagemens plus fermes et plus précis. — On sait le sort des traités conclus à Tientsin en 1858. Lorsque l'année suivante les plénipotentiaires de France et d'Angleterre se présentèrent devant Takou, pour aller procéder à l'échange des ratifications, ils furent reçus à coups de canon, et la nécessité de venger cet affront obligea la France et l'Angleterre à préparer l'expédition de Pékin. Ce fut un des épisodes les plus extraordinaires de l'histoire contemporaine. On vit une petite armée de moins de vingt mille hommes, arrivée de l'autre

extrémité de la terre, après plus de six mois de navigation, — on vit cette petite armée imposer la volonté des puissances alliées au plus grand empire du monde (1). A l'approche des troupes étrangères, qnand il devint manifeste que les subtilités de la diplomatie ne suffiraient pas à les arrêter, l'empereur Hien-foung s'enfuit en Tartarie, comme le roi d'Annam s'est échappé l'année dernière de son palais de Hué. Mais, en partant, l'empereur laissait derrière lui un membre de sa famille, le prince Kong, qui se montra un grand politique et un grand patriote. Le prince eut le courage de conclure une paix devenue inévitable : il sauva la dynastie tartare en signant avec les alliés des conventions qui portaient ratification des traités de 1858 et en souscrivant aux concessions nécessaires pour obtenir l'évacuation de Pékin. Pourquoi faut-il qu'à l'impression de grandeur laissée en Chine par une expédition qui semble tenir du roman, se mêlent les souvenirs de la destruction du Palais d'été, pillé d'abord par les troupes, puis, malgré les efforts du baron Gros, ambassadeur de France, incendié par ordre du général anglais ? Et comment s'étonner qu'après la guerre de l'opium et après les excès de 1860, les Européens restent pour les Chinois les barbares des mers occidentales ? On a pu obtenir en 1860 que la chancellerie impériale renonçât pour l'avenir à employer ce terme blessant dans ses communications officielles ; mais le moment était mal choisi pour convaincre les Chinois de leur erreur.

La situation actuelle des chrétiens en Chine a été établie par le traité de Tientsin et par la convention additionnelle de Pékin du 26 octobre 1860. Le traité de Tientsin consacre la liberté du culte chrétien, ainsi que le droit pour les missionnaires de se fixer dans l'intérieur de la Chine. Il proclame en outre l'abrogation de toutes les lois chinoises rendues contre les chrétiens, et permet aux sujets de l'empereur d'embrasser le christianisme. La convention de Pékin, dictée par le baron Gros au moment où les troupes du général Cousin-Montauban campaient devant les murs de Pékin, est plus catégorique encore. Elle stipule que, conformément à l'édit rendu par Tao-kouang en 1846 et resté à l'état de lettre morte, les anciens établissemens religieux confisqués aux missions leur seront rendus.

Pékin compte quatre sanctuaires catholiques portant les noms des quatre points cardinaux. En 1860, un seul était debout, celui du sud, le Nantang, abandonné depuis longtemps et méconnais-

(1) Il faut se rappeler toutefois que la moitié de la Chine était alors aux mains des Taïpings. Il est probable que, sans cette coïncidence, les alliés auraient rencontré une résistance plus sérieuse.

sable. Il était sous la protection de la mission orthodoxe russe, qui, plus heureuse que les nôtres, avait pu se maintenir à Pekin, par la raison que, n'ayant presque pas de fidèles, elle ne portait ombrage à personne. Du reste, la Russie entretenait depuis le XVIIe siècle des rapports diplomatiques fréquens avec la cour de Chine. C'est par les soins pieux de la mission orthodoxe que fut enseveli le dernier prélat portugais, à qui succéda Mgr Mouly, comme vicaire apostolique. Ce dernier était comme toujours caché dans les environs de la capitale, quand le prince Kong l'envoya chercher pour lui servir d'intermédiaire avec l'ambassadeur de France dans les pourparlers relatifs à l'entrée des troupes à Pékin. C'est lui qui officiait lorsque le baron Gros fit chanter dans l'église du Nantang un *Te Deum* solennel, qui a marqué l'origine d'une ère nouvelle dans l'histoire des chrétiens de la Chine.

Le plus important des sanctuaires de Pékin était celui du nord, le Petang. L'histoire en est curieuse. La création du Petang remonte au temps où les jésuites français de Pékin jouissaient de toute la faveur de l'empereur Kang-hi. Les pères étaient presque tous les jours appelés à la cour, comme médecins, comme astronomes, comme mathématiciens, voire comme horlogers. Kang-hi, souffrant un jour d'un fort accès de fièvre qu'il avait contracté à la chasse, fut guéri au moyen de ce qu'on appelait alors la poudre des jésuites, le quinquina. Enchanté de sa guérison, il voulut témoigner sa reconnaissance par une marque de faveur tout exceptionnelle. Il donna à la mission française de la compagnie de Jésus un terrain situé dans la ville impériale, tout auprès de son propre palais. — Pékin se compose de deux grandes enceintes murées, contiguës, la ville tartare et la ville chinoise. L'enceinte tartare, qui a la forme d'un vaste parallélogramme, renferme le palais de l'empereur, situé à peu près au centre, entouré d'une forte muraille et d'une large fossé où croissent d'innombrables lotus. Ce palais, suivant l'usage asiatique, est une série de pavillons de dimension et de formes diverses, dont les toits jaunes aux coins relevés dépassent la longue ligne horizontale de l'escarpe. Les quartiers qui l'environnent, isolés par un autre rempart du reste de la cité tartare sont appelés la ville impériale ou ville jaune. La plupart des princes tartares y ont leurs demeures. C'est là qu'est également situé le Petang, séparé du palais par un lac artificiel où parfois l'empereur se donne pendant l'hiver la distraction du patinage. Admettre ainsi les jésuites à proximité de la résidence impériale, c'était les placer sous la protection directe de l'empereur. Cette haute faveur fut appréciée comme elle méritait de l'être, et le Petang devint aussitôt le chef-lieu des maisons religieuses de la capitale chinoise. Les pères jé-

suites y réunirent une riche bibliothèque et de remarquables collections scientifiques. Le baron Gros n'eut garde d'oublier le Petang. L'emplacement couvert de décombres qu'avait occupé ce bel établissement fut rendu à la France, et restitué par elle aux lazaristes, qui l'avaient déjà occupé après la suppression de la compagnie de Jésus. Le gouvernement français préleva sur l'indemnité de guerre une somme d'un million de francs, qui fut consacrée à la réédification de l'ancien sanctuaire et des annexes.

La convention de Pékin présente, au sujet des missionnaires, une particularité bizarre. Le texte français et le texte chinois de l'un des plus importans articles sont entièrement différens. Le texte français stipule simplement que les édifices et établissemens confisqués aux chrétiens doivent leur être rendus. D'après le texte chinois, les missionnaires français auraient en outre le droit de louer et d'acheter des terrains, pour y fonder des églises, dans toute l'étendue de l'empire (1). On pourrait citer d'autres exemples, dont quelques-uns sont bien récens, d'inexactitudes et défauts de concordance entre les deux versions des conventions bilingues conclues avec la Chine. Mais le cas qui nous occupe a cela d'étrange que les Chinois ont donné plus qu'on ne leur demandait. Il arriva ce qui arrive toujours en pareille circonstance. On chercha à résoudre la difficulté par une transaction. A la suite de pourparlers suivis entre la légation de France et le Tsong-li-Yamen, on convint que les missionnaires pourraient acheter des terres au nom des communautés chrétiennes. De plus, on arrêta la formule de passeports spéciaux qui sont conférés aux missionnaires par la légation de France seule et qui leur assurent une protection plus efficace qu'aux autres étrangers circulant dans l'intérieur de l'empire avec des passeports ordinaires. M. de Bourboulon, qui remplaça, comme ministre de France, le baron Gros, ambassadeur extraordinaire, obtint en outre la promulgation d'édits impériaux qui dispensaient les chrétiens de payer les taxes afférentes aux cultes païens et qui confirmaient l'abrogation des mesures autrefois prises contre la religion du Seigneur du ciel.

III.

Tels sont, dans leur ensemble, les avantages et les facilités que la France a obtenus pour les missionnaires et pour les chrétiens de la Chine. Cette situation, fruit d'une guerre heureuse et d'une politique persévérante, a permis aux missions de prendre depuis vingt-

(1) Voir Mayers, *Treaties between China and foreign powers*, page 73.

cinq ans un développement considérable. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer en détail les vicariats apostoliques répandus dans l'empire chinois : il nous suffira de dire que la prédication de l'évangile s'étend aujourd'hui à tout l'empire, sauf le Thibet. La Chine compte près de 40 vicariats, à la tête desquels sont autant de prélats et près de 700 missionnaires européens. De ces missionnaires, plus de 500, plus des deux tiers, presque les trois quarts sont Français : les autres appartiennent à la plupart des états de l'Europe : Italie, Espagne, Portugal, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique, Angleterre.

En 1844, en 1858, en 1860, la France n'a stipulé que pour elle-même, c'est-à-dire pour les missionnaires français et pour les chrétiens chinois. Mais peu à peu les missionnaires d'autres nationalités ont demandé à se placer sous notre protection. Ils savaient que la France est, depuis de longs siècles, la protectrice de l'église romaine. D'autre part, elle a été, pendant plusieurs années, la seule puissance catholique qui eût, en Chine, une légation, à Macao d'abord, puis à Shanghaï, puis à Pékin. Le gouvernement français, conformément à ses traditions, n'a pas hésité à traiter les religieux étrangers comme ses propres nationaux; plus tard, quand des représentans diplomatiques d'autres puissances se sont fixés en Chine, l'habitude était déjà prise. Certains religieux ont cherché à s'y soustraire, mais ils n'ont pas tardé à comprendre qu'aucune autre protection ne pouvait leur assurer les mêmes avantages. Les dispositions des traités franco-chinois de 1858 et de 1860 sont, en effet, en ce qui concerne les chrétiens, plus larges et plus explicites que celles de tous les traités conclus par la Chine avec les autres puissances étrangères. Ceux-ci mentionnent les chrétiens et contiennent quelques dispositions en leur faveur, mais il suffit de s'y reporter pour constater que la comparaison est tout à l'avantage des nôtres (1). Il est vrai que tous ces traités contiennent la clause de la nation la plus favorisée : mais il n'est pas probable que cette clause, considérée toujours comme purement commerciale, puisse trouver application dans les questions religieuses. Au surplus, si elle pouvait permettre à une puissance étrangère d'invoquer les dispositions contenues dans les conventions franco-chinoises, elle ne lui permettrait certainement pas de réclamer les avantages concédés par les arrangemens particuliers intervenus entre la légation de France et le Tsong-li-Yamen. Or, de ces arrangemens découlent,

(1) Voir, dans le recueil de Mayers, les traités conclus par la Chine avec la Russie (art. 8), l'Angleterre (art. 8), les États-Unis (art. 29), l'Allemagne (art. 10), l'Italie (art. 10). Les comparer aux articles 13 du traité franco-chinois de 1858 et 6 de la convention de Pékin.

comme on l'a vu, des privilèges importans. Exemples : la faculté d'acquérir des immeubles pour établir de nouvelles missions et l'obtention de passeports spéciaux, dont on réclamerait en vain l'équivalent auprès des autres légations. Les journaux de Shanghaï ont raconté tout dernièrement que des missionnaires catholiques de nationalité allemande avaient tenté en vain d'obtenir de la légation d'Allemagne des passeports identiques à ceux que délivre le ministre de France. Nous croyons que ce n'est pas la première fois que pareille mésaventure est arrivée à des religieux atteints de gallophobie.

Ces avantages de droit et de fait, le saint-siège les connaît bien. Aussi a-t-il constamment encouragé les missionnaires à s'adresser à la France. Il en a même quelquefois donné l'ordre à ceux qui, mus par des considérations mesquines de jalousie nationale, avaient cherché à se passer de notre intervention. Ainsi s'est établi de soi-même un état de choses qui semblait concilier tous les intérêts. La France et le Vatican, sans jamais avoir conclu de traité en forme, marchaient d'accord et se prêtaient un mutuel appui. Les puissances étrangères auraient pu interdire à leurs ressortissans de se placer sous notre protection ; mais elles ne voyaient pas d'intérêt à le faire, chacune d'elles ayant un trop petit nombre de missionnaires pour que l'avantage politique qu'elle pourrait retirer à les protéger compensât les difficultés qui résulteraient de cette protection vis-à-vis du gouvernement chinois et vis-à-vis des missionnaires eux-mêmes, qui se trouveraient placés dans une situation d'infériorité par rapport à leurs confrères.

Né de la force des choses, le protectorat religieux de la France n'a pas été entamé par l'interruption de nos rapports diplomatiques avec la Chine pendant la guerre du Tonkin. Le ministre de Russie, M. Popof, à qui a été confiée la défense de nos intérêts, a tenu à honneur de rendre intact à la France le dépôt qu'il avait reçu. Grâce à son énergie, grâce à l'intelligence qu'il a déployée dans des conjonctures bien difficiles, nous avons retrouvé la situation en 1885 telle qu'elle était auparavant. Pendant la guerre, le saint-siège avait cru devoir faire un appel direct à l'empereur de Chine en faveur des chrétiens et des missions. Un prélat romain a été chargé de porter, à cet effet, à Pékin, une lettre du saint-père. En agissant ainsi, le pape, privé de son intermédiaire ordinaire auprès du Tsong-li-Yamen, avait eu recours au seul moyen qui s'offrît à lui de témoigner sa sollicitude aux chrétiens de la Chine. La mission de Mgr Giunanelli avait un caractère tout exceptionnel, et rien ne permet de supposer que le saint-siège, en faisant partir ce prélat,

ait eu quelque arrière-pensée à notre égard. — D'où vient donc que, tout récemment, le protectorat religieux de la France en Chine ait paru menacé? que des négociations longues et épineuses aient été suivies à ce sujet avec le Vatican? que cette question ait, pendant quelques mois, si vivement préoccupé l'opinion publique en France et hors de France?

Bien des assertions fausses ont circulé à ce sujet de par le monde. On a paru croire qu'il dépendait du saint-siège de nous déposséder purement et simplement du protectorat religieux pour le donner à une autre puissance. Les journaux anglais ont souvent tenu ce langage, et, à les entendre, on aurait pu penser que l'Angleterre allait prendre notre place. Les explications qui précèdent montrent qu'une pareille substitution ne saurait s'opérer si facilement. Et d'abord en admettant que le saint-siège pût et voulût nous supplanter, à quelle puissance étrangère ferait-il appel? A l'Angleterre? L'Angleterre est une puissance protestante qui n'a pas de relations régulières avec le Vatican. Le saint-père pourrait peut-être, dans une circonstance difficile, recourir à ses bons offices; mais confier à un gouvernement hérétique le soin de protéger la catholicité serait une humiliation à laquelle il ne se résoudrait jamais. A l'Allemagne? Même objection. A l'Italie? Dans l'état actuel des rapports entre le Quirinal et le Vatican, c'est impossible. A l'Espagne? à l'Autriche? Elles n'ont aucune influence en Chine. Au Portugal? La papauté a été trop heureuse de secouer son patronage pour qu'elle soit tentée de le rétablir sous une autre forme. A la Russie? Elle est schismatique. Aux États-Unis d'Amérique? Ils n'ont pas de traditions diplomatiques suivies.

Tous les gouvernemens connaissent cette situation. Ils savent, en outre, que, dans aucun cas, la France ne permettrait aux religieux français, qui forment l'immense majorité des missionnaires, de passer sous l'égide d'une autre puissance. Ce n'est donc pas pour eux-mêmes, ce n'est pas pour recueillir notre succession que quelques-unes des grandes puissances ont intrigué contre notre protectorat à Pékin et à Rome. Les Chinois ont naturellement écouté avec empressement les insinuations de nos rivaux. On leur a dit que le christianisme n'était pas en faveur en France : ils en ont conclu que nous serions prêts à l'abandonner au dehors. Ils savaient que les chrétiens possèdent un chef suprême, entouré d'honneurs plus que royaux et dont les envoyés occupent le premier rang parmi les représentans des puissances de l'Europe. Ils savaient aussi que ce chef si honoré ne possède ni canons, ni vaisseaux, ni soldats, ce qui leur a paru une excellente condition pour négocier avec lui. Ils ont été conduits à entrer en rapports directs avec le saint-père par

un incident, peu important en soi, mais qui, ayant fait quelque bruit, mérite d'être rappelé.

J'ai parlé ci-dessus de ce sanctuaire du Petang, situé dans la ville impériale à Pékin, dont l'emplacement a été restitué aux missionnaires, en 1860, par l'entremise de l'ambassadeur de France. Grâce à la large subvention qu'ils ont reçue du gouvernement français, les lazaristes y ont construit un établissement considérable ; mais ils ont eu l'imprudence d'édifier une église de style européen, surmontée de deux hautes tours. Les Chinois ont une terreur superstitieuse des tours et des clochers qui ne sont pas bâtis suivant les règles d'une science puérile et mystérieuse qu'ils appellent le *Fung-chouï*. Si vous leur demandez en quoi consiste le *Fung-chouï*, ils sont incapables de l'expliquer ; mais en fait il ne se construit pas en Chine une maison, surtout pas un tombeau, pour l'emplacement et l'orientation desquels on n'ait consulté des géomanciens, connaissant les courans des eaux et des vents, c'est-à-dire docteurs *ès-Fung-chouï*, — ce mot signifiant précisément *vent et eau*. Les tours du Petang contrevenaient aux prescriptions du *Fung-chouï*. De là un premier grief. D'autre part, elles s'élevaient assez haut pour que du sommet l'on pût plonger un regard profanateur dans l'enceinte sacrée du palais impérial, où nul ne peut pénétrer, sous peine de mort, s'il n'est convoqué par l'empereur ou s'il ne fait partie de son service. Les missionnaires durent faire constater par des mandarins du palais que le sommet des tours était inaccessible. Malgré cela, ces malencontreux clochers soulevèrent une si vive indignation que le Petang fut plusieurs fois menacé d'être démoli. M. de Rochechouart, ci-devant chargé d'affaires de France en Chine, dut aller coucher plusieurs nuits chez les missionnaires pour imposer aux Chinois. A la mort de l'empereur Hien-foung, la cour parut prendre son parti de ce voisinage désobligeant. Mais, tout dernièrement, l'impératrice régente a manifesté un vif désir de récupérer le terrain autrefois cédé par Kang-hi, afin d'y établir un jardin de plaisance, destiné, dit-on, à remplacer Yuen-min-Yuen, le Palais d'été brûlé par les Anglais, dont la reconstruction serait trop lourde pour la cassette impériale. Pour répondre au désir de Sa Majesté, des mandarins du palais allèrent s'aboucher avec un des lazaristes de Pékin. Ce religieux s'est cru fort habile en se retranchant derrière l'autorité du pape et en renvoyant la cour de Chine à se pourvoir à Rome. L'avis a été agréé et Li-hung-tchang a reçu l'ordre d'ouvrir des pourparlers avec le saint-siège. Le vice-roi Li, qui gouverne une province aussi peuplée que la France entière, est un personnage dont la large envergure intellectuelle frappe tous ceux qui l'approchent. Depuis la retraite du prince Kong, depuis que le père du marquis Tseng et

le maréchal Tso sont morts, il est le premier homme d'état de la Chine. Souvent désigné pour négocier des traités avec les puissances étrangères, il a appris peu à peu tout ce que peut connaître de l'Europe un homme qui n'entend que la langue chinoise et dont la vie s'est écoulée tout entière aux bords du Fleuve Bleu ou du Peï-ho. Son palais à Tientsin est le centre d'intrigues incessantes, ourdies par des gens de toute provenance qui se disputent avec acharnement l'honneur lucratif de le servir. Il s'agissait de trouver dans ce milieu un ambassadeur ayant les qualités requises pour suivre une négociation délicate avec la cour du Vatican. Le choix du vice-roi s'arrêta sur un ex-employé de la douane à Tientsin, M. Dunn. (En Chine, la douane mène à tout, — depuis que le gouvernement chinois a eu la bonne fortune de trouver dans le directeur général de cette administration, sir Robert Hart, un conseiller de premier ordre, dont les avis sont avec raison si hautement appréciés à Pékin.) M. Dunn s'embarqua pour Rome et faillit, comme on sait, brouiller la France et le saint-siège. Il y aurait peut-être réussi si la chaire de Saint-Pierre n'était occupée par un pontife aussi éminent que le chef actuel de l'église.

L'envoyé de Li-hung-tchang devait d'abord traiter la rétrocession du Petang. Il était autorisé, en outre, à profiter de l'occasion pour proposer, au nom de la Chine, l'établissement de rapports diplomatiques directs entre le saint-siège et la cour de Pékin. Mais cette seconde question passa bientôt au premier plan. L'émissaire chinois, en effet, ne tarda pas à reconnaître que la rétrocession du Petang ne pouvait pas être négociée à Rome et qu'on avait fait une fausse manœuvre en l'accréditant auprès du pape pour une affaire qui regardait la France. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler que le Petang a été créé par la mission des jésuites français envoyés en Chine aux frais du gouvernement français, sous Louis XIV, que les lazaristes ont été substitués aux jésuites par un décret de la propagande du 7 décembre 1783, que, d'après ce décret, le roi très chrétien a le droit de disposer seul de tous les biens que les missionnaires doivent aux rois de France et aux chrétiens français, qu'enfin le Petang a été restitué en 1860 aux lazaristes par la France et rebâti aux frais du gouvernement de l'empereur Napoléon. C'est donc à la France et à la Chine qu'il appartenait de s'entendre pour régler cette délicate question, de concert avec les lazaristes. Ceux-ci étaient arrivés à la conviction qu'une résistance plus longue aux prétentions de la cour de Chine ne pouvait qu'accroître les animosités auxquelles ils sont en butte comme missionnaires et comme chrétiens. Ils étaient disposés à abandonner, moyennant un autre terrain et une large indemnité, l'antique chef-

lieu du christianisme en Chine. Le gouvernement français eût été mal venu, croyons-nous, à les défendre contre eux-mêmes, à se montrer plus lazaristes qu'eux. Aujourd'hui, l'incident du Petang vient d'être réglé à la satisfaction de tous par une entente avec la France. L'envoi à Rome de M. Dunn n'a eu pour effet que d'ajourner la réalisation du désir de l'impératrice.

Autrement grave était la deuxième question pour laquelle l'ancien douanier de Tientsin avait été accrédité auprès du saint-siège apostolique, la question des relations diplomatiques directes avec le pape. Nous comprenons les perplexités du saint-père. Si les rapports entre la France et la papauté avaient le caractère d'intimité et de sécurité qu'ils devraient toujours avoir dans l'intérêt de notre pays, comme dans l'intérêt de l'église, il est probable que les ouvertures de M Dunn n'auraient pas même été discutées. Mais, en voyant les difficultés que le gouvernement français éprouve chaque année à obtenir le vote du budget des cultes et les crédits nécessaires pour l'ambassade auprès du Vatican, le pape a dû envisager l'éventualité d'une rupture possible et se demander si, dans cette hypothèse, il ne regretterait pas d'avoir écarté une combinaison qui lui permettrait, si son intermédiaire naturel venait à lui manquer, de s'adresser directement à la cour de Chine. S'il déclinait la proposition de M. Dunn, peut-être la Chine en concevrait-elle quelque mauvaise humeur et peut-être serait-il conduit à recourir un jour à des intermédiaires qui lui demanderaient un courtage honnête ou non.

Quelle que pût être la valeur de ces motifs, des considérations plus sérieuses militaient dans l'autre sens. Les lettrés chinois font peu de cas des chrétiens et nourrissent les plus mauvais sentimens envers eux tous, étrangers et indigènes. C'est un fait universellement connu. Il faut donc tenir pour certain que, si la Chine propose quelque changement dans la situation des missions et dans les garanties qu'elles possèdent, ce n'est pas dans l'intérêt des missions, mais à leur détriment. Je défie tout homme ayant étudié quelque peu les choses de la Chine de contredire cette affirmation.

L'intérêt du gouvernement chinois à ce qu'un nonce soit accrédité auprès de lui est bien facile à comprendre quand on connaît les procédés habituels de la diplomatie des hauts mandarins. On opposerait le nonce au ministre de France, on susciterait entre eux des différends, on attiserait les rivalités qui seraient la conséquence forcée d'un partage d'attributions mal définies, on userait du stratagème qui a si souvent réussi et qui consiste à diviser les négociations entre plusieurs agens pour les mettre en contradiction. Au reste, quelle pourrait être la situation d'un envoyé du pape à Pékin? Et d'abord, de quel droit parlerait-il? Il n'existe pas de traité entre la Chine et le saint-siège: il faudrait donc négocier un concordat.

Pense-t-on que la Chine accorderait spontanément à la papauté les concessions que la France a dû lui arracher en 1860, quand nos troupes étaient sous les murs de Pékin? Ce n'est guère probable. Mais, en admettant que le concordat le plus satisfaisant soit conclu, croit-on que l'envoyé pontifical, représentant de la plus grande puissance morale du monde, trouverait à Pékin les égards qui lui sont dus? Les diplomates européens lui céderaient certainement le pas, suivant la règle. Quant aux Chinois, ils lui feraient grand accueil à son arrivée, ils lui témoigneraient beaucoup de politesses, mais ils ne l'écouteraient guère. Il est déjà difficile d'être écouté en Chine quand on a pour appuyer son langage les forces navales d'une grande puissance maritime. Comment pourrait avoir la prétention de l'être un homme qui ne pourrait agir que par la persuasion sur les gens les moins accessibles qui soient à ce genre d'argument? Un peu de connaissance du terrain où évoluent les diplomates en Chine permet d'affirmer qu'au bout de quelques mois le représentant du saint-siège serait délaissé et dédaigné.

Le pape a longuement réfléchi avant de prendre une résolution définitive. Léon XIII, dont le pontificat a été marqué jusqu'ici par une politique si sage et si fructueuse, Léon XIII, qui a rendu tant de lustre à la papauté, ne pouvait renoncer sans tristesse à la perspective qu'il avait entrevue d'entrer en rapports officiels avec le plus grand empire païen qui soit au monde. Mais il a fini par reconnaître où le menaient les insidieuses propositions de la Chine. Il n'avait jamais eu la pensée de blesser la France, encore moins celle de nuire à un pays envers lequel il a observé toujours une attitude si conciliante et si prudente. Mais la question avait été posée de telle sorte que l'envoi d'un nonce à Pékin eût été considéré dans le monde entier comme un grand échec pour notre politique, et eût porté un coup très rude à notre situation diplomatique en Asie. Le saint-père l'a senti et il n'a pas voulu froisser le sentiment presque unanime des Français, y compris ceux dont le dévoûment à la cause catholique est le plus sincère. Il a reconnu que le régime nouveau imaginé par les ennemis communs de la France et de l'église ne constituerait pas une amélioration du sort des missionnaires, que ceux-ci, au contraire, auraient moins de garanties et moins de protection. Il s'est aperçu enfin que des ambitions personnelles avaient inspiré les personnes qui ont joué les rôles prépondérans dans toute cette affaire. Dès lors, la résolution définitive du saint-père n'était plus douteuse. Les émissaires du vice-roi Li ont repris la route de Tientsin, et le ministre de France reste, comme devant, le seul protecteur de l'église catholique et de ses adhérens dans l'empire du Milieu.

IV.

On a vu, dans les pages qui précèdent, au prix de quels efforts la France a obtenu pour les missions de Chine un régime très satisfaisant en droit et suffisant en fait pour leur permettre de prendre de sérieux développemens. On a vu l'importance qu'elle a attachée, cette année même, à garder intact son rôle de protectrice du catholicisme. Pourquoi, dira-t-on, le gouvernement français, quel qu'il soit, république ou monarchie, a-t-il suivi si fidèlement cette politique? Pourquoi encourage-t-il une propagande qui déplaît aux Chinois? N'aurait-il pas avantage à se dégager de sa clientèle catholique pour se préoccuper seulement des questions dont l'intérêt est palpable et immédiat?

C'est là un grand problème qui mériterait d'être étudié en détail, car il touche aux plus hautes questions de notre politique étrangère. Le protectorat religieux est, depuis de longs siècles, une tradition constante de la politique française. Lié intimement à notre histoire, il est comme un vestige du rôle qu'a joué notre pays à l'âge héroïque des croisades, il est le dernier souvenir de cette époque étrange où les chevaliers français se taillaient des principautés, des royaumes, jusqu'à un empire dans l'Orient soudainement latinisé. Depuis ce temps reculé, la France a été la première puissance catholique du monde. La vieille formule : *Gesta Dei per Francos*, résume la pensée qui régnait dans ces siècles de foi, où l'on regardait notre pays comme l'instrument que Dieu avait choisi pour exécuter ses desseins. De ce passé lointain date l'union du saint-siège et des rois très chrétiens, union souvent troublée, mais qui renaissait après chaque crise. La France a représenté dans le monde le principe même du christianisme, elle a été la plus complète et la plus belle expression de la civilisation chrétienne. Quoi que l'on puisse penser aujourd'hui du christianisme, nul ne niera qu'il n'ait été notre grand éducateur. C'est parce qu'elle en était le représentant devant le monde musulman que la France a pris et gardé une place unique dans les régions que baigne la Méditerranée. Le temps n'est pas bien loin où, sans que nous eussions occupé l'Algérie, cette mer était presque un lac français, puisque c'était sous notre pavillon que se plaçaient les navires étrangers pour commercer en pays turc. De ce passé glorieux il nous reste le protectorat religieux. C'est vers la France, vers son ambassadeur à Constantinople, vers ses consuls dans les ports ottomans, que se tournent les chrétiens

de toutes les races, que convergent les regards des ordres religieux de toutes les nationalités. Nos agens sont leurs intermédiaires vis-à-vis de l'autorité ottomane et au besoin leurs défenseurs contre l'avidité des pachas ou le fanatisme du peuple. En retour de cette protection, les chrétiens répandent partout le nom de la France. C'est à l'ombre de notre drapeau que les malades reçoivent asile dans d'innombrables établissemens de bienfaisance, que les enfans viennent dans des écoles où ils apprennent notre langue en même temps qu'on leur inculque les élémens de notre civilisation. Malades et enfans sont reçus à bras ouverts; on ne leur demande ni d'où ils viennent, ni ce qu'ils pensent. On se contente de les soigner ou de les instruire, comptant sur leur reconnaissance pour vaincre leurs préjugés de croyance ou de race, pour leur faire aimer la France et l'église. Les résultats sont frappans. Il suffit de voyager quelques jours en Levant pour constater avec fierté que la langue française y est presque partout comprise et parlée, à Constantinople, en Anatolie, en Syrie surtout et en Égypte, où, malgré l'occupation anglaise, elle est l'idiome officiel du gouvernement. — Il n'est, je crois, aucun homme politique sérieux qui ne reconnaisse ce que nous devons, dans l'Orient méditerranéen, à la politique traditionnelle du protectorat religieux.

Je reviens à la Chine. Il est évident que la situation est différente à bien des égards. En 1844, lors de la conclusion du premier traité franco-chinois, les anciennes missions étaient dispersées ou amoindries, l'avenir de la propagande chrétienne, dans l'empire du milieu, était bien obscur. Néanmoins, la représentant de la France reçut l'ordre de prendre en main la cause catholique : il reçut cet ordre de M. Guizot, un protestant, qui, se dégageant de toute préoccupation étroite, avait estimé que la France manquerait à son devoir si elle laissait à d'autres le soin de défendre les missionnaires. M. Guizot connaissait l'histoire : il savait l'influence que les jésuites avaient acquise à la cour de l'empereur Kang-hi; il voulait que, si pareil fait venait à se reproduire un jour, la France fût en mesure d'en profiter.

Que cherchent les puissances de l'Europe en nouant des relations avec la Chine? Elles cherchent à faire entrer cet empire, si fermé jusqu'ici, dans le grand courant de la civilisation moderne, dont le caractère dominant est la facilité des échanges. Autrefois l'homme vivait des produits de son champ, de sa province ou tout au plus du pays où le hasard l'avait fait naître. Aujourd'hui, nous entrons dans une période où les produits du monde entier concourent à la vie de chacun. Sera-ce un bien? Sera-ce un mal? Nul n'oserait le dire. Toujours est-il que cette tendance, résultat du progrès scien-

tifique et de la conception moderne de la vie, est irrésistible. Certains pays se sont ouverts d'eux-mêmes. D'autres, comme l'empire chinois, luttent au nom des vieux principes et des préjugés d'autrefois. C'est à qui, parmi les nations de l'Europe, fera la plus large brèche à cette nouvelle muraille de la Chine, qui n'est plus le mur de dix mille lis qu'un million de soldats défendait jadis contre les invasions des Tartares, mais le rempart autrement difficile à franchir qu'oppose aux barbares des mers occidentales une méfiance séculaire et invincible. L'Angleterre envoie, pour donner l'assaut, des légions de négocians animés d'un remarquable esprit d'entreprise, laborieux, audacieux, patiens. Ils exploitent le pays et ses habitans, sur tous les points où la tolérance chinoise a permis aux étrangers de s'établir. Nous ne pouvons pas avoir la même prétention. La colonie française est infime en Chine, et la majeure partie du commerce, fort important du reste, que nous y faisons est entre les mains de maisons étrangères. Heureusement nous avons les missionnaires : si nous ne les avions pas, notre pays ne tiendrait pas en Chine une plus grande place que les puissances européennes de second ordre. Grâce à eux, le nom français est connu jusque dans les parties les plus reculées de l'immense empire. J'irai plus loin : leur action est plus puissante, peut-être, pour combattre l'esprit d'exclusivisme des Chinois, que celle des commerçans, lesquels, même s'ils ne sont pas marchands d'opium, sont mal placés pour dissiper les préjugés et la méfiance des indigènes, par cela même qu'ils poursuivent un but intéressé. Le gouvernement anglais l'a si bien compris qu'il encourage énergiquement les missions protestantes. Il sent que le meilleur moyen de se faire bien venir des Chinois est de leur montrer que l'Europe ne leur envoie pas seulement des hommes désireux de s'enrichir, mais aussi des gens dévoués et désintéressés, cherchant à leur rendre service, sans profit personnel. Tel doit être le rôle des missionnaires : se rendre utiles aux Chinois afin de faire aimer leurs personnes, leur religion et le pays d'où ils viennent. — On objecte aux missionnaires catholiques de n'avoir pas réalisé ce programme, comme en Syrie. Mais on oublie que le christianisme n'est vraiment libre en Chine que depuis 1860, que malgré la liberté, inscrite dans les traités, il rencontre encore mille entraves dans son développement, qu'enfin le terrain n'est pas le même chez le Fils du ciel que chez le commandeur des croyans. Un religieux perdu dans quelque région reculée du Yunnan ou du Kan-sou ne saurait ouvrir des hôpitaux ou fonder des écoles. Il faut, du reste, pour réussir auprès des mandarins et du peuple, un savoir-faire, une intelligence, un tact, qui ne se trouvent pas toujours réunis. Il faut, en

outre, beaucoup d'argent, et les ressources des missionnaires sont loin d'être illimitées. Lorsque l'on a pu essayer dans de bonnes conditions, le succès n'a pas manqué. Le bel établissement des jésuites à Siu-kia-weï, près de Shanghaï, en est la preuve. S'inspirant des traditions de leurs devanciers contemporains de l'empereur Kang-hi, les pères de la compagnie de Jésus ont créé un magnifique collège où les jeunes Chinois peuvent recevoir, en même temps que l'enseignement religieux, une haute instruction scientifique. Au collège est adjoint un observatoire qui est en communication par le télégraphe avec tous les ports de l'extrême Orient : c'est là que le révérend père de Chevrens a commencé et poursuit encore ses remarquables études sur les typhons; c'est de là qu'il envoie des bulletins météorologiques qui rendent à la navigation des services toujours croissans. Je l'ai déjà dit : la science, — surtout l'astronomie, les mathématiques et leurs applications diverses, — la science est le seul point sur lequel les Chinois reconnaissent la supériorité de l'Europe. Nos lois, notre morale, notre philosophie, nos religions, ne leur inspirent que du dédain. Mais quand ils voient un téléphone, quand on leur prédit la course d'un typhon, ils sont bien forcés d'avouer que tout ne se trouve pas dans Confucius. L'enseignement, surtout le haut enseignement scientifique, a un autre avantage. C'est que par lui, par lui seul, il sera peut-être possible d'agir sur l'esprit de la classe dirigeante. Là doivent tendre tous les efforts. Au point de vue d'une étroite théologie, une âme en vaut une autre, et autant vaut baptiser un porteur de chaises qu'un membre de l'académie des Hanlin; mais la question doit être envisagée de plus haut. L'ère des grands progrès ne commencera pour le christianisme que du jour où il comptera parmi ses adhérens quelques membres de cette aristocratie intellectuelle, recrutée au concours, à qui sont confiées les destinées de l'immense démocratie chinoise. Ce jour-là, il appartient, croyons-nous, au saint-siège de le hâter, en apportant des tempéramens au régime de la bulle de 1742, qui établit une si déplorable incompatibilité entre les devoirs des mandarins et les exigences de la doctrine chrétienne.

Par la fondation du collège de Siu-kia-weï, par la façon pratique et intelligente dont ils dirigent les missions qui leur sont confiées, — sinon par leur nombre, — les jésuites ont repris la première place parmi les missionnaires de Chine. Leur succès est dû en grande partie à la façon dont ils savent former leur personnel. C'est seulement après de longues études, après des stages variés, le juvénat, le scolasticat, qu'un homme est dirigé définitivement dans la voie qu'on a reconnue la plus conforme à ses aptitudes : la prédication, l'étude,

l'administration, l'enseignement, l'évangélisation. Les pères qui arrivent en Chine ont trente-cinq ans en moyenne, ils ont passé l'âge dangereux de la soif du martyre : ils sont avisés et prudens. Puis on ne les abandonne jamais à eux-mêmes. Si loin que soient les chrétientés qui leur sont confiées, ils viennent chaque année au centre de la mission pour se retremper durant quelques semaines parmi leurs confrères et revivre de la vie sociale, indispensable au complet équilibre des facultés. Aussi est-ce parmi les jésuites que se rencontrent les hommes qui connaissent le mieux la Chine. Il serait bon que leur méthode fût suivie par les autres ordres religieux qui y envoient des missionnaires. Le recrutement est quelquefois défectueux. Je sais qu'il est difficile : il le sera peut-être davantage encore si, dans nos futures lois militaires, on ne maintient pas une dispense en faveur des missionnaires, comme l'a fait le gouvernement italien, peu suspect pourtant de cléricalisme. Du moins faudrait-il ne diriger sur la Chine que des hommes ayant une certaine maturité d'esprit et, autant que possible, assez cultivés eux-mêmes pour pouvoir répandre autour d'eux quelque chose de la culture européenne. Il est fâcheux que l'établissement de Siu-kia-weï soit resté le seul de son genre. Le Petang aurait dû devenir, aux mains des lazaristes, une maison de hautes études. Des écoles auraient pu utilement être fondées sur bien des points. Le succès de la nouvelle école française, ouverte cette année même à Shanghaï, est de nature à encourager des tentatives de même genre. — J'ai hâte d'ajouter que, si les missions de Chine sont en retard au point de vue des établissemens scolaires, elles ont déployé plus d'activité pour les œuvres hospitalières. Des asiles pour les enfans abandonnés, des hôpitaux et des hospices ont été créés en grand nombre. En cela, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, en Chine comme partout ailleurs, tiennent le premier rang. A Pékin, les lazaristes portent le costume chinois pour ne pas attirer l'attention, mais les sœurs circulent partout en cornette blanche. Le peuple les connaît et les aime.

Comme moyen de pénétration, missionnaires et religieuses rendent un service signalé à la civilisation européenne. En les encourageant et en les protégeant, la France bénéficie de leurs efforts ; mais l'exercice de cette protection n'est pas une sinécure. La légation de France entretient une correspondance constante avec les vicaires apostoliques : elle est souvent appelée à intervenir auprès du Tsong-li-Yamen pour empêcher des spoliations iniques, pour prévenir ou réprimer les exactions de mandarins fanatiques ou ignorans, pour obtenir la réparation des dommages injustement causés. De là des difficultés fréquentes. Presque tout le monde reconnaît qu'il est avantageux pour la France d'avoir cette clientèle nombreuse répan-

due dans tout l'empire, — ne serait-ce que pour les renseignemens utiles qu'elle en peut tirer, — mais quelques-uns, et c'est le seul argument d'apparence sérieuse qui ait jamais été formulé contre le protectorat religieux, prétendent que ces avantages ne sont pas la juste compensation des froissemens qui en résultent. D'après eux, le ministre de France, dégagé d'autres préoccupations du côté des missionnaires, pourrait s'employer exclusivement aux questions politiques ou commerciales, et son influence, ne se gaspillant pas, serait réservée tout entière pour la défense de nos intérêts tangibles et matériels. Cela me paraît un faux raisonnement. L'influence n'est pas une force qui s'use par l'emploi que l'on en fait : elle a besoin, au contraire, de s'exercer pour s'accroître et même pour se conserver. Un agent diplomatique ne l'acquiert qu'au prix d'une action constamment renouvelée. S'il n'a souvent l'occasion de faire apprécier son intelligence et sa fermeté, fût-il le représentant d'une puissance considérable, on ne s'habituera pas à compter avec lui, et il n'acquerra ni l'autorité personnelle ni l'expérience, qui lui seront utiles le jour où une difficulté sérieuse se produira. A ce point de vue, les affaires religieuses, loin d'avoir nui à la France, me semblent au contraire l'avoir servie. Trois puissances européennes ont pris le premier rang en Chine, dès l'ouverture des rapports diplomatiques : l'Angleterre, la Russie et la France. La première le doit à son commerce : ses nationaux peuplent les ports, ses navires couvrent les mers. La seconde le doit à la contiguïté territoriale : les Russes qui, depuis Vladivostok jusqu'à l'Ili, confinent aux possessions chinoises, semblent devoir jouer dans l'histoire de l'Asie le rôle des anciens Tartares, ces voisins toujours menaçans contre lesquels a été bâtie l'immense défense de la grande muraille. Jusqu'aux événemens du Tonkin, la France n'a dû son importance qu'aux missionnaires. Nous avons en Chine un commerce très important, mais il est, pour la majeure partie, aux mains d'intermédiaires étrangers, et notre marine, sauf les Messageries maritimes, ne se montre presque pas dans les ports. Si, pendant la période de 1860 à 1880, nous n'avions pas eu l'exercice du protectorat religieux, les souvenirs de la guerre de 1860 s'effaçant peu à peu, la France serait tombée dans l'esprit des Chinois au rang de puissance de second ordre. Ce protectorat nous place dans une situation à part. Au lieu que les autres puissances ne protègent que leurs nationaux, la France protège aussi des étrangers qui viennent spontanément solliciter son appui. Elle protège aussi des sujets de l'empereur de Chine. Sept cents missionnaires répandus dans les dix-huit provinces, dans la Mandchourie, la Tartarie, le Turkestan chinois, sont nos cliens, et de ces missionnaires relèvent un nombre toujours croissant de

chrétiens indigènes. Tous aussi connaissent le nom de la France et savent l'existence de l'autre côté de la terre d'un grand peuple qui leur a conquis par les armes la liberté religieuse, qui veille sur eux de loin et dont le représentant à Pékin est prêt à faire appel à l'empereur des décisions arbitraires et vexatoires des mandarins. C'est une grandeur à laquelle il serait triste de renoncer, et le jour où ces hommes qui ont parfois souffert de l'attachement qu'on leur a supposé pour notre pays seraient abandonnés par nous, ce jour marquerait une irrémédiable déchéance du nom français dans l'extrême Orient. C'est ce que sentent nos rivaux : c'est pour cela qu'ils s'efforcent de nouer des intrigues à Pékin, à Tientsin, à Rome, moins en vue d'un avantage pour eux-mêmes qu'en vue d'un préjudice pour la France. Ils savent, du reste, que l'abandon du protectorat religieux en Chine serait forcément suivi du même abandon, volontaire ou forcé, dans l'empire turc, en Syrie, en Égypte, dans ces régions voisines de l'Europe où l'influence traditionnelle de notre pays est l'objet d'une jalousie passionnée. Il y a, en effet, une certaine logique des choses qui ne nous permettrait pas de garder à Beyrouth et à Jérusalem ce que nous aurions perdu à Pékin. — Les Chinois, du moins, nous sauraient-ils gré de l'abandon de nos cliens ? Il est certain que le gouvernement impérial éprouverait quelque soulagement en voyant disparaître une cause de fréquentes interventions dans les affaires de l'empire; mais il faudrait être bien naïf pour penser qu'ils nous témoigneraient de la reconnaissance. D'abord, en politique, la reconnaissance n'existe guère : nous ne l'avons pas trouvée souvent en Europe, comment pourrions-nous espérer la trouver chez les Chinois, qui n'ont jamais passé pour être particulièrement accessibles aux considérations de sentiment? Du reste, ils ne croiraient pas que nous agissions spontanément. Leur finesse naturelle se refuserait absolument à admettre que nous abandonnions de gaîté de cœur une situation qui peut nous fournir de perpétuels sujets d'intervention dans leurs affaires et fournir, quand besoin sera, des élémens de compensation. Le contrat *Do ut des* est au fond de toutes les transactions diplomatiques. Éviter les occasions d'avoir des griefs contre un gouvernement à qui elle aura si souvent des demandes à adresser serait la plus lourde faute que la France pût commettre, — surtout depuis notre établissement au Tonkin. Les Chinois, loin de nous témoigner de la reconnaissance, penseraient que nous avons cédé à des nécessités de politique intérieure ou à une pression de quelque puissance étrangère. L'une et l'autre hypothèse paraîtrait une marque de faiblesse. Au lieu de leur bon vouloir, nous ne recueillerions que leur mépris.

Puisse donc la France poursuivre dans le monde sa politique tradi-

tionnelle fondée sur l'entente avec le saint-siège et la protection des catholiques, et puisse-t-elle la poursuivre en Chine aussi bien que dans le bassin de la Méditerranée! Son patrimoine ne se compose pas seulement du territoire où s'étend l'action directe de son gouvernement. Un grand pays comme le nôtre doit compter à son actif son renom dans l'univers et la part d'influence à laquelle il peut légitimement prétendre. Dans ce domaine moral, il peut faire des pertes aussi sensibles que l'amputation d'une province, sinon plus sensibles, car elles sont plus difficilement réparables. Parmi les sources de notre influence, le protectorat religieux est la plus ancienne et peut-être la plus importante aujourd'hui. Y renoncer serait une faute dont la génération actuelle serait responsable devant la postérité, à qui elle est tenue de pas rendre la France moindre qu'elle ne l'a trouvée. Cet abandon serait, du reste, en contradiction directe avec les efforts que fait notre pays pour se répandre au dehors. L'époque où nous vivons marquera dans l'histoire générale comme étant celle où les peuples civilisés se sont partagé les dernières terres vacantes ou disponibles de notre planète. Dans ce partage, le gouvernement français n'a pas voulu se tenir à l'écart. En prenant sa part en Afrique et en Asie, il avait en vue l'avenir plus que le présent, car les entreprises de colonisation lointaine, celles même qui doivent être couronnées de succès, coûtent aux contemporains plus qu'elles ne rapportent. Il a pensé qu'un jour peut-être la race française recouvrerait les qualités d'expansion dont elle était douée encore au dernier siècle, et que, si ce jour arrivait, si notre commerce et notre marine marchande se développaient, la postérité ne lui pardonnerait pas d'avoir dédaigné les dernières conquêtes possibles. Ne serait-ce qu'en vue de cet avenir auquel on consacre tant de millions, le devoir s'imposerait à la France de conserver le protectorat religieux, qui ne lui coûte guère et qui fait du moins pénétrer dans les régions reculées quelque chose de l'esprit de la civilisation française, en attendant que nos commerçans y portent les produits matériels de notre industrie nationale.

* * *.

LES

ORIGINES DE LA BIBLE

LA LOI.

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

Il semblerait, au premier coup d'œil, que les réformes de Josias et le code nouveau qui en fut le résumé eussent dû exercer sur la nation une influence puissante et immédiate. Il n'en fut rien. Le règne des piétistes ne dura qu'une douzaine d'années; la mort tragique de Josias y mit fin : les vingt ans qui s'écoulent de la bataille de Megiddo à la prise de Jérusalem, en 588, sont un temps de disgrâce pour Jérémie et ses adeptes; jamais, peut-être, la législation deutéronomique ne fut moins pratiquée que par la génération pour laquelle elle avait été faite. En faut-il conclure que les princes fils ou petit-fils de Josias furent des impies, des ennemis du culte de Iahvé? Ce serait là une erreur. La vérité est que tous les rois d'Israël et de Juda adorèrent Iahvé comme le dieu national des Beni-Israël; seulement il y avait des degrés dans le zèle. Il y avait des iahvéismes fort divers, comme il y a, de notre temps, des catho-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

licismes fort divers. Pour les uns, le culte de Iahvé était ce que le culte de Camos fut pour Mésa, ce que le culte de Salm fut pour Salmsézab. Pour d'autres, disciples des prophètes, le culte de Iahvé était gros de conséquences morales, sociales, politiques; exactement comme, de nos jours, il y a une grande différence entre le catholique qui va de temps en temps à la messe et se fait enterrer à l'église, et le membre du parti ou l'adepte de l'école catholique, qui croit que le catholicisme est destiné à transformer le monde et à résoudre tous les problèmes politiques et sociaux.

Ce fut la captivité de Babylone qui fit définitivement d'Israël un peuple de saints. La cour et la classe militaire, presque toujours opposées aux prophètes, n'existaient plus. Les lévites, nombreux parmi les transportés, gardaient leur attachement aux choses religieuses. Les tièdes et les indifférens prirent vite leur parti et s'établirent, soit en Égypte, soit en Orient, où les emplois lucratifs ne leur manquèrent pas. Les piétistes se groupèrent, s'exaltèrent par leur rapprochement. Disciples, pour la plupart, de Jérémie, ils affirmèrent plus que jamais l'avenir d'Israël et la juste providence de Iahvé. C'est ici le moment décisif. La crise qui ne détruit pas une formation naissante la fortifie. Dès les premières années de la captivité, le groupe des saints, dispersés sur les bords de l'Euphrate, avait reconstitué un foyer de vie aussi intense que celui qui avait brûlé le sang juif, aux jours les plus enfiévrés de Jérusalem.

Un homme fut, dès les premières années de l'exil, le représentant passionné de ces idées, ce fut Ézéchiel. C'était un prêtre de Jérusalem, que les Chaldéens avaient enlevé lors de la première transportation (595); une demeure lui fut assignée sur les bords du fleuve Cobar. L'activité prophétique d'Ézéchiel dura au moins vingt années. Tandis que Jérusalem exista, il fut en correspondance avec ses coreligionnaires de Judée; quand Jérusalem et le temple eurent disparu, toutes ses pensées n'eurent qu'un but, préparer la restauration d'Israël conformément à l'esprit des prophètes, dont il était l'ardent continuateur.

Un point, en effet, ne fit jamais l'objet d'un doute pour Ézéchiel et pour les pieux transportés de Juda, qui partageaient ses idées : c'était le rétablissement de Jérusalem. La réforme de Josias était devenue la loi du iahvéisme d'une façon si absolue, que l'idée d'un culte de Iahvé pratiqué hors de Jérusalem semblait une impossibilité. La religion, comme l'avait entendue Jérémie, était non-seulement un culte purement citadin, mais un culte qui ne pouvait se pratiquer que dans une seule ville. Telle était la force inouïe des institutions religieuses sorties de l'inspiration de Jérémie, que la destruction même de la ville qu'elles avaient consacrée

fut sans conséquence. Cette ville, il fallait à tout prix la relever, sous peine de voir périr la vraie religion. Si les idées juives prirent un tout autre tour après le siège de Titus, c'est que la puissance romaine avait un caractère bien plus inéluctable que la puissance assyrienne. En outre, la conception idéaliste avait fait en Israël de tels progrès, grâce surtout au christianisme, que Jérusalem était devenue moins nécessaire au iahvéisme et que les docteurs de Iabné purent concevoir une parfaite observation de la Loi sans temple, ni sacerdoce, ni autel.

L'organisation sacerdotale et rituelle était l'objet sur lequel se portaient principalement les rêves des piétistes. Sûrement, on se proposait de revenir au passé dans ses lignes essentielles; mais on sentait que bien des changemens matériels étaient nécessaires, et on ne se faisait nul scrupule de les introduire. Ézéchiel usait ses loisirs de captif à ruminer des plans qu'il remaniait sans cesse. Abordant de front le problème que les réformes de Josias avaient créé sans le résoudre, la hiérarchie du corps sacerdotal, il cherchait à voir en esprit la ville de prêtres qui, par la nécessité des choses, sortait de l'effort inconscient d'Israël.

Ces idées, qui apparaissent dans Ézéchiel sous des formes assez diverses et avec des retouches montrant en quelque sorte le progrès de sa pensée, sont résumées dans une suite de visions (1) datées de l'an 575 avant Jésus-Christ. Les morceaux en question forment un petit exposé idéal de la nouvelle organisation, conçue par celui qu'on est autorisé à considérer comme le second fondateur du judaïsme après Jérémie. Il n'y a pas de pages dans les écrits du passé qui révèlent un plus étrange état d'esprit. On dirait un rêve, où les lois de la réalité n'existent plus, où les chiffres mêmes sont flexibles. La géographie y est toute fantaisiste; la topographie pleine de contradictions. C'est un idéal que, sûrement, le Voyant n'aurait voulu voir appliqué qu'avec une foule de modifications. Les nombres, en particulier, sont presque mis au hasard, et il y a de la naïveté à vouloir les corriger; l'auteur eût aussi bien fait de les laisser en blanc. Ceux qui veulent fonder sur ces visions bizarres des calculs et des dessins feraient aussi bien de dresser le plan de la Jérusalem céleste de l'Apocalypse. Ils devraient donner une place, dans leurs tracés, au fleuve sortant du temple, grossissant à chaque pas, et allant assainir la Mer-Morte. Aucun prophète, autant qu'Ézéchiel, ne s'est joué de l'impossible. Il rappelle Fourier; mais c'est un Fourier qui décrirait son phalanstère avec la précision d'un architecte ou d'un arpenteur.

(1) Ézéchiel, ch. XL-XLVIII.

Ézéchiel conçoit Israël comme une pure théocratie, où il n'y aurait ni gouvernement civil, ni gouvernement militaire, ni armée, ni magistrature, ni politique. Comme tous les juifs à toutes les époques, il se trouve très bien d'un état de vassalité où le peuple de Dieu est dispensé des charges d'un état organisé, et libre de goûter à sa guise les promesses de Iahvé. La cité rêvée par Israël n'a de place au monde que comme fief intérieurement libre d'un grand empire, à la manière des communautés de raïas de l'islam. Il n'y a dans cette cité ni roi, ni service militaire. Si Ézéchiel, dans les premières années de la captivité, donne encore à son berger d'Israël le nom de David, sans indiquer clairement qu'il sera de la race de David, maintenant il ne l'appelle plus que *nasi* (prince). Le *nasi* a un domaine territorial et le droit d'apanager ses enfans; il touche en outre des redevances, en retour desquelles il doit fournir les victimes des sacrifices publics. Les impôts arbitraires, à la manière de Salomon, lui sont absolument interdits. Quant à défendre Israël contre ses ennemis, Iahvé s'en charge, en traitant les peuples voisins d'une façon atroce. Le *nasi* a une place d'honneur dans les actes solennels du culte, une porte sacrée pour lui seul. C'est un roi de parade; ce n'est nullement un prince temporel. Le grand-prêtre, qui, dans soixante ans, finira par l'emporter sur le *nasi* comme chef d'Israël, vaudra mieux, à beaucoup d'égards, que cette espèce de *corregidor* bâtard, pourvoyeur de victimes, figurant liturgique, ayant pour fonction presque unique de présider à un culte dont les ministres ne dépendent pas de lui.

L'organisation exposée par Ézéchiel est tellement idéale, qu'il veut que la terre-sainte recouvrée, dont il conçoit les limites d'après une géographie singulièrement complaisante, soit divisée symétriquement en parties égales et par zones rectangulaires allant de la Méditerranée au Jourdain, entre les douze tribus, qui n'existaient plus. Le domaine sacré et le domaine du nasi sont conçus comme des carrés à part. La ville capitale aura aussi son domaine. Elle sera neutre entre les douze tribus, comme une sorte de Washington, et constituée par des représentans de toutes les tribus, qui vivront dudit domaine. Les peuplades depuis longtemps incorporées à la nation, comme les Rékabites, les Qénites, les Calébites, y seront tout à fait fondues. L'esprit large et humain du Deutéronome se retrouve dans Ézéchiel, quand la colère nationale et le fanatisme puritain ne l'étouffent pas.

Le temple rêvé par Ézéchiel n'a de commun que les dispositions générales avec le petit édicule bâti par Salomon. L'*a priori* du prophète va à ce point que, par momens, son temple n'a pas l'air d'être à Jérusalem. C'est un casernement colossal situé au

centre du domaine sacré et destiné à contenir une armée sacerdotale. Les prêtres issus de Sadok (le premier prêtre du temple de Salomon) ont seuls le droit de monter à l'autel. Les nombreux lévites, devenus inutiles depuis la suppression des lieux saints disséminés dans la province, et contre lesquels on avait un grief considérable, c'est qu'ils avaient servi des cultes passablement idolâtriques, constituaient une énorme difficulté. Nous avons vu Jérémie et le Deutéronome trancher la question de la manière la plus radicale. Tout prêtre, à leurs yeux, est un lévite, ou, comme ils disent, « un prêtre lévitique. » L'égalité paraît régner entre ces prêtres lévitiques. Ce fut là, sans doute, l'expression d'un souhait, bien plutôt que l'assertion d'un fait. Le rédacteur du Livre des Rois, en effet, s'exprime ainsi : « Et Josias fit venir [à Jérusalem] tous les prêtres des villes et villages de Juda... Seulement les prêtres des hauts lieux ne montèrent pas à l'autel de Iahvé, qui est à Jérusalem; mais ils mangeaient les *massoth* au milieu de leurs frères, » c'est-à-dire en famille. Ézéchiel admet parfaitement cette différence. Les prêtres sadokites sont seuls légitimes. Les lévites, ayant été les ministres de cultes illégaux, sont des servans d'un ordre inférieur; ils ne figurent pas dans les sacrifices publics. Ils doivent habiter des villages à part aux environs de Jérusalem. Quant aux prêtres sadokites, ils sont égaux entre eux. Les sacrifices et les fêtes sont plus largement développés chez Ézéchiel que dans le Deutéronome; la dîme n'existe pas encore. Il est pourvu à la subsistance des prêtres par les prémices et les redevances en nature sur les sacrifices.

Tel est ce code de la théocratie auquel les législateurs qui suivirent n'ont presque rien ajouté, mais qui constitua, au moment où il fut conçu, la plus complète des innovations. Jusque-là aucune distinction absolue n'avait été faite entre les prêtres et les lévites. Ézéchiel, mû sans doute par d'anciennes haines de sacristie remontant au temps de sa jeunesse sacerdotale, ne reconnaît comme véritables prêtres que les descendans de l'aristocratique Sadok. Cela était conséquent. Ézéchiel voulait une théocratie sacerdotale. Un corps de prêtres qui concentre entre ses mains toute l'autorité ne peut être nombreux. Ézéchiel n'arriva pas, au moins avant 575, à l'idée de ce grand-prêtre héréditaire que connurent les temps postérieurs; mais il y touchait presque. En tout cas, Ézéchiel fut, sans le savoir, le père d'un mot qui eut un rôle considérable dans l'histoire. *Sadoki* fut par son fait la désignation du prêtre riche, orgueilleux, dédaigneux des pauvres gens. De là vint *sadducéen*. La concentration du sacerdoce lucratif en un petit nombre de mains ne pouvait avoir que de mauvais effets. Une aristocratie sacerdotale devient vite irréligieuse et mécréante.

Le long rituel imaginé par Ézéchiel est bien moins l'œuvre d'un prophète que d'un prêtre. On y sent les préoccupations de l'homme qui a été mêlé aux sacrifices, a vu les abus des coutumes établies, et a là-dessus son programme de réforme. Le prophète reparaît dans la conception idéale de la Jérusalem future, source de vie et de pureté pour le monde à venir, origine unique des eaux qui purifient, assainissent et fécondent. La pente de Jérusalem à la Mer-Morte, devenue un immense verger d'arbres, produisant des fruits tous les mois et dont les feuilles servent de médicamens, fournira ses plus belles images au Voyant chrétien du temps de Galba. La Jérusalem céleste de l'Apocalypse, qui suffit à consoler le monde depuis dix-huit cents ans, n'est que le calque, un peu régularisé, de la Jérusalem d'Ézéchiel. Le nom même de Jérusalem disparaîtra; la ville s'appellera *Iahvé-samma*, « Iahvé [demeure] là. » Israël, rendu à la vie pastorale et agricole, goûtera sur ses montagnes, redevenues fertiles, le comble du bonheur. Ainsi, dans ce génie étrange, les visions eschatologiques du prophétisme s'unissaient, par un phénomène unique en Israël, aux soucis positifs de la Thora.

II.

Ézéchiel était-il le seul à construire ainsi des utopies pour une restauration que l'on croyait prochaine? Non certes, et tout prouve qu'il y eut, dans les trente ou quarante premières années après la ruine de Jérusalem, une période où s'élabora un nouveau Deutéronome, un code de l'avenir, non avec la précision qui est naturelle quand il s'agit d'édicter des mesures bientôt applicables, mais avec le vague que comportent les aspirations indéfinies.

Ce qui caractérise, en effet, les lois que cette époque ajouta au Digeste mosaïque, c'est leur caractère spéculatif et chimérique. Ce ne sont pas les expédiens de gens pratiques aux prises avec la nécessité, et faisant ce qu'ils peuvent pour parer aux exigences d'une situation qui est devant eux et leur impose des mesures claires. Ce sont des indications générales, qui deviennent puériles quand elles veulent en venir à quelque netteté, des plans comme ceux qu'on pouvait élaborer autour de M. le comte de Chambord ou ceux qu'on discute dans les clubs socialistes. Le code de la restauration fut ainsi ébauché cinquante ans d'avance. Ce n'est pas au moment de la reconstruction du temple que ces pages ont été écrites; c'est à une époque où les espérances de la nation n'étaient que des rêves, où le pays s'offrait comme une carte blanche, et où l'on pouvait

confier au papier les solutions les plus hardies, parce qu'on n'avait pas à craindre le contrôle de la réalisation.

Ce qui est bien frappant, en tout cas, c'est l'intime connexion qu'il y a entre les neuf derniers chapitres d'Ézéchiel et les parties sacerdotales et lévitiques de la Thora. De même que, à côté de Jérémie, naît en quelque sorte spontanément le Deutéronome, comme forme codifiée de ses idées ; de même, à côté d'Ézéchiel, apparaît cette Thora sacerdotale que nous appellerions le Lévitique, si ses membres épars ne se trouvaient également dans l'Exode, dans les Nombres et dans Josué. Les procédés de construction idéale, si l'on peut s'exprimer ainsi, sont bien les mêmes. Le tabernacle et le camp israélite dans le désert sont conçus sur une espèce de papier quadrillé, tout à fait analogue au temple d'Ézéchiel et à sa carte de Palestine, où toutes les lignes sont droites. La raideur, l'*a priori*, l'impossibilité, sont les mêmes de part et d'autre. Dans beaucoup d'endroits, surtout dans certaines parties du Lévitique, le style a une forte analogie avec celui du prophète. Qu'on change le tour des instructions censées données par Dieu à Ézéchiel, dans les visions de l'an 575, qu'on les présente comme dictées par Dieu à Moïse sur le Sinaï, on pourra croire, en lisant ces visions, qu'on a sous les yeux des chapitres du Lévitique.

Le Livre de l'Alliance, le Décalogue, le Deutéronome, restaient à la base des institutions religieuses de la nation ; mais quelques idées nouvelles, très importantes, tendaient à s'établir. La situation des lévites était une plaie toujours saignante, et on n'y voyait, après le retour, aucune amélioration possible. On visait de plus en plus, d'après la théorie d'Ézéchiel, à séparer les prêtres des lévites. Selon cette manière de voir, les prêtres seuls servent Iahvé ; les lévites servent les prêtres ; leur fonction est celle de sacristains ou d'hiérodules, occupés aux grosses besognes du temple. Comme toutes les institutions modernes devaient avoir leur racine dans les temps mosaïques, la Vie de Moïse fut enrichie de légendes destinées à prouver que toute tentative de la part des lévites pour usurper les fonctions sacerdotales est un crime digne de la mort. Les chantres et musiciens paraissent avoir occupé parmi les lévites une sorte de rang d'honneur. Ces fonctions étaient censées avoir été, du temps de David, entre les mains d'une sorte de tribu lévitique qu'on appelait les Beni-Qorah, ou fils de Coré. On leur supposait, peut-être se supposaient-ils à eux-mêmes un auteur de leur nom du temps de Moïse. Une légende terrible se forma sur ce Qorah. Il avait prétendu à des pouvoirs sacerdotaux égaux à ceux d'Aaron. Une sorte de jugement de Dieu fut ordonné. Les Aharonites, d'un côté, les Qorachites, de l'autre, s'approchèrent du tabernacle avec leurs en-

censoirs. Le feu du ciel dévora Qorah et sa bande, ainsi que leurs encensoirs (1).

Ézéchiel, pas plus que Jérémie, le deutéronomiste et les anciens prophètes, ne parlent jamais d'Aaron comme souche du vrai sacerdoce. Les vieilles histoires connaissaient Aaron, mais simplement comme frère et prophète de Moïse. L'idée d'Aaron grand-prêtre est, au contraire, l'idée dominante du dernier code sacerdotal. Les prêtres y sont tous fils d'Aaron ; Aaron est à leur tête comme un président naturel. Le rôle presbytéral d'Aaron et l'idée de grand-prêtre naquirent ainsi en même temps. Les temps anciens, même ceux d'Ézéchias, ne connaissaient pas le grand-prêtre (2). Le commencement de cette fonction apparaît sous Josias ; l'armée de prêtres groupée autour du temple devait avoir un chef. En 575, cependant, Ézéchiel, comme nous l'avons vu, évite de faire entrer dans son programme un prêtre supérieur aux autres. Il est très possible que, dans ses méditations ultérieures, il soit arrivé à en voir la nécessité, ou que ses disciples y aient été amenés. Quoi qu'il en soit, le mythe d'Aaron et la constitution officielle d'un *cohen* en chef étaient deux idées tout à fait voisines et à deux pas de celles d'Ézéchiel. Nous sommes persuadés qu'elles suivirent de très près le programme de 575. Le signe de la prééminence par désignation était l'onction. Le grand-prêtre fut conçu comme oint, installé solennellement, vêtu d'habits d'apparat, obligé à un grand décorum, à ce point qu'il ne pourrait porter le deuil, même de son père et de sa mère.

Une idée plus analogue encore à celles d'Ézéchiel fut l'invention de l'*ohel moëd*, ou tabernacle, sorte de temple portatif que Moïse était censé avoir fabriqué dans le désert, qu'on repliait en quelque sorte et qu'on réassemblait à chaque campement. C'est là, vraiment, une imagination puérile, et, sur ce point, les plaisanteries de Voltaire étaient pleinement justifiées. Rien ne ressemble plus à ces visions liturgiques d'Ézéchiel, caractérisées par l'invraisemblance et le mépris absolu de la réalité. D'un autre côté, la conception d'une telle fable avait quelque chose de très logique. L'unité du lieu de culte était devenue, depuis Josias, le dogme fondamental d'Israël. On voulait que ce dogme remontât à Moïse. Par une faute de critique qui alors ne soulevait aucune objection, on reportait facilement un tel état de choses jusqu'à la construction du temple sous Salomon. Avant le temple, il était plus difficile d'imaginer un

(1) Nombres, XVI, où l'on voit clairement l'enchevêtrement du vieux récit jéhoviste sur Datan et Abiram et de la légende moderne hostile aux Qorachites.

(2) L'histoire de Joas, pleine d'invraisemblance, a été retouchée après la captivité dans un esprit sacerdotal. Les Chroniques l'ont tout à fait lévitisée.

culte centralisé et solennellement organisé. On comptait peu alors avec l'invraisemblance. On supposa un temple avant le temple, sans se soucier des impossibilités que l'on soulevait. Nous n'affirmons pas que cette invention soit d'Ézéchiel : mais il faut avouer que les descriptions détaillées que nous avons de ce bizarre outillage sont bien conçues dans l'esprit même qui dicta à ce prophète tant de plans irréalisables et de chimériques combinaisons. On s'adressait évidemment à des lecteurs peu assidus des anciennes histoires ; car une telle conception était en contradiction flagrante avec les récits du temps des juges, de Saül, de David, même avec les récits relativement anciens de l'histoire de Moïse. Mais l'absence de critique et surtout le manque d'assemblage des textes laissaient place à tous les à-peu-près. Ce que l'un lisait, l'autre ne le lisait pas, et, de la sorte, le corps des écritures religieuses se grossissait de parties profondément contradictoires.

La disposition en carré parfait, comme un damier, du camp d'Israël est exactement du même ordre. Si Ézéchiel ne l'a pas écrite, il a dû sûrement concevoir une distribution analogue. Le tabernacle est au centre : Iahvé trône ainsi au milieu de son peuple. La tribu de Lévi remplit autour de l'arche la position d'une garde de corps, et aussi d'une équipe de porteurs pour le tabernacle. Symétriquement, à l'entour, sont rangées les douze tribus. Juda, comme on devait s'y attendre, occupe la place d'honneur. L'auteur du Deutéronome avait eu un concept analogue et en avait déduit des règles de propreté, très particulières et qui font sourire. Mais, chez le rédacteur du code lévitique, cela devient un plan géométral absolument semblable à la carte de Palestine et à l'esquisse de la Jérusalem nouvelle d'Ézéchiel.

La description des habits sacerdotaux est de la même provenance que celle du tabernacle. Tout cela suppose un art du tapissier et du décorateur poussé assez loin. Les influences égyptienne, assyrienne, tyrienne, s'y croisent ; les données égyptiennes, cependant, l'emportent. Le goût égyptien dominait encore dans tous les ouvrages d'art et d'industrie. Un culte somptueux, un riche système de fêtes, étaient essentiellement dans l'esprit des organisateurs religieux de ce temps.

Nous avons vu Ézéchiel cantonner les lévites dans une partie déterminée du domaine sacré (évidemment aux environs de Jérusalem), où ils auront des villages pour demeures. Cette idée fut développée et aboutit, dans la nouvelle Thora, à la conception bizarre des villes lévitiques, autre impossibilité qui n'a jamais rien eu à faire avec la réalité. On supposa que Moïse avait ordonné qu'après la conquête du pays de Chanaan, on séparât des diffé-

rentes tribus quarante-huit villes, qui seraient réservées aux lévites, et que Josué exécuta cet ordre. Voilà sûrement une rêverie sacerdotale de premier ordre, une des recettes les plus singulières qu'on ait imaginées pour sortir d'un embarras social intolérable. Loin d'être les déshérités, les lévites, en supposant un tel arrangement, eussent été les plus riches des israélites. C'est là un expédient de la dernière heure, ou plutôt une solution sur le papier qui ne fut jamais exécutée. Si une institution de ce genre avait existé avant la captivité, comment est-il possible que le Deutéronome n'en ait rien su? Les villes qui, au ch. XXI de Josué, sont données pour lévitiques figurent dans l'histoire d'Israël, à la façon de villes comme d'autres; plusieurs n'étaient pas même conquises du temps de Josué. Après le retour des captifs, nous voyons bien les lévites parqués dans les villages voisins de Jérusalem, mais jamais avec la régularité et le caractère légal que supposent les interpolations lévitiques du livre des Nombres et de Josué. Il est évident que cette bizarre conception n'a eu qu'un objectif, résoudre dans le sens indiqué par Ézéchiel ce problème lévitique, qui, depuis Josias, était la préoccupation constante des organisateurs religieux de Juda. Les impossibilités géométriques du passage, Nombr., XXXV, 4-5, rappellent bien celles qui sont familières à Ézéchiel.

L'année jubilaire, qui n'apparaît que vers ce temps, est la plus hardie des utopies qu'engendra en ses derniers jours l'esprit hautement socialiste de l'école prophétique. Le plus ancien code d'Israël connaissait l'année sabbatique, c'est-à-dire le repos de chaque septième année. Ce n'était là qu'un vœu théorique, qui, bien que renouvelé par le Deutéronome, ne fut jamais pratiqué. Les utopistes du ve siècle allèrent plus loin. Ils voulurent que, chaque cinquantième année, le monde retournât en quelque sorte périodiquement à ses origines, que les esclaves redevinssent libres, que les terres fissent retour à leur ancien propriétaire. Combinée avec la prescription de l'année sabbatique, cette loi faisait une constitution économique absolument impraticable. Non-seulement jamais nation n'a vécu sous un pareil régime; mais il est permis de dire que jamais homme sensé n'a pris la plume pour écrire de pareilles choses en croyant qu'elles doivent être appliquées. Tout cela ne fut pas écrit dans une charte en train de se faire. Ces conceptions bizarres du tabernacle portatif, des villes lévitiques, de l'année jubilaire, aussi éloignées que possible de toute pensée d'application, sont des sœurs évidentes de la Jérusalem chimérique et de la topographie sacrée d'Ézéchiel. Ce ne sont pas là les *desiderata* d'une époque de restauration telle que fut celle de Zorobabel et de Josué, fils de Josadaq. Ce sont les fruits d'une époque où les utopistes israélites, dont le

plus grand, sans comparaison, fut Ézéchiel, travaillaient dans le vide et n'étaient pas un moment arrêtés par le souci du possible. Le plan d'Ézéchiel renferme, en effet, une allusion évidente à l'idée de l'année jubilaire (1), non encore sous le nom qui la désigna plus tard officiellement.

Une hypothèse qui groupe bien toutes ces données convergentes est de supposer que, près d'Ézéchiel et sous son influence, il s'écrivit une Vie de Moïse, compilée d'après les textes les plus anciens, avec toutes les additions que les besoins du temps rendaient nécessaires. La forme était, en quelque sorte, anecdotique. Chaque solution légale était amenée par un cas qui était censé s'être présenté à Moïse ou à Josué. Ces solutions étaient toutes conçues dans le sens du haut sacerdoce aharonide et avec une nuance prononcée de haine contre les officians du temple, ou Beni-Qorah. Là étaient les récentes inventions sur le tabernacle, sur le rôle d'Aaron, sur le grand-prêtre et les habits sacerdotaux, sur les villes lévitiques. Là étaient l'histoire du lévite Qorah, destinée à montrer qu'on ne peut sans un vrai sacrilège attribuer aux lévites les privilèges des prêtres. Les anciens récits s'y retrouvaient amollis et transformés en histoires pieuses à tendances. Ainsi on y lisait une version très affaiblie des épisodes de Balaam, des filles de Selofhad, etc.

De même que l'auteur du Deutéronome avait repris presque toutes les vieilles lois du Livre de l'Alliance, pour les rajeunir et les développer; de même le nouveau législateur embrassa dans son cadre une foule de prescriptions antérieures, comme s'il eût supposé que les autres codes étaient inconnus ou que le sien servirait seul. Vu le nombre extrêmement petit des exemplaires d'un livre, on voulait que chaque livre renfermât tout. Comme, plus tard, la compilation dernière de l'Hexateuque se fit sans tenir compte de ces doubles emplois, il en résulta d'étranges répétitions. Presque toutes les lois importantes reviennent trois fois : une première fois dans leur forme antique (Livre de l'Alliance, ou Décalogue), puis dans la forme deutéronomique, puis dans la forme lévitique ou sacerdotale. Le Décalogue lui-même, qui avait été repris par le Deutéronome, fut repris deux ou trois fois par les remanieurs sacerdotaux.

L'esprit moral du Lévitique diffère peu de celui du Deutéronome. Le fanatisme et le formalisme sont les mêmes. L'impression laissée par les réformateurs de 622 avait été telle que, cinquante ans après eux, on ne faisait que les répéter. La pitié, l'humanité, sont poussées aussi loin que possible, toujours, naturellement, dans le sein de la famille israélite. Le pauvre est entouré de tant de garanties

(1) Ézéchiel, XLVI, 17.

qu'on se demande quel serait, dans une société faite sur ce modèle, le privilège du riche. La terre n'est pas réellement vendue; elle n'appartient qu'à Dieu; le propriétaire n'est que le tenancier de Dieu. Celui qui est forcé de vendre sa propriété garde de telles hypothèques sur elle qu'on ne voit pas bien qui sera tenté de l'acheter. Le chapitre XXV du Lévitique est un vrai titre de code civil, où la considération d'humanité prime sans cesse le droit strict. L'israélite, devenu pauvre ou affaibli par l'âge, doit être assisté par la commune, de manière à ce qu'il ait l'existence d'un homme vivant de son travail. L'usure est interdite entre Israélites. Le frère obligé de se vendre doit être accepté comme un mercenaire jusqu'au jubilé; l'Israélite ne peut réellement pas être esclave d'Israélite. L'esclavage israélite ne peut se recruter que chez les peuples voisins et parmi les enfans d'étrangers établis dans le pays. Aux esclaves provenant de ces catégories, toutes les duretés de l'esclavage sont applicables; on peut se les transmettre en héritage à perpétuité; pour eux point de jubilé. Au contraire, il y a rachat et jubilé pour l'Israélite devenu esclave d'étrangers établis dans le pays. L'Israélite ne peut être que le mercenaire de l'étranger; on ne doit pas souffrir qu'il soit traité avec dureté. Au jubilé, l'étranger perd ses droits.

Cette loi, on le voit, est une loi de confrérie, non une loi de nation. Elle se rapproche fort des idées qui dominent dans certains cercles socialistes. Inutile de dire que nulle culture d'esprit, nul art, nulle science, nulle philosophie, aucune de ces fleurs exquises que la Grèce a fait éclore ne pouvait sortir d'un tel régime. Le bonheur de l'individu, garanti par le groupe social auquel il appartient, voilà son objectif. Qui maintiendra ce bel idéal? Qui protégera ces petits paradis de frères vivant ensemble contre les attaques de la force extérieure? Voilà ce dont le socialiste juif ne s'inquiète pas. Les grands empires, fondés sur des classes militaires, sont chargés de ce soin. De là, l'attitude humble et hautaine à la fois d'Israël devant les aristocraties militaires. Israël se dit toujours au fond qu'il a la meilleure part et que, malgré sa position subordonnée, le monde n'existe que pour lui. Il n'a que de la pitié pour ces pauvres fous, qui passent leur vie à se mettre en pièces au lieu de goûter, comme lui, les douceurs de la vie de famille. Puis, quand le grand empire qui lui servait d'abri s'écroule, il éclate de rire; il s'écrie que toutes les nations (1) travaillent pour le feu, s'épuisent pour le vide. Il oublie que, sans cet abri d'une grande société civile et militaire, sa Thora serait inapplicable. Toutes les

(1) Jérémie, LI, 58.

moineries en sont là. L'église catholique se conduit au fond de la même manière. Si le socialisme pouvait arriver à quelque organisation, ses phalanstères, groupes, syndicats, existeraient ainsi dans l'état comme de petits égoïsmes, très peu soucieux de l'intérêt de l'état. Et, quand on leur ferait remarquer que les défenseurs de l'état ont bien droit à quelques privilèges, puisque ce sont eux qui empêchent la ruche d'être détruite et piétinée, ils répondraient sans doute, comme Ézéchiel, par des prédictions apocalyptiques sur la fin des nations et les futures transformations paradisiaques du monde. Ils n'auraient peut-être pas la franchise d'avouer, comme Ézéchiel, qu'il faudrait auparavant subir les invasions de Magog. Les Jérusalem idéales portent malheur. Elles amènent toujours pour les Jérusalem réelles l'atrophie, les catastrophes et finalement la ruine, l'incendie.

Que dire de l'énorme contresens qu'a commis l'humanité en appliquant une loi faite pour une petite communauté de frères à une grande société? C'est comme si l'on appliquait les constitutions d'un ordre religieux à un empire, à une nation. L'interdiction de l'usure, par exemple, est la chose du monde la plus conséquente dans la loi de charité rêvée par les utopistes hébreux. Elle devient funeste, si on en fait la loi générale de la société. Les vieilles lois hébraïques à cet égard sont parfaitement raisonnables; l'application que le monde, devenu chrétien, en a faite, a été funeste. Tant il est vrai que les lois d'Israël ne sont pas de vraies lois civiles, susceptibles d'être adoptées par un état! Ce sont des rêves, souvent de beaux rêves, qui, transformés en législation positive, n'ont pas été sans danger.

En somme, l'humanité, la bonté pour le faible, doivent beaucoup à Israël. Le droit ne lui doit rien. Ce code de Gortyne, dont on possède le texte original (1), est à peu près contemporain du code juif sacerdotal. Il lui est supérieur par la claire notion de la société civile, c'est-à-dire d'une société fondée sur la parenté humaine et la raison, non sur un prétendu fait surnaturel, la préférence supposée qu'un Dieu très puissant aurait eue pour une certaine tribu. Aucun peuple, si ce n'est Israël, n'a interdit l'usure entre nationaux. L'interdiction, si humaine en apparence, du code juif a eu, en définitive, plus d'inconvéniens que d'avantages. Car la permission de l'usure avec les étrangers s'en est trouvée soulignée, et, par une suite de singuliers contre-coups, le peuple qui a le plus stigmatisé l'usure s'est trouvé poursuivi par l'injuste épithète d'usurier (2).

(1) Rodolphe Dareste, *la Loi de Gortyne*. Paris, 1886.

(2) Il serait long d'expliquer toutes les phases de ce singulier malentendu. En réalité, la dévolution des affaires d'argent aux juifs date du moyen âge et des im-

Ajoutons que ces lois juives sur l'usure ont rendu au monde un mauvais service ; car le christianisme les ayant adoptées, et le christianisme étant devenu d'abord une partie des plus considérables, puis la totalité de l'humanité progressive, le monde a subi, pendant des siècles, une loi très mauvaise, l'interdiction absolue du prêt à intérêt, qui a prolongé considérablement le moyen âge et retardé de mille ans la civilisation.

Sans aboutir à un ouvrage aussi nettement dessiné que le Deutéronome, un nouveau code, par le fait, naissait en Israël. Beaucoup de tâtonnemens se produisaient. La refonte de la loi devenait la perpétuelle occupation des esprits actifs, surtout dans le milieu dont Ézéchiel était le centre. Vouloir retrouver en détail les retouches, les repentirs, les caprices du kalam de ces scribes sacrés, ce serait poursuivre l'impossible. La critique méconnaît son rôle quand elle veut porter dans ces questions une trop grande précision de détail. La bibliographie d'un temps où chaque livre n'avait qu'un seul exemplaire ne saurait répondre aux mêmes questions que celle de nos jours. Quoi de plus singulier, par exemple, que ce petit code, complet à sa manière, qui se trouve encastré dans le Lévitique actuel, du chapitre XVIII au chapitre XXVI? Ces chapitres forment un livre ayant son unité et présentant les mêmes expressions caractéristiques d'un bout à l'autre ; or ces expressions sont justement celles qu'affectionne Ézéchiel, et on ne les retrouve presque point ailleurs. On est donc amené à supposer que le petit livre contenu dans les chapitres XVIII-XXVI du Lévitique n'est qu'un remaniement postérieur du morceau d'Ézéchiel contenu dans les chapitres XL-XLVIII. On a pu penser que c'est Ézéchiel lui-même qui composa cette espèce de mise au net, avec quelques modifications, de sa méditation primitive, en l'enrichissant d'emprunts faits à des écrits plus anciens (1). Il vaut mieux croire que l'opuscule en question fut composé d'après les écrits d'Ézéchiel par un de ses disciples (2). L'institution du grand-prêtre, l'origine aharonide du sacerdoce, le tabernacle, les villes lévitiques, y sont mentionnés. L'écrit se donne pour un résumé complet des lois révélées par Iahvé à Moïse sur le Sinaï. Ce fut un nouveau Deutéronome approprié au temps et supposant que le code de Josias n'était pas fort lu. Les menaces finales (ch. XXVI) prouvent que ces petites Lois, créées à neuf et formant des ensembles, étaient en quelque sorte un genre de littérature assujetti à des règles et ayant ses parties fixes.

possibilités que le droit canonique créait aux chrétiens pour toute affaire d'argent. Cela commença en Espagne, sous les Visigoths.

(1) C'était l'opinion de Graf, de Kayser.

(2) C'est l'opinion de MM. Reuss, Horst, Wellhausen.

Chacun se faisait sa Thora, et beaucoup de ces compositions éphémères ont sans doute disparu pour nous.

Les vingt ou vingt-cinq années qui suivirent la transportation furent de la sorte une époque de haute activité créatrice. Presque toute la partie sacerdotale et lévitique de la Thora nous paraît, quant au fond, de cette époque; la forme fut ensuite plusieurs fois remaniée. Comme Jérémie fut l'inspirateur du Deutéronome, Ézéchiel fut l'inspirateur du Lévitique. Les trois degrés de la civilisation religieuse chez les Hébreux se distinguent ainsi fort nettement : un premier âge, caractérisé par une hauteur grandiose s'exprimant en formules simples que le monde entier a pu adopter (c'est l'âge des prophètes anciens); un second âge, empreint d'une moralité sévère et touchante, gâtée par un piétisme fanatique très intense (c'est l'âge du Deutéronome et de Jérémie); un troisième âge sacerdotal, étroit, utopique, plein de chimères et d'impossibilités (c'est l'âge du Lévitique et d'Ézéchiel). Comme toutes les grandes choses, la Thora juive est anonyme, pas à ce point, cependant, que derrière ce texte, devenu sacré au plus haut degré, ne se dessinent trois ou quatre grandes figures, Élie (tout légendaire), Isaïe, Jérémie, Ézéchiel.

III.

On sait que la dynastie perse, depuis son établissement (536 av. J.-C.), se montra bienveillante pour les exilés israélites et favorisa leur retour en Judée. Des membres nombreux de la maison de David existaient encore; ils acceptaient pleinement la suzeraineté des Akhéménides. Il semblait naturel que la restauration se fît sur la base de l'ancienne dynastie rétablie dans ses honneurs. Le retour s'effectua, en effet, sous la conduite de Zorobabel, prince de la maison de David. Puis Zorobabel disparaîtrait; à sa place, nous trouvons un grand-prêtre tout-puissant, qui paraît cumuler les fonctions de prêtre et de roi; c'est Josué, fils de Josadak. Il y eut là, selon toutes les apparences, une révolution violente, dont nous avons l'écho dans les écrits des prophètes Zacharie, Aggée et peut-être dans le livre des *Psaumes* (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que le régime de Jérusalem, sous la domination des Perses, fut tout sacerdotal. Le grand-prêtre était le véritable souverain. Une armée de prêtres en sous-ordre se groupait autour de lui et vivait de l'autel. Le culte de l'ancien temple avait été extrêmement simple (2);

(1) Comp. Zach., III, 18; VI, 12-13; Aggée, I, 1; Ps. CX. Voir, à propos de ce psaume, les combinaisons ingénieuses, parfois un peu forcées, de M. Grætz.

(2) Les détails donnés à cet égard par le livre des Chroniques, livre tout sacer-

celui du nouveau fut bien plus somptueux; des corps de musiciens savamment organisés se relayèrent autour du sanctuaire; les hymnes religieux se multiplièrent. Les *Psaumes* sont, pour la plupart, un produit de la piété de ce temps.

Il n'est pas douteux qu'à ce moment de restauration du culte hiérosolymite (516 avant J.-C.), quelques additions sacerdotales aient été faites à la Thora. Nous avons vu que, dès l'époque antérieure à la captivité, il y eut certaines lois rituelles, certaines coutumes du temple déjà écrites. Vers le temps d'Ézéchiel, les esprits piétistes s'exercèrent, avec une suite singulière, à imaginer une liturgie aussi brillante qu'ils pouvaient la concevoir. Ces conceptions eurent sûrement la plus grande influence sur la restauration du culte. Plus d'un règlement liturgique put être fixé au moment même de la restauration. Cependant l'époque de Zorobabel et de Josué, fils de Josadak, fut si pauvre à tous les égards, les écrits d'Aggée et de Zacharie dénotent une si grande inhabileté à écrire, qu'on ne se sent pas porté à regarder ce moment comme celui où les lois sacerdotales et lévitiques furent en masse rédigées. Certes, si l'on voulait voir dans cette œuvre de rédaction la main du grand-prêtre Josué, on pourrait faire valoir autant d'argumens pour cette supposition que pour toute autre hypothèse. Mais autant la conjecture est légitime quand elle se fonde sur des indices, autant elle est oiseuse quand les données essentielles font défaut. Ces descriptions des habits sacerdotaux, par exemple, faites avec tant de soin, sont-elles l'ouvrage des rêveurs de l'école d'Ézéchiel, à qui il n'en coûtait rien de les faire magnifiques, ou bien des premiers colons, compagnons de Zorobabel, qui auraient consolé leur misère avec ces splendeurs imaginaires, ou bien sont-elles contemporaines des grandes cérémonies religieuses où se dépensa l'activité de Néhémie? Il est difficile de le dire. Les tarifs des sacrifices, les prescriptions sur les états des femmes, les règles sur la pureté et l'impureté, sont aussi bien peu datés; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils appartiennent à un temps où déjà les soucis de casuistique étaient devenus dominans.

On peut rapporter au temps de la restauration du culte les titres relatifs aux fêtes et aux pèlerinages, dont le système est bien plus compliqué dans le code lévitique que dans le Deutéronome et même que dans Ezéchiel. Les sacrifices sont aussi l'objet de règlemens nouveaux. Ils ont des noms techniques; les conditions rituelles en sont fixées dans les moindres détails. Ils cessent d'être des repas

dotal, du IVe siècle seulement avant Jésus-Christ, sont des transpositions du second temple au premier.

de famille et se font au profit des prêtres, qui presque seuls en bénéficient. Le don de prophétie se concentre dans le sacerdoce et devient à peu près le privilège du grand-prêtre aharonide. La pureté du cœur, si souvent prêchée par le Deutéronome, devient une pureté légale, tout extérieure. Isaïe et les prophètes de l'époque classique, si opposés aux sacrifices, sont complètement vaincus; la dépense faite pour les sacrifices est seule considérée. Le pharisaïsme, que Jésus percera de ses traits les plus acérés, existe déjà avec tous ses caractères essentiels.

Les fêtes nouvelles ont un caractère expiatoire, qui les met fort au-dessous des anciennes fêtes consacrées à la joie. Le *Iom kippurim* (le *Kippour* d'aujourd'hui) et les jeûnes de pénitence prennent une place exagérée. L'idée des expiations (idée assez fausse, puisque l'homme n'a qu'un moyen d'expier le mal qu'il a fait, c'est de mieux faire) ouvre toujours la porte à des abus. L'Azazel est presque la seule superstition païenne qui ait forcé la main à Israël. Est-il possible que le peuple qui s'est émacié à force de poursuivre la superstition sous toutes ses formes, ait écrit des pages sur la manière dont ce misérable bouc devait être chassé au désert? Déchéance inévitable, quand une religion se livre aux maîtres des cérémonies et aux sacristains.

Les jeûnes avaient de plus anciennes racines dans la religion d'Israël et des peuples sémitiques en général. On ne fit que les régulariser. On enracina ainsi de plus en plus une des idées fâcheuses du iahvéisme, c'est que Iahvé est jaloux de l'homme et se plaît à lui voir un extérieur humilié.

En fait, une Thora nouvelle à beaucoup d'égards se formait, et, comme la conscience religieuse du peuple exigeait impérieusement que toute institution fût rapportée à Moïse, les nouvelles révélations étaient rattachées comme des supplémens aux révélations plus anciennes du Sinaï. Toutes ces additions n'ont qu'un but, l'organisation sacerdotale de la nation, la constitution d'une autorité théocratique centralisée en Aaron. La dignité de grand-prêtre, inconnue sous l'ancienne royauté davidique, fut créée au profit de la caste aharonide. Cette dignité est héréditaire; le grand-prêtre descend d'Aaron en ligne directe. Une sorte de légitimité fut ainsi créée à côté de celle de la maison de David expirante. La dynastie des grands-prêtres fut constituée en listes officielles, qui viendront jusqu'au siège de Titus. Les dîmes feront la force et la richesse de ce pouvoir nouveau. Israël n'est plus une nation; c'est une communauté ecclésiastique. Jérusalem offrira le premier exemple de la matérialisation d'un pouvoir spirituel. La Rome papale y trouvera un modèle qu'elle saura magistralement imiter.

Il est plus difficile de dire quand s'acheva ce travail de législation sacerdotale que de dire quand il commença. La restauration du culte à Jérusalem en marque le point culminant, mais non la fin. On peut même dire que la révolution qui substitua le pouvoir sacerdotal de Josué, fils de Josadaq, au pouvoir satrapique de Zorobabel, était accomplie, quand les parties les plus importantes du nouveau code furent écrites. Or, cette révolution fut postérieure à l'an 2 de Darius, fils d'Hystaspe. Les parties lévitiques du Pentateuque paraissent donc avoir été rédigées dans les dernières années du VIe siècle avant Jésus-Christ. Les prophètes Aggée et Zacharie paraissent n'en avoir pas eu connaissance. Ceux qui prennent au sérieux les récits du livre dit d'Esdras font descendre la fin du travail jusque vers l'an 450 avant Jésus-Christ. Certes, un demi-siècle n'est pas trop pour l'accomplissement d'une transformation aussi considérable, laquelle dut se faire avec bien des hésitations et des temps d'arrêt. Il semble cependant qu'aucune partie essentielle de la Thora n'est postérieure à l'an 500. L'énergie créatrice était finie en Israël. Le prophétisme était épuisé. La méditation et non la confection de la Thora allait désormais absorber toute l'activité religieuse de la nation. Le second Isaïe, le dernier et le plus inspiré des prophètes, vivait peut-être encore quand un pieux Israélite écrivait ce psaume CXVI, énorme acrostiche en vingt-deux octaves de versets, répondant aux vingt-deux lettres de l'alphabet, où chaque verset contient, en synonymes variés, l'éloge cent soixante-seize fois répété de la loi de Iahvé.

IV.

Même quand la Thora de Iahvé eut absorbé presque toute la conscience religieuse d'Israël, l'unité du livre, tel que nous l'avons, pouvait n'être pas encore bien solidement établie. Les exemplaires étaient extrêmement rares; il n'y en avait pas deux qui fussent identiques. Pour plusieurs, la Thora, c'était le Deutéronome seul. Pour d'autres, c'était le conglomérat datant d'Ézéchias, ayant englobé le Deutéronome. Pour d'autres, c'étaient de petits codes comme le petit Lévitique (1), prétendant résumer les révélations faites à Moïse au Sinaï.

Un système fort répandu, et qui a été exploité dans les sens les plus divers, veut qu'Esdras ait eu une part très considérable dans la rédaction du Pentateuque. Selon les uns, il aurait rétabli, de mé-

(1) Voir ci-dessus, p. 812.

moire, les livres perdus lors du sac de Jérusalem. C'est là une hypothèse enfantine, qui n'a pour origine que l'Apocalypse d'Esdras, écrit apocryphe des dernières années du 1er siècle de notre ère, et pour laquelle, cependant, saint Jérôme et quelques pères de l'église ont eu de singulières complaisances. Selon d'autres, Esdras serait l'auteur des parties sacerdotales qui, dans le Pentateuque actuel, enveloppent et complètent les anciennes parties jéhovistes. Rien de moins vraisemblable que d'attribuer à un scribe sans talent, d'un esprit plat et mesquin, une œuvre aussi considérable. Ce qui est possible, probable même, c'est qu'Esdras ait eu la main dans la rédaction des dernières additions rituelles et lévitiques. Un grand nombre de règles n'étaient pas rédigées, ou l'étaient d'une manière sporadique, comme des lois isolées. La fusion de tout cela en un seul corps de Pandectes semble avoir été postérieure à la restauration du culte. La première restauration de Zorobabel et de Josué, fils de Josadaq, se fit dans des conditions de grande faiblesse littéraire. Le *sofer*, ou scribe, paraît y avoir eu peu de part. La restauration d'Esdras, au contraire, est bien une œuvre de *soferim* ou *mebinim*. Il est vrai que, selon nos idées, celui qui rédige les textes et celui qui les interprète sont des personnes distinctes. Le rôle d'Esdras, faisant de la casuistique et de la tyrannie au nom de la loi, a l'air, au premier coup d'œil, de supposer une loi close et bien établie. Mais il ne faut pas, en pareille matière, procéder par des raisonnemens *a priori*. Autant qu'il est permis d'entrevoir l'état des textes que possédait Esdras, il ne semble pas qu'à l'origine il connût le Pentateuque tel que nous l'avons. Entre l'arrivée d'Esdras comme docteur à Jérusalem, et l'arrivée de Néhémie comme gouverneur, il s'écoula quatorze ans. Esdras, durant ce temps, n'est pas resté oisif. Son activité de *sofer mahir* dut s'exercer. Il est parfaitement admissible que les différentes parties de l'Hexateuque se soient à ce moment agglutinées d'une façon définitive. Le conglomérat formé, selon nous, sous Ezéchias et grossi sous Josias, du Deutéronome, se doubla presque par l'addition d'une foule de lois, écrites à diverses époques, provenant de sources multiples. Les essais théoriques d'Ézéchiel et de son école s'y fondirent. De là, ce fait important que le code sacerdotal et lévitique n'a pas d'unité comme le Deutéronome. Seul, le petit code ézéchiélique (Lévit., XVIII-XXVI) resta comme un caillou roulé, que les mouvemens ultérieurs ne décomposèrent pas.

En ce qui concerne les lois, l'œuvre d'insertion et de compilation était facile, vu le peu de souci qu'on avait alors d'un ordre méthodique. En ce qui concerne les faits de la vie de Moïse, l'opération fut plus délicate. On dut procéder, pour les fusions nou-

velles, comme déjà, sous Ézéchias, on avait procédé pour la fusion des deux textes jéhoviste et élohiste. Le cas le plus remarquable est celui de la fusion de l'ancien récit sur la révolte de Datan et d'Abiram avec le récit sur la révolte de Coré, qui ne se trouvait que dans les nouvelles Vies de Moïse. Rien n'égale la grossièreté avec laquelle se fit l'opération. Pour l'épisode de Balaam et celui des filles de Selofhad, au contraire, on procéda par juxtaposition, au risque d'obtenir ainsi un texte contradictoire ou redondant.

Si Esdras est vraiment l'auteur de ce dernier travail de compilation et d'arrangement, c'est à lui qu'il faudrait attribuer ces scolies, ces gloses nombreuses, d'abord écrites à la marge, puis insérées dans le texte, qui se retrouvent jusque dans les parties les plus anciennes de l'Hexateuque. Ces additions purent aller jusqu'à ajouter des paragraphes entiers, explicatifs ou apologétiques. Souvent, à la marge, on transcrivit quelques textes, en guise de simples rapprochemens. Ces textes furent copiés plus tard à l'endroit où ils semblaient se rapporter, ce qui fit d'étranges répétitions, et, comme les réclames ou signes de renvoi étaient très vagues, ces répétitions se produisirent souvent d'une façon impossible à expliquer.

Laissant de côté la personnalité d'Esdras, sur laquelle nous n'avons que des données insuffisantes, il paraît très plausible de placer l'arrangement définitif de l'Hexateuque, tel que nous l'avons, vers l'an 450. On s'habitua, sans doute, à transcrire après l'Hexateuque le livre des Juges et les livres dits de Samuel, tels qu'ils avaient été arrêtés vers le temps d'Ézéchias et interpolés sous Josias. Les livres des Rois étaient mis à la suite, avec ces coups de ciseaux dont le compilateur prend soin de nous avertir et qui ne font que redoubler nos regrets. Le *Corpus* historique, allant de la création du monde à la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, qui remplit la première moitié des Bibles hébraïques, paraît ainsi avoir été clos vers le milieu du ve siècle avant Jésus-Christ.

V.

Que l'unification de tous ces codes ait été l'œuvre d'Esdras, ou qu'elle ait eu lieu un peu avant lui, Esdras paraît bien avoir été le promulgateur de cette loi qui désormais sera le centre unique de la vie d'Israël. Un récit plein d'intérêt à cet égard nous a été conservé. Il n'a pas une plus grande valeur historique que toutes les relations qui nous restent de ce temps; il paraît cependant bien représenter dans ses lignes générales un événement qui, sous une forme ou sous une autre, dut se passer et laisser une profonde trace.

Les grandes panégyries à effet, les missions dans le genre que depuis les jésuites imitèrent, terminées par une scène d'apparat, des sacrifices et un pacte solennel, étaient bien dans le goût juif. Une foule d'histoires légendaires qu'on rapportait au temps de Moïse et de Josué portaient les imaginations à se complaire en des scènes de *berith* ou alliances, qu'on supposait avoir été le point de départ d'ères nouvelles dans les relations de Iahvé et de son peuple. Esdras paraît avoir médité un éclat de ce genre. Le septième mois (tisri), répondant à l'équinoxe d'automne, amenait la fête des tentes, où tout Israël passait quelques jours sous des huttes de feuillage, en plein air. Le peu d'étendue du pays occupé par les colons rapatriés rendait facile la concentration de presque toute la nation sur un seul point. Cette circonstance prêtait merveilleusement au grand coup qu'Esdras voulait frapper. En une année qu'on peut supposer par approximation avoir été l'an 450 avant Jésus-Christ, averti sous main par le scribe agitateur, presque tout l'Israël nouveau se trouva réuni à Jérusalem. Le centre de la panégyrie était sur le large espace ouvert qui s'étendait près de la porte de l'enceinte du temple connue sous le nom de porte des Eaux. Comme le rempart n'existait pas, la foule pouvait se répandre aux alentours (vers le seraï actuel).

Devant la foule assemblée, Esdras parut, tenant le volume de la *Thora*. Tous les doutes de la science seraient levés, les problèmes les plus importans de la critique seraient résolus, si nous pouvions voir le volume qu'il tenait et en examiner la composition. A défaut de ce miracle, contentons-nous de traduire le récit que contenait l'ancienne Vie d'Esdras.

Ezra le prêtre apporta donc la *Thora* en présence de l'assemblée, composée d'hommes, de femmes et de tous ceux qui étaient capables de comprendre, le premier jour du septième mois. Et il en fit la lecture, devant la place qui est en face de la porte des Eaux, depuis le lever du jour jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes et de ceux qui étaient capables de comprendre, et les oreilles de tout le peuple étaient tendues vers le livre de *la Thora*. Et Esdras le sofer se tenait sur l'estrade de bois, qu'on avait dressée pour la circonstance, et se tenaient à côté de lui : Mattitiah, Séma, Anaïah, Ouriah, Helqiah, Maaseyah, à sa droite, et à sa gauche : Pedaïah, Misael, Malkiah, Hasum, Hasbaddana, Zakariah, Mesullam. Et Esdras ouvrit le livre aux yeux de tout le peuple (car il était élevé au-dessus de tout le peuple), et, quand il l'ouvrit, tout le peuple était debout. Et Esdras bénit Iahvé, le grand Dieu, et tout le peuple répondit : *Amen! Amen!* en levant les mains; et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant Iahvé, la face

contre terre. Et Iésona, Bani, Sérébiah, Iamin, Akkoub, Sabbetaï, Hodiah, Maaseyah, Kélita, Azariah, Jozabad, Hanan, Pelaïah et les lévites expliquaient la *Thora* au peuple debout. Ils lisaient dans le livre de la *Thora* de Dieu distinctement, de manière à être compris; puis ils expliquaient ce qu'ils avaient lu.

Les Israélites assemblés fondent en larmes, Esdras et les lévites les consolent et les engagent à se réjouir. Le lendemain, on cherche à bien comprendre ce qu'Esdras a lu la veille. On étudie la *Thora* qu'il a lue, comme un texte nouveau et inconnu jusque-là. On y trouve le détail de la fête des tentes. Les gens s'empressent de s'y conformer, comme à une loi, dictée par Moïse, il est vrai, mais tombée en désuétude depuis un temps immémorial. La fête est célébrée pendant sept jours, dans des gourbis dressés sur le toit des maisons, dans les cours, dans les parvis du temple, sur la place de la porte des Eaux, et sur la place de la porte d'Éphraïm. Chaque jour, on faisait une lecture de la *Thora*. Le huitième jour, il y eut une assemblée solennelle.

Toutes les fêtes servaient ainsi à Esdras d'occasion pour des espèces de missions, de retraites, d'exercices de piété, destinés à raviver le zèle de la Loi, telle que l'entendait la piété du temps et avec ses additions successives. La lecture de la Loi faisait partie de toutes ces fêtes. On s'y préparait en se séparant des étrangers, par le jeûne et les habits de deuil, par l'humiliation, les Psaumes de la pénitence, la confession des péchés et de ceux des pères. Les lévites avaient une estrade et jouaient dans ces manifestations piétistes un rôle important.

On peut dire que c'est à partir d'Esdras que la *Thora* existe comme un livre bien déterminé. On croit remarquer que des additions y ont été faites encore postérieurement; mais l'Hexateuque, dès lors, était fixé dans ses parties essentielles, et les copies qui s'en firent dès lors furent très peu différentes les unes des autres. L'écriture commençait à être bien plus répandue qu'auparavant. La lecture publique est encore seule en usage du temps d'Esdras. La lecture privée allait commencer. Le séfer cesse d'être un document que l'on consulte au besoin, pour devenir le livre que l'on copie à plusieurs exemplaires tous semblables. La même révolution s'opérait à peu près vers le même temps en Grèce. Hérodote marque bien le passage du livre réservé pour les lectures en plein air au livre destiné à la lecture domestique.

Une telle révolution coïncide presque toujours avec le moment où les matériaux à écrire deviennent communs et à bon marché. En Grèce, comme dans tout l'Orient, le papyrus préparé d'Égypte

se répandait à profusion. Le livre philosophique, qui, dans les pays grecs, avait consisté jusque-là en poèmes de cinq ou six cents vers, pesés mot par mot, qu'on écrivait sur des tablettes et qu'on déposait dans un temple, va bientôt devenir un charmant bavardage. Dès que le papier n'est plus cher, on se met à écrire comme on parle; les Dialogues de Platon remplacent les énigmes obscures d'Héraclite. En Israël, c'est vers la même époque que les livres se répandent; beaucoup de gens savent lire, ont des exemplaires de la Loi, en font leur méditation habituelle. On taille le livre en sections pour les lectures publiques; la Bible existe, dans le sens complet du mot. Elle se borne d'abord à l'Hexateuque; bientôt le volume des Prophètes viendra s'y joindre et offrira à la piété un nouvel et puissant aliment.

On est quelquefois porté à s'étonner que la rédaction de la Thora n'ait pas eu un échelon de plus, et que la direction exclusive qui entraînait, à cette époque, le peuple juif vers la constitution d'une loi religieuse, n'ait pas été jusqu'à briser le cadre historique et à constituer un code unique, classé d'une manière méthodique et débarrassé des contradictions les plus choquantes. La tentation devait être d'autant plus forte que, pendant quelques années du moins, le Deutéronome avait été cela, je veux dire une Thora dégagée, prétendant à remplacer les anciens textes discordans. La bonne foi extrême avec laquelle les scribes israélites traitèrent toujours ces vieilles écritures l'emporta. On garda le désordre et les contradictions. Ce n'est qu'au IIe siècle de notre ère qu'on voit poindre un classement méthodique qui se fixe dans les *titres* de la Mischna. Pour trouver des exposés tout à fait systématiques, il faut descendre jusqu'à Saadia et Moïse Maimonide, au moyen âge. En fait de lois, comme en fait de dogmes, Israël ne voulut jamais substituer des résumés scolastiques aux anciens textes. Il évita ainsi les inconvéniens d'une autorité théologique centrale, comme fut celle de l'église; mais les disputes casuistiques n'en devinrent que plus vives : elles furent, durant des siècles, la plaie d'Israël.

Les premiers fondateurs du christianisme sauront s'y soustraire et reprendront la tradition vraiment féconde d'Israël, celle de l'esprit prophétique. Le christianisme, c'est le second Isaïe, ressuscitant à six cents ans d'intervalle et réagissant contre une routine séculaire. La routine ne fut pas vaincue, cependant. Le fanatisme de la Thora survécut aux attaques de Jésus et de saint Paul. Le Talmud naquit de la Thora, la remplaça en quelque sorte et devint la loi du judaïsme, qui, à travers le moyen âge, est venu jusqu'à nos jours. Le deutéronomiste a triomphé : sa loi est devenue l'absolue règle de vie d'Israël. Israël l'aura devant les yeux comme une plaque

hypnotique. Demandez au docteur orthodoxe à quelle heure il convient d'étudier la science grecque, il ne trouvera de disponible que l'heure qui n'est ni le jour ni la nuit; « car il est écrit de la Loi : Tu l'étudieras jour et nuit. »

En somme, ce n'est pas la Thora qui a transformé le monde. L'école d'Esdras et celle de Rabbi-Aquiba n'auraient réussi à former qu'une secte fermée, intolérante, insociable. Ce qui a transformé le monde, ce qui a fondé la religion universelle, c'est l'idéalisme des prophètes, c'est l'affirmation d'un avenir de justice pour l'humanité, c'est l'idée d'un culte sans sacrifice, réduit aux hymnes et aux sentimens intérieurs. Voilà la doctrine, sortie des prophètes, qui, relevée par les esséniens, les thérapeutes et les chrétiens, a fait dans le monde la plus extraordinaire des révolutions religieuses. Le Livre de l'Alliance et surtout le Décalogue, expression première de ce vieil esprit prophétique, le Deutéronome, en tant qu'il est l'écho de plus anciens livres, eurent dans cette révolution un rôle de premier ordre. Quant à la partie lévitique, le christianisme l'abrogea et eut raison de l'abroger. Ce code de prêtres ne reprit toute son importance que quand l'église, elle-même vieillie et cléricalisée, devint, par des chutes successives, un corps lévitique assez analogue à celui pour lequel le code sacerdotal avait été fait vers la fin du VIe siècle avant Jésus-Christ.

Le judaïsme, par sa séquestration à la fois volontaire et imposée, se développa surtout dans le sens du code lévitique et sacerdotal. Les parties les plus modernes de la Thora, d'une bien moins haute portée morale que le Livre de l'Alliance, le Décalogue, le Deutéronome, eurent, en un sens, plus d'importance que les premières. Elles devinrent la chaîne qu'Israël n'a jamais pu rompre, qu'au contraire il chercha toujours à rendre plus lourde. Une casuistique effrénée absorba la meilleure partie des forces de la race. Mais la source vive de ces forces était inépuisable; pendant que les continuateurs de l'école de Iabné écrivaient leurs subtilités, le christianisme, fils légitime du judaïsme, conquérait le monde; la Bible devenait le livre universel, et, après tout, quand une nation a fait la Bible, on peut lui pardonner d'avoir fait le Talmud.

ERNEST RENAN.

LES

LIVRES RUSSES

EN FRANCE

Publications de 1886. — I. Tolstoï : *Souvenirs*, traduction d'Arvède Barine ; *les Cosaques*, chez Hachette. *Katia*, traduction de M. d'Hauterive ; *les Deux Générations*, *A la recherche du bonheur*, *Mes Mémoires*, *la Mort*, traductions de M. Halpérine, chez Perrin ; *Dernières Nouvelles*, traduction de Mme E. Tsakny, à la Nouvelle Librairie parisienne. — II. Dostoïevsky : *Souvenirs de la maison des morts*, traduction de M. Neyroud ; *les Possédés*, 2 vol., traduction de M. Derély ; *Krotkaïa*, *l'Esprit souterrain*, traductions de MM. Halpérine et Morice, chez Plon. — III. Tourguénef : *un Bulgare*, traduction de M. Halpérine, chez Hetzel. — IV. Pissemsky : *Mille Ames*, 2 vol. ; *les Faiseurs*, traductions de M. Derély. — V. Gontcharof : *Marc le Nihiliste*, adaptation de M. Gothi. — VI. Krestovsky : *Madame Ridnief*, traduction de M. Derély, chez Plon. — VII. L. Sichler : *Histoire de la littérature russe*, chez Dupret.

> Il neigeait. On était vaincu par sa conquête.
> Il neigeait. L'âpre hiver fondait en avalanche...
> Il neigeait, il neigeait toujours.

Oui, c'est comme dans *les Châtimens :* ce qu'ils appellent là-bas le *métel*, le tourbillon qui ensevelit en un instant la terre sous les neiges amoncelées, qui égare l'homme dans un pays chimérique, créé par un caprice de la fée blanche. Voici qu'un vent du nord a chassé

le tourbillon de notre côté. Ils arrivent en lignes compactes, profondes. C'est la revanche de 1812. Ils ne brûleront point Paris, nous n'avons pas besoin qu'on nous aide pour cette besogne. Ils le noieront sous l'encre d'imprimerie. Tout l'été, ils ont pullulé subrepticement; il en est sorti de toutes les presses. Je reviens de Russie, et je la retrouve sur ma table, l'encombrante amie, détaillée en in-18 tout bourrés de sa « moelle substantifique. » Je cherche un volume de Voltaire, il a disparu sous une pile de Tolstoï; mon Racine, il est effondré sous les Dostoïevsky. Que faire? Il faut tâcher de s'orienter dans ce désordre. L'année s'en va, ou plutôt s'en retourne là où l'on remet à neuf les vieilles années; car ce sont toujours les mêmes qui resservent, si j'en juge par les redites de l'histoire. C'est l'heure des bilans; faisons celui de ce nouveau bureau de change, où l'on travaille avec tant de zèle, un peu trop peut-être, à la traduction des livres russes. Je voudrais vérifier le titre des pièces qu'on refrappe à notre usage et dire ensuite une petite inquiétude qui m'est venue.

I.

Tolstoï garde toujours le premier rang dans la faveur publique. C'est justice. On trouve chez d'autres plus de passion, plus d'exotisme et de surprises; il a pour lui plus de large humanité, et, ce qui ne passera jamais, la vérité dite simplement. A quelques bribes près, toute l'œuvre du romancier est aujourd'hui traduite; on aborde celle du réformateur religieux et social. Les volumes qu'on vient de nous donner contiennent des emprunts faits à l'une et à l'autre; il en résulte un peu de confusion pour le lecteur qui voudrait suivre la curieuse spirale décrite par la pensée de Tolstoï; quelques dates, quelques mots d'avertissement n'eussent pas été inutiles pour classer ces ouvrages à leur plan respectif. Parmi ceux de la première époque, il faut citer tout d'abord *les Cosaques* et les *Tableaux du siège de Sébastopol;* je n'ai pas à y revenir ici; puis l'autobiographie à peine déguisée : *Enfance, Adolescence, Jeunesse.* Je reçois, à deux jours d'intervalle, deux traductions de ce livre sous des titres différens : *Mes Mémoires, — Souvenirs.* De même pour *la Mort d'Ivan Ilytch* dont je parlerai plus loin; écrit par l'auteur au mois de mars de cette année, ce récit est déjà traduit en double à Paris. Juste ciel! c'est une course. Pour ce qui est des *Souvenirs*, je voudrais tenir la balance égale entre la version de M. Halpérine et celle d'Arvède Barine; on m'objectera qu'alors il

n'eût pas fallu nommer ce dernier en un lieu où l'audience de nos lecteurs lui est acquise à tant de titres.

Elle est un peu fatigante à lire, cette micrographie acharnée; l'homme retourne se chercher dans l'enfant, il dissèque sans pitié le petit être pour surprendre en lui les premiers linéamens de ses défauts et de ses passions. Et pourtant le livre nous retient, parce que chacun y retrouve des parties de soi, chacun se reconnaît dans ces chagrins bêtes et cuisans que son imagination d'adolescent a forgés avec des riens. Ce livre donne la clé de l'intelligence de Tolstoï; toute son œuvre ultérieure est en germe dans les *Souvenirs*. Vous y verrez déjà quel est le grand ressort de la comédie humaine, telle que le romancier la comprend : la vanité, et plus particulièrement la préoccupation de l'effet qu'on produit. Prenez tous les personnages de *Guerre et Paix*, le héros des *Cosaques*, ceux du *Siége de Sébastopol*; ce que l'analyste discerne avant tout au fond de leurs âmes, dans les momens les plus passionnés ou les plus tragiques, c'est l'inquiétude du jugement d'autrui, le désir de paraître d'une façon avantageuse. Voilà le mobile des meilleures comme des pires actions, pour ce La Rochefoucauld russe. S'il y rapporte toute la vie avec tant de certitude, c'est qu'il l'a discerné dans sa propre conscience, ce mobile, dès les premières heures de l'enfance; avec une sincérité parfaite, il nous le montre à l'origine de tous ses raisonnemens, de tous ses actes. Et si Tolstoï célèbre avec tant de joie son entrée dans la lumière, depuis qu'il a enfin trouvé une explication rationnelle de la vie, c'est qu'il croit avoir étouffé cet ennemi. Mais depuis ce moment, et pour la première fois, notre analyste manque de clairvoyance; bien loin qu'il ait triomphé de son démon intérieur, le démon l'a aveuglé en se faisant invisible pour lui et bien plus visible pour les autres.

Ceci nous ramène à l'autre obsession de Tolstoï; si vous lisez avec attention les *Souvenirs*, vous y trouverez le lien caché de ses deux idées maîtresses. Tout enfant, il est déjà sollicité vers l'homme du peuple, vers le simple d'esprit; il lui donne la préférence sur les gens cultivés au milieu desquels il vit. Pourquoi? Parce que, dans le monde de ses pareils, il a découvert, à la racine de toutes les pensées, cette préoccupation vaniteuse de l'effet à produire; il a reçu d'eux la contagion qu'il subit et qu'il déteste le plus. Quiconque en sera exempt lui paraîtra digne d'envie et d'admiration. Or ce sentiment n'a pas de prise sur le bas peuple russe; tandis que chez d'autres, surtout dans les races méridionales, l'esprit est naturellement vantard et théâtral, le moujik agit d'instinct en bien ou en mal, comme s'il était seul dans l'univers; il ne lui viendra jamais à l'idée de tourner les yeux sur lui-même pour voir quelle

figure a son action. Tolstoï, qui ne fait pas autre chose à chaque minute, s'éprend de cette simplicité; il prête à la créature naïve toutes les qualités qu'il cherche vainement en lui-même et dans sa société habituelle. Plus il vit, plus il se méprise et méprise cette société; et, par réaction, plus il exalte la portion d'humanité qui lui paraît meilleure, étant moins connue de lui. Car, ne vous y trompez pas, dans ce réaliste accompli il y a un grand idéaliste. Il déjoue notre vigilance par un tour de prestidigitation ; nous n'apercevons pas tout d'abord l'idéaliste, parce qu'il renverse l'idéal; il le met en bas, là où nous n'avons pas l'habitude de le chercher. Ses livres font penser aux marines qu'on ébauche dans les ateliers, en manière de plaisanterie, avec deux touches de bleu : une pour la mer, une pour le ciel ; on retourne le tableau sens dessus dessous, et ce qui était la mer devient le ciel, seulement il est d'un bleu plus triste que le premier. Je ne suis pas fâché d'aller une bonne fois jusqu'au fond du secret de Tolstoï et d'y vérifier l'axiome que je rencontre au bout de chaque enquête littéraire : quel que soit son déguisement, tout grand écrivain qui s'empare des hommes est nécessairement un idéaliste.

C'est encore du Tolstoï d'autrefois, le très simple récit qu'on a baptisé du nom de *Katia;* on eût mieux fait de lui laisser le titre imaginé par l'auteur pour résumer sa pensée : *Bonheur de famille.* Ce récit a été très goûté chez nous. Le début est un peu gris, mais les trente dernières pages rachètent tout. Sur la terrasse du jardin, par une de ces tièdes pluies de printemps qui remuent la vie dans la terre et dans les cœurs, le mari et la femme s'interrogent sur la nuance de leurs sentimens; un enfant joue entre eux deux; ils constatent que leur bonheur est entier, mais mûri, des fruits au lieu de fleurs; et la femme, plus jeune, pense encore au parfum de ce qui ne refleurira pas. Tout au fond de ce bonheur présent, fixé pour jamais, on sent une larme furtive où tremble le mirage de l'autre bonheur, celui qui n'avait pas de fond. En écrivant *Katia*, il semble que Tolstoï ait dérobé à Tourguénef quelques perles dans les eaux mélancoliques où ce dernier puisait sans rival ; il lui a pris sa note voilée et pénétrante; on dirait d'un motif de Chopin rencontré dans une symphonie de Beethoven. — En un autre genre, *les Deux Générations* rappellent la donnée première de *Pères et Fils.* C'est une légère esquisse des mœurs de la jeunesse russe à deux époques, très rapprochées dans le temps, très éloignées par la rapidité avec laquelle la Russie marche vers un nouvel état social. Ces études fragmentaires n'ajouteront pas beaucoup à la gloire de l'écrivain; il n'y faut voir, je crois, que des matériaux préparés pour servir à ses grands romans.

Avec les autres publications, nous passons au Tolstoï de la dernière période, celle de l'apostolat. Le volume intitulé : *A la recherche du bonheur*, contient quelques-unes de ces petites paraboles que le réformateur écrit pour les paysans. Ce sont des contes moraux ; ils ne ressemblent guère à ceux de Marmontel. La morale n'en est pas toujours très claire, les paysans russes seront bien subtils s'ils la découvrent du premier coup ; par exemple, dans *les Trois Vieillards de la Mer-Blanche*, où la conclusion a une saveur si marquée d'ascétisme hindou. Cette légende est d'ailleurs une de celles où Tolstoï a mis le plus de couleur ; je regrette que le traducteur ne l'ait pas comprise dans son choix. J'y trouve, en revanche, le plus célèbre et le plus touchant de ces petits récits : *De quoi vivent les hommes*. Mais la prédication populaire change de physionomie en passant dans notre langue ; c'est une transposition impossible. Et puis, ces alimens spirituels, préparés pour des âmes primitives, sont-ils bien à notre usage? Je crains qu'ils s'adressent aux seuls lettrés, curieux d'étudier des pastiches habiles, où l'auteur a fondu les vieux fabliaux russes et le style biblique. On me vante l'admirable simplicité de cette littérature du village. Il y aurait beaucoup à dire. M'est avis que, si la critique prenait ses bonnes lunettes, elle trouverait plus de vraie simplicité dans les grandes scènes des romans où l'écrivain parle pour tous les hommes, sans se mettre à la portée d'un auditoire enfantin.

J'ai hâte d'arriver à la dernière et plus retentissante production de Tolstoï, *la Mort d'Ivan Ilytch*. Je viens de constater en Russie l'enthousiasme sans réserve qu'elle excite dans le public ; je retrouve en France l'écho de ces applaudissemens. A Pétersbourg et à Paris, on répète en chœur que le lion n'a jamais mieux rugi. Sans doute, l'œuvre porte sa griffe, le talent éclate en maint endroit, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'il est impossible d'oublier cette lecture. Mais est-ce bien toujours le même talent qui tenait un compte si juste des divers aspects de la vie, qui faisait la somme exacte des sentimens humains, en balançant les bons et les mauvais? Il me semble que cette fois, la nécessité de pousser sa thèse comme un sermonnaire a dérangé l'admirable équilibre de l'artiste. « L'histoire d'Ivan Ilytch, nous dit son biographe, est la plus simple, la plus ordinaire, et la plus horrible histoire. » En effet, le pessimisme de l'auteur s'en est donné à cœur-joie, si l'on peut allier ces mots. — Ivan Ilytch est un substitut de province ; le portrait est dessiné, m'a-t-on dit en Russie, d'après un modèle très réel, très connu ; mais il faut bien maintenir ce principe qu'en littérature la ressemblance avec tel ou tel modèle n'ajoute rien à la valeur d'un type général. Ce magistrat

suit sa carrière comme tous les autres, avec les mêmes petites préoccupations à ras de terre; il plaide, ni bien ni mal; il se marie, ni bien ni mal; il obtient l'avancement qu'il convoitait; on nous le présente, à ce moment, tout occupé à installer sa nouvelle maison avec un luxe bourgeois. Comme il suspend ses tableaux, il tombe d'une échelle et se lèse quelque organe intérieur; une légère douleur l'en avertit, elle grandit insensiblement; les médecins qui le traitent n'y voient goutte. Tolstoï n'est jamais tendre pour les médecins. Ivan Ilytch dépérit, son caractère s'aigrit, il devient insupportable à son entourage; sa femme et sa fille vont au bal au lieu de le soigner. Seul le moujik de la cuisine, — toujours le moujik, — procure à son maître un peu d'assistance physique et morale, au lecteur le soulagement de voir enfin une figure qui n'est ni odieuse ni ridicule. L'agonie commence, très longue, très douloureuse; Tolstoï, qui sonde les reins tout autant que le cœur de son malade, ne nous fait grâce d'aucun détail répugnant, d'aucun hoquet; et nous sommes un peu comme ces dames, qui attendent avec impatience d'être délivrées du moribond. Il nous tourmente longtemps encore; le romancier a rigoureusement vidé ce cerveau de toute pensée consolante, pour ne lui laisser que des affres morales et des sensations physiques. Ivan Ilytch expire. A cette minute, il voit enfin de la clarté et ressent un grand contentement. « C'est fini de la mort! » murmure-t-il. Est-ce une illumination de l'esprit ou la détente du corps? L'idée de l'auteur reste fort obscure. Autant que je puis comprendre, il n'y a dans ce soupir d'allégement que l'aise de la machine animale, qui se dissout avec la conscience qu'elle a cessé de souffrir.

Pour qui connaît la disposition de Tolstoï et l'ensemble de ses écrits, l'intention est évidente; l'histoire d'Ivan Ilytch doit nous épouvanter en nous montrant combien sont affreuses la vie et la mort d'un homme dépourvu de tout idéal moral ou religieux. Mais l'écrivain ne risque-t-il pas de manquer son but en se restreignant à la pure esthétique naturaliste? On sait quel est le grand écueil du réalisme poussé à bout; là même où il veut être sérieux, ses photographies trop ressemblantes et trop minutieuses frisent fatalement la caricature; il refait avec plus de solennité les charges d'Henri Monnier. Voyez, dans *la Mort d'Ivan Ilytch*, les consultations médicales, la description de l'appartement, l'entrée des magistrats dans la chambre du défunt, presque toutes les scènes épisodiques; elles appellent invinciblement le sourire au coin des lèvres. C'est moins sensible pour le lecteur français, qui n'est pas frappé par la justesse typique de mille petits détails; mais quand on lit le livre à haute voix en Russie, on est sûr de voir courir dans

l'auditoire, à certains passages, ce sourire amusé. C'est drôle, il n'y a pas d'autre mot ; or l'intention de Tolstoï n'était certes pas d'être drôle. En revanche, la description de l'agonie nous laisse de l'horreur et un peu de dégoût, le sentiment qui nous fait nous détourner des dernières convulsions d'une bête mourante.

Pour mettre cette nouvelle étude à sa vraie place, qui n'est pas la première, il la faut comparer aux autres créations de Tolstoï sur le même thème. M. Halpérine a devancé ma pensée ; à la suite de sa traduction, il a groupé dans le volume quelques épisodes similaires des anciens romans, la mort du frère de Lévine dans *Anna Karénine*, celle du prince André dans *Guerre et Paix*, celle de Michaïlof à Sébastopol, enfin *les Trois Morts;* ce dernier récit est peut-être celui qui éclaire le mieux les conceptions philosophiques de l'écrivain, et c'est l'un de ses morceaux les plus remarquables ; on l'a lu ici et sans doute oublié, car à l'époque où il parut, Tolstoï n'était pas encore à la mode (1). Mais je ne veux faire porter la comparaison que sur la mort de Nicolas Lévine ; je tiens ce chapitre d'*Anna Karénine* pour un des chefs-d'œuvre du genre dramatique dans le roman. La mort d'Ivan Ilytch n'est que la répétition du même tableau. Ce Lévine est un misérable, il finit dans des circonstances à peu près identiques, aussi étranger qu'Ivan Ilytch à toute croyance. D'où vient donc la différence d'impression pour le lecteur? Pourquoi n'est-il pas un instant tenté de sourire dans le premier cas? Pourquoi la qualité de l'épouvante, si je puis dire, est-elle si supérieure? Comment, sans presque faire d'allusion aux problèmes que soulève la mort, l'auteur nous force-t-il d'entrevoir derrière ce mourant, subitement grandi de cent coudées, tout un abîme d'ombre mystérieuse, tout le possible de l'inconnu? La différence tient à des nuances si subtiles qu'il faut renoncer à les énumérer ; mais je ne doute pas qu'elles ne frappent tous ceux qui auront la curiosité de lire les deux textes, et qu'elles ne déterminent leur préférence en faveur du premier. On peut expliquer en partie sa supériorité par une raison purement littéraire. Dans *la Mort d'Ivan Ilytch*, l'auteur se substitue à ce qui va être un cadavre, il nous décrit sans intermédiaire les sensations du sujet, il les suit jusqu'au dernier râle ; et comme nous sommes en plein réalisme documentaire, nous avons quelque peine à accepter cette fiction ; quand vient le moment qu'aucun guillotiné n'a jamais raconté, nous refusons notre créance au médecin qui décide gravement que ce patient souffre encore, ne souffre plus... Au contraire, quand Lévine expire, une tierce personne, son frère, établit la communication entre lui et nous ; nous perce-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1882.

vons les sentimens du mourant dans l'esprit d'un autre acteur du drame, d'un homme qui pense et tremble avec lui, qui suppose enfin, à l'heure où l'on ne peut plus que supposer. L'intensité de l'émotion, que je ne retrouve pas au même degré cette fois, justifie une des règles les plus certaines de l'art dramatique : le spectacle des choses, celui même de l'âme humaine, prennent pour nous une valeur de représentation plus tragique, quand nous les voyons réfléchis dans le miroir d'une autre âme, qui les agrandit involontairement.

En voilà assez, n'est-ce pas? Je viens de relire toutes ces morts de Tolstoï; désireux de comparer ce que nous pouvons leur opposer dans notre littérature, j'ai relu la mort du poitrinaire, dans *Bel-Ami*, et des pages analogues de M. Zola. L'inspiration première diffère, je la sens plus haute chez Tolstoï, mais les moyens se ressemblent, la vue finale est la même, aussi désolée, aussi obstinément rivée sur ce cadavre qui les fascine tous. On croit voir les élèves du docteur Tulp, dans *la Leçon d'anatomie*, penchés sur ce corps exsangue qui tire à lui toute la lumière et toute la pensée du tableau de Rembrandt. Seigneur! quel vent de cimetière souffle donc sur notre fin de siècle? On devait être plus rassuré à la veille de l'an mille. Si nos neveux lisent ces récits d'agonies, — et ils les liront s'ils lisent quelque chose de nous, car c'est là que nous avons mis le plus vigoureux, le plus personnel de notre art, — ils se féliciteront de n'avoir pas vécu dans ce temps-ci, nos neveux! Ils se demanderont quel poids d'angoisse a oppressé la conscience de nos écrivains, et pourquoi cela sentait la mort d'un bout à l'autre de l'Europe. Pourtant, le monde est le même. Je relève les yeux sur lui, en quittant mes lugubres compagnons de nuit. L'aube est claire, le rouge soleil de décembre monte dans l'air pur, à travers les branches défeuillées. A tous les coins de la ville, des timbres, des cloches sonnent allègrement la première heure du jour nouveau, avec l'accent de clairons qui appellent une troupe à la bataille; et la journée se met en branle, active et vaillante; elle paraît bien résolue, la brave petite journée, à faire comme les sœurs mortes son œuvre de vie, durant le moment qu'elle passe dans l'éternité. Son bruit qui s'éveille redit aux artistes, à ceux qui nourrissent notre imagination et notre pensée, la dernière parole d'un autre Russe, du poète Tutchef, qui expira en disant aux siens : « Faites de la vie! faites de la vie! »

II.

Des chats! des chats! Des chats avec des âmes vertueuses et philosophiques, emprisonnées par quelque magicien dans les nerfs

vicieux de ces étranges bêtes. Tels nous apparaissent, dans ces nouveaux romans, tous les personnages de Dostoïevsky. Pour arriver à les comprendre, pour se représenter matériellement leurs conversations, leurs attitudes, leurs regards, leurs colères et leurs amours, il faut observer sur un toit la vie électrique de la gent féline ; allures d'ombres, approches sournoises, fuites sans motifs, caresses cauteleuses, rêveries et paresses inquiétantes de l'animal toujours ramassé pour bondir. Ainsi se comportent, dans les chambres d'étudians, de conspirateurs et de filles où nous introduit Dostoïevsky, ces démoniaques réunis pour s'entr'aimer ou s'entrehaïr, sans qu'on puisse savoir au juste lequel des deux sentimens les martyrise; d'habitude tous deux en même temps. *Krotkaïa*, *l'Esprit souterrain*, *les Possédés* nous ramènent dans ce monde auquel *Crime et Châtiment* nous avait apprivoisés. On y est toujours éperdu de tendresse et de pitié pour ses semblables, avec un besoin instinctif de leur tirer du sang, de les faire souffrir dans leur propre intérêt. On y dépense plus de vertu et de sensibilité que dans tous les romans du XVIIIe siècle, on y commet plus de crimes et de plus odieux que dans tout le répertoire de l'Ambigu; mais tandis qu'à l'Ambigu les bons et les méchans se font symétriquement vis-à-vis du côté cour et du côté jardin, ici crimes et vertus logent de compagnie dans les mêmes cœurs. C'est une exagération d'un autre genre; elle est plus près de la vérité. Ai-je besoin d'ajouter qu'il y a au moins un épileptique dans chacun de ces récits, et que l'auteur fait de lui son héros de prédilection? Pourtant, à quelques exceptions près, ce n'est point de la littérature fantastique; le fou n'est pas fantastique, au sens exact du mot, il est tragique et très réel; or la plupart de ces gens passeraient pour fous en Occident, ils sont en train de le devenir même en Russie. Personne n'est aussi logique qu'un fou, on le voit bien aux discours que tiennent ceux de Dostoïevsky, à leur application sur une idée ; mais il est logique dans une seule direction et jusqu'au bout. Le sens commun ne serait-il en dernière analyse que de l'illogisme pratique?

Quand le romancier veut s'essayer dans le fantastique à la manière d'Edgar Poë, comme il le fit en écrivant *l'Esprit souterrain*, il est inférieur à lui-même. Les êtres impalpables qui passent dans cette sarabande hallucinée ne touchent pas terre ; avec l'attention la plus patiente, on ne parvient pas à démêler leurs rapports, leurs sentimens; tant les indications du metteur en scène sont brouillées, convulsives, bornées parfois à quelques cris hystériques. Le seconde partie est illisible. O les cinquante pages du monologue métaphysique d'Ordinof! Voilà de ces sacrifices au devoir

professionnel qui vous seront comptés! Je défie le plus déterminé « symboliste, » — si on ne le regarde pas tandis qu'il lit, — de soutenir jusqu'au bout cette gageure. On s'égaiera en revanche au sermon que ce même Ordinof s'avise de faire à Lisa, dans une chaire singulièrement choisie et en des circonstances que je ne saurais rapporter. C'est là l'ébauche maladroite de la situation qui fournira plus tard à Dostoïevsky un de ses meilleurs tableaux, les amours de Sonia et de Raskolnikof.

La petite nouvelle intitulée : *Krotkaïa*, est un morceau achevé; je ne puis trop la recommander à ceux qui n'auraient pas le courage d'affronter les grandes compositions du romancier; elle donne une idée complète de son talent. Ici nous rentrons dans le monde réel, sinon dans le monde ordinaire. Cet usurier qui fait l'usure pour se dégrader en punition d'une faute, qui épouse une pauvre orpheline à la fois par bonté d'âme et par besoin d'avoir quelqu'un à tyranniser, la lutte sourde, féroce, de ces deux êtres entre lesquels il y a de l'amour, leurs malentendus nés d'un orgueil diabolique, enfin la soudaine explosion du cœur quand il est trop tard, — tout cela est très humain, surtout très russe; vérité d'exception, vérité néanmoins. Voilà du bon Dostoïevsky, j'entends de celui qui vous gâte toute une nuit et qu'on admire en le maudissant. Et ce même homme qui nous tenaille avec des pinces rougies rencontre des idées d'une grâce infinie, des petites fleurs qui embaument son hôpital; par exemple, quand il nous montre Krotkaïa déjà bien malade et s'oubliant à chanter... « Ce n'est pas que la chanson fût trop triste, c'était une romance quelconque, mais il y avait dans sa voix quelque chose de brisé; on eût dit qu'elle ne pouvait surmonter ce qui l'empêchait de sortir, *on eût dit que c'était la chanson qui était malade.* » Pour rendre à chacun son dû, il n'est pas inutile d'ajouter que cette nouvelle fut écrite en 1847; on n'avait pas encore inventé la grande névrose, et Dostoïevsky était bien seul dans son triste domaine, à ce moment-là.

Les Possédés nous ont déjà occupés; cette œuvre touffue ne se prête guère à l'analyse. Je persiste à penser que l'étranger désireux de se renseigner sur le nihilisme ne trouvera nulle part un document plus instructif. Ce livre n'en donne pas une idée cla re, — il faut renoncer aux idées claires quand on aborde de pareils sujets, — mais il nous permet d'entrevoir l'explication philosophique et la représentation vivante d'une tragédie nihiliste. Dans leurs études inspirées par une préoccupation analogue, Tourguénef, Gontcharof et Pissemsky semblent nous présenter des tableaux plus exacts, parce qu'ils sont mieux dessinés et plus conformes aux

règles habituelles de l'optique; mais Dostoïevsky a regardé plus loin, quelques-uns de ses traits confus sont plus révélateurs. Il faut leur faire subir une double élimination; il faut d'abord en retirer ce goût excessif du mélodrame que l'écrivain gardait de ses premières fréquentations chez Eugène Sue et dont il n'a jamais pu se débarrasser entièrement; ensuite il est nécessaire de rabattre l'exagération naturelle à sa pensée, de la baisser de quelques tons. Après cette mise au point, on aura une vue juste du phénomène. On comprendra comment les nihilistes ont puisé leur force dans « l'organisation de l'obéissance, » et de quelle façon ils l'ont organisée. Ce qui prouverait, entre parenthèse, qu'on n'a pas encore trouvé d'autre secret, même dans le camp de l'anarchie, pour produire de grands effets avec de petits moyens. Mais je reviens aux questions d'art. Le livre est horriblement mal composé. On arrive à grand'peine, à travers un fouillis d'incidens et de digressions, aux scènes capitales de l'œuvre; dès qu'on les atteint, on y trouve la puissance du dramaturge égale à la pénétration du psychologue. Et qu'on ne se récrie pas devant l'invraisemblance de certains types, celui de Stavroguine, par exemple, ce mélange d'héroïsme, de perversité, de bizarrerie à froid. Il y a de tout dans le monde. Si l'on écrit jamais l'histoire tout entière, — c'est peu probable, — nous retrouverons Stavroguine dans une sphère bien éloignée du nihilisme, sous les traits d'un personnage historique très réel, qui a tenu l'Europe attentive au bruit de son nom, et qui devait l'étrangeté de sa physionomie à quelques-unes des contradictions du caractère, à quelques-unes des aventures prêtées par le romancier à son héros. — En résumé, après qu'on l'aura étudié dans ces nouveaux livres, Dostoïevsky restera pour nous le talent, le génie si l'on veut, le moins équilibré, le plus original et le plus énigmatique de ce temps; il faudra toujours expliquer ces livres par l'homme, qui les remplit de sa personnalité, et si peu de goût qu'on ait pour ce genre de critique, il faudra expliquer l'homme par sa pathologie exceptionnelle. On en reviendra toujours à constater que la nature, en un moment de caprice ironique, incarna l'intelligence la plus subtile et le cœur le plus généreux dans l'enveloppe d'un chat malade. Le mot ne peut blesser personne : il se qualifiait ainsi lui-même.

Sous ce titre : *un Bulgare*, on a rajeuni un des romans de Tourguénef les plus ignorés en France, bien que M. Delaveau l'eût déjà traduit il y a quelque vingt ans. Il s'appelait alors *Hélène*. Suivant son procédé constant, le romancier s'efforce de fixer la physionomie de la Russie durant une des crises d'idées qu'elle a traversées, et, dans cette physionomie générale, il étudie deux ou trois

types particuliers de son pays. Ici, le moment choisi est la veille de l'émancipation, d'où le titre du livre dans l'original : *A la veille;* le type symbolique est celui de la jeune fille russe, personnifiée par cette adorable Hélène, si délibérée et si touchante dans le don qu'elle fait de sa vie. On retrouve dans ce roman toutes les qualités de l'inimitable artiste, le courant continu de pensée et d'émotion, et ce style qui semble fait avec les soupirs d'un orgue touché par une fée errante. Que de rencontres charmantes à chaque page! Soit qu'il analyse l'attrait de la nature, si puissant sur nous, « parce qu'elle contient, comme l'amour, la vie et la mort, et qu'elle nous parle en même temps de l'une et de l'autre, » soit qu'il nous explique le charme des étoiles : « Souris aux étoiles; elles te regardent toutes, elles ne regardent que toi; elles ne font pas autre chose que de regarder les amoureux; voilà pourquoi elles sont si belles; » soit qu'il nous montre la jeune fille dans le premier enchantement de la passion : la nuit, les yeux ouverts dans l'ombre, et comme elle ne se sent vue de personne, un sourire mystérieux erre sur ses lèvres... Au matin, quand le premier rayon de soleil entre dans sa chambre, elle referme ses bras sur lui, elle étreint dans un chaste embrassement cette caresse de la lumière. Et ce journal d'Hélène, avec quelle vérité et quelle finesse il relate les premières incertitudes, puis la révélation du sentiment qui l'envahit! Je voudrais souhaiter bonne fortune à la nouvelle traduction de ce livre exquis; mais je sais bien que je parle dans le désert. Il est encore trop tôt pour combattre l'injuste réaction qui éloigne le public de Tourguénef. Je la constate au même degré en Russie et en France, sans la comprendre, surtout en France. Supposons un instant que nous ignorions tout de la littérature russe; quelqu'un viendrait nous dire : « Parmi ces étrangers qu'on va proposer à votre admiration, la plupart ne tiennent aucun compte de votre longue tradition intellectuelle; ils heurteront tous vos goûts artistiques, toutes vos habitudes de pensée, ils exigeront de vous une initiation laborieuse. Un seul, à talent égal, s'est soucié d'écrire pour vous; sans rien abdiquer de son originalité et de son caractère national, il a plié son art à votre discipline classique, il a surpris les secrets de vos maîtres; au lieu de vous envoyer le parfum russe dans un tonneau, avec la négligence des autres, il vient vous l'offrir dans un flacon travaillé comme vous les aimez. » — Voilà notre homme, nous écrierions-nous, celui qui fera fortune chez nous! C'est tout le contraire qui arrive. Le public l'abandonne et court aux écrivains les plus réfractaires à notre code latin, les plus choquans pour un bachelier français. C'est un temps à passer. On lui reviendra, s'il est vrai que la littérature ait comme l'histoire sa justice immanente.

M. Derély achève de traduire l'œuvre de Pissemsky. Après *Mille Ames*, il nous a donné, cette année, *les Faiseurs*. J'ai souvent entendu les Russes placer le romancier de Moscou au même rang ou peu s'en faut que ses illustres rivaux. Je dois donc me tromper en jugeant tout différemment. Mais si cette enquête offre quelque intérêt, c'est par l'absolue sincérité des impressions. Or, j'ai beau m'y reprendre, *les Faiseurs* ne me disent rien. Qu'on change le décor et les noms russes, je croirai lire l'essai d'un honnête élève de Balzac, qui refait Nucingen avec des procédés connus. Ni dans la pensée, ni dans la vision, ni dans le style, je n'aperçois aucune originalité; de l'observation sans doute, mais facile et toute de surface. Ces gens-là sont à mi-relief, pâles et vides; je vois bien qu'ils marchent, mais je ne vois pas les muscles qui les font marcher, comme chez les vivans de Tolstoï, ni, à défaut de muscles intérieurs, la main puissante qui les pousse, comme chez les créatures de nos grands dramaturges. C'est du bien vilain monde, ces faiseurs, tous hommes et femmes de rapine; il n'en manque pas en Russie, mais je les y ai vus moins naïfs. Et quand on n'a pas de génie, ce n'est pas prudent de nous amener dans le vilain monde. Un romancier médiocre, — chacun mettra le nom qu'il voudra, — peut encore nous attacher avec le roman du vieux moule, où l'on trouve, comme disent les lectrices, « quelqu'un à qui s'intéresser. » Si usés que nous soyons par la pratique littéraire, nous restons tous un peu lectrices. Mais pour nous retenir parmi les coquins, il faut être de la race des forts, il faut avoir ce don de vérité qui nous fait crier : C'est laid, mais c'est la vie; regardons. Comment « s'intéresser » au seul honnête homme de la bande, à ce vieux Biégouchef, idéaliste conçu dans le cabinet, sans chair ni os? Encore une fois, je dois être trop sévère, mais ils m'ont trop ennuyé!

Gontcharof est un autre homme, il s'est taillé dans le roman une province que personne ne peut lui disputer. C'est précisément pour cela que je ne veux point, n'ayant pas eu encore l'occasion de parler de lui, le présenter à nos lecteurs par une porte dérobée. On nous invite à le juger sur une adaptation, fort imparfaite d'ailleurs, du moins heureux de ses trois grands romans. Elle porte cette étiquette à sensation : *Marc le Nihiliste*. Si l'on savait combien de pareilles amorces jurent avec la philosophie discrète et l'horreur des effets voyans qui distinguent ce méditatif! Que ne nous rend-on plutôt son *Oblomof*, dont une vieille traduction a péri sur les quais? Voilà son vrai titre de gloire; il a créé dans ce livre un des types les plus célèbres et les plus représentatifs de la littérature russe. J'attends le jour où nous l'aurons sous les yeux pour payer ma dette à Ivan Alexandrovitch.

Est-ce tout? Mon Dieu non! Voici encore *Madame Ridnief*, de Krestovsky, le même qui a écrit *les Mystères de Pétersbourg* à l'instar des *Mystères de Paris*. C'est dire assez son genre de talent, qui n'a rien de nouveau pour nous. Je crois qu'on a traduit dernièrement quelque chose de Chtchédrine; n'ayant pas reçu ce volume, j'ignore quel fragment on a choisi dans l'œuvre du satirique; peut-être un de ceux qui visent l'Allemagne; ce Russe l'a drapée dans une série d'articles humoristiques intitulée : *Au-delà de la frontière*, et on aura pensé lui faciliter ainsi le chemin de notre cœur. Mais s'il s'agit de ses pamphlets sur la politique nationale, je doute que le public français puisse goûter et comprendre la gaîté enragée de ces allusions, dérobées sous un triple voile; les pamphlets qui passent entre les ciseaux des censeurs russes sont condamnés à rester obscurs s'ils veulent passer. Il faudrait une page de commentaires à chaque ligne, — et qu'est-ce qu'un feu d'artifice avec des commentaires? — pour nous rendre intelligible l'auteur du *Cochon triomphant*. Avant de clore cette longue liste, je dois signaler *l'Histoire de la littérature russe* de M. Sichler. « Histoire, » le mot est peut-être un peu bien gros; ce répertoire se contente d'être un excellent dictionnaire historique, très renseigné, très complet; nous n'avions encore rien de pareil; grâce à M. Sichler, ceux qui suivent le mouvement russe pourront désormais mettre un peu d'ordre dans les noms rébarbatifs dont on leur emplit la mémoire.

III.

Je m'arrête. J'ai sans doute oublié quelques maraudeurs dans le dénombrement de l'armée d'invasion; qu'ils me pardonnent, mais je veux dire maintenant la petite peur qu'elle me fait. J'espère n'être pas soupçonné d'hostilité à l'endroit des Russes. Le divin Hérodote a très bien expliqué quel genre de chagrin on peut ressentir en voyant défiler des soldats qu'on aime. Comme l'armée des barbares s'assemblait dans les champs d'Abydos pour submerger la Grèce, « Xerxès se déclara heureux; après cela, il se prit à pleurer. » Son oncle Artabane lui tint ce langage : « O roi, comme maintenant et tout à l'heure tu as fait des choses différentes! Après t'être estimé heureux, voilà que tu pleures! » L'autre répondit : « Il est vrai qu'il m'est venu une pitié au cœur, ayant calculé combien est brève toute existence humaine, puisque, de tous ceux-là qui sont si nombreux, nul dans cent ans ne survivra. » — Cela est aussi vrai des existences littéraires, de la plupart au moins. Eh bien!

j'eusse souhaité ne voir passer la frontière qu'aux livres qui survivront, je ne dis pas dans cent ans, mais dans dix ans. Les autres embarrassent la marche, et s'ils allaient nuire aux premiers! Dans ce public qui a accueilli si favorablement des hôtes de choix, il me semble apercevoir un léger frisson de réaction. Oh! ce n'est rien encore, mais on fera bien de tenir compte du symptôme. Nous gardons en dépit de tout un fond de légèreté, disent nos ennemis, un tact exquis, disent nos flatteurs, — prenez, si vous voulez, la moyenne, — mais, en tout cas, un sentiment de la mesure qui rend toujours opportun le mot de cet autre : « Glissez, mortels, n'appuyez pas. » Ce public français est d'admirable composition; en littérature comme en politique, on le mène où l'on veut, on lui fait tout digérer; seulement il y a une limite à ne pas dépasser. Si on le surcharge, un beau jour il renvoie les indiscrets à leurs chères études, qu'ils fabriquent des livres ou des lois.

Et on le surcharge. Éditeurs et traducteurs ont profité du goût déclaré pour les livres de Russie ; c'est chose bien naturelle; comme nous n'avons pas de convention littéraire avec ce pays, la prise était superbe. Mais, avec l'esprit d'audace que la Bourse a introduit dans nos mœurs, on a poussé la littérature russe comme une valeur à primes, comme un Sud-Amérique ou une Banque des pays slaves. J'ai peur du krach. Je viens d'énumérer beaucoup, beaucoup de livres; j'en vois bien d'autres annoncés. Dans le nombre, il en est de nécessaires; par exemple, *l'Idiot* de Dostoïevsky, œuvre unique, où l'on trouvera la pensée intime de cette âme exaltée. Il en est du même auteur qui sont moins indispensables, ne fût-ce que *la Femme d'un autre*, facétie que le plus modeste de nos vaudevillistes ne voudrait pas signer. Et les *Mémoires du prince Néklioudof*, cette rallonge à la biographie philosophique de Tolstoï, ajouteront-ils beaucoup à ce que nous savons du grand écrivain? Après avoir vidé les tiroirs des Russes du premier rang, on aborde ceux du second. Vous aurez là de cruelles déceptions. Les Russes qui ne sont plus du premier rang sont bien vite du dixième. Le propre de ce pays des extrêmes, sa supériorité peut-être, c'est que le talent n'y est pas monnayé à l'infini comme chez nous; on n'y connaît guère de milieu entre le génie et la médiocrité.

J'applaudis à l'émulation des traducteurs qui nous ont déjà rendu tant de services; mais un peu plus d'entente préalable ne nuirait pas. J'ai signalé deux traductions de *la Mort d'Ivan Ilytch* sous des titres différens, et le même fait s'est reproduit pour un autre livre de Tolstoï : *Enfance, Adolescence, Jeunesse*. Je me figure l'honnête Parisien, fanatique du maître, qui s'empressera

d'acheter tous ces volumes; le Français économe prend fort mal ces plaisanteries-là; en voilà un qui n'aimera plus la littérature russe! Notez, d'autre part, que ces romanciers se distinguent par la puissance plus que par la variété; ils se répètent uniformément dans la note douloureuse ou la note lugubre. Deux ou trois livres de Dostoïevsky sont une gymnastique passionnante, mais déjà pénible pour le cerveau; quand on essaie de lire son œuvre tout d'une haleine, on se demande en arrivant au bout si l'on n'ira pas frapper chez le docteur Blanche. J'en sais quelque chose. Oui, on se lasserait vite de retrouver chaque soir sur sa table ce choix de volumes qui vous regardent avec leurs titres macabres : *la Mort*, *les Trois Morts*, *la Maison des morts*, *les Possédés*, *l'Esprit souterrain*... Les gens nerveux hésiteraient à rentrer seuls dans leur cabinet. Sans doute, c'est de la manne pour les délicats, il est convenu qu'ils sont tous pessimistes. Mais le nuage noir qui assombrit les sommets intellectuels n'est pas encore descendu sur la masse du peuple de France. Ces jours derniers, la dame qui tient un fonds de nouveautés littéraires dans mon quartier me fit l'honneur de me consulter sur *la Mort* de Tolstoï. — Ceci, monsieur, est-ce bien? — Mais oui, c'est très bien. — C'est égal, je n'ai pas envie de mettre ce livre dans la devanture : ça attristerait trop la vitrine. — Le peuple de France est comme cette dame : il n'aime pas qu'on attriste trop sa vitrine.

En indiquant ces appréhensions, je n'entends rien retirer de ce que j'ai écrit à cette place. Je crois toujours que nous pouvons trouver grand plaisir et grand profit dans la lecture de quelques œuvres maîtresses. Avec tous ses défauts, j'admire plus que jamais un art aussi sincère, et surtout l'âme sérieuse qui l'inspire; je demeure persuadé que la littérature de métier, qui se dessèche et s'éloigne de l'homme, doit se retremper à ces sources vraiment humaines. Mais il n'y faudrait puiser qu'avec discernement, et ce que notre génie en peut supporter. Encore une fois, c'est une question de mesure. Tous ceux qui ont navigué savent qu'en entrant la nuit dans les rades mal connues, les marins donnent au diable de bon cœur ces petites lumières de la ville basse, qui brouillent à leurs yeux les indications des phares. Si on les écoutait, ils ne voudraient d'autres feux à terre que les grands phares, qui désignent sûrement les points d'abordage. Il me semblait qu'en allant reconnaître des côtes aussi neuves, nous devions nous garer des illusions et pointer uniquement sur les hautes lumières. Mais je vais traînant de vieux rêves. Nous ne vivons pas dans un jardin d'Académus, où l'on ait le souci des choix logiques et des belles ordonnances intellectuelles. Peut-être la démocratie que nous sommes veut-elle des foulées profondes, en littérature comme en toute chose. On me

dira que pour agir sur elle, ce qui n'est pas trop n'est pas assez, et qu'il faut répéter le coup mille fois, sur cette sourde enclume de la foule, pour y faire pénétrer un idée nouvelle. On n'aura pas tout à fait tort, je le sens bien. Laissons donc passer le tourbillon. — C'est égal, j'ai peur du krach.

Du moins, cette concurrence effrénée peut nous rendre plus exigeans sur la valeur des traductions. C'est le lieu d'en toucher quelques mots. Ah! qu'il y aurait de choses à dire sur ce sujet, quand on a eu l'occasion d'y penser longtemps, de beaucoup comparer et de mettre soi-même la main à l'outil! On est d'autant plus indulgent, je me hâte de l'ajouter, qu'on a reconnu dans cet art ingrat, mal récompensé, l'un des plus difficiles entre tous les arts. Il est incomparablement plus aisé d'écrire de l'honnête prose avec l'imagination qu'on a. La première condition pour le traducteur, c'est de disposer d'assez de loisir et de patience pour passer une demi-journée sur une page, à la recherche du mot propre; il n'y en a jamais qu'un, et il vient moins vite en traduisant qu'en écrivant de son cru; d'ailleurs, on peut modifier sa pensée quand on ne lui trouve pas d'expression; on doit rester esclave de la pensée étrangère, il faut la servir coûte que coûte. Nos pères le savaient, et, sous ce rapport comme sous bien d'autres, ils étaient plus scrupuleux que nous. Le nom du malheureux Perrot d'Ablancourt reste chargé d'un stigmate deux fois séculaire, parce qu'il avait pris quelques libertés avec Tacite. Aujourd'hui, on croit volontiers qu'on peut traduire une œuvre de style comme un dossier d'affaires commerciales, à la grosse. Je constate deux opinions erronées sur la pratique de cet art. D'abord il y a les personnes du monde russe qui ont eu une institutrice française et des revers de fortune; elles se persuadent que ces deux particularités les constituent traductrices. Le malheur est toujours respectable, mais il ne fait pas seul un bon traducteur. Les gens de sens plus rassis estiment qu'il suffit de posséder dans la perfection les deux langues. Quiconque a vécu en Orient et employé les services des drogmans sait par une expérience pratique quelle erreur c'est là. Le meilleur drogman n'est pas toujours le plus savant arabisant; tel autre qui en a appris moins long rendra bien mieux votre pensée dans une conversation délicate; il a le don de trouver rapidement l'équivalent, la moyenne entre le génie des deux idiomes. Car c'est un don, une adaptation spéciale du cerveau; on l'a ou on ne l'a pas, ce n'est point l'étude des grammaires qui y supplée.

Il est impossible, en ces matières, de décider par avance et d'après des règles fixes. Je n'en veux d'autres preuves que les traductions présentées par M. Halpérine, le plus fécond ouvrier de

ce laborieux atelier. Je suis bien à l'aise pour parler de ses travaux. M. Halpérine nous prévient modestement qu'il se contente de donner le sens du texte russe, — et il le donne fort exact, — à des collaborateurs français qui ignorent sa langue et se chargent de la rédaction. A première vue, ce procédé ne promet rien qui vaille. Pourtant, par je ne sais quelle opération d'alchimie qui m'échappe, il a fourni à tour de rôle des versions médiocres, d'autres fort estimables, une, enfin, qui est hors de pair. Je suis bien forcé de ranger dans la première catégorie *les Deux Générations*, quand j'y glane sur une même page des phrases comme celles-ci : « Peut-être était-ce un effet de sa confusion de petite provinciale, qu'elle avait fait semblant de dormir. » — « Il eût payé cher à présent de pouvoir recommencer. » Voilà du français pénible. Je trouve pis encore dans *Katia*, et ici M. Halpérine n'est plus en cause. « Parmi les jeunes gens qui brillaient au sein de cette saison d'eaux... » Voilà du français douloureux. En revanche, *un Bulgare* est très convenablement traduit; et Dieu sait qu'il n'est pas aisé de faire passer dans notre langue un peu de la magie du maître styliste. Le cas le plus curieux, pour ceux qui s'intéressent à ce genre de travaux, est celui de *l'Esprit souterrain*. M. Morice appartient à cette jeune école qui entreprend avec tant de confiance la refonte de notre pauvre langue. J'avais lu de sa prose, j'avais compris quelquefois, avec effort. Il me revint que le novateur voulait appliquer son esthétique à l'interprétation d'un roman de Dostoïevsky. Je tremblais. Toute question d'école à part, le souci du traducteur doit être d'interposer une vitre limpide, invisible s'il se peut, entre nos yeux et le paysage inconnu sur lequel il perce une fenêtre. Je goûte fort les versions de M. Derély, parce qu'elles répondent à cette exigence. Mais si le traducteur s'amuse à tailler son cristal à facettes, nous ne voyons plus le paysage. *L'Esprit souterrain* m'arrive : j'ouvre le livre avec méfiance, et comme je n'y mets aucun préjugé, je suis vite contraint de saluer la traduction la plus vigoureuse, la plus artistique dont un auteur russe ait encore eu le bénéfice. Il y a bien par-ci par-là quelques vocables aventureux, quelques souffles révolutionnaires ; et aussi des fausses notes qui jurent avec le sentiment russe, comme ce mot « mignon, » pour rendre les diminutifs si simplement affectueux qu'on emploie là-bas. Mais la revision serait bientôt faite, et il resterait, je le répète, une tentative hors de pair, avec des pages écrites pour la joie de l'oreille et des yeux. Pourquoi faut-il que M. Morice ait appliqué ce don à une des œuvres les plus discutables du romancier? En le lisant, je songeais à ce que donneraient, sous une plume d'autant de ressources, *les Récits d'un chasseur* de Tourguénef, ce bijou dont

nous n'avons qu'une déplorable imitation. Mais je crois qu'ici nous ne nous entendrions plus. M. Morice tient peut-être Tourguénef en petite estime, et je crains bien qu'il ait choisi *l'Esprit souterrain* parce qu'il voit un chef-d'œuvre symbolique là où je n'aperçois que des divagations outrées. Gardons chacun nos humeurs et nos dieux.

Et maintenant, après avoir causé de ces curiosités littéraires avec ceux qui font métier de tout lire, je me souviens que nous devons écrire ici pour une fin plus pratique; chacun dans notre partie, nous essayons de jalonner les routes où nos lecteurs auront le plus d'agrément à passer. Je suppose qu'un ami de province, homme occupé de son état, m'écrive en ces termes : — « J'ai lu *Guerre et Paix*, *Anna Karénine*, *Crime et Châtiment*; j'ai pris goût à ces Russes. Mais je suis dans le notariat, je n'ai que peu de temps à donner aux romans. Votre nomenclature m'effraie; pour lire tout cela, je devrais vendre mon étude. Que me conseillez-vous de choisir dans le tas pour ne prendre que le meilleur? » — Je lui répondrais : « Vous êtes un sage. Des écrivains comme de tous les hommes, il ne faut prendre que le meilleur. A quoi bon le reste? Prenez chez Tolstoï *les Cosaques*, *Katia*, et, si vous voulez, *la Mort d'Ivan Ilytch;* chez Dostoïevsky, *Krotkaïa*, et, si vous avez plus de loisir et de courage, *les Possédés*; prenez *un Bulgare*, et je vous fais grâce du surplus. » — *Post scriptum.* — « Tenez, ne prenez rien. Relisez *Guerre et Paix*, et les vieux romans de Tourguénef, qui sont toujours jeunes. Tout le reste tient là dedans. On ne jouit bien que de ce qu'on relit. La supériorité des beaux contes sur les romans de la vie réelle, c'est qu'ils souffrent une seconde lecture. Les uns n'ont même été faits que pour nous consoler des autres. » — A quoi mon provincial répliquerait sans doute : « Relire! y pensez-vous? Et trois gros volumes encore! Mais il me faut du nouveau, de l'inédit! Je ne vous consulterai plus, vous n'êtes pas de votre temps. » — Ce notaire aurait peut-être raison.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE

L'ENTRÉE EN SCÈNE DE LA PAPAUTÉ.

I. Le *Liber pontificalis*, édité par M. l'abbé Duchesne, dans la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*. Paris, 1884-86 (1). — II. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, 4e édit. Stuttgart, 1886. — III. *Geschichte der Angel-Sachsen bis zum Tode Kœnig Alfreds*, par Ed. Winkelmann. Berlin, 1883. — IV. *Geschichte der Byzantiner und des oströmischen Reichs*, par G.-F. Hertzberg. Berlin, 1882. — V. *La Politique de saint Grégoire le Grand*, par L. Pingaud. Paris, 1872.

Dans les dernières années de son principat, Charles Martel fut sollicité par le pape Grégoire III de descendre en Italie pour y combattre les Lombards. Ainsi commencèrent entre l'évêque de Rome et la famille carolingienne des relations qui devinrent bientôt très étroites. Les Carolingiens y gagnèrent, non pas la royauté qu'ils auraient obtenue par leurs propres forces, mais la consécration solen-

(1) M. l'abbé Duchesne a montré l'importance de cette série de biographies pontificales dans la préface et dans l'introduction de son édition. Il a établi le texte de ces documens, il en a discuté la valeur historique; il les a éclairés et complétés par des notes philologiques, archéologiques, historiques. Son travail honore notre jeune école de Rome et l'érudition française. On y trouve tout à la fois une science profonde, l'indépendance du jugement, la netteté d'un esprit qui voit et qui parle clair.

nelle de leur autorité; ils durent au pape le titre d'empereur et le rang de chefs temporels de la chrétienté. Le pape acquit, pour sa part, le droit de disposer des couronnes et le moyen de jouer un grand rôle dans les affaires de l'Occident. L'histoire de l'Europe aurait été toute différente, nos ancêtres auraient trouvé d'autres conceptions politiques, connu d'autres sentimens et d'autres passions, si l'église et la papauté ne leur avaient proposé un idéal qui les a dominés par un effet de cette séduction qu'un système d'idées toutes faites exerce toujours sur des ignorans.

Supprimez la papauté : du même coup disparaissent la communauté de la civilisation ecclésiastique et chrétienne où les peuples sont demeurés longtemps confondus, la prédominance de la théologie dans l'école et de la religion dans l'art, l'union intime de l'état et de l'église. Point de pontifes qui semblent être des empereurs et des rois; point d'empereurs ni de rois qui semblent être des pontifes. Ni sacre, ni droit divin. Le roi de France ne guérit pas les écrouelles; Aristote n'est point transformé en père de l'église, ni Virgile en prophète de la venue du Christ. L'histoire du monde ancien est oubliée : Charlemagne n'est point le successeur des Césars, Otton ne fonde pas le saint-empire de la nation germanique. La querelle du spirituel et du temporel, qui fut la grande guerre civile du moyen âge, n'a pas de raison d'être, non plus l'accord du monde chrétien contre l'Infidèle; l'épée du chevalier n'est pas bénite par le prêtre, et l'histoire ne racontera pas le poème des croisades. Sans la papauté, nous ne savons ce que serait devenue l'Allemagne ni quelle route elle aurait frayée à ses destinées, car ce pays a été converti par l'ordre des papes, honoré mais aussi accablé par eux de la charge de l'empire, rivé à Rome, exploité par elle à outrance, jusqu'à la révolte du XVIe siècle. Comme César, comme Aristote et comme Godefroi de Bouillon, Luther s'évanouit.

Au moment où nous rencontrons la papauté dans cette histoire des origines de l'Allemagne, il nous faut donc apprendre d'où elle vient et ce qu'elle veut. Voyons d'abord d'où elle vient.

I.

La papauté vient de l'ancien monde. Elle est, à de certains égards, une institution romaine.

Le jour où l'église est entrée dans l'état, l'empereur a des officiers d'une sorte nouvelle : les évêques. Il ne les institue point, comme les autres, par un acte simple et direct de sa toute-puissance, mais il confirme leur élection après qu'elle a été faite par le peuple et le clergé; il y intervient même, et, plus d'une fois, pourvoit à la vacance des grands sièges. Il préside les conciles, ou dé-

lègue des commissaires pour l'y représenter. De même qu'il fait publier les lois civiles par les préfets du prétoire, qui les transmettent à leurs subordonnés, de même il adresse les lois ecclésiastiques « aux très saints patriarches; » ceux-ci les font connaître « aux très religieux métropolitains, » et les métropolitains aux « pieux évêques; » les évêques les « annoncent dans leur église, afin que personne ne les ignore dans notre empire. » L'empereur a prétendu davantage : faire la loi elle-même. Un jour, Constance, parlant à un concile auquel il imposa un formulaire de foi, prononça cette parole : « Ce que je veux est canon. » C'est la paraphrase du principe fameux : « Tout ce qui plaît au prince est loi, » et la revendication par César de sa qualité imprescriptible de *lex viva*. Tout le conviait à demeurer ce qu'il avait été avant la conversion de Constantin, c'est-à-dire le maître. Même après qu'il eut déposé sa divinité et abdiqué son titre de souverain pontife, l'immensité de son pouvoir le portait au-dessus de l'humanité. Les chrétiens estimaient d'ailleurs que toute puissance vient de Dieu ; ils disaient que le Christ avait reconnu le droit de l'empire en daignant être compté dans le recensement ordonné par l'empereur, et en commandant de donner à César ce qui lui appartient. Et comment l'église aurait-elle pu récuser une autorité à laquelle elle recourait sans cesse? Elle était dans la joie de la victoire, recevait des dons, enregistrait des privilèges. Sous sa dictée, Théodose plaisante les dieux, et prend contre eux la défense des animaux, qu'il appelle « d'innocentes victimes. » Il proscrit les rites du culte domestique, éteint le feu sacré du foyer, exproprie les dieux lares, ces vieux maîtres de la maison. L'église prêche, déclame et raille dans les lois. Après qu'elle a consommé sa victoire sur le paganisme, c'est à l'empereur encore qu'elle demande de mettre les hérétiques à la raison. Une loi de Théodose, dirigée contre les ariens, dispose « que tous les peuples régis par sa clémence croiront en une seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, unis en une égale majesté sous une trinité sainte. » Le *princeps* de qui l'on implore et qui rend de pareils services ne s'est pas donné la peine de plier l'église sous le joug : elle s'y est placée.

Cependant l'absolue confusion du temporel et du spirituel n'était plus possible. L'église avait eu beau adopter par nécessité autant que par ambition les cadres et les mœurs de l'empire, se laisser transformer en une hiérarchie officielle, s'habiller de romanisme et si rapidement vieillir que, cinquante années après Constantin, les écrivains chrétiens se lamentent sur sa décrépitude : la religion du Christ avait apporté des nouveautés qui devaient durer. Le divin maître avait signifié à l'ancien monde sa fin, le jour où il avait fait la distinction entre Dieu et César ; par ces quelques mots en apparence

très simples, il avait posé un problème qui préoccupe aujourd'hui encore les hommes d'état, grands et petits, et que ces derniers seuls trouvent facile. Au reste, l'église fut préservée contre l'asservissement total par l'existence même d'un clergé. Certes la constitution d'un ordre ecclésiastique supérieur au commun des fidèles a eu des effets redoutables : l'ordre est devenu bientôt une caste, qui a supprimé la liberté de l'amour divin et confisqué la propriété des promesses éternelles, pour en tirer des honneurs et des rentes, qui n'étaient pas prévus par l'évangile ; mais la milice des prêtres sut garder du moins le tabernacle, où l'empereur n'entra jamais. Païen, César sacrifiait aux dieux ; il était même le grand sacrificateur de la cité. Chrétien, il est tenu à l'écart du culte : il ne peut recevoir tous les sacremens et il n'en confère aucun. L'imposition des mains, qui fait le prêtre, n'est point pour lui ; il ne porte pas la tonsure, cette « couronne sacerdotale ; » il n'est pas habillé de vêtemens liturgiques. Ce n'est pas lui qui est debout à l'autel, lorsque s'accomplit le plus grand des mystères : l'étrange et immense pouvoir du prêtre chrétien est hors de la portée du maître du monde. Si la dignité impériale vient de Dieu, la personne de l'empereur est profane ; il siège parmi les évêques et les préside, mais il se nomme lui-même un « évêque du dehors ; » il a « le droit autour des choses sacrées, *jus circa sacra* ; » il n'acquerra jamais complètement « le droit sur les choses sacrées. » Le clergé chrétien est une nouvelle tribu de Lévi, l'autel une arche sainte, l'empereur un roi d'Israël ; or un roi d'Israël pouvait bien approcher de l'arche sainte et danser devant elle, mais non point la toucher, fût-ce pour la soutenir dans les cahots de la route, car l'arche savait se conduire et elle revint un jour toute seule du pays ennemi en Israël. Alors même que le clergé convie l'empereur aux discussions dogmatiques et provoque sa décision, il se considère comme le dépositaire de la vérité divine, et toujours il s'est rencontré des évêques qui ont protesté contre les sentences rendues par un César hérétique, en lui rappelant « qu'il n'avait pas d'ordre à donner dans les choses de la foi. » Ainsi le clergé maintint la distinction des deux pouvoirs ; il sauva le for intérieur, mais il demeura pris et engrené dans la machine impériale. Pour marquer avec exactitude la situation des choses aux IVe et Ve siècles, il faut dire que, si l'empereur n'est pas homme d'église, l'évêque chrétien est personnage d'empire.

Telle fut jusqu'à la fin du VIIIe siècle la condition de l'évêque de Rome. Il est en relations continuelles avec les empereurs qui règnent en Occident et avec ceux qui gouvernent l'Orient. Avec les premiers s'établit une grande intimité au temps de Valentinien III et de Léon le Grand. Prince et pape semblent être deux collègues,

au moins deux associés. Valentinien organise légalement la primauté de Pierre : il ordonne aux évêques « de tenir pour loi tout ce qu'a sanctionné, tout ce que sanctionnera le siège apostolique,.. afin qu'il ne naisse aucun trouble, même léger, dans l'église. » Le pape sera juge de tous les évêques, et si un de ces justiciables, mandé par lui, refuse de comparaître, il y sera contraint par le gouverneur. L'empereur se donnait ainsi l'air de protéger le pape ; en réalité, lorsque dans cet Occident recouvert par l'invasion, il prétendait imposer l'autorité du siège de Rome aux évêques de provinces où sa propre autorité était comme interceptée, il usait du seul moyen qui lui restât de prolonger la vie de l'empire. Léon le Grand, qui a réglé la capitulation de Rome avec Genséric et contribué à la sauver d'Attila, est plus grand que son maître, l'empereur de Ravenne; mais il lui faut compter avec les Augustes byzantins : ceux-ci ont la force et un avenir de mille années. Il négocie continuellement avec eux pour les affaires de la foi, et il est très humble devant la majesté impériale. Il a pour ses maîtres et pour ses maîtresses, car il écrit souvent aux *Augustæ*, les plus douces paroles et des louanges immodérées où il fait intervenir sans discrétion le nom de Dieu. Il « vénère, » en les recevant, « les lettres de la clémence impériale, toutes pleines de la vertu divine et de la lumière de la vérité. » Appelé par l'empereur à Constantinople, il regrette de ne pouvoir, quelque envie qu'il en ait, se rendre au désir de « sa piété ; » il sait « combien lui serait profitable l'aspect de sa splendeur ; » il va même jusqu'à lui reconnaître « une âme sacerdotale et apostolique. » En un mot, il parle la langue et prend l'attitude d'un homme qui s'adresse à plus haut que lui.

La chute de l'empire en Occident et l'occupation de la Péninsule par les barbares, Hérules d'abord, Ostrogoths ensuite, n'affranchit point la papauté. Au temps de Théodoric, comme au temps d'Odoacre, Rome demeure ville impériale ; elle a son sénat, ses consuls et la statue du prince dans le forum. L'idée n'est pas même venue au puissant roi des Ostrogoths qu'il pût régner sur la Ville : la majesté du nom protégeait cette ruine, et les Romains ont eu jusqu'à nos jours le privilège de n'être gouvernés que par les maîtres temporels ou spirituels du monde, par des empereurs ou par des papes. D'ailleurs aucun établissement barbare ne pouvait pleinement réussir sur cette terre italienne, imprégnée de grands souvenirs. Justinien la ressaisit au VIe siècle, après que les Ostrogoths eurent été détruits, et les écrivains du temps, pauvres esprits, froids et secs, s'échauffent pour célébrer la joie de l'Italie redevenue province impériale. Il est vrai que les Lombards l'envahirent bientôt après, mais des territoires, parmi lesquels était celui de Rome, leur échappèrent

et furent gouvernés par un officier byzantin, l'exarque résidant à Ravenne. Alors se resserra le lien qui attachait le pape à l'empereur. On ne peut lire sans étonnement la correspondance pontificale, où l'humilité des plus grands papes descend jusqu'à la bassesse. Grégoire le Grand fait sa cour aux impératrices en même temps qu'aux empereurs; il les charge de présenter au maître des doléances qu'il n'ose exprimer; d'autres fois, par un artifice de rhétorique, c'est Dieu lui-même qu'il fait parler à Maurice, et Dieu prend des précautions pour ne point offenser ce personnage qui est très mal élevé, car il a un jour qualifié le pape de sot en toutes lettres. Grégoire a relevé l'injure, mais doucement. Il a tout supporté de l'homme dont il se dit le sujet, et duquel il reconnaît tenir sa dignité épiscopale. Mais voici qu'un aventurier du nom de Phocas a soulevé l'armée du Danube; il est entré dans Constantinople; la populace l'a acclamé, le patriarche l'a couronné : il a tué Maurice et massacré toute la famille de ce malheureux. Vite Grégoire le Grand écrit au meurtrier : « Gloire, s'écrie-t-il, gloire à Dieu qui règne au plus haut des cieux! » Il attribue cette révolution à la Providence, qui, pour soulager le cœur des affligés, élève au souverain pouvoir un homme « dont la générosité répand dans le cœur de tous la joie de la grâce divine. » Il se réjouit que la bonté, la piété soient assises sur le trône impérial. Il veut qu'il y ait « fête dans les cieux, allégresse sur la terre! » En même temps, il présente à la femme du parvenu, Léontia, ses félicitations : « Aucune langue, lui dit-il, ne pourrait exprimer, aucune âme imaginer la reconnaissance que nous devons à Dieu, » et il invite « les voix des hommes à se réunir au chœur des anges pour remercier le Créateur. »

Comme ses prédécesseurs, comme ses successeurs, Grégoire est soumis à cette puissance du passé qui perpétue le culte des vieilles idoles. Chose étrange, l'église a cru à la promesse d'éternité que les dieux avaient faite à l'empire; ou du moins, puisqu'elle sait que les cieux et la terre passeront, elle croit que l'empire durera jusqu'à la fin du monde. Les papes n'ont pas même le pressentiment de l'avenir. Grégoire est un des fondateurs de la puissance pontificale; il a tout préparé, pouvoir temporel et pouvoir spirituel, et pourtant ses lettres, ses sermons, ses dialogues donnent l'impression d'une fin, non d'un commencement; il est triste, malade et las. Descendant des *Anicii* qui avaient donné à Rome des consuls et des préfets, destiné lui-même aux offices publics (il s'était rapidement avancé dans le *cursus honorum* avant que la vie contemplative l'attirât au monastère), ce patricien n'admet point que Rome puisse décliner sans entraîner le monde. Il tourne et retourne les prophéties où sont énumérés les signes du dernier cataclysme;

quelques-uns se sont déjà produits, guerres des nations entre elles, tremblemens de terre, pestes, famines : il les note avec joie ; mais il faut aussi que des marques apparaissent dans le soleil, la lune et les étoiles : « Nous ne les voyons pas encore clairement, dit-il ; mais la preuve qu'elles ne sont pas loin, c'est le changement qui se produit dans l'atmosphère ; » il faut enfin que la mer et les fleuves soient confondus : cela viendra, car « beaucoup des choses annoncées étant accomplies, il n'y a pas doute que le peu qui reste suivra. » Un jour, il interrompt son commentaire sur Ézéchiel, à la nouvelle d'une attaque des Lombards, et il écrit une homélie qui est une véritable oraison funèbre : « Où est le peuple? Où est le sénat? Les os sont desséchés, les chairs sont consumées, tout le faste des dignités du siècle est éteint. Le sénat n'est plus, le peuple a péri ! » Hélas! il se trompait ! En lui vivaient ce peuple et ce sénat, qui, après avoir investi l'empereur de la majesté romaine, adoraient cette majesté même chez les indignes et s'inclinaient devant le premier monstre venu qu'une sédition militaire portait au trône. Grégoire, né sujet, demeure sujet. Il ne peut se passer d'un maître ni s'empêcher d'être un courtisan : six siècles de servitude pèsent sur lui.

A tout propos, l'empereur fait acte de souverain à Rome. Un pape nouvellement élu doit envoyer des messagers à Constantinople pour faire part au prince de son élection. L'ordination « ne peut être célébrée qu'au su de l'empereur et par son ordre. » Le pape paya même un certain tribut jusqu'au jour où le βασιλεὺς en eut fait gracieusement remise à l'église romaine. Les ordres qui viennent de la « ville royale » sont appelés « divins » par les papes, qui les sollicitent humblement en toute circonstance. Pour toucher aux monumens anciens, par exemple, il faut la permission impériale. Phocas autorise Grégoire le Grand à transformer le Panthéon en une église ; un autre empereur permet à Honorius d'enlever les tuiles dorées qui recouvraient le temple de Rome. Le successeur d'Auguste est le propriétaire du passé, les ruines sont à lui. Il lui est toujours loisible de venir s'établir à Rome, où personne ne prétend tenir sa place. Constantin II, qui régnait dans la seconde moitié du VIIe siècle, voulut quitter Constantinople, où il n'était pas aimé, et qui, plusieurs fois tâtée par les Arabes, était exposée aux plus grands périls. Il se mit en route, passa par Athènes, par Tarente, faisant une sorte de revue de fantômes. Quand il approcha de Rome, le pape, avec tout le clergé, alla au-devant de lui jusqu'à six milles. Il lui fit les honneurs du sanctuaire de Pierre et du palais de Latran, lui chanta la messe et lui fit servir à dîner dans une basilique. Douze jours passèrent ainsi. Constantin s'aperçut vite que Rome n'était plus une capitale d'empire, et il partit ; mais il

avait fait enlever et charger sur des bateaux à destination de Constantinople des statues qui ornaient la ville, comme un propriétaire dépouille une vieille résidence au profit d'une nouvelle.

Le pape avait aussi à compter avec l'exarque de Ravenne. Il lui donne les marques du plus profond respect. Il va au-devant de lui en grand appareil quand cet officier visite Rome, où il ne paraît guère que pour faire du mal, piller le trésor de l'*episcopium*, enlever un pape, essayer d'en assassiner un autre ou se faire payer la ratification d'une élection. Depuis l'année 685, en effet, ce n'est plus l'empereur qui permet l'ordination, c'est l'exarque. Nous avons encore les formules par lesquelles l'élu sollicitait la confirmation : elles sont très humbles, et la papauté n'a rien gagné à ce changement ; le voyage de Ravenne était moins long que celui de Constantinople, mais le maître était plus proche et faisait mieux sentir son autorité. Ce ne peut être par hasard que, de l'année 685 à l'année 741, dans une série de huit papes, un seul se trouve être un romain, pendant que les sept autres sont des orientaux, grecs ou syriens. Si obstinée pourtant est la fidélité du pape envers l'empire, qu'il supporte sans se plaindre cette dépendance étroite. Au commencement du VIIIe siècle, le pape Constantin reçoit une « lettre sacrée » par laquelle Justinien II « lui ordonne de monter vers la ville royale, » et le très saint homme, nous dit son biographe, « obéissant aux ordres de l'empereur, fait aussitôt préparer des navires. » Il va jusqu'à Nicée chercher le βασιλεὺς, qui lui prodigue les démonstrations de sa déférence et les effusions de sa tendresse ; les deux personnages « se précipitent dans un embrassement mutuel. » Ce Justinien II était un détestable prince. Battu par les Arabes, auxquels il avait manqué de parole, haï à cause des excès d'une tyrannie néronienne, il était tombé entre les mains d'un révolté, Léontius, qui lui avait fait couper le nez et l'avait envoyé en exil. Il erra dans le pays des Khazares, où il prit femme, puis chez les Bulgares, qui lui fournirent quelques milliers d'hommes. Il reparut devant Constantinople : Léontius n'y régnait déjà plus ; Tibère III lui avait coupé le nez, — c'était la mode à Constantinople, — et l'avait enfermé dans un monastère. Justinien, rentré dans son palais, se fit amener Léontius et Tibère, et il célébra sa restauration par une grande fête donnée à l'hippodrome : il y parut assis sur son trône, un pied sur le cou de Léontius, l'autre sur le cou de Tibère. Après quoi, il se maintint par un régime de terreur. Bref, c'était un monstre ; mais le pape n'en a cure. Justinien est « l'Auguste, » et il traite, comme il convient, l'évêque de Rome ; c'en est assez pour que le *Liber pontificalis*,

assez avare d'épithètes, le traite de « bon prince, d'empereur très chrétien, » et se lamente sur sa mort.

Ainsi la papauté arrivait à la grande crise sans l'avoir souhaitée, sans même l'avoir prévue. Pas plus que Grégoire le Grand cent années auparavant, le pape ne voit l'avenir. Son esprit habite le passé, où il se trouve bien. L'*episcopus Romanus* n'imagine pas qu'il puisse avoir un autre domicile que l'*imperium Romanum*. Nous avons donc eu raison de dire, — et il importait de le montrer, — que ce pouvoir pontifical qui va préparer, de concert avec les Francs, l'Europe moderne, vient du passé.

II.

Pourquoi la papauté s'est-elle détournée de l'Orient, et quelles ont été les causes de la rupture avec le vieil empire? La réponse à cette question nous dira ce que voulait et ce que ne voulait pas l'évêque de Rome, et elle nous révèlera le secret des ambitions qu'il saura satisfaire un jour en Occident.

Le pape revendiquait la qualité de chef de l'église universelle ; l'empereur a permis qu'elle lui fût contestée. Voilà un des griefs de la papauté.

Nous avons dit comment une hiérarchie s'était établie dans l'église : les sièges métropolitains s'étaient élevés au-dessus des sièges épiscopaux ; parmi les métropoles, le concile de Nicée avait attribué une place éminente à Rome, Alexandrie et Antioche ; enfin l'institution des patriarcats avait marqué un nouveau degré ; mais toute hiérarchie conduit à un sommet et veut un chef. L'église, modelée sur l'état, ne pouvait se soustraire à l'imitation de la monarchie impériale : à elle aussi il fallait un *princeps*, mais quel serait-il ?

Le premier rang fut disputé par Rome et par Constantinople. Constantinople, il est vrai, ne faisait que de naître ; ni le Christ, ni les apôtres n'avaient connu son nom ; aucun martyr n'y avait répandu son sang, mais elle avait été chrétienne dès sa naissance, et, tandis que l'ancienne Rome défendait, au IVe siècle, tout ensemble les reliques de sa gloire et celles du paganisme, la nouvelle était la vraie capitale de l'empire chrétien. Rome subissait tous les affronts. Désertée par les derniers empereurs réfugiés dans Ravenne, « celle qui avait pris le monde fut prise à son tour, » comme dit saint Jérôme, prise deux fois et pillée tranquillement par le Goth Alaric et le Vandale Genséric. Peu à peu la population diminuait et la richesse s'épuisait. Cependant Constantinople étouffait dans l'enceinte de Constantin et la débordait. Elle était située admirablement pour être

belle, mais aussi pour être forte et commander aisément à un empire assis sur trois continens. Pendant des siècles, elle tiendra tête à ses ennemis : Slaves, Touraniens, Arabes. Ce n'est pas la nature seule qui la protégera, c'est aussi son gouvernement, et les rhéteurs à qui le bas-empire a fourni des thèmes d'éloquence, lui devraient tenir compte de sa durée, de l'habileté de ses hommes d'état, de la science et du courage de ses hommes de guerre. Une décadence qui a duré mille ans mérite quelques égards. Mais la vie politique et militaire des Byzantins ne nous intéresse pas ici. Considérons seulement la très singulière et très active vie intellectuelle qu'on y menait derrière l'abri des remparts, des flottes et des légions. Constantinople, héritière de Rome et d'Athènes, ne continue pas servilement l'histoire ancienne : elle fait du nouveau. Ce nouveau est le byzantinisme, un curieux phénomène, dont le caractère principal est l'application des habitudes et des procédés de la culture antique à l'étude des problèmes de la religion. Nombre d'esprits, qui ne sont pas vulgaires, se donnent avec passion à la théologie, au droit canon, à l'éloquence de la chaire. Ils y emploient, — car l'intelligence byzantine est un confluent, — la dialectique serrée des Sémites et leur mystique théosophie, l'esprit philosophique et l'imagination métaphysique des Hellènes. Toujours en travail, ils cherchent sans cesse de nouvelles questions ; ils sont si ingénieux, qu'ils intéressent à leurs discussions quiconque sait penser. Les débats de ces parlemens tumultueux qu'on appelle les conciles distraient l'attention même des dangers publics. La ville semble appartenir aux clercs et aux moines : ils y fourmillent ; ils sont les orateurs, les écrivains, les professeurs. Ils travaillent dans les bibliothèques, où sont accumulés les monumens des lettres. Près de l'église de Sainte-Sophie est domiciliée une université ; on y étudie, en même temps que l'écriture, Homère, Hésiode, Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Ménandre, Théocrite, Lycophron, Thucydide, Démosthène, Strabon, Plutarque et Lucien. La philosophie y est dressée au métier de servante de la théologie, et la grande passion du moyen âge pour Aristote a commencé là.

L'activité de cet atelier théologique, avec laquelle contraste l'inertie intellectuelle de l'ancienne Rome, ne donnait-elle pas au patriarche byzantin des droits au gouvernement de l'église ? D'autre part, l'empereur est là, servi par une administration très forte, entouré d'une cour solennelle où il est littéralement adoré, gardien de la tradition de l'union de l'église et de l'état, de la subordination de l'église à l'état. Il ne s'est point fait lui-même souverain pontife, mais il ne peut admettre que le chef de la hiérarchie ecclésiastique ne soit point près de lui, sous sa main, et il estime que le voisinage de sa personne sacrée communique à l'évêque de

sa capitale une dignité particulière. Aussi l'ambition des patriarches de Constantinople se manifesta-t-elle de très bonne heure. Dès le IVe siècle, au second concile œcuménique qui fut tenu en 381, il fut établi « qu'après l'évêque de Rome la primauté d'honneur appartiendrait à l'évêque de Constantinople, qui est la seconde Rome. » Soixante-dix ans après, le concile de Chalcédoine mettait les deux évêques sur le même rang. A la fin du VIe siècle, le patriarche Jean le Jeûneur prenait le titre d'évêque universel. L'usurpation aurait été consommée si Rome ne s'était vaillamment défendue.

Le pape dut une partie de sa fortune à la Rome de Romulus, de César, d'Auguste, de Virgile et des grands législateurs. Supposez que l'église, méprisant tout le passé, ait voulu ne dater que d'elle-même : le centre du monde chrétien aurait été là où les prophètes ont annoncé le Messie et où le Messie est mort sur la croix. La chose était si naturelle que le siège de la ville sainte fut longtemps considéré, même en Occident, comme le plus sacré de tous : l'évêque gallo-romain Avitus, écrivant au « pape de Jérusalem, » lui dit en propres termes « qu'en vertu d'une primauté concédée par Dieu, il occupe la première place dans l'église. » C'eût été une nouveauté extraordinaire, une belle victoire de l'esprit sur la force, si Jérusalem, cette ville longtemps ignorée de Rome, puis combattue par elle, vaincue, détruite, dont les habitans avaient été dispersés et jusqu'au nom aboli, avait prévalu sur la reine de l'ancien monde; mais un évêque de Jérusalem aurait été aussi impuissant à régir la chrétienté qu'un calife de La Mecque à gouverner l'empire de l'islam. Le christianisme n'aurait pas conquis le monde, s'il ne s'était rendu maître de Rome, et la tradition qui veut que saint Pierre y soit venu pour mourir après avoir établi la papauté, est un premier hommage inconscient de l'église à l'empire. En échange, la ville impériale sut communiquer à ses évêques la vertu de commandement qui était en elle. On pourrait montrer par des preuves précises que les papes des IVe et Ve siècles ont profité d'une certaine assimilation qui s'est faite entre l'autorité de l'empereur et la leur, et citer telle lettre pontificale dont les termes sont empruntés à la législation impériale; mais les textes ne disent pas tout sur cette question, pas plus que sur aucune grande question historique. Depuis des siècles, les hommes étaient habitués à chercher aux bords du Tibre le maître du monde, et lorsque les chrétiens distinguèrent entre Dieu et César, entre la cité humaine, qui était l'empire, et la cité divine, qui était l'église, ils reconnurent sans difficulté pour la capitale de l'église la capitale de l'empire. Une alliance mystique fut conclue entre la Rome ancienne et la nouvelle, comme entre l'ancienne et la nouvelle Jérusalem. Les chrétiens détestaient

l'empire, persécuteur des saints et le peuple juif, meurtrier du Christ; mais, de même que la Bible était, à leurs yeux, la préparation de l'évangile, qu'elle annonçait par des symboles, de même la domination de Rome païenne semblait être la figure de l'empire que Rome chrétienne devait exercer sur le monde par la religion. Ajoutez que les évêques romains ne pouvaient s'empêcher de vouloir égaler les succès de la foi à ceux des armes et de la politique. Les monumens, même en ruine, le souvenir à demi effacé, ou, si l'on veut, la parodie des institutions anciennes, la lecture des poètes et des historiens, les noms des lieux et des hommes, ces vieux noms nobles que portaient parfois les pontifes, tout les conviait à prendre la place de l'empereur absent. « Il est, dit un poète romain du VIe siècle, de l'honneur de la ville que le monde obéisse à sa foi. » Virgile avait dit :

Tu regere imperio populos, Romane, memento...

Fides a remplacé *imperium*, mais le disciple de Virgile a comme son maître l'ambition que la ville commande à l'univers.

Pourtant le glorieux souvenir de Rome ne fut point l'arme dont se servirent les papes dans la lutte contre les patriarches : c'est dans l'histoire de l'église des premiers jours, persécutée et martyrisée, qu'ils cherchèrent et trouvèrent des titres à la primauté. Les Byzantins prétendaient mesurer l'importance d'un siège ecclésiastique au rang de la ville où il était établi. A ce compte, Constantinople, capitale de l'empire, passait sans conteste capitale de l'église. Le pape soutint que la provenance apostolique seule faisait la dignité des églises. Ainsi, tout en gardant le bénéfice de la grandeur profane de Rome, il s'assurait à jamais contre les hasards et les accidens de la politique. La primauté du siège romain reposait sur la pierre même où le Christ a établi son église, et la Rome nouvelle avait comme l'ancienne « sa roche immobile. »

Nul mieux que Léon le Grand ne s'est entendu à mettre en valeur, si je puis ainsi dire, saint Pierre et ses mérites. Un jour, il écrivait aux pères d'un concile : « Quand le Seigneur demanda : « Que disent les hommes du Fils de l'homme? » les disciples rapportèrent les opinions diverses, mais comme ils cherchaient ce qu'eux-mêmes devaient croire, Pierre exprima par quelques mots la plénitude de la foi en disant : « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant. — Tu es bienheureux, repartit le Seigneur, car ce que tu viens de dire, ce n'est pas le sang ni la chair qui te l'a révélé, c'est mon père qui est au ciel. Et moi je te dis : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » — Pierre est donc le témoin par excellence

de la divinité du Christ. Où les autres hésitaient, il a parlé ; il a proclamé le grand mystère, et mérité par là d'être institué le chef perpétuel de l'église. Pour comprendre l'extraordinaire puissance de ce passage de l'écriture, il faut se représenter l'autorité qu'avaient sur la raison des hommes de ce temps les paroles d'évangile. Personne n'en contestait l'authenticité. Elles n'étaient pas seulement la foi et la vérité : elles étaient, dans la ruine et l'oubli de la sagesse antique, toute la science et toute la philosophie. On disputait sur leur sens, et ces querelles pouvaient mettre le monde en feu. Évêques, docteurs, princes, peuples vivent dans la lettre, sinon dans l'esprit de l'écriture : ils alimentent leur esprit avec des mots et des paraboles. De tel mot, comme d'un axiome, ils déduisent des conséquences qui, appliquées à la vie réelle, y produisent les effets les plus considérables. Ainsi, des paroles de saint Pierre au Christ et du Christ à saint Pierre, Léon le Grand conclut tout naturellement que « celui qui ne prend pas la confession de Pierre se sépare du fondement de l'église. » Ce n'est rien moins que l'infaillibilité de l'évêque de Rome ; car, en vertu d'une fiction qui acquiert force de réalité, saint Pierre est réputé présent à perpétuité sur son siège. Des évêques parlent au pape comme à l'apôtre lui-même, et un évêque du ve siècle, Ennodius, n'hésite pas à dire que l'impeccabilité du plus grand des disciples de Jésus a été transmise à ses vicaires. Comment le pape n'aurait-il pas le sentiment que sa dignité n'a pas d'égale dans le monde? Aussi Léon, invité par l'empereur à un concile, s'excuse de ne pas s'y rendre en personne : « Cela, dit-il, ne m'est permis par aucun précédent ; » il estime que sa grandeur l'attache aux rives du Tibre ; mais, en même temps, il écrit aux pères du concile que le siège apostolique sera représenté par deux évêques et deux prêtres : « Je serai présent parmi vous dans la personne de mes vicaires. Votre fraternité pensera que je suis là et que je préside. Au reste, je n'ai pas failli à la prédication de la foi catholique. Vous ne pouvez ignorer ce que je crois, moi qui suis fidèle à la tradition antique, ni douter de ce que je désire. Donc, mes très chers frères, rejetez loin de vous cette audace de disputer contre la foi ; ne permettez pas que l'on défende des opinions qu'il n'est pas permis d'avoir, puisque, m'appuyant sur l'autorité de l'évangile, sur les déclarations des prophètes et sur la doctrine apostolique, j'ai déclaré, en toute plénitude et en toute clarté, la vraie doctrine.» Voilà comment dans quelques lignes de l'évangile, Léon trouve un droit positif de l'évêque de Rome à présider les conciles, dont il devance les jugemens en sa qualité de dépositaire de la vérité doctrinale. L'église se soumet à la volonté d'un homme si sûr de lui-même ; mais le pape pouvait élever de si hautes prétentions sans tomber dans le péché d'orgueil, car il a, pour ainsi dire,

absorbé sa personne dans celle de l'apôtre; il est le représentant visible et passager de l'invisible et perpétuel évêque saint Pierre.

Rome n'était pas le seul siège apostolique. Antioche se glorifiait d'avoir eu saint Pierre pour premier évêque, et l'église d'Alexandrie avait été fondée par saint Marc. Les papes se gardent bien de méconnaître la dignité de ces grandes églises orientales. Ils leur témoignent une grande déférence. Avec une habileté de politiques et de diplomates, ils savent tout à la fois les intéresser à leurs griefs contre leur rival byzantin, et leur rappeler doucement la primauté du siège romain. « Il faut, écrit Léon à l'évêque d'Alexandrie, que nous soyons d'accord dans nos sentimens et dans nos actes. Puisque le bienheureux Pierre a reçu de Dieu le principat et que l'église de Rome garde fidèlement ce qu'il a établi, comment serait-il permis de croire que son saint disciple Marc, premier évêque d'Alexandrie, y ait formé une autre tradition et décrété d'autres règles? Assurément un même esprit, coulant de la même source, anime le maître et le disciple, et celui-ci ne peut transmettre que ce qu'il a reçu de celui-là. » Du même coup, l'évêque d'Alexandrie, successeur de Marc, est placé tout près de l'évêque de Rome, successeur de Pierre, mais averti qu'il tient le lieu de disciple, tandis que le pape a succédé au maître. « Il faut, mon très cher fils, dit le même pape Léon à l'évêque d'Antioche, que ta dilection considère attentivement la grandeur de l'église au gouvernail de laquelle tu es assis par la volonté de Dieu. Souviens-toi de la doctrine que Pierre a fondée par la prédication dans le monde entier, mais en particulier à Antioche et à Rome, où il a été investi d'un office spécial. » Ainsi les églises d'Antioche et de Rome, fondées toutes les deux par le prince des apôtres, sont sœurs; mais si Pierre a commencé par Antioche, il a fini par Rome, où il a trouvé le martyre, et le pape a soin d'ajouter que l'apôtre « domine dans ce lieu de sa glorification. » Du même coup, l'évêque d'Antioche est placé très haut, comme l'évêque d'Alexandrie, mais, comme celui-ci, au-dessous du très cher frère de Rome.

Cent ans après Léon, Grégoire le Grand procédera de même façon, avec autant d'habileté, avec plus de modestie encore. S'il proteste contre le titre d'évêque universel que s'arroge l'évêque de Constantinople, il se garde bien de le revendiquer pour lui. Il défend qu'on le lui donne. « Arrière, s'écrie-t-il, ces mots qui, enflant la vanité, blessent l'amour fraternel. » Il gronde l'évêque d'Alexandrie qui a cru lui être agréable en lui adressant « cette appellation superbe, » et, dans une lettre à l'évêque d'Antioche, il traite, comme faisait Léon, la délicate question de la hiérarchie entre les églises

apostoliques : « Votre sainteté m'a dit beaucoup de choses qui m'ont été douces sur la chaire de Pierre, prince des apôtres; elle a même ajouté qu'il y préside toujours en la personne de ses successeurs. J'ai volontiers écouté tout cela, car celui qui me parle ainsi du siège de Pierre occupe, lui aussi, le siège de Pierre, et moi qui n'aime point les honneurs qui ne s'adressent qu'à moi, je me suis réjoui, car vous vous donnez à vous-même, très saint frère, ce que vous m'attribuez. Bien qu'il y ait eu plusieurs apôtres, le seul siège du prince des apôtres a obtenu la primauté, ce siège d'un seul qui est établi en trois lieux, car Pierre a exalté (*sublimavit*) le siège de Rome, où il a daigné se reposer et finir sa vie terrestre ; il a honoré (*decoravit*) le siège d'Alexandrie où il a envoyé son disciple saint Marc l'évangéliste ; il a établi (*firmavit*) le siège d'Antioche où il est demeuré sept ans. C'est donc sur un seul siège et sur le siège d'un seul que sont assis trois évêques de par la volonté divine. Aussi je prends pour moi tout le bien qui est dit de vous, et, si vous entendez dire quelque bien de moi, attribuez-le à vos mérites, car nous sommes une seule et même personne en l'apôtre Pierre. » Il est impossible de mieux cacher sa propre grandeur sous de plus ingénieux artifices de mots ; la hiérarchie n'est indiquée que par des nuances dans l'expression : *établi*, *honoré*, *exalté*, marquent les trois degrés du siège triple et un du haut duquel le vicaire du Christ gouverne la chrétienté.

Cette modestie même et cette prudence permettaient au pape de repousser nettement les prétentions de Constantinople : « Que Constantinople garde sa gloire, écrit Léon le Grand à l'empereur après le concile de Chalcédoine, je suis le premier à le désirer; mais les choses divines ne se règlent pas sur les mêmes principes que les séculières. Il n'y aura point de construction stable hors de la pierre que le Seigneur lui-même a placée au fondement... Que l'évêque de Constantinople se contente d'habiter une *ville royale*, mais qu'il ne s'imagine pas qu'il en fera jamais une ville *apostolique*. » *Regia urbs*, *urbs apostolica :* l'antithèse est expressive, elle met en présence les deux théories, mais elle explique aussi qu'elles sont inconciliables et qu'il n'y a pas d'autre solution au conflit que la séparation. Les papes réussirent à contenir leurs rivaux ; ils obtinrent plus d'une fois la reconnaissance de leur droit, mais ils ne furent jamais assurés qu'il ne se produirait pas de retours offensifs. Tantôt l'empereur tient pour l'évêque de la ville royale ; tantôt il donne indifféremment la qualité de « tête de toutes les églises » à l'évêque de Rome et à celui de Constantinople, ou bien il feint de ne pas s'intéresser à cette querelle de prêtres. Il exprime un jour à Grégoire son étonnement qu'une « appellation

frivole » puisse engendrer une telle discorde. « Il y a des frivolités inoffensives, réplique Grégoire, il y en a de dangereuses. Quand viendra l'Antechrist et qu'il dira : « Je suis Dieu, » ce sera une frivolité; ne sera-t-elle pas dangereuse ? » Et la question lui paraît si grave qu'il compare l'orgueil de Jean le Jeûneur à celui des mauvais anges qui se sont révoltés à l'origine des temps. Ainsi l'évêque de la vieille Rome était engagé dans une lutte sans fin avec l'évêque de la Rome nouvelle ; il était exposé à voir méconnaître son autorité suprême et cette dignité de saint Pierre, qui était toute sa raison d'être; mais ce n'était là que le moindre des dangers qui lui vînt de l'Orient : la foi elle-même était perpétuellement en discussion dans l'empire avec la complicité de l'empereur.

III.

Le concile de Nicée en l'année 325 avait condamné l'arianisme, mais ne l'avait pas détruit. L'hérésie persista sous des formes adoucies. Nombre de théologiens illustres et de chrétiens sincères se refusèrent à confesser l'absolue égalité du Père et du Fils, et à croire que le Christ fût « Dieu né de Dieu, lumière née de lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel au Père. » A l'identité de substance, inscrite dans le symbole, les uns substituaient la similitude de substance ; d'autres se réfugiaient dans l'équivoque des formules et disaient seulement que le Fils était semblable au Père. Après vingt conciles contradictoires, beaucoup de persécutions et de violences, le dogme de Nicée fut confirmé à Constantinople en 381, et la pleine divinité du Verbe reconnue ; mais l'esprit d'examen se prit tout de suite à un autre problème : Quelles sont, dans la personne du Christ, les relations du Verbe divin avec la nature humaine ? Nestor, patriarche de Constantinople, enseigna que le Verbe n'a fait qu'habiter dans le Christ et que les deux natures sont demeurées distinctes. Eutychès, archimandrite à Constantinople, confondit les deux natures, mais absorba l'humaine dans la divine au point de faire disparaître la première. D'autres admettaient l'union et la coexistence des deux natures, mais voulaient qu'elles n'eussent qu'une seule volonté. La dispute dura plus de trois siècles et bouleversa l'état et l'église. Les empereurs et les impératrices y prennent parti. Quelques princes plus sages rédigent des formules conciliatrices, ou bien, en désespoir de cause, défendent sous les peines les plus sévères de prononcer les termes sujets à controverse, mais les formules d'union attisent la discorde et l'ordre de se taire excite toutes les langues. Les églises

d'Orient s'acharnent les unes contre les autres, et chacune d'elles est affligée par les plus grands scandales. A Constantinople, Éphèse, Alexandrie, Jérusalem, Antioche, des patriarches sont déposés par des factions théologiques. Dans les conciles éclatent des scènes sauvages. A Éphèse, en 449, la doctrine d'Eutychès est en discussion. Flavien, patriarche de Constantinople et Eusèbe de Dorylée tiennent pour la distinction des deux natures, mais les partisans d'Eutychès sont en nombre, et leur chef Dioscure, patriarche d'Alexandrie, a pris les mesures nécessaires pour faire triompher son opinion. Lorsqu'Eusèbe veut parler, des cris s'élèvent : « A la porte! Brûlez-le! Coupons-le en morceaux, celui qui coupe le Christ en deux natures! » Chaque séance est remplie d'un pareil tumulte; un jour enfin, Dioscure, prié de mettre fin à ce désordre, fait ouvrir la porte de l'église où siège le concile; des soldats, des moines et la populace se précipitent; des évêques sont enchaînés, et le patriarche de Constantinople assommé. A Chalcédoine, où furent condamnées en 451 les doctrines de Nestor et d'Eutychès, les commissaires impériaux furent obligés pour faire taire les hurlemens de dire qu'à leur avis il était « inconvenant à des évêques de beugler comme une populace. » Après le concile, les moines de la Palestine se répandirent en troupes, saccageant et massacrant.

Dans ces saturnales théologiques intervint l'église de Rome. Elle eut aussi des défaillances, mais rares et courtes, et si la conduite de tel ou tel pontife peut être attestée contre les partisans de l'infaillibilité perpétuelle des papes, il est certain que Rome a soutenu avec constance la même doctrine et donné ainsi au christianisme l'esprit et la forme qu'il a gardée à travers les âges. J'ai déjà marqué au cours de ces études l'opposition qui éclate entre l'esprit hellénique de l'Orient et l'esprit latin de l'Occident. C'est la différence de l'esprit philosophique jamais satisfait, se dérobant aux solutions par des propositions nouvelles, et l'esprit juridique qui accepte des principes une fois posés et en déduit les conséquences. Le pape est un théologien législateur, au lieu qu'un philosophe survit en tout théologien oriental. Le contraste se marque d'autant mieux à partir du ve siècle, que l'Orient s'hellénise de plus en plus, car il ne reste plus de romain à Constantinople que le nom Ῥωμαῖοι, transporté là comme une épave de l'histoire, et quelques titres de dignités, qui font singulière figure sous leur vêtement grec. L'Occident, au contraire, oublie le grec. Léon le Grand n'est pas capable de comprendre le texte des actes du concile de Chalcédoine. Il demande à un de ses correspondans habituels, l'évêque de Cos, d'en faire « la traduction latine exacte, sans termes ambigus, pleinement intelligible. » Il le prie une autre fois de traduire en grec une

lettre où il a exposé la doctrine catholique. Grégoire le Grand avoue sans ambages qu'il ne sait pas le grec. C'est le cas de presque tous les papes, excepté bien entendu de ceux qui sont nés dans les pays helléniques. Or la langue que les Romains n'entendent plus était seule capable d'exprimer, et, par conséquent, de produire les nuances des discussions dogmatiques, les raffinemens de la controverse. Seule elle pouvait par divers procédés rendre immédiatement saisissable la différence des opinions. Lorsque le patriarche Nestor enseigne que les deux natures sont demeurées distinctes dans le Christ et que le Verbe, pour avoir habité le corps d'un homme, ne s'est pas fait homme, il dit que Marie doit être appelée non pas Θεοτόκος, c'est-à-dire Mère de Dieu, mais seulement Χριστοτόκος, c'est-à-dire mère du Christ, et que l'enfant de Marie n'est point Θεός, Dieu, mais Θεοφόρος ou Θεοδόκος, qui porte Dieu, qui a reçu Dieu. Voilà toute une doctrine expliquée par le jeu de mots composés. La querelle de l'arianisne a porté sur quelques lettres : les orthodoxes veulent que le Fils soit de même substance que le Père, ὁμοούσιος, les ariens qu'il soit de substance différente, ἑτερούσιος, les semi-ariens, de substance semblable, ὁμοιούσιος; les sages enfin, pour éviter tout conflit, se contentent de dire que le Christ est semblable à Dieu, ὅμοιος. Selon qu'on emploie le mot simple ou le mot double, que l'on ajoute ou supprime une lettre, on s'engage dans tel ou tel parti. Le latin était inhabile à ces subtilités. La différence entre ces deux langues, qui expriment deux génies opposés, est telle que les traductions sont périlleuses. Léon le Grand se plaint qu'une lettre de lui, traduite en grec, le fasse passer pour un partisan de Nestor dont il est l'adversaire décidé. Ne point savoir le grec, c'était donc être prémuni contre l'hérésie. Les hommes, a dit Montesquieu, font d'abord les institutions ; ensuite, ce sont les institutions qui font les hommes; de même, l'esprit d'une race façonne d'abord la langue; ensuite, la langue façonne l'esprit.

Il n'y a point de doute que la supériorité intellectuelle est du côté de Constantinople. Léon le Grand a vécu au temps où commençait la décadence de l'esprit en Italie : après lui, elle s'est précipitée. Grégoire le Grand a encore des lumières, mais son horizon est circonscrit par des ténèbres toutes voisines, et la plupart des autres papes vivent dans la misère spirituelle. Il semble qu'ils aient été tous de braves gens, occupés de soins très simples. Dans cette Rome où ils vivent sous les yeux du peuple et du clergé qui les a élus et sous la surveillance des magistrats impériaux, ils ne sont pas assez grands seigneurs pour avoir des vices. Ils font tous à peu près la même chose; ils sont bâtisseurs : même Sisinnius, pauvre prêtre goutteux qui a passé quelques semaines sur le siège de Saint-Pierre, a

eu le temps de « faire fondre de la chaux. » Ils construisent ou bien ils réparent des églises, remplacent des poutres vieillies, dont leur biographe donne le nombre, font faire des pièces d'orfèvrerie, des images peintes, des mosaïques; ils recherchent les reliques des martyrs et les transportent en grande pompe dans le sanctuaire qui leur est destiné; ils veillent sur les cimetières où dort la foule des saints, et ils y envoient le pain consacré, la burette et les cierges pour la célébration de la messe. S'il pleut trop longtemps ou que le Tibre déborde, ils conjurent les eaux par des processions. Ils contemplent avec terreur les éclipses pendant lesquelles la lune laisse voir « sa souffrance sur son visage sanglant. » Ils aiment les pauvres et font l'aumône. Ils distribuent les blés du grenier de Saint-Pierre à bas prix ou gratuitement et se font bien venir de leur clergé, auquel ils laissent toujours quelque générosité par testament. Bien qu'il ne faille point pour les juger s'en rapporter toujours à leurs biographes, ceux-ci nous donnent une impression générale qui doit être exacte. Justement parce que le *Liber pontificalis* signale avec force éloges les pontifes qui savent le grec, il nous montre que c'est là une exception. Exception encore si le pape est « éloquent » et capable « d'instruire son clergé. » D'ordinaire, son mérite est de connaître les psaumes par cœur avec leur interprétation mystique et de les savoir chanter. Être un maître en l'art du chant, un *præcipuus in cantilena*, c'était un titre pour succéder à saint Pierre : les électeurs goûtaient et ils étaient capables de juger ce talent-là. On vit dans la *sancta simplicitas*, dans le *paupertas spiritus*, dans l'indigence d'esprit. Un pape, faute sans doute de trouver un serviteur à son gré, est obligé de se faire son propre caissier. Un autre, envoyant à l'empereur une légation de quelques personnes, s'excuse de n'avoir pu trouver dans la ville des gens instruits. Si l'on voulait comparer l'activité intellectuelle de Constantinople à celle de Rome, le contraste serait aussi grand qu'entre le jour et la nuit; mais Rome, réduite à cette pénurie, sait du moins ce qu'elle veut; deux idées remplissent les esprits de ses papes : ils croient à la primauté de l'apôtre Pierre et à la fixité de la foi. Nulle part la tradition n'a été plus forte que dans la Rome pontificale, qui en remontrerait sur ce point même à la Rome païenne des premiers siècles. Or la simplicité d'un esprit borné, mais constant et robuste, est une arme redoutable : c'est par elle que la papauté a vaincu.

Parmi ces débats interminables sur la nature du Christ, il y a deux momens décisifs; le concile de Chalcédoine, en 451, se prononce pour l'union des deux natures; le concile de Constantinople, en 680, pour les deux volontés : la sentence a été dictée à Chalcédoine par le pape Léon le Grand, à Constantinople par le

pape Agathon. Léon s'était refusé d'abord à discuter, disant « qu'il ne fallait pas revenir sur ce qui a été une fois décidé, » que « la cause de la foi était évidente absolument, » que « l'audace de disputer devait être réprimée, » qu'il n'était point permis « d'affaiblir par une habileté vaine et fallacieuse ce qui a été au premier jour établi pour durer jusqu'au dernier. » A la fin, il avait parlé, mais pour condamner l'erreur avec l'assurance d'un apôtre, et proclamer que « le vrai Dieu a été vraiment homme, à la fois fils de Dieu et fils de l'homme, » et que « la chair a gardé dans le Christ la nature de notre genre humain. » La décision suprême du concile n'a été qu'une adhésion à la doctrine du pontife. De même, les pères de Constantinople n'ont fait que répéter, après Agathon, qu'il y a « deux natures, deux volontés naturelles et deux opérations naturelles en la personne unique de Notre-Seigneur. » Ces victoires donnaient à la papauté une grande autorité sur l'église, et, j'ajouterai, sur l'humanité. Pour que l'homme tourmenté par la souillure de la tache originelle se crût racheté, ne fallait-il pas qu'un Dieu eût purifié notre chair en souffrant par cette chair : « Il était nécessaire à notre salut, dit Léon, *nostris remediis congruebat*... que Jésus-Christ, à la fois homme et Dieu, pût à la fois mourir et ne pas mourir. » Quand l'hérésie est réduite, le pape pousse un cri de triomphe : « Nous sommes vainqueurs, mon très cher frère, écrit-il à un évêque d'Orient. Exulte en Jésus-Christ, fils de Dieu. Celui à qui l'on déniait une vraie chair a vaincu par nous et pour lui. Il a vaincu par nous et pour nous, Celui pour qui nous avons vaincu. Voici, depuis la venue du Seigneur, la seconde fête donnée au monde! » C'était, en effet, retrouver le Christ et lui donner une nativité nouvelle que de lui restituer « la vraie chair. » Si les théologiens d'Orient l'avaient emporté, le Verbe aurait été une sorte d'abstraction et le christianisme une philosophie. Le christianisme a été une religion, parce que le Verbe, réellement incarné dans le Fils de Marie, a eu des larmes qui ont coulé et du sang qui a été répandu. Mais il faut méditer ces exultations où éclate l'orgueil magnifique du prêtre qui a combattu pour le Christ et par qui le Christ a vaincu. On dirait que ces querelles ont leur contre-coup dans le ciel, que les sentences rendues dans les conciles sont attendues là-haut, qu'elles peuvent modifier la nature divine, que l'existence de la Trinité dépendait de la défaite d'Arius, que le Christ enfin eût été diminué par le succès de Nestor ou d'Eutychès. Le pape confond sa victoire avec celle du Christ, la victoire du Christ avec la sienne ; il unit le ciel et la terre dans un commun effort, dont l'objet final est le salut de l'homme. Aucun pouvoir impérial ni royal n'a jamais habité région si haute. Aussi la papauté ne pouvait-elle

se soustraire à la prétention de gouverner le monde. C'était l'accompagnement obligé de sa fonction même. Elle n'a point seulement charge d'âmes humaines ; elle a, pour ainsi dire, charge de Dieu. Il fallait bien qu'un jour ou l'autre elle s'affranchît d'un pouvoir qui ne savait point défendre la vérité. Rien n'était jamais terminé à Constantinople. Une sédition militaire, une révolution de palais pouvait, du jour au lendemain, porter au trône un hérétique. Au commencement du VIIIe siècle, Philippe Bardane rejette les décisions de concile de Constantinople et remet en honneur la doctrine de l'unique volonté. Il était évident que la papauté, tant qu'elle serait sujette de l'empire, n'aurait pas la sécurité du lendemain.

IV.

Entre l'empire et la papauté, le conflit était inévitable : de graves circonstances historiques en ont marqué la date.

Pendant tout le cours du VIIe siècle, l'état byzantin est en décroissance. Les Arabes lui ont enlevé la Syrie et l'Égypte presque sans coup férir. En même temps qu'ils avançaient en Arménie, où la résistance fut plus longue, ils s'étendaient sur la côte africaine, et, maîtres de Tripoli, envoyaient dans les mers grecques des corsaires qui s'y rencontraient avec les flottilles parties des ports de la Phénicie. Chypre, la Crète et Rhodes étaient prises, et, vingt ans après la mort de Mahomet, Constantinople menacée. Au même temps, de grands mouvemens se produisaient parmi les barbares du nord : Bulgares et Slavés s'étendaient dans la Péninsule. L'empereur, impuissant à les exterminer, s'ingéniait à chercher une façon de vivre avec eux, comme avaient fait avec les Germains les derniers Césars de l'Occident. En Italie, enfin, les Lombards précipitaient leurs progrès. L'empire eut un moment de répit lorsqu'éclata en 656, à la mort du khalife Othman, la première guerre civile qui ait affaibli l'islamisme, mais, cinq ans plus tard, commence la dynastie des Ommiades. Un immense effort est dirigé contre Constantinople. Pendant huit années, de 672 à 678, elle est assiégée. Cyzique et la Crète, fortement occupées par les infidèles, sont leurs bases d'opération dans l'Égée et la Propontide. La grande ville, héroïquement défendue, résiste à toutes les attaques par terre et par mer, mais les Bulgares ont passé le Danube ; il faut traiter avec eux, traiter avec les Serbes et les Croates. Après le Danube, les Balkans sont franchis ! Le khan des Bulgares organise pour la vie sédentaire son peuple, qui commence à prendre la langue et les mœurs des Slaves. On dirait qu'en défendant la péninsule contre les Arabes, l'empire

travaille pour ces nouveau-venus. Cependant la conquête musulmane, un moment détournée du Bosphore, s'avançait dans une autre direction. Carthage était prise en 698, l'Espagne soumise en 709. Alors l'attaque recommença contre Constantinople, plus formidable que jamais : en 712, l'ennemi, qui a franchi l'Hellespont, campe sous les murs ; une flotte arrive d'Egypte et de Syrie ; le siège dure deux ans, et il faut toute l'énergie et toute la science militaire de Léon l'Isaurien pour sauver la capitale ; mais c'en était fait du bel empire méditerranéen que Justinien avait reconstitué : une partie du littoral oriental et du littoral occidental, toute la côte méridionale du grand lac, étaient arabes.

Ainsi l'empire est réduit à la péninsule et à une partie de l'Asie-Mineure. Il n'a pas su défendre la chrétienté. Tout ce qu'a pu faire Héraclius pour Jérusalem a été d'aller y chercher avant l'arrivée du croissant la croix érigée par sainte Hélène. Antioche et Alexandrie, les deux grandes métropoles, sont musulmanes. Plus de rivaux à craindre pour le pape dans les églises orientales, qui étaient plus vieilles que la sienne. Des sièges établis par les apôtres, un seul demeure debout, Rome, que cette ruine grandit de cent coudées ; mais ce n'est point tout : pendant que l'empire perdait des provinces, la papauté en conquérait deux : la Bretagne et la Germanie.

Un jour, dit la légende (c'était vers la fin du VIe siècle), un moine passant dans les rues de Rome, s'arrêta au marché des esclaves. Il y vit des jeunes gens dont la longue chevelure blonde encadrait une figure douce et blanche. Il demanda de quels pays ils étaient ; on lui répondit qu'ils venaient de Bretagne et qu'ils étaient païens. Le moine soupira, déplorant que des hommes au visage si clair fussent soumis au prince des ténèbres. Il voulut savoir le nom du peuple, et quand il apprit que c'étaient des *Angles :* « Des anges, dit-il, c'est bien cela ; ils ont visage d'anges, et il faut qu'ils deviennent les compagnons des anges au ciel ! » Sur une nouvelle question de lui, il fut répondu qu'ils étaient nés dans la province de *Daira !* « Bien, reprit-il, de la colère (*de Irâ*) de Dieu : il faut qu'ils soient délivrés par la miséricorde du Christ, mais comment s'appelle le roi de leur pays ? — Ella. — *Alleluia !* s'écria-t-il, les louanges de Dieu seront chantées dans ce royaume ! » Et le moine voulait aller porter chez les Angles la parole divine ; mais il fut retenu à Rome où le peuple et le clergé lui réservaient le plus grand honneur qui fût sur terre. Il devint pape, mais il n'oublia pas le pays des esclaves blonds. Grégoire le Grand, en effet, car c'est lui qui est le héros de ce joli conte, envoya aux Anglo-Saxons des missionnaires qui les convertirent.

En l'an 596, quarante moines, conduits par Augustin, abbé d'un monastère romain, débarquèrent en chantant des psaumes, sur la côte du royaume de Kent. Un an s'était à peine écoulé que le roi recevait le baptême. Son exemple fut suivi, comme jadis celui de Clovis, par quelques milliers de Germains. Grégoire surveillait avec soin les progrès de la mission. Il envoyait des présens, des reliques et d'admirables instructions où il recommandait à ses envoyés d'agir avec douceur, de ne brusquer ni les gens ni les habitudes, de respecter les fêtes accoutumées des païens et même les temples des dieux, en les purifiant. « On ne monte point par bonds, disait-il, au sommet d'une montagne, mais peu à peu, pas à pas. » Quand l'œuvre lui parut assez avancée, il institua Augustin archevêque de Cantorbéry, avec pouvoir de consacrer douze évêques qui seraient les suffragans de son siége métropolitain; York devait être la capitale d'une autre province ecclésiastique. Ainsi commença la conquête de l'Angleterre par l'église romaine. Mais elle ne fut pas achevée de sitôt et la lointaine colonie demeura exposée à de grands dangers. Le paganisme se défendit pendant près d'un siècle dans les royaumes anglo-saxons, et il eut à plusieurs reprises des revanches sanglantes. Au même temps, une lutte s'engageait entre la vieille église bretonne et la nouvelle église, lutte singulière et dont l'objet était de grande importance : on peut dire que tout l'avenir de la papauté en dépendait.

Entre ces deux églises, il n'y avait point de dissidence dogmatique, mais les chrétiens bretons, séparés du monde catholique par les Anglo-Saxons, n'étaient pas au courant des progrès de l'église romaine, ni de certaines modifications qui s'étaient introduites dans le culte et dans la discipline. Leurs prêtres vivaient simplement, sans règles pour le costume, portant tantôt le vêtement laïque, tantôt une robe blanche et la crosse. Leurs maisons étaient pauvres. Les dons qu'ils recevaient étaient dépensés en aumônes ; pour églises, ils avaient des chaumières; ils prêchaient et bénissaient en plein air. Ils connaissaient l'écriture mieux que la tradition canonique ; l'épiscopat était chez eux une dignité pastorale, non point un office ; leurs évêques, qui étaient en même temps abbés de grands monastères, n'avaient pas l'idée de cette hiérarchie savante qui, de degré en degré, aboutissait au pape. C'était là, aux yeux des missionnaires romains, une étrangeté odieuse comme l'hérésie. Aussi, les deux églises, lorsqu'elles se rencontrèrent en Bretagne, loin de se reconnaître pour sœurs, se traitèrent en ennemies. Augustin, investi par Grégoire le Grand de la primauté sur l'église bretonne comme sur l'église saxonne, le voulut prendre de haut avec ces irréguliers. Un jour, des évêques bretons se rendirent à une conférence où il les avait appelés; quand ils ar-

rivèrent dans la salle où il les attendait, l'archevêque ne se leva point : ils reprochèrent à cet étranger son orgueil et refusèrent de le saluer comme leur chef. Augustin les conviait à unir leurs efforts aux siens pour la conversion des Anglo-Saxons : les Bretons, en effet, avaient négligé jusque-là de prêcher ces barbares, peut-être par haine contre eux et pour ne leur point ménager l'entrée dans le royaume de Dieu; après l'arrivée des Romains, ils entreprirent à leur tour des missions, mais pour disputer le terrain à leurs rivaux et dresser autel contre autel. La haine devint si violente, que Bretons et Romains se fuyaient comme des pestiférés. Les premiers défendaient obstinément leurs anciens usages, parmi lesquels deux surtout semblaient odieux au seconds; ils célébraient la pâque à une autre date que l'église romaine et, au lieu de dessiner la tonsure sur le haut de la tête en forme de couronne, ils rasaient leurs cheveux au-dessus du front, d'une oreille à l'autre. Les catholiques, — c'est ainsi que se nommaient les Anglo-Saxons, — déclaraient que ces coutumes étaient « une perdition pour les âmes. » Le sujet de ces querelles nous paraît misérable, mais au-dessus s'agitait la grande question de savoir si la vieille église celtique accepterait la suprématie de saint Pierre. Le nom de l'apôtre revient à tout moment dans les polémiques : « S'il est vrai, dit un catholique anglo-saxon, que Pierre, le porte-clés du ciel, a reçu, par un privilège particulier, le pouvoir de lier et de délier dans le ciel et sur la terre, comment celui qui rejette la règle du cycle pascal et de la tonsure romaine, ne comprend-il pas qu'il mérite d'être lié par des nœuds inextricables plutôt que délié par la clémence? » La tonsure romaine, ajoute le même écrivain, avait été portée par saint Pierre lui-même pour garder le souvenir de la couronne d'épines du Sauveur, au lieu que la coiffure des Bretons était celle de Simon, l'inventeur de l'art magique, qui avait employé contre le bienheureux Pierre les fraudes de la nécromancie. Les Bretons ne s'émouvaient point de ces anathèmes; ils refusaient aux catholiques le salut et le baiser de paix; jamais ils ne mangeaient avec eux; s'ils s'asseyaient à une table que leurs ennemis venaient de quitter, ils commençaient par jeter aux porcs les restes du repas, et ils purifiaient avec le feu les vases et les ustensiles. A tout Romain qui voulait entrer en communication avec eux, ils imposaient une quarantaine de pénitence.

Très longtemps dura la lutte entre les deux partis. Les Bretons semblèrent d'abord l'emporter; au milieu du VIIe siècle, la majeure partie des sept royaumes avait été convertie par leurs missionnaires. Cependant ils succombèrent. Les catholiques furent ser-

vis par le mépris que les Anglo-Saxons professaient pour les Bretons, par la grandeur du nom de Rome et par une politique mieux conduite auprès des rois. Un de ces rois, Oswin de Northumbrie, leur ménagea, en l'an 656, un grand triomphe. Il convoqua une assemblée où siégèrent les principaux personnages ecclésiastiques et laïques des sept royaumes. L'objet propre de la discussion était de décider si la fête de Pâques devait être célébrée le jour même de la pleine lune du printemps ou le dimanche suivant, et si la semaine de Pâques commençait la veille au soir du jour de la pleine lune ou le soir de ce jour. De part et d'autre, on se recommandait des plus hautes autorités. L'orateur catholique vint à citer la parole célèbre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église. » Le roi, se tournant aussitôt vers l'évêque breton Colman, demanda : « Est-ce vrai, Colman, que ces paroles ont été dites à Pierre par le Seigneur? — C'est vrai, roi, répondit Colman. — Voyons, reprit le roi, êtes-vous d'accord pour reconnaître que ces paroles ont été dites à Pierre, et que les clés du royaume des cieux lui ont été remises par le Seigneur? » Ils répondirent : « Oui. » Alors le roi conclut ainsi : « Et moi je vous dis que je ne veux pas me mettre en opposition avec celui qui est le portier du ciel. Je veux, au contraire, obéir en toutes choses à ce qui a été par lui établi, de peur que, lorsque je me présenterai aux portes du royaume des cieux, celui qui en tient les clés ne me tourne le dos et qu'il n'y ait personne pour m'ouvrir. » A cela, il n'y avait rien à répondre, et l'assemblée prononça en faveur des catholiques.

Depuis, l'église bretonne ne fit plus que décliner, et Rome, poursuivant ses succès, organisa la conquête. Il fallait enlever à l'ennemi sa dernière arme, qui était la science, toujours honorée dans les monastères bretons. Le pape envoya en Angleterre, pour y occuper le siège archiépiscopal de Cantorbéry, un savant et habile homme, Théodore, accompagné d'un abbé du nom d'Hadrien. Le premier était né à Tarse, en Cilicie; le second arrivait du monastère de Nisida, en Thessalie. En quelques années, ils accomplirent une œuvre considérable. Ils détruisirent dans les sept royaumes les derniers restes du paganisme. Ils instituèrent de nouveaux évêchés, organisèrent les deux provinces ecclésiastiques d'York et de Cantorbéry, établirent l'autorité du métropolitain et marquèrent le rang des évêques dans chacune d'elles. Des conciles furent régulièrement tenus. Dans son diocèse bien délimité, l'évêque fut le chef de son clergé : nul ne pouvait faire fonction sacerdotale qui n'eût été autorisé par lui. Aucun prêtre ne pouvait quitter sa paroisse, aucun moine son monastère. Chacun reçut sa place et connut exactement les devoirs de son office. Au libre laisser-aller de l'église

bretonne succèda une ordonnance rigoureuse. Pour instruire le clergé, des écoles furent fondées. On y enseigna le *trivium*, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique et la dialectique, et le *quadrivium*, c'est-à-dire l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique : l'enseignement était si bien donné que les écoliers apprirent à parler le grec et le latin comme leur langue maternelle. On y pratiqua l'art de l'écriture ; de beaux manuscrits y furent copiés en lettres d'or sur parchemin de couleur. Les Bretons étaient égalés ; ailleurs ils étaient dépassés, car les évêques anglo-saxons bâtirent, au lieu de modestes chapelles, des églises superbes, comme celle de Hexhorn dont les tours étaient si hautes, les colonnes si nombreuses, les peintures si brillantes, qu'il n'y en avait point d'aussi belle au monde, disait-on, excepté en Italie. Comme leurs ancêtres, ces nouveaux Romains bâtissaient pour l'éternité.

La culture romaine fit lever sur ce sol vierge des moissons inattendues. Les Anglo-Saxons étudiaient Tite Live et Virgile autant que la Bible et l'évangile. Autant que les subtilités du commentaire des textes sacrés, ils aimaient les jeux de la métrique. A voir leurs petits tours de force d'écoliers, les *versiculi* où ils se proposaient des énigmes, les billets précieux qu'échangeaient évêques, abbés et religieuses, on les prendrait pour des élèves de rhéteurs de la décadence, mais quelques esprits furent éclairés jusqu'au fond par la lumière antique. Tel fut Bède, le vénérable Bède, qui, après avoir étudié jusqu'à trente ans, composa une encyclopédie des connaissances, théologie, géographie, chronologie, métrique, rhétorique ; poète médiocre, mais prosateur de talent ; historien surtout et capable, comme il l'a montré dans son *Histoire ecclésiastique des Anglais*, de recueillir et de peser des témoignages, de grouper des faits, de comprendre et de faire comprendre la suite des événemens, de s'élever au-dessus des choses pour les juger. Ces disciples de l'antiquité goûtent les plaisirs intellectuels ; ils en savent le prix, et, bien que les grâces de quelques-uns d'entre eux soient vieillotes, il y a de la jeunesse dans la vivacité de cette joie qu'ils éprouvent à parler la langue antique. Aussi sont-ils pénétrés de reconnaissance envers la ville qui leur a donné ces bienfaits. La lutte contre les Bretons ennemis de Rome, et l'admiration des grands écrivains classiques ont engendré en Angleterre un sentiment singulier qu'on ne peut nommer autrement qu'un patriotisme romain. Tous les yeux sont tournés vers la capitale du monde. Chaque année, de nombreux pèlerins anglo-saxons se mettent en route, religieux et religieuses, prêtres, évêques et nobles. Arrivés en vue de la ville sainte, ils s'arrêtent pour contempler et s'agenouiller. Leur première visite est pour le tombeau de saint Pierre. Les évêques

et les abbés ont de longues conférences avec le pape; ils se pénètrent de l'esprit de son gouvernement, s'informent de tous les usages, renseignent le pontife sur leurs affaires, reçoivent ses instructions et quelquefois aussi emmènent avec eux un Romain, qui va faire dans l'île une sorte d'inspection. C'est ainsi que l'abbé Benoît, venu au seuil des apôtres à la fin du VIIe siècle, repartit accompagné de maître Jean, archichantre de Saint-Pierre, qui visita les églises et enseigna le chant romain, car les prêtres anglais voulaient chanter comme on chantait à Rome. La science n'était jamais oubliée dans ces pèlerinages : évêques et abbés rapportaient, en même temps que des reliques, des manuscrits. L'attraction devint si forte que les rois mêmes y cédèrent. En 689, le roi saxon Kadwall se rend à Rome avec l'intention de finir ses jours dans un monastère. Il y meurt, et son épitaphe le loue d'avoir laissé trône, richesses, famille, florissant royaume, triomphes, dépouilles des ennemis, cour, murailles, forteresses, palais pour l'amour de Dieu, pour voir Pierre et le siège de Pierre

Ut Petrum, sedemque Petri rex cerneret hospes...

Il est venu de l'extrémité du monde, à travers les nations diverses, à travers les terres et les mers pour contempler la ville de Romulus et porter des présens mystiques au temple vénérable de l'apôtre.

Urbem Romuleam vidit, templumque verendum
Adspexit Petri, mystica dona gerens.

Vingt ans après la mort de Kadwall, Conrad de Mercie et Otto d'Essex suivaient son exemple. Ainsi des rois estimaient que c'était une gloire suprême que d'aller mourir sous la robe monacale, là où cent ans auparavant un moine romain avait rencontré de jeunes Anglo-Saxons sur le marché aux esclaves. Un siècle avait suffi pour que la Bretagne, conquise par des prêtres, devînt province pontificale romaine, comme il avait suffi d'un siècle pour que la Gaule, conquise par les légions, devînt une des plus romaines des provinces impériales.

Bientôt de cette colonie papale sortirent des hommes qui portèrent en pays barbare les idées et les sentimens dont ils étaient animés. Des missionnaires anglo-saxons allèrent convertir la Germanie et continuer ainsi l'œuvre commencée par les Bretons. L'antagonisme des deux églises se retrouve encore ici : tandis que les

Bretons agissaient, comme nous avons vu, en toute liberté, sans commune entente ni plan coordonné, les Anglais se laissent conduire et demandent à être conduits par la main du pape. Ils ne font pas un pas qui n'ait été permis par lui. Deux fois l'apôtre des Frisons Wilibrord s'est rendu à Rome : la première fois, pour demander l'autorisation de prêcher l'évangile aux païens ; la seconde, pour y être sacré évêque. Mais le vrai conquérant de la Germanie est le moine anglo-saxon Winfrid, qui a donné à son nom la forme latine de Boniface. Le rôle de ce personnage est trop grand dans l'histoire de l'Allemagne et dans celle de l'Europe pour n'être point étudié à part, et je dirai seulement ici qu'il fut un serviteur passionné de l'église de Rome. En l'an 719, au moment d'entreprendre son apostolat, il va s'agenouiller au pied du successeur des apôtres : le pape le loue d'avoir « cherché la tête de ce corps dont il est le membre, de se soumettre au jugement de cette tête et de marcher sous sa conduite dans le droit sentier. De par l'inébranlable autorité du bienheureux Pierre, il lui permet de porter l'un et l'autre testament aux infidèles qui les ignorent. » Trois ans après, quand il a étudié le terrain de son action, il vient faire son rapport au pontife, qui le consacre évêque après avoir reçu de lui un serment qui le lie étroitement au siège de Rome. C'était le propre serment que prêtaient les évêques suburbicaires, c'est-à-dire ceux qui étaient de temps immémorial soumis à l'autorité directe du pape ; mais il a été fait au texte de la formule une modification importante. Les évêques suburbicaires habitaient une terre impériale ; aussi juraient-ils « de révéler tout complot tramé contre l'état ou contre notre très pieux empereur. » Boniface ne connaît pas l'empereur ; il n'a point d'autre chef que le pape : ce qu'il promet sous la foi du serment, c'est, « s'il rencontre des prêtres rebelles aux règles anciennes des saints pères, c'est-à-dire à la tradition canonique romaine, de les dénoncer fidèlement et tout de suite au seigneur apostolique. » Voilà une variante qui intéresse l'histoire universelle. Quelques mots changés dans une formule annoncent une grande révolution. Le pape, sujet de l'empereur en Italie, n'a point à compter avec l'autorité impériale dans cette Bretagne, qui a été perdue pour l'empire dès le début du ve siècle, encore moins dans cette Germanie, que la Rome païenne n'a jamais conquise. Il est là en terre nouvelle et, par le droit de cette conquête spirituelle qu'a faite sous ses ordres son légat Boniface, il est chez lui. Il dispose en souverain. Il range l'église germanique dans la condition d'une église de la Campagne romaine, et le légat apostolique, lorsqu'il part précédé d'une lettre où le pontife commande aux évêques, prêtres, ducs, comtes et à tout le peuple chrétien de le recevoir et de lui donner le boire, le manger,

des compagnons et des guides, semble un proconsul d'une *respublica* nouvelle, requérant sur son passage les services qui étaient dus jadis aux officiers romains.

V.

Que se passait-il cependant en Italie et à Rome? De grandes nouveautés encore : la Péninsule se détachait de l'empire, et la ville impériale se transformait en ville pontificale.

C'est faire tort à Rome que d'en détourner les regards au temps où elle cesse de conduire le monde par la politique et les armes, car c'est alors qu'elle se prépare à le subjuguer de nouveau. Plusieurs siècles durant, un double travail s'y accomplit; l'ancienne Rome achève de mourir, mais elle enfante la nouvelle dans d'atroces douleurs. L'histoire ne connaît pas de scènes plus dramatiques que celles qui se jouent là au ve et au vi^e^ siècles.

C'est d'abord la ruine produite par des catastrophes successives : Rome trois fois assiégée par Alaric, prise à la fin, pillée, mais intacte encore, avec ses monumens debout, ses places et ses carrefours ornés de statues ; survivant même à la dévastation consommée par Genséric et les Vandales, se reprenant au goût des fêtes quand Cassiodore, ministre du Goth Théodoric, refait les théâtres et les cirques et semble la rajeunir pour une nouvelle éternité, mais bientôt broyée, comme entre l'enclume et le marteau pendant la lutte où Byzance extermina le peuple des Goths; assiégée une première fois par Vitigès et défendue par Bélisaire, souffrant peste et famine, délivrée enfin, mais après que soixante-neuf combats ont été livrés sous ses remparts, que ses aqueducs ont été coupés par les Goths, murés par les Grecs, et les thermes, ce luxe de la vie antique, condamnés au dépérissement; assiégée une seconde fois par Totila, travaillée de nouveau par la famine, évacuée par des milliers d'hommes, prise de nuit par le roi goth, qui fait sonner ses trompettes à grand fracas pour donner au reste le temps de s'enfuir; pillée pendant quarante jours, puis abandonnée par le vainqueur, qui l'a démantelée et qui a chassé jusqu'au dernier Romain, si bien qu'il n'y demeure âme qui vive et que la capitale du monde « n'est plus habitée que par des bêtes; » repeuplée quand Bélisaire a repris possession de cette solitude, mais aussitôt après assiégée, pour la troisième fois, par les Goths, réduite à se nourrir du blé que la garnison a semé dans son enceinte, prise encore par les barbares; assiégée une quatrième fois et prise par les Grecs. Après cette série de désastres, la ville qui avait eu,

au temps de sa splendeur, trois millions d'habitans, en garda quelques milliers. Les vieilles familles avaient disparu, et les Goths, lorsqu'ils massacrèrent, avant de périr, les otages qu'ils avaient rassemblés en troupeau, portèrent le coup de grâce à la noblesse romaine. Au temps de Justinien, il restait encore des sénateurs, des *gloriosi* et des *magnifici*; à la fin du VIe siècle, le nom n'est plus prononcé que par ceux qui évoquent les vieux souvenirs. Les monumens n'ont point été détruits par système. Les temples, que les lois protègent contre les démolisseurs, dépérissent dans l'abandon, visités par le Tibre, délabrés par l'usure, ou bien dégradés par la main des papes avec la permission de l'empereur. Longtemps ils ont gardé des fidèles; pendant un des sièges d'Alaric, des augures toscans avaient promis que la ville serait sauvée si le sénat sacrifiait au Capitole; en plein VIe siècle, au fort de la guerre gothique, on apprit un matin avec stupeur que les portes du temple de Janus avaient été ébranlées : quelque brave homme, un fidèle de l'antiquité, avait jugé que, puisqu'on était en guerre, il était irrégulier que ces portes fussent fermées; il s'était levé la nuit pour les ouvrir, mais la rouille les avait scellées. Ces attardés devinrent de plus en plus rares, puis ils disparurent; les Romains gardèrent maintes coutumes et superstitions païennes, mais ils firent profession d'orthodoxie, et ce fut un sujet d'orgueil pour la cité que la foi constante, inviolée, *intemerata fides*, de son évêque. Ainsi peuple, monumens, religion, tout s'est évanoui ou demeure à l'état de fantôme.

Dans cette ruine poussait lentement la ville pontificale. Les basiliques s'élevaient entre les temples abandonnés, ou bien la religion nouvelle prenait possession de quelque sanctuaire pour l'employer à son usage. La division de Rome en quatorze quartiers a disparu : sept quartiers se sont formés, dont chacun était la circonscription d'un des sept diacres de l'église romaine. Quand la population se réunit pour quelque manifestation pieuse, elle se groupe autour des basiliques. Le jour où Grégoire le Grand ordonne une procession expiatoire pour obtenir la cessation de la peste, les clercs partent de la basilique des Saints Côme et Damien; les moines, de la basilique des Saints Gervais et Protais; les religieuses, de la basilique des Saints Marcellin et Pierre; les enfans, de la basilique des Saints Jean et Paul; les hommes, de la basilique de Saint-Étienne; les veuves, de la basilique de Sainte-Euphémie; les femmes mariées, de la basilique de Saint-Clément. Les sept troupeaux de fidèles, dont chacun était conduit par les prêtres d'une des régions, se dirigèrent, vêtus de noir, voilés et encapuchonnés, vers Sainte-Marie-Majeure. Ces grandes pompes mélancoliques, ces cérémonies et

ces processions remplacent les fêtes d'autrefois et les triomphes. L'évêque, de qui procède toute la vie ecclésiastique, est le grand personnage de la cité : son élection en est la principale affaire. Sans doute, on voit apparaître les élémens vagues d'une constitution municipale. Les documens parlent d'une « armée romaine » à côté de laquelle on voit agir des magistrats (*judices*). L'armée, c'était d'abord une garnison impériale; mal payée, ou même point payée du tout par l'empereur, elle oublie son chef lointain et devient la milice de la *civitas Romana*. Les chefs forment une sorte d'aristocratie militaire; unis aux *judices*, ces officiers impériaux qui deviennent eux aussi des membres de la cité, ils sont le corps des *optimates;* mais le pape tient une plus grande place que ces municipaux dans la ville, justement parce qu'il n'y est pas contenu tout entier et que son autorité se répand sur le monde. Dans les grandes journées, c'est lui qui paraît au premier plan. Il est allé au-devant d'Attila pour le détourner de Rome; il a traité avec Genséric de la capitulation; il a porté les clefs à Bélisaire; il est, contre les Lombards, le vrai défenseur; au besoin même, il traite avec eux comme s'il était le prince de la ville. Les produits des domaines de Saint-Pierre, bien administrés, lui permettent de faire chaque mois une distribution de vivres. Grégoire le Grand se croit si bien obligé de donner à manger aux Romains, qu'ayant appris qu'un misérable était mort de faim dans la rue, il n'osa de plusieurs jours monter à l'autel. D'ailleurs, l'unique industrie de Rome est la construction et l'ornement des églises, et les architectes, maçons, peintres, sculpteurs, orfèvres, sont les cliens du pape. Parmi les travaux revient souvent la mention de la « restauration des murs : » c'est le pape qui l'entreprend et qui la paie. Fortifier la ville et nourrir les habitans, n'était-ce point faire office d'état? L'évêque, par ces bienfaits quotidiens, préparait et légitimait l'autorité qu'il devait exercer un jour. Tout le servait : la ruine de l'ancienne Rome, la disparition des vieilles familles, la décadence de l'empire, l'invasion des Arabes, sa dignité apostolique, sa richesse; car, même à l'origine de ce pouvoir sacré, se rencontre l'inévitable condition de toute puissance, la richesse matérielle, et saint Pierre n'aurait pas gouverné le monde si son successeur n'avait été un capitaliste.

En même temps que Rome, l'Italie cherchait les moyens d'une vie nouvelle. Les Lombards, en occupant une grande partie de la péninsule, avaient brisé l'ancienne division en dix-sept provinces, et rendu l'administration byzantine à peu près impossible. Comme ils enserraient les territoires demeurés grecs, ils les préparaient à l'indépendance par l'isolement. Des faits de toutes sortes révèlent la décomposition de l'ancien régime. C'est un officier qui se révolte;

c'est un aventurier qui veut se faire empereur; c'est l'exarque lui-même qui essaie d'usurper l'empire; c'est Rome qui pourvoit souverainement à sa propre sécurité; c'est Ravenne enfin, qui tue l'exarque et subit un châtiment atroce, car une armée s'empare de la ville, pille, massacre et emmène à Constantinople nombre de prisonniers qui meurent dans des raffinemens de torture : parmi eux était l'archevêque, « à qui on brûla les yeux en les lui faisant fixer sur un bassin d'argent rougi au feu, dans lequel on versa du vinaigre. » De pareilles répressions accroissaient la haine du nom byzantin, et cette haine, au VIIIe siècle, n'est point dangereuse à qui la professe, car Byzance n'est plus en état de punir. Tout comme à Rome, apparaissent en Italie des êtres nouveaux : les principales cités ont leurs « armées; » après le châtiment de Ravenne, George, fils d'un des suppliciés, arme ses concitoyens; il est une sorte de capitaine du peuple et il réussit à faire une confédération de villes. Les écrivains contemporains parlent d'une « milice de toute l'Italie, » qui se réunit vers l'an 701 pour marcher contre l'exarque, ou bien « de la généralité de la province d'Italie, » même « d'une délibération de toute l'Italie, pour savoir s'il ne convient pas d'établir un empereur. *Omnis Italia consilium iniit ut sibi eligerent imperatorem.* C'est comme le début de la polyarchie italienne, avec le sentiment, qui se perdra plus tard, d'une communauté de patrie. La Péninsule n'en est pas encore à rêver la complète indépendance; car, si elle voulait faire un empereur, c'était « pour le conduire à Constantinople; » mais, tandis que les Byzantins la considèrent comme une province exploitable au même titre que les autres, elle se souvient de sa dignité de terre qui a produit et porté tant d'empereurs.

Dans ce pays qui se transforme comme sa vieille capitale, l'évêque de Rome semble déjà jouer le premier rôle. S'il a cessé d'être à la discrétion de l'empereur, c'est parce que les Italiens s'arment au besoin pour le défendre. En l'année 537, Bélisaire a pu enlever de Rome, après l'avoir laissé insulter par sa femme Antonine, le pape Silvère, qui avait encouru la disgrâce de l'impératrice Théodora. Un siècle après, lorsque Constant II voulut faire subir le même sort à Martin Ier, il y mit plus de façons : l'*exercitus* était déjà là, et il recommanda de grandes précautions à son égard; il fallut que l'exarque s'y reprît à deux fois : pourtant il finit par exécuter les ordres qu'il avait reçus. Il se rendit à Rome en force; le pape envoya le clergé au-devant de lui, mais resta au Latran, prétextant la goutte. Le lendemain, l'exarque trouve le palais gardé, l'investit et y pénètre; Martin était couché dans son lit devant l'autel, où il s'était fait porter; à la lecture d'un décret impérial qui ordonnait sa déposition, il répond par l'excommunication, mais

les soldats éteignent les cierges avec leurs épées et emportent le pape au palais des Césars. De là Martin est conduit à Ravenne et à Constantinople; ici, après avoir déclaré qu'il persistera dans la foi jusqu'à la mort, il est exposé, les vêtemens déchirés, dans le lieu où l'on livrait les criminels à la curiosité publique, et jeté dans une prison d'assassins; transporté enfin à Cherson, il y est laissé dans le dénûment : « La faim habite cette terre, écrivait-il; on ne connaît ici le pain que de nom. » Il mourut dans cet exil. Peuple et clergé avaient dû se soumettre une fois encore et procéder, après l'enlèvement de Martin, à l'élection de son successeur. Quarante ans après, tout était changé. L'empereur Justinien II envoyait à Rome son protospathaire Zacharie pour y saisir le pape; mais une armée arrive « de Ravenne, de la Pentapole et des lieux environnans, résolue à ne point permettre que le pontife du siège apostolique soit transféré dans la ville royale. » Zacharie, tremblant pour sa vie, demande au pape de faire fermer les portes; il le supplie avec des larmes d'avoir pitié de lui et de ne pas permettre qu'on attente à sa vie. Cependant l'armée de Ravenne est entrée au son des trompettes : elle se rend au palais de Latran et demande à voir le pontife, parce que le bruit s'est répandu qu'il a été embarqué nuitamment. Trouvant les portes closes, elle menace de les jeter par terre. Zacharie, éperdu, se cache sous le lit du pape. Celui-ci le réconforte de son mieux; il sort, se montre au peuple et aux soldats, leur parle doucement, les apaise; mais ils demeurent autour du palais jusqu'à ce qu'ils aient chassé le Byzantin de la ville en l'accablant d'injures.

Ce pape, qui lutte contre l'empereur avec le secours des milices « de Ravenne, de la Pentapole et des lieux environnans, » fait penser à ses successeurs, qui tiendront tête aux césars allemands avec les forces des cités guelfes. On dirait que Rome et l'Italie vont entrer dans une ère nouvelle. Des idées confuses s'agitaient dans les esprits des hommes de ce temps-là. Comme ils n'osaient les concevoir nettement, ils les exprimaient en des termes singuliers, où une grande ambition mal définie perçait à travers l'équivoque. Le mot *respublica*, par exemple, a une curieuse histoire. Seul, il signifie l'état, par conséquent l'empire, et lorsque le pape l'emploie dans cette acception, il fait acte de loyal sujet; mais l'épithète *sainte* qu'il y ajoute n'est peut-être pas un simple terme de chancellerie : *sancta respublica*, c'est autre chose déjà que *respublica* tout court. Avec le temps, le terme s'enveloppe et se complique de plus en plus; on trouve « sainte république romaine, » ou bien « sainte république des Romains, » ou bien encore « république romaine d'Italie. » Il serait téméraire de chercher ici des définitions exactes, car les hommes qui parlaient ainsi n'entendaient pas au juste ce

qu'ils voulaient dire. Ils sentaient que quelque nouveauté allait se produire, mais ne la voyaient pas; ils cherchaient leur route à tâtons dans l'obscurité; leur langue était obscure comme les choses.

VI.

Une chose était claire du moins : le pape était désormais capable de résister à l'empereur et, comme il n'arrive guère que l'on n'use point d'une puissance acquise, il en usa avec un grand éclat. L'occasion fut petite : il ne s'agissait point de défendre la foi, et l'empereur Léon l'Isaurien, contre lequel fut dirigée la révolte, n'avait remis en discussion ni la divinité ni la nature du Christ. Homme d'état, législateur, capitaine et administrateur de premier ordre, esprit éclairé, il avait écouté les avis de chrétiens et de catholiques sincères, qu'offensaient les superstitions du culte des images. Il estimait qu'on faisait acte d'idolâtrie en prenant des simulacres pour parrains ou marraines, en les touchant pour leur demander des miracles, en usant sous les baisers les pieds des saints et des saintes, en grattant les couleurs des statues pour les mêler à des breuvages, en mettant l'hostie dans la main du Christ pour la recevoir de lui. L'empereur savait d'ailleurs que cette adoration d'objets inanimés répugnait aux Juifs, qui étaient nombreux dans l'empire, et aux Arabes; elle était un des plus grands obstacles à des conversions que l'on pouvait espérer. Peut-être la politique lui inspira-t-elle autant que la raison les décrets qu'il publia en 726 et en 728. Par le premier, il s'était contenté d'ordonner que les images fussent assez haut placées pour n'être point touchées; mais aussitôt éclata une opposition violente, qui faillit le précipiter du trône. Le vieil esprit païen des pays italiens et helléniques protesta contre ce déplacement des idoles. Les femmes s'insurgeaient jusque dans le palais de l'empereur; dans leurs ateliers, où ils sculptaient et peignaient les saintes images, les moines, dont l'industrie était menacée, criaient au scandale et à la profanation. Le patriarche, un nonagénaire, protestait obstinément, plus acharné à la lutte que n'avaient été ses prédécesseurs dans les grandes querelles théologiques. A l'armée même, un parti se forma qui proclama empereur un certain Cosmas, et une flotte de révoltés parut devant Constantinople au moment même où les Arabes menaçaient Nicée. Léon tint tête à tous ces insurgés; Cosmas fut vaincu, pris, mis à mort, et un nouveau décret, solennellement délibéré en conseil d'empire, ordonna que les images fussent enlevées ou barbouillées. Il y eut alors un désordre inouï; à la résistance répondit la persécution; iconodules

et iconoclastes en vinrent aux mains partout, et Léon passa pour un persécuteur plus odieux que Néron.

Nettement le pape Grégoire II désobéit aux ordres impériaux, et il signifia par lettres sa désobéissance à l'empereur. Grégoire III fit davantage. En l'année 731, un concile tenu à Rome déclare « exclu du corps et du sang de Jésus-Christ et de l'unité de l'église quiconque déposera, détruira, profanera ou blasphémera les saintes images. » C'était, sous forme d'excommunication, une déclaration de guerre à Léon. Déjà de véritables hostilités avaient commencé. Grégoire II « s'était armé contre l'empereur, dit son biographe, comme contre un ennemi. » La Péninsule se met encore une fois en mouvement ; les armées de la Pentapole et de la Vénétie entrent en campagne ; « partout en Italie on élit des chefs. » L'empereur rompt toutes communications diplomatiques avec le pape et les révoltés, dont il fait arrêter les messagers en Sicile. Il met la main sur les biens pontificaux dans le midi de l'Italie, qui lui est demeuré fidèle. A l'anathème il est tout près de répliquer par le schisme. La rupture semble complète et définitive.

Cependant le pape hésitait encore. Il est douteux qu'il ait alors voulu pour toujours se détacher de l'empereur. Il était retenu par l'habitude, par le respect, mais aussi par l'inquiétude que lui donnaient certains événemens qui s'accomplissaient en Italie. Les Lombards profitaient du désordre pour pousser leur fortune. Ils avaient fait rage contre les iconoclastes et s'étaient joints aux Italiens pour défendre Grégoire II ; ils s'étaient même unis aux Romains, dit le *Liber pontificalis*, « comme à des frères par la chaîne de la foi, ne demandant qu'à subir une mort glorieuse en combattant pour le pontife ; » mais ils avaient mis la main sur Ravenne et fait une tentative sur Rome. Certainement le roi Liudprand avait la volonté arrêtée d'achever la conquête de l'Italie ; il lui fallait « Rome capitale ; » mais le pape était très déterminé à ne pas souffrir auprès de lui un roi qui serait devenu un maître. Il savait de quel prix le patriarche de Constantinople payait le voisinage de l'empereur, et il n'avait pas oublié qu'Odoacre et Théodoric avaient exercé sérieusement leurs droits royaux sur l'évêché de Rome. C'est pourquoi Grégoire II, au moment même où il désobéissait à l'empereur, empêchait les révoltés d'élire un anticésar, et s'adressait au duc grec de Venise pour le prier de faire rentrer Ravenne dans le « giron de la sainte république et dans le service de l'empereur. » S'il l'avait pu, il aurait pratiqué la politique des papes du xve siècle, et pris la devise fameuse : « Hors les barbares ! » Ravenne fut reprise, en effet, mais Liudprand vint camper devant Rome : le pape se rendit au-devant de lui, et il « apaisa son âme

par une admonition pieuse, si bien que le roi se prosterna devant le pontife, promettant de se retirer sans faire de mal à personne. » Grégoire le mena au tombeau de saint Pierre « et le mit par ses pieux discours en un tel état de componction, qu'il se dépouilla de ses vêtemens pour les déposer devant le corps de l'apôtre. Après quoi, il fit sa prière et se retira. » Saint Pierre avait préservé son successeur de la fondation d'un royaume d'Italie, mais Liudprand pouvait revenir, être moins ému dans une autre visite, garder ses vêtemens et la place. Le pape chercha des alliés parmi les Lombards eux-mêmes ; il encourageait à la rébellion les ducs de Spolète et de Bénévent, qui voulaient acquérir l'indépendance. Liudprand vainquit le duc de Spolète, qui se sauva dans Rome. Il somma Grégoire III de livrer le fugitif ; sur son refus, il recommença la guerre. Après que le duc de Spolète eut été vaincu par le roi et se fut réfugié dans Rome, il refuse de se livrer, et, cette fois, il se trouva en guerre ouverte avec Liudprand.

C'est dans ces conjonctures qu'il se tourna vers le duc des Francs. Nous ne savons au juste ni ce qu'il lui demanda, ni ce qu'il lui offrit. Les renseignemens qui nous sont parvenus sur cette grave démarche sont un peu postérieurs à l'événement. Le *Liber pontificalis* ne parle que de la prière adressée par Grégoire à Charles de délivrer les Romains de l'oppression des Lombards ; le continuateur de Frédégaire affirme qu'il lui promit « de se séparer de l'empereur et de lui donner le consulat romain. » Comme toujours, le pontife se recommanda de saint Pierre et parmi les présens dont ses légats étaient chargés, se trouvaient « les clés du vénérable tombeau de l'apôtre. » L'ambassade étonne le duc franc : il n'avait aucun sujet d'inimitié contre Liudprand, qui l'avait aidé peu de temps auparavant à chasser les Sarrasins de la Provence, et il se contenta d'envoyer une ambassade qui porta des cadeaux à Rome. Grégoire écrivit alors deux lettres suppliantes : il se lamentait sur le pillage des biens de l'église, et il conjurait Charles « de ne pas préférer l'amitié d'un roi des Lombards à l'amour du prince des apôtres. » Aucun effet ne suivit ces négociations. Charles mourut l'annnée d'après en 740, et Grégoire en 741. Le pape Zacharie essaya même de se rapprocher des Lombards, mais la force des choses devait contraindre l'évêque de Rome à se tourner de nouveau vers les Francs, et l'ambassade de Grégoire marque une des plus grandes dates de l'histoire universelle.

Représentons-nous bien la situation de la papauté dans le monde. La doctrine de la primauté de saint Pierre a fait de l'évêque de Rome le chef de l'église universelle. Elle l'a soutenu dans les conflits théologiques, elle l'a défendu contre les compétitions des églises

apostoliques et du patriarche de la ville royale. En Occident, elle lui a donné des royaumes, car il faut rendre à saint Pierre la justice qui lui est due : il a été un victorieux et un conquérant. L'historien peut douter, il est vrai, s'il est jamais venu à Rome, mais voyons cette extraordinaire puissance d'une opinion, d'une idée, d'une légende (si légende il y a) ! Un pêcheur de Galilée, dont la vie et la mort sont passées inaperçues dans la Ville, l'a sauvée de la ruine et de cet ensevelissement dans l'histoire où dorment tant de capitales. Il lui a donné une autre existence plus longue, une autre grandeur plus noble, un autre empire qui survivra aux états dont nous admirons aujourd'hui la solidité, peut-être même à la société dont nous louons les mérites et la perfection. Saint Pierre, qui a ressuscité Rome, est un des fondateurs de notre Europe : au commencement de l'Angleterre, au commencement de l'Allemagne, il y a le prince des apôtres. Le pape, après qu'il a établi son autorité sur les deux pays, est un chef d'empire ; mais quelle situation singulière est la sienne ! C'est seulement dans ces provinces lointaines que s'exerce réellement son autorité. La Gaule, plus voisine, ne conteste pas la primauté de Pierre, mais le désordre où sont tombés l'état et l'église ne permet pas au pontife d'en pratiquer les droits. Depuis nombre d'années, les conciles provinciaux ne se réunissent plus, et l'office métropolitain par lequel les églises étaient rattachées à leur chef romain est tombé en désuétude. Plus près encore, en Italie, l'évêque de Rome n'a d'autorité directe que sur les églises suburbicaires; car Milan, Ravenne, Aquilée ne sont point dociles ; Ravenne, cette résidence où se sont succédé l'empereur, les rois barbares et l'exarque, cherche et obtient pour un temps ce qu'elle appelle « l'autocéphalie; » Aquilée n'a pas reculé devant le schisme. La Péninsule est d'ailleurs en état d'anarchie. Qui l'emportera des Lombards ou des Grecs ? Que deviendront ces commencemens de républiques municipales ? Tout est flottant et incertain. Le pape peut-il du moins s'appuyer sur Rome? Mais, si grande figure qu'il y fasse, il n'y est légalement qu'un évêque. La milice et l'aristocratie ne le tiennent pas pour leur chef temporel ; elles peuvent se tourner contre lui, et il a déjà souffert de leur part quelques violences. Respecté, vénéré, presque adoré de loin, il n'a près de lui personne à qui se fier. La puissance dont il dispose est toute morale; il est encore trop près de l'empire, c'est-à-dire d'un état bien réglé où les fonctions étaient nettement séparées, trop près aussi de l'évangile, pour qu'il puisse faire dessiner sur des cuirasses de soldats les clés de saint Pierre. Pourtant le monde n'est point alors capable d'obéir à un prêtre qui ne peut que bénir ou maudire. C'est pourquoi le pontife cherche une épée.

Il n'est pas étonnant que le duc des Francs et lui ne se soient pas accordés du premier coup. Ces deux hommes ne se ressemblent guère. Depuis qu'il a l'âge d'homme, Charles Martel est en campagne. Chef des Austrasiens, c'est-à-dire d'un nouveau ban de Francs qui se substitue à l'ancien définitivement épuisé, il recommence l'invasion. Son histoire est celle d'un barbare, d'un grand barbare. Les chroniqueurs qui la racontent sont de misérables écrivains, qu'une phrase met à bout de souffle, mais les mentions qu'ils font de ses combats et de ses victoires semblent des fragmens d'une épopée. A chaque printemps, une guerre : guerre en Saxe « avec des tueries, des pillages et des incendies ; » guerre en Frise et conquête d'une partie du pays ; nouvelle guerre en Saxe ; nouvelle expédition « contre le pays de l'aquilon ; » guerre en Bavière, où Charles conduit « la multitude serrée des bataillons, » et d'où il rapporte des trésors et des femmes ; nouvelle guerre en Bavière ; guerre dans le pays d'Alemannie, qui est réduit à une étroite dépendance ; guerre au-delà de la Loire contre le duc d'Aquitaine, qui s'est allié aux Arabes ; guerre pour défendre le même duc contre les Arabes, et bataille de Poitiers, « où la gent d'Austrasie, puissante par la force des membres, et, la main armée de fer, frappe rudement la poitrine des ennemis ; » guerre en Bourgogne, où Charles établit une colonie de ses soldats ; guerre en Frise « jusqu'à l'extermination, » et d'où il revient « chargé de dépouilles et de proies ; » guerre en Aquitaine, qui est, en partie, subjuguée ; guerre en Bourgogne et en Provence contre les grands et les Arabes venus à leur secours ; guerre en Saxe, et toujours ce refrain du retour avec les chariots chargés de dépouilles ; à la fin, Charles, « après avoir acquis tous ces royaumes, rentre vainqueur, personne n'étant plus capable de se rebeller contre lui. » Charles est donc un des grands acteurs du drame cinq fois séculaire de l'invasion. Que veut-il faire? La guerre et des conquêtes. Son gouvernement est simple : il délibère avec les chefs de son armée et c'est tout le gouvernement central ; dans les comtés et les évêchés, il met des hommes à lui, des fidèles, et c'est tout le gouvernement provincial. Il n'est pas roi et n'en a cure ; il a interrompu la dynastie mérovingienne, puisqu'il a dédaigné à la fin de sa vie de faire des fantômes de roi ; pourtant il n'est pas roi : le pape, ne sachant quel titre lui donner, l'appelle sous-roi, prince, duc. Il n'a pas du tout l'âme sacerdotale. » Il a vaincu les infidèles à Poitiers, mais le martel n'aurait pas frappé moins vigoureusement sur la tête d'envahisseurs qui eussent été bons catholiques. L'aide qu'il a donnée à Boniface, légat apostolique en Germanie, se réduit à peu de chose, et le mis-

sionnaire se faisait scrupule de demeurer auprès de lui ; il craignait de commettre un péché mortel en s'asseyant à sa table, tant il jugeait pernicieuse la compagnie qu'on y rencontrait. Charles a des évêques cependant, mais quels évêques ! Des compagnons d'armes qu'il a pourvus d'évêchés et qui s'y sont installés avec leurs armes, leurs chiens et leurs femmes, « clercs seulement par la tonsure. » Ce n'est pas qu'il ignore que l'église est grande, puissante, vénérée ; il a, comme d'autres, fait des actes pieux et des donations ; mais il n'est point acclimaté dans l'église ; il n'est pas du tout l'homme des prêtres. Que savait-il de l'histoire du monde ? Il avait entendu parler de l'empire assurément et de Constantinople, mais il se faisait de l'empereur une idée bien moins précise que les Germains d'autrefois, les Alaric ou les Théodoric. Quel contraste avec le pape Grégoire ! « Syrien de nation, homme très doux, très savant, suffisamment versé dans les saintes Écritures, sachant et la langue grecque et la langue latine, retenant dans sa mémoire tous les psaumes sans en passer un, et rompu par de très subtils exercices à en comprendre le sens. » Ce prêtre a peu d'idées, mais il en a plus que le soldat, et ses rêves sont plus grands. Répétons le mot : « Il vient du passé, » de ce passé grandiose où le monde vivait sous un chef, dans la paix romaine ; mais le vieil empire décline et s'efface à l'horizon ; à sa place succède l'empire des âmes, régi par Pierre, au nom du Christ. Une immense ambition a pénétré peu à peu dans l'âme du successeur de l'apôtre ; il confond la *respublica* avec l'église, ou plutôt substitue l'église à la *respublica*. Bientôt il dira ou laissera dire qu'il est le vrai successeur de l'empereur à Rome, et que Constantin, se retirant à Constantinople, lui a laissé l'Occident. Et, de fait, si l'univers était devenu vraiment chrétien, si l'épée avait été, selon l'ordre du Christ, pour toujours remise au fourreau, si l'humanité s'était transformée en un troupeau d'âmes suivant le pasteur vers les pâturages éternels, pourquoi donc le pape n'aurait-il pas été l'empereur ? Mais l'homme était demeuré méchant ; les villes avaient gardé leurs murailles, les hommes leurs épées. Il fallait au pasteur un défenseur armé. Il l'alla chercher au-delà des monts, apportant avec lui dans l'alliance qu'il lui proposait ses idées et ses vagues rêveries, qui, mêlées à la force des Francs, vont entrer dans l'histoire et modifier le monde.

ERNEST LAVISSE.

L'ANGLETERRE ET L'IRLANDE

EN 1886

I.

LA DOUBLE CHUTE DU CABINET GLADSTONE.

L'Angleterre a passé, depuis une année, par une des plus sérieuses crises de son histoire constitutionnelle. Elle a fait un nouveau pas, un pas décisif, dans la voie qui conduit à la démocratie pure. On se demandera bientôt ce qui lui reste du régime aristocratique, comme on se demande déjà ce qui lui reste du régime monarchique en dehors de la personne royale. M. Gladstone, l'audacieux innovateur qui a fait subir au vieux mécanisme constitutionnel anglais de si profondes modifications, a réussi l'année dernière, au moment où le Parlement de 1880 entrait dans sa dernière session, à faire voter par les communes et accepter par la chambre des lords une loi qui élargissait les bases de la franchise électorale au point que le nombre des électeurs a passé subitement de 3 à 5 millions. En même temps, l'ancien cadre de la représentation nationale a été brisé; toutes les circonscriptions électorales, comtés, bourgs et villes ont été refondues. Le parlement élu dans ces conditions nouvelles n'a pas différé sensiblement des précédens au point de vue de la répartition et de la composition des partis. Il s'y est trouvé, comme dans celui qui venait de vivre cinq ans,

des conservateurs, des libéraux, des radicaux et des nationalistes irlandais, et il est probable qu'il eût fourni une carrière honorable, plus ou moins utile au pays, comme la plupart des parlemens ses prédécesseurs, si M. Gladstone, dans l'enivrement intellectuel de sa toute-puissance sur les imaginations britanniques, ne s'était cru assez fort pour lancer les chambres et le pays dans une entreprise révolutionnaire; s'il n'avait proposé à l'improviste une mesure irlandaise équivalant, aux yeux de la majorité de ses concitoyens, à une séparation complète de l'île sœur, à la ruine de l'unité de l'empire.

M. Gladstone a, dans ces circonstances, mal compris le génie populaire. Il s'est trop flatté de pouvoir dompter les esprits comme il régnait sur les cœurs. Il n'a tenu compte ni des répugnances instinctives, ni des préjugés enracinés, ni de la ténacité des opinions admises. Il a dédaigné de prendre l'avis de ses conseillers habituels, de ses collaborateurs assidus. Il a cru qu'il lui suffirait de s'écrier, à propos du sort à faire à l'Irlande: « Je vois, je sais, je crois! » pour que toute l'Angleterre eût aussitôt la même clairvoyance, la même compréhension, la même foi. Il s'est trompé, et il paie aujourd'hui cette erreur en même temps qu'il l'a fait payer à l'Angleterre par une dissolution survenant moins d'une année après les élections générales. Aussi ce parlement de 1885, le premier sous l'empire de la nouvelle loi électorale, n'a-t-il pas siégé six mois. Pareil spectacle ne s'était encore vu que deux fois dans le cours du siècle. L'histoire ne dira pas le parlement, mais les parlemens de 1886. Toute cette agitation, d'ailleurs, a été en grande partie factice. Sans doute, le régime électoral nouveau venait de donner occasion à l'Irlande d'envoyer quatre-vingt-cinq représentans autonomistes à la chambre des communes. C'était une raison majeure pour s'occuper avec sollicitude des revendications des Irlandais, pour appeler l'attention de l'Angleterre sur la gravité de la question à résoudre. Ce n'était pas une raison pour passer avec armes et bagages dans le camp des irréconciliables, tenter d'y entraîner avec soi, en même temps que le prestige et la dignité du gouvernement, toute la force de la majorité parlementaire et vouloir faire capituler les cinq sixièmes de la chambre des communes devant le dernier sixième.

Vaincu dans le parlement, M. Gladstone n'a pas accepté sa défaite; il a aussitôt fait appel des nouveaux élus aux électeurs, entamé une campagne de dénonciation violente contre ses amis de la veille devenus ses adversaires d'aujourd'hui, sommé en quelque sorte la Grande-Bretagne de sanctionner ses procédés révolutionnaires. Le scrutin de juillet 1886 a répondu par une condamnation catégorique de l'homme ainsi que du système autoritaire de gouver-

nement que sa supériorité intolérante de toute opposition voulait faire prévaloir même contre la volonté nettement formulée du parlement. Le principal facteur de cette défaite écrasante a été la dislocation du parti libéral; son principal résultat, le retour au pouvoir du parti conservateur et la disparition, au moins momentanée, de cette espèce d'engouement dont une partie de la population anglaise était si fortement atteinte et qu'on peut appeler la superstition gladstonienne.

I.

Peu de parlemens ont débuté avec d'aussi brillantes perspectives que le parlement de 1880, qui ramenait M. Gladstone au ministère après une éclipse de six années. Le parti libéral avait une imposante majorité; il comptait un grand nombre d'hommes de talent et d'énergie et avait à sa tête un chef d'une popularité extraordinaire, entouré de collègues remarquables par l'expérience, le caractère et l'autorité (1). M. Gladstone était aussi réputé pour son habileté en matière de création législatrice que pour ses splendides facultés oratoires. Or que demandait le pays au nouveau gouvernement, sinon de reprendre la tradition interrompue par les six années de ministère du fameux Disraeli, de préparer et de voter de bonnes lois intéressant la vie intérieure des Anglais, réalisant des réformes depuis longtemps réclamées? On était fatigué de la politique impériale de lord Beaconsfield, de ses entreprises téméraires dans les quatre parties du monde colonial, de ses coups de surprise sur le tapis vert du concert européen. Il y avait un arriéré considérable de législation domestique à liquider: amélioration du sort des classes pauvres, réduction des taxes, réforme et extension du système de gouvernement local, apaisement des passions en Irlande. Au dehors, on ne demandait au cabinet libéral que de calmer les alarmes de l'Europe, de rétablir des relations amicales avec toutes les puissances, de dégager la Grande-Bretagne de tout dessein trop hasardeux, de limiter au strict nécessaire ses efforts et sa responsabilité.

Tant de brillantes espérances ont abouti au plus piteux échec. Aucune mesure de réforme, concernant le régime foncier dans le royaume-uni, ou l'extension du gouvernement local, n'a été votée. Les dépenses se sont accrues, et naturellement aussi les taxes. Le parti autonomiste en Irlande est devenu plus fort, plus hostile, plus intransigeant que jamais. Les affaires étrangères et coloniales ont

(1) Lord Granville, lord Hartington, lord Selborne, le duc d'Argyll, MM. Bright, Forster, Chamberlain, Childers, sir Charles Dilke, sir William Harcourt, etc.

suscité plus d'embarras et causé plus d'irritation qu'au temps de la politique agressive de Beaconsfield.

Au lieu de la paix, on a eu la guerre en Égypte, le bombardement d'Alexandrie, l'expédition lamentable du Soudan, les troubles dans le sud de l'Afrique, l'incident des frontières de l'Afghanistan. L'Angleterre devait se dégager le plus possible de ses obligations extérieures; elle s'est enfoncée plus avant dans le problème inquiétant de l'occupation égyptienne.

Peu à peu, dans le parlement, la majorité libérale s'égrenait, tombant de 150 à 14 pour disparaître bientôt et laisser précipiter ses chefs du pouvoir. Pourquoi tant d'insuccès répétés au dedans et au dehors, et le découragement profond qui assombrit les derniers jours de ce parlement? Le niveau intellectuel de la chambre des communes n'était certes pas inférieur à la moyenne des précédentes assemblées. La majorité n'avait aucune raison sérieuse de se diviser. M. Gladstone était toujours un incomparable orateur, un législateur aussi ingénieux que fécond. L'esprit et les tendances du libéralisme continuaient à prévaloir dans toute l'étendue du pays. Les événemens, cependant, ne cessèrent de se tourner contre une administration animée des intentions les plus nobles et les plus patriotiques. Sous l'action de causes anciennes qui avaient déjà éprouvé des parlemens et des cabinets antérieurs, M. Gladstone recueillit autant de déboires dans ses efforts pour amadouer et contenir l'Irlande, qu'il montra de vacillation et d'incertitude dans le traitement de la politique extérieure. On avait presque oublié, pendant que lord Beaconsfield dirigeait les destinées de l'Angleterre, qu'il y avait une question irlandaise. Les Molly-Maguire, les fenians, ne faisaient plus parler d'eux. Les fermiers payaient tant bien que mal leurs rentes, l'ordre régnait, ou du moins un certain ordre, une tranquillité de surface. La chute du parti tory réveilla malheureusement des aspirations contenues pendant quelque temps, et les libéraux étaient à peine installés au pouvoir que la rubrique des crimes agraires recommençait à couvrir d'interminables colonnes dans les journaux. M. Gladstone, qui s'est constitué le grand pourvoyeur de législation spéciale pour l'Irlande et qui avait déjà fourni à ce pays la loi pour la suppression de l'église officielle et le *tenant right* de 1870, se mit en tête que des lois nouvelles irlandaises étaient nécessaires et que ce devait être là l'œuvre la plus urgente de son administration.

Le gouvernement anglais se trouvait en présence d'une agitation dirigée contre le paiement des fermages (*anti-rent agitation*) par M. Parnell, le nouveau chef de la protestation de l'Irlande contre l'oppression anglaise. Successeur d'Isaac Butt, qui lui avait légué la direction du parti formé pour le rappel de la loi d'union

home rule for Ireland), président de la ligue agraire (*Land League*), que Michael Davitt venait de lui apporter tout organisée, M. Parnell était, en 1880, en plein essor de popularité. Trois collèges électoraux venaient de le nommer membre du parlement.

Le grand défaut de la politique de M. Gladstone, qu'il s'agisse des affaires extérieures ou des intérêts domestiques de la Grande-Bretagne, est qu'elle est toujours beaucoup plus *sensational*, pour parler comme nos voisins, que substantielle. Elle procède par coups d'éclat, et cependant elle manque de force et surtout de fixité, de résolution. En 1881, le futur avocat du *home rule* commença par exaspérer ses amis irlandais en faisant voter par le parlement une loi de coercition destinée à réprimer les crimes agraires. Le chef du parti libéral se faisait octroyer le droit d'ordonner l'arrestation et l'emprisonnement des citoyens, de l'autre côté du canal Saint-George, par simple mesure administrative. Deux mois après, il s'efforçait de les calmer par le vote de la loi foncière (*land bill*) qui régit encore en ce moment l'Irlande, et en vertu de laquelle les fermiers recevaient le droit de demander aux tribunaux la fixation des redevances que, jusque-là, les *landlords* pouvaient élever à leur gré. Cette mesure, absolument contraire à tous les principes économiques, eut cependant pour résultat de soulager bien des souffrances en Irlande en réduisant de près d'un cinquième ou d'un quart le taux moyen des fermages. Mais on affirme, d'autre part, qu'elle a singulièrement entravé le mouvement d'amélioration qui se produisait naguère dans le mode de culture des terres et d'exploitation des fermes. Trop de tenanciers irlandais furent frappés de cette idée que, moins leurs fermes se présenteraient sous un aspect prospère, plus serait forte la diminution de rente que leur accorderait le tribunal.

On aurait pu croire que la loi foncière de 1881 calmerait pour un temps l'Irlande. Mais le gouvernement anglais s'avisa bientôt de jeter en prison, en vertu du *coercion-bill*, MM. Michael Davitt, Dillon, Parnell lui-même. Il en résulta le renouvellement de l'agitation contre le paiement des fermages, des hésitations croissantes dans l'esprit de M. Gladstone et une première capitulation du ministre britannique devant l'agitation irlandaise par le célèbre pacte de Kilmainham. Tous les détenus furent remis en liberté. L'Irlande témoigna aussitôt sa reconnaissance par le double assassinat de Phœnix-Park (dont il eût été réellement injuste de rendre toute la nation responsable), ce qui n'empêcha pas M. Gladstone de venir en aide aux petits fermiers, embarrassés par l'accumulation de leurs dettes, en leur offrant les avantages d'une loi nouvelle sur le paiement des rentes arriérées (*Arrears bill*). La loi portait que le landlord donnerait quittance complète pour tout ce était dû, moyennant

le paiement de trois années de rente, dont deux par le fermier et une par l'état. C'était déjà du pur socialisme.

Mais, de même qu'en 1881, une nouvelle loi d'exception *the Crimes Act* ou loi pour la répression des crimes agraires et la suppression de la *Land League* détruisirent, aux yeux des chefs irlandais, le bon effet de l'*Arrears bill*. M. Parnell, loin de désarmer, fortifia encore ses procédés d'opposition contre la Grande-Bretagne en créant, à la fin de 1882, la Ligue nationale, dans laquelle vinrent se fondre toutes les organisations existantes tendant à briser les liens entre l'Irlande et le Royaume-Uni. En peu de temps, la Ligue devint toute-puissante. Dans un banquet à Dublin, en 1883, son chef put à bon droit se vanter d'être désormais le maître de la situation parlementaire en Angleterre.

Après trois sessions, la majorité libérale de M. Gladstone, qui avait suivi docilement son *leader* dans ses marches et contremarches, et qui le voyait avec peine, en dépit de ses concessions, forcé de gouverner l'Irlande comme ses prédécesseurs à coups de lois d'exception, avait perdu beaucoup de son enthousiasme des premiers temps. D'autre part, les déconvenues successives de la politique extérieure harassaient le ministère et lui enlevaient toute liberté d'esprit, tout entrain pour la législation intérieure. Des dissensions, à peine contenues par l'influence de M. Gladstone, commençaient à diviser ses membres. La chambre elle-même, désappointée, morose, manifestait son humeur aigre par des motions de censure répétées. Il y en eut deux en 1884 sur les affaires d'Égypte. A la première, la majorité du gouvernement n'était déjà plus que de 43 voix; elle tombait à 28 voix à la seconde. Les parnellistes, que la politique libérale aurait dû au moins gagner, s'amusaient, on ne saurait appliquer à cette tactique un autre mot, à voter contre le ministère, tout en dosant les proportions de leur vote hostile de façon à affaiblir le gouvernement sans provoquer sa chute.

Pour galvaniser ce parlement vieilli et fatigué, M. Gladstone avait lancé, en 1884, son *bill* pour l'extension de la franchise électorale. La loi fut votée à la fin de l'année par suite d'un compromis avec la chambre des lords, à la suite duquel les chefs des deux partis s'étaient réunis pour fixer en commun les grandes lignes du projet de refonte des circonscriptions électorales. Les libéraux reprenaient courage, s'étant assuré (ils le croyaient du moins) une belle majorité dans le prochain parlement.

Mais avec l'année 1885 survinrent les graves événement du Soudan, la chute de Khartoum et la mort de Gordon. L'expédition était arrivée à son terme fatal. C'est alors que fut votée une dernière motion de censure sur les affaires égyptiennes, où le cabinet n'eut

plus que 14 voix de majorité. Quelques-uns des collègues de M. Gladstone voulaient se retirer. Il les décida cependant à rester, car il s'agissait de faire aboutir le *bill* sur le remaniement des circonscriptions, complément nécessaire de la nouvelle loi électorale. Cette œuvre achevée et un arrangement conclu avec la Russie pour l'affaire de Penjdeh, le cabinet n'avait plus qu'à songer aux élections générales. Encore s'y préparait-il assez mal; car, après avoir échoué dans tous ses efforts pour se concilier le parti nationaliste irlandais, il était sur le point de se diviser sur la question du renouvellement de la loi pour la répression des crimes en Irlande. M. Gladstone et la majorité de ses collègues tenaient pour la prolongation. Les radicaux du cabinet, MM. Chamberlain et Dilke, s'y déclaraient opposés. Un incident parlementaire vint dispenser ces derniers de prendre la responsabilité d'une rupture. Le 8 juin, sur une question fiscale d'ordre secondaire (élévation des droits sur la bière et sur les spiritueux) le ministère se trouva en minorité de quelques voix. Le parti libéral, par une sorte d'apathie succédant à la tension exagérée des deux dernières sessions, venait d'abandonner son chef. En même temps, les parnellistes avaient voté en masse contre le cabinet. Le grand agitateur s'essayait à son rôle de Warwick parlementaire.

II.

Depuis quelque temps, la presse agitait devant l'opinion publique la question de savoir s'il ne serait pas possible, pour empêcher les parnellistes de tenir la balance du pouvoir dans la chambre des communes, qu'une entente s'établît entre les deux partis réguliers en Angleterre. Ne pouvait-on convenir bien clairement que le vote irlandais ne compterait pas dans toute question pouvant impliquer une crise ministérielle, qu'une majorité, par exemple, obtenue par l'appoint des députés irlandais sur une résolution de censure, ne serait considérée ni d'un côté ni de l'autre comme devant déterminer soit la retraite du cabinet, soit la dissolution du parlement? Aucun accord explicite de ce genre n'avait été jusqu'alors établi. Mais de bonnes âmes aimaient à penser qu'en présence du péril et lorsque l'occasion se présenterait, l'entente s'établirait d'elle-même. Ce qui suivit le vote décisif du 8 juin 1885 dissipa cette illusion naïve. Le marquis de Salisbury, chef du parti conservateur, n'hésita pas à prendre des mains des parnellistes le pouvoir que le vote irlandais venait d'enlever aux libéraux (1).

(1) Le mois suivant M. John Morley, un des chefs les plus capables et les plus distingués du parti libéral, publiait dans le *Macmillan's Magazine* un article où on lisait

La composition du premier cabinet Salisbury excita peu de curiosité. L'intérêt était transféré des régions gouvernementales aux districts électoraux où allait bientôt s'engager la grande bataille. L'opinion générale était que ce ministère de transition disparaîtrait après la lutte et dans le triomphe des libéraux, ou subirait de larges modifications au cas improbable où les tories l'emporteraient. Cependant un des membres de l'administration nouvelle attirait plus spécialement l'attention : c'était lord Randolph Churchill, secrétaire d'état pour l'Irlande et successeur, comme *leader* du parti à la chambre des communes, de sir Stafford Northcote, que l'on avait relégué à la chambre haute avec le titre de lord Iddesleigh. Lord Churchill n'avait conquis jusqu'alors que peu d'autorité sur le parlement. Mais il jouissait d'un grand crédit dans les clubs et les associations du parti conservateur, où sa fougue extraordinaire, ses violences de langage, son tempérament de lutteur intrépide, ses vues neuves et hardies sur l'orientation à donner au conservatisme, étaient extrêmement goûtées et lui avaient gagné une popularité qui faisait de lui dès ce moment le personnage le plus en vue de son parti. Il était le chef du nouveau torysme, le torysme radical, qui depuis quelques années avait surgi et grandissait à côté de l'ancien parti de la résistance, de la conservation prudente, des traditions vénérables. Élève de lord Beaconsfield, il avait l'ambition d'achever l'œuvre de rénovation commencée par son maître, et, pour débuter il se proposait, dans le grand combat électoral qui allait s'engager, de marcher vaillamment à l'assaut des places fortes du libéralisme, d'enlever les districts mêmes où la loi sur l'extension de la franchise appelait à une vie politique nouvelle le plus grand nombre d'électeurs populaires.

Pendant les quelques semaines que dura encore la session, le

ce qui suit : « La crise actuelle doit dissiper péremptoirement l'illusion favorite du vote irlandais *qui ne compte pas*. Des gens qui ne sont ni des naïfs ni des sots en politique, ont nourri la pensée que les deux grands partis anglais pourraient convenir que, si l'un d'eux était d'aventure battu par une majorité due à l'appoint des Irlandais, l'autre devrait considérer sa victoire comme non avenue. On peut voir aujourd'hui ce que vaut cette idée. Elle vaut juste ce que pouvait bien supposer un observateur qui sait ce qu'est l'excitation des joueurs, l'ardeur de la lutte, l'irrésistible attraction du prix. Oui, quand les deux partis y trouvent leur compte, il peut arriver qu'ils s'unissent pour écraser le vote irlandais, mais ni l'un ni l'autre ne se fera scrupule d'user du vote irlandais pour battre son adversaire. Il faut bannir cette fantaisie comme il faut renoncer au rêve que l'Irlande puisse être privée de ses franchises politiques et réduite au rang d'une colonie de la couronne. On en parlait il y a trois ans, et les mêmes libéraux qui caressaient cette fantaisie de gouverner l'île sœur comme nous gouvernons l'Inde, viennent de voter une mesure qui donne le droit de vote à des centaines de milliers d'Irlandais qui ne le possédaient point jusqu'ici et qui n'ont nulle intention de s'en servir pour assurer plus tard le vote de lois d'exception. Non-seulement le vote irlandais compte, mais il compte presque pour tout. »

mot d'ordre fut, en effet, parmi les conservateurs et dans le gouvernement, de renchérir en libéralisme sur le parti libéral. On ne devait pas reculer devant le vote des mesures les plus radicales pour gagner des adhérens parmi ces deux millions de nouveaux citoyens appelés prochainement à participer à la formation de la future chambre.

Une des premières décisions du cabinet fut de renoncer au renouvellement de la loi pour la répression des crimes en Irlande. C'était un sûr moyen de se concilier les milliers d'Irlandais établis dans les grandes villes de l'Angleterre occidentale. Trois mesures furent ensuite votées coup sur coup dont personne n'eût osé rêver l'adoption un an plus tôt : 1° un *bill* pour admettre à la franchise électorale les indigens ayant eu recours aux soins médicaux gratuits dans un hôpital public ; 2° le *purchase act* en vertu duquel le trésor devait consentir aux fermiers irlandais des prêts à un taux très bas d'intérêt pour l'achat des terres qu'ils cultivaient en location (1) ; 3° un *bill* ayant pour objet l'amélioration des logemens des classes ouvrières. Or, le parti tory s'était opposé, en 1881, à la loi foncière de M. Gladstone (*Irish land act*) en déclarant que cette loi était une violation flagrante des principes fondamentaux de l'économie politique. Quelle conversion! combien on était loin maintenant de l'orthodoxie! Quant à la chambre des lords, elle votait tout ce que le cabinet tory lui envoyait de la chambre des communes. Elle votait, sans mot dire, des mesures qu'elle aurait repoussées avec indignation si elles avaient émané d'une administration libérale. Le fameux frein contre la démocratie n'opérait plus. Les radicaux et les parnellistes applaudissaient, ne doutant pas que, malgré de tels efforts pour éblouir les électeurs des comtés et des villes, les tories ne dussent en être pour leurs frais. Parmi les conservateurs de l'ancienne école, beaucoup étaient sérieusement effrayés des audaces de leurs chefs. Les modérés des deux partis appelaient de leurs vœux la dissolution d'un parlement qui

(1) C'est la loi dite de lord Ashbourne. Lorsque le fermier qui désire devenir possesseur de la ferme qu'il occupe est d'accord avec le *landlord* sur le prix à payer, ils s'adressent l'un et l'autre à une *land commission* instituée pour décider si le prix ainsi arrêté répond à la valeur réelle de la propriété. Si l'enquête faite par la commission aboutit en effet à cette conclusion, le trésor paie au propriétaire le prix de vente et le fermier s'engage à rembourser la somme à l'état au moyen de quarante-neuf annuités, le taux de l'intérêt étant calculé à 4 pour 100 l'an. L'application de cette loi a déjà donné de très bons résultats. C'est là peut-être que se trouve la solution vraie et rationnelle du problème irlandais. Le parlement a voté un premier crédit de 5 millions de livres pour les avances à consentir en vertu du *lord Ashbourne's act*. Il est vraisemblable que le système sera développé dans la plus large mesure possible par le gouvernement conservateur. On sait qu'un des projets favoris de lord Salisbury est la création, en Irlande et en Angleterre, d'une classe nombreuse de paysans propriétaires.

descendait si vite la pente de la démocratie socialiste. L'heure de la séparation vint enfin. Pendant une trêve de quelques semaines, on allait prendre un repos bien gagné, chasser, rentrer ses récoltes, faire un tour sur le continent. En septembre ou octobre commencerait la grande lutte devant le suffrage, le débordement oratoire, la poussée gigantesque des programmes, la mêlée furieuse des invectives personnelles.

III.

Le cabinet conservateur, qui devait son existence à l'appoint du groupe irlandais de la chambre des communes dans le vote décisif du 8 juin, pouvait-il compter sur le concours de ce groupe et de son chef lorsqu'il s'agirait pour les électeurs irlandais en Angleterre d'opter entre les deux grands partis au moment des élections générales? Le marquis de Salisbury se croyait assuré de l'affirmative. Il avait prodigué les avances à M. Parnell. Grace aux conservateurs, le régime des lois d'exception allait cesser en Irlande le 17 août. Plusieurs *bills* pour venir en aide aux classes pauvres irlandaises avaient été votés. On avait envoyé à Dublin, comme vice-roi, lord Carnarvon, auquel même les autonomistes avaient fait bon accueil. M. Parnell ne pouvait pas compter sur les libéraux depuis que M. Gladstone avait ostensiblement déclaré que le maintien des lois de coercition lui paraissait nécessaire. Il est évident qu'à cette époque précise, en août 1885, il crut qu'il pourrait obtenir des conservateurs une mesure de *home rule*, un système de gouvernement semi-indépendant pour l'Irlande, que le parti libéral ne lui accorderait jamais.

Dans les premiers jours d'août, M. Parnell eut avec le vice-roi, lord Carnarvon, une entrevue sur la portée et le caractère de laquelle s'est élevée dans ces derniers temps entre les deux interlocuteurs une controverse des plus vives qui a joué un grand rôle dans les récentes élections générales de 1886 et qui n'a point fait une lumière complète sur les points en litige. Lord Carnarvon a déclaré que l'entrevue avait été demandée par le chef des autonomistes, et celui-ci a contesté le fait. Il paraît certain que le marquis de Salisbury fut tenu au courant des incidens qui amenèrent cette conférence, mais il a toujours nié avec la plus grande vivacité qu'il eût accédé à un arrangement quelconque ou que lord Carnarvon eût engagé, à quelque degré que ce fût, la responsabilité du cabinet dont il faisait partie. D'après les assertions de lord Carnarvon, la conversation n'aurait jamais dévié des considérations les plus générales sur l'état politique et économique de l'Irlande, sur l'opportunité de l'organisation d'un régime représentatif local qui donnerait aux Irlandais un contrôle efficace sur la direction de leurs

propres affaires, enfin sur les souffrances de l'industrie irlandaise et sur le bon effet que pourrait produire, au point de vue du relèvement et de la prospérité de cette industrie, l'établissement de quelques droits protecteurs à l'entrée dans l'île. On se serait séparé, assez satisfait de part et d'autre, avec le sentiment qu'il ne serait pas impossible de donner satisfaction, dans une certaine mesure, aux revendications de l'Irlande dans ce qu'elles pouvaient présenter de sensé et de légitime. Aucun accord cependant n'aurait été établi, même en principe, et le rôle de lord Carnarvon se serait borné en fait à celui d'un auditeur bienveillant. D'après M. Parnell, au contraire, le lord-lieutenant aurait parlé beaucoup et non point pour ne rien dire, non pas seulement en grand seigneur ou en homme d'état curieux de s'instruire des choses d'Irlande, mais comme un haut fonctionnaire, discutant les conditions d'un concours à obtenir et prenant des engagemens explicites au nom du gouvernement dont il était membre. Le chef de la ligue nationale serait sorti de l'entrevue avec la conviction que si les conservateurs l'emportaient dans les élections, il y avait lieu de compter qu'ils voteraient une mesure assurant à l'Irlande un degré sérieux d'autonomie, et M. Parnell est allé jusqu'à affirmer que, d'après les propres paroles du collègue de lord Salisbury, il ne pouvait mettre en doute que cette mesure devait comprendre l'existence d'un parlement séparé pour l'Irlande, investi du droit de légiférer sur toutes les matières non impériales et expressément de statuer sur le régime douanier de l'île.

Il ne circula à cette époque sur l'entrevue que des rumeurs assez vagues touchant une alliance des parnellistes et des tories. Cependant tout le monde avait le sentiment que la question irlandaise prendrait une grande importance dans le prochain parlement. Le *Spectator*, au nom des libéraux modérés, conseillait à tous les Anglais capables de réflexion de se tracer à l'avenir avec précision la limite extrême des concessions à faire aux Irlandais. Le *Truth*, au nom des radicaux, répondait que les amis du *Spectator* feraient bien de ne pas fixer trop rigoureusement cette limite, attendu que les concessions iraient sans doute au-delà de ce que l'on pouvait actuellement imaginer. M. Chamberlain, représentant de Birmingham, chef reconnu de la fraction radicale de la majorité que jusqu'alors M. Gladstone avait groupée sous l'étendard du libéralisme, était un apôtre opiniâtre du principe de la décentralisation administrative. Sous le titre de *Local Government and Ireland* il avait récemment publié dans la *Fortnightly Review* un article où l'établissement d'un conseil national à Dublin, investi du pouvoir de légiférer sur les affaires purement irlandaises, lui paraissait la solution rationnelle du problème devant lequel avaient échoué jusqu'à

présent tous les gouvernemens de la Grande-Bretagne. Mais la création de ce conseil national à Dublin, appuyé sur des conseils locaux, chargés de l'administration des affaires spéciales à chaque comté, n'était qu'une partie d'un plan général impliquant l'institution de conseils semblables pour l'Écosse et pour le pays de Galles. « La première œuvre du parlement réformé de 1832, dit-il, a été l'établissement du gouvernement local dans les cantons. La première œuvre du parlement réformé de 1868 a été d'étendre la sphère du gouvernement local aux questions d'enseignement. Le parlement réformé de 1885 aura pour première tâche d'achever l'édifice du gouvernement local dans quelques parties du royaume-uni et d'en jeter les fondemens dans les autres parties. » L'éditeur de la *Fortnightly Review* appelait l'attention publique sur cet exposé des vues d'un des principaux chefs du libéralisme. « Il n'est pas douteux, dit-il, que la solution proposée par M. Chamberlain ne soit celle que M. Gladstone défendra et fera triompher dans le prochain parlement et devant le pays. »

Ce que lord Carnarvon avait pu se laisser aller à promettre implicitement à M. Parnell avait, sans doute, une forte analogie avec le système préconisé par M. Chamberlain. Mais il n'était entré dans la pensée d'aucun de ces deux hommes d'état que la concession à l'Irlande d'une part quelconque de contrôle sur ses propres affaires pût entraîner le moindre péril pour le maintien de l'unité impériale. Ni le conservateur ni le radical n'avaient entendu qu'ils fussent prêts à concéder à l'Irlande le *home rule*, en termes francs et nets la rupture de l'union avec la Grande-Bretagne.

C'était pourtant là ce que voulaient en réalité les autonomistes irlandais. La chambre des communes était impropre, pensaient-ils, à gouverner l'Irlande. L'état-major de fonctionnaires anglais envoyés de Londres pour gérer les affaires générales du pays et composant ce qu'on appelait la coterie du château (*the Castle*), vivait absolument isolé dans sa résidence officielle, ne connaissant rien des sentimens et des besoins de la population irlandaise. Il en était de même des vingt-trois gentlemen que le sherif réunissait deux ou trois jours par semestre au siège de chaque comté pour régler les affaires locales et voter les taxes. De même pour les inspecteurs de police et pour les juges. Entre cette cohorte d'étrangers aux gages de la couronne et le peuple, que pouvait-il y avoir de commun? Intérêts, religion, politique, tout ne les tenait-il pas séparés et hostiles? Les nationalistes demandaient pour les Irlandais le droit de rentrer en possession du contrôle de leurs écoles, de leurs ponts, de leurs routes, de leurs établissemens de bienfaisance. Ils voulaient bien autre chose encore, un parlement à eux, fabriquant des lois à Dublin, avec un budget national à voter, avec des ministères

à édifier et à renverser à leur gré. Ces aspirations étaient discutées dans la presse. On comparait le système politique qui résulterait de la réalisation éventuelle des demandes de l'Irlande avec les modèles analogues que pouvait offrir le monde civilisé, notamment avec le dualisme austro-hongrois et le système fédératif des États-Unis. Les objections paraissaient formidables; au-dessus de ce parlement de l'Irlande, et de ce qui ne serait plus que le parlement de l'Écosse et de l'Angleterre, ne faudrait-il pas constituer une autre assemblée chargée de toutes les questions relatives aux intérêts communs, politique étrangère et coloniale, services impériaux de l'armée et de la marine, etc.?

Telles étaient les idées qui flottaient, indécises et vagues, paraissant appartenir exclusivement au domaine de la théorie pure, sinon de la chimère, lorsqu'un incident d'une portée capitale vint leur donner un corps et poser le problème de l'unité ou de la dislocation de l'empire britannique, dans les termes les plus précis et les plus concrets, devant l'opinion publique et devant les partis.

On sait qu'il existe en Amérique, en formation depuis une trentaine d'années, et devenant chaque jour plus riche, plus active et plus puissante, une nouvelle Irlande, composée des émigrés de l'ancienne, et qui suit avec la plus opiniâtre sollicitude les destinées de la mère patrie, séjour des anciennes misères. Il y avait eu naguère une *land league* en Amérique comme en Irlande. Il y avait maintenant une *ligue nationale* américaine ne faisant qu'un pour ainsi dire avec la ligue nationale du vieux pays. La jeune Irlande envoyait à sa mère de fréquens et larges subsides pour qu'elle pût soutenir la lutte contre l'Angleterre. Elle envoyait aussi d'étranges combattans, de véritables *desperadoes*, porteurs de machines infernales pour faire sauter les ponts, les monumens, les gares de Londres et jusqu'au palais de Westminster. A côté du parti constitué à New-York exclusivement en vue de fournir des fonds au constitutionnalisme parnelliste, il y avait un parti *extrémiste*, persuadé que la dynamite était le seul argument dont il fût sensé de faire usage à l'égard du gouvernement anglais. Or le clan na-Gael, âme du parti extrémiste, association secrète dont les chefs principaux étaient à cette époque Sullivan, Egan, Baland, Fitzgerald, prit vers le milieu de 1885 un ascendant complet sur les fractions plus modérées dans la direction des affaires de la jeune Irlande. On trouvait que M. Parnell mettait infiniment trop de parlementarisme et d'opportunisme dans sa façon de conduire l'Irlande au *home rule*. On avait hâte d'aboutir. Un délégué fut envoyé en Europe, chargé de signifier au grand agitateur qu'il eût à revendiquer sans retard et hautement un parlement séparé ou à laisser à d'autres l'honneur de travailler au triomphe des fins de la nationalité irlandaise. Après

quelque résistance, M. Parnell, qui était en pleine négociation avec le parti conservateur, promit d'obéir aux injonctions de ses patrons d'Amérique. Le 25 août, il tint sa promesse.

Il avait convoqué pour ce jour-là à Dublin ses principaux lieutenans et la plupart de ses collègues de la chambre. Il avait à leur exposer, dit-il, le plan de la campagne électorale en Irlande. Il déclara solennellement que, dans le prochain parlement, il réclamerait l'indépendance législative, en d'autres termes, le rappel de l'acte d'union, le rétablissement d'un parlement irlandais à Dublin. Après les tergiversations sans fin du précédent ministère britannique, entre de timides lois pour l'amélioration du sort des fermiers et des lois de coercition attentatoires à la liberté individuelle, l'adoption d'une telle mesure pouvait seule mettre un terme aux maux de l'Irlande. Pour arracher à l'Angleterre cette concession suprême, il fallait que le groupe parlementaire irlandais fût l'arbitre souverain des ministères dans la chambre des communes, et le moyen était tout à portée. Il suffisait que, dans chaque circonscription électorale de l'Irlande (il y en avait 102 d'après la loi nouvelle), la ligne nationale présentât et fît triompher un candidat qui se fût engagé de la façon la plus formelle à lui obéir, à lui Parnell, en toute circonstance, dès qu'il s'agirait d'un vote à la chambre, et à donner sa démission plutôt que d'enfreindre son engagement.

La publication de ce discours produisit en Angleterre une très vive sensation. Elle déconcerta les tories, en leur enlevant l'illusion d'une alliance dont ils avaient pensé tirer un si bon parti. Elle provoqua dans la presse de toutes les opinions une véritable explosion d'indignation. Le *Daily News* et le *Morning Post* condamnèrent presque dans les mêmes termes le cri de séparation de M. Parnell et ripostèrent par le cri de l'union. Le *Standard* conseillait une alliance des tories et des libéraux contre le *home rule*, comme si déjà la preuve n'avait pas été faite que cette alliance était une utopie. Le marquis de Salisbury put se convaincre que ses avances à M. Parnell ne seraient pas récompensées, et ne lui serviraient pas plus que n'avait profité à M. Gladstone le pacte de Kilmainham.

IV.

Les vacances sont finies. Tout le monde est rentré et la campagne électorale s'engage. Le combat commence par un duel d'artillerie à longue portée. Les leaders des deux camps se lancent à la tête leurs manifestes, que vont reproduire à l'infini des centaines de candidats. De même on voit, dans l'*Iliade*, les héros s'injurier avant que les mortels obscurs se précipitent dans la mêlée. Du

côté de l'opposition défile un brillant état-major : M. John Morley, le fidèle lieutenant de M. Gladstone, qui prend à partie de son ton grave et tranchant la politique conservatrice ; lord Hartington, libéral si adouci que les tories le considéreraient presque comme un des leurs, s'il n'était foncièrement whig de famille et de relations personnelles, et s'il n'avait horreur du torysme dernier genre, créé par Disraeli, et remis à la mode par lord Churchill ; encore un modéré et un sage, M. Goschen, libéral indépendant, plus souvent amer que doux à ses collègues en libéralisme, esprit trop exclusivement critique, isolé d'ailleurs, sans clientèle. Voici lord Roseberry, et M. Childers, et sir William Harcourt, sir Charles Dilke, qu'un procès bruyant a fait rentrer depuis peu dans la vie privée ; M. Trevelyan, un des plus actifs aides-de-camp du général en chef ; enfin, le plus ardent de tous, M. Joseph Chamberlain, orateur véhément, clair, élégant, qui se multiplie, portant de ville en ville un évangile de réformes populaires, débitant de longues harangues, composées avec le plus grand art, promettant de guérir le fléau du paupérisme, séduisant les masses et inquiétant les propriétaires. M. Chamberlain n'a pas encore dépassé l'âge moyen ; son influence est déjà considérable ; c'est le futur chef d'un grand parti. Il préconise l'impôt progressif sur le revenu, l'achat forcé des terres aux propriétaires et leur location à bas prix par petits lots aux travailleurs, la gratuité absolue de l'enseignement.

Dans le camp opposé, les talens ne font point défaut. La note est donnée par lord Salisbury, sir Michael Hicks-Beach, sir Richard Cross, lord Randolph Churchill. On attaque la politique brouillonne et spasmodique de M. Gladstone, on raille les airs de croquemitaine de M. Chamberlain. Le mot d'ordre est de ne point chercher querelle aux nationalistes irlandais, quitte à rompre de temps à autre une lance en faveur de l'unité de l'empire. Les conservateurs se déclarent les vrais, les seuls amis des Irlandais en même temps qu'ils se vantent d'être aussi les seuls capables de réaliser les réformes radicales sans troubler les droits acquis ni augmenter les impôts.

Sur toute la surface du royaume se répètent ces refrains. Il y a plus de cinq cents circonscriptions électorales en Angleterre et en Écosse ; dans chacune d'elles, toutes les nuits, se tiennent plusieurs réunions, et dans chaque réunion de puissans orateurs sont *on the stump*. Et toujours il y a des auditeurs que ces flots d'éloquence n'arrivent pas à rassasier. La confusion des idées est grande. Car on s'adresse à deux millions d'électeurs nouveaux, sur les goûts, les tendances et les désirs desquels on ne sait absolument rien. Les ouvriers et les artisans des villes réclamaient depuis longtemps le droit de vote ; mais les paysans des comtés n'ont ja-

mais demandé la franchise électorale ; ils n'ont exprimé aucun vœu, formulé aucun désideratum politique. Nul indice n'aide à deviner comment ils se comporteront dans leur rôle nouveau de citoyens actifs. On n'ose rien promettre avec précision à ces élémens inconnus du scrutin. Aussi les programmes sont-ils désespérément vagues. Impossible de découvrir une opinion nettement formulée sur aucune des grandes questions à l'ordre du jour. N'était la partie critique et agressive de chaque discours, il serait impossible de discerner à quel groupe appartient l'orateur. Tous les candidats s'engagent à faire exactement les mêmes choses, savoir à réaliser des réformes à l'intérieur, à s'occuper du sort des classes pauvres, à sauvegarder la dignité de l'empire et à pacifier l'Irlande.

Sur quoi se font donc les élections? Sur un manifeste que M. Gladstone, au retour d'une excursion en Norvège, lance le 19 septembre en forme d'adresse aux électeurs du Mid-Lothian (comté d'Édimbourg). Semblable aux programmes délibérés et fixés par les conventions nationales de chacune des grandes organisations politiques aux États-Unis, le manifeste de M. Gladstone est accepté par l'immense armée du libéralisme comme la condensation parfaite des vues et des doctrines du parti. C'est un long document, plus long que le fameux manifeste de 1874. Les sujets les plus variés y sont touchés avec une merveilleuse flexibilité ; parfois la pensée paraît obscure, subtile, enveloppée ; c'est le défaut où incline volontiers cette vaste intelligence qui embrasse une question à la fois dans son ensemble et dans ses moindres nuances, dans ses limitations les plus ténues. Ce n'est vague qu'en apparence, et la précision apparaît à l'analyse. M. Gladstone établit une distinction entre les questions qui sont déjà mûres et celles qui ne le sont pas encore. Parmi ces dernières figurent, au premier rang, la reconstitution de la chambre des lords, la suppression de l'église établie d'Écosse et d'Angleterre, la gratuité absolue de l'enseignement. De ces grands problèmes, le parlement qui va être nommé n'aura pas à s'occuper, et quant à lui, Gladstone, il en laissera poursuivre à d'autres la solution. Les questions mûres pour une œuvre immédiate de législation sont : la réforme du règlement de la chambre des communes, l'extension du gouvernement local, la refonte des lois foncières. C'est à résoudre promptement ces questions que devront s'appliquer les élus. Pour l'Irlande M. Gladstone préconise une large extension du *self-government* dans les affaires locales, limitée par la nécessité du maintien de la suprématie de la couronne, de l'unité de l'empire et de l'autorité du parlement nécessaire pour la conservation de cette unité.

En résumé, le manifeste de M. Gladstone présentait comme prêtes pour la législation un certain nombre de mesures nettes, pra-

tiques, modérées ; il n'admettait pas les prétentions du parti du *home rule* irlandais, sans exclure toutefois la possibilité de donner satisfaction à la partie légitime de ces prétentions. Il ouvrait de grandes espérances au parti de la séparation de l'église et de l'état. L'union se fit, complète, sur ce programme entre toutes les fractions du parti libéral, dont chacune y avait trouvé pâture à son goût. Le programme de lord Salisbury ne fut en quelque sorte qu'une réédition limitée et adoucie de celui de M. Gladstone. Il promettait, lui aussi, l'extension du gouvernement local ainsi que des réformes foncières, et revendiquait le maintien de l'unité de l'empire sans répudier la pensée d'une mesure de réorganisation politique pour l'Irlande. Le marquis de Salisbury ne réapparaissait vraiment tory, et tory selon l'ancienne méthode, qu'au sujet de l'église, dont jamais il n'accepterait la spoliation. Bien que des deux côtés on eût parfaitement compris la signification du discours prononcé le 25 août par M. Parnell à ses lieutenans, ni le *leader* libéral ni le chef des conservateurs n'y avait répondu nettement, soit par un refus catégorique, soit par une promesse formelle d'adhésion. L'un et l'autre s'étaient contentés de protester de la nécessité de ne pas rompre l'unité de l'empire. De même, les candidats à leur tour évitèrent de parler de l'Irlande. Cette question que chacun voyait grandir, étendant son ombre chaque jour plus large sur la scène politique, on affectait de l'ignorer. C'était la plus sérieuse, et ce fut la moins discutée. On la craignait, on la fuyait.

Le pays restait extrêmement calme en dépit de l'agitation des principaux chefs de corps et du bourdonnement oratoire des candidats. Ce scrutin, qui mettait en ligne deux millions d'électeurs nouveaux, qui faisait faire à l'Angleterre, selon une expression favorite de nos voisins, un saut dans les ténèbres, n'inspirait ni enthousiasme ni frayeur. Même la dénonciation faite par M. Parnell de l'union de l'Angleterre et de l'Irlande n'avait excité d'indignation que dans quelques bureaux de journaux. La protestation la plus véhémente, la plus chaleureuse, avait été celle de John Bright, et John Bright était un homme du passé. L'Anglais moderne ne ressent pas, en présence des innovations constitutionnelles qui se produisent dans son pays, les émotions qui agitèrent les générations de 1832 et de 1848, même celle de 1868. Ce flegme philosophique est-il le résultat d'un long exercice de la liberté de discussion qui a fini par émousser le sens et la portée des mots, ou, comme on l'a dit, de la foi profonde qu'ont nos voisins en leur étoile, en la constance de leur bonne fortune ? Ils ont tant de fois échappé à des périls, réels ou imaginaires, que le scepticisme les a envahis, et qu'en ce moment ils s'aperçoivent à peine des transformations que subit l'essence de leur

gouvernement. Les grands termes de bouleversement de la constitution, de démocratie, de socialisme, ont perdu pour eux l'aspect terrible sous lesquels ils se présentaient autrefois. Les classes les plus menacées en Angleterre par les progrès de l'esprit révolutionnaires sont résignées à l'idée de voir un jour ce que recèlent de réalité ces vocables effrayans.

Les élections eurent lieu du 24 novembre au 7 décembre, selon la coutume anglaise qui, entre certaines limites, laisse au shérif dans chaque localité le soin de fixer le jour des opérations électorales. De 3 millions sous la loi de 1867, le nombre des électeurs s'est élevé à 5 millions sous la loi de 1885. 377 membres devaient être élus par des comtés, 284 par des bourgs, 9 par des universités, en tout 670 membres, 28 de plus que dans le précédent parlement. L'Irlande comptait 102 sièges, l'Ecosse 72, au lieu de 60 auparavant. La capitale, qui n'avait droit jusqu'alors qu'à 22 membres, en élisait désormais 59. Le résultat ne fut que trop conforme aux prévisions des pessimistes. Si M. Gladstone réussit à faire passer le gros de l'armée libérale, avec son aile droite sous Hartington et son aile gauche sous Chamberlain, en tout 334 élus, le nouveau corps électoral renvoyait aussi à la chambre des communes 250 conservateurs et 86 autonomistes. M. Parnell, comme il l'avait annoncé, était maître de la situation.

Des 102 sièges de l'Irlande, il en avait enlevé 85, c'est-à-dire la représentation complète de l'île, sauf l'angle formé au nord-est par cinq des neuf comtés de l'Ulster, citadelle des protestans loyalistes et des *Orangemen*, où dix-sept tories avaient été élus. En Angleterre même un siège avait été capturé par un nationaliste. Ce qui portait à quatre-vingt six membres le bataillon formidable que M. Parnell allait faire évoluer entre les deux partis. Et dans ces quatre-vingt-six, plus de désaccord, d'hésitation, plus de diversité de tendances, plus d'originalité de pensée. Tous les libéraux, tous les gladstoniens, tous les *home rulers* modérés avaient été chassés de l'île. La représentation irlandaise opposante ne contenait plus que des intransigeans. Les nouveaux élus étaient, à quelques exceptions près (Sexton, Healy, Dillon, O'Connor, Justin Mc Carthy, etc.) des personnages absolument inconnus, simples machines à voter sans phrases, et qui dans chaque circonscription avaient obtenu des majorités écrasantes sur les candidats présentés par la *Irish loyal and patriotic Union* (1). Si les libéraux voulaient se passer du vote des parnellistes, ils tombaient en minorité de 2 voix devant la coalition des deux autres groupes, 334 contre 336. Il fallait donc, de l'un ou de l'autre côté, une entente avec les autono-

(1) Par exemple, 6,763 contre 289, 4,900 contre 102, 4,900 contre 75, etc.

mistes, ou bien le gouvernement parlementaire était frappé de paralysie. M. Parnell savait bien que jamais les deux partis ne s'entendraient contre lui en dépit des belles phrases publiées à cet effet dans les grandes feuilles de Londres. Au contraire, il verrait chacun des *leaders* venant à tour de rôle lui demander à quel prix il se tiendrait pour satisfait. Il répondrait en exigeant le prix le plus élevé, et toute la question était de savoir lequel des deux partis se déciderait à capituler. M. Parnell, avec son bataillon d'autonomistes et sa tactique d'obstruction, déclarait en quelque sorte aux électeurs de toute la Grande-Bretagne : « Ne comptez pas que le parlement puisse jamais s'occuper d'aucune question de législation domestique, aussi longtemps que les Irlandais souffriront et que la question des souffrances de l'Irlande ne sera pas réglée. » Même les crimes agraires, les *outrages*, inspirés par la passion de l'indépendance ou par la haine du *landlordism*, font partie de cette mise en scène, agissant sur l'imagination des Anglais et des Écossais, leur rappelant constamment qu'il y a des Irlandais qui souffrent et qui ne veulent pas qu'à Londres, au parlement, on oublie qu'ils souffrent.

V.

La première et unique session du onzième parlement de la reine Victoria s'est ouverte le 12 janvier 1886. Le ministère Salisbury ne pouvait se faire illusion sur les chances que les circonstances lui offraient de rester au pouvoir. Ces chances étaient nulles. Les libéraux l'emportaient largement par le nombre, les exigences des parnellistes rendaient tout accord avec eux impossible, du moins au point de vue où entendait se maintenir le marquis de Salisbury. D'ailleurs, il y avait déjà toute raison de supposer que M. Gladstone était résolu à courir la grande aventure et à faire aux autonomistes le sacrifice de toutes ses opinions passées concernant le *home rule*. Dès le 16 décembre 1885, des journaux avaient annoncé que M. Gladstone, désireux de régler la question irlandaise avant de quitter la scène politique, travaillait, en sa résidence de Hawarden, à un vaste projet d'autonomie politique pour l'Irlande ; que les détails de la combinaison étaient tenus soigneusement secrets, les lords Granville, Spencer et Roseberry étant seuls dans la confidence ; que rien ne serait révélé avant que le parti libéral fût revenu au pouvoir ; enfin, point capital, que le plan de M. Gladstone comprenait la concession d'un parlement irlandais indépendant.

Ces bruits pouvaient être controuvés ou simplement exagérés, bien que vers les fêtes de Noël, ils eussent pris une consistance qui ne laissait plus que peu de place au doute. Ils n'en plaçaient pas moins

l'administration du marquis de Salisbury dans un grand embarras, puisque, s'ils étaient exacts, il devenait tout à fait inutile de songer à proposer des concessions raisonnables au parti parnelliste. La situation tendait, en outre, à devenir critique au-delà du canal Saint-George. L'attitude vraiment libérale du vice-roi, lord Carnarvon, n'avait pas gagné un autonomiste à la conciliation. Le *boycottage*, depuis le commencement de l'hiver, était mis en pratique avec une audace qui déconcertait et frappait d'impuissance tout l'appareil gouvernemental, judiciaire et policier du monde officiel à Dublin; grâce à ce terrible instrument d'oppression, l'ascendant de la ligue nationale s'établissait, incontesté, dans toute l'Irlande. Sur un point seulement la résistance s'organisait, mais avec des procédés extra-réguliers. Les loyalistes de l'Ulster annonçaient que les plus grands désastres devaient éclater si le *home rule* était concédé à l'Irlande, et qu'ils n'hésiteraient pas devant une guerre civile pour se préserver de ce fléau. Donc, point d'illusion : la question de l'Irlande devait être soulevée à bref délai sous une forme ou sous une autre. Quant à une entente entre les deux partis constitutionnels contre l'ennemi commun de l'unité de l'empire britannique, il n'y fallait point penser, si réellement M. Gladstone était résolu à passer le Rubicon et à proposer au parlement la séparation législative de l'Irlande et de l'Angleterre.

Il paraît qu'à cette époque M. Gladstone écrivit à lord Salisbury pour lui offrir le concours parlementaire du parti libéral dans le cas où le chef des conservateurs serait disposé à présenter lui-même un projet capable de donner satisfaction aux justes revendications de l'Irlande. L'engagement était ferme et sans condition, assura plus tard M. Gladstone. Il était, au contraire, absolument vague et pouvait se rapporter tout aussi bien à la politique extérieure du cabinet qu'à ses intentions à l'égard des autonomistes, répliqua lord Salisbury lorsque, aux élections de juillet dernier, il fut mis directement en cause par son rival. D'ailleurs, ajouta-t-il, M. Gladstone s'était réservé toute liberté d'action, ce qui donnait une valeur bien chétive au prétendu engagement. Quoi qu'il en fût de ce point délicat qu'il est impossible de trancher entre les démentis et les affirmations réciproques de deux parties également respectables et autorisées, lord Salisbury ne crut pas devoir accueillir favorablement les avances qui lui étaient faites. Son parti était pris, il *gouvernerait* l'Irlande ou quitterait le pouvoir. Le discours de la reine, faisant allusion aux attaques dirigées contre l'union législative, annonçait une opposition résolue à toute tentative de renversement de cette loi fondamentale. Il ajoutait que le système de l'intimidation organisée s'étant fort développé en Irlande, le gouvernement, obligé de pourvoir à la protection des droits et à la

liberté des citoyens, demanderait au parlement des pouvoirs exceptionnels pour le cas où les provisions des lois ordinaires deviendraient insuffisantes. Suivait l'annonce de diverses mesures qui seraient présentées au parlement conformément au programme officiel du parti conservateur aux dernières élections, et notamment des bills pour le gouvernement local dans les comtés (Grande-Bretagne et Irlande), des bills pour la négociation et le transfert des terres, etc. La discussion de l'adresse était à peine ouverte lorsque M. Gladstone fit entendre aux parnellistes qu'il était prêt, s'il revenait au pouvoir, à leur faire une offre sérieuse et dit qu'il ne pouvait comprendre que l'on parlât de loi fondamendale à propos de l'*act* d'union, alors que l'unité de l'empire avait existé pendant six cents ans avant cet *act*. M. Parnell et l'un de ses lieutenans, M. Sexton, répondirent en termes chaleureux à cette déclaration. Lord Randolph Churchill se hâta de bien établir la différence qui caractérisait la politique gladstonienne de celle des conservateurs, en disant que les mesures que proposait le cabinet pour le gouvernement local ne contiendraient aucune clause tendant à l'établissement d'une législature irlandaise séparée. Quelques jours après, renonçant à tout atermoiement, le cabinet donna avis qu'il allait présenter un bill visant le rétablissement de l'ordre social en Irlande par la suppression de la *Ligue nationale*. Cette annonce scellait l'alliance entre M. Gladstone et M. Parnell, et le résultat ne s'en fit pas attendre. Sur un amendement à l'adresse présenté par M. Jesse Collings, le cabinet fut battu par 329 voix contre 258. L'amendement reprochait au gouvernement de n'avoir fait aucune promesse d'appliquer avec énergie la politique de division de la propriété foncière. Lord Hartington et M. Goschen, qui ne sont rien moins que des démagogues et qui ne voulaient paraître à aucun prix encourager les espérances extravagantes que représente la formule popularisée par les radicaux : « Trois acres et une vache, » avaient parlé et voté contre l'amendement. C'était un commencement de sécession. Il ne s'agissait encore que de quelques sommités du monde parlementaire. Mais déjà les chefs des grandes familles whigs et des radicaux réputés pour leur indépendance de caractère ne cachaient pas l'intention de résister à une politique de soumission devant les menaces de la Ligue nationale.

VI.

M. Gladstone, chargé par la reine de composer une nouvelle administration, n'essaya même pas d'enrôler quelques-uns de ses anciens collègues. D'autres, dont il rechercha le concours, le lui refusèrent. Parmi les premiers sécessionistes, figuraient, avec lord

Hartington et M. Goschen, M. Forster, que bientôt la mort allait enlever, lord Selborne, lord Northbrook, le duc d'Argyll, lord Richard Grosvenor, M. Courtney, lord Cowper. Sir Henry James refusa le grand sceau. M. John Morley, depuis longtemps acquis aux idés du *home rule*, fut nommé secrétaire pour l'Irlande. M. Gladstone mit lord Rosebery aux affaires étrangères, lord Granville aux colonies, sir William Harcourt aux finances, M. Childers à l'intérieur. Lord Spencer fut président du conseil; M. Campbell-Bannerman, un *home ruler* de fraîche date, eut la guerre, lord Ripon la marine, M. Mundella le commerce. M. Chamberlain, bien que partisan résolu, comme on l'a vu, d'un système de décentralisation dans toutes les parties du royaume-uni, s'était prononcé très nettement contre la concession d'une législature séparée pour l'Irlande; il entra pourtant dans le cabinet comme président du bureau du gouvernement local. M. Trevelyan, qui s'était fait de même l'avocat du maintien du contrôle impérial sur l'Irlande, accepta le poste de secrétaire pour l'Écosse. Pour gagner ces deux collaborateurs, M. Gladstone avait dû leur déclarer que le principe sur lequel se constituait le cabinet, était l'examen approfondi de la question irlandaise. Il semblait entendu que rien n'était encore engagé; et cependant M. Gladstone avait déjà tout son plan formellement arrêté.

Le parlement reprit ses travaux le 18 février. M. Gladstone demanda que la chambre des communes s'occupât du budget avant toute autre affaire, déclarant en même temps que le cabinet étudiait de graves questions, et que cette étude pourrait bien se prolonger pendant quelques semaines encore; un membre du cabinet fixa, pour la révélation des plans du cabinet, la date du 1er avril, ce qui parut assez plaisant. Sir Michael Hicks-Beach et lord Randolph Churchill cherchaient à obtenir des informations plus précises sur les intentions du gouvernement, et présentaient même à ce sujet un amendement à une des lois financières. Par 364 voix contre 204, la chambre décida de laisser à M. Gladstone tout le loisir d'élaborer ses projets. Certains libéraux cependant étaient sérieusement inquiets. En mars, lord Hartington, parlant au *Eighty Club*, déclara que, malgré sa répugnance à donner le signal d'un conflit, il devait aviser ses coreligionnaires politiques de la nécessité de conserver leur liberté d'action et de ne point s'abandonner aveuglément à la direction d'un homme d'état, si séduisant, si éminent qu'il fût. Cette protestation d'indépendance était à peine lancée qu'une scission éclata dans le cabinet. M. Gladstone s'était décidé, le 13 mars, à faire connaître à ses collègues les détails de son plan de *home rule*. M. Chamberlain et M. Trevelyan, édifiés sur le caractère et la portée des propositions du premier ministre, donnèrent aussitôt leur démis-

sion. M. Gladstone obtint d'eux, non sans peine, que le fait ne fût officiellement annoncé qu'au moment précis où le bill pour le gouvernement autonome de l'Irlande serait déposé. Ils n'attendirent cependant point cette date, et leurs successeurs étaient déjà nommés lorsque M. Gladstone fit savoir à la chambre qu'il lui présenterait son bill le 8 avril.

M. Gladstone accomplit ce jour-là un de ses plus merveilleux exploits oratoires. La curiosité publique avait été excitée au plus haut point. Jamais la chambre des communes n'avait contenu tant de monde; on s'étouffait dans la salle et dans les galeries. L'illustre homme d'état, qui atteignait sa soixante-dix-septième année, parla pendant plus de trois heures, tenant amis et ennemis sous le charme de sa diction si limpide, si souple, promenant son auditoire, sans le fatiguer, à travers le labyrinthe des complications infinies de ce projet de loi, œuvre de plusieurs mois. Mais si l'orateur excita l'admiration, le législateur provoqua un grand étonnement. Le mécanisme si ingénieux de contrepoids et de garanties, destiné à rassurer l'opinion sur la portée des concessions offertes, ne pouvait cependant dissimuler le vrai caractère du projet. Le système de *home rule* de M. Gladstone se ramenait en substance à l'établissement en Irlande d'un pouvoir exécutif séparé, uniquement responsable devant une législature siégeant à Dublin et investie de pleins pouvoirs pour modifier les lois civiles et criminelles, porter ateinte aux contrats existans, régler les conditions et le mode de protection de la vie et de la propriété. Certaines affaires d'un intérêt impérial, l'armée, la marine, les affaires étrangères et coloniales, le commerce, la circulation, les biens des corporations religieuses, étaient maintenues hors de la sphère de la législation irlandaise. Le lord-lieutenant avait le droit de *veto* sur les actes législatifs, mais seulement après avis conforme des ministres irlandais. La législature devait être divisée en deux ordres, le premier comprenant des pairs et d'autres membres élus d'après certaines conditions assez élevées d'éligibilité, le second émanant du suffrage habituel. En cas de dissidence sur une mesure proposée, celle-ci était ajournée à trois ans ou jusqu'à la la dissolution du parlement. La clé de voûte de toute la combinaison était l'exclusion des représentans de l'Irlande du parlement anglais. Nul doute que M. Gladstone n'eût été mû surtout par la pensée que, dans la chambre des communes, tout le monde accueillerait avec satisfaction une clause dont le premier effet serait de débarrasser le parlement du cauchemar perpétuel de la présence des quatre-vingt-cinq janissaires de M. Parnell, de leur vote mécanique, de leur jeu de bascule entre les deux partis et de leur odieux système d'obstruction. Il eut la stupéfaction de voir cette clause devenir la pierre d'achoppement de tout son système.

Originairement, le projet de M. Gladstone avait son corollaire logique dans l'abandon au parlement séparé de Dublin du contrôle sur les douanes et l'excise. M. Gladstone dut renoncer à cette disposition, car, si elle avait été maintenue, deux ou trois autres ministres auraient suivi MM. Chamberlain et Trevelyan dans leur retraite. Mais si les douanes et l'excise restaient au pouvoir du parlement impérial, que devenait, avec l'exclusion des membres irlandais de ce parlement, le principe que « taxation et représentation doivent marcher ensemble? »

La contribution de l'Irlande aux charges impériales était fixée à 3,242,000 livres, somme que M. Parnell, bien qu'il se déclarât satisfait de tout le reste du projet, se hâta de trouver excessive. Il y avait là pour l'avenir un excellent sujet de protestation désigné au patriotisme irlandais. *No tribute!* serait le cri des futures revendications. Enfin, que faisait-on des populations protestantes loyalistes de l'Ulster? Leur sort était simplement confié à la merci du gouvernement de la ligue nationale et d'une assemblée que domineraient des archevêques catholiques comme Mgr Walsh et Mgr Croke.

La discussion du bill en première lecture donna occasion aux libéraux dissidens de s'expliquer sur la situation qui leur était faite. Le vrai dissident, dirent-ils d'abord, était M. Gladstone lui-même; car c'était trahir les anciennes traditions du parti libéral que d'introduire dans le parlement une combinaison aussi révolutionnaire, et dont les tendances nouvelles ne devaient plus caractériser le libéralisme en général, mais seulement le libéralisme gladstonien. M. Trevelyan dit qu'il ne pouvait se résoudre à abandonner tout le mécanisme de l'application de la loi et du maintien de l'ordre à une législature dominée par une organisation qui fondait son pouvoir sur un système de terrorisme et de crimes. M. Chamberlain démontra que le bill n'offrait aucune garantie sérieuse soit pour la conservation de l'unité de l'empire, soit pour la protection de la minorité en Irlande. Ce qu'il rendait certain, au contraire, c'était le renouvellement de l'agitation à bref délai, et cette fois pour la rupture du *dernier lien* entre la Grande-Bretagne et l'Irlande (1). En ce qui le concernait personnellement, le bill ne satisfaisait à aucune des conditions auxquelles il était entré dans le cabinet en février.

(1) C'est M. Trevelyan qui avait d'abord accusé M. Parnell d'avoir dit un jour qu'il ne se reposerait jamais tant qu'il n'aurait pas brisé le dernier lien entre l'Angleterre et l'Irlande. M. Parnell, se levant, s'écria indigné : « Ce n'est pas la première fois que cette calomnie est lancée contre moi. Je demande où et quand on me fait prononcer ces paroles. » — M. Trévelyan : « A Cincinnati. » — M. Parnell : « Vous n'indiquez ni la date, ni le journal où la citation est empruntée. J'ai les comptes-rendus de mes discours à Cincinnati; aucun ne contient les paroles qu'on m'attribue. » — M. Trevelyan : « La date est le 23 février 1880; le journal est l'*Irish World*. »

Mais lorsque M. Chamberlain voulut parler d'un certain bill pour le rachat des terres qui faisait, disait-il, partie intégrante du projet de gouvernement de l'Irlande bien que M. Gladstone ne l'eût pas encore présenté, le premier ministre l'interrompit, ne lui reconnaissant pas le droit d'arguer d'une proposition dont les termes étaient jusqu'ici inconnus. Lord Hartington prononça, sur le ton d'une énergie concentrée et émue, un discours qui fit une grande impression sur la chambre et sur le pays. Il dit que la vie publique lui avait toujours paru comporter de rigoureux engagemens personnels, et qu'il ne pouvait s'associer à la tentative de M. Gladstone pour imposer au parlement une question qui n'avait pas été soulevée aux élections générales. Car, si le *home rule* avait été déclaré alors un article de foi pour le parti libéral, les électeurs auraient, sans aucun doute, rendu un verdict bien différent. Quant au bill lui-même, il ne le jugeait propre qu'à substituer des maux réels aux maux pour la plupart imaginaires dont se plaignait l'Irlande et à provoquer les plus graves conflits. Le bill fut encore attaqué par M. Goschen, puis par M. Hicks-Beach et par lord Randolph Churchill.

La défense fut assez faible. A entendre M. Morley, secrétaire pour l'Irlande, qui revenait d'une excursion de quelques semaines dans l'île, tout espoir était à jamais perdu de pouvoir gouverner avec des lois ordinaires, et comme il y avait tout à redouter du nombre et de la résolution des parnellistes, de la puissance de la ligue nationale et des forces secrètes du parti irlandais-américain, il n'y avait plus qu'à s'incliner devant les réclamations des *home rulers*. Sir William Harcourt se répandit en plaisanteries et en sarcasmes contre les conservateurs et déclara qu'à tout prendre, si la tentative proposée par M. Gladstone échouait, il resterait toujours la ressource de reconquérir l'Irlande. M. Gladstone dut constater avec tristesse combien son projet était froidement accueilli. Effrayé surtout de la défection de M. Chamberlain et craignant que les whigs et les radicaux ne fussent entraînés en masse hors du parti libéral, il crut devoir essayer de la conciliation. Ses propositions, dit-il, *tenaient le champ*, elles pouvaient avoir des contradicteurs, mais on n'osait rien proposer pour les remplacer. Néanmoins les détails n'en étaient nullement immuables; il ne considérait aucune des clauses comme vitale et essentielle, même celle de l'exclusion des membres irlandais du parlement, qui, à sa grande surprise, avait soulevé tant d'objections, et il ne se refusait nullement à des modifications qui pourraient être reconnues nécessaires.

Mais M. Gladstone n'avait encore accompli que la moitié de sa tâche. Il lui restait à faire connaître à la chambre l'économie de son second bill, qui avait trait au rachat des terres en Irlande, mesure indissolublement liée, dans sa pensée, au projet de *home rule*.

La présentation en fut faite à la chambre des communes, le 13 avril, et le premier ministre en développa un éloquent et chaleureux commentaire, déclarant qu'il considérait ce projet comme l'unique moyen de rétablir l'*ordre social* en Irlande en dehors du recours continuel à la pénible nécessité de la répression des crimes. En vertu des dispositions de la future loi, les autorités publiques constituées en Irlande sous le régime du *home rule* (parlement indépendant et pouvoir exécutif responsable devant ce parlement) se déclaraient prêtes à acquérir les terres de tout *landlord* désireux d'aliéner son domaine, et à en transférer la propriété aux fermiers. Une commission spéciale serait instituée par le gouvernement irlandais pour déterminer dans chaque cas particulier le prix d'acquisition sur la base de vingt années de fermage, avec pouvoir d'augmenter ou de diminuer la somme selon les circonstances spéciales. Le montant du prix déterminé serait avancé au gouvernement irlandais par le gouvernement impérial, au moyen d'une émission de Consolidés. Le fermier acquéreur s'engageait à rembourser en quarante-neuf termes annuels égaux la somme dont il devenait débiteur à l'égard du gouvernement de son pays (1). Ces annuités, ainsi que tous les produits des taxes irlandaises, devaient être versées entre les mains d'un receveur-général nommé par le gouvernement anglais (précaution injurieuse, crut devoir protester M. Parnell), et sur cet ensemble de recettes serait prélevé, comme première charge, le remboursement dans des conditions déterminées des avances faites par le gouvernement impérial.

A quel chiffre pouvaient s'élever ces avances? Le projet les fixait à 50 millions de livres sterling (1,250 millions de francs). M. Gladstone, il n'y avait pas encore bien longtemps, avait évalué lui-même à 300 millions livres sterling (7 1/2 milliards de francs) les frais d'une opération de ce genre, ayant pour objet de désintéresser d'une manière définitive toute la classe des propriétaires fonciers en Irlande. Puis ce chiffre avait été réduit de moitié, et ramené plus bas encore. Le mois précédent, M. Gladstone avait parlé de 120 millions à MM. Chamberlain et Trevelyan, et ni l'un ni l'autre n'avaient admis qu'un engagement aussi colossal pût être contracté par l'Angleterre sur la seule garantie de la solvabilité du futur gouvernement irlandais. Ils ne s'expliquaient pas maintenant que le bill présenté par leur ancien maître et collègue ne fît plus mention que de 50 millions de livres sterling. Si M. Gladstone proposait un bill pour le rachat des terres, c'est qu'il considérait comme une obligation

(1) Cette seconde partie du grand projet de *home rule* de M. Gladstone n'était, à tout prendre, que la généralisation du système dont le *purchase act* voté par les conservateurs, en 1885, a organisé un commencement d'application.

morale du gouvernement anglais de désintéresser les *landlords* au moment où allait être remise aux mains de la Ligue nationale la responsabilité de la protection de l'ordre social dans l'île. Si cette obligation morale existait réellement, il ne pouvait être question de distinguer entre les *landlords*, de favoriser les uns au détriment des autres, de n'admettre au bénéfice de la loi que ceux qui auraient été les premier à le réclamer. Dès lors la somme proposée était notoirement insuffisante. La réduction imposée au chiffre primitif n'avait d'autre but que de leurrer l'opinion sur l'étendue des sacrifices auxquels l'Angleterre devrait se résigner.

Le *Purchase bill*, malgré ou plutôt vu l'importance énorme des intérêts qu'il mettait en jeu, ne fut pas sérieusement discuté. Déjà les partisans de M. Gladstone sentaient la partie compromise. Par la seule production de telles combinaisons financières, les dissidens justifiaient leur refus de consentir à M. Parnell des concessions impliquant des risques aussi menaçans pour les intérêts de l'Angleterre. On arrivait aux fêtes de Pâques. La question étant maintenant posée avec la plus grande netteté devant le pays, les politiciens, pendant la clôture temporaire du parlement, allaient entretenir l'agitation de façon à préparer le dénoûment pour la rentrée.

VII.

Un peu avant les vacances, les libéraux dissidens et les conservateurs avaient tenu, sous la dénomination nouvelle d'*unionistes*, un grand meeting où, sur l'estrade, lord Hartington et M. Goschen avaient paru à côté de lord Salisbury et de MM. Smith et Plunket. La réunion avait voté la formation d'une association libérale pour le maintien de l'union législative. M. Chamberlain se rendit à Birmingham pour expliquer à ses électeurs, étonnés de son attitude, les motifs qui l'avaient déterminé à se séparer de M. Gladstone. Il obtint d'eux un vote de confiance, mais accompagné du vœu qu'une reconciliation intervînt entre M. Chamberlain et M. Gladstone sur le maintien de la représentation irlandaise dans le parlement anglais. M. Trevelyan à Hawick, M. Courtney à Liskeard, lord Hartington à Rossendale, furent moins heureux dans leur visite à leurs électeurs ; accueillis froidement, ils durent se contenter de résolutions évasives. M. Trevelyan surtout put constater que les Écossais entendaient rester en masse fidèles à M. Gladstone et ne pas s'embarrasser des chicanes plus ou moins judicieuses que des *debaters* de profession pouvaient diriger contre la politique du grand *old man*. L'illustre homme d'état estimait aujourd'hui qu'il fallait concéder l'indépendance législative aux Irlandais après avoir soutenu pen-

dant dix ans tout le contraire? Eh bien! c'est que les circonstances avaient changé, car M. Gladstone ne pouvait avoir tort.

Du côté des parnellistes, on faisait peu de bruit. Le parti autonomiste devait éviter de se montrer trop satisfait, trop empressé à accepter l'offre de M. Gladstone. En Irlande, d'ailleurs, les mécontens ne manquaient pas, estimant que le bill ne reconnaissait pas suffisamment les droits nationaux et qu'il fallait demander de meilleures conditions. Mais M. Parnell se gardait bien d'insister sur les insuffisances du projet en discussion, car il n'eût fait que donner des armes aux adversaires de M. Gladstone, dont le principal argument était que le bill ne contenait aucun élément sérieux de finalité, que les Irlandais ne seraient pas plus tôt en possession de l'indépendance législative qu'ils ne s'en serviraient que pour réclamer la séparation complète. Il lui paraissait bien préférable de s'en tenir à sa tactique habituelle, d'accepter ce que donnerait le parlement, tout en réservant son droit de demander plus encore.

Cette politique de silence était d'autant plus opportune que le parti conservateur commettait au même moment une imprudence. Lord Randolph Churchill était allé agiter l'Ulster et enflammer les passions des loyalistes, presbytériens ou orangistes, en leur dénonçant les complots qui se tramaient contre eux au parlement. Il ne faut pas oublier que l'Ulster n'est point une province exclusivement protestante ou anglaise. La population totale des neuf comtés est de 1,465,000 habitans sur lesquels il y a plus de 600,000 catholiques. Était-il exact de dire que la minorité protestante (7 à 800,000 sur une population totale de l'île de plus de 5 millions) fût entièrement livrée par les bills de M. Gladstone à la merci de la majorité catholique? Assurément non, mais il convenait à lord Churchill de persuader aux loyalistes de l'Ulster que leur perte était assurée s'ils ne prenaient eux-mêmes la résolution de repousser le sort dont on les menaçait. C'était une excitation directe à la résistance armée, à la guerre civile. Les orangistes comprirent ce que l'on attendait d'eux; ils s'armèrent, et, bientôt après, les émeutes sanglantes de Belfast prouvèrent qu'ils n'étaient pas gens à hésiter longtemps pour passer des résolutions aux actes.

Le parlement ayant repris ses séances, M. Gladstone demanda le 10 mai à la chambre des communes de voter la seconde lecture du bill sur le gouvernement de l'Irlande. Il semblait que les dispositions générales se fussent modifiées dans un sens favorable; on parlait volontiers de rapprochement, d'entente. Lord Hartington avait fait comprendre que d'importantes concessions pourraient le ramener; les ministériels, pendant les vacances, n'avaient point défendu les deux bills comme des projets définitifs, mais plutôt comme de simples ébauches, susceptibles de nombreuses corrections. M. Glads-

tone venait de déclarer lui-même, dans un manifeste, qu'il était prêt à accepter les modifications nécessaires. Enfin, M. Chamberlain ne dissimulait pas qu'il était prêt à déclarer son adhésion au bill modifié, et l'on savait qu'un grand nombre de ses partisans l'accompagneraient dans le retour au bercail. On attendait donc avec anxiété les explications de M. Gladstone. Celui-ci se contenta de déclarer, en termes vagues, qu'il ne se refuserait point, en effet, à considérer telles suggestions nouvelles qui pourraient être proposées au sujet du bill lorsque celui-ci, la seconde lecture ayant été votée, serait de nouveau en commission, et qu'il accepterait notamment la participation de la représentation irlandaise aux travaux du parlement toutes les fois qu'il s'agirait des questions de douane ou d'excise pour l'Irlande, ainsi que la formation d'une commission mixte composée de délégués des deux parlemens pour l'examen des traités et d'autres affaires ayant un caractère impérial. Ces paroles, prononcées au milieu d'un silence glacial, causèrent dans les rangs des sécessionnistes le plus vif désappointement; M. Gladstone ne cédait rien en réalité; aucun rapprochement n'était possible; il n'y avait plus qu'à voter contre le bill. M. Labouchère, qui s'était entremis avec zèle entre M. Gladstone et les dissidens, vit que tout était rompu de nouveau, et s'en alla exhaler son dépit dans les couloirs.

En séance publique, les attaques des libéraux unionistes contre les deux bills recommencèrent avec la plus âpre vivacité. Ils avaient à faire comprendre et excuser par l'opinion publique leur sécession et n'y épargnaient point leur peine, à cause de la popularité extraordinaire de M. Gladstone. En réponse à ces attaques, les parnellistes venaient l'un après l'autre, O'Brien, Mc Carthy, O'Connor, Sexton, Healy, décerner au grand homme d'état, au restaurateur de la paix entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, les plus magnifiques éloges. Hors du parlement, le cabinet multipliait les efforts pour ameuter les *caucus* locaux contre les unionistes. Le 27 mai, une grande réunion du parti libéral fut convoquée au ministère des affaires étrangères. Comme il fallait, pour y être admis, adhérer à la formule suivante : établissement en Irlande d'un gouvernement ayant le contrôle des affaires spécialement ou exclusivement irlandaises, lord Hartington, M. Chamberlain et M. Bright, cet ancien ami de M. Gladstone, se trouvèrent exclus du cénacle. Le premier ministre y répéta les déclarations qu'il avait faites à la chambre; il ajouta toutefois que, tenant seulement à faire adopter le principe de l'autonomie irlandaise, il ne chercherait pas à pousser le bill immédiatement au-delà de la deuxième lecture, se réservant de le représenter à la session d'automne avec les remaniemens rendus

nécessaires par la refonte de la clause relative à l'exclusion des membres irlandais du parlement anglais.

Tout dépendait maintenant de l'action du groupe des radicaux. On les disait pour la plupart ébranlés par les concessions de M. Gladstone et moins décidés à suivre jusqu'au bout M. Chamberlain dans son évolution. Pour en finir avec les irrésolutions, celui-ci réunit ses partisans le 31 mai dans une des salles de commission de la chambre des communes et posa résolument la question : fallait-il se rallier, s'abstenir ou voter contre les projets de M. Gladstone? Il était bien décidé, quant à lui, comme l'étaient également M. Trevelyan et M. Bright, à repousser des combinaisons qu'ils étaient d'accord à considérer comme néfastes pour le maintien de l'unité de l'empire britannique. Quarante-six des assistans sur cinquante-quatre prirent l'engagement de voter contre la seconde lecture. L'annonce de cette décision causa une émotion extraordinaire dans les couloirs de la chambre; les ministériels ne doutèrent plus de leur défaite; les bureaux du télégraphe furent envahis, des ordres expédiés de tous côtés aux agens électoraux en prévision d'une dissolution imminente du parlement. Déjà les amateurs de pointage estimaient que les anti-gladstoniens réuniraient près de 350 voix, et les gladstoniens, unis aux parnellistes, moins de 300.

Le lendemain de cette journée décisive, M. Chamberlain expliqua à la chambre des communes son attitude, interrompu à chaque phrase par les vociférations des autonomistes ou par les applaudissemens des conservateurs. Y avait-il dans la chambre un seul membre qui pût soutenir que le bill n'affaiblissait pas la suprématie du parlement impérial? Il mettait au défi les Irlandais partisans du bill d'aller en Irlande soutenir qu'ils désiraient voir se continuer la suprématie réelle du parlement impérial. Ils ne supportaient le bill que parce qu'il transformait la suprématie effective qui existait actuellement en une pure fiction. « Je ne puis admettre, dit-il en terminant, que les pouvoirs du parlement anglais sur l'Irlande soient abaissés au niveau de la suzeraineté de la Porte sur l'île de Chypre. Il n'y a personne ici qui ne sache que tous mes intérêts personnels et politiques m'engageraient à rester à côté de M. Gladstone; il ne se passe pas de jour que je ne reçoive des monceaux de lettres me pressant de voter le bill et d'abandonner les wighs. La tentation est grande, mais je ne suis pas assez vil pour satisfaire mon ambition personnelle en trahissant mon pays. »

Il était temps d'en finir. M. Gladstone fixa au 7 juin le vote décisif. Les home-rulers firent grand tapage d'une déclaration de lord Salisbury, que ce qui pouvait le mieux convenir à l'état actuel de l'Irlande, c'était vingt années de gouvernement résolu. Oui,

s'écria-t-on, vingt années de suppression de toutes les libertés populaires! Dans la dernière soirée, M. Parnell prononça un grand discours en faveur du bill. « Les conservateurs et les libéraux dissidens, dit-il, prétendent qu'ils ne parviennent à découvrir dans les bills proposés que des germes de futurs conflits, plus redoutables que ceux dont on a déjà tant de peine à se défendre. C'est une erreur, et je puis affirmer que mes compatriotes acceptent, ainsi que moi, les propositions de M. Gladstone comme un règlement définitif. Les Irlandais se déclarent satisfaits; ils ne demandent et ne demanderont rien de plus. » M. Gladstone fit un dernier et pathétique appel aux flottans, à tous ceux qui ne se résignaient que si péniblement à ne plus voter avec lui. Enfin l'on passa au vote. La salle présentait le même aspect que dans la nuit où M. Gladstone avait expliqué ce bill sur le gouvernement de l'Irlande, dont le sort allait se décider. La chambre des communes était au grand complet; sur 670 membres qu'elle compte (aucun siège ne se trouvant alors vacant), 665 étaient présens. Toutes les tribunes regorgeaient de spectateurs. L'émotion fut à son comble lorsque, M. Gladstone ayant fini son discours, le *speaker* demanda quels membres étaient en faveur du bill et que la clameur terrible des *ayes* (oui) fut suivie de la clameur plus forte encore des *noes* (non), et que l'ordre fut ensuite donné, après deux épreuves indécises, de passer à la division, les partisans du bill défilant à droite et les adversaires à gauche. En quelques minutes, la manœuvre était terminée, les membres revenus à leurs places, et le président, au milieu d'un grand silence, proclamait: oui, 311; non, 341 (1). Un long cri de triomphe des unionistes éclate, accompagné d'un tumulte indescriptible, de gestes désordonnés, de la plus fantastique confusion. Enfin, quand l'exaltation des conservateurs commence à s'apaiser, la phalange des Irlandais se lève brusquement et fait à son tour un vacarme assourdissant. Une voix retentit: « Trois *cheers* pour le grand *old man!* » et les trois *cheers* font trembler la salle. Une autre voix crie: « Un grognement pour Chamberlain! » Mais cette seconde motion a peu de succès. Le *speaker* réclame de nouveau le silence, M. Gladstone propose l'ajournement, et la salle se vide. C'en était fait du gouvernement des libéraux. La chambre des communes n'avait pas vu de séance plus dramatique depuis le passage du bill de réforme de 1832.

A. MOIREAU.

(1) 225 libéraux et 86 parnellistes ont voté pour le passage à la seconde lecture; 251 conservateurs et 90 unionistes (radicaux et libéraux dissidens) ont voté contre. Le parti libéral était brisé.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *les Deux Pigeons*, ballet de MM. H. Regnier et L. Mérante, musique de M. A. Messager; MM. Delmas dans le *Freischütz* et J. de Reszké dans *l'Africaine*. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Egmont*, drame lyrique en quatre actes, paroles de MM. A. Wolff et A. Millaud, musique de M. G. Salvayre.

C'est une malencontreuse idée de mettre une fable en ballet. Il y a des sujets qui ne prêtent pas aux pirouettes : *les Deux Pigeons* ne se dansent pas plus que *les Deux Mulets* ou *les Animaux malades de la peste*. Et puis, en général, il faudrait danser peu : une demi-heure au plus, dans le cours d'un opéra. Un divertissement peut être agréable ; un ballet isolé, autonome, est le produit d'un art secondaire, un peu puéril et un peu sénile à la fois, fait pour réjouir surtout les jeunes enfans et les messieurs âgés. Je sais pourtant des gens qui ne sont ni bébés, ni vieillards et se plaisent au spectacle prolongé des entrechats. A ces lignes fuyantes ils demandent une ligne idéale ; de ces formes mobiles et diverses ils espèrent dégager une forme unique et définitive ; ils appellent cela la recherche de l'éternel féminin. Je comprends et partage même ce genre de jouissance, mais je l'associe mal à la jouissance musicale. La danse détourne trop l'attention de la musique qui l'accompagne, celle-ci fût-elle exquise comme dans les ballets de M. Léo Delibes. Et puis la pantomime à la longue ennuie, irrite. On dirait volontiers à ces demoiselles ce que disait Michel-Ange à ses marbres : Mais parlez donc! Cette manière de s'exprimer est trop souvent prétentieuse et ridicule, voire même inintelligible.

Le livret des *Deux Pigeons* a du moins le mérite de la clarté. Pepio, pigeon, s'ennuie auprès de Gourouli, pigeonne. Il la quitte pour une bohémienne de rencontre ; mais la pauvre Gourouli s'attache aux pas de son bien-aimé. Par ses grâces, par sa gentillesse, elle essaie vai-

nement de le reconquérir ; il faut un orage pour ramener l'infidèle au colombier, où s'achève l'innocente petite sauterie. Ne cherchez là ni le mécanisme amusant de *Coppélia*, ni la poésie des bois sacrés, comme dans *Sylvia*, ou celle des landes bretonnes comme dans *la Korrigane*. Cherchez-y moins encore les mélodies de M. Delibes ou de M. Widor. Du premier seulement quelques réminiscences traversent çà et là le ballet de M. Messager : elles font plaisir.

La musique personnelle du compositeur, bien que finement instrumentée, comme presque toute musique du jour, a peu de couleur et de relief. Elle est trop souvent assortie à la banalité du *scenario*. Le premier acte est le meilleur ; il renferme un charmant pas de deux. Mlles Mauri et Sanlaville dansent à ravir ce pimpant duo. Tout ce que peuvent faire des pigeons, ou presque tout : coups de bec, battemens d'ailes engageans, fuites précipitées, elles le font. Elles roucoulent, dodelinent, se rengorgent par devant, se cambrent par derrière ; on ne saurait imiter plus joliment le manège des plus aimans des oiseaux. J'apprécie moins le solo de violon qui symbolise, à la fin du premier acte et au cours du second, la tristesse de la séparation. Cette mélodie, assez insignifiante, ne méritait peut-être pas l'honneur d'un solo et surtout d'un soliste comme M. Berthelier.

Le second tableau n'est qu'une suite de danses hongroises dans un paysage grec. Sur des czardas trop connues, sur une romance de clarinette un peu terne, sur une valse presque maussade, sur une fanfare de quatre trompettes, le divertissement tzigane suit le cours de tous les divertissemens. Mlle Mauri tourne et retourne son buste gracieux, s'élance dans les bras et jusque sur le dos d'un hussard. Comme autrefois dans *les Huguenots*, un danseur bondit à son tour et défend les traditions ridicules de la chorégraphie masculine. Dans un coin du théâtre, des capitans jouent aux cartes avec Mlle Sanlaville. L'un d'eux est un géant, l'autre un grotesque. Ils portent des bottes, des chapeaux à plumes et gesticulent avec emphase. Tout cela ne nous touche guère. Décidément, nous ne sentons pas les beautés d'un ballet. Peut-être est-ce notre faute. Aussi quand le rideau tombe, un scrupule nous prend, presque une inquiétude pour l'avenir, et les vers du poète chantent en nous :

> Faut-il que tant d'objets si doux et si charmans
> Me laissent vivre au gré de mon âme inquiète?
> Ah! si mon cœur osait encor se renflammer!
> Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
> Ai-je passé le temps d'aimer?

Vous voyez bien que les ballets font songer à tout autre chose qu'à la musique.

Avec *les Deux Pigeons*, on a repris une œuvre de plus de portée : le *Freischütz*. Un nouveau venu, lauréat du Conservatoire, a chanté Gaspard mieux que nous ne l'avions jamais entendu chanter. La voix de M. Delmas a la trempe et le ressort de l'acier; elle attaque sans broncher le *fa* dièse qui couronne la chanson à boire; elle descend et remonte avec une égalité vigoureuse les gammes infernales du grand air qui ressemblent à des vocalises de trompette. Le jeune artiste a plus que la voix : il a déjà le style, le style nerveux sans saccades et rythmé sans raideur qu'exige le rôle ardu de Gaspard. Il déclame avec ampleur les admirables récits de la Gorge-au-Loup; il joue avec aisance et mesure. Voilà de belles et rares espérances et même davantage; c'est plaisir de saluer et d'encourager de pareils débuts.

Nous avons un Gaspard, mais nous avons bien mieux encore : un Vasco de Gama, et le Vasco d'hier sera le Faust, le Robert, le Raoul de demain. Tout ce que promettait il y a un an M. Jean de Reszké, il l'a tenu; nous avions raison de croire en lui. Quarante ou cinquante représentations du *Cid*, la seule œuvre encore qu'il ait interprétée pendant toute une année, ont fortifié sa voix, qui pouvait d'abord sembler fragile, et mûri son talent pour de plus graves épreuves. Il vient d'obtenir dans *l'Africaine* le plus grand et le plus légitime succès. Une voix au timbre clair et vibrant, qui pose la note et l'appuie, qui conduit la phrase vocale en phrase de violon, au lieu de la hacher à coups de trompette; l'intelligence de la diction, l'élégance, voire la grandeur du style; un goût irréprochable et un charme infini, tout cela fait aujourd'hui du jeune ténor polonais un des premiers artistes de France. Avec lui, jusque dans certains détails du second et du troisième acte, généralement négligés, le héros de Meyerbeer prend une jeunesse et une tendresse exquises. De la tendresse, M. de Reszké en a trouvé même pour les choses, pour le ciel bleu, pour la terre embaumée, dans tout l'admirable quatrième acte, qu'il a porté aux dernières hauteurs de l'extase; dit par lui, le grand air surtout rayonne de clarté. Qu'on lui confie bien vite les autres rôles du répertoire; il est digne d'Alice et de Valentine, comme de Sélika.

Les Deux Pigeons, de La Fontaine; *Egmont*, de Goethe, voilà deux chefs-d'œuvre, l'un petit et l'autre grand, adaptés, comme on dit, à la scène française. Ainsi Procuste adaptait les voyageurs à son lit; compatriotes, étrangers, il y couchait tout le monde. Nous de même : La Fontaine est un peu court, Goethe un peu long; que l'on ôte à Goethe et qu'on ajoute à La Fontaine. Pour *les Deux Pigeons*, le mal n'est pas bien grand, et le bonhomme peut-être n'eût que souri de cette imitation inoffensive. Mais Goethe, qui n'était pas bonhomme, eût pris plus au sérieux la contrefaçon, plus sérieuse aussi, de son drame, par MM. Wolff et Millaud. Voilà, pour deux lettrés, une besogne peu litté-

raire, et, pour le public, la preuve qu'on peut écrire des chroniques à succès et des vaudevilles désopilans, amuser pendant des mois une salle de théâtre et charmer chaque semaine des milliers de lecteurs, avoir tout ou presque tout l'esprit de son temps et de son pays, et méconnaître, pour ne pas dire plus, le génie, qui est de tous les pays et de tous les temps. Français et Parisiens, nous sommes des enfans charmans, je le sais bien, mais terribles : des touche-à-tout. Nous avons des mains hardies, au moins légères, et nous les portons trop facilement sur l'autel au lieu de les joindre et de nous agenouiller.

Si l'on n'a pas épargné (pas assez, selon nous) les librettistes de *Faust*, de *Roméo et Juliette*, d'*Hamlet*, comment jugera-t-on ceux d'*Egmont?* Aux uns, la tâche était ingrate : ils durent abattre pour réédifier, reprendre le plan lui-même; les autres avaient la tâche toute tracée et le plan dessiné d'avance. Que dis-je, le plan? L'édifice était debout, dans ses proportions irréprochables, dans son immuable beauté. Il suffisait de le déplacer avec soin, avec respect, comme cette maison de François Ier, fleur de pierre éclose hors Paris d'un caprice royal, et qu'on a su rapporter parmi nous.

Egmont était un beau sujet, un beau modèle! En son unité robuste, le drame public et le drame privé se mêlent et se fortifient l'un l'autre. L'amour, la religion, la liberté, toutes les grandes passions humaines, agitent dans *Egmont* et l'élite et la masse d'un pays. Un héros entre les héros, Egmont; Claire, la douce Claire, *Clärchen*, peut-être plus idéale que *Gretchen* elle-même; une figure puissante : le duc d'Albe; son fils Ferdinand, un des plus étonnans caractères de Goethe, voilà les personnages; et derrière eux l'histoire servait de décor à l'Opéra.

MM. Wolff et Millaud ont supprimé le décor et dénaturé les personnages. D'abord le côté politique et patriotique, y compris le duc d'Albe, a presque entièrement disparu; à peine est-il question de révolte et de liberté au premier acte, dans une mesquine et banale conjuration, et au troisième acte, en *a parté*. On ne se douterait pas que Bruxelles fermente; le peuple ne gronde pas dans ce drame. Mais les faits du moins et les caractères avaient droit à quelques égards; on les leur a refusés. On a voulu se passer du poète, qu'il fallait simplement traduire; les hommes de métier ont fait fi de l'homme de génie, qu'ils ont prétendu corriger! L'humble Claire, naïve et cachée, est sortie de sa chambrette, de ce réduit qui ne connaissait d'autre soleil que les yeux du brillant capitaine, d'autre joie que sa parole, d'autre fête que sa venue. On l'a travestie en demoiselle de bonne maison, la pauvre fille séduite; elle porte une robe à queue, et ses cheveux blonds ne se cachent plus sous la coiffe de cuivre. Enfin, sa mère n'est plus à côté d'elle. Elle faisait longueur sans doute, cette vieille mère qui pleurait tout bas sur la honte de son enfant! Toucher à la mère de

Claire! Séparer ce groupe adorable! Rompre le lien délicat de ces deux âmes de femme! Enlever à la jeune fille la mère qu'elle aimait au point de mourir près d'elle, mais sans bruit, de peur de l'éveiller! On a osé tout cela, et encore davantage. On a remplacé la mère par un père, et lequel! Un père poncif, vague bourgmestre qui disparaît à partir du second acte, après avoir surpris sa fille aux bras d'Egmont! père malencontreux, nommé Brackenburg, d'un nom volé dans l'*Egmont* véritable au pauvre garçon qui de Claire obtint seulement l'amitié d'une sœur et la compassion d'une amie. Elle s'en excuse auprès de lui, la Claire de Goethe; elle lui demande pardon de n'avoir pu l'aimer, et, pour grâce suprême, elle le fait confident, presque témoin de sa mort d'amour. Il y avait à prendre là des scènes exquises, des adieux touchans; il fallait finir un acte sur cette mort silencieuse et douce comme celle d'un petit oiseau.

Pas plus que la grâce de Claire, MM. Wolff et Millaud n'ont compris la grandeur d'Egmont. Ils ont découronné ces deux têtes charmantes. Beautés humbles ou sublimes, toutes ont été egalement profanées. Rien n'était plus facile encore que de réunir en un acte les admirables scènes qui terminent le drame de Goethe: l'entretien d'Egmont et de Ferdinand d'Albe, le monologue du héros, son dernier sommeil et sa vision de la Liberté. On a tout remplacé par un duo d'amour banal (nous ne parlons encore que du livret). Claire, en vulgaire héroïne d'opéra, pénètre dans le cachot de son amant, pour s'évanouir ou mourir, on ne sait au juste, à l'instant du supplice. Quelle platitude, au lieu de quelles beautés! On nous a refusé, on a refusé au musicien des trésors de pathétique et de poésie. Ici, comme dirait Joubert, on meurt longtemps, et cette mort d'Egmont dans Goethe, une des plus longues qui soient au théâtre, est aussi l'une des plus belles. Jamais plus divine clarté n'illumina dans un cachot la dernière nuit d'un martyr. De cette âme héroïque, tous les liens se détachent et tombent doucement, même le dernier de tous, l'amour. « Je connais une jeune fille, dit seulement Egmont à Ferdinand; ne la méprise point parce qu'elle a été à moi. » Le reste de la veillée du héros est consacré à de plus hautes pensées. L'invocation au sommeil, les adieux à la vie, « à la douce habitude de l'être, » tout cela est aussi beau que *le Phèdon*, aussi purifié de toute crainte et de toute bassesse. Faut-il parler enfin de l'incomparable scène entre Egmont et Ferdinand d'Albe, l'enfant loyal et chevaleresque, le fils du bourreau pleurant aux genoux de la victime? C'est par ce duo d'amitié que devait finir *Egmont*, et non par un duo d'amour. Et quelle amitié que celle-là! Quelles sublimes leçons de cet homme qui va mourir à cet adolescent qui va vivre! « Mon enfant, toi qui ressens pour moi la douleur de la mort, toi qui souffres pour moi, regarde-moi bien : tu ne me perds

pas. Si tu aimais à te contempler dans le miroir de ma vie, tu pourras aussi te contempler dans celui de ma mort. »

Voilà des horizons nouveaux pour la musique, et des cieux vierges encore de son coup d'aile; on les lui a fermés. En suivant Goethe, dira-t-on peut-être, on exposait le compositeur à une rencontre terrible : celle de Beethoven. Qu'importe ? On n'a rien à craindre d'un tel devancier. La musique n'a pas à s'excuser d'être au-dessous de Beethoven, lorsqu'il faut qu'elle parle après lui; mais la poésie est inexcusable d'être au-dessous de Goethe, quand elle n'avait qu'à le laisser parler.

Nous aurions souhaité de voir un bon livret aux mains de M. Salvayre, dont nous aimons le talent et la personne. Ce talent s'est révélé voilà quelque dix ans par une partition charmante, *le Bravo*, qui retarda la ruine d'un de nos derniers théâtres lyriques. Aimable, brillante, la musique du *Bravo* était jeune, au meilleur sens du mot. Les jeunes d'alors faisaient encore des œuvres de leur âge, franches et spontanées. La source coulait, un peu au hasard parfois, un peu mêlée, mais elle coulait; aujourd'hui, c'est à peine si elle pleure, et l'on voit des enfans de vingt ans qui de parti-pris se vieillissent l'âme et se dessèchent le cœur. L'exemple des maîtres vivans a peine à défendre contre certaines théories la clarté, la simplicité de l'art; des élèves trouvent *Henry VIII* banal et *le Cid* enfantin; pour ceux-là, je crains bien qu'*Egmont* ne compte guère.

C'est une surprise qu'une œuvre facile ; et l'on peut aimer, de temps en temps, à se sentir chez soi. Avec M. Salvayre, nous sommes bien chez nous, et sans doute c'est quelque chose. L'auteur d'*Egmont* refuse décidément de rompre avec l'esprit de sa race : il ne bat point sa nourrice. Sa musique est naturelle, sans arrière-pensée ; elle ne trahit aucun effort et ne nous en demande aucun ; elle cherche moins la profondeur que la transparence. Elle n'a pas non plus le souci exagéré de la forme; elle prétend se passer des roueries charmantes, des grâces parfois un peu hypocrites d'orchestration ou d'harmonie, qui sauraient au besoin, comme des voiles brodés, cacher les trous de l'étoffe. M. Salvayre a parfois des mélodies si franches, qu'elles semblent l'image immédiate et instantanée de l'idée; entre la situation ou la parole et sa traduction musicale, aucun nuage n'a flotté; aucune réfraction n'a brisé le rayon. De là dans le talent de M. Salvayre quelque chose de prompt, et, si le mot était moins banal, nous dirions de primesautier, qui peut plaire.

Le défaut, ou plutôt le malheur d'*Egmont*, c'est d'avoir été conçu pour un grand théâtre et représenté sur un théâtre plus petit. Les dimensions respectives des deux scènes, je dirai même des deux salles, l'inégalité numérique des exécutans, voire des figurans, nos habitudes et nos

exigences d'optique, d'acoustique, variables avec la distance, tout cela rend de tels déplacemens périlleux. Les chefs-d'œuvre eux-mêmes ont non-seulement leur patrie, mais leur maison ; par exemple, *Roméo et Juliette*, *Carmen*, se trouveraient trop au large à l'Opéra ; le *Freischütz* et *Don Juan* n'y sont peut-être pas tout à fait à leur place. Au contraire, *Guillaume Tell* et *les Huguenots* étouffaient jadis dans la salle Ventadour. Laissée à la mesure de l'Opéra, la partition de M. Salvayre eût brisé son nouveau cadre ; pour y tenir, elle a dû se réduire, presque s'étrangler. Des remaniemens, des coupures altèrent forcément les proportions d'une œuvre et la laissent disparate, décousue. *Egmont* a perdu son unité, sa tenue générale dans les hasards de sa carrière ; *Egmont*, qui devait être un grand opéra, qui voulait de l'espace et de l'air. « De la lumière ! disait Goethe mourant ; encore plus de lumière ! »

L'ouvrage commence par un court prélude. Au lever du rideau, l'on chante et l'on danse sous bois. Toute cette introduction est aimable : le chœur villageois, qui rappelle un peu le premier chœur du *Bravo* ne module pas avec moins de grâce que lui. Le récit du héros annonçant l'arrivée du duc d'Albe à Bruxelles, a de l'allure ; il éveille dans le peuple des mouvemens vivement rendus d'inquiétude et de colère, puis un bel éclat de douleur ; mais bientôt la gaîté reparaît et le chœur est de nouveau le bien-venu. Au milieu de cet ensemble pittoresque, un épisode nuptial a été agréablement traité par le musicien. Avec une phrase recueillie, le père de Claire bénit un jeune couple. Les mariés de l'autre soir étaient bien vilains ; mais l'épithalame est beau, pénétré d'une gravité assez municipale, comme il convient à l'allocution d'un bourgmestre flamand. Dans la scène suivante, entre Brackenburg et sa fille, le poème compromet déjà un peu la musique ; il la compromet tout à fait dans la scène où Ferdinand débite à Claire ses fades galanteries. Quelle invite encore à la banalité que ce duel et cette magnanimité réciproque d'Egmont et de Ferdinand ! Mais le duo d'Egmont et de Claire échappe à ce danger qui plane sur l'œuvre entière ; délicieuse est surtout la phrase de la jeune fille : *Oublier ! oui, je croyais l'être.* Ici l'instinct du compositeur l'a sauvé ; il a deviné l'âme de la véritable Claire, un des aspects au moins de cette âme charmante : la tendresse. Une tendresse innocente est répandue sur la mélodie à peine accompagnée, un peu timide, qui monte comme un parfum des lèvres et du cœur de la jeune fille. Un final malheureusement veut plus que de la grâce, et, de toute la partition, l'ensemble du serment est la moins bonne page. Même au théâtre, émeutes et conspirations sont hasardeuses entreprises, et quand elles échouent, ce n'est pas à demi. Qui trouvera, pour entraîner les masses, des rythmes francs sans être vulgaires et des sonorités qui soient plus que du bruit ?

Le second acte est précédé d'une petite marche colorée, dont le milieu seulement nous a paru commun. D'ailleurs, sauf ce passage d'une patrouille espagnole, presque rien ne rappelle l'occupation ennemie; le drame se poursuit dans l'intimité. Claire, seule d'abord, est bientôt rejointe par son médiocre père. Ah! le fâcheux personnage, et quels duos il occasionne! L'air de la jeune fille attendant, comme Rachel, la venue du bien-aimé, est délicat; il passe par de fines nuances de sentiment : espoir, gaîté, mélancolie; il est plein d'amour et de détresse. Au-dessus de lui, le carillon tinte, et la voix de Mlle Isaac tinte elle-même comme une clochette d'or. Mais voyez le danger des situations déjà consacrées. Claire attend comme Rachel, disions-nous. Est-ce bien comme elle? et ces périlleuses analogies ne creusent-elles pas plus profond l'abîme entre le talent et le génie? Pourtant la scène est touchante, et de celles qui pourraient laisser croire que si, dans *Egmont*, il n'y a pas une seule figure achevée, même celle de Claire, la faute n'en est pas toute au musicien. — Citons encore dans le duo suivant un joli couplet d'Egmont : *Parfois la foule est mensongère!* jeté avec une grâce à demi italienne sur un léger dessin d'orchestre. Le duo s'achève par un nocturne harmonieux, et l'acte, par le retour de l'insupportable Brackenburg. Toujours *la Juive!* Mais le vieil Éléazar sait autrement jeter aux coupables *la malédiction d'un père.*

Au troisième acte, nous sommes chez la gouvernante, Marguerite de Parme. Cette aimable personne chante en se promenant un air aimable comme elle, véritable air de princesse, de princesse sympathique, qui mérite qu'on regrette son départ. La fête est traitée avec élégance; à la fine pavane je préfère encore la ritournelle de clarinette, hachée de trombones sinistres, qui accompagne la retraite silencieuse des seigneurs et des dames devant le duc d'Albe. Ces détails ont leur prix, mais la brusque entrée de Claire les efface tous. Voilà pour la première fois une secousse puissante. L'orchestre frémit, et Claire, haletante, commence son récit : *Je me tenais dans l'ombre.* Il est d'un bout à l'autre excellent, éperdu d'épouvante, avec des cris d'angoisse et de subites détentes de faiblesse et d'amour. Il est trop tard pour fuir; on arrête Egmont et le drame musical se noue. Bonne entrée des chœurs, bel éclat, beaux récitatifs d'Egmont, tandis qu'à l'orchestre revient, plus pathétique et moins vulgaire, le thème patriotique du premier acte. Ce finale, qui indique chez M. Salvayre l'instinct de la scène, la possession du procédé dramatique, et ce que les rapins de la musique appellent, je crois, *la patte*, trahit aussi des remaniemens, des mutilations peut-être. C'est du théâtre, et du meilleur, mais ce n'est guère qu'un coup de théâtre; comme partout, l'espace manque et l'inspiration étouffe.

Le compositeur a lutté vaillamment contre la vulgarité du dernier

acte, tel que l'ont fait les librettistes. L'air d'Egmont prisonnier a de la mélancolie; le récitatif en est touchant, surtout à ces mots, que souligne l'effusion des violoncelles : *Dans mon chemin obscur elle était la lumière*. Pourtant je voudrais ici plus de grandeur, par exemple, l'heureux emploi d'une phrase sombre qu'on ne fait qu'entrevoir dans l'ouverture et dans le dernier entr'acte, et dont on eût aimé le retour. Le duo, suprême cantique d'amour avant de mourir, est une belle page. Le *Kyrie* chanté sur un rythme martelé l'interrompt de ses psalmodies brutales, presque féroces, et l'orchestre livre à la funèbre plainte des assauts désespérés. Mais quelle audace de proposer encore à la musique une pareille situation après le *Trovatore*, après *Aïda !*

L'interprétation d'*Egmont* est irréprochable, M. Talazac et M. Taskin ont eu pourtant de meilleurs rôles. Mais la voix de M. Soulacroix est toujours plus charmante et son talent plus distingué. Mlle Deschamps est une cantatrice de goût. Mlle Isaac enfin sait être, quand il le faut, passionnée et dramatique. De son chant nous ne pouvons que redire éternellement : c'est la perfection même. La note, l'expression, le geste, tout est juste, et le public n'est pas comme cet ennemi d'Aristide, qu'un tel éloge finissait par lasser.

Faut-il, à propos d'*Egmont*, reprendre la question déjà vieille et peut-être immortelle des formes du drame musical, cette question que, selon bien des gens, Wagner a résolue, sur laquelle il a, selon nous, jeté seulement des rayons et des ombres? Toute œuvre nouvelle ranime les mêmes querelles, les mêmes dédains ou les mêmes regrets du passé, les mêmes appels ou les mêmes défis à l'avenir. L'auteur est-il un avancé ou un retardataire? Quel est son idéal et sa tendance? Tient-il pour le drame lyrique ou pour l'opéra? Sacrifie-t-il les voix à l'orchestre, la musique à la parole? Ce sont là, croyons-nous, disputes stériles, et peut-être se faudrait-il moins inquiéter des doctrines et des théories. Il n'y a pas de système en art; il n'y a que des œuvres. Qu'elles soient conçues comme *Don Juan*, comme *les Huguenots*, comme *Lohengrin* ou *Faust*, elles peuvent être également des misères ou des merveilles, parce que le génie souffle où il veut. Hélas ! il ne souffle pas souvent, et nous traversons une période de calme. Mais l'art, éternel comme Dieu, peut être patient comme lui. D'un point ou de l'autre de l'horizon, le vent finira par se lever : attendons.

CAMILLE BELLAIGUE.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Qu'y aurait-il de plus agréable que de feuilleter à loisir, et de lire tous ces beaux livres que nous ramène régulièrement chaque année finissante, — je n'ai garde de dire s'il ne fallait en parler après les avoir lus, — mais, au contraire, s'il ne fallait vraiment trop écourter ce qu'on en voudrait dire? La réflexion n'en est pas neuve, et je crains de l'avoir faite ici même plus d'une fois; il suffit qu'elle soit vraie, et qu'on veuille bien la prendre comme nous la faisons : pour une excuse de notre brièveté.

Entre autres beaux livres dont nous aimerions à parler plus longuement, nommons d'abord ceux que nous offre la maison Quantin, et, le premier d'eux tous, le remarquable ouvrage de M. George Lafenestre : *Titien, sa vie et son œuvre*, un magnifique volume, — je les appelle magnifiques dès qu'ils sont in-folio, — illustré de cinquante grandes planches hors texte, à l'eau-forte et en héliogravure. Il va sans dire que ces planches reproduisent les principaux tableaux du maître, et la plupart avec une fidélité singulière, d'autant plus digne d'être notée qu'il s'agit ici, comme l'on sait, du plus prestigieux coloriste qu'il y ait peut être eu dans l'histoire de la peinture. C'est à ce propos, si nous le pouvions, que nous discuterions volontiers quelques-unes au moins des parties du livre de M. Lafenestre. Nous demanderions à l'auteur si peut-être, et craignant évidemment de paraître trop spécial, ou, comme on dit, trop *technique*, il ne s'est pas trop sévèrement abstenu d'étudier en Titien ses procédés ou ses formules d'art, ce qui fait qu'il est Titien et non pas Raphaël ou Corrège. On peut en effet reprocher à M. Lafenestre que, si Titien, au lieu de les peindre, avait écrit ses *Poèmes*, ses *Vénus* et ses *Danaë*, on ne voit pas très bien en quoi la monographie qu'il nous donne eût différé d'elle-même; et cette observation vaudrait la peine d'être développée. Mais, ceci dit, nos lecteurs ont pu se con-

vaincre par eux-mêmes et tout récemment de la valeur historique et littéraire du livre. Pour éclaircir une biographie passablement obscure, comme aussi bien presque toutes celles de ces grands artistes de la Renaissance, M. Lafenestre n'a épargné ni son temps ni sa peine. Et connaissant comme il la connaît la peinture italienne, dont il a publié l'an dernier la première partie d'une excellente histoire, nous espérons qu'après *Titien*, dans la même collection de *Monographies des maîtres de l'art*, M. Lafenestre voudra bien nous donner le *Léonard de Vinci*, le *Michel Ange* ou le *Corrège* qui nous manquent.

Un plus habile aux transitions, — je n'ai nommé personne, — ne manquerait pas de trouver des rapports, pour lointains qu'ils fussent, entre l'ami de l'Arétin et *la Dame aux camélias*. Une ou deux phrases en feraient l'affaire, sur les courtisanes du XVIe siècle et celles de notre temps. A défaut de ces deux phrases, on n'attend pas non plus de nous que nous reparlions une fois encore de *la Dame aux camélias*. Qui ne l'a lue? qui ne sait ce qu'il en doit penser? et qui ne l'a mise depuis longtemps, et bien avant M. Quantin, dans le petit nombre des *Chefs-d'œuvre du roman contemporain?* M. Dumas s'est contenté d'y joindre, pour cette nouvelle édition, une nouvelle et courte préface. L'illustration du texte, composée de dix eaux-fortes hors texte et de trente en-têtes, gravés d'après les dessins de M. Lynch, par MM. Massé, Gaujean et Champollion, nous a paru tout à fait heureuse. Mais, comme sans doute il est permis, et jusque dans l'éloge, de laisser voir ses préférences, les en-têtes gravés en couleurs et dans le texte sont de beaucoup supérieurs, pour nous, aux dix eaux-fortes. Il y a décidément dans la gravure en taille-douce une séduction, un charme, et je dirais volontiers une caresse pour l'œil, qui feront toujours d'elle le premier des procédés d'art pour l'illustration du livre.

C'est à M. Henri Motte, et encore à la maison Quantin, que nous devons une très belle et très originale illustration de l'*Iliade*. La matière ici serait belle à s'égayer sur la *couleur locale*. O redoutable Achille, et vous, non moins redoutable Hélène, depuis soixante-quinze ans, de combien de façons l'archéologie vous a-t-elle successivement vêtus? Mais quoi! si les compositions de M. Henri Motte sont vraiment d'un grand caractère, curieux et neuf; si l'on y retrouve cette forte impression d'antique barbarie qui est au fond du texte, quoi que l'on en dise; si l'on y sent enfin un artiste pénétré de son sujet, que demanderons-nous davantage? et pourquoi résisterions nous à l'archéologie? Excellente occasion, après cela, de relire l'*Iliade* elle-même dans la traduction de M. Pessonneaux. Et la France entière en profitera, si tous ceux qui, jadis, pour mettre en français quarante vers d'Homère, ont impudemment pillé la traduction de M. Pessonneaux se font un devoir, un cas de reconnaissance au moins de la relire sous sa nouvelle forme.

Le beau volume intitulé : *les Environs de Paris*, fait partie d'une collection, mi-pittoresque et mi-géographique, dont nous avons, l'an dernier, signalé le premier volume : *l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande*. M. Louis Barron en est l'auteur, et M. G. Fraipont l'illustrateur. Pourquoi la nature est-elle toujours plus coquette et mieux peignée dans les livres, qu'elle ne l'est à Versailles même, et à plus forte raison dans les bois de Chaville? C'est que l'homme s'y ajoute, répondent les philosophes ; et quand il n'y met pas plus de prétentions que M. Louis Barron, mais surtout quand il y unit l'agrément et la justesse de trait de M. G. Fraipont, les philosophes n'ont pas si grand tort. L'illustration de ces *Environs de Paris* est tout à fait élégante, et le texte facile, riche d'anecdotes, comme il convenait, et aussi de souvenirs historiques.

Trois beaux livres chez Firmin Didot : et d'abord une traduction en vers de *Roméo et Juliette*, par M. Daffry de la Monnoye, illustrée de dix grandes compositions, dessinées par M. Andriolli, et gravées sur bois par M. Huyot. Nous avons déjà signalé les compositions de M. Andriolli, celles qu'il avait exécutées pour le *Walter Scott* et le *Fenimore Cooper* dont la maison Didot n'a pas d'ailleurs interrompu la publication. Celles dont il a illustré *Roméo et Juliette* ne sont guère moins heureuses, ni moins bien venues, mais le sont cependant, et peut-être en raison de la grandeur du cadre. Quant à l'exécution typographique, si nous disons que dans l'agencement du texte et la disposition des marges on s'est proposé de reproduire les célèbres éditions du Louvre, de Pierre Didot, et que l'on y a réussi, nous aurons dit à peu près tout ce que l'on peut dire. Celui-là serait indigne de lire qui ne sentirait pas le prix de ces types si nets, si bien espacés, éclairés et tirés ; et pour nous, dans un si beau texte, il n'est rien qu'on ne nous fît lire, pas même les romans de MM... Tel et Tel.

J'aurais pu dire les romans de M. Edmond de Goncourt : *la Fille Élisa* ou *les Frères Zemganno*. Mais ce n'en est pas aujourd'hui l'occasion ; *la Femme au XVIIIe siècle* étant peut-être, avec *la Société française au temps de la Révolution* et *la Société française pendant le Directoire*, le meilleur ouvrage que MM. de Goncourt aient écrit, celui de tous les leurs qui les survivra sans nul doute, et qui continuera de soutenir leur réputation quand les curieux seront seuls à lire *Germinie Lacerteux* et *Renée Mauperin*. Si MM. de Goncourt n'ont pas inventé le XVIIIe siècle, s'ils ne l'ont pas même découvert, ils l'ont tant étudié, tant aimé surtout, et jusque dans ses verrues ; et, par une juste récompense, ils l'auront si bien connu, dans ses moindres détails, qu'il en est devenu leur chose et leur domaine. C'est pourquoi, bien que MM. Firmin-Didot n'aient vraiment rien épargné pour l'illustration de ce livre ; qu'ils l'aient uniquement demandée aux artistes du XVIIIe siècle, aux Lancret, aux Lawrence, aux Saint-Aubin, aux Debucourt, aux

Moreau le Jeune; et bien que les reproductions, enfin, de ces planches célèbres, admirablement choisies, puissent presque lutter de finesse avec les originaux eux-mêmes, je ne sais si ce que l'on aimera surtout à retrouver dans ce beau livre, ce ne sera pas encore le texte lui-même de MM. de Goncourt : divinations subtiles, analyses aiguës, énumérations, accumulations, et ce style précieux, tourmenté, prétentieux, bizarre, mais précis, et si bien approprié aux élégances plus qu'artificielles déjà du siècle qu'il raconte. Le succès qui ne peut manquer d'accueillir ce volume encouragera sans doute les éditeurs à illustrer quelque jour de la même manière *la Société française sous la Révolution et sous le Directoire.*

Un autre beau volume, d'un tout autre genre, c'est le volume de M. Gustave Le Bon : *les Civilisations de l'Inde*, illustré de sept chromolithographies et de plus de trois cent cinquante gravures dans le texte. Les chromolithographies représentent la porte du palais de Gwalior, la salle d'audience du palais de Delhi, une rue de la ville de Patan, etc. Quant aux gravures dans le texte, M. Gustave Le Bon, chargé d'une mission archéologique aux Indes, s'est efforcé de n'en donner presque aucune qui ne fût inédite. On remarquera surtout les deux cent trente-deux planches qu'il a consacrées à la reproduction des principaux monumens de l'architecture indoue. L'ouvrage est d'ailleurs d'une lecture facile, agréable même par endroits, toujours clair, souvent intéressant. Nous craignons seulement que M. Gustave Le Bon ne se soit exagéré la valeur et la nouveauté de quelques-unes de ses découvertes. Personne avant lui, si nous l'en voulions croire, n'aurait rien compris au bouddhisme, pas même peut-être Eugène Burnouf, et, quant aux autres religions de l'Inde, personne jusqu'à lui n'y aurait vu goutte. Mais trop est trop, comme l'on dit; et il se pourrait, au contraire, que ce fût lui, M. Gustave Le Bon, dont l'éducation d'indianiste fût encore incomplète. La vue ajoute, aide beaucoup à l'intelligence des choses; mais le contraire aussi ne laisse pas d'être arrivé, et si le proverbe vulgaire veut que les arbres empêchent de voir la forêt, c'est même que le cas est fréquent.

Quittons la rue Jacob pour le boulevard Saint-Germain ; de la maison Didot, c'est passer à la maison Hachette. Le beau volume de Mme Jane Dieulafoy : *la Perse, la Chaldée et la Susiane*, orné de deux cartes et trois cent trente-six gravures, d'après les photographies de l'auteur, est encore une relation de voyage. Nous n'avons pas à dire ici les résultats scientifiques et archéologiques de ce voyage, et il suffit que l'on sache qu'ils ont été considérables. Tandis que M. Gustave Le Bon explorait les civilisations de l'Inde, Mme Dieulafoy s'efforçait de reconstituer l'histoire de l'antique Iran; et elle donne bien un résumé de ses conclusions, dans le dernier chapitre de son livre; mais le présent livre n'en est pas moins, et avant tout, le récit très vivant et très spirituel,

— trop spirituel peut-être quelquefois, — de ses aventures de voyage. En attendant donc que les chemins de fer de l'avenir transportent un jour nos neveux jusqu'aux bords de l'Euphrate, et que l'on s'arrête, pour déjeuner, au buffet de Ninive ou de Babylone, on ne saurait souhaiter de meilleur guide, ni plus aimable, que Mme Dieulafoy, d'une humeur plus égale, ni d'une curiosité plus diverse et plus éveillée. Nous ne dirons rien des gravures, si ce n'est qu'elles ont la netteté d'aspect et la réelle beauté d'exécution que nous avons accoutumé d'admirer dans les volumes de cette belle collection.

Après avoir terminé cette grande *Histoire romaine* dont les monumentales proportions semblaient défier les forces d'un seul homme, M. Victor Duruy ne s'est point reposé; et le voici qui nous rend aujourd'hui l'*Histoire des Grecs* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine. Le plan général en est le même que celui de l'*Histoire des Romains ;* l'illustration, d'après les monumens, en est conçue dans le même esprit; quant au texte, nos lecteurs ont déjà pu en juger et l'apprécier eux-mêmes. Mais pourquoi nous refuserions-nous le plaisir de dire que ce que nous admirons peut-être le plus dans ce beau livre, c'est la sûreté de coup d'œil et la liberté de jugement, c'est la vigueur d'esprit et la vivacité de cœur dont l'auteur y fait preuve, à chaque page, presque à chaque ligne, et, après cinquante ans de labeur ininterrompu, l'ardeur d'un jeune homme au travail?

L'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. George Perrot et Charles Chipiez, ne devait pas former dans l'origine plus de trois ou quatre volumes, mais à mesure que les savans auteurs avançaient dans leur tâche, ils ont vu leur sujet s'étendre comme de lui-même, s'agrandir et s'élargir devant eux. Qui s'en plaindra? Ce ne sont pas les lecteurs de leurs premiers volumes, et encore moins ceux du volume qu'ils nous donnent aujourd'hui, si complet et si neuf : *Judée*, *Sardaigne*, *Asie-Mineure*. MM. Perrot et Chipiez ne font-ils pas peut-être dans leur *Histoire de l'art* une part trop large à l'architecture? C'est la seule critique que nous oserions leur soumettre, ayant d'ailleurs nos idées à nous sur l'architecture; et encore, et avec raison, nous répondraient-ils qu'ils n'en peuvent mais, si l'art judaïque, par exemple, est comme enfermé tout entier dans la monographie du *Temple de Salomon*. Contentons-nous donc de répéter qu'un tel ouvrage nous manquait, non-seulement à nous, Français, mais à la littérature de l'Europe savante, et de souhaiter, non pas son prompt, mais, au contraire, son lent achèvement. Car de pareils ouvrages ne s'improvisent point; et, en même temps que charmé, on est effrayé de ce qu'une telle *Histoire* doit coûter de recherches, comme de ce que les auteurs y auront mis de labeur, de persévérance, et de talent quand l'œuvre approchera de son terme.

Où nous nous répéterions bien davantage encore, c'est si nous voulions insister sur les *Récits des temps mérovingiens*, illustrés par M. Jean-Paul Laurens. Avec une régularité qui ne faisait, d'ailleurs, qu'imiter celle de la maison Hachette et, sans nul doute aussi, celle de M. Jean-Paul Laurens, depuis sept ans qu'on en a commencé la publication, nous avons signalé l'un après l'autre chacun de ces *Récits*. Ils reparaissent aujourd'hui, formant tous ensemble un seul volume, qui ne le cède à aucun pour la valeur quasi classique du texte, et, à bien peu, cette année, pour le caractère de l'illustration. La couleur mérovingienne en est-elle après cela parfaitement authentique? A propos de l'illustration de *l'Iliade*, par M. Henri Motte, nous nous sommes expliqué tout à l'heure sur ce point... par une prétérition moins savante que prudente.

Quand on ne voit pas bien l'ordre à suivre dans une matière, les meilleurs auteurs estiment que l'on peut prendre à tout le moins l'ordre alphabétique; et c'est ce que nous allons faire pour les livres dont il nous reste maintenant à parler. La librairie Armand Colin nous offre donc une nouvelle traduction de *la Divine Comédie*, par M. Henri Dauphin, lequel n'est pas notre nouveau ministre des finances. Il ne manque pas de traductions de Dante; elles sont toutes assez bonnes, et pas une parfaite. La meilleure serait peut-être encore la traduction en vers de M. Louis Ratisbonne. Celle de M. Dauphin, assez exacte, autant du moins qu'on en puisse juger au pied levé, ne nous a point paru notablement inférieure aux autres. Elle a aussi cela pour elle d'être accompagnée de notes nombreuses, qui ne sont pas toujours inutiles à l'intelligence du texte. Signalons encore en passant, à la même librairie : *les Petites Histoires pour apprendre la vie*, de M. Pierre Laloi. C'est parce que j'ai été étonné d'y apprendre « que les nobles avaient fui du champ de bataille de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt; » ayant plutôt cru jusqu'ici qu'ils y étaient restés.

A la librairie Charavay frères, un oncle, M. Jules Claretie, a servi d'introducteur et de préfacier à son neveu, M. Léo Claretie. Il y a de la facilité, de la bonne humeur, il y a de l'érudition et de l'art dans le *Paris, depuis ses origines jusqu'en l'an* 3000, de M. Léo Claretie; et l'illustration, sans prétention, en est bien et heureusement entendue. Mais pourquoi ces chapitres qui terminent le volume : — *En* 1987, — *L'An* 3000, — et, dans ce cadre un peu usé, les suppositions qu'il comporte, moins amusantes que fantastiques!

Comment nous tirerons-nous d'affaire avec la librairie Garnier? En louant très fort le texte de M. Louis Moland : *Molière, sa vie et ses ouvrages*, et beaucoup moins l'illustration, qui vraiment n'est pas digne du texte. On sait que, comme biographie du poète, le *Molière* de M. Louis Moland a aujourd'hui remplacé le *Molière* longtemps classique de Taschereau. Ajoutons qu'en le réimprimant, le consciencieux auteur ne

s'est fait faute encore d'améliorer son livre, d'en effacer le caractère d'érudition pure, de le compléter, et, en le rendant plus littéraire, de le mettre ainsi à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Cela ne valait-il pas bien une illustration toute neuve? et MM. Garnier frères ont-ils craint de passer pour trop *molièristes*, peut-être? et n'ont-ils pas eu pitié de M. Louis Moland, dont il est évident qu'ils ont percé le cœur?

L'illustration du livre est un art moins aisé qu'on ne pense. La preuve en est que MM. Jouaust et Sigaux eux-mêmes s'étaient trompés l'année dernière : ils prennent cette année leur revanche avec une traduction nouvelle de *Werther*, ornée de fort jolis dessins, par M. Lalauze, et précédée d'une bonne préface de M. Paul Stapfer; une édition des *Fables de Florian*, avec six compositions de M. Émile Adan et une préface de M. Honoré Bonhomme ; et une édition enfin des *Aventures merveilleuses de Fortunatus*, précédées d'une préface de M. Henry Fouquier, et très spirituellement interprétées par le crayon vif et léger de M. Édouard de Beaumont. Les amateurs savent déjà sans doute que les deux premiers volumes font partie de la *Petite Bibliothèque artistique*. Soyons donc complet, et, dans une autre collection, signalons à ceux qui aiment les romans de cet illustre « sensationniste » une belle édition du *Chevalier des Touches*, de M. Barbey d'Aurevilly.

Contes pour les jeunes et les vieux, c'est le titre d'un joli volume que publie la librairie Lemerre, illustré de soixante dessins de M. P. Rejchan, et dont l'auteur est M. André Theuriet. Nos lecteurs ont-ils besoin que nous vantions une fois de plus le talent délicat et robuste à la fois de M. André Theuriet? Nous le faisons volontiers, en nous excusant auprès d'eux et de lui de ne le pouvoir pas faire plus amplement. Ou veulent-ils que parmi ces *Contes* nous leur disions celui que nous aimons le mieux? Ce serait avec plaisir, si nous ne les préférions tous. Qu'ils les lisent donc eux-mêmes l'un après l'autre, depuis *le Pommier* jusqu'à *Noël*, puisqu'on ne conte pas avec plus d'art et de discrétion, de force et de sobriété que M. André Theuriet; et s'ils ne nous sont pas reconnaissans de les leur avoir indiqués, c'est qu'ils seront bien difficiles.

Les Maîtres italiens en Italie, de M. Jules Levallois, illustré de nombreuses gravures et publié par la librairie Mame, font encore un assez bon livre, qui ne manquerait pas d'intérêt si l'auteur, trop visiblement, ne se croyait lui-même plus *artiste* et plus profond qu'il n'est. S'il pensait avoir découvert les maîtres italiens, je n'en serais pas étonné, ni lui non plus, à ce que j'imagine. Mais ce n'est pas l'occasion d'insister. Soutenu qu'il est toujours par son sujet lui-même, un livre sur l'art italien ne saurait jamais tomber au-dessous du médiocre, et l'on ne trouvera rien de bien neuf, mais tout de même d'utiles renseignemens

dans celui de M. Levallois. L'impression et l'illustration en sont dignes de la maison Mame.

On trouvera d'utiles renseignemens aussi dans *le Vieux Paris* de M. Victor Fournel, publié par la même librairie, et mieux que d'utiles renseignemens : je veux dire, sous la simplicité de la forme, une connaissance étendue, approfondie, et presque unique de son sujet. Représentations des mystères, jeux publics de l'université, foires de Paris, marionnettes et ombres chinoises, opérateurs et charlatans, devins et ventriloques, c'est tout un passé que M. Victor Fournel évoque pour ses lecteurs, tout un petit monde, tout ce qui forme en tout temps, qui formait du moins autrefois, le tableau changeant et mouvant de la vie populaire. Quand l'heureux choix des illustrations, à lui seul, n'induirait pas en lecture quiconque feuillettera ce livre, il y suffirait assurément du pittoresque et de la variété de son contenu. Mais pour ceux qui savent combien d'autres questions sont liées à une exacte connaissance de ce que nous apprend ici M. Victor Fournel, ils feront de ce livre d'étrennes un livre de bibliothèque.

Nous avons déjà signalé les précédens volumes du *Littoral de la France*, par Mme Vattier d'Amboyse: celui-ci, le quatrième, publié comme les trois premiers, par la librairie Palmé, achève, par la description des côtes de Gascogne, — *de La Rochelle à Hendaye*, — la description du littoral français océanique. Dirai-je que je n'en aime pas beaucoup le bizarre frontispice, mystique, symbolique, allégorique et patriotique? Mais il y vaut mieux louer la persévérance ou même le dévoûment de l'auteur à la tâche qu'il s'est donnée. Le mot est gros : c'est pour dire que les voyages, en France même, ne sont pas toujours aussi faciles que l'on croit, ni surtout aussi *confortables*. Mme Vattier d'Amboyse n'en a pas moins bravement exploré la côte, de La Rochelle jusqu'à Hendaye, aussi consciencieusement qu'elle l'avait fait de Dunkerque à La Rochelle, ne ménageant, pour tout voir, tout savoir, ni son temps ni sa peine. Et, bien informé, bien imprimé, bien illustré, pour être parfait en son genre, il ne manquerait à son livre que d'avoir quelquefois moins de *style*.

La librairie Plon, sans parler de quelques fort jolis *Albums*, nous offre cette année deux livres où l'illustration *humoristique* tient presque autant de place que le texte. L'un est le journal d'un ingénieur de la marine, M. Rollet de l'Isle : *Au Tonkin et dans les mers de Chine, souvenirs et croquis;* l'autre est intitulé : *Comédie du jour sous la république athénienne;* le texte en est de M. Albert Millaud, et les dessins de M. Caran d'Ache.

Nous ne pouvons que recommander vivement le premier, et quand ce ne serait que comme un éloquent témoignage de cette bonne humeur persistante qui relève et soutient, aujourd'hui comme jadis, le tempérament français dans les circonstances les plus graves. Pour

le second, comme l'indique assez son titre un peu prétentieux, c'est une satire et une caricature, à la plume et au crayon, des hommes et des choses du jour. Spirituelle par endroits, mais souvent assez lourde, amusante tout de même, je ne sais si les victimes, ou plutôt les plastrons de M. Albert Millaud la trouveront toujours aussi parfaitement inoffensive qu'il lui plaît de la croire lui-même. Comédie de la cour, comédie politique, comédie des camps, comédie scolaire, comédie des mœurs, comédie des lettres et des arts, comédie de la comédie, on pensera du moins que M. Albert Millaud, rédacteur du *Figaro*, pouvait y joindre la *Comédie du journalisme*, et que c'eût même été de sa part une preuve d'esprit autant que de bon goût.

« Que nos bibliothèques brillent donc comme des météores de la pensée, que tous les tons de l'arc-en-ciel y fusionnent dans un passage adouci des demi-teintes jusqu'aux plus orgueilleuses colorations,.. » c'est la conclusion dithyrambique du livre de M. Octave Uzanne sur *la Reliure moderne*, — que vient de publier la librairie Rouveyre ; — et encore ai-je cru devoir l'abréger ! M. Octave Uzanne excelle, on le sait, à ces exercices de haut style, et comme en même temps il se connaît aux livres, presque aussi bien qu'aux Ombrelles et aux Éventails, cela fait de sa *Reliure moderne* une fantaisie de bibliophile aussi amusante qu'instructive. Ce beau volume est orné de soixante-douze grandes planches en couleurs qui reproduisent, d'après les originaux, les « chefs-d'œuvre, » si je ne me trompe, de la reliure contemporaine. Et, en effet, il y en a quelques-uns qui font venir l'envie de les posséder, ce qui est le triomphe de la reliure ; mais il y en a de bien laids aussi et voire quelques-uns d'*atroces*. Après cela, si les amateurs avaient le goût toujours sûr, ils ne seraient pas les amateurs ; et la recherche du rare, fût-il moins beau, est l'un des signes de la profession.

Si nous prétendions énumérer maintenant les nombreux ouvrages, trop nombreux peut-être, qui s'adressent, comme l'on dit, à l'enfance ou à la jeunesse, nous n'aurions jamais fini. A la librairie Marpon et Flammarion, c'est *la Belle Nivernaise*, de M. Alphonse Daudet, *histoire d'un vieux bateau et de son équipage*, illustrée de jolies gravures de M. Montégut, et suivie de cinq autres *Histoires*, dont le nom de M. Alphonse Daudet nous dispense de louer autrement les qualités d'invention toujours ingénieuse, d'observation toujours exacte, d'émotion toujours sincère. A la librairie Plon, c'est un récit de M. Lucien Biart, *Quand j'étais petit*, que nous signalions, il y a quelques mois, sous sa première forme, et qui nous revient aujourd'hui, illustré, naturellement, de nombreuses gravures, et déjà consacré par le succès. A la librairie Hennuyer, c'est *Nizelle, Souvenirs d'un orphelin*, par M. Eugène Muller, avec illustrations de M. Tofani, — voilà sans doute bien des orphelins,

— et ce sont *les Aventures de Huck Finn*, l'ami de *Tom Sawyer*, traduites de l'anglais ou plutôt de l'américain de M. Mark Twain, l'étonnant humoriste, qui serait plus étonnant encore s'il se répétait moins. A la librairie Delagrave, c'est *la Chasse aux lions*, d'Alfred Assolant, *le Roman de Christian*, par Mme Pierre du Château, *un Déshérité*, par Mme Eudoxie Dupuis. Quoi encore? c'est *la Saint-Nicolas*, avec ses histoires, et ses images, et ses « concours, » et sa « boîte aux lettres, » et ses devinettes...

Il est pourtant trois de ces collections dont nous nous reprocherions de ne pas dire quelques mots. Sous le titre de *Bibliothèque illustrée des mères de famille*, la maison Didot nous offre trois jolis volumes, élégamment illustrés, qui seront sans doute suivis de beaucoup d'autres, et dont nous dirions évidemment le plus grand bien, si nous avions eu le temps de les lire : *L'Hôtel Woronzof*, par M. Maréchal, *la Famille du baronnet*, par M. Étienne Marcel, et *la Faute du père*, par M. Maryan. Ajoutons-y trois autres volumes, les premiers aussi d'une série : *l'Ancienne France*, et dont il nous serait possible de parler plus longuement, s'il nous était loisible. *La Chevalerie et les Croisades*, *l'Armée française depuis le moyen âge jusqu'à la révolution*, *Henri IV et Louis XIII* sont d'excellens ouvrages, habilement extraits pour la jeunesse, par M. P. Louisy, des ouvrages plus considérables, mais aussi plus obscurs et surtout plus diffus, du bibliophile Jacob. Le bibliophile Jacob, très curieux d'ailleurs et très savant, n'ayant pu que gagner à cette espèce de recension et abréviation de son texte, et les gravures, qui faisaient le prix réel de ses écrits sur *le Moyen âge ou la Renaissance*, étant ici fidèlement reproduites, c'est avoir assez dit ce que vaudra, ce que vaut déjà cette collection. Nous avons réservé pour en faire une mention toute spéciale, un quatrième volume, dont le texte appartient entièrement à M. P. Louisy : *Histoire du livre et des arts qui s'y rattachent*, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Donnons en passant un souvenir, après la *Bibliothèque rouge* de la maison Firmin-Didot, à la *Bibliothèque rose* de la maison Hachette; c'est le moins que nous lui devions, du temps où les histoires de Mme de Ségur, née Rostopchine, avec les contes du chanoine Schmid, composaient à peu près toute la bibliothèque de l'enfance. La *Bibliothèque rose illustrée* s'enrichit cette année de quatre nouveaux volumes : *la Petite Fille du vieux Thémi*, par Mlle de Martignat, *Minette*, par Mlle Julie Gouraud, *les Naufragés de la Calypso*, par Mayne Reid, et *Comme les grands*, par Mme A. Fresneau.

N'avez-vous peut-être pas relu depuis longtemps *Nicolas Nickleby?* La même librairie vous en offre cette année l'occasion. Déjà l'année dernière, on avait eu la bonne idée de nous donner ainsi *David Copperfield*, avec les gravures de l'édition anglaise, dont le caractère original convient si bien à ce que la verve de Dickens a de souvent bouf-

fon. Si la publication de *Nicolas Nickleby*, dans les mêmes conditions, nous était une preuve du succès de la tentative, elle nous serait aussi une garantie que les éditeurs y persévéreront ; et nous ne pourrions que les en féliciter, et nous-mêmes avec eux. Ce seraient les *Aventures de Pickwick*, ou *Martin Chuzzlewitt*, que j'aimerais surtout à revoir sous cette forme. Mais la maison Hachette, elle toute seule, suffirait à défrayer nos douze pages, et, en récapitulant, nous sommes effrayé de tout ce que nous avons oublié. Nous n'avons rien dit du *Journal de la jeunesse*, rien des récits de MM. J. Girardin et Aimé Giron : *le Capitaine Bassinoire* et *les Trois Rois mages*, rien de ceux de Mmes Colomb et Zénaïde Fleuriot : *Jean l'Innocent* et *le Clan des têtes chauves;* rien non plus des nouveaux volumes de la *Bibliothèque des merveilles*, ni de celui de M. Onésime Reclus : *En France;* ni du *Tour du monde*, ni, — j'en ai peur, — de bien d'autres encore. Ils sont trop, en vérité, et comment, je ne dis pas les lire, mais les feuilleter utilement dans le court espace d'une semaine?

C'était, et c'est encore à la maison Hetzel que nous réservons le peu de place qui nous reste, mais ce n'est plus Stahl qui nous en remerciera cette année. D'autres ont dit ce que la librairie française, et la littérature même, avaient perdu en la personne de ce galant homme et de cet ingénieux moraliste. Écrivain lui-même, il fut souvent pour ses *auteurs* un guide, un conseiller utile, presque un collaborateur autant qu'un éditeur; et il eut à la fois du talent et du désintéressement, ce qui est devenu depuis presque plus rare en littérature qu'en librairie. Ce qu'il convient ici d'ajouter, c'est que c'est à lui que l'on doit une part au moins de cette petite révolution de librairie qui a transformé la littérature de l'enfance et de la jeunesse ; et nous pouvons le dire avec d'autant plus de liberté que nous lui en avons contesté plus d'une fois non pas l'intérêt, mais au moins l'utilité. Nous tenions, en effet, pour les *Contes de fées* et pour la *Morale en action* contre les romans pseudo-scientifiques de M. Jules Verne, et, ce disant, nous le désolions, ici même, une fois l'an, régulièrement. Mais nous avions tous les deux raison : lui, puisque enfin il aura comme débarrassé la littérature de l'enfance de trop de niaiseries et de sornettes qui en formaient jadis le fond ; et nous, puisque aussi souvent qu'il le pouvait, pour un volume de M. Jules Verne, il nous en donnait deux ou trois chaque année de Jules Sandeau, de George Sand, de M. Octave Feuillet, de M. Alexandre Dumas... et de Stahl. Et nous sommes bien persuadé qu'à son tour, aussi souvent qu'il le pourra lui-même, et autant que nous en puissions juger sur son envoi de cette année, M. Jules Hetzel ne dérogera pas à cette tradition.

A la vérité, j'y trouve bien encore un *Voyage extraordinaire*, un *Robur le Conquérant*, dont l'objet n'est guère que d'intéresser les imaginations aux progrès futurs de l'*aéronef*, mais c'est le seul, et M. Jules

Verne lui-même, dans le *Numéro 9672*, retourne à sa vraie veine, qui est celle du roman d'aventures. Dans *Pèrinette, histoire de cinq moineaux*, par M. Ernest Candèze, il n'y a pas, si j'ai bien lu, de sous-entendu scientifique. Il n'y a pas de prétention historique, non plus que géographique ou ethnographique, dans le nouveau volume de M. André Laurie : *Autour d'un lycée japonais*. Mais c'est plutôt de Musset et de Stahl que M. Candèze se serait inspiré dans son agréable récit; et, quant à M. Laurie, je ne sais pas si l'on trouvera que son livre réponde en tous points au titre général de la série dont il fait partie : *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*, mais on le prendra, tel qu'il est, pour une japonaiserie, si je puis ainsi dire, agréable et intéressante.

Pour les autres volumes que nous offre cette année la librairie Hetzel, ce sont bien des romans, des romans moraux et honnêtes, je le veux bien, mais des romans, et qui n'en valent pas moins pour être des romans, et que le jeune public auquel ils s'adressent ne lira pas moins avidement. On sait qu'il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges, depuis *Blanchette, histoire d'une chèvre*, par Mlle Berthe Vadier, jusqu'à Tolstoï : *Enfance et Adolescence*, dont voici cette année la *troisième* traduction que l'on nous donne. Celle-ci, nous dit-on, aurait sur les autres l'avantage d'avoir été faite *spécialement* pour la jeunesse et *revue par l'auteur*. Elle a aussi celui d'être agréablement illustrée de dessins de MM. L. Benett et G. Roux. Contentons-nous en terminant d'énumérer les autres volumes. Ce sont *Jean Casteyras*, par M. Adolphe Badin, récit d'Algérie; *le Capitaine Trafalgar*, par M. André Laurie, roman d'aventures maritimes, et enfin *la Famille de Michel Kagenet*, par M. H. Audeval.

Nous n'avons plus qu'à dire quelques mots des *Albums* de l'année. Quatre à la librairie Hetzel, dont deux en couleurs et deux en noir : en noir, par Stahl, avec dessins de MM. Froment et Frœlich ; en couleurs, *les Trois Montures de John Cabriole*, dessins de M. de Lucht, et *un Voyage dans la neige*, dessins de M. Robert Tinant. Deux à la librairie Plon : *l'Équitation puérile et honnête*, texte et dessins de Crafty, que nous avons à peine besoin de rappeler à nos lecteurs; et de M. Mars : *Nos Chèris*, un des jolis recueils d'images que nous ayons feuilletés depuis longtemps, un peu *parisien* seulement, pour ne pas dire un peu trop sentimental dans l'élégance, ou, inversement, trop élégant dans la sentimentalité. Enfin deux albums encore à la librairie Hachette : *Histoire d'une tourte aux pommes*, de miss Kate Greenaway, qui a peut-être eu tort, cette année, de grossir les proportions ordinaires de ses petites figurines, et *Nouvelles Scènes humoristiques*, par M. R. Caldecott.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Renée Mauperin*, pièce en 3 actes, tirée du roman de MM. Edmond et Jules de Goncourt, par M. Henri Céard. — Palais-Royal : *Gotte*, comédie en 3 actes, par M. Henri Meilhac.

Renée Mauperin, à l'Odéon, est-ce *le Cid* du naturalisme? Est-ce « la bonne nouvelle » triomphant sur les planches, par l'opération de M. Céard, l'un des apôtres de Médan, à qui M. de Goncourt a confié cette précieuse matière? Dans une série de scènes analogue à la libre suite des chapitres inégaux du livre, et sur le fond mobile d'un décor aussi heureusement peint qu'il fut imaginé, des caractères vont-ils s'exprimer, et, avec ces caractères, des mœurs, et les uns et les autres par un style qui simule les improvisations de la vie ?

Les trois coups sont frappés. Sans doute, la toile, en se relevant, nous découvrira ce hardi et gracieux tableau : la « pleine eau » de Renée. On se rappelle cet original début du roman, où se montre, en costume de bain, l'esprit aussi bien que la personne de la jeune fille ; ce tête-à-tête, au-dessus des flots clapotans de la Seine, avec un jeune homme à qui elle prend soin de faire connaître l'innocente désinvolture de sa parole, de sa pensée, de ses sentimens. Et, de ce paysage de banlieue parisienne, nous serons transportés tout à l'heure dans la chambre de M. et de Mme Mauperin; les rideaux de l'alcôve seront ouverts; nous assisterons à ce mémorable coucher de parens bourgeois, à leur magistrale dispute sur l'établissement et l'avenir de leurs enfans... Mais non! voici, dès l'abord, M. et Mme Mauperin, en costume de ville, sur un plancher solide, qui est celui de leur salon. Et voici que, par des répliques ordonnées exprès, ils font l'exposition de la pièce, comme un père et une mère de chez M. Augier.

C'est que M. Céard, cette fois, n'a pas risqué la bataille dont M. Porel lui-même ne se fût peut-être pas soucié de fournir le champ. Il a été modeste : il s'est dévoué à l'œuvre de ses maîtres et à son regain de succès, plutôt que de faire sur elle une expérience hasardeuse de leur

doctrine. Il a voulu en évoquer le souvenir sur un théâtre pour tous ceux qui l'avaient aimée dans le livre; et, afin de laisser le moins possible à la fortune en cette entreprise, il a suivi les coutumes du lieu : il a réduit le roman, pour son bien, à la formule du drame classique.

Cependant y avait-il dans *Renée Mauperin* la substance morale d'un tel drame ? D'aucuns en ont douté. Le roman de MM. de Goncourt, selon ces critiques méfians, est un assemblage d'études sur la bourgeoisie contemporaine, parmi lesquelles paraît et reparaît la monographie d'une jeune fille. C'est une galerie de portraits, où deux figures arrêtent particulièrement le regard, celles d'un frère et d'une sœur : Henri, doctrinaire épigone, marqué pour devenir un des sept cents chefs de la France parlementaire, pourvu qu'il vive; et Renée, âme d'artiste, esprit de rapin, fleur d'un terreau bourgeois, poussée librement ainsi que le permet la récente mode pour l'éducation des jeunes filles. Renée surtout a occupé le peintre et séduit l'amateur : moderne androgyne, vive, pétulante et pétillante, la voici en je ne sais combien d'attitudes, éclairée par toutes sortes de jours. Nous la connaissons, à la fin, comme une amie, cette vierge parisienne; et quelle gracieuse, amusante et vraiment aimable amie ! Nerveuse plutôt que sanguine, elle est chaste par nature et sensible à l'excès; elle a l'intelligence rapide, l'imagination à la fois noble et gaie; elle est malicieuse et bonne, elle est moqueuse et ne se moque jamais que de ce qui est laid ou vil; sa gaîté mousse à fleur d'âme, sur un fond de tristesse; parfois téméraire en sa drôlerie, parfois aussi, à l'improviste, sa parole devient grave et poétique. Nous savons tout cela et mille choses encore, et, parce qu'ils nous ont initiés de la sorte au caractère de leur héroïne, MM. de Goncourt sont soupçonnés d'avoir fait un exercice de psychologie parmi des morceaux de philosophie sociale, plutôt qu'un roman qui contienne le germe d'un drame.

Quelques-uns donc en décident ainsi et condamnent le drame dans l'œuf, assurant que l'œuf était stérile. Ceux-là ne prennent pas garde qu'Henri et Renée ne sont pas seulement des figures qui se font pendant et des caractères en contraste, mais des âmes en conflit. Tête froide et cœur chaud, le frère et la sœur étaient prêts pour une lutte morale; on sait à quelle occasion la crise éclate : Henri, pour s'enrichir, veut épouser la fille de sa maîtresse; Renée s'élève contre cette vilenie. Le combat de ces deux caractères animés de ces passions adverses, l'ambition et l'honneur, n'est-ce pas un drame? C'est là du moins que résidait la vertu dramatique du sujet : on s'en aperçoit assez, en ce deuxième acte, alors que la sœur et le frère se trouvent en présence et commencent à s'expliquer sur ce mariage. L'attaque de Renée est franche, la riposte d'Henri est forte; le premier élan de cette scène est superbe. Cette courte passe donne l'idée de ce que serait *Renée Mauperin* au théâtre, si M. Céard avait voulu

l'imaginer à nouveau et uniquement comme un duel moral. Les péripéties de ce duel, dont le roman fournit les conditions, il fallait les trouver et les composer. Aussi bien M. Céard ne manque pas d'invention : n'est-elle pas presque à lui seul, cette délicate scène du troisième acte où Renée déclare à Denoisel une sorte particulière d'amour, fait d'une amitié qui dure, d'une camaraderie qui devient tendre et d'une estime qui s'exalte ? On a même prétendu que cette nouveauté allait contre le caractère de l'héroïne, qui devait mourir sans avoir aimé.

Mais, par respect, apparemment, M. Céard s'est appliqué à reproduire la fabulation du livre. Celle-ci, à sa place, n'avait que peu d'importance : l'auteur lui-même, dans une préface, avait mis sa coquetterie à nous en avertir ; transportée à la scène et presque seule, cette fabulation est insuffisante. Réduit à cette maigre action, le roman devient presque une pantomime ; la réduction est habilement faite, mais quoi ! si bien préparé que soit un squelette, les amateurs de la vie regrettent la chair et la peau.

Sans doute, j'exagère ; cette pantomime a des pauses pendant lesquelles Renée au moins a licence de parler, et, d'ordinaire, son confident Denoisel lui donne la réplique. Au premier acte surtout, elle babille, et son père, avant Denoisel, lui sert d'interlocuteur. Peut-être, si je ne la connaissais déjà, ne garderais-je de ces deux scènes que deux idées bien nettes : voilà une petite fille qui chérit tendrement son père, voilà une jeune fille assez mal élevée. N'importe : elles sont gentilles, ces deux scènes, pimpantes et spirituelles, et me remettent joliment sous les yeux, même sous les yeux de l'esprit, le personnage de Renée. Mais voici la fiancée d'Henri, Mlle Bourjot ; qui est-elle ? Pour entrée de jeu, elle apporte ce renseignement : son fiancé aime sa mère ; c'est tout ce que nous savons, tout ce que nous saurons de ce qui la touche. Et cette mère elle-même, la connaissons-nous davantage ? Nullement. On nous la montre deux fois, sans lui permettre de s'expliquer. « Ton frère aime maman, » c'est une parole bientôt dite, sinon facile à dire : illumine-t-elle comme un éclair les âmes de la mère et de la fille ? Dans le roman, cette confidence était murmurée à voix basse, pudiquement, et devinée par le lecteur : écrite en mots exprès dans la pièce, elle semble une première indication restée d'un plan de l'ouvrage. C'était à l'auteur, ensuite, de trouver l'expression théâtrale du fait, et du sentiment que ce fait éveillait chez cette jeune fille : à je ne sais quels indices, — ce n'est pas mon affaire de les imaginer, — elle devait s'apercevoir, en notre présence, que son fiancé aimait sa mère ; par je ne sais quels signes alors, sa douleur devait se trahir. Mais surtout c'était l'affaire de l'auteur d'éclairer sur la scène, et comme il convient sur la scène, ces deux âmes éclairées jusqu'au fond dans le roman. Il a éteint la lanterne du romancier, mais il n'a pas allumé la sienne : Noémi, Mme Bourjot, demeurent ob-

scures; elles entrent, elles se nomment, elles sortent : quels fantômes ont passé ?

Le pis, c'est qu'Henri lui-même ne se révèle guère avec plus de force. A peine entrevu au premier acte, il reparaît, au second, en compagnie de Mme Bourjot: c'est l'heure de la rupture, à laquelle doit succéder le nouveau pacte; on se souvient de ces deux scènes, traitées en dialogue justement par MM. de Goncourt. Mais ce dialogue, sans doute, a paru trop audacieux pour le théâtre; par quoi est-il remplacé? Par quelques brèves répliques et par quelques gestes. « Adieu, monsieur! — Au revoir, madame!.. » C'est à peu près toute la tragédie qui se joue entre la maîtresse et l'amant. Ces formules, j'allais dire ces énigmes échangées, Henri et Mme Bourjot en ont fini. Cette querelle même dont j'ai loué le début, cette altercation d'Henri avec sa sœur s'arrête court, ou du moins elle aboutit trop vite à une dissertation de la jeune fille, que le jeune homme a grand tort de ne pas interrompre. Après quoi, Henri ne figure plus vivant sur la scène que pour subir la menace d'un soufflet et donner un cartel. Voilà qui est bien; mais le duel moral, que nous espérions, celui qui nous importe le plus, fait défaut: la vaillance de Renée ne peut que s'escrimer dans le vide. Faute d'un adversaire, point de conflit, point de drame : des tirades qui sont au drame ce que *le mur*, dans l'art de l'épée, est au duel. D'un bout à l'autre de la pièce, Renée ne fait guère que répéter cet exercice, le plus souvent en face du prévôt Denoisel, qui lui fournit les parades. Les autres personnages, d'ailleurs, ne font que gesticuler : M. Mauperin lui-même, qui semblait doué de la parole, ne l'était que pour l'exposition de la pièce. Aussi bien, le peu que nous savons du caractère d'Henri, c'est par ces premières phrases de son père destinées au public. Et, d'autre part, Renée ne se fie pas à son babil naturel du soin de nous faire comprendre quelle est sa complexion morale et quelle fut son éducation : au moment où s'échauffe le débat avec son frère, elle croit devoir, pour se commenter elle-même, débiter une conférence sur la jeune fille moderne.

Mais je touche ici au reproche que je veux faire le plus durement à M. Céard : c'est que trop de répliques de ses personnages, trop de leurs discours sont manifestement écrits et récités. M. Mauperin annonce sans barguigner que son fils « a tous les scepticismes pratiques; » cet ancien soldat, ce bon raffineur, use des pluriels de M. Rouher. Et cette conférence de Renée ! Dans les cours de demoiselles, cela s'appelle « un style. » Je ne suis point assuré que ce soit là « l'écriture artiste » conseillée aux romanciers par M. de Goncourt; mais c'est de l'écriture, certainement, et ce n'est rien de cette « langue littéraire parlée » que le même auteur recommande aux dramaturges. Il se peut que, pendant l'Exposition universelle de 1889, à titre de pièce commémorative de la Révolution, un directeur de

théâtre monte *la Patrie en danger*. M. Céard n'a pas besoin d'attendre jusque-là pour savoir quelles diverses formes de langage, et toutes historiquement vraisemblables, ses maîtres attribuent à un émule de Marceau, ou bien de Danton, ou à un gentilhomme sceptique, ou à une vieille chanoinesse, ou à une fille noble : si hommes de lettres et si bien de leur temps que soient MM. de Goncourt, ils se gardent de faire converser sur la scène, affublés de noms d'emprunt, des hommes de lettres contemporains. Mais, de M. Céard malavisé, il suffit que j'en appelle à M. Céard plus heureux : en maintes parties de son ouvrage le dialogue a cette élégance naturelle que donnent les mots justes ordonnés selon le mouvement même de la pensée; pourquoi le plaisir que nous prenons là, ne le trouvons-nous pas par toute la pièce?

Un scénario qui résume l'action du roman et qui ravive le souvenir de quelques-unes de ses jolies pages, voilà, au demeurant, l'essai de M. Céard. Il a vivement plu, le premier soir, à des spectateurs familiers avec l'œuvre de MM. de Goncourt; je doute que le commun du public y trouve le même intérêt. Mlle Cerny, pour moi, n'est pas la Renée du livre. Elle est plus sautillante que primesautière; gracieuse tant qu'on voudra, mais maniérée; sa mutinerie même laisse voir la préméditation et la conscience de soi. L'esprit de Renée, sa mimique, c'est un perpétuel impromptu : ceci, c'est un impromptu fait à loisir. Le héros de la soirée, à mon avis, un héros sans panache, c'est M. Dumény, chargé du rôle de Denoisel : l'heureux abandon de sa démarche, de sa tenue et de son geste, la mesure de ses intonations, donnent l'illusion de la réalité; s'il ne portait un monocle dont il se sait trop bon gré, ce ne serait pas un comédien, mais un homme.

« Qu'est-ce qu'un vaudevilliste? ont dit MM. de Goncourt. C'est un homme qui collabore. » M. Meilhac, cette fois, n'a collaboré avec personne; mais ce n'est pas pour cette raison seulement que l'auteur de *Gotte*, représentée au Palais-Royal, n'est pas un vaudevilliste.

Il y a vingt-six ans déjà, un maître critique, dont la sagesse est volontiers hardie, mais qui ne passe pas pour un émeutier, s'inquiétait de l'état de notre théâtre et se demandait s'il ne voyait rien venir de nouveau; et ce maître critique, dont le goût ne sera pas soupçonné d'être bas ni frivole, voyait venir M. Meilhac. M. Émile Montégut écrivait, à cette place, en 1860 : « Êtes-vous assez exempt de préjugés pour ne plus vous laisser abuser par des rabâchages débités d'un ton solennel et par de pompeuses inutilités? Êtes-vous ennuyé des platitudes mélodramatiques, et, en un mot, êtes-vous, pour votre bonheur, assez blasé pour n'être plus amusé que par les œuvres où se rencontre un grain d'originalité, aussi petit qu'il soit : eh bien! alors, allez-vous-en aux Variétés voir la pièce de M. Henri Meilhac : *Ce qui plaît aux hommes*. » Et le successeur de Gustave Planche, en philosophe

« qui ne se paie pas de mots, mais de raisons, et qui n'accepte pas les œuvres sur leur étiquette, » prenait soin de conclure : « Il y a une tendance chez la plupart des jeunes auteurs dramatiques à transformer le vaudeville en comédie. Et vraiment, si l'on y réfléchit bien, cette tendance n'a rien que de raisonnable, et mérite plutôt d'être encouragée que d'être condamnée. Si la comédie, depuis longtemps morte, doit renaître, d'où sortira-t-elle ? Pourquoi donc ne naîtrait-elle pas du vaudeville ? Elle est bien née, une fois déjà, de la farce italienne... Vous trouvez que cette origine n'est pas assez noble pour la comédie ; mais vous oubliez que le théâtre de Molière n'en a pas eu d'autre... La comédie ne se pique pas d'être noble, même lorsqu'elle est grande ; elle se pique d'être humaine, et cela lui suffit... De l'ancienne comédie que reste-t-il ? Rien, si ce n'est un cadre presque hors d'usage et des traditions de déclamations morales et sentencieuses... Si la grande comédie a chance de revivre, elle sortira de la farce parisienne ; car il y a de nos jours, qu'on ne s'y trompe pas, une farce parisienne, comme il y eut au XVIIe siècle, une farce italienne. »

Cette « farce parisienne, » on sait ce qu'elle est devenue, pendant un quart de siècle, avec Théodore Barrière et Lambert Thiboust, avec MM. Labiche, Gondinet, Victorien Sardou. Mais nul assurément, depuis ce temps où il était « le jeune auteur de *l'Autographe*, » nul n'a fait plus que M. Meilhac, soit avec Ludovic Halévy, soit même avec d'autres, soit enfin seul, pour cette évolution littéraire. « Exempt de sots dédains et de répugnances académiques, » ainsi que le voulait M. Montégut, M. Meilhac touche au vaudeville, et il n'y touche, en effet, que pour « le transformer en comédie. » Rarement cette définition du genre nouveau put s'appliquer mieux qu'à ce dernier ouvrage. Si je dis l'opinion que j'en ai, l'autorité de M. Montégut me couvrira-t-elle ? Pas plus, il est vrai, que le talent de M. Meilhac, elle n'a encore été consacrée par l'Académie : je ne pense pas, cependant, qu'il se trouve là quelqu'un pour la récuser par « répugnance » ni par « dédain. »

Qu'un notaire ayant écrit deux lettres, l'une galante et l'autre qui annonce un héritage, et l'une et l'autre illisibles par endroits, se trompe d'enveloppe, c'est un accident possible et en soi assez drôle, mais ce n'est qu'un accident ; si un auteur le choisit pour thème d'un ouvrage de théâtre, ce n'est qu'une donnée de vaudeville. Mais chez qui vont ces deux lettres ? Et, ces gens chez qui elles vont, quels effets produisent-elles sur eux ? Voilà maintenant la question. Si elles s'adressent à des pantins et leur sont un signal d'allées et venues, de jeux de cache-cache et de chocs (des pantins ne peuvent rien de mieux pour nous divertir), vaudeville était la pièce, elle reste vaudeville ; mais si les destinataires sont des personnes humaines, — même exagérées en quelques traits de façon à sembler des caricatures, même assez transparentes pour qu'on voie luire derrière elles l'ironie de l'auteur,

— et si la lecture de ces lettres est pour ces personnes l'occasion d'une crise morale, en ce cas le vaudeville devient comédie. C'est justement l'histoire de *Gotte*.

Ce ne sont pas des personnages bien relevés que M. et Mme Courtebec, petits rentiers parisiens, et Mlle Gotte, leur bonne : la comédie avec eux, aurait de la peine à être « noble. » Mais il suffira, nous le savons, qu'elle soit « humaine. » Que faire en son âge mûr, lorsqu'on jouit d'un suffisant revenu et qu'on n'a point d'enfans, ni de métier, ni d'idéal? Cultiver quelque vice débonnaire. C'est ce que fait Courtebec : il est gourmand. Et de même sa femme : elle est joueuse. Chacun, bien entendu, gouverne sa manie de façon bourgeoise : l'un recherche les « petits plats ; » l'autre, qui jadis eût entretenu un quine à la loterie, recherche les jeux de hasard à bon marché, en famille ou dans les casinos. « Bonne humeur et bonne nourriture, » c'est la devise de l'un. « Il faut bien que je joue ! » s'écrie l'autre, qui, pour s'excuser, prétend travailler à une grande fortune ; « il faut bien que je joue, puisque jouer est la seule façon que nous ayons de gagner de l'argent, nous autres honnêtes femmes ! » Et, corrompue secrètement par cette idée, corrompue aussi par le spectacle du luxe parisien, elle veut qu'un jour son mari, comme tel autre que citent les journaux, ait, grâce à elle, « des chevaux, des voitures et les plus jolies cocottes de Paris. — « Ça, je veux bien ! » répond-il, par plaisanterie uniquement, car ce n'est pas là son péché mignon, et il est fidèle à sa femme : « Mais, moi, je ne veux pas ! reprend-elle aussitôt. Je ne sais plus ce que je dis quand je pense à cette grande fortune ! » Quant à Gotte, elle aime son maître d'un amour sans espoir : elle l'aime comme un bon chien, parce que c'est son maître et qu'il est naturel d'aimer « au-dessus de soi ; » elle l'aime comme une créature qui commence d'être humaine, comme une bête sentimentale, parce qu'il a une voix agréable et qu'elle l'entend fredonner des airs de Gounod.

Voilà d'honnêtes gens, au demeurant, et qui méritent d'être servis par une si brave fille. Et voilà des époux assortis et unis. Mais arrive la lettre fatale, adressée par méprise à Gotte, lue par Mme Courtebec : « Vous héritez de dix-huit millions ! » L'idée d'une telle somme d'or est le réactif qui tombe sur l'honnêteté de ces honnêtes gens, sur la tendresse mutuelle de ces époux. « Est-ce que ces fortunes-là, s'écrie Mme Courtebec, sont faites pour les cuisinières? » Et comme, éblouie par la vision de ce Pactole, elle propose des moyens violens de le détourner, son mari proteste : « Non, non, ce n'est pas ainsi que s'y prendraient les honnêtes gens. » Mais il ajoute aussitôt : « Supposons que les honnêtes gens pensent à s'emparer d'une fortune. Cela se peut... » Elle interrompt : « Tu crois? » Et lui de riposter, par un jeu de mots qui va loin : « Pourquoi pas, si la somme est honnête? » Ils

recherchent donc, d'un commun accord, une façon de s'approprier le bien d'autrui. Chacun, par la pente de son vice, roule vers ce but : elle considère cette fortune comme le bénéfice d'une partie engagée depuis longtemps; lui s'exhorte à cette conquête et se rend plus présent ce mirage par les fumées du chambertin. Avec une criminelle ingénuité, c'est la femme, d'abord, qui a conçu ce grand projet; même, elle a pensé un moment, cette lady Macbeth du clan des bourgeoises, pour conserver l'héritage, à supprimer l'héritière; c'était le plus simple : « Couic! — Fi! a répondu l'homme avec horreur. Et les conséquences? Voilà bien les femmes! Elles ne s'occupent jamais des conséquences. C'est ce qui les rend plus fortes que nous. » Cependant, « vous avez tant de puissance, vous autres femmes, quand vous vous donnez de la peine pour obtenir de nous quelque chose qui nous fait plaisir, » tant de puissance que ce brave Courtebec, lui aussi, étudie les moyens de s'attribuer « honnêtement » ces dix-huit millions. Adopter Gotte? Impossible. Elle n'a pas rendu à ses maîtres un de ces services que la loi exige. Avoir un fils et le lui faire épouser? Mais, pour cela, il faudrait du temps. Faute de mieux et en attendant une idée plus efficace, on résout de choyer Gotte et de l'amuser si bien, « si bien, dit Mme Courtebec, que, quand elle sera riche, elle nous garde! » C'est dit. Elle apparaît, la cuisinière, portant la soupe. Mus par l'instinct comme par un ressort, mari et femme se dressent et s'inclinent devant ces dix-huit millions en bonnet de linge et tablier blanc. Il faut assister alors à cette cour que monsieur et madame font à leur bonne: complimens, mines souriantes, avances suivies de retraites (il ne faut pas aller trop loin : elle se méfierait), et derechef, la chaleur de l'action exaltant les courages, avances plus hardies; M. et Mme Courtebec font asseoir Gotte à leur table, ils lui racontent des histoires plaisantes, ils finissent par la servir.

Tout à l'heure, regrettant que leur cuisinière n'eût aucun titre à l'adoption, Mme Courtebec avait suggéré à son mari ce stratagème : « Tu prends un bain de mer, tu disparaîs. Gotte s'élance, elle plonge, elle te ramène... — Et si elle ne me ramène pas? — Alors, c'est moi qui l'adopte. — Et le service à rendre?.. — Eh bien?.. puisque, grâce à elle, je serai devenue veuve! » A son tour, un peu plus tard, Courtebec forme un dessein : puisqu'il est aimé de Gotte, il n'a qu'à divorcer et à la prendre pour femme. Il se remémore toutes les preuves de dévoûment que Mme Courtebec lui a données en vingt années de ménage, et par là même il s'encourage à lui demander ce dernier sacrifice : elle ne voudra pas, sans doute, avoir tant fait pour rien; encore un effort, un seul, pour couronner son œuvre : qu'elle se prête au divorce. Il lui fait part de cette combinaison; il lui promet une petite pension, « aussi petite qu'elle voudra, » comme elle se proposait d'en

faire une à la cuisinière. A son refus, il s'indigne : « Le moyen est bon, je m'y tiens... Et remercie-moi d'avoir reculé devant une idée devant laquelle tu ne reculais pas toi-même : couic! ...Et c'est bien fait pour toi! J'étais là tranquille, avec mon chambertin ; c'est toi qui es venue me chercher ; et maintenant... Toi, qui es joueuse, tu dis : C'est la *guigne*... Moi, qui suis un penseur, — il pourrait ajouter : Et qui suis gris, — je dis : C'est la Providence!

Nous le disons aussi, nous public : C'est la Providence, ou, du moins, c'est la justice, telle que peut l'assurer l'ordre naturel des sentimens humains. Nous reconnaissons la réaction produite sur deux âmes par l'idée de l'or; probité, amour conjugal, s'il attaque celui-ci et celle-là, cet agent menace de les dissoudre. Et, à la fin, quand la nuit a porté conseil, quand elle a calmé la fièvre du jeu et dissipé les vapeurs du vin, quand elle a donné à la conscience, d'abord surprise par la tentation, le temps de se remettre, quand les époux se sont embrassés et ont restitué à qui de droit l'héritage, nous approuvons l'ironique moralité qu'ils tirent de leur aventure : « Comme cela tient à peu de chose, l'honnêteté des honnêtes gens! — Oui. — Et comme cela doit nous rendre indulgens... — Pour toutes les bêtises que nous pouvons faire! »

Voilà donc, sur cette donnée de vaudeville, — un quiproquo amené par une confusion de lettres, — au moins sur une partie de cette donnée, voilà une comédie humaine, si humaine que, tout en le faisant rire, elle force le spectateur à s'interroger : ces « honnêtes gens, » lui-même n'en est-il pas? C'est, je pense, la marque du véritable comique. Mais l'autre lettre, où va-t-elle, et quels sont ses effets? Elle arrive dans un autre groupe, formé de personnes aussi vivantes que le premier ; et, comme celle-là nous a donné la comédie de l'argent, celle-ci nous donne la comédie de l'amour. Aussi bien la comédie de l'argent, si elle se fût développée assez pour occuper toute la pièce, eût risqué de devenir odieuse. Telle quelle, pour qu'on ne sente pas d'abord son amertume et qu'on n'en ait que l'arrière-goût salutaire, elle a dû se tourner en farce. La comédie de l'amour est plus délicate. Trois personnages encore de ce côté : M. Lahirel, un quinquagénaire, sa jeune femme, Marceline, et un brillant viveur, M. Alfred des Esquimaux. Lahirel a épousé la plus gentille et la plus honnête petite créature, la seule peut-être, au dire de son ami Courtebec, qui fût capable de ne pas le traiter selon les mérites de sa jalousie. Pourquoi est-il jaloux? C'est qu'il a cinquante ans et elle vingt-deux ; c'est qu'il la regarde et qu'il se regarde et qu'il compare ; après avoir comparé, il conclut : « Il est impossible qu'un jour ou l'autre cette femme-là ne me trompe pas. Si j'étais à sa place, moi je me tromperais! » Comment l'a-t-il épousée? Il l'a demandée en mariage, parce qu'il était amoureux d'elle et « que c'était le seul moyen. » D'ailleurs, il s'est cru jeune, alors, et cette illusion a duré

jusqu'au moment où il a obtenu l'objet de son amour. On lui a donné Marceline, « parce qu'il était riche; elle s'est laissé donner, parce que cela l'ennuyait de ne pas être mariée. » Ah ! que tout cela est vraisemblable ! Fatigué lui-même de sa jalousie, relâche-t-il sa surveillance : « Va ! dit-il à sa femme, mais songe que ce serait mal d'abuser de la confiance d'un homme qui en a si peu. » A peine a-t-il « inauguré cette nouvelle manière, » qu'il en a du regret; ballotté d'un sentiment à l'autre, il n'a pas un moment de quiétude! « Mon pauvre ami, lui dit Courtebec, ce qu'il y aurait de mieux à souhaiter pour toi, ce serait que ta femme te trompât réellement : tu serais plus tranquille ! »

Marceline, cependant, est serrée de près par Alfred. La scène où il l'aborde, où elle accepte le combat, en femme vertueuse, mais gaie, et qu'une escarmouche n'effraie pas, cette première entrevue, quelque peu scabreuse, est traitée avec une sûreté, une légèreté de main qui sont d'un maître. « En bon français, monsieur, vous me demandez de tromper mon mari. — Oh ! — Non !.. Ce n'est pas cela?.. — Heu !.. — Oui !.. Combien avez-vous eu de... maîtresses dans le monde? — Combien ?.. — Oui, je ne demande pas les noms, mais le chiffre. — Cinq. — Quel âge avez-vous? — Vingt-quatre ans. — Ce qui fait, si vous avez commencé à dix-neuf, un an par... liaison. Vous venez donc me demander d'oublier mes devoirs, parce que vous avez envie de me garder un an. — Oh ! — Si fait ! Eh bien ! il y a trois cas où je comprends qu'une femme oublie ses devoirs : primo, si elle est perverse,.. je ne le suis pas... Ensuite, si son mari est insupportable... — Ah ! — Oui, je sais, mon mari l'est presque, et s'il continue à l'être autant, il finira par l'être assez... Enfin, si celui qui vous aime est irrésistible... Êtes-vous irrésistible? — Heu... — Oh ! oui... — Cependant... — Oh ! non. — Mais le jour où je vous aurai donné une preuve d'amour qui me rende irrésistible... — Ah ! ce jour-là, je vous le promets, et je ne vous résisterai pas... à moins qu'un autre ne me donne une preuve d'amour encore plus belle... » Tout ce dialogue n'est-il pas de la même façon que *la Petite Marquise?* Mais si, comme Henriette de Kergazon, Marceline doit être sauvée, elle devra une part de son salut à elle-même. Elle aime son mari par grâce de nature et par grâce d'état, parce qu'elle est honnête et parce qu'elle est sa femme; elle l'aime aussi parce qu'elle est femme : « S'il ne m'aimait pas tant, soupire-t-elle, il ne serait pas si bête; et on a beau dire, ces choses-là nous touchent ! »

Survient la lettre galante. Y a-t-il sur l'enveloppe : *Madame*, ou : *Monsieur* Lahirel? « Il doit y avoir Monsieur, » dit le mari, et il rompt le cachet. Le soir même, devant témoins, il affiche l'opinion qu'il a de la conduite de sa femme en prenant la banque, au baccara, et déclarant qu'il est sûr de gagner. Il gagne, en effet, ce dont il enrage et triomphe à la fois. Exaspérée par ses ricanemens, Marceline songe à la vengeance.

Elle reste seule, Alfred arrive; depuis leur premier entretien, nous savons qu'il s'est mis à l'aimer tout de bon. « Ah! lui dit-elle, vous allez me donner un conseil. Il y a ici quelqu'un qui m'aime... — Moi! — Non, un autre. Mon mari a tant fait qu'il finit par gagner sa gageure contre moi : voilà trop longtemps qu'il me pousse par ses sottises à me mal conduire, et que je m'en défends... N'ai-je pas le droit d'aller trouver un brave garçon et de lui dire : Faites-moi la vie douce, puisque celui dont c'est le devoir s'y refuse! — Ne faites pas cela! — Pourquoi? — Parce qu'il ne faut pas tromper son mari! » Et Alfred, en prétendant jaloux d'abord, puis en galant homme et en ami, lui montre les suites de son dessein : les mauvais propos du monde, la complicité humiliante des domestiques, l'affreuse apparition du commissaire. Revenue à elle-même, elle remercie Alfred de l'y avoir ramenée : « Et maintenant je peux vous le dire : ce brave garçon, chez qui je voulais courir, c'était vous. — Je le savais, réplique-t-il... La voilà, ma preuve d'amour! » Aussi à la fin : « Vous avez été trop gentil! lui dit-elle. Il faut que je vous embrasse. » Elle lui saute au cou, et son mari entre juste à point pour entendre claquer deux baisers sur les joues d'Alfred.

Cette fois c'est fini, on ne peut mieux fini : c'est le divorce. Lahirel a foudroyé Marceline de ses griefs : elle lui a répondu par des aveux, comme à un fou qu'elle ne veut pas contrarier, et aussi comme à un intolérable tyran dont elle trouve une occasion de s'affranchir. Sur ces entrefaites, il reçoit une dépêche : la lettre galante était adressée à Gotte, et Marceline hérite de dix-huit millions. Le mari annonce cette nouvelle à sa femme en prenant congé d'elle. « Vous savez, s'écrie-t-elle, que j'ai dix-huit millions, et vous me laissez partir! — Mais certainement! » Ah! la voilà, la preuve d'amour, la plus belle de toutes! Marceline en est si touchée qu'elle trouve des accens pour convaincre Lahirel de son innocence, et lorsqu'elle lui répète qu'elle ne l'a jamais trompé, c'est avec le sourire d'un homme heureux qu'il murmure : « Je ne peux pas me faire à cette idée-là! »

Ainsi ce vaudeville s'est transformé en comédie double : je l'ai montré sans peine, et je n'ai pas voulu montrer autre chose; j'ai même négligé, pour m'attacher à cela, le curieux personnage de Gotte, qui est d'une réalité si simple et d'une drôlerie si forte. Quant à citer les traits de caractère, les boutades, les inventions plaisantes, j'y renonce. Qu'il suffise de dire que jamais la qualité de l'esprit de M. Meilhac ne fut plus rare, ni cet esprit plus abondant.

S'il en a bien distribué la dépense, on dispute là-dessus. Que cette comédie, mi-partie bouffonne, mi-partie délicate, ne soit pas une pièce « faite, » comme on dit en argot de théâtre, — c'est-à-dire composée, — quelque préjugé qu'on puisse avoir contre le fantaisiste écrivain, on ne peut soutenir cet avis après réflexion. Chacune des parties de

la pièce est bien liée en soi; elles sont entrelacées l'une à l'autre avec art. Mais d'aucuns se plaignent d'être déroutés: à chaque changement de piste, ils craignent d'être fourvoyés dans une impasse; et, bien qu'ils reconnaissent chaque fois que leur crainte est vaine, ils en sont gênés; bien que leur plaisir aille jusqu'au bout, il n'y va pas sans inquiétude. Soit! Assurés, maintenant, que l'ouvrage est amusant jusque-là, qu'ils y retournent: sinon, je les tiens pour suspects. Dites, si vous le voulez, que les scènes bouffonnes, — jouées par Mlle Lavigne avec un burlesque toujours énorme et pourtant varié, par M. Daubray et Mme Mathilde avec une verve étourdissante, — dites que cette farce convient plus proprement au Palais-Royal; dites que les scènes délicates, — où Mlle Sisos est on ne peut plus aimable, et M. Numa fort adroit, et M. Pellerin consciencieux, — ne seraient pas déplacées à la Comédie-Française. Mais prétendez-vous, parce qu'il y a des changemens de ton, que ces changemens ne se peuvent souffrir et que ceci détonne à côté de cela? (Et peut-être vous prétendez aimer Shakspeare!) Maintenez-vous que ceci est trop fin pour le Palais-Royal, et que cela seul devrait y rester? Alors, j'en ai peur, cela tout seul ne vous plairait pas davantage. Ce qui ne vous plaît pas, ou ce qui vous déplaît même, ce qui vous échappe ou ce qui vous incommode, c'est proprement le comique, bouffon aussi bien que délicat. Vous êtes gâté par le vaudeville, qui ne vous demande pas de penser, pas même de penser gaîment, entre neuf heures et minuit, pendant votre digestion. Il surprend et secoue vos nerfs par ses grimaces et ses culbutes: vous lui savez gré de cet office, vous lui réservez votre indulgence, vous ne voulez rien de plus que ce qu'il vous donne.

C'est que, depuis quelques années, un arrêt, un recul même s'est produit dans la transformation de la comédie en vaudeville. Combien de vaudevilles avons-nous vus sous le nom de comédies, non-seulement au Vaudeville même ou au Palais-Royal, non-seulement au Gymnase ou aux Variétés, — ni à Cluny, aux Menus-Plaisirs, à Déjazet, où c'est leur place, — mais à la Comédie-Française! Ou plutôt nous n'en avons vu partout qu'un petit nombre et toujours les mêmes, et l'habitude de ces types a rendu paresseux beaucoup de gens. Ce n'est plus de « pompeuses inutilités, » ni de « platitudes mélodramatiques » qu'on nous fait un répertoire, mais d'inutilités triviales et de platitudes foraines.

Cependant, au lieu que cette nourriture vous ait fait le goût grossier. vous dégoûte-t-elle enfin? « Êtes-vous, pour votre bonheur, assez blasé pour n'être plus amusé que par les œuvres où se rencontre un grain d'originalité, » ou même plusieurs? « Alors, vous dirai-je, — comme M. Montégut, il y a vingt-six ans, — allez voir la pièce de M. Meilhac! »

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Que de bruit et quelle aventure pour des sous-préfets! Ce ne sont pas ces malheureux sous-préfets, il est vrai, qui ont fait tout le mal, ou, s'ils l'ont fait, c'est bien sans le vouloir et sans le savoir. Ils sont innocens de cette crise ministérielle dont une chambre incohérente et présomptueuse s'est donné le passe-temps, pour mieux amuser sans doute les derniers jours de cette année qui va finir. Ils n'ont été qu'un prétexte; ils ont fourni une occasion. La crise se préparait depuis quelques jours, depuis quelques semaines; on la voyait, on la sentait venir. Elle a été l'œuvre d'une commission brouillonne, d'un gouvernement irrésolu et d'une chambre ahurie, tous occupés à bâcler un budget, sans plus savoir ce qu'ils faisaient, dans une indéfinissable anarchie d'idées et de votes.

Le fait est que, le jour où il a été avéré que la commission des finances et le gouvernement étaient en guerre, qu'ils ne s'entendaient plus pour donner au pays la première des lois, celle sans laquelle on ne peut vivre, le budget, la chambre, livrée à elle-même, s'en est donné à cœur-joie, comme on dit; elle s'est précipitée bride abattue à travers les chiffres et les crédits, fourrageant un peu partout, se moquant du gouvernement et de la commission, narguant la loi et les prophètes. Elle s'est mise subitement à jouer à l'économie, comme d'autres fois elle s'est amusée à prodiguer les millions, et même les milliards, pour les palais scolaires ou pour les chemins de fer électoraux. L'économie était devenue sa passion, sa fantaisie. Chacun a eu son petit projet et a eu pour un jour la chance de le faire accepter dès qu'il s'agissait de tailler dans un service public. Vainement le dernier ministre des finances, découragé et morose, se levait encore de temps à autre pour articuler quelque plainte, quelque réclamation, il en était

pour ses lamentations inutiles. Et le chef du ministère, à son tour, a eu beau accourir tardivement au secours de ses collègues en détresse, employant son éloquence la plus persuasive : il a pu tout au plus sauver quelques épaves, il avait déjà perdu tout crédit. La chambre allait toujours! Elle a fini par rencontrer les sous-préfets sur son chemin et lestement elle les a sabrés, c'est-à-dire supprimés d'un trait, sans s'inquiéter du vide qu'elle allait créer subitement dans l'administration générale du pays, sans écouter les plus simples représentations du ministre de l'intérieur et du président du conseil, qui s'évertuaient pourtant à promettre pour l'avenir ce qu'on voulait instantanément. Cette fois, c'était le coup de grâce; il fallait bien en finir, et c'est ainsi que la crise nouvelle est née d'un surcroît de gâchis, à propos de ces pauvres sous-préfets, qui se sont malencontreusement trouvés sur le chemin; c'est ainsi que le chef du ministère, M. de Freycinet, sous le coup d'un dernier échec, a cru devoir se démettre, faute de vouloir se soumettre jusqu'au bout, et qu'il y a aujourd'hui, après bien des efforts, un autre cabinet, qui n'est plus, si l'on veut, celui de la veille, qui n'est pas non plus bien nouveau, qui se compose presque des mêmes hommes : il n'y a guère qu'une différence à demi caractéristique, c'est que le président du conseil, au lieu d'être M. de Freycinet, est l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Goblet, promu au poste de chef du gouvernement. Voilà qui couronne bien une année, la première année de législature après les élections du 4 octobre 1885 ! Le dernier ministère aura vécu moins d'un an : l'étape a fini dans l'anarchie !

Comment en est-on venu là? C'est tout simple : c'est l'œuvre d'un parti qui a toutes les jalousies de la domination, sans avoir le plus vulgaire esprit de conduite, et d'un gouvernement qui n'a su ou voulu vivre qu'en flattant des passions au-dessus desquelles il aurait dû se placer. Cette chambre qui est sortie des élections dernières, qui se compose de toute sorte de fractions républicaines sans cohésion, cette chambre, c'est évident, a plus de fantaisies et de prétentions que de puissance réelle. Elle ne sait ni ce qu'elle peut ni ce qu'elle veut. Les républicains qui gardent une majorité ou une apparence de majorité au Palais-Bourbon ont un malheur qui est pour eux une vraie fatalité : ils ont un goût instinctif, irrésistible pour tout ce qui est violence et anarchie. Ils parlent sans cesse de faire un gouvernement, dont ils sentent après tout le besoin, et ils se figurent qu'ils vont le faire avec des passions de secte, avec des turbulences et des destructions. Ils n'admettent pas même les conditions les plus simples d'un gouvernement sérieux, et ceux qui en auraient à demi l'idée n'osent pas résister aux plus violens : ils craignent d'être pris pour des réactionnaires, pour des orléanistes! Ils veulent tout changer, tout réformer, l'ordre administratif, l'ordre financier, l'ordre militaire, même

l'ordre religieux, et dès qu'ils ont la main à l'œuvre, ils ne réussissent qu'à tout désorganiser; ils tombent aussitôt dans quelque lamentable gâchis comme celui où ils se débattent aujourd'hui, mettant la confusion dans les finances, qu'ils prétendent réformer, ou renversant un ministère qu'ils n'étaient peut-être pas pressés de mettre à bas.

Cette chambre agitée et frivole, elle a suivi son instinct, elle est allée devant elle sans regarder ce qu'elle faisait; mais si elle a sa responsabilité devant le pays, le gouvernement a sûrement aussi la sienne, et le président du conseil qui vient de disparaître ne fait après tout qu'expier les faiblesses d'une politique qui n'a su ni se fixer ni agir. Chose étrange! M. de Freycinet, par son éducation, par ses traditions, par ses habitudes, par son esprit, est évidemment un modéré, et toutes les fois qu'il a été au pouvoir, il a cru fort habile de ménager et de flatter les radicaux, de leur donner des gages, de leur laisser tout espérer. Il a eu cette bizarre ambition d'être le chef de ministères en bonne intelligence avec les camps les plus extrêmes. Jusqu'à ces derniers temps, même au moment où chaque article du budget était mis en pièces, il s'ingéniait de son mieux à gagner, à retenir les radicaux. Il gardait sa mauvaise humeur pour ceux qui lui donnaient leur vote, il n'avait de mielleuses paroles que pour ceux qui votaient contre toutes les propositions ministérielles. M. de Freycinet n'a pas vu qu'avec ces fausses tactiques il se créait une véritable impuissance, il se mettait dans l'impossibilité de prendre une initiative sérieuse, d'agir en véritable chef de gouvernement. Sans nul doute, si, au lieu de tout livrer par ses réticences ou par ses promesses, comme il a paru le faire quelquefois, il s'était expliqué nettement, résolument devant la chambre dès le commencement de la discussion du budget, il aurait rallié bien des suffrages indécis et contenu bien des velléités hostiles : avec le talent qui ne lui manque pas et un peu de fermeté, il eût prévenu l'indiscipline des partis. Lorsqu'il est arrivé au dernier moment, il était trop tard, la chambre était déjà trop engagée dans ses aventures budgétaires pour s'arrêter devant un conseil de prudence ou même devant une menace de démission. M. de Freycinet est tombé, il y a quelques jours, comme il est déjà tombé plus d'une fois, comme sont tombés, d'ailleurs, bien d'autres même parmi les conservateurs pour avoir hésité à soutenir devant le parlement des opinions précises, un programme de modération et de prévoyance, pour avoir craint de s'aliéner des alliés compromettans. — Il n'aurait pas réussi quand même, dira-t-on. D'abord ce n'est pas bien certain, il n'est pas sûr que ceux qui savent si peu ce qu'ils veulent n'eussent pas subi l'ascendant d'une volonté ferme, d'un esprit éclairé et résolu. Dans tous les cas, le président du conseil serait tombé en homme défendant les idées, les traditions, les règles, les garanties d'un vrai

gouvernement contre l'emportement d'une chambre qui aurait seule gardé devant le pays la responsabilité de ses fantaisies de destruction et de son impuissance.

Le plus piquant, dans cette singulière aventure d'hier, c'est que, lorsque tout a été fini, quand le ministère a été par terre, ceux qui venaient de le renverser ont été ou ont paru être les premiers surpris de ce qu'ils avaient fait. Ils n'en revenaient pas tout d'abord, et, ce premier moment de surprise passé, avec cette aisance dans l'anarchie qui les caractérise, ils ont été encore plus étonnés de ne pas voir aussitôt, à la place du ministère disparu, un autre ministère surgir comme par enchantement. A peine la crise était-elle ouverte, en effet, ils commençaient déjà à s'impatienter, et peu s'en est fallu qu'on ne menaçât, sur l'heure, M. le président de la république d'une visite de la population des faubourgs, fort compétente, comme on sait, pour faire des ministères, ou d'une intervention du conseil municipal de Paris, qui s'entend encore mieux à jouer au gouvernement. On s'est réuni en attendant, on a multiplié les programmes de fantaisie et les ordres du jour qui n'avançaient rien. C'est qu'en définitive ce n'était pas aussi facile qu'on le disait, et, à rester dans le cercle républicain, la première difficulté était justement de retrouver cette majorité dont on parle toujours comme d'une réalité palpable et saisissable. Elle n'est pas si évidente, puisque M. de Freycinet venait de tomber parce qu'il l'avait vue se dérober subitement devant lui. La majorité républicaine, cette majorité avec laquelle on peut faire un gouvernement, dont on ne cesse d'invoquer le nom et l'autorité, — mais c'est là précisément la question : où est-elle donc? Elle peut se retrouver encore, si l'on veut, toutes les fois qu'il s'agit de faire la guerre au prêtre, de disperser des religieuses ou d'expulser les princes; en dehors de ces manifestations violentes de parti, elle n'existe plus, elle s'échappe de toutes parts.— Était-elle ces jours derniers avec le président de la chambre, M. Floquet, dont les radicaux désiraient si vivement l'arrivée au pouvoir et que M. le président de la république a un instant appelé à l'Élysée? M. Floquet peut avoir déployé une certaine habileté et de l'esprit, comme président de la chambre, dans la direction des travaux parlementaires; il a malheureusement contre lui des souvenirs importuns qui rendraient sa position de chef de gouvernement fort épineuse et qui font que, selon toute apparence, M. le président de la république ne l'a appelé auprès de lui que par une déférence officielle pour ses fonctions. La majorité était-elle avec les opportunistes, avec M. Jules Ferry, M. Brisson et leurs amis de ce groupe qui s'appelle aujourd'hui « l'union des gauches » après avoir porté d'autres noms? Il est probable que, si les chefs de l'opportunisme républicain étaient arrivés au ministère à l'heure qu'il est, ils auraient vu se former aussitôt contre eux une coalition de l'extrême gauche, des radicaux, auxquels

les conservateurs de la droite n'auraient pas manqué de se joindre à la première occasion : c'eût été l'affaire d'un instant. — La majorité était-elle enfin avec M. Clémenceau, qui comptait parmi les victorieux dans le vote contre les sous-préfets ? Il est possible que M. le président de la république eût agi en homme d'esprit et peut-être en politique avisé en appelant M. Clémenceau, en le mettant en demeure de prendre le pouvoir. Si M. Clémenceau avait refusé, il avouait son impuissance ; s'il avait accepté, il n'en aurait pas eu vraisemblablement pour longtemps, parce qu'en définitive les radicaux amis de M. Clémenceau qui parlent toujours de l'opinion, de la volonté nationale, de la majorité républicaine, ne sont qu'une minorité dans le parlement comme dans le pays. C'eût été une fantasmagorie de plus dissipée ! Il aurait fallu toutefois, nous en convenons, une certaine hardiesse pour tenter cette expérience, qui pouvait être hasardeuse.

A vrai dire, les difficultés étaient partout, dans toutes les combinaisons auxquelles on pouvait songer ; elles tenaient à la pénurie des hommes, quoique les candidats au pouvoir ne manquent pas, aussi bien qu'à la confusion parlementaire et à ces récens incidens qui ont ajouté encore au trouble des partis. Elles se multipliaient à chaque pas, et voilà sans doute comment, après quelques essais infructueux, on a fini par revenir à quelque chose qui ressemble à l'ancien ministère, avec M. de Freycinet de moins et M. Goblet comme président du conseil, avec un ministre des finances qui, au lieu d'être M. Sadi-Carnot, est M. Dauphin, sénateur d'Amiens, et un ministre des affaires étrangères qui n'a pas été aisé à découvrir, puisqu'il a fallu aller chercher, en désespoir de cause, un ancien directeur des cultes, M. Flourens ! — Ce n'est point évidemment une solution ; on ne peut pas s'y tromper, c'est tout simplement le dernier ministère diminué, encore meurtri de ses échecs dans la discussion du budget, et la déclaration que le nouveau président du conseil, pour son avénement, est allé lire devant les chambres, n'a certes rien de triomphant. C'est la déclaration d'un gouvernement qui est obligé de commencer par demander des douzièmes provisoires, et qui n'est pas sûr d'avoir un lendemain. Le cabinet qui vient de naître ou de se métamorphoser ne se permet pas, il l'avoue modestement, les longues ambitions. Il s'étudie à éliminer les questions qui diviseraient la majorité républicaine dans le parlement, et il se garde d'exagérer les réformes qu'il proposera dans l'espoir de donner satisfaction à quelques-uns des votes de la chambre. Il sonne une petite fanfare pour les lois scolaires, et, pour le reste, il demande crédit ; il fait un humble appel à la confiance, qui, du premier coup, il faut l'avouer, n'a pas eu un brillant succès. Le nouveau président du conseil tente assurément une entreprise singulière, qui serait difficile pour tout le monde, qui l'est encore plus pour lui dans la position qu'il s'est faite personnellement. Par le soin qu'il a mis à

limiter son programme, il a provoqué déjà la défiance et l'hostilité des radicaux; par l'attitude agressive et irritante qu'il a prise depuis quelque temps dans les affaires religieuses, il a blessé profondément les conservateurs, même les conservateurs modérés de la droite. Comment vivra-t-il? Il fera des réformes, dit-on, des réformes qui pour être modérées, n'auront pas moins de valeur. Soit, mais croit-on que cela soit si facile à un ministère toujours branlant, avec une chambre où tout est mobilité et confusion? On l'a bien vu récemment par cette question des sous-préfets qui a précipité la dernière crise.

Supprimer les sous-préfets ou tout autre service par une suppression de dotation, c'est bientôt dit; mais ces fonctionnaires ne sont qu'un des ressorts d'une organisation générale consacrée par des lois. Cette administration qu'on prétend bouleverser, elle a plus de quatre-vingts ans d'existence, elle est entrée dans les mœurs. Ces arrondissemens, qui ont pû être à l'origine un peu artificiels, ils sont devenus une réalité, ils se lient à des arrondissemens judiciaires, à des arrondissemens financiers. Ce n'est pas par des suppressions sommaires de crédits qu'on peut procéder; c'est une organisation tout entière à remanier, et ces réformes, on ne les accomplit pas entre deux crises. Il faut une maturité, une expérience des affaires qui manquent aujourd'hui à une chambre où il y a plus de passions que de lumières; il faut aussi dans le gouvernement une autorité et un esprit de suite qui manquent à un ministère exposé à tomber sous un vote imprévu, à la première occasion.

Malheureusement il y a toujours une chose qu'on ne voit pas, c'est qu'on ne fait pas ainsi les affaires de la France. On ne les fait pas à l'intérieur, c'est trop évident, on les fait encore moins à l'extérieur, et la difficulté qu'a éprouvée le nouveau cabinet à trouver un ministre des affaires étrangères en est peut-être la preuve la plus frappante. On ne veut pas voir que le monde tout entier n'est pas au Palais-Bourbon, qu'au-delà de cette enceinte où s'agitent tant d'ambitions vaines, il y a une foule de questions plus graves où la France a des intérêts à défendre; et que veut-on que fasse un ministre des affaires étrangères prenant un pouvoir diminué, probablement éphémère, dans des circonstances qui peuvent d'un instant à l'autre devenir critiques? Ce n'est point, si l'on veut, qu'il y ait un danger imminent, saisissable, que les affaires qui ont occupé durant tous ces derniers mois la diplomatie européenne aient pris subitement un caractère plus menaçant. L'incident bulgare peut être un objet de négociations entre les grandes chancelleries, il ne s'est pas aggravé depuis peu, même après tous les discours qui auraient pu l'envenimer. La question égyptienne, si sérieuse qu'elle soit, si indécise qu'elle reste, n'a pas compromis jusqu'ici, que nous sachions, les rapports de la France et de l'Angleterre. Les relations générales des puissances ne paraissent pas trou-

blées. Il n'est pas moins vrai qu'en dépit de toutes ces apparences, il y a en Europe un sentiment persistant de malaise, qu'on prend la dangereuse habitude de croire à de l'imprévu, et c'est là sûrement une de ces situations où il est tout à la fois plus nécessaire pour un pays comme la France d'avoir une diplomatie vigilante et plus difficile pour un ministre des affaires étrangères de remplir tout son devoir dans les conditions qu'on lui crée.

Ces inquiétudes vagues qui persistent ou renaissent de temps à autre, qui tiennent l'Europe sur un perpétuel qui vive, elles n'ont rien d'étonnant. On s'inquiète plus ou moins selon les momens parce qu'on sent bien que rien n'est assuré, que la tranquillité du monde repose sur des artifices ou dépend de bonnes volontés qui peuvent manquer, parce que si la paix est dans les paroles, la guerre est ou peut être dans les actes, dans cette dangereuse émulation d'armemens qui règne de toutes parts. Récemment encore à Berlin, à l'ouverture du parlement, l'empereur Guillaume parlait en prince pacifique, renouvelait les déclarations les plus rassurantes sur les intentions de l'Allemagne, et il était évidemment sincère; mais en même temps il annonçait comme la chose la plus urgente, ces projets du renouvellement du septennat militaire et de l'augmentation de l'effectif permanent de l'armée, dont le parlement a eu dès les premiers jours à s'occuper, qui ont été déjà l'objet de vives et sérieuses discussions.

Le gouvernement, en effet, s'est hâté de soumettre ses propositions au Reichstag, sans dissimuler son désir de les faire voter au plus vite, avant Noël. Il demande par anticipation le renouvellement de cette sorte de statut qui a pris le nom de septennat, qui fixe pour sept ans l'état militaire de l'empire et qui n'expirait que dans un an. Il propose de plus, en se conformant d'ailleurs à la constitution, d'élever l'effectif de l'armée, sur le pied de paix, à un pour cent de la population constatée par le dernier recensement, ce qui augmente l'armée de 40,000 hommes et porte le chiffre de l'effectif total de paix à 468,000 hommes, sans compter les volontaires d'un an et les agens des administrations militaires. Il s'agit, dans la pensée du ministre de la guerre, de créer deux divisions nouvelles d'infanterie, une brigade nouvelle de cavalerie, un bataillon de chasseurs, vingt-quatre batteries d'artillerie, etc. Bref, c'est un accroissement sensible de l'effectif permanent, toujours disponible, c'est un ressort de plus ajouté à cette puissante machine de l'armée allemande. Malheureusement, tout cela ne se fait pas sans argent; le résultat de l'accroissement de l'effectif est aussi une augmentation de 40 millions dans le budget militaire proposé pour une nouvelle période de sept ans, et c'est là le point délicat. Quelle sera maintenant la décision du Reichstag sur les projets du gouvernement? S'il ne s'agissait que d'augmenter la puissance militaire de l'Allemagne, d'accorder un supplément d'effectif dans un

moment où il y a, pour ainsi dire, excédent d'hommes, ce ne serait rien; tous les partis, sauf les socialistes, donneraient probablement leur vote. Ce sont les impôts nouveaux nécessités par une dépense nouvelle qui seront difficiles à obtenir. La discussion, en première lecture, s'est terminée par la nomination d'une commission de vingt-huit membres, et, jusqu'ici, les opinions semblent assez partagées. Le gouvernement ne peut compter que sur les conservateurs et les nationaux libéraux. Les socialistes sont décidément hostiles. Le chef du parti progressiste, M. Eugène Richter, qui a prononcé un savant et substantiel discours sur l'état militaire des diverses puissances de l'Europe, ne paraît pas disposé à accepter les projets du gouvernement sans y introduire de sérieuses modifications dans l'intérêt du contrôle parlementaire. Le chef du centre catholique, M. Windthorst, a réservé son vote, et les catholiques ne donneront vraisemblablement pas leur appui sans condition, sans avoir quelque garantie pour l'abrogation de ce qui reste des lois du Culturkampf. En un mot, à n'observer que les dispositions apparentes des partis, le résultat du scrutin ne serait jusqu'ici rien moins qu'assuré; mais les réserves des partis ne sont peut-être pas le point le plus important dans une question qui touche à la politique de l'empire, à un intérêt tel que la puissance militaire de l'Allemagne. Le dernier mot de ces graves discussions n'est pas dit, et, en attendant, ce qu'il y a de plus significatif, c'est le langage tenu par le ministre de la guerre, le général Bronsart de Schellendorf, surtout par le grand taciturne, le vieux feld-maréchal de Moltke, qui a cru devoir rompre un long silence et intervenir par un de ces discours faits justement pour raviver les inquiétudes.

A la vérité, le ministre de la guerre de Berlin, le général Bronsart de Schellendorf, s'est défendu de laisser entrevoir un danger imminent; il s'est borné à invoquer devant le Reichstag des nécessités défensives, les armemens des autres puissances, de la France, de la Russie, en réservant des explications plus détaillées, plus précises pour les délibérations intimes de la commission. Il en a pourtant dit assez pour qu'on en puisse conclure que les complications possibles de politique extérieure ont dû hâter les mesures qu'on propose aujourd'hui, et ce que le ministre de la guerre n'a pas avoué tout à fait, M. de Moltke l'a dit sans détour, sans réticence, avec une rudesse soldatesque. Le vieux feld-maréchal prussien n'a point hésité à dire que l'Europe s'épuisait en armemens, que l'Allemagne n'avait qu'à regarder à droite ou à gauche pour se trouver en face de voisins formidablement armés, armés de telle sorte qu'un pays même riche ne peut porter longtemps le poids de pareilles dépenses. La conséquence, à ses yeux, est que la force des choses conduit à des conflits prochains et inévitables pour lesquels l'Allemagne doit être toujours prête. Le danger, pour lui, vient d'abord évidemment de la France, et éventuellement de la Russie. L'alliance de l'Autriche,

il ne la dédaigne pas, il entend seulement qu'un empire comme l'Allemagne doit « exister avec sa propre force. » Quant à la partie financière, il s'en inquiète peu, étant d'avis, selon le mot du lansquenet allemand, que « les cartouches sont le papier le mieux coté au moment du combat. » M. de Moltke a parlé en chef militaire jaloux de l'intégrité et de la puissance de son armée. Il a peut-être aussi forcé les couleurs pour en imposer aux dissidens, pour mieux enlever le septennat et l'augmentation de l'effectif. Ce n'est pas la première fois qu'il tient ce langage. Il resterait à savoir ce qu'en pense M. de Bismarck, qui n'a pas paru jusqu'ici à Berlin, qui est resté enfermé dans une de ses résidences, à Frederiksruhe, et qui n'interviendra probablement que s'il voit le nouveau septennat en danger. M. de Bismarck est bien homme à faire vibrer la corde du patriotisme allemand, à invoquer, s'il le faut, lui aussi, les armemens des voisins. Est-ce à dire que, dans la pensée du chancelier, quel que soit son langage, s'il doit parler, on soit aujourd'hui plus que par le passé, à la veille du terrible conflit que prédit M. de Moltke? On n'en est pas vraisemblablement encore là. Personne ne semble disposé à rouvrir légèrement l'outre aux tempêtes. Ces armemens dont se plaint le vieux maréchal de Berlin, qui sont, en effet, un lourd fardeau pour toutes les nations, peuvent être démesurés, plus ou moins bien entendus; ils n'ont pas le caractère d'une menace contre l'Allemagne, ils ne sont en définitive pour d'autres qu'une mesure de prévoyance, un moyen de défense et de préservation. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que la situation reste certainement difficile, parce qu'elle est partout à la merci de la force, et c'est ce qui explique ces craintes vagues qui renaissent par intervalles, qui courent comme un frisson à travers l'Europe.

Il y a sans doute des conflits toujours possibles dans ce vieux monde européen si compliqué; il y en a aussi qu'un peu de prévoyance et de prudence peut toujours détourner. Les nations contemporaines ne sont pas si pressées de se jeter à la légère, les yeux fermés, dans des luttes sanglantes dont personne ne peut prévoir l'issue. Elles ont assez d'autres affaires sérieuses dans leur existence intérieure pour ne pas tout risquer d'un seul coup dans les jeux de la force et du hasard. La France, avant tout, a un équilibre politique à trouver, un gouvernement à se créer, et ce n'est pas, il y paraît bien, une œuvre facile. L'Angleterre, qui a un gouvernement, a devant elle, peut-être plus que jamais cette éternelle question d'Irlande qui renaît sans cesse, qui est une épreuve pour l'unité de l'empire britannique, qui a commencé par mettre la confusion dans les partis. Avant que le parlement se retrouve à Westminster, peut-être cette crise irlandaise sera-t-elle encore aggravée, et l'Angleterre se trouvera-t-elle en face de difficultés nouvelles. La lutte, en effet, semble près de renaître plus

violente, plus acharnée sur cette malheureuse terre d'Irlande où règne M. Parnell. Le cabinet conservateur présidé par lord Salisbury, après quelques mois de répit, a fini par se décider à l'action, c'est-à-dire à la répression, pour rétablir un certain ordre, pour maintenir l'autorité de la loi, pour faire respecter et exécuter les contrats entre les propriétaires et les fermiers; il a doublé la police et les forces militaires employées dans l'île sœur, il a interdit les réunions publiques, il a engagé des poursuites contre le député nationaliste Dillon. En un mot, le ministère semble résolu à combattre l'agitation irlandaise sous toutes les formes, à avoir raison du désordre par tous les moyens. Malheureusement, on ne peut avoir aucune illusion, la force ne sert à rien en Irlande, et au lieu de s'apaiser, l'agitation n'a fait que redoubler et s'exaspérer sous l'aiguillon des répressions nouvelles. De toutes parts la résistance à la force publique s'organise. Sur plusieurs points, notamment à Cork, il y a eu déjà des collisions où le sang a coulé. La ligue nationale, dont M. Parnell est l'âme et le chef, s'est plus que jamais remise à l'œuvre; elle donne ses mots d'ordre aux fermiers, qui doivent refuser tout paiement aux propriétaires et verser une partie de leurs loyers entre les mains de la ligue elle-même, qui se charge d'avoir raison des landlords. Le mot d'ordre est ponctuellement suivi par la population rurale; les expulsions par la force des fermiers récalcitrans recommencent, et, en définitive, c'est la guerre du *home-rule* contre toute autorité, contre le gouvernement, contre les propriétaires. Or, cette guerre une fois engagée, il reste à savoir ce que fera le gouvernement, ce que feront les partis pour pacifier ou contenir ce mouvement irlandais.

Ce qu'il y a de singulier, c'est l'attitude assez énigmatique de M. Gladstone, qui vit enfermé depuis quelque temps à Hawarden-Castle et garde le silence. Le « grand vieillard » ne paraît nullement désavouer ses compromettans alliés du *home-rule* et ses amis les libéraux qui lui sont restés fidèles, qui parlent sans doute pour lui, persistent à défendre une politique qui est un évident encouragement pour les nationalistes irlandais. D'un autre côté, les nouveaux événemens de l'Irlande n'ont fait, à ce qu'il semble, que resserrer l'alliance formée aux élections dernières entre les libéraux qui se sont séparés de M. Gladstone et les tories qui sont au pouvoir. On en a la preuve la plus caractéristique par deux manifestations qui se sont produites ces jours derniers à Londres. Les libéraux dissidens, les « unionistes, » comme on les appelle, se sont réunis dans un grand meeting, et lord Hartington a été aussi net que possible. Il a déclaré sans détour qu'on se trouvait en présence d'un « conflit entre les forces de l'ordre et celles du désordre, » qu'on avait à tenir tête à une agitation qui conduisait à l'anarchie et qui était déjà elle-même l'anarchie, que le devoir de tout bon citoyen anglais était d'assister le gouverne-

ment dans la lutte contre le désordre. Il est allé plus loin, il a fait publiquement une obligation à M. Gladstone de s'expliquer, de s'avouer le *leader* du parti nationaliste irlandais, l'allié de M. Parnell, de M. Dillon, de M. O'Brien, ou de rompre avec eux. M. Goschen, M. Trevelyan, lord Selborne, lord Northbrook ont tenu le même langage. M. Bright, dans une lettre qu'il a adressée au président de la réunion, a désavoué toute complicité avec le *home-rule*. M. Chamberlain, quoique absent, a tenu à envoyer par le télégraphe son adhésion à la manifestation. Au meeting libéral de Willis-Room succédait, dès le lendemain, un meeting conservateur où lord Salisbury, à son tour, dans une véhémente sortie contre les chefs de l'agitation irlandaise, a hautement et cordialement accepté l'alliance des libéraux. Le chef du cabinet s'est, d'ailleurs, fait un devoir d'ajouter à ses énergiques déclarations contre le désordre des nationalistes le programme des réformes qu'il entend proposer pour l'Irlande comme pour les autres parties du royaume-uni. De sorte que l'accord entre les libéraux et les conservateurs semble provisoirement assez complet. Il peut se rompre sans doute dès qu'on abordera les réformes que le gouvernement se propose de présenter au parlement; il n'existe pas moins, à l'heure qu'il est, dans l'intérêt de la défense de l'intégrité britannique, et c'est évidemment une force sérieuse pour le gouvernement. C'est un premier point garanti. Après cela, il faut l'avouer, on n'est pas encore à la solution, et plus d'un ministère anglais est peut-être destiné à s'user dans cette tâche ingrate, presque impossible de réconcilier l'Irlande, — qui ne veut pas être réconciliée.

L'Italie, dans la paix qu'elle s'est faite, vient de perdre un de ses guides, un homme de la grande génération libérale à laquelle elle doit sa résurrection. M. Marco Minghetti vient de s'éteindre après une brillante existence consacrée tout entière au service de son pays. Né à Bologne, dans les anciens états de l'église, il avait été, jeune encore, associé à la généreuse entreprise de M. Rossi pour la fondation d'un gouvernement constitutionnel à Rome. Il était devenu plus tard un des collaborateurs les plus intimes, un des alliés les plus intelligens, les plus actifs de M. de Cavour, et, après M. de Cavour, il avait été tour à tour ministre des finances, président du conseil, chef de parti dans le parlement. Depuis plus de vingt-cinq ans, il n'a cessé d'être mêlé aux affaires de l'Italie nouvelle. C'était un financier habile, un politique délié et souple, un libéral à la fois hardi et mesuré, un écrivain élégant et un orateur plein de séduction. L'Italie rend aujourd'hui tous les honneurs à M. Minghetti comme à un de ses premiers serviteurs, et, en l'honorant, c'est elle-même qu'elle honore et qu'elle relève.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché financier, pendant la première quinzaine de décembre, a fait de la hausse contre vents et marée. Malgré la crise ministérielle, le dépôt et la discussion de la nouvelle loi militaire en Allemagne, de sourdes rumeurs concernant la situation délicate des affaires internationales en général, nous trouvons les rentes françaises en hausse d'une demi-unité environ sur les cours de compensation de fin novembre qui étaient déjà les plus hauts de tout le mois qui venait de s'écouler.

De 83.30, le 3 pour 100 ancien s'est élevé d'abord presque d'un trait à 84 francs. Il a fléchi à 83.62 sur la chute du ministère Freycinet et la crainte de l'arrivée de M. Floquet aux affaires. La formation du cabinet Goblet, que l'on a tout de suite dénommé le cabinet Freycinet diminué de M. de Freycinet, a relevé la rente à 84 francs, prix qu'elle a de nouveau abandonné sur la fâcheuse impression résultant de la difficulté de trouver un ministre des affaires étrangères. Le dernier cours est 83.85, ce qui donne encore une plus-value de 0 fr. 55 pour les deux premières semaines du mois.

La rente a été soutenue au comptant par la proximité du détachement d'un coupon trimestriel. Le coupon exerce toujours un certain attrait sur les petits capitalistes, qui calculent qu'en achetant maintenant à 83.85, ils achètent réellement à 83.10, et comptent qu'une partie au moins du coupon, sinon la totalité, sera promptement regagnée. C'est parfois le contraire qui arrive. Mais la spéculation ne paraît pas disposée à laisser cette fois les choses prendre une si fâcheuse tournure.

Le 3 pour 100 nouveau, dont l'assimilation avec l'ancien n'attend plus que le dernier versement à effectuer le mois prochain, suit le fonds principal à 0 fr. 20 de distance et se présente avec une hausse de 0 fr. 50. L'amortissable, sur lequel les transactions ont surtout lieu au comptant, n'a gagné que 0 fr. 30 à 86.55. Le 4 1/2 a été le plus favorisé et s'est élevé de 0 fr. 62 à 110.37.

La hausse des rentes françaises a été favorisée par la tenue de la plupart des fonds internationaux sur les places de Londres, de Berlin, de Vienne et de Francfort. La question bulgare a cessé de causer des appréhensions immédiates, et tout d'abord il y a eu hausse générale sur les valeurs que les préoccupations relatives à cette question pou-

vaient affecter. Puis la place de Berlin a commencé à témoigner de quelque lassitude; les fonds russes y ont été assez vivement offerts pendant les derniers jours pour amener un peu de recul sur le groupe tout entier.

Les consolidés anglais, après le détachement du coupon, se sont maintenus d'abord à 101, et n'ont reculé que plus tard à 100 13/16. L'Italien a éprouvé des oscillations quotidiennes autour du dernier prix de compensation, 102.50. Une certaine faiblesse a fini par prévaloir à 102.35. Le 6 pour 100 or hongrois n'a pu dépasser 86 francs que pour reperdre immédiatement cette avance et rester à 85.90. Les diverses catégories de rentes russes ont reculé. La spéculation berlinoise est surchargée de ces valeurs et cherche à se dégager en prévision de quelques difficultés pour la fin du mois. Il est toujours question d'un emprunt de 75 millions de roubles; mais ce bruit, tour à tour confirmé et démenti, n'a pas encore pris une grande consistance.

Les acheteurs d'Unifiée cherchent à réaliser leurs bénéfices et y réussissent, partiellement au moins, à cause de la faveur que vaut à ce titre, auprès du public de l'épargne, l'état prospère des finances égyptiennes. Le marché des valeurs turques a été agité. Le consolidé 4 pour 100 a été poussé jusqu'à 15.60, et la Banque ottomane à 547. Mais les réalisations ont eu raison de ce mouvement. La rente a été ramenée à 15.17 et la Banque à 535. Celle-ci n'a aucune intention, que nous sachions, de répartir en janvier un acompte de 12.50, comme la rumeur en avait un moment circulé. Cet établissement, d'accord avec des maisons allemandes, s'occupe de créer un marché pour les obligations nouvelles privilégiées, dites des douanes, qui représentent l'ancienne créance de la Banque sur le gouvernement turc. Ces titres sont cotés environ 340 francs. L'obligation privilégiée, garantie par la Régie des tabacs, vaut environ 370 francs.

L'Extérieure d'Espagne ne s'arrête pas dans son mouvement de progression. La voici à 68, en hausse d'un point sur la liquidation dernière. La spéculation argue de la tranquillité qui règne dans la péninsule et des grands efforts que fait le ministre des finances pour créer des ressources permanentes en vue d'assurer l'équilibre du budget. Le Portugais se tient bien entre 56 1/2 et 57. Les obligations helléniques ont consolidé leurs progrès du mois dernier.

Bien que les relevés hebdomadaires des recettes de nos grandes compagnies attestent depuis quelques semaines des plus-values au lieu des diminutions que l'on avait vues se succéder si longtemps, les cours des actions ne se sont pas relevés. La spéculation ne s'est pas portée de ce côté. Elle ne tardera sans doute pas à escompter, sur le Lyon principalement, l'effet des améliorations de recettes que semble devoir assurer le maintien d'un dividende de 55 fr. pour 1886.

L'action des Chemins autrichiens est à 515 après 510. Un acompte

de 12 fr. 50 a été annoncé pour janvier sur le dividende de l'exercice qui s'achève. Habituellement la société répartissait 20 francs à cette échéance. La diminution considérable des recettes en 1886 explique suffisamment la réduction de l'acompte. Une assemblée extraordinaire des actionnaires est convoquée pour le 3 février. Les Lombards sont immobiles à 226, le Nord de l'Espagne a reculé de 400 à 395, le Saragosse s'est maintenu à 338. Les Chemins andalous ont reculé de 455 à 440. Les Méridionaux sont restés très fermes à 805.

Les haussiers engagés sur les titres des institutions de crédit n'ont pas cherché à pousser plus loin leurs succès; du moins ont-ils gardé intacts les avantages acquis. C'est ainsi que nous retrouvons le Crédit foncier à 1,441, la Banque de Paris à 805, le Crédit lyonnais à 595, la Société générale à 475, la Banque transatlantique à 465, la Banque russe et française à 500, la Banque parisienne à 480, le Mobilier espagnol à 160, la Banque des Pays autrichiens à 515.

Sur quelques titres cependant il y a eu des réalisations plus suivies, et partant un peu de recul. Le Comptoir d'escompte a été ramené de 1,040 à 1,025, la Banque d'escompte de 561 à 552, la Banque franco-égyptienne de 555 à 537, le Crédit foncier d'Autriche de 817 à 800, la Banque ottomane de 542 à 535. Le Crédit mobilier, au contraire, a été porté de 305 à 330. Nous devons noter la persistance de bruits relatifs à une fusion des deux Mobilier de France et d'Espagne.

Après la reprise importante dont elles ont bénéficié, il y a quelque temps, les actions des Sociétés immobilières, Compagnie foncière de France, Rente foncière, Société foncière lyonnaise, se sont tenues sans changement. Seuls les titres des Immeubles de France ont gagné 10 fr. à 430.

En général et sauf ce qui concerne le mouvement particulier qui s'est produit sur nos fonds publics, les deux premières semaines de décembre ont été marquées par un ralentissement des transactions sur l'ensemble des valeurs. Il en a été ainsi notamment pour la catégorie des titres des valeurs industrielles. Le calme le plus grand a succédé sur ce marché à l'agitation du mois de novembre. Les Voitures sont restées à 700 francs; les Omnibus, à 1,225; le Gaz, à 1,472; le Panama, à 422; le Télégraphe de Paris à New-York, à 125.

Le Suez a eu des oscillations de 2,105 à 2,120; il finit à 2,111. Les Allumettes ont gagné 20 francs à 795. La Compagnie Transatlantique a fléchi de 545 à 536; le Gaz de Madrid, de 495 à 480.

Le grand marché au comptant sur les obligations n'a rien perdu de sa sérénité. Les plus hauts cours sont conservés et les titres sur lesquels il y a un coupon à détacher en janvier ont monté pour la plupart de 2 à 3 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIe ANNÉE.

NOVEMBRE. — DÉCEMBRE 1886.

Livraison du 1er Novembre.

JEANNE AVRIL, deuxième partie, par M. ROBERT DE BONNIÈRES. 5

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. — LES RELATIONS DE LA FRANCE ET DE LA PRUSSE DE 1867 A 1870. — VIII. — L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE A LA FIN DE 1867, LA QUESTION ROMAINE, LA CONFÉRENCE, par M. G. ROTHAN. 56

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE DANS L'UNIVERSITÉ DE FRANCE, par M. ÉMILE BEAUSSIRE, de l'Institut de France. 82

LES ALIÉNÉS A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE. — II. — LE RÉGIME DES ALIÉNÉS EN FRANCE, par M. VICTOR DU BLED. 122

SAN-FRANCISCO. — I. — LES ORIGINES, par M. C. DE VARIGNY 168

LE RÉGIME DU PROTECTORAT EN TUNISIE, par M. G. VALBERT. 193

REVUE LITTÉRAIRE. — L'INFLUENCE DES FEMMES DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, par M. F. BRUNETIÈRE. 205

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 236

Livraison du 15 Novembre.

JEANNE AVRIL, dernière partie, par M. ROBERT DE BONNIÈRES. 241

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. — LES RELATIONS DE LA FRANCE ET DE LA PRUSSE DE 1867 A 1870. — IX. — LA PRUSSE ET LA CONFÉRENCE, LA QUESTION ROMAINE AU CORPS LÉGISLATIF, par M. G. ROTHAN. 287

L'IMPOT DÉMOCRATIQUE, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. HENRI BAUDRILLART, de l'Institut de France 316

La Langue et la Littérature catalanes. — L'Ancienne Littérature et le Mouvement littéraire contemporain, par M. J.-M. GUARDIA. 337
La Colonisation française en Tunisie, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 373
Trois Palais d'Asie, par M. Maurice PALÉOLOGUE. 407
San-Francisco. — II. — Les Placers et les Mines, la Société de San-Francisco, le Chemin de fer de Panama, par M. C. de VARIGNY. 426
Revue dramatique. — Odéon, *les Fils de Jahel;* Théatre de Paris, *Jacques Bonhomme;* Comédie-Française, *Monsieur Scapin, les Honnêtes Femmes;* Vaudeville, *le Conseil judiciaire*, par M. Louis GANDERAX. 452
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Décembre.

En Crimée, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 481
Les Origines de la Bible. — La Loi, première partie, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française. 522
Don Gesualdo, par OUIDA. 551
San-Francisco. — III. — L'Agriculture californienne, les Nouvelles Mines d'argent, le Chemin de fer du Pacifique, par M. C. de VARIGNY. . . . 599
Titien et les Princes de son temps, par M. George LAFENESTRE. 626
Deux Contes. — Le Père Jacques; Pèlerinage d'amour, par M. George DURUY. 662
Une Biographie de missionnaire écossais, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — A Propos d'une étude littéraire sur le XIXe siècle, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 716

Livraison du 15 Décembre.

La Bête, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 721
Les Missions catholiques en Chine et le Protectorat de la France. 769
Les Origines de la Bible. — La Loi, deuxième partie, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française. 799
Les Livres russes en France, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 823
Études sur l'Histoire d'Allemagne. — L'Entrée en scène de la papauté, par M. Ernest LAVISSE 842
L'Angleterre et l'Irlande en 1886. — I. — La Double Chute du cabinet Gladstone, par M. A. MOIREAU. 881
Revue musicale. — *Les Deux Pigeons* a l'Opéra; *Egmont* a l'Opéra-Comique, par M. C. BELLAIGUE. 912
Les Livres d'étrennes. 921
Revue dramatique. — *Renée Mauperin* a l'Odéon; *Gotte* au Palais-Royal, par M. Louis GANDERAX. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.78

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY